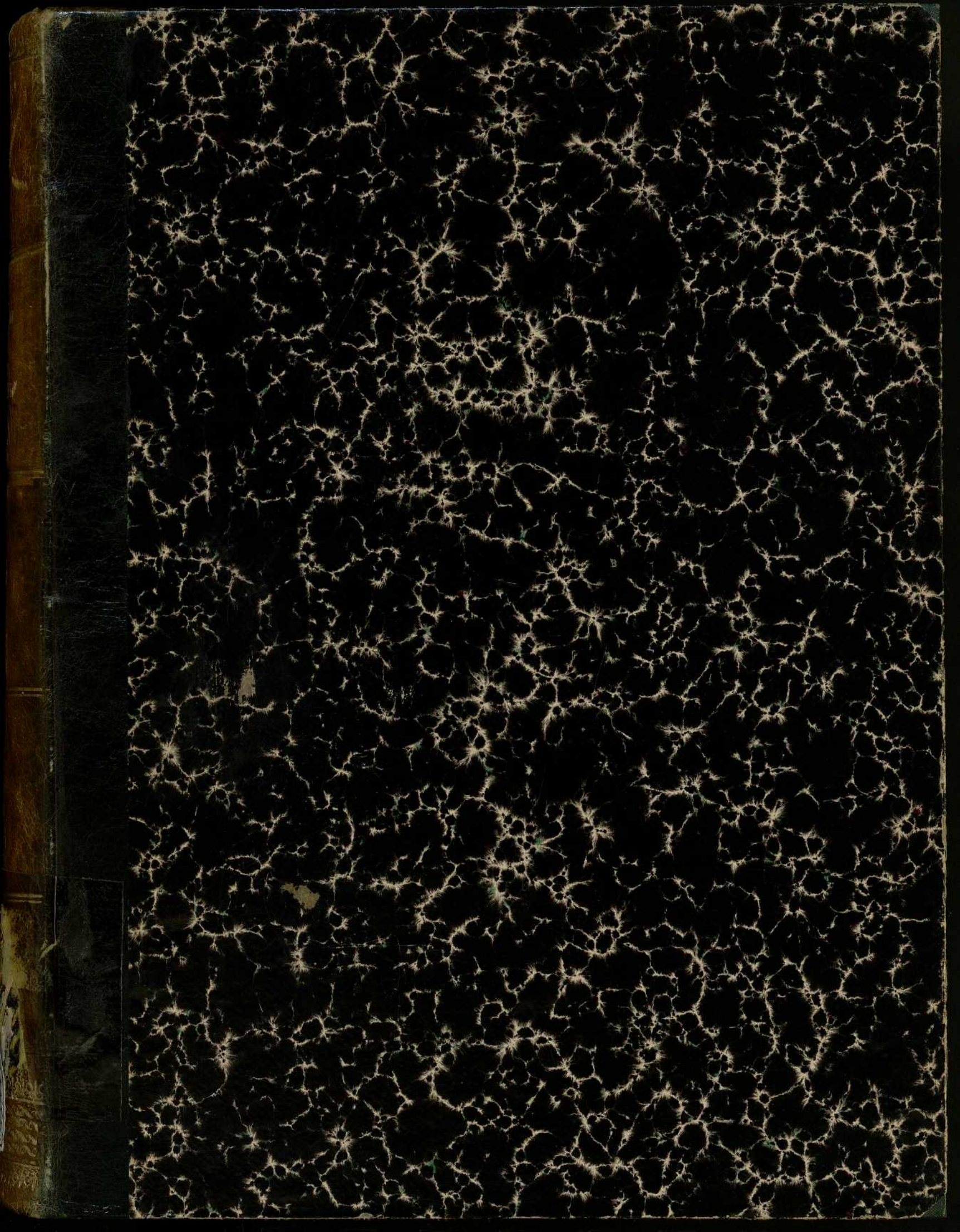


ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE

POISSONS

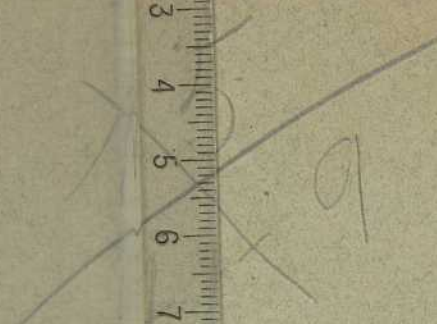
A
47
418



51 (03)

59 (03)

ENC

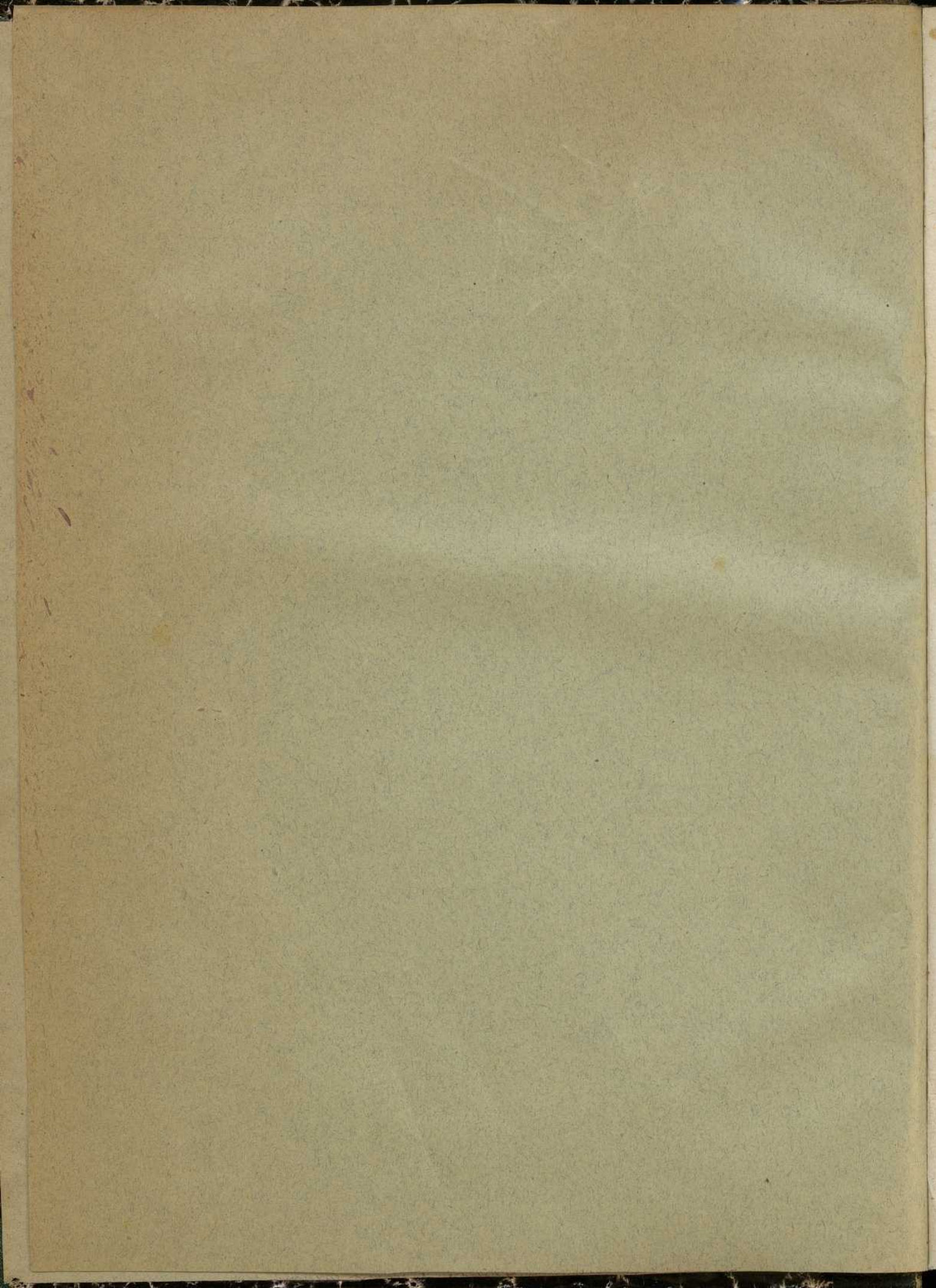


C. D. 51 (03)

~~15
7 x 9~~

59 (03)

ENC



Biblioteka	Centralna
Sala:	A
Broj:	47
Godina:	118

LIBRARY OF THE
BIBLIOTHEQUE

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE,

O U

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

*Précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage,
ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT, premiers
Éditeurs de l'Encyclopédie.*

Del legado de D. Mariano del Arco



ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

HISTOIRE NATURELE DES ANIMAUX

TOME TROISIEME.



H
1843

À P A D O U E

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE.

ENCYCLOPÉDIE

METHODIQUE

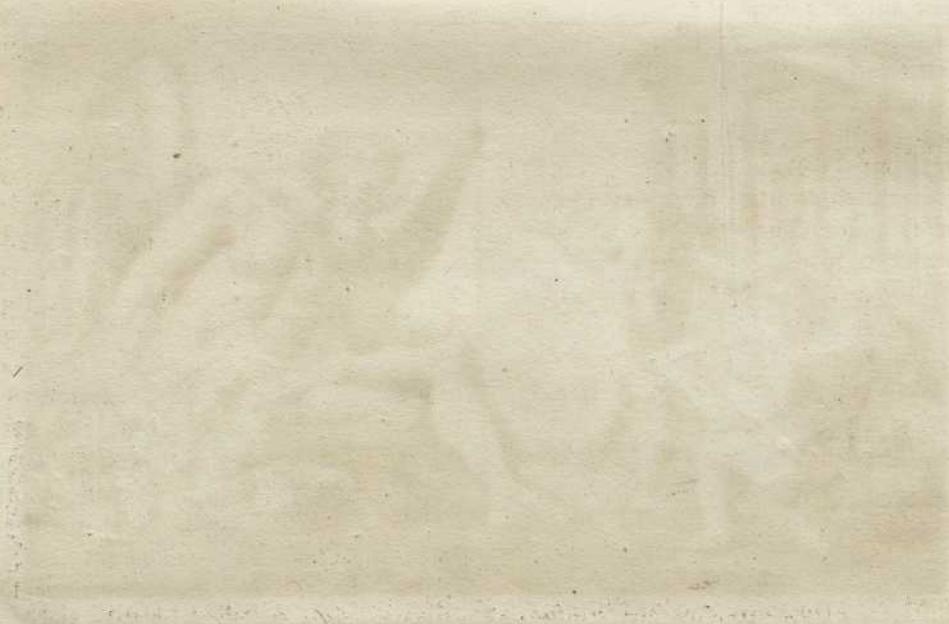
NOUVELLE ÉDITION ENRICHIE DE RÉFÉRENCES

ORDRÉE À LA VÉRIFICATION

REPUBLIQUE DE VENISE

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

TOME TROISIÈME



1811



SIXIEME ORDRE.

POISSONS.

DES ÉCAILLES ET DES NAGEOIRES (a).

INTRODUCTION.

LES écailles & les nageoires qui se trouvent sur les Poissons suffisent pour les faire distinguer des autres animaux ; mais ces caractères ne donnent qu'une idée très-imparfaite de la conformation des Poissons . Je ne les ai préférés aux autres caractères que parce qu'ils sont apparens au dehors du corps .

Il y a dans les Poissons une tête , des narines & des oreilles comme dans les Quadrupèdes vivipares , les Cétacées , les Oiseaux , les Quadrupèdes ovipares & les Serpens . Mais les Poissons différent des Quadrupèdes vivipares , des Cétacées & des Oiseaux , en ce qu'ils n'ont qu'un seul ventricule dans le cœur , que leur sang est presque froid , & qu'ils respirent par des ouïes . Ils sont ovipares comme les Oiseaux , les Quadrupèdes ovipares & les Serpens , & par conséquent ils n'ont point de mamelles . Les Serpens ont des écailles comme les Poissons , mais ils manquent de nageoires .

Les Poissons ne peuvent marcher sur la terre , puisqu'ils n'ont point de jambes ; ceux dont le corps est fort allongé & très-flexible , comme celui des Anguilles , des Gymnotes & des Ammodytes , s'y traînent à peine en rampant comme les Serpens ; mais ils n'y resteroient pas long-temps sans périr : il faut qu'ils

soient dans l'eau pour jouir de toutes leurs facultés ; ils se meuvent aisément dans ce liquide ; à l'aide de leurs nageoires , ils avancent & ils reculent dans toutes les directions ; ils s'élevent & ils s'abaissent en ligne verticale ; ils se soutiennent & restent immobiles à différentes hauteurs , & se posent sur le fond de l'eau . L'Homme nage par le moyen de ses jambes & de ses bras , & les Quadrupèdes vivipares à l'aide de leurs quatre jambes ; mais ces mouvemens sont violens , & épuisent les forces de l'Homme & des Quadrupèdes . Il faut que la tête soit hors de l'eau pour la respiration , qui ne peut être interrompue que peu de temps , lorsque l'Homme ou les Animaux plongent , parce qu'ils ont des poumons qui demandent beaucoup d'air , sans mélange d'eau . Les poissons n'ont pas besoin d'une si grande quantité d'air , & il paroît que leurs ouïes le filtrent & le séparent de l'eau pour le leur transmettre ; c'est pourquoi l'eau est la demeure naturele & nécessaire aux Poissons ; au contraire , l'Homme & les Quadrupèdes vivipares n'y sont que dans un état forcé & toujours mortel , si leur tête y est plongée trop long-temps .

La plupart des Oiseaux se baignent ; mais ils ne peuvent pas nager ni rester sur l'eau ,

(a) Voyez la 1ere Part. du Tom. 1er de l'Hist. Nat. Introduction , pag. xviiij.

parce que leurs plumes se mouillent. Un grand nombre d'Oiseaux, comme les Oies, les Canards, les Cygnes, ont un plumage qui ne s'imbibe pas d'eau, & qui en sort aussi sec qu'il l'étoit avant d'y entrer. Ces Oiseaux ont entre les doigts des pieds une membrane qui leur sert de nageoires; ils nagent avec la plus grande facilité, & ils restent immobiles sur l'eau aussi long-temps qu'ils le veulent, parce que le volume de leur corps est augmenté par celui de leurs plumes, qui sont impénétrables à l'eau. Il y a des Oiseaux dont les jambes ne sont disposées que pour nager & non pour marcher; tels sont les Plongeurs, les Pingouins, &c. A peine peuvent-ils se traîner sur la terre; cependant ils sont fort à leur aise sur l'eau; ils nagent sans se fatiguer, & ils plongent avec une grande facilité; mais ils ne peuvent rester qu'un certain temps dans l'eau, parce qu'ils ont des poumons & non des ouïes. Ces mêmes Oiseaux, si mal conformés pour marcher, ne le sont pas mieux pour voler; car ils n'ont que des ailes très-courtes & fort imparfaites, qui ne peuvent servir pour le vol; au contraire, il y a des Poissons que l'on appelle vulgairement Poissons volans, parce qu'ils ont les nageoires de la poitrine assez grandes & assez mobiles pour les faire voler hors de l'eau, mais ce n'est que pour peu de temps; dès que les nageoires se sont séchées à l'air, le Poisson retombe dans l'eau.

Parmi les Quadrupèdes ovipares il y en a qui suivent l'eau, les autres y nagent aisément & y restent long-temps plongés, mais ils sont forcés de revenir à sa surface pour respirer; tels sont la plupart des Tortues, des Crapauds & des Grenouilles, les Crocodiles, &c. Les Grenouilles ne peuvent marcher; elles sont obligées de sauter pour se transporter d'un lieu à un autre sur la terre, parce que leurs jambes de derrière sont beaucoup plus longues que celles de devant, ce qui leur donne une grande facilité pour nager avec beaucoup de vitesse.

Il y a des Serpens qui nagent facilement, tels sont le Serpent à collier, *Natrix*, que nous avons dans ce pays-ci, & le Serpent large-queue, *Coluber Laticaudatus*, qui se trouve dans les Indes: la queue de celui-ci est plate, & peut, en quelque façon, lui servir de nageoire. Les Serpens dont la queue est ronde, ont déjà beaucoup de disposition à

nager, par la forme très-allongée de leur corps, & la grande facilité avec laquelle ils se plient & se replient en tout sens; mais ils sont tous obligés de venir souvent à la surface de l'eau pour respirer, parce qu'ils ont des poumons comme les Quadrupèdes vivipares, & non des ouïes comme les Poissons.

De tous les animaux, les Cétacées sont ceux qui ont le plus de rapports avec les Poissons, parce qu'ils sont dans la mer, & parce qu'ils ont à peu près la même figure; aussi les a-t-on confondus pendant long-temps avec les Poissons. Mais en observant avec attention les parties intérieures, on a reconnu qu'ils avoient plus d'analogie avec les Quadrupèdes vivipares qu'avec les Poissons; ils ont des poumons; ils sont privés des ouïes, par conséquent ils sont obligés de revenir souvent à la surface de l'eau pour respirer.

Il paroît que le sens du toucher est fort imparfait dans les Poissons, parce qu'ils sont revêtus d'écaillés & enduits d'une humeur visqueuse qui empêche les écaillés de se dessécher & les nageoires de perdre leur souplesse, & qui rend tout le corps plus glissant dans l'eau.

Le sens du goût doit être presque nul dans les Poissons, parce qu'ils avalent leurs alimens sans les mâcher, & que leur langue paroît être mal organisée. Les Poissons qui se nourrissent d'autres Poissons en saisissent souvent qui restent engagés dans leur gueule, parce qu'ils sont trop gros pour passer tout de suite dans l'estomac. Souvent le Poisson, dont le Brochet fait sa proie, est si gros qu'il ne passe qu'avec peine dans la gorge; quelquefois il y reste engagé, & les deux Poissons s'étouffent réciproquement: dans ces deux cas, le sens du goût doit être nul.

Les Poissons prennent pour alimens d'autres Poissons, même ceux de leur espèce, des Rats d'eau, des Oiseaux, des Grenouilles, des Crapauds, des Insectes, des Molasses, des Coquillages, des Zoophytes, de l'Algue & d'autres plantes.

On croit que les Poissons vivent très-long-temps, parce qu'ils peuvent trouver dans l'eau une température toujours égale, en se mettant à différentes profondeurs. On a prétendu qu'une Carpe avoit vécu cent ans; mais il n'y a rien d'avéré sur la longue durée de la vie des Poissons. On fait que les changemens qui arrivent dans l'atmosphère influent sur ces animaux; on regarde le Misgurn comme une

forte de barometre , parce qu'il semble annoncer , par différens mouvemens , les variations de l'atmosphère .

Parties extérieures des Poissons .

La tête des Poissons tient immédiatement au corps ; ils n'ont point de cou ; ils se meuvent dans l'eau avec beaucoup d'aisance ; ils n'ont pas plus de difficulté à changer la situation de leur corps qu'ils n'en auroient à remuer la tête , s'ils avoient un cou . Quoiqu'il ne soit pas si facile aux Serpens de ramper qu'aux Poissons de nager , cependant ils n'ont point de cou , parce qu'ils sont dépourvus de jambes . Un animal qui seroit sur ses jambes ne pourroit pas prendre sa nourriture sur la terre sans se coucher , s'il n'avoit pas la facilité de baisser la tête par le moyen de son cou ; aussi , pour l'ordinaire , la longueur du cou est proportionnée à celle des jambes : la Girafe & le Cerf , le Flamand & la Grue ont le cou & les jambes très-longes .

Il y a beaucoup de différences entre les Poissons par la forme de leur tête ; dans la plupart , la partie postérieure de la tête a une forme qui tient de la partie antérieure du corps , parce qu'il n'y a point de cou entre deux .

Les têtes des diverses especes de Poissons different par les proportions de leurs parties comparées entr'elles & avec le reste du corps , par leurs tégumens & par les appendices dont elles sont accompagnées , telles que des barbillons , des filamens , des aiguillons , &c .

Lorsqu'il y a en devant de la tête une partie plus avancée que la gueule , on lui donne le nom de bec ; il varie par sa substance & par ses proportions ; il est excessivement long dans la Scie & l'Espadon .

Dans la plupart des Poissons , la gueule est située en devant de la tête ; dans quelques-uns , tels que les Raies , les Chiens-de-mer , elle se trouve en dessous , & dans d'autres , comme la Rascaffe , elle est en dessus . La gueule des Poissons est plus ou moins grande ; son ouverture est en ligne droite , comme celle des Raies , ou courbe , comme dans la Carpe , ou circulaire , comme celle des Lamproies .

Les levres sont plus ou moins faillantes , & les os maxillaires supérieurs sont susceptibles de mouvemens qui portent les levres en avant ou en arrière .

Les dents sont placées , dans différens Poissons , sur toutes les parties de la gueule & du gosier ; il y en a de mobiles & d'immobiles , de flexibles & de dures , & de diverses grandeurs ; elles ont toutes sortes de formes , & sont arangées & dirigées de toutes manières .

On donne le nom de narines à deux petites ouvertures placées de chaque côté du museau ; elles sont de différentes grandeurs , & placées à différentes distances entr'elles .

Les yeux sont sur les côtés de la tête , & quelquefois tous les deux du même côté , comme dans les Pleuronectes ; ils se trouvent à différentes distances du bout du museau ; ils varient par leur grandeur & leur couleur . Les Poissons n'ont point de paupieres ; mais dans quelques especes les yeux sont recouverts par une membrane transparente , qui est une continuation de la peau .

Tous les Poissons ont des ouïes , & c'est par leur moyen que se fait la respiration dans ces animaux . Ces organes sont situés à la partie postérieure des côtés de la tête ; ils sont composés , dans presque tous les Poissons , de quatre osselets de chaque côté , courbes , & garnis sur leur bord convexe de petits appendices flexibles & rouges qui forment une espece de frange . Dans quelques especes de Poissons , il y a , sur la partie convexe de ces osselets , des tubercules , des aspérités & quelquefois des piquans .

Les ouïes sont placées dans une cavité particulière , formée extérieurement par plusieurs pieces osseuses & plates , qu'on nomme *opercules des ouïes* . Ces opercules sont composés d'un plus ou moins grand nombre de pieces osseuses , & leur bord , ainsi que leurs faces , ont , dans différentes especes de Poissons , des dentelures , des épines , des tubercules , des écailles , &c .

L'ouverture postérieure des ouïes est ordinairement très-large ; elle a , dans quelques especes , différentes sinuosités ; elle n'est formée que par l'intervalle que laissent entr'eux les opercules des ouïes & la partie antérieure de la poitrine . Cette ouverture ou fente est fermée par une membrane plus ou moins étendue , ordinairement assez épaisse , & soutenue par un certain nombre de rayons courbes : on nomme cette membrane *la membrane des ouïes* ; elle tient aux opercules ; elle est susceptible d'extension dans presque toutes les especes de Poissons .

Ces animaux reçoivent l'eau dans leur gueule, & la font passer par le fond de la gorge entre les ouïes. Il paroît qu'elle reste quelque temps en contact avec ces organes ; la cavité qui les contient se trouve alors fermée par la membrane des ouïes, & c'est par leur ouverture que les Poissons rejettent l'eau, dès que la respiration est achevée.

La poitrine, le dos, le ventre, la queue proprement dite & les côtés ont différentes formes dans les diverses especes de Poissons, & différentes grandeurs, comme on le verra dans les articles du Dictionnaire pour chaque espece.

Le ventre des Poissons est la partie la plus étendue de leur corps ; il occupe à peu près tout l'espace qui se trouve depuis les nageoires pectorales jusqu'à l'anus. À l'extérieur du corps des Poissons, on ne distingue pas les endroits où la poitrine se joint au ventre ; c'est pourquoi Artedi (a) n'a pas considéré ces deux parties séparément l'une de l'autre, lorsqu'il a traité de leurs différentes figures dans les diverses especes de Poissons. Il a dit que la poitrine & le ventre étoient convexes sur les Lamproies, les Anguilles, les Silures, &c. plans sur les Brochets, les Tenches, les Brêmes, les Salmones, &c. & que ces mêmes parties formoient un angle aigu sur les Clupes.

M. Gouan (b) dit que le ventre des Poissons est la partie située entre l'extrémité de la poitrine & le commencement ou l'origine de la queue. Il observe que le ventre est caréné, anguleux, comme la quille d'un vaisseau, presque sur tous les Poissons ; dentelé, quand les écailles, qui forment l'angle de la carène, sont séparées les unes des autres par leurs pointes, comme sur les Harengs, les Sardines, &c. plat ou aplati sur le Muge & l'Aiguille ; renflé, faillant & arrondi sur le Poisson-Bœuf, la Rascasse, &c.

Il y a de chaque côté du corps & de la queue une ligne que l'on appelle latérale, qui est plus ou moins apparente, & qui varie dans les différentes especes de Poissons, par ses directions & ses courbures.

L'anus est placé à différentes distances du bout du museau ; son orifice est plus ou moins grand.

La queue s'étend depuis l'anus jusqu'à l'extrémité postérieure des Poissons ; dans presque tous, elle est terminée par une nageoire. La forme de la queue varie beaucoup dans les différentes especes ; elle est hérissée d'aiguillons ou de tubercules dans quelques-unes.

Le corps des Poissons est recouvert d'une peau plus ou moins épaisse ; les écailles tiennent à la peau ; elles ont différens degrés d'épaisseur dans diverses especes de Poissons : dans quelques-uns, tels que l'Anguille, elles sont séparées les unes des autres, & recouvertes par l'épiderme. Cette disposition les a souvent fait méconnoître : cependant elles se trouvent dans le plus grand nombre des Poissons ; elles se recouvrent en partie les unes les autres. Il y a des variétés dans leur forme & leur grandeur.

Quelques especes de Poissons ont le corps recouvert d'une ou de plusieurs pieces osseuses & dures qui tiennent lieu d'écailles ; c'est ce qu'on nomme la cuirasse.

Plusieurs Poissons, en place d'écailles, ont la peau garnie de petits tubercules épineux, quelquefois aplatis ; de ce nombre sont les Poissons cartilagineux, tels que les Chiens-mer, qui fournissent le chagrin.

On a donné le nom d'écuele à un corps charnu, arrondi, concave, placé sur le ventre de quelques especes de Poissons, entre les nageoires ; c'est au moyen de cette partie que ces animaux s'attachent aux corps durs.

Les nageoires sont composées de membranes qui renferment des rayons placés entr'elles comme les bâtons d'un éventail entre deux papiers : ces rayons sont osseux dans la plupart des Poissons, & cartilagineux dans les autres ; ils sont tous mobiles ; en s'éloignant ou en se rapprochant les uns des autres, ils étendent ou plient les nageoires ; lorsqu'elles sont étendues, ils les dirigent en différens sens, pour donner différens mouvemens au Poisson. Aussi a-t-on comparé les nageoires de la poitrine à des ailes, & celles du ventre à des pieds, comme je le dirai page x de cette Introduction. On distingue cinq fortes de nageoires, qui sont les nageoires placées sur la partie inférieure de la gorge, celles de la poitrine, ou les nageoires des côtés de la poitrine, celles du dos, du

(a) Voyez *Ichthyologia de partibus Piscium*, pag. 13 & 14.

(b) Voyez *Hist. des Poissons*, pag. 39.

du derriere , de l'anus & la nageoire de la queue.

Les nageoires qui sont placées sur le dos , c'est-à-dire dans l'espace compris entre le bout du museau & l'extrémité de la queue , sont appelées dorsales . Quand ces nageoires sont déployées , les rayons qui les soutiennent se redressent , & la nageoire est alors dans une position verticale . Plusieurs especes de Poissons n'ont point de nageoires dorsales ; d'autres n'en ont qu'une seule , qui s'étend dans quelques-unes depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue . Dans d'autres especes , ces nageoires sont au nombre de deux & même de trois ; elles se trouvent aussi quelquefois réunies avec la nageoire de la queue ; elles servent à maintenir le Poisson en équilibre , & peuvent favoriser les mouvemens qu'il fait avec sa queue pour avancer . Il y a sur chaque côté de la poitrine , dans presque toutes les especes de Poissons , une nageoire plus ou moins grande , dont la forme varie très-peu dans les différentes especes , & dont l'usage est de faire tourner le Poisson ; elles agissent comme des rames . Dans certaines especes de Poissons , nommés *Poissons volans* , ces nageoires sont très-étendues , & servent à soutenir l'animal en l'air quand il s'élançe hors de l'eau ; elles font alors l'office d'ailes .

On a donné le nom de nageoires ventrales , ou nageoires du ventre , à celles qui sont situées sur la partie inférieure du corps des Poissons ; elles sont , dans presque toutes les especes , au nombre de deux ; un très-petit nombre de Poissons n'en ont qu'une ; plusieurs en

sont privés entièrement . Leur présence , leur absence & leur position sont les caracteres des classes adoptées par Linnæus . (*Voy. CLASSES.*) On a comparé ces nageoires à des pieds ; elles servent à soutenir les Poissons dans une place fixe , lorsqu'ils ne font presque aucun mouvement .

Les nageoires placées derriere l'anus , à la partie inférieure de la queue , sont appelées nageoires anales ou de l'anus ; elles manquent dans quelques especes de Poissons ; leur nombre varie dans les especes qui en sont pourvues ; quelques-unes en ont jusqu'à trois . Ces nageoires , quant à leur forme & à leur structure , sont ordinairement assez semblables à celles du dos , ce qui paroît indiquer qu'elles sont destinées aux mêmes fonctions ; elles sont d'ailleurs , comme les nageoires dorsales , réunies avec la nageoire de la queue dans plusieurs especes de Poissons .

La nageoire qui se trouve placée à l'extrémité de la queue , dans une position verticale , est appelée la nageoire de la queue ; elle fait l'office de gouvernail : au moyen de la surface qu'elle présente , l'animal a plus de force pour se porter en avant . Sa forme varie souvent , suivant les différentes especes de Poissons ; elle est plus ou moins arondie , ou divisée plus ou moins profondément .

Outre les cinq sortes de nageoires dont nous venons de parler , on voit , sur les parties inférieures & supérieures de la queue de quelques especes de Poissons , un certain nombre de très-petites nageoires , qui ressemblent à autant de petits appendices en forme de pinceau .



tout temps, parce qu'ils ont des cartilages au lieu d'os; cependant ces cartilages sont en petite partie osseux; car ils contiennent un peu de substance calcaire, qui se manifeste par l'effervescence avec les acides: j'ai vu cette effervescence sur les cartilages desséchés de la tête d'une Raie. Linnæus a donné le nom d'Apodes aux Poissons qui n'ont point de nageoires inférieures, parce qu'il comparoit ces nageoires à des pieds. Le même Auteur a aussi donné le nom de Jugulaires aux Poissons qui ont des nageoires inférieures placées plus en avant que les nageoires pectorales, & pour ainsi dire sur la gorge.

Il a appelé du nom de Pectoraux les Poissons qui ont des nageoires inférieures placées au dessous des nageoires pectorales; enfin, il a donné le nom d'Abdominaux aux Poissons qui ont des nageoires inférieures situées plus en arrière que les nageoires pectorales, & par conséquent sur l'abdomen.

Gronovius, dans son *Muséum Ichthyologique*, imprimé en 1754, a suivi la méthode d'Artedi pour les classes des Poissons; mais il en a séparé les Cétacées.

M. Gouan, dans son *Histoire des Poissons*, publiée en 1770, a non seulement mis les Cétacées hors du rang des vrais Poissons, mais aussi les Poissons cartilagineux; il distribue les autres en trois classes; la première contient, sous le nom d'Acanthoptérygiens, les Poissons qui ont les rayons des nageoires durs & piquans, & les ouïes complètes, c'est-à-dire, pourvues d'un opercule & d'une membrane garnie d'osselets. M. Gouan met dans la seconde classe les Poissons Malacoptérygiens; ce sont ceux qui ont les rayons des nageoires souples. La troisième classe comprend les Poissons Branchiosteges, ainsi nommés, parce que leurs ouïes sont incomplètes; elles n'ont point d'opercule ou de membrane, ou bien les deux ensemble leur manquent.

La méthode de Linnæus me paroît préférable à celle d'Artedi, en ce qu'elle est plus commode. Suivant cette méthode, on peut savoir de quelle classe est un Poisson, par la position de ses nageoires, seulement en le voyant, même dans l'eau, sans être obligé de le toucher, pour essayer si les rayons de ses nageoires sont roides & piquans, ou flexibles & souples, & s'il y a des osselets dans la membrane des ouïes. Les mêmes inconvéniens se trouvent dans les méthodes d'Artedi & de

Linnæus, réunies par M. Gouan. Mais les caractères tirés de la situation des nageoires inférieures des Poissons me paroissent suffisans pour la première division méthodique des Poissons épineux. Je supprimerai l'ordre des Branchiosteges, parce qu'il est plus facile de voir les nageoires inférieures que de savoir s'il y a des osselets dans la nageoire des ouïes.

Je n'ai déjà que trop répété, & toujours avec répugnance, les noms de Malacoptérygiens, Acanthoptérygiens, Chondroptérygiens, Branchiosteges; je les regarde comme des dénominations barbares, qui rendent l'étude de l'Histoire Naturelle rebutante au premier abord, & qui lui ôtent l'agrément dont elle est susceptible, même dans les cas les plus épineux. D'ailleurs pourquoi rechercher dans les Langues mortes des racines Grecques & Latines pour composer des mots difficiles à entendre, à prononcer & à retenir, tandis que nous avons dans les Langues vivantes assez d'expressions pour qui fait les choisir? Dira-t-on que, par le moyen des dénominations composées, on exprime plusieurs idées en un seul mot? Mais en réunissant ainsi différentes expressions, on les rend équivoques & même fautives.

Je divise les Poissons en cinq classes. La première comprend les Poissons cartilagineux, & les quatre autres classes renferment les Poissons épineux.

La seconde classe contient les Poissons apodes; ils n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine ni sur le ventre.

Les Poissons qui ont des nageoires inférieures sur la gorge sont dans la troisième classe, sous le nom de Jugulaires.

La quatrième comprend les Poissons pectoraux; ils ont des nageoires inférieures au dessous des nageoires pectorales.

La cinquième classe contient les Poissons qui ont des nageoires inférieures sur le ventre; ils sont nommés Abdominaux.

Plus les Naturalistes ont voulu mettre de précision dans la description des Poissons, plus ils ont négligé de donner une idée de la figure particulière à chaque Poisson. Ils ont exposé, dans un grand détail, les différentes parties du corps séparément les unes des autres; mais à peine ont-ils fait mention de l'ensemble de ces parties & des proportions qu'elles ont entr'elles. Cependant le premier objet qui se présente, lorsqu'on veut décrire un animal ou

une plante, est sa figure entière; ce sera aussi le premier objet de la curiosité de ceux qui liront la description qui aura été faite. On veut avoir une idée de la figure d'un Poisson dans son entier, avant d'entrer dans le détail de ses parties: ce détail ne peut pas représenter l'ensemble. Les différentes parties du corps, détachées les unes des autres, & exposées chacune séparément, sont autant de figures particulières qui ne montrent pas la figure qu'elles forment par leur réunion. Je vais en donner un exemple tiré de l'Ichthyologie d'Artedi, & pris sur la Carpe. On ne peut pas choisir un Auteur plus célèbre & plus estimé, ni un Poisson plus commun, & par conséquent mieux connu.

La description des parties extérieures de la Carpe, faite par Artedi, est divisée en dix-huit articles.

- 1°. La gueule.
- 2°. La tête.
- 3°. Les narines.
- 4°. Les mâchoires.
- 5°. Les yeux.
- 6°. Les iris.
- 7°. Le dos.
- 8°. Les opercules.
- 9°. Les écailles.
- 10°. Le corps.
- 11°. La ligne latérale.
- 12°. La nageoire du dos.
- 13°. Les nageoires de la poitrine.
- 14°. Les nageoires du ventre.
- 15°. La nageoire de l'anus.
- 16°. La queue.
- 17°. L'anus.
- 18°. Les ouïes.

Quoiqu'Artedi ait fait de bonnes descriptions de ces différentes parties du corps de la Carpe, on ne parviendra jamais, en lisant & en relisant ces descriptions, à se représenter la figure de ce Poisson. Je suppose que l'on eût fait des desseins de chacune de ces parties, & qu'on les eût placées les unes au dessous des autres, dans le même ordre où elles ont été décrites, on s'appliqueroit en vain à considérer leurs figures; on n'imagineroit jamais celle de l'ensemble qu'elles doivent former, & qui est la figure d'une Carpe entière. Aussi le Dessinateur qui voudroit représenter ce Poisson, en tracerait d'abord la figure entière; & s'il traitoit séparément ses différentes parties détachées, ce ne seroit que pour exprimer des dé-

tails qu'il n'auroit pu rendre sensibles dans la figure totale.

Il faut donc commencer la description d'un Poisson par donner une idée de l'ensemble & des proportions du corps entier; c'est le seul moyen de présenter, d'une manière satisfaisante, l'objet que l'on veut faire connoître ensuite dans ses détails. Il est vrai que cette exposition du tout est plus difficile que les descriptions des parties prises séparément les unes des autres. Cependant il me semble que l'on esquisseroit la figure d'une Carpe, en exposant les différens objets qui frappent successivement nos yeux, lorsque nous regardons ce Poisson. Les plus apparens de ces objets sont; 1°. la grandeur & les principales dimensions, 2°. le contour du dessus & du dessous du corps, depuis le bout de la levre supérieure jusqu'à la nageoire de la queue; 3°. les nageoires; 4°. les tégumens & les couleurs.

On diroit donc: la carpe devient fort grande; on prétend qu'il y en a de plus de quatre pieds de longueur. Les Carpes les plus communes dans les marchés de Paris n'ont que dix à douze pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la nageoire de la queue; elles pèsent près d'une livre. La plus grande hauteur du corps, prise en devant de la nageoire du dos, est le quart de la longueur totale du Poisson. Les longueurs de la tête, de la queue & de la nageoire de la queue sont égales entr'elles, & font chacune le tiers de la longueur de la Carpe, mesurée entre tête & queue, c'est-à-dire, depuis le derrière de la tête jusqu'à l'origine de la nageoire de la queue. Il y avoit dix pouces de longueur entre œil & fourche, c'est-à-dire, l'angle que forme la bifurcation de la queue, sur une Carpe qui pesoit une livre cinq onces & demie, & qui avoit un pied huit lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la nageoire de la queue.

J'ai trouvé les mêmes proportions sur une Carpe qui avoit un pied & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la nageoire de la queue, & qui pesoit quatre livres trois onces.

La plus grande convexité de la partie supérieure de la Carpe s'étend depuis le bout du museau, qui est obtus, jusqu'à la nageoire du dos; le reste de la partie supérieure, jusqu'à l'origine de la queue, qui est fourchue, & la partie inférieure, depuis le bout du museau jus-

qu'à l'anus, ne sont que peu convexes; le reste de la partie inférieure, jusqu'à l'origine de la queue, est un peu concave.

Les nageoires sont de médiocre grandeur, excepté celle du dos, qui est fort étendue de devant en arrière.

Tout le corps est écailleux, à l'exception de la tête. Les écailles sont fort grandes, excepté sous la poitrine, sous le ventre & la queue; elles ont des reflets dorés sur un fond brun au dessus du corps, jaunâtre au milieu & jaune en dessous. La tête a les mêmes couleurs sans reflets dorés.

Par cet exposé de la grandeur, de la figure & des couleurs de la Carpe, on peut avoir une idée assez juste de ce Poisson, le distinguer parmi les autres, & le reconnoître lorsqu'on le verra seul. Cette esquisse suffira pour les gens qui ne veulent avoir qu'une connoissance superficielle des parties extérieures de la Carpe: on les priveroit de cette connoissance, en leur donnant la description qu'Artemi a faite de ce Poisson; ils chercheroient en vain la figure entière de la Carpe au milieu de ses différentes parties; ils ne la trouveroient jamais.

On connoît une Carpe dès qu'on la voit; ses dimensions, sa figure extérieure, ses couleurs sont donc un bon caractère distinctif: certainement il est infallible pour les gens qui ont cette figure assez présente à l'esprit pour la reconnoître aussi-tôt qu'ils l'aperçoivent. Il en est de même de tous les objets qui nous sont familiers; nous savons les connoître; mais nous ne pouvons pas transmettre cette connoissance; il faut l'acquérir soi-même, excepté dans des cas particuliers, où les objets ont des singularités remarquables, que l'on peut retenir aisément; encore on peut s'y tromper, s'il y a d'autres objets qui aient les mêmes singularités. Pour avoir la preuve de la certitude d'un caractère distinctif, il faut nécessairement employer l'art des distributions méthodiques.

Lorsqu'on voudra connoître une Carpe, suivant les règles de cet art, il ne faudra pas chercher les vrais caractères distinctifs de ce Poisson dans la description qu'Artemi en a faite; quoiqu'ils s'y trouvent, il ne seroit pas possible de les y démêler. Je suppose que tous les caractères de la conformation extérieure de la Carpe & de ses couleurs soient compris dans les dix-huit articles de cette description; il

faudroit les comparer avec les caractères de tous les autres Poissons connus, pour avoir les caractères distinctifs de la Carpe: on seroit obligé de faire une distribution méthodique des Poissons pour connoître une Carpe. Il ne faut donc pas consulter la description qu'Artemi a faite de ce Poisson, mais la méthode qu'il a donnée pour distinguer les Poissons, ou celle d'un autre Auteur.

Lorsqu'on fait la description d'un Poisson, il faut, après avoir désigné sa figure & ses couleurs, rapporter ses caractères distinctifs. Suivant la méthode de Linnæus, la Carpe est de la classe des Poissons abdominaux, parce que c'est un Poisson épineux qui a des nageoires inférieures sur le ventre. La Carpe appartient au genre des Cyprins, parce que ses mâchoires n'ont point de dents, & qu'il se trouve trois rayons à la membrane des ouïes. Enfin, les caractères spécifiques de la Carpe consistent en ce qu'il y a quatre barbillons à la mâchoire de dessus, & neuf rayons dans la nageoire de l'anus.

Les Auteurs les plus modernes se sont imaginé que les descriptions devoient toujours être très-courtes; ils ont eu en vue d'exposer beaucoup de choses en peu de mots. Ce projet auroit été très-bon, s'ils avoient pu l'exécuter sans mettre autant d'obscurité que de brièveté dans les descriptions. Le moyen qu'ils ont employé ne pouvoit pas réussir; ils ont assemblé deux ou trois termes qui avoient des significations différentes, & n'en ont fait qu'un seul mot; par exemple, *foramen oblongo-rotundum, radius pinnae truncato-obtusum*. Il ne se peut pas qu'un orifice oblong soit rond; mais cet orifice peut être arrondi: dans ce cas, il approcheroit de l'ovale plus ou moins régulier. Quoi qu'il en soit, le mot *oblongo-rotundus* ne donne aucune idée nette. La signification du mot *truncato-obtusum* n'est pas plus claire: ce qui est tronqué ne peut être pointu; donc il est obtus; par conséquent le mot *truncato-obtusum* est une sorte de pléonasme. Une description qui auroit été abrégée par des expressions aussi inutiles, aussi équivoques & aussi obscures, seroit sans doute une mauvaise description. Je vais en donner un exemple, en rassemblant plusieurs expressions tirées du livre de M. Pallas, intitulé *Spicilegium Zoologicum fasc. VII & VIII*, pour faire une description fictive.

Caput cathetoplateum, microlepidotum, plani-

laterum, vertex inter oculos canaliculatus, fundo canaliculi uniporcato.

Rostrum subangulatum supra os trituberculatum, alepidotum, poriferum, subappendiculatum, truncato-obtusum.

Oculi insidentes cranii gemino processui osseo-infundibuliformi.

Crista inter oculos semilanceolato-longitudinalis.

Opercula branchiarum unispinosa : foramen branchiale oblongo-rotundum : membrane branchiales sexradiate pediculum gula amiculantes.

Radii pinnae dorfi triquetro-subulati.

Pinnae ventrales subuniradiate triangulari-acute.

Corpus microlepidotum, ovato-lanceolatum convexo-tetraedrum, triquetro-carinatum.

Color argenteo-inauratus, rivulus fuscus obliquus a pinna dorfi priore ad pectoralem, pone istum rivulus utrinque bicurvis.

Telles sont les expressions que j'ai tirées des Ouvrages de M. Pallas, pour faire la description d'un Poisson imaginaire. On doit regretter que des observations bien faites n'aient pas été énoncées en des termes plus intelligibles. Il est fâcheux qu'il se soit introduit dans l'Histoire Naturelle un usage si contraire à la clarté que doivent avoir les descriptions, & à la pureté de la Langue Latine.

J'ai suivi le système de Linnæus, pour distribuer les genres de chaque classe & les espèces de chacun des genres. Je n'ai pas changé les dénominations des genres & des espèces autant que je l'aurois désiré, pour les rendre plus instructives, parce que je pense qu'il ne faut changer les noms des objets de l'Histoire Naturelle que dans une nécessité absolue; mais je voudrois que chaque nom indiquât une qualité ou une propriété de la chose dénommée, afin que la signification du nom d'un Poisson en donnât déjà quelque connoissance. Ainsi, en prononçant le nom du Poisson, on se formeroit quelque idée de l'animal; en voyant ce Poisson, on se rapeleroit mieux son nom. Les qualités apparentes sont préférables aux propriétés cachées pour entrer dans la signification des noms. Quel que soit le caractère que l'on emploie, il ne peut être bon qu'autant qu'il est particulier au Poisson que l'on dénome. Cette condition est fort difficile à remplir, parce que les caractères exclusifs sont très-rares; cependant on en peut citer quelques exemples: les noms de Marteau, de Scie &

de Spatule expriment très-bien les formes extraordinaires & particulières de ces trois espèces de Poissons.

Il y a des Poissons qui ont des caractères évidens, que l'on a exprimés par le nom qu'on leur a donné: par exemple, le nom du Barbeau désigne bien clairement la forte de barbe, composée de quatre barbillons, qui est au bout de la gueule; mais ce caractère est fautif, parce que plusieurs espèces de Poissons, surtout dans le genre des Cyprins, tels que la Carpe, le Goujon, la Tenche, ont aussi des barbillons, que l'on pourroit prendre pour la barbe du Barbeau.

Les noms de plusieurs espèces de Poissons expriment quelque une de leurs propriétés; le nom de Grondin vient de ce qu'il grogne. On a donné le nom d'Ichthyocolle au Poisson dont on tire de la colle. La Torpille, *Torpedo*, a été ainsi nommée, parce qu'elle cause de la torpeur & de l'engourdissement lorsqu'on la touche.

Les Grecs ont donné à un grand nombre de Poissons des noms qui signifioient une ou deux choses relatives aux propriétés ou aux qualités de ces Poissons: par exemple, ceux qui se cachent dans le sable étoient appelés *Ammodytes*, parce que *ἄμμος* signifie sable, & *δύτης* plongeur. Mais pour entendre des étymologies tirées d'une Langue ancienne, il faut avoir appris cette Langue. À présent peu de gens savent le Grec; ceux qui l'ignorent trouveront à la fin de cette introduction l'explication de plusieurs dénominations génériques des Poissons qui ont été tirées du Grec, & dont les étymologies sont connues.

La Langue Française ne permet pas la réunion de deux dénominations en un seul mot: on ne pourroit pas dire Sable-plongeur comme en Grec *Ammodyte*. Les Nomenclateurs rigoureux ne veulent pas employer dans une dénomination deux mots au lieu d'un, comme dans le nom de Bande d'argent, qui a été donné dans ce Dictionnaire à un Poisson du genre des Clupes; cependant cette dénomination désigne parfaitement son caractère distinctif, qui consiste dans une large bande de couleur argentine placée le long des côtés du corps.

J'ai composé des noms de deux adjectifs: par exemple, j'ai nommé Blanc-jaune un Poisson du genre des Salmones, parce qu'il a le corps blanc & les nageoires jaunes. Linnæus l'avoit appelé *Niloticus*; mais il y a beaucoup

d'autres Poissons dans le Nil. Linnæus avoit donné le nom d'*Atherinoides* à la Bande d'argent; ce nom d'*Atherinoides* signifie en Grec petite chose de peu de valeur, ou un épi, parce que les arêtes de ce Poisson, que l'on aperçoit à travers son corps, ont quelque ressemblance avec les barbes d'un épi. Il y a souvent de l'incertitude dans les étymologies; mais quand elles seroient certaines, il n'y auroit pas moins de difficulté à les entendre, lorsqu'on ne sauroit pas la Langue dont elles seroient dérivées; il faudroit se les faire expliquer; ce seroit une étude superflue.

Il faut que chaque Nation parle sa Langue, pour que toute instruction puisse y être généralement répandue. Il est nécessaire qu'il y ait une Langue commune entre toutes les Nations, pour la correspondance des Savans: les Langues anciennes sont très-convenables pour cet usage, d'autant plus que les acceptions de leurs termes sont fixées irrévocablement; mais les dénominations tirées de ces Langues pour les objets de l'Histoire Naturelle, doivent être regardées par chaque Peuple comme étrangères à leur Langue, & seulement comme synonymes des noms qui y sont usités pour les mêmes choses. Lorsque nous sommes obligés de donner un nom à une chose nouvellement con-

nue, ou qui n'a pas encore été nommée, ce nom doit se prêter au génie de notre Langue; en y introduisant des noms tirés des Langues anciennes, on la feroit descendre du point de perfection où elle n'est parvenue que dans l'espace de plusieurs siècles. Cependant j'ai été obligé de conserver quelques noms de Langues étrangères, entr'autres des noms d'hommes, que l'on s'est avisé de donner à des Poissons. M. Pallas a nommé Koelreuter & Schloffer deux Poissons du genre des Gobies.

Il m'a toujours paru qu'il étoit ridicule & même injuste de changer des noms d'homme, par une sorte de travestissement, pour les faire passer d'une Langue à une autre; on a peine à reconnoître son propre nom; c'est ce qui m'est arrivé à moi-même, après que le mien a été travaillé par M. Pallas. Je ne sai pourquoi M. Pallas n'a pas pris le même soin de son propre nom, lorsqu'il a écrit en latin; mais je suis bien aise qu'il l'ait laissé intact, parce que si j'avois vu Pallasus ou Palladius, j'aurois eu peine à y reconnoître Pallas. Ces considérations m'ont empêché d'altérer les noms de MM. Koelreuter & Schloffer; on en a déjà abusé, en les donnant à des Poissons. Qui pourroit se plaire à entendre appeler de son nom un animal, quel que fût cet animal?



 FRAI ET ŒUFS DES POISSONS.

LES Poissons jetent leur frai, c'est-à-dire, leurs œufs, dans certains temps de l'année : cette époque varie suivant les différentes espèces de Poissons. Les œufs forment dans le corps de la femelle deux masses oblongues, assez considérables, relativement à la grosseur du Poisson; la liqueur prolifique dans les mâles est fournie par deux viscères, assez semblables par leur forme aux ovaires des femelles, & qu'on nomme *laites*. Les Poissons n'ont point les parties de la génération externes & saillantes, excepté les Poissons cartilagineux. Aussi ce sont les seuls qui s'accouplent: parmi les autres Poissons, le mâle s'approche de la femelle dans le temps du frai; il se frotte quelquefois contre'elle, & répand sa liqueur prolifique sur les œufs qui sortent du corps de la femelle; quelquefois il féconde les œufs, lorsque la femelle les a rejetés, & même quelques jours après. Ceci a lieu à l'égard des Capelans d'Amérique, qui sont des Poissons voyageurs; les femelles arivent plusieurs jours avant les mâles; elles jetent leurs œufs en très-grande abondance sur les bas fonds; ils s'attachent aux rochers & aux diverses plantes marines; la mer paroît alors toute jaune; bientôt arivent les mâles par troupes innombrables; ils jetent leur liqueur prolifique sur les œufs, & la mer paroît alors blanche comme du lait. La plupart des Poissons jetent leurs œufs dans des endroits où il y a peu d'eau, & parmi les

pierres; ils s'approchent alors des rivages, ou quittent la mer pour remonter dans les rivières & aussi haut qu'il leur est possible. C'est pour frayer que les Saumons quittent chaque année la mer, & remontent dans les rivières jusque vers leur source.

Les œufs qui n'ont point été fécondés n'augmentent point de volume; mais dès qu'ils ont été imprégnés de la liqueur du mâle, ils s'enflent, grossissent & laissent bientôt échapper les petits qu'ils renferment. On a enlevé du corps de quelques Truites des œufs; on les a mis dans un baquet avec de l'eau, & on a répandu dans l'eau de la liqueur des mâles en leur pressant le ventre; les œufs ont été ainsi fécondés & ont produit des petits; ceux au contraire qu'on n'a point mis en contact avec la liqueur des mâles n'ont rien produit. Cette expérience, qui a été répétée plusieurs fois, & toujours avec le même succès, prouve que les œufs des Poissons ne sont point fécondés avant de sortir du corps de la femelle.

Quelques espèces ne jetent point leurs œufs au hasard, elles les gardent sur leur corps, jusqu'à ce qu'ils aient donné naissance aux petits; le Cheval-marin est dans ce cas.

Dans quelques espèces de Poissons on voit de petits tubercules sur tout le corps, au moment du frai; ces tubercules disparaissent ensuite. On a désigné ces Poissons sous le nom de *Pisces clavati*.



PÊCHE.

LA pêche est l'art de prendre les Poissons . Cet art , joint à celui de la chasse , met l'homme en possession d'une multitude d'êtres animés , qui fournissent à sa nourriture & à ses besoins . Inférieur aux uns en force , aux autres en agilité , séparé d'un grand nombre par un élément différent de celui qu'il habite , il triomphe de tous les obstacles par les ressources de son intelligence , & employant à propos des armes meurtrieres & des pièges ingénieux , tantôt il arrête en un moment sa proie , qui le fuyoit d'un vol léger , ou d'une course rapide ; tantôt il la tire du fond des eaux , où elle sembloit être à l'abri de ses atques , & signale par-tout son empire , autant par la maniere de vaincre , que par la multitude des victoires .

La chasse est un exercice qui plait au plus grand nombre des hommes . La pêche , quoiqu'elle serve aussi quelquefois d'amusement , est plus particulièrement un métier auquel se consacre une classe d'hommes d'un rang inférieur , mais précieuse par les avantages importans que la société retire de son travail . La pêche sur mer contribue à former les bons matelots ; elle les familiarise avec un élément redoutable ; leur apprend à braver les vents & les flots , & les dispose , par un laborieux apprentissage , à servir d'abord sur les navires de commerce , & ensuite sur les escadres destinées à repousser les ennemis de l'état , ou à étendre nos conquêtes dans les pays lointains .

La pêche , la vénerie & la chasse au vol , ont plusieurs procédés qui leur sont communs . On tend des filets pour y envelopper différentes especes d'oiseaux & d'animaux terrestres . On fait quelquefois usage du fusil , pour tuer le poisson dans les étangs . Mais il est vrai de dire en général , que la pêche est un art très-distingué des deux autres , par la nature des pièges , des amorces & des divers moyens particuliers qu'elle emploie pour surprendre le Poisson , & le tirer de sa retraite .

Il est probable que l'on a commencé par prendre à la main les Poissons qui restoient

sur le sable , dans les lieux où la mer , qui les avoit apportés , les laissoit à découvert en se retirant . Cette maniere simple de pêcher est encore usitée dans certains parages abondans en Poissons , ainsi que dans quelques bassins situés entre des rochers , où il reste un peu d'eau lorsque la marée est basse ; car les Poissons qui n'ont pas suivi le retour de l'eau y sont très-aisés à prendre , & l'on y forme artificiellement des especes de réservoirs , que l'on nomme *parcs* , en pratiquant des enceintes à claire-voie , avec des filets , des claies , des pieux , &c.

La prise des Poissons qui venoient s'offrir comme d'eux-mêmes sous la main , a inspiré le désir de s'emparer aussi de ceux qui étoient entraînés par le cours des eaux , ou qui restoient enfoncés à une certaine profondeur ; & l'espoir de se procurer des alimens également variés & délicats , a fait imaginer une multitude d'instrumens ingénieux , qui , par différens moyens , assortis aux lieux & aux autres circonstances , nous enrichissent tous les jours des tributs de la mer , des fleuves & des étangs .

On peut distinguer les pêches , relativement aux instrumens qu'on y emploie , aux endroits où elles se font , & aux différentes especes de Poissons que l'on se propose de prendre . Parmi ces trois divisions , nous adopterons de préférence la première , qui a été suivie par M. Duhamel Dumonceau de l'Académie Royale des Sciences , dans son excellent *Traité général des Pêches* , où nous puiserons une grande partie de ce que nous avons à dire sur cet objet . En parlant de chaque instrument , nous désignerons le lieu où l'on en fait usage ; & , quant aux procédés particuliers , relatifs aux différentes especes de Poissons , nous les ferons connoître aux articles de chacun de ces Poissons .

La plupart des instrumens dont on se sert dans les pêches peuvent se réduire en général aux hameçons & aux filets . Nous parlerons successivement des uns & des autres , & nous

exposerons à la suite différentes manieres de pêcher, qui s'écartent de celles qu'on fait avec les instrumens dont nous venons de parler.

1°. Pêche aux hameçons.

L'hameçon est, comme l'on fait, un crochet fort aigu, qui est suspendu à l'extrémité d'une corde ou d'un fil de métal. On cache ce crochet dans un apât sur lequel le Poisson se jete avidement; en même temps l'hameçon s'engage dans son gosier ou dans son palais, & permet ainsi de l'enlever & de le tirer hors de l'eau.

Cette espece de pêche paroît réunir plus d'avantages qu'aucune des autres. Elle est praticable dans toutes les saisons de l'année, & presque par toutes sortes de temps; on n'est obligé de la suspendre que dans les grandes tempêtes. Elle est à la portée des moindres Pêcheurs, & peut également se pratiquer en grand. Elle conserve le Poisson frais & en bon état, au lieu que celui qu'on retire des filets se trouve souvent mort, ou du moins meurtri & *boyé*, selon l'expression des Pêcheurs. Le seul inconvénient de cette pêche, est qu'elle consume une grande quantité de Poissons pour les apâts, ce qui entraîne souvent les Pêcheurs dans des frais considérables, dont ils ne peuvent être dédomagés que par des prises très-abondantes.

On appelle *ligne*, la corde à laquelle tient l'hameçon. *Pêcher à la ligne*, c'est proprement tenir à la main une ligne simple, garnie de son hameçon. On nomme *pêche à la canne*, ou *cannete*, celle dans laquelle on emploie une perche pour y suspendre la ligne. Les Pêcheurs de l'Océan donnent aux hameçons le nom de *baims*, & les Provençaux, celui de *moufclaux*. Nos Pêcheurs réservent le terme d'hameçon, pour un haim garni de son apât. C'est dans ce sens qu'on peut dire exactement *pêcher à l'hameçon*.

Les lignes en usage dans les petites pêches, sont faites de crin ou de soie; mais celles qu'on emploie dans les grandes pêches se font avec du bon chanvre filé, plus ou moins fin, selon la grosseur que doivent avoir les lignes. On suspend les hameçons, soit immédiatement aux extrémités des lignes qui partent de la maitresse corde, soit à d'autres lignes particulières que l'on atache aux précédentes, & que

l'on appelle *piles* ou *empiles*. Il y a différentes manieres d'empiler les *baims*, c'est-à-dire, de les assujétir à l'extrémité des piles. On peut en voir le détail dans le Traité des Pêches de M. Duhamel, premiere section, chap. 1, p. 17. Nous avons déjà dit que l'on se servoit aussi quelquefois d'un fil de métal pour y atacher le haim. On fait encore des lignes, en certains pays, avec de l'écorce d'arbre, & autres matieres susceptibles de réunir la force à la souplesse.

Il y a un choix à faire parmi les apâts dont on se sert pour attirer le Poisson. Les Pêcheurs d'eau douce amorcent pendant l'été avec du fromage; ils emploient aussi la chair de toutes sortes d'animaux; plusieurs prétendent que celle du chat & du lapin est préférable à toute autre, & que le foie vaut encore mieux que la chair.

Les vers de toute espece sont un des apâts qui réussissent le mieux; on emploie entr'autres ceux qui deviennent scarabées, & ceux qui se forment dans la viande pourrie & dans les fruits; on estime beaucoup les vers de terre, qu'on nomme particulièrement *Achées*. On se sert aussi de plusieurs especes de *vers marins*, tels que les vers noirs, qu'on nomme *Francs*; les rouges, qu'on appelle *Bâtards* ou *Verots*; les *Blancs*, autrement dits *Bourlotes*. Ces derniers sont les moins recherchés.

Les Poissons déjà pris servent eux-mêmes d'apât pour en amorcer d'autres. Dans plusieurs pays on emploie indistinctement toutes sortes de Poissons. Mais les Pêcheurs de Flandre, de Picardie, & de haute Normandie, prétendent qu'il y a un discernement à faire par rapport aux apâts, & qu'on doit de plus les varier suivant les saisons, & l'espece de Poisson qu'on se propose de prendre.

L'apât qu'ils estiment le plus est le Hareng frais; les Provençaux font le même cas des Sardines. Vient ensuite les *Blanquettes*, *Éilletts*, *Orilletts* ou *Mélis*; en Normandie, *Saumonnelle*; en Provence, *Nonnat*. Tous ces termes sont synonymes & signifient de petits Poissons de toutes les especes que l'on trouve aux pieds des parcs, ou au bas des filets quand la mer est retirée. Il y a aussi des Poissons ronds, encore très-jeunes, que l'on emploie comme apâts; tels sont les *Lansons*, *Lançons*, ou *Alençons*; les *Éguilles* ou *Aiguilles* (en Normandie, *Quilles*, *Équilles*, ou *Équillettes*); les *Crados* ou *Grados*, appelés *Prêtres* dans le

même pays, & *Prétras* ou *Éperlans bâtards* en Bretagne, &c.

Au défaut de bons apâts, les Pêcheurs se fervent de coquillages, comme de Moules, de Brelins (*Bredins*, *Bernicles*, *Cuvetes*, *Lampores*), qu'on appelle aussi *Jeux de Bouc*. Ils ôtent l'écaille de ces coquillages, & embecquent avec la chair les haims qu'ils ont garnis auparavant de Hareng salé. Mais ils ne prennent guere avec ces apâts que des Merlans & des Limandes.

On amorce encore avec le *Pitot*, les *Seches* (*Marquetes* en Bretagne; *Sepies*, en Gascogne), les *Cornets* ou *Calamars*, les petites *Seches* (*Casserons* en Saintonge & en Aunis); ces apâts, les *Seches* sur-tout, sont très-médiocres. Il en faut excepter les *Cornets*, qui conviennent à toutes sortes de Poissons, pourvu qu'ils ne soient point du genre des Plats. On prétend que les *Morues* en sont très-friandes, & que si l'on avoit de cet apât en abondance sur le grand Banc, il contribueroit beaucoup au succès de la pêche.

Depuis Mars jusqu'en Septembre, on emploie comme amorces, plusieurs Crustacés, tels que les *grôsses Chevretes* (*Salicots*, en haute Normandie; *Barbeaux* ou *Sanotés*, en Saintonge & en Aunis; *grôsses Creviches* en Guenne & en Gascogne); les *petites Chevretes* (*Crevetes* & *Grenades*, à Dunkerque; *Sauterelles* de mer, en Picardie; *Esquines*, en Gascogne; *Chevrons* ou *Maniguetes*, en Bretagne). On prend avec ces apâts des Maquereaux & toutes sortes de Raies. Les Crabes sont aussi du nombre des Crustacés qui fournissent des apâts; on s'en sert pour prendre des *Congres*, des *Merlans* & des *Limandes*.

Quelques navigateurs amorcent leurs haims avec du lard blanc, pour attirer les *Requins* ou autres Poissons voraces.

Il y a aussi des leures & apâts factices qui trompent le Poisson, en lui offrant l'apparence de quelque proie dont il est avide. On attire les *Morues* avec des morceaux de plomb, auxquels on a donné des formes de Poissons. Le liége taillé de la même maniere & couvert d'une peau de Poisson, ou d'une toile blanche, marquée d'une raie bleue à l'endroit du dos, sert aussi d'amorce pour faire venir de grôs Poissons. Les *Basques* y ajoutent quelques plumes, pour prendre des *Thons*. On substitue quelquefois au liége une chandele.

De petits morceaux de drap rouge, que l'on

atache aux haims, fournissent d'excellens leures pour attirer les *Maquereaux*. Les Anglois ont une grande adresse pour faire des insectes qui imitent de fort près la nature, & à l'aide desquels ils prennent différens Poissons, & particulièrement des *Traites*.

À l'égard des apâts dangereux, qui enivrent ou tuent le Poisson, tels que la chaux vive, la noix vomique, la coque du Levant, le musc, &c. il seroit à souhaiter qu'ils fussent ignorés. Les ordonnances en interdisent l'usage, sous des peines rigoureuses; ces défenses arrêtent les *Ponentais*; mais ceux qui pêchent dans les étangs, soit d'eau douce, soit d'eau salée, ne se servent que trop souvent de ces moyens destructeurs.

Nous parlerons de quelques autres especes d'apâts dans la suite de cet article; ainsi qu'à différens articles de ce dictionnaire, à mesure que les termes employés pour désigner ces apâts, se présenteront par ordre alphabétique. Nous ferons aussi connoître, à l'article de chaque Poisson, l'espece d'apât que l'on emploie de préférence pour le prendre.

Le succès de la pêche aux haims ne dépend pas seulement du choix des apâts, mais encore de l'état du ciel & de la température de l'air. Cette pêche est rarement abondante par un temps serein. Elle réussit beaucoup mieux, lorsque les vents du Sud menacent d'exciter un orage; lorsque la mer a éprouvé de l'agitation; lorsque le ciel est sombre & qu'il tombe une pluie douce. Dans ces diverses circonstances, les Poissons, qui sont comme inquiets & font beaucoup de mouvemens, rencontrent & saisissent les apâts au milieu des eaux, dont la transparence est troublée par les différentes causes exposées ci-dessus, au lieu que, dans une eau calme, où ils sont eux-mêmes plus tranquilles, ils arivent en plus petit nombre autour des apâts.

Pendant l'hiver, les Pêcheurs des rivieres abandonnent presqu'entièrement la pêche aux hameçons, pour se borner à la pêche aux filets. Lorsqu'il neige ou qu'il souffle un vent froid du nord, les Poissons de riviere se retirent dans les crons; ceux de mer gagnent le large pour y chercher leur nourriture; alors les petits Pêcheurs sont obligés de se dérader, & de prendre des bateaux assez forts pour tenir la haute mer.

Les Poissons, en été, mordent plus volontiers à l'hameçon; en sorte que l'on se con-

tente de faire les apâts avec de la viande ou même du fromage : mais aux premiers froids de l'autone , il faut aux Poissons des amorces, pour ainsi dire, plus appétissantes, telles que des morceaux d'autres Poissons frais ou même vivans.

On remarque aussi que les Poissons mordent peu quand ils frayent ; leur chair étant d'ailleurs molle & de mauvais goût dans la même circonstance , il convient de suspendre la pêche ; mais après le frai , ils sont affamés , & se jettent avidement sur les apâts qu'on leur présente.

Il y a des temps affectés pour les pêches des différentes especes de Poissons ; nous les indiquerons , en traitant de chaque especie en particulier.

Les barques , bateaux , chaloupes , &c. que l'on emploie pour la pêche aux haims , varient , suivant les lieux , par leurs formes , leurs grandeurs & leurs dimensions . Presque tous les bâtimens de mer , excepté les vaisseaux de guerre & les grôs navires marchands , servent pour les grandes pêches. Il y a , de plus , une multitude de petits bâtimens destinés pour les pêches moins considérables . Nous donnerons une idée de ceux qu'il importe le plus de connoître , à leurs différens articles.

Nous passons aux détails qui concernent les diverses manieres de pêcher aux hameçons . Nous avons déjà dit un mot de la premiere & de la plus simple de toutes , qui est la pêche à la canne. On appelle canne , un assemblage de plusieurs roseaux ajustés les uns au bout des autres . Souvent au lieu de roseaux , on se sert d'une perche de bois de coudrier , de faule , de peuplier , de sapin , &c. Cette perche est percée dans toute sa longueur , pour recevoir deux baguettes , une à chaque extrémité , & qui forment deux alonges que l'on assujétit à la piece principale , par le moyen de vis & d'écrous. La pêche qui se fait avec cet instrument , prend le nom de pêche à la perche . Quand on ne se sert pas de la perche , on peut faire rentrer les alonges dans le creux de la canne du milieu , qui , alors , devient une canne ordinaire propre pour la promenade.

Pour avoir des perches légères qui puissent faire sautiller l'hameçon à fleur d'eau , comme cela est quelquefois nécessaire , on se contente d'entailler par les extrémités qui doivent se répondre , les parties que l'on veut assembler ,

& on les assujétit avec un bon fil ciré ou enduit de poix , auquel on fait faire plusieurs circonvolutions . Ce procédé donne la facilité de choisir des baguettes menues & pliantes , pour en former des perches assorties à l'usage dont nous avons parlé.

Les perches étant préparées & garnies de leurs lignes , avec des haims amorcés , il s'agit de choisir un endroit favorable pour cette pêche . Il est bon que l'eau ait une certaine profondeur , & que le fond en soit uni , sans pierres , herbes ou vase , qui pourroient servir de retraite au poisson . Les bords ne doivent pas non plus être escarpés ; le mieux seroit qu'ils se trouvassent de niveau avec l'eau , ou du moins en pente douce . Trop d'élévation expose le Pêcheur à perdre sa proie , au moment où il la retire de l'eau , & où elle s'efforce de se dégager de l'hameçon qui la tient suspendue.

Pour engager le Poisson à fréquenter les endroits où l'on doit pêcher , on mêle avec la terre du fond , différens alimens que l'on appelle *apâts de fonds* , tels que de grosses fèves cuites à demi , & mêlées avec du miel & du musc , de la mie de pain hachée , à laquelle on peut joindre aussi du miel & de l'*assa foetida* ; de la chair de chat & de lapin , &c.

On fait que les lignes sont ordinairement garnies d'un plomb , ou de quelque autre corps , placé à quelques pouces de distance au dessus du haim , & d'un morceau de liège , ou simplement d'un tuyau de plume , situé plus haut vers la perche à laquelle la ligne est attachée . Le liège reste à fleur d'eau , & balance l'effort que fait le plomb , par son excès de pesanteur , pour tirer la ligne de haut en bas , en sorte que celle-ci se maintient dans une position verticale . Ce sont les mouvemens du liège ou du tuyau de plume qui indiquent que le poisson a mordu à l'hameçon . Quand on s'en aperçoit , il ne faut pas se presser de tirer la ligne ; on doit donner au Poisson le temps d'avalier l'apât . Si l'on voit qu'il traîne le liège , on peut juger qu'il cherche à se retirer dans quelque asyle au fond de l'eau , & alors il faut donner une secousse à la ligne , pour faire entrer la pointe de l'hameçon dans le gosier du Poisson . C'est le moment où les grôs Poissons se tourmentent beaucoup , & loin de ramener la ligne à soi , il faut la leur lâcher peu à peu , pour leur laisser la liberté d'aller de côté & d'autre , jusqu'à ce qu'on s'aperçoive

que les forces leur manquent , & alors on les tire doucement à bord.

Il y a d'habiles Pêcheurs qui , à l'instant où le Poisson est sorti de l'eau , se jettent sur le ventre , & le saisissent par les yeux & par les ouïes , & même , si c'est une carpe , ils ont l'adresse de lui insérer l'index dans la gueule , & de s'en rendre ainsi les maîtres . Mais le plus sûr est d'avoir un *trubleau* , petit filet en forme de poche , tendu comme sur la monture d'une raquete , & de le passer par-dessous les Poissons , quand ils commencent à sortir de l'eau .

Quant aux petits Poissons , il n'est pas difficile , avec un peu d'usage & d'adresse , de les faire sauter à terre , en donnant une secousse à la ligne .

On peut se procurer une pêche plus abondante , en employant à la fois plusieurs perches fixées dans la terre par le grôs bout , & inclinées de maniere qu'il n'y ait que deux ou trois pieds de distance entre le bout auquel pend la ligne & la surface de l'eau . C'est ce que l'on appelle *pêcher à la canne avec des lignes dormantes* . Le Pêcheur doit se tenir tranquille , assez loin de l'eau pour n'être point vu du Poisson , de maniere cependant à apercevoir les lignes de toutes les cannes , afin d'être averti , par l'agitation de ces lignes , lorsqu'il y a quelque Poisson de pris .

Nous avons dit plus haut , qu'il falloit distinguer entre pêcher à la canne , & pêcher à la ligne . Pour Pêcher de cette seconde maniere , ou l'on tient la ligne immédiatement avec la main , ou , ce qui est plus commode , on l'atache à quelque corps fixe . Il y a des lignes qu'on appelle *sédentaires* ou *dormantes* , & d'autres qui portent le nom de *lignes flottantes* , parce que les haims sont atachés à des corps flotans .

Dans les pêches aux lignes sédentaires , tantôt on atache un des bouts de la ligne à un pieu ou à une branche d'arbre , & on laisse pendre l'autre bout garni de son haim avec l'apât ; ces fortes de lignes s'appellent *bricoles* : tantôt on suspend un certain nombre de petites lignes à la circonférence d'un cerceau : d'autres fois les lignes sont atachées à un plomb qui reste fixe au fond de l'eau , ou bien elles tiennent aux branches d'une croix de fer qu'on descend au fond de la mer . Cette pêche se nomme *Fourquette* en Provence . Ailleurs on substitue à la croix un panier

rempli de pierres , dont le bord porte les lignes .

Au lieu d'établir les haims sur le fond , comme dans les pêches précédentes , on peut les tendre à terre sur le sâble ; alors on attend que l'eau de la marée les recouvre & y conduise les Poissons . Si l'on se contente d'atacher à un caillou l'extrémité de la ligne opposée à celle qui porte l'hameçon , & d'enfourer ce caillou dans le sâble , c'est la *pêche à la petite cabliere* . Un moyen plus expéditif , employé par les Pêcheurs de certains pays , consiste à atacher des lignes , à une brasse environ les unes des autres , sur une maitresse corde , qu'on appelle *Baufe* , *Appelet* ou *Palangre* . Les lignes latérales se nomment *Bresseaux* dans la Méditerranée . Pour assujétir la baufe , ou bien on l'enterre au fond d'un filon creusé dans le sâble , ou bien on atache à ses deux bouts deux grôsses pierres ; & cette façon de pêcher porte le nom de *pêche à la grôsse cabliere* . Il y a encore d'autres manieres de fixer la baufe , que nous ne détaillerons pas , parce qu'elles rentrent dans celles dont nous venons de parler .

La pêche aux lignes flottantes a beaucoup de rapport avec celle qui se fait à l'aide d'une ligne atachée à une canne que le Pêcheur tient à la main . Dans l'une & l'autre , la ligne change de place au moyen d'un corps léger auquel elle est atachée , & qui flote sur l'eau . La principale différence entre ces deux pêches consiste en ce que , quand la ligne est atachée à une canne , elle ne peut avoir qu'une longueur médiocre , au lieu que la ligne qu'on tient immédiatement à la main peut avoir jusqu'à vingt brasses de longueur . La pêche qui se fait de cette maniere porte , dans certains endroits , le nom de *pêche au doigt* .

Dans la Guinée , les Pêcheurs entourent leur front avec la ligne , & conservent par ce moyen la liberté des deux mains pour diriger leur bateau .

Lorsque l'on pêche dans un étang abondant en Poissons , sur-tout en Brochets , on peut , lorsqu'il fait du vent , atacher la ligne , garnie de ses haims amorcés , à une vessie enflée , ou à un fagot de roseaux secs , ou à quelque autre corps plus léger que l'eau , à volume égal . Le Pêcheur tient une ficelle atachée par l'autre extrémité à ce corps , qu'il laisse floter au gré du vent , jusqu'à ce que ses mouvemens l'avertissent de retirer la ficelle &

d'amener à bord les Poissons qui ont été pris.

On peut rendre cette pêche très-amusante, en se servant, au lieu de vessie, d'un Canard ou d'une Oie, qui, nageant sur l'eau, présente aux Poissons des haims amorcés que l'on a suspendus à ses pattes. S'il arrive qu'un gros Brochet ait mordu à l'appât, il se livre bientôt entre l'Oiseau & le Poisson un combat qui réjouit les spectateurs. On tire l'un & l'autre à bord, par le moyen d'une ficelle que l'on a eu soin de passer sous les ailes de l'Oiseau, & dont le Pêcheur tient l'autre extrémité.

Les pêches aux lignes sédentaires, dont nous avons parlé plus haut, ne sont praticables que sur le sable au bord de la mer. On est parvenu à en faire de semblables, mais avec beaucoup plus d'appareil, soit au milieu des eaux douces, soit en mer. On emploie à cet effet plusieurs cordes attachées bout à bout, dont celle qui doit être mise à l'eau la première, porte à son extrémité une grosse pierre nommée *cablière*; on attache de plus sur chaque corde plusieurs cailloux, à différens points de sa longueur. Les Pêcheurs se rendent, sur des bateaux à voiles ou à rames, au lieu indiqué pour la pêche; à mesure qu'ils ont mis à la mer une des cordes dont on a parlé, ils y en ajoutent une autre, qu'ils laissent tomber pareillement au fond de l'eau. Toutes ces cordes sont garnies de lignes avec leurs haims, placées de distance en distance; elles forment quelquefois, par leur assemblage, une longueur de neuf cents soixante brasses & même plus. Quand toutes les cordes sont mises à l'eau, on attache au bout de la dernière une petite cablière, & une autre corde qu'on tient plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau, qui est quelquefois de cent brasses. Cette corde est fixée, par son extrémité supérieure, à une espèce de panier ou de toneau qu'on appelle *bouée*, & qui sert à indiquer l'endroit où est le bout de la maitresse corde. Cette manière de pêcher porte le nom de *pêche par fond*; elle ne sert guère qu'à prendre des Poissons plats, tels que des Raies, des Chiens-de-mer, &c. qui se tiennent ordinairement au fond de l'eau.

Pour prendre les Poissons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la surface, on emploie des cordes flottantes: ces cordes sont assemblées comme celles qui servent dans les pêches par fond; elles en diffèrent seule-

ment en ce qu'au lieu de cailloux, on y attache, de distance en distance, des corcerons de liège, qui les retiennent à fleur d'eau, en sorte qu'il n'y a que les lignes & les haims qui soient plongés. Cette pêche se nomme *Belée* en plusieurs endroits. Lorsque les Poissons se tiennent à une certaine profondeur, on fait descendre la maitresse corde entre deux eaux, & on l'y maintient, en y attachant, d'espace en espace, de petites cordes, dont les bouts supérieurs tiennent à des morceaux de liège qui flottent sur l'eau, & auxquels tout l'assemblage est suspendu. On met une bouée avec un signal de roseau sec aux deux extrémités de la maitresse corde, & à l'une on attache une corde particulière, dont on retient le bout dans la barque où sont les Pêcheurs. On prend à cette pêche des Merlans, des Maquereaux & d'autres Poissons ronds.

Voici une autre espèce de pêche, qui se fait par un procédé également simple & ingénieux. On attache un boulet ou quelque autre poids à l'extrémité inférieure de la maitresse corde, dont la longueur ne doit pas être tout-à-fait égale à la profondeur de l'eau. De plus, on fixe en travers sur cette même corde, de distance en distance, des baguettes de quatre à cinq pouces de longueur, auxquelles on suspend les lignes garnies de leurs hameçons. Ces baguettes portent le nom de *baluetes*. La maitresse corde est retenue, par son extrémité supérieure, dans la barque où se trouvent les Pêcheurs. Tant que cette barque est immobile, la corde est dans une situation verticale, & les baluetes la coupent à peu près à angle droit. Mais la barque se met-elle en mouvement? alors la maitresse corde prend une position oblique, & son inclinaison augmente à proportion de la vitesse du sillage; elle suit ainsi le mouvement de la barque, & en même temps les baluetes, qui sont elles-mêmes inclinées, présentent des haims aux Poissons à différentes profondeurs. Cette pêche est moins dispendieuse que les précédentes, en ce que la maitresse corde n'est pas, à beaucoup près, aussi longue que dans ces pêches; elle n'exige pas non plus un aussi grand nombre de Pêcheurs: ceux qui la pratiquent se servent, pour la désigner, de l'expression *trainer la balle*.

La pêche qu'on appelle *au vrai libouret*, a du rapport avec la précédente, quoiqu'elle soit du nombre des pêches sédentaires. Dans cette

pêche, la maitresse corde est maintenue au fond de l'eau à l'aide d'un poids de plomb. À quatre ou cinq pouces au dessus de ce poids, on fixe transversalement sur la corde un morceau de bois nommé *avalete*, qui peut tourner autour de cette corde comme autour d'un axe. Plusieurs haims sont suspendus à l'extrémité de l'avalete, la plus éloignée de la corde, & les lignes qui les portent ont différentes longueurs, pour empêcher que ces haims ne s'embarassent mutuellement.

Les Basques emploient, au lieu de l'appareil que nous venons de décrire, un fil de fer légèrement courbé en arc, suspendu à une ficelle par sa partie convexe, & garni à sa partie concave d'une anse de corde qui porte un poids. Les haims sont attachés à des lignes de diverses longueurs, qui pendent des deux extrémités de l'arc, & se développant dans l'eau, suivant des lignes divergentes, présentent des apâts aux Poissons qui nagent à différentes distances au dessus du fond. Cette façon de pêcher s'appelle *pêche au grand couple*.

Nous devons avertir, avant de terminer cet article sur les pêches aux hameçons, qu'en Provence on donne le nom de *palangres* aux maitresses cordes qui portent les lignes & les hameçons. Les Pêcheurs qui se servent de ces cordes sont appelés, dans le même pays, *Pêcheurs Palangriers*, au lieu que sur les côtes de l'Océan on les nomme simplement *Pêcheurs Cordiers*.

2°. Pêche aux filets.

Nous avons vu que l'art de la pêche aux hameçons consistoit à profiter de la voracité du Poisson pour l'engager à se prendre de lui-même au piège caché dans l'amorce qu'on lui présente, & sur laquelle il se jete avec précipitation. Il s'agit ici des moyens qu'on a imaginés pour prendre les Poissons au passage, en leur opposant des tissus de mailles qu'ils ne voient pas, & que l'on a appelés en général *rêts* ou *filets*, mais qui prennent ensuite différents noms particuliers, suivant les diverses formes qu'on leur donne, ou les diverses manières dont on les emploie.

Quelle que soit la position que l'on donne au filet, elle est toujours telle que le Poisson, qui est porté par son instinct à fuir en avant, se trouve arrêté par les mailles, dont l'ouverture n'est pas suffisante pour lui permettre

de s'échaper. Nous verrons aussi dans la suite qu'il y a des filets dont les mailles sont si bien proportionnées au volume des Poissons, que ceux-ci, après y avoir passé la tête, y restent engagés par les ouïes, sans pouvoir avancer ni reculer.

Les pêches au filet ont, pour la plupart, l'avantage de nous procurer du Poisson en abondance, sans exiger aucune consommation d'apâts. On ne fait usage de ce moyen que pour quelques cas particuliers, comme lorsqu'il s'agit d'inviter les Poissons à s'arrêter au dessus de l'ouverture d'un filet, que l'on relève aussitôt qu'on les voit atroupés autour des vers de terre ou autres amorces qu'on leur présente. On se sert aussi d'apâts dans la pêche des Sardines, pour déterminer ces Poissons à s'élever du fond de la mer & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau; c'est ce qui s'appelle *boueter*, *afaner* ou *afamer*. L'apât dont il s'agit, & que l'on nomme *résure*, *rave* ou *rogue*, est fait avec des œufs de Morue ou de Maquereau.

On emploie aussi une espèce de résure faite de *fretin*, c'est-à-dire, de petits Poissons, dont on forme une pâte. Cet apât, que l'on appelle *menue*, coûte fort cher, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en fasse une grande consommation pour la pêche des Sardines, qui, par cette raison, devient à la fois dispendieuse & très-destructive à l'égard des autres espèces de Poissons.

Mais si les pêches au filet ménagent en général beaucoup plus les apâts que les pêches aux haims, elles entraînent, d'une autre part, un dommage considérable. Nous avons déjà remarqué que les Poissons, au sortir des filets, se trouvoient souvent morts ou meurtris & en mauvais état. Mais ce n'est-là qu'un inconvénient assez léger en comparaison des autres. Les filets que l'on traîne, & qui sont chargés d'un lest de plomb ou de fer, bouleversent les fonds en les labourant, détruisent le frai qui s'y trouvoit déposé, font périr une multitude de petits Poissons qui s'y étoient réfugiés, & d'insectes propres pour les nourrir, en sorte qu'il ne faut qu'une seule pêche de ce genre pour ruiner les espérances de plusieurs pêches abondantes.

D'ailleurs les filets emportent une quantité considérable de fretin, que les Pêcheurs jettent ensuite sur le rivage comme inutile, ou dont on se sert, soit pour engraisser les terres, soit

pour nourrir des Canards & autres animaux , dont une seule troupe consomme en un jour de quoi repeupler toute une rade .

M. Duhamel , dans une Dissertation sommaire , qu'il a insérée à la fin de sa quatrième section (première partie , p. 100 & suivantes) , déplore , avec tout le zèle d'un vrai citoyen , les abus énormes qui résultent des pêches dont on vient de parler . C'est à cette cause qu'il attribue le déchet sensible que l'on observe dans le produit des pêches , qui sont aujourd'hui moins abondantes qu'autrefois . Il indique les réformes à faire pour remédier à ces abus , ou du moins les diminuer sensiblement , & les espèces de pêches qu'il seroit à désirer que l'on conservât , en même temps que l'on proscriroit ces pêches destructives , qui ne fournissent à nos besoins qu'en absorbant une grande partie des ressources destinées à perpétuer un de nos plus précieux moyens de subsistance .

Nous allons maintenant donner une idée des principales espèces de filets qui sont en usage , ainsi que de la manière de les employer .

La première , dont parle M. Duhamel , est celle qu'on appelle *épervier* , *furet* , *risseau* , &c. C'est un filet en forme de cône ou d'entonnoir , bordé d'une espèce de chapelet fait avec des balles ou des anneaux de plomb . Le bas du filet , qui excède le chapelet de douze à dix-huit pouces , est retroussé en dedans du cône , & soutenu de distance en distance , par des cordons , en sorte que cette portion du filet forme , autour de l'embouchure , des bourses dans lesquelles le Poisson s'engage . Il y a de petits éperviers qui n'ont point de bourses à leur ouverture , & dont le réseau se termine au chapelet .

Dans les petites rivières , on traîne l'épervier : pour cela , on attache deux cordes à deux points de l'ouverture du filet , distans entr'eux environ d'un espace égal à la largeur de la rivière . Deux hommes , placés des deux côtés du courant , tirent ces cordes , de manière que la portion du filet qu'elles interceptent soit à peu près tendue à la surface de l'eau , tandis que les plombs entraînent le reste de l'embouchure vers le fond ; un troisième homme tient la corde qui répond à la pointe du filet , & quoiqu'il la laisse flotter , il s'aperçoit cependant s'il y a des Poissons de pris , aux secousses qu'ils impriment au filet , & qui se communiquent à la corde . Alors les deux pre-

miers Pêcheurs lâchent leur corde , afin que toute la circonférence du filet porte sur le fond ; l'autre Pêcheur tire doucement à lui la corde attachée au sommet du filet , en se balançant sur ses jambes , pour faire en sorte que les plombs se rapprochent les uns des autres & ferment l'embouchure ; & dès qu'il s'aperçoit que les plombs ont quitté le fond , il tire de toutes ses forces , pour mettre promptement le filet sur le rivage : alors , saisissant la corde qui porte les plombs , il la parcourt en vidant les poches du filet , rejete à l'eau les herbes , la vase , les coquillages & les petits Poissons qui s'y trouvent , & ne met en réserve que ceux qui peuvent être de quelque débit .

On jete l'épervier , au lieu de le traîner , dans les grandes rivières , dans les étangs , entre les roches , même à quelque distance du rivage , pourvu qu'il s'y trouve beaucoup de Poisson , & que la nappe d'eau ne soit pas trop épaisse . Cette pêche exige beaucoup de force & d'adresse de la part du Pêcheur . Lorsqu'il veut jeter son filet , il lie à son poignet gauche la corde qui répond à la culasse , & de la même main il saisit tout l'épervier , environ à deux pieds au dessus du chapelet ; il rejete ensuite sur son épaule gauche environ un tiers de la circonférence de l'embouchure ; il en prend un autre tiers de la main droite , & laisse pendre le reste .

Tout étant ainsi disposé , il détourne son corps vers la gauche ; puis le ramenant avec vivacité vers la droite , il jete dans le même sens & abandonne le filet , qui se déploie en formant la roue . Le chapelet tombe aussitôt au fond de l'eau , & enferme les Poissons qui se trouvent sous le corps du filet . Le Pêcheur relève ensuite son épervier par un procédé semblable à celui qui a été décrit plus haut . Cette pêche n'est pas destructive , sur-tout quand les Pêcheurs ont l'attention de rejeter à l'eau les petits Poissons .

On a donné les noms de *carrelet* , *carreau* ou *carré* à une autre espèce de filet fait en forme de nappe , qui a six , sept ou huit pieds de côté . Cette nappe est attachée par les quatre coins aux extrémités de deux perches courbées en arc de cercle , & liées l'une sur l'autre à l'endroit où elles se croisent . On donne au filet une forme un peu bombée , pour empêcher les Poissons de se sauver , en sautant par-dessus les bords de la nappe . On attache les deux perches

perches courbes à l'extrémité d'une autre perche, par l'endroit où elles se réunissent en se croisant, ou bien on les suspend à cette même perche, à l'aide d'une corde plus ou moins longue.

Lorsque l'on veut pêcher avec le carrelet, on fait descendre la nappe sur le fond; & dès qu'on aperçoit des Poissons qui nagent au dessus du filet, on le relève promptement, sans leur laisser le temps de s'échaper. Le succès de cette pêche dépend de la célérité avec laquelle on retire le carrelet du fond de l'eau. C'est ainsi qu'on emploie le carrelet dans la Méditerranée, & particulièrement à la côte de Gènes. Mais dans l'Océan, quand la marée monte, les Pêcheurs s'établissent à l'entrée des gorges, ou à l'embouchure des rivières; & au lieu de coucher le filet à plat sur le fond, ils l'opposent au courant de l'eau, pour arrêter les Poissons qu'elle entraîne, surtout ceux du genre des plats, qui s'empresse de monter avec le flot.

Dans la pêche appelée *calen* ou *venturon*, les Pêcheurs se mettent dans un batelet, dont l'arrière porte un montant de bois, sur lequel la perche, à laquelle tient le filet, fait la bascule: un contre-poids, fixé à l'extrémité opposée de cette perche, sert à mettre le tout en équilibre, & à faciliter aux Pêcheurs le moyen de relever promptement leur filet.

La pêche à l'échiquier, dit *bunier*, se fait avec un carrelet plus profond qu'à l'ordinaire, & que l'on attache, non plus à une perche, mais à un cordage qui passe sur une poulie fixée à l'extrémité d'une corne ou demi-vergue. C'est en tirant ce cordage que l'on fait remonter le filet.

On fait plusieurs petites pêches au bord des eaux avec différens filets en forme de poche, dont l'ouverture est attachée autour d'un cercle de bois ou de fer qui porte un manche. Ces filets portent en général le nom de *truble*, & prennent ensuite diverses dénominations particulières, suivant les formes qu'on leur donne, ou les différentes manières dont ils sont attachés. Les *manioles*, les *lanets*, les *couletes*, &c. ne sont que des espèces de troubles. Pour se servir de ces filets, on les plonge dans l'eau, & on les relève aussi-tôt qu'on y aperçoit du Poisson.

Dans quelques endroits, on substitue au trouble un tamis de crin. Il y a aussi des troubles sans manche, que l'on tient suspendus au moyen

d'une corde; mais on ne les emploie guère que pour prendre des Crustacées.

On peut rapporter au trouble le bouteux, qui est un filet en poche, dont la monture est composée d'une longue perche, à l'extrémité de laquelle on fixe une traverse, qui forme avec la perche comme un T. Aux deux bouts de cette traverse sont attachées deux gaules pliantes qu'on appelle *volets*, & qu'on courbe l'une vers l'autre pour les réunir, en sorte qu'elles forment comme une portion d'ellipse, dont la traverse seroit le diamètre. Les bords du filet sont arrêtés tant à la traverse qu'aux deux gaules. Le Pêcheur qui veut se servir de ce filet entre dans l'eau jusqu'à la ceinture, pose la traverse sur le fond, & court de toutes ses forces, en poussant devant lui le bouteux comme une ratissoire, à l'aide de la perche fixée sur la traverse; il relève de temps en temps le bouteux, sur-tout lorsqu'il est averti, par de fortes secousses, qu'il est entré quelque gros Poisson dans le filet. Quelquefois on ajuste le bouteux à un batelet qui côtoie les bords escarpés de la mer ou des rivières, & laboure les herbiers, dont il fait sortir les Poissons. On sent assez combien cette pêche est nuisible à la multiplication des Poissons; aussi est-elle interdite aux Pêcheurs depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août.

Le filet appelé *favre* diffère peu du bouteux; mais on ne l'emploie point à labourer le fond de l'eau; on se contente de le plonger, & au bout d'un court espace de temps on le relève le plus promptement qu'il est possible.

Le haveneau ou havenet est encore un filet en forme de poche, dont l'ouverture est maintenue par la monture, sous la forme d'une espèce de triangle tronqué. La base de ce triangle n'est supportée que par la corde qui borde le filet. Les côtés sont attachés sur deux perches qui se croisent, & auxquelles est fixée une traverse, au dessous de leur point de réunion, pour que l'angle qu'elles forment en se croisant conserve toujours la même ouverture. Le bord du filet opposé à la base s'attache sur cette traverse. Quand on se sert de ce filet, les deux bouts des perches, contigus à la base du triangle, reposent sur le fond; les bouts opposés passent sous les aisselles du Pêcheur qui présente le filet au courant de l'eau, & le relève aussi-tôt qu'il s'aperçoit que le Poisson y a donné. Cette pêche se fait tantôt à pied & tantôt en batelet.

Il en est des filets comme des lignes. Pour faire usage de quelques-uns, la présence & le manœuvre du Pêcheur sont nécessaires; d'autres restent sédentaires dans des endroits où l'on va de temps en temps retirer le Poisson qui s'y est pris. Tous ceux que nous venons de citer sont du premier genre; nous allons maintenant passer à ceux qu'on laisse travailler comme d'eux-mêmes après les avoir tendus.

De ce nombre est d'abord le guideau, espèce de filet en forme de cône allongé. Comme cette forme ne seroit point commode pour retirer le Poisson, on laisse une ouverture à l'extrémité la plus étroite du filet, que l'on se contente de lier avec une corde, & c'est par cette ouverture que l'on fait sortir le Poisson, après avoir dénoué la corde. D'autres ajoutent à la même ouverture un panier, dont le bout est fermé par une espèce de porte qui s'ouvre à volonté. On tend ces filets en les attachant par l'ouverture à des pieux ou à des piquets, & toujours de manière qu'ils présentent leur bouche à un courant qui enfle toute la longueur du filet; d'où il arrive que les petits Poissons, comprimés par le courant, sont bientôt écrasés, & que la plupart même des grès sont étouffés ou meurtris.

On a perfectionné les guideaux, en y faisant des additions qui les font rentrer dans la classe des verveux dont nous allons parler.

Cette espèce de filet est faite en forme de cloche, un peu conique vers son extrémité: pour le maintenir ouvert, on ajuste en dedans plusieurs cerceaux parallèles entr'eux & au cercle de l'embouchure, & l'on attache ordinairement en devant du premier cerceau une espèce de coëlle qui s'évase beaucoup, & dont un côté est tendu à l'aide d'une portion de cerceau & d'une traverse de bois, ou d'une corde qui joint les deux extrémités de l'arc. Au moyen de cette traverse, le côté de la coëlle qui est en bas, ayant une forme aplatie, s'applique plus exactement sur le terrain.

Dans l'intérieur du verveux est renfermé un autre filet plus petit & d'une figure conique, dont l'ouverture est attachée au cerceau antérieur du verveux. Ce second filet se nomme *goulet*. Il a vers la pointe plusieurs fentes latérales, par lesquelles entre le Poisson, qui alors, nageant à l'aïse dans l'intérieur du filet, ne va pas chercher, pour s'échapper, les fentes qui lui ont livré un passage libre; en sorte qu'il demeure enfermé entre le goulet & la

surface intérieure du verveux, d'où il est retiré par le Pêcheur.

Ce filet peut être tendu également dans les eaux dormantes & dans les courans, & c'est un avantage que le verveux a sur le guideau, qui n'est d'usage que dans les eaux courantes. Mais ce qui contribue encore plus à assurer la présence au verveux, c'est que le Poisson n'y étant point gêné, se conserve frais & entier.

On fait aussi des verveux cylindriques, qui ont une ouverture de chaque côté, & que l'on nomme *lourcs* ou *verveux à tambour*. On en fait de cubiques, qui ont cinq entrées, & qui portent le nom de *quinqueportes*. Ces verveux s'emploient dans les eaux dormantes, où rien ne détermine le Poisson à suivre une direction plutôt que l'autre. Pour attirer le Poisson, on met souvent, entre le corps du verveux & le goulet, des amorces faites avec de la chair de différens animaux, ou d'autres alimens dont le Poisson est avide. Quelques Pêcheurs prétendent qu'il est utile d'y ajouter des fleurs qui aient des couleurs vives.

Pour rendre la pêche aux verveux plus abondante, on place en devant du filet des espèces d'ailes ou de longues nappes, disposées dans une situation verticale, de manière qu'elles vont en convergeant vers le filet; alors le Poisson, qui, sur-tout dans les courans d'une certaine largeur, passeroit à droite & à gauche du verveux, se trouve enfermé entre les ailes qui le conduisent dans le filet.

On forme aussi, avec des files de pieux contigus l'un à l'autre, des palissades que l'on nomme *gou*, situées sur des lignes convergentes, comme les ailes dont on vient de parler, & qui, en rétrécissant le cours de l'eau, en augmentent la vitesse, & forcent un plus grand nombre de Poissons à entrer dans le filet. On varie ces industries de différentes manières, suivant la nature & la disposition des lieux où se font les pêches.

Les nasses sont des espèces de verveux faits d'aïse, de jonc, d'osier ou de quelque bois flexible, & construits à claire-voie, de manière qu'ils laissent passer l'eau & retiennent le Poisson. On leur donne diverses formes, & on les connoît sous différens noms, tels que ceux de *nasson*, *nasse*, *lanca*, *biere*, *bouteille*, *rucbe*, *panier*, *bouterole*.

On adapte à la plupart des nasses un goulet fait de la même matière, & dont les brins dé-

liés permettent, par leur flexibilité, au Poisson d'entrer dans la nasse, mais font obstacle à sa sortie, en lui présentant leurs pointes, qui se sont rapprochées par l'effet de leur ressort. On retire le Poisson par une petite trappe adaptée au corps de la nasse.

Dans les étangs salés, qui ont une communication avec la mer, on construit des especes de nasses d'une grandeur considérable, que l'on nomme *bourdigues* ou *bordigues*. On choisit pour cela le temps où le Poisson, après avoir été frayer dans les étangs, doit bientôt repasser à la mer.

Les bourdigues sont des assemblages de cloisons faites avec des nattes & des pieux situés de distance en distance pour soutenir ces nattes. Deux de ces cloisons, qu'on appelle *murailles*, & qui convergent l'une vers l'autre, en allant de l'étang à la mer, ferment l'enceinte formée par la bourdigue. D'autres cloisons plus petites sont situées deux à deux sur des lignes qui convergent en dedans des murailles, & représentent autant de goulets qui s'adapteroient aux deux cloisons principales. On pratique une petite ouverture à la pointe de ces especes de goulets, pour laisser passer le Poisson. Les deux murailles sont interrompues, de distance en distance, par des réservoirs circulaires situés à l'origine des cloisons qui forment les goulets, de maniere que les Poissons, qui se trouvent entre les goulets & les murailles, ont la facilité de pénétrer dans ces réservoirs, auxquels on a donné le nom de *tours*. Il y a aussi, à l'endroit de la jonction des murailles, une tour, derriere laquelle est une nasse qui termine la bourdigue: à côté de cette même tour est un réservoir où se retire une partie du Poisson, qui se rassemble dans la tour en plus grande quantité qu'ailleurs.

Les Pêcheurs ont dans le voisinage de la bourdigue, sur un lieu un peu élevé, une cabane où ils se tiennent nuit & jour, & de temps en temps ils vont dans un petit bateau, avec une espece de truble appelée *coupeillon*, pour prendre le Poisson qui est entré dans les différens réservoirs de la bourdigue. Comme le Poisson ne souffre point dans ces réservoirs, on n'est point astreint à faire cette visite à des heures réglées.

Les bourdigues ont quelquefois jusqu'à cinquante ou même soixante toises de longueur, sur vingt-cinq à trente toises de largeur. Dans les endroits qui ont peu de largeur, on

construit des especes de petites bourdigues appelées *maniguyeres* ou *meynadieres*.

Les filets dont nous allons parler maintenant sont des especes de nasses que l'on tend sur des piquets de plusieurs manieres différentes, mais qui ont toutes pour but de retenir, au retour de la marée, le Poisson qu'elle avoit entraîné en montant. Les pêches dans lesquelles on emploie ces filets, s'appellent *tentes* ou *étentes à la basse eau sur piquets*.

On a donné le nom de *ravoir* à un filet dont les mailles, qui sont carrées, ont environ deux pouces de largeur. On tend ce filet dans une direction perpendiculaire à celle du courant, & on le retrouffe par le bas, de maniere à y former des poches semblables à celles de l'épervier. Lorsque la marée monte, le courant souleve le filet presque à fleur d'eau, & il ne se prend aucun Poisson; mais quand la mer baisse, le filet s'applique contre les piquets, & en même temps l'eau, refoulée dans la portion qui est retrouffée, ouvre les bourses, & plusieurs Poissons y restent pris, tandis que d'autres s'engagent dans les mailles. Quand les Pêcheurs veulent retirer leur prise, ils vont, avec des botines, relever le bas du filet, qu'ils accrochent d'espace en espace aux sommets des piquets, & ils ne font sortir le Poisson que quand le filet est entièrement hors de l'eau. Nous expliquerons, à l'article des trémaux, ce qu'on entend par *ravoirs trémaillés*.

Pour prendre les Poissons de passage, tels que les Maquereaux, les Harengs & même les Merlans, &c. on tend, sur de longues perches, des especes de *ravoirs*, que l'on nomme *manets*, & qui prennent encore divers noms, suivant les différentes especes de Poissons que l'on se propose de pêcher par leur moyen; ainsi, on les appelle *marfaiques*, *havenguyeres*, *havengades*, & en Picardie, *rets à Roblots*, parce que les petits Maquereaux y portent le nom de *Roblots*. Tous ces filets ne different entr'eux que par la grandeur des mailles, dont l'ouverture est proportionnée au volume des Poissons qui doivent s'y engager. On tend ces filets un bout à terre & l'autre dans la mer, de maniere qu'ils croisent la marée, & arrêtent les Poissons de passage, lorsque ceux-ci sont portés vers la côte. Cette pêche se nomme *hauts palis*, parce que les perches qui soutiennent les filets s'élevent de huit, dix ou douze pieds au dessus de la surface du terrain. Les

filets appelés *cibaudieres sur piquets* ou *muliers*, sont des ravoirs destinés à prendre principalement des mulets, d'où leur vient la dénomination de *muliers*.

Il y a une maniere de pêcher avec des filets que l'on nomme *rets traversans*, & auxquels on donne une disposition fort différente de celle des ravoirs. On les laisse abaissés aux pieds des piquets, jusqu'à ce que la mer soit pleine, ce qui donne au Poisson la liberté de se porter à la côte. Mais avant que la mer baïsse, on leve & on tend les filets, qui arrêtent les Poissons & les empêchent de regagner le large. C'est tout le contraire de ce qui se pratique avec les ravoirs.

Les Pêcheurs de la Gascogne disposent, sur une ligne un peu circulaire, les piquets qui doivent soutenir le filet, & creusent, au pied de ces piquets, un fillon, dans lequel ils font entrer leur rets traversant, de maniere qu'il occupe le moindre volume possible; puis ils le recouvrent avec le sable qu'ils ont tiré du fillon. Lorsque la mer commence à baïsser, ils dégagent le filet de l'eau, & l'élevent jusqu'au haut des perches, à l'aide de plusieurs cordeaux attachés à la partie supérieure du filet, en nombre égal à celui des perches, au sommet desquelles ces cordeaux servent ensuite à atacher le filet. Cette façon de pêcher porte le nom de *pallet*.

Nous venons de voir que le but qu'on se proposoit dans la pêche aux rets traversans étoit d'empêcher le Poisson qui s'étoit porté à la côte de regagner la pleine mer. On construit, dans la même vue, sur le bord de la mer, de vastes enceintes, qu'on appelle *parcs*, dont on a beaucoup diversifié les formes, & pour lesquels on emploie différens matériaux, suivant la facilité qu'on a de trouver plutôt l'un que l'autre dans le terrain du voisinage.

La nature offre quelquefois des parcs tout formés, sur-tout dans les endroits situés entre es rochers & derriere les bancs, où il reste, après que la marée a baïssé, des mares ou des réservoirs. Les Pêcheurs vont, avec des trubles & autres petits filets, prendre le Poisson qui se trouve dans ces réservoirs. On a donné aux parcs dont il s'agit le nom de *parcs naturels*, & il est vrai-semblable qu'ils ont fait naître l'idée de construire, à peu près sur le même modele, des parcs artificiels.

Ces derniers parcs sont en général de deux

fortes; savoir, les *parcs ouverts* & les *parcs fermés*.

Ceux des parcs ouverts dont la forme est circulaire, ont leur entrée du côté de la terre. On en construit, qui n'ont que deux pieds de hauteur, avec des pierres seches, & quelquefois des pierres plates posées debout sur le sol. On ne prend guere, par le moyen de ces parcs, que des Poissons plats qui se tiennent près du fond.

D'autres parcs, d'une forme pareillement arondie, ont leurs murs de trois ou quatre pieds de hauteur; on pratique d'espace en espace, dans ces murs, des ouvertures nommées *cunetes* ou *canonieres*, & que l'on ferme avec des portes de grillage. Les bâreaux qui composent ces grillages doivent être assez serrés pour interdire le passage aux grôs Poissons que le reflux a apportés dans l'enceinte du parc; mais il faut aussi que les cunetes soient assez multipliées, & qu'il y ait assez d'intervalle entre leurs bâreaux pour que le frai puisse se décharger à travers, sans quoi les parcs dont il s'agit deviennent très-préjudiciables à la multiplication du Poisson.

On fait, auprès de l'île d'Oleron, des parcs formés de deux murailles droites, qui convergent du côté de la mer, & laissent entr'elles, à l'endroit où elles tendent à se réunir, une ouverture, à laquelle on adapte une grande nasse, ou une espece de panier nommé *bourgne*. Vers le bout de cette nasse, on en ajoute une seconde plus petite, qu'on appelle *bourgnon*, & quelquefois une troisieme, qui porte le nom de *bourgnet*. Ces bourgnes, en s'engorgeant aisément, retiennent dans le fond du parc une grande quantité de frai & de menuïse qui y périt. On pareroit à cet inconvénient, en substituant aux bourgnes des claies à claire-voie, dont le tissu fût assez lâche pour laisser passer le frai & la menuïse.

Dans plusieurs endroits, on emploie, au lieu de pierres, des perches, que l'on fixe dans le sol à une petite distance l'une de l'autre, de maniere que les grôs Poissons n'y puissent trouver un passage; les perches sont rangées sur deux files qui convergent vers la mer, comme les murs dont on a parlé plus haut. Ces parcs prennent le nom de *bouchots*. On en fait aussi avec des clayonages, composés de piquets, entre lesquels on enlâce transversalement des brins de saule, de peuplier, de bouleau & autres bois flexibles.

Il y a des *bouchots* de forme polygone, qui ont un bourgnon à chacun de leurs angles. En Poitou, on construit, l'un au dessus de l'autre, plusieurs bouchots simples, formés de deux cloisons convergentes, de maniere que toutes les pointes des bouchots regardent la mer, & que leurs cloisons sont respectivement parallèles, comme les côtés de plusieurs triangles concentriques.

On construit aussi des parcs ouverts avec différentes especes de filets, dont on forme des enceintes, auxquelles on donne diverses figures. Tantôt ces filets sont disposés sur des lignes anguleuses ou en zigzag; ces sortes de parcs s'appellent *courtines vagabondes* ou *errantes*: tantôt on donne aux filets une forme demi-circulaire, & alors le parc est nommé spécialement *courtine* ou *venet*. Quelquefois l'enceinte est terminée, du côté de la mer, par un crochet en volute; c'est ce qu'on appelle *parc à l'Angloise*. D'autres fois enfin, les deux extrémités de l'enceinte sont contournées en volute du côté qui regarde le rivage: le parc alors prend le nom de *parc à grande tournée*.

Les parcs fermés ne diffèrent de ceux qui viennent d'être décrits, qu'en ce que les extrémités de l'enceinte qui les forme se rapprochent de maniere à ne laisser, du côté du rivage, qu'une ouverture assez étroite. L'enceinte a ordinairement dix à douze pieds de diametre, & l'on conçoit que sa forme, qui approche de fort près d'une circonférence entiere, est plus avantageuse que celle des parcs ouverts, pour rassembler une grande quantité de Poissons; mais, d'une autre part, cet avantage seroit balancé par la petitesse de l'ouverture, qui ne permettroit qu'à peu de Poissons de s'introduire dans le parc, si l'on n'avoit paré à cet inconvénient par un moyen assez ingénieux.

Ce moyen consiste à établir une cloison ou un palis, située vis-à-vis de l'embouchure, dans la direction du diametre de l'enceinte. Le Poisson, qui rencontre ce palis, le côtoie, & entre dans le parc, où, se trouvant à l'aise, il ne cherche point à en sortir: à mesure que la mer baisse, il se porte vers l'extrémité du parc la plus éloignée de la côte; & quand la mer est tout-à-fait basse, il demeure en la disposition du Pêcheur. La cloison dont on vient de parler se nomme *cache*, par corruption du mot *chasse*.

L'enceinte des parcs, ainsi que leur chasse,

est quelquefois uniquement formée par des filets tendus sur des perches. Il y a de petits parcs qu'on nomme *closets* ou *cabosses*, & qui ne sont composés que d'un seul filet, dont une partie, qui est droite, forme la chasse, & l'autre, le corps du parc ou l'enceinte, qui est d'une figure tantôt ronde & tantôt carrée. Dans plusieurs endroits, le pied des grands parcs est fait de pierres seches & de claies, & la partie supérieure est garnie de filets, dont l'espece varie suivant les lieux & le gré des Pêcheurs. Enfin, dans un grand nombre de parcs, la décharge pour l'écoulement de l'eau n'est fermée que par une grille de bois ou de fer; mais on ajoute à quelques-uns un guideau ou verveux, ce qui leur a fait donner le nom de *parcs à fond de verveux*.

Les filets que l'on emploie souvent à la construction des parcs sont toujours tendus, ainsi qu'on vient de le voir, sur des piquets & des perches; mais il y a différentes manieres de tendre les mêmes filets, sans perches ni piquets, par le moyen du lest dont on charge leur partie inférieure, & des flotes de liège dont on les garnit vers le haut. C'est de cet objet que nous allons nous occuper maintenant, ainsi que de la description des filets dont il s'agit, & que nous n'avons désignés jusqu'ici, la plupart, que d'une maniere générale, en nous bornant à indiquer l'usage qu'on en fait pour former l'enceinte des parcs.

Les morceaux de liège que l'on emploie pour les flotes sont ou carrés, ou arondis en forme de poulies, ou taillés en olive. On substitue quelquefois au liège des morceaux de bois léger, dont la figure est presque toujours carrée; mais le liège est préférable, tant parce qu'il est plus léger, que parce qu'il s'imbibe d'eau plus difficilement. On atache les flotes, soit immédiatement à la corde qui borde le filet par le haut, soit à un bout de ligne qui tient à cette corde. Quant au lest, il est fait de cailloux ou de plomb. Cette dernière matiere occasionne une dépense assez considérable; mais les filets qui en sont garnis se manient bien plus aisément que ceux qui ne sont lestés qu'avec des cailloux.

La longueur des lignes, auxquelles on suspend souvent les flotes, varie suivant la profondeur où l'on veut faire descendre le filet. Les proportions du lest & des flotes changent aussi, selon que le bas du filet doit reposer sur le fond, ou être soutenu à une certaine

distance entre ce fond & la surface de l'eau . Quelquefois on se contente de faire porter légèrement le filet sur le fond , soit afin qu'il suive le courant , soit pour qu'il se souleve & laisse passer les matieres étrangères entraînées par l'eau . Dans ce cas , on ne plombe pas le pied du filet ; on le borde seulement d'une grosse corde , qui ne lui donne que la pesanteur convenable , & on diminue à proportion la quantité des flotes .

Nous avons déjà parlé précédemment des *manets* , qui sont des filets dont les mailles doivent être , en quelque sorte , calibrées , ou avoir une grandeur déterminée , relativement à l'espece de Poisson que l'on veut prendre . Il y a des manets sédentaires , que l'on tend , soit entre des rochers & dans les anes , soit en pleine eau ; dans ces cas , on assujétit la corde flotée qui borde le haut du filet , soit par le moyen de poulies que l'on a frappées sur quelque rocher escarpé , soit en l'amarrant par un bout à une ancre ou à une grosse cabliere , & en fixant l'autre bout à un grapin que les Pêcheurs tiennent à la main dans leur bateau , lorsque la pêche se fait en pleine mer . Les Poissons , en suivant leur route , donnent dans le filet , qui est tendu dans une situation verticale , à l'aide du lest , & une partie reste émaillée , tandis que les autres cotoient le filet . Pour déterminer un plus grand nombre de Poissons à se prendre , on donne quelquefois au manet une forme curviligne .

Pour faire usage des *manets flotans* & *dérivans* , les Pêcheurs , après s'être rendus en bateau au lieu de la pêche , jetent leur filet à l'eau , & à mesure qu'ils l'abandonnent , ils attachent , sur la corde qui en borde le haut , des lignes dont l'extrémité supérieure est fixée à de grôrs morceaux de liége , ou à des especes de barils . À l'aide de ces flotes , le filet reste suspendu verticalement dans l'eau ; les Pêcheurs le traînent par le moyen d'une corde qu'on appelle *halin* ou *bras* ; le filet , ainsi que le bateau , flotent & dérivent , en restant l'un & l'autre sur une même ligne , qui est dans la direction du courant . Quand les Pêcheurs ont ainsi laissé leur filet à la mer pendant six , huit ou douze heures , suivant la longueur de la nuit , qui est le temps que l'on choisit pour cette pêche , ils retirent le manet , & détachent les Poissons qui se sont engagés dans les mailles . On prend , avec cette espece de filet , des Poissons ronds , tels que des Harengs , des

Sardines , des Maquereaux , &c. & le filet , comme nous l'avons déjà dit , porte différens noms particuliers , suivant les divers Poissons qui s'y prennent .

Les Poissons plats , tels que les Raies , les Anges , les Turbots , &c. ne pouvant s'emmailler par les ouïes , comme les Poissons ronds , on a imaginé , pour les prendre , des especes particulieres de filets que l'on nomme *foles* . Ce sont des nappes simples , dont les mailles ont depuis cinq jusqu'à dix-huit pouces & au delà d'ouverture en carré . Ce filet est souple , & on ne le charge point trop de lest , afin qu'il soit toujours tendu molement , & forme des especes de poches dans lesquelles les Poissons plats puissent s'engager ; car aussi-tôt qu'ils sont arivés au filet , ils font éfort pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à leur passage , & s'embarassent de plus en plus dans la nappe , en sorte qu'à la fin ils demeurent pris comme dans un piège .

Tous les filets de ce genre sont sédentaires . On les assujétit par le pied sur le fond , au moyen de quelques cablieres , ou si le terrain est sâbloneux , on y enfouit le bas du filet ; le reste se soutient à l'aide des flotes ; & pour le maintenir contre le courant , on atache à la corde qui porte les liéges une ligne appelée *bandingue* , dont le bout opposé porte une pierre ou une torche de paille qu'on enterre dans le sâble .

On tend les *foles* , soit entre les rochers , soit à la haute mer . Souvent on réunit ensemble un grand nombre de nappes , pour en former des tessures considérables , dont quelques-unes ont plus de trois mille brasses de longueur .

On appelle *demi-foles* des rets qui ne diffèrent des *foles* dont nous venons de parler que par l'étendue de leur tessure , qui est moindre , & par la longueur de leurs mailles , qui n'ont au plus que deux pouces & demi ou trois pouces en carré . On a donné aux *demi-foles* différens noms , tels que ceux de *rieux* , de *brételieres* , &c. parce qu'elles servent à prendre des Raies , des Rouffetes , que l'on appelle *bretes* ou *breteles* en Normandie , &c.

Les filets que l'on nomme *trémaux* , *tramaux* ou *tramaillades* , suivant les pays , au lieu de n'opposer au Poisson qu'un simple tissu de mailles , comme les précédens , sont formés de trois nappes appliquées immédiatement l'une sur l'autre , & montées , par le haut & par le

bas , sur deux ralingues ou cordes qui leur sont communes à toutes les trois . Les deux nappes de dessus & dessous s'appellent *hamaux* sur les côtes de l'Océan , & *entremaux* sur celles de la Méditerranée . La nappe intermédiaire se nomme *flue* , *carte* , ou simplement *nappe* . On la tient toujours plus grande que les hamaux , entre lesquels elle doit flotter librement ; ses mailles sont aussi moins ouvertes que celles des hamaux , qui ont depuis cinq pouces de largeur jusqu'à neuf & dix .

Le Poisson , après avoir pénétré à travers l'un des hamaux , pousse devant lui la flue qui résiste à son passage , & la fait entrer dans les mailles du hamail opposé , où elle forme une poche , dans laquelle il reste engagé . On voit que cette espèce de filet arrête les Poissons , de quelque côté qu'ils se présentent , & les envelope sans qu'ils s'y emmaillent , comme cela arive dans les manets .

On tend quelquefois les trémaux sur des piquets , à la maniere des ravoirs , & alors le filet prend le nom de *ravoir trémaillé* . On les emploie aussi à la maniere des foles , & dans ce cas on les appelle *rieux trémaillés* , *ci-baudieres flotées* ou *foles trémaillées* . Il y a encore des *trémaux flotans & dérivans* , qui sont composés d'un certain nombre de piéces réunies ensemble , & que les Pêcheurs traînent à la suite de leurs bateaux , en s'abandonnant au cours de la marée , soit qu'elle monte , soit qu'elle se retire .

Il y a beaucoup d'industrie dans une grande pêche par fond , que l'on fait avec un trémaill , & qui porte le nom de *dreige* sur les côtes de l'Océan . Pour tenir les deux extrémités du filet aussi écartées qu'il est possible , on se sert d'un corps flottant , que l'on atache à l'une des extrémités , & qu'on appelle *boursset* ; l'autre extrémité tient au bateau : le filet formant , par ce moyen , une courbure très-évasée , tandis qu'il est maintenu dans une position verticale , ou à peu près , à l'aide des flotes & du lest dont il est garni par le haut & par le bas , les Pêcheurs le traînent sur le fond , qu'il ratiffe & grate en quelque sorte , ou qu'il drague ; d'où est venu apparemment à cette pêche le nom de *dreige* . Les Pêcheurs parcourent ainsi un espace de deux ou trois lieues , en maintenant toujours dans la même position un filet d'une grandeur immense , & qui descend dans la mer à vingt-cinq ou trente brasses de profondeur .

Si le vent leur manque , ils emploient une maniere ingénieuse pour y suppléer , ils jettent à la mer leur grande voile , tendue sur sa vergue , & disposée de maniere que la marée l'enfle comme auroit fait le vent .

Mais cette pêche , admirable d'une part , si l'on considère l'adresse qu'emploient les Pêcheurs pour en assurer le succès , a , d'une autre part , l'inconvénient de bouleverser les fonds , & de détruire les bancs d'algue qui servent de retraite aux jeunes Poissons . Par-là elle se nuit à elle-même , au point que les Dreigeurs , ne faisant plus que des prises très-médiocres sur des fonds ravagés par les dreiges précédentes , ont renoncé , en beaucoup d'endroits , à une manœuvre qui d'ailleurs occasionne des frais considérables .

Les saines ou saines , dont nous allons parler maintenant , different des trémaux en ce qu'elles ne sont formées que d'une nappe simple ; des foles , en ce qu'on les traîne toujours , au lieu que les foles restent sédentaires ; enfin , des manets , en ce qu'elles n'ont point , comme ces filets , leurs mailles d'une grandeur déterminée , parce que le but qu'on se propose en les employant , comme nous le verrons bientôt , est d'envelopper le Poisson , plutôt que de faire en sorte qu'il se prene dans leurs mailles . Les Pêcheurs ne mettent pas toujours cette précision dans la distinction des filets que nous venons de comparer les uns aux autres ; ils donnent quelquefois la dénomination générale de *saines* à tous les filets tendus en nappe ; ils confondent aussi les saines avec les manets ; enfin , il y en a qui donnent aux trémaux le nom de *saines trémaillées* .

Les saines proprement dites , dont il s'agit ici , sont garnies de flotes vers le haut , & de lest à leur partie inférieure , comme les autres filets en nappe qui ont été décrits précédemment . Aux extrémités de la ralingue de la tête , c'est-à-dire , de la corde qui porte les flotes , sont attachées des cordes plus ou moins longues , qu'on nomme les bras , & qui servent à tendre ou à traîner le filet .

La saine , par sa position , doit former , tandis qu'on la traîne , une courbure dans le sens horizontal , en même temps qu'elle est maintenue verticalement dans le sens de la hauteur , par le moyen des flotes & du lest . Comme le Poisson ne s'y emmaille pas , ou

que , si cela arive , ce n'est , pour ainsi dire , que par accident , on ne peut relever le filet qu'en joignant l'une à l'autre les deux ralingues , pour renfermer le Poisson dans cette duplicature . Les Pêcheurs ont encore l'attention de rétrécir de plus en plus la courbure horizontale du filet , en rapprochant les bras l'un de l'autre , lorsqu'ils sont près de retirer la saine de l'eau , afin d'envelopper un plus grand nombre de Poissons .

Dans les rivieres ou les courans qui ont peu de largeur , les Pêcheurs se partagent , & après s'être placés moitié sur un bord & moitié sur l'autre , ils hâlent sur les deux bras , en traînant le filet ; ils se servent d'une pierre , qu'ils attachent au bout de l'un des deux bras , & qu'ils jettent ensuite sur le bord opposé , soit lorsqu'ils veulent tendre leur filet , soit lorsqu'ils se proposent de le ramener à bord .

On fait avec la saine , dans les étangs , au bord de la mer & entre les roches , où l'eau a peu de profondeur , une pêche , où porte le nom de *pêche au colleret* . Les Pêcheurs entrent dans l'eau jusqu'aux aisselles ; & après avoir traîné le filet pendant quelque temps , se rapprochent , pour en réunir les extrémités , avant de le retirer . Les Pêcheurs Flamands font traîner le colleret par des chevaux ; & en se procurant ainsi une force plus considérable , ils ont l'avantage de pouvoir donner plus d'étendue au filet .

Lorsque les Pêcheurs sont en petit nombre , ils attachent l'un des bras dont il a été fait mention à un pieu fixé sur le bord de l'eau ; & prenant l'autre bras dans un bateau , ils font décrire un arc à la saine , puis ramenant le bras qu'ils ont conservé dans le bateau , vers le pieu auquel est attaché l'autre bras , ils retirent ainsi leur saine à terre : quelquefois ils établissent sur le rivage deux treuils , pour mettre à bord la saine qu'ils ont tendue avec un bateau . D'autres se séparent en deux bandes , dont l'une , qui reste sur le rivage , hâle un des bras du filet , tandis que l'autre , qui est dans un bateau , traîne l'autre bras : d'autres encore ont deux bateaux , avec lesquels ils tirent les deux bras de la saine , & finissent par l'amener à terre , quand le rivage est praticable , ou bien ils relevent leur filet à la mer , en rapprochant les deux bateaux l'un de l'autre .

Comme il s'échape toujours quelques Pois-

sons , lorsqu'on met à bord les grandes saines , souvent deux Pêcheurs se mettent à l'eau , & traînent un colleret derriere le fond de la saine , pour reprendre le Poisson qui s'évade . C'est ce qu'on appelle *pêcher à la grande saine soutenue d'un colleret* .

On a donné aux saines une forme plus avantageuse , en y ajoutant une espece de poche ou de *sac* , qui occupe le milieu de leur largeur , en sorte que les deux portions adjacentes du filet forment comme deux ailes attachées sur les bords latéraux de la poche . Ces filets , qui ne servent que dans la Méditerranée , portent les noms d'*aissaugue* , *eissaugue* , *effaugue* ou *issaugue* ; de *boulier* , *bregin* , *ganguy* , *bœufs* , *tartane* , suivant les différentes manieres dont on les emploie , & qui different peu , en général , de celles qui sont usitées dans les pêches aux grandes saines . On conçoit assez combien toutes ces pêches sont destructives ; mais aucune ne l'est autant que celle qu'on nomme *aux bœufs* , dans laquelle le filet , chargé d'un lest considérable , est traîné rapidement par deux bateaux à la voile , qui hâlent sur les deux bras . Ce filet laisse par-tout des traces funestes de son passage sur le fond qu'il sillonne , comme feroit le soc d'une charue ; le frai & la menuise périssent ; les Poissons même qui se prennent dans la poche du filet , froissés l'un contre l'autre , par la rapidité du mouvement qui les emporte , se trouvent presque tous morts ou très-entomés , lorsqu'on les retire : aussi cette pêche est-elle défendue par toutes les Ordonnances ; mais comme les Pêcheurs exercent souvent leur métier pendant la nuit , il y en a qui profitent de ce temps pour tromper la vigilance des Officiers de l'Amirauté , & pratiquer en secret cette pêche meurtriere .

Nous venons de voir qu'en ajoutant une poche aux saines , on en formoit les aissaugues , les bregins & autres filets du même genre . Si maintenant on supprime les ailes , pour ne conserver que la poche , il en résultera d'autres especes de filets , auxquels on a donné les noms de *drague* , *chausse* , *cauche* , *chalut* , *sac de drague* , *baché trainante* , *couvreau* , *carte* , *corvet* , *dranguele* ou *drangele* , &c. Ces filets ne different presque des guideaux & des nasses dont nous avons parlé précédemment , qu'en ce que ces derniers restent sédentaires , au lieu qu'on traîne les autres sur le fond de la mer .

Pour

Pour maintenir l'embouchure des filets dont il s'agit ici constamment ouverte, tantôt on amarre un côté de cette embouchure sur une espee de tringle de bois léger, tel que du sapin, & on atache au côté opposé une corde plombée, qui, par son poids, tient cette partie du filet écartée de la partie supérieure; tantôt on substitue à la tringle dont on vient de parler, une corde qui porte des flotes de liège; telle est la garniture d'une espee de filet en forme de poche quadrangulaire, & que l'on nomme *chalut* en Saintonge, en Poitou & en Bretagne. On atache, aux extrémités de la garniture, des cordes qui se réunissent les unes sur les autres en des points communs, & il part d'un des points de réunion une autre corde qui sert à traîner le filet. Les filets de ce genre se traînent, comme les précédens, tantôt à bras, & d'autres fois à l'aide d'un ou deux bateaux, qui s'avancent par le moyen des rames ou des voiles.

Il nous reste à parler des parcs pierrés & flotés, que l'on tend dans la Méditerranée, sans employer ni perches, ni piquets. Le but de ces pêcheries est d'arrêter les Poissons qui, après avoir séjourné quelque temps sur nos côtes, semblables aux Oiseaux de passage, se retirent, pendant le reste de l'année, dans d'autres parages qui leur conviennent mieux. On distingue particulièrement les Thons parmi ces Poissons voyageurs.

Dans la saison du passage, les Pêcheurs parcourent la mer comme les Chasseurs batent la campagne; & lorsqu'ils aperçoivent un banc de Poissons, les bateaux les mieux armés gagnent la tête de ce banc, & ferment le passage aux Poissons, en tendant devant eux leurs filets garnis de flotes & de lest, tandis que les autres en tendent de pareils sur les côtés & à l'arrière, & forment ainsi une enceinte, dans laquelle ils enferment le plus de Poissons qu'il est possible. Cette espee de parc s'appelle *seinche*, ou simplement *enceinte*.

S'il n'y a que de petits Poissons dans la seinche, on les y pêche avec différentes sortes de filets; mais si ce sont des Thons, on forme, depuis la seinche jusqu'auprès de la terre, avec des palissades de filets tendus parallèlement l'un à l'autre, un canal qui communique à un petit parc que l'on établit à peu de distance du rivage: on ouvre ensuite

la paroi de la seinche qui répond au canal; les Thons, qui cherchent à se sauver, se jettent précipitamment dans le canal; on les y excite encore, en les éfarouchant dans l'enceinte de la seinche: lorsqu'ils sont tous entrés dans le parc, on les y enferme, & l'on affermit les parois du parc, en doublant les filets qui les composent, & en les assujétissant par des cordes tendues qui répondent aux ancres ou grapins de tous les bateaux que l'on a mouillés exprès à l'entour. Les Pêcheurs retirent les Thons du réservoir avec des filets, ou en les harponant.

Cette pêche n'est plus guere pratiquée, depuis qu'on a multiplié une espee de grand parc, qui reste tendu à la mer, au lieu d'être construit sur le champ comme la seinche, & auquel on a donné le nom de *madrague*.

Ce parc forme une vaste enceinte, distribuée par compartimens en plusieurs chambres, qui portent différens noms, suivant les pays. Les cloisons sont maintenues par des flotes de liège & un lest de pierres, & de plus par des cordes, dont une extrémité est attachée à la tête du filet, & l'autre amarrée à une ancre.

On établit entre l'enceinte & la tête une grande chasse de filet, comme pour les parcs fermés, que l'on construit en clayonages. Le Poisson suit la chasse, qui le conduit dans la *madrague*; il passe d'une chambre à l'autre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans la dernière chambre, qu'on nomme *la chambre de la mort*. Les madragues ont quelquefois jusqu'à mille brasses de longueur.

Pour déterminer les Poissons à se rassembler tous dans le corpou, on se sert d'un filet que l'on nomme *engare*, & que l'on fait avancer, en le tenant toujours tendu, par le moyen de deux bateaux qui en retiennent les angles supérieurs. Lorsque l'on veut faire la pêche, plusieurs barques chargées de Pêcheurs s'avancent vers le corpou, & les Pêcheurs hâlent sur les filets qui composent cette chambre, en les soulevant de manière à faire monter en même temps le Poisson assez près de la surface de l'eau, pour qu'on soit à portée de le prendre à force de bras, ou avec des crocs.

La curiosité attire ordinairement une foule de spectateurs à la pêche des Thons, qui se fait dans les madragues. L'adresse & l'agilité

des Pêcheurs Provençaux , qui se jettent dans le même filet où sont les Poissons , & s'efforcent de les saisir , de les harponer ou de les assommer , les combats qu'ils sont obligés de livrer à ces animaux , pour vaincre leur résistance , donnent lieu à une multitude de scènes divertissantes . Les acclamations des spectateurs , l'harmonie de plusieurs cors de chasse qui se font entendre le long du rivage , tout contribue à faire de cette pêche une fête , dont il reste , dit-on , dans l'âme de ceux qui en ont été les témoins , une impression vive & profonde , qui ne leur permet d'en parler , même long-temps après , qu'avec une sorte d'enthousiasme .

Pour mieux concevoir à quel point l'industrie des Pêcheurs a su varier les ressources que leur offrent les divers filets en usage parmi eux , résumons l'article précédent , & réunissons-en les détails dans une espèce de tableau général .

On peut considérer les filets par rapport à la matière dont ils sont composés , à leur forme , aux proportions de leurs mailles , aux combinaisons d'une forme avec elle-même , ou de différentes formes entr'elles ; enfin , aux diverses manières dont on les emploie .

La matière la plus ordinaire des filets est le fil de chanvre ou celui de lin ; mais on fait aussi des filets improprement dits avec des clayonages de jonc , d'osier , & autres bois tendres & souples ; tels sont les nasses , les bourdigues , &c.

À l'égard de la forme , les filets sont ou en nappes , comme les carrelets , les ravoirs , les saines , &c. ou en poches , comme les trubles , les guideaux , les verveux , les dragues , &c.

La grandeur des mailles est ou déterminée & relative à la grosseur des Poissons qu'on veut prendre , comme dans les manets ; ou indéterminée & même variable sur un seul filet , dont les mailles vont en se rétrécissant , comme cela a lieu par rapport à un grand nombre de filets .

Les nappes & les poches , combinées avec elles-mêmes , ou l'une avec l'autre , fournissent trois classes différentes de filets . On combine les nappes avec elles-mêmes dans les trémaux , où il y a trois nappes appliquées l'une sur l'autre , dans les parcs fermés , dont la partie principale est circulaire , & l'autre , qu'on nomme la chasse , est en ligne droite , &c.

La combinaison des nappes avec les poches donne les verveux ailés , les gors , &c. Enfin , en combinant une poche avec une seconde , qui occupe l'intérieur de la première , on a formé les verveux simples , les nasses , &c.

Il y a , en général , deux manières d'employer les filets : l'une exige que le Pêcheur soit présent & qu'il agisse , & elle se subdivise en plusieurs espèces de manœuvres différentes ; tantôt c'est une poche que le Pêcheur lance à l'eau , comme dans la pêche à l'épervier ; tantôt il plonge à l'eau un filet en poche ou en nappe , attaché à un manche , ou suspendu à une corde , pour le relever après un court espace de temps , comme lorsqu'il pêche avec le carrelet , le truble , la fèvre ; d'autres fois il pousse devant lui le filet , comme un râteau ; c'est ce qui se pratique dans la pêche aux bouteux . Souvent enfin il traîne le filet suspendu entre deux eaux , ou apuié sur le fond par sa partie inférieure , comme lorsqu'il fait usage des dreiges , des saines , des dragues , &c.

La seconde manière ne demande du Pêcheur que le soin de tendre & de relever le filet , avec un coup d'œil jeté de temps en temps sur le lieu de la pêche , pour observer s'il y a des Poissons de pris . C'est à cette manière que se rapportent les guideaux , les verveux , les ravoirs , les parcs ouverts ou fermés , &c. Tous les filets qui s'emploient de cette manière portent en général le nom de *filets sédentaires* , comme nous l'avons dit plus haut : ceux que l'on traîne s'appellent *filets florans & dérivans* ; quant à ceux que l'on plonge , pour les retirer presque aussitôt , comme l'épervier , ils tiennent , pour ainsi dire , le milieu entre les filets sédentaires & les filets dérivans .

On voit , par les détails qui précèdent , qu'il y a beaucoup de filets qui portent différents noms , & qui ne sont que le même filet employé de diverses manières . Chaque filet change aussi de nom , suivant les lieux , en sorte que la nomenclature des pêches est extrêmement chargée , outre qu'étant livrée , en quelque sorte , aux caprices de ces Langues corrompues qu'on appelle *Patois* , elle manque souvent de la précision nécessaire , pour qu'on puisse distinguer nettement un filet de l'autre . Mais comme l'usage , en ce genre , devient une sorte de loi , nous avons conservé , autant qu'il a été possible , les déno-

minations reçues. On trouvera, dans le cours de ce Dictionnaire, l'explication des termes qui désignent les filets dont nous n'avons point parlé dans cet article, & qui ne sont que des espèces de modifications de celles que nous venons d'exposer.

3°. *Différentes pêches particulières.*

Les pêches qui feront l'objet de cet article, sont celles que l'on pratique avec des instrumens qui diffèrent des hameçons & des filets, ou dans lesquelles on a recours à des expédiens & des ruses d'un genre particulier, pour attirer & surprendre le Poisson.

Les instrumens dont il s'agit sont des espèces de faucilles semblables à celles dont se servent les Moissonneurs, des crochets ou gâfes emmanchés au bout d'une longue perche, des râeaux, des herses carrées ou triangulaires, des pelles ou des bêches, des crocs ou grappins, des digons ou angons, c'est-à-dire, des pointes de fer ajustées au bout d'une perche; des fourches, des tridents, des fichoires à quatre branches, &c. Tous ces instrumens, terminés par une ou plusieurs lames pointues, portent la dénomination générale de *fouane*.

On se sert des fouanes, ainsi que des autres instrumens dont nous venons de parler, soit pour aller prendre les Poissons qui se retirent entre les rochers, tels que les Congres, soit pour aller les chercher dans le sable, où ils sont enfouis, & les y piquer, ou les en faire sortir, pour les assommer ensuite, comme cela se pratique, en certains endroits, par rapport aux Anguilles.

La pêche que l'on nomme *à la foule*, ou *Pommeter*, ou *Plyéter*, se fait en marchant à pieds nus sur le sable; & quand le Pêcheur sent un Poisson sous ses pieds, il le prend avec les mains, ou le perce à l'aide d'un hangon.

On a remarqué que la lumière, & en général les corps brillans, attiroient le Poisson, & l'on a employé dans plusieurs pêches cette espèce d'amorce. Quelquefois on se sert d'un réchaud, que l'on attache à l'avant ou à l'arrière d'une chaloupe, & dans lequel on fait du feu avec des éclats de vieilles douves, dans lesquels il y a du goudron. Les Poissons se portent du côté où ils voient la lumière;

& dès qu'ils sont à portée des Pêcheurs, ceux-ci lancent sur eux des fouanes qui les en rendent maîtres. Cette pêche se nomme *pêche au phavillon* ou *petit phare*. Lorsque le temps est calme & la nuit fort obscure, on prend quelquefois, en une seule pêche, douze à quinze cents Poissons. Une pêche à peu près semblable porte, dans d'autres endroits, le nom de *Phastier* ou *Phasquier*.

D'autres fois, au lieu d'employer un réchaud, on se sert seulement d'une torche de paille ou d'écorce de bouleau, pour attirer les Poissons.

Les Chinois profitent de la lumière de la lune pour produire le même effet; ils ont de longs bateaux, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large de deux pieds, qui s'étend de l'avant à l'arrière. Cette planche est enduite d'un vernis fort blanc & fort luisant; le Poisson, trompé par le réffet de la lune sur cette planche, qu'il prend probablement pour une lame d'eau, s'élançe dessus, & tombe dans le bateau.

Les Mores du Cap-Blanc, les Chinois & les Groënlandois font usage de fleches ou de javelots pour percer le Poisson dans l'eau. La fleche est ordinairement attachée à une corde, qui sert à la retirer en même temps que le Poisson.

Il y a des Chasseurs qui tuent les Poissons à coups de fusil. M. Duhamel dit en avoir vu un qui en tiroit à plus d'un pied sous l'eau, ce qui suppose une grande habitude de mirer à travers ce fluide; car, d'un côté, la réfraction de la lumière fait paroître le Poisson plus près de la surface de l'eau qu'il ne l'est réellement; d'une autre part, la balle de plomb, en passant obliquement de l'air dans l'eau, éprouve, dans ce dernier fluide, une déviation qui la relève au dessus de sa première direction. Le Chasseur ne peut donc atteindre le but qu'en dirigeant son fusil plus bas que l'endroit où il aperçoit le Poisson, pour corriger l'effet de la double réfraction dont il s'agit.

On lit dans l'Histoire générale des Voyages, in-4°. tome XIV, page 126, que les Indiens de l'Isthme de Panama se jetent à la mer, & nagent entre deux eaux, en suivant les Poissons qu'ils aperçoivent, & qu'ils vont prendre à la main dans les trous où ils se sont retirés. La nuit ils attirent les Poissons avec des torches de bois de Mahot, & saisif-

sent , avec beaucoup d'adresse , ceux qui se portent vers la lumière .

La même Histoire rapporte , tome XIII , pages 11 & 12 , que les meilleurs nageurs , parmi les Indiens de Cumana , se réunissent pour faire sur la mer un exercice assez semblable à ce qu'on appelle *batue* dans la chasse ordinaire ; ils forment une longue chaîne , & en sifflant & batant l'eau , ils entourent les Poissons , & les rassemblent peu à peu vers la rive , en si grande abondance , que le spectacle en est quelquefois éfrayant . Cette pêche se fait dans des temps réglés ; & malgré l'extrême habileté des Pêcheurs , il en périt toujours quelques-uns , soit noyés , soit éventrés par les grés Poissons .

On fait qu'il y a beaucoup d'Oiseaux qui font la chasse aux Poissons : de ce nombre est le Cormoran , qui poursuit sa proie dans l'eau avec une vitesse égale à celle des Oiseaux qui fendent l'air . Dans certains pays , il y a des gens qui savent tourner à leur profit la voracité & l'adresse de cet animal . M. Duhamel rapporte (*Traité des Pêches* , section 3 , chapitre 1 , page 17) qu'il a vu à Fontainebleau des Cormorans que l'on avoit dressés pour la pêche , & dont on se servoit de la maniere suivante .

On leur serroit le bas du cou avec une espece de jaretiere , pour les empêcher d'avalier entièrement le Poisson ; ensuite on les laissoit aller à l'eau , où ils poursuivoient leur proie , en nageant avec rapidité & en plongeant jusqu'au fond . Ils avaloient tout le Poisson qu'ils avoient pris ; & à cause de la ja-

retiere qu'on leur avoit mise , ils ne pouvoient le faire basser plus loin que leur cefophage , qui est susceptible d'une grande dilatation . Lorsque cette espece de poche se trouvoit remplie , les Cormorans alloient rejoindre leurs maîtres , qui leur faisoient dégorger sur le sâble les Poissons qu'ils avoient avalés ; ils en mettoient à part quelques-uns pour eux-mêmes , & donnoient le reste aux Cormorans ; après leur avoir ôté la jaretiere qui leur serroit le cou , ils les faisoient ranger sur une ligne , puis ils leur jetoient des Poissons , que ces Oiseaux faisoient à la volée , comme un Chien saisit un morceau de pain . S'ils avoient pris le Poisson par la queue ou par le milieu du corps , ils le jetoient d'eux-mêmes en l'air , & le retenoient par la tête pour l'avalier .

Les Chinois emploient au même usage des Cormorans & d'autres Oiseaux pêcheurs ; mais au lieu de leur mettre une jaretiere , ils leur passent le cou dans un anneau de fer , pour les empêcher d'avalier leur proie . Un Oiseau bien dressé est si estimé , qu'on le vend cent cinquante florins de Hollande .

Cet article sur les Pêches est d'un de mes Confreres , qui a aussi fait les articles de l'Histoire de l'Homme , marqués d'un astérisme , & qui m'a été d'un grand secours pour les descriptions des Quadrupedes ovipares , des Serpens & des Poissons . J'ai du regret qu'il ne me soit pas permis de publier ici son nom , qui est déjà bien connu parmi ceux des Naturalistes ; mais sa très-grande modestie est une de ses principales vertus .



*MANIERE de préparer les Poissons pour les garder dans
les Cabinets.*

P A R M I les différentes especes de Poissons , la plupart ont une forme cylindrique , comme le Brochet , l'Esturgeon , &c. ou une forme aplatie , comme la Brème , la Limande , &c.

On conserve les uns & les autres en entier ou par moitié seulement , ce qui exige des manipulations différentes . Quoique les instrumens soient nécessaires pour la préparation des Poissons , comme ils sont les mêmes que ceux que nous avons indiqués pour les Quadrupedes ovipares & les Serpens , il n'est pas nécessaire de répéter ici la description de ces instrumens .

*Maniere de préparer les Poissons cylindriques
& les Poissons plats en entier.*

POISSONS CYLINDRIQUES.

Posez le Poisson cylindrique sur le dos , en travers d'une table , de maniere qu'il ait la tête tournée du côté où vous voulez vous placer pour opérer , & près du bord de cette table ; contenez le Poisson en position par des épingles de fil de fer enfoncées dans la table , de chaque côté du corps , & par des tampons de linge .

Faites sur la gorge deux incisions obliques qui se réunissent entre les nageoires inférieures , en vous servant d'un scalpel ; ensuite faisissez la peau à l'endroit où les deux incisions aboutissent ; relevez-la du côté de la tête ; enlevez , avec un scalpel ou des ciseaux , les chairs qui sont sous cette partie de la peau , & rejetez-les .

Ces premières chairs enlevées , vous aurez une ouverture , par laquelle , suivant la grosseur du Poisson , vous tirerez dehors les viscères , soit avec la main , si vous pouvez l'introduire , soit avec des pinces , au défaut de la main .

Les viscères étant enlevés , vous ferez passer , entre la peau & les chairs du corps du

Poisson , d'abord la pointe de la lame d'un scalpel ; ensuite un instrument en forme de ciseau de Menuisier ; lorsque vous aurez dégagé la peau à la profondeur de quelques pouces , vous inciserez & vous diviserez en fragmens , avec des ciseaux , tant les arêtes que les chairs , & vous retirerez , ou avec la main , ou avec des pinces , les fragmens de chairs coupées & d'arêtes brisées . Ces premières chairs & arêtes enlevées , vous pousserez le corps entier vers l'ouverture faite à la gorge , en mettant le Poisson sur l'un de ses deux côtés ; vous continuerez ensuite de dégager peu à peu la peau des chairs , de les inciser , de rompre les arêtes , & d'enlever les portions des unes & des autres ; vous parviendrez , de cette maniere , jusqu'à l'extrémité du corps du Poisson ou jusqu'à la queue : la peau ne sera plus qu'un sac vide .

On sent bien que , pour de très-grands Poissons , les ciseaux les plus forts seroient trop foibles ; mais on peut avoir une ouverture assez ample pour introduire les mains & même une partie du bras , porter à l'intérieur les instrumens tranchans nécessaires , comme de forts couteaux ou des pinces , qui serviront à rompre ou couper les arêtes ; ainsi , il y a moins de difficulté que par rapport aux Poissons moins volumineux .

La peau étant vide , il faut toujours , par la même incision , tirer dehors les ouïes avec la main ou des crochets , & au besoin , c'est-à-dire si l'animal est très-grand , percer le crâne & ôter la cervelle .

Les manipulations précédentes étant achevées , on rabat la peau de la gorge ; on la coud proprement avec les bords de la peau dont on l'a séparée . Puis on enleve la peau entiere de dessus la table ; on la suspend , par la gueule ouverte , à des hameçons atachés à des fils ou cordes qui tiennent au plafond de la chambre où l'on opere ; on verse , par l'ouverture de la gueule , du sable ou du sâblon , & l'on en remplit la peau ; on con-

tient ensuite les ouïes fermées par des bandelettes dont on les entoure. Après avoir aussi décroché la peau, on contient de même la gueule fermée par des bandelettes; on pose la peau du Poisson sur le ventre, & on la laisse sécher.

Cependant on étend la queue & les différentes nageoires par le moyen de baguettes pointues des deux bouts, d'une longueur convenable, qu'on assujétit un peu de force, de distance en distance, sur les bords de la queue ou des nageoires; ou on pose sous ces parties des piéces de carton, sur lesquelles on les contient étendues par quelques points de suture. La méthode précédente est meilleure, parce qu'elle ne laisse pas de traces.

La peau, la queue, les nageoires étant desséchées, on enlève les instrumens qui ont contenu ces dernières parties en extension; on ôte les bandelettes qui entourent la tête, & ouvrant la gueule du Poisson, renversant sa tête en bas, on fait écouler le sable; il ne reste qu'à vernir la peau, pour lui donner quelque lustre; car pour les couleurs, il n'y a pas jusqu'à présent de moyens de les conserver.

Il faut faire à la gorge des Poissons plats une ouverture pareille à celle qui a été décrite pour les Poissons cylindriques; ensuite tirer de même au dehors les viscères, séparer, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, d'abord avec le scalpel, puis avec un instrument semblable au ciseau de Menuisier, la peau d'avec les chairs, couper en dedans de la peau, avec des ciseaux à deux branches, les portions de la nageoire circulaire qui pénètrent à l'intérieur du corps, & enfin rompre par fragmens les arêtes, la colonne vertébrale & les chairs, & en enlever les fragmens.

La manipulation de ces Poissons est longue & difficile; mais on parvient à ôter toutes les parties internes, en les divisant & les enlevant par fragmens.

Quand la peau est vide, le reste des opérations est le même pour les Poissons plats que pour les Poissons cylindriques.

Maniere de conserver les Poissons cylindriques & les Poissons plats par moitié seulement.

Posez le Poisson devant vous sur une table, suivant sa longueur, & le ventre tourné de votre côté. Pour qu'il soit plus affermi &

moins glissant dans l'opération, mettez un linge étendu entre lui & la table; couvrez-le également en dessus d'un linge; puis fendez avec des ciseaux la levre supérieure à peu près dans son milieu, mais cependant un peu plus du côté qui est tourné en dessus que du côté inférieur; prenez ensuite un scalpel à dos, ou, selon le besoin, un instrument tranchant plus fort; fendez la tête en deux, & ensuite continuez d'inciser longitudinalement la peau jusqu'à l'origine de la queue, en passant au bas & à côté de la nageoire placée en long sur le dos. Cette première opération faite, séparez la peau d'avec les chairs, par le moyen du scalpel, ou d'un morceau de bois aplati; coupez avec des ciseaux la racine de la nageoire étendue sur le dos, & étant parvenu à l'origine de la queue, rompez la colonne vertébrale; rien ne vous empêchera plus alors de rejeter la peau du côté où vous êtes placé: séparez-la d'avec la peau de l'autre côté, par une incision longitudinale; vous aurez alors un côté de la peau à laquelle tiendront une moitié de la tête, la nageoire implantée sur le dos, la queue & les nageoires d'un des deux côtés du ventre.

La peau ainsi préparée, étendez-la sur une table, de façon que le dedans soit en dessus; remplissez la peau de coton ou d'étoupes, que vous foulez, puis retournez la peau sens dessus dessous, en prenant garde qu'il n'échappe de la fourure que le moins possible.

Ayez de fortes épingles ou des pointes de fil de fer; enfoncez-les dans la table, de distance en distance, sur les deux bords de la peau & des nageoires, pour contenir le tout.

Si vous commencez par assujétir le côté de la queue, ce qui est le plus aisé, introduisez, à mesure que vous avancez, & où il est besoin, de la fourure entre la table & la peau; laissez sécher la peau; ensuite retirez les pointes qui la contenoient, ôtez la fourure, vernissez la peau en dedans & en dehors, placez-la sur le fond d'une armoire ou d'un cadre, & vous aurez la représentation d'un Poisson, qui tiendra le moins de place qu'il est possible, & dont la peau, étant vernie des deux côtés, sera moins exposée que de toute autre manière aux ravages des insectes.

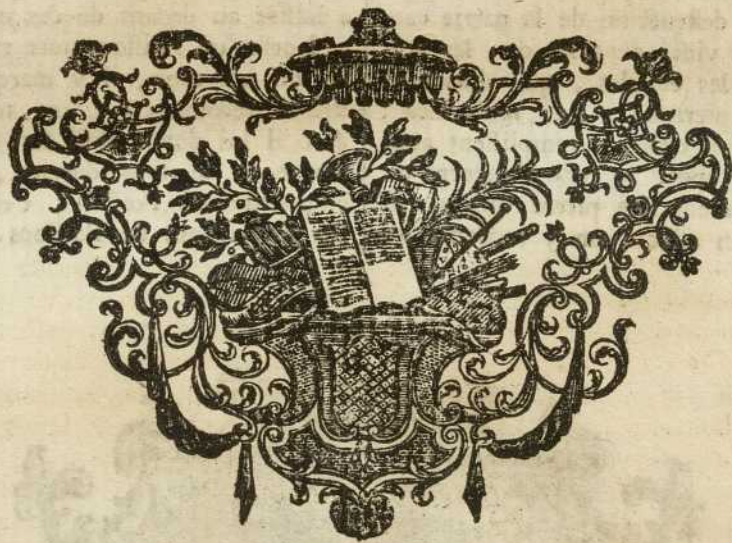
La manipulation, pour conserver les Poissons plats par moitié, est la même que pour conserver les Poissons de forme cylindrique.

Mais si l'on veut voir les deux faces d'un Poisson plat, parce qu'elles ont deux couleurs différentes, il faut préparer deux Poissons de la même espèce & de même grandeur, afin d'avoir chaque moitié de ce Poisson avec ses nageoires. Cependant comme l'une des faces de la plupart de ces Poissons est blanche, on pourroit se contenter d'avoir seulement l'autre face.

Cet article, sur la manière de préparer les

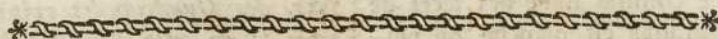
peaux de Poissons, est de M. MAUDUIT, Auteur du Dictionnaire des Oiseaux.

Voyez la manière de conserver les Quadrupèdes ovipares après leur mort, *Introd. à l'Hist. Nat. des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, tome II de cette Encyclopédie, partie II, page 556 & suivantes.* On peut suivre les mêmes procédés pour conserver les Poissons dans des liqueurs spiritueuses.





POISSONS PÉTRIFIÉS.



LES os des Poissons , leurs arêtes , leurs écailles & les rayons de leurs nageoires sont en partie calcaires & en partie cartilagineux , lorsqu'un Poisson est mort , & qu'il se trouve enfoui dans une terre grasse , cette terre reçoit l'empreinte de son corps ; ensuite le Poisson se corrompt & se détruit en entier , à l'exception de sa substance calcaire , qui subsiste sous les mêmes formes qu'elle avoit avant la mort du Poisson . S'il survient un suc lapidifique , c'est-à-dire , de l'eau chargée de molécules pierreuses , ces molécules remplissent tous les petits espaces que la destruction de la partie cartilagineuse a laissés vides dans les os , les arêtes , les rayons & les écailles , qui deviennent alors entièrement pierreux . Les molécules , que le suc lapidifique charie , remplissent aussi tout l'espace qu'occupoit le reste du corps du Poisson , & y forment une pierre qui représente le Poisson : en effet , on y reconoit les

os de la tête , les écailles & les rayons des nageoires . Voilà ce que l'on appelle un Poisson pétrifié , & il me semble que cette pétrification se fait de la maniere que je viens d'exposer .

Les os de Poissons , de Cétacées , ou d'animaux qui perdent leurs parties cartilagineuses par un long séjour à l'air ou dans la terre , deviennent très-légers ; dans cet état , on les nomme os fossiles . S'il se trouve un suc lapidifique qui les pénètre , & qui remplit les vides que la destruction des parties cartilagineuses a laissés au dedans de ces os , ils sont pétrifiés .

Lorsqu'un Poisson mort reste sur la vase ou sur un site mou , il y marque son empreinte ; s'il est recouvert par une terre dans le même état , il lui donne aussi son empreinte . Lorsque ces terres se sont durcies , elles gardent les empreintes du Poisson ; c'est ce qu'on appelle des impressions de Poissons .



 N O T I C E

Des principaux Ouvrages qui traitent des Poissons.

LES Ouvrages que les anciens ont écrit sur les Poissons, sont, pour la plupart, remplis de fables; & comme ils n'ont point fait de descriptions, il est très-difficile, souvent même impossible de reconnoître les especes d'animaux dont ils ont voulu parler. Dans le seizieme siecle, Salviani, Rondelet & Gesner sont les premiers Auteurs qui aient donné des Figures exactes & des descriptions assez détaillées des Poissons; l'Ouvrage sur-tout de Salviani est fait avec une précision à laquelle peu d'Ichthyologistes après lui ont atteint. Willughby & Ray ont ensuite le plus contribué à accélérer les progrès des connoissances sur les Poissons. Les descriptions de Willughby sont, pour la plupart, exactes, détaillées, & telles qu'el-

les doivent être pour bien faire connoître les especes.

Parmi les Naturalistes de notre siecle, qui se sont occupés de l'Histoire des Poissons, Artedi est le premier qui ait donné des descriptions détaillées & exactes de ces animaux, qui ait formé des genres, distingué soigneusement les especes, & établi des termes propres à l'Ichthyologie. Son Ouvrage & celui de Linnæus, auquel on est redevable des noms spécifiques, doivent servir de guide à ceux qui s'adonnent à cette partie de l'Histoire Naturele.

Nous nous sommes bornés dans cette Notice à indiquer les principaux Ouvrages d'Ichthyologie, & nous n'avons cité de chacun que la principale édition.



A

- ÆLIANUS** (Claudius).
De Animalium natura.
Londini 1744, 2 vol. 4°.
Cura Gronovii.
Il y a plusieurs éditions antérieures à celle-ci.
- ALDROVANDII**.
Ulysses de Piscibus, libri V, & de Cetis, liber I.
Bononia, 1613, fol.
ALGOT FAHLBERG.
De la génération des Anguilles.
Mémoires de l'Acad. de Stockolm, 1750, p. 199.
- ALISCHER** (Sébastien).
Description d'une Carpe hermaphrodite.
Mémoires de l'Acad. de Breslaw, sect. 14, p. 645, art. 6.
- ALLAMAND & LOOT**.
Sur les effets de l'Anguille électrique.
Commentar. Societat. Harlemens. tom. II, p. 372.
- ALLEN** (Benjamin).
De la génération des Anguilles.
Philos. Transact. vol. 19, n. 271, p. 665.
- ANCARKRONEA**.
Description du *Blennius maculis utrinque versus caput quinque nigris*.
Mémoires de l'Acad. de Stockolm, 1740, p. 242, avec Figures.
- ANONE** (Jo. Jac. d').
De Pisciculis & Vermibus, circa Birsam in rivulis & paludibus repertis.
Act. Helvetic. vol. IV, p. 301.
- ANTIPAS FRANCUS**.
Divinorum caracterum hælæcum duarum in littore Norvegico 1587, captarum, vera lectio & explicatio, 1591, 4°.
- ARDERON** (Wilh.).
Lettre sur l'organe de l'ouïe des Poissons.
Phil. transact. vol. 45, n. 486, p. 149.
- ARGILLANDER** (Abrah.).
De la maniere dont se multiplient les Brochets.
Mém. de l'Ac. de Stockolm, 1753, p. 77.
- ARTEDI** (Petrus).

Ichthyologia seu opera omnia de Piscibus, vindicavit, recognovit, coaptavit & edid. Car. Linnæus.

L. Bat. 1738, 8°.

ATHENÆUS.

Deipnosophistarum, libri XV.

Venetis, 1514, fol. en grec.

Dans le septieme livre, il est parlé des Poissons.

AUSONII, Burdigalensis.

Mosella Idylium tertium.

Burdigal. fol. 1580, & plusieurs autres éditions.

B

BARRINGTON.

Description de l'espece de Truite appelée en Irlande *Gillaroo-Trout*.

Philos. transact. vol. 64, p. 116.

BASTER.

Sur les écailles des Poissons, les Poissons dorés de la Chine, &c. dans ses Opusc. succ.

Le Poisson doré de la Chine (*Kin-gu*) se trouve décrit par le même Auteur dans les Mémoires de la Société de Harlem, tom. VII, p. I, p. 215.

BATARRA (Jo.).

Animadversiones ad Klenii asserta de pene Raiarum.

Dans les Mémoires de l'Académie de Siene, tom. IV, p. 333.

BELLON (Pierre).

Histoire Naturele des étranges Poissons marins, traitant de leur nature & propriété, avec les portraits d'iceux.

Paris, 1551, 1553 & 1555, in-4° avec Figures.

De Aquatilibus, libri II.

Paris, 1553, 8° obl.

BLOCHS (D. M. E.).

Histoire Naturele des Poissons.

178, folio.

BODDAERT.

De Chatodonte argo & diacanto.

Vid. part. I, vol. I, p. 402 & 403.

BOUSSUET (François).

De Natura aquatiliū carmen, in universam Guil. Rondeletii, quam de Piscibus marinis scripsit Historiam; cum vivis eorum imaginibus.

Lugduni, 1558, 4°.

BRONZENIUS (Jo. Hier.).

De principatu jecoris ex anatome Lamperæ.

Patani, in-4°.

BROUSSONET (P. M. A. Augusti).

Ichthyologia sistens Piscium descriptiones & icones.

Londini, 1782, 4° avec onze planches.

Mémoire sur l'Ophidium barbatus. *Philos. transf. vol. 81, p.*

Mémoire sur les Chiens-de-mer.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1780, p. 648.

Mémoire sur le Trembleur, espece de Poisson électrique.

Mém. de l'Acad. des Sc. 1782, p. 692.

BROWNE (T.).

Description d'un Poisson volant, avec une figure.

Philos. transact. vol. 68, p. 791.

BRUCKMANN (F. E.).

Delineatio mandibulæ ex Pisce Belluga.

Commerc. Norimberg, 1740, p. 260, avec Figures.

BRUNICHÈ (Mart. Thrau.).

Ichthyologia Maffiliensis acc. spolia maris Adriatici.

Hafn. & Lips. Roth. 1768, 8°.

Ejusdem. Descriptio gadi ranini.

Mém. de l'Acad. de Copenhague, tom. 12, p. 291.

C

CAMERARIUS (R.)

Anguillæ etymon, sine parente, sine sexu, sanitati inimica, cur ex Anguillarum cadaveribus Anguillæ gignantur.

Syll. Memorabil. cent. IX, part. 15, sqq. p. 652.

Du même. Cyprinorum ortus spontaneus.

Syll. Memorabil. cent. IX, p. 645.

Du même. Barborum Piscium caro esui an utilis.

Syll. Memorab. cent. IX, part. 10, p. 645.

Du même. Lucii etymon, crudelitas, ortus, elegans spectaculum ranæ ulciscantis lucii violentiam.

In Syll. Memorabil. cent. IX, part. 10, 12, sqq. p. 674, 49, sqq.

CAMPER (Pet.).

De l'organe de l'ouïe des Poissons.

Mémoires des Savans étrangers, présentés à l'Académie Royale des Sciences, tom. VI, p. 177.

CATESBY (Marc).

Histoire Naturele de la Caroline.

Londres, 1731 — 1743, 2 vol. folio.

Piscium, Serpentum, Insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, nec non plantarum quarumdam imagines, quas Catesby in posteriori parte Carolinæ, Floridæ, &c. Histor. Nat. descripsit, additis imaginibus Piscium tam nostratium, quam aliarum regionum: auxerunt & vivis coloribus pictas ediderunt Nic. Frid. Eifemberger & Georg. Lichtemberger.

Norimb. 1750, fol. maj.

CHARLETON (Gualth.).

Exercit. de differentiis & nominibus animalium.

Oxonii, 1677, folio.

Onomasticon Zooicon.

Londini, 1668, 4°.

CHEVALIER.

Lettres sur les maladies de Saint Domingue, sur le Remora & les Halcyons.

À Paris 1752, 12°.

CLAUDER (Gabr.).

De Thermometro vivo.

Ephem. Nat. cur. dec. II, an. 6, Obs. 17, 5, p. 354, avec figures.

D

DODD (Nicolas).

Histoire Naturele du Hareng.

Lond. 1752, 8° avec figures.

DUBRAVIUS (Janus).

De Piscinis & Piscium qui in eis aluntur naturis, libri quinque, &c.

Tiguri, 1559, 8°.

DUHAMEL DU MONCEAU (M.).

Traité général des Pêches, & Histoire des

Poiffons qu'elles fourniffent , tant pour la fubfiftance des hommes que pour plufieurs autres ufages , qui ont raport aux Arts & au Commerce.

À Paris, 1760, fol. & fuiuans .

E

EINARI.

De præparatione Gadi sub nomine Gadus ex Terra nova , & Gadus in rupibus ficcatus (Klipfisk) noti .

Act. Soc. Scient. Island. vol. 3, p. 1.

ELSNER (Jo. Ge.).

Anguillæ viviparæ .

Eph. Nat. cur. dec. I, an. I, Obs. 119, p. 276.

ENTII (Ge.).

Anatome Ranæ piscatricis galeæ & ranæ fluuiatilis , inferta Charletoni exercit. de Piscibus .

Oxon. 1677, folio, p. 71.

ERIIS (N. C.).

Descriptio Gadi virentis .

Mémoires de l'Académie de Stockolm, tom. 33, p. 46.

Idem. Descriptio Gadi callari.

Idem. tom. 32, p. 25.

EUTHIUS (I. A.)

De Pifce magno & monstrofo .

Eph. Nat. cur. dec. III, an. 4, p. 76, & an. 5, 6, p. 145.

F

FABRICIUS (Otho).

Fauna Groenlandica .

1780, 8°.

FIGULUS. (Car.)

Ἰχθυολογία feu Dialogus de Piscibus .

Colan. ex off. Eucharii, 1540.

FLAMEN (Alb.).

Diverses especes de Poiffons d'eau douce .

À Paris, fol. transv. avec figures .

FORSKAL (Petrus).

Fauna Arabica .

Haunice, 1771, 4°.

FRANKENAY (Ge.).

Diff. de Anguillis. Resp. Matthæus .

Heidebl. 1675, 4°.

FRISCH (J. L.).

De offibus dentatis pinnae ventris Carpio-
nis .

Missell. Berolinenf. tom. VI, p. 122, & p. 118, diverses sortes de Lamproies.

FROMMAN (J. Chr.).

Diff. de Piscibus. Resp. Fischer .

Coburg. 1679, 4°.

FRONDI (N.).

Diff. de piscatura Harengorum in Roslagia.
Resp. Humble .

Upsalia, 1745, 4°.

G

GEOFFROI.

Mémoire sur l'organe de l'ouïe des Reptiles & de quelques Poiffons, &c.

Paris, 1778, 8°.

GESNER (Conrad).

Historiæ Animalium, liber IV, qui est de Piscium & aquatiliu animantium natura .

Tiguri, 1558, folio, avec figures.

Ejusdem. Nomenclator aquatiliu animantium .

Tiguri, 1560, folio.

GISLER (Nicol.).

Descriptio Piscis Tanglacke .

Mémoires de l'Acad. de Stockolm, 1748, p. 39.

De la pêche du Coregonus .

Dans les mêmes Mémoires, 1753, p. 198.

Des qualités & de la pêche des Saumons dans les rivières de Norwege .

Dans les mêmes Mémoires, 1751, p. 12, 99, 177, & 1752, p. 16 & 120.

GOUAN (Ant.).

Historia Piscium. Histoire des Poiffons, contenant la description anatomique de leurs parties externes ou internes, & le caractère des divers genres .

Strasbourg, 1770, 4° en François & en Latin.

GRANDIUS (W.).

Epistola qua coitus & generatio Salmonis explicantur .

Mémoires de l'Acad. de Stockolm, 1752, p. 142.

GRONOVIVS (Jo. Frid.).

Cottus officulo pinnæ dorsalis primo longitudine corporis.

Act. Soc. Reg. Upsal, 1740, p. 21, avec figures.

Ejusdem. Salmo oblongus maxillæ inferioris apice introrsum reflexo.

Ibid. 1741, p. 85.

Ejusdem. Description du *Mustela fluviatilis*. *Phil. transf.* n^o. 483, p. 451, avec figures.

On trouve une description du même Poisson, sous le nom de *Cobitis*, dans les *Mém. de l'Acad. d'Upsal*, 1742, p. 79.

Ejusdem. *Scomber linea laterali curva; tabellis ossis loricata, corpore lato & tenui*.

Act. Soc. Reg. Upsal, 1744—50, p. 36.

Ejusdem. *Perca pinnis dorsalibus distinctis, secundæ radiatorum 14*.

Ibid. 1744—50, p. 39, avec figures.

GRONOVIVS (Laur. Th.).

Descript. *Gymnoti tremuli*, & experimenta cum eo instituta.

Act. Helvet. vol. IV, p. 26.

Musæum Ichthyologicum sistens Piscium tam indigenorum quam exoticorum quos in suo musæo asservat auctor, descriptiones ordine systematico dispositas.

Lugduni Batav. 1754, folio, avec figures, & vol. 2, *ibid.* 1756, folio.

Ejusdem. Zoophylacii Gronoviani fasciculus primus exhibens animalia quadrupeda, amphibia atque Pisces, &c.

Lugduni Batav. 1763, folio.

GULDENSTÆDT (A. I.).

Cyprinus capata & Cypr. murfa.

Non. Comment. Petrop. tom. XVII, pag. 507.

Ejusdem. Descriptio *Cyprini Chalcoïdis*.

Ibid. tom. XVI, p. 531.

Ejusdem. Descriptio *Acerinæ*.

Ibid. tom. XIX, p. 455, avec figures.

GUNNER (J. E.).

De *Squalo Carcharia*.

Act. Soc. Sc. Norveg. vol. 2, p. 213.

Ejusdem. De Fele marino seu *Chimæra monstrosa*.

Ibid. vol. 2, p. 270.

Ejusdem. De *Coriphænoide repertis*.

Ibid. vol. 3, p. 33.

Ejusdem. De *Squalo maximo, glauco & spinace*.

Ibid. vol. 3, p. 33.

GYLLIUS (Pet.).

De vi & natura Animalium, & liber unus de Gallicis & Latinis Piscium nominibus.

Lugd. Gall. 1533, 4^o.

H

HALLERI (Alb.).

Mémoire sur les jeux des Poissons.

Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, 1762, p. 76.

HAMBERGER (Ge. Ern.).

Progr. I. V. de *Cyprino monstroso*.

Jenæ, 1748, 4^o. t. an. I.

HANNÆUS (Ge.).

Ex *Anguillarum affatarum odore lipothymia*.

Eph. Nat. cur. dec. II, an. 3, *Obs.* 214, p. 412.

HANNEMANN (Jo. Lud.).

Differt. de pisce *Torpedine*, ejusque proprietatibus admirandis. Resp. Cramer.

Kil. 1710, 4^o.

HARTMANN (Phil. Jac.).

Disquisitio de *Xiphia seu Gladio pisce*.

Regiom. 1693, 4^o. & in *Eph. Nat. cur. dec. III*, an. 2, *app.* p. 1.

Ejusdem. Anatomie ventriculi *Piscis filuri*.

Eph. Nat. cur. dec. II, an. 7, *Obs.* 40, p. 80.

HARTUNG (Valent.).

De *Halecum esu & usu*.

Lips. 1615, 4^o.

HEBENSTREIT (Jo. Ernest.).

Programma de organorum *Piscium* externis.

Lips. 1733, 4^o.

HEDERSTROM (Jo.).

De l'âge des Poissons.

Mémoires de l'Académie de Stockolm., vol. 21, p. 215.

HELWIG (Chr.).

De *Antimonio, Cicuta & Siluro*.

Gryphsw. 1708, 4^o.

HERISSANT.

Sur les dents du Requin.

Mém. de l'Acad. des Scienc. 1749, pag. 155.

HOFFMANN (Maur.).

- De Mustela Pisce.
Eph. Nat. cent. IX & X, app. p. 449,
& Act. Erudit. 1723, p. 143, avec figures.
 HOLM (Th.).
 Descriptio Siluri glani.
Mémoires de l'Académie de Copenhague, tom.
12, p. 133, avec figures.
 HUGH WILBAMSON.
 Expériences & observations sur l'Anguille
 électrique.
Phil. transact. vol. 65, p. 94.
 HUNTER (Jo.).
 Observations anatomiques sur la Torpille.
Phil. transact. vol. 63, p. 487, & vol. 65,
p. 397. Et sur l'Anguille électrique.

J

- JACOBÆUS (Ol.).
 Aci marini anatome.
Mémoires de l'Académie de Copenhague,
vol. II, p. 149.
Ejusdem. Anatome Piscis Centrines, Italis
Pesce Porco.
Ibid. vol. V, p. 251.
Ejusdem. De Lampetra & Anguilla.
Ibid. vol. V, p. 259.
 JERAUGURII (Anan.).
 Explicatio characterum, qui inventi fuerunt
 in lateribus duarum halecum, quæ fuerunt in
 Dania & Norvegia captæ.
 1588, 8°. *avec figures.*
 JONSTONI.
 Historiæ Naturalis de Piscibus & Cetis, li-
 bri V.
Francofurti, 1749, folio, avec figures.
 JOVIUS (Bened.).
 Pauli frater, Larium lacum & ejus Pisces
 carmine descripsit, editio I.
Romæ, 1524, folio.
 JOVIUS (Paul.).
 De Romanis Piscibus libellus, acc. antiqua
 & recentiorum nomina Piscium marinarum,
 lacustrium & fluviatilium, quæ in Jovii com-
 mentariis continentur.
Romæ 1524. folio.

K

- KEMPFER (Engelbertus).
 Amœnitatum exoticarum politico-physico-
 medicarum fasciculi quinque.

Lennogovii, 1712, 4°. de Torpedine.

KLEIN (Jac. Theod.).

Historiæ Piscium Naturalis promovendæ Mis-
 sus I. De Lapillis eorumque numero in craniis
 Piscium, cum præf. de auditu Piscium, acc. I.
 (Anatome Turfionum, 2.) Observata in ca-
 pite Raia.

Gedani, sumpt. Auct. 1740, 4°.

— Missus II. De Piscibus per pulmones
 spirantibus, ad justum numerum & ordinem
 redigendis, acc. I. (De dentibus Balænarum &
 Elephantinis, 2.) De lapide Manati & Tiburonis.
Ibid. 1741.

— Missus III. De Piscibus per branchias
 occultas, cum obs. circa partes genitales Raia
 maris & ovarium Galei.

Ibid. 1742.

— Missus IV. De Piscibus per branchias
 apertas spirantibus, horum series prima, cum
 additamento ad Miss. III.

Leips. & Gedani, apud Auctorem, 1744,
pl. 9, tab. an. 16.

— Missus V. De Piscibus per branchias
 apertas spirantibus, series secunda, cum addit.
 ad Miss. II, III, IV, & epistola de Cornu
 Piscis, carinæ navis impactio.

Ibid. 1749.

KÖLREUTER (T.).

Descriptio Piscium rariorum e Musæo Petro-
 politano excerptorum.

In nov. Comment. Petropolit. tom. VIII, p.
404; tom. IX, p. 420, & tom. X, p. 329.

Ejusd. Descriptio Gadi Callarias, Russis Na-
waga dicti.

Ibid. tom. XIV, p. 484.

Ejusd. Descript. Hist. anat. Piscis e Core-
gonorum genere (Salmo Lavaretus L.) &
vermis, qui in intestinis hujus reperitur, (cui
nomen Acanthocephali imponit) & Cyprini ru-
tuli descriptio.

Ibid. tom. XV, p. 494.

Ejusd. Descript. Piscis. Russice Riapacha
dicti, Historico-Anatomica. (Salmo albula.)

Ibid. tom. XVIII, p. 503.

Ejusd. Descriptio Gadi Lotæ.

Ibid. tom. XIX, p. 424.

KONIG (Em.).

De Lupi Piscis & Mugilis ventriculis con-
 sideratio.

Eph. Nat. cur. dec. II, an. 5, Obs. 101,
p. 208.

Ejusd. Ranæ Piscatricis anatome.

Ibid. dec. III, an. 2, Obs. 139, p. 204.

L

LAMBACH (Hier.).
 Consilium Medicum, quo Raphani usus arguitur, Leporis caro approbatur, nec non Haliecis recentissimi salubritas confirmatur.

Hamburg. 1603, 8°.

LANGGUTH (Ge. Aug.).

Disp. De Torpedine veterum genere Raia.

Witt. 1776, 4°.

Ejusd. Disp. de Torpedine recentiorum, genere Anguilla.

Ibid. 1778, 4°.

LANGIUS (Christ.).

Anguilla, cœnarum helena, in ejus curiosis medicis.

Francof. 1688, 4°.

LEDEL (Sam.).

Carpiones diu viventes.

Eph. Nat. cur. dec. II, an. 10, Obs. 9, p. 28.

LEPECHIN.

Descript. Piscis Saida ex Gadorum genere.

Nou. Comment. Petropolit. tom. XVIII, p. 512.

Ejusd. Descriptio Cyclopteri lineati.

Ibid. p. 522.

LESKE (Nat. Godofr.).

Ichthyologiæ Lipsiensis specimen.

Lips. 1774, 8°.

LINNÆUS (Carolus).

De glutine Lapponico (ex Perca præparando.)

Mém. de l'Acad. de Stockolm, tom. II, p. 126.

Ejusd. Systema Naturæ, sive tria Regna Naturæ.

Leidæ, 1735, folio premiere édition.

Editio duodecima reform. Holmiæ, 1767.

Ejusd. Fauna suecica.

Holm. 1761, 8°.

Ejusd. Musæum Adolphi Friderici Regis.

Holmiæ, 1754, folio.

Ejusd. Descriptio Cyprini pinna ani duplici, caudæ trifurcæ.

Memoires de l'Acad. de Stockolm, 1740, p. 175, avec figures.

Ejusd. Descriptio Cyprini pinnae ani radiis II, pinnis albertibus.

Act. Soc. Reg. Sc. Upsal. 1744 ad 1750 p. 35.

LORENZINI (Steph.).

Oservazioni intorno alle Torpedini.

Florent. 1678, 4°.

M

MALPIGHI.

Xiphie Piscis anatome, in operibus posthumis.

Amst. 1698, 4° edit. p. 37.

MANGER DE SAINT-MARC (M.).

Dissertation sur la population & l'âge des Poissons, avec un Traité sur la Pêche.

Paris, 1764, 12°.

MARCGRAVE (George).

Historiæ rerum Naturalium Brasiliæ, libri VIII, avec l'Ouvrage de Pison.

Amstel. 1658, folio.

MARSCHALIUS (Nic.).

Aquatilium & Piscium historia.

Rostock, 1520, folio.

MARSILI (Alons. Ferdin.).

Danubius Pannonico Myfius, seu Historia Naturalis Danubii, voluminibus VI.

Hagæ Comit. 1726, folio.

On trouve dans le quatrieme volume l'Histoire des Poissons.

MORH (N. P.).

De methodo Færoensi circa piscaturam Gadi virentis.

Act. Societ. Island. vol. 3, p. 205.

MOHRING (Paul. Gerh. Henr.).

Raia varia, dorso medio glabro, unico aculeorum ordine in cauda; item Raia clavata auctorum similis, & Raia varia corpore medio glabro, cartilagine transversa in dorso & ventre, triplici aculeorum ordine in cauda.

Ephemer. Natur. curios. vol. VI, Obs. 144, p. 482.

MONRO (Alex.).

Traité sur l'anatomie des Poissons.

à Edimbourg, 1783, folio, en Anglois.

MONTALEMBERT (de).

Observations sur les Brochets.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1748, Hist. p. 27.

MULLER.

Mémoires des Savans étrangers, présentés à l'Académie des Sciences, tom. V, p. 263.

Ejusd. Prodromus Zoologiæ Danicæ.

Hafniæ, 1778, 8°.

MURALTO (Jo. de).

Examen anatom. Mustelæ fluviatilis.

- Ephem. Nat. cur. dec. II, an. 1, Obs. 146,*
p. 124, & Obs. 149, p. 131.
Ejusd. Anatomie Truttæ magnæ.
Ibid. dec. II, an. 1, Obs. 147, p. 128.

N

NEUGRANZ (Paul).
 De Harengo, exercitatio medica, in qua principis Piscium bonitas & gloria asserta & vindicata.

Lubecæ, F, 1654, 4°.

NOLLET.

Sur l'ouïe des Poissons, & sur la transmission des sons dans l'eau.

Acad. des Sciences, 1743, Hist. p. 29, Mém. p. 279.

O

OLAFFEN (Ol.).
 De præparatione Pleuronectum in Cimbria usitata.

Act. Soc. Scient. Island. vol. 2, p. 186.

OLAVIUS (Olav.).

Descriptio instrumenti pro captura squalorum.

Act. Soc. Island. vol. 1, p. 76.

Ejusd. Piscatura Anguillarum.

Ibid. vol. 3, p. 205.

OPPIANUS.

Haliuticon seu de Piscatu, libri V.

Argenturati, 1534, 4°.

OSBECK (Pierre).

De Pisce squali Canis Carchariæ Comitis.

Mém. de l'Ac. de Stockolm, 1757, p. 71.

Ejusd. Descriptio Piscis sueci Mal dicti, seu Siluris pinna dorsali unica.

Ibid. 1756, p. 35.

Ejusd. Descriptio Gadi Pollachii.

Ibid. tom. 29, p. 256.

Ejusd. Fragmenta Ichthyologiæ Hispanicæ.

Nov. Act. Nat. curios. tom. IV, p. 99.

OVIDIUS NASO (Publ.)

Haliuticon seu de Piscibus libellus.

Venet. 1532, 8°.

P

PALLAS (Pierre Simon).
 Spicilegia Zoologica, fascicul.
 176, 4°.
 PAULLINI (Chr. Franc.)
 Cœnarum Helena, seu Anguilla juxta methodum Acad.

Nat. cur. descripta. Francof. & Lipsiæ, 1689, 12°.

PETIT.

Histoire de la Carpe.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1733, p. 274, avec Figures.

PETIVER (Jac.).

Aquatilium animalium Amboinæ, &c. icones & nomina.

Londin. 1713, folio, tab. an. 20.

PISON (Guillaume).

De Indiæ utriusque re naturali & medica, libri quatuordecim.

Amstel. 1658, folio, avec Figures.

PLANCUS (Jams).

Opusculum de Mola, seu Luna pisce.

In Comment. Bononiens. tom. II, p. II, p. 297, avec Figures, & tom. III, p. 331.

PLINE.

Historiæ Naturalis, liber IX, cum castigationibus & adnotationibus Fr. Massarii.

Basiliæ, 1537, 4°.

R

RAY (Jean).

Synopsis Methodica Avium & Piscium opus posthumum: quod vivus recensuit & perfecit ipse auctor, &c.

Londini, 1710, 8°.

RÉAUMUR.

Observations sur la matiere qui colore les perles fausses, à l'occasion de quoi on essaye d'expliquer la formation des écailles des Poissons.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1716, p. 293.

Ejusd. Sur le Tremble ou la Torpille.

Ibid. 1714, p. 447.

RENARD.

Poissons, Écrevisses, &c. que l'on trouve autour des Moluques, &c.

Amsterdam

- Amsterdam*, 1754, folio.
 ROBERG (Laur.).
 Diff. de Piscibus. Resp. Gerning.
Ups. 1727, 4o.
 Ejusd. Differt. de Salmonum natura, eorumque apud Ostro-Bothnienses piscatione. Resp. Bonge.
Ups. 1730, 4o. avec figures.
 RONDELET (Guillaume).
 Libri de Piscibus marinis, in quibus veræ Piscium effigies exprimuntur.
Lugduni Gall. 1554, folio.
 Et en François, à Lyon, 1554, folio.
 RUSSEL (Alexandre).
 Histoire Naturele d'Alep, &c.
Londres, 1756, 4o. en Anglois.

S

- S**ALVIANI (Hyppolite).
 Aquatilium Animalium Historiæ cum eorum formis ære incisus.
Rome, 1554, folio.
 SCHÆFFER (Jac. Chr.).
 De studii Ichthyologici facilliori ac tutiori methodo, adjectis nonnullis speciminibus, una cum tabula æri incisa, figuras suis coloribus distinctas exhibente.
Ratisb. 1760, 4o.
 Ejusd. Piscium Bavaricorum Ratisbonensium Pentas.
Ratisb. 1761, 4o.
 SCHELHAMMER (Gunth. Chr.).
 Anatomie xiphie Piscis, acc. Lumpi & Optridii ejusd. generis examen.
Hamb. 1707, 4o. & in *Ephem. Nat. cur. cent. I & 2*, app. p. 110.
 SCHILLING. D. M. (God. Guil.).
 Obs. phys. de Torpedine pisce edit. cum ejus diatribe de morbo quem Americani *Jaws* vocant.
Ultraj. 1770, 8o.
 SCHOOCKIUS (Mart.).
 De Harengis, vulgo Halecibus dictis.
Groning. 1649, 12o.
 SEGER (Ge.).
 De Piscium auditu.
Ephem. Natur. cur. dec. I, an. 4 & 5, *Observ.* 145, p. 142.
 Lettre sur l'ouïe des Poissons.
Bibl. Française, tom. III, p. II, p. 273.
 Histoire Naturele. Tome III,

- SEVERINUS (Marc. Aurel.).
 Comment. in Theophr. Eres. de Piscibus in sicco viventibus.
Neapoli, 1655, folio.
 SLOANNE (Hanf.).
 Voyage aux îles de Madere, des Barbades, Saint-Christophe & la Jamaïque, &c. &c.
Londres, tom. I, 1707, tom. 2, 1725, folio, en Anglois.
 SPERLING (Jo.).
 Differt. de respiratione Piscium. Resp. Eccard.
Witteb. 1637.
 STENON (Nic.).
 Canis Carchariæ caput dissectum, & dissectus Piscis ex Canum genere, edit. cum ejusd. Element. Myologiæ specim.
Amst. 1669, 8o. avec figures.
 STRUSSENFELT (A. M. de).
 Descriptio Gadi Cimbrici N. G. Mustela.
Mém. de l'Ac. de Stockolm, tom. 33, p. 46.

T

- T**HEOPHRASTUS ERESIUS. Τεπί τῆς τῶν ΙΧΘΥΩΝ seu de Piscibus in sicco viventibus.
Venet. ap. Aldum, 1479, folio.
 THILONES (Go.).
 Differt. de generatione Piscium. Resp. Balduin.
Witt. 1667, 4o.
 TONNING (Henr.).
 Descr. Cotti Scorpii.
Act. Soc. Scient. Norveg. tom. 2, p. 345, avec figures.
 TYSON (Edw.).
 Cuculus lævis cæruleo flavescens, cui in supremo capite branchiarum opercula.
Philos. Transact. n.º. 293, p. 1749.

V

- V**ALLISNIERI (Ant.).
 De ovario Anguillarum.
Ephem. Nat. cur. cent. I & 2, app. p. 153, avec figures.
 Idem. Dell'origine delle Anguille.
In Operum, tom. 2, p. 89, avec figures.

VAN BRAAM HOUCHEEST (A. E.).

De Lophio histrione.

Comment. Societ. Harlemens. tom. XV, app.
20 & 27.

VAN DER LOTT (Fran.).

De Muræna, Drilvisch, Conger dicto.

Comment. Societ. Harlemens. tom. VI, app.
p. 87.

VAN IPERN (Jof.).

De singulari Pisce marino circa tropicum
Cancri delecto.

Comment. Harlemens. vol. 12, p. 3.

VERNEY (G. I. du).

Sur la circulation du sang des Poissons qui
ont des ouïes, & sur leur respiration.

Acad. des Sciences, 1701, p. 57 & 293.

VICQ D'AZYR (M.).

Mémoires sur l'anatomie des Poissons.

*Mémoires des Savans étrangers, présentés à
l'Académie des Sciences, tom. VII, p.*

W

W

ALDSCHMIDT (Wilhem. Ulder.).

Anatom. Lampetræ fluviatilis.

Ephem. Nat. cur. dec. III, ann. 5 & 6,

Obs. 231, p. 345.

WEDEL (G. W.).

De Pisce monstroso pedato.

Eph. Nat. cur. dec. II, ann. 1, Obs. 157;
p. 381.

WILLUGHBY (Franc.).

Ichthyologia ad ampliff. virum fam. Pe-
pys, figuræ novæ, quæ non pauca sunt,
notantur; Paul. von Sommer invenit & fe-
cit.

Londin. Sumpt. Soc. Reg. Lond. 1685,
folio.

*Ejusd. De Historia Piscium, libr. IV, &
sumptibus Soc. Reg. Lond. edit. totum opus
recognovit, coaptavit, supplevit, &c. Libr. I
& II integros adjecit Jo. Rajus.*

Oxon. e Th. Scheld. 1686.

WULFFIUS (Jo. Chr.).

Ichthyologia cum amphibiis regni.

Borussici, 1765.

Z

Z

ZEIDLER (Melch.).

Differt. de respiratione Piscium. Resp. Bern-
hardi.

Jen. 1656, 4°.

*Cette Notice d'Ouvrages qui traitent des Pois-
sons est de M. BROUSSONET, mon Confrere à
l'Académie Royale des Sciences, & mon Ad-
joint pour la Chaire d'Économie rurale à l'École
Royale Vétérinaire.*



	192. a.	226. a.	254. a.		216. b.	274. b.	284. a.
	300. a.	370. b.	425. a.		298. a.	306. b.	311. a.
<i>Blennus</i>	226. a.				326. a.	335. a.	370. a.
<i>Blicca</i>	59. b.				376. a.	385. a.	430. a.
<i>Boca</i>	59. a.			<i>Chalchis</i>	194. b.	195. a.	
<i>Boladorus</i>	301. a.			<i>Chana</i>	203. a.		
<i>Boops</i>	59. a.			<i>Channa</i>	203. a.		
<i>Borbocha</i>	233. b.			<i>Channadella</i>	404. b.		
<i>Bos</i>	10. a.			<i>Channe</i>	203. a.		
<i>Box</i>	59. a.			<i>Channus</i>	203. a.		
<i>Brasmus</i>	66. a.			<i>Chantarus</i>	75. a.		
<i>Bresma</i>	66. a.			<i>Chanus</i>	203. a.		
<i>Buglossa</i>	367. a.			<i>Charax</i>	79. a.	194. a.	
<i>Buglossus</i>	367. a.			<i>Chimera</i>	200. b.	334. a.	
				<i>Chromis</i>	110. b.	245. b.	384. b.
				<i>Chrysophrys</i>	136. a.		
				<i>Circirellus</i>	26. b.		
				<i>Citula</i>	308. b.		
				<i>Citus</i>	85. a.		
				<i>Clupea</i>	10. b.	17. a.	25. a.
					44. a.	52. a.	71. b.
					194. b.	200. b.	201. b.
					271. b.	345. b.	375. a.
				<i>Cobitis</i>	171. a.	190. b.	228. a.
					230. b.	235. a.	253. a.
				<i>Conger</i>	81. b.	107. a.	
				<i>Congrus</i>	107. b.	210. b.	
				<i>Covacinus</i>	110. b.	276. a.	384. b.
				<i>Coregonoides</i>	139. a.		
				<i>Coregonus</i>	276. b.	222. b.	279. b.
				<i>Corvus</i>	205. a.	308. b.	
				<i>Coryphana</i>	97. b.	133. b.	137. a.
					161. a.	222. a.	277. b.
					293. a.	325. a.	
				<i>Cottus</i>	32. a.	85. a.	140. a.
					189. a.	220. a.	229. a.
					318. a.	322. a.	324. a.
					361. a.	426. b.	
				<i>Cremsis</i>	245. b.		
				<i>Cuculus</i>	190. a.	220. a.	251. a.
					293. a.		
				<i>Currus</i>	299. a.		
				<i>Cyclogaster</i>	229. a.		
				<i>Cyclopterus</i>	127. b.	177. a.	229. a.
					231. b.	247. b.	274. a.
					417. b.		
				<i>Cynadus</i>	75. b.	128. a.	346. b.
				<i>Cynoccephalus</i>	328. b.		
				<i>Cynodon</i>	129. a.		
				<i>Cyprinus</i>	3. a.	25. a.	27. b.
					34. b.	39. b.	44. a.
					55. b.	59. b.	66. a.

C

<i>Callaris</i>	23. b.		
<i>Calliethys</i>	73. a.	165. a.	
<i>Callionymus</i>	140. a.	166. b.	211. a.
	220. a.	275. b.	325. b.
<i>Callorynchus</i>	334. a.		
<i>Canadella</i>	202. b.		
<i>Canicula</i>	87. b.	337. a.	
<i>Canis</i>	146. b.	328. b.	
<i>Capitatus</i>	85. a.		
<i>Capito</i>	92. a.	133. b.	212. a.
	263. a.	278. a.	
<i>Capo</i>	293. a.		
<i>Caprifiscus</i>	421. a.		
<i>Carapo</i>	76. a.		
<i>Carassius</i>	194. a.		
<i>Carpa</i>	77. b.		
<i>Carpanus</i>	77. b.		
<i>Carpera</i>	77. b.		
<i>Carperen</i>	77. b.		
<i>Carpio</i>	77. b.	79. b.	
<i>Carpione</i>	79. b.		
<i>Carystion</i>	190. a.	324. a.	
<i>Cataphractus</i>	73. a.	139. a.	
<i>Catulus</i>	87. b.	301. b.	337. a.
<i>Centrina</i>	206. a.		
<i>Centrifiscus</i>	51. b.	122. a.	
<i>Cephalus</i>	92. a.		
<i>Cepola</i>	362. b.	387. b.	
<i>Cernua</i>	279. a.	314. a.	
<i>Cestracion</i>	282. a.		
<i>Cestreus</i>	263. b.		
<i>Chatodon</i>	29. a.	29. b.	32. a.
	33. b.	51. a.	67. a.
	96. a.	109. b.	149. a.
	164. a.	187. a.	191. a.

77. a. 92. a. 127. a.
133. b. 163. a. 185. a.
188. a. 194. a. 209. a.
210. a. 212. a. 272. a.
278. a. 307. a. 335. a.
337. a. 347. a. 353. b.
385. b. 416. a. 418. b.
421. b.

D

Dasybatus . . . 105. a. 252. b.
Dentalis 128. a.
Dentex 128. a.
Dentrix 128. a.
Diodon 115. a. 232. a. 232. b.
238. a. 238. b. 298. b.
Dobula 92. a.
Dorado 137. a.
Draco 422. b.
Dracunculus . . . 140. a.

E

Ecbeis 327. a. 379. a.
Elops 157. b. 352. b.
Enchelyopus . . . 81. b. 85. b. 210. b.
Encrasicholus . . . 17. b.
Engraulis 17. a.
Equisele 134. a.
Equus 204. a.
Eperlanus 151. b.
Erica 194. b.
Eriox 347. b.
Erythrinus 281. a.
Erythrimus 281. a.
Esox 53. b. 67. b. 81. a.
155. b. 300. b. 328. a.
374. b. 380. b. 389. b.
418. a.
Exocetus 220. a.
Exocoetus 140. b. 264. a.
301. a.
Exochinus 264. b.
Exoco 209. a.

F

Faber 150. a. 308. b.
Farra 223. a.
Fauna 194. a.
Fiatola 165. a.

Histoire Naturelle. Tome III.

Ficis 254. a.
Fistularia 8. b. 298. a. 368. a.
Flesus 167. b.
Fluta 170. a. 371. a.
Fragolinus 281. a.
Fuca 254. a.
Fundulus 171. a. 185. a.

G

Gadus 23. b. 55. a. 75. b.
97. a. 106. a. 225. a.
228. b. 233. b. 248. a.
250. a. 255. b. 258. a.
270. a. 272. b. 363. a.
382. a.
Galeus 7. a. 58. a. 146. a.
157. b. 200. b. 206. a.
251. b. 339. b.
Galleus 146. a.
Gallus 174. a. 189. a. 308. b.
Gasterosteus 75. a. 118. b. 153. a.
279. a. 299. a. 320. b.
353. a. 354. a. 375. a.
407. a. 426. b.
Gattorugine 108. b.
Gladus 155. a.
Glanis 240. a.
Glaucus 15. a. 58. a. 183. a.
299. b.
Gobionaria 231. b.
Gobius 18. b. 29. a. 38. b.
58. b. 64. a. 85. a.
126. a. 144. a. 185. a.
185. b. 186. a. 215. b.
223. a. 231. a. 231. a.
290. a. 356. a. 383. b.
388. b.
Gonoryncus 353. b.
Gornatus 190. a.
Grislagine 183. a.
Grandulus 171. a.
Guaperua 33. b. 191. a. 383. a.
421. a.
Guaravereba . . . 191. b.
Gunellus 192. a.
Gurnardus 190. a. 220. a.
Guaracapema . . . 237. a.
Gymnogaster 81. b.
Gymnotus 21. a. 76. a. 215. a.
270. a. 285. b.

H

Harengus . . . 77. a. 195. a.
Helops 157. b.
Heparus 202. b. 208. a. 284. a.
Hepsetus 212. b.
Hiatula 202. b. 204. a.
Hippocampus 204. a.
Hippoglossus 167. a.
Hippurus 134. a.
Hirundo 205. a. 264. b. 301. b.
Histrix 232. a.
Holosteum 317. b.
Holosteus 317. b.
Huso 209. a.

J

Jaculator 50. b.
Julia 181. a.
Julis 181. a.

L

Labus 9. a. 38. a. 45. a.
 54. b. 59. b. 67. a.
 75. b. 80. b. 97. a.
 100. a. 118. a. 118. b.
 119. b. 139. b. 164. b.
 181. a. 188. b. 191. b.
 202. b. 204. a. 212. a.
 228. a. 230. a. 235. a.
 247. a. 249. b. 262. a.
 273. a. 276. a. 278. a.
 279. a. 283. a. 285. b.
 293. b. 306. a. 313. a.
 336. b. 354. b. 377. a.
 377. b. 384. b. 387. a.
 399. b.
Laccia 11. a.
Lacertus 174. b. 353. a.
Lamia 328. b.
Lampetra 65. b. 85. b. 244. b.
 315. b.
Lampreda 244. b.
Lampredo 315. b.
Lampreta 315. b.
Lavaretus 222. b.
Lecchia 15. a.
Lepturus 81. b.
Leuciscus 416. a.

Libella 246. a.
Limanda 227. a.
Limaria 391. b.
Limosa 391. b.
Linguatula 222. a.
Lingulaca 367. a.
Liparis 229. a.
Lophius 49. a. 88. b. 383. a.
Loricaria 132. b. 255. a.
Lota 233. b.
Lucerna 251. a. 301. b.
Lucio-Perca 343. a.
Lucius 68. a.
Lumpus 231. b.
Lupus 116. b. 235. b.
Lyra 189. b. 220. a. 241. a.
 293. a.

M

Mæna 247. a. 299. a.
Menas 247. a.
Magnus impostor 409. b.
Malleolus 374. b.
Malva 228. b.
Mario 209. a.
Mastacembellus 156. a.
Megastomus 409. b.
Melanuros 275. a.
Melanurus 275. a.
Menerela 247. a.
Menidia 306. b.
Merlangus 75. b. 248.
Merluccius 250. a.
Merula 249. b. 385. b.
Merulus 249. b.
Milvago 301. b.
Milvipira 301. a.
Milvus 251. a. 301. a.
Mola 238. a. 254. b.
Molua 258. a.
Molva 228. b.
Molvus 258. a.
Monoceros 416. b.
Morbua 258. a.
Mormuo 256. b.
Mormylus 256. b.
Mormyr 256. b.
Mormyrus 71. b. 126. b. 256. b.
Mucu 81. b.
Mugil 9. b. 133. b. 263. a.
 264. b. 301. a.

Mullus 334. b. 335. b. 379. b.
Murena 18. b. 107. a. 169. b.
 170. a. 271. a. 315. b.
 344. b. 382. b.
Murus 271. a.
Mustela 65. b. 233. b. 240. b.
 244. b. 253. a. 270. a.
 315. b. 425. a.
Mustellus 7. a.
Mustelus 7. a. 146. a. 337. a.
 339. b.
Myrus 271. a. 362. b.
Mystus 41. b. 46. a. 81. a.
 113. a. 116. a. 271. b.
 355. b.

N

Nagemulus 343. b.
Narcocion 394. a.
Narcos 394. a.
Nasus 272. a.
Novacula 325. a.

O

Oculata 275. a.
Oncotion 231. b.
Ophidion 45. b. 210. b. 362. a.
Ophidium 45. b.
Orbis 56. a. 115. a. 203. b.
 232. a. 293. b. 298. b.
Orfus 278. a.
Orpheus 278. a.
Orpbus 278. b.
Orthragoriscus 238. a.
Osmerus 151. b. 353. a.
Ostracion 56. a. 60. a. 115. a.
 153. a. 203. b. 232. a.
 232. b. 238. a. 254. a.
 295. b. 298. b. 317. a.
 317. b. 318. a. 363. b.
 403. b. 404. a. 404. b.
Oxyrinchus 10. a. 279. b.
Oxyrinus 279. b.

P

Paganellus 186. b.
Pagrus 281. a. 281. b.
Pallerus 59. b.

Parabebe 264. b.
Paradiseus piscis 307. a.
Passer 167. a. 167. b. 168. a.
 227. a. 305. a. 409. b.
Pastinaca 262. b. 286. b.
Pavo 283. a.
Pecten 323. a.
Pegasus 139. b. 374. a. 427. b.
Pelamis 391. b.
Pentanemus 290. a.
Perca 4. a. 29. a. 32. a.
 47. a. 70. b. 96. a.
 97. a. 117. a. 118. a.
 120. a. 131. b. 137. b.
 142. a. 144. a. 235. a.
 251. a. 256. a. 273. b.
 287. b. 290. b. 291. a.
 291. b. 311. a. 313. b.
 314. a. 320. a. 324. a.
 327. a. 343. a. 344. a.
 354. b. 356. b. 362. b.
 376. a. 377. b. 383. b.
 388. a. 405. a. 417. a.
 426. b. 432. b.
Percus 314. a
Petimbuaba 298. a.
Petromyzon 65. b. 244. b. 315. b.
Phagrus 281. a. 281. b.
Pholis 50. a.
Phoxinus 418. b
Phuca 254. a.
Phycis 254. a. 385. b.
Physis 254. a.
Pirabebe 301. a.
Pisciculus aculeatus 153. a. 407. a.
Pisciculus Amboinensis 139. a.
Pisciculus varius 418. b.
Piscis alatus 301. a.
Piscis aureus 307. a.
Piscis barbatus 240. b.
Piscis brasiliensis 284. a.
Piscis cornutus 317. a.
Piscis cuculi 190. a.
Piscis Lampetiformis 253. a.
Piscis stercorarius 150. a.
Piscis triangularis 404. a. 404. b.
Plateffa 305. a.
Plestya 59. b.
Pleuronectes 4. b. 32. a. 40. a.
 80. a. 153. a. 167. a.
 167. b. 168. a. 222. a.
 227. a. 239. a. 242. a.

302. b. 305. a. 311. a.
412. b.
Pola 223. a.
Polynemus 29. b. 147. a. 242. b.
290. a. 307. a.
Pompilus 222. a.
Pristis 357. a.
Prycka 315. b.
Pulcher Piscis 325. b.
Pungitius 375. a. 407. a.
Pungitrous 407. a.

R

Rabas 394. a.
Raja 10. a. 60. b. 86. b.
105. a. 252. a. 262. b.
286. b. 330. a. 494. a.
Rana 49. a. 88. b.
Rayte 104. a.
Remora 327. a. 379. a.
Rhina 18. a.
Rhinobatis 331. a.
Rhinobatus 331. a.
Rhombites 377. a.
Rhomboida 174. a.
Rhomboides 284. a.
Rhombus 80. a. 168. a. 412. b.
Rotele 278. b.
Bubellio 281. a.
Rubiculus 335. a.
Rubus 105. a.
Rutilus 278. b. 335. a.

S

Sacer 45. a.
Sacheto 202. b.
Sachettus 202. b.
Salar 163. b. 347. b.
Salmarinus 339. b.
Salmo 3. b. 24. a. 54. a.
56. b. 60. a. 79. a.
79. b. 127. a. 139. a.
151. a. 153. b. 163. b.
205. b. 222. b. 262. a.
276. b. 279. b. 298. b.
306. a. 331. b. 339. b.
343. a. 344. b. 347. b.
353. a. 375. a. 410. b.
411. a. 414. a. 422. a.

Salpa 352. a. 380. a.
Saltatrix 354. a.
Sarda 11. b.
Sardina 11. b.
Sargus 346. b.
Saurus 56. b. 174. b. 191. b.
352. b. 253. a.
Scarabæus 75. a.
Scarus 9. a. 100. a. 354. b.
Schilus 343. b.
Schrollus 314. a.
Siana 80. b. 97. b. 110. a.
127. a. 139. b. 224. b.
264. a. 276. a. 283. b.
313. a.
Scolopax 51. b.
Scomber 15. a. 174. b. 183. a.
191. b. 243. a. 256. a.
290. a. 299. a. 320. a.
320. b. 391. a.
Scombrus 243. a.
Scorpena 117. a. 131. a. 324. a.
410. a.
Scorpio 324. a. 361. a. 410. b.
Scorpis 324. a.
Scorpius 324. a. 361. a. 410. b.
Serpens 271. a. 344. b. 365. b.
382. b. 409. a.
Serra 357. a.
Sidderois 21. a.
Silurus 33. a. 34. a. 34. b.
35. b. 41. b. 46. a.
56. b. 73. a. 77. a.
80. b. 85. b. 87. a.
113. a. 116. a. 122. b.
129. a. 157. b. 187. b.
233. b. 240. a. 246. b.
277. b. 346. b. 355. a.
356. a.
Simia 200. b.
Smaris 298. b.
Smyrus 271. a.
Solea 222. b. 239. a. 367. a.
Solenostomus 8. a. 298. a.
362. a.
Spargus 371. a.
Sparus 54. b. 59. a. 66. b.
67. b. 75. a. 96. a.
128. a. 132. a. 136. a.
152. a. 208. a. 245. b.
247. a. 256. a. 275. a.
278. b. 281. a. 279. a.

281. a. 281. b. 283. b.
 298. b. 313. b. 315. a.
 331. b. 338. b. 346. b.
 352. a. 370. b. 380. a.
 409. b. 420. a. 430. a.
Sphirena 204. a. 374. b.
Sphondylus 409. a.
Sphyrena 202. a. 377. b.
Spigola 235. b.
Spinachia 407. a.
Spyrena 279. b.
Squalis 92. a.
Squalus 7. a. 17. b. 58. a.
 87. b. 92. a. 146. a.
 200. b. 206. a. 246. a.
 251. b. 282. a. 328. a.
 337. a. 339. a. 357. a.
 403. a. 405. b.
Squamis 18. a.
Squatina 18. a. 331. a.
Squato 331. a.
Squatius 18. a.
Steinbiza 232. b.
Stromateus 167. a. 285. b.
Stromatheus 165. a.
Stromingus 195. a.
Stromlingus 195. a.
Sturio 157. b.
Sudis 374. b.
Sus 159. b.
Synagrus 128. a. 380. a.
Syngnathus 7. b. 204. a. 300. b.
 362. a. 363. a. 409. a.
 413. b.
Syngnatus 8. b. 362. a.
Synodus 380. b.

T

TÆnia 230. b. 387. b.
Tarantola 353. a.
Tenia 362. b.
Tetragonopterus 68. a. 140. a.
Tetragonopterus 67. b. 139. a. 150. a.
 174. a. 310. b.
Tetraodon 56. a. 203. b. 238. a.
 254. a. 293. b. 248. b.
 308. b. 326. b.
Teucha 385. b.
Teuthis 208. a. 284. a.
Thedo 163. b.
Thunnus 391. a.
Thymalus 276. b. 279. b.

Thymus 276. b.
Thynnus 391. a.
Tiburo 328. b.
Tiburone 328. b.
Tiburonis species minor 282. a.
Timucu 155. b.
Tinca 254. a. 385. b.
Tithymallus 277. a.
Tobianus 26. b.
Torpedo 394. a. 394. b.
Trachidna 422. b.
Trachina 422. b.
Trachinus 144. b. 220. a. 325. a.
 422. b.
Trachurus 174. b. 191. b. 422. b.
Trebius 254. a.
Trichis 10. b.
Trichiurus 81. b.
Trigla 29. b. 189. b. 190. a.
 204. b. 241. a. 251. a.
 292. b. 301. a. 324. a.
 334. b. 335. b. 379. b.
 427. b.
Trifeus 233. b.
Triffa 10. b.
Tritta 163. b. 205. b.
Tructa 163. b. 207. b.
Trutta 163. b. 207. b. 298. b.
 410. b. 411. a.
Turdus 9. a. 164. b. 188. b.
 212. a. 249. b. 387. a.
 399. b. 420. b.

U

UBire 81. b.
Umbla 54. a. 343. a. 414. a.
Umbra 110. b. 276. b. 277. a.
Umbrina 110. b.
Uranoscopus 85. a. 140. a. 220. a.
 325. a.

V

Varius 163. b. 418. b.
Voca 59. a.
Vulpecula 200. b. 206. a.
Vulpes 328. a.

X

XIpbias 155. a.

Z

Z Anturus 430 a.
 Zeus 108. a. 174. a. 308. a.

324. a. 343. b.
 Zifus 155. a.
 Zigena 246. a. 282. a.
 Zigena 246. a.
 Ziphius 155. a.



[Faint, illegible text from the reverse side of the page is visible through the paper.]

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES étymologies connues, grecques ou latines, des noms génériques
employés dans ce Dictionnaire.

A

AMMODYTE. Dérivé des mots grecs ἄμμος, sable, & δύνω, plongeur, parce que plusieurs Poissons de ce genre s'enfoncent dans le sable.

ARGENTINE. Dérivé du mot latin *argentum*, parce que le Hautin, qui est la première espèce de ce genre, a la membrane de sa vessie aérienne brillante comme de l'argent.

ATHERINE. Dérivé du mot grec ἀθερίω ou ἀθερίω, méprisé, vilipendé, parce que le Poisson ainsi nommé est petit, & se vend à bas prix. Quelques-uns prétendent que l'étymologie du nom de ce Poisson est le mot ἀθήρ, épi, parce qu'on lui voit les os à travers le corps, qui est transparent.

B

BLENNI. Dérivé du mot grec βλεννός, lèche, ou de βλεννα, mucosité, parce que le Poisson qu'on appeloit ainsi est enduit d'une espèce de bave.

C

CHÉTODON. Dérivé des mots grecs χείτη, soie, & ὀδός, dent, parce que les Poissons ainsi appelés ont les dents longues & éfilées.

COTTE. Dérivé du mot grec κοττή, tête, parce que les Cottés ont la tête très-grosse, à proportion du corps.

CYCLOPTERE. Dérivé des mots grecs κύκλος, cercle, & πτερόν, aile, parce que les Poissons de ce genre ont les nageoires du ventre réunies en une seule d'une forme arrondie.

CYPRIN. Dérivé du mot grec Κύπρις, vénus, parce que la Carpe, que les anciens nommoient Cyprinus, est extrêmement féconde.

E

ÉCHENE. Dérivé des mots grecs ἔχω, j'ai, je tiens, & νῆος, vaisseau, parce que le Poisson ainsi nommé par les anciens, & qui étoit le Remore de notre Dictionnaire, retardoit, dit-on, la course des vaisseaux. Voyez REMORE.

ÉSOCE. On a présumé que ce mot étoit dérivé du mot latin *esitare*, manger souvent, parce que les Poissons de ce nom passioient pour être très-voraces.

G

GASTRÉ. Nom dérivé des mots grecs γαστήρ, ventre, & ὀστέον, os, parce que les Poissons ainsi nommés ont le ventre en partie osseux.

GOBIE. Dérivé du mot grec γοβίος, qui est le nom que les Grecs donnoient au Goujon.

GYMNOTE. Dérivé du mot grec γυμνός, nu, parce que plusieurs Poissons de ce genre sont dénués de la nageoire du dos.

L

LABRE. Dérivé du mot latin *labrum*, levre, parce que le Labre des anciens avoit les levres larges & saillantes.

LAMPROIE. Dérivé des mots latins *lambere*, lécher, & *petra*, pierre, parce qu'on a prétendu que les Lamproies léchoient les pierres.

M

MUGILE. Dérivé des mots latins *multum*, beaucoup, & *agilis*, agile, qui désignent la grande vitesse avec laquelle nagent les Poissons de ce nom.

MURENE. Dérivé du mot grec μύρειν, couler, parce que les Murenes aiment à nager, en se glissant, à la surface de l'eau, ou parce qu'elles s'échappent facilement des mains.

P

PERSEGUE. Dérivé du mot Πέρκος, moucheté de noir, ce qui est un des caractères de la Perche, que les anciens appeloient *Perca*, & qui est la première espèce du genre des Persegues (*Perca Linnæi*).

PLEURONECTE. Dérivé des mots πλευρά, côté, & νηκτός, nageur, ce qui désigne la position des Poissons de ce genre, qui nagent sur le côté.

POLYNEME. Ce nom est probablement dérivé des mots πολύς, fréquent, multiplié, & νῆμα, fil, parce que les Poissons de ce genre ont auprès des nageoires de la poitrine plusieurs appendices semblables à de longs filamens.

S

SALMONE. Ce mot, suivant Léméri, vient de *sal, sel*, à cause de la préparation que l'on fait subir à la plupart des Saumons, en les salant, pour les conserver. D'autres font dériver le mot *Salmone* de *saltus, saut*, ce qui désigne la force & l'agilité avec laquelle les Saumons franchissent souvent les obstacles qui s'opposent à leur passage.

SCIENE. Nom dérivé de *σκια, ombre*, & qui exprime la couleur obscure d'un des Poissons de ce genre, auquel on a donné spécialement le nom d'*Umbræ*.

SCORPENE. On peut conjecturer que ce nom est originaire du mot grec *σκορπαίνα*, le même que *σκορπίος, Scorpion*, & qui exprimoit à la fois une espèce de Serpent & un Poisson apparemment armé d'aiguillons. Ce rapport se retrouve dans les Scorpenes, dont un des caractères consiste en ce qu'elles ont des aiguillons sur la tête.

SILURE. Dérivé des mots *σειύω, agiter*, & *ἔρα, queue*, qui désignent les mouvemens continuels que fait, avec sa queue, le Poisson appelé *Silurus*.

SPARE. Dérivé du mot *σπαίρειν, agiter*, parce que le Spare palpite & se tourmente beaucoup lorsqu'on l'a retiré de l'eau.

STROMATE. Dérivé du mot *στρωματῆς, tapis*, ou espèce d'habit que les anciens portoient

le jour, & qui leur servoit de couverture pendant la nuit. Il étoit fait d'un tissu de diverses couleurs, ce qui a donné lieu d'appliquer le même nom aux Poissons du genre des Stromates, qui ont le corps marqué de plusieurs bandes colorées dont l'effet est agréable à la vue.

T

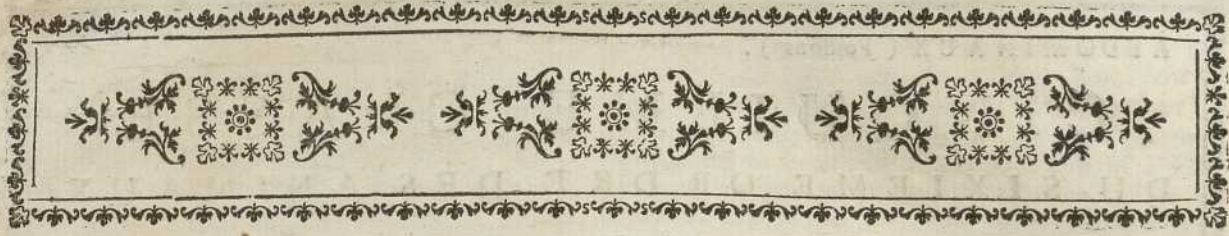
TRACHINE. Dérivé du grec *τραχεύς, âpre, rude au toucher*, parce que la Vive, qui est la seule espèce connue de ce genre, a les six premiers rayons de la nageoire du dos très-aigus, & qu'elle s'en sert pour faire des piquures venimeuses.

TRICHIURE. Il y a beaucoup d'apparence que ce nom, formé de *τριχ, cheveu, soie*, & *ἔρα, queue*, a été adopté pour ce genre, parce que le Poisson appelé *Ceinture d'argent*, (Voyez ce mot) & qui est la seule espèce connue de ce même genre, a la queue éfilée, & d'autant plus semblable à un cheveu ou à une soie, qu'elle est dépourvue de nageoire.

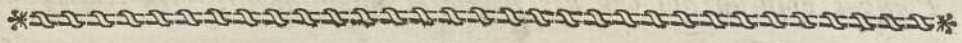
U

URANOSCOPE. Dérivé des mots *ἄρατος, ciel*, & *σκοπῆς, observateur*, parce que le Poisson qui portoit particulièrement le nom d'*Uranoscope*, a les yeux placés sur la partie supérieure de la tête, en sorte qu'il semble observer le ciel.





LES POISSONS.



A B A

A B A

A BACATUAIA.

C'est le nom sous lequel se trouve décrit dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, le *Zeus Gallus* de Linnæus, que nous avons appelé *Gal*. Voyez ce mot.

ABADIVA. Voyez LIEU.

ABAIT.

Terme employé par les Pêcheurs pour désigner un apât. Ils disent : *abaïter*, *abecquer* & *embecquer*, au lieu d'*amorcer*.



Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Poissons.

ABDOMINAUX (Poissons). Ils sont compris dans la cinquième classe des Poissons ; leurs caractères distinctifs consistent en ce qu'ils ont des nageoires inférieures sur le ventre. On donne à ces Poissons le nom d'*abdominaux*, parce que le ventre est appelé *abdomen* en latin. La plupart des Poissons de cette classe vivent dans les eaux douces.

Le ventre des Poissons est la partie la plus étendue de leur corps ; il occupe à peu près tout l'espace qui se trouve depuis les nageoires pectorales jusqu'à l'anus. À l'extérieur du corps des Poissons, on ne distingue pas les endroits où la poitrine se joint au ventre ; c'est pourquoi Artedi (*a*) n'a pas considéré ces deux parties séparément l'une de l'autre, lorsqu'il a traité de leurs différentes figures dans les diverses espèces de Poissons. Il a dit que la poi-

trine & le ventre étoient convexes sur les Lamproies, les Anguilles, les Silures, &c. plans sur les Brochets, les Tenches, les Brèmes, les Salmones, les Saumons, &c. & que ces mêmes parties formoient un angle aigu sur les Clupes.

Suivant M. Gouan (*b*), le ventre des Poissons est la partie située entre l'extrémité de la poitrine & le commencement ou l'origine de la queue. Cet auteur observe que le ventre est caréné, anguleux, comme la quille d'un vaisseau, presque sur tous les Poissons ; dentelé quand les écailles qui forment l'angle de la carène, sont séparées les unes des autres par leurs pointes, comme sur les Harengs, les Sardines, &c. plat ou aplati sur le Muge & l'Aiguille ; renflé, saillant & arrondi sur le poisson Bœuf, la Racasse, &c.

(*a*) Voyez *Ichthyologia de partibus piscium*, pag. 13 & 14.
(*b*) Voyez *Histoire des Poissons*, pag. 39.



ÂBLE (l'). Espece de Cyprin.

Cyprinus Alburnus. LIN. *Pisces abdomin. Cyp.*

n^o. 24.

Cyprinus pinna ani radiis 20. FAUN. *Suec.* 377.

Cyprinus quincuncialis, *pinna ani officulorum*
20. ARTEDI, *gen. 6. Syn.* 10. *Spec.* 17.

GRONOV. *Mus. I. n^o. 10. id.*

Act. Ups. 1741, p. 75. n^o. 58.

Alburnus Aufon. v. 126.

FIGUL. *f. 3. b.*

WOTTON. *L. 8. C. 190. f. 169. b.*

RONDEL. *part. 2. p. 208.*

Aufonii GESNER, p. 23 ☉ (Germ.) *f. 159. a.*

ALDROV. *L. 5. c. 37. p. 628 & 629.*

JONSTON. *L. 3. tit. 3. c. 4. p. 146. t. 29. f. 13.*

MERRET.

CHARLET. *p. 161.*

WILLUGH. *p. 263. Tab. Q. 10. fig. 7.*

RAY. *p. 123.*

Âblet, BELLON.

Albula minor, SCHONEV. *p. 11.*

Albula, JONSTON. *Ich. t. 46. f. 2.*

En Suédois, *Loja & Benloja*; en Danois, *Luyer*; en Anglois, *Bleak*; en Allemand, *Weisfisch*, *Zumbelfischlein & Bliegg*; à Francfort, *Alblen*; à Hambourg & dans le Slesvik, *Witinck, Witeke & Blicke*.

L'Âble, autrement l'Âblet ou l'Âblete, est un poisson de riviere, dont la longueur excède rarement six pouces, & dont la largeur est d'environ deux pouces. Ses écailles sont minces, peu adhérentes, & d'une couleur argentée, excepté celles du dos, qui sont d'un bleu sombre, ou, selon Rondelet, d'un vert foncé. La ligne qui divise les deux côtés du corps a la figure d'une S allongée. Les yeux, qui sont grands, ont leurs iris marquées dans leur partie inférieure d'une tache de couleur de sang. Ils ne sont point recouverts par une membrane commune. Le crâne est transparent.

Les ouïes sont au nombre de quatre de part & d'autre. Les dents ressemblent à celles de la carpe, par leur forme & leur disposition; mais elles sont plus longues & plus aiguës. Le palais est mou comme celui du même poisson, & garni aussi d'un os triangulaire. (WILLUGH.)

La membrane des ouïes a trois rayons comme dans les autres poissons du même genre. Les nageoires sont au nombre de six, dont deux pectorales, deux ventrales, situées au delà des pectorales, en allant vers la queue, une dorsale & une inférieure près de l'anus. Celle-ci est composée de vingt rayons, ce que Linnæus & Artedi regardent comme le principal caractere spécifique de l'Âble.

Ce poisson est commun dans la Seine, dans les rivieres d'Angleterre, & dans plusieurs fleuves, tels que le Rhin, le Mein, le Pô, &c. On prétend que le nom d'*Alburnus* lui vient de sa couleur blanchâtre. Il est usité comme aliment. Sa chair, selon Rondelet, est molle & un peu épais-

se. C'est en autone qu'elle a le plus de délicatesse.

Comme les Âbles sont très-voraces, on se sert de différens apâts pour les attirer. Les Pêcheurs de la Seine forment au milieu de cette riviere, avec des piquets, une espece de clayonage qui, augmentant l'agitation de l'eau, engage le poisson à se rassembler en cet endroit; on atache de plus, à l'un des piquets, un panier dans lequel on met des tripes & du sang caillé qu'on ramasse dans les boucheries. L'eau emporte peu à peu ce sang, & les Âbles, qui sont avides de cette amorce, se réunissent auprès du palis, où on les prend de différentes façons, tantôt en employant des haims amorcés avec des vers blancs, tantôt en mettant à l'eau une espece de carrelet, qu'on nomme Âbleret, ou en lançant de petits éperviers, tantôt enfin, en traînant près de la côte de petites saines ou saines qui ont entre 15 & 20 brasses de longueur sur deux de chute.

Suivant le raport de M. Allamand, Correspondant de l'Académie des Sciences, on pêche, au printemps, dans les lacs situés au nord de la Hollande, des Âbles qui se trouvent mêlés avec beaucoup d'autres poissons d'eau douce. Pour cet effet, on se sert d'une grande nappe de filet en tremail, que l'on tend perpendiculairement, & avec laquelle on forme une enceinte qui embrasse une grande étendue d'eau. Les Pêcheurs se placent avec de petits bateaux au milieu de cette enceinte, & plongent dans l'eau, de toutes leurs forces, une coupe atachée à un long manche, ce qui produit un bruit sourd qui s'entend à une grande distance. Le poisson épouvanté, soit par ce bruit, soit par l'agitation de l'eau, se jete dans le filet & y demeure pris.

Comme la chair de l'Âble est en général assez peu estimée, c'est principalement pour son écaille que l'on pêche ce poisson. Cette écaille est employée, par préférence à celle des autres poissons, pour la composition des fausses-perles. V. PERLE.

ÂBLE (l'). Espece de Salmone.

Salmo albula. LIN. *Pisces abdomin. Salmo, n^o. 16.*

Salmo maxillis edentulis, inferiore longiore Fu.

Suec. 353.

Coregonus edentulus, maxilla inferiore longiore.

Art. Syn. 18. *Spec.* 40.

Albula minima. GESNER, p. 34, ☉ (Germ.)

fol. 188. *b.* 189. *a.*

ALDROV. *L. 5. c. 54. p. 660.*

JONSTON. *L. 3. tit. 4. c. 5. p. 173.*

CHARLET. *p. 164.*

WILLUGH. *p. 186.*

RAY. *p. 61.*

En Suédois, *Sik-loja*; en Allemand, *Stint*; en Finlandois, *Moiku*.

Ce poisson est une espece de Salmone qui a environ six pouces de longueur. Ses yeux ont leurs iris d'une couleur argentée. La ligne qui divise les côtés est droite, & un peu plus rapprochée du dos que de la partie inférieure. Les ouïes, au

nombre de quatre de part & d'autre, sont garnies d'une double rangée d'apophyses, disposées comme les dents d'un peigne.

Le dos est d'une forme convexe tant au delà qu'en deçà de la nageoire dorsale. Le ventre est plat & un peu élargi depuis les nageoires pectorales, jusqu'aux ventrales; l'espace compris entre ces dernières nageoires & l'anus est convexe.

Les mâchoires & le palais sont dépourvus de dents. La langue est chargée de petites aspérités, qui ne sont guère sensibles que quand le poisson est desséché. La mâchoire supérieure est terminée en pointe & dépasse l'inférieure.

La membrane des ouïes a sept rayons un peu élargis, & quelquefois six seulement. Les écailles sont ovales, lisses, situées en recouvrement, & peu adhérentes à la peau. La couleur du corps entier est argentée, excepté à l'endroit du dos où elle prend une teinte bleuâtre.

La nageoire du dos est blanchâtre, & composée de quatorze rayons, dont le premier est à peine sensible. Les nageoires pectorales sont pareillement blanchâtres, si ce n'est à leur extrémité, où elles sont noires. Elles ont chacune seize rayons. Les nageoires ventrales sont blanches & formées par douze rayons, dont le premier est presque imperceptible, comme celui de la nageoire dorsale. Elles sont situées au delà des pectorales, ainsi que dans les autres espèces du même genre. La nageoire de l'anus, dont la couleur tire aussi sur le blanc, est composée de seize rayons; mais il faut une extrême attention pour apercevoir le premier de ces rayons, tant il est court & délié. La queue est fourchue, elle a dix-neuf rayons d'une bonne longueur, excepté ceux des extrémités. (ARTEDI.)

On trouve ce poisson dans le lac Meler, près de la ville de Sigtuna en Suede, & dans d'autres lacs de l'Europe. On l'emploie comme aliment. Linnæus dit qu'il fraye avant l'hiver. Selon Willughby, on ne le prend que pendant la nuit. On a observé, ajoute le même Auteur, que quand le ciel étoit serein, l'Âble Salmon se fonçoit plus profondément dans l'eau, & que dans les temps nébuleux, il remontoit plus près de la surface.

ÂBLERAT ou ÂBLERET; espèce de filet en forme de carrelet, dont on se sert pour prendre des Âbles. Voyez la description du carrelet dans l'article PÊCHE. *Introd.*

ÂBLET & ÂBLETE. Voyez ÂBLE.

ÂBLETE de mer (l'). Espèce de Persegue.

Perca Alburnus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici*. *Perca* n°. 6.

Perca pinis dorsalibus distinctis muticis, branchiostega triradiata, cauda integra. Ibid.

Alburnus Americanus. CATESBY. *Carol.* 2. p. 12. t. 12. f. 2.

Ce poisson a au moins un pied de longueur, à en juger par la figure qu'en a donnée Catesby, & dans laquelle cet auteur dit que l'Âblete est représentée de grandeur naturelle. Sa couleur est

d'un brun clair, qui diminue encore d'intensité sur la surface inférieure du corps. Les iris des yeux sont jaunes; les ouïes ont une nuance pâle de rouge.

La gueule est large & armée de dents très-petites. La mâchoire supérieure dépasse l'inférieure; celle-ci a cinq ou six excroissances charnues, qui ressemblent à des dents & qui pendent en dehors. La membrane des ouïes n'a que trois rayons dans cette espèce.

La première nageoire dorsale est sur le milieu du dos; elle a dix rayons, dont le premier est très-court & épineux, les autres sont seulement d'une consistance ferme; la seconde est garnie de vingt-quatre rayons, dont le premier est pareillement épineux. Catesby ne fait aucune mention de cette nageoire, qui n'est point représentée sur la figure qu'il a donnée de ce poisson. Les nageoires pectorales ont chacune vingt-deux rayons, tous mous & flexibles. Les nageoires ventrales en ont six également flexibles. La nageoire anale en a huit, dont le premier est épineux. La queue est à peine échancrée, elle a son lobe inférieur plus long que celui de dessus. Elle est composée de dix-neuf rayons.

On trouve l'Âblete de mer à la Caroline. Catesby dit que le marché de Charlestown est abondamment pourvu de ces poissons, & qu'on en fait assez de cas.

ACARAUNA. Nom que l'on donne dans le Brésil au *Chetodon rayé*. Voyez RAYÉ.

ACARNE. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le même que le Pagel de notre distribution méthodique. Voyez PAGEL.

ACHÉES. On a donné ce nom aux vers de terre que l'on emploie pour amorcer les Poissons. Il paroît que le terme d'Achéés est un dérivé de celui d'*aiche*, qui est en usage parmi les Pêcheurs pour signifier un apât. Voyez l'article PÊCHE, dans l'Introduction.

ACHIRE (l'). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes lineatus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n°. 11.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore scabro nigro fasciato, pinnis pectoralibus nullis. Ibid.

Pleuronectes achirus. Syst. nat. 10. p. 268. n°. 1. 3.

Pleuronectes oculis a dextra, corpore glabro, pinnis pectoralibus nullis. GRONOV. *Mus.* 1. p. 15, n°. 42.

Pleuronectes fuscus subrotundus glaber, lin. 7, nigris transversis inter pinnam pectoralem & caudam. BROWN. *Jam.* 445.

Passer lineis transversis. SLOAN. *Jam.* 2. p. 77. t. 246.

RAY. *Pisc.* 157.

L'Achire a le corps ovale, lisse, couvert de petites écailles bordées de cils d'une couleur brune sur le côté droit, qui est marqué d'un petit nombre de lignes noires transversales; le côté opposé est d'une couleur blanchâtre.

La partie latérale de la tête, située à la gauche du poisson, est toute couverte de barbillons, vers la mâchoire supérieure, & vers le bas de l'opercule des ouïes; on ne remarque aucun barbillon semblable sur l'autre partie.

Linnaeus & Gronovius ne s'accordent point sur la position des yeux, qui, dans ce genre de poisson, se trouvent placés tous les deux sur le même côté de la tête, tantôt à droite & tantôt à gauche. D'après cette observation, chacun des deux auteurs cités a partagé le genre dont il s'agit en deux divisions, dont l'une renferme les especes qui ont les yeux à droite, & l'autre, celles qui les ont sur la partie opposée. L'*Achire* termine la première division dans l'ordre de Gronovius, & se trouve le premier de la seconde dans le *Systema natura* de Linnaeus. Mais l'analogie est ici en faveur de Gronovius, puisque cet Auteur observe, en décrivant le genre des *Pleuronectes*, que les yeux sont toujours situés sur la partie de la tête où la couleur est plus sombre, & qu'en effet le poisson dont il s'agit est brun sur le côté droit, ainsi que nous l'avons déjà dit, au lieu que le côté gauche est d'une teinte pâle qui tire sur le blanc.

La ligne qui divise les côtés est lisse, & s'étend dans la même direction, depuis les opercules, jusqu'à l'extrémité de la queue, à égale distance du dos & du ventre.

La nageoire dorsale commence à la mâchoire supérieure, & se prolonge sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue; elle est composée de soixante rayons légèrement fendus à leur extrémité. Les nageoires pectorales manquent dans cette espèce. Les nageoires ventrales se rapprochent l'une de l'autre; elles sont situées au bas du ventre, & n'ont chacune que quatre rayons. La nageoire anale s'étend depuis les précédentes jusqu'à la queue; les rayons qui la composent, au nombre de quarante-huit, sont flexibles & à peine divisés à leur sommet. Les couleurs de ces nageoires participent de celle qui est sur le corps du même côté. La couleur brune des parties situées vers la droite est relevée par des taches noirâtres. La queue est arondie par son extrémité.

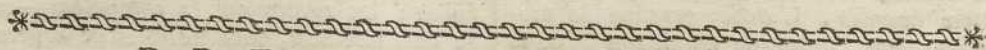
L'individu décrit par Gronovius avoit six pouces de long, & trois pouces & demi dans sa plus grande largeur.

On trouve ce poisson dans les fleuves de l'Amérique septentrionale, & à Surinam.

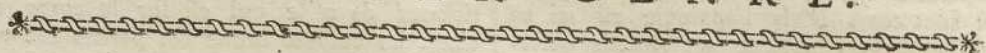


ACIPES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

PREMIER GENRE.



A C I P E .

*ACIPENSER. Linnæi.**Des barbillons.*

E S P E C E S .

1 L'ESTURGEON.

Onze écailles sur le dos.

2 LE STRELET.

Quinze écailles sur le dos.

3 L'ICHTHYOCOLLE.

Treize écailles sur le dos.

ACON. On appelle ainsi un petit bateau plat, très-léger, & carré par-derrière. On s'en sert pour aller sur les vases. Le pêcheur met une jambe dans le bateau, apuie ses deux mains sur les bords; & pousse l'*Acon* avec l'autre jambe qui est dehors. Il peut ainsi glisser sur la vase, & aller enfoncer les pieux ou tendre les filets qu'il porte avec lui dans le bateau dont il s'agit.

ACOUPLEMENT des Poissons. Voyez **FRAI**.

ACOUPLEMENT. Les Poissons cartilagineux mâles ont des parties génitales fort saillantes, & les femelles ont des ouvertures fort apparentes, & que l'on regarde comme des vulves. On trouve quelquefois ces poissons acouplés; mais on n'a pas de connoissances exactes sur les fonctions de leurs parties génitales. On ne connoît aucun poisson épineux qui ait, comme les cartilagineux, des parties saillantes qui puissent faire présumer que les parties d'un sexe soient reçues dans celles de l'autre. Voyez l'*Introd. à l'Hist. Nat. des Poissons*, à l'article **FRAI**.

ACQ ou ACQUIE.

Ce terme est employé par les Pêcheurs Picards, pour désigner un haim; & ils disent *acquier* pour amorcer les haims.

ÆGREFIN. Voyez **ANON**.

AFANER ou AFAMER.

C'est engager les Sardines à s'élever du fond de la mer, & à donner dans les filets, en leur présentant une amorce faite avec des œufs de Morue & de Maquereau.

AICHE ou ECHE.

Ce terme est employé en beaucoup d'endroits par les Pêcheurs, au lieu de celui d'*apât*. Il a beaucoup de rapport avec celui d'*achées*, qui signifie des vers de terre propres à amorcer, & il paroît n'en être qu'un dérivé. De là encore le verbe *aicher*, qui, dans le langage des Pêcheurs, est synonyme d'*amorcer*.

AIGLE. Voyez **MOURINE**.

AIGRÉFIN. Voyez **ANON**.

AIGUILLAT (l'). Espece de Chien-de-Mer.

Squalus Acanthias. LIN. *Amphib. nantes. Squalus*. 1.

Squalus pinna ani nulla, dorsolibus spinosis, corpore teretiufculo. id.

Squalus pinna ani nulla, corpore subrotundo, ARTED. *Gen.* 66. *Syn.* 94. *Sp.* 102.

Fn. Suec. 295.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 53.

It. Wgoth. 174.

O' akavdrias γαλιέος. ARIST. L. 6. c. 10, & L. 9. c. 37.

ATHEN. L. 7. p. 294.

OPPIAN. L. 1, fol. 113. 3. Ed. Lippii.

Galeus Acanthias. RONDEL. L. 13. c. 1. p. 373.

GESNER. p. 607. 716.

CHARLET. p. 128.

Galeus Acantheas, JONST. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 2. *Punct.* 5. t. 8. f. 5.

Galeus Acanthias sive spinax. ALDROV. L. 3. c. 40. p. 399.

WILLUGH. p. 56.

RAY. p. 21.

Mustellus spinax. GAZ. ARIST. L. C.

Mustelus Spinax. BELL.

SALVIAN. fol. 135. b. ad iconem. 136.

GESNER. p. 612.

Mustelus spinus, Scaliger.

Canis Acanthias, GAZ. *spinax*. SCHONEV. p. 29.

Dornbunt, GESN. (Germ.) f. 77. a.

À Venise, *Azio*; à Rome, *Scazone*; en Anglois, à *Picked dog*, or *hound-fisch*.

L'*Aiguillat* est d'une forme arondie & allongée, comme celle des autres poissons de son genre. Il a le museau long, comprimé, un peu arondi par son extrémité, & non pas terminé en pointe aiguë, comme l'a écrit Rondelet. Les yeux sont d'une figure ovale allongée, & recouverts en partie par une membrane. La prunelle est noire, d'une forme elliptique; ayant sa plus grande dimension située transversalement. Les narines sont divisées dans leur milieu, par une espece de petite appendice. La gueule est placée vers le milieu du museau; lorsqu'elle est fermée, elle représente un segment de cercle. Les dents sont petites, aiguës, disposées sur deux rangs, & tournées en dehors depuis le milieu des mâchoires. La tête est percée d'un petit trou de part & d'autre derrière les yeux.

Le dos est garni de deux nageoires. Celle de devant est un peu plus voisine de la tête que de la queue, dont l'autre n'est pas éloignée. La partie antérieure de chacune de ces deux nageoires est munie d'une épine qui est plus forte & plus élevée à la nageoire antérieure qu'à celle de derrière. Ces épines, selon Artedi, paroissent être de la même substance que les ongles des oiseaux, dont elles ont d'ailleurs la figure & la couleur. Ce poisson a aussi deux nageoires pectorales, & deux ventrales, situées près de l'anus. Mais il n'a point de nageoire solitaire entre l'anus & l'extrémité de la queue. Cette dernière partie a quelque rapport avec la forme d'une pince. Son lobe supérieur est beaucoup plus allongé que l'inférieur. (WILLUGH.)

Les ouvertures des ouïes, au nombre de cinq de part & d'autre, sont placées vers les nageoires pectorales, dans une direction un peu oblique.

Toute la peau de l'*Aiguillat* est rude au toucher. Celle du dos est d'une couleur cendrée obscure; celle du ventre est blanchâtre & moins âpre.

Ce poisson, lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement, ne pèse pas vingt livres. Il est commun dans les mers qui baignent l'Angleterre & l'Irlande. Il se trouve aussi dans la Méditerranée. On se sert de sa peau pour polir l'albâtre & différentes matières. (WILLUGH.)

Un individu de cette espece, mesuré par Artedi, avoit un peu plus d'une aune de longueur. Cet Auteur ajoute, qu'après qu'on lui eut enlevé la peau, il ressembloit à une Anguille, & qu'on voyoit distinctement tous ses muscles, dont cha-

cun avoit à l'extérieur une teinte de rouge, mais que la chair étoit très-blanche intérieurement, & renfermoit, au lieu d'os, des cartilages un peu durs.

AIGUILLE (l'). Espece de Cheval marin.

Syngnatus acus. LIN. *Amphib. nantes. Syngn.* n^o. 2.

Syngnathus pinnis cauda, ani, pectoralibusque radiatis, corpore septem angulato. FN. *Suec.* 276.

Syngnathus corpore medio heptagono, cauda pinnata. ARTED. *Gen.* 1. *Syn.* 2. *Spec.* 2.

GRONOV. *Muf.* 1. n. 3. id.

Acus Aristotelis, species altera major. WILLUGH. *p.* 159. *Tab. J.* 25. *fig.* 1.

RAY. *p.* 46.

Typhle. GESN. (Latin-Franç.) *p.* 1025.

Les anciens, à qui cette espece de poisson étoit connue, lui ont donné le nom d'Aiguille, à cause de la forme alongée, rétrécie & terminée en pointe. La partie de sa tête, comprise entre les yeux & la gueule, est comprimée par les côtés. Il a le corps oblong, nous l'avons dit, mais non pas cylindrique; car depuis la tête jusqu'à l'anus, il est heptagonal, ou à sept pans; ensuite il n'est plus qu'hexagonal jusqu'à l'extrémité de la nageoire dorsale, & depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité de la queue, il est simplement quadrangulaire, & va en s'amincissant par degrés.

Les yeux sont situés sur les côtés de la tête; ils sont arrondis & recouverts par une membrane lâche. La gueule est petite & placée à l'extrémité du museau. La mâchoire inférieure, plus mobile & plus longue que la supérieure, se replie vers celle-ci, en sorte que l'ouverture de la gueule semble avoir un opercule.

Tout le corps est couvert d'especes de lames friées, d'une figure à peu près quadrangulaire, & disposées comme en compartiment. Sa couleur est d'un roux obscur.

Les deux nageoires pectorales sont arrondies, courtes, situées presque perpendiculairement, un peu plus rapprochées du ventre que du dos, & composées de quatorze ou quinze rayons. La nageoire dorsale en a trente-cinq ou trente-six, tous à peu près d'égale longueur, & sans division à leur sommet. La nageoire située auprès de l'anus est très-petite, & garnie seulement de trois rayons. Il n'y a point de nageoires ventrales dans ce poisson.

La queue se termine en maniere de nageoire, ayant à peu près la figure d'un rhombe, lorsqu'elle est déployée; elle est composée de dix rayons entiers à leur sommet. (ARTEDI.)

Quant à la longueur de ce poisson, Willughby se contente de dire qu'elle est beaucoup plus considérable que celle d'un autre poisson du même genre, qu'il a décrit précédemment, & qui est long d'une coudée. Suivant Artedi, la longueur totale de l'Aiguille n'est que de quatre pouces cinq lignes. On ne peut concilier ces deux Auteurs, qu'en supposant que les individus sur les-

quels ils ont fait leurs observations étoient d'âge très-différent.

AIGUILLE (l'). Espece de Trompette.

Fistularia chinensis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Fistularia*, n^o. 2.

Solenostomus cauda rotundata integerrima; seta nulla. GRONOV. *Zooph.* *p.* 119. n^o. 366.

Petimbuaba Brasiliensibus, Tabaco-pipe fisch. WILLUGH. *p.* *Tab. P.* 8. *fig.* 1.

Acus chinensis maxima, corpore compresso. PETRO. *Gazoph.* *Tab.* 68. *Fig.* 1.

Peniop Pandjang. valent. ind. vet. & nev. vol. 3. *p.* 448. *fig.* 323. n. 323.

Ikan Dioelong Dioelong. Valent. ibid. vol. 3. *p.* 502. *Fig.* 492. n. 492.

La tête de ce poisson est comprimée par les côtés, étroite, oblongue & semblable en quelque sorte à un tuyau. Sa surface supérieure est plane entre les yeux, & va ensuite en se rétrécissant vers le museau; les parties latérales ont une forme demi-cylindrique; la surface inférieure est rétrécie comme celle de dessus.

La gueule est placée à l'extrémité de la tête, & n'a point de dents.

La membrane des ouïes est composée de quatre osselets paralleles, qui s'élevent peu, & dont ceux de derriere sont les plus longs. Ces osselets sont entièrement recouverts par les opercules. Ceux-ci sont d'une substance osseuse, & ont leur surface plane & lisse. Les ouvertures des ouïes s'élevaient beaucoup par les côtés & dans leur partie inférieure.

Les yeux sont arrondis & situés au haut des parties latérales de la tête, près des ouïes & à une grande distance de la gueule. Les narines sont oblongues, très-ouvertes, & placées un peu en deçà des yeux & sur la même ligne que ces organes.

Le dos est étroit & un peu comprimé; sa forme est convexe dans le sens de la largeur, & droite dans le sens de la longueur, depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale; ensuite elle se courbe en arc dans tout l'espace qui correspond à cette même nageoire, passé laquelle elle reprend sa premiere direction, en se redressant dans le sens de la longueur. Les parties latérales sont demi-cylindriques & très-étroites. Le ventre est pareillement très-étroit & arrondi dans le sens de la largeur; sa longueur s'étend en ligne droite depuis les opercules jusqu'à la nageoire dorsale, sous laquelle elle monte obliquement; au delà de cette même nageoire elle redevient parallele à sa premiere direction, & continue ainsi jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont assez sensibles, & se prolongent depuis l'extrémité supérieure des opercules jusqu'au milieu de la queue; elles sont très-rapprochées du dos à leur naissance, & descendent ensuite peu à peu jusqu'au milieu des parties latérales, après quoi elles vont en droiture vers la queue. Tout le corps, à l'exception de la tête, est

est couvert de petites écailles dures & disposées en recouvrement.

Les nageoires pectorales sont petites & garnies de seize rayons simples. Leur position est à l'extrémité inférieure des parties latérales, immédiatement après les ouvertures des ouïes.

Les nageoires ventrales sont pareillement petites, & situées vis-à-vis du ventre, à une petite distance l'une de l'autre, & beaucoup plus près de l'anus que des nageoires pectorales. Elles ont chacune sept rayons.

La nageoire dorsale est à l'extrémité du dos; elle s'élève & porte vingt-six rayons. Antérieurement à cette nageoire le dos est excavé, dans la plus grande partie de sa longueur, par un petit sillon dans lequel on aperçoit plusieurs osselets inclinés & semblables à ceux dont les nageoires sont garnies.

La nageoire anale est située à peu près au milieu de la distance entre l'anus & la queue, à l'opposé de la nageoire dorsale. Ses dimensions en longueur & en hauteur, sont les mêmes que celle de cette nageoire, & ses rayons sont au nombre de vingt-quatre.

La queue est petite, arrondie, sans division, & garnie de quatorze rayons.

La couleur du corps est brune, avec des taches noires.

Gronovius observe que la Figure qu'a donnée Willughby de ce poisson, est très-peu exacte, en ce qu'elle représente le corps trop mince, & plus encore en ce que les nageoires, soit pectorales, soit ventrales, y sont omises.

On trouve cette espèce dans l'Inde orientale.

AIGUILLE. Voyez BELLONE.

AIGUILLIERE. On appelle ainsi un filet en forme de nappe simple à petites mailles, que l'on tend entre deux eaux. Il sert à prendre des Aiguilles & quelquefois des Muges.

AIGUILLON. On a donné ce nom aux parties osseuses & pointues qui composent les nageoires des poissons, ou qui se trouvent sur d'autres endroits de leur corps.

AILERON. Voyez NAGEOIRE.

AILES DE FILET. Ce sont des nappes que l'on ajoute aux filets en forme de manche ou de poche. On les tend, dans une situation verticale, de part & d'autre du filet vers lequel elles convergent. Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.

AIN. Voyez HAIM.

AIOLÉ (l').

Labrus Cretensis. LIN. *Pisces thoracici.* *Labrus* 2.

Labrus tetraodon vireescens, cauda bifurca. ART. *gen.* 34, *syn.* 57.

Turdus viridis Indicus. Lister in *append.* WILL. *p.* 23, *tab.* X. 10.

Scarus Cretensis. ALDROVANDI.

RAY. *pag.* 129.

L'AIOLÉ, suivant Lister, a environ treize pouces

Histoire Naturelle. Tome III.

de longueur. Sa queue est fourchue; la couleur est en général d'un jaune verdâtre, qui prend une teinte foncée sur la tête, & sur les parties latérales situées au delà des ouïes. Cette couleur & la forme de la queue sont deux des caractères distinctifs de cette espèce; selon Linnæus & Artedi. Mais un autre caractère encore plus remarquable, est celui qui se tire de la forme des mâchoires, dont chacune est divisée en deux osselets. De plus, la mâchoire supérieure est munie, de part & d'autre, de cinq petites dents aiguës, situées extérieurement sur une ligne un peu courbe. Les deux os de la mâchoire inférieure sont aussi garnis d'une multitude de petites dents qui imitent les pointes d'une lame de scie. Enfin, sur la surface extérieure de la même mâchoire on voit un grand nombre de petits tubercules, disposés symétriquement en quinconce. Les écailles qui recouvrent le corps sont grandes à raison de son volume.

Du reste l'AIOLÉ, ainsi que les autres poissons du même genre, a six nageoires, une dorsale, deux pectorales, deux ventrales situées sous les précédentes, & la dernière auprès de l'anus. La membrane branchiole est garnie de six rayons.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne l'île de Crète & les îles voisines.

AISSAUGUE ou **ESSAUGUE.** On a donné ce nom à des filets ou nappes, appelés *saines*, qui ont, au milieu de leur largeur, une espèce de sac ou de poche. Ces filets ne sont en usage que dans la Méditerranée. Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.

ALBULE (l').

Mugil Albula. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales.* *Mugil*, n°. 2.

Mugil pinna dorsali anteriore quadri radiata. Ibid.

Albula Bahamensis. GATESB. *Car.* 2, *p.* 6, *t.* 6.

Mugil argenteus minor, pinna anteriore dorsi radiis quatuor. BROWN. *Jam.* 450.

L'ALBULE, suivant Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec le Muge, autre poisson du même genre, dans lequel on ne connoît encore que ces deux espèces. La longueur de celui dont il s'agit ici est d'environ un pied. Il a les yeux grands, & les iris d'un blanc clair; la gueule petite & dépourvue de dents.

Des deux nageoires dorsales, la première a quatre rayons & l'autre neuf. Dans le Muge, la première des mêmes nageoires a un rayon de plus que dans l'ALBULE, & cette différence est indiquée par Linnæus, pour distinguer ces deux poissons. Les nageoires pectorales ont chacune dix-sept rayons; les ventrales en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire anale en a onze; les trois premiers sont épineux. La queue est large, fourchue, & composée de vingt rayons. Les écailles sont grandes & d'une couleur brillante. On trouve ce poisson en abondance dans le canal de l'île de Bahama, l'une des Lucaies; c'est, au rapport des géographes, le canal du Nouveau Monde

où l'eau de la mer a le plus de rapidité. L'Al-
bule passe dans le pays pour un mets délicat.

ALENE (l').

Raja Oxyrinchus. LIN. *Amphib. nantes. Raja*,
n^o. 3.

Raja varia, tuberculis decem aculeatis in medio
dorsi. ARTED. *gen. 72. sin. 101.*

A. β̄s̄ ARIST. L. 5. c. 5, & l. 6. c. 12.

OPPIAN. L. 1. p. 5, & l. 2. p. 35.

Β̄s̄ θαλάσσιος. ÆLIAN. L. 1. c. 19. p. 26.

Bos. OVID. v. 94.

PLIN. L. 9. c. 24.

Bos Bellula. P. JOV. c. 3. p. 16.

B. O' λαβύρατος. ARIST. L. 2. c. 15, & l. 6.

c. 11.

ATHEN. L. 7. p. 312.

Levi-Raja. BELLON.

SALVIAN. Fol. 149. a. b.

D. Bos Bellonii, *Oxyrinchus major*, Rondel.

ALDROV. L. 3. c. 52.

Oxyrinchus major. JONSTON. L. 1. tit. c. 3. a.

3. punct. 6. t. 10. f. 8.

Raja Oxyrinchos major, quam aliqui Bovem
antiquorum esse putant. GESNER (Germ.). fol.
69. a.

Alia Raja Oxyrinchus major, quam aliqui Bo-
vem antiquorum esse putant. GESN. p. 792. 933.

Alia Raja, ἄξυρινχ. RONDEL. L. 12. c. 8.
p. 348.

En Italie, *Mucosa* & *Bavosa*; à Marseille, la
Flossade.

L'Alene est une espèce de Raie, qui a le corps
larg & plat. Son museau est étroit, très-allongé
& terminé en pointe aiguë. Sa forme imite celle
de l'extrémité d'un fer de lance; les yeux sont
oblongs & les iris d'un blanc bleuâtre. Il y a
derrière les yeux deux trous qui communiquent
jusque dans l'intérieur de la gueule. Les dents sont
courtes, aiguës, ferrées & disposées en quinconce.
Les narines sont petites, écartées l'une de l'autre,
contiguës cependant à la gueule, & recouvertes en
partie par une membrane. Les ouvertures des ouïes
sont situées un peu au dessous de la gueule, au
nombre de cinq de part & d'autre; elles semblent
disposées sur un arc d'ovale.

Le corps va en s'amincissant vers les côtés qui
sont formés par deux nageoires en forme d'ailes.
Les nageoires qui avoisinent l'anus sont charnues
& ont à leur naissance deux prolongemens épais,
charnus, allongés, composés intérieurement d'un
fort cartilage, & articulés au dessus de leur mi-
lieu.

La queue est plus courte que celle des autres
poissons de ce genre. Elle est obtuse & un peu
comprimée. Sa partie supérieure est chargée vers
le milieu de dix tubercules environ, dont chacun
porte à son sommet une épine crochue. Ces tu-
bercules avec leurs épines représentent, selon
Willughby, les aiguillons du rosier des haies,
appelé *Rosa canina*. Quand le poisson a atteint un
certain âge, il lui survient de nouvelles épines aux

côtés de la queue. Celle-ci est terminée tantôt par
une nageoire simple & tantôt par deux.

La couleur de la partie supérieure est obscure
& semblable à celle de la poullière détrempée.
Celle du dessous est blanchâtre & marquée d'un
grand nombre de petites lignes qui sortent de la
chair même de l'animal & se terminent en points
noirs à la surface de la peau. Willughby a vu un
de ces poissons qui pesoit dix livres; mais il con-
jecture qu'il s'en trouve de beaucoup plus pesans.

La variété β, selon Artedi, n'a point d'aiguil-
lons sur le dos, mais seulement sur la queue.
Willughby dit la même chose de la variété, & il
ajoute qu'elle est d'une chair plus molle & plus
agréable un goût que les autres, sur-tout lorsqu'elle
n'est pas vieille.

ALIGNOLE.

C'est un filet en forme de simple nappe, qui
a vingt brasses de longueur sur trois de chute. Il
est fait d'un fil très-fin. On s'en sert à Fréjus, à
Saint Tropès & ailleurs, depuis le mois de No-
vembre jusqu'en Avril, pour prendre de petits
poissons.

ALOSE (l').

Clupea Alofa. LIN. *Pisces abdomin. clupea*,
n^o. 3.

Clupea lateribus nigro maculatis, rostro bifido.
Mus. ad fr. 2. p. 105.

Clupea apice maxille superioris bifido, maculis
nigris utrinque. ARTED. *Gen. 7. sin. 15. spec. 34.*

GRONOV. *Mus. 1. n^o. 23. id.*

HASSELIQUIST. *Itin. 388. id.*

H' *Opisσα*. ARISTOT. L. 9. c. 32.

ÆLIAN. L. 6. c. 32. p. 357.

ATHEN. L. 4. p. 131, & l. 7. p. 328.

OPPIAN. *Hal. L. 1. p. 10.*

STRAB.

Trissa votton. L. 8. c. 183. fol. 162. a.

RONDEL. L. 7. c. 14. p. 220.

ALDROV. L. 4. c. 4. p. 500.

Trichis, Gallis pulchella, Alausa minor. BELLON.

GENS. (Francf.) p. 20.

Alofa GAZ. ARISTOT. L. c.

SALVIAN. F. 104.

JONSTON. L. 2. tit. 1. c. 3. t. 27. f. 3. 4.

Alofa major. CHARLET. p. 150. 151.

Alofa fluviatilis seu clupea. CHARLET. p. 160.

Alofa vel Alausa aut trissa. SCHONEV. p. 13. 14.

Alausa, clupea vel trissa piscis. GESN. p. 19.

21.

Alausa, clupea vel trissa. GESN. (Germ.) 179.

Alausa. AULON. v. 127.

Figul. (Corol.) fol. 5. a.

Clupea PLIN. L. 9. c. 15.

SALVIAN. f. 103. b. ad Iconem.

WILLUGH. p. 227. tab. p. 3. fig. 1.

RAY. p. 105.

Clupea tyberina. ALDROV. L. 4. c. 4. p. 501.

Clupea. JONST. *Thaum.* p. 411.

Aristot. Albert.

Murmelli.

Laccia. JOV. PAUL. p. 79.

Verith alias Verich. Isidor.

CUB. L. 3. c. 99. fol. 93. a.

En Afrique, *Jarrafa*; à Rome, *Laccia* ou *Laccia*; à Venise & en Toscane, *Chiepa*, *Chiepa* ou *Savalum*; à Bourdeaux, *Caulac*, *Coulac* ou *Colac*; à Marseille, *Halachia*; en Allemand, *Alsen* ou *Elsen*; en Hollandois, *Meyvisch* ou *Meyfsch*; en Anglois, *Schad* ou *the Mother of Herrings*; c'est-à-dire, *la Mere des Harengs*.

L'*Alose* a beaucoup de ressemblance, pour la figure, avec le Hareng: elle est seulement plus large & plus aplatie vers les côtés. Elle surpasse aussi le Hareng en volume; car elle s'accroît jusqu'à la longueur d'une coudée, sur quatre pouces de largeur. C'est ce rapport de figure, joint à une différence sensible de grandeur, entre le Hareng & l'*Alose*, qui a fait donner à celle-ci, par les Anglois, le nom de *Mere des Harengs*.

La tête de l'*Alose* est d'une grosseur médiocre, comparée au volume de son corps. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en haut; celle-ci est fendue en deux, & comme fourchue à son extrémité, ce qui est, suivant Linnæus & Artedi, un des principaux caractères distinctifs de ce poisson. Les yeux sont assez grands & couverts de membranes lâches qui ne s'étendent que jusqu'aux iris; la couleur de celle-ci est argentée, avec un mélange de bleuâtre & quelquefois de rouge pourpre. La gueule, dont l'ouverture est ample, a sa mâchoire supérieure garnie, seulement en ses bords, de très-petites dents; mais la mâchoire inférieure en est absolument dépourvue, aussi-bien que la langue & le palais. La langue est petite, aiguë & noirâtre. Deux rides s'étendent depuis les yeux jusqu'à l'occiput, & dans l'intervalle qui les sépare, on remarque, vers le milieu de la tête, de petits tubercules d'une substance molle. Le crâne est transparent.

Les ouïes, au nombre de quatre de part & d'autre, ont leurs membranes garnies de huit rayons. Leurs opercules sont tantôt d'un jaune éclatant, & tantôt d'un rouge foible. On voit, de part & d'autre, auprès des ouïes, une grande tache ronde & noire, à la suite de laquelle sont disposées, un peu au dessus de la ligne des côtés, cinq, six & quelquefois sept autres taches plus petites, & qui deviennent beaucoup plus sensibles lorsque le poisson a été dépouillé de ses écailles.

Le ventre se termine latéralement en forme de carène aiguë. Les écailles sont grandes, peu adhérentes, & comme aspersées sur leurs bords de gouttelettes noires. La ligne qui s'étend de chaque côté depuis les ouïes jusqu'à l'anus, est composée d'environ quarante écailles, situées en recouvrement, & dont chacune se termine en une épine aiguë & inclinée vers la queue. La couleur du dos est d'un bleu noirâtre: celle du ventre & des parties latérales est argentée.

La nageoire du dos, placée vers le milieu de la longueur du poisson, est formée de dix-huit ou

dix-neuf rayons rameux, & d'une substance cartilagineuse. Les nageoires pectorales ont chacune quinze rayons. Les ventrales, qui répondent par leur situation à la nageoire dorsale, ne sont composées que de neuf rayons. La nageoire anale en a jusqu'à vingt & quelquefois plus. Toutes ces nageoires sont petites à proportion du volume de l'*Alose*. La queue est profondément échan-crée.

Artedi a ajouté à la nombreuse synonymie de l'*Alose*, telle que nous l'avons rapportée au commencement de cet article, près de vingt autres synonymes, qu'il rapporte à quatre variétés de ce poisson. La première est celle qui est appelée *Agone* par Salviani (fol. 105, b, & 106), & *Acone* par les deux Jove (Ben. & Paul, c. 17.). La seconde est le *Sarachus* ou *Sarachinus*, de Charleton (p. 165). Artedi regarde l'*Agone* comme une simple variété de l'*Alose*, & présume que le poisson décrit sous le nom de *Sarachus* par Charleton, pouvoit bien n'être autre chose qu'un jeune poisson, de la même espèce, qui n'étoit pas encore parvenu à son entier accroissement.

La troisième variété se trouve encore dans Charleton, sous le nom d'*Alosa minor* (p. 151. ligne 2), & dans Ray (p. 104), & Willughby (p. 223. Pl. p. 1. n. 1), sous celui d'*Harengus minor*, sive *Pilchardus*. C'est le Pilchard des Anglois. La description que Willughby fait de ce poisson a beaucoup de rapport avec celle de l'*Alose*. Il dit qu'il a deux taches noires auprès de l'angle supérieur des ouïes, ce qui convient à l'*Alose*, & il ajoute que dans quelques individus, on remarque quatre ou cinq autres taches disposées sur une ligne droite, en allant vers la queue, ce qui est encore un des caractères de l'*Alose*. Tout le reste de la description convient également à l'*Alose*, excepté que le Pilchard, selon Willughby, est absolument dépourvu de dents, au lieu que l'*Alose* a sa mâchoire supérieure dentelée. Mais comme cet auteur ne donne que neuf pouces de longueur au poisson dont il s'agit, tandis que l'*Alose* a une coudée, on peut présumer que le Pilchard est une petite *Alose*, dans laquelle les dents ne sont pas encore assez sensibles pour être observées.

Artedi rapporte à la quatrième variété les poissons désignés pour la nomenclature suivante.

Sardina. Columell. L. 8. c. 17.

RONDEL. L. 7. c. 12. p. 217. 218.

GESNER. p. 822. pro. 842. & 890. & (Germ.) 2. b. 3. a.

WILLUGH. p. 224.

RAY. p. 104.

Sarda vel Sardina. SCONEV. p. 66.

Sarda seu Sardinia. JONST. L. 1. tit. c. 1. a. 20. t. 20. f. 3.

Sarda Flandrica minor. ALDROV. L. 2. c. 38. p. 221.

Les Anglois donnent au poisson qui appartient à

cette variété, le nom de Sinal-Pilchard, & Willughby pense qu'il ne diffère du Pilchard décrit ci-dessus, qu'en ce qu'il prend moins d'accroissement, ce que cet auteur attribue à la différence des lieux où se trouvent ces deux poissons; l'Océan, où vit le Pilchard, étant plus propre à favoriser son développement, que ne l'est la Méditerranée par rapport à l'autre poisson, qui se tient constamment dans cette mer.

On vend à Paris, dans le printemps, sous le nom de *Pucelle*, un poisson peu estimé, qu'on regarde assez communément comme une petite *Alose*. C'est celui qui est désigné à la tête de cet article, sous la phrase, *Trichis, Gallis Pulchella, Alausa minor Bellonii*. On le pêche dans plusieurs rivières, contre le courant de l'eau, & principalement dans la Loire. Le même poisson est appelé *Feinte* en plusieurs endroits de la France; *Convers* à Angers; *Conversos* à Saumur, & *Guatte* à Baïone.

L'*Alose* étoit connue des anciens. Les Grecs l'appelloient *Thrissa*, comme qui diroit poisson plein de cheveux, à cause de la multitude de petites arêtes que l'on trouve dans le corps de l'*Alose*. On ne doit pas conclure que le *Clupea* de Pline n'est point la véritable *Alose*, de ce que cet auteur l'appelle un très-petit poisson, *piscis minimus*, (*Hist. Nat. l. 9. c. 15.*); car il n'en parle en cet endroit que par comparaison avec d'autres poissons d'un volume très-considérable. Les anciens faisoient peu de cas de l'*Alose*, & Aufone rapporte que de son temps elle n'étoit en usage que parmi le petit peuple. Cependant on la voit aujourd'hui sur les tables les plus délicatement servies. Sa chair est tendre, nourrissante & agréable au goût. Seulement elle perd de sa grâce, par la grande quantité d'arêtes dont elle est remplie. Il est vrai encore que sa bonté dépend beaucoup du temps où on la pêche. Il faut qu'elle ait séjourné quelque temps dans l'eau douce; car au sortir de la mer elle est maigre, sèche, & d'un mauvais goût; mais quand elle a séjourné dans les rivières, en remontant contre leur cours, elle devient grasse, charnue, & d'une saveur agréable; & telle est probablement la cause de la différence entre la *Pucelle* qu'on estime peu, parce qu'on la pêche trop tôt, & l'*Alose* qui a pris de l'accroissement dans les rivières.

Tous les auteurs ne sont cependant pas d'accord sur cette propriété qu'ont les eaux douces de donner une bonne qualité à la chair de l'*Alose*. Selon Willughby, les *Aloses* entrent au mois de Mars & d'Avril, dans la Saverne (rivière d'Angleterre). Alors elles sont grasses & pleines d'œufs; mais au mois de Mai elles retournent à la mer, maigres & vides. On lit dans un Ouvrage de L. Baltner, cité par le même Auteur, que les *Aloses* entrent au mois d'Avril dans le Rhin, & qu'alors elles sont exquisés, avant d'avoir jeté leurs œufs, ce qu'elles font au mois de Mai; qu'on les voit, dans ce temps, nager par

grandes troupes à fleur d'eau, en montrant leurs nageoires dorsales, & en faisant entendre un bruit sourd, semblable aux cris des Pourceaux; il ajoute qu'elles restent dans le Rhin jusqu'au mois de Juillet.

Rondelet dit au contraire, que les *Aloses* s'engraissent dans les eaux douces, qui donnent un bon goût à leur chair; & que plus on les prend loin de la mer, plus elles sont délicates. Selon Paul Jove, les *Aloses* entrent dans le Tybre au premier printemps; mais alors elles sont maigres, & d'une saveur peu agréable, à cause de la salure de la mer qui les rend sèches, au lieu que dans les eaux du Tybre, elles s'engraissent considérablement; & dès le commencement de l'été, elles retournent à la mer, en sorte qu'elles paroissent très-rarement pendant le reste de l'année. On voit par les différens passages que nous venons de citer, que l'époque de l'entrée des *Aloses* dans les fleuves, ainsi que le temps de leur fraie varient suivant les lieux. Il se peut que l'influence du climat produise aussi des différences relativement au terme où la chair de ce poisson est dans son point de perfection.

Albert le Grand dit que les *Aloses* viennent en foule au son des cloches, des tambours, des trompettes & des sonnettes, & que les Pêcheurs, profitant de cette observation pour leur présenter un apât du même genre, attachent des grelots à une corde qui flotte sur l'eau, & attirent ainsi ces poissons dans leurs filets. Ce fait se trouve confirmé par le témoignage de Rondelet. J'étois, dit-il, dans la petite ville de Maringue, & tandis que je me promenois sur les bords de l'Allier, j'y vis des *Aloses* accourir & sauter au son du violon, ce qui étoit encore plus sensible pendant la nuit. Si ces faits sont vrais, il n'en faut pas conclure, avec Willughby, que les poissons entendent; mais seulement que l'impression des sons leur est communiquée par l'intermédiaire de quelque agent, & il reste encore à décider de quelle nature est cet agent, ce qui est essentiel pour savoir si le poisson est réellement doué de l'organe de l'ouïe.

Suivant M. Duhamel (*Traité des Pêches, II^e Partie, sect. 3. pag. 328.*), les *Aloses* que l'on pêche à l'embouchure de la Seine, sont ordinairement grasses & de bon goût, parce qu'elles y trouvent quantité de petits poissons, particulièrement des Éperlans, qui sont pour elles une excellente nourriture; mais on estime plus celles que l'on prend en remontant la Seine, que celles qu'on prend vers la mer. Cette pêche commence en Février ou en Mars, & finit en Mai. Les plus fortes *Aloses* qu'elle fournisse, ont deux pieds de longueur, & pèsent huit à dix livres.

Outre les *Aloses* que l'on trouve dans les parcs construits au bord de l'eau, on en prend avec des Saines, que l'on nomme *Alofieres*, & qui ont soixante à quatre-vingts brasses de longueur; les ouvertures des mailles sont d'environ deux

pouces & demi en carré. On emploie aussi, pour la pêche des *Alofes*, des tremaux faits de fil très-fin, que l'on tend ordinairement près de la surface de l'eau, & quelquefois à une certaine profondeur, selon celle où le poisson lui-même se tient.

M. Duhamel dit qu'il ne connoît point de riviere en France où l'on prene autant d'*Alofes*, que dans la Loire. On se sert à cet effet de filets en tremaux, que les Pêcheurs traînent en bateaux pendant toute la nuit, & qu'ils relevent quand le jour paroît. On emploie aussi, pour la même pêche, des Saines lestées & flotées, qui ont six pieds de chute, & jusqu'à quatre-vingts brasses de longueur, plus ou moins, suivant l'étendue de la nappe d'eau. Elles n'ont point de manche ou de poche au milieu, comme en ont les Effanques de Provence, mais le milieu du filet a beaucoup plus de chute que les extrémités. La saison la plus favorable pour la pêche de l'*Alofe* dans la Loire, est depuis la fin de Mars, jusqu'à la mi-Juin; & l'on regarde à Nantes comme un poste avantageux, l'espace compris depuis la distance de quatre lieues au dessus de la ville, jusqu'à quatre lieues au dessous.

On prend beaucoup d'*Alofes* depuis le mois de Février jusqu'en Juin, dans les grandes rivieres de la Guienne; dès le mois de Mai elles commencent à maigrir, & au mois de Juin on en trouve beaucoup de mortes au bord des rivieres. On emploie pour cette pêche, des Saines, des Bregins & des Nasses, suivant les lieux.

Nous avons dit que les Pêcheurs de la Loire traînoient leurs filets pendant la nuit, pour la pêche des *Alofes*, qui en est beaucoup plus abondante, parce que les eaux de cette riviere étant souvent fort claires, l'aspect des Pêcheurs & de leurs divers mouvemens éfrayeroit & feroit fuir

le poisson pendant le jour. Quoique la pêche de nuit soit aussi regardée comme la meilleure dans les rivieres de Bourdeaux & de Baïone, on y pêche néanmoins jour & nuit, parce que les eaux de ces rivieres sont rarement aussi limpides que celles de la Loire.

On prenoit autrefois beaucoup d'*Alofes* dans l'écluse ronde du canal qui établit la communication entre la Méditerranée & l'Océan. Après les avoir fait passer dans ce canal avec l'eau salée de la mer, on y introduisoit de l'eau douce qui venoit de la riviere.

Les *Alofes* naturellement portées à remonter les courans & à passer dans les eaux douces, s'atroupoient dans l'endroit où se faisoit la chute de ces eaux, & où les Pêcheurs les prenoient avec de grands Trubles nommés *Salabres*. Cette pêche réussit toujours mieux le soir que le matin, principalement quand le temps menace de quelque orage. On a quelquefois pris plus de trois cents *Alofes* en cinq heures de temps; mais les prises les plus ordinaires ne sont que d'environ quarante *Alofes*. Cette pêche est maintenant peu pratiquée, apparemment parce qu'on s'est aperçu qu'elle interrompoit la navigation. Voyez dans l'introduction, au mot *pêche*, la description des différentes especes de filets dont nous avons parlé dans cet article.

ALOSIER. Voyez VERVEÛX.

ALVIER. On appelle ainsi de petits étangs, dans lesquels on nourit de l'alvin, c'est-à-dire, de jeunes carpes destinées à peupler les grands étangs.

ALVIN. Voyez ALVIER.

ALVINIERE. Voyez ALVIER.

AMAIRADE ou ARMAILLADE. Espece de filet qui a beaucoup de rapport avec les demi-foles, & dont on fait usage en Languedoc.



AMIE (l').

Scomber Amia. LIN. *Pisc. Thorac. Scomber*, n^o. 9.

Scomber pinnulis unitis, radio ultimo dorsalis posterioris longiore. Ibid.

Scomber dorso dipterygio, officulo ultimo prima secundæ dorsalis prælongo. ARTED. Gen. 31. *Synon.* 57.

H' *Αμια*. ARIST. L. 2. c. 15. & l. 4. c. 17. & l. 8. c. 2. 13. 19. & l. 9. c. 37.

ÆLIAN. L. 16. c. 12.

OPPIAN. L. 1. p. 5. & l. 2. p. 59.

ATHEN. L. 4. p. 135. & l. 7. p. 277. ex *Aristot.*

Τεώκρης. ÆLIAN. L. 1. c. 5. p. 9.

Τλαυιδός. ARIST. L. 2. c. 17. & l. 8. c. 13.

15. 30.

OPPIAN. L. 1. p. 7.

ATHEN. L. 7. p. 295. 296.

Amia. PLIN. L. 9. c. 15.

RONDEL. L. 8. c. 9. p. 238.

GESNER. p. 37 (Germ.). fol. 59. b. 60.

ALDROV. L. 3. c. 20. p. 327.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 2. a. 2. t. 3. f. 6.

SALVIAN. fol. 121. 122.

Amia Salviano WILLUGH. p. 296. Tab. S. 17.

Hamia. ISIDOR.

Cub. L. 3. c. 43. fol. 80. b.

Gaz. ARIST. L. c.

Lechia P. JOV. C. 7. p. 57.

Glacus. OVID. Hal. v. 117.

PLIN. L. 32. c. 11.

ISIDOR.

Auctor.

Cub. L. 3. c. 38. 39. fol. 79. 80.

RONDELET. L. 8. c. 16. p. 303.

RAY. p. 93.

Glacus veterum. JONST. L. 1. tit. 1. c. 1. a. 5.

t. 1. f. 11.

Glacus major. CHARLET. p. 123.

Glacus major hexacentrus. GESN. p. 388.

Glacus major seu prima species. GESN. (Germ.) fol. 62. a.

À Rome & à Livourne Leccia.

L'*Amie* a de la ressemblance avec le Saumon, par la forme de son corps qui est épais, allongé & carré vers son extrémité. Elle a la gueule assez petite, les mâchoires hérissées d'une multitude de petites dents, la langue large, rude sur les côtés, & traversée dans sa longueur par un os également âpre au toucher. Le haut du palais est aussi chargé de petites aspérités disposées en forme de carré; d'autres aspérités semblables, mais disposées sur une surface ovale oblongue, garnissent les parties latérales, & sur le fond on remarque deux tubercules dont la surface présente les mêmes inégalités. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris d'une couleur blanche, mais obscurcie par un cercle brun qui avoisine la prunelle. Le dos est d'un bleu sombre avec une légère teinte de rouge pourpre. Les côtés ont la même teinte, mais plus décidée.

Les nageoires pectorales sont petites à proportion du volume de ce poisson; chacune est composée de vingt rayons. Les nageoires ventrales, situées un peu au delà des précédentes, ont six rayons. Il y a deux nageoires dorsales, dont la couleur est la même que celle du dos. L'une située à une petite distance de la tête, est garnie d'environ sept rayons épineux qui tous sont tournés vers la queue. L'autre commence vers le centre de gravité du poisson, & se termine près de la queue. Elle est élevée à sa naissance; vers le troisième ou quatrième rayon, elle s'abaisse brusquement, & continue de diminuer en hauteur jusqu'au dixième rayon, passé lequel elle reste uniforme jusqu'au trente-quatrième & dernier rayon qui s'élève au dessus des précédents. La nageoire anale présente les mêmes différences dans sa hauteur, & selon le même ordre. Elle est composée de vingt-un rayons dont les extrémités sont blanches. La queue est profondément échancrée. Quant à la grandeur de ce poisson, Rondelet dit avoir vu des individus qui avoient jusqu'à trois pieds & demi de long. L'*Amie* se trouve dans la Méditerranée, & plus particulièrement dans la partie qui baigne la Toscane.

AMMODYTE. Voyez APÂT DE VASE.



AMPHIBIES (Poissons). Il y a des poissons qui restent quelque temps hors de l'eau. Les Anguilles, quelques especes de Silures, &c. en sortent pour se glisser entre des herbes fraîches & humides.

Les poissons volans se soutiennent en l'air jusqu'à ce que les grandes nageoires qui leur servent d'ailes, étant desséchées, ne puissent plus les soutenir. Mais ces poissons ne sortent de l'eau que pour chercher quelque nourriture, ou pour fuir d'autres poissons qui sont sur le point de les dévorer.

On transporte des Carpots du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Paris; on peut même les reporter tout de suite à Strasbourg sans qu'ils meurent, si on les tient entre des herbes fraîches, & si l'on met un petit morceau de pomme ou de bois dans les ouvertures des ouïes pour empêcher qu'elles ne se ferment & ne se collent de maniere que le poisson ne puisse plus les ouvrir & ne meure suffoqué.

On engraisse des carpes en les tenant suspendues la tête en haut dans de la mousse que l'on a soin d'humecter.

Mais ces Carpots & ces Carpes sont dans un état qui ne leur est pas naturel, & dans lequel on ne les fait subsister que par artifice. Aucun de ces poissons n'est vraiment amphibie.

Linnæus a réuni les poissons cartilagineux avec les animaux quadrupedes ovipares & les Serpens dans une même classe, sous la dénomination d'*Amphibies*. Les poissons y sont distingués des autres comme des *Amphibies* qui nagent, *Amphibia nantes*. J'ai été obligé de supprimer cette classe dans l'Encyclopédie méthodique, & de réunir les poissons cartilagineux aux autres poissons. Linnæus ne les avoit séparés que parce qu'il croyoit qu'ils avoient des poumons & des ouïes; mais c'étoit une erreur que j'ai détruite dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle des quadrupedes ovipares. Voyez l'*Hist. Nat. de l'Encycl. méthod.* Tom. II. Part. II. p. 542.

AMORCE. C'est le nom que l'on donne aux vers, aux insectes, & en général à tout ce dont on se sert pour attirer les poissons, & les engager à mordre à l'hameçon. Voyez dans l'Introduction l'article général des PÊCHES.

ANCHOIS (l'). Espece de Clupe.

Clupea Encrasicolus. LIN. *Pisces abdom. Clupea*, n^o. 4.

Clupea maxilla superiore longiore. Ibid.

ARTEDI. *Gen.* 7. 17. Ibid.

Ο Έγκραυλος. ARISTOT. *L.* 6. c. 15.

ATHEN. *L.* 4. p. 148. & *L.* 7. p. 285. 300.

Έγκραυλος vel Έγκραβίχολοι. ÆLIAN. *L.* 8. t. 18. p. 497.

Αγκόστομοι. ÆLIAN. *L.* 8. c. 18. p. 497.

Halecula. BELON.

Engraulis. WOTTON. *L.* 3. c. 182. fol. 161. 6.

Encrasicoli. RONDEL. *L.* 7. c. 4. p. 211.

Encrasicoli, quos alii *Engraulis*, alii *Lycostomas* appellant. GESN. (Franç.) p. 68 & 78.

Histoire Naturelle. Tome III.

Encrasicolus, GESN. (Germ.) fol. 1. b.

ALDROV. *L.* 2. c. 33. p. 214.

JONST. *L.* 1. tit. 3. c. 1. a. 18. t. 19. f. 13.

CHARLETON. p. 144.

WILLUGH. p. 225. tab. p. 2. fig. 2.

RAY. p. 107.

En Anglois, en Suédois, &c. *Anchois*.

L'*Anchois* est beaucoup plus connu par l'usage que l'on en fait pour l'affaïsonement, que par sa forme, qu'on est rarement à portée d'observer, parce qu'elle se trouve dénaturée par les préparations que l'on fait subir à ce poisson, avant de nous l'envoyer. Sa longueur ordinaire est d'un doigt, & s'étend quelquefois jusqu'à une palme & même au delà. Sa grosseur est égale à celle du pouce de la main. Il a le corps plus épais que le hareng, dépourvu d'écaïlles, & remarquable par une transparence qui n'est interrompue qu'à l'endroit de l'épine. Le dos est d'une couleur brune ou cendrée, avec un mélange de vert; celle du ventre est argentée. Les mâchoires sont luisantes & ont une teinte de rouge. Le museau est terminé en pointe. La mâchoire supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure, ce que Linnæus & Artedi donnent pour le principal caractère spécifique de l'*Anchois*. L'ouverture de la gueule est d'une grandeur démesurée par proportion au volume de ce poisson. Il en faut dire autant des ouvertures des ouïes. Les yeux, qui ont pareillement un diamètre considérable, à raison des autres dimensions de l'*Anchois*, sont recouverts d'une peau lâche. Leurs iris sont argentées.

La nageoire du dos est garnie de quinze rayons. Les nageoires pectorales en ont chacune quatorze. Les ventrales, situées au delà des précédentes, en allant vers la queue, n'ont chacune que sept rayons. On en compte dix-sept à la nageoire anale. La queue est évidée en forme de fourche.

L'*Anchois* est commun dans les parties de la Méditerranée qui baignent les côtes de Venise, de Gênes & de Rome. On sale ce poisson, & on l'envoie dans des petits barils. Mais avant de l'apporter, on a soin d'ôter la tête que l'on dit être d'un goût très-amer, ce qui a fait donner à ce poisson, par les anciens, le nom d'*Encrasicolus*, c'est-à-dire, qui a du sel dans la tête.

Comme les *Anchois* se dissolvent aisément dans presque toutes les liqueurs que l'on expose sur le feu, on fait avec ce poisson une saumure propre à relever la saveur des mets qu'elle accompagne. (WILLUGHBY.)

ANCHORAGO. Voyez BÉCARD.

ANDANA. Sorte de pêche que les Espagnols font avec des nasses. Voyez, pour l'explication de ce dernier terme, l'article général des PÊCHES dans l'Introduction.

ANGE (l'). Espece de chien-de-mer.

Squalus Squatina. LIN. *Amphib. Nantes. Squalus*, n^o. 4.

Squalus pinna anali nulla, cauda duabus, ore terminali, naribus cirrosifis. ibid.

Squalus pinna ani carens, ore in apice capitis.
 ARTEDI. Gen. 67. n. 6. Syn. 95.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 49.

Squalus capite plagioplateo lato, ore in apice capitis, naribus cirrosifis. GRON. Zooph. 151.

H' P'inn. ARIST. L. 2. c. 15. & l. 5. c. 5. 10.
 II. & l. 6. c. 10. II. & l. 9. c. 37. & part. l. 4.
 c. 12.

ATHEN. L. 7. p. 319.

APPIAN. L. 1. p. 15.

Rhina, quæ Squotus. PLIN. L. 32. c. 11.

Squatina. ISIDOR. L. 12. c. 6.

Squatina. PLIN. L. 9. c. 12. 24. 42. 51. &
 l. 32. c. 9.

Auctor.

Cub. L. 3. c. 83. fol. 89. b.

GAZ. ARIST. L. c.

P. JOV. c. 29. p. 101.

BELLON. 78.

RONDEL. L. 12. c. 21. p. 367.

SALVIAN. Fol. 151. a. 152.

GESNER. p. 899.

ALDROV. L. 3. c. 66. p. 472.

JONST. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punot. 10. t. II. fr. 7.

CHARLET. p. 131.

Squatina, Græcis P'inn. WILLUGH. II. 7. Tob.

D. 3.

RAY. p. 26.

Squatina seu angelus marinus. GESN. (Germ.)
 fol. 65. b.

Squamis Albert?

Cub. L. 3. c. 86. fol. 90. b.

À Gênes, *Pesce angelo*; en Angleterre, *The monk* ou *Angel-Fisch*.

Ce poisson a le corps très-comprimé. Sa forme semble tenir le milieu entre celle des Chiens-de-mer & celle des Raies. Il prend un accroissement considérable. Willughby cite un individu qui pesoit soixante livres, & Rondelet assure qu'il s'en trouve qui sont de la grandeur d'un homme, & qu'il en a vu un qui pesoit cent soixante livres.

La tête est aplatie, & son bord antérieur arondi. La gueule est large & située à l'extrémité de la tête, & non pas au dessous du museau, comme dans les autres poissons cartilagineux. Les dents sont disposées sur trois rangs, & laissent dans l'angle des mâchoires un espace libre pour le jeu de la langue qui est large & terminée en pointe aiguë. Les narines sont spacieuses & placées à l'extrémité de la levre supérieure. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & situés sur la partie supérieure de la tête & assez près de la gueule. Leur regard est tourné de côté. Autour des yeux & des narines, on voit quelques tubercules épineux; derrière les yeux sont deux ouvertures arondies qui communiquent jusque dans la gueule. Les ouïes sont disposées comme dans les autres Chiens-de-mer, & garnies intérieurement de prolongemens charnus, d'un beau rouge, & imitant, par leur disposition, les dents d'un peigne. Ce poisson a deux de ses nageoires, qui, par leur forme & leur disposition, ressemblent à des ailes,

ce qui lui a fait donner le nom d'*Ange*. Les bords extérieurs de ces nageoires sont garnis, vers leurs angles les plus éloignés du corps, de plusieurs épines courtes, aiguës & recourbées. Il y a deux autres nageoires situées vers l'anus, & qui ont de semblables épines vers leur bord supérieur. La ligne du milieu du dos est toute hérissée d'aspérités. Sur cette ligne s'élevent deux nageoires, au delà de l'endroit qui répond à l'anus; la nageoire antérieure est aussi éloignée de l'autre, que celle-ci l'est de l'extrémité de la queue. Cette dernière partie imite à peu près la forme d'une pince.

Le dos & les côtés de ce poisson ont une couleur cendrée obscure. Celle du ventre est blancheâtre. La peau est toute enduite d'une liqueur visqueuse; elle est très-rude, & l'on s'en sert pour polir le bois & l'ivoire. On en garnit aussi les poignées des épées. Les Turcs & les Barbares qui habitent le long des côtes, font, avec cette peau, de très-belles gâines de couteaux & de cimeterres. La chair de ce poisson est dure & d'un goût désagréable. On le trouve dans le golfe de Venise, dans la mer de Toscane, & dans celle qui baigne le comté de Cornouaille en Angleterre.

ANGE. On a donné aussi ce nom au Zebre. Voyez ce mot.

ANGUILLARD (l'). Espèce de-Gobie.

Gobius Anguillaris. LIN. *Pisces thoracici.* *Gobius*, n°. 8.

Gobius pinna dorsali unica. ibid.

L'Anguillard est une espèce de Goujon qui a quelques rapports avec l'Anguille par sa forme épaisse & arondie, & par l'onctuosité qui rend sa surface glissante. Sa peau est un peu diaphane, en sorte que l'on aperçoit les veines à travers. Sa gueule est comme émoussée, & laisse voir les dents à découvert. Il n'a qu'une seule nageoire sur le dos, ce qui est, selon Linnæus, son principal caractère distinctif. Cette nageoire, ainsi que la nageoire anale, se prolongent sur la queue. Les nageoires pectorales sont très-petites & d'une forme arondie. Toutes les nageoires sont d'une couleur rouge. On trouve ce poisson dans la Chine. (LIN. ibid.)

ANGUILLE (l'). Espèce de Murene.

Murena Anguilla. LIN. *Pisces Apodes.* *Murena*, n°. 4.

Murena maxilla inferiore longiore, corpore unicolore. ibid. Fn. Suec. 301.

Murena unicolor, maxilla inferiore longiore. ARTED. gen. 24. Spec. 66. Syn. 39.

H' Εγγελευς HOMER. *Iliad.* L. 21.

ARIST. L. 5. c. 5. & L. 2. c. 13. 15. 17. &
 L. 4. c. 811. & L. 6. c. 13. 16. & L. 8. c. 2.
 Part. L. 4. c. 12.

ATHEN. L. 7. p. 297. 298. 299.

ELIAN. L. 14. c. 8. p. 809.

OPPIAN. *Hal. Lib.* 1. p. 6. 19.

Anguilla. PLAUT. *Pseud.*

VARRO. L. 4. *Ling. lat.*

- JUVENALIS.
 PLINII. L. 9. c. 20. 21. 22. 51. & L. 32. c. 2.
 S. Ambros. Hexaem. L. 5. c. 2. p. 52.
 Macrob. Satur. L. 3. c. 15.
 ISID.
 Auctor.
 HILDEGARD. L. 4. p. 1. c. 14. p. 92.
 CUBA. L. 3. c. 2. f. 71. a.
 P. JOV. C. 33. p. 106.
 C. FIGUL. Fol. 6. a.
 WOTTON. L. 8. c. 166. f. 14. 8. a.
 BELLON.
 RONDEL. Part. 2. p. 198.
 SALVIAN. Fol. 64. a. 66. &c.
 GESNER. P. 40. & (Germ.) fol. 177. b.
 SCHONEV. p. 14.
 ALDROV. L. 4. c. 14. p. 544.
 JOSTON. L. 2. tit. 2. c. 4. p. 114. t. 24. f. 7.
 Thaum. p. 409.
 CHARLET. p. 153.
 WILLUGH. p. 109. Tab. G. 5.
 RAY. p. 37.
 ROBERG. Pifs. p. 4.
 En Suédois, *Al*; en Allemand, *Abl*. En Anglois, *Eel*.

L'*Anguille* est d'une forme alongée, à peu près cylindrique, excepté vers la queue, où elle est plus mince, & sensiblement comprimée par les côtés. Tout son corps est enduit d'une liqueur visqueuse qui le rend glissant; elle a des écailles visibles, même lorsque la peau est fraîche, quoiqu'Artedi ait prétendu qu'elles ne paroissent que sur des peaux desséchées. La peau de ce poisson se détache facilement de la chair. Elle est marquée de deux lignes qui s'étendent sur le milieu des côtés. Le dos est brun, les parties latérales sont d'un blanc bleuâtre, & le ventre d'un blanc plus décidé. Salviani observe que les *Anguilles* qui habitent une eau pure & courante ont le ventre plus blanc & plus argenté que les autres. Les Anglois les appellent *Anguilles argentées*, & les regardent comme celles qui fournissent l'aliment le plus sain.

L'*Anguille* a la gueule médiocrement fendue, hérissée intérieurement de très-petites dents, le palais garni de trois osselets dentés, la langue recouverte d'une peau molle, composée à l'intérieur d'une substance dure & osseuse, & chargée supérieurement de deux petites glandes rouges, qui ont la figure d'un rein. La mâchoire supérieure est un peu plus alongée que l'inférieure, & porte à son extrémité deux barbillons courts, que Willughby paroît avoir observés le premier. Les narines sont rondes & situées auprès des yeux. La couleur des iris est blanche. Les ouïes, au nombre de quatre de part & d'autre, sont petites, recouvertes d'une peau, sans autre ouverture pour recevoir l'eau, que deux petites fentes situées auprès des deux nageoires pectorales. Ce poisson a une troisième nageoire, d'une substance membraneuse, qui commence à l'anus, fait le tour de la

queue, & se termine au delà du milieu de la longueur du dos. La facilité qu'a l'*Anguille* de frapper l'eau en repliant son corps par des mouvemens tortueux, supplée au défaut des autres nageoires. L'anus est situé un peu plus près de la tête que du bout de la queue.

Aldrovande distingue deux especes d'*Anguilles*, une grande & une petite. La première, qui est la plus estimée, a, selon cet Auteur, la tête plus courte, plus épaisse & plus large que l'autre. Sa couleur est rousse, elle se tient au fond de l'eau; & quand cet élément lui manque, elle se cache dans le limon. L'autre especes a la tête plus longue & plus pointue. Gesner dit, en parlant de cette dernière, qu'elle est fort avide des cadavres que l'on a jetés dans l'eau, & qu'elle a le dessous de la poitrine d'une couleur qui tire un peu sur le jaune. En Languedoc on donne le nom de Margaignons aux *Anguilles* dont Aldrovande a fait sa première especes, & on les y regarde comme les mâles. Celles de la seconde especes, que l'on croit être les femelles, sont appelées *Anguilles fines*. Willughby pense, avec raison, que les différences dont nous venons de parler sont produites uniquement par la diversité des lieux, de la nourriture & des autres accidens semblables.

On a cru que l'*Anguille* ne vivoit que d'eau; la vérité est qu'elle se nourrit d'herbes, de racines, & sur tout de vers de terre, de petits poissons, de limaces, &c. Selon Rondelet, toute *Anguille* naît dans l'eau douce, & c'est le seul des poissons de ce genre qui entre dans la mer, ou dans les étangs qui tirent leur origine de la mer. Elle vit d'ailleurs dans les rivières & dans les étangs d'eau douce. Au reste, quoique les *Anguilles* aient toujours l'eau douce pour élément natal, elles ne laissent pas de passer dans les lacs amers ou salés, dans des marais sulfureux, & qui sentent l'alun; quelquefois même elles se glissent dans les fontaines, les puits, les citernes & les étangs d'eau salée; elles y vivent long-temps, y croissent & s'y engraisent. Au contraire, elles entrent rarement dans la mer qui a donné naissance à ces étangs; & quand une fois elles y sont entrées, elles maigrissent & périssent bientôt, suivant le témoignage des Pêcheurs.

Le même Rondelet fait mention de l'étang de Lates, en Languedoc, dans lequel les *Anguilles* parviennent à la longueur de trois ou quatre coudées. Aldrovande dit, qu'en Italie, on en prend quelquefois qui pèsent jusqu'à vingt livres, & on prétend qu'il y en a dans le Gange qui ont trente pieds de longueur.

Comme les *Anguilles* ont les ouïes étroites & recouvertes d'une peau, elles sont aisément suffoquées dans les eaux troubles ou agitées par les vents, & dans celles qui se débordent; mais elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau, même jusqu'à cinq ou six jours, à ce qu'on assure, pourvu que le vent soit au nord. Elles se plaisent dans l'eau douce, pure & claire; aussi les Pê-

cheurs choisissent-ils pour les prendre, le temps où les rivières ont été troublées par les pluies, ou bien ils troublent l'eau exprès; de là est venu le proverbe, *pêcher en eau trouble*, pour désigner ceux qui s'enrichissent en profitant des malheurs d'autrui, des dissensions & du désordre des familles.

Les *Anguilles* demandent encore une grande quantité d'eau; autrement elles meurent, comme cela arrive à plusieurs autres poissons. On prétend qu'elles ne peuvent supporter aucun changement considérable; & que si on les met en été dans une eau plus chaude que celle où elles étoient auparavant, elles périssent sur le champ.

Il arrive quelquefois aux *Anguilles* de quitter leur élément ordinaire; M. Mosely en a vu se traîner dans les prairies, comme autant de serpens, & passer d'un fossé dans un autre. Il soupçonne que ce n'étoit pas seulement pour changer de demeure, mais aussi pour atraper les limaçons qui étoient cachés dans l'herbe. En 1125, il y eut une si forte gelée, que les *Anguilles* furent forcées d'abandonner l'eau, & se retirèrent dans les prairies, où le froid les fit toutes périr.

Selon Albert le Grand, il n'y a point d'*Anguilles* dans le Danube, ni dans les autres rivières qui s'y déchargent, & si l'on y en met, elles y meurent. „ L'Allemagne, dit Naucerus, est arrosée de tous côtés par différens fleuves, dont les eaux entrent dans le Rhin ou dans le Danube, & on a fait cette observation singulière, que parmi ces fleuves, qui ont, en plusieurs endroits, une source commune; ceux qui se déchargent dans le Danube ne nourrissent point d'*Anguilles*, tandis qu'on en trouve dans ceux dont les eaux vont se mêler avec celles du Rhin „.

On prétend que les orages causent aux *Anguilles* une violente agitation & une espèce d'étouffement, & qu'alors on les voit s'élever du fond de l'eau à la surface pour y respirer. Elles cherchent leur vie de préférence pendant la nuit, & se tiennent profondément cachées durant le jour.

L'*Anguille* a la vie fort dure; son corps écorché & coupé par morceaux, remue & palpite pendant un certain temps, mais sur-tout son cœur. Ce poisson vit, pour l'ordinaire, sept à huit ans.

Quant à la génération des *Anguilles*, c'est une question qui a fort exercé les Savans, & sur laquelle les sentimens ont été partagés. Aristote (*De Hist. animal. L. VI. c. 14. id. l. IV. c. 11.*) assure qu'il n'a trouvé dans les *Anguilles* qu'il a disséquées, aucune des parties qui distinguent les sexes, d'où il conclut que ce poisson ne peut se reproduire, ni par acouplement, ni par le moyen des œufs. Il pense que l'*Anguille* naît du limon qui a fermenté sur les bords des étangs & des rivières. Ces conjectures ne coûtoient rien dans un temps où l'on étoit persuadé que plusieurs espèces d'animaux étoient le produit de la putréfaction; mais les découvertes modernes ont fait voir que les *Anguilles* avoient toutes les parties sexue-

les comme les autres poissons, & que leur reproduction étoit soumise aux mêmes loix; cependant nous allons rapporter différentes opinions à ce sujet.

On a cru que les *Anguilles* naissoient sur les œufs du petit poisson nommé Âble ou Ablete. On a prétendu aussi que les Lamproies, les Morues, les Éperlans, les Alofes & les Perches, étoient sujetes à produire de véritables *Anguilles*, & à les nourrir sous la peau, dans les parties charnues, pendant l'été, temps auquel on fait peu de cas de ces poissons. Mais des yeux plus attentifs ou plus éclairés n'auroient vu sans doute dans ces poissons que des vers, qu'une apparence trompeuse a fait prendre pour des *Anguilles*. C'est encore à la ressemblance qu'a ce poisson avec d'autres animaux, qu'il faut attribuer l'opinion ridicule de certains Pêcheurs, qui assurent que les *Anguilles* frayent avec des Serpens.

Il ne manquoit plus à toutes ces illusions sur la production des *Anguilles*, que celle d'un homme qui s'imaginât en pouvoir produire à volonté. Abraham Mylius nous en a donné la recette que voici: „ Au mois de Mai, après une rosée abondante, coupez avant le lever du Soleil, deux gazons égaux que vous mettrez l'un sur l'autre du côté de l'herbe, au bord d'un vivier exposé au nord, où le Soleil darde ses rayons; vous en verrez pulluler au bout de quelques heures un essaim de petites *Anguilles* „.

Nous avons une observation de Rondelet qui mérite une toute autre attention. „ J'ai vu, dit-il, des *Anguilles* qui s'unissoient étroitement pour s'acoupler, & je ne crois pas que ces animaux soient entièrement dépourvus des organes nécessaires à la génération, puisqu'on trouve au bas du ventre la vulve dans les femelles, & la semence dans les mâles; & si l'on n'aperçoit pas ces parties, c'est qu'elles sont, ainsi que les œufs, envelopées de beaucoup de graisse „.

Après une observation qui paroïssoit fournir à Rondelet une arme victorieuse pour détruire les anciens préjugés sur la naissance des *Anguilles*, on est étonné de voir cet Auteur composer, pour ainsi dire, avec les partisans de la génération spontanée, & ajouter que dans ce cas, il faudra distinguer pour les *Anguilles* deux manières de se reproduire, l'une par l'acouplement, & l'autre par la corruption.

Redi assure que toutes les *Anguilles* de la rivière d'Arno descendent chaque année, au mois d'Août, vers la mer pour y faire leurs petits, lesquels remontent de la mer dans cette rivière jusqu'à Pise, régulièrement depuis le mois de Février jusqu'en Avril. D'autres disent la même chose de toutes les *Anguilles* en général; mais ils ne nous apprennent pas comment se fait leur génération. Willughby & Ray avouent eux-mêmes qu'ils n'ont là-dessus aucune certitude.

Quoique ce point d'Histoire Naturelle ne soit pas encore bien éclairci, cependant les plus fortes raisons d'analogie nous portent à croire que la

reproduction des *Anguilles* est soumise aux mêmes loix que celle des autres especes d'animaux. Mais les Naturalistes modernes, en demeurant d'accord sur le fond de la question, sont partagés pour savoir si l'*Anguille* est ovipare ou vivipare, c'est-à-dire, si ses œufs sortent avant d'être éclos, ou s'ils éclosent dans le sein même de l'*Anguille*; & s'ils en sortent tout formés, comme ceux de la Vipere. Ce dernier sentiment paroît prouvé par une observation du Docteur Elſner. (*Éphém. d'Allemagne, Décurie 1^{re}, an. 1^{re}, p. 242.*) Il rapporte que passant un jour devant une femme qui faisoit rôtir des *Anguilles*, il la vit tirer je ne ſai quoi de grôs du corps d'un de ces poissons, & que cette femme, sur les questions qu'il lui fit, l'assura que c'étoit la matrice qui contenoit plusieurs petites *Anguilles* envelopées chacune dans leur membrane, d'où cet Auteur conclut qu'il faut mettre les *Anguilles* au nombre des animaux vivipares.

Cette observation, qui depuis a été confirmée par plusieurs autres, a paru équivoque à Vallinieri; il soutient que ces prétendues *Anguilles* ne sont autre chose que des vermisseaux, tels qu'il s'en trouve dans le corps des animaux, & que l'*Anguille* est réellement ovipare. Cependant il passe aujourd'hui pour constant que ce poisson est vivipare comme la Vipere.

La chair de l'*Anguille* est molle, tendre, nourrissante & d'un goût agréable; mais elle contient beaucoup de parties visqueuses & grôssieres qui la rendent très-difficile à digérer, & qui doivent la faire rejeter sur-tout par ceux qui ont l'estomac foible & délicat. Aussi n'y a-t-il pas de poisson qui ait autant besoin d'être corrigé par l'assaisonnement que celui-ci. On ſait quelquefois les *Anguilles* pour les garder, & celles-ci ne sont pas si nuisibles à la santé, parce qu'une partie de leur phlegme est dissipée, & que le sel a atténué & détruit l'autre.

ANGUILLE DE MER. Voyez CONGRE.

ANGUILLE ÉLECTRIQUE (1^o). Espece de Gymnote.

Gymnotus electricus. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes. Gymnotus*, n^o. 2.

Gymnotus nudus, dorso apterygio, pinna caudali obtusissima, anali annexa. *ibid.*

Gymnotus cauda truncata, maxilla inferiore longiore. GRONOV. *Zooph. n^o. 169. tab. 8. fig. 1.*

Gymnotus. MUSSCHEMBR. *Introd. t. 1. p. 290.*

Torpedo by de Engelsen Numeel. Descript. Zuringam. LEEUWARD, 1718. in-4^o. p. 194.

Siddervois. ALLAMAND. in *Act. Harlem. vol. 2. p. 372. 379.*

Beef Aal. GRONOV. in *Vigtgez. Verhand. vol. 3. p. 468. tab. 26. Fig. 8.*

Gymnotus nigricans, capite plagioplateo, cauda curta, obtusa, virtute torpedo. SEB. *Thef. vol. 3. p. 108. n^o. 6. tab. 34. Fig. 6. pessima.*

Poisson Trembleur ou Torpille. GUMILLA. *Descript. de l'Orenoque. tom. 3. p. 136.*

Meer-Ael, id est, *Anguilla marina* Nieuboffi. RAY. *Synops. pisc. p. 149. no. 4.*

Act. HELV. 4. p. 27. tab. 3. Fig. 1, 2, 3.

Le phénomène d'un poisson, qui, par le seul contact, imprime une secousse & une agitation intérieure à l'homme, ou à tout animal qui l'approche, a été regardé pendant long-temps comme un fait unique, dont il n'y avoit d'exemple que par rapport à la Torpille. On a trouvé depuis d'autres poissons, tels que l'*Anguille* de Surinam dont il s'agit ici, qui étoient doués de la même propriété, & les découvertes en ce genre ont eu le même sort que d'autres découvertes analogues faites dans le regne minéral, où la propriété de s'électriser par la seule chaleur, reconue d'abord uniquement dans la tourmaline, l'a été depuis dans plusieurs schorls, dans la topaze du Brésil, & jusque dans les calamines cristallisées qui appartiennent aux substances métalliques. On ſait que ce n'est que dans ce siècle qu'on est parvenu à expliquer ces différens faits d'une manière satisfaisante, à l'aide de la théorie de l'électricité congue & développée par le célèbre Franklin. (*Voyez TORPILLE.*)

L'*Anguille électrique* est d'une forme très-différente de celle de la Torpille, qui est un poisson plat du genre des Raies. Elle a le corps arondi, très-alongé, à peu près semblable à celui de l'*Anguille* ordinaire. Sa surface est muqueuse, lisse sur le dos, & sillonnée par des rides sur les côtés.

La tête est courte, un peu plus large que le corps, plate en dessus, inclinée par sa partie inférieure, convexe & un peu saillante sur les côtés, légèrement bombée au milieu de l'espace qui est entre les angles de la gueule & les ouvertures des ouïes, d'une forme approchante du cylindrique dans sa partie inférieure, du reste nue & dépourvue d'écaïlles.

L'ouverture de la gueule est ample, & située transversalement à l'extrémité antérieure de la tête. Les levres sont molles, épaisses, charnues & recouvrent les dents. Les mâchoires dont l'inférieure dépasse celle de dessus, sont courbées en forme d'arc. Les dents sont nombreuses, petites, aiguës, disposées comme par pelotons sur les bords intérieurs des mâchoires. La langue est large, arondie à son sommet, grasse & charnue, lisse, attachée d'un bout à l'autre par-dessous, à la partie sur laquelle elle repose.

Les narines, situées vers le bord de la partie antérieure de la mâchoire de dessus, sont percées chacune de deux trous voisins l'un de l'autre, & dont l'antérieur est couvert par une espece de valvule qui a la forme d'un mamelon; l'autre est simple est d'une figure circulaire.

Les yeux sont placés loin l'un de l'autre à l'extrémité supérieure des côtés de la tête, plus rapprochés de la pointe du museau que des opercules des ouïes. Leur figure est ronde, leur diamètre très-petit; ils sont recouverts par la peau de la tête.

On voit sur le haut , les côtés & la partie inférieure de la tête , de larges orifices qui appartiennent à certains canaux placés sous la peau .

Les ouvertures des ouïes , disposées à l'extrémité inférieure des côtés , un peu en deçà des nageoires pectorales , ne sont percées que d'une fente étroite & oblique , ce qui fait que leur membrane est peu visible .

Le tronc est presque cylindrique près de la tête , où il est aussi plus large & plus épais que partout ailleurs . Il s'amincit insensiblement vers la queue , en même temps qu'il s'aplatit par les côtés . Le dos est droit & demi-cylindrique jusqu'à la queue . Le ventre est étroit & d'une figure pareillement convexe ; il forme une légère saillie entre la tête & la naissance de la nageoire caudale ; ensuite il se prolonge en ligne droite , & forme , en se rétrécissant , une espèce de carène , d'où sort la nageoire caudale .

La queue est un peu épaisse , & très-aplatie latéralement vers son extrémité , qui est comme tronquée , & dépourvue de cette espèce de nageoire qui la termine dans la plupart des poissons .

Les lignes latérales sont à peine sensibles ; en les observant de près , on voit qu'elles sont formées par de très-petits trous , écartés l'un de l'autre , & disposés sur une même file ; si l'on presse les côtés avec le doigt , en allant de la tête à la queue , il sort de ces trous une humeur visqueuse . Les lignes dont il s'agit prennent leur origine près de l'extrémité postérieure de la tête , où elles montent insensiblement vers le dos , puis descendent de même , quand elles sont arrivées au milieu de la longueur du poisson , & enfin s'étendent en ligne droite à égale distance du dos & du ventre , jusqu'à l'extrémité de la queue .

Les nageoires pectorales , situées au milieu des parties latérales , immédiatement après l'ouverture des ouïes , sont petites , arondies en leur contour , couvertes en dessus & en dessous par une peau épaisse , dont les bords sont garnis d'une espèce de duvet , formé par les extrémités des petits osselets ou rayons des mêmes nageoires , en sorte qu'il n'est pas possible de déterminer le nombre de ces mêmes osselets . L'individu observé par Gronovius n'avait qu'une seule nageoire pectorale , placée à droite , sans qu'on pût remarquer aucune blessure ou cicatrice qui indiquât le retranchement de la nageoire correspondante . Mais il est visible que c'étoit une espèce de monstruosité par défaut ; aussi le même auteur a-t-il vu les deux nageoires pectorales sur d'autres individus qui se trouvoient dans des collections d'Histoire Naturelle .

La nageoire anale s'élève peu , & a par tout la même hauteur : elle s'étend , comme nous l'avons dit , sur la partie du ventre qui est en forme de carène , & se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue . Du reste , elle est semblable aux nageoires pectorales , par la peau épaisse dont elle est couverte de part & d'autre , & par l'espèce de frange foieuse que forment les extrémités des rayons

dont elle est garnie , ce qui ne permet pas davantage d'en compter le nombre .

La peau est très-adhérente au corps & dépourvue d'écaillés . En l'observant avec attention , on y découvre de petits mamelons & des espèces de pores presque imperceptibles , épars sur les parties latérales ainsi que sur la tête , & très-différens des orifices dont on a parlé plus haut .

La couleur de la partie inférieure de la tête & du ventre est d'un blanc rougeâtre ; le reste du corps est noirâtre .

On trouve l'*Anguille électrique* vers les sources des fleuves de l'Amérique méridionale , dans la partie située sous la zone torride , sur-tout aux endroits où ces fleuves sortent d'entre les rochers .

Cette *Anguille* dévore les autres poissons , & la faculté qu'elle a de communiquer la secousse électrique à ceux qui nagent dans le même fluide qu'elle , lui offre une puissante ressource pour satisfaire son avidité . Selon Gronovius , si , dans un vase plein d'eau , où il y a une *Anguille électrique* vivante , on met des poissons d'une autre espèce , ils meurent dans l'intervalle de quelques minutes . Cet auteur ajoute que dans les fleuves où il se trouve de ces *Anguilles* , on ne voit aucun autre poisson à la distance de huit ou dix perches .

Il paroît que l'organe électrique de l'*Anguille* dont il s'agit , est placé parallèlement à la longueur du corps , en quoi il diffère de celui de la Torpille , qui s'étend de la surface supérieure de ce poisson à sa surface inférieure . Lorsque l'*Anguille électrique* veut tuer un poisson , elle s'avance vers lui , comme pour le saisir ; mais avant qu'elle l'ait touché , déjà il a reçu le coup électrique , & on le voit tourner sur le dos , tantôt prêt à périr , tantôt seulement engourdi . Cette manière dont l'*Anguille* attaque sa proie , doit faire présumer que sa plus grande vertu réside dans les parties antérieures de sa tête .

Les effets que produit cette *Anguille* sur les personnes curieuses de les éprouver , sont les mêmes que ceux de la Torpille , à la différence près que doit apporter dans la manière de la toucher , la situation particulière de son organe . Du reste , la commotion se transmet , comme celle que donne la Torpille , par l'intermédiaire des matières métalliques & conductrices de l'électricité ; & elle est arrêtée par les substances vitreuses , résineuses & autres semblables qui ne sont point propres à servir de conducteurs .

Mais les expériences faites sur l'*Anguille électrique* ont offert un phénomène que l'on n'avoit pu observer à l'aide de la Torpille , & qui confirme d'une manière démonstrative , l'opinion déjà extrêmement probable où l'on étoit , sur l'identité du fluide électrique , avec celui qui agit dans la Torpille , pour imprimer une secousse à ceux qui sont disposés de la même manière , que dans l'expérience de la bouteille , si connue sous le nom de *Bouteille de Leide* .

On fait que le choc qui se fait sentir à une file de personnes, par l'intermède de cette bouteille, est toujours accompagné d'une étincelle plus ou moins vive, que la personne qui est à une des extrémités de la chaîne, tire du conducteur, ou du crochet même de la bouteille tenue par celui qui est à l'autre extrémité. Si on laissoit à un endroit quelconque de la chaîne une petite interruption; si, par exemple, deux des personnes qui forment cette chaîne, se présentoient deux corps métalliques, à une très-petite distance l'un de l'autre, on verroit aussi, au moment de la secousse, partir une étincelle entre ces deux corps.

M. Walsh, de la Société Royale de Londres, qui avoit fait un grand nombre d'expériences sur la Torpille, n'avoit jamais pu réussir, malgré des tentatives de toute espèce, à apercevoir une semblable étincelle, au moment du choc donné par ce poisson, & ce défaut de parité entière dans les effets, avoit laissé, dans l'esprit de plusieurs physiciens, quelque incertitude sur l'identité des causes.

L'*Anguille électrique*, dont la vertu étoit beaucoup plus puissante que celle de la Torpille, au rapport de ceux qui avoient éprouvé l'une & l'autre, offroit à M. Walsh un nouvel objet de recherches, dont il espéroit un succès plus heureux que celui de ses tentatives sur la Torpille. Mais la difficulté étoit de faire transporter des *Anguilles électriques*, de Surinam où on les trouve, jusqu'en Angleterre. Musschembroëck, qui avoit voulu vérifier autrefois par lui-même tout ce qu'on racontoit du pouvoir de ces *Anguilles*, n'avoit pu réussir à s'en procurer de vivantes. Celles qu'on lui apportoit, étoient toutes mortes dans le passage, ou à leur arrivée en Hollande. La première qui fut demandée par M. Walsh eut le même sort. Mais sans être rebuté par cet accident, il fut si bien intéresser, par l'apât d'une récompense considérable, les gens de mer qui fréquentent les établissemens des Hollandois en Amérique, qu'on lui apporta enfin cinq *Anguilles* vivantes, pendant l'été de 1776. L'une des cinq mourut bientôt après; mais les quatre autres restèrent pleines de vigueur. Pour les maintenir dans cet état, on les conservoit dans une eau où l'on avoit soin d'entretenir une température égale à celle des rivières de leur pays natal, c'est-à-dire, entre le vingt-quatrième & le vingt-septième degré du thermomètre de Réaumur.

Ce fut par le moyen de ces *Anguilles*, que M. Walsh parvint enfin à apercevoir, au moment de la secousse, cette étincelle qui devoit décider sans réplique une des plus curieuses questions que les physiciens aient agitée. M. Walsh, pour réussir dans cette expérience, avoit appliqué sur un morceau de verre une feuille d'étain dans laquelle il avoit laissé une petite séparation. La feuille d'étain avoit ses deux bords en communication avec les corps à travers lesquels se faisoit la décharge de l'électricité produite par le poisson, en sorte, qu'au moment de cette décharge, on voyoit très-

distinctement l'étincelle franchir la petite séparation pratiquée dans la feuille d'étain. Il falloit pour cela que l'*Anguille* fut exposée à l'air libre; car, l'expérience ne réussissoit pas dans l'eau. M. Walsh observa que l'électricité de cette *Anguille* étoit beaucoup plus forte que celle de la Torpille, ainsi qu'on le lui avoit annoncé. Vingt-sept personnes ayant fait une chaîne en se tenant toutes par la main, & les deux de chaque extrémité ayant touché en même temps l'*Anguille*, toutes les personnes qui formoient cette chaîne ressentirent en même temps une secousse semblable à celle qu'on éprouve dans l'expérience de Leide.

M. Walsh, dans la lettre qu'il a écrite à M. le Roi, de l'académie des sciences, pour lui faire part de cette découverte, ne s'est point expliqué sur le sens dans lequel agissoit le fluide à travers le corps de l'*Anguille*. Mais il y a apparence, d'après ce qui a été dit plus haut, que la personne située à l'une des extrémités de la chaîne, touchoit le poisson au dessous du ventre du côté de la queue, & que celle qui étoit à l'autre extrémité, procuroit la décharge du fluide électrique, en approchant la main de la partie supérieure vers le devant de la tête du poisson. (Voyez les Mémoires de Physique, année 1776, p. 334.)

ANGUILLE DE SÂBLE. Voyez APÂT DE VASE.

ANON (l'). Espèce de Gade.

Gadus Aeglefinus. LIN. *Pisces jugulares*. *Gadus*, n°. 1.

Gadus tripterygius cirratus albicans, cauda biloba maxilla superiore longiore. LIN. Ibid.

Faun. Suec. 306. Ibid.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, corpore albicante, maxilla superiore longiore, cauda parum bifurca. ARTED. gen. 20. Syn. 36. Spec. 64.

GRONOV. mus. 1. n°. 59.

Gadus Kolja. It. Scan. 325.

Gadus dorso tripterygio, ore papilloso. It. Wgoth. 178. An *Callaris*, PLIN. L. 9. c. 17.

Callaris, Galerida & Galaxia, piscis capitofus. CHARLET. 121.

Aeglefinus & Aegrefinus. BELLON.

Tertia Afellorum species. RONDEL. Lib. 9. c. 11. p. 277.

Tertia Afellorum species. *Eglefinus*. GESN. p. 86. 100.

Afellorum tertia species, Eglefinus. GESN. (Germ.) f. 40. a.

Tertia Afellorum species Rondeletii, Afellus major. ALDROV. 3. c. 1. p. 182.

Afellus minor. SCHONEV. p. 18.

Onos five Asinus antiquorum. TURNERI epist. ad GESNER.

WILLUGH. p. 170. Pl. L. membr. 1. n. 2.

RAY. p. 55.

En Suede, *Kallior*; en Danemarck, *Koll*; en Angleterre, *Haddock*.

L'*Anon* que l'on appelle aussi *Égrefin* & *Églefin*, tient le milieu entre la Morue & le Merlan, soit pour la grandeur, soit pour la forme du corps.

Il a le dos noirâtre (a); la peau couverte de petites écailles, une ligne noire qui s'étend de part & d'autre depuis l'angle supérieur des ouïes, jusqu'à la queue, & sous cette ligne une tache noire de chaque côté, située au milieu des parties latérales, & un peu au delà des ouïes; les ouvertures des narines doubles; de grands yeux recouverts d'une membrane transparente: sous la mâchoire inférieure un petit barbillon, à peine long d'un huitième de doigt; la langue aiguë; l'une & l'autre mâchoire armée de petits dents, & au palais de petits espaces qui en sont pareillement garnis, comme on le voit dans la Morue, à laquelle l'Égrenin ressemble encore par la situation respective & le nombre de ses nageoires. Mais il en diffère par la figure fourchue de sa queue. Il a aussi la tête plus petite à proportion de son volume. On trouve ce poisson auprès du comté de Northumberland en Angleterre. L'individu décrit par Willughby, étoit un des plus petits de l'espèce. Il n'avoit qu'un pied de longueur. Ce poisson n'est pas fort estimé comme aliment. Cependant on ne laisse pas d'en faire usage en certains pays.

Selon M. Anderson, (*Hist. Natur. de l'Islande*), on fait la pêche de l'Anon qu'il appelle *Schelfisch*, auprès de l'île de Hilgeltrud, à l'embouchure de l'Elbe, & comme le Cabeliau ou la Morue paroît avide de ce poisson, on a observé dans le même lieu avec quelle promptitude elle le digère. Les Pêcheurs, dit cet auteur, mettent leur hameçon en mer pour six heures, en se réglant sur la marée, qui, comme l'on sait, change toujours après cet intervalle de temps. Or, si bientôt après que l'hameçon a été jeté, un Cabeliau avale un *Schelfisch* qui s'y étoit pris auparavant, on trouve en retirant la ligne, au changement de la marée, que le *Schelfisch* est déjà digéré, & que l'hameçon qui l'avoit pris, tient maintenant au Cabeliau, en sorte qu'il sert à le tirer de l'eau. Si au contraire la Cabeliau, n'a avalé sa proie qu'un peu de temps avant qu'on retirât l'hameçon, il s'opiniâtre tellement à vouloir la conserver, qu'il se laisse enlever en l'air avec elle, mais il l'abandonne aussi-tôt, & se replonge au fond de la mer.

ANOSTOME (l'). Espèce de Salmone.

Salmo Anostomus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Salmo*, n°. 29. *Salmo ore simo*. Ibid.

Anostomus. GRONOV. *Mus.* 2. p. 13. n°. 165. tab. 7. fig. 2.

Ce poisson a le corps aplati par les côtés, oblong & épais, excepté vers la queue où il est plus mince, couvert de grandes écailles brunes, lisses, & disposées en recouvrement; la tête aplatie, comme le corps, par les côtés, surbaissée dans

sa partie supérieure, en sorte qu'elle s'éleve à peine jusqu'à la moitié du grand diamètre perpendiculaire du poisson, qui se trouve à la naissance de la nageoire dorsale; elle est plus élargie entre les yeux, légèrement convexe, tout-à-fait unie, rétrécie en forme de cône à son extrémité. La gueule est située sur le sommet du museau, & tournée en haut. Ce dernier caractère est exprimé par le nom même d'*Anostome*, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *en haut*, & l'autre *bouche* ou *gueule*. Cette même partie a son ouverture étroite, & elle est garnie intérieurement de petites dents ferrées entr'elles, disposées sur un seul rang, & d'une couleur brune.

La mâchoire inférieure est très-épaisse, terminée par une espèce de mamelon, & beaucoup plus allongée que celle du dessus. Cette forme arrondie de la mâchoire inférieure est telle que le poisson paroît être *camus*, suivant l'expression de Linnæus.

Les narines sont situées entre la mâchoire supérieure & les yeux, dont elles se trouvent un peu plus rapprochées qu'elles ne le sont l'une de l'autre. Elles n'ont qu'une seule ouverture de chaque côté.

Les yeux sont au milieu des parties latérales de la tête, & ont le regard tourné de côté. Ils sont grands, presque ronds, un peu convexes, & couverts d'une membrane particulière.

Les ouvertures des ouïes sont très-amplées. Leur membrane est garnie de chaque côté de quatre osselets larges, un peu courbés, dont le supérieur est très-grand, & le dernier très-court.

Le dos est large, convexe, très-relevé à sa naissance, prenant ensuite une figure curviligne jusqu'à la nageoire dorsale, après laquelle il est dirigé en pente vers la queue. Les lignes latérales, qui sont à peine sensibles, s'étendent sur le milieu des côtés, depuis les opercules jusqu'à la queue.

La poitrine forme une pente légère depuis la tête jusqu'à la région des nageoires pectorales, d'où le ventre s'étend d'abord en ligne droite jusqu'à l'extrémité de la même nageoire, puis se prolonge de nouveau en ligne droite vers la queue.

Les nageoires sont toutes dépourvues d'aiguillons. La première des deux dorsales est située à peu près au milieu du dos, & garnie de onze rayons rameux, excepté les deux premiers qui sont simples à leur sommet. La seconde nageoire dorsale est très-voisine de la queue, beaucoup plus petite que la précédente, & charnue jusqu'à son sommet, qui est dépourvu de rayons. Les nageoires pectorales sont situées longitudinalement à la partie inférieure des côtés; elles ont chacune treize rayons, tous rameux, à l'exception des deux premiers. Les nageoires ventrales sont rapprochées l'une de l'autre & placées sur la partie inférieure du

(a) Selon Artedi, la couleur de tout le corps est d'un blanc argenté, & celle du dos est simplement blanchâtre, sans aucune tache.

du ventre, dans une situation opposée à la nageoire dorsale. Elles ont chacune sept forts rayons légèrement divisés à leur sommet, excepté le premier. La nageoire anale, qui correspond à la seconde dorsale, a dix aiguillons, dont les deux premiers sont simples, & les autres un peu rameux. La queue est échancrée, large & composée de vingt-cinq rayons. La couleur du corps est brune, & marquée de bandes longitudinales peu tranchées & d'un brun moins sombre que le fonds. (GRON.)

On trouve ce poisson dans les Indes.

ANSIERE. C'est le nom que l'on donne aux filets que l'on tend dans les anses.

ANTHIAS. Voyez BARBIER.

ANTHIAS de la seconde espece. Le poisson ainsi nommé par Rondelet est le Capelan. Voyez CAPELAN.

AOURADE. Voyez DORADE.

APALIKE (l'). Espece de Clupe.

Clupea Cyprinoïdes. BROUSSONET, *Ichthyol. decas prima*.

Camaripuguaçu. MARCG. *Brasil*. p. 179.

PISO. *Brasil*. p. 65.

JONST. p. 137. tab. 35. Fig. 10. & tab. 40.

WILLUGH. p. 230. Tab. p. 6. fig. 1.

RUYSCH. *Theatr. Animal.* tom. 1. p. 137. tab. 35. fig. 10. & tab. 40.

RAY. *Synopf. pisc.* p. 108.

Cyprinus argenteus, squamis maximis, peltatis, pinna dorsali appendice longissima suffulta. Apalika. BARRERE, *Hist. Nat. de la France équinox.*

En Anglois, *Deep-Water-Fish*, ou *Pond-king-Fish*.

La plupart des descriptions que l'on trouve de ce poisson, dans les différens Auteurs que nous venons de citer, sont, ou trop concises, ou défectueuses. La seule, où les caracteres qui distinguent cette espece soient présentés d'une manière exacte, & avec les développemens nécessaires, est celle de M. Broussonet, de qui nous allons emprunter ce que nous avons à dire de l'*Apalike*.

Ce poisson a le corps comprimé & oblong; son plus grand diamètre perpendiculaire, qui se prend auprès des nageoires ventrales, est à sa longueur dans le rapport de deux à sept. Les écailles, dont il est couvert, sont disposées en recouvrement dans le sens de sa longueur; leur forme est un peu convexe, & approche de celle d'un Rhombe; elles sont légèrement tronquées à leur base, bordées d'une crénelure à dents obtuses, marquées sur leur surface de quelques stries, arrondies à leur sommet, blanches en leurs disques, & entourées d'une membrane étroite & argentée.

La ligne qui divise les côtés se recourbe vers la queue, environ à la moitié de la longueur du corps, & se prolonge ensuite dans une direction à peu près parallèle au ventre.

La tête est comprimée, d'une largeur égale à celle du corps, dans sa partie postérieure, & à peine rétrécie dans sa partie antérieure, légère-

Histoire Naturelle. Tome III.

ment arrondie en dessus & en dessous: l'espace compris entre les yeux, est un peu enfoncé, & percé par-tout d'une multitude de petits pores; on voit de part & d'autre, auprès de la nuque, deux membranes semblables à des écailles, & deux ou trois autres plus petites, derrière les yeux, au dessus des opercules antérieurs.

La mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle de dessus, & obtuse à son extrémité. L'une & l'autre est garnie de dents serrées entr'elles, à peu près égales & très-fines; celles de la mâchoire inférieure sont groupées sur des espaces plus étendus que ceux qui leur correspondent dans l'autre mâchoire.

Il y a de chaque côté deux ouvertures pour les narines, situées un peu plus près des yeux que de la pointe du museau, & contiguës entr'elles. Celle de derrière est plus grande, d'une figure un peu ovale, & sans aucune saillie. L'antérieure est oblongue & a ses bords un peu relevés.

Les yeux sont placés sur les parties latérales de la tête, à une moindre distance de l'extrémité de la gueule que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes; leur forme est orbiculaire & leur diamètre considérable; ils sont recouverts d'une double membrane clignotante & demi-circulaire; celle qui occupe la partie postérieure est deux fois aussi large que l'autre. Les iris sont amples & argentées; les paupières d'une grandeur médiocre, d'une figure orbiculaire, & d'une couleur noire.

La nageoire dorsale est courte & sans écailles; elle a son origine au milieu de l'espace compris entre l'extrémité de la gueule & la base de la queue, & se termine un peu en deçà du sommet des nageoires ventrales. Des rayons qui la composent, les quatre premiers sont contigus entr'eux & simples à leur sommet; ils vont en croissant insensiblement; le cinquième a une longueur double de la base de cette même nageoire; les suivans décroissent peu à peu; les derniers sont à peu près égaux entr'eux, en sorte que la nageoire paroît avoir la forme d'un fer de faux. Le rayon qui la termine est fortifié à sa partie postérieure d'un osselet, dont la base a la forme d'une bulbe, & qui se partage en deux divisions, dont celle de devant est à peine plus longue que le rayon auquel elle est contiguë; l'autre division, qui dépasse de beaucoup le cinquième rayon, & s'étend au delà de l'extrémité de la base de la nageoire anale, est souple, molle, & fourchue.

Les nageoires pectorales sont placées fort bas; leur insertion est oblique par rapport au corps & leur expansion se fait suivant un ligne presque horizontale: elles sont d'une figure ovale lancéolée, & leur base est légèrement écailleuse. Cette base occupe le milieu de l'espace entre le sommet de la mâchoire inférieure & la base des nageoires ventrales. Les rayons qui garnissent ces mêmes nageoires sont osseux à leur base, roides, excepté à leur sommet qui est flexible, & relevés extérieurement en forme de carène oblique. Le pre-

mier est simple, un peu plus court que le second, plus large que les autres, d'une forme comprimée & d'une consistance très-ferme; les autres sont rameux à leur sommet. Le dernier est bordé dans sa longueur d'une membrane étroite. Sur les bases des mêmes nageoires s'insère une écaille qui a le tiers de leur hauteur, & qui est molle, d'une figure triangulaire oblongue.

Les nageoires ventrales sont attachées au corps sur une ligne un peu oblique; leur expansion se fait horizontalement; leur forme approche de l'ovale & elles sont légèrement écailleuses à leur base. Cette base dépasse à peine la partie antérieure de la nageoire dorsale; le sommet est un peu en deçà de l'extrémité de la base de la même nageoire. Les rayons sont osseux vers le bas, & ont en général la même consistance & la même forme relevée en carène que les rayons des nageoires pectorales, auxquels ils ressemblent encore par les proportions de leur hauteur, & par la membrane étroite qui les borde dans le sens de la longueur. Il y a aussi une écaille particulière qui s'insère sur la base des nageoires ventrales, & qui n'a pas tout-à-fait la moitié de leur hauteur; elle est un peu plus petite que celle qui lui correspond sur la base des nageoires pectorales, & a d'ailleurs la même figure & la même souplesse.

La nageoire anale est longue, d'une forme échancrée, couverte d'écailles sur les parties antérieures de sa base & de ses côtés; elle commence auprès de l'anus, au milieu de l'espace compris entre le sommet des nageoires pectorales & la base de la nageoire caudale, & elle se termine presque à égale distance de la base des nageoires pectorales & du sommet de la nageoire caudale. Les quatre premiers des rayons qui la composent sont simples, contigus entr'eux, & croissent insensiblement en hauteur. Le cinquième est plus allongé; les autres se raccourcissent peu à peu, jusque vers la fin de la nageoire où ils sont à peu près égaux; le dernier se partage, comme celui qui termine la nageoire dorsale, en deux divisions, dont celle qui est antérieure dépasse à peine le rayon qu'elle avoisine; la seconde est un peu plus longue & d'une forme triangulaire.

La nageoire caudale est ample, écailleuse à sa base & sur ses parties latérales, partagée par une échancrure obtuse à son sommet, en deux lobes à peu près égaux entr'eux, & d'une figure ovale lancéolée. Les rayons qui la bordent de part & d'autre vont en croissant insensiblement, & sont ferrés les uns contre les autres; les plus petits sont simples à leur sommet, les autres sont forts & rameux.

La couleur du corps est argentée, avec une teinte de bleuâtre sur le dos & sur le sommet de la tête; les nageoires sont d'un blanc obscur.

On trouve ce poisson dans la partie de l'océan qui est entre les tropiques.

Suivant Marcgrave, l'*Apalike* s'accroît jusqu'à

une grandeur considérable. Cet Auteur ajoute que la chair n'en est point agréable au goût.

APÂT DE VASE (1'). Espece d'Ammodyte.
Ammodytes Tobianus. LIN. *Pisces Apodes*, n°.

147.
Piscis Sandilz dictus. SALVIAN. fol. 69. 70. b.
Sandilz Anglorum. ALDROV. L. 2. c. 49. p. 52.

254.
JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 3. a. 1. punct. 1. b.

21. f. 1.
Tobianus. SCHONEV. p. 76.

Ammocætus, *exocætus marinus*, *Ammodytes*,
GESN. (Germ.) fol. 39.

Ammodytes Piscis. GESN. *Paralip* p. 3.
Ammodytes Gesneri. WILLUGH. p. 113. T. G. 8.

fig. 2.
RAY. p. 38. t. 2. f. 12.

Ammodytes Anglorum verus. IAGO (in RAY. *Sin.*)
p. 165.

Anguilla de arena. CHARLET. p. 146.
An Circirellus Messanensis. BOACC.

Ammodytes. ARTEDI. *Gen.* 16. *Spec.* 35. *Syn.* 29.
GRONOV. *Zooph.* 404.

Faun. Suec. 302.
It. Scan. 141.

It. Æl. 87.
Mus. Ad. Fr. 1. p. 75.

En Suede *Tobis*; en Angleterre, *Sand-Eels or Launces*. On donne dans le même pays le nom de *Grigs* aux plus petits poissons de cette espece.

L'*Apât de vase*, que l'on a aussi nommé *Ammodyte*, a le corps allongé & un peu arrondi, comme celui des Anguilles. Selon Willughby, sa forme est plutôt carrée que cylindrique. Rarement il a plus d'un pied de longueur. Il ressemble assez au poisson nommé *Aiguille*, tant par sa figure, que par sa couleur, qui est bleue sur le dos, & argentée sur les côtés & sous le ventre. Chacune des faces latérales de son corps est partagée en deux, par une ligne qui s'étend de la tête à la queue. Le dos est terminé, de part & d'autre, par une autre ligne longitudinale, & la partie inférieure est sillonnée par trois petites excavations qui passent sur le milieu du ventre, & se prolongent jusqu'à l'anus. Ce poisson est sans écailles; mais ses côtés sont marqués d'especes d'entailles paralleles entr'elles, & situées obliquement par rapport à la longueur du poisson. Il a le museau aigu, la mâchoire inférieure plus avancée que celle de dessus, comme dans le Spet, & la gueule très-fendue & dépourvue de dents. Lorsqu'il ouvre la gueule, sa levre supérieure forme une avance; ce qui lui est commun avec la Dorée. Sa langue est longue & aiguë: il a de chaque côté deux trous pour les narines. Ses ouïes sont au nombre de quatre, & chacune d'elles a un rang de barbillons, dont ceux de la première ouïe sont beaucoup plus longs que les autres: en y regardant de près, on s'aperçoit que la troisième & la quatrième ouïes sont garnies d'un second rang de barbillons d'une petitesse extrême.

Ce poisson n'a qu'une seule nageoire dorsale, qui commence assez près de la tête, & se termine à une petite distance de la queue : on y compte cinquante-quatre rayons. Près de l'anus, qui est éloigné de l'extrémité de la queue environ d'un tiers de la longueur du poisson, se trouve la nageoire anale, qui est longue & garnie de vingt-huit rayons. Les nageoires ventrales manquent à ce poisson, & il n'en a qu'une seule paire, qui sont les nageoires pectorales, situées auprès des ouïes, & garnies chacune, selon Artedi, de douze rayons, dont les derniers sont très-petits, & ceux du milieu, plus longs que les autres, & légèrement fourchus à leur extrémité ; la queue a une échancrure peu profonde.

La chair de l'*Ammodyte* est d'un goût agréable, & les autres poissons en sont fort avides.

Le mâle de cette espèce a le corps plus court & plus épais que celui de la femelle. Ce poisson se tient enfoncé sous le sable, à la profondeur d'environ un demi-pied : les Pêcheurs profitent du moment où la marée a laissé le sable à sec, pour en retirer l'*Ammodyte*, à l'aide d'une espèce de croc. (WILLUGH.)

Linnaeus dit que l'*Apât de vase* se replie circulairement sur lui-même, de manière que sa tête occupe le centre du cercle qu'il forme, & pénètre par son extrémité le sable où il se tient caché. Il ajoute que tout ce qui est d'un beau blanc, devient une amorce pour ce poisson, & qu'il sert de proie aux maquereaux.

Le même Auteur présume qu'il y a en Suede deux espèces distinctes de ce poisson, ainsi que Ray l'avoit déjà soupçonné. Willughby forme le même soupçon, fondé sur ce que le poisson du même nom, décrit par Salviani, a deux nageoires sur le dos, & des nageoires ventrales, au lieu que celui qui est l'objet de cet article se trouve dépourvu de ces dernières nageoires, & n'en a qu'une dorsale. Mais Artedi prétend que la Figure de l'*Apât de vase* donnée par Salviani, le premier qui ait décrit ce poisson, manque d'exactitude & doit être rectifiée.

APÂTS. On appelle ainsi différentes espèces d'insectes, de grains, de pâtes ou de hachis, &c. dont on se sert pour attirer les poissons, & les engager à mordre à l'hameçon, ou à donner dans les filets qu'on leur a tendus.

APÂTS DE FONDS. Ce sont ceux que l'on mêle avec la vase qui est au fond de l'eau. On emploie à cet usage diverses espèces de grains que l'on fait descendre dans l'eau, à l'aide d'un panier, ou d'un baril ouvert par les deux bouts.

Plusieurs espèces de poissons, & en particulier les Carpes, se plaisent à chercher ces grains dans la vase.

On fait aussi des *Apâts de fond* avec d'autres substances, telles que la mie de pain hachée, la chair de Chat ou de Lapin pétrie avec de la cire vierge & du miel, le fumier de vache, le son mêlé avec du sang, &c.

APÂTS FACTICES. On appelle ainsi des insectes artificiels, semblables à ceux que l'on fait être les plus propres à attirer les poissons. On fait encore des *Apâts* artificiels avec des morceaux de plomb ou de liège, que l'on taille en forme de poissons, & qu'on recouvre ensuite d'une peau de poisson, ou d'une toile blanche, sur laquelle on trace une raie bleue à l'endroit du dos.

APÂTS SALÉS. Ce sont des Harengs, des morceaux de foie de Bœuf, de foie de Cochon, ou de quelque autre chair salée, que l'on emploie quelquefois faite de meilleurs *Apâts*. Voyez l'article général des PÊCHES dans l'Introduction, où l'on trouve plusieurs autres détails sur les *Apâts*.

APHYE (l'). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Aphya. LIN. *Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n°. 11.

Cyprinus pinna ani radiis 9, iridibus rubris, corpore pellucido. Ibid.

Faun. Suec. 374.

Cyprinus minimus. It. WĒOT. 232.

Cyprinus biuncialis, iridibus rubris, pinna ani officulorum novem. ARTEDI, Gen. 4. Spec. 30. Syn. 13. An *Aphya Schonev*.

En Suédois, *Mudd, Budd, Skittspigg*.

L'*Aphye* est un très-petit poisson, du genre des Cyprins, dont la longueur varie depuis un demi-pouce jusqu'à deux pouces. Il a le dos convexe, le ventre un peu en saillie, les iris des yeux d'une couleur rouge. Lorsque sa gueule est fermée, la mâchoire supérieure paroît dépasser tant soit peu celle de dessous.

La nageoire dorsale est située postérieurement aux deux nageoires ventrales ; la nageoire anale est garnie le plus ordinairement de neuf rayons ; la queue est un peu fourchue à son extrémité.

Ce poisson abonde auprès des rivages, & dans les ports & les détroits de la mer Baltique, auprès de la Sudermanie. (ARTEDI.) Linnaeus dit qu'on le trouve dans les petits ruisseaux de l'Europe, & ajoute que sa grandeur varie suivant les lieux, ce qui fait douter à cet Auteur si cette diversité de volume ne seroit pas un fondement suffisant pour distinguer différentes espèces d'*Aphye*.

APHYE. Voyez LOCHE DE MER.



APODES (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

GENRES.

1 MURENE.

L'ouverture des ouïes en forme de tuyau.

2 GYMNOTE.

Point de nageoires sur le dos.

3 TRICHIURE.

La queue allongée & sans nageoire.

4 LOUP-MARIN.

Les dents nombreuses & convexes.

5 AMMODYTE.

Le museau éfilé, le corps couvert d'écaillés disposées en cercle.

6 DONZELLE.

Le corps comprimé, des écailles isolées & recouvertes par l'épiderme.

7 STROMATE.

Le corps ovale.

8 GLAIVE.

La mâchoire supérieure terminée par un bec allongé en forme de glaive.



APPELET. On appelle *piece d'Appelet* une corde garnie de ligues & d'haims. En joignant plusieurs *pieces d'appelet* au bout les unes des autres, on forme une tessure.

APRON (l'). Espece de Perleque.

Perca Asper. LIN. *Pisces thoracici*. *Perca*, n^o. 3.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secunda radiis. 13.

Perca lineis utrinque octo vel novem transversis nigris. ARTED. *Gen.* 40. *Syn.* 67.

Asper pisciculus. RONDEL. *par.* 2. p. 207.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. c. 11. t. 26. fol. 18.

CHARLET. p. 157.

WILLUGH. p. 294. *pl.* 5. fig. 4.

RAY. p. 98.

Asper pisculus, Gobioni similis. GESN. p. 403. 478. *Paralip.* p. 19.

ALDROV. *L.* 3. c. 28. p. 616.

Gobius asper. GEN. (Germ.) f. 162. b.

À Ratisbone, *Strever*.

L'*Apron* est une espece de petite Perche qui a beaucoup de rapport, selon Willughby, avec le Sandat, autre espece du même genre. (Voy. SANDAT.) Il est cependant d'une forme plus allongée & plus éfilée, sur-tout vers la queue. Il a le milieu du dos comme excavé par un sillon, depuis l'occiput jusqu'à la premiere nageoire dorsale. Le corps est marqué de huit ou neuf zones transversales, comme celui de la Perche; les nagesonnettes ont une double ouverture de chaque côté; la poitrine n'est point garnie d'écaillés comme le dos; la premiere nageoire dorsale a huit rayons épineux; la seconde en a treize, mais d'une substance cartilagineuse; les deux pectorales en ont chacune quatorze; les ventrales cinq, & l'anale en a douze. (WILLUGH.)

AQUERESSE. C'est ainsi qu'on appelle l'ouvrier qui garnit les haims d'apâts. Elle est aussi chargée de réparer les lignes & les haims qui sont rompus, ou de mettre des haims pour remplacer ceux qui ont été perdus.

ARAIGNE ou **ARAIGNÉE.** Voyez VIVE.

ARAUNA (l'). Espece de Chétodon.

Chatodon Aruanus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *Chatodon*, n^o. 17.

Chatodon cauda bifida, spinis pinnae dorsalis 12. Corpore fasciis fuscis. Ibid.

Chatodon cauda bifurca, fasciis tribus fuscis. Mus. Ad. Fr. 1. p. 63. t. 33. f. 8.

Ce poisson a la partie antérieure de la tête d'une couleur blanche à l'endroit du front. Son corps est marqué de plusieurs bandelettes brunes; sa nageoire dorsale est composée de trente-deux rayons, dont douze sont épineux. Les nagesonnettes pectorales en ont chacune dix-huit; les ventrales six, dont un seul est épineux. La nageoire anale en a treize, dont deux sont épineux; la queue en a seize, qui sont séparés en deux divisions.

On trouve ce poisson dans les Indes.

ARCHET. On appelle ainsi une sorte de perche aux lignes sédentaires, dans laquelle on se sert d'un morceau de baleine, ou d'une baguette pliée, de maniere qu'elle représente à peu près un Y ouvert par le haut. À l'endroit où les deux parties de la baguette se croisent & sont liées ensemble, on attache une corde qui porte un plomb à son extrémité, pour lester l'*Archet*. On suspend aux deux extrémités de la baguette des lignes garnies de leurs haims. On attache au bout de la corde opposé à celui qui porte le lest, un signal fait avec un fagot de roseaux, qui sert à la trouver, lorsqu'on veut retirer l'*Archet* de l'eau.

ARGENTÉ (l'). Espece de Chétodon.

Chatodon Argentus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n^o. 6.

Chatodon cauda bifida, spinis pinnae dorsalis octo pinnis ventralibus ex spinis duabus. Ibid.

Chatodon pinnis ventralibus ex spinis duabus. Amœn. Acad. tom. 4. p. 249.

Ce poisson a le corps comprimé, plus large que long, & couvert de petites écaillés lisses; les yeux d'une couleur de sang; les bords des mâchoires hérissés de petites dents flexibles & à peine sensibles; les opercules des ouïes lisses & d'une couleur argentée; la membrane des ouïes composée de six rayons; la nageoire dorsale couverte d'écaillés, échancrée en forme de fourche, & garnie de trente-deux rayons, dont les trois premiers sont courts, épineux, & vont en diminuant de longueur; le quatrième est simple, d'une substance molle, & s'éleve plus que les autres; les suivants sont rameux à leur sommet, & décroissent progressivement; les nagesonnettes pectorales, d'une forme ovale, composées de seize rayons flexibles, dont les douze derniers vont aussi en diminuant; les nagesonnettes ventrales nulles, ce qui est particulier à cette espece; elles sont remplacées par deux épines courtes & roides; la nageoire anale, semblable, par sa forme échancrée, à la nageoire dorsale & de la même grandeur; elle est couverte d'écaillés & composée de trente-deux rayons, dont les trois premiers sont d'une consistance très-roide, s'élevent peu, & croissent graduellement; le quatrième est flexible & plus long que les précédens; le cinquième s'allonge beaucoup plus, & a son sommet rameux, ainsi que les suivants. La nageoire anale est fourchue & garnie de dix-sept rayons. Ce poisson se trouve dans la mer des Indes.

ARGENTÉ (l'). Espece de Polynème.

Polynemus Asiaticus.

Trigla Asiatica. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Trigla*, n^o. 27. Ibid.

Trigla digitis quaternis.

Ce poisson a été rangé par Linnæus dans le genre des Trigles. Mais nous avons cru devoir le rapporter plutôt à celui des Polynèmes, dont il se rapproche davantage, soit par la forme des digitations de ses nagesonnettes pectorales, qui ne

font point articulées comme celles des Trigles ,
soit par l'ensemble des caractères qui constituent
le port.

La tête de ce poisson est lisse , d'une forme
à peu près cylindrique & d'une couleur argen-
tée. Il a le museau pareillement lisse & saillant ;
l'intérieur de la gueule hérissé d'aspérités , &
les opercules antérieurs des ouïes dentelés en leur
bord.

Les nageoires pectorales sont courbées comme
un fer de faux , & composées de dix-huit rayons ;
les espèces de doigts qui les accompagnent sont
au nombre de quatre de part & d'autre ; la na-
geoire dorsale a sept rayons , dont un épineux ;
les nageoires ventrales en ont chacune six , tous
flexibles ; la nageoire anale en a dix-sept , & la
caudale dix-huit .

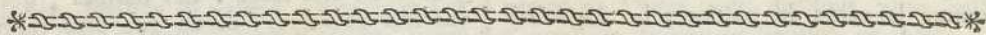
On trouve ce poisson dans les mers des Indes .



ARGENTINES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



DIXIEME GENRE.



A R G E N T I N E .

A R G E N T I N A . Linnæi.

L'anus placé près de la nageoire de la queue.

E S P E C E S .

1 LE HAÛTIN.

Dix rayons à la nageoire du dos.

2 LA CAROLINE.

Vingt-cinq rayons à la nageoire du dos.



ARGENTINE (l'). Espece de Persegue.

Perca nobilis. LIN. *Syst. Pisces thoracici*. *Perca*,
no. 11.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda integra, corpore argenteo fasciis octo fuscis. Ibid.

Chetodon macrolepidotus albescens, lineis utrinque octo transversis nigris. SEB. *Mus.* 3. t. 25. f. 12.

L'Argentine est une espece de Persegue remarquable sur-tout par le fonds de sa couleur qui est argentée, & marquée de huit bandes transversales d'un brun noirâtre. La nageoire dorsale est composée de vingt-cinq rayons, dont les douze premiers sont épineux & ont leurs faces latérales argentées comme le corps du poisson; les nageoires pectorales ont chacune quinze rayons flexibles; les ventrales en ont six, dont un épineux; la nageoire anale en a dix, dont trois épineux; la nageoire caudale en a dix-sept.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

ARGUS (l'). Espece de Chétodon.

Chetodon Argus. LIN. *Syst. nat. Pisces Thoracici*.
Chetodon, n°. 15.

Chetodon spinis dorsalibus undecim, corpore punctis nigris plurimis cauda integra. Ibid.

Le seul caractère distinctif de cette espece, qui ne se trouve cité par Linnæus dans aucune autre des phrases descriptives qui ont rapport aux différents poissons du genre des Chétodons, est celui qui indique une multitude de points noirs dispersés sur le corps de l'Argus. Ce poisson a vingt-huit rayons à la nageoire dorsale, parmi lesquels onze sont épineux; treize à chacune des nageoires pectorales; six, dont un épineux, à chacune des ventrales; quarante-huit, dont quatre épineux, à la nageoire anale; & douze à la nageoire caudale, qui est sans échancrure. On trouve cette espece dans les Indes.

ARGUS (l'). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes ocellatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n°. 3.

Pleuronectes oculis dextris, corpore ocellis quatuor atris, iridibus albis. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 68.

Ce poisson est remarquable par quatre taches noires dont il a le corps moucheté, & que l'on a comparées à des yeux, d'où lui est venu le surnom d'Ocellatus (Œillé). Sa nageoire dorsale est comme plissée, & composée de soixante-six rayons. Ses nageoires pectorales n'en ont chacune que trois, & les ventrales six. La nageoire anale en a cinquante-cinq. La caudale en a quatorze, & sa surface est marquée d'une bandelette noire. On trouve cette espece à Surinam.

ARMAILLADE. Voyez AMAIRADE.

ARMÉ (l'). Espece de Cotte.

Cottus quadricornis. LIN. *Pisces thoracici*. *Cottus*, n°. 2.

Cottus verrucis capitibus quatuor ossis. Id.

Favn. suæ. 321.

Syst. nat. 6. p. 47. t. 4. f. 3.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 70. t. 32. f. 4.

Cottus scaber tuberculis quatuor corniformibus in capite. ARTEDI. *Gen.* 48. *Spec.* 84. *Synon.* 77.

En Suede, Horn-Simpa.

L'Armé est un poisson de mer, dont la tête est aplatie, plus large que le corps, & chargée, sur-tout vers les parties latérales, d'une multitude d'aiguillons & de tubercules. Le corps diminue insensiblement de grosseur depuis la tête jusqu'à la queue, & paroît un peu comprimé par les côtés depuis l'anus. La mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure. L'ouverture de la gueule est très-large. Les narines, qui sont très-écartées entr'elles, & un peu plus rapprochées des yeux que de l'extrémité du museau, ont de part & d'autre deux ouvertures, mais peu sensibles. On voit plusieurs rangées de petites dents sur les os maxillaires de l'une & l'autre mâchoires; un petit os dentelé de forme demi-circulaire, à la partie antérieure du palais; d'autres os arondis & pareillement dentelés, à la partie supérieure du gosier, & deux autres semblables, mais plus petits, à la partie inférieure.

Les yeux sont situés sur la partie supérieure de la tête, & assez voisins l'un de l'autre. Les iris sont petites & d'un jaune rougeâtre. La figure des prunelles est un peu ovale, & leur couleur est ordinairement verte, & quelquefois tire sur le bleuâtre ou le jaunâtre.

Sur le milieu de la tête s'élevent quatre tubercules, semblables à des cornes, & disposés aux quatre angles d'un carré. Ceux de devant sont communément plus grès & plus arondis, & ceux de derriere plus allongés; la surface des uns & des autres est âpre au toucher, & pleine d'inégalités & de petites cavités. Outre ces tubercules, plus de vingt apophyses osseuses & aiguës sortent des os & des lames de chaque mâchoire; elles sont recouvertes seulement d'une peau mince. Il y en a deux de part & d'autre vers la partie supérieure des membranes des ouïes, trois autres plus grandes à côté de la corne située au dessus de chacune des mêmes membranes, deux auprès des narines, une vers le haut de chaque nageoire pectorale, & deux encore entre les cornes, vers la naissance du dos, sans compter d'autres tubercules obtus & à peine sensibles.

Les ouvertures des ouïes sont au nombre de quatre de part & d'autre: les trois plus grandes, qui sont les plus voisines de la tête, ont leur partie concave garnie d'une double rangée de tubercules un peu arondis, âpres, égaux entr'eux & écartés les uns des autres; la plus petite ouverture des ouïes, ou la dernière, n'a qu'une simple rangée de tubercules semblables.

La ligne latérale est droite, & plus rapprochée du dos que du ventre; au dessus de cette ligne, & le long du dos, s'étendent de part & d'autre, entre la tête & la queue, deux files de tubercules, assez petits, arondis & comme comprimés, dont

dont la surface est rude au toucher : on en compte environ quarante, plus ou moins, sur la rangée supérieure, & à peu près quatorze sur l'inférieure qui est plus courte. Entre ces tubercules la peau est unie & sans écailles.

Il y a deux nageoires sur le dos, dont l'antérieure est composée de huit à dix rayons simples, & un peu plus roides que ceux des autres nageoires; la seconde, qui est plus élevée & plus longue, a quatorze ou quinze rayons entiers à leur extrémité, raboteux sur leur surface extérieure, & parmi lesquels le premier & le dernier sont très-petits; les deux nageoires de la poitrine, qui sont larges & étendues, ont chacune seize à dix-sept rayons, longs de deux pouces, lorsque le poisson a pris tout son accroissement, sans division à leur sommet, rudes extérieurement, & dont ceux qui sont aux extrémités s'élevaient beaucoup moins que les intermédiaires, comme dans la seconde nageoire du dos.

Les nageoires du ventre, situées sous les pectorales, un peu plus voisines cependant de l'anus, ne sont composées que de quatre rayons courts, pareillement entiers à leur extrémité, dont le premier est si étroitement uni au second, qu'ils paroissent n'en faire qu'un; les deux derniers excèdent de beaucoup les premiers en longueur; la nageoire de l'anus est garnie de quatorze rayons, à peu près égaux en hauteur.

La couleur du poisson est tantôt blanchâtre, & tantôt sombre, avec des lignes noires situées transversalement sur les côtés; le ventre est blanc; les nageoires sont souvent marquées de taches noires.

La queue, qui est pareillement mouchetée pour l'ordinaire, a son extrémité à peu près de niveau; on y compte douze rayons assez longs, excepté le premier & le dernier, qui sont plus courts; tous les intermédiaires sont fendus en deux à leur sommet; mais dans les rayons extrêmes, parmi ces derniers, la division dont il s'agit est à peine sensible. (ARTEDI.)

L'Armé se nourrit d'insectes marins. Artedi a trouvé une fois une petite Lamproie dans le gosier d'un poisson de cette espèce. Il est commun dans les différens détroits de la mer Baltique.

Le même Auteur observe que l'on trouve une figure exacte de l'Armé dans le voyage en Laponie de Linnæus.

ARMÉ (l'). Espèce de Silure.

Silurus militaris. LIN. *Pisces abdominales*. *Silurus*, n^o. 8.

Silurus pinna dorsali postice adiposa, cirris duobus rigidis. Ibid.

Ce poisson est une espèce de Silure, distingué de la plupart des autres du même genre, en ce qu'il n'a près de la gueule que deux barbillons, au lieu que les autres espèces de Silures en ont les unes quatre, d'autres six, & quelques-unes huit, excepté le Silure désarmé, qui n'a pareillement que deux barbillons; (Voyez DÉARMÉ.) mais il est distingué d'ailleurs de celui dont il

Histoire Naturelle. Tome III.

s'agit ici, par différens caractères, & particulièrement en ce que le premier rayon de sa nageoire dorsale est à peine sensiblement épineux. Les barbillons du Silure armé sont aplatis roides & d'une consistance osseuse. Il a les yeux situés sur les côtés de la tête, la nageoire dorsale charnue dans la partie postérieure, le dos relevé en forme d'éminence vers cette même nageoire; la ligne latérale n'a aucune courbure. (LINNÆUS.)

Quant au nombre des rayons qui composent les différentes nageoires dans cette espèce, Linnæus en cite sept pour la nageoire du dos, onze pour chacune des nageoires de la poitrine, sept pour chacune de celles du ventre, vingt pour la nageoire de l'anus, & dix-huit pour celle de la queue. On trouve ce poisson en Asie.

ARONDELE ou HAROUELE. On appelle ainsi une corde garnie de lignes latérales avec des haims, & que l'on fixe sur le sable par de petits piquets.

ARPHIE. Voyez AIGUILLE.

ARQUÉ (l'). Espèce de Chétodon.

Chatodon arcuatus. LIN. *Pisces thoracici*. *Chatodon*, n^o. 8.

Chatodon cauda integra, spinis, pinne dorsalis octo arcubus quatuor albis. Ibid.

Chatodon fuscus, arcubus quinque nigris. Mus. Ad. Fr. p. 61. t. 33. f. 5.

Chatodon operculis aculeatis, offuculis pinne dorsali intermediiis inermibus.

SEB. Mus. 3. t. 25. f. 5. 5.

Chatodon niger, capite diacantho, lineis utrinque quatuor transversis, curvis. ARTED. Spec. 91. Syn. 79.

Acarauna exigua nigra, zonis aliquot luteis eleganter depicta. LIST. Appendix ad WILLUGH. p. 23. Tab. O. 3. fig. 4. RAI. p. 103.

Guaperva MARCGR. *Brazil*.

L'Arqué est une espèce de Chétodon, qui a la tête & le corps aplatis par les côtés, ce qui n'empêche pas que le corps ne soit large & mince dans son épaisseur; le museau est court, & les yeux en sont plus près que dans plusieurs autres espèces du même genre; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies de plusieurs rangées de dents oblongues, contiguës, & comme entassées les unes contre les autres. On voit sur le haut & sur le bas du gosier quelques poils qui n'ont presque aucune roideur; le palais est lisse & uni.

La lame intermédiaire de l'opercule des ouïes est légèrement dentelée sur son bord, & se termine inférieurement en un grand & fort aiguillon situé dans une position renversée; la membrane brangiostege a, de part & d'autre, cinq rayons minces, un peu élargis, & couverts par les opercules; les ouvertures des ouïes sont grandes & profondément entaillées.

La nageoire dorsale est très-élevée, & forme en son milieu un prolongement semblable à une corne; elle est garnie de quarante & un rayons,

E



dont les neuf ou dix premiers sont plus courts, aigus & fermes, & les autres mous, fourchus, la plupart, à leur extrémité, qui est un peu saillante au dessous de la membrane commune.

Les nageoires pectorales sont noirâtres, & composées de dix-neuf ou vingt rayons, tous rameux à leur extrémité, excepté les deux premiers, & dont les quatre suivans sont très-hauts; les nageoires du ventre sont d'un noir foncé, & ont chacune six rayons, dont le premier est en forme d'aiguillon, les suivans très-rameux à leur extrémité, & le second très-alongé.

La nageoire de la queue est ample, saillante vers le milieu, en forme d'éminence, garnie de vingt-sept rayons, dont les trois premiers sont forts & aigus, les autres mous & fourchus à leur sommet, & ceux du milieu très-longs.

Les membranes des nageoires du dos & de la queue sont fermes, épaisses & couvertes d'écaillés un peu rudes depuis leur base jusqu'aux sommets de leurs rayons.

La queue forme une légère courbure à son extrémité; en sorte que tous les rayons, au nombre de dix-sept, sont à peu près égaux, excepté le premier & le dernier qui sont très-courts: tous les autres ont leur extrémité rameuse, à la réserve de ceux qui sont aux deux bouts. La membrane commune de tous ces rayons est épaisse & légèrement écaillée.

La couleur de tout le corps, ainsi que des nageoires, est noire ou brune, & marquée de part & d'autre de quatre bandes étroites, jaunes ou blanches, situées transversalement, & plus ou moins courbes. La première, qui n'a qu'une légère courbure, passe par le milieu des opercules des ouïes; la seconde & la troisième entourent le milieu du corps, & ont à peu près la forme de deux croissans, dont les pointes sont tournées vers la queue; la quatrième environne d'abord la queue à sa naissance, puis s'étend sur les côtés, & enfin fait le tour de l'extrémité de la queue. Outre ces bandes, on remarque, de part & d'autre de la gueule, une ligne droite transversale, & une autre qui s'étend longitudinalement sur le sommet de la tête. (ARTED.)

Un individu de cette espèce, mesuré par Artedi, avoit quatre pouces & quatre lignes de longueur, & deux pouces sept lignes dans sa plus grande longueur: mais cet auteur ajoute que l'on voit des individus d'un volume plus considérable. On trouve ce poisson dans les Indes.

ARRÊTE-NEF. Voyez REMORE.

ART. C'est le nom que les Pêcheurs des côtes du Roussillon donnent au filet nommé *Boulier*.

ASCITE (l'). Espèce de Silure.

Silurus Ascita. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 18.

Silurus, pinna dorsali postica adiposa, ani radiis octodecim, cirris sex. Ibid.

Mus. Ad Fr. I. p. 79. t. 30.

Linnaeus ne cite aucun autre auteur qui ait parlé de ce poisson; en sorte que nous ne le connoissons

que par la phrase descriptive que nous venons de citer. C'est en combinant les trois caractères qu'elle renferme, & qui se tirent de la nageoire du dos, suivant qu'elle est unique ou double, du nombre des rayons de la nageoire de l'anus, & de celui des barbillons, que le même Linnaeus a distingué les différentes espèces de Silure. Dans celle dont il s'agit ici, il y a deux nageoires dorsales, dont la seconde est d'une substance charnue, six barbillons attachés à la gueule du poisson, & dix-huit rayons à la nageoire de l'anus. Les deux premiers caractères conviennent aussi à d'autres espèces; & quant au nombre des rayons de la nageoire de l'anus, comme il est susceptible de varier jusqu'à un certain point, selon les individus, & qu'il se trouve d'autres Silures qui, suivant le même Auteur, ont vingt rayons à cette nageoire, la différence n'est pas assez considérable, pour faire distinguer l'*Ascite* sans équivoque. Les rayons des autres nageoires sont au nombre de huit, pour la première dorsale, qui en a un d'une consistance épineuse; de douze, pour les nageoires de la poitrine qui en ont pareillement un épineux; de six pour celles du ventre, & de dix-huit pour la nageoire de la queue. Ce poisson se trouve dans l'Inde.

ASOTE (l'). Espèce de Silure.

Silurus Aotus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 1.

Silurus pinna dorsali unica, cirris quatuor. Ib.

Ce poisson a quatre barbillons, deux au dessous & deux en dessous de la gueule, dont l'intérieur est garni d'un grand nombre de dents; il n'a qu'une nageoire dorsale, composée de cinq rayons, dont aucun n'est épineux; les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons, dont le premier est épineux & dentelé, comme dans plusieurs autres espèces de Silures; les nageoires du ventre sont garnies chacune de treize rayons; la nageoire de l'anus s'étend jusqu'à la queue, & semble même y être attachée; elle a quatre-vingt-deux rayons: la nageoire de la queue en a seize. On trouve l'*Afote* dans les mers de l'Asie. (LINNÆUS.)

ASPE (l'). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Aspius. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 22.

Cyprinus, pinna ani radiis 16, maxilla inferiore longiore incurva. Ibid.

Faun. Suec. 361. Id.

Cyprinus maxilla inferiore longiore, cum apice elevato, pinna anali officulorum quindecim. ARTEDI, *spec. 14., syn. 14.*

En Suédois, *Asp*.

Ce poisson est une espèce de Cyprin, dont la forme est oblongue, & dont la longueur varie depuis deux jusqu'à trois pieds; il a la tête un peu aiguë, d'une grosseur médiocre, d'un blanc noirâtre sur son sommet qui s'incline à peine vers le museau: le dos s'élève tant soit peu à sa naissance.

L'ouverture de la gueule est plus ample que

dans les autres especes du même genre. Les mâchoires sont dépourvues de dents; on en voit seulement cinq assez fortes de chaque côté, à l'entrée du gosier; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus; cette différence est plus sensible lorsque l'animal a la gueule ouverte; la même mâchoire a son extrémité relevée par une très-petite protubérance, & de là jusqu'à la langue, l'intervalle est parsemé d'une multitude de petits points noirs; toutes les autres parties intérieures de la gueule sont blanches; le museau est un peu échancré à son sommet.

Les narines sont évasées, un peu plus rapprochées des yeux que du museau, percées de part & d'autre de deux trous, dont celui de derrière est comme fermé par une valvule; les yeux sont situés sur les côtés de la tête, & ont leurs iris d'une couleur d'or parsemée de points noirs dans la partie supérieure, & d'une couleur argentée vers le bas; les paupières sont noires.

Les opercules des ouïes sont pareillement argentés, avec un mélange de couleur d'or, dans les individus qui ont pris tout leur accroissement. Ils paroissent formés d'une double lame osseuse, garnie de trois osselets ou rayons épineux, courbes, réunis par une membrane, & situés vers la partie inférieure de l'opercule. On voit au dessus, au dessous, & dans l'intervalle des yeux, quatre autres lames osseuses, placées sur les muscles de la mâchoire supérieure, qui sont mûs aisément par une légère pression.

La ligne latérale est plus voisine du ventre que du dos, & forme une courbure qui s'élève vers les ouïes.

Les écailles sont d'une grandeur médiocre, d'une figure moyenne entre la ronde & l'anguleuse; elles ont une couleur blanchâtre sur le dos, avec des teintes de noirâtre & de verdâtre, lorsque le poisson est parvenu à son entier développement; les côtés sont d'un blanc argenté un peu sombre; le ventre est de la même couleur, mais éclatante; cette couleur se modifie avec l'âge, tantôt par un mélange de rouge de sang, tantôt par l'apparition de quelques taches du même rouge; quelquefois les opercules eux-mêmes sont marqués chacun d'une tache rougeâtre.

Les ouvertures des ouïes, au nombre de quatre de part & d'autre, sont garnies chacune d'une double rangée de tubercules un peu aigus, dont les extérieurs sont plus allongés; mais tous ceux de l'ouverture la plus élevée sont à peu près égaux entr'eux.

La partie du corps comprise entre les nageoires du ventre & l'anus, se rétrécit en forme de carène un peu aiguë; le dos est convexe; le dessous du corps est plat depuis la tête jusqu'aux nageoires du ventre, & assez large en général, excepté dans la partie qui répond à la nageoire du dos.

Cette nageoire est d'une couleur blanchâtre, qui prend avec l'âge une teinte plus foncée; elle est garnie de onze rayons, dont les deux premiers

sont simples, & les suivans rameux à leur extrémité; le premier est de moitié plus court que le second & le troisième, qui tous deux dépassent de beaucoup tous les autres; il paroît même se confondre avec le second, & il faut l'en séparer pour l'apercevoir.

Les nageoires de la poitrine sont d'un blanc obscur, excepté à leurs extrémités, qui tantôt ont une teinte de rouge, & tantôt sont parsemées de petits points noirs. Elles ont huit rayons, dont le premier, qui excède les autres en hauteur, est d'une consistance ferme, & entier à son sommet; les autres sont un peu rameux, à l'exception des deux derniers, qui s'élèvent aussi moins que les précédens.

La couleur des nageoires ventrales est d'un rouge clair, mélangé de blanc; elles sont garnies de dix forts rayons, dont les deux premiers sont sans division, & les autres très-rameux à leur extrémité; le premier est le plus petit; les quatre suivans dépassent de beaucoup tous les autres.

La nageoire de l'anus est blanchâtre, avec des points noirs, & quelquefois un mélange de rougeâtre; elle a tantôt quinze, tantôt seize ou même dix-sept rayons, dont les deux premiers ont leur sommet simple, & les autres l'ont rameux; le premier est une fois moins élevé que le second; celui-ci & le troisième s'élèvent beaucoup plus que les autres; les deux derniers sont très-rapprochés entr'eux.

La nageoire de la queue est fourchue, d'une couleur blanchâtre ou noirâtre, & composée de dix-neuf rayons, tous allongés & rameux, excepté que les deux rayons extrêmes sont beaucoup plus courts que les intermédiaires.

L'individu qui a servi pour la description qu'on vient de lire, avoit environ deux pieds de longueur; sa plus grande largeur, qui répondoit aux nageoires de la poitrine, étoit de trois pouces: il pesoit huit livres & demie.

On trouve ce poisson dans le lac Meler, en Uplande, & dans le fleuve Sala, près d'Upsal. (ARTEDI.)

ASPREDE (l'). Espece de Silure.

Silurus Aspredo. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 3.

Silurus pinna dorsali unica, radiis 5, cirris 8. Ibid.

Aspredo. AMANIT. Acad. I. p. 311. t. 14. f. 5.

Myxus cirris 8, appendice dorsi carens. SEB. *Mus.* 3. t. 29. fig. 10.

Aspredo cirris 8, corpore levi, pinna ani ad caudam bifurcam extensa. GRONOV. *Zooph.* 326.

Aspredo cirris 6, corpore oblongo levi, pinna ani ad caudam usque bifurcam extensa. Id. *Zooph.* 324.

Aspredo. Id. *Mus.* I. n. 26.

BALK. *Mus. Princ.* n. 43. t. 2. f. 5.

Myxus cirris 6, appendice dorsi carens. ARTEDI. *Mus. Ad. Sebam.*

SEB. *Mus.* vol. 3. p. 86. n°. 9. tab. 29. fig. 9.

Aspredo radio primo pinnarum pectoralium utrinque dentato. LIN. *Mus. Regis Sueciae*, p. 73.

Batrachus major, ex fusco & albo variegatus, E ij

mystacibus crassioribus, oculis pro volumine corporis magnis, caudaque in exitu distincte filamentosa.
KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. *add.* p. 86. *tab.* 4. *fig.* 7. 8.

Ce poisson emprunte ses différens noms, soit de l'espece de dentelure dont le premier rayon de ses nageoires pectorales est tout hérissé, soit des barbillons qu'il a autour de la gueule. De là les dénominations d'*Asprede* & de *Mystus*; cette dernière est tirée d'un mot grec dont on a formé dans notre langue le mot *Moustache*.

L'*Asprede* a la tête d'un volume considérable, comprimée en dessus, beaucoup plus large que le corps, dépourvue d'écaillés, & chargée de plusieurs inégalités; le corps oblong, épais, aplati par les côtés, & d'une grosseur qui diminue depuis les nageoires de la poitrine jusqu'au bout de la queue; le ventre large & un peu plat; le dos assez large, & surmonté, depuis la nageoire dorsale jusqu'à la queue, d'une espece de saillie aiguë, peu élevée, d'une substance dure & presque osseuse; les côtés convexes, toute la peau lisse & sans écaillés; les lignes latérales presque droites, & situées à égale distance du dos & du ventre.

La gueule est sur le dessus du museau, & a son ouverture large, mais peu susceptible d'écartement; la mâchoire supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure; l'une & l'autre est garnie de dents, ainsi que le gofier.

Ce poisson a six barbillons, dont les deux situés à la mâchoire supérieure, sont beaucoup plus longs que les autres, & s'étendent presque jusqu'aux nageoires pectorales; il y en a deux autres sur les parties latérales de la levre inférieure, & deux sous le menton.

Les narines placées à une distance égale des yeux & du bord de la mâchoire supérieure, sont très-écartées l'une de l'autre, & percées chacune d'un seul trou.

Les yeux sont tournés en haut, très-petits, d'une couleur noirâtre, & recouverts par la peau commune de la tête, sur le haut de laquelle ils sont placés, de manière qu'il y a entr'eux un intervalle considérable.

Les ouvertures des ouïes sont étroites, & placées au devant des nageoires de la poitrine; leur membrane est garnie de quatre rayons cachés sous les opercules.

La nageoire dorsale, qui commence immédiatement derrière la tête, est d'une forme presque triangulaire; elle a cinq rayons, dont le premier est simple, flexible, uni & sans aiguillon, & les autres rameux, & d'une substance encore plus molle.

Les deux nageoires de la poitrine sont sur les côtés, à la suite des ouvertures des ouïes, comme nous l'avons déjà dit; elles ont chacune huit rayons; le premier est un peu obtus, d'une consistance osseuse, extrêmement ferme, d'une forme épaisse, plane des deux côtés, & garnie sur ses

bords de dents fortes & aiguës, disposées comme les pointes d'une lame de scie, & dont les intérieures sont inclinées, & les extérieures relevées en sens contraire; tous les autres rayons des mêmes nageoires sont flexibles & rameux.

Les nageoires du ventre sont sur les extrémités inférieures des parties latérales, auprès de l'anus; elles ont chacune six rayons formés d'une substance molle.

La nageoire de l'anus en est peu éloignée, elle s'étend presque jusqu'à la queue; elle est garnie de cinquante-cinq rayons simples & flexibles.

La nageoire de la queue est oblongue, étroite, composée de neuf rayons rameux, dont les deux derniers dépassent de beaucoup les autres, ce qui donne à cette partie une figure très-échancrée.

La couleur de ce poisson varie beaucoup. Elle est d'un blanc mêlé de roux sur quelques individus, & sur d'autres, mélangée de noir & de brun.

Telle est la description que Gronovius a donnée de l'*Asprede*, dans son *Museum*, (à l'endroit cité). Quant aux deux autres phrases tirées du *Zoophylacium*, du même Auteur, & rapportées, d'après Linnæus, dans la Synonymie qui est à la tête de cet article, la première, qui est celle du n°. 324, convient évidemment à l'espece que nous venons de décrire, selon Gronovius lui-même, qui cite, à la suite de cette même phrase, celle du n°. 26 de son *Museum*. Mais le poisson désigné par la seconde phrase, n°. 126, & que Linnæus regarde comme une simple variété de l'autre, fait une espece à part dans le système de Gronovius. Il est vrai que cet Auteur convient que ce second poisson a de grands rapports avec le premier; la différence la plus remarquable qu'il indique entre l'un & l'autre, se tire des barbillons, qui sont au nombre de huit dans le second poisson, tandis que l'autre n'en a que six. Les deux poissons se trouvent encore distingués par le nombre des rayons dont la nageoire de la queue est garnie, & qui n'est que de cinquante dans le poisson qui a huit barbillons, au lieu qu'il est de cinquante-cinq dans l'autre; mais cette différence paroît n'être qu'accidentelle, & celle qui tient au nombre des barbillons, quoique plus sensible, pourroit bien ne dépendre que de la diversité des âges, ou de quelque autre cause particuliere, qui n'empêcheroit pas que les deux poissons n'appartinssent à la même espece.

On trouve l'*Asprede* dans les fleuves de l'Amérique, & en particulier à Surinam.

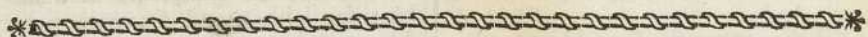
ASSA FÆTIDA. On appelle ainsi une gomme jaunâtre, d'une odeur forte & désagréable, qui découle d'une plante que l'on trouve dans la Lybie, la Médie, la Syrie & les Indes. On mêle de cette gomme avec les apâts que l'on présente aux Brochets & autres poissons d'eau douce, & on prétend qu'elle rend l'effet de ces apâts plus sûr, par son odeur qui est propre à attirer le poisson.

ASSAUGE. Voyez *AISSAUGUE*.

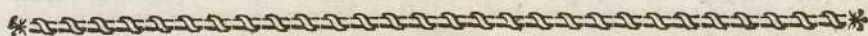
ATHÉRINES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



ONZIEME GENRE.



ATHÉRINE.

ATHERINA. Linnæi.

Une bande argentée & longitudinale de chaque côté du corps.

E S P E C E S.

1 LE JOIL.

Environ douze rayons à la nageoire de l'anus.

2 LE POISSON D'ARGENT.

Environ vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus.



ATHON. Voyez THON.

ATTINGA. C'est sous ce nom que se trouve décrit dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, le poisson que nous avons nommé *Deux-dents à courte épine*. Voyez ce mot.

AVALETE. On appelle ainsi le morceau de bois qui sert à pêcher au libouret.

AUMAILLADE. Filet en tremail, qui sert, à la tête de Buch, pour prendre des Seches, des Barbues, &c.

AURIOL. Voyez MAQUEREAU.

AURION. Voyez MAQUEREAU.

AURITE (l'). Espece de Labre.

Labrus auritus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici*. *Labrus*, n^o. 9.

Labrus cauda bifida, operculis branchiarum piniformibus. Ibid.

An perca fluviatilis gibbosa, ventre luteo? CATESBY. Car. 2. p. 8. r. 8. f. 3.

Ce poisson est remarquable, sur-tout par la forme & la couleur des opercules de ses ouïes, qui sont alongées, obtuses & noires à leur sommet, & semblables à de petites nageoires; ses yeux ont leurs iris de couleur jaune.

La nageoire du dos est composée de vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont quinze, les ventrales six, & la nageoire de l'anus treize, dont trois épineux; la nageoire de la queue forme deux lobes bien distincts; elle est garnie de dix-sept rayons.

Linnaeus présume que ce poisson pourroit bien être le même que celui qui est décrit dans Catesby, sous le nom de *Perche d'eau douce*, à l'endroit cité ci-dessus. Cette Perche, suivant Catesby, est rarement aussi grande que la main. Elle a le dessus du corps d'un bleu foncé, avec une teinte plus obscure sur le dos, qui est très-convexe; le ventre jaune, les ouïes bleues, avec quelques raies d'un jaune brun; une tache noire auprès de chaque ouïe, & une autre tache rouge qui borde la première, ce que Catesby prétend n'avoir observé dans aucun autre poisson.

En comptant sur la figure les rayons épineux de la nageoire dorsale, on en trouve effectivement dix, ainsi que l'indique la description donnée ci-dessus d'après Linnaeus. Mais Catesby ne parle que d'une seule nageoire ventrale, & dit qu'elle est piquante; deux indications, dont la première est sûrement l'effet d'une inadvertence de cet Auteur, & dont la seconde ne s'accorde point avec la description citée de Linnaeus, qui ne désigne aucun rayon épineux sur les nageoires du ventre. Quant à celle de l'anus, elle n'a, suivant Catesby, que deux rayons épineux; mais en observant attentivement la figure qu'il a donnée de ce poisson, on découvre un autre rayon court qui paroît être épineux, & qui est le premier de la nageoire, ce qui est conforme à la description de Linnaeus. On voit par-là que les deux descriptions sont assez d'accord, excepté par rapport aux na-

geoires du ventre. Il se pourroit que Linnaeus eût oublié d'avertir que les rayons de ces nageoires sont épineux, ce qui concilieroit tout.

On trouve ce poisson dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale. Catesby dit que la Perche qui vient d'être décrite, comme étant vrai-semblablement le même poisson, est appelée par quelques-uns *Perche de terre*, parce qu'elle s'enfonce dans la vase ou dans le sable.

AWAOU (l'). Espece de Gobie.

Gobius ocellaris. BROUSSONET. *Ichthyol. Decas prima*.

Le corps de cette espece de Gobie, suivant M. Broussonet, est comprimé & d'une figure lancéolée; son plus grand diamètre perpendiculaire, qui se prend à la base des nageoires pectorales, est à sa longueur environ dans le rapport de un à six. Il a le ventre droit dans le sens de la longueur, & courbe dans celui de la largeur, le dos à peu près de la même forme, mais d'une courbure moins sensible; les parties latérales convexes antérieurement, & un peu planes vers la queue; cette dernière partie un peu relevée en convexité par-dessus & en dessous.

Les écailles sont disposées en recouvrement sur des lignes obliques; leur forme est un peu ovale, leur base entière, leur sommet garni de cils, & leur grandeur médiocre.

La ligne qui divise les parties latérales du corps est droite, simple, peu marquée, & située à peu près au milieu des mêmes parties, sur une direction parallèle au dos.

La tête est légèrement comprimée, d'une forme un peu conique, ayant une courbure peu sensible, tant en longueur qu'en largeur, relevée en carène, obtuse vers le milieu, plane en dessous, percée d'un petit trou de part & d'autre, sur la partie antérieure, à l'endroit qui correspond à l'intervalle des yeux, & comme criblée, entre ces mêmes organes, par une multitude de très-petits pores, disposés sur plusieurs rangées, dont quelques-unes sont contournées, & d'autres à peine sensibles.

L'ouverture de la gueule est ample & un peu orbiculaire; la mâchoire supérieure est arrondie & plus longue que l'inférieure, qui est plane; l'une & l'autre est garnie de dents inégales, disposées autour du bord, comme sur une bande étroite; les antérieures sont un peu plus grandes que les autres, & d'une forme linéaire; celles de la mâchoire inférieure sont plus petites que celles d'en-haut.

Les ouvertures des narines sont doubles de chaque côté, & distantes les unes des autres; l'ouverture antérieure est la plus petite, & d'une forme un peu tubulée; l'autre est d'une figure ovale oblongue, sans aucune saillie, & sa position est à peu près à la moitié de la distance entre la première ouverture & l'orbite de l'œil.

Les yeux sont placés dans la partie supérieure de la tête, & tournés obliquement de bas en haut;

ils sont d'une figure un peu orbiculaire, d'une grandeur médiocre, & recouverts par la peau; les orbites forment une légère saillie en avant; l'iris est d'un vert bleuâtre, & la paupière d'une couleur noire.

Les opercules des ouïes sont osseux, flexibles & composés d'une double lame. Les ouïes sont courbées en arc, & au nombre de quatre de part & d'autre; la membrane qui les recouvre est étroite, & garnie de rayons allongés & ferrés les uns contre les autres.

Il y a deux nageoires sur le dos, comme dans les autres espèces de goujons. La première est courte & dénuée d'écaillés: elle commence au milieu de l'espace compris entre l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes & la partie antérieure de la base de la seconde nageoire du dos, & se termine à peu près au dessus de l'extrémité des nageoires de la poitrine; les rayons qui la composent sont simples, un peu roides, terminés comme par un fil de soie, & un peu recourbés vers le bas; le second est un peu plus court que le premier; le troisième & le quatrième sont plus longs, & les suivants un peu moins; la membrane qui les unit est d'une substance cutanée, & a une transparence nébuleuse.

La seconde nageoire du dos est longue, & pareillement dépourvue d'écaillés; son origine est au dessus de l'anus, & son extrémité environ à la moitié de la distance entre l'extrémité des nageoires du ventre, & celle de la nageoire de la queue; son rayon antérieur est simple & un peu dépassé par le suivant; les autres sont fourchus à leur extrémité, & presque égaux entr'eux; le dernier est partagé en deux parties, dont celle de devant s'allonge un peu plus que l'autre; la membrane commune qui unit tous ces rayons a un peu de transparence.

Les nageoires de la poitrine sont situées très-bas, attachées sur le corps dans une situation transversale, qu'elles conservent dans toute leur étendue, lorsqu'elles se déploient, articulées à leur base, dénuées d'écaillés, & d'une forme ovale; leur base est située à peu près au milieu de l'intervalle entre le sommet du museau & la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus; leur sommet est un peu en deçà de celui des nageoires du ventre; les rayons qui les composent sont ferrés entr'eux & simples à leur extrémité; le premier & le dernier sont de la même longueur, les autres vont en croissant insensiblement vers ceux du milieu, qui sont les plus longs de tous; leur membrane commune est diaphane.

Les nageoires du ventre, dont la position est aussi très-basse, s'infèrent horizontalement sur le corps, & se déploient suivant une direction oblique; elles sont rapprochées l'une de l'autre, d'une figure ovale, couvertes extérieurement à leur base d'une membrane transversale, cutanée, libre vers son sommet. Ces mêmes nageoires ont leur base

située à égale distance du museau & de la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus; leurs rayons sont rapprochés entr'eux, rameux à leur extrémité, & réunis par une membrane transparente.

La nageoire de l'anus est longue & dépourvue d'écaillés; elle commence à la moitié de l'espace entre la base des nageoires du ventre & celle de la nageoire de la queue, & son extrémité est située au milieu de la distance entre son origine & celle de la nageoire de la queue; elle est assez semblable du reste à la nageoire du dos, soit par les proportions respectives de ses rayons, dont le dernier est fourchu à son extrémité, soit par la demi-transparence nébuleuse de la membrane qui les joint.

La nageoire de la queue est ovale & légèrement écaillée à sa base; la membrane commune des rayons est aussi d'une transparence offusquée par des espèces de nuages.

La couleur de la tête, des nageoires de la poitrine & du ventre, est noirâtre, sans aucune tache; celle du corps est nuée d'olivâtre & de noir; celle de la poitrine & du ventre est bleue & par-tout du même ton; celle de la première nageoire du dos est mêlée de brun & d'olivâtre, disposés comme par nuages, & marquée à sa partie postérieure, près de la base, d'une espèce de petit œil noir, ce qui a fait donner à ce poisson, par M. Broussonet, l'épithète d'*Ocellaris* (œillé); la seconde du dos est verdâtre & d'un roux sale à son sommet; tous les rayons sont comme entourés par des anneaux de ces deux couleurs; la nageoire de l'anus est par-tout d'un brun verdâtre, & transparente à son extrémité; celle de la queue est semblable par ses couleurs à la seconde dorsale.

Ce poisson a été trouvé dans les ruisseaux d'eau douce de l'île d'Otaïti.

AZURÉ (1). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Americanus. LIN. *Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n°. 23.

Cyprinus pinna ani radiis 18. Ibid.

L'Azuré est une espèce de Cyprin, qui ne nous est connu que par la description très-courte qu'en a donnée Linnæus, le seul Naturaliste qui en ait parlé. Il assigne à ce poisson, pour principal caractère distinctif, le nombre des rayons de la nageoire de l'anus, sur laquelle il en a compté dix-huit. Si l'on parcourt, en effet, toutes les phrases relatives aux différentes espèces de Cyprin, on trouve qu'elles indiquent, pour la nageoire dont il s'agit, un nombre de rayons qui varie au dessus & au dessous de dix-huit. Le même Auteur dit que l'Azuré a de la ressemblance avec l'espèce de Cyprin, qu'il appelle *Cyprinus Rutilus*, (la Rouffe.) Voyez ce mot; mais que sa couleur est d'un bleu argenté, au lieu que celle de la Rouffe est rougeâtre. Il ajoute que la ligne latérale, dans l'espèce dont il s'agit ici, forme un arc très-bombé vers le ventre, & que la queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans la Caroline.

B A C

BACHE TRAÎNANTE. On appelle ainsi un filet en forme de manche, que l'on traîne sur le sable, dans les endroits où il y a peu d'eau, pour prendre de la menuise & du frai.

BACHE VOLANTE, ou Guideau à petits étaliers. C'est une espèce de filet tendu sur des piquets qui ne s'élevent que de trois, ou, au plus, de quatre pieds au dessus du terrain. Le surnom de *volante* lui vient de ce que souvent les Pêcheurs la déplacent & en changent la disposition d'une marée à l'autre, relativement à la nature du terrain, qui est ordinairement recouvert par un sable mouvant.

BADAIL. On a donné ce nom à un filet de l'espèce de ceux qu'on appelle *dragues*, & qui sont faits en forme de chausse, & se traînent à la mer. Ce filet est fort chargé de plomb, & on met à l'entrée de la manche une armure de fer; cette armure consiste en un demi-cercle, qui aboutit à une bande de fer plate, un peu tranchante, & soutenue par une pièce de bois de quatre pouces d'épaisseur.

BADÉ (le). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes mancus. BROUSSONET. *Ichthyol. De-eas prima*.

Ayamaca. MARCG. *Brazil*. p. 181.

PISON. *Brasil*. p. 66.

JONSTON. *Hist. Pisc.* p. 138. *tab.* 36.

WILLUGH. *p. 99. tab.* F. 8. *fig.* 6.

RUYSCH. *Thef. anim.* t. 1.

RAY. *Synops. Pisc.* p. 33. n. 4.

KLEIN. *Hist. Pisc. Miss.* 4. p. 32. n. 8. *Solea squamis in dextro latere griseis, parvis*.

Dans l'île d'Ulietea, *Pathi-maure*; dans l'île d'Anamoka, *Badé*.

Le *Badé*, suivant la description de M. Broussonet, a le corps comprimé, d'une figure elliptique allongée, le ventre courbe, le dos un peu plus courbe encore, & la poitrine saillante au dessous de la gueule.

Les écailles qui recouvrent le corps anticipent les unes sur les autres, en formant des lignes obliques disposées irrégulièrement: elles sont un peu ovales, arrondies à leur base, légèrement tronquées à leur sommet, & bordées d'une membrane étroite.

La ligne latérale prend sa naissance auprès de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes; elle est courbée en arc au dessus des nageoires pectorales; ensuite elle se prolonge sur une même direction, jusqu'à la nageoire de la queue, qu'elle traverse par le milieu, & où elle coïncide avec le joint de deux rangées d'écailles; la même ligne est peu sensible sur le côté droit du poisson.

B A D

La tête est comprimée, aussi large que le corps dans sa partie postérieure, inclinée par-dessus, légèrement anguleuse sous la gueule, relevée en ligne droite par sa partie antérieure, plane sur sa surface droite, & un peu moins sur la surface opposée, enfoncée entre les yeux, garnie des deux côtés, d'écailles disposées en recouvrement & à l'aïse, d'une figure ovale, petites & presque couvertes par la membrane commune.

L'ouverture de la gueule est ample, la mâchoire inférieure dépasse à peine celle de dessus. Le menton est obtus & relevé en dessous par un tubercule également obtus, comprimé & osseux. Les dents sont disposées dans chaque mâchoire sur une double rangée, & à peu près d'égale grandeur; elles sont petites, fixes, déliées, & comme aiguilées par la pointe. Celles de la rangée extérieure sont plus courtes, plus épaisses, & couvertes en partie par les gencives.

Les ouvertures des ouïes sont petites, séparées l'une de l'autre, & placées sur le côté droit, environ une fois plus près des yeux que de l'extrémité du museau.

Les yeux sont sur le côté gauche de la tête, d'une figure ovale, & écartés l'un de l'autre. L'œil antérieur est situé au dessus de l'angle de la gueule, à une distance une fois moindre de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes; son orbite est saillante en dessus, & porte à sa partie antérieure un aiguillon tourné en devant. L'autre œil est une fois plus rapproché de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes que de la pointe du museau; son diamètre est un peu plus grand que celui de l'œil antérieur. Son orbite est saillante vers le bas, & légèrement dentelée. Les paupières formées par une membrane commune, sont de la couleur du corps, & ont, à leur partie postérieure, quelques ramifications inégales. L'iris est argentée, la prunelle oblongue & noire.

Les opercules des ouïes à droite sont plans; ceux du côté opposé sont un peu convexes; les uns & les autres sont recouverts d'une membrane commune & composés de deux lames. Les ouïes, au nombre de quatre de part & d'autre, sont lisses, anguleuses à leur partie postérieure; la membrane qui les recouvre est ample, & cachée par le sommet des opercules.

La nageoire du dos est longue, & garnie, au dessus de la base des derniers rayons, de plusieurs écailles médiocres, disposées en recouvrement, & cachées en partie sous la membrane commune: elle commence au dessus du museau, entre le tubercule de la mâchoire supérieure & l'ouverture antérieure des narines, & son extrémité est auprès de la

La base de la nageoire de la queue, au dessus de l'endroit où se termine la nageoire de l'anus. Les rayons dont elle est formée sont fourchus à leur sommet, un peu épais, mous & flexibles, à peine saillans au dessus de leur membrane commune. Le premier est à peine dépassé par le second, & bordé à sa partie antérieure d'une membrane souple; ceux qui sont situés vers l'extrémité de la nageoire, s'élevent plus que ceux de la partie de devant; mais les derniers vont en diminuant; en sorte que celui qui termine la nageoire n'a guere que la moitié de la longueur du premier.

Les nageoires de la poitrine sont situées à une hauteur médiocre, sur une ligne oblique par rapport au corps; leur expansion se fait dans le même sens que leur insertion; celle de la gauche est échancrée; sa base est une fois plus éloignée de son sommet que du museau, & son sommet correspond au cinquante-quatrième ou au cinquante-sixième rayon de la nageoire de l'anus: ses rayons sont simples; le premier est caché & n'a que la seizième partie de la longueur du second, contre lequel il est appliqué; le second est à peine plus court que le troisième, & tous les autres décroissent graduellement. L'autre nageoire de la poitrine, placée à droite, est d'une figure ovale oblongue. Sa base est une fois moins éloignée de son sommet que de la pointe de la mâchoire inférieure; son sommet dépasse le dix-huitième ou le vingtième rayon de la nageoire anale; ses rayons sont simples, un peu épais, mous à leur sommet, qui s'éleve peu au dessus de la membrane commune. Le premier est trois fois plus court que le second; le cinquième & le sixième sont les plus longs; le dernier a le double de la longueur du premier.

L'expansion des nageoires du ventre se fait vers le bas. Celle de la gauche est longue; sa base s'étend depuis le dessus de la poitrine, jusqu'à la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus. Ses rayons sont simples, mous, un peu épais, à peine saillans au dessus de la membrane commune. Les antérieurs vont en croissant insensiblement; le premier est bordé longitudinalement sur sa surface gauche, d'une membrane étroite. Le quatrième est plus allongé que les autres. La nageoire ventrale de la droite est courte; sa base est comprise entre le troisième rayon de la nageoire opposée & l'anus. Ses rayons sont semblables à ceux de la première. Le quatrième & le cinquième sont les plus longs. Le sixième rayon de l'une & l'autre nageoire est attaché au corps par une membrane.

La nageoire de l'anus est longue & écailleuse. Elle commence sous l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes, & se termine auprès de la base de la nageoire de la queue, vers l'endroit où finit celle du dos. Ses rayons antérieurs sont un peu plus courts que ceux du milieu; les derniers s'élevent encore moins, & atteignent à

Histoire Naturelle. Tome III.

peine, par leur sommet, à la base de la nageoire de la queue.

Cette dernière nageoire est d'une figure ovale, plus large que longue, garnie à sa base d'écailles inégales & serrées entr'elles: ses rayons vont en croissant insensiblement. Celui du milieu dépasse les autres; les deux qui l'avoisinent sont simples; les autres ont leur sommet rameux. Le rayon extérieur est une fois plus court que celui du milieu.

La couleur de la surface gauche du corps, ainsi que celle des nageoires du même côté, est cendrée, & parsemée de points noirs, & de taches inégales d'un blanc verdâtre, dont la plupart sont de la grandeur d'un grain de sénévé, & quelques-unes ont jusqu'à six lignes de diamètre. Parmi ces taches il y en a d'autres beaucoup plus grandes, qui sont crénelées irrégulièrement, & sembles composées de plusieurs petites taches; il y en a de pareilles, mais plus petites, sur les nageoires. La surface droite du corps, est d'un blanc verdâtre, moucheté par-tout de points bruns arondis & égaux entr'eux. Les nageoires de la même partie ont des taches peu apparentes.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique.

BAGRE (le). Espece de Silure.

Silurus Bagre. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* n°. 17.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, radio primo dorsalis pectoraliumque setaceo, cirris quatuor. Ibid.

Mystus cirris quatuor, lateralibus longissimis, ossiculo pinne dorsalis pectoraliumque primo filiformi, longissimo.

GRONOV. *Zooph.* n°. 382.

WILLUGHBY. *Tab. H.* 7. *fig.* 6.

Bagre tertia. RAY. *Pisc.* 82. n°. 3.

Le Bagre a la tête courte, émoullée à sa partie antérieure, arondie dans son contour, dirigée en pente vers le dos; la mâchoire inférieure plus courte que celle de dessus; les narines placées loin des yeux, & percées de deux petites ouvertures que l'on distingue facilement sur le devant de la tête, à une petite distance l'une de l'autre; les dents très-fines, & disposées comme par groupes sur autant de petits espaces; les yeux situés sur les côtés de la tête auprès des angles de la gueule; l'ouverture de cette dernière partie très-ample; quatre barbillons, dont deux sont situés avant les yeux, immédiatement au dessus des angles de la gueule, & ont trois fois la longueur de la tête; leur forme est très-comprimée, & ils sont fortifiés à leur base par un osselet articulé. Les deux autres barbillons qui sont très-petits & déliés, pendent sous le menton.

La ligne latérale est droite, lisse, & a des ramifications courtes & opposées deux à deux, qui sortent en plus grand nombre de la partie voisine de la queue, où elles se prolongent aussi davantage en formant différentes inflexions, & paroissent composées de petites écailles.

La première nageoire du dos commence immé-

F

diatement après la tête ; elle est petite , d'une figure triangulaire , & garnie de huit rayons flexibles , dont le premier , qui a une longueur égale à celle de tout le tronc , depuis la tête jusqu'à la queue est triangulaire à sa base , hérissé de petites épines sur sa surface antérieure , très-aplati & lisse sur la surface opposée , & terminé en forme d'aiguille . Les autres rayons sont un peu rameux , unis sur leur surface , & attachés à une forte membrane . Le premier de ceux-ci atteint à peine à la moitié de la longueur du précédent ; le suivant est beaucoup plus court , & ils décroissent ainsi progressivement . La seconde nageoire du dos , située très-loin de la précédente , dans le voisinage de la queue , est formée par une petite membrane d'une consistance charnue .

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas de ses parties latérales , immédiatement après les ouvertures des ouïes . Elles sont garnies de douze rayons , dont le premier est roide , aigu , hérissé de petites dents sur son bord intérieur . Il sort de dessous sa partie supérieure un filament très-allongé , semblable à une longue aiguille , uni sur sa surface , & qui s'étend plus loin que l'anus . Les autres rayons sont un peu rameux , & forment des

saillies au dessus de la membrane qui les réunit .

La nageoire de l'anus est d'une figure triangulaire allongée , & formée de trente-deux rayons fourchus à leur sommet .

La nageoire de la queue est forte & profondément divisée en deux lobes aigus , dont celui de dessus est un peu plus long que l'inférieur . Elle a quinze rayons , sans compter ceux des parties latérales qui sont plus petits que les autres .

Le corps de ce poisson , selon Gronovius , de qui nous avons emprunté cette description , est dépourvu d'écaillés , & recouvert seulement d'une peau lisse , dont la couleur jete divers reflets , semblables à ceux de l'or & de l'argent , & prend sur le dos une teinte d'un bleu sombre .

On trouve ce poisson dans les grands fleuves de l'Amérique méridionale .

BALADON . On donne ce nom en Provence aux chambres ou compartimens dont les bourdiges sont composées .

BALANCE . Voyez MARTEAU .

BALANTIN . C'est une espèce de pêche aux haims , qui se fait à la côte de Valence en Espagne . Elle differe peu de celle qu'on nomme *Libouret* .



BALLE (traîner la). C'est pêcher avec une corde garnie dans sa longueur de petites baguettes nommées *baluetes*, à l'extrémité desquelles sont empilés des haims. Cette corde est terminée par un boulet qui la fait caler. Les Pêcheurs tiennent dans une barque l'autre extrémité de la corde, & s'avancent sur l'eau en tirant la *Balle*; en sorte que la corde décrit une diagonale dans le fluide. On prend à cette pêche différentes espèces de poissons, & en particulier des Merlans & des Maque-reaux.

BALSE. Les Pêcheurs de Callao & de Lima nomment ainsi une espèce de radeau, fait de roseaux secs, qu'ils emploient pour la pêche.

BANDE D'ARGENT (la). Espèce de Clupe.
Clupea Arberinoides. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Clupea*, n°. 5.

Clupea linea laterali argentea. Ibid.

La dénomination de ce poisson indique le caractère qui le distingue des autres espèces du genre des Clupes, auquel il appartient. Ce caractère consiste dans une large bande de couleur argentée, qu'il a de part & d'autre : à l'endroit où la plupart des poissons n'ont qu'une simple ligne latérale. Le Joël & le poisson d'Argent ont une pareille bande, mais appartient d'ailleurs à des genres très-différens. Les autres caractères du poisson dont il s'agit ici, sont tirés de la forme comprimée de son corps, de la grandeur respective de ses nageoires, dont l'inférieure est plus courte que celle de dessus, & du peu d'étendue des nageoires du ventre, comparées au volume de son corps.

Dans cette espèce, la nageoire du dos a douze rayons, chacune des nageoires de la poitrine en a quatorze, chacune de celles du ventre huit, la nageoire de l'anus en a trente-deux, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson à Surinam.

BANDINGUES. Ce sont des lignes que l'on attache à la tête d'un filet qu'on tend à la basse eau. Ces lignes sont enfouies dans le sable par leur extrémité inférieure; en sorte qu'elles forment une espèce d'étau, qui empêche le filet de se renverser, quand la mer se retire.

BARAUD GODE. Voyez TACAUD.

BARBARIN. Voyez SURMULET. On donne aussi le nom de *Barbarins* aux petites Barbeaux.

BARBE. Voyez BARBILLON.

BARBEAU (le). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Barbus. LIN. *Syst. Nat. Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n°. 1.

Cyprinus pinna ani radiis septem, cirris quatuor, pinna dorsi radio secundo utrinque serrato. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 107.

GRONOV. Mus. 1. n°. 20. id.

Mus. 2. p. 3. id.

Cyprinus oblongus, maxilla superiore longiore, cirris quatuor, pinna ani ossiculorum septem. ARTED. Gen. 4. Syn. 8.

Barbulus. PLATIN. p. 10.

Barbus. AUSON. V. 94.

FIGUL. f. 2. a.

WOTTON. L. 8. c. 190. f. 169. b.

RONDEL. part. 2. p. 194.

SALVIAN. f. 85. b. 86.

GESNER. p. 123.

ALDROV. L. 5. c. 16. p. 598.

JONSTHON. L. 3. tit. 1. c. 5. t. 86. f. 6. &

THAUMAT. p. 411.

CHARLET. p. 156.

WILLUGH. p. 259. Tab. Q. n°. 2, fig. 1.

RAY. p. 121.

Barbus, Barbo, Barbulus. GESN. (Germ.) f. 171.

Barbus, Barbo, Barbatulus, mugil Barbatulus, nullus fluviatilis, nonnullis. SCHONEV. p. 29.

Mustus fluviatilis. BELLON.

En Allemagne, *Barbe & Barble*; en Angleterre, *Barbel*; en Italie, *Barbio & Barbo*.

On a donné encore au Barbeau les noms de *Barbel, Barbiau & Barblau*. Tous ces noms peu différents les uns des autres, & de ceux que porte ce poisson dans les différentes langues, ont une origine commune, relative aux quatre Barbillons qui lui pendent de la mâchoire. Ce caractère atteste n'est point particulier au *Barbeau*; il convient également à plusieurs poissons, soit du genre des Cyprins, soit de quelques autres genres, parmi lesquels il se trouve des espèces qui ont jusqu'à huit Barbillons.

Le *Barbeau* a communément un pied ou un pied & demi de longueur. La partie supérieure de la tête s'incline en avant; son museau est un peu aigu; sa gueule, d'une grandeur médiocre, & dépourvue de dents, sa mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure. Deux de ses Barbillons sont placés aux angles de la gueule; les deux autres sont situés plus haut, près du dessus du museau; on voit une petite veine rouge, qui s'étend d'un bout à l'autre de leur intérieur. Les yeux sont petits & tournés vers le bas; la couleur des iris est dorée ou argentée, avec des taches brunes. Les ouvertures des narines sont doubles de part & d'autre.

La forme du corps est oblongue & un peu arrondie dans son contour. Le dos se courbe en arc, & a son sommet en arête aiguë. Le ventre est plat, en sorte que quand le *Barbeau* repose sur cette partie, sa gueule touche la terre, comme cela a lieu dans presque tous les poissons qui se tiennent au fond de l'eau. La ligne latérale est formée d'une suite de petits points; le dos est aussi parsemé de points noirs. Les écailles sont d'une grandeur médiocre. Leur couleur est olivâtre sur le dos, & argentée sur le ventre.

La nageoire du dos, située vers le milieu de la longueur du poisson, a dix rayons; dont le second est le plus élevé. Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur moyenne. Les nageoires du ventre correspondent par leur position à la nageoire du dos, & sont garnies chacune de neuf

rayons. La nageoire de l'anus en a sept. La queue est échancrée en forme de fourche. (WILLUGH.)

Les *Barbeaux* ont la chair molle & flasque, selon Albert. Le froid leur est nuisible, & ceux qu'on prend pendant l'hiver sont foibles & languissans. Mais le retour de l'été leur rend leur vigueur & leur embonpoint. On regarde communément leurs œufs comme venimeux, parce qu'ils troublent la digestion & dérangent l'estomac. On trouve des *Barbeaux* qui pèsent jusqu'à sept ou huit livres. Ce poisson est commun dans toutes les rivières & les fleuves de l'Europe.

Suivant M. Duhamel (*Traité des Pêches, seconde (sect. p. 520)*), la chair des *Barbeaux* est très-blanche, délicate & de bon goût, principalement celle qui recouvre les grosses arêtes qui forment la capacité de l'abdomen: à cette partie, elle est beaucoup plus ferme que vers la queue, où il y a beaucoup d'arêtes fines & incommodes. La laite dans certaines saisons est grosse, plus rouge que blanche, & bonne à manger. La saison où ce poisson est de meilleur goût, commence au mois de Septembre, & dure jusqu'au mois de Mai.

Il n'y a point de pêche particulière pour les *Barbeaux*; on en prend pêle-mêle avec d'autres poissons, dans toutes sortes de filets. Seulement, comme ce poisson est vorace, on emploie des apâts pour l'attirer. On dit qu'il est rusé, à moins que la peur ne le faisisse; alors il se croit en sûreté, s'il a la tête cachée.

BARBEL. Voyez BARBEAU.

BARBET. Voyez BARBEAU.

BARBIAU. Voyez BARBEAU.

BARBIER (le). Espece de Labre.

Labrus Anthias. LIN. *Syst. Nat. Pisces thora-*
eici. Labrus, n° 3.

Labrus totus rubescens, cauda bifurca. Ibid.

O' *Arctius*. ARIST. L. 6. c. 17. & l. 9. c. 2.

& 37.

ELIAN. L. 1. c. 4. & l. 8. c. 28. & l. 12.

c. 47.

OPPIAN. L. 1. p. 10.

ATHEN. L. 7. p. 282.

Sacer. GAZ ARISTOT. L. c.

Anthias. OVID. v. 45.

PLIN. L. 9. c. 58.

Anthias IV. Species. RONDEL. p. 192.

CATESB. *Car.* 2. p. 25. t. 25.

Rondelet cite différens noms donnés par les Anciens à ce poisson, relativement à l'opinion où ils étoient qu'il voyoit fort clair & de loin. Du reste, cet Auteur n'entre dans aucun détail satisfaisant sur les caractères distinctifs de cette espece. Suivant la phrase de Linnæus, les plus marqués de ces caractères consistent en ce que le *Barbier* a le corps d'une couleur rouge sur toute sa surface, & la queue fendue en forme de fourche. À l'égard des nageoires, le même Auteur n'a donné que le nombre des rayons de celle du dos, qui en a dix-neuf, dont dix sont épineux. Il ajoute

que les opercules des ouïes sont dentelés comme la lame d'une scie.

Artesi présume que le poisson dont il s'agit pourroit bien être encore le même qui se trouve décrit dans Rondelet, sous le nom d'*Anthias* de la première espece, qui est aussi d'une couleur rouge & qui a la queue fourchue. Rondelet dit que cet *Anthias* a le premier rayon de la nageoire dorsale long, fort & tranchant; que l'on a comparé ce rayon à un rafoir, & que de là est venu le nom de *Barbier*, que l'on a aussi donné à ce poisson.

Les Anciens s'imaginoient que quand le *Barbier* étoit pris à la ligne, il la coupoit avec son aiguillon tranchant. On a prétendu de plus, avec aussi peu de vrai-semblance, que les autres poissons de la même espece, venoient au secours de celui qui étoit pris, & le délieroient en coupant la ligne.

Suivant Rondelet, la chair de *Barbier* est d'un goût agréable, & se digere facilement. On trouve ce poisson dans les mers de l'Europe & de l'Amérique méridionale.

BARBLAU. Voyez BARBEAU.

BARBUE (la). Espece de donzele.

Ophidium barbatum. LIN. *Syst. Nat. Pisces*
apodes. Ophid. n° 1.

Ophidium maxilla inferiore cirris quatuor. LIN.
Ibid.

Ophidion Plinii, Rondeletio. WILLUG. p. 112.
Tab. G. n° 7. fig. 6.

GESN. 104.

ALDROV. L. 3. c. 26.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 2. a 6. t. 5. f. 2.

RONDEL. L. 14. c. 2. p. 397.

Ophidion Rondeletii, Ophidium Plinii. RAY. p.
38.

Gryllus vulgaris, Afelli Species. BELLON.
GESNER.

Pisciculus Congro similis. PLIN.

La *Barbue* a beaucoup de rapport pour la figure avec l'Anguille & le Congre. Mais elle a le corps plus court à proportion de son volume, plus comprimé par les côtés & d'une couleur plus claire. Bellon dit qu'à Rome on vend quelquefois la *Barbue* pour le Congre, & que les acheteurs y sont trompés. Cette méprise sembleroit supposer une certaine proportion de grandeur entre ces deux poissons. Cependant Willughby assure que tous ceux de l'espece de la *Barbue* qu'il a vus, étoient beaucoup plus petits que le Congre & n'avoient pas plus de huit pouces de long. Bellon écrit lui-même que ceux qu'on pêche dans la Méditerranée, n'excedent pas une palme en longueur; & Rondelet, en parlant de la *Barbue*, se sert du diminutif *pisciculus*, (petit poisson).

Le dos de la *Barbue* est d'une couleur cendrée. Le milieu des côtés a un éclat argenté. La peau a de petites écailles d'une figure particulière; elles sont oblongues, étroites & non disposées en recouvrement comme celles de beaucoup d'autres

poissons , mais éparfés & fans aucun ordre . La gueule est fpacieuſe & les mâchoires font hériffées de très-petites dents ; le haut du palais est relevé par une eſpece de couſſinet chargé auſſi de dents extrêmement fines & très-ferrées entr'elles ; au deſſous du palais font deux autres couſſinets ſemblables .

La *Barbue* a de plus la langue aiguë , les yeux grands & recouverts par une membrane commune transparente , & les iris argentées . Elle n'a , ainſi que l'Anguille , qu'une ſeule paire de nageoires , qui font celles de la poitrine . À la diſtance de deux pouces & demi de la tête , commence une autre nageoire qui ſe prolonge ſur le milieu du dos juſqu'à l'extrémité de la queue & même au delà , en ſorte qu'elle forme continuité avec la nageoire de l'anus . Le bord ſupérieur de ces nageoires , ou plutôt de cette nageoire unique est d'une couleur noire comme au Congre . Les quatre barbillons que le même poiſſon a ſous la mâchoire inférieure , partent deux à deux d'un point commun , & ont un pouce de longueur .

La veſſie aériene de ce poiſſon est d'une forme ſingulière ; le fond est percé d'un trou dans lequel s'inſere un petit tube fermé ſeulement par une membrane d'un tiſſu lâche & délié , en ſorte que quand on comprime la veſſie , l'air entre dans le tube & le diſtend . Ce même tube est rempli d'une liqueur viſqueuſe & transparente . À la partie oppoſée de la veſſie est un corps dur & glanduleux , ſemblable à un opercule , en ſorte que cette veſſie paroît avoir deux prolongemens dans la direction de ſon axe . (WILLUGH.)

La *Barbue* est commune dans le Golfe de Veniſe ; elle a la chair blanche & ferme . Bellon dit qu'elle est d'un goût très-délicat .

BARGE . On appelle ainſi un petit bateau de pêche , du port de ſix à huit barriques , dont le fond est plat , & qui porte un mât & une voile . Les *Barges* font en uſage ſur la Loire .

BARIQUE . Naſſe de figure conique , qui ſert à prendre des Lamproies dans la Garonne .

BARQUE à pêcheur . On donne ce nom à pluſieurs petits bâtimens qui varient par leur forme & leur grandeur . Les plus conſidérables n'excedent pas le port de cent toneaux ; ils font pontés , & portent trois mâts & un beaupré ; les plus petits ne vont qu'à la rame pour le ſervice des rades .

BARQUETE . C'est un diminutif de Barque . On appelle ainſi les petites Barques qui ne font point pontées , & que l'on fait avancer à l'aide de la rame .

BARRÉ (le) . Eſpece de Silure .

Silurus fasciatus . LIN. *Syst. nat. Piſc. abdom. Silurus* , n^o . 16 .

Silurus pinna dorsali poſtica adiposa , ani radiis 13 , cirris 6 . *ibid.*

Mystus maculoſus , cirris 6 . longis , capite longo plano . SEB. *Muf.* 3 . p. 84 . t. 19 . f. 6 .

Mystus cirris ſex , maxilla inferiore brevior ;

roſtro plagioplateo , lato . GRONOV. *Zooph. n^o . 386 . p. 125 .*

Bagre Species quinta . MARCGR. *Braſil. L. 4^o cap. 16 . p. 174 .*

RAY. *Synopſ. piſc. p. 82 . n^o . 5 .*

WILLUGH. *Tab. H. 7 . fig. 2 .*

La tête de ce poiſſon , ſuivant Gronovius , est aplatie ſupérieurement , marquée d'un ſillon longitudinal , un peu inclinée en pente oblique vers ſon ſommet , où elle forme une dépreſſion très-ſenſible ; ſon diamètre horizontal est par-tout de la même grandeur , & égal à celui du corps pris dans ſa plus grande largeur ; ſes côtés font étroits & diminuent encore d'épaiſſeur vers le muſeau ; ſa ſurface inférieure est un peu convexe , excepté vers la mâchoire de deſſous où elle est tout-à-fait plane .

La gueule est un peu ouverte & placée ſur le deſſus du muſeau ; elle est garnie intérieurement de très-petites dents aux mâchoires , ſur le palais , & au goſier . La mâchoire ſupérieure est immobile & beaucoup plus longue que l'inférieure . L'une & l'autre ont leurs bords courbés en forme d'arc , & un peu relevés en convexité . Ce poiſſon a ſix barbillons , dont deux font atachés ſur la mâchoire inférieure , près des angles de la gueule ; ils font beaucoup plus longs que la tête : les quatre autres qui l'excedent auſſi , mais moins que les premiers , font diſpoſés à des diſtances reſpectivement égales ſur la mâchoire inférieure . Ce ſont ces barbillons qui ont fait donner à ce poiſſon , ainſi qu'à pluſieurs autres du même genre , le nom de *Mystus* , comme qui diroit , *Poiſſon à mouſtaches* .

Les yeux font ſaillans , globuleux , aſſez petits , & ont leur ſituation ſur le ſommet de la tête , au milieu de l'intervalle , entre le deſſus du muſeau & les extrémités des opercules ; ces dernières parties font dépourvues d'aiguillons , & s'ouvrent en deſſous & par les côtés .

Le dos est un peu convexe , & s'étend ſur une même direction . Les parties latérales font planes , excepté vers la tête où elles ont une légère convexité ; leur diamètre vertical , vers la queue , est preſqu'auſſi grand qu'auprès de la tête . Les lignes latérales font liſſes , à peine ſenſibles ; elles ſe rapprochent du dos à leur naiſſance , puis descendent obliquement juſqu'à la région des nageoires du ventre , d'où elles ſe prolongent en ligne droite , & en paſſant ſur le milieu des côtés , juſqu'à la queue .

La première nageoire du dos est à peu près à égale diſtance des deux extrémités du poiſſon ; elle s'élève peu , & est garnie de ſept rayons , dont le premier est ſimple & les autres rameux .

La ſeconde nageoire du dos a la forme d'un triangle arrondi ; elle est petite , dépourvue d'écaillés , & plus voiſine de la queue que de la première nageoire du dos .

Les nageoires de la poitrine font ſituées à l'extrémité inférieure des côtés , immédiatement après

Les ouvertures des ouies ; elles ont chacune dix rayons , dont l'antérieur est roide & sans division à son extrémité .

La position des nageoires ventrales est sur les parties latérales du ventre , à égale distance des nageoires de la poitrine & de la queue , & en deçà de la première dorsale , par raport à la tête du poisson ; elles sont un peu oblongues , dépourvues d'aiguillons , & garnies chacune de six rayons .

La nageoire de l'anus , qui est diamétralement opposée à la seconde du dos , a quatorze rayons .

La queue est très-échancrée , & de maniere que son lobe inférieur excède de beaucoup celui de dessus . L'anus est placé entre les nageoires du ventre , à une distance considérable de la nageoire de la queue .

La peau est lisse & sans écailles . La couleur de la partie inférieure du corps est blanchâtre ; celle du dessus & de la tête est roussâtre ; les côtés sont panachés , sur leurs parties supérieures , de grandes taches d'une couleur sombre , & les nageoires sont parsemées de taches noires . Selon Linnæus , le dos est marqué de bandes blanches sur un fonds noir , & c'est de ce caractère qu'est tiré le nom spécifique *fasciatus* , donné à ce poisson par le même Auteur . On trouve cette espece de Silure au Brésil & à Surinam .

BASSE (la) . Espece de Persegue .

Perca ocellata . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* .
Perca , n^o . 10 .

Perca pinnis dorsalibus subunitis , oculo ad pinna cauda basim . Ibid .

Le caractère le plus marqué qui distingue cette espece de Persegue , paroît consister dans une tache , située auprès de la base de la nageoire de la queue ; la partie de cette tache , qui représente l'iris d'un œil , est d'une couleur blanche . La première nageoire du dos a dix rayons , dont le premier est très-court . La seconde , qui adhère un peu à la précédente , est composée de vingt-cinq rayons , dont le premier est épineux . Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize , celles du ventre , six ; la nageoire de l'anus en a dix , dont un épineux . La queue en a seize ; elle est sans aucune échancrure à sa base . On trouve cette Persegue dans la mer près de la Caroline .

BASTUDE ou BATTUDE . Espece de filet ou de manet dont on se sert en Provence , pour pêcher dans les étangs salés , au bord de la Méditerranée ; les mailles en sont calibrées pour prendre des Maquereaux , des Bogues , &c . On tend ces filets comme sédentaires & par fonds .

BASTULE . Voyez BASTUDE .

BÂTARD . On appelle ainsi des vers rouges que l'on emploie pour amorcer les Haims . Ces vers se tiennent entre de petits rochers qui s'étendent le long du rivage ; les Pêcheurs les y découvrent , en détachant avec un pic les pierres dont l'assemblage forme le rocher . Ils sont guidés , dans leur recherche , par une trace rougeâtre que les vers laissent après eux , en parcourant les défilés des rochers qui leur servent de retraite .

BATEAU . Petit bâtiment , construit sans beaucoup de soins , qui va à la voile ou à la rame . Quelques Bateaux ne portent qu'un mât & une voile ; d'autres ont deux mâts & deux voiles ; il y en a qui ont trois voiles , outre les deux mâts . Ceux de l'Amérique sont fort estimés . Les Bateaux en général sont très-diversifiés par leurs formes , ainsi que par la maniere dont ils se trouvent appareillés .

BATELAGE ; (faire le Batelage) . C'est , en terme de pêche , aller chercher avec des canots ou des chaloupes , le poisson qui a été pris à la mer , pour le porter en vente . C'est encore fournir à ceux qui sont à la mer , les appelets ou les filets nécessaires pour continuer la pêche .

BATELET . Petit bateau de Pêcheur . Voy. BATEAU .

BÂTON . Sur les côtes vaseuses , les Pêcheurs s'avancent presque nus , un Bâton à la main , dans les endroits où la mer a laissé peu d'eau en se retirant . Ils parcourent les vases & reconnoissent les places où il y a des Anguilles , à des especes de petits entonoirs que ces poissons ont formés dans le sâble en s'y enfonçant : ils les en font sortir en mettant le sâble en mouvement ; alors ils les assoment avec leur Bâton , ou même les retirent avec la main , & les étourdissent ou les tuent en les frappant sur leur Bâton .

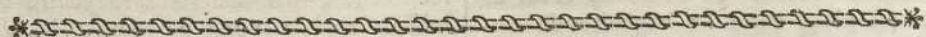
BATTUDE . Voyez BASTUDE .

BATUE . Le poisson s'enfonce dans la boue pendant l'hiver : on juge de sa grosseur par le creux qu'il a fait , & on appelle ce creux la *Batue du poisson* .

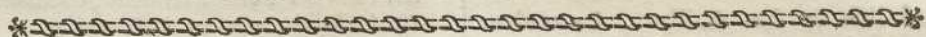


BAUDROIES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

CINQUIEME GENRE.



BAUDROIE.

LOPHIUS. *Linnaei.**Un évent près des ouïes.*

E S P E C E S.

1 LA GRANDE BAUDROIE.

La tête ronde.

2 LA CHAUVE-SOURIS.

Le museau pointu.

3 LA BAUDROIE TACHÉE.

Le corps aplati sur les côtés.

BAUDROIE (la grande).

Lophius piscatorius. LIN. Syst. nat. *Amphibia nantes*. *Lophius*, n°. 1.

Lophius depressus, capite rotundato, ibid.

Faun. Suec. 298.

Lophius ore cirroso. Mus. Ad Fr. 55.

GRONOV. Mus. L. p. 57.

ARTEDI. Gen. 63. Syn. 87.

It. Scan. 327.

Ὀ ἀλιῶς βᾶτος. ARISTOT. L. 9. c. 37. l. 2. c. 13.

l. 5. c. 5. de partib. anim. l. 4. c. 14.

βᾶτραχος ἀλιῶς. ARISTOT. L. 9. c. 37.

βᾶτραχος ἀλιῶς. ELIAN. L. 9. c. 24. & l. 13.

c. 1, 5.

βᾶτραχος. ATHEN. L. 7. p. 286.

OPPIAN. L. 2. p. 33.

Rana. OVID. V. 126. ut videtur.

PLIN. L. 9. c. 24, & l. 25. c. 10.

Rana marina. CICER. L. 2. de nat. deor. n.

125.

JONST. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 9. p. 36.

t. 11. f. 8.

Rana piscatrix. BELLON.

RONDEL. L. 12. c. 20. p. 363.

SALVIAN. Fol. 139. b. 140, 141.

GESNER. p. 813, 816.

CHARLET. p. 130. Mantiss. anat. p. 201. Icon.

OLEAR. Mus. elegans. 37. t. 23. f. 4.

WILLUGH. p. 85. & seq. Tab. E. n°. 1.

BORLAC. Cornub. 265. t. 27. f. 3, 6.

RAY. p. 29.

Rana piscatrix sive marina. GESN. (Germ.) fol. 64. a, b.

SCHONEV. p. 59.

Rana piscatrix vulgaris. ALDROV. L. 3. c. 64. p. 466.

Lophius, STROM. SOND. 211.

En Angleterre, *the Toad-fish*, ou *Frog-fish*, ou *Sea-devil*; en Italie, *Martino pescatore*.

La forme de ce poisson a du rapport avec celle d'un Tétard, & cette ressemblance, jointe à son adresse pour pêcher, dont nous parlerons plus bas, lui a fait donner par plusieurs Naturalistes le nom de *Grenouille pêcheuse*. Le volume de sa tête égale ou même surpasse le reste du corps. Elle est d'une figure circulaire. L'ouverture de la gueule est très-spacieuse, & la mâchoire inférieure dépasse la supérieure, ce qui fait que ce poisson a toujours la gueule ouverte en partie. L'une & l'autre mâchoire, l'inférieure sur-tout, est armée de dents longues, aiguës & ferrées. Les plus longues dents de la mâchoire inférieure sont mobiles vers le dedans de la gueule. On voit au fond du palais deux tubercules garnis aussi de dents, & vers la racine de la langue deux autres rangées de dents disposées en angle aigu. On ne découvre point de narines à ce poisson, du moins à l'intérieur. Mais il a dans la gueule, sous l'angle de la mâchoire supérieure un large trou, avec une cavité située vers le cerveau, & que Willughby conjecture faire la fonction de narine. Deux nou-

Histoire Naturelle. Tome III,

veles rangées de dents partent des angles de ce trou, au nombre de huit de chaque côté, dont les quatre dernières sont beaucoup plus petites que les autres. La langue est grande & large. Les yeux sont peu saillans, & situés sur la partie supérieure du corps. Les iris sont blancs. Chaque prunelle est partagée transversalement en deux moitiés par une ligne blanchâtre. Le bord de la tête est sillonné de quelques rides qui vont des yeux vers la gueule.

Il y avoit sur la tête deux rayons mobiles au gré du poisson, dont l'intérieur étoit long de six pouces, & l'autre de quatre pouces. On prétend que la *Baudroie* s'en sert comme de lignes pour pêcher les autres poissons qui viennent en mordre l'extrémité; & qu'il recourbe alors ces mêmes rayons vers sa gueule pour y faire tomber sa proie. Vers le milieu du dos, sont trois rayons plus courts que les précédens.

Au dessus de la mâchoire supérieure, on voit deux fortes épines de part & d'autre. À l'entour & au dessus des yeux paroissent des tubercules épineux. Sur la ligne du milieu du dos & près de la queue s'éleve la nageoire dorsale garnie de dix rayons. Le dos est verdâtre avec une teinte de rouge, parsemée de taches blanches. La queue n'est point divisée en forme de fourche; mais les rayons dont elle est garnie sont ramifiés. Les rayons de toutes les nageoires sont saillans au dessus des membranes qui les réunissent.

Dans la partie inférieure & au dessous de la gorge se trouvent les nageoires de la poitrine, qui sont voisines l'une de l'autre, & divisées en cinq rayons ou especes de doigts. Sur quoi Willughby observe que Rondelet n'étoit pas aussi fondé qu'il se l'imaginait, à tourner Bellon en ridicule, parce que cet Auteur a écrit que la *Baudroie* avoit dans la partie inférieure deux pieds semblables à ceux de la Grenouille des marais, garnis d'une membrane, & qu'il étoit vrai-semblable qu'elle s'en servoit pour marcher au fond de l'eau, comme le fait la Grenouille elle-même.

Les nageoires du ventre sont situées vers les bords latéraux du corps. On compte sur chacune vingt rayons. L'extrémité de ces nageoires, ainsi que celle de la queue, est d'une couleur noire. Sous ces mêmes nageoires sont deux grands trous, au fond desquels se trouvent les ouïes: il n'y en a que trois de chaque côté, & elles ne sont garnies d'aucunes barbes, ni autres parties disposées comme les rayons d'un peigne. Le corps du poisson est entouré dans ses bords d'appendices charnues, disposées par intervalles.

L'individu décrit par Willughby avoit vingt-cinq pouces de longueur, sa plus grande largeur étoit de onze pouces. Salviani assure qu'il s'en trouve qui ont jusqu'à quatre pieds & demi de long.

Ce poisson est commun près de la côte de Gênes.

Sa chair est blanche, & d'un goût semblable à

celui de la Grenouille, selon Willughby. Rondelet dit qu'elle est molle, de mauvais goût & difficile à digérer.

La *Baudroie* a été aussi nommée Diâble de mer, à cause de sa figure qui a quelque chose de monstrueux. Quelques personnes se font un amusement puéril de produire, à l'aide de son corps mort, une illusion éfrayante, en lui insérant une bougie allumée dans le corps, après en avoir retiré les entrailles, & en l'exposant ainsi comme un spectre dans l'obscurité. (WILLUGHBY.)

BAUDROIE TACHÉE. Voyez TACHÉE.

BAVEUSE (la). Espèce de Blenne.

Blennius Pholis. LIN. Syst. nat. Pisces jugulares. *Blennius*, n°. 8.

Blennius capite levi, linea laterali subbifida. ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 62.

GRONOV. Mus. 2. n°. 175.

Blennius maxilla superiore longiore, capite summo acuminato. ARTEDI. Gen. 27. synon. 45.

Alauda non cristata. RONDEL. L. 6. c. 22. p. 205.

GESN. p. 18. ☉ (Germ.), fol. 4. 2.

ALDROV. L. I. c. 25. p. 114.

JONSTON. L. I. tit. 2. c. 2. a. I. t. 18. f. 2.

CHARLET. p. 137.

WILLUGH. p. 133. Tab. H. n°. 6. fig. 2.

RAY. p. 73.

Alauda marina. GESNER. (Germ.) fol. 4. a. À Livourne, Galeto; au pays de Cornouaille en Angleterre, Mulgranoc & Bulcard.

Linnæus a réuni, sous un même nom spécifique avec les phrases précédentes, toutes celles qui se rapportent au *Pholis* d'Artedi (Appendix ad synon. p. 116.), & dont voici les citations.

H' φολ'ς. ARISTOT. L. 9. c. 37.

Pholis. RONDEL. L. 6. c. 23. p. 206.

ALDROV. L. I. c. 25. p. 116.

GESNER. p. 714 ☉ (Germ.) f. 5. a.

JONSTON. L. I. tit. 2. c. 2. a. I. t. 17. n°. 4.

CHARLET. Onom. 137.

WILLUGH. p. 135. Tab. H. n°. 6. fig. 4.

RAY. p. 74.

La tête de ce poisson est comprimée latéralement, amincie en forme de tranchant par son bord supérieur. Il a les yeux petits, recouverts d'une membrane; les iris blancs avec des nuances de rouge; la gueule médiocrement fendue, & les dents disposées dans un ordre très-régulier; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; un léger enfoncement à la partie qui suit immédiatement la tête, en sorte que ce poisson semble avoir un cou. La nageoire du dos, qui s'étend sur toute la longueur du dos, est garnie de trente-six rayons; la nageoire de l'anus en vingt-huit. La queue est de forme circulaire, lorsque le poisson la déploie. Les ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté; leurs opercules sont réunis, & forment une membrane continue. La vessie aérienne est adhérente au dos. Gronovius a ob-

servé autour des narines de ce poisson plusieurs barbillons courts, semblables à des poils foyeux.

La couleur de la *Baveuse* varie beaucoup dans les différens individus. Les uns l'ont olivâtre; d'autres ont sur les côtés, sur le dos & sur les nageoires dorsales, des bandes transversales d'un azur clair, qui font un effet agréable. Celles de ces bandes qui sont sur le dos, ont leurs interstices d'une couleur qui, selon l'expression employée par Willughby, imite celle des feuilles de vignes desséchées. D'autres individus ont deux bandes de cette même couleur, qui s'étendent sur toute la longueur du dos avec une bande olivâtre intermédiaire. On voit aussi, depuis les yeux jusqu'au haut de la tête, de petites bandes brunes qui aboutissent à trois autres bandes azurées.

Ce poisson se tient dans les cavités des rochers, ce qui lui a fait donner, par plusieurs Naturalistes, le nom de *Perce pierre*. On le trouve fréquemment dans la Méditerranée & dans l'Océan. On dit qu'il mord quelquefois la main des Pécheurs, mais que cette morsure n'est point dangereuse. Lorsqu'on l'a retiré de l'eau, il vit encore pendant plusieurs heures. Rondelet dit que sa chair n'est point un met estimé. L'individu observé par Willughby, avoit un demi-pied de longueur.

Suivant le même Auteur, le *Pholis* de Rondelet, qui est proprement le poisson que l'on nomme *Baveuse* en Provence, ne paroît être qu'une variété de celui qui vient d'être décrit. Aussi Linnæus n'a-t-il pas distingué ces deux poissons, ainsi qu'on l'a déjà vu. Le nom de *Baveuse* a été donné à ce poisson, à cause d'un suc muqueux, ou d'une espèce de bave dont tout son corps est enduit; il a plus de facilité pour nager, à l'aide de cette onctuosité qui rend sa surface glissante.

BAUFE ou maîtresse corde. On appelle ainsi une grôsse corde, le long de laquelle sont distribuées des lignes garnies de haims. La *Baufe* sédentaire sur les sâbles, au bord de la mer, est, ou enfouie dans le sâble par ses deux extrémités, ou retenue par de grôsses pierres que l'on appelle cablières.

BEC-ALONGÉ (le). Espèce de Chétodon.

Chetodon rostratus. LIN. Syst. Pisces thoracici. *Chetodon*, n°. 9.

Chetodon cauda integra, spinnis pinne dorsalis novem, maculaque ocellari, rostro cylindrico. Ibid.

Chetodon rostratus, pinna dorsali postice macula fusca. Mus. Ad. Fr. 1. p. 61. t. 33. f. 2.

Jaculator. act. angl. 1765. p. 89. t. 9.

Chetodon macrolepidotus, albo flavescens, rostro longissimo osseo, macula nigra ad pinnam dorsalem. GRONOV. Mus. 3. n°. 109.

SEB. Mus. 3. t. 25. f. 17.

An Klipuisch seu soldatem vis. WILLUGH. Append. t. 5. f. 4.

La dénomination de *Bec-alongé* que nous donnons à cette espèce de Chétodon, indique son caractère distinctif le plus remarquable, qui consiste

dans la forme de son museau, assez semblable au long bec de certains oiseaux.

Ce poisson a le corps large, court & peu épais. La tête est pareillement large, aplatie par les côtés, & très-inclinée vers le museau, qui est d'une substance osseuse.

L'ouverture de la gueule est ample, & la mâchoire de dessous un peu plus longue que celle de dessus. Les narines sont placées sur la partie supérieure de la tête, à une très-petite distance des yeux; elles ont de chaque côté deux ouvertures, dont l'antérieure est plus grande que l'autre.

La position des yeux est aussi très-élevée; ils sont arondis, recouverts par une membrane particulière, & sont tournés de côté.

Les opercules des ouïes sont garnis d'écaillés nombreuses, & leurs ouvertures ont un diamètre assez considérable.

Le dos s'élève depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale, & ensuite décline en ligne courbe vers la queue. La nageoire dont on vient de parler s'étend depuis la partie la plus élevée du dos presque jusqu'à la queue; elle est composée de trente-neuf rayons, dont les premiers sont fermes, courts & épineux.

Les nageoires de la poitrine s'inserent obliquement sur les côtés, elles sont amples & ont quinze rayons.

Les nageoires ventrales sont situées sur la partie la plus basse du ventre, plus près du museau que de la queue, & à une petite distance l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est épais & aigu, & les autres flexibles & rameux.

La nageoire de l'anus s'étend jusque près de la queue, elle a vingt-quatre rayons dont les trois premiers sont épineux.

On n'aperçoit point de ligne latérales. La queue est large, courte & d'une forme un peu arrondie.

La surface du corps, de la tête, & les nageoires du dos, de l'anus & de la queue est couverte de grandes écaillés, disposées en recouvrement, d'une figure quadrangulaire obtuse, & très-peu adhérentes à la peau.

La couleur de tout le corps est d'un blanc jaunâtre, marqué de quatre bandes transversales, dont la première passe sur les yeux, la seconde & la troisième s'étendent sur les parties latérales, & la quatrième est située auprès de la queue. Outre ces bandes, on voit, à l'origine de la queue, une ligne noire transversale, & près de la base de la nageoire du dos, une tache noire d'un diamètre assez considérable.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes. Le surnom de *Jaculator* qu'on lui a donné, fait illusion à la manière dont il prend les insectes qui font sa nourriture ordinaire. Aussi-tôt qu'il en aperçoit un qui voltige à une petite distance, il lui lance adroitement, à l'aide de son bec en forme de tuyau, une goutte d'eau qui le fait tom-

ber, & à l'instant il fait sa proie & la dévore.

BÉCARD. On a donné ce nom aux Saumons qui, au lieu d'avoir la mâchoire inférieure droite, l'ont recourbée vers le haut, de manière qu'elle entre par son extrémité dans la mâchoire supérieure. Voyez l'article SAUMON.

BECASSE (la). Espèce de Centrisque.

Centriscus Scolopax. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Centriscus*, n°. 2.

Centriscus corpore squamoso, scabro cauda recta extensa. *ibid.*

GRONOV. *Zooph.* 395.

Scolopax Rondeletii. WILLUGH. p. 160. Tab. J. n°. 25. fig. 2.

ALDROV. L. 3. c. 13. p. 298.

RAY. p. 50.

GESN. p. 838. *vel potius* 858. 1008. ♂ (Germ.) fol. 4. a.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 1. a. 4. t. 1. n°. 9.

CHARLET. *Onom.* p. 123.

Balistes Scolopax, pinna dorsali anteriore quinqueradiata, rostro longissimo, maxilla inferiore operculato. *Syst. nat.* 10. p. 329. n°. 8.

Balistes aculeis binis loco pinnarum ventralium & solitario infra anum. ARTED. *Gen.* 54. *syn.* 82.

À Gênes, *Trombetta*; à Rome, *Fossietta*.

Ce poisson n'excede jamais la longueur de quatre pouces. Il est rare & en même temps d'une forme singulière, sur-tout le museau qui est une espèce de trompe très-allongée, formant environ un tiers de la longueur du poisson, composée d'un os simple & sans division, qui s'élargit vers la tête, & s'étend en ligne droite vers la partie opposée où il se rétrécit, & se termine par un orifice recouvert d'un opercule qui tient à la partie inférieure, & qui s'élève pour fermer l'entrée de la trompe & s'abaisse pour l'ouvrir. La ressemblance vague qu'un premier coup d'œil a indiquée entre cette partie & celle qui lui correspond dans certains animaux, a fait donner à ce poisson, selon les pays, les noms d'*Éléphant* & de *Becasse*. D'autres rapprochemens ont produit les dénominations populaires de *Trompette* & de *Soufflet*.

La *Becasse* a le corps comprimé, large d'environ un pouce, couvert d'écaillés rudes, les yeux grands, les iris blancs avec des teintes d'un rouge clair; la partie antérieure du ventre amincie en forme de tranchant très-aigu; le ventre dépourvu de nageoires, proprement dites, & seulement garni de deux petites dents osseuses qui semblent être les rudimens de deux nageoires; une troisième dent plus longue, placée au dessous des précédentes, & en deçà de l'ouverture de l'anus; les nageoires de la poitrine sont garnies de quatorze rayons non rameux & réunis par une légère membrane; la nageoire de l'anus a dix-huit rayons. La distance de l'anus à l'extrémité de la queue, est environ un tiers de la longueur

du poisson. Il y a deux nageoires sur le dos ; celle qui est plus avancée vers la queue a douze rayons ; l'autre ne consiste guere qu'en une arête très-longue & très-forte avec une articulation , à l'aide de laquelle elle s'abaisse & s'élève , en demeurant cependant toujours inclinée vers la queue. Cette arête a sa partie postérieure creusée dans toute sa longueur en forme de canal , & ses côtés garnis chacun d'une rangée de dents dont la pointe est tournée en haut : devant cette même arête il y en a une autre très-petite & deux par-derrière , non moins déliées & très-basses. Grew conjecture que ces arêtes ont la même structure & les mêmes mouvemens correspondans que les trois arêtes qui sont sur le dos du poisson nommé *Porc*. La queue est légèrement fendue. Willughby a observé , à Rome , plusieurs poissons de cette espèce , parmi ceux qu'on rassemble sans distinction à cause de leur petitesse , pour les préparer comme alimens.

BECJET ou **BECQUET**. C'est le nom que les peuples du Maine & de l'Anjou donnent au Brochet.

BELAME (le). Espèce de Clupe.

Clupea setirostris. BROUSSONET , *ichthyol. Decas prima*.

Clupea Belama. FORSK. *Descript. anim. p. 72. n^o. 107.*

Le Belame , selon M. Broussonet , a le corps comprimé , & d'une forme qui se raproche de celle d'un fer de lance ; son plus grand diamètre perpendiculaire , pris auprès de la base de la nageoire dorsale , est à sa longueur à peu près comme deux est à onze. Le ventre est assez droit , aminci en carène aiguë , garnie , entre la gueule & l'anus , d'une espèce de dentelure formée par environ vingt-cinq osselets un peu triangulaires , pointus , dont chacun a deux autres osselets adjacens qui s'élèvent en ligne droite. Le dos est légèrement courbé , à peine relevé vers l'origine de la nageoire dorsale , un peu convexe dans le sens de la largeur , & aminci en carène peu sensible. La queue est comprimée , saillante en carène par-dessous , dans le voisinage de la nageoire de l'anus , légèrement convexe en dessus & dans sa partie postérieure.

Les écailles du corps sont disposées en recouvrement , sur des lignes obliques ; leur figure est un rhomboïde , arondi vers l'angle qui forme le sommet des écailles ; elles sont légèrement crénelées sur l'angle opposé , lisses sur leur surface & peu adhérentes à la peau.

La tête est comprimée par les côtés , & plus sensiblement encore par-dessous , & a sa partie antérieure , aussi large que le corps à sa partie postérieure , courte , légèrement recourbée & saillante en forme de carène par-dessous : son sommet est voûté dans le sens de la longueur , incliné de part & d'autre , relevé au milieu en forme de carène obtuse. La peau dont elle est recouverte est percée d'une multitude de pores inégaux , &

disposés sur des lignes qui ne gardent aucun ordre régulier.

La mâchoire inférieure est à peine plus courte que celle d'en-haut , un peu aiguë à son sommet , courbe & saillante par-dessous en forme de carène émoussée. La mâchoire supérieure est plus large que l'autre , d'une forme conique , obtuse à son sommet. Les dents sont disposées dans chaque mâchoire sur une seule rangée ; elles sont très-courtes & d'inégale grandeur ; celles de la mâchoire supérieure se recourbent un peu par leur extrémité.

Les ouvertures des narines , sont à peine plus voisines des yeux que de la pointe du museau ; il y en a deux de chaque côté ; leur position est très-élevée ; leur direction oblique est tournée en avant ; leur figure est un peu ovale & leur bord saillant.

Les yeux sont d'une grandeur médiocre , d'une forme orbiculaire : leur position est sur le sommet des parties latérales de la tête , à une distance une fois moindre de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes. Ils ont leurs orbites un peu saillantes en haut & recouvertes par la peau ; leurs paupières sont noires , & leurs iris d'une couleur argentée mêlée de verdâtre , & nuée dans la partie supérieure , par des teintes de rougeâtre.

Les fentes des ouïes , au nombre de quatre de chaque côté , sont amples , légèrement courbées , entr'ouvertes vers leur milieu , bordées par-derrière d'un osselet saillant & argenté. Leurs opercules sont lisses , flexibles , recouverts par la peau & d'une couleur pareillement argentée.

La nageoire dorsale est courte , dénuée d'écailles & d'une forme qui approche de celle du triangle. Elle a son origine à la moitié de la distance entre la pointe du museau & la base de la nageoire de la queue , & se termine presqu'au milieu de l'espace , compris depuis la base des nageoires de la poitrine jusqu'à celle de la nageoire de la queue. Ses rayons sont mous & flexibles ; les deux premiers sont simples ; le second est une fois aussi haut que le précédent ; le troisième s'élève un peu moins ; les autres vont en décroissant insensiblement , & sont tous fourchus à leur extrémité ; le dernier n'a que la moitié de la hauteur du premier. La membrane qui réunit tous ces rayons est mince & transparente.

Les nageoires de la poitrine sont situées vers le bas de ses parties latérales ; leur insertion sur le corps est oblique & leur expansion se fait dans un sens presqu'horizontal ; elles sont nues , d'une figure ovale terminée en fer de lance. Leur base est un peu plus raprochée de la pointe du museau , que de la base des nageoires du ventre ; leur premier rayon est simple , comprimé , plus large que les autres ; le second est plus allongé , les suivans vont en diminuant peu à peu , & sont un peu roides à leur base , flexibles & ramoux à leur extrémité , relevés en carène longi-

tudinale, par leur partie extérieure; le dernier est simple & trois fois plus court que le premier.

Les nageoires du ventre sont rapprochées l'une de l'autre; leur insertion est oblique sur le corps, & leur expansion se fait aussi dans une direction oblique; leur figure est en fer de lance, & leur surface dénuée d'écaillés; leur base est un peu plus éloignée des nageoires de la poitrine que de celle de la queue; leur extrémité atteint à peine jusqu'à l'anus; leur premier rayon est un peu plus court que le second, simple à son extrémité, un peu plus épais que les autres, qui vont en décroissant insensiblement & ont leur sommet rameux; mais le dernier est simple & n'a que la moitié de la hauteur du premier.

La nageoire de l'anus est longue & sans écailles, comme les autres nageoires; elle prend sa naissance à égale distance des nageoires de la poitrine & de la queue, & finit à la moitié de l'espace qui est entre la partie antérieure de sa propre base & le sommet de la nageoire de la queue: ses deux rayons antérieurs sont simples; le premier est une fois plus court que le second; le troisième dépasse à peine le second; les suivans sont rameux & décroissent par des degrés peu sensibles, jusqu'au dixième ou au onzième, passé lequel, ils sont à peu près égaux, en sorte que la nageoire paroît échancrée à sa partie antérieure, & de niveau vers son extrémité; le rayon qui la termine a deux divisions, dont la seconde dépasse l'autre.

La nageoire de la queue est partagée en deux lobes, dont l'angle intérieur est obtus à son sommet; ces deux lobes sont égaux, & d'une figure qui imite un peu celle d'un fer de lance.

La couleur du dos est d'un bleu verdâtre; celle des côtés & du ventre a le brillant de l'argent; les nageoires sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique.

BELÉE. Pêcher à la Belée ou entre deux eaux; c'est entre le fond & la surface de l'eau, une corde qui porte des haims, & qui reste flottante, par le moyen du lest & des lièges qui la soutiennent. Voyez CORDE FLOTANTE.

BELETE (la). Espèce de Blenne.

Blennius mustelaris. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Blennius*, n°. 10.

Blennius pinna dorsali anteriore triradiata. *Mus. Ad. Fr.* I. p. 69.

Blennius pinna dorsali anteriore radiis tribus, posteriori quadraginta. *ibid.*

Le genre des Blennes auquel appartient le poisson dont il s'agit ici, a été partagé par Linnæus en deux divisions, dont l'une renferme les espèces qui ont comme une crête sur la tête, & l'autre, celles qui en sont dépourvues. La *Belete* se trouve dans cette seconde division; elle est distinguée des autres espèces qui la composent, par ses deux nageoires dorsales, dont la première n'a que trois rayons, & la seconde en a environ quarante;

les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ou dix-sept, celles du ventre deux; la nageoire de l'anus en a vingt-huit ou vingt-neuf, & celle de la queue environ douze.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

BELONE (la). Espèce d'Ésoce.

Esox Belone. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox*, n°. 6.

Esox, rostro utraque maxilla subulato. *ibid.*

Faun. Suec. 356.

GRONOV. *Mus.* I. n°. 30.

Esox, rostro cuspidato, gracili, subtereti & spithamali. ARTED. *Gen.* 18. *synon.* 27.

Η βελώνη. ARIST. L. 2. c. 15. l. 5. c. 11. l. 6. c. 13, 17. l. 9. c. 14. *durionis apud Athenæum*.

βελώνη δαλέττια. ELIAN. l. 9. c. 60. p. 565.

Ραφίς. OPIAN. L. 1. *halieut.* p. 7.

ATHEN. L. 7. p. 319.

Belone, qui aculeati vocantur. PLIN. l. 32. c. 11.

Abaniger. ALBERT. L. 24. *de animal.*

CUB. L. 3. c. 8. *fol.* 12. a.

Acus sive Belone. PLIN. L. 9. c. 51.

WOTTON. L. 8. c. 166. p. 166. f. 148. b.

Acus. GAZ. ARISTOT. L. c.

JOV. C. 32. p. 106.

SALVIAN. *Fol.* 68. a. *ad Iconem*.

CHARLET. p. 136.

Acus piscis. SALVIAN. *Fol.* 68. b.

Acus prima species. RONDEL. L. 8. c. 3. p. 227.

GESN. p. 9. & 10. & (Germ.) *fol.* 48.

SCHONEV. p. 11.

Acus vulgaris, sive oppiani. ALDROV. L. 1. c. 23. p. 107.

RAY. p. 109.

WILLUGH. p. 231. *Tab.* n°. 2. *Fig.* 4.

Acus oppiani. ALDROV. L. 1. c. 23. p. 107.

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. *art.* 17. *punct.* 2. t. 15. *Fig.* 16.

En Suede, *Nabbiadda*; à Hambourg, *Hornfiske*; en Angleterre, *Garfish* ou *Hornfish*; à Rome, *Acucella*; à Venise, *Angusicula*, selon Salviani.

Cette espèce de poisson est l'une de celles auxquelles on a donné, suivant les pays, les noms d'Aiguille, de Broche & autres semblables, par allusion à leur forme éfilée. La *Belone*, selon Willughby, a le corps long, fluet, un peu arondi, excepté à l'endroit du ventre où il est aplati, & vers la queue, où il approche de la forme quadrangulaire; la tête est plane, le museau très-allongé, mince & aigu; la mâchoire inférieure dépasse celle de dessus, & semble dégénérer vers son extrémité en une substance molle & tendre; l'une & l'autre mâchoire est armée d'une multitude de petites dents aiguës. Willughby observe comme une singularité, que ce poisson a la mâchoire supérieure mobile, ce qui seroit effectivement une exception très-remarquable, si le fait étoit vrai; mais le même Auteur se trompe évidemment, lorsqu'il ajoute, qu'il en est à cet égard

de la *Belone*, comme du Crocodile, qui a aussi la mâchoire supérieure mobile. Nous avons fait voir à l'article de cette espèce de Lézard (*Hist. Nat. tom. 2, p. 604.*), l'origine de cette fautive opinion où l'on a été si long-temps, par rapport à la faculté qu'on attribuoit au Crocodile, de faire mouvoir à son gré sa mâchoire supérieure.

Pour revenir à la *Belone*, ce poisson a les yeux grands, arondis & jaunes; ils ne sont recouverts d'aucune membrane du moins qui soit sensible. Les narines situées auprès des yeux, sont pareillement grandes & bien ouvertes. La ligne latérale est droite.

Les nageoires de la poitrine sont petites, & garnies chacune de treize rayons, dont le premier est plus fort & plus large que les autres, & le second plus allongé. Les nageoires du ventre ont six rayons, tous rameux à leur sommet, excepté le premier. La nageoire du dos est composée de dix-huit rayons, & sa distance, par rapport au bout de la queue, est égale au quart de la longueur du poisson. La nageoire de l'anus a vingt rayons, dont le premier est le plus long, & dont les quatorze derniers sont tous égaux. La queue est fourchue.

Ce poisson prend peu d'accroissement & ne pèse communément qu'environ un sixième de livre. Salviani dit cependant en avoir vu, quoique rarement, qui pesoient jusqu'à deux & même trois livres. Sa chair est dure & sèche, suivant Rondelet. On le trouve dans l'Océan.

BENASTRE. On appelle ainsi un petit parc ouvert construit avec des clayonnages.

BERGFORELLE (le). Espèce de Salmone.

Salmo alpius. LIN. *Syst. nat. pisces abdom. Salmo*, n°. 8.

Salmo dorso nigro, lateribus caruleis, ventre fulvo. FN. *Suec.* 349.

It. Wgoth. 257. *Reding.*

Salmo vix pedalis, pinnis ventralibus rubris, maxilla inferiore paulo longiore. ART. *gen.* 13. *SYN.* 25. *spec.* 52.

Umbla minor. GESN. *p.* 1201. (*Germ.*) *f.* 190.

CHARLET. *p.* 163. n°. 1.

WILLUGH. *p.* 196. *Tab.* n°. 1. *fig.* 4.

RAY. *p.* 65.

Umbla minor alia. ALDROV. *L.* 5. *c.* 47. *p.* 650.

En Suede, *Rotele, Roding*; en Lapponie, *Raud*; en Angleterre, *Torgoch*; en Suisse, *Reutele*.

La forme de ce poisson a des rapports avec celle de la Truite; mais elle est plus allongée & plus éfilée. L'ouverture de sa gueule est ample, & la mâchoire de dessous est plus rétrécie & paroît un peu plus longue que celle de dessus: l'une & l'autre est garnie de petites dents aiguës, ainsi que la langue. Les trous des narines sont doubles de chaque côté.

La nageoire du dos est composée de treize rayons; celles de la poitrine en ont quatorze; celles du ventre dix; la nageoire de l'anus en a douze, & celle de la queue dix-neuf.

La couleur du dos est d'un vert olivâtre, parsemé de points d'un gris obscur; le ventre est d'un rouge plus ou moins clair; les nageoires de la partie inférieure ont la même couleur.

L'individu décrit par Willughby avoit huit pouces environ de longueur, sur un demi-pouce de large.

On trouve les *Bergforelles* dans les lacs de la Lapponie & de l'Angleterre, où l'on prétend qu'il n'y a aucune autre espèce de poisson. On les pêche avec des filets en tremail que l'on laisse sédentaires, & où l'on a eu soin de mettre auparavant des amorces. Ces poissons, suivant Willughby, nagent par troupes, & quoiqu'ils se montrent quelquefois à la surface de l'eau pendant l'été, on dit qu'on ne peut réussir alors à les attirer avec des apâts, ni à les prendre dans les filets qu'on leur tend. Il faut attendre, pour les pêcher, qu'ils se soient retirés dans des endroits où l'eau est moins profonde, afin d'y frayer. Leur chair, au rapport du même Auteur, est molle & tendre, quoique semblable d'ailleurs à celle des Truites; elle ne prend qu'une légère teinte de rouge, par l'action du feu. On la regarde, dans le Comté de Galles, comme une nourriture très-délicate, & on lui donne la préférence sur les mets les plus recherchés.

BERGIN. Voyez BREGIN.

BERGSNYLTRE (le). Espèce de Labre.

Labrus Suillus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Labrus*, n°. 17.

Labrus pinna dorsali ramentacea, macula nigra supra caudam, spinis dorsalibus novem. *Faun. Suec.* 330.

Sparus Bergsnyltra. *It. Wgoth.* 179.

Le principal caractère distinctif de ce poisson paroît consister dans une tache noire, dont il est marqué sur la surface supérieure de la queue. Sa nageoire dorsale, ainsi que celles des autres espèces de ce genre, a ses rayons épineux, accompagnés d'un filament qui sort de la partie postérieure de leur base. Les rayons dont il s'agit sont, dans cette espèce, au nombre de neuf, sur dix-sept. Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons; celles du ventre, six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a dix, dont trois épineux; & la nageoire de la queue est composée de quatorze rayons.

On trouve le *Bergsnyltre* dans l'Océan.

BERVISCH. C'est le nom que les Hollandois donnent à la Lompe, & que les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, ont adopté dans leur nomenclature des poissons. Voyez LOMPE.

BERNICLE. C'est le nom que les Pêcheurs donnent aux Berlins, espèce de coquillage, dont ils emploient la chair, faute de meilleurs apâts, pour amorcer leurs haims, après les avoir garnis de hareng salé.

BERTAUTE. Voyez VERVEUX.

BERTOLENS. Voyez VERVEUX.

BERTONEAU. Voyez TURBOT.

BETTE. Espece de bateau plat, de huit hommes d'équipage, dont on se sert pour la pêche dans nos Provinces méridionales.

BEZOLE. Le poisson décrit sous ce nom, d'après Rondelet, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, n'est, suivant Artedi, qu'une variété du Lavaret. Voyez LAVARET.

BIBE (le). Espece de Gade.

Gadus Luscus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Gadus*, n^o. 4.

Gadus tripterygius cirratus, radio ventralium primo setaceo. Ibid. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 60.

Afellus Luscus. WILL. p. 169.

RAY. p. 54.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, officulo pinnaarum ventralium primo in setam producto. ARTEDI, *Gen.* 21. *Syn.* 35.

En Angleterre au pays de Cornouaille, *Bib* & *Blinds*.

Willughby a rapporté ce poisson, ainsi que plusieurs autres du même genre, à un terme commun de comparaison, qui est la morue ordinaire, & il observe, par rapport à celui dont il s'agit ici, qu'il diffère de la morue, par sa petitesse, car il n'a jamais plus d'un pied de longueur; par sa forme plus élargie, & comprimée vers les côtés; par le ton plus clair de sa couleur qui est olivâtre ou d'un jaune sale sur le dos, & argentée sur le ventre, par ses écailles qui ont plus du double en grandeur que celles de la morue; enfin, par la première des nageoires de la queue, qui, dans cette espece, n'a point d'arête épineuse à sa partie antérieure. Ce poisson a la gueule médiocrement fendue, un barbillon sous la mâchoire inférieure, ce qui lui est commun avec la morue; l'une & l'autre mâchoire garnies d'un rang de dents aiguës, un peu alongées & recourbées, avec d'autres rangées intérieures de petites dents tournées en dedans de la gueule. Le palais garni aussi de plusieurs rangs de petites dents, comme dans les autres poissons de ce genre; deux ouvertures de chaque côté pour les narines; les yeux couverts d'une membrane lâche qui s'enfle, dit-on, comme une vessie, au gré du poisson; la langue molle, lisse & sans aucunes petites dents.

Toutes les nageoires sont recouvertes par la peau: la première des trois dorsales est garnie de douze rayons, dont le second est le plus élevé; tous les suivans décroissent graduellement; la nageoire du milieu, qui est la plus longue des trois a vingt-trois rayons; la dernière en a vingt. Les deux nageoires de la queue en ont, la première vingt-sept, & l'autre vingt-un. Toutes ces nageoires sont presque contiguës l'une à l'autre. Les nageoires de la poitrine sont garnies d'environ seize rayons; & celles du ventre, dont la position se rapproche de la partie antérieure comme celles des especes analogues, ont chacune sept ou huit rayons, dont le premier s'avance au delà des autres en forme de pointe alongée. La queue n'a

aucune échancrure. L'anus est éloigné de l'extrémité du museau d'environ un tiers de la longueur du poisson. On le trouve dans l'Océan Européen.

BICHARIERE. Voyez BIECHARIÉ.

BICHE. C'est le nom que porte dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, l'espece de chien-de-mer que nous avons appelé le Bleu. Voyez BLEU.

BICHETÉ. Filet de l'espece de ceux qu'on nomme Haveneaux, & qui sert à faire de petites pêches au bord de la mer. Il est composé de deux bâtons courbés en arc, croisés l'un sur l'autre, & arrêtés par un clou à leur point de réunion. Les deux portions d'arc qui se regardent, portent un filet en forme de sac, qui est attaché par les bords à ces mêmes parties. Les Pêcheurs tiennent entre leurs mains les deux autres portions d'arc qui vont en divergeant, & s'en servent pour gouverner leur filet.

BIECHARIÉ. Espece de filet en tremail, dont on se sert sur la Dordogne, pour prendre des Saumons & des Aloses. M. Duhamel croit que c'est le même qui est nommé *Bizaré* par les Pêcheurs de la Gironde.

BIERNE (le). Espece de Cyprin.

Cyprinus Bierkna. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n^o. 29.

Cyprinus quincuncialis, pinna ani officulorum viginti quingue. ARTEDI. *Gen.* 3. *Syn.* 13. *Spec.* 20.

En Suede, *Biorka*, *Biorkna*, *Bierkna*, & *Biorkfisk*.

Le *Bierne* est une espece de Cyprin dont le corps est à peine long d'un demi-palme. Il a la tête comprimée par les côtés; l'ouverture de la gueule très-étroite; les mâchoires d'égale longueur, ou si approchantes de l'égalité, qu'à peine s'aperçoit-on, lorsque la gueule est fermée, que la mâchoire d'en-haut dépasse l'inférieure; les dents situées près du gosier; les iris des yeux d'une couleur argentée, marquée de quelques points d'un vert obscur.

Toutes les nageoires sont ou blanches, ou d'un gris obscur; celles du ventre ont, sur quelques individus, une légère teinte de rouge. Leurs rayons sont au nombre de neuf pour chacune; la nageoire du dos en a onze; celle de la poitrine, quinze; la nageoire de l'anus en a vingt-cinq, & celle de la queue, qui est fourchue, dix-neuf, outre ceux qui se trouvent vers l'extrémité, & qui sont beaucoup plus courts que les autres.

Cette espece de poisson fraye vers la fin du mois de Juillet; elle est commune dans le lac Meler, en Uplande. Il arrive fréquemment que l'on vend des *Biernes* pour une autre espece de Cyprin, (qui est le Rouffarde de ce Dictionnaire), & avec laquelle le poisson dont il s'agit a tant de ressemblance, qu'il n'y a que les Pêcheurs exercés qui puissent distinguer facilement l'un de l'autre. (ARTEDI.)

BIGEAREYRE. On nomme ainsi un filet de l'espece des manels sédentaires, qui a ses mailles

de deux pouces d'ouverture en carré, & dont les pièces ont quarante brasses de longueur, sur six pieds de chute.

BIRE, BURE ou **BOUTEILLE**. Sorte de nasse que les Pêcheurs de la Seine mettent à l'extrémité d'un grand filet en forme de manche, qu'ils nomment *Diguiau*. La *Bire* est terminée elle-même par un autre petit filet semblable qui est sur le côté, & qu'on appelle *Cornion*.

BISCAYENE ou **YOLE**; petite chaloupe qui va presque toujours à la rame, & qui sert, dans les ports, à faire entrer & sortir les vaisseaux. On l'emploie aussi pour pêcher près de la côte.

BIZARÉ. Voyez **BIECHARIÉ**.

BLANC (le Quatre-Dents).

Tetraodon lagocephalus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Tetraodon*, n^o. 2.

Tetraodon abdomine aculeato, corpore levi, humeris prominentibus. Ibid.

Ostracion tetraodon ventricosus, abdomine muricato. Mus. Ad. Fr. 1. p. 59.

Ostracion cathetoplateo-oblongus, ventre tantum aculeato & subrotundo. ARTEDI. *Gen.* 58. *Syn.* 86.

Id. Amæn. Acad. 1. *Musaum Principis*, 40. *Tab.* 11. *fig.* 4. p. 590. *edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Ostracion cathetoplateus tetraodon compressus, maculosus, scaber. GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 126. *Zoop.* 183.

SEB. *Mus.* 3. t. 24. f.

Orbis cauda productiore, dorso levi, ventre spinoso. WILLUGH. p. 144. t. 3. *fig.* 2.

Orbis lagocephalus. GREW. *Mus.* 108. t. 7. f. 5.

RAY. *Pisc.* p. 43.

Kan. Kascaffé. Valent. Pisc. Amb. f. 29. p. 353. n^o. 19.

Ce poisson a, selon Linnæus, la tête composée par les côtés, un peu plane en dessus, relevée auprès des yeux; les bords de la gueule recouverts par les levres; chacune des deux mâchoires armée de deux grandes dents; égales entr'elles, lisses & contiguës l'une à l'autre.

Le corps n'est garni que d'un petit nombre d'épines à peine sensibles. Le dos est relevé en carène & très-aminci vers la queue; le ventre est bombé. Sa surface est parsemée de très-petites écailles saillantes, comme autant de pointes, qui la font paroître hérissée.

Les nageoires de la poitrine, situées auprès des opercules des ouïes, ont chacune dix-sept rayons. La nageoire du dos en a neuf. Celle de l'anus en a le même nombre. La nageoire de la queue est garnie de sept rayons rameux à leur sommet. Suivant Gronovius, cette partie est un peu fourchue.

Le même Auteur dit que le dos, toute la surface supérieure du corps, ainsi que les nageoires du dos & de la queue, sont d'un bleu noirâtre, le ventre d'une couleur blanche, les côtés d'un blanc brillant argenté, marqué, sur la partie voisine du ventre, de plusieurs petites taches noires. Ce poisson n'a guere que cinq ou six pouces de longueur. On le trouve dans la mer des Indes.

BLANCHAILLE, BLANC, BLANQUET. On comprend sous ces noms différentes especes de poissons, particulièrement des poissons blancs, dont on emploie la chair pour faire des apâts. On donne encore les noms cités ci-dessus aux poissons des étangs qui ne sont point marchands.

BLANCHE. Ce sont de petits poissons qu'on prend dans les parcs, & dont les Pêcheurs ne peuvent encore distinguer l'espece.

BLANCHET (le). Espece de Silure.

Silurus fœtens. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Silurus*, n^o. 24.

Silurus radiis dorsalibus analibusque duodecim. Ibid.

Saurus ex cinereo nigricans. CATESB. *Carol.* 2. p. 2. t. *fig.* 2.

Ce poisson a le corps long & comme éfilé, la tête d'une forme ovale, un peu terminée en pointe, les yeux noirs avec des iris rougeâtres, la gueule très-fendue, les mâchoires, le palais & la langue garnis d'une multitude de petites dents aiguës.

La première nageoire du dos est composée de douze rayons. La seconde est très-petite & d'une substance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons, celle du ventre huit, la nageoire de la queue, qui est opposée à la seconde du dos, en a douze.

La couleur du corps est d'un noir cendré; la queue est fourchue, selon Catesby, & échancrée en forme de croissant, suivant Linnæus. On trouve ce poisson à la Caroline.

BLANC-AÛNE (le). Espece de Salmone.

Salmo niloticus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n^o. 26.

Salmo pinnis omnibus flavescens, corpore toto albo. Mus. Ad. Fr. p. 99.

Ce poisson a toute la surface du corps d'une couleur blanche; & les nageoires d'une couleur jaune. Celle du dos est composée de neuf rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune treize; celles du ventre, neuf; la nageoire du dos en a vingt-six; la queue est fourchue, & la nageoire qui la termine est garnie de dix-neuf rayons.

Cette espece de Salmone se trouve dans le Nil.

BLANQUET ou **BLANQUETE**. Voyez **BLANCHAILLE**.

BLENNES (Poissons).

TROISIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

G E N R E.

B L E N N E.

B L E N N I U S. Linnæi.

Les nageoires du ventre composées de deux rayons flexibles recouvertes d'une membrane épaisse.

E S P E C E S.

Qui ont une crête sur la tête.

1 LA COQUILLADE.

La crête membraneuse & transversale.

2 LE PINARU.

La crête longitudinale entre les yeux.

3 LE CORNÜ.

Un appendice membraneux au dessus de chaque œil.

4 LE LIEVRE.

Une tache noire bordée de gris sur la partie antérieure de la nageoire du dos.

5 LA GATTORUGINE.

Des appendices frangés sur le dessus de la tête.

6 LE SOURCILLER.

Des appendices frangés au dessus des yeux, la ligne latérale arquée.

AUTRES ESPECES.

Qui n'ont point de crête sur la tête.

7 LA MOLE.

Un barbillon au bout de la mâchoire inférieure.

8 LA BAVEUSE.

La ligne latérale est arquée & paroît double.

9 LE GUNNEL.

Dix taches noires à la nageoire du dos.

10 LA BELETE.

Trois rayons à la première nageoire du dos.

11 LE VIVIPARE.

La nageoire du dos échancrée à sa partie postérieure.

BLEU (le Chien-de-mer).

Squalus glaucus. LIN. *Amphib. nantes. Squalus*, n^o. 14.

Squalus fossula triangulari in extremo dorso, foraminibus nullis ad oculos. Ibid.

ARTEDI. *Gen.* 69. n. 13. *syn.* 98.

ΓΛΑΥΚΟΣ. ELIAN. *L.* 1. c. 16. p. 22.

Galeus glaucus. RONDEL. *L.* 13. c. 6. p. 378.

GESNER. p. 609. 718, ☉ (Germ.) fol. 78. b.

ALDROV. *L.* 3. c. 37. p. 394.

JONSTON. p. 8. f. 9.

VILLUGH. p. 49.

RAY. p. 20.

Glaucus. CHARLET. p. 127.

DUHAMEL, *Traité des Pêches*, seconde partie, sect. IX. p. 298.

En Angleterre, *the bleu-shark*.

Le Chien-de-mer bleu, ainsi nommé à cause de la couleur de son dos, qui est d'un beau bleu, a le museau long, aigu, aplati, & percé par le dessus, ainsi que par-dessous, d'une multitude de petits trous; les ouvertures des narines sont allongées, & ont leur plus grand diamètre situé transversalement à l'égard du museau; les yeux sont ovales & les iris exactement circulaires; leur moitié inférieure est couverte d'une membrane clignotante, qui peut même s'étendre de manière à cacher l'œil entier. On ne voit point de trous derrière ces organes, comme dans plusieurs autres poissons du même genre.

Le Chien-de-mer bleu, dans sa première jeunesse, n'a qu'une seule rangée de dents; Rondelet lui en donne deux rangées, & peut-être en a-t-il encore davantage, lorsqu'il a pris un certain accroissement; ces dents sont grandes, larges, & la plupart taillées en forme de scie par leur bord.

Les ouïes ont cinq ouvertures de part & d'autre, situées vers les angles antérieurs des nageoires de la poitrine. Ces nageoires sont larges, allongées, & ont leur sommet en angle aigu.

La première nageoire du dos est placée vers le milieu de la longueur du poisson, prise seulement jusqu'à la queue; l'autre est voisine de la naissance de cette dernière partie; les nageoires du ventre sont situées auprès de l'anus & ont peu d'étendue; la nageoire de la queue est opposée à la seconde dorsale.

On voit sur le dos, à une petite distance de la queue, une fessete de figure triangulaire; c'est un des principaux caractères de ce poisson; la queue est partagée en deux lobes, dont celui de dessus dépasse de beaucoup l'inférieur, & finit en angle aigu.

La couleur du dos est d'un beau bleu foncé, ainsi que nous l'avons déjà dit; celle du ventre est argentée.

Gronovius regarde ce Chien-de-mer comme une simple variété de l'Émissole, ce qui n'a pas empêché Linnæus de faire de ces deux poissons deux espèces distinctes.

Le Chien-de-mer bleu, suivant Rondelet, a quelquefois plus de sept pieds de longueur; il n'est pas moins vorace que le Requin. Le même Auteur rapporte qu'il a vu un de ces Chiens-de-mer poursuivre long-temps un valet qui accompagnait son maître sur le rivage, & que peu s'en fallut qu'il ne le fît par les jambes, mais que le valet eut assez de présence d'esprit pour le percer d'un coup d'épée.

On trouve ce poisson dans l'Océan Européen; sa chair est dure, difficile à digérer & d'un goût sauvage. (VILLUGH.)

BODDART (le). Espèce de Gobie.

Gobius Boddarti. PALLAS, *spicileg. Zoolog. fascic.* 8. p. 11.

An. pirvisch. WILLUGH. *Ichthyol. append.* p. 6. tab. 8.

La description que M. Pallas a donnée de ce poisson, a été faite d'après l'inspection d'un individu qui se trouvoit à Utrecht dans le cabinet de M. Juliaans, Maître en Pharmacie, & de deux figures envoyées depuis par M. Boddart au même Naturaliste, qui prit de là occasion de rappeler dans la dénomination de cette nouvelle espèce de Chien-de-mer, le nom de celui qui lui avoit facilité les moyens de le décrire.

Ce poisson est à peu près de la grandeur du Goujon ordinaire. Il a la tête épaisse, très-obtuse, un peu convexe; les mâchoires égales, les lèvres épaisses & charnues, sur-tout celle de la mâchoire supérieure; les yeux placés sur la partie antérieure de la tête, oblongs, à peine saillans, & couverts d'une peau blanche; les opercules des ouïes légèrement écailleux; la membrane branchio스테ge est formée de quatre ou cinq rayons; elle a une couleur bleuâtre livide.

Le corps est épais, convexe, à peine aminci vers la queue, & couvert de très-petites écailles d'une consistance molle.

La première nageoire du dos a cinq rayons semblables à des barbillons, dont le premier & le dernier dépassent à peine la membrane commune; le troisième est très-long, le second un peu moins, & le quatrième beaucoup plus court. Cette nageoire est d'une couleur bleuâtre tirant sur le noir, & parsemée de petits points blancs.

La seconde nageoire dorsale est basse à sa partie antérieure, & composée de vingt-cinq rayons déliés comme des fils de soie. Sa couleur est semblable à celle de la précédente, excepté qu'au lieu de points, on voit de très-petites lignes blanches disposées six à six, dans des directions transversales, dans les espaces qui séparent les rayons les uns des autres.

Les nageoires de la poitrine sont arondies & ont chacune vingt-un rayons; les ventrales sont réunies en une seule, dont la forme imite celle d'une conque, & qui a en tout trente-quatre rayons.

La nageoire de l'anus est garnie de vingt-cinq rayons; la queue en a dix-huit, elle est bleuâtre.

La couleur du corps approche de celle de l'ar-doise, excepté sur le ventre, où elle est d'un jaune pâle; la tête est mouchetée de brun & de blanc; on voit sur le dos sept taches brunes de part & d'autre, & autant sur les côtés, mais d'un brun plus foncé.

M. Pallas présume que ce poisson se trouve dans la mer de l'Inde.

BŒUFS. On donne le nom de *pêche aux Bœufs*, à celle où l'on emploie le filet appelé *Ganguy*, qui est traîné par deux bateaux à la voile.

BOGA. C'est le nom que les Marseillois donnent au Bogue. Voyez ce mot à l'article suivant.

BOGUE (le). Espece de Sparre.

Sparus Boops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.* Sparus, n^o. 12.

Sparus lineis longitudinalibus obscuris, inferioribus quatuor aureis argenteisque. Ibid.

Sparus lineis utrinque quatuor aureis ac argenteis longitudinalibus, parallelis. ARTED. Gen. 36. syn. 61.

H' βόων. ARIST. L. 9. c. 2?

βῶξ. OPIAN. L. 1. p. 5.

ATHEN. L. 7. p. 286.

Box & Boca. PLIN.

Boca. JOV. C. 21. p. 89.

Voca. GAZ.

Box prima. BELLON.

Boops. RONDEL. L. 5. c. 11. p. 136.

GESNER. p. 127. & 147.

CHARLET. p. 144.

Boopsis prima species. GESN. Fol. 33. b. E. G.

Boops Bellonii. ALDROV. L. 2. c. 41. p. 231.

Boca species Venetiis picta. ALDROV. L. 2. c. 41. p. 231.

Boops, seu Box. JONST. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 23. i. 20. n^o. 8.

Boops Rondeletii primus. WILLUGH. p. 317.

Boops primus. RAY. p. 135.

À Venise, à Rome & à Marseille, Boga.

Ce poisson, lorsqu'il a pris tout son accroissement, n'excede guere la longueur d'un palme. Il a le corps long, éfilé, un peu cylindrique; les yeux grands, les iris d'une couleur ordinairement argentée; l'ouverture de la gueule médiocre, & les mâchoires garnies de petites dents; la langue étroite, longue & aiguë.

La ligne latérale est large, d'une couleur obscure, & paroît formée d'une multitude de petites lignes.

La nageoire dorsale est composée de vingt-neuf ou trente rayons, dont les quinze premiers sont épineux sans être fort roides; la nageoire de l'anus a trente rayons.

Les écailles qui recouvrent le corps sont assez grandes; la couleur du dos change selon les différents aspects sous lesquels elle se présente; vue par dessus, elle paroît olivâtre, & devient d'un jaune brillant, lorsqu'on la regarde de côté; les parties latérales du corps ont de part & d'autre quatre lignes, dont les unes paroissent être dorées,

les autres argentées; elles s'étendent pareillement de la tête à la queue; le ventre est d'un blanc argenté; les nageoires de la poitrine ont des teintes de rougeâtre.

On trouve ce poisson dans la mer de Toscane. Sa chair, suivant Willughby, est saine & de bon goût.

BOITE. C'est ainsi que l'on nomme, du côté de Treguier, les petits poissons nouvellement éclôs. Ailleurs on les appelle *Menuise*, *Nonnat*, &c.

BOLANTIN. C'est une espece de pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples.

BONITON. Voyez AMIE.

BORDÉ (le). Espece de Labre.

Labrus marginatus. LIN. *Syn. nat. Pisces thoracici.* Labrus, n^o. 13.

Labrus subfuscus, margine pinnarum dorso pectoraliumque fulvo. LÆST. Fl. It. 103.

Ce Labre est un poisson de mer, dont le principal caractère distinctif consiste, suivant la phrase de Linnæus, dans la bordure des nageoires du dos & de la poitrine, qui est d'une couleur rousse sur un fond un peu brun; cette dernière couleur est aussi celle du corps; la nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les deux antérieurs sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a douze, dont un épineux; la queue en a dix-sept.

BORDELIÈRE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Ballerus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* Cyprinus, n^o. 31.

Cyprinus pinna ani radius quadraginta. Ibid.

Cyprinus admodum latus & tenuis, pinna ani officulorum quadraginta. ARTED. Gen. 3. syn. 12. spec. 23.

O' βῶσπος. ARIST. L. 8. c. 20?

Ballerus. RONDEL. Part. 2. lacust. c. 8. p. 154.

SCHONEV. p. 28.

ALDROV. L. 5. c. 44. p. 645.

JONST. L. 3. tit. 3. c. 9. p. 165. t. 27. f. 7.

RAY. p. 117. n^o. 8.

Pallerus aristotelis. CHARLET. p. 162.

Piscis Blicca germanorum, qui alburnus lacustris dici potest. GESN. p. 24.

Blicca, Ballerus, Plestya. GESN. (Germ.) p. 167.

Plestya. BELLON.

GESN. (Lat.) p. 25.

En Suede, *Blicca*, *Braxenpanka*, *Braxnasticka*; en Allemagne, *Houerke*, *Blick*.

La *Bordeliere* est une espece de Cyprin, qui a le corps large & très-mince, long d'environ une palme; la tête petite & comprimée par les côtés; les iris des yeux d'une couleur argentée, souvent mêlée de jaunâtre au dessous de la prunelle; les écailles petites & argentées.

La nageoire du dos est garnie de dix ou onze rayons; celles de la poitrine en ont chacune seize; les nageoires du ventre en ont neuf ou dix; la nageoire de l'anus, qui est large & ample, en a

quarante ou quarante-un; la nageoire de la queue est fourchue; elle a dix-neuf longs rayons, sans y comprendre ceux de l'extrémité qui sont beaucoup plus courts. Toutes ces nageoires sont d'une couleur blanchâtre, selon Artedi; mais Rondelet dit que la nageoire du dos est noire, & que celles du ventre, de l'anus & de la queue sont rougeâtres.

On trouve ce poisson dans des lacs de la Suede, & de la Savoie. On a observé qu'il suivoit ordinairement le bord de l'eau, ce qui lui a fait donner le nom de *Bordeliere*.

BORDIGUE. Voyez BOURDIGUE.

BORIGUE. C'est le nom que les Pêcheurs de la Dordogne donnent au filet que l'on appelle communément *Nase*.

BORRACHOTA. Voyez ANON.

BOSSU (le). Espece de Cofre.

Ostracion gibbosus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Ostrac. n°* 8.

Ostracion tetragonus muticus gibbosus. Ibid.

Ostracion oblongus quadrangulus gibbosus. ART. *gen. 55. syn. 83.*

Ostracion alter. ALDR. L. 4. c. 19. p. 561.

JONST. T. 25. n° 7.

Ostracion gibbosus alter. ALDROV. LIST. *apud*.

WILLUGH. p. 156.

RAY. *pag.* 44.

Piscis quadrangularis gibbosus. *Apud* LIST.

WILH. *Append. pag.* 20.

Ce poisson est d'une forme quadrangulaire; il a le dos très-bombé, ce qui est son principal caractère distinctif. Il ne porte point d'épines, comme on en voit sur plusieurs autres especes de ce genre. Suivant Artedi, il a tout le corps marqué de figures hexagones, dont l'ensemble produit un effet agréable. Cette espece de cofre se trouve en Afrique. Gronovius la regarde comme une simple variété du Cofre triangulaire sans épines. (LINNÆUS.)

BOSSU (le). Espece de Salmone.

Salmo gibbosus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*

Salmo, n° 20.

Salmo dorso gibbofo compresso, pinna ani radiis quingenta quinque. GRONOV. *mus. 1. n°* 53. t. 1. *fig.* 4.

Cette espece de Salmone a la tête petite, comprimée latéralement, égale au corps en largeur, d'une forme demi-cylindrique en dessus dans sa partie postérieure, & inclinée par-devant; les yeux assez grands, situés sur les côtés de la tête, plus près du museau que des opercules des ouïes; les paupieres noires, & les iris bordées d'un cercle doré; les mâchoires presque égales, lorsque la gueule est fermée, & l'inférieure sensiblement plus allongée que l'autre, dans le cas contraire; les dents disposées sur les bords des mâchoires, assez grandes, aiguës, fixes & d'une couleur blanchâtre; le palais lisse, ainsi que la langue qui est mobile. Le corps est comprimé par les côtés, large & long, couvert d'écaillés dures, lisses & brillantes;

le fond de la couleur d'un roux argenté, marqué d'une tache noire sur les parties latérales, vers les nageoires du ventre: le dos mince & rétréci, formant une saillie considérable depuis la nuque jusqu'à la partie qui correspond aux nageoires du ventre, ensuite il s'incline insensiblement vers la queue: la poitrine & le ventre assez plans, inclinés depuis la gueule jusqu'à l'anus, passé lequel, le ventre monte tout-à-coup, en même temps qu'il se rétrécit très-sensiblement en forme de carène obtuse, un peu aiguë, de laquelle sort la nageoire de l'anus: la poitrine garnie de chaque côté, vers la naissance des nageoires pectorales d'un aiguillon épais, entièrement séparé de la nageoire, & dont la pointe est tournée vers la queue.

Les opercules des ouïes sont arrondis, lisses & brillants; la membrane qui les recouvre, a quatre rayons. La ligne latérale est droite, & située à une hauteur moyenne.

La premiere nageoire du dos est plus près de la tête que du bout de la queue, garnie de dix rayons souples, & tous rameux, excepté les deux premiers qui sont simples; la seconde nageoire du dos est très-voisine de la queue, petite, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont situées horizontalement au bas des parties latérales, immédiatement après les opercules des ouïes; elles ont onze osselets, dont les deux premiers sont simples, & les autres rameux à leur sommet.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre; elles ont chacune huit rayons, tous rameux, excepté le premier.

La nageoire de l'anus est ample & s'étend presque au bout de la queue; elle est garnie de cinquante-cinq rayons rameux: la queue est fourchue; elle a dix-neuf rayons, rameux vers leur sommet, à l'exception des deux rayons latéraux qui sont entiers.

Cette espece de Salmone se trouve dans la mer près de Surinam.

BOUC. On appelle ainsi, suivant Rondelet, le mâle de la Mendole, dans le temps du frai, parce qu'on prétend qu'alors sa chair est mauvaise & répand une odeur désagréable. Voyez MENDOLE.

BOUCHOT. Espece de petit parc ouvert du côté de la terre, & formé de deux grandes ailes de pierre, de pieux ou de clayonage, qui convergent l'une vers l'autre, & se terminent à l'endroit de leur jonction, par une nasse ou filet en manche, que l'on appelle *Boutgin*.

BOUCLÉE (la Raie).

Raja clavata. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Raja, n°* 8.

Raja aculeata, dentibus tuberculosis, cartilagine transversa abdominali. ARTEDI, *gen. 71. syn. 99. spec. 103.*

Faun. Suec. 203.

It. *Wgoth.* 175.

Raja dorso dipterygio, aculeis scabro, cauda or-

Aine aculeorum solitario, ano pinnato, rostro acuminato. GRON. Zooph. 154.

Raja clavata. RONDEL. L. 12. c. 13, p. 353.

ALDROV. L. 3. c. 57. p. 460.

GESN. p. 795. ☉ (Germ.) fol. 71. a.

SCHONEV. p. 58.

JONSTON. L. I. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 7. t. 11. fig. 2.

CHARLET. p. 130.

WILLUGH. p. 74.

RAY. p. 26.

Baja. BELLON.

Raja proprie dicta. BELLON. GESN. p. 798.

En anglois, *The Thornback, Maids.*

B. Altera species Raja clavata. RONDEL. L. 12.

c. 14. p. 354.

GESN. p. 795. 936.

Raja clavata altera. GESN. (Germ.) fol. 71. a.

Raja clavata Rondeletii altera. ALDROV. L. 3.

c. 58. p. 461.

JONSTON. T. II. fig. 3.

Raja clavata altera species Rondeletii. WILL. p. 78.

RAY. p. 26.

Ce poisson a le corps de figure rhomboïdale, ou à peu près carrée. Cependant il est plus large que long. Willughby a mesuré un individu qui avoit seize pouces & demi de largeur, & un pied de longueur jusqu'à la naissance de la queue. Le corps est sans écailles comme celui de tous les autres poissons cartilagineux: mais il est enduit par-tout d'une liqueur gluante; la surface supérieure du corps est d'une couleur un peu sombre sur quelques individus, avec des taches nombreuses, arondies & blanchâtres. D'autres ont des taches noires sur un fond blanc. La couleur du dessous est constamment blanche.

L'individu décrit par Willughby avoit deux épines situées assez près de l'extrémité du museau, l'une sur la surface supérieure, & l'autre sur l'inférieure. À la distance de cinq pouces du museau, commençoit une rangée de trente épines, qui se rendoit presque jusqu'à l'extrémité de la queue. Celle-ci est plate par-dessus, & garnie de part & d'autre depuis sa naissance, presque jusqu'à l'endroit où elle finit, d'un rang d'épines, dont les treize premières environ se relevent obliquement, & les suivantes sont parallèles à la surface de la queue.

À l'endroit où se terminent ces épines, s'élevent deux nageoires sur l'extrémité de la queue. Willughby a observé, sur un poisson de cette espece, deux aiguillons entre ces mêmes nageoires.

Les yeux forment comme des protubérances saillantes au dessus de la surface plane de la tête. La partie intérieure des orbites est garnie d'épines. Il y a de part & d'autre auprès des yeux une ouverture qui communique jusque dans la gueule, comme à la plupart des poissons de ce genre. On voit dans l'intérieur de cette ouverture des frites formées par des especes de peignes dentés de part & d'autre. Elle est de plus garnie d'une valvule épaisse, qui s'ouvre du côté des yeux par un mouvement dirigé vers la queue, & qui est fortifiée par un cartilage sémi-circulaire. Willughby pense

que ces ouvertures sont les conduits auditifs, quoique selon lui elles puissent avoir d'autres usages, comme celui d'introduire l'eau que le poisson rejete ensuite par les ouïes.

Les narines sont contiguës à la gueule, & au fond de leurs ouvertures est un os ou plutôt une membrane en forme de peigne denté des deux côtés. Les mâchoires ont au lieu de dents, des tubercules rhomboïdaux, qui les rendent âpres comme une lime. Les trous des ouïes, qui sont au nombre de cinq de part & d'autre, semblent être disposées sur une circonférence de parabole.

La partie inférieure de ce poisson est comme divisée par deux circonférences de cercle, dont l'une entoure le thorax & l'autre l'abdomen. Celle-ci est quelquefois chargée d'épines. L'endroit où les deux circonférences se touchent est garni d'un os ou d'un fort cartilage disposé en travers, & qui sépare le thorax de l'abdomen.

Un peu au dessus de la queue se trouvent deux avances cartilagineuses qui paroissent dentées dans leur partie postérieure, & auxquelles tiennent deux nageoires, qui s'étendent jusqu'à la queue & qui sortent d'un cartilage situé un peu plus haut que l'anus, & semblable à l'os pubis dans les quadrupedes, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue; il n'y a aucune nageoire en dessous.

Willughby a observé sur la surface supérieure d'une Raie de cette espece, des lignes & des traces ondées, les unes noirâtres, & les autres de couleur cendrée, qui rendoit la peau de l'animal semblable à celle d'un Léopard.

Cette peau est toute hérissée de petites épines, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes beaucoup plus grandes, principalement sur la surface supérieure du corps, & vers l'endroit où il s'amincit en forme de nageoires. Ces grandes épines sont recourbées en crochet: chacune d'elles sort du milieu d'un os arondi. On a cru apercevoir de la ressemblance entre cette forme & celle d'un clou, ou d'une boucle, & c'est ce qui a fait donner à cette Raie le nom de Raie clouée (*clavata*) & de Raie bouclée.

Artedi regarde comme une simple variété de cette espece une autre Raie dont les phrases se trouvent sous la lettre B, dans la synonymie rapportée ci-dessus. Voici la description qu'en a donnée Rondelet. Cette Raie, dit-il, differe de la précédente, en ce qu'elle a le museau plus pointu, & n'a point d'aiguillon en cette partie. Les mâchoires sont dépourvues de dents, mais chargées d'aspérités qui en tiennent lieu. La surface supérieure de la peau est garnie de part & d'autre, vers les côtés, de huit longues épines qui manquent à toutes les autres Raies. On voit sur le dos quatre aiguillons à base arondie, & de la forme de ceux que nous avons décrits en parlant de la Raie bouclée, à laquelle ils ont fait donner ce nom. Entre ces aiguillons, & sur la ligne du milieu du dos, on observe trois autres aiguillons simples, à la suite desquels il y en a d'autres

semblables, qui se continuent sur le milieu de la queue jusqu'aux nageoires qui la terminent. Les côtés de la queue sont aussi garnis, sur la première moitié de leur longueur, d'aiguillons à base arrondie. Le reste du corps est tout hérissé d'aiguillons de forme ordinaire; la peau est d'une couleur cendrée. La chair de ce poisson est dure & d'un goût sauvage.

On prend les *Raies bouclées*, comme les autres espèces de ce genre, dans les pêches de fond, aux cordes flottantes: on en pêche aussi avec les foies & les demi-foies, & avec les saines. (Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.)

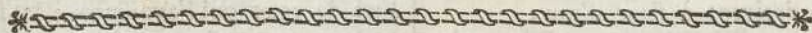
Suivant M. Duhamel, (*Traité des Pêches*, II^e Partie, sect. IX, pag. 280,) il est bon que les *Raies bouclées* soient conservées quelques jours, afin que leur chair acquière de la délicatesse, & qu'elles perdent une odeur de marécage qu'elles ont quelquefois au sortir de l'eau. Cet Auteur ajoute qu'on estime beaucoup, dans les ports, de jeunes & petites *Raies* qui ne sont guère plus étendues que le fond d'une assiette, & que l'on nomme *Rayons*, *Ratillons* ou *Raïetons*, & en quelques lieux de Bretagne *Papillons*. On a donné aussi ce dernier nom à des morceaux de grosses *Raies* desséchées.



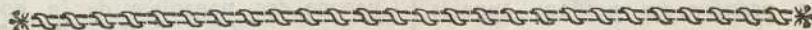
BOUCLIERS (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Nageoires cartilagineuses.



ONZIEME GENRE.



BOUCLIER.

CYCLOPTERUS. Linnæi.

Une masse charnue, plate, arrondie & placée au devant des nageoires du ventre.

ESPECES.

1 LE LOMPE.

Des tubercules osseux sur le corps.

2 LE BOUCLIER SANS TUBERCULES.

3 LE LIPARIS.

Les nageoires postérieures unies.



BOUÉE. Ce sont des corps légers qui flottent sur l'eau, & indiquent aux Pêcheurs les endroits où sont mouillées les ancrs qui retiennent les bateaux. La *Bouée* est amarrée à un cordage qu'on nomme *brin* ou *bronze*, & qui tient à la tête de l'ancre. Il y a des *Bouées* qui sont des barils vides; d'autres sont formées par des morceaux de liège attachés les uns aux autres avec des ficelles.

BOUETER, *afaner* ou *afamer*. C'est, en terme de pêche, employer une espèce de hachis, fait avec des œufs de morue & de maquereaux salés, pour déterminer les Sardines, à la vue de cet apât, à s'élever du fond de l'eau, & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau.

BOUGUIÈRE ou **BUGUYÈRE**. Filet très-délié, de l'espèce des manets, dont on se sert en Provence pour prendre des poissons appelés *Bogues*.

BOULEJOU. Espèce de Bregin, que l'on emploie à Cette pour prendre des Sardines. Ce filet ressemble beaucoup au petit Bouclier, & se tend de même.

BOULEREAU (le).

Gobius niger. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gobius*. n°. 1.

Gobius pinna dorsali secunda radiis quatuordecim; *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 64.

Gobius e nigricante varius, pinna dorsali secunda officulorum quatuordecim. ARTEDI. *Gen.* 28. *Syn.* 46. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 74.

Ο Γοβιός. ARIST. *L. 2. c. 17.* & *l. 6. c. 13.* & *l. 8. c. 13.* 19. & *l. 9. c. 2.* 37.

Κοβιός. ELIAN. *L. 2. c. 50.*

ATHEN. *L. 7. c. 309.*

OPPIAN. *L. 1. p. 7.* & *l. 2. p. 46.*

Gobio. PLIN. *L. 9. c. 57.*

COLUMELL. *L. 8. c. 17.*

JUVENAL. *Satyr.* 11. 4.

Gobio vel Gobius. P. JOV. *c. 22. p. 90.*

Gobio marinus. SALVIANI. *Fol.* 214. b. (Figure inexacte, en ce qu'elle représente trois nageoires dorsales.)

Gobio marinus niger. BELLON.

GESNER. p. 393.

Gobio niger. RONDEL. *L. 6. c. 17. p. 200.*

GESNER. p. 395. 469.

Gobius niger. GESNER. (Germ.) *fol.* 6. b.

ALDROV. *L. 1. c. 20. p. 97.*

WILLUGH. p. 206. *tab. n°. 12. fig. 1.*

Gobius marinus niger. RAY. p. 76.

Gobius vel Gobio niger. SCHONEV. p. 36.

Gobius, Gobio & Cobio marinus. CHARL. p. 135.

Apocryptes Cantonensis. OSBECK. *Iter.* 131.

À Venise, *Go* ou *Jojet*; à Gênes, *Zolero*; en Angleterre, *Sea-Gudjon* & *Rock-Fish*.

Le *Boulereau* est une espèce de Goujon dont la longueur excède rarement douze pouces. Il a la tête un peu grosse à proportion du volume de son corps; les mâchoires gonflées; les yeux petits, très-rapprochés l'un de l'autre, tournés en haut,

& recouverts par des membranes; les prunelles bordées d'un cercle doré; les iris mouchetées comme le corps; la gueule ample; les mâchoires garnies d'une double rangée de petites dents, & deux groupes de dents semblables attachées au fond du palais; la langue assez grande & obtuse à son extrémité; toute la partie comprise depuis le sommet de la tête jusqu'auprès de la première nageoire du dos marquée d'un sillon longitudinal qui s'étend sur le milieu du dos.

La forme du corps est allongée, & un peu cylindrique; la première nageoire du dos est garnie de six rayons, dont le dernier est plus écarté de celui qui le précède, que chacun des autres ne l'est de ceux qui l'avoisinent; la seconde nageoire, presque contiguë à la première, est plus élevée, plus longue, & composée de quatorze rayons. Chacune des nageoires de la poitrine a seize ou dix-sept rayons, qui décroissent insensiblement de part & d'autre, en s'éloignant de ceux du milieu; les nageoires du ventre se réunissent, de manière qu'elles paroissent ne former qu'une seule nageoire; elles ont chacune dix ou douze rayons, dont les deux extérieurs sont attachés à une petite membrane: ces nageoires, en se développant, représentent en quelque sorte un éventail ouvert. Les Pêcheurs anglois prétendent que c'est à l'aide de ces nageoires, que le *Boulereau* s'attache aux rochers.

La nageoire de l'anus a douze ou quatorze rayons; celle de la queue est d'une forme circulaire & garnie de quatorze rayons, selon Linnæus, & de dix-huit, selon d'autres.

Le *Boulereau* a le corps mou & la peau glissante, quoique recouverte de petites écailles fermes. On le trouve dans les mers d'Europe & d'Asie, près du rivage, & aussi dans les étangs salés. Sa chair est grasse & cassante; Willughby dit qu'on en fait cas à Venise, où l'on pêche communément ce poisson.

BOULEROT. Voyez **GOUJON DE MER**.

BOULEROT NOIR. Voyez **BOULEREAU**.

BOULICHE. Voyez **BOULIER**.

BOULIECHE ou **TRAHINE**. C'est le nom que les Pêcheurs de la Méditerranée donnent à un très-grand filet en forme de saie.

BOULIER (grand). On appelle ainsi, à la côte de Narbone, un filet semblable à l'aissaugue, & formé de deux bras qui aboutissent à une manche.

Le tout est composé de plusieurs pièces de filet, qui ont leurs mailles de différentes grandeurs. Pour faire les bras, on assemble, 1°. douze pièces dites *atlas*, dont les mailles sont de deux pouces d'ouverture en carré; 2°. quatorze pièces dites *deux doigts*, dont les mailles ont un pouce & demi en carré; 3°. dix pièces de *poufal*, *poufaux*, *pouceaux*, dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture. Tout cet assemblage a depuis cent vingt, jusqu'à cent quatre-vingts brasses de longueur. Le corps de la manche ou bourse, qu'on nomme aussi *le coup*, est composé, 1°. de six pièces, dites de

de quinze-vingt, dont les mailles ont six lignes d'ouverture; 2°. de huit piéces de brassade, dont les mailles sont d'environ quatre lignes.

BOULIER (petit). Il ressemble au précédent, excepté qu'il a moins d'étendue.

BOURACHE, *Bouraque*, panier, cage, claie, cazier, sont autant de noms synonymes, qui désignent une nasse d'osier assez semblable aux soucieries de fil d'archal.

BOURAGUE. Voyez **BOURACHE**.

BOURDIGUE. C'est un grand gord, que l'on construit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, & où l'on prend le poisson qui veut regagner la haute mer. Il y a des *Bourdignes* en Provence, en Languedoc, & de petites dans la Camargue. Voyez l'article **PÊCHE** dans l'Introduction.

BOURGEOIS. Voyez **ANGE**. Espèce de Chien-de-mer.

BOURGIN. On nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit **Boulier**. Aux Martigues on ne distingue pas le *Bourgin* du **Boulier**.

BOURGNE ou **BOURGNON**. C'est une espèce de nasse que l'on met à l'extrémité des parcs ouverts.

BOURGUIERE ou **BUGUYERE**. C'est dans le langage des Pêcheurs de la Méditerranée un filet en simple nappe à petites mailles, qui a communément quatre-vingts brasses de longueur, & trois ou six de chute. Il diffère peu de la *Batude*. On l'emploie pour prendre de petits poissons, tels que l'Oblade, le Bogue, &c.

BOURLOTE. On appelle ainsi en Bretagne une espèce de ver blanc, dont on se sert pour amorcer le poisson. C'est le moins estimé de tous les vers qu'on emploie à cet usage.

BOURSAL. C'est le nom qu'on donne en Provence au filet que les Pêcheurs de l'Océan appellent *goulet*. Il est fait en forme de cône, dont la pointe entre dans le corps du *Verveux*, & empêche le poisson d'en sortir.

BOUT-DE-QUIEVRE. C'est une espèce de grand haveneau, formé de deux perches, qui ont six à sept piéds de longueur, & qui se croisent de manière qu'elles s'ouvrent de cinq à six piéds. Cette ouverture est fixée par la corde qui borde la poche du filet; mais les deux perches ne sont point arrêtées, comme au haveneau, par une traverse de bois, placée au dessus du point de réunion, & parallèle à la corde qui borde le filet, en sorte que le Pêcheur est obligé de faire un effort continuel pour tenir les deux perches écartées. Il pousse devant lui le filet, comme on fait le *bouteux*, mais beaucoup plus lentement. Les extrémités supérieures des perches sont garnies chacune d'une corne de chevre, qui les empêchent d'entrer dans le terrain, & les font glisser sur sa surface. Ce sont ces cornes qui ont fait appeler ce filet *Bout-de-quievre*, par corruption de *bout de chevre*.

BOUTARGUE. Œufs de poissons préparés, qui proviennent de la pêche aux *bourdignes*.

BOUTEILLE. Voyez **BIRE**.

Histoire Naturelle. Tome III.

BOUTEROLE. C'est un synonyme de *nasse*. Voyez ce mot.

BOUTEUX. Sorte de grande truble, dont la monture est tranchée carrément. D'un côté est un grand manche, à l'aide duquel le Pêcheur la pousse devant soi, comme les jardiniers font leur ratissoire. Quelques-uns donnent au filet des *Bouteux* la forme d'un *verveux*, & l'appellent *Bouteux à gueux de verveux*.

BRAME. Voyez **BRÈME**.

BRANCHIALE (la Lamproie).

Petromyzon Branchialis. LIN. *Syst. nat. amphib. nantes. Petromyzon*, n°. 3.

Lampetra parva & fluviatilis. WILL. p. 104. RAY. (*Pisc.* 35.)

Mustela fluviatilis minor. BELLON.

Petromyzon pinna dorsali posteriore lineari, labio oris posteriore latere lobato. FAUN. SUEC. 292.

GRONOV. *Zooph.* n°. 160.

Petromyzon corpore annuloso, appendicibus utrinque duobus in margine oris. ARTED. *Gen.* 64. n°. 3. *Syn.* p. 90. n°. 3.

Lampetra minor. SALVIA. *Pisc.* 63.

PLOT. *Oxon.* 184. t. 10. f. 6. 7.

Ce poisson est d'une forme allongée comme les autres *Lamproies*. La couleur de son corps est d'un noir livide, excepté sur le ventre où elle est blanche & argentée. L'ouverture de la gueule est ovale, & l'intérieur en est garni de six ou sept dents, au dessus desquelles se trouve un osselet d'une forme demi-circulaire. Sur le milieu de la tête est une ouverture ou une espèce de petit tube, un peu saillant par son extrémité. Willughby observe que, comme cette *Lamproie* tient communément sa gueule appliquée contre les pierres, le tube dont il s'agit lui étoit nécessaire pour recevoir l'eau qu'elle rejete ensuite par les ouïes. Celles-ci sont au nombre de sept de chaque côté; les yeux sont couverts d'une membrane déliée; la couleur des iris est d'un jaune pâle; le ventre a une espèce de mouvement de palpitation par lequel il s'enfle & s'abaisse alternativement, comme la poitrine des animaux qui respirent; le dos est garni de deux nageoires: celle de devant commence vers le milieu de la longueur du poisson, & l'autre, qui lui est contiguë, s'étend jusqu'à la queue dont elle fait le tour, & se termine à la moitié de l'espace compris entre l'anus & l'extrémité de la queue. Il n'y a aucune nageoire auprès des ouïes ni sous le ventre.

L'individu d'après lequel cette description a été faite, n'avoit que cinq pouces de longueur. Le nom de *Lampetra* que l'on a donné en latin à ce poisson, lui vient de ce qu'il paroît lécher ou fucer les pierres, en y appliquant sa gueule. Sa chair est molle & gluante; les aromates & les divers assaisonnemens qu'on emploie pour en relever le goût, en font, au jugement de Willughby, un met plus vanté par ceux qui recherchent les délices de la table que par les Médecins. Ce pois-

son se trouve dans les grands fleuves, tels que le Rhin, le Danube, &c. On l'appelle *Chatillon* à Toulouse, & ailleurs *Lamprillon*. Linnæus lui a donné la dénomination spécifique de *branchialis* (*branchiale*), parce que, selon cet Auteur, il s'attache aux ouïes des autres poissons.

BRANCHIES. Voyez OÛTES.

BRECHE ou BREGE. Espèce de filet en forme de tremail, dont les mailles sont fort larges, & qu'on emploie sur la Dordogne pour pêcher des Saumons.

BREDINS. Coquillages dont la chair est employée pour amorcer les haims.

BREGIN. Voyez BOURGIN.

BRÊME (la).

Cyprinus Brama. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n°. 27.

Cyprinus pinna ani radiis viginti septem, pinnis fuscis. Faun. Suec. 360.

Cyprinus pinnis omnibus nigrescentibus, pinna ani ossiculorum viginti septem. ARTEDI. *Gen. 6. Spec. 22. Syn. 4.*

Bresma. HILDEGARD. *L. 4. p. 1. c. 12. p. 90?*

Brasmus. FIGUL. *f. 5. a.*

Abramis. BELLON. *Juxta Schoneveldum.*

Abramus, Cyprinus latus. CHARLET. *p. 162.*

Cyprinus latus, sive Brama. RONDEL. *p. 2. Lacustr. c. 6.*

GESN. *p. 316, 317 & 165. b. E. G.*

WILLUGH. *p. 248. tab. 2, 10. n°. 4. (Très-bonne figure.)*

RAY. *p. 116.*

Cyprinus latus vel Brama. SCHONEV. *p. 33.*

Cyprinus latus. ALDROV. *L. 5. c. 42, 641, 642.*

JONST. *L. 3. tit. 3. c. 8. p. 165. t. 29. f. 5.*

La Brême. DUHAM. *Pêches. 2°. part. sect. III, p. 505. Pl. XXV. Fig. 1.*

En Suede, *Brax*; en Allemagne, *Brassem* & *Brasem*; en Angleterre, *a Bream*.

La Brême a le corps large & aplati, d'une figure qui se raproche du Rhomboïde. Un individu de cette espèce, mesuré par M. Duhamel, avoit un pied de long, quatre pouces quatre lignes dans sa plus grande largeur, & un pouce sept lignes dans sa plus grande épaisseur.

Ce poisson a le dessus de la tête presque noir; la gueule assez petite; le museau bordé de grosses levres; la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure; mais le poisson a la faculté de l'avancer considérablement à volonté, à peu près comme fait la carpe, pour sucer, lorsqu'elle veut prendre sa nourriture; l'intérieur de la gueule garni de chaque côté d'une sorte de mâchoire osseuse, dont une moitié est presque droite, & se termine en pointe; l'autre moitié est courbe, & vers la jonction sont plusieurs dents crochues, disposées irrégulièrement, & d'inégale longueur, depuis une ligne jusqu'à deux; la langue, ou ce qui en tient lieu, est un corps charnu, rouge, adhérent au palais.

Les iris des yeux sont d'une couleur d'or, sur

quelques individus, d'autres les ont argentées; les trous des narines sont doubles de part & d'autre, & situés sur une espèce d'éminence entre l'œil & l'extrémité du museau.

Le dos est très-convexe, depuis le derrière de la tête jusqu'à la nageoire dorsale. Cette nageoire commence au delà du milieu de la longueur du poisson: elle est composée de douze rayons branchus, dont les deux premiers sont grès & roides, mais non épineux; la couleur de la nageoire est d'un gris foncé, avec une bordure noire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre en ont neuf ou dix; la nageoire de l'anus en a vingt-sept; elle est d'une couleur noirâtre; la queue est fourchue & garnie de dix-neuf rayons.

Le corps est couvert d'écaillés assez grandes; disposées en recouvrement, & dans un ordre régulier, sur des lignes parallèles; leur couleur est d'un jaune pâle, tirant sur celle de l'or, & mélangée de brun; celle du ventre est argentée.

On trouve la Brême dans les eaux douces de l'Europe. On n'en fait point de pêche particulière; on la prend à l'aide de la Seine, du Tremail, du Verveux, pêle-mêle avec d'autres poissons, mais plus fréquemment au printemps que dans les autres saisons.

La chair de la Brême est blanche & délicate; quelques-uns la disent molle & d'un goût désagréable; mais cela n'arrive que quand on a pêché ce poisson dans des eaux fangeuses.

Quelques Auteurs disent qu'on trouve dans le lac de Gryffensée en Suisse, une espèce particulière de Brême, nommée *Steinbrachmen*, plus grasse & plus délicate que les autres, & que dans le temps du frai elle est plus blanche, & qu'il lui vient des aiguillons entre les écaillés, mais qu'alors elle a le goût moins fin & moins agréable. Ces circonstances conviennent à beaucoup d'autres poissons, & en particulier aux Carpes, qui, dans la saison du frai, sont rudes & ont la chair molasse.

La Brême que les Pêcheurs nomment *gardonnée*, & dont quelques-uns prétendent faire une espèce à part, n'est probablement qu'une jeune Brême qui a les écaillés plus brillantes à cet âge.

On pêche aussi dans la Seine de petits poissons qu'on nomme *Éperlans bâtards*, & qui paroissent n'être que petites Brêmes.

BRÊME DE MER (la).

Sparus Rhomboides. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 17.

Sparus cauda integra, dorso canaliculato, corpore luteo lineato. Ibid.

Sparus striis longitudinalibus variis, BROWN. *Jam. 446.*

Perca Rhomboides. CATESBY. *Carol. 2. p. 4. t. 4.*

Ce poisson est une espèce de Spare, qui a les mâchoires garnies de dents obtuses; le dos sillonné par une espèce de canal, comme dans les Sciènes; une tache noire entre la naissance des nageoires de la poitrine & de celle du dos. Celle-ci est

composée de vingt-trois rayons, dont les douze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles ventrales six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a quinze, dont trois épineux; la nageoire de la queue en a vingt; le corps est d'une couleur jaune, & marqué longitudinalement de plusieurs bandes ou lignes qui le font paroître strié; la couleur des nageoires du ventre, de l'anus & de la queue est rousse. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

BRESSEAU. C'est ainsi qu'on appelle en Provence, les lignes menues que l'on attache sur la maitresse corde.

BRETELE. Demi-sole, qui sert à prendre de petits Chiens de mer.

BRETELIÈRE. Voyez BRETELE.

BRICOLLE. On donne ce nom à une ligne que l'on attache à un pieu, le long d'une rivière, & qui porte, à son autre bout, un ou plusieurs haims amorcés.

BRIDÉ (le). Espèce de Chétodon.

Chatodon capistratus. LIN. *Syst. nat. Pisces thor. Chatodon*, n°. 18.

Chatodon cauda integra, spinis pinnae dorsalis duodecim corpore striato, ocello subcaudali. Ibid.

Chatodon pallidus fascia capitis ocelloque subcaudali fuscis. Mus. Ad. Fr. t. p. 63. t. 33. fig. 4.

Labrus rostro reflexo, ocello purpureo, iride alba, juxta caudam. Amœn. Acad. prim. edit. Lug. Batav. an. 1749. pag. 506.

Chatodon macrolepidotus, linea nigra ad oculos, macula rotunda ad pinnam dorsalem. GRONOV. Mus. 2. n°. 195.

Tetragonopterus levis, ad caudam brunea macula circulari intra iridem albicantem, ophtalmo simili; zona obliqua oculos excipiente, corpore ex auranio albicante & leviter fusco vario. KLEIN. *Miss. IV. p. 38. t. XI. fig. 5.*

Piscis militaris, Soldaten or klipvisch. RUYSCH. *Thes. prim. Seb. Mus. 3. t. 25. fig. 16.*

Ce poisson a le corps d'une forme presque circulaire, & très-comprimée par les côtés. L'individu décrit par Gronovius n'avoit que trois pouces & un quart de longueur. Les mâchoires sont allongées, & l'inférieure dépasse celle de dessus; l'une & l'autre est garnie d'une multitude de petites dents oblongues. Les yeux sont grands à proportion du volume du poisson, & situés sur les parties latérales de la tête.

Les opercules des ouïes sont lisses & écailleux.

La nageoire dorsale est basse & garnie de douze rayons épineux, & de douze rayons flexibles & rameux, qui tous s'élevent au même niveau. Les nageoires de la poitrine, situées immédiatement après les opercules, ont chacune quatorze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus en a dix-huit, dont les deux premiers sont très-épais, très-forts & épineux.

La queue est arondie, & la nageoire qui la termine est composée de dix-huit rayons.

Les lignes latérales sont très-distinctes, & se rapprochent du dos, en formant un arc convexe, depuis les opercules jusqu'à l'extrémité de la nageoire de l'anus, où elles se terminent elles-mêmes.

Le corps & la tête sont recouverts de grandes écailles lisses. Le fond de la couleur est jaunâtre; il y a entre la tête & près des yeux une ligne courbe transversale & très-sensible: on voit sur les côtés du corps, vers l'extrémité de la nageoire dorsale, deux grandes taches noires, une de part & d'autre. Il y a sur leur bord antérieur une autre tache circulaire plus petite & d'une couleur blanche. De plus, la partie supérieure des côtés est marquée de plusieurs lignes obscures, parallèles entr'elles, & qui s'étendent obliquement de la nageoire dorsale aux opercules; sur les parties inférieures sont d'autres lignes dirigées aussi obliquement, mais en sens contraire, & qui vont de la nageoire de l'anus vers le dos, en sorte qu'elles coupent les premières & forment une suite d'angles continus, sur les surfaces latérales du corps.

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique, sous la Zone torride.

BRIDÉ (le). Espèce de Sparus.

Sparus capistratus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorracici. Sparus*, n°. 25.

Sparus cauda integra, corpore albo reticulato. Ibid.

Ce poisson a le corps d'une forme oblongue, couvert d'écailles disposées à l'aïse, & bordées antérieurement de deux petites bandes blanches, qui, par leur jonction, forment un angle droit; en sorte que le corps du poisson paroît marqué d'un réseau blanc. Chacune des deux mâchoires est garnie de dents, dont les deux premières, dans celle de dessus, & les quatre premières, dans la mâchoire de dessous, sont beaucoup plus grandes que les autres.

La nageoire dorsale occupe presque toute la longueur du dos; elle est garnie de vingt rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a seize, dont le premier est pareillement épineux, & la nageoire qui termine la queue est composée de quatorze rayons.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

BROCHET (le). Espèce d'Ésoce.

Esox Lucius. LIN. *Syst. nat. Pisc. abdomin. Esox*, n°. 5.

Esox rostro depresso subequali. Faun. Suec. 255.

Esox rostro plagioplateo. ARTEDI, *syn. 26. spec. 53.*

GRONOV. *Mus. 1. n°. 28.*

An Esox. PLINII. *L. 9. c. 15.*

An ὀξύρυχος. ELIAN. *L. 10. c. 46. p. 623. & l. 11. c. 24. p. 669. & l. 17. c. 32.*

ATHEN. *L. 7. c. 312.*

- An Σούρπαια altera.* OPIAN. L. 1. p. 7.
Lucius. AUSON. v. 122.
 HILDEGARD. L. 4. part. I. c. 9. p. 90.
 ACTOR.
 AUCTOR.
 CUB. L. 3. c. 52. fol. 82. b.
 FIGUL. f. 4. b.
 WOTTON. L. 8. c. 190. f. 169.
 BELLON.
 RONDEL. part. 2. p. 138.
 SALVIAN. fol. 94. b. 95.
 GESN. p. 500. 501. ☉ (Germ.) 175. b.
 SCHONEV. p. 44.
 ALDROV. L. 5. c. 39. p. 630. 635.
 JONSTON. L. 3. tit. 3. c. 5. t. 29. f. 1. *thaum.*
 p. 417.
 CHARLET. p. 162.
 WILLUGH. p. 236.
 RAY. p. 112.
 MARSIL. Danub. tom. 4. p. 63. tab. 22.
 BLAS. Anat. p. 281. t. 58. fig. 1. 18.
 MEYERS. Vorstell. t. 9.
 MERRET. Pin. 190.
 DALE. Hist. of barw. p. 433.
 BELLON. Aquat. p. 196.
Lucius. JOV. c. 37. p. 127.

Le Brochet. DUMAMEL, Traité des Pêches, 2^e.
 partie, sect. 3. pag. 722. Pl. XXVII. Fig. 6.

En Italie, *Luccio* ou *Luzzo*; en Allemagne, *Hecht*; en Flandre, *Snook*; en Angleterre, *Pike*; en Danemarck, *Gedde*; en Suede, *Giadda*; en Grece, *Luczo*; en Turquie, *Turna* ou *Turnes*; à Bourdeaux, *Luczi*; en Anjou & dans le Maine, *Becquet* ou *Bechet*, à cause de son long bec.

Les Auteurs qui ont composé des Traités en latin sur l'Ichthyologie, s'accordent tous à donner au Brochet le nom de *Lucius*, qui désigne un poisson luisant. Le mot françois de *Brochet* est relatif, suivant Willughby, à la forme même de ce poisson, qui est alongée & arondie, & que l'on a comparée à celle d'une brochette.

On appelle petit le *Brochet* ou *Brocheton*, *Lanceron* ou *Lançon*; le moyen, ou celui qui est grès comme le poing, *Brochet* ou *Poignard*; & le grès, qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat, *Brochet-carreau*.

Le *Brochet*, selon la description d'Artedi, a la tête longue & d'une figure particulière; car la partie antérieure, comprise depuis les yeux jusqu'à l'extrémité du museau est aplatie en dessus, & la partie postérieure, qui est un peu plus longue, est comprimée latéralement. Le corps, suivant le même Auteur, approche de la figure quadrangulaire, ayant les côtés presque plats, ainsi que le dos & le ventre jusque vers l'anus.

La mâchoire de dessous dépasse celle de dessus; la gueule est ample & fendue presque jusqu'aux yeux; les narines sont grandes & ouvertes, percées de chaque côté de deux orifices écartés l'un de l'autre, & placés immédiatement devant les yeux. Ces organes sont situés sur le côté de la

tête, & ont leurs orbites aplaties, les iris jaunâtres, ou mêlés de blanc, de noirâtre, de jaune obscur, souvent même de verdâtre, & les prunelles ovales & bleuâtres.

La partie supérieure de la tête est percée d'environ douze trous, dont deux entre les yeux & six derrière, deux entre les narines, & deux par-devant & sur le museau même. De plus, on voit de chaque côté treize autres trous, ou même davantage, sur le bord de la mâchoire inférieure & près du cou.

La membrane des ouïes est garnie de part & d'autre de quatorze rayons. La mâchoire de dessous est bordée d'une seule rangée de dents, dont les antérieures sont plus petites que les postérieures, mais toutes alternativement fixes & mobiles. Il n'y a point de dents sur les côtés de la mâchoire supérieure, mais autour du museau, on en voit de part & d'autre une rangée de très-fines; il y a sur le palais trois autres rangées de dents, disposées suivant des directions longitudinales & parallèles entr'elles; celles de la rangée du milieu sont très-petites, & celles des rangées latérales sont grandes, toutes mobiles, & tournées en dedans.

La langue est un peu fourchue à son extrémité, & garnie aussi de petites dents; il y en a encore sur les parties situées derrière la langue. Vers le fond du gosier on remarque des osselets pareillement hérissés de denticules, & dont deux qui, sont oblongs, se trouvent situés inférieurement près de la plus petite des ouïes, & quatre autres plus petits sont dans la partie supérieure.

La ligne latérale est droite, & tout le corps est couvert d'écaillés d'une figure arondie & oblongue.

La nageoire située à l'extrémité du dos, vers la queue, est garnie de vingt-un rayons, dont les trois premiers & le dernier sont les plus petits, les six premiers simples, & les suivants fourchus à leur extrémité, & les uns & les autres doubles à leur naissance, & formés de deux osselets étroitement unis entr'eux.

Les nageoires de la poitrine sont oblongues, composées chacune de quinze rayons, dont les derniers sont très-petits, les autres plus élevés, le premier & le dernier simples, les autres branchus à leur extrémité, & tous doubles à leur base.

Les nageoires du ventre ont chacune onze rayons, qui vont en diminuant de part & d'autre depuis ceux du milieu; le premier, qui est d'une constance assez forte, & le dernier, sont simples à leur extrémité, & les autres fourchus, ou même divisés en trois.

La nageoire de l'anus a dix-huit rayons, dont les trois extrêmes de part & d'autre sont les plus courts, les cinquième, sixième, &c. jusqu'au neuvième inclusivement, très-longs, les cinq premiers & les cinq derniers sans division à leur extrémité, les intermédiaires, fourchus, & tous doubles à leur naissance,

La nageoire de la queue est fourchue , & garnie de dix-neuf longs rayons , dont le dernier de chaque côté , est entier par le haut , & les autres branchus .

Le dos est d'une couleur noirâtre , selon Artedi ; les nageoires du dos , de l'anus & de la queue , sont d'un jaune obscur , marqueté de taches noirâtres ; les nageoires de la poitrine & du ventre sont d'une couleur uniforme , qui est d'un blanc jaunâtre ou brunâtre . Willughby dit que les jeunes *Brochets* sont verdâtres ; que quand on présente ce poisson à la lumière , une couleur dorée & éclatante brille sur son dos & sur ses côtés . Il ajoute que le ventre est parsemé par-tout de points d'un blanc luisant , & la queue mouchetée de brun avec des lignes rouges , principalement vers les angles .

On trouve les *Brochets* dans les étangs , les marais & les rivières , rarement à l'embouchure , à moins qu'ils n'y soient portés par l'impétuosité de l'eau , & alors ils deviennent maigres & secs . Ces poissons ne vont pas en troupes ; ils ne se ressemblent guère que vers les mois de Mars & d'Avril , saison où ils jettent ordinairement leurs œufs .

Le *Brochet* parvient quelquefois à un accroissement si considérable , qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente & trente-deux livres . On peut juger de la merveilleuse fécondité de ce poisson , & en général de celle des animaux de cette classe , par le calcul que l'on a fait du nombre d'œufs qui se trouvoient dans un brochet femelle de moyenne grandeur , où l'on en a compté plus de cent quarante-huit mille .

Ce poisson est l'un des plus voraces qu'il y ait , il n'épargne pas même ceux de son espèce , quand il manque d'autre nourriture . Il poursuit les autres poissons avec tant d'activité , qu'il s'élève quelquefois par bonds au dessus de la surface de l'eau . Il s'élance sur les Grenouilles . Le *Brochet* dévore aussi les petits chats & les chiens nouvellement nés que l'on jete dans les viviers . On a trouvé une fois deux oisons , & une autre fois une poule d'eau dans le ventre d'un *Brochet* . Cette grande voracité a fait donner au *Brochet* le surnom de *Loup* ou de *Tyran des eaux* . On prétend que les *Perches* , sur-tout les grosses , vivent en sûreté parmi les *Brochets* , non que ceux-ci soient portés à les épargner , mais parce qu'ils ne peuvent leur nuire , à cause des aiguillons dont elles sont armées . Cependant Albert le Grand dit avoir vu un *Brochet* saisir une *Perche* , & la percer d'abord avec les dents , puis la porter en travers dans sa gueule , jusqu'à ce qu'elle fut morte , après quoi il l'avoit avalée .

Linnaeus , en parlant du *Brochet* , dans son *Systema Naturæ* , dit , avec son laconisme ordinaire , *exhaurit piscinas , ab anatibus seritur* . Il dépeuple les viviers , il est semé par les canards . Quant au premier fait , qui est assez connu , nous en avons cité plusieurs preuves auxquelles nous ajouterons le récit que fait M. Duhamel , de ce qui

ariva dans une de ses Terres , où ; pendant son absence , on avoit jeté un grès *Brochet* , au milieu d'un vivier dans lequel on conservoit une quarantaine de Carpes de moyenne grandeur . M. Duhamel , en arivant quelques mois après , ne trouva plus que le *Brochet* , qui avoit mangé toutes les Carpes ; la chair de ce poisson y avoit gagné en délicatesse ; il fut trouvé exquis ; mais c'étoit un mets fort cher . À l'égard du second fait , il est fondé sur ce que l'on a dit que quand un Héron , un Canard , ou quelque autre oiseau , après avoir avalé des œufs de *Brochet* , venoient à sienter sur l'eau d'un étang , il naissoit des *Brochets* de cette fiente .

Le *Brochet* femelle jete ses œufs au mois de Mars & d'Avril .

On croit que le *Brochet* vit fort long-temps . On dit qu'en 1497 , on en trouva un dans un étang d'Allemagne , qui avoit un anneau d'airain passé dans les opercules de ses ouïes , avec une Inscription Greque , qui portoit que c'étoit l'Empereur Frédéric II qui l'avoit mis dans cet étang : ce poisson devoit avoir environ 267 ans . De pareils récits tombent d'eux-mêmes , par l'air seul de merveilleux qui s'y trouve répandu , sans qu'il soit besoin de les réfuter sérieusement .

Le *Brochet* est sollicité par sa voracité à courir aux divers apâts qu'on lui présente , en sorte qu'on en prend très-aisément avec les haims , qu'on choisit plus ou moins forts , suivant la grosseur des poissons . Il y a des Pêcheurs , qui , pour prendre les grès *Brochets* , emploient de préférence des haims à double croc ; mais comme ces poissons ont la gueule armée d'une multitude de dents , ils couperoient l'empile , si elle n'étoit que de fil ou de crin ; c'est pourquoi on la fait avec un fil de laiton fin & recuit . On n'est point embarrassé sur le choix des apâts ; petits poissons , vers , grenouilles , &c. tout est propre à attirer les *Brochets* . On les pêche , soit à la ligne volante , soit aux lignes dormantes amarrées à un pieu par une de leurs extrémités , & que l'on appelle *bricoles* .

On prend aussi des *Brochets* dans les verveux , les guideaux & d'autres filets à manche , où l'on a mis de petits poissons pour les attirer . On en pêche encore pêle-mêle avec d'autres poissons , à la saine ou au tremail , & dans les petites rivières , avec un épervier que l'on traîne , & devant lequel on a étendu un tremail , pour bâter la rivière . Enfin , on en prend de petits dans des nasses , & l'on se sert de harpons pour enlever les grès . Voyez , sur ces différentes manières de pêcher , l'article général des pêches , dans l'Introduction .

Comme le *Brochet* a les orbites des yeux plus enfoncées que la plupart des autres poissons , la manière la plus sûre & la plus commode pour le saisir & le retenir , après qu'on l'a pris , est de lui mettre le doigt index & le pouce dans les yeux .

Paul Jove & Aufone paroissent faire peu de cas du *Brochet*, considéré comme aliment. Apparemment que ce poisson n'est pas d'une saveur aussi délicate en Italie, qu'en France; car on fait combien la différence des pays influe sur le goût de la chair des animaux. Il est certain que, relativement aux peuples de notre climat, le *Brochet* est, en général, un mets délicat, sur-tout quand il a vécu dans une eau vive, où il a trouvé de la nourriture en abondance.

La chair de ce poisson est blanche, ferme, & se divise par feuillets. Néanmoins on trouve quelquefois, dans des eaux très-vives, des *Brochetons*, dont les uns ont la chair blanche, & les autres ont la grosse arête & une partie de la chair d'une couleur verte, qui se communique aussi à leurs écailles. Mais loin que cette différence de couleur détériore le goût du *Brochet*, on donne communément la préférence à cette variété qui a des teintes de vert tant à l'intérieur que sur la surface du corps.

Le foie du *Brochet* est très-bon à manger. Mais les œufs excitent des nausées, & purgent même assez violemment. Le petit peuple, qui leur connoît cette propriété, s'en sert quelquefois comme de purgatif. Gmelin dit, qu'en Sibérie, il y a des Pêcheurs qui font sécher les *Brochets* au Soleil, pour les conserver.

BROCHET de Mer. Voyez SPET.

BRONCHES. Voyez OUIES.

BROQUER. C'est percer, par les yeux ou par

les ouïes, de petits poissons, que l'on veut employer comme amorces.

BROUGNÉE; espece de filet en forme de nasse alongée.

BRUNE (la). Espece de Persegue.

Perca Nilotica. LIN. *Syst. Nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 7.

Perca pinnis dorsalibus subdistinctis caudali integra. Mus. Ad Fr. 2. p. 83.

Perca Nilotica. HASSELQ. *iter.* 359. n°. 83.

Cette Persegue fait comme la nuance entre les deux divisions que Linnæus a établies dans le genre des Persegues, & dont l'une renferme celles qui ont les deux nageoires dorsales très-distinguées entr'elles, & l'autre celles qui les ont réunies, de maniere qu'elles paroissent ne former qu'une seule nageoire. Dans l'espece dont il s'agit ici, ces deux nageoires sont à peine séparées l'une de l'autre. La premiere a huit rayons, & la seconde de la poitrine ont quatorze rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a treize, dont trois épineux. La queue est composée de quinze rayons, la couleur du corps est brune. On trouve cette espece de Persegue dans le Nil.

BUFOLT. Voyez HÉRISSE (le Quatre-Dents).

BUGUYERE. Voyez BOURGUIERE.

BURBOT. Voyez LOTE.

BURE. Voyez BIRE.

BURGIN. Voyez BOURGIN.



C A B

CABELIAU. Voyez CABILLAUD.

CABILIAU. Voyez CABILLAUD - CABILLAUD.

Cabeliau, *Cabiliau*, *Cabliau*, sont autant de synonymes du terme de Morue. On regarde dans le commerce la Morue & le *Cabillaud* salés comme deux poissons différens. Mais cette différence tient uniquement à la maniere de préparer la Morue. Les Hollandois, après avoir ouvert les Morues, leur ôtent entièrement la grôsse arête, au lieu que suivant la maniere usitée en France, on n'ouvre les Morues que depuis la gorge jusqu'à l'anus, & l'on ne détache que la portion de la grôsse arête, qui répond à cette étendue. On a cru, d'après cela, que le *Cabillaud* ou la Morue de Hollande, n'avoit point la grôsse arête qui se trouve dans la Morue ordinaire, & l'on a regardé ces poissons comme formant deux especes distinctes. On dit encore que le *Cabillaud* salé est plus blanc que la Morue qui a subi la même préparation; mais cette diversité provient de ce que les Hollandois emploient, pour la salaison des Morues, du sel blanc, qui leur donne un air de fraîcheur que n'ont pas les mêmes poissons préparés avec du sel gris.

Quant aux Morues fraîches que l'on apporte des côtes de Flandre & de Picardie, sous le nom de *Cabillauds*, elles ne different pas même, par le coup d'œil, des Morues ordinaires, puisqu'elles n'ont passé par aucun apprêt. On les appelle *Cabillauds*, parce que c'est le nom qu'elles portent dans les pays d'où on nous les envoie.

Quelques Pêcheurs, à la vérité, prétendent que le *Cabillaud* est plus alongé & a la tête moins grôsse que la Morue; mais cette différence, si elle existe, est purement accidentelle, & n'empêche pas les Pêcheurs dont il s'agit, d'être persuadés que les poissons qu'on appelle *Cabillaud* sont absolument de la même espece que ceux qui portent plus particulièrement le nom de Morue. Il y a aussi quelques personnes qui veulent qu'on donne la dénomination de *Cabillaud* aux petites Morues; mais cette distinction n'est point admise par les Pêcheurs.

CABLIAU. Voyez CABILLAUD.

CABLIERE. C'est le nom que l'on donne à une pierre percée, dont on se sert pour tenir les cordes & les filets assujétis au fond de la mer ou sur le sable. On dit *pêcher à la petite cabliere*, quand on atache, au bout d'une ligne simple, une petite pierre qu'on enfouit dans le sable; & *pêcher à la grôsse cabliere*, lorsqu'on atache de grôsses pierres aux deux extrémités d'une maitresse corde, garnie d'empiles & de haims.

G A I

CABOT. Voyez MUGE.

CABOUTIERE. Espece de tremail dont on fait usage dans les étangs de Cette. On l'appelle aussi *Cabussiere*.

CACHE ou **CHASSE.** C'est un filet tendu sur des piquets en forme de palis. On le place à l'embouchure des parcs, pour déterminer le poisson à y entrer.

CACHIVE (le). Espece de Moringre.

Mormyrus anguilloides. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Mormyrus*, n°. 2.

Mormyrus cauda bifida obtusa. Mus. Ad. Fr.

HASSELQ. It. 398. *Mormyrus Caschive*.

Le *Cachive* constitue seul, avec le Cyprinoïde, un genre à part, auquel Linnæus a donné le nom de *Mormyrus*, & dont les caracteres distinctifs consistent en ce que les poissons de ce genre ont les ouvertures des ouïes étroites & sans opercules, & la membrane qui les accompagne composée d'un seul osselet. Le *Cachive* & le Cyprinoïde ont la nageoire de la queue divisée en deux lobes; mais ces parties sont obtuses dans le *Cachive*, & pointues dans le Cyprinoïde; c'est par ce caractere que Linnæus a distingué ces deux poissons. On les trouve tous les deux dans le Nil.

CAGE, CLAIE ou **CAZIER.** On appelle ainsi un filet en forme de nasse. On a donné encore le nom de *Cage* à une barriere, ou un grillage de bois que l'on place auprès de la bonde d'un étang, c'est-à-dire, de l'espece de robinet qu'on établit à la partie la plus basse du sol, afin de vider l'étang lorsqu'on veut en retirer le poisson. La *Cage* empêche qu'il ne s'échape lorsqu'on ouvre la bonde.

CAGNOT. Voyez MILANDRE.

CAHOSSET. Voyez CLOSET.

CAHUOTIER. Voyez VERVEUX.

CAILLEU-TASSART (le). Espece de Clupe.

Clupea thrissa. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 6.

BROUSSONET. *Ichthyol. Decas prima*.

Clupea pinna ani radiis viginti octo, dorsalis radio postremo setaceo longo. LIN. *Ibid.*

Clupea corpore ovato. LIN. *Amen. Acad. Edit. Holmia*, 1759. tom. IV, pag. 251.

Clupea thrissa. OSBECK. *Resa*, pag. 257.

Clupea prima minor, radio ultimo penna dorsalis longissimo. BROWN. *Jamaic*. p. 443.

Clupea, Alofa brevis, harengus sive halec minor, Sardina Caribæarum major, Cailleu-Tassart Gallice nuncupata. DUHAMEL. *Traité des Pêches*, part. II^e. sect. 3, p. 548.

Borstelvin. HOUTTUYN. *Nat. Hist.* tom. 8. p. 349, n°. 5.

Borstenflosse. MULLER. *Natur. System. tom. 4. p.*

374, n^o. 6.

À la Jamaïque, *Sprat*.

Le *Cailleu-Tassart* est un petit poisson, qui a ordinairement sept ou huit pouces de longueur, sur environ seize lignes de largeur. Son corps est d'une forme ovale oblongue, très-comprimé par les côtés. Son plus grand diamètre perpendiculaire, qui est situé vers le milieu de sa longueur, est à cette dernière dimension à peu près dans le rapport d'un à trois. Il a le ventre aminci en forme de carène, qui est comme découpée en son bord, depuis la gueule jusqu'à l'anus, par une espèce de dentelure, dont les pointes sont à peu près au nombre de trente-trois. Le dos est plus large que le ventre, moins courbe dans le sens de la longueur, convexe en carène, obtuse en deçà de la nageoire du dos. La queue est aplatie par les côtés, convexe en dessus, relevée en carène dans la partie qui répond à la nageoire de l'anus, & convexe postérieurement.

Les écailles sont ferrées, disposées en recouvrement sur des lignes longitudinales, d'une figure rhomboïdale, dont les angles aigus sont situés transversalement, un peu arondies à leur sommet, partagées à leur base en trois lobes peu distincts, dont celui du milieu est le plus grand, planes, brillantes, légèrement striées dans le sens de leur largeur. On n'aperçoit aucune ligne latérale sur ce poisson.

La tête est dépourvue d'écailles, comprimée latéralement, égale au corps en largeur à l'endroit de sa jonction avec le tronc, plus comprimée par-devant, courbe & amincie par-dessous, à peine abaissée en pente par-dessus, formant entre les yeux une espèce d'enfoncement, d'une figure semblable à celle d'un fer de lance, dont la partie antérieure est fillonnée en son milieu, & les bords forment des saillies qui s'élargissent par-derrrière, & sont légèrement striées. On voit de plus, de part & d'autre, derrière les yeux, sur le haut de la tête, une petite figure triangulaire qui semble y avoir été imprimée.

La gueule est un peu ovale & d'une grandeur médiocre. La mâchoire de dessous est un peu plus courte que celle de dessus; il y a une forte de menton en saillie au delà de cette dernière. Il ne paroît aucune dent ni aux mâchoires, ni sur la langue, ni sur le palais, ou dans le gosier.

Les ouvertures des ouïes sont doubles de part & d'autre, beaucoup plus rapprochées de l'extrémité de la gueule que des yeux, contiguës l'une à l'autre, & tournées en haut. Celle de derrière est d'une figure linéaire & située en travers; l'autre est beaucoup plus petite & un peu plus ovale. Les yeux sont placés au milieu de la distance qui se trouve entre le dessus du museau & l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes; leur forme est arondie, & leur diamètre d'une grandeur médiocre.

Les ouïes sont au nombre de quatre de chaque

côté. Leurs opercules sont très-lisses & d'un brillant qui imite celui de l'argent.

La nageoire du dos est courte, dénuée d'écailles, & renfermée, vers sa base, entre deux lames écailleuses qui la cachent en partie lorsqu'elle est repliée: elle commence avant le milieu du dos au niveau du sommet des nageoires de la poitrine, & se termine vis-à-vis celui des nageoires du ventre; ses quatre rayons antérieurs sont simples à leur extrémité, & vont en croissant peu à peu; le cinquième est sensiblement plus long; les suivans sont fourchus & décroissent graduellement, de manière que la nageoire paroît un peu échancrée; le dernier est attenant par-derrrière à un osselet d'une forme triangulaire, d'une consistance un peu roide, & d'une longueur triple de celle du cinquième rayon.

Les nageoires de la poitrine ont leur position oblique sur le corps; leur expansion se fait dans le même sens; elles sont oblongues, aiguës, & dépourvues d'écailles. Leur base est plus rapprochée de la pointe du museau que de la base des nageoires du ventre. Leur rayon supérieur est simple, légèrement courbé, égal en longueur au suivant, & enfoncé en partie dans un fillon anguleux, formé par des écailles. Les autres vont en décroissant par des degrés insensibles, & sont un peu fourchus à leur extrémité.

Les nageoires du ventre sont d'une grandeur médiocre, & rapprochées l'une de l'autre; elles s'inferent obliquement sur le corps, & se déploient dans une direction un peu horizontale: leur forme est à peu près semblable à celle d'un trapeze, & leur surface est dépourvue d'écailles. Elles ont leur base située au milieu de la distance entre la pointe du museau & la base de la nageoire de la queue. Leur rayon extérieur est simple; les autres sont rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus est longue, dépourvue d'écailles, & comprise, vers sa base, ainsi que la nageoire du dos, entre deux lames écailleuses. Elle s'étend à peu près du milieu de l'espace qui est entre la nageoire du dos & celle de la queue; jusqu'auprès de cette même nageoire. Ses rayons sont à peu près égaux & légèrement rameux à leur extrémité: le dernier est une fois plus épais & plus long que les autres.

La nageoire de la queue est ample, partagée en deux lobes, dont l'angle rentrant est obtus, & couverte d'écailles à sa base & sur ses côtés: les rayons qui la bordent sont les plus courts & vont en décroissant par des degrés insensibles; les autres sont ferrés entr'eux, d'une forte consistance, & striés dans des directions obliques à leur surface.

La couleur des parties latérales du corps est d'un blanc argenté; celle du dos est d'un bleu verdâtre, parsemé de points bruns disposés par files, en sorte qu'il y en a un au dessus de chaque écaille. Les côtés de la tête & la partie antérieure du ventre sont d'un vert de poireau: toutes les nageoires sont blanchâtres, & celles de la queue

& du

& du dos ont une légère teinte de brun vers leur sommet. Cette description a été traduite de celle de M. Broussonet, de l'Académie des Sciences.

Le *Cailleu-Tassart* se trouve dans la mer des Indes, & dans celle de l'Amérique, autour de la Caroline, de la Jamaïque, &c. Il se tient ordinairement à une petite distance du rivage entre les racines des mangliers : il aime la vase, l'ombrage, & le varec : il y fraye & il s'y nourrit de crustacées, de coquillages, d'œufs de poissons, &c. Les habitans des Antilles le recherchent comme un mets délicat. On se sert le plus communément, pour le prendre, de l'espece de filet qu'on appelle *Saine*.

CALLEN ou **VENTURON**. Filet en forme de nappe, dont les quatre coins sont attachés aux extrémités de deux perches courbées en arc & croisées par le milieu. Ces deux arcs sont suspendus par leur point de réunion à une longue perche que l'on affujétit à l'avant d'un bateau, de manière qu'elle fait la bascule, & qu'on peut, à l'aide d'un contre-poids, retirer le filet de l'eau.

CALLICTE (le). Espece de Silure.

Silurus Callichthys. LIN. *Syst. nar. Pisces abdom. Silurus*, n°. 20.

Silurus pinna dorsali postica uniradiata squamis ordine duplici, cirris quatuor. Ibid.

Callichthys. LIN. *Amén. acad. Edit. Lugd. Bat.* 1749. p. 599. tab. II. fig. 1.

Callichthys cirris quatuor, lateribus duplici squamarum ordine. GRONOV. *Mus.* I. n°. 70.

Tamoata Brasiliensibus, Lusitanis Soldigo. MAR. *Bras.* 150. t. 150.

WILLUGH. p. 211. tab. 3. fig. 6.

RAY. *Pisc.* 78.

Cataphractus barbatus, ore parvo edentulo. KLIN. *Miss.* 4. p. 43. n°. 5.

Plecostomus cirris quatuor longis. ARTEDI. *Miss. ad Sebam*.

SEB. *Mus.* 3. tab. 29. fig. 13.

BREG. *Dolfin. Valent. Pisc. Amb.* fig. 394. n°. 394.

Au Brésil, *Tomoata*; en Portugal, *Soldigo*; à Surinam, *Kwikwi*.

Le *Callicte* a la tête arondie, comprimée obliquement par sa partie antérieure, marquée en dessus de diverses futures disposées circulairement autour d'une écaille plus grande que les autres, & qui occupe le centre. Les ouvertures des narines sont étroites & placées à une petite distance des yeux, sur les côtés de la tête. On voit, de part & d'autre, deux barbillons qui s'insèrent près des angles de la gueule; le postérieur est le plus long, & tous deux excèdent la longueur de la tête.

Le corps est comprimé, un peu oblong, garni sur les côtés de deux rangées d'écailles qui interceptent la ligne latérale. Ces écailles sont très-larges, un peu hérissées de cils en leur bord, & les dernières, qui avoisinent la queue, sont marquées d'une triple future; elles sont au nombre de vingt-six de part & d'autre. Le ventre est un peu élargi, lisse & dépourvu d'écailles.

La première nageoire du dos est garnie de huit rayons flexibles, dont celui de devant est très-court & a sa surface antérieure rude au toucher. La seconde nageoire, située auprès de la queue, est petite, & n'a qu'un seul rayon, qui est roide & comme hérissé, sans cependant être épineux.

Les nageoires de la poitrine sont arondies, & ont chacune sept rayons, dont le premier est plus épais que les autres, & dentelé de chaque côté. Les nageoires du ventre en ont chacune cinq qui sont articulés. La nageoire de l'anus en a sept, dont le premier est rude au toucher comme celui de la nageoire du dos. La queue est composée de quatorze rayons. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson en Amérique dans les ruisseaux; on prétend que lorsqu'ils sont à sec le *Callicte* s'avance au milieu des terres pour chercher de l'eau. On ajoute qu'il perce les réservoirs, & s'y pratique une issue par laquelle il s'enfuit.



CALLIONYMES (Poissons).

TROISIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

~~~~~

PREMIER GENRE.

~~~~~

CALLIONYME.

CALLIONYMUS. Linné.

Les ouvertures des ouïes placées près de la nuque.

GENRES.

1 LE LACERT.

Les rayons de la première nageoire du dos aussi longs que le corps.

2 LE DRAGONEAU.

Les rayons de la première nageoire du dos plus courts que le corps.

3 L'ŒILLÉ.

Des taches noires sur la première nageoire du dos.

4 LA FLECHE.

Un appendice alongé, membraneux & placé au bout de la nageoire de la queue.



CANADE (la). Espece de Gastre.
Gasterosteus Canadus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n°. 6.
Gasterosteus spinis dorsalibus octo, analibus nullis. Ibid.

Ce poisson a le corps oblong, la premiere nageoire du dos garnie de huit rayons tous epineux; la seconde echancree, & composee de trente-trois rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune deux, celles du ventre sept. La nageoire de l'anus en a vingt-six, qui, par leurs differentes grandeurs respectives, forment une echancrure, comme à la seconde nageoire du dos. La queue a deux lobes, & la nageoire qui la termine est garnie de vingt rayons. (LINNÆUS.) On trouve cette espece dans les mers de la Caroline.

CANARD. Espece de filet qui a cinquante brasses de longueur & huit pans de largeur; il est soutenu sur des roseaux. On en fait usage pendant les mois de Juillet, Août & Septembre.

CANNE ou **CANETE**. Pêcher à la Canne, ou à la Canete, c'est employer une perche deliée ou une canne, à l'extrémité de laquelle est empilé un haim. Beaucoup de personnes se font un amusement de cette espece de pêche.

CANOT. Petite chaloupe dont on se sert pour la pêche. Les Canadiens font des Canots avec des troncs d'arbres qu'ils creusent, ou avec de l'écorce de bouleau soutenue sur une espece de carcasse fort mince.

CANTHENE (le). Espece de Spare.
Sparus Cantharus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Sparus*, n°. 13.

Sparus cauda immaculata, corpore lineis longitudinalibus luteis. Ibid.

Sparus lineis utrinque luteis longitudinalibus parallelis, iride argentea. ARTED. *gen.* 36. *syn.* 58. *Κανθάρος*. ARIST. L. 8. c. 13.

OPPIAN. L. 1. p. 19.

Θαλάσσιος. ELIAN. L. 1. c. 26. p. 34.

Cantharus. OVID. *Hal. v.* 103.

PLIN.

BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 4. p. 120.

GESNER. p. 178. 211. *♀* fig. 22. B. E. G.

ALDROV. L. 2. c. 20. p. 186.

JONST. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 11. t. 19. n°. 5.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 309.

RAY. p. 130.

Scarabeus. GAZ.

Rondelet pense que le nom de *Cantharus* donné au poisson dont il s'agit ici, & qui signifie en grec un Escarbot, désigne la maniere de vivre de ce poisson, qui aime à se cacher dans la fange, & s'y tient plongé pendant l'hiver, semblable en cela à l'Escarbot auquel les lieux les plus sales servent de retraite ordinaire. Nous avons adopté le nom de *Canthene*, dérivé de celui de *Cantheno*, qui est celui qu'on donne en Espagne à cette espece de Spare.

Le *Canthene*, suivant Willughby, est remarquable par la forme arondie & aiguë de ses dents, par la couleur noirâtre de son corps, & sur-tout par plusieurs lignes à peu près paralleles, & d'une couleur jaune, qui s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue, comme on l'observe sur la Taupe, où ces lignes sont d'un ton de couleur plus clair. Les iris des yeux ont un bel éclat argenté. Les lignes latérales sont très-apparentes, & plus larges que dans la plupart des autres poissons.

Cette espece est assez commune dans la Méditerranée. Sa chair tient de celle de la Dorade, pour son goût & ses autres qualités.

CANUDE (le). Espece de Labre.

Labrus Cynædus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Labrus*, n°. 41.

Labrus luteus, dorso purpureo pinna a capite ad caudam continuata. ARTEDI, *syn.* 56.

Αλφισσαί. ATHEN. L. 7. c. 281.

Cynædus. PLIN.

BELLON.

RONDEL. L. 6. c. 4. p. 170.

Cynædus. ROND. BELL. ALDROV. L. 1. c. 14. p. 67.

JONST. L. 1. tit. 2. 1. a. 10. 7. 15. n°. 1.

An Cynædus. BELL. RAY. p. 138.

Alphestes vel Cynædus. GESN. p. 36. 40.

Alphestes Cynædus. GESNER. (Germ.) fig. 15.

Alphetes Charlet. p. 135.

Alphestes sive Cynædus. WILLUGH. p. 323.

RAY. p. 137.

Le *Canude*, suivant Rondelet, est un poisson de mer, qui se tient entre les rochers, & qui est ordinairement de la longueur d'un pied. Il a la gueule petite, les dents serrées les unes contre les autres. La couleur du corps est jaune, excepté sur le dos qui est rouge. La nageoire du dos s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, & est garnie de rayons epineux réunis, dans la plus grande partie de leur hauteur, par une membrane commune.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée. Sa chair, selon le même Auteur, est molle, friable, sans viscosité, & facile à digérer.

CANUS. C'est le nom que le Traducteur de Rondelet, donne au *Canude*, qui est le sujet de l'article précédent.

CAPELAN (le). Espece de Gade.

Gadus minutus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Gadus*, n°. 6.

Gadus tripterygius cirratus, ano in medio corporis. Ibid.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, corpore sesquiunciali, ano in medio corporis. ARTEDI. *gen.* 21. *syn.* 26.

Asellus mollis minor, seu Asellus omnium minimus. WILL. p. 171.

Anthie secunda species RONDEL?

GESN. 56. 64. (Germ.) f. 13.

An Merlangus BELLONI?

Afellus mollis minimus. G. Jago. RAY. p. 163.

En Anglois, *Poor & Power*; à Venise, *Mollo*. Cette espece est la plus petite de toutes celles de son genre. L'individu décrit par Willughby, n'avoit que six pouces & demi de longueur. Ce poisson a un barbillon sous la mâchoire inférieure, comme la morue, neuf points de part & d'autre sur les ouïes & sur les mâchoires; les yeux recouverts d'une membrane lâche; le dos d'une couleur rousse claire, & le ventre d'un blanc sale. La première nageoire du dos a douze rayons, la seconde, dix-neuf; la troisième, dix-sept; la première, après l'anus, en a vingt-sept; la seconde, dix-sept; les nageoires de la poitrine en ont treize chacune, & celles du ventre six.

Rondelet dit que le *Capelan* a le corps lisse & sans écailles; celles du poisson appelé Merlan par Bellon, sont si petites, suivant cet Auteur, qu'elles échappent à la vue; ce qui pouroit faire croire que l'un & l'autre poisson ne sont que la même espece sous deux noms différens. La chair du *Capelan* est molle, tendre & d'un bon goût. Il abonde dans la Méditerranée; il est même le seul poisson de ce genre qu'on ait pris dans cette mer, au rapport de Millughby, pendant tout le séjour que ce Naturaliste a fait en Italie & en Sicile. D'où il conjecture que toutes les autres especes sont particulieres à l'Océan, & que celle-ci ne s'y trouve que rarement, & appartient spécialement à la Méditerranée.

On pêche le *Capelan* de bien des manieres différentes. En Provence, on se sert très-souvent, pour le prendre, du Bregin & du Gangui. Voyez ces mots.

CAPOULIERE. Nappe de filet, à larges mailles, que l'on place à l'entrée des bourdigues, pour empêcher le poisson de s'échaper, & que l'on abat pour laisser passer les bateaux qui se présentent.

CARANATES ou Sautereles, especes de petites Chevretes dont on fait des apâts. Il en faut au moins cinq ou six pour garnir un haim.

CARAPE (le). Espece de Gymnote.

Gymnotus Carapo. LIN. *Sist. nat. pisces apodes. Gymnotus*, n°. 1.

Gymnotus nudus, dorso apterygio, pinna ani longitudine cauda attenuata. *Ibid.*

Gymnotus maxilla superiore longiore, cauda elongata subulata. GRONOV. *Zooph.* n°. 168.

Gymnotus maxilla superiore longiore. *Id. Mus.* 1. p. 29. n°. 72.

Gymnotus. ARTEDI. *Gen.* 25. *syn.* 43.

Amenit. Acad. 1. édit. Lugd. Batav. 1749. p. 600. tab. XI. fig. 6.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 76.

Carapo Brasiliensibus. MARCGR. *Brasil. lib.* 4. cap. 14. p. 170.

PISO. *Hist. Nat. Ind. utr.* p. 72.

RAY. *Pisc.* p. 41. n°. 10.

WILLUGH. p. 115. tab. G. 7. fig. 4.

Gymnotus fuscus, maxilla inferiore breviorē; dorso ad caudam asque sulcato. *sed Thes.* vol. 3. p. 99. n°. 4. tab. 32. fig. 4.

β. *Gymnotus caeruleus*, ventre latiore; macula nigra ad branchias. *SEB. Thes.* vol. 3. p. 99. n°. 3. tab. 32. fig. 3.

γ. *Gymnotus varius*, capite conico; ventre turgidiorē. *SEB. l. c.* p. 98. n°. 2. t. 32. fig. 2.

λ. *Gymnotus lineis transversalibus varius*, maxilla inferiore longiore, cauda curta subulata. *SEB. l. c.* p. 97. n°. 1. tab. 32. fig. 1.

Le *Carape* a la tête petite, lisse, d'une figure ovale & parsemée de tubercules mous; les dents à peine sensibles; les levres charnues, l'inférieure plus allongée, celle d'en-haut garnie de chaque côté d'un barbillon court; les ouvertures des narines situées presque sur la tête, une seule de part & d'autre; les yeux petits & recouverts d'une membrane; les ouvertures des ouïes assez amples, & la membrane qui les recouvre composée de cinq larges osselets.

Le corps est allongé, étroit, ayant communément un pied de longueur; le dos épais & arrondi, le ventre aminci en forme de carène, qui devient plus aiguë vers la queue, en même temps que le corps s'éfile, ce qui lui donne une figure à peu près semblable à celle d'une lame de couteau. Les écailles sont rondes, disposées au recouvrement, sillonnées par des rides circulaires & par d'autres qui traversent celles-ci.

Les lignes latérales sont hérissées, dans leur partie inférieure, de petites dents molles, percées à leur sommet, qui est obtus, & d'où il sort une liqueur dont la sécrétion se fait par le moyen de ces denticules.

Il n'y a point de nageoires sur le dos ni sur le ventre; celles de la poitrine sont petites, figurées en fer de lance; elles ont chacune treize rayons flexibles. La nageoire de l'anus s'étend presque depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; elle est garnie d'environ deux cents rayons flexibles qui ont leur extrémité sur une ligne parallèle à la base. La nageoire de la queue est nulle dans cette espece, en sorte que la queue n'a de rayons que sur les côtés, & en est entièrement dépourvue à sa base, ce qui donne à ce poisson un aspect singulier.

La couleur du corps varie selon les différens individus; elle est brune sur les uns, rousse sur d'autres, tout-à-fait blanche sur quelques-uns, ou marquée de lignes obliques sur un fond blanc. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans les fleuves & les lacs de l'Amérique. Sa chair abonde en arêtes, mais elle est de bon goût.

CARAVELLE. Petit bateau pêcheur, que l'on emploie sur la côte de la Haute Normandie.

CARDAIRE. On nomme ainsi une Raie qui paroît n'être qu'une variété de l'espece que nous décrivons dans le Dictionnaire sous le nom de Chardon. Voyez ce mot.

CARÉNÉ (le). Espece de Silure.

Silurus carinatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 14.

Silurus, *pinna dorsali postica adiposa, linea laterali spinosa, cirris sex pinnatis*. Ibid.

Ce poisson a les côtés de la tête & du corps aplatis ; six barbillons , dont deux situés auprès des angles de la gueule , & découpés en maniere de nageoire sur leur côté inférieur ; les quatre autres qui pendent de la levre de dessous , sont égaux entr'eux , réunis suivant leur longueur , courts & comme mamelonés sur leur surface inférieure : les lignes latérales sont légèrement découpées comme une lame de scie .

La premiere nageoire du dos est composée de six rayons , dont l'antérieur est dentelé par-devant , vers son extrémité ; les nageoires de la poitrine en ont chacune huit , dont le premier est aussi dentelé , mais des deux côtés & en sens contraire ; les nageoires du ventre en ont aussi huit ; la nageoire de l'anus en a douze ; la queue est fourchue , & sa nageoire est garnie de vingt-quatre rayons . (LINNÆUS.)

On trouve cette espece dans la mer près de Surinam.

CAROLINE (la). Espece d'Argentine.

Argentina Carolina. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Argentina*, n°. 2.

Harengus minor Bahamensis. CATESBY. *Carol.* 2. p. 24. t. 24.

Ce poisson a de la ressemblance avec le Hareng , mais il est plus petit . Son corps est couvert d'écaillés argentées ; la ligne latérale est droite ; la nageoire du dos n'est pas dans la figure citée de Catesby , quoiqu'elle soit d'une grandeur assez considérable , puisqu'elle est composée de vingt-cinq rayons ; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre douze ; la nageoire de l'anus en a quinze ; la queue en a trente-un , qui vont en croissant , d'une maniere très-sensible , depuis ceux du milieu , ce qui donne à cette partie la figure d'une espece de fourche .

Selon Catesby , ces poissons abondent dans les bas-fonds , autour des îles Lucayes ; de là ils entrent dans de petits canaux , par lesquels ils s'avancent jusqu'à une certaine distance dans les terres , où on les prend en quantité , lorsque la marée se retire . Il suffit pour cela de mettre à l'entrée du canal une vanne , ou quelque obstacle semblable , qui les empêche de retourner à la mer . Ils passent dans le pays pour une assez bonne nourriture .

CAROSSE. On appelle ainsi une espece de petit parc , dont les côtés & le dessus sont couverts de filets . Quelques-uns lui donnent le nom de *Perd-temps* , parce que la pêche que l'on y fait est ordinairement peu abondante .

CARPE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Carpio. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n°. 2.

Cyprinus pinna ani radiis novem, cirris quatuor, pinna dorsalis radio secundo postice serrato. Faun. Suec. 359.

Cyprinus cirris quatuor, officulo tertio pinnarum dorfi unigue uncinulis armato. ARTEDI. *Gen.* 4. *Syn.* 3. *Spec.* 25. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 19.

Κυπρίνος & Κυπριανός. ARIST. *L.* 4. c. 8. & 1. 6. c. 14. & 1. 8. c. 20. & 1. 2. c. 13.

Κυπριανός. ATHEN. *L.* 7. *Dignos.* p. 309.

OPPIAN. *L.* 3 & 4.

Αν Κυπρίνος μέγας. ÆLIAN. *L.* 14. c. 23 & 26 ?
Vide ÆLIAN. *l.* 13. c. 73.

Carpo. HELDEGARD. *L.* 4. p. 1. c. II. p. 90.

Carpa, Carpo & Carpio. FIGUL. *f.* 4. a.

Carpera, ACTOR.

Cuba. *f.* 79. b. & c. & c. 38. l. 3.

Carpanus. PLATIN. *L.* 10.

Rayna sive Burbarus. JOV. c. 38. b. 129.

Cyprinus. PLIN. *L.* 32. c. II.

WOTTON. *L.* 8. c. 190. *f.* 169. b.

RONDEL. *Part.* 2. c. 4. p. 150.

SALVIAN. *f.* 91. a. 92. 93. BELLON.

GESNER. p. 309 & 164. E. G. Foreri.

ALDROV. *L.* 5. c. 50. p. 637.

JONSTON. *L.* 3. tit. 3. c. 6. t. 29. *f.* 3. 4. 6. &

THAUMAT. p. 411.

CHARLET. p. 162.

WILLUGH. p. 245. *tab. Q.* 1. *fig.* 2.

RAY. p. 115.

DALE. *Hist. of. Harw.* p. 434. n°. 1.

MERRET. *Pin.* 190.

Cyprinus nobilis, Cyprianus. Carpa. SCHONEV. p. 32.

Carperen. ALBERT. *L.* 24.

Carpio. PETIT. *Act. Gal.* 1733. p. 274. t. 15.

BLAS. *Anat.* t. 52. *f.* 4. 5. 6. 7.

La Carpe. DUHAMEL, *Traité des Pêches*, 2°. *Part. sect.* 3. pag. 509. Pl. XVI. *Fig.* 1.

En Suede & en Allemagne, *Karp* ; en Angleterre, *Carp* ; à Venise, *Raina* ; sur les bords du Pô, *Carpena*.

Il est peu de poissons aussi généralement connus & d'un usage plus ordinaire que celui-ci . C'est le principal Alvin des étangs , où il prospere , & parvient assez promptement à un accroissement considérable . Sans avoir la chair aussi délicate que celle de plusieurs autres poissons , il est un de ceux dont la préparation paroisse le plus susceptible d'être diversifiée , & il devient ainsi doublement précieux , en nous offrant un genre de mets qui réunit la variété à l'abondance .

La Carpe a la tête courte à proportion du volume de son corps ; la gueule ronde lorsqu'elle est ouverte ; les mâchoires de couleur jaunâtre sur leurs bords ; celle de dessus un peu plus longue que celle de dessous ; quatre barbillons à celle d'en-haut , deux de chaque côté , dont l'inférieur , situé au coin de la gueule , est le plus long , & d'une couleur jaune , & le supérieur , placé sur le côté de la mâchoire d'en-haut , est noirâtre ; la prunelle ronde & bleue ; l'iris mêlée d'une couleur argentée & d'un jaune doré obscur .

Les opercules des ouïes sont cannelés , & ont un éclat semblable à celui de l'or . Le dos est

un peu élevé au dessus du niveau de la tête, & un peu aigu vers la nageoire dorsale. Le corps est plus épais & plus rond que ne l'ont les autres poissons du même genre; il est garni de très-grandes écailles disposées en recouvrement, les unes à peu près pentagones, les autres carrées, & plusieurs de figure irrégulière. Les lignes latérales sont droites ou légèrement courbes vers les opercules des ouïes, & un peu plus rapprochées du dos que du ventre.

La nageoire dorsale est longue & composée de vingt-trois ou vingt-quatre rayons, dont les trois premiers sont roides, & le troisième garni postérieurement de deux rangées d'épines tournées en bas. Ce rayon n'est pas simple comme les autres, mais composé de deux rayons appliqués l'un contre l'autre; tous les suivans sont fendus en deux, en trois ou en quatre par leur extrémité; les deux premiers sont très-courts.

Les nageoires pectorales sont garnies chacune de seize rayons, & les ventrales de neuf, dont le dernier est fourchu à son extrémité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois premiers sont simples & les autres branchus par le haut; les deux antérieurs très-petits; le troisième épais, fort, garni postérieurement d'une double rangée d'épines, & formé de deux rayons accolés comme celui qui occupe le même rang sur la nageoire du dos.

La nageoire de la queue est fourchue; elle a six-neuf longs rayons, excepté les derniers qui ont plus courts.

La couleur du corps varie suivant l'âge du poisson; elle est bleuâtre sur plusieurs, verdâtre sur d'autres; il y a des *Carpes* brunes, rouges, jaunes, & d'autres d'une couleur d'or éclatante, marquée de traits qui convergent vers un centre commun; les écailles du dos sont ordinairement bien colorées; leurs couleurs s'éclaircissent peu à peu, en approchant du ventre, qui est presque blanc.

Il est rare de trouver des *Carpes* qui aient plus de 2 pieds de longueur; & une *Carpe* est réputée belle, lorsqu'elle a 15 ou 18 pouces. Cependant Willughby dit, d'après Rondelet, qu'il y a des lacs & des rivières où les *Carpes* parviennent jusqu'à la grandeur de quatre pieds & demi.

La fécondité de la *Carpe* est étonnante. M. Petit, de l'Académie des Sciences, a trouvé 262,224 œufs dans une *Carpe* de quatorze pouces de longueur, 303,552 dans une autre qui avoit seize pouces, & 342,144 dans une troisième qui étoit de dix-huit pouces. Au reste, il est bon d'avertir que ces résultats ne sont pas absolument rigoureux, parce qu'on n'y parvient qu'en comptant d'abord le nombre d'œufs qui forment un poids déterminé, tel qu'un grain, & en multipliant ensuite par ce nombre celui des grains renfermés dans le poids total des œufs: mais, dans les calculs de cette espèce, un à peu près suffit.

On a prétendu que les *Carpes* se nourrissoient de vase; mais il est certain qu'elles sont avides

d'une multitude d'alimens, tels que le frai des autres poissons, les insectes, différentes espèces de grains. Il n'y a personne qui, en se promenant dans les jardins de Chantilly, où il y a des canaux remplis de grosses *Carpes*, ne se soit donné le plaisir de les voir se disputer un morceau de pain qu'on leur jete, ou même le venir prendre à la main, en s'approchant du bord, & élevant la tête au dessus de l'eau, pour saisir ce qu'on leur présente. Il est vrai que les *Carpes* sucent la vase; mais c'est pour en retirer les différentes substances animales ou végétales qui s'y trouvent mêlées.

On croit que les *Carpes* vivent fort long-temps. Gesner rapporte, à la vérité sur la foi d'autrui, que, de son temps, il y avoit dans les fossés d'une forteresse du Palatinat une *Carpe* âgée de cent ans. Samuël Ledelius dit dans les *Éphémérides* d'Allemagne, qu'on nourrissoit dans certains viviers de la Lusace des *Carpes* de deux & de trois cents ans. L'accroissement de ces *Carpes* n'étoit pas moins merveilleux que leur vieillesse, puisque le même Auteur ajoute qu'elles étoient longues de deux aunes & larges de plus d'une demi-aune.

Les *Carpes*, selon Derham, vivent long-temps dans l'air & hors de l'eau, & il cite à ce sujet le témoignage d'une personne qu'il dit être très-digne de foi, sur la manière dont on engraissoit les *Carpes* en Hollande & en Angleterre. On les suspendoit à la cave ou dans quelque autre lieu frais, à l'aide d'un petit filet, sur de la mousse humide, en sorte que la tête de la *Carpe* étoit hors du filet: de cette manière, on les gardoit long-temps en vie, en les nourrissant avec du pain blanc trempé dans du lait.

La saison du frai, pour les *Carpes*, est pendant les mois de Mai & d'Août; alors elles sont maigres & insipides, comme il arrive à presque tous les autres poissons; c'est en Avril qu'elles sont à leur point de bonté.

La *Carpe* est un poisson de rivière, de lac, d'étang & de marais. On en pêche dans certaines rivières, qui ont la chair rougeâtre comme celle du Saumon, & que l'on a appelées, pour cette raison, *Carpes saumonées*. On estime beaucoup celles du Rhin. En général, les *Carpes* qui ont été pêchées dans une eau vive, sont plus délicates que celles qui ont été prises sur un fond vaseux, où elles contractent un goût désagréable. On leur fait aisément perdre ce goût, en les tenant pendant quelques jours, dans un filet en forme de poche, au milieu d'une eau courante. Il y a cependant des étangs dont les *Carpes* sont fort renommées; telles sont celles que l'on pêche dans l'étang de Camier, près de Boulogne-sur-Mer.

On pêche les *Carpes* aux haims, en employant les lignes flottantes ou dormantes. Dans les grands étangs, on se sert, pour les prendre, de la saine & du tremail. On en trouve aussi qui sont confondues avec d'autres espèces de poissons dans les verveux, les guideaux & autres filets à manche;

où on les attire à l'aide de différens apâts. Voyez ce que nous avons dit sur ces diverses manieres de pêcher, au mot *Pêche*, dans l'Introduction.

CARPE saumonée. Voyez CARPE.

CARPEAU (le). Espece de Salmone.

Salmo cyprinoides. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 25.

Salmo pinna dorfalis radiis anticis elongato-setaceis. Ibid.

Charax, maxilla superiore longiore, obtusa, capite antice plagioplateo, dorso summo acuminato elevato. GRONOV. *Zooph. n°. 378*.

Ce poisson, suivant Linnæus, ressemble par son port au Cyprin rougeâtre. (Voyez ROUGEÂTRE.) Il a, selon Gronovius, la tête petite, comprimée latéralement, vers les ouvertures des ouïes, & aplatie dans le sens horizontal, vers la partie antérieure, où elle se rétrécit en pointe, convexe en dessus & en dessous, dans les parties du milieu, dirigée en pente oblique en allant du museau vers le dos, & du reste lisse & dénuée d'écaillés; le museau obtus, aussi large que la tête à l'endroit où elle l'est le plus, & saillant au delà de l'ouverture de la gueule; la mâchoire de dessous large, arrondie en arc, mince & plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre dépourvue de dents, du moins qui soient sensibles; les narines percées de chaque côté de deux trous, & plus écartées des yeux que de la pointe du museau; les yeux très-ouverts, globuleux, saillans, placés à l'extrémité supérieure des parties latérales de la tête, & d'une couleur noirâtre; les prunelles grandes & bleuâtres; les iris peu sensibles & d'une couleur dorée; les opercules des ouïes lisses, d'un brillant argentin, & d'une forme arrondie postérieurement; les ouvertures des mêmes parties très-évaluées par-derrière & très-excavées en dessous.

Le dos est rétréci en forme de carène, qui s'élève de part & d'autre comme une voûte, dont le sommet répond à la naissance de la première nageoire dorsale. La ligne latérale est droite & placée à une hauteur moyenne. Tout le tronc est garni de très-petites écaillés lisses & disposées en recouvrement.

La première nageoire du dos est triangulaire, & composée de onze rayons dont le premier est très-long, & le dernier très-court. La seconde est petite, ovale & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont situées sous les ouvertures des ouïes; elles ont peu d'étendue & sont garnies chacune de quinze rayons.

Les nageoires du ventre sont rapprochées l'une de l'autre, sur la partie opposée à la première nageoire du dos, & un peu plus grande que celles de la poitrine; elles ont chacune dix rayons légèrement fourchus, excepté le premier qui est simple.

La nageoire de l'anus est longue; elle a onze rayons dont les trois antérieures sont simples & les autres fendus à leur extrémité.

La nageoire de la queue est assez grande; elle a vingt-deux rayons.

La couleur de ce poisson est mêlée de bleu & d'argenté. On le trouve en Amérique.

Il ne faut pas confondre le Carpeau dont il s'agit, avec le poisson de ce nom dont parle M. Duhamel, (*Traité des Pêches*, seconde partie, 3°. sect. p. 513.) & qui paroît n'être qu'une variété de la Carpe ordinaire.

CARPIO (le). Espece de Salmone.

Salmo Carpio. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 7.

Salmo pede minor, quinque dentium ordinibus in palato.

ARTEDI. *Gen. 13. syn. 24.*

Carpio Benacinus JOV. p. 122.

Carpio ex Benaco lacu. JOV. p. 144.

Carpio lacu Benaci. BELLON.

WILLUGH. p. 197.

RAY. p. 66.

Carpio. SALVIAN. f. 99. a. b.

RONDELET. *Part. 2. p. 158.*

JONSTON. L. 3. t. 4. c. 3. p. 171. t. 3. f. 13.

CHARLET. p. 164.

Salmo vel Trutta Benaci lacus. GESN. p. 184. & 217. (Germ.) 189.

Carpio diversus ab aliis. ALDROV. L. 5. c. 50.

Carpione. SALVIAN. f. 98. a. ad Iconem.

Chare CAMDENI in descriptione agri Lancastrienfis.

CHARLET. p. 163.

Le *Carpion*. DUHAM. *Traité des Pêches*, II^e partie, sect. 2. p. 234.

En Angleterre, *Giltcharre*, en Italie, *Carpione*.

La longueur du *Carpio* est communément de dix pouces. Il est couvert de très-petites écaillés, d'une couleur moins obscure que celle de la Truite, & mouchetée de petites taches noires. Le ventre est argenté, ainsi que les côtés au dessous des lignes latérales. Le museau est bleuâtre, la mâchoire inférieure marquée de huit points de chaque côté; le palais garni de dents disposées sur cinq petits espaces distincts; il y en a aussi deux rangées sur la langue.

La nageoire du dos est garnie de treize rayons; celles de la poitrine en ont le même nombre; les nageoires du ventre neuf: celle de l'anus en a onze. Les nageoires inférieures sont d'une couleur noirâtre avec de légères teintes de rougeâtre.

On pêche le *Carpio* dans le Danube & en plusieurs autres endroits, principalement dans le lac Benaco, autrement le lac de Garde, en Italie. Quand les Pêcheurs en ont pris abondamment, ils en conservent en vie dans des réservoirs de bois qu'ils construisent au bord de l'eau, & lorsqu'ils s'aperçoivent que ces poissons commencent à maigrir, ils les font cuire avec différens assaisonnemens, pour les transporter ensuite dans d'autres pays. Il n'y a pas de poisson dont les Italiens fassent plus de cas que celui-ci, ni qui soit, à leur jugement, plus délicat & plus sain en même temps.

CARPION. Voyez CARPIO.

CARRÉ. Voyez CARRELET. Espece de filet.

CARREAU. Voyez CARRELET.

CARRELET (le).

Pleuronectes Rhombus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. Pleuron. n^o. 12.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore glabro. ARTEDI. *Gen.* 18. *Syn.* 31.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 69.

Rhombus non aculeatus squamosus. WILLUGH. p. 95.

RAY. p. 31.

DALE. *Hist. of. harw.* p. 423. n^o. 2.

An P'ouos HELIAN. L. 14. c. 3.

Rhombus. OVID. v. 125.

PLIN.

CUB. L. 3. c. 76. fol. 88.

RONDEL. l. 11. c. 3.

GESN. p. 662. 779. (Germ.) f. 51. a.

SCHONEV. p. 60.

WILLUGH. p. 96.

RAY. p. 32.

Rhombus laevis. ALDROV. L. o. c. 48. p. 249.

Rhombus alter Gallicus. BELLON.

GESN. p. 670.

Pleuronectes Piggboarf. It. *Wgoth.* 178.

Pleuronectes arenarius. STROM. *Sondm.*

En Angleterre, à Londres, *The Peard*; dans le comté de Cornouaille, *Lug-Aleaf*; à Venise, *Scat-
to* ou *Soagia*.

Le Carrelet, suivant Gronovius, est d'une forme à peu près circulaire, ce qui ne peut s'accorder avec l'idée que la dénomination de *Rhombus* nous donne de ce poisson, qu'en supposant qu'il représente un losange dont les angles seroient arrondis. Il a les yeux placés tous deux sur la surface gauche du corps; l'ouverture de la gueule très-ample; la ligne latérale courbée en arc vers les nageoires de la poitrine, d'où elle se prolonge jusqu'à la queue, en suivant une même direction.

Le côté gauche du corps est d'une couleur cendrée, mêlée de noirâtre; le côté droit est blanc.

La nageoire du dos s'étend depuis le museau jusqu'à la queue; elle est composée de soixante & dix-huit rayons: les nageoires de la poitrine en ont chacune dix: celles du ventre sont carrées oblongues, elles ont six rayons; la nageoire de l'anus en a cinquante-six. La nageoire de la queue est un peu arrondie, elle a seize rayons.

Ce poisson, selon Willughby, ne diffère des autres du même genre, qu'en ce que la peau est couverte de très-petites écailles. Le même Auteur présume que le Carrelet n'est point distingué du *Rhomboides* non plus que du *Rhombus laevis* de Rondelet.

Le poisson que M. Duhamel nomme Carrelet, (*Traité des Pêches*, II^e. Partie, sect. 10. pag. 264.) n'est point celui dont il s'agit ici, mais le *Pleuronectes platessa* de Linnæus, ou notre Plie. (Voyez se mor.)

On trouve le Carrelet dans l'Océan. Il paroît que c'étoit le Turbot des anciens, dont les Ro-

ains faisoient un si grand cas, que quand leurs poètes veulent parler d'un mets délicat, ils citent le Turbot par préférence. Ils donnoient à ce poisson le nom de *Rhombus*. Pline dit (*Hist. nat. liv. IX. chap. 54.*) que les meilleurs Turbots se trouvoient auprès de Ravenne.

Ce fut auprès de la ville d'Ancone, sur le bord de la mer Adriatique, que l'on pêcha, sous le regne de Domitien, un Carrelet d'une grandeur démesurée. Dans ce temps de luxe & de mollesse, une telle prise méritoit bien d'occuper sérieusement le voluptueux Empereur, ainsi que les vils flatteurs qui l'environnoient. On en fit une affaire d'état: le sénat fut assemblé, & le prince proposa de décider s'il falloit laisser le poisson entier, ou le couper par tronçons. Juvénal décrit avec son style mordant & ironique les diverses circonstances de cette ridicule délibération, dont le résultat fut qu'il falloit commander à un potier en terre un vase assez grand pour contenir le poisson entier, & l'apprêter ainsi, sans le morceler. (*Juven. Sat. 4.*)

CARRELET. Espece de filet en forme de nappe carrée, attachée par les quatre coins aux extrémités de deux portions de cerceau qui se croisent, & qui sont fixées au bout d'une perche, à l'endroit de leur jonction. On tend ce filet sur le fond, & aussitôt qu'on aperçoit dessus quelques poissons, on le relève promptement. On donne aussi au Carrelet le nom de *Calen*, & ceux de *Venturon*, d'*Échiquier* & de *Huaier*.

CARROSSE. Voyez CAROSSE.

CARVE. On appelle ainsi à Dunkerque, un filet en forme de chauffe, qui est semblable à la Drague, & que l'on traîne.

CARUDE (le). Espece de Labre.

Labrus rupestris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, n^o. 27.

Labrus pinna dorsii ramentacea, antice macula fusca. Ibid.

Sciæna margine superiore cauda macula fusca notato. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 65.

Carudse. STROM. *Sondm.* 291.

Le caractère distinctif de ce poisson, consiste, suivant Linnæus, dans une tache brune dont il est marqué sur le bord supérieur de la queue. La nageoire du dos a trente & un rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze, celles du ventre six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a dix, ou même plus, dont les trois antérieurs sont épineux; la nageoire de la queue en a treize.

On trouve cette espece de Labre dans la mer de la Norwege.

CASQUÉ (le). Espece de Silure.

Silurus galeatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n^o. 11.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, anni radiis viginti quatuor, cirris sex, cauda integra.

Mystus cirris sex, cauda aequali. SEB. Mus. 3. p. 85. tab. 19. fig. 7.

Le furnom de *Galeatus* (Casqué) donné à ce poisson, désigne l'espece de lame dure & coriace dont il a la tête recouverte, & que Linnæus compare à un casque ou à un bouclier. Ce Silure a, comme plusieurs autres poissons de son genre, six barbillons. La premiere nageoire du dos est composée de sept rayons, dont le premier est épineux; la seconde est formée d'une substance charnue & sans divisions. Chacune des nageoires de la poitrine a neuf rayons, dont l'antérieur est épineux; celles du ventre six: la nageoire de l'anus en a vingt-quatre; celle de la queue en a dix-neuf.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique méridionale.

CASSERON. Espece de petite Seche dont on se sert pour amorcer les haims. Cet apât est très-médiocre, & on n'y a recours que dans les chaleurs, & quand les autres apâts manquent.

CASTAGNOLE. Voyez MARRON.

CATENIERE ou CATONIERE. C'est une suite de grapins atachés à une chaîne. Les Pêcheurs s'en servent pour retrouver une piece d'appelet qui est restée au fond de la mer, lorsque la tessure s'est rompue en quelque endroit.

CATIMARAN. Espece de radeau fait avec trois pieces de bois fort léger, assemblées en triangle, & dont on se sert, sur la côte de Madras, pour prendre des Raies, des Mulets, & autres poissons, avec des lignes simples atachées au radeau. Deux Pêcheurs conduisent ce radeau, avec de petits avirons nommés *Pagayes*.

CATONIERE. Voyez CATENIERE.

CAUDRETE, *Chaudrete*, *Caudelete*, *Chauliere*, *Savonceau*, sont autant de mots synonymes usités en différens ports, pour désigner des trubles qui n'ont point de manche, & sont suspendus comme le plateau d'une balance; on les releve avec une petite fourche de bois.

CAVIAR ou CAVIAT. On nomme ainsi des œufs d'Esturgeon qu'on prépare & qu'on sale en Russie. Ils passent en Italie pour un mets délicat.

CAYMAN (le). Espece d'Ésoce.

Esox osseus. LIN. Syst. nat. Pisces abdom. Esox, n. 2.

Esox maxilla superiore longiore, squamis osseis. Mus. Ad. Fr. 2. p. 101.

Esox maxilla superiore longiore, cauda quadrata. ARTEDI. Gen. 14. Syn. 17.

Acus maxima squamosa. LIST. Appendix ad Ichthyol. WILLUGH. p. 22. tab. P. n. 8. fig. 2.

RAY. p. 109.

An Acus maxima squamosa viridis. CATESB. Car. 2. t. 30.

Le *Cayman* a quelque ressemblance avec l'Anguille par la forme de son corps, dont la longueur va jusqu'à deux pieds & au delà. Sa mâchoire supérieure, qui dépasse un peu celle de dessous, est terminée en pointe obtuse, & percée à son extrémité de deux trous, qui sont les ouvertures

Histoire Naturelle. Tome III.

des narines; les bords de l'une & l'autre mâchoire sont garnis d'une rangée de dents minces, un peu longues & droites, derriere lesquelles sont d'autres rangées de dents beaucoup plus petites.

La nageoire du dos a six rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a onze, chacune de celles du ventre six: la nageoire de l'anus, dont la position est plus avancée vers la tête que celle de la nageoire du dos, est garnie de sept rayons. Le premier rayon de toutes ces nageoires a sa surface hérissée de deux rangées de denticules. La queue est carrée & s'insere obliquement sur le corps. La nageoire qui la termine a douze rayons.

Tout le corps est couvert d'écailles rhomboïdales, d'une substance osseuse, & qui ont une forte adhérence avec la peau. Ces écailles semblent avoir été disposées avec beaucoup d'art. On en voit une rangée qui présente des figures plus arrondies que les autres, & qui s'étend sur la longueur du dos; elle est coupée obliquement par d'autres rangées transversales, qui semblent former des spirales dirigées vers la partie inférieure du ventre.

Un individu de cette espece, observé par Lister, étoit d'une couleur blanche verdâtre, avec des taches dispersées sans aucun ordre régulier.

On trouve le *Cayman* dans la mer de l'Amérique Septentrionale & de l'Asie.

Le poisson désigné par la phrase de Catesby, citée ci-dessus, differe de celui qui vient d'être décrit, en ce qu'il a la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus; les écailles distinctes & formées d'une substance qui n'est point osseuse comme celle des écailles du *Cayman*, & la nageoire de l'anus diamétralement opposée du dos. Ces différences ne seroient-elles qu'accidentelles? C'est sur quoi Linnæus n'a pas prononcé.

CEINTURE D'ARGENT (la). Espece de Trichiure.

Trichiurus Lepturus. LIN. Syst. nat. Pisces apodes. *Trichiurus*.

Lepturus ARTEDI Spec. III.

Gymnogaster. GRON. Musc. 1. n. 47.

Gymnogaster argenteus compressus, cauda attenuata impinna. BROWN. Jam. 444. t. 45. f. 4.

Enchelyopus. SEB. Mus. 3. t. 33. f. 1.

KLEIN. Miss. 4. p. 52. n. 3.

Anguilla indica. WILLUGH. Appendix. tab. 3. f. 3.

MUCU. MARCGR. Bras. 161.

Conger oculis nigris, iride alba, pinnis ad extremam caudam decurrentibus, dorsali & ventrali; dorso ex fusco-luteo, ventre albicante. KLEIN. Miss. 3. p. 27. n. 5.

UBIRRE. DE LAET. annot. ad MARCGR.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés, oblongue, large entre les yeux, terminée par-derriere par une éminence allongée; le corps étroit & long, aplati latéralement & représentant en quelque sorte une bandelere; la gueule fendue à une assez grande profondeur, quoiqu'elle ne soit pas susceptible de s'ouvrir beau-

cou ; la mâchoire de dessous un peu aiguë, plus étroite & plus longue que celle de dessus, & chargée à son sommet d'une espèce de petit tubercule assez dur & un peu pointu ; les narines placées directement devant les yeux & loin du museau, & n'ayant de chaque côté qu'une seule ouverture presqu'arondie & assez grande ; les yeux situés sur les parties latérales de la tête, assez ouverts & à peu près orbiculaires ; l'iris grande & d'une couleur argentée.

Chacune des mâchoires est garnie d'une rangée de dents très-inégales en grandeur ; les deux qui répondent au bout de la mâchoire supérieure sont très-grandes ; de part & d'autre de celles-ci, il y en a deux encore plus grandes, fixées sur la partie intérieure de la mâchoire, puis neuf ou dix fort petites, attachées sur le bord même de la mâchoire ; & enfin, six autres d'une grandeur médiocre. La mâchoire inférieure est aussi garnie, à son extrémité, de deux dents assez grandes, moins cependant que celles qui leur correspondent dans la rangée d'en-haut ; ces dents s'avancent au delà du sommet de la mâchoire supérieure, lorsque la gueule du poisson est fermée ; elles sont suivies, de chaque côté, de sept ou huit autres dents, assez fortes, inégales, & attachées sur le bord de la mâchoire. On voit aussi, à la partie supérieure du gosier, deux osselets oblongs, étroits & hérissés de dents.

Les ouvertures des ouïes sont très-amples, & fendues presque jusqu'au bout de la mâchoire inférieure ; leurs opercules sont oblongs, légèrement striés & d'une substance osseuse. Les membranes qui les recouvrent sont garnies chacune de sept rayons minces, difficiles à compter, & qui ne sont visibles que quand les opercules s'ouvrent.

Les lignes latérales sont un peu larges ; elles prennent leur origine près du dos, à la partie supérieure des opercules, passent au dessus des nageoires de la poitrine, en formant une courbure

qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du ventre ; elles paroissent composées de petites écailles étroites & oblongues.

Ce poisson n'a que trois nageoires, une sur le dos & les deux de la poitrine.

Celles-ci sont petites, d'une couleur blanche, situées horizontalement auprès des opercules des ouïes, garnies chacune de onze rayons déliés, légèrement fendus à leur extrémité, excepté le premier.

La nageoire du dos est blanche, prolongée depuis le cou jusqu'au bout de la queue ; elle a plus de cent rayons flexibles & simples à leur extrémité.

La nageoire de l'anus est remplacée par environ cent cinq petits aiguillons très-courts & libres, sans être liés par aucune membrane : les soixante premiers se recourbent vers la queue, & les suivants vers la tête.

La queue est longue, amincie par les côtés, & terminée en pointe très-déliée, en sorte qu'elle n'a point de nageoire, comme à la plupart des autres poissons. C'est de ce caractère que le poisson dont il s'agit, emprunte les noms de *Trichiurus* & de *Lepturus*, qui désignent un animal dont la queue ressemble à un cheveu, ou est éfilée.

On ne voit point d'écailles sur ce poisson : tout son corps, ainsi, que sa tête, est couvert d'une peau mince, & qui a l'éclat & la couleur de l'argent. Cette couleur, selon Gronovius, n'existe que dans l'épiderme, en sorte que si on enlève celui-ci, en raclant le corps du poisson, on voit paroître une couleur brune. L'individu observé par le même Auteur, avoit deux pieds & trois pouces de longueur.

On trouve ce poisson dans la mer près du Brésil & de la Chine, &c. Linnaeus dit que souvent il s'élance du milieu de l'eau jusque dans les barques des Pêcheurs.

CENDRÉE (la Raie). Voyez COLIART.



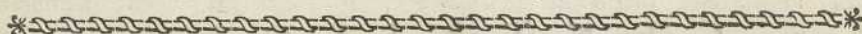
CEPOLES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

*Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures
sur la poitrine.*



PREMIER GENRE.



CEPOLE.

CEPOLA. Linnæi.

Le corps très-allongé, la tête petite & la gueule tournée en haut.

ESPECES.

1 LE TÉNIA.

Le devant de la tête obtus.

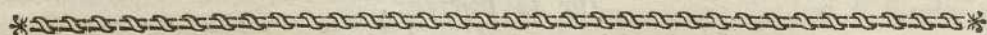
2 LE SERPENT DE MER.

Le devant de la tête allongé.

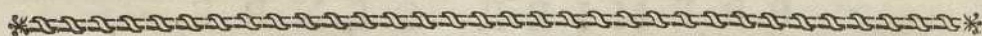


CENTRISQUES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

DOUZIEME GENRE.



CENTRISQUE.

CENTRISCUS. *Linnaei.**Les deux mâchoires allongées en forme de bec.*

E S P E C E S.

1 LE CUIRASSÉ.

Le dos revêtu d'une grande plaque osseuse.

2 LA BÉCASSE.

Le corps revêtu de petites écailles.

3 LE SUMPIT.

Le corps revêtu d'une grande plaque osseuse ; le dessous du corps garni de petites soies.

CHABOT (le). Espece de Cotte .

Cottus Gobio. LIN. *Syst. nat. Pisces Thoracici* .

Cottus, no. 6.

Cottus levis, *capite spinis duabus*. Ibid.

Faun. Suec. 322.

Uranoscopus capite utrinque monocanthio. GRON. *Musf.* 2. n°. 166.

Cottus alepidotus glaber, *capite diacantho*. ARTEDI. *Gen.* 48. *Spec.* 82. *Syn.* 76.

Boiros. ARIT. *Nat.* l. 4. c. 8. (Selon Artedi, on trouve *Koiros*, dans un ancien manuscrit, qui est à la Bibliothèque du Vatican.)

Cottus. GAZ. ARIST.

BELLON .

RONDEL. *part.* 2. p. 202.

GESN. p. 400. 477.

ALDROV. L. 5. c. 27. (pro 28.) p. 614.

Cottus sive Gobio fluviatilis capitatus. GESN. (Germ.) fol. 162. a.

Capitatus AUCTOR.

CUBA. L. 3. c. 38. fol. 79. b.

Citus. SALVIAN. fol. 216.

Gobio fluviatilis capitatus. GESN. p. 401. 477.

WILLUGH. p. 137. tab. H. 3. fig. 3.

MARSIGL. *Danub.* tom. 4. tab. 24. fig. 4.

Gobio fluviatilis sive capitatus. ALDROV. L. 5. c. 28. p. 613.

Gobius fluviatilis. GESNERI. RAY. p. 76.

Gobius capitatus. JONSTON. L. 3. tit. I. c. 10. a. 2. t. 29. f. 11.

Gobio capitatus. CHARLET.

En Suédois, *Sten-simpha*, *Sten-lake*; en Anglois, *a Bull-head* or *Miller's Thumb*; à Rome, *Messore* & *Capo grosso*.

De tous les caractères de ce poisson, le plus frappant au premier coup d'œil, est la grosseur de sa tête, qui est considérable à proportion du volume de son corps. De là le nom spécifique de *Capitatus*, que la plupart des Auteurs lui ont donné. Le nom de *Cottus* adopté par d'autres, est tiré d'un mot Grec qui signifie Tête. Linnæus, Artedi & Gronovius, ont désigné le *Chabot* par un autre caractère qui consiste, selon Artedi, en ce que l'une des écailles dont ce poisson a la tête garnie, se termine de part & d'autre en un aiguillon crochu & recourbé en haut.

Le *Chabot*, suivant Willughby, a ordinairement quatre ou cinq pouces de long; la tête aplatie, un peu arondie en son contour; les yeux petits, tournés de côté quoiqu'ils soient situés sur le milieu de la tête; les iris de couleur d'or; la levre supérieure repliée en haut, la gueule très-fendue, arondie, les mâchoires chargées de petites dents que Gesner regarde comme de simples aspérités; le dos d'une couleur jaunâtre, marqué de trois ou quatre bandes noires transversales.

Les nageoires de la poitrine sont rondes, crénelées avec symétrie en leurs bords; elles ont chacune quatorze rayons. Les nageoires situées sur la partie la plus saillante du ventre sont un peu alongées, d'une couleur blanchâtre, & ont cha-

cune quatre rayons d'inégale grandeur. La première nageoire du dos, placée près de la tête, a sept rayons, & sa couleur est ordinairement noire, excepté le sommet qui est roux. L'autre nageoire qui lui est à peu près contiguë, s'étend sur une plus grande longueur presque jusqu'à la queue, & a dix-sept rayons. Les opercules des ouïes sont très-rapprochés, d'une forme très-bombée, renforcés par six arêtes remarquables, & armés chacun d'un petit aiguillon recourbé, & dont la pointe est tournée en haut; la nageoire de l'anus a douze ou treize rayons; la queue est ronde; elle a dix à douze rayons ou même treize, suivant Gronovius. Ces rayons différent de ceux des nageoires en ce qu'ils sont rameux.

La femelle de ce poisson s'enfle considérablement au temps de la formation des œufs, qui en se pelotonant dans une membrane noire qu'ils sont renfermés, donnent aux parties extérieures qui leur correspondent la forme de deux petites mamelles. (WILLUGH.)

On trouve le *Chabot* dans les ruisseaux & les rivières, où il se tient ordinairement caché sous des pierres. Aristote dit que quand on veut le prendre on frappe sur les pierres qui lui servent d'abri, & qu'à l'instant il sort de sa retraite, & reste comme étourdi du coup.

Selon Linnæus, le *Chabot* couve ses œufs, & pendant cette incubation, on lui ôteroit plutôt la vie, que de le forcer à abandonner son nid.

CHALAND. Petit bateau pêcheur, qui n'a que deux antennes, & dont l'avant est en pointe & l'arrière à peu près carré. Il y en a de dix-neuf pieds de longueur, sur un peu moins de trois pieds de largeur. Ces bateaux portent ordinairement deux hommes.

CHALON. Espece de grand filet que les Pêcheurs de riviere traînent entre deux bateaux. Ce terme est peu usité.

CHALOUPE. Petit bâtiment que l'on embarque dans les vaisseaux, & qui est d'un grand service dans les rades: on s'en sert pour la pêche. Il y a des chaloupes qu'on appelle *Lamaneuses*, & qui sont destinées pour aller au devant des bâtimens & les aider à entrer dans le port.

CHALUS ou CHALUT. Filet en forme de chausse, que l'on traîne. Il y a de ces filets qui sont montés sur des especes de traîneaux de bois.

CHARMUT (le). Espece de Silure.

Silurus anguillaris. LIN. *Syst. Nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 5.

Silurus, *pinna dorsali unica*, radiis 70, cirris 8. *Musf. Ad. Fr.* 2, p. 96.

Silurus Carmuth, *Niloticus*. HASSELQ. *Iter* 371. GRON. *Zooph.* 322. t. 8. f. 3. 4.

Blackfish. RUSSEL. *Alep.* 73. t. 12. f. 1.

Lampetra Indica enneophtalmus. RAY. *Pisc.* 150.

WILLUG. *Append. tab.* 6.

Enchelyopus, *capite Limacis*, *facie cornuta cirrisque donata*. KLEIN. *Missf.* 4. p. 58. n. 17.

Le *Charmut* a la tête oblongue, très-aplatie en dessus & en dessous, convexe par les côtés, garnie supérieurement d'un cuir osseux, dont la surface est comme ridée par une multitude de petits mamelons d'une consistance molle; sur le milieu de la même partie, s'étendent longitudinalement deux sillons très-profonds, dont l'un, situé antérieurement à l'autre & sur la même ligne, est trois fois plus grand. L'endroit qui répond à l'occiput, forme deux inflexions; en sorte qu'il paroît avoir une double échancrure.

Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, très-près du museau; leur forme est ronde, leur diamètre petit; ils sont tournés en devant. La gueule est large; les mâchoires sont arrondies, & celle d'en-haut dépasse un peu l'inférieure: les bords de l'une & l'autre, ainsi que la partie antérieure du palais, sont garnis d'une multitude innombrable de petites dents égales, & disposées confusément. Les narines sont situées sur l'extrémité supérieure & en devant du museau; elles ont de chaque côté deux ouvertures écartées l'une de l'autre.

Ce poisson a huit barbillons inégaux & éfilés. La première paire, située entre les ouvertures des narines, & tout-auprès de celles de derrière, est d'une longueur égale à la moitié de celle de la tête; la seconde paire est placée aux angles de la gueule, & excède un peu la tête en longueur; la troisième & la quatrième paire sont sur les bords de la levre inférieure & leur longueur est un peu moindre que celle de la seconde paire.

Les fentes des ouïes sont très-excavées en leur milieu, & fermées dans leur partie supérieure & par les côtés. Leurs opercules sont convexes; ils ne recouvrent point la membrane branchioïstege, qui est très-large, très-sensible, & garnie de chaque côté de neuf osselets courbes & inégaux.

Le corps est oblong, enduit de mucosité, très-épais & un peu aplati en dessus vers la tête, plus élevé vers la queue, & en même temps comprimé par les côtés. Les lignes latérales sont très-apparentes; elles se rapprochent du dos à leur naissance; ensuite elles s'abaissent vers les nageoires ventrales, & de là se prolongent jusqu'à la queue sur une même direction, & à une moindre distance du ventre que du dos.

Il n'y a dans cette espèce qu'une nageoire sur le dos; elle est basse: elle commence un peu après la tête, & se prolonge jusqu'à la queue; elle a soixante-neuf rayons simples, flexibles, & difficiles à compter, à cause de la membrane très-épaisse qui les unit & les recouvre de part & d'autre.

Les nageoires de la poitrine sont petites, situées à la partie inférieure des côtés du corps, immédiatement après les ouvertures des ouïes; elles ont chacune huit rayons, dont le premier est un peu plus court que les suivans, très-épais, comprimé, & dentelé de chaque côté comme une

lame de scie; les autres sont très-rameux & à peu près égaux entr'eux.

Les nageoires du ventre ont pareillement peu d'étendue; elles sont d'une forme ovale, terminée en pointe, & se rapprochant plus de la tête que de la queue. Leur position est à la partie inférieure du ventre; elles ont chacune sept rayons rameux.

La nageoire anale s'étend jusqu'au bout de la queue; elle est basse & par-tout de niveau comme la dorsale; elle a cinquante rayons qu'il n'est pas non plus facile de distinguer les uns des autres, lorsqu'on veut les compter.

La nageoire de la queue est d'une figure ovale oblongue; elle a vingt rayons.

La couleur du corps est noirâtre, avec une teinte de blanchâtre sur la surface inférieure de la tête & sur la partie antérieure du ventre.

On trouve ce poisson dans le Nil, dans le Gange & dans le fleuve Oronte. On en vend beaucoup dans les marchés de la ville d'Alep, depuis le mois de Novembre jusqu'au commencement de Mars. Sa chair prend une couleur rouge par la cuisson; elle n'est pas d'un goût agréable, & on ne la mange que faite de meilleurs mets: on la croit même peu salutaire. (GRONOVIVS.)

CHARDON (le). Espèce de Raie.

Raja fullonica. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Raja*, n. 5.

Raja, toto dorso acuteato, duplici ordine aculeorum in cauda, simplici ad oculos. ARTEDI, *gen. 72. syn. 101.*

Raja aspera nostras. RAY. p. 26.

Raja aspera nostras. The White horse dista. WILL. p. 78.

Raja fullonica. RONDEL. L. 12. c. 17, p. 356.

GESN. p. 938. 797. ♀ (Germ.) fol. 72. a.

ROND. ALDROV. L. 3. c. 61. p. 462.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 8. t. II. fig. 4.

CHARLET. p. 130.

WIELUGH. p. 78.

La surface supérieure de cette Raie est toute hérissée de petites épines très-ferrées entr'elles. Sa couleur, qui est d'un blanc jaunâtre, est partout uniforme, excepté quelques endroits du dos, où l'on remarque de petites taches rondes & noires, disposées sans ordre, & dont le nombre varie dans les différens individus. La queue est garnie d'un double rang d'aiguillons assez grands & très-rapprochés les uns des autres. Chaque œil est défendu par des aiguillons semblables, disposés en demi-cercle; il y en a aussi quelques-uns autour du museau; enfin, on en voit une rangée sur la première moitié de la longueur du dos. Le dessous du corps est tout blanc, sans aucun mélange de couleur étrangère; ce qui a fait donner à ce poisson, par les Anglois, le nom de *White horse* (Cheval blanc). La gueule est garnie de dents semblables à celles de la Raie lisse.

Willughby soupçonne que cette Raie, dont la description est de Lister, pourroit bien être la même que celle à laquelle Rondelet a donné le nom de *Raja fullonica*, parce qu'elle a sur toute la surface des ailes, du corps, de la tête & de la queue une multitude d'aiguillons très-rudes, & semblables aux dents de fer qui garnissent l'instrument dont on se sert pour fouler le drap. Ses autres caracteres consistent en ce qu'elle a le museau assez long & aigu, & les aiguillons de la queue, recourbés & situés sur trois rangées. Cette Raie est rare, & se défend vivement contre ceux qui veulent la prendre.

L'espece que Rondelet appelle *Raja asperrima* (*Raie très-piquante*), & dont parle Gesner (p. 938.), est tout-à-fait semblable à la précédente, excepté que celle-ci n'est hérissée d'aiguillons que sur la surface supérieure, au lieu que la Raie très-piquante en a également sur les deux surfaces; en sorte qu'on ne peut la saisir impunément avec les mains que par les nageoires de la queue. Elle a de plus les mâchoires dépourvues de dents, comme la plupart des autres Raies, & seulement chargées d'aspérités & formées d'une substance presqu'osseuse.

Enfin, Artedi désigne comme une variété de la Raie appelée *Chardon*, celle que Willughby a décrite, p. 78, sous le nom de *Raja aspera Rondeletii*. Elle est distinguée des autres, suivant cet Auteur, en ce qu'elle a les côtés hérissés de petits aiguillons, sans qu'on en voie aucuns sur la partie qu'on appelle le tronc. Il y en a de très-longs & de très-forts sur la queue, où ils sont disposés sur trois rangées qui se prolongent jusqu'à son extrémité. Cette Raie a aussi le museau terminé en pointe aiguë.

CHARUE. Filet en forme de poche, dont on se sert en basse Bretagne, & qui est semblable au Chalus. (Voyez ce mot.)

CHASSE. Voyez CACHE.

CHASSE-COUVERTE. On appelle ainsi un Verveux, auquel on ajoute un filet horizontal tendu d'une aile à l'autre, pour empêcher les poissons d'échapper, en sautant par-dessus les ailes. Le filet, dans ce cas, porte aussi le nom de *Verveux avec jambe*.

CHASSE-MARÉE. Nom qu'on donne au Marchand ou au Commissionnaire qui transporte promptement la marée ou les poissons de mer, sur un cheval ou dans des fourgons, aux endroits où s'en fait le débit.

CHAT (le). Espece de Silure.

Silurus Felis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*

Silurus, n°. 10.

Silurus, *pinna dorsali postica adiposa*, *ani radiis* 23, *cirris* 6, *cauda bifida*. Ibid.

Cette espece de Silure se rapproche beaucoup par son port, suivant Linnæus, du *Silurus Catus* (Voyez MATOU). Ce rapprochement est indiqué par les dénominations mêmes de ces poissons, qui sont des mots synonymes, comme on le voit. Le

Chat a six barbillons, comme plusieurs autres especes de son genre; savoir, un de chaque côté, au dessus de l'angle de la gueule, & quatre sous la levre inférieure.

La premiere nageoire du dos a huit rayons, dont le premier est épineux; la seconde est d'une substance charnue, sans aucune division. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont un épineux; celles du ventre en ont six. La nageoire de l'anus en a vingt-trois, la nageoire de la queue est partagée en deux lobes; elle a trente & un rayons.

La couleur du dos est bleuâtre; celle des nageoires, du ventre & de l'anus est rougeâtre.

On trouve ce poisson dans la mer, près de la Caroline. (LINNÆUS.)

CHAT. Espece de grapin dont les Pêcheurs se servent pour retirer leur tessure du fond de l'eau, lorsqu'elle leur a échappé.

CHAT-ROCHIER (le). Espece de Chien-de-mer. *Squalus Stellaris*. LIN. *Syst. nat. amphib. nantes. Squalus*, n°. 9.

Squalus varius inermis, *pinnis ventralibus discretis*, *dorsalibus cauda proximis*. Ibid.

Squalus cinereus, *pinnis ventralibus discretis*. ARTED. *Gen. 69. Syn. 97.*

Catulus maximus. WILL. p. 63.

GESN. p. 169. 199. ♂ (Germ.) fol. 80. b.

RAY. p. 22.

An canicula saxatilis. RONDELETH?

An Mustelus stellaris primus? BELLON.

GESN. pag. 723.

The greater cat-fish. EDW. *Glean. p. 169. t. 289.* Figure assez bonne.

The greater spotted Dog-fish. PENN. *Britan. Zool. t. 3. p. 99. tab. 15. n. 4.*

La petite Rouffete ou *Chat-Rochier*. DUHAMEL, *Hist. des Pêches*, part. 2, sect. 9, p. 304, Pl. 22. Fig. incorrecte.

Ce poisson a beaucoup de rapport avec la Rouffete (Voyez ce mot) par le nombre & la situation respective de ses nageoires; mais il en differe, 1°. en ce qu'il est d'une couleur cendrée, au lieu que l'autre est roux; 2°. en ce que les taches dont il est moucheté, sont beaucoup plus grandes & en moindre nombre; 3°. en ce qu'il a le museau plus allongé, plus épais, & percé d'une multitude de petits trous; 4°. en ce que ses narines sont plus éloignées du museau; 5°. en ce que les nageoires du ventre sont bien distinctes, au lieu que celles qui leur correspondent dans la Rouffete, sont réunies; 6°. enfin en ce que la nageoire du ventre est plus voisine de la queue dans le poisson dont il s'agit ici que dans le précédent.

La *Chat-Rochier*, suivant Willughby, ressemble, par la forme & la disposition de ses taches, au *Canicula saxatilis* de Rondelet; mais il paroît en différer à d'autres égards. Voici la description que Rondelet a donnée du *Canicula*: „ Ce poisson, dit-il, a une entiere conformité avec la Rouffete

par ses nageoires, par ses ouïes, par sa conformation intérieure, & par la maniere dont il produit ses petits; mais il en est distingué par sa façon de vivre, par sa grandeur, par la dureté & l'âpreté de sa peau. La Rouffete vit dans la fange & le long des rivages. Le *Canicula* se plaît davantage dans la haute mer & auprès des rochers; d'où il arive que l'on prend plus fréquemment la Rouffete: d'ailleurs celle-ci n'a tout au plus qu'une coudée de longueur dans nos mers, au lieu que l'autre a quelquefois plus de deux coudées; & sa peau est si dure & si âpre au toucher, qu'elle peut servir à polir le bois & l'ivoire, ainsi que celle de l'Ange, & qu'on en garnit les poignées d'épées. De plus, sa chair est meilleure, quoiqu'elle ait un goût sauvage. Au reste, il a les mamelles blanches comme la Rouffete, & ses œufs sont couverts d'une coque, & entièrement semblables à ceux du même poisson, excepté qu'ils sont plus grès,,.

M. Broussonet, dans un excellent mémoire qu'il a donné sur les différentes especes de Chiens-mer, & qui se trouve dans le volume de l'Académie des Sciences, pour l'année 1780, p. 641, assigne à peu près les mêmes différences entre le *Chat-Rochier* & la Rouffete, que celles qui ont été citées plus haut; mais il y ajoute un caractère distinctif, dont Willughby n'a point parlé, & qui consiste en ce que le *Chat-Rochier* a ses narines fermées en partie par deux lobules placés l'un au dessus de l'autre; ce qui n'est pas dans la Rouffete.

M. Broussonet dit aussi qu'on ne trouve pas le *Chat-Rochier*, comme la Rouffete, sur les fonds vaseux & parmi les plantes marines, mais qu'il vit au contraire sur les rochers, & se nourrit de crustacées, de mollusques & de petits poissons.

„ Le *Chat-Rochier*, ajoute le même Auteur, porte dix-neuf ou vingt petits à la fois. On le prend avec des haims & des filets sédentaires, qu'on nomme Rouffetieres ou Brételieres. Dans quelques provinces, on le pêche souvent avec les Thons. Sa chair, quoique meilleure que celle de la Rouffete, n'a pourtant rien moins qu'un goût agréable. Sa peau est, dans le commerce, mêlée avec celle de la Rouffete,,.

M. Broussonet joint ici la description de l'individu qu'il a observé: „ son museau étoit, dit-il, un peu plus allongé que celui de la Rouffete. Le trou des tempes, placé derrière les yeux, étoit plus petit que les orbites: on y observoit au dedans deux ouvertures particulieres, dont l'antérieure étoit la plus grande; elle aboutissoit par un canal aux parties latérales du palais. Son usage, à ce que nous croyons, est de faire passer de l'eau dans la gueule. L'ouverture postérieure étoit très-petite, & formoit probablement la partie externe de l'organe de l'ouïe. Les dents étoient triangulaires, allongées, aiguës & dilatées à leur base; les narines étoient grandes & recouvertes par

deux lobules, dont l'extérieur étoit le plus grand & chagriné.

La premiere nageoire dorsale étoit plus près de la queue que du bout du museau; la seconde, presque aussi grande que la premiere, étoit plus éloignée de celle-ci que de la base de la queue. La nageoire de derrière l'anus étoit placée au dessous de la seconde dorsale, & un peu en avant; la queue étoit un peu plus courte que celle de la Rouffete. Ce poisson étoit de couleur rouffâtre, avec des taches noirâtres, rondes, assez grandes & inégales, dispersées sur tout le corps; le dessous étoit d'un gris sale. L'individu dont il s'agit, étoit long de deux pieds & demi. Nous l'avons observé à Montpellier, au mois de Mai,,.

Nota. Nous n'avons point cité la phrase de Gronovius dans la synonymie qui se trouve à la tête de cet article, parce que ce Naturaliste regarde le *Chat-Rochier* comme étant le même poisson que la Rouffete. (Voyez GRONOV. Zooph. 145, & Mus. 2. n. 200.)

CHATILLON. Voyez BRANCHIALE.

CHATOUILLE. Espece de petite Lamproie qu'on emploie pour faire des apâts.

CHAUDIERE. Voyez CAUDRETE.

CHAUDRETE. Voyez CAUDRETE.

CHAUSSE. Filet en forme de poche ou de manche, que l'on traîne à pied, ou par le moyen des bateaux.

CHAUVE-SOURIS (la). Espece de BAUDROIE.

Lophius vespertilio. LIN. Amphib. Nantes *Lophius*, n^o. 2.

Lophius depressus, capite rostrato. Ibid.

Lophius fronte unicorni. ARTEDI. Syn. 88.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 55.

EDW. Av. 2. t. 283. f. 1.

GRONOV. Mus. 1. n^o. 129.

Rana piscatrix Americana. SEBA. Mus. 1. p. 118. t. 74. f. 2.

Guacu-cuja. MARCGR. Bras. 143.

RAY. Pisc. 30.

WILLUGH. Icht p. 89.

Batrachus capite vomeris instar cornuto. KLEIN. Miss. 3. p. 16. n^o. 8.

Ce poisson, suivant Willughby, a de la ressemblance avec la grande Baudroie, par ses nageoires inférieures & par la figure de son corps; mais il en differe sensiblement par plusieurs autres caracteres qui lui sont particuliers; sa partie antérieure imite un soc de charue; celle de derrière est arrondie & diminue en forme de cône vers la nageoire de la queue; la tête n'a presque point de saillie; elle porte, au dessus de la gueule & entre les yeux, une corne d'une substance dure, d'une forme conique, & longue d'environ deux pouces; les prunelles des yeux sont d'une figure lenticulaire, & ont une apparence cristalline, le reste de l'œil est marqué de taches & de lignes jaunes & blanches; la gueule est dépourvue de dents; au dessus de son ouverture s'éleve une protubérance

charnuë, assez semblable à une amygdale du gofier de l'homme.

Des deux côtés du poisson, & vers le milieu du corps, sortent deux especes de bras, composés d'une seule articulation, & terminés par des nageoires en forme de mains, dont chacune est composée de dix rayons.

Le bas du ventre est garni de deux autres nageoires, situées intérieurement par rapport aux précédentes, & qui ont chacune six rayons; la nageoire qui termine la queue est d'une forme presqu' carrée, elle contient quinze rayons; il y a dans la partie inférieure, à un demi-pouce de la queue, une autre petite nageoire, & une semblable sur le dos, mais plus rapprochée de la tête. Cette nageoire a cinq rayons.

La peau est sans écailles; celle de la partie supérieure du corps est d'une couleur sombre, & garnie d'une multitude de tubercules, sur le dos,

vers la partie antérieure & sur les côtés, qui sont de plus mouchetés de taches noires & rondes, & disposées deux à deux; il y a des taches semblables auprès de l'insertion des ouïes, & au même endroit le corps est percé de chaque côté d'un petit trou; enfin, les parties latérales du corps, le contour des yeux & les extrémités des ouïes, sont colorées de points & de traits blancs & noirs très-variés; la peau de la partie inférieure du corps est d'une belle couleur de *minium*, & quoiqu'elle n'offre à l'œil aucune aspérité sensible, elle est cependant rude au toucher: l'individu sur lequel cette description a été faite, avoit le corps long de huit pouces, & sa plus grande largeur étoit de cinq pouces.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique, & en particulier près de la côte du Brésil.

CHAUVE-SOURIS. Voyez MOURINE.



CHETODONS (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX:

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

~~~~~
HUITIEME GENRE.
~~~~~

CHÉTODON.

CHÆTODON. Linnæi.

Les dents très-nombreuses & flexibles;

ESPECES.

1 LE GRISON.

Deux rayons épineux à la nageoire du dos.

2 LE NU.

Trois rayons épineux à la nageoire du dos, & la queue fourchue.

3 LE POINTU.

Trois rayons épineux à la nageoire du dos, & la queue entiere.

4 LE TEIRA.

Quatre rayons épineux à la nageoire du dos.

5 LE CORNU.

Sept rayons épineux à la nageoire du dos.

6 L'ARGENTÉ.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos, & deux aiguillons à la nageoire du ventre.

7 LE FAUCHEUR.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos, & les nageoires de la poitrine allongées.

8 L'ARQUÉ.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos; quatre croissans blancs de chaque côté du corps.

9 LE BEC-ALONGÉ.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & le bec allongé.

10 LE NOIRAUD.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & un aiguillon de chaque côté de la queue.

11 LE PETIT-DEUIL.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos; le corps noir, & la nageoire de la queue blanche.

CHÉTODONS (Poissons).

12 LE RAYÉ.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos; des raies longitudinales de chaque côté du corps.

13 LE ZEBRE.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & quatre ou cinq raies noires transversales.

14 L'ANGE.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & des bandes grisâtres transversales sur le corps.

15 LA GRANDE-ÉCAILLE.

Onze rayons épineux à la nageoire du dos; le quatrième très-long.

16 L'ARGUS.

Onze rayons épineux à la nageoire du dos, & un grand nombre de points noirs de chaque côté du corps.

17 LE STRIÉ.

Douze rayons épineux à la nageoire du dos, & le bec saillant.

18 L'ARAUNA.

Douze rayons à la nageoire du dos, & trois bandes grises de chaque côté du corps.

19 LE BRIDÉ.

Douze rayons épineux à la nageoire du dos, & une tache noire de chaque côté de la queue.

20 LE SOURCIL.

Treize rayons épineux à la nageoire du dos; le bec cylindrique.

21 LE CILIER.

Quatorze rayons épineux à la nageoire du dos, & les écailles ciliées.

22 LE JAGAGUE.

Quatorze rayons épineux à la nageoire du dos, & cinq bandes transversales de chaque côté du corps.

23 LA RONDELE.

Vingt-trois rayons épineux à la nageoire du dos.

24 LE GUAPERVE.

Le corps allongé, & trois bandes obliques de chaque côté.



CHEVAL-MARIN. Voyez HIPPOCAMPE.

CHEVANE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Cephalus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n^o. 6.

Cyprinus pinna ani radiis undecim, cauda integra, corpore subcylindrico. Ibid.

Cyprinus pinna ani radiis undecim, cauda rotundata.

Mus. Ad. Fr. p. 77. t. 30.

Cyprinus oblongus macrolepidotus, pinna ani officulis undecim. ARTED. *Gen. 5. syn. 7.*

GRONOV. *Mus. 1. n^o. 12. & mus. 2. p. 3.*

Squalus. VARRO. *Rust. 3. c. 3.*

COLUMELL. *L. 8. c. 16.*

SALVIAN. *F. 84. a. b.*

Squalis. PLINII. *Valeriani medici de re medica.*

l. 5. c. 43.

Capito. AUSON. *V. 85.*

FIGUL. *F. 1. b.*

WOTTON. *L. 8. c. 190. f. 169. b.*

Cephalus fluviatilis. RONDEL. *Part. 2. fluviat. c. 12. p. 190.*

Capito seu *Cephalus fluviatilis*. GESN. *p. 182.*

Capito, *Cephalus, Squalus*. GESN. (*Germ.*) *169. a.*

Capito. AUSONII. *Squalus veterum*. ALDROV. *L. 5. c. 17. p. 600.*

JONST. *L. 3. tit. 1. c. 6. a. 1.*

Capito *fluviatilis simpliciter dictus*. GESNER. *Paralip. (Lat. Franc.) p. 8.*

ALDROV. *p. 601.*

Capito *fluviatilis*. CHARLET. *p. 156.*

Capito sive *Cephalus*. WILLUGH. *p. 255.*

RAY. *p. 119.*

Dobula Balthassarvis Trachi. GESN. *Paralip. p. 8.*

À Rome, *Squaglio*; en Angleterre, *Chub* ou *Chevin*; en Allemagne, *Alet, Alat, Keuling*; à Cologne, *Munne*.

La Chevane que l'on nomme aussi *Méunier, Vilain*, & quelquefois *Tétard*, a le corps plus allongé que la Carpe, la tête noirâtre & fort grasse à proportion du volume de son corps, ce qui est le caractère d'après lequel la plupart des Auteurs ont formé la dénomination de ce poisson, qui chez les uns s'appelle *Cephalus*, chez les autres *Capito*, & en France *Chevane*, dérivé du mot *chef*; & enfin, *Tétard*, comme nous l'avons dit plus haut.

Le dos est d'une couleur sombre olivâtre, ou

d'un bleu mêlé de brun, selon Willughby : le ventre & les côtés sont argentés, & quand le poisson a pris tout son accroissement, sur-tout s'il est gras, cette couleur est remplacée par un jaune doré, parsemé de petits points noirs; les écailles sont grandes & anguleuses, comme celles de la Carpe.

La gueule est d'une grandeur médiocre, & prend une forme arondie lorsqu'elle s'ouvre; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en-haut; il n'y a aucunes dents sensibles, ni sur les mâchoires, ni sur le palais ou la langue; le palais est mou, mais moins que celui de la Carpe, & garni à son extrémité la plus enfoncée, d'un os triangulaire.

Les narines sont grandes, très-courtes, doubles de chaque côté, & deux sont recouvertes d'une espece de valvule; les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris dorées avec un mélange d'une couleur argentée.

La nageoire du dos a neuf rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept; celles du ventre neuf; la nageoire de l'anus en a onze dont le premier est court, & adhère étroitement au second. Toutes ces nageoires sont d'un bleu noirâtre, ou, selon Gesner, d'une couleur rouffe; les lignes latérales sont situées très-bas, & s'étendent parallèlement à l'espece de carène que forme le ventre.

Ce poisson se trouve dans les rivières & les fleuves; suivant M. Duhamel, il se cache dans les cavités des rivages, & sous les troncs des arbres; il aime la vase & la fange, ce qui lui a fait donner le surnom de *Vilain*; on l'a appelé aussi *Méunier*, soit parce qu'il est en partie d'une couleur blanchâtre, soit parce qu'on le trouve souvent auprès des moulins à eau. Il fraye en Mai, sur le gravier, dans les endroits où l'eau a peu de profondeur. Il se nourrit des insectes qui se tiennent à la surface de l'eau; aussi est-ce un des apâts dont on se sert ordinairement pour amorcer les Haims, lorsqu'on pêche la Chevane à la ligne; on emploie aussi des morceaux de viande, & même des grains de raisin. Pour la prendre dans des nasses ou autres filets, on l'attire avec du sang caillé, comme cela se pratique pour l'Âble.

La chair de la Chevane est blanche, un peu molle & pleine d'arêtes; on en fait peu de cas, & elle passe en général pour être insipide.



CHEVESNE. Voyez CHEVANE.

Chevete, Chevron, Manigete, sont, suivant M. Duhamel (Traité des Pêches, 1^e Partie, Sect. I, pag. 32.), différentes especes de crustacées, & en particulier des Salicots, dont on se sert pour faire des amorces. Les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, entendent, par les mêmes termes, toutes sortes de petits poissons ou le frai en général. Ils désignent

aussi, par le mot de *chevron*, une espee de verveux roulant dont les Pêcheurs se servoient, en le tirant derriere eux, & avec lequel ils prenoient de jeunes poissons ou du frai, dont ils faisoient des apâts, avant que cette pêche leur eut été interdite par Déclaration du Roi.

CHIEN-DE-MER. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est l'*Aiguillar*. Voy. AIGUILLAT.



CHOUAN. Voyez CHEVANE.

CHROMIS. Voyez MARRON.

CIBAUDIERE. C'est le nom que l'on donne, sur la côte de Dunkerque, aux filets de l'espece des soles. On tend quelquefois ces filets sur des piquets pour prendre des Mulets; alors on les appelle *Muliers* ou *Mulotiers*.

CIBAUDIERE FLOTÉE. C'est une espece de manet avec lequel on prend des Mulets, des Colins & d'autres poissons que l'on trouve assez fréquemment à l'entrée des rivieres qui se déchargent dans la mer par de larges embouchures. Ces filets sont soutenus par des flotes; les Pêcheurs après avoir amarré à un rocher, à une ancre ou à une cabriere, l'extrémité du filet, le jetent autour des endroits où les poissons nagent près de la surface de l'eau, & en enveloppent le plus qu'ils peuvent. Les poissons épouvantés donnent dans le filet, ou une grande partie se prend dans les mailles.

CILIÉE (la). Espece de Persegue.

Perca argentea. LIN. *Syst. nat. Pisces Thorac. Perca*, n°. 32.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda bifida, naribus tubulosis. MUS. Ad Fr. 2. p. 86.

Cette espece de Persegue est distinguée principalement par la forme de ses narines qui sont comme tubulées, & par une tache noire sur la premiere nageoire du dos; cette nageoire a vingt-deux rayons dont les douze premiers sont épineux; elle est formée de deux nageoires, comme dans une partie des especes de ce genre, mais adhérentes entr'elles, en sorte qu'il paroît n'y en avoir qu'une seule; les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons; celles du ventre six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a onze, dont les trois antérieurs sont épineux; la nageoire de la queue est fourchue, elle a dix-sept rayons.

On trouve ce poisson en Amérique. LINNÆUS.

CILIER (le). Espece de Chétodon.

Chetodon ciliaris. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Chetodon*, n°. 20.

Chetodon cauda integra, spinis pinnae dorsalis quatuordecim, operculis spinosis, squamis ciliatis. Ibid.

Chetodon griseus, fasciis quatuor fuscis. MUS. Ad. Fr. 1. p. 62. t. 33. fig. 1.

Chetodon macrolepidotus, cauda subrotunda, aculeis utrinque duobus in operculis, postico longissimo. GRONOV. MUS. 2. n°. 192.

Sparus saxatilis. OSB. iter. 273.

EDW. AV. 2. p. 156. tab. 283. fig. 4.

Le Cilier, selon Gronovius, a la tête petite, d'une longueur à peu près égale à son épaisseur, toute couverte d'écaillés, inclinée par sa partie antérieure; la gueule étroite, garnie de dents intérieurement, & située sur le sommet de la tête; les yeux grands & placés au dessus des côtés de la tête; les opercules des ouïes arrondis, convexes dans un sens, & droits dans l'autre, terminés en angle obtus par leur partie po-

stérieure; leur lame intermédiaire forme de part & d'autre, par sa partie inférieure, deux faillies semblables à des aiguillons, dont l'antérieur est à peine long d'une demi-ligne, & l'autre est très-fort, très-pointu, & a trois lignes de longueur.

Le tronc est très-aplati par les côtés. Les lignes latérales sont très-rapprochées du dos, & s'étendent en ligne courbe, depuis les opercules jusqu'à l'extrémité de la nageoire du dos, où elles se terminent.

Cette nageoire occupe toute la longueur du dos; elle est garnie d'abord de quatorze rayons, roides & épineux, dont ceux du milieu se terminent par des filamens très-alongés, & qui s'étendent un peu plus loin que la queue.

Les nageoires de la poitrine sont ovales, situées à peu près au milieu des parties latérales du corps, derriere les opercules des ouïes, elles ont chacune vingt-six rayons rameux.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons rameux, excepté le premier qui est simple & épineux.

La nageoire de l'anus, qui s'étend presque jusqu'à la queue, a vingt-six rayons, dont les trois premiers sont très-forts, & les suivans flexibles & rameux; les intermédiaires, parmi ces derniers, s'étendent, comme ceux qui leur correspondent, sur la nageoire du dos, en forme de filamens, un peu moins longs cependant que les premiers.

La queue est assez grande, d'une forme presque arrondie, elle a dix-sept rayons légèrement fourchus à leur sommet.

Toute la surface du corps & même des nageoires jusqu'à une certaine hauteur, est couverte d'écaillés d'une médiocre grandeur, disposées en recouvrement, très-ferrées entr'elles, & rudes au toucher. Celles des parties latérales sont plus grandes que les autres.

La couleur de tout le poisson est d'un brun jaunâtre, & panaché de taches qui tirent sur le jaune de safran, & de lignes d'un bleu pâle, disposées les unes & les autres dans l'ordre suivant.

1°. La partie supérieure de chacune des écaillés qui couvrent les côtés, est marquée d'un petit croissant de couleur safranée.

2°. On voit sur la tête, de chaque côté, en devant des yeux, une ligne étroite d'un bleu blanchâtre, qui s'étend obliquement vers l'extrémité de la mâchoire de dessous.

3°. Il y a derriere les yeux, de part & d'autre, une ligne semblable, parallele aux précédentes.

4°. On en voit encore une de la même couleur, mais plus petite, auprès de chaque angle des opercules.

5°. Les parties latérales, vers la région de l'anus, sont traversées par une bande oblique très-étroite, courbée en arc, dont la convexité est tournée du côté de la queue, & d'une couleur bleue, mêlée de blanchâtre.

6°. Enfin,

6°. Enfin , il y a vers les extrémités des nageoires du dos & de l'anus , une tache de cette même couleur .

On trouve cette espece dans la mer de l'Inde .

CIMBRE (le) . Espece de Gade .

Gadus Cimbrius . LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus* , n°. 16 .

Gadus dipterygius cirratus , *cirris quatuor* , *pinna dorsali priore exoleta* ; *radio primo hastato* . Ibid .

Ce poisson a quatre barbillons , dont deux sont situés auprès des narines , le troisième sur la lèvre supérieure & l'autre sous l'inférieure . Sa nageoire antérieure du dos n'est qu'une espece de membrane légèrement frangée , dont les rayons sont à peine sensibles , excepté le premier qui est long , éfilé , & terminé par deux prolongemens , qui sont avec lui , de part & d'autre , un angle droit , & sont dirigés comme les deux branches d'un T. C'est par ce caractère , suivant Linnæus , que le Cimbre differe principalement de la Mustelle , avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de rapport .

La seconde nageoire du dos a quarante-huit rayons ; celles de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre sept : la nageoire de l'anus en a quarante-deux , & celle de la queue vingt-cinq .

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique , & dans les mers près de la Suede , du Danemarck , & de la Norwege . (LINNÆUS .)

CINQ-ÉPINES (le) . Espece de Labre .

Labrus exoletus . LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Labrus* , n°. 33 .

Labrus pinna dorsali ramentacea , *corpore lineis ceruleis* , *pinna ani spinis quinque* . Faun. Suec. 331 .

Ce poisson a , comme plusieurs autres de son genre , un des rayons de la nageoire du dos & semblable à un filament qui dépasse de beaucoup les autres rayons . Le nombre de tous ceux de cette nageoire est de vingt-cinq ; dix-neuf sont épineux , & les autres mous & flexibles . Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize , celles du ventre six , dont un épineux . La nageoire de l'anus en a treize , dont les cinq premiers sont épineux . C'est de ce dernier caractère que nous avons emprunté le nom de ce poisson . La nageoire de la queue a treize rayons . Le corps est marqué de plusieurs lignes bleues .

On trouve cette espece de Labre dans l'Océan Atlantique . (LINNÆUS .)

CINQ-LIGNES (la) . Espece de Persegue .

Perca lineata . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca* , n°. 29 .

Perca pinna dorsali ramentacea , *corpore lineis quinque albis fuscisque* . Ibid .

Sciæna fasciis quinque longitudinalibus albis fuscisque alternis . Mus. Ad. Fr. 1. p. 66 .

Le caractère distinctif le plus apparent de cette espece de Persegue , consiste en ce qu'elle a le corps marqué de cinq bandelettes blanches longitudinales , sur un fond brun ; en forte que la couleur de ce fond forme d'autres bandes interposées entre les premières .

Ce poisson n'a qu'une seule nageoire sur le dos ; elle contient trente-trois rayons , dont dix-sept sont épineux ; l'un de ces rayons est terminé par une appendice qui a la forme d'un long filament . Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons ; la nageoire de l'anus en a dix , dont les trois antérieurs sont épineux . La nageoire de la queue est fourchue , elle a seize rayons . (LINN .)

CINQ-TACHES (le) . Espece de Coriphene .

Coriphæna pentadactyla . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Coriphæna* , n°. 3 .

Coriphæna maculis nigris quinque versus caput longitudinalibus . Ibid .

Bleinnius maculis quinque utrinque versus caput nigris . Act. Sitock. 1740 , p. 460 . tab. 3 . fig. 2 .

Rievier Dolsyn. VALENT. Amb. 5 . pag. 435 . tom. 292 .

Viif vinger Visch , *id est* , *piscis pentadactylos* WILLUGH. *Append. pag. 7 . tab. 8 . fig. 2 .*

RAY. *Pisc. 150 . n°. 23 .*

Le nom de *Pentadactyle* (cinq doigts) qui a été donné à ce poisson , ne désigne aucunes parties saillantes , qui ressembleroient aux doigts de la main , mais seulement cinq taches noires longitudinales qu'il a auprès de la tête , & que l'on a comparées à l'empreinte que des doigts teints de la même couleur , auroient laissée en s'appliquant sur le poisson . Ce Coriphene a environ un pied & demi de longueur ; sa tête est petite à proportion du volume de son corps ; mais le museau est d'une grandeur mieux proportionnée .

La nageoire du dos a vingt & un rayons , dont les neuf premiers sont épineux . Chacune des nageoires de la poitrine en a onze ; chacune de celles du ventre six , dont un épineux . La nageoire de l'anus en a quatorze , dont trois épineux . La queue en a treize . (LINN .)

La couleur du corps est mélangée de bleu & de pourpre , qui jetent des reflets brillans & argentés . Ce poisson n'a point d'écaillés , suivant Lister . Sa chair est un peu sèche , quoique d'un goût agréable . On le trouve dans l'Inde .

CLAIE . Voyez CAGE .

CLASSE.

CLASSE est un terme relatif à ceux de regne, d'ordre, de genre, &c. On divise & on subdivise tous les objets qu'embrasse l'Histoire Naturele; on en fait pour ainsi dire plusieurs collections, que l'on désigne par les noms de regnes, d'ordres, de *Classes*, de genres & d'especes, selon que les rapports sous lesquels on les considère sont plus généraux ou plus particuliers. La distribution des objets de l'Histoire Naturele en trois regnes, est établie sur les différences les plus sensibles qu'il y ait dans la Nature. Chaque regne est divisé en plusieurs parties, que l'on appelle *ordres*; par conséquent les caractères qui constituent les *Classes*, n'appartiennent pas à un aussi grand nombre d'objets que ceux des ordres; mais ils sont plus étendus que ceux par lesquels on détermine les genres. La *Classe* est donc un terme moyen entre un ordre & un genre. Par exemple, tous les animaux pris ensemble, & considérés relativement aux végétaux, & aux minéraux, composent le regne animal. Les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Poissons, &c. sont rangés en différens ordres de ce regne; les animaux Solipèdes, les Pieds-fourchus & les Fispèdes, sont autant de *Classes* de l'ordre des Quadrupèdes: ainsi, le caractère des Quadrupèdes, qui est tiré du nombre de leurs quatre pieds, est moins général que ceux par les-

quels on distingue ces animaux des Oiseaux & des Poissons; mais il est plus étendu que celui qui réside dans le nombre des doigts des Quadrupèdes, & par lequel on les divise en différens genres. On commence par déterminer les caractères essentiels aux animaux, pour en faire un regne; ensuite on considère les différences & les ressemblances les plus générales qui se trouvent entr'eux, pour en faire des ordres. Les ressemblances & les différences moins étendues que celles des ordres déterminent les *Classes* & ensuite les genres; enfin, les especes sont renfermées dans les genres. Voilà cinq termes de gradation, regne, ordre, *Classe*, genre, espece; mais il est aisé de concevoir que l'on peut multiplier ces divisions autant qu'on le veut, en laissant de moindres intervalles entre ces termes, & en exposant une plus grande suite de caractères, soit pour les ressemblances, soit pour les différences que l'on observe, en comparant les productions de la Nature les unes aux autres. Voilà d'où sont venus les ordres, les tribus, les légions, les cohortes, les familles, que l'on a ajoutées aux regnes, aux ordres, aux *Classes*, aux genres & aux especes, dans différentes méthodes d'Histoire Naturele. Voyez MÉTHODE, REGNE, ORDRE, GENRE, ESPECE.



CLASSES DES POISSONS.

SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

P O I S S O N S.

Des écailles & des nageoires.

PREMIERE CLASSE.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Des nageoires cartilagineuses.

SECONDE CLASSE.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

TROISIEME CLASSE.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

QUATRIEME CLASSE.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

CINQUIEME CLASSE.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



CLAVELADE. Mot dérivé de *Clavus*, qui signifie *Clou*, & par lequel certains auteurs ont désigné la Raie bouclée. Voyez BOUCLÉE.

CLAVIERE (la). Espece de Labre.

Labrus varius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.* *Labrus*, n^o. 39.

Labrus e purpureo viridi caruleo nigroque varius.

ARTEDI. *Gen.* 35. *syn.* 55.

Scarus varius. RONDEL. L. 6. c. 3. p. 169.

GESNER. p. 832. pro 852. edit. Franc. & (Germ.) f. 7. 6.

ALDROV. L. 1. c. 2. p. 6.

JONST. t. 13. n^o. 4.

WILLUGH. p. 306. Tab. V. Fig. 1.

RAY. p. 129.

La *Clavier* est, suivant Rondelet, un des plus beaux poissons qu'il y ait, par la diversité & l'assortiment de ses couleurs. Il a le bas du ventre marqué de deux taches d'un rouge pourpre; la queue d'une couleur d'indigo, le reste du corps en partie vert, & en partie noir & bleu, & les écailles parsemées de taches obscures.

La gueule est d'une grandeur médiocre; les dents de la mâchoire de dessus sont larges & fer-

rées les unes contre les autres; celles de la mâchoire de dessous sont aiguës & disposées à l'aïse.

La nageoire du dos s'étend presque jusqu'à la queue; elle est composée, en grande partie, de rayons épineux, réunis par une membrane légère, placés à des distances égales, & garnis à leur extrémité d'une espece de petite peau qui pend comme la toile d'un guidon.

Les nageoires de la poitrine sont larges & ovales; celles du ventre sont terminées en pointe; la queue est presque de niveau à son extrémité.

On trouve cette espece dans la Méditerranée, auprès de Marseille & d'Antibes.

CLOSET. On appelle ainsi un petit parc, formé par des filets de l'espece des manets, tendus sur des perches, dans une position verticale. Une partie du filet, qui est sur le même plan, compose ce qu'on appelle *la chasse*. Le reste du filet est contourné en forme de crochet. Une douzaine de perches, de 7 à 8 pieds de hauteur, suffisent pour faire un *Closet*. On prend, dans ces parcs, des Mulets, des Lieux, des Colins, &c. Le temps le plus favorable pour ces sortes de pêches, est lorsqu'il regne un vent de sud.

CLOUÉE. Voyez BOUCLÉE.



COBITES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

~~~~~

PREMIER GENRE.

~~~~~

COBITE.

COBITIS. Linnæi.

Les yeux placés près du sommet de la tête, & dans la plupart des especes entourés d'aiguillons.

E S P È C E S.

1 LE GRÔS-IEUX.

Un barbillon de chaque côté de la gueule, & les yeux très-saillans.

2 LA FRANÇÈ-BARBOTE.

Six barbillons, point d'aiguillons.

3 LA LOCHE.

Six barbillons & un aiguillon sur chaque œil.

4 LE MISGÛRN.

Huit barbillons & un aiguillon sur chaque œil.

5 LE LIMONEUX.

Point de barbillons ; des bandes noires sur la nageoire de la queue.



CODLINGUE . C'est le nom que l'on donne aux jeunes Morues, sur les côtes de Flandre.

COFRE . Il paroît que le poisson dont il est parlé sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le *Cofre trian-*

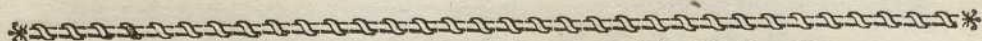
gulaire sans épines de notre Dictionnaire . Voyez TRIANGULAIRE .

COFRE . Voyez QUADRANGULAIRE & TRIANGULAIRE .

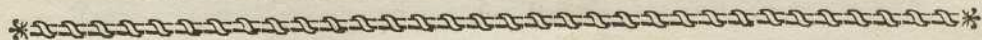


COFRES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

HUITIEME GENRE.



C O F R E.

OSTRACION. *Linnaei.**Une enveloppe offeuse sur le corps, & les dents cylindriques.*

E S P E C E S.

1 LE COFRE TRIANGULAIRE
*sans épines.*2 LE COFRE TRIANGULAIRE
*TUBERCULÉ à deux épines.*3 LE COFRE TRIANGULAIRE
*CHAGRINÉ à deux épines.*4 LE COFRE TRIANGULAIRE
*à trois épines.*5 LE COFRE TRIANGULAIRE
*à quatre épines.*6 LE COFRE QUADRANGULAIRE
*à quatre tubercules.*7 LE COFRE QUADRANGULAIRE
*à quatre épines.*8 LE COFRE QUADRANGULAIRE
sans épines.

9 LE COFRE BOSSU.



COLA. Voyez ALOSE.

COLIART (le). Espece de Raie.

Raia batis. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*.
Raia, no. 2.

Raia varia, dorso medio glabro, cauda unico
aculeorum ordine. ARTEDI. *Gen.* 73. *syn.* 102.

H' *batis* ARIST. *Liv.* 1. c. 5. & *Liv.* 2. c. 13.
& *L.* 5. c. 5. & *L.* 6. c. 10. 11. & *L.* 8. c. 15.
& *L.* 9. c. 37.

ÆLIAN. *L.* 16. c. 13. p. 921.

OPPIAN. *L.* 1. p. 5. b. & *L.* 2. p. 60.

ATHEN. *L.* 7. p. 286.

Rayte, Raych & Rubus. CUB. *L.* 3. c. 74. &
77. fol. 87. h. 88. b.

AUCTOR.

ALBERT.

Raia undulata sive cinerea. RONDEL. *L.* 12. c.
5. b. 364.

GESNER. p. 791. 932.

ALDROV. *L.* 3. c. 50. p. 452.

Raia undulata. GESNER. (Germ.) fol. 68. b. 69.

JONSTON. *L.* 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 5.

CHARL. p. 130.

An *Raia levis*. SCHONEV. p. 58.

*Raia dorso dipterygio medio glabro, aculeorum
ordine solitario ante pinnas dorsales, cauda gra-
villi, apice apterygio*. GRONOV. *Zooph.* 157.

Id. *Mus. Ichthyol.* 1. p. 64. n°. 143.

Act. HELV. IV. p. 258. n°. 110.

MOEHRING. in *act. Phys. Med.* vol. 6. obs. 144.

Raia βᾶσις Græcis. RAY. *Pisc.* p. 25. n°. 1.

Levi Raia. SALVIAN. *Hist. aquat.* p. 150. *Hist.*
49. fig. p. 149. p. 52.

*Dasybatus spinis ad oculos nonnullis, in dorso
varis, in cauda bipenni tribus ordinibus aculeatus,
cinereus*. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. p. 36. n°. 11.

Le Coliart est une espece de Raie, qui a le
corps plus arondi & moins approchant de la figure
du Rhombe que celui des autres Raies. Sa lon-
gueur, suivant Artedi, est d'environ quarante-deux
pouces, & sa largeur de trente & un. Son poids
va quelquefois jusqu'à cent livres.

Ce poisson a le museau allongé & terminé en
pointe, la partie de la tête voisine des yeux, gar-
nie antérieurement de quelques aiguillons; le corps
dépourvu d'aiguillons, selon Rondelet, excepté
sur la ligne du milieu du dos où il y en a quel-
ques-uns qui sont épars & en petit nombre. Mais
Artedi remarque que le mâle de cette espece a
un grand nombre d'aiguillons sur les deux surfaces
du corps, & sur les nageoires latérales, au lieu
que la femelle n'en a point, ce qui a fait prendre
le mâle pour une espece particuliere, qui est,
selon le même Auteur, le *Raia spinosa* de Ron-
delet. Nous verrons plus bas, que c'est aussi le
sentiment de Willughby.

La queue, dit encore Rondelet, est garnie de
trois rangées d'aiguillons serrés entr'eux. Au
contraire, dans la phrase d'Artedi, citée ci-dessus,
il n'est parlé que d'un seul rang d'aiguillons sur
la queue. Il paroît que cette différence est pure-

Histoire Naturelle. Tome III.

ment accidentelle. Suivant Gronovius, cette même
partie est éfilée, & son extrémité est nue & sans
aucun rayon.

La couleur du corps est cendrée, avec des ta-
ches ou des raies noires, qui forment des ondu-
lations, ce qui a fait donner à ce poisson les noms
de *Raie ondée* & *Raie cendrée*.

On trouve cette Raie dans l'Océan Européen.

Quoique Willughby ne soit point cité par Ar-
tedi, dans la synonymie du *Coliart*, on ne peut
douter qu'il n'ait décrit ce poisson, page 69, où
il donne précisément la phrase de Rondelet, telle
qu'elle se trouve au commencement de cet arti-
cle. Nous joindrons ici cette description qui con-
tribuera à répandre du jour sur ce qui précède.

Le *Coliart*, dit cet Auteur, a le museau court
& aigu, le corps lisse, mince, élargi par les
côtés, qui représente des ailes très-étendues. Il
est fort grand, & pese quelquefois jusqu'à cent
livres. Willughby parle même d'un poisson de
cette espece qui pesoit deux cents livres.

La couleur de la partie supérieure du corps est
cendrée, & parsemée d'une multitude de taches
noires, ou, selon Lister, de traces ondées. Tout
le dessous est blanc & moucheté de très-petits
points noirs.

Au reste, ce poisson ressemble à la Raie au bec
pointu, par la queue, par les nageoires adjacen-
tes à l'anus, par la forme & la situation de sa
gueule, par les dents dont elle est garnie, par
ses narines, &c.

Le mâle a de part & d'autre, vers le bord de
ses ailes, deux groupes d'aiguillons, disposés sur
plusieurs rangs, & dans une direction oblique.
L'un de ces groupes est placé au dessus, & l'au-
tre au dessous des angles qui terminent les ailes.

Willughby dit qu'ayant observé ces mêmes ai-
guillons sur quelques individus qu'il regardoit
comme des femelles de cette espece de Raie, il
crut d'abord s'être trompé, & avoit pris la fe-
mele de quelque autre poisson cartilagineux plat
pour celle de la Raie cendrée; mais qu'une ob-
servation toute semblable qui lui fut communiquée
par Lister, dissipa ses doutes. La queue ne porte
ordinairement qu'un seul rang d'épines. Cepen-
dant le même Auteur dit en avoir observé deux
rangs sur la queue d'une femelle. On ne voit au-
cune épine sur le dos. Suivant Rondelet, toutes
les Raies ont un goût sauvage, & une mauvaise
odeur de mer, qu'elles perdent lorsqu'elles ont été
long-temps gardées. Pendant l'hiver elles sont
meilleures & ont une odeur plus agréable. Elles
habitent les eaux fangeuses qui se trouvent près
des rivages.

Willughby présume que le poisson décrit par
Rondelet sous le nom de *Raie piquante*, n'est au-
tre chose que le mâle de la Raie dont il s'agit
ici. La Raie piquante, dit Rondelet, ressemble
en tout à la Raie lisse, excepté qu'elle a sur la
peau de longues épines qui l'ont fait appeler
Cardaire, parce que ces aiguillons imitent par leur

forme les pointes de fer qui garnissent l'instrument dont on se sert pour carder la laine. On en trouve non seulement sur les ailes, mais encore sur les côtés auprès de la tête. Il y en a aussi deux devant les yeux; & on en observe une rangée qui se prolonge sur tout le milieu du dos jusqu'à la première nageoire de la queue. Willughby a retrouvé dans cette description les principaux caractères du mâle de la Raie cendrée, entre lesquels sont sur-tout ces groupes d'aiguillons disposés sur les ailes, & auxquels il a reconnu cette forme, que Rondelet compare à celle des pointes de l'outil employé par les Cardeurs de laine.

COLIN (le). Espèce de Gade.

Gadus carbonarius. LIN. Syst. nat. Pisces jugul. *Gadus*, n°. 9.

Gadus tripterygius imberbis maxilla inferiore longiore linea laterali recta. Ibid.

Afellus niger. WILLUGH. p. 168.

ALDROV. L. 3. c. 7. p. 289.

RAY. p. 54.

Gadus dorso tripterygio ore imberbi, maxilla inferiore longiore & linea laterali recta. ARTEDI, Gen. 20. syn. 34.

Piscis Colfisch Anglorum. BELLON.

GESNER, p. 89.

Colfisch Anglorum. GESN. (Germ.) f. 41. a.

Afellus niger carbonarius. SCHONEV. p. 19.

Afellus niger, sive mollis nigricans. CHARLET. p. 121.

En Anglois, *Colefish & Raw-Pollack*.

Ce poisson, selon Willughby, ressemble beaucoup au *Gadus Pollachius* de Linnæus. (V. LIEU.) Il a cependant le corps un peu plus mince & plus allongé : les autres caractères par lesquels il en diffère, sont d'avoir les lignes latérales sans inflexion au commencement, & d'ailleurs plus larges & d'une couleur blanche; de n'être point marqué comme l'autre de taches & de lignes jaunâtres; d'être d'une couleur plus éclatante, qui prend une teinte bleuâtre sur les nageoires; d'avoir enfin les écailles plus petites. Ce poisson a la mâchoire de dessous plus avancée que celle de dessus, & sans barbillons, en quoi il est distingué de la Morue, ainsi la première nageoire du dos sur l'individu décrit par Willughby, avoit quatorze rayons, la seconde vingt, la troisième vingt-deux; les nageoires de la poitrine en avoient chacune dix-huit, & celles du ventre six; la première des deux nageoires situées derrière l'anus en avoit vingt-deux, & la seconde neuf. Ce poisson est commun dans la partie de l'Océan près des côtes de Northumberland & d'York en Angleterre; la couleur noire du dos & de la tête, qui est sur-tout sensible dans les individus qui ont pris un certain accroissement, leur a fait donner, dans ce pays, le nom de *Colefish*, c'est-à-dire, *Poisson qui a la noirceur du charbon*; la chair en est beaucoup moins estimée que celle de la Morue ordinaire.

La pêche du Colin se fait avec les haims &

avec différentes sortes de filets, tels que les verveux, les guideaux, les demi-foles, les tremaux, &c.

M. Duhamel dit, que quand la Morue donne en abondance, auprès des côtes du Nord, on n'y fait aucun cas des *Colins*; mais que quand on trouve peu de Morues, alors on sale les *Colins*, & qu'il faut être connoisseur pour les distinguer d'avec les Morues. Il ajoute qu'à Granville, à Saint Jean-de-Luze & ailleurs, les Pêcheurs qui vont à la pêche de la Morue, donnent, on ne fait pour quelle raison, le nom de *Colins*, aux Morues qu'ils pêchent dans une saison trop avancée, pour les faire sécher, & qu'ils préparent en vert. (*Traité des Pêches*, 2^e Partie, 1^{ere} Section, pag. 125.

Suivant le même Auteur (*ibid.* 3^e Sect. p. 529), les Norwégiens nomment *Seys* les jeunes *Colins* qui se trouvent en quantité à quelques lieues des côtes, entre Berghen & Drontheim. Le temps le plus favorable pour la pêche des *Seys*, est depuis la Saint Jean jusqu'à la Saint Michel. Pendant cette saison, ils se nourrissent d'un très-petit hareng, qu'on nomme *Brisling*, & d'une espèce de petit ver rouge, appelé *Rouge-otte*, qui est presque imperceptible, mais qui abonde tellement sur les bancs où l'on trouve les jeunes *Colins*, que la mer en paroît toute rouge. D'autres prétendent que le *Rouge-otte* est plus nuisible au Colin, que propre à le nourrir & à l'engraisser, & pensent que l'on a confondu cette espèce de ver avec du frai de poisson, qui est aussi rouge que le *Rouge-otte*, & qui sert réellement de nourriture aux jeunes *Colins*.

La pêche de ces poissons se fait souvent à l'aide d'un filet en forme de nappe carrée, qui a un enfoncement au milieu; ce filet est attaché par les coins à quatre cordes qui aboutissent à autant de bateaux, où sont plusieurs hommes, pour gouverner le filet. On ne garnit point ce filet de flotets, non plus que de lest; le poids du fil dont il est formé, & des cordes qui le bordent est tel, qu'il se maintient dans l'eau sans le secours d'aucun accessoire. Quand on juge qu'il s'est pris dans le filet une quantité suffisante de poissons, les Pêcheurs qui sont dans les bateaux hâlent sur les cordes, se rapprochent des côtes du filet, & prennent avec des manets le poisson qui est au fond du sac pratiqué au milieu de la nappe.

COLIN. Voyez LIEU.

COLLE DE POISSON. On appelle ainsi une Colle, d'une couleur blanchâtre, qui se tire de différens poissons, mais principalement de ceux du genre des *Acipes*. Suivant M. Duhamel, l'Esturgeon ordinaire & celui qu'on appelle *Strelet*, sont ceux qui fournissent la plus belle Colle. Mais, au rapport de Linnæus, c'est principalement l'*acipenser buso*, ou l'*ichthyocolle*, qui sert à la préparation de cette Colle.

La matière qui la fournit se trouve dans la vessie aérienne, ou déposée auprès, le long du dos,

& attachée à une partie cartilagineuse qui est propre au genre de poissons dont il s'agit. Après avoir retiré cette matière, on la met dans un linge fin dont on fait un nouet, & on la pétrit avec les doigts, jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle comme de la pâte: ensuite on en forme des pains semblables à des dames de trictrac, & l'on perce ces pains par le milieu, pour les enfile avec une corde, & les pendre dans un lieu sec, jusqu'à ce qu'ils soient durcis. Il y a encore d'autres manières de préparer la *Colle de poisson*, dont le détail n'entre point dans notre plan.

On fait que quand on veut employer la *Colle de poisson*, soit pour clarifier le vin, soit pour lustrer des ouvrages de soie, ou blanchir des gazes, on la bat à coups de marteau, ce qui l'écharpille; ensuite on la coupe avec des ciseaux par petits morceaux, & en la fait dissoudre dans de l'eau tiède, ou mieux encore dans de l'eau-de-vie. La meilleure *Colle de poisson* est celle qui vient de Moscovie.

Selon les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers au mot *Colle de poisson*, les Moscovites se servent des nageoires, de la peau & des parties nerveuses & mucilagineuses de l'Ichthyocolle, pour préparer la *Colle* dont il s'agit, en faisant bouillir ces parties, à petit feu, jusqu'à ce qu'elles soient de la consistance d'une gelée. Il est certain que l'on peut faire de la *Colle de poisson* avec les parties mucilagineuses, non seulement de l'Esturgeon, du Strelet & de l'Ichthyocolle, mais encore de diverses autres espèces de poissons, sur-tout de ceux qui sont de la famille des cartilagineux. Il paroît cependant que la vraie *Colle de poisson* se prépare, en Russie, de la manière que nous avons exposée, en employant cette substance molle & gluante que l'on trouve dans le corps de l'Ichthyocolle.

COLLERET. Espèce de petite faine que deux hommes traînent au bord de la mer, ou des étangs, ou en traversant les petites rivières. Il y a aussi de grands *Collerets*, que l'on fait traîner par des chevaux, ou auxquels on applique des machines appelées *virevaux*.

CONGRE (le). Espèce de Murene.

Muræna conger. LIN.

Muræna rostrata tentaculis duobus, linea laterali et punctis albida. Ibid.

Muræna supremo margine pinnae dorsalis nigro.

ARTEDI. gen. 24. syn. 40.

Ὁ Κόγγρος. ARIST. l. 1. c. 5. l. 2. c. 13. 15. 17. l. 3. c. 10. l. 6. c. 17. l. 8. c. 12. 13. 15. & l. 9. c. 2.

Κόγγρος. ATHEN. l. 7. p. 288.

OPPIAN. Hal. l. 1. p. 5. & 20.

Conger. PLAUT. AULUL. act. 2. scen. 9.

TERENT. ADELPH. act. 3. scen. 4.

OVID. v. 115.

PLIN. l. 9. c. 16. 20.

ISIDOR. ORIG. l. 12. c. 9.

ALBERT.

ACTOR.

CUB. l. 3. c. 22. f. 75. b.

P. JOV. c. 30. p. 102.

BELLON.

WOTTON. l. 8. c. 166. f. 148. b.

RONDEL. l. 14. c. 1. p. 394.

SALVIAN. f. 66. b. 68. a. b.

GESNER. p. 290. & (Germ.) fol. 47. a.

JONSTON. l. 1. tit. 1. c. 2. art. 6. t. 4. f. 7. thaum. p. 411.

CHARLET. p. 125.

WILLUGH. p. 11.

RAY. p. 37.

Congrus. ALDROV. l. 3. c. 25. p. 349.

Conger. CUB. l. 3. c. 41. f. 80. b.

Conger. ALDROV. l. 3. c. 25. p. 349.

Conger. CUB. l. 3. c. 41. f. 80. b.

GRYLLUS. Rittersbusii ad Oppian. Halieut. l. 1.

En Angleterre, *Conger Eel*; à Rome, *Bronco*.

Le *Congre*, selon Willughby, a le corps très-long & d'une grosseur égale à celle de la cuisse d'un homme. Il n'est pas rare d'en trouver qui ont jusqu'à quatre ou cinq coudées de longueur. Ce poisson a beaucoup de ressemblance avec l'Anguille; mais il en diffère à plusieurs égards. 1°. Il est beaucoup plus grand. 2°. La couleur de son dos est plus claire approche plus de la couleur cendrée. 3°. Il a les yeux plus grands & les iris argentées. 4°. La nageoire membraneuse qui s'étend sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue noire d'un bout à l'autre dans son bord supérieur. 5°. Les deux barbillons qu'il porte à l'extrémité de la mâchoire supérieure, & dont on exprime aisément une espèce de mucosité, sont plus allongés que ceux de l'Anguille. 6°. La nageoire du dos commence à une moindre distance de la tête sur le *Congre* que sur l'Anguille.

Ce poisson a d'ailleurs les ouïes recouvertes d'une peau, & non d'opercules osseux, avec deux petites ouvertures pour recevoir l'eau, en quoi il se raproche encore de l'Anguille. Les narines sont petites, rondes & situées auprès des yeux. On voit quelques points sous la mâchoire inférieure. La langue est aiguë, & la gueule garnie inférieurement de petites dents ferrées les unes contre les autres.

La chair de ce poisson étoit estimée des anciens. On en fait moins de cas aujourd'hui. Elle est très-blanche, douce au goût, mais difficile à digérer.

On a distingué deux espèces de *Congres*; l'une blanche, qui se tient dans la haute mer; l'autre noire qui se trouve auprès du rivage. Mais Willughby regarde ces différences comme de purs accidents.

Gesner dit que pendant les nuits obscures, on prend dans la rivière de Saverne, en Angleterre, de petits *Congres* qui remontent de la mer dans cette rivière, & dont la multitude est si grande, qu'il semble qu'on les puisse plutôt que de les pé-

cher. Il ajoute qu'on les regarde dans le pays comme un mets exquis.

Sur la côte de Quimper, en Bretagne, on fait la pêche du *Congre*, depuis la Saint Jean jusqu'à la Saint Michel. C'est entre les roches que se trouve le poisson. Chaque matelot a trois lignes, qui sont longues chacune de cent cinquante brasses. On les charge, à une extrémité, d'un plomb du poids de dix livres, pour les faire caler, & depuis ce plomb jusqu'à la distance de cinquante brasses, on attache vingt ou trente piles, dont chacune a une brasse de longueur, avec des haims garnis de chair de poisson. Les Pêcheurs relevant leurs lignes de deux heures en deux heures, pour retirer les *Congres* qui ont été pris.

Ceux qui achètent des *Congres*, pour les faire sécher, les ouvrent par le ventre jusqu'au bout de la queue; on leur laisse la tête & on ne les sale point. On fait des entailles dans les chairs qui sont épaisses, pour faciliter la dessiccation. On passe un bâton d'une extrémité à l'autre du poisson, pour le tenir ouvert, & on le pend à l'air. Quand il est bien sec, on en fait des paquets de deux cents livres pesant, que l'on envoie à leur destination. (Dict. raison. des Sciences, Arts & Métiers, au mot *Congre*.)

CONVERO ou CONVERS. Voyez ALOSE.

COQ (le). Espece de Doré.

Zeus vomer. LIN. *Syst. nat. pisces thorac. Zeus*, n^o. 1.

Zeus cauda bifurca, spina ante pinnam analem dorsalemque recumbente. Ibid.

Zeus cauda bifurca. MUS. Ad. Fr. p. 67. t. 31.

Ce poisson a, suivant Linnæus, le corps d'une couleur argentée. Sa première nageoire du dos est composée de cinq rayons, dont les derniers sont très-courts & épineux. Cette description ne s'accorde point avec l'indication qui se trouve dans le *Museum Ad. Fr.* du même Auteur, & d'après laquelle la nageoire dont il s'agit auroit huit rayons, dont aucun ne seroit épineux. La seconde nageoire du dos en a vingt-deux, dont un est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre cinq; la nageoire de l'anus en a vingt, dont un épineux. La queue en a vingt-trois; elle est fourchue.

Selon le même Auteur, dans la phrase citée ci-dessus, le premier rayon de la nageoire du dos & celui de la nageoire de l'anus sont mobiles, de manière que le poisson a la faculté de les replier en avant; & on lit, dans la courte description que cet Auteur a joint à sa synonymie, que le poisson a deux aiguillons derrière l'anus, ce qui sembleroit supposer que la première phrase n'a point été faite d'après une observation assez exacte de ce poisson. Linnæus ajoute que les lignes latérales ont une courbure très-sensible, & que le ventre est très-arondi & saillant.

On trouve cette espece dans les mers de l'Amérique.

COQ DE MER. Voyez HÉRISSE, espece de Quatre-dents.

COQUILLADE (la). Espece de Blenne.

Blennius Gattorugine. LIN. *Syst. nat. pisces jugul. Blennius*, n^o. 5.

Blennius pinnulis superciliorum nuchæque palmaris. Ibid.

MUS. Ad. Fr. 1. p. 68.

Gattorugine Venetiis. Alaudis Rondeletio dictis affinis. WILL. p. 132.

Gattorugine Venetiis. RAY. p. 72.

Blennius pinnulis duabus ad oculos, pinna ani officulorum viginti trium. ARTEDI. Gen. 26. syn. 44.

La longueur de ce poisson est rarement de plus de six ou sept pouces. Il a la peau glissante & sans écailles, le corps épais vers la tête, aminci vers la queue & comprimé par les côtés, la couleur diversifiée par des especes de bandes alternativement d'un vert olivâtre sombre & d'une autre teinte qui, selon l'expression employée par Willughby, ressemble à la couleur rougeâtre des feuilles de vigne desséchées. Ces bandes sont séparées par des traits d'une couleur d'azur pâle. Le dessous du corps a la même variété de couleurs, mais plus claires, & disposées de manière que les bandes dont la couleur est plus foncée, répondent à celles dont la teinte est plus gaie dans la partie supérieure, ou au contraire. Au reste ces couleurs different un peu dans différens individus.

Les yeux sont saillans & presque contigus, garnis d'une membrane & situés au dessus de la tête. Plus haut que ces organes, ou même entre l'un & l'autre, sont deux appendices, longs d'un pouce & demi, épais à leur base, éfilés à leur extrémité, garnis de poils sur les côtés, & quelquefois divisés en quatre parties. La surface antérieure de la tête, depuis les yeux jusqu'à la gueule, est en pente très-peu inclinée, & qui se rapproche beaucoup de la perpendiculaire. La gueule est médiocrement fendue. Les dents sont disposées dans un ordre très-régulier, & recouvertes par les levres que le poisson peut retirer & ramener à son gré, pour découvrir ses dents ou les cacher. La langue est large & courte.

La nageoire du dos commence assez près du museau & s'étend jusqu'à la queue. Elle est garnie de trente-un rayons, & marquée sur quelques individus d'une tache noire, située vers son extrémité antérieure. Ces rayons forment de petites saillies blanches au dessus de la membrane qui les réunit, & les dix ou douze premiers sont un peu roides & aigus. La nageoire de la queue a vingt-trois rayons qui dépassent aussi leur membrane commune par leurs extrémités recourbées. La nageoire de la queue est terminée à peu près carrément; elle a une couleur rougeâtre, & environ douze arêtes. Les nageoires de la poitrine sont assez grandes, & ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre sont situées auprès de l'angle formé par

la réunion des opercules des ouïes, n'ont que deux rayons, & semblent plutôt être des barbillons que des nageoires proprement dites. La vessie aérienne manque à ce poisson.

On le trouve dans les mers de l'Europe. (WILLUGHBY.)

CORALLIERE. Petit bâtiment provençal, qui porte un petit mât, point de vergues, une grande voile carrée & un foque. Il sert pour la pêche du corail & aussi pour celle du poisson; quelques-uns l'appellent *Coraline*.

CORBEILLE. C'est une espèce de petit canot qui à effectivement la forme d'une *Corbeille*, & qui est fait d'osier, & revêtu en dehors de cuir de cheval. Il y a dans le milieu un petit banc sur lequel s'assied le Pêcheur; car la *Corbeille* ne peut contenir qu'un seul homme. On s'en sert fréquemment en Angleterre sur une rivière qu'on appelle la Wye. Ces *Corbeilles* sont si légères, que les Payfans les suspendent à leur tête, comme un chaperon, & voyagent ainsi, en tenant à la main un petit aviron qui leur sert de canne. Quand ils sont arrivés au bord de la rivière, ils mettent leur *Corbeille* à l'eau. Mais comme sa légèreté la rend très-mobile, il n'est pas aisé de s'y embarquer, non plus que d'y conserver l'équilibre, dès qu'une fois on y est entré. C'est un spectacle amusant que de voir un homme adroit dans une de ces *Corbeilles*, & d'observer sur-tout la manière dont il jete à l'eau une pierre qui lui sert d'ancre. Il ne faut pas moins de précaution pour tirer à bord cette pierre, quand on veut changer de place.

CORCERON ou **FLOTE**, est le nom que l'on donne à de petits morceaux de liège qu'on attache aux empiles, pour tenir les haims suspendus dans l'eau & les empêcher de gagner le fond.

CORDE. *Pêcher aux Cordes*, est pêcher à l'aide d'une longue *Corde*, à laquelle on attache, de distance en distance, des lignes ou empiles garnies de leurs haims. Ce que les Pêcheurs de l'Océan nomment *Corde*, s'appelle *palangre* parmi ceux de la Méditerranée. Les premiers donnent à la principale *Corde* le nom de *maitresse Corde* ou de *Baufe*, & les autres celui de *maitre de palangre*. Cette pêche ne diffère de celles aux lignes que par la grosseur & la longueur des *Cordes*.

CORDE PAR FONDS. On appelle ainsi une *maitresse Corde* chargée de plomb ou de cailloux, qui l'assujétissent sur le fond.

CORDE FLOTANTE. C'est une *Corde* ordinairement moins grosse que les *Cordes* par fonds, & soutenue par des corcerons de liège, qui la font quelquefois flotter entièrement à la surface de l'eau. On s'en sert pour prendre les poissons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la superficie.

CORDIER. Les Pêcheurs *Cordiers* sont ceux qui pêchent avec des cordes garnies de leurs haims. On les appelle *Palangriers* sur les côtes de la Méditerranée.

CORMORAN. Oiseau que l'on dresse à la pêche, pour avoir le poisson qu'il prend. Voyez l'article général des pêches, vers la fin, dans l'introduction.

CORNU (le). Espèce de Blenne.

Blennius Cornutus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Blennius*, n. 3.

Blennius radio simplici supra oculos, pinna dorsali solitaria. MUS. AD. FR. p. 61. *

Blennius pinnis ocularibus subulatis, pinna ant. officulorum viginti sex. AMOEN. AC. tom. I. *edit. Lugd. Batav.* 1749. p. 598.

Ce poisson, suivant Linnæus, se rapproche beaucoup de la Coquillade, comme on peut en juger par la phrase caractéristique qu'Artemi a donnée de ce dernier poisson, & qui est presque la même que celle qui se trouve dans les *Amœnitates*, à l'article du Blenne cornu. Voyez *COQUILLADE*.

Le Blenne dont il s'agit ici, a la tête comprimée, hérissée, sur le devant & sur les côtés, d'une multitude de tubercules à peine sensibles; le front obtus; la partie antérieure de la gueule garnie d'un grand nombre de dents parallèles, presque contiguës, égales entr'elles, excepté qu'à la mâchoire inférieure, il y a de chaque côté une dent canine recourbée & plus longue que les autres; les yeux très-ouverts, & vers l'angle supérieur de chacun de ces organes un appendice long & éfilé, qui sort du milieu de la tête.

Le corps est oblong, couvert d'une peau nue, & parsemé de points ou de petites taches d'une couleur rousseâtre.

La nageoire du dos, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, est garnie de trente-quatre rayons simples & flexibles, dont les douze premiers sont un peu plus fermes que les autres; son sommet est par-tout de niveau, à l'exception de l'extrémité où elle est arrondie.

Les nageoires de la poitrine sont ovales & ont chacune cinq rayons simples & flexibles; les nageoires inférieures n'ont chacune que deux rayons; la nageoire de l'anus a vingt-six rayons souples, & dont les deux premiers sont terminés par une espèce de mamelon; la nageoire de la queue est sans échancrure; elle a onze rayons rameux.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

CORNU (le). Espèce de Chétodon.

Chatodon cornutus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Chatodon*, n. 5.

Chatodon cauda bifida, spinis pinnae dorsalis septem, radio dorsali tertio longissimo. *Ibid.*

Chatodon aculeis duobus brevibus supra oculos, officulo tertio pinnae dorsalis longissimo. ART. *Syn.* 79. *Spec.* 92.

SEB. *Mus.* 3. t. 25. f. 6.

Ce poisson, suivant Artemi, a le museau très-allongé, la mâchoire de dessous un peu plus avancée que celle de dessus, l'une & l'autre garnies de deux rangées de longues dents, presque contiguës entr'elles; un petit os dentelé, situé de

chaque côté au dessus des yeux, sur la partie antérieure de la tête, & plus haut encore, un aiguillon court, épais, un peu recourbé en arrière.

Le dos forme une éminence considérable derrière la tête; la plus grande largeur du corps est égale, à quelques lignes près, à la longueur totale du poisson; les écailles dont il est recouvert sont petites, serrées entr'elles, dures & âpres au toucher.

La nageoire du dos est d'abord très-élevée, & ensuite très-basse vers son extrémité; elle a quarante-six rayons dont les deux premiers sont extrêmement courts, & le troisième, semblable à un long filament, s'étend plus loin que la queue; ces trois rayons, ainsi que les quatre suivans, sont épineux, sur-tout les deux premiers.

Les nageoires de la poitrine, situées à peu près au milieu des côtés, sont composées chacune de dix-huit rayons rameux à leur extrémité, excepté les deux premiers; le rayon antérieur est très-court, & les trois suivans sont très-alongés.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus s'élève à sa partie antérieure, & devient très-basse vers la queue; elle a trente-six rayons dont les trois premiers sont épineux, les autres fourchus à leur extrémité, & ceux du milieu très-longs.

La nageoire de la queue est large, un peu échancrée, & composée de seize rayons assez longs, excepté les trois premiers de chaque côté; ceux du milieu sont très-rameux.

La couleur de ce poisson est variée de noir & de blanchâtre; la partie antérieure de la tête est de cette dernière couleur, avec deux lignes noires, l'une sur le sommet & l'autre vers la mâchoire inférieure; il y a sur le corps, entre les nageoires ventrales & la partie antérieure du dos, une large bande transversale noire, marquée de part & d'autre, au dessous des opercules, d'une ligne blanchâtre, étroite & courbée; on voit sur le milieu du corps une autre bande transversale de couleur blanche, derrière laquelle il s'en trouve une troisième qui est noire; & enfin, une quatrième blanchâtre & située vers l'origine de la queue.

Cette dernière partie est aussi traversée par deux bandes, la première d'une couleur noire, & la seconde blanchâtre qui est sur l'extrémité; les nageoires du ventre sont noires.

On trouve ce poisson dans les mers des deux Indes.

CORP (le). Espèce de Sciène.

Sciæna cirrosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.

Sciæna, n. 5.

Sciæna maxilla superiore longiore, inferiore cirro unico. *Ibid.*

Sciæna maxilla superiore longiore, cirrosa inferiore. ARTED. *Gen. 38. syn. 65.*

H. Sciæna. ARIST. *L. 8. c. 19.*

An Sciæna. ELIAN. *L. 9. c. 7. p. 517.*

ATHEN. *L. 7. p. 322.*

OPPIAN. *Hal. p. 6. l. 4.*

Chromis. BELLON.

Umbra. VARRON.

COLUMELL.

ENNII *Poeta*.

APULEI.

ISIDOR.

CUB. *L. 3. c. 99. fol. 93. a.*

WOTTON. *L. 8. c. 173. fol. 156.*

RONDEL. *L. 5. c. 9. p. 132.*

GESNER. (Germ.) *fol. 28. a.*

WILLUGH. *p. 299.*

RAY. *p. 95.*

Umbra marina. BELLON.

GESNER. *p. 1029. 1230.*

ALDROV. *L. 1. c. 17. p. 81.*

Umbrina. JOV. *c. 5. p. 48.*

Coracinus. SALVIAN. *fol. 116. b. 117. b. 118. a.*

Sciæna sive Umbra. JONST. *L. 1. tit. 2. c. 10. a. 13. t. 15. f. 9.*

Sciæna Umbra. CHARLET. *p. 135.*

Sciæna. PLIN. *L. 9. c. 16.*

An Sciæna maxilla superiore longiore, cirris carens? GRONOV.

Mus. 1. p. 39. n. 92.

À Venise, *Corvo*.

Ce poisson, suivant Bellon, qui le range parmi les cétacées, a environ quatre coudées de long, & pèse quelquefois jusqu'à soixante livres. Mais les individus que Willughby a vus à Rome & à Venise, n'excédoient pas la grandeur d'une carpe ordinaire.

La tête est d'une grandeur médiocre, ainsi que les yeux. L'ouverture de la gueule est étroite; la mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en-bas, l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents; il y en a encore au fond de la gueule, qui sont disposées par groupes. L'extrémité de la mâchoire inférieure est percée de trois grands trous, & au dessus de ceux-ci, on en voit quatre ou cinq autres très-petits. À la pointe de la même mâchoire est un petit barbillon pendant, long à peu près d'une ligne & demie, & que Rondelet considère comme une verrue. Les ouvertures des narines sont doubles de part & d'autre.

Le corps est comprimé par les côtés; le dos s'élève en partant de la tête & s'amincit. Les écailles sont d'une grandeur médiocre; il y en a sur les opercules des ouïes, & sur toute la tête, jusqu'à la gueule. Les lignes latérales ont la forme d'une S, située horizontalement, & très-alongée.

La première nageoire du dos est composée de neuf ou dix rayons épineux; la seconde, qui lui est contiguë, en a vingt-trois ou vingt-quatre, dont le premier est épineux & plus court que les autres. Linnæus considère ces deux nageoires comme n'en formant qu'une seule. Les nageoires de

La poitrine ont chacune quinze rayons ; celles du ventre six , dont l'antérieur est épineux . La nageoire de l'anus en a huit , dont le premier est pareillement épineux .

La couleur du corps , depuis le sommet du dos , jusqu'à l'extrémité du ventre , est diversifiée , vers la tête , par des lignes ou de petites taches oblongues , les unes d'une couleur plombée , les autres

d'un jaune pâle , disposées alternativement , ce qui produit un effet très-agréable à l'œil .

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans la mer Adriatique .

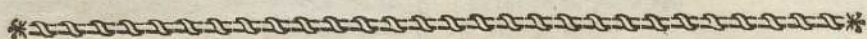
CORPOU ou CORPON . C'est la cinquième chambre de la Madrague , dans laquelle on prend les Thons . Voyez l'article général des Pêches dans l'Introduction .



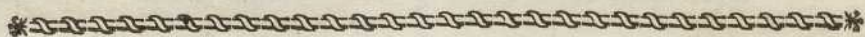
CORYPHENES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



TROISIEME GENRE.



CORYPHENE.

CORYPHÆNA. Linnæi.

Le devant de la tête obtus, la nageoire dorsale aussi longue que le dos.

ESPECES.

1 LE DAUPHIN.

La nageoire de la queue fourchue, & soixante rayons à celles du dos.

2 LE DORADON.

La nageoire de la queue fourchue & cinquante-trois rayons à celle du dos.

3 LE CINQ-TACHE.

Cinq taches noires de chaque côté de la poitrine.

4 LE RASON.

Des lignes bleues en forme de réseau sur la tête.

5 LE LAMPÛGE.

De petites lignes jaunes sur les côtés du dos.

6 LE PERROQUET.

Une interruption dans la ligne latérale, des lignes colorées sur les nageoires.



COTTE (la). Espece de Silure.

Silurus costatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*
Silurus, n°. 19.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, squamis serie simplici, cirris sex, cauda bifida. Ibid.

Mystus cirris sex longissimis, unico squamarum aculeatarum ordine utrinque in lateribus. GRONOV.
Mus. 2. n°. 177. t. 5. f. 1.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête aussi large que le corps, d'une figure triangulaire auprès des ouïes, inclinée par sa partie antérieure, couverte en dessus d'un cuir osseux, sur lequel on voit différentes figures formées par de petites lignes saillantes, lisse, & dénuée d'écaillés sur sa surface inférieure; la gueule située transversalement sur le sommet de la tête, obtuse à son extrémité, & peu fendue; les bords des deux mâchoires garnis de petites dents très-ferrées & très-aiguës; la mâchoire inférieure plus courte que celle d'en-haut; six barbillons, dont deux beaucoup plus longs que les autres, sont situés aux angles de la gueule, & les quatre derniers sous la mâchoire inférieure; les narines percées de chaque côté de deux trous très-éloignés entr'eux; les yeux un peu arondis, d'une grandeur médiocre, & placés à l'extrémité supérieure des parties latérales de la tête; les opercules des ouïes très-étroits & ouverts seulement sur les côtés.

Le corps est oblong, aplati latéralement, presque triangulaire vers la première nageoire du dos, très-large entre les nageoires de la poitrine, au delà desquelles il diminue insensiblement vers la queue. Le dos est un peu élevé & aminci: le ventre est saillant & très-large. Il n'y a point de lignes latérales sensibles, à moins qu'on ne prene pour ces lignes deux rangées d'aiguillons qui sortent du milieu des écaillés latérales, & dont les pointes sont tournées vers la queue: ces rangées prennent leur naissance auprès des yeux, & se prolongent jusqu'au milieu de la queue. Elles sont d'abord plus voisines du dos que du ventre, mais leurs parties postérieures divisent également la surface des côtés du corps.

La première nageoire du dos, située immédiatement derrière la tête, est assez élevée, & gar-

nie de sept rayons, dont le premier est très-fort, un peu aigu à son extrémité, très-long, comprimé par les côtés, & hérissé sur ses bords de petits aiguillons, dont ceux qui regardent la tête du poisson ont leurs pointes tournées en haut, & ceux du bord opposé s'inclinent vers le bas. La membrane commune de la nageoire s'étend sur tous ces aiguillons, qu'elle recouvre jusqu'à leur extrémité. Les autres rayons sont flexibles, minces & rameux.

La seconde nageoire du dos est basse, très-étendue en longueur, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont grandes, situées au bas des parties latérales du corps, immédiatement après les opercules, composées chacune de neuf rayons, dont le premier est très-long, d'une consistance roide, comprimé supérieurement & inférieurement, tiré longitudinalement, un peu courbé vers la queue, & garni sur ses bords de denticules semblables à celles du rayon épineux de la première nageoire du dos. Celles de ces denticules qui sont situées sur le bord antérieur ont leur pointe tournée en avant, & celles du bord opposé l'ont tournée vers le corps du poisson. Les autres rayons sont minces & rameux à leur extrémité, & vont en décroissant graduellement.

Les nageoires du ventre sont petites, très-rapprochées l'une de l'autre, situées au bas du ventre, loin des nageoires de la poitrine, & à égale distance entre la gueule & la queue. Elles ont chacune sept rayons minces & rameux.

La nageoire de l'anus est opposée à la seconde du dos, elle a douze rayons minces, flexibles & rameux, excepté les deux premiers qui sont simples.

La nageoire de la queue est grande, très-échancrée, elle a dix-sept rayons rameux, sans compter d'autres rayons beaucoup plus petits, qui sont sur les côtés.

On ne voit aucune écaille sur le corps de ce poisson, à l'exception des écaillés latérales, qui sont au nombre de trente-quatre de part & d'autre, & d'où sortent les aiguillons dont nous avons parlé ci-dessus.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.



COTTES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

~~~~~

CINQUIEME GENRE.

~~~~~

C O T T E.

C O T T U S. Linnæi.

La tête épineuse & plus large que le corps.

E S P E C E S.

1 L'ARMÉ.

Le corps octogone.

2 LE QUATRE-CORNE.

Quatre tubercules osseux sur la tête.

3 LE GROGNARD.

Des appendices membraneux au tour de la gueule.

4 LE RABOTEUX.

Des stries dentelées sur la tête.

5 LE SCORPION DE MER.

Plusieurs épines sur la tête, & la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

6 LE CHABOT.

Deux épines sur la tête.



COUFE DE PALANGRE. On nomme ainsi , en Provence , un panier fait avec une espece de plante appelée *Auffe* ou *Sparte* , & rempli de pierres. On atache sur les bords de ce panier des piles qui portent des haims , & on le descend ensuite au fond de la mer , par le moyen d'une corde , qui sert aussi à le retirer. On prend , avec ce panier , des Congres & autres poissons saxatiles.

COULAC. Voyez *ALOSE*.

COULETE. Espece de truble dont la monture est semblable à une raquete , & qu'on emploie pour pêcher dans la Garonne .

COUPEILLON. On donne ce nom à un petit truble qui sert à retirer le poisson des trous d'une bourdigue .

COUPERAS. Espece de nasse , à l'aide de laquelle on prend le poisson dans les bas parcs appelés *Courtines* , lorsque la mer est basse , & que l'enceinte du parc n'asseche point .

COUPLE. C'est un fil de fer un peu courbe , dont les deux bouts portent chacun une pile garnie de haims , & qui est suspendu par le milieu à une longue ligne que les Pêcheurs tiennent dans une barque qui va à la voile. On donne aussi le nom de *Couple* à certaines parries d'un bâtiment destiné pour la pêche .

COURANTILLE. Sorte de filet propre à prendre des Thons , qu'on abandonne à lui même , & qui dérive au gré du courant .

COURAU. Petit bateau en usage sur la Garonne , soit pour la pêche , soit pour l'armement des grands bateaux .

COURTE-ÉPINE (la). Espece de Deux-dents .
Diodon attinga. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes.*
Diodon, n°. 1.

Ostracion bidens sphericus, aculeis undique densis triquetris. ART. *Gener.* 59. *syn.* 86.

Attinga alter minor orbicularis. WILLUGH. p. 155.

RAY. p. 42.

SEB. *Mus.* 3. t. 23. f. 3.

B. *Diodon reticulatus subrotundus aculeis triquetris.* *Syst. nat.* LIN. 10. p. 334. n°. 2.

Ostracion subrotundus, aculeis undique brevibus triquetris raris. ARTED. *Gen.* 59. *syn.* 86.

Orbis muricatus & reticulatus. WILLUGH. p. 155.

RAY. p. 42.

D. *Diodon echinatus subrotundus, aculeis undique densis basi triquetris.* *Syst. nat.* LIN. 10. p. 335.

Ostracion subrotundus, aculeis undique densis basi triquetris. ARTED. *Gen.* 60. *syn.* 85.

SEB. *Mus.* 3. t. 23. f. 1. 2.

Orbis echinatus, sive muricatus. RONDEL. L. 15. c. 4.

WILLUGH. p. 144.

Linnaeus réunit ici , comme simples variétés , trois poissons qu'Artedi & Willughby regardoient comme étant des especes distinctes ; ils ont tous , en effet , des caracteres communs , qui consistent

dans leur forme plus ou moins globuleuse , & dans celle des épines courtes dont ils sont couverts , & qui ont leur base triangulaire . Quant aux différences qui les ont fait distinguer par les Auteurs cités , & qui paroissent n'être qu'accidentelles , on en jugera par les descriptions particulieres que nous allons donner , d'après Willughby ; de ces mêmes variétés .

Suivant cet Auteur , le poisson désigné par la premiere phrase de la nomenclature ci-dessus , a le corps à peine grôs comme un œuf d'Oie ; sa forme est plus arondie que celle des variétés B , & D ; la position de sa tête est très-enfoncée .

La variété B parvient à un accroissement beaucoup plus considérable ; les aiguillons sont très-courts & ont leur tranchant émoussé ; mais leurs bases dont la forme triangulaire est bien prononcée , sont tellement renflées & comme entrelacées les unes dans les autres , qu'elles représentent une espece de réseau .

La variété D a les aiguillons plus longs que ceux de la précédente , & son corps en est si hérissé , qu'on ne peut le saisir , dit Willughby , que par l'extrémité de la queue ; ces aiguillons , suivant Rondelet , sont en forme de *Chausse-trappe* ; ce qui a fait donner à ce poisson les noms de *Hérisson* & de *Porc-épi de mer* .

On trouve cette espece avec ses variétés dans la mer des Indes .

Clusius décrit sous le nom d'*Orbis muricatus* , un poisson qu'il dit avoir beaucoup de rapport avec celui de Rondelet , & que Willughby & Artedi soupçonnent être de la même espece . L'*Orbis* de Clusius avoit six pouces & demi depuis la gueule jusqu'à la queue , dix pouces environ de circonférence , la peau dure sans écailles , mais garnie d'un si grand nombre d'aiguillons , qu'à peine pouvoit-on saisir l'animal impunément ; les aiguillons qui se trouvoient sur le dos & sur les côtés , étoient plus longs & plus grôs que ceux du ventre ; la tête étoit courte & large ; le dos pareillement large ; les sourcils élevés & garnis , comme le reste du corps , d'aiguillons en forme de *Chausse-trappe* ; la gueule médiocrement fendue , entourée de deux os blancs , ou de deux levres offeuses , fermes & épaisses , qui servent à l'animal pour retenir sa proie ; il y avoit dans l'intérieur de la gueule & vers le palais deux grôsses dents , semblables aux dents molaires de l'homme , & dans la partie inférieure , deux autres dents de même forme . Clusius observe que l'*Orbis* dont il s'agit , différoit de celui de Rondelet , en ce que les aiguillons en *Chausse-trappe* , dont il avoit le corps hérissé , étoient beaucoup plus nombreux , & n'avoient qu'une de leurs pointes qui fût saillante , savoir , celle du milieu , qui étoit triangulaire & aiguë , les trois autres pointes étant engagées dans la peau , à des distances égales les unes des autres , & non pas relevées comme les représenté la figure de Rondelet . Quant aux nageoires , l'*Orbis* de Clusius en avoit quatre , deux assez larges , situées sur les côtés , à la suite d'une

longue fente qui étoit pour les ouïes, une troisieme nageoire à l'extrémité du dos, un peu au dessus de la queue, & la quatrieme entre l'anus & le bout de la queue; cette derniere partie formoit par son extrémité, comme une cinquieme nageoire d'une figure un peu oblongue. Clusius n'a pu assurer dans quelle mer avoit été pris le poisson qui vient d'être décrit.

COURTINE. On nomme ainsi de petits parcs dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des piquets. On est souvent obligé de les déplacer, selon que l'exigent les retours des marées, & la nature du sol qui est un sable mouvant; on les appelle alors *Courtines vagabondes* ou *variantes*.

Quelquefois on incline les ailes de la *Courtine* de maniere qu'elle forme une espece de berceau, elle prend, dans ce cas, le nom de *Courtine volante*.

Cous (le). Espece de Silure.

Silurus Cous. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 13.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, ani radiis octo, cirris octo, cauda bifurca. ibid.

Mystus cirris octo capite brevioribus, pinna dorsali secunda ovata. GRONOV. *Zooph.* 387. tab. 8. fig. 7.

Mystus. RUSSEL. *Alepp.* 76. tab. 13. fig. 2.

Le *Cous*, selon Gronovius, a la tête étendue dans le sens horizontal, d'une forme convexe en dessus & en dessous, un peu rétrécie à sa partie antérieure, très-étroite & arrondie par les côtés, plus large que le corps, vers les ouvertures des ouïes, lisse & dépourvue d'écaillés; le museau saillant en pointe obtuse; l'ouverture de la gueule ample & d'une figure demi-circulaire; la mâchoire de dessous beaucoup plus courte que celle de dessus; les dents très-petites, disposées sans ordre sur plusieurs larges espaces; les yeux situés du haut de la tête, à une grande distance l'un de l'autre, à peine sensibles & d'une forme arrondie; les narines ovales, très-ouvertes, placées sur la mâchoire supérieure, & divisées dans leur milieu par la premiere paire de barbillons, en sorte que chacune paroît être percée de deux trous.

Les barbillons au nombre de huit, sont plus courts que la tête, inégaux entr'eux, revêtus à leur base d'une membrane susceptible d'expansion; la premiere paire, dont nous avons déjà indiqué la position, n'a que six lignes de longueur; la seconde qui est longue de quatorze lignes est située aux coins de la gueule; la troisieme a neuf lignes, & sort des côtés de la mâchoire inférieure; la derniere, longue seulement de quatre lignes, est située entre les barbillons de la troisieme paire & à égale distance de l'un & de l'autre.

Le corps est large vers la tête, très-aplati par les côtés vers la queue, lisse, muqueux & dénué d'écaillés; le dos se rétrécit en forme de saillie très-obtuse, inclinée de part & d'autre; le ventre est rond & un peu saillant.

La premiere nageoire dorsale est peu étendue, située entre les parties du dos qui répondent aux

nageoires de la poitrine & du ventre, elle n'a que cinq rayons, tous d'égale grandeur, & dont le premier est simple, roide, très-épais, & les autres un peu rameux à leur extrémité.

La seconde nageoire dorsale est très-petite, située à l'extrémité du dos, d'une forme ovale & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons; celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a huit.

La nageoire de la queue est assez grande & fourchue; la couleur du corps est d'un blanc argenté, marbré de taches cendrées sur la surface supérieure.

On trouve ce poisson dans le fleuve Coic, en Syrie, près d'Alep.

CRAPAUDINE (la). Espece de Loup Marin. *Anarrhichas Lupus.* LIN. *Syst. nat. Pisces apodes*, n°. 146.

ARTED. *Gen.* 23. *syn.* 38.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 41.

Lupus Marinus nostras & *Schoneveldii.* WILL. p. 130. TH. 3. fig. 1.

RAY. p. 40.

SCHONEV. p. 45.

Lupus Marinus Schoneveldii. JONST. t. 47. f. 2.

Anarrhichas scansor. GESNER. (Germ.) fol. 63. a.

Anarrhichas. OLEAR. *Mus.* 53. t. 27. f. 2.

An Rheinfisch. GESN. (Germ.) fol. 41. a.

En Angleterre, *Sea-Wolf.*

Ce poisson a la tête plus grande & d'une forme plus arrondie que celle du Chien-de-mer; la couleur de son dos, de ses côtés & de ses nageoires est azurée, celle de la partie inférieure est blanche; toute la peau est lisse & sans écaillés; le bord antérieur de la mâchoire de dessous est garni d'un double rang de dix dents aiguës & arrondies; à côté de ces dents sont de part & d'autre douze molaires pareillement doublées; la mâchoire supérieure a sous le museau douze dents arrondies & aiguës comme celles du bas; il y a aussi au milieu du palais trois doubles rangées de molaires, dont celle du milieu qui est composée de douze dents plus grandes que celles d'un homme, descend jusqu'au gosier. Les Auteurs ne s'accordent point sur la description des dents de ce poisson. On voit encore, à l'entrée même du gosier, deux os chargés d'aspérités, & vis-à-vis de ces os, auprès de la racine de la langue, un assemblage de petites dents courtes & aiguës. Toutes ces dents, sur-tout celles qui garnissent le bord des mâchoires, sont chez cet animal vorace autant d'armes redoutables.

Les nageoires de la poitrine ressemblent à de petites ailes, & sont à peu près longues de deux palmes; elles ont chacune vingt rayons. La nageoire du dos qui s'étend depuis l'origine de la tête jusqu'à la queue, est haute de quatre ou cinq pouces, & a soixante & treize rayons; la nageoire de l'anus se termine à la queue qui est d'une forme carée; elle a quarante-cinq rayons & la queue dix-huit.

Nous ajouterons ici les principaux traits d'une description que Johnson a donnée d'un Loup Marin qui avoit été pris vers les côtes voisines du Comté d'York. Ce poisson étoit long de dix-huit pouces, on en trouve qui ont le double de longueur; tout son corps étoit d'un bleu sombre, marqué sur les côtés, de traces noirâtres transversales; il avoit la tête grande, comprimée au dessus des yeux & terminée à peu près en pointe; les joues très-enflées; la gueule large, garnie de quatorze dents grandes & fortes; favoir, sept dans chaque mâchoire, sans compter les molaires; les yeux très-ouverts, situés plus haut qu'ils ne le sont d'ordinaire, d'une couleur grise, & les prunelles noires; la peau étoit glissante & sans écailles, le corps allongé approchant par sa forme de celui de l'Anguille, & la chair de couleur blanche.

On trouve le Loup Marin dans l'Océan Germanique, assez près de l'embouchure de l'Elbe. Morret observe dans son Histoire Naturelle, que les productions nommées *Crapaudines*, que l'on prenoit pour des pierres précieuses, n'étoient autre chose que des dents molaires de ce poisson.

CRADOS ou GRADOS. C'est le nom que l'on donne à de petits poissons appelés ailleurs *Prêtres*, *Pretras*, *Éperlans bâtarde*, & dont on se sert pour faire des amorces.

CRAPAUD (le). Espèce de Scorpene.

Scorpena horrida. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Scorpena*, n^o. 3.

Perca alepidota, dorso monopterygio, capite cavernoso tuberculato, radiis dorsalibus anticis membrana dilatata lobatis. GRONOV. *Zooph. 292. tab. 11. fig. 1. tab. 12. fig. 1. & tab. 13. fig. 1.*

Ikan sowanggi Bezar, de gronte Toverfisch. VALENT. *Ind. pag. 399. fig. 170.*

Kan swangi Touwa. RENARD. *Poiss. I. tab. 39.*

Cette espèce semble offrir les traits les plus chargés de la figure singulière & hideuse qui caractérise en général les Scorpènes; c'est ce qui a fait donner à celui-ci par Linnæus l'épithète d'*Horrida* (*Scorpene asreuse*); Gronovius l'appelle *Piscis plane monstrosus atque horrendus, poisson tout-à-fait monstrueux & horrible à voir*.

Ce poisson, suivant ce dernier Auteur, a la tête aussi volumineuse que le corps & un peu plus large, relevée en bosse dans plusieurs endroits & excavée en d'autres; droite dans la partie supérieure, dirigée en pente vers le bout du museau dans la partie inférieure; la mâchoire d'en-bas se dresse lorsque le poisson ferme la gueule; la tête est garnie, au dessus des yeux, de plusieurs tubercules osseux & très-durs, contigus entr'eux, triangulaires, obtus à leur sommet, & dirigés perpendiculairement sur leurs bases; derrière ces tubercules, elle forme une cavité & va en s'abaissant. On voit de part & d'autre, au dessous des yeux, une autre cavité très-large & très-profonde, couverte intérieurement d'une peau nue; les parties latérales de la tête & les opercules des ouïes sont hérissés de divers tubercules assez grôs.

La gueule est spacieuse & a son ouverture tournée en haut; les mâchoires sont courbes & celle de dessus est un peu plus courte que l'inférieure; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude de petites dents aiguës, disposées confusément.

Les narines sont situées en devant des yeux, à la base de deux tubercules, & percées chacune d'un seul trou, à moins qu'on ne prene pour deux autres narines deux barbillons très-courts, placés sur le haut du bord de la mâchoire supérieure.

Les yeux sont très-petits, arrondis, un peu globuleux, de couleur blanchâtre, & recouverts par la peau commune de la tête; les prunelles sont à peine sensibles; la paupière inférieure est lâche & couvre la moitié inférieure de l'œil.

Les ouvertures des ouïes sont situées sur les côtés & très-excavées; les opercules sont un peu convexes; la membrane branchiole est cachée sous les opercules, susceptible de s'étendre & de se resserrer; elle a, de part & d'autre, cinq osselets courbés en arc.

Le tronc est aplati latéralement, épais, dénué d'écailles, plus élevé que la tête, aminci vers la queue, légèrement convexe sur les côtés; & tout parsemé de tubercules ou de callosités assez grosses & d'une substance molle; le dos est droit & aminci en forme de tranchant; le ventre & la poitrine sont un peu convexes, sans former de saillie, & s'élèvent sur une même direction, depuis les nageoires du ventre jusqu'à la queue; les lignes latérales sont droites, à peine sensibles & un peu plus voisines du dos que du ventre.

La nageoire dorsale s'élève peu, & parcourt toute la longueur du dos; elle a vingt rayons dont les treize antérieurs sont un peu épais, semblables par leur forme à un poinçon, roides & unis par une membrane qui ne parvient qu'à la moitié de leur hauteur; les sept autres rayons sont minces, flexibles, & couverts jusqu'à leur extrémité par la membrane commune; cette membrane est très-lâche, garnie çà & là de tubercules caeux; elle se dilate latéralement vers les extrémités des treize derniers rayons, & s'y termine en plusieurs lobes qui semblent former une crête, ce que Gronovius dit n'avoir encore observé sur aucun autre poisson.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues, situées au bas des côtés immédiatement après les ouvertures des ouïes, un peu courbées en arc, & composées chacune de quinze rayons légèrement fourchus à leur extrémité.

Les nageoires du ventre sont placées sous celles de la poitrine; elles ont chacune six rayons couverts d'une peau lâche, & dont le premier est très-court, & les suivans un peu divisés par leur extrémité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois antérieurs sont roides; couverts jusqu'à leur extrémité par la membrane commune, & les autres fendus en deux.

La queue est courte & petite, eu égard au volume du corps, & un peu arondie; elle a quatorze rayons fourchus.

La couleur du corps est mélangée de blanc & de brunâtre. On trouve ce poisson dans le golfe de Bengale.

CRAPAUDINES ou BUFONITES. C'est ainsi que l'on nomme de petits corps fossiles, d'une forme globuleuse, ou seulement demi-sphérique, tantôt plane & tantôt concave d'un côté, quelquefois rhomboïdale, plus ou moins régulière, & de différentes couleurs, dont les plus ordinaires sont le gris, le brun, le roux & le rouge noirâtre. Les noms de *Bufonites* & de *Crapaudines* donnés à ces corps, indiquent l'origine qu'on leur avoit d'abord attribuée, en supposant que c'étoient des pierres sorties de la tête des Crapauds. Par une suite de cette fautive opinion, on avoit rangé ces fossiles parmi les pierres fines du second ordre; mais d'habiles Naturalistes en ont développé la véritable origine, & ont fait voir que ce n'étoit autre chose que des dents de poissons pétrifiées. Il est vrai que les Savans ne s'accordent pas sur l'espèce de poisson dont ces fossiles sont originaires. Linnæus pense qu'ils proviennent des dents de l'*Anarrhicas Lupus* (la Crapaudine). C'est aussi le sentiment de Meller. Suivant M. de Justieu (*Mem. de l'Acad. des Sc. an. 1723*), les *Crapaudines* sont des dents du poisson appelé communément *Grondeur*; d'autres les attribuent à la Dorade, au Denté, &c. Wallerius présume avec fondement, d'après les différences que l'on remarque entre ces pierres, soit pour la forme, soit pour la grosseur, qu'elles appartiennent à différentes espèces de poisson, & que peut-être même y en a-t-il qui viennent d'animaux d'une autre classe, tels que des quadrupèdes.

CRAQUELIN ou CRAQUELOT. C'est le nom que l'on donne aux Crabes destinés à servir d'amorce, lorsqu'ils ont quitté leur robe, & que leur enveloppe est encore tendre & membraneuse.

CREAC. Voyez ESTURGEON.

CRÉNELÉE (la). Espèce de Persegue.

Perca radula. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 34.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda bifida, corpore punctis albis lineato. Ibid.

Labrus immaculatus, pinnae dorsalis radiis spinosis decem.

LIN. *Aman. Acad. tom. 1. p. 597. édit. Lugd. Batav. an. 1749.*

Cette espèce de Persegue, suivant Linnæus, a la tête comprimée, la gueule très-fendue, la mâchoire supérieure allongée par les côtés, & repliée en arrière par sa partie antérieure; les dents petites & écartées l'une de l'autre, sur-tout les latérales; les yeux grands & sans aucune membrane qui les recouvre; les opercules des ouïes écailleux & terminés postérieurement par trois divisions aiguës; la membrane branchioïste composée de sept osselets.

Le corps est d'une forme ovale oblongue, & d'une couleur livide; les lignes latérales sont courbes.

La nageoire du dos s'étend depuis le derrière de la tête, presque jusqu'à la queue, & son bord est par-tout de niveau, excepté que le rayon antérieur est plus court que les autres: elle est garnie de vingt rayons, dont les dix premiers sont fermes & épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune douze, qui sont flexibles & rameux; les nageoires du ventre en ont six, pareillement rameux, à l'exception du premier, qui d'ailleurs est court, ferme & épineux; la nageoire de l'anus a treize rayons, dont les trois antérieurs sont épineux: elle se termine vers la queue, où elle occupe un espace plus large que la partie correspondante de la nageoire dorsale.

La nageoire de la queue a dix-sept rayons; elle est un peu échancrée en fourche.

Les écailles qui recouvrent le corps sont crénelées sur leurs bords, & marquées de points blancs, qui s'étendent sur différentes lignes.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

CREVALE (la). Espèce de Gastré.

Gasterosteus Carolinus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Gasterosteus*, n°. 5.

Gasterosteus spinis dorsalibus octo, analibus tribus. Ibid.

La *Crevale* a le corps oblong & d'une forme ovoïde; la nageoire dorsale est échancrée en forme de faux, & divisée, comme dans les autres espèces de ce genre, en deux parties distinctes, dont la première a huit rayons épineux, & la seconde vingt-six rayons flexibles; les lignes latérales sont droites & un peu faillantes près de la queue; les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons, & celles du ventre cinq; la nageoire de l'anus est semblable par sa forme à celle du dos; elle a vingt-sept rayons, dont les trois antérieurs sont épineux; la queue est fourchue, & la nageoire qui la termine a vingt-sept rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline. (LINNÆUS.)

CREVELLE, CARVELLE, CARAVELLE. Espèce de bateau pêcheur, qui a trente-quatre à trente-six pieds de quille, & trente-cinq à quarante pieds de longueur totale. Il est ponté fort bas, & porte deux mâts. On s'en sert pendant toute l'année sur la côte de la haute Normandie, pour faire la pêche.

CREVICHE (Petite). C'est le nom que l'on donne en Guyenne aux petites Chevretes, espèces de Crustacées dont on fait des amorces pour prendre des Maquereaux & des Raies.

CRIN (le). Espèce de Labre.

Labrus Trichopterus. PALLAS. *Specileg. Zoolog. Fascic. 8. p. 45.*

Nov. commentar. Pétrou. vol. IX. p. 452. n°. 7. tab. 10. Fig. 1. Descriptio a KOELREUTERO adornata.

La longueur de ce poisson, selon M. Pallas,

est d'environ quatre pouces & demi ; il a la tête petite & toute couverte d'écaillés ; l'ouverture de la gueule étroite & relevée ; les mâchoires raboteuses sur leurs bords ; les narines situées sur une fissure oblongue , entre les yeux & la levre supérieure , & percées de part & d'autre de deux ouvertures , dont la première est la plus petite & recouverte par un opercule ; les yeux d'une grandeur médiocre , & les iris d'une couleur d'or ; les opercules des ouïes garnis d'écaillés , & bordés d'une membrane .

Le corps est comprimé ; le dos convexe dans le sens de la largeur , & droit dans le sens de la longueur , jusqu'à la nageoire du dos , passé laquelle le corps s'amincit en forme de tranchant .

Les nageoires de la poitrine sont peu étendues ; elles ont chacune neuf rayons , & elles sont de couleur pâle ; les nageoires du ventre n'ont qu'un seul rayon semblable à un fil ou à une antenne , qui se prolonge jusqu'à la base de la queue .

La nageoire du dos est écaillée à sa base & garnie de onze rayons , dont les quatre premiers sont épineux & très-courts , & les suivants fourchus à leur sommet : cette nageoire est d'une couleur brune .

La nageoire de l'anus a quarante-deux rayons , dont les quatre premiers sont épineux , les suivants fourchus par leur extrémité , & les neuf antérieurs parmi ces derniers , inclinés vers la queue , & très-ferrés les uns contre les autres .

La nageoire de la queue a seize rayons ; elle est divisée en deux lobes arrondis , & non pas aigus , comme les représente la figure citée de Koelreuter , dans les Mémoires de l'Académie de Petersbourg .

La couleur du corps , telle qu'elle existoit sur un individu conservé dans une liqueur spiritueuse , étoit mêlée de couleur brune & d'une couleur plus pâle , qui formoient comme des ondulations ; celle de la tête avoit aussi une teinte pâle , & étoit marquée de raies brunes ; la nageoire de la queue étoit parsemée d'une multitude de points blancs ; il y en avoit aussi quelques-uns sur la nageoire de l'anus . Vers le milieu des côtés du corps , & près de la base de la queue , on voyoit de part & d'autre deux taches orbiculaires d'un brun noirâtre , entourées d'un cercle d'une couleur plus claire .

Les lignes latérales s'inclinoient en s'écartant du dos , formoient ensuite une courbure au dessus de la tache qui étoit sur le milieu des côtés , puis se prolongeoient sur une même direction vers la queue , près de laquelle elles étoient un peu interrompues .

On trouve ce poisson dans les mers des Îles de Java & d'Amboine . (M. PALLAS .)

CROC . Les Pêcheurs se servent de cet instrument pour se saisir des grès poissons qui sont restés dans les bas-fonds , ou qu'on a peur de laisser échapper , en les tirant de l'eau .

CROISSANT (le) . Espece de Labre .

Labrus Lunar . LIN. *Syst. nat. Pisces thorac.*

Labrus , n^o . 6 .

Labrus pinna dorsali medio truncata , dorsali anique linea purpurea , labiis plicatis . Ibid .

Labrus oblongus , cauda bifurca , capite purpurascens . GRONOV. *Mus. 2. n. 180. tab. 6. fig. 2.*

La dénomination de *Croissant* , par laquelle nous avons rendu l'épithete *Lunar* , donnée par Linnæus à ce poisson , indique un de ses principaux caractères distinctifs , qui consiste dans la forme de sa queue , assez semblable à celle de la Lune dans son croissant .

Cette espece de Labre , selon Gronovius , a la tête aussi large que le corps , & dénuée d'écaillés , d'une figure oblongue , aplatie par les côtés , qui forme cependant une convexité dans le sens de la longueur , pareillement convexe en dessus , & rétrécie par sa partie antérieure ; l'ouverture de la gueule étroite & garnie intérieurement de petites dents ; les yeux assez ronds , plus rapprochés de la gueule que des opercules , couverts d'une membrane particulière ; les prunelles bleuâtres & les iris argentés ; les ouvertures des ouïes très-spacieuses , leurs opercules lisses , sans écaillés , & terminées postérieurement en pointe aiguë .

Le dos est tranchant , & presque droit jusqu'à la queue ; la poitrine & le ventre sont convexes jusqu'à l'anus , au delà duquel la partie inférieure du corps s'amincit en angle aigu .

Les lignes latérales sont d'abord très-voisines du dos , & courbées en arc ; elles forment ensuite une autre courbure vers le milieu des côtés , qu'elles parcourent , à une hauteur moyenne , & sur une même direction , jusqu'à la queue . Elles semblent formées d'une multitude de petites ramifications , qui s'étendent de part & d'autre sur des lignes inclinées vers la queue .

La nageoire du dos est très-étendue ; elle a vingt-deux rayons , dont les huit premiers sont doubles , & ont une de leurs divisions épineuse , & l'autre flexible ; les suivants sont plus longs , souples & fourchus à leur extrémité .

Les nageoires de la poitrine sont grandes , & situées sur le haut des côtés , immédiatement après les opercules ; elles ont chacune dix-sept rayons rameux .

Les nageoires du ventre sont au dessous de celles de la poitrine ; elles ont chacune six rayons , dont le premier est épineux , & les autres rameux à leur extrémité .

La nageoire de l'anus s'étend jusqu'à l'endroit opposé au dernier rayon de la nageoire du dos . Ses trois rayons antérieurs sont épineux , & les suivants , au nombre de quatorze , sont divisés à leur sommet .

La nageoire de la queue a quatorze rayons rameux , dont les latéraux sont très-longs , ce qui la fait paroître comme tronquée dans sa partie moyenne , & lui donne la forme d'un croissant , ainsi que nous l'avons dit .

La tête est d'une couleur pourprée , ainsi que

les opercules, qui sont de plus marqués de lignes blanchâtres inclinées vers la queue. La couleur du corps est cendrée, & mouchetée, sur chaque écaille, d'une petite tache oblongue & transversale. La partie voisine de la queue est rousse. Les nageoires de la poitrine, du dos & de l'anus sont marquées d'une ligne longitudinale, & quelquefois d'une seconde ligne transversale, d'un rouge de pourpre. On trouve ce poisson dans la grande mer des Indes.

CROKER (le). Espece de Persegue.

Perca undulata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 8.

Perca pinnis dorsalibus subunitis, corpore fusco undulato, macula fusca ad pinnas pectorales. Ibid.

Perca marina pinna dorsi divisa. CATESBY *Car.* 2. p. 3. t. 3. f. 1.

Ce poisson a ordinairement au moins un pied de long, tel qu'on le trouve dans la plupart des rivières de la Virginie; mais dans des eaux qui ont une plus grande profondeur, comme dans la baie de Chesapeak, on en prend quelquefois qui ont jusqu'à trois pieds. Tout son corps est couvert d'écailles d'un rouge doré, selon Catesby, ce qui ne s'accorde guere avec la Figure donnée par cet Auteur, où la couleur est représentée d'un brun foncé, avec une teinte plus pâle sur le ventre. Linnæus qui assigne la même couleur brune, comme étant celle de ce poisson, dit qu'elle s'étend par ondulations.

La gueule est large & garnie de plusieurs rangées de très-petites dents. Les iris des yeux sont d'une couleur d'or.

Ce poisson a sur le dos deux nageoires contiguës, & même un peu réunies l'une à l'autre. Celle de devant est d'une figure triangulaire, & composée de dix rayons; la seconde, qui s'étend jusqu'à la queue, & dont la couleur est rougeâtre, a vingt-neuf rayons, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont dix-huit; on voit une tache brune auprès de chacune de ces nageoires. Les opercules antérieurs des ouïes sont garnis de cinq dents fort courtes, & la membrane qui recouvre les ouïes a cinq osselets. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire de la queue en a seize, dont les deux premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est entière, selon Linnæus, & a dix-neuf rayons. Cependant la description & la Figure de Catesby s'accordent à représenter cette même partie comme légèrement échancrée: elle est d'une couleur rouge.

Ce poisson, qui est un assez bon mets, se trouve à la Caroline.

CROUSILLE. On nomme ainsi, en Provence, une enceinte de filets, ou une espece de parc que l'on établit au bord des étangs.

CU-ROND. Grand bateau en forme de gondole, qui a depuis trente-quatre jusqu'à trente-huit pieds de longueur totale, & qui porte deux mâts & deux voiles carrées. On s'en sert pendant toute l'année pour faire la pêche aux Cordes; ils sont encore d'usage pour celles des Maquereaux & des Harengs, dans les saisons où ces poissons abondent.

CUCURI. Voyez PANTOUFLIER.



CUIRASSÉ (le). Espece de Centrisque.

Centriscus scutatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes, Centriscus*, n°. 1.

Centriscus dorso loricato levi. Ibid.

Centriscus. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 171. *Tab. VII. fig. 3.*

Ikan Pisau, de Mefvisch. VALENT. *Pisces Amboin. tom. 4. fig. 243. p. 420. n°. 243.*

Ikan Pisau gala Roepa-nja, de Mefvisch, die de gedaante van een haak heeft. VALENT. Ibid. *fig. 254. p. 423. n°. 254.*

Amphisclen cauda recta. SEBA *Mus.* 3. p. 103. t. 34. *fig. 5.*

La nageoire de ce poisson est allongée & aplatie par les côtés. Il a la tête oblongue, comprimée latéralement, plane entre les yeux, amincie par-dessous en forme de tranchant, terminée antérieurement par un long museau tubulé, très-étroit, aplati de part & d'autre, & un peu recourbé en haut vers son extrémité, où se trouve l'ouverture de la gueule, qui est très-étroite & dépourvue de dents.

Les yeux sont sur l'extrémité supérieure des côtés de la tête, près des opercules des ouïes; leur forme est presque ronde; ils sont couverts par la peau commune de la tête, & ont leurs paupières à peu près circulaires & d'une couleur noire.

Les narines sont situées longitudinalement sur les côtés & immédiatement avant les yeux; elles ont de part & d'autre deux ouvertures.

Le dos s'étend en droite ligne depuis la tête jusque vers la naissance de la première nageoire du dos; il est couvert, sur tout l'espace correspondant, d'une lame assez dure, & semblable à de la corne, un peu convexe supérieurement, plissée sur les côtés, relevée insensiblement par sa partie postérieure, qui se termine en un aiguillon épais; oblong, très-aigu, & incliné de bas en haut. Depuis la naissance de cet aiguillon le corps descend en ligne courbe jusqu'à la queue. Le ventre est aminci en forme de tranchant; sa partie anguleuse, qui est d'une substance cornée & flexible, provient du prolongement des lames qui recouvrent les côtés, & qui font elles-mêmes partie de l'espece de cuirasse dont le dos est couvert, & dans laquelle consiste le principal caractère distinctif de ce poisson.

La première nageoire du dos est adhérente à l'aiguillon dont nous venons de parler, & garnie de trois rayons simples, déliés & flexibles.

La seconde, qui est contiguë à la précédente, a neuf rayons, dont le premier est très-long, & le dernier très-court.

Les nageoires de la poitrine, situées presque au milieu des côtés du corps, loin des opercules, ont chacune dix rayons simples.

Les nageoires du ventre se confondent de manière à n'en faire qu'une seule, située à peu près à égale distance entre les opercules & l'anus, & si petite qu'elle n'est guere sensible, qu'à l'aide

d'une loupe; on y aperçoit six ou sept rayons simples.

La nageoire de l'anus a onze rayons pareillement simples, dont ceux du milieu sont beaucoup plus longs que les autres.

La nageoire de la queue est très-petite; elle a neuf rayons. (GRONOVIVS.)

La couleur de ce poisson est jaunâtre. On le trouve dans la mer de l'Inde.

CUIRASSÉ (le). Espece de Silure.

Silurus cataphractus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 21.

Silurus pinna dorsali postica uniradiata, squamis ordine simplici, cirris sex, cauda integra. Ibid.

Callichthys cirris sex, lateribus uno squamarum ordine. GRONOV. *Mus.* 1. n. 71. *tab. 5. fig. 3, 4.*

Cataphractus Americanus. CATESBY, *Car.* 3, p. 19. *tab. 19.*

Ikan Renne. VALENT. *Pisc. Amb. fig. 355. p. 450. n. 355.*

Cette espece de Silure, selon Gronovius, a la tête aplatie par dessus, plus large que le corps, marquée d'une tache ovale entre les yeux, couverte supérieurement d'un cuir osseux & rude au toucher, dénuée d'écaillés sur les côtés & par-dessous; l'ouverture de la gueule étroite & oblongue; les mâchoires égales entr'elles, & garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude innombrable de dents contiguës & presque imperceptibles; six barbillons déliés, plus longs que la tête, & colorés de brun & de blanc, dont deux sont situés aux coins de la gueule, & les quatre autres rangés sur une même ligne au dessous de la mâchoire inférieure; les narines rondes, assez grandes, placées entre les yeux & fort près de ces organes; les yeux petits, un peu convexes, arondis, situés près de la gueule, mais à une distance très-sensible l'un de l'autre, & recouverts par la peau commune de la tête.

Le corps est aplati par les côtés, garni d'écaillés, seulement par intervalles, & d'une couleur mélangée de brun & de blanchâtre. Le même mélange se retrouve sur la partie inférieure.

Le dos est large, convexe, élevé jusqu'à la première nageoire du dos, & couvert, au même endroit, d'une espece de bouclier, dont le prolongement forme sur la tête, le cuir osseux décrit ci-dessus. Plus loin, le dos se rétrécit, & a sa surface dépourvue d'écaillés.

Les côtés sont convexes, hérissés depuis la première nageoire du dos d'environ trente écaillés étroites, allongées, garnies en leur disque d'aiguillons qui se recourbent vers la queue, & disposées sur une même ligne.

La première nageoire du dos est très-voisine de la tête; elle a cinq rayons flexibles, excepté le premier qui est très-épais, très-long, d'une forme quadrangulaire, & garni sur les côtés d'aiguillons assez longs. La seconde nageoire du dos est très-rapprochée de la queue; elle n'a qu'un seul rayon,

sans division à son extrémité, rude au toucher, & d'une consistance ferme.

Les nageoires de la poitrine sont situées immédiatement après les opercules, sur les bords de la partie inférieure de la poitrine, elles ont des rayons rameux, à l'exception du premier qui est très-grand, comprimé, large, âpre au toucher, & finement dentelé de part & d'autre.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, très-petites, d'une forme arrondie; elles ont chacune six rayons, dont les deux extrêmes

sont simples, & les intermédiaires divisés à leur extrémité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons rameux, excepté les deux premiers.

La nageoire de la queue est un peu arrondie, elle a dix-neuf rayons, dont les latéraux sont simples, & les intermédiaires, au nombre de neuf, rameux à leur extrémité.

La chair de ce poisson est blanchâtre, dure & fibreuse. On le trouve dans la mer de l'Amérique.

CUVETE. Voyez BUDIN.



CYPRINS (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

~~~~~

DIX-SEPTIEME GENRE.

~~~~~

C Y P R I N .

C Y P R I N U S . Linnæi .

Point de dents aux mâchoires ; trois rayons à la membrane des œues .

E S P E C E S .

Des barbillons .

1 LE BARBEAU

Quatre barbillons, sept rayons à la nageoire de l'anus .

2 LA CARPE.

Quatre barbillons, neuf rayons à la nageoire de l'anus .

3 LE GOUJON.

Deux barbillons, onze rayons à la nageoire de l'anus .

4 LA TENCHE.

Deux barbillons, vingt rayons à la nageoire de l'anus .

AUTRES ESPECES.

Point de Barbillons ; la nageoire de la queue sans bifurcation .

5 L'HAMBURGE.

Dix rayons à la nageoire de l'anus .

6 LE CHEVANE OU LE MEÛNIER.

Onze rayons à la nageoire de l'anus .

AUTRE ESPECE.

La queue divisée en trois parties .

7 LE POISSON DORÉ DE LA CHINE.

Huit rayons à la nageoire de l'anus .

AUTRES ESPECES.

La nageoire de la queue fourchée .

8 LA ROUSSARDE.

Dix-huit rayons à la nageoire du dos, sept à celle de l'anus .

9 LE SAUTEUR.

Le corps cylindrique ; huit rayons à la nageoire de l'anus .

10 LE VERON.

Huit rayons à la nageoire de l'anus, & une tache à la queue .

CYPRINS (Poissons).

11 L'APHIE.

Les iris rouges, & neuf rayons à la nageoire de l'anus.

12 LA VANDOISE.

Neuf rayons à la nageoire du dos, & dix à celle de l'anus.

13 LA DOBULE.

Dix rayons à la nageoire du dos, & autant à celle de l'anus.

14 LA GRILAGINE.

Les nageoires blanchâtres, & onze rayons à celles de l'anus.

15 L'IDBARE.

Les nageoires du ventre rouges, & douze rayons à celle de l'anus.

16 LA ROUSSE.

La nageoire de l'anus rouge & composée de douze rayons.

17 L'IDE.

La nageoire de l'anus rouge & composée de treize rayons.

18 L'ORFE.

Le corps large & treize rayons à la nageoire de l'anus.

19 LA SARVE.

Les rayons rouges, & quinze rayons à celle de l'anus.

20 LA JESSE.

Le museau obtus & quatorze rayons à la nageoire de l'anus.

21 LA NASE.

Le museau saillant & quatorze rayons à la nageoire de l'anus.

22 L'ASPE.

Seize rayons à la nageoire de l'anus.

23 L'AZUR.

Dix-huit rayons à la nageoire de l'anus.

24 L'ÂBLE.

Vingt rayons à la nageoire de l'anus.

25 LA VIMBE.

Vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus.

26 LA BRÊME.

Vingt-sept rayons à la nageoire de l'anus.

27 LE COUTEAU.

Trente rayons à la nageoire de l'anus.

28 LE BIERKNA.

Trente-cinq rayons à la nageoire de l'anus.

29 LA FARENE.

Trente-sept rayons à la nageoire de l'anus.

30 LA BORDELIÈRE.

Quarante rayons à la nageoire de l'anus.



CYPRINOÏDE (le). Espece de Gobie.

Gobius Cyprinoïdes. PALLAS. *Spicilegia Zoologica*, fascic. 8. p. 17. tab. 1, fig. 5.

Le *Cyprinoïde* suivant la description de M. Pallas, est un petit poisson dont la longueur est d'environ trois pouces. Il a la tête un peu plus épaisse que le corps, & couverte d'une peau molle, sur laquelle on voit des lignes très-déliées qui se coupent sous différens angles, & forment par leur ensemble des especes de crénelures; les mâchoires garnies de dents fines & à peu près d'égale grandeur; les yeux situés sur les côtés; les narines placées auprès des yeux, mais plus en avant; l'intervalle qui sépare les yeux, garni d'une crête plissée, dont la forme, prise longitudinalement, imite une moitié de fer de lance, & dont la couleur est noirâtre; la membrane branchiostege a quatre osselets.

Le corps est comprimé, un peu épais, convexe, un peu aminci vers la queue, & couvert d'écaillés, dont chacune est garnie d'un petit nombre de cils; les lignes latérales sont à peine sensibles.

La premiere nageoire du dos est composée de six rayons simples; la seconde, qui s'éleve moins, en a dix, tous rameux à leur extrémité.

Les nageoires de la poitrine sont larges, un peu charnues à leur base; elles ont chacune dix-huit rayons.

Les nageoires du ventre ont chacune douze rayons, parmi lesquels celui qui est extérieur, a son extrémité entiere; il a beaucoup moins de longueur que les autres; ce qui est un caractere commun à toutes les especes de ce genre, selon le même Auteur.

La nageoire de l'anus est garnie de neuf rayons, dont le premier est pareillement sans division.

La queue est d'une forme arrondie, & la nageoire a quinze rayons rameux, réunis par une membrane tachée de brun.

La couleur du corps est d'un brun grisâtre, qui prend une teinte plus pâle sur les parties inférieures.

On trouve cette espece dans l'île d'Amboine.

CYPRINOÏDE (le). Espece de Mormyre.

Mormyrus Cyprinoïdes. LIN. *Syst. Nat. Pisces abdomin. Mormyrus*, n°. 2.

Mormyrus, cauda bifida acuta. *Mus. Ad. Fr.* 109.

Le principal caractere cité par Linnæus, pour distinguer ce poisson du *Caschive*, autre espece du même genre, qui ne contient que ces deux poissons, consiste dans la figure des deux lobes de la queue, qui sont aigus dans le *Cyprinoïde*, & obtus dans le *Caschive*.

La nageoire du dos, dans l'espece dont il s'agit ici, est garnie de vingt-sept rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a neuf; chacune de celles du ventre, six; la nageoire de l'anus en a trente-deux, & la nageoire de la queue dix-neuf. Ces nombres different peu de ceux des rayons qui forment les diverses nageoires du *Caschive*, si l'on en excepte le nombre des rayons de la nageoire de l'anus, qui est de quarante-un pour ce dernier poisson, suivant l'énumération de Linnæus, tandis que, dans le *Cyprinoïde*, il n'est que de trente-deux, ainsi que nous l'avons dit. Ces deux especes se rapprochent encore par leur lieu natal, puisque l'on trouve l'une & l'autre dans le Nil.



DAI

DEN

DAINC. Voyez OMBRE.

DAINE (la). Espèce de Sciène.

Sciæna Cappa. LIN. *Syst. Nat. Pisces thoracici. Sciæna*, n^o. 1.

Sciæna capitis lateribus squamarum ordine duplici. Mus. Ad. Fr. 2. p. 81.

Un des caractères communs à tous les poissons de ce genre, est d'avoir la tête couverte d'écaillés sur toute sa surface; mais, dans l'espèce dont il s'agit ici, les écaillés latérales de la tête sont disposées régulièrement sur deux rangées parallèles; ce que Linnæus regarde comme le principal caractère de la *Daine*.

La nageoire du dos a sa base placée dans une espèce de sillon, où elle reste cachée, lorsque le poisson l'a repliée; elle a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons flexibles; celles du ventre six, dont l'antérieur est épineux; la nageoire de l'anus en a treize, dont trois sont pareillement épineux. La queue en a dix-sept.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée.

DARD. Voyez VANDOISE.

DAUPHIN. Voy. DOFIN.

DAURADE. Voyez DORADE.

DEMI-FOLE. Espèce de filet qui ne diffère de la *Fole* qu'en ce qu'il a moins d'étendue, & que les mailles en sont plus étroites. Voyez *FOLE*.

DEMOISELLE. Voyez GIRELLE.

DENTALÉ. Voyez DENTÉ.

DENTÉ (le). Espèce de Salmone.

Salmo Dentex. HASTELQ. *Iter* 395.

Cyprinus Dentex. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*. n^o. 26.

Cyprinus, pinna ani radiis 26, ore dentibus unidique molaribus. Mus. Ad. Fr. 2. p. 108.

Linnæus remarque que ce poisson a du rapport avec les *Sparès*, en ce qu'il a, comme les poissons de ce genre, un grand nombre de dents molaires; il ajoute que, d'une autre part, son port & le nombre des rayons de sa membrane branchiostège le rapprochent des *Cyprins*, parmi lesquels il l'a rangé: mais nous avons préféré de suivre Hasselquist, qui avoit observé ce poisson en Égypte, & lui avoit reconnu les caractères des *Salmones*, dont un des principaux est d'avoir sur le dos une seconde nageoire d'une consistance charnue.

La première nageoire du dos, dans cette même espèce, a dix rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre neuf; la nageoire de l'anus en a vingt-six, & celle de la queue dix-neuf.

On trouve ce poisson dans le Nil.

DENTÉ (le). Espèce de Bouclier.

Cyclopterus Dentax. PALLAS. *Spicileg. Zoolog. fascic. 7. p. 7. tab. 1. fig. 1, 2, 3, 4.*

Ce poisson a environ un pied de longueur. Sa tête est très-lisse, très-größe par proportion au volume du corps, beaucoup plus large que le tronc, plane en dessous, ayant sur sa surface supérieure différentes dépressions qui la rendent inégale.

Les mâchoires sont arondies, & l'ouverture de la gueule est à peu près aussi large que la tête: l'une & l'autre mâchoire sont garnies de dents assez grandes, coniques, un peu obtuses à leur sommet, inégales entr'elles, irrégulièrement disposées & d'une couleur jaune pâle. On voit de plus sur le palais & dans la mâchoire inférieure, derrière les dents du milieu, deux espaces triangulaires, contigus l'un à l'autre, d'une substance osseuse, hérissés de mamelons inégaux; enfin, le haut & le bas du gosier ont aussi de part & d'autre deux rangées de dents transversales.

Les narines sont percées de chaque côté de deux trous, dont ceux de derrière sont plus grands & semblables à des cônes creux, tronqués à leur sommet; les deux antérieurs ont un rebord membraneux & tubulé, avec un prolongement en forme de coin, & dentelé à son extrémité, lequel leur sert comme d'opercule.

Les yeux sont ovales & renfermés dans des orbites osseuses, échancrées par le bas; ils sont recouverts par la peau commune de la tête. La cornée est verdâtre, & l'Iris d'un blanc argenté.

Il y a de chaque côté trois ouïes bien marquées, avec une quatrième qui est plus petite.

Les nageoires de la poitrine sont d'une forme demi-circulaire, & garnies chacune de vingt-trois rayons. Antérieurement à ces nageoires, est un petit espace très-lisse, couvert par les opercules qui sont grands, osseux, garnis postérieurement d'une espèce d'aiguillon qui est caché sous leur substance, revêtus de tégumens très charnus, avec un rebord cutané qui se rétrécit à l'endroit de l'aiguillon dont il vient d'être fait mention.

Les nageoires du ventre sont réunies en une seule, dont la forme imite à peu près une conque, comme dans les autres espèces de ce genre. Leur partie antérieure est charnue, arondie en forme de croissant, dont la corne extérieure se termine aux nageoires de la poitrine. Ces cornes sont garnies chacune de quatre rayons. La partie intermédiaire entre l'un & l'autre croissant, forme un disque circulaire, libre par derrière, aminci en son bord, & garni de chaque côté d'une oreillette

demi-circulaire, excavée, cartilagineuse, inclinée sur le corps, mais sans y adhérer.

La nageoire de l'anus se rapproche de celle de la queue, & a six rayons.

La nageoire du dos, dont la position est un peu antérieure à celle de la précédente, a huit rayons.

La nageoire de la queue est arondie, & elle a dix rayons.

Le corps, ainsi que la tête, est dénué d'écaillés, & couvert d'une peau un peu dure & comme ridée. La couleur de l'individu décrit par M. Pallas, avoit été altérée par la liqueur dans laquelle il étoit conservé. On pouvoit présumer que cette couleur étoit originairement d'un rouge de rose sur le dos, puisqu'il restoit encore des traces de rouge sur les levres sur la gueule, & sur une partie du sommet de la tête & de la queue. La surface inférieure, ainsi que celle de toutes les nageoires, étoit d'un rouge blanchâtre.

L'individu dont il s'agit, étoit dans le Musée de l'Académie de Petersbourg. La phrase descriptive qui exprimoit ses principaux caractères, dans le catalogue du même Musée, p. 451, n°. 3, a, étoit ainsi conçue: *Piscis Surinamensis, miniaceus, ore lato, dentato*; c'est-à-dire, Poisson de Surinam, d'une couleur de minium, ayant la gueule large & garnie de dents.

DENTÉ (le). Espèce de Sparre.

Sparus Dentex. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 20.

Sparus cauda bifida, corpore variegato, dentibus quatuor majoribus. Ibid.

Sparus varius, dorso acuto, dentibus quatuor majoribus. ARTED. *Gen. 36. syn. 60.*

Cynædus, cauda lunata, dente secundo utriusque maxille maximo. GRON. *Zooph. 214.*

H' σουρπης. ARIST. *L. 2. c. 13. 15. & l. 8. c. 2. 13. & l. 9. c. 2.*

Súrodor. ELIAN. *L. 1. c. 44. p. 52.*

Súrodor ἢ σουρπης. ATHEN. *L. 7. p. 322.*

An Synodon? OVID. *HAL. v. 107.*

CHARLET. *p. 140.*

Dentrix, Dentix vel Pagrus CUB. *l. 3. c. 26. f. 77. a.*

Dentex. GAZ. ARIST. *L. c.*

JOV. *c. 12. p. 70.*

SALVIAN. *f. 110. b. III.*

GESN. (Germ.) *f. 26. a.*

ALDROV. *L. 2. c. 12. p. 161.*

GILL. *c. III.*

Synagris. RONDEL. *L. 5. c. 19. p. 150.*

Dentalis seu Dentex (Synodon.) Bellonii. GESN. *p. 934. & IIII.*

Synagris Bellonii. GESN. *p. 934.*

Dentex alter ab Aldrovando observatus. ALDROV. *L. 2. c. 12. p. 163.*

Dentex seu Cynodon. RAY. *Pisc. 132.*

Le Denté. DUHAM. *Traité des Pêches, II^e part. sect. 4. chap. 2. art. 5. pl. VIII. fig. 9.*

KLEIN. *Pisc. miss. 5. p. 49. n°. 1.*

En Italie, *Dentale*; à Narbone, *Dentillac*; au cap de Bonne-Espérance, *Goudvisch*.

Le Denté, suivant Gronovius, a la tête inclinée dans sa partie antérieure, & couverte d'écaillés, excepté sur l'espace compris entre les yeux jusqu'à la levre supérieure. La gueule est assez grande. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle d'en-haut: l'une & l'autre sont armées par-devant de deux longues dents aiguës, très-fortes & recourbées; ce qui est le principal caractère distinctif de cette espèce. On voit de plus à chaque mâchoire une rangée de dents environ quatre fois plus petites que celles dont on a parlé, aiguës, fixes & contiguës entr'elles. Les narines sont situées immédiatement devant les yeux, & percées chacune de deux ouvertures.

Le dos s'élève depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni, & descend ensuite obliquement. Le ventre ne forme point de faillie sensible, & depuis l'anus, il s'élève vers la queue. Le corps est couvert de grandes écailles lisses & disposées en recouvrement.

La nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les douze premiers sont épineux, & les suivants flexibles & rameux; cette nageoire forme une petite échancrure vers son milieu, à l'endroit où se fait la jonction des rayons épineux avec les autres.

Les nageoires de la poitrine sont longues, & se prolongent depuis les opercules jusque près de l'anus; elles s'infèrent au bas des côtés; elles ont chacune seize rayons.

Les nageoires du ventre sont situées au dessous des précédentes, fort près l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est roide & épineux, & les autres légèrement fendus à leur extrémité.

La nageoire de l'anus a onze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux, & les autres rameux & flexibles; tous ces rayons sont égaux en longueur, excepté le premier qui est très-court.

La queue est un peu fourchue; elle a quinze rayons légèrement rameux, outre les rayons latéraux qui sont simples.

On trouve le Denté dans la Méditerranée & dans quelques endroits de l'Océan, comme au Cap de Bonne-Espérance, où on lui donne, ainsi que nous l'avons dit, le nom de *Goudvisch*, qui signifie *Poisson doré*. Quelques voyageurs disent qu'on prend des Dentés dans la mer Baltique.

Suivant M. Duhamel, le Denté se tient ordinairement entre les rochers près du bord de la mer ou parmi les herbes qui y croissent, quand il ne fait pas chaud. Il est si vorace, que quelquefois il se jete sur les poissons qui viennent de se prendre à la ligne, les avale avec le haim, rompt la ligne & s'échape. Alors les Pêcheurs ne manquent guere de remettre à la mer un autre haim attaché à une forte ligne avec un poisson pour amorce, & bientôt le Denté attiré par cette nouvelle proie se trouve pris à son tour. Ce poisson

poisson est estimé à Narbone, où on le prend avec le Boulier. (Voyez ce mot.) Il n'est pas rare de pêcher des *Dentés* qui pèsent huit ou dix livres. M. Gautier a mandé à M. Duhamel, qu'auprès de Narbone, on en trouvoit communément qui pesoient vingt-cinq à trente livres, & qu'il en avoit vu un dont le poids étoit de soixante-seize livres.

DENTÉ. On donne quelquefois ce nom à la Torpille dans le pays d'Aunis.

DENTILLAC. Voyez **DENTÉ**, espece de Spar.

DERBIO. Voyez **GLAUQUE**.

DÉRIVETE. Espece de pêche qui se fait avec des manets qu'on laisse dériver au gré des courans. Ces manets sont formés d'un fil délié & point tors. (Voyez **MANET**.) On prend à la dérivete des Harengs, des Maquereaux, des Sardines & autres poissons.

DÉSARMÉ (le). Espece de Silure.

Silurus inermis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 8.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, pinnis inermibus, cirris duobus. Ibid.

Le contraste que forment les principaux caractères distinctifs de ce poisson, avec ceux du *Silurus militaris* de Linnæus (*Silure armé*), a fait

donner à l'espece dont il s'agit ici le nom d'*inermis* (*Désarmé*). Ils ont l'un & l'autre deux barbillons; mais ceux du *Silure Désarmé* ne sont que deux especes de poils courts & flexibles, au lieu que ceux de l'autre *Silure* sont roides & osseux. Une autre différence entre ces deux poissons se tire des premiers rayons des nageoires du dos & de la poitrine, qui sont roides & épineux sur le *Silure armé*, tandis que celui qui fait l'objet de cet article n'a que des rayons mous & flexibles dans toutes les nageoires, si ce n'est que le rayon antérieur de la nageoire du dos est plus ferme que les autres, sans cependant être épineux.

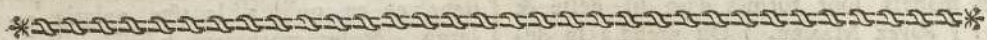
Les autres caractères du *Silure Désarmé* consistent en ce qu'il a la tête aplatie en dessus & large, & les mâchoires hérissées d'aspérités; la première nageoire du dos commence derrière la tête, & est garnie de sept rayons; la seconde est d'une substance charnue; les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre sept; la nageoire de l'anus en a trente-huit, dont les quatre antérieurs sont plus courts que les suivans; la nageoire de la queue est légèrement divisée en deux lobes, & paroît un peu tronquée à son extrémité.

On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.

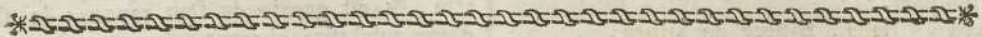


DEUX-DENTS (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

ONZIEME GENRE.



DEUX-DENTS.

DIODON. *Linnaï.**Une large dent à chaque mâchoire.*

E S P E C E S.

1 LE COURTE-ÉPINE.

Hérissé d'épines courtes.

2 LE LONGUE-ÉPINÉ.

Hérissé d'épines longues.

DEUX-DOIGTS (la). Espece de Scorpene.

Scorpana didactyla. PALLAS. *Spicileg. Zoolog. fascic. 7. p. 26.*

Ce poisson est l'un des plus extraordinaires que l'on puisse voir, sur-tout pour la difformité de sa tête; quoiqu'il se raproche du genre des Trigles, par les digitations de ses nageoires pectorales, M. Pallas a cru devoir le ranger, relativement à son port, parmi les Scorpènes dont le caractère, en général, est d'avoir la tête configurée d'une manière qui semble offrir à l'œil quelque chose de monstrueux.

Cette partie, dans le poisson dont il s'agit ici, est mince, aplatie en dessus & comme crevassée; elle a sur-tout deux cavités sensibles entre les yeux & le museau, qui est comme mutilé à son extrémité, & chargé, sur les côtés, de plusieurs rides qui le font paroître anguleux, & qui s'étendent jusqu'à la base des opercules.

La gueule est située transversalement & un peu relevée; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en haut; l'une & l'autre, ainsi que la partie antérieure du palais & le fond du gosier, sont hérissées de petites dents; la langue est saillante & chargée de points granuleux d'une couleur jaune; les narines sont tubulées & se dressent sur le dessus du museau.

Les yeux sont placés sur le sommet de la tête, à une petite distance l'un de l'autre; ils ont pour bases deux prolongemens osseux de la substance du crâne, semblables à deux cônes, & relevés chacun par deux crêtes longitudinales, dont l'une avance vers le museau, & l'autre se termine à une espece de lame anguleuse, saillante entre les deux prolongemens coniques dont on a parlé.

De plus, il sort de plusieurs endroits de la tête & du museau, des appendices charnues, semblables à des rameaux garnis de leur feuillage; on en voit d'abord une qui est très-remarquable & comme fourchue, sur chaque côté de la mâchoire inférieure; puis une seconde, un peu plus large, mais sans division, derrière chaque coin de la gueule; une troisième plus petite, au dessus de chacun des mêmes angles; une autre plus considérable, au milieu de l'espace compris entre le museau & les opercules; & enfin, une multitude de petites, de grandeurs inégales, sur le contour des opercules; ces dernières parties sont exactement appliquées sur les os; la membrane branchiostege a sept rayons.

La nageoire du dos s'étend depuis la tête jusqu'à la queue; elle a vingt-quatre rayons dont les seize antérieurs sont droits, d'une substance osseuse, semblables à des épines, unis par une membrane qui laisse entr'eux de profondes échancrures, & garnis sur deux côtés opposés de plusieurs appendices qui imitent des branchages; le troisième est un peu plus court que le second, & le quatrième est très-alongé; les rayons qui suivent le seizième, au nombre de huit, sont fendus à

leur extrémité, & portent aussi des especes de branchages, mais beaucoup plus petits que les précédens.

Les nageoires de la poitrine sont grandes, ovales oblongues, & composées chacune de dix rayons, dont les quatre antérieurs ont pareillement des branchages, mais le premier sur deux faces opposées, & les autres seulement sur leur face extérieure.

Près de la naissance des mêmes nageoires, on voit de part & d'autre, comme deux doigts recourbés, liés, vers leur base, par une membrane, & garnis aussi d'appendices rameuses.

Les nageoires du ventre, qui ont leur origine entre les pectorales, s'inferent longitudinalement sur le ventre, & ont chacune six rayons dont les premiers sont les plus courts.

La nageoire de l'anus se prolonge jusqu'à la queue, & a douze rayons obtus à leur extrémité qui paroît tronquée.

La queue est arondie, & la nageoire qui la termine a douze rayons dont ceux du milieu sont légèrement rameux à leur extrémité.

Le tronc est un peu plus épais que la tête vers les nageoires pectorales, ensuite il s'amincit insensiblement vers la queue; la peau qui le couvre est dénuée d'écaillés, sillonnée par de petites rides, & parsemée à l'endroit du dos, de petites excroissances en forme de ramifications; les lignes latérales sont paralleles au dos, & formées par une suite de pareilles ramifications écartées entr'elles; enfin, on voit encore de ces especes de feuillages charnus disposés à de grandes distances les uns des autres vers la naissance des nageoires du dos & de l'anus.

La couleur du corps est d'un brun livide, dont la teinte paroît s'obscurcir à mesure que le poisson prend de l'accroissement; ce fonds est moucheté, sur le dos, de petites taches jaunes, & marqué, à l'endroit du ventre, de quelques traits de la même couleur; les nageoires de la poitrine sont d'une couleur obscure à leur base & sur leur contour, & ont sur le milieu de leur disque une bande verdâtre; deux autres bandes, d'une couleur noirâtre, traversent la queue, l'une vers sa base, & l'autre en son milieu; telles étoient du moins les couleurs des individus observés par M. Pallas, dans la liqueur où on les avoit mis pour les garantir de la corruption; la longueur de ces individus étoit au moins d'un pied; ils avoient été pris dans la mer de l'Inde.

DEUX-DOIGTS. On donne ce nom à une espece de filet semblable à celui qu'on appelle *Boulier*, & dont les mailles sont d'un pouce & demi en carré.

DIABLE-DE-MER. Voyez BAUDROIE.

DIAGRAMME (la). Espece de Persegue.

Perca Diagramma. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n^o, 27.

Perca pinnis dorsalibus unitis, corpore lineis luteis. Ibid.

Sparus lineis longitudinalibus luteis variis, aculeis undecim in pinna dorsali. GRONOV. *Mus.* 1. n. 88.

SEB. *Mus.* 3. t. 27. f. 18.

Cette espèce de Persegue, suivant Gronovius, a la tête convexe en dessus, mince & aplatie latéralement, très-inclinée vers le dos par sa partie postérieure; l'ouverture de la gueule presque égale à la largeur de la tête; la mâchoire inférieure beaucoup plus longue que celle de dessus; l'une & l'autre garnies, ainsi que le palais, de plusieurs rangées de dents presque imperceptibles; les yeux assez grands, placés sur les côtés de la tête, & couverts d'une membrane particulière; les narines situées immédiatement avant les yeux, & percées chacune d'un seul trou; les opercules des ouïes fort grands & terminés postérieurement par un aiguillon qui s'étend au dessus des nageoires de la poitrine.

Le corps est oblong, délié, comprimé latéralement, & couvert d'écailles, ainsi que la tête & les opercules.

Le dos est très-convexe, & forme un angle aigu.

Le ventre est étroit & plan, excepté vers la queue où il est pareillement aminci en angle aigu.

Les lignes latérales sont voisines du dos, & parallèles à sa courbure.

La nageoire du dos, qui en occupe toute la longueur, a vingt-six rayons, dont les onze antérieurs sont courts, roides, épineux & simples. Les suivants sont flexibles & rameux.

Les nageoires de la poitrine sont situées horizontalement sur les côtés, derrière les opercules, d'une forme ovale, & garnies chacune de treize rayons rameux.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées, placées à égale distance entre les pectorales & l'anus, d'une figure arrondie & oblongue; elles ont chacune six rayons légèrement rameux, excepté le premier qui est entier, roide, & épineux.

La nageoire de l'anus a onze rayons, dont les trois antérieurs sont très-courts, très-épais, fermes & épineux.

La queue est d'une grandeur médiocre; sa nageoire a dix-huit rayons rameux; dont les extrémités sont de niveau.

Le fond de la couleur du corps est blanchâtre, & relevé par une multitude de petites lignes jaunâtres longitudinales, qui ne gardent aucun ordre régulier.

On ne fait pas où se trouve ce poisson.

DIGITALE. Quelques-uns donnent ce nom aux plus petits Saumons, apparemment parce qu'ils en comparent la longueur avec celle du doigt.

DIGUIAL. Grand filet en forme de manche, terminé par une nasse nommé *Bire* ou *Bure*, & que les Pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts. Voyez *BIRE*.

DIPTERE (le). Espèce de Cuirassé.

Loricaria plecostomus. LIN. *Syst. nar. Pisces abd. Loricaria*, n. 2.

Loricaria pinnis dorfi duabus. Ibid.

Acipenser cirris duobus. *Mus.* Ad. Fr. 1. p. 55. tab. 28. fig. 4.

Plecostomus dorso dipterygio, cirris duobus, cauda bifurca. GRONOV. *Mus.* 1. n. 67. tab. 3. fig. 1. 2.

Guacari. MARCG. *Brazil.* 166.

SEB. *Mus.* 3. t. 29. fig. II.

La tête de ce poisson a sa plus grande étendue dans le sens horizontal; elle est un peu plus étroite que le corps, terminée antérieurement par une pointe émoussée; osseuse & rude au toucher sur ses faces supérieure & latérales, plane sur sa face inférieure qui est lisse, & sur laquelle on ne voit point d'écailles.

Les yeux sont placés au haut des côtés de la tête, plus voisins des opercules que de l'extrémité du museau, & éloignés l'un de l'autre; les orbites sont un peu convexes & recouvertes par une membrane particulière.

Les narines, situées immédiatement en deçà des yeux, sont percées de part & d'autre d'une double ouverture.

La gueule est étroite, fendue transversalement, & comme cachée sous le bord du museau. La levre supérieure est formée par une membrane épaisse, mobile, rude à l'extérieur, lisse intérieurement. Elle se plie, à l'endroit du menton, pour s'étendre jusqu'à l'ouverture de la gueule, & c'est de là qu'est venu à ce poisson le nom de *Plecostomus*, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *plié*, & l'autre *bouche* ou *gueule*.

La levre inférieure, qui est une fois aussi grande que celle d'en-haut, mais moins épaisse, s'avance en forme de lobe demi-circulaire, pour s'appliquer contre l'autre. On voit de chaque côté un petit barbillon à l'endroit où les deux levres se réunissent.

Les dents, ou plutôt les petits corps qui en tiennent lieu, sont des espèces d'aiguillons très-tendres, flexibles, longs & étroits, courbés par leur pointe vers l'intérieur de la gueule, & fixés sur un petit os qui leur sert de base. Ces aiguillons forment quatre groupes, deux de part & d'autre, situés intérieurement vers l'origine des levres.

Le corps est oblong, épais, d'une forme presque triangulaire, rétréci à l'endroit du dos, très-large vers les nageoires de la poitrine, très-étroit vers la queue, où sa plus grande dimension est dans le sens de la hauteur. Les lignes latérales sont à peine sensibles.

Le dos & les côtés sont garnis d'écailles rhomboïdales, disposées à l'aise, hérissées de petites épines, & un peu relevées en leur milieu par un tubercule. La poitrine & le ventre sont nus jusqu'à l'anus, & plus loin la surface inférieure du corps est couverte d'écailles sembla-

bles aux lames qu'on voit sur le ventre d'un Serpent.

Ce poisson a deux nageoires sur le dos, caractère qui le distingue du Cuirassé monoptère, c'est-à-dire, à une seule nageoire, & qui se trouve pareillement exprimé par le mot diptère (à deux nageoires).

La première nageoire du dos, commence immédiatement après la tête; elle est grande, très-élevée, garnie de huit rayons, dont le premier est simple, flexible, épais, rude au toucher, & courbé vers la queue; les suivans sont rameux & vont en décroissant graduellement de longueur; la membrane qui les unit est assez forte & transparente.

La seconde nageoire du dos, située auprès de la queue, n'a qu'un seul rayon court, âpre au toucher, d'une consistance assez ferme, & réuni au dos par une petite membrane.

Les nageoires de la poitrine sont placées à l'extrémité inférieure des côtés du corps, près des ouvertures des ouïes. Elles ont chacune six rayons rameux, excepté le premier, qui est sans division, très-épais, & beaucoup plus long que les autres qui décroissent insensiblement.

Les nageoires du ventre s'insèrent sur les côtés à la même hauteur que celles de la poitrine, mais une fois plus près de la nageoire de l'anus. Elles sont composées chacune de six rayons durs au toucher, mais flexibles, dont le premier est semblable à celui des nageoires de la poitrine, les quatre suivans sont rameux, & le dernier simple.

La nageoire de l'anus est très-petite; elle a cinq rayons flexibles, minces & rameux, excepté le premier, qui a son extrémité entière.

La nageoire de la queue est très-étendue, échan-crée en forme de fourche; elle a seize rayons, dont ceux des extrémités, qui sont les plus longs, ont leur sommet sans division, & les intermédiaires sont rameux.

La couleur du corps, y compris les nageoires est cendrée, avec de petites taches rondes & noires, dispersées çà & là, excepté sur le ventre, qui est d'un blanc uniforme.

On trouve ce poisson dans un fleuve du pays de Surinam. L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ sept pouces dans sa plus grande longueur.

On doit juger, d'après ce que nous avons dit sur la conformation & la disposition des levres de ce poisson, qu'il ne peut les rapprocher de manière qu'elles se correspondent, l'une en dessus, l'autre en dessous, & que les dents agissent par des mouvemens opposés pour broyer les alimens. C'est ce qui a fait conjecturer à Gronovius que le Diptère n'avoit point la faculté de mâcher sa nourriture, mais seulement de la fucer avec les levres, ou tout au plus de la ronger avec les pointes recourbées de ses dents, pour faciliter la déglutition.

DOBULE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Dobula. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n°. 13.

Cyprinus pinna ani dorsalique radiis decem. Ibid.

Cyprinus pedalis, gracilis, oblongus, crassiusculus, dorso crasso, pinna ani officulorum novem. ARTEDI, *Syn.* 10.

Mugilis vel Cephalis fluviatilis genus minus. GESN. (Lat.) p. 28.

Capito vel Squalus fluviatilis minor. GESN. (Germ.) fol. 170. a.

Capito fluviatilis sive Squalus minor. ALDROV. L. 5. c. 18. p. 603.

JONST. L. 3. tit. 1. c. 6. a. 2.

Capito minor. SCHONEV. p. 30.

Mugilis vel Cephalis fluviatilis species minor. WILLUGH. p. 261.

RAY. p. 122.

En Suisse, dans le canton de Zurich, *Haffle, Hasler, Hafela*; ailleurs, *Heffling, Vysfisch*; à Strasbourg, *Schnot & Schnotfisch, Meisfisch*.

La *Dobule*, suivant Willughby, est un petit poisson, dont le corps est mou, fluët & oblong. Il a les mâchoires dépourvues de dents, les ouvertures des narines rondes, les yeux argentés avec des taches obscures qui en offusquent l'éclat.

La nageoire du dos est située vers le milieu de la longueur du poisson; elle a neuf rayons, dont le premier adhère étroitement au second, & le dernier est formé de deux rayons qui s'insèrent sur le même point, ce qui revient à l'énumération de Linnæus, qui assigne dix rayons pour cette même nageoire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons, & celles du ventre neuf. La nageoire de l'anus en a pareillement neuf, suivant Willughby & Artedi, & dix selon Linnæus. La nageoire de la queue en a dix-neuf.

Les lignes latérales sont plus rapprochées du dos que du ventre. Le dos est d'un vert sale ou noirâtre. Les côtés & le ventre sont argentés. La nageoire du dos & celle de la queue sont bleues, & les autres ont un brillant argentin.

Les plus grands poissons de cette espece ont environ un pied de long, & pèsent à peine une livre.

On trouve la *Dobule* dans plusieurs lacs & fleuves de l'Europe. Elle fraye en Février. Sa chair est pleine d'arêtes; on l'estime assez pour sa saveur, sur-tout depuis Avril jusqu'en Juillet. On dit aussi qu'on préfère les *Dobules* des fleuves à celles des lacs.

DOFIN ou DAUPHIN (le). Espece de Coryphène.

Coryphæna Hippurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Coryphæna*, n°. 1.

Coryphæna cauda bifida, radiis dorsalibus sexaginta. LÆFL. *Epist.*

Osbeck. *Itin.* 307.

Coryphæna cauda bifurca. ARTEDI, *gen.* 15. *syn.* 28.

- Ἰππύριος. ARIST. L. 8. c. 13.
 OPIAN. L. 1. p. 8.
 ATHEN. L. 7. p. 304.
 Hippurus. OVID. v. 95.
 PLIN. L. 9. c. 16. & L. 32. c. 11.
 RONDEL. L. 8. c. 19. p. 255.
 GESN. p. 501. & 423.
 ALDROV. L. 3. c. 17. p. 306.
 JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 1. a. 6. t. 1. f. 12.
 CHARLET. p. 124.
 WILLUGH. p. 213. tab. O. n^o. 1. fig. 5.
 RAY. p. 100.
 Hippurus Lampugo. GESNER. (German.) fol.
 44. a.
 Equisela & Equiselis. GAZ. ARIST. L. 4. c. 10.
 & L. 8. c. 15.
 À Nuremberg, Dorado; en Angleterre, Dol-
 phin; en Espagne, Lampugo.

Ce poisson, suivant Rondelet, a la gueule d'une grandeur médiocre, les yeux très-ouverts, les mâchoires, la langue & le palais chargés de petites dents aiguës.

La nageoire du dos occupe tout l'espace intermédiaire entre la tête & la queue: elle a soixante rayons. Les nageoires de la poitrine sont larges,

courtes, & ont chacune vingt & un rayons; celles du ventre sont plus alongées, mais plus étroites; elles ont chacune six rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-six, & la queue, qui est échan-crée en forme de fourche, en a dix-huit.

Linnaeus dit que les marins ont donné à ce poisson le nom de *Dorado*, à cause de sa couleur qui est très-éclatante. Sa chair est épaisse & dure, quoique d'un goût agréable. Rondelet la compare à celle des Thons & des Chiens-de-mer.

On trouve le *Dofin* dans l'Océan.

DOGUET. C'est un des noms que l'on donne aux jeunes Morues sur les côtes de Flandre.

DOGUET. Voyez. ANON.

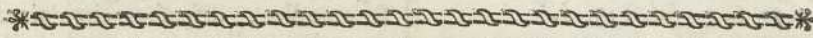
DOIGT. La pêche au doigt est celle qui se fait avec une ligne simple, non suspendue à une canne. Il y a cette différence entre la façon de pêcher dont il s'agit, & celle où l'on se sert d'une perche que l'on tient dans un petit bateau, qu'on ne peut donner qu'une longueur médiocre à la ligne dans ce dernier cas, au lieu que la ligne qu'on tient à la main, pour la pêche au doigt, peut avoir douze, quinze ou vingt brasses de longueur, parce qu'on n'est pas obligé d'être au dessus de l'endroit où se trouve le poisson.



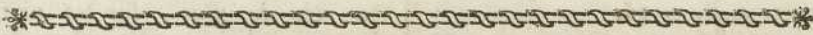
DONZELES (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.



SIXIEME GENRE.



D O N Z E L E .

O P H I D I U M . Linnæi.

Sept rayons à la membrane branchiofstege ; les nageoires du dos & de la queue jointes ensemble.

E S P E C E S .

1 LA BARBUE.

Deux barbillons fourchus à la mâchoire inférieure.

2 L'IMBERBE.

Point de barbillons.



DORADE (la).

- Sparus aurata*. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.
Sparus, n^o. 1.
Sparus lunula aurea inter oculos. MUS. AD. FR. 2.
 p. 72.
Sparus dorso acutissimo, linea arcuata aurea inter oculos. ARTEDI, *gen.* 35. *syn.* 63.
 GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 90.
 LÆFL. *Epist.*
 HASSELQ. *Itin.* 337.
 Ο χρυσόσπυρος. ARIST. L. 1. c. 5. L. 2. c. 17.
 L. 4. c. 10. L. 5. c. 10. L. 6. c. 17. L. 8. c. 2. 13.
 15. 19.
 Χρυσόσπυρος. ELIAN. L. 13. c. 28. p. 796. L. 11.
 s. 13. L. 16. c. 12. p. 920.
 ATHEN. L. 7. p. 328. & L. 8.
 OPIAN. L. 1. p. 7. L. 3. fol. 135. b.
Chrysophrys. OVID. v. III.
 VARRO. *Rust.* L. 3. c. 3.
Aurata. COLUMELL. L. 8. c. 16.
 MARTIAL. *Ep.* L. 13. 85.
 PLIN. L. 9. c. 16. & L. 32. c. 541.
 CUB. L. 3. c. 4. fol. 71. b.
 P. JOV. c. 11. p. 68.
 WOTTON. L. 8. c. 174. fol. 156.
 BELLON.
 RONDEL. L. 5. c. 2. p. 115.
 SALVIAN. *Fol.* 674. b. 175.
 GESNER. p. 110. 128. & (Germ.) fol. 23. c.
 JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 8. t. 19. f. 2.
 CHARLET. p. 140.
 WILLUGH. p. 307. tab. U. n^o. 5.
 RAY. p. 131.
Aurata vulgaris. ALDROV. L. 2. c. 15. p. 171.
La Daurade. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2^e.
 part. sect. 4. chap. 2. art. 1. pl. II. fig. 1.
 En Italie, *Orata*; à Venise, *Orà*; En Espagne,
Dorada; en Angleterre, *Gilt-head* ou *Gilt-poll*.
 Ce poisson est remarquable par un caractère
 qui a été généralement saisi, & que les différens
 Auteurs ont tous exprimé par une dénomination
 dérivée de celle qui signifie *or* dans leurs diver-
 ses langues respectives. Mais les noms anciens,
 tels que celui de *Chrysophrys* (sourcil doré) sont
 plus précis que ceux qu'ont employés des Au-
 teurs plus modernes, puisqu'ils désignent la par-
 tie de l'animal qui offre le caractère dont il s'a-
 git. La *Dorada* a effectivement une espèce de
 sourcil, formé, suivant M. Duhamel, par un
 trait qui a la couleur de l'or bruni. Ce trait
 commence au dessus de l'œil, fait le tour de l'or-
 bite entre les deux yeux, & se termine un peu
 au dessous de ces mêmes organes. En y regard-
 ant attentivement, on aperçoit que les deux
 arcs sont réunis par un autre trait assez délié,
 qui passe sur la tête.
 Quant à la couleur des autres parties, elle est,
 selon le même Auteur, d'un bleu vif & éclatant
 sur le dos, lorsque le poisson sort de l'eau; mais
 après sa mort ce bleu se fonce & s'obscurcit. On
 voit sur les côtes comme des reflets d'argent

bruni; le ventre est d'un blanc mat. Il regne le
 long du corps, de chaque côté, un trait dé-
 lié d'un noir bleuâtre, & d'une figure un peu
 courbe; les mêmes parties sont marquées de
 quelques traits bruns qui s'étendent à peu près
 parallèlement au dos, & de plus, d'une tache
 brune tirant sur le roux, d'une forme irrégulière,
 située au dessus de l'articulation des nageoires.
 On dit qu'au sortir de l'eau cette tache est quel-
 quefois d'un rouge éclatant.

La *Dorada*, suivant Willughby, a le corps
 large, comprimé par les côtés, couvert d'écailles
 d'une grandeur médiocre; les yeux assez grands,
 les iris argentés avec quelques taches nébuleu-
 ses; la gueule modérément fendue, la langue
 aiguë, les mâchoires garnies de dents oblongues
 & arondies, disposées circulairement dans un or-
 dre très-régulier, au nombre de six dans la mâ-
 choire supérieure, & de huit dans l'inférieure.
 On voit de plus, sur les parties intérieures de
 chaque mâchoire, des tubercules osseux & hé-
 rissés d'aspérités semblables à des grains.

Le dos est aminci en forme de lame tranchante;
 il porte une nageoire qui s'étend sur presque
 toute sa longueur, & qui a vingt-quatre rayons,
 dont les onze premiers sont épineux. Les nageoi-
 res de la poitrine sont alongées & se terminent en
 angle aigu; elles ont chacune dix-sept rayons;
 celles du ventre en ont six, dont le premier est fort
 & épineux. La nageoire de l'anus en a quatorze, les
 trois antérieurs sont épineux. La nageoire de la
 queue est fourchue, & a environ dix-sept rayons.

La *Dorada* se trouve dans la Méditerranée &
 dans l'Océan. On la pêche avec le bregin, le ver-
 veux, le tremail. (Voyez ces différens mots.) On
 prend aussi des *Dorades* avec des haims garnis de
 différentes espèces de coquillages, ou à leur défaut,
 de chair de Thon, de Pelamide, ou de Maque-
 reau. Suivant M. Duhamel, les mâchoires des
Dorades sont si fortes, qu'elles plient les crochets
 des haims, lorsqu'ils sont faits avec du fer doux,
 ou si le fer est aigre, elles les cassent & se sauvent.

On pêche aussi des *Dorades* dans les étangs
 salés. Lorsqu'elles y entrent, elles ne pèsent guère
 qu'un quart de livre; elles croissent beaucoup en
 été; en sorte que vers la fin de Septembre, elles
 pèsent environ trois quarts de livre. Les plus
 grosses que l'on sache avoir été prises dans les
 étangs, pesoient dix-huit à dix-neuf livres. On
 fait beaucoup de cas de celles qui se sont en-
 graissées dans les étangs d'Hieres, du Martigues,
 & de Latte, près le Cap de Cette.

L'été, lorsqu'il fait chaud, sur-tout en Provence,
 on harpone quelques-unes des plus grosses *Dora-
 des* lorsqu'elles sortent des étangs. Mais pour
 en prendre en quantité, on choisit le temps au-
 quel ces poissons donnent au rivage, & on forme
 au bord de la mer, & dans les étangs,
 avec des branches de tamarisque, des espèces de
 parcs, où bientôt après on pêche les *Dorades* qui
 s'y sont rassemblées en foule.

Les Pêcheurs prétendent que les *Dorades*, pour trouver les coquillages enfouis dans le sable, agitent fortement leur queue, & que quand elles les ont mis à découvert, elles les brisent avec leurs dents, avalent la chair, & rejettent les fragmens des coquilles. Comme elles sont fort avides de Moules, on reconoit les endroits qu'elles fréquentent, au bruit qu'elles font en cassant les coquilles de ces animaux, & les broyant sous leurs grôsses dents.

M. Duhamel dit que la chair de la *Dorade* est délicate & de bon goût, mais un peu sèche; il ajoute plus bas, que cependant on est partagé sur la bonté de ce poisson, dont quelques-uns ne font qu'un cas médiocre. Il se peut que la qualité de sa chair dépende beaucoup des lieux où on l'a pêché, & d'ailleurs le peu de cas que quelques personnes en font, vient peut-être d'une méprise occasionnée par la supercherie ou par l'ignorance des débitans qui vendent souvent pour de vraies *Dorades*, d'autres poissons du genre des *Sparres* & inférieurs à celui-ci. L'influence des lieux sur la qualité des *Dorades* a été remarquée par les anciens; ils savoient aussi que ce poisson se nourit de coquillages, comme on en peut juger par une épigramme de Martial, dont le sens est que l'on devoit estimer particulièrement les *Dorades* qui s'étoient nourries des coquillages du lac Lucrin. (*Livre XIII, Ep. 85.*)

Quelques Orfèvres montent des dents molaires de *Dorade* en forme de bagues, & les vendent pour des crapaudines. À Malte, ils mettent un peu d'eau-forte sur le milieu de la surface de ces dents, pour y faire une tache brune, & les font ensuite passer pour des yeux de Serpens, auxquels ils attribuent des vertus chimériques.

DORADE de Bahama. Voyez PORGY.

DORADON (le). Espèce de Coryphène.

Coryphæna equiselis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Coryphæna*, n. 2.

Coryphæna, cauda bifurca, radiis dorsalibus quinquaginta tribus. Ibid.

Dorado. OSBECK *Iter*. 308.

Guaracapema. MARCGR. *Bras*. 160.

Ce poisson est remarquable par la beauté & l'éclat de ses couleurs. Suivant Linnæus, il diffère peu du Dofin. (*Voyez ce mot.*) Le principal caractère indiqué par cet Auteur pour l'en distin-

guer, consiste dans le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de soixante sur le Dofin, & de cinquante-trois sur le *Doradon*. Les nageoires de la poitrine de ce dernier poisson ont chacune dix-neuf rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a vingt-trois, & la nageoire de la queue, qui est divisée en deux, en a vingt.

On trouve ce poisson dans l'Océan.

DORÉE (la *Perle*).

Perca Chrysoptera. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n. 17.

Perca pinnis dorsalibus unitis, pinnis inferioribus flavis fusco maculatis, cauda integra. Ibid.

Perca marina gibbosa. CAT. *Car.* 2. p. 2. t. 2. f. 1.

En anglais, *Margatefish*.

Ce poisson a le dos très-vouté, la gueule médiocrement fendue, & rouge en dedans, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure, & l'une & l'autre garnies d'une simple rangée de petites dents pointues; les iris des yeux d'une couleur blanche, avec une nuance de jaune.

Le corps est couvert d'écaillés assez grandes, d'un brun noirâtre sur le dos, & d'une teinte plus claire sur le ventre. Linnæus, en citant les caractères distinctifs de ce poisson, remarque que les opercules de ses ouïes sont dentelés d'une manière très-imparfaite, & que la ligne qui divise les côtés du corps est droite: ce second caractère ne paroît pas s'accorder avec la description de Catesby, suivant laquelle ce poisson a de part & d'autre une raie noire & étroite, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, parallèlement à la courbure du dos.

Les deux nageoires du dos se tiennent à l'aide d'une membrane commune. La première a des rayons épineux, dont Linnæus n'a point déterminé le nombre, non plus que celui des rayons qui garnissent les autres nageoires. Cet Auteur dit seulement que les nageoires du ventre, & la nageoire de la queue, ainsi que la queue elle-même, sont d'une couleur jaune, parsemée de taches brunes. Il ajoute, que la queue est entière, ce qui n'est pas conforme non plus avec la figure de Catesby, qui représente la queue très-sensiblement échancrée.

Ce poisson, dont la chair est fort estimée, abonde autour des îles Lucayes, dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

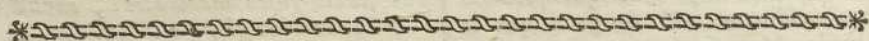
DORÉE. Voyez POISSON SAINT-PIERRE.



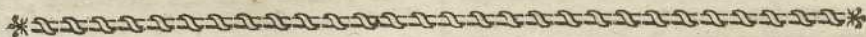
DORÉS (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



SEPTIEME GENRE.



D O R É.

Z E U S. Linnæi.

Sept rayons à la membrane des ouïes, dont le dernier est transversal.

E S P E C E S.

1 LE COQ.

*Une épine au devant de la nageoire du dos,
& une autre au devant de celle de l'anus.*

2 LE GAL.

Le dixieme rayon de la nageoire du dos,

*& le second de la nageoire de l'anus plus
longs que le corps.*

3 LE POISSON SAINT-PIERRE.

Une tache noire de chaque côté du corps.



DORMANT. On appelle *lignes dormantes*, celles qu'on laisse tendues au bord de l'eau, en sorte qu'on n'a besoin que d'aller les visiter de temps en temps, pour voir si le poisson y a mordu. Il y a aussi des filets dormans.

DOUBLE-MOUCHE (la). Espece de Salmone. *Salmo bimaculatus*. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 22.

Salmo corpore compresso bimaculato, pinna ani radiorum triginta unius. GRON. *Mus.* 1. n°. 54. tab. 1. fig. 5.

Albula pinna ani radiis triginta duobus. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 78. t. 32. f. 2.

Coregonoides Amboinensis. ARTEDI, *Spec.* 44.

Tetragonopterus. SEB. *Mus.* 3. p. 106. tab. 34. fol. 3.

Ce poisson a été nommé *Double-Mouche*, à cause de deux taches noires qu'il a vers les extrémités des opercules, une de chaque côté, & qui tranchent sur le fond de sa couleur, dont la teinte est d'un blanc argenté & brillant, excepté sur le dos, où elle est obscurcie.

La tête est petite & aussi large que le corps, quoique sa plus grande dimension soit dans le sens de la hauteur; sa partie supérieure est droite & demi-cylindrique, & l'inférieure inclinée depuis le museau.

Les yeux sont assez grands, placés sur les côtés de la tête, plus près du museau que des opercules; la paupière est noire, & l'iris d'une couleur dorée.

Les mâchoires sont sensiblement égales lorsque la gueule est fermée; mais quand le poisson la tient ouverte, la mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut. L'une & l'autre sont garnies sur leurs bords, de dents assez grandes, aiguës, fixes, & d'une couleur blanchâtre.

Le dos est étroit, & s'élève sous un angle très-ouvert en partant de la tête jusque vers la région opposée aux nageoires du ventre, ensuite il s'incline insensiblement vers la queue. La poitrine & la partie antérieure du ventre sont presque planes, & descendent obliquement jusqu'à l'anus; plus loin le ventre s'élève en même temps qu'il se comprime, & se rétrécit en forme de carène un peu aiguë. Les lignes latérales sont droites & placées à une hauteur moyenne.

La première nageoire du dos est plus rapprochée de la tête que de la queue; elle a dix rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux. La seconde est petite, d'une substance charnue, & placée auprès de la queue.

Vers la naissance des nageoires de la poitrine, on voit de part & d'autre un aiguillon épais, dont la pointe est tournée vers la queue, & qui est entièrement séparé de la nageoire correspondante. Ces nageoires sont situées au bas des côtés du corps, immédiatement après les opercules des ouïes; leur insertion se fait horizontalement, & elles ont chacune onze rayons rameux, excepté les deux premiers.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, elles ont chacune huit rayons, dont le premier est simple & les autres rameux.

La nageoire de l'anus est très-étendue; elle a cinquante-cinq rayons, tous divisés à leur extrémité.

La nageoire de la queue a deux lobes & dix-neuf rayons, dont celui qui est extérieur de part & d'autre a son sommet simple, & les autres sont fendus jusqu'au dessous de la moitié de leur longueur. (GRONOVIVS.) On trouve ce poisson dans l'Amérique méridionale.

DOUBLE-TACHE (la). Espece de Labre.

Labrus bimaculatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 22.

Labrus pinna dorsali ramentacea macula fusca in latere medio & ad caudam. Ibid.

Sciæna macula fusca in medio corporis & supra basin caudæ. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 66.

La dénomination de ce poisson indique son principal caractère distinctif, qui consiste dans une tache brune dont il est marqué de part & d'autre vers le milieu des côtés, près de l'origine de la queue.

La nageoire du dos, dont les rayons ont sur leur surface postérieure une espece de rameau semblable à un fil, comme dans tous les poissons de ce genre, est composée de vingt-six de ces rayons dont les quinze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons, tous flexibles; celles du ventre en ont six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont l'antérieur est pareillement épineux. Le nombre des rayons de la nageoire de la queue n'est point indiqué par Linnæus. Cette espece de Labre se trouve dans la Méditerranée.

DRAGON (le). Espece de Pégase.

Pegasus Draconis. LIN. *Amphib. nantes. Pegasus*, n°. 1.

Pegasus rostro conico. Ibid.

Cataphraclus corpore tetragono brevi scabro. GRONOV. *Mus.* 1. p. 65. n°. 146. & *Zooph.* n°. 356. tab. 12. fig. 2 & 3.

Pisciculus Amboinensis volans, osseo tuberculatus proboscide ferrata. RUYSCH. *Thef. prim. animal.* tab. 7. fig. 2. D.

VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. p. 428. n. 271. fig. 271.

SEB. *Mus.* 3. p. 106. t. 34. fig. 4.

Le *Dragon* est un petit poisson, à peine long de trois pouces, & assez singulier, soit par la forme de son museau, qui ressemble à un cône, soit par les tubercules & les différentes incisions qu'on remarque sur son corps, soit enfin par la disposition de ses nageoires pectorales, qui s'étendent comme deux larges ailes, ce qui donne au poisson la facilité de s'élaner, par une espece de vol, au dessus de la surface de l'eau.

La tête de ce poisson, suivant Gronovius, est étendue en largeur, tuberculeuse, excavée en plusieurs endroits entre les yeux, & terminée par un

musseau court, d'une figure conique, ainsi que nous l'avons dit, mais comprimée en dessus, sillonnée sur sa surface inférieure, & rude au toucher sur les côtés.

Vers la base de cette espèce de cône sont situées les narines, qui n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture.

Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, & ont leurs orbites saillantes.

La gueule est étroite & beaucoup moins large que la tête; la mâchoire inférieure est aiguë, mobile, & plus courte que celle d'en-haut: l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents.

Le corps est d'une forme presque circulaire, depuis la tête jusqu'à la nageoire de l'anus, & a sa surface supérieure inégale sur tout l'espace qui correspond à cette nageoire; plus loin, il prend une forme quadrangulaire, sillonnée d'huit crénelures, dont les angles forment des apophyses larges, courtes, & comprimées.

La surface de la poitrine & celle du ventre sont planes, couvertes d'écailles très-larges vers les nageoires pectorales, passé lesquelles le ventre se rétrécit jusqu'à l'anus. Il n'y a point de lignes latérales sensibles.

La nageoire dorsale est placée à l'extrémité du dos & composée de quatre rayons mous & simples à leur extrémité.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent sur les côtés d'un long tubercule qui est au milieu du ventre. Elles sont grandes, garnies chacune de dix rayons simples, roides & épineux, un peu courbés vers la queue, & réunis par une membrane mince & transparente, quoique forte, & dont la couleur est cendrée avec des taches noires.

Ce poisson n'a point proprement de nageoires sur le ventre, à moins qu'on ne regarde comme telles deux longs osselets flexibles, simples, qui ont leur origine sur la partie la plus basse du ventre, auprès de l'anus. Ces osselets n'ont aucune membrane qui leur serve d'attache.

La nageoire de l'anus est formée de cinq rayons simples, mous & flexibles.

La queue est petite, & garnie de douze rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

DRAGON DE MER. Voyez VIVE.

DRAGONEAU (le). Espèce de Callionyme.

Callionymus Dracunculus. LIN. *Syst. nat. Pisces jug. Callionymus*, n°. 2.

Callionymus dorsalis prioris radiis corpore brevioribus. Ibid.

Uranoscopus officulo primo pinna dorsalis primaria. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 63.

Cottus pinna secunda dorsali alba. ARTED. *gen.* 49. *syn.* 77.

Act. Helvet. 4. p. 260. n°. 125.

Dracunculus Rondeletii. WILLUGH. p. 136.

RONDEL. *L.* 10. c. 12. p. 304.

ALDROV. *L.* 2. c. 51. p. 262.

JONSTON. *L.* 1. tit. 3. c. 3. a. 1. *punct.* 3. t. 21.

f. 4. THAUMAT. p. 413.

WILLUGH. p. 139.

RAY. p. 79.

Dracunculus, *Aranei species altera*. GESNER. p. 80. 92.

Dracunculus, *Aranei species*. GESN. (Germ.) fol. 43. b.

Exoceti tertium genus. GESNER. p. 16.

La longueur de ce poisson varie depuis un demi-pied jusqu'à environ un pied. Il a le corps un peu aplati, & presque carré, selon Willughby, oblong & arrondi, selon d'autres; le dos d'une couleur olivâtre, ou jaune verdâtre, le ventre blanc, les côtés mouchetés de petites taches d'un bleu argenté, les yeux grands, séparés seulement par un petit os, & les iris argentés; sur le sommet de la tête, une tache triangulaire & rougeâtre, la gueule très-fendue, terminée par un angle aigu; les mâchoires garnies de très-petites dents, & celle de dessus un peu plus allongée que l'inférieure. Rondelet se trompe lorsqu'il dit que ce poisson a la gueule petite & dépourvue de dents. Les ouïes sont fermées par une membrane, & n'ont point d'autres ouvertures que deux petits trous ronds, placés derrière la tête, & tournés en haut, par lesquels le poisson rejete l'eau qui est entrée dans sa gueule.

Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons, selon Willughby & Artedi, & vingt suivant Gronovius. Les nageoires du ventre en ont cinq ou six, & leur couleur est relevée par de belles taches argentées. Il y a deux nageoires sur la longueur du dos. Celle de devant est fort petite, & garnie de quatre rayons qui sont un peu saillans, sur-tout le premier, au dessus de leur membrane commune. L'autre nageoire qui est contiguë à la précédente, & se termine à un pouce de distance de la mâchoire de sa queue, est très-belle, très-élevée, & agréablement panachée de petites taches blanches & d'autres taches plus grandes & d'une couleur noire; elle a neuf ou dix rayons. Ces deux nageoires entrent dans une petite fosse ou une espèce de sillon qui regne depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue. Cette dernière partie est très-longue; par proportion au volume de l'animal. Elle a dix à douze rayons, & n'est point divisée. La nageoire de l'anus est garnie de neuf rayons, & noire en son bord supérieur; elle est engagée par sa base, comme celle du dos, dans un sillon creusé entre l'anus & la nageoire de la queue; la peau est absolument lisse & sans écailles.

Ce poisson a du rapport avec le Goujon par la forme & par le goût de sa chair. Il est commun à Gênes, à Rome, &c. Les descriptions qu'en ont données Bellon & Rondelet ne sont point exactes. On a cru lui trouver de la ressemblance avec le Lézard de terre (*Lacertus*), ce qui lui a fait donner, dans quelques pays, le nom de *Lacert*.

DRAGUE. Mot générique, qui signifie un *filet* en manche que l'on traîne. Ainsi les Aissaugues ou Ganguis qui n'ont point d'ailes, sont des espèces de *Dragues*.

DRAINETE. Voyez DERIVETÉ.

DRANGUELE. C'est une espece de drague ou chauffe simple que l'on traîne sur le fond, par le moyen d'un petit bateau.

DREGE (petite), espece de tremail qui repose légèrement sur le fond, en sorte qu'il dérive à la marée. Pour cet effet le fond doit être net, comme le sont les sâbles de presque toutes les côtes de la basse Normandie.

DREIGE. Voyez DREGE.

DRIVONETE. Voyez DERIVETE.

DROVILETE. Voyez DERIVETE.

DUITS. Les *Duits* sont des Pêcheries de pierre. Il y en a de construits à l'embouchure de la Loire. Ce sont des chauffées faites de pieux & de cailoux, sur une même direction, tout-à-travers d'une riviere, mais sur-tout dans les lieux où le flot se fait sentir à chaque marée. Pour construire ces Pêcheries, on enfonce des pieux, entre lesquels on place des pierres seches; ces pierres surmontent ordinairement d'un pied au moins la tête des pieux. On fait ce travail pendant l'été, lorsque les eaux basses donnent la facilité de former aisément ces Pêcheries. Il y a, dans le temps de la pêche, jusqu'à dix, douze, quinze à vingt pieds d'eau, il y en a quelquefois à peine deux ou trois pieds: & si les basses eaux viennent au commencement de l'été, on voit souvent paroître le ventre des nasses. On a observé par-tout le tort qu'elles font à la pêche, & l'embaras qu'elles causent à la navigation. Le passage qu'elles laissent à une barque dans le milieu du canal de la riviere, ne s'étend pas au delà de trois à quatre brasses au plus, & la négligence d'y tenir des balises occasionne de fréquens accidens.

La pêche des Lamproies aux nasses sur les *Duits* commence à Noël, lorsque le temps est convenable, & qu'il n'y a point de glace.

Ces nasses ou paniers d'osiers ont environ six pieds de long; l'ouverture en est large; elle est en forme de gueule de four ou d'ouverture de verveux; elles ont un ventre de la grosseur d'environ d'un tierçon, les tiges assez ferrées pour qu'on ne puisse placer les doigts entre deux sans les forcer un peu; le dessous est plat, & le goulet, qui commence dès l'entrée, va presque jusqu'au bout, où la nasse forme une petite gorge, & où il y a une espece d'anse ou d'organeau, aussi d'osier.

Il y a tout-à-fait au fond une ouverture bouchée, dans les unes d'un tampon de paille ou de foin, dans les autres d'une petite porte d'osier arrêtée avec une cheville; c'est par cette ouverture que les Pêcheurs tirent hors des nasses les Lamproies.

Pour tendre les nasses & les placer sur les *Duits*, les Pêcheurs passent dans l'anse d'osier ou l'organeau un lien de bois d'osier tors, qu'ils nomment *Tresseint*; ce lien est fait en forme de cordage; il est de la longueur de cinq à six brasses & plus; à l'autre bout du tresseau ils amarrent une grosse pierre de cent à cent cinquante livres pesant, & qu'une seule personne ne sauroit relever. Cette espece d'ancre est posée amont du *Duit*; chaque nasse a son tresseau & sa pierre; on l'arrête sur le *Duit*, de maniere que l'ouverture en est inclinée vers le fond de la riviere, & qu'il n'y a que le bout de la nasse élevée sur la pierre du *Duit*; l'ouverture en est exposée à la mer; & comme pendant le temps de cette pêche il n'y a point de marée dans la riviere, au dessus du pélerin, qui puisse refouler le courant, le cours de l'eau laisse sur le *Duit* les nasses de la même maniere que les Pêcheurs les y ont placées. Ces instrumens restent trois ou quatre mois à l'eau. Si ces Pêcheurs n'imitoient pas ceux qui font la pêche des Éperlans à la nasse, en se servant de tresseau, les cordages de chanvre qu'ils emploïeroient, seroient bientôt pourris.



E C A

ÉCAILLE (la grande) . Voyez GRANDE ÉCAILLE .

ÉCAILLES DE POISSON . Voyez l'Introduction à l'article ÉCAILLES , dans la description des parties extérieures des poissons .

ÉCHAMPEAU . Extrémité de la ligne où l'on attache les hameçons , dans la pêche des Morues .

ÉCHIQUIER . Voyez CARRELET .

ÉCLUSE . Ce mot , dans la langue des Pêcheurs , signifie un *parc* , dont les cloisons , au lieu d'être formées par des filets ou des clayonages , sont construites en pierre .

ÉCRITURE (l') . Espece de Persegue .

Perca Scriba . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Perca* , n^o . 22 .

Perca pinnis dorsalibus unitis cauda integra , pinnis cauda pectoralibusque flavis , capite scripto . *Mus. Ad. Fr. z. p. 86.*

E C R

Ce poisson a la tête marquée de divers traits , qui ont quelque ressemblance avec des caractères d'écriture . C'est à cette singularité que fait allusion le nom de *Scriba* (Écrivain) , donné par Linnæus à l'espece dont il s'agit , & que nous avons rendu par l'expression même de la chose qui nous a paru plus naturele .

Les nageoires du dos sont réunies en une seule , qui a vingt-cinq rayons , dont les dix premiers sont épineux . Les nageoires de la poitrine sont d'une couleur jaune , & ont chacune treize rayons . Celles du ventre en ont six , dont l'antérieur est épineux . La nageoire de l'anus en a dix , dont les trois premiers sont épineux . Celle de la queue est entiere & d'une couleur jaune , comme les nageoires de la poitrine ; elle a quinze rayons . On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson .



ÉCHENES (Poissons).

QUATRIÈME CLASSE
DU SIXIÈME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

~~~~~

DEUXIÈME GENRE.

~~~~~

ÉCHÈNE.

ÉCHÈNEIS. Linnæi.

Des stries transversales & dentelées sur la tête.

ESPECES.

1 LE REMORE.

Dix-huit stries sur la tête.

2 LE SUCCEL.

Vingt-quatre stries sur la tête



ÉCUREUIL (le). Espece de Persegue.
Perca formosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.
Perca, n^o. 35.
Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda lunata, capite lineis caruleis. Ibid.
Perca marina capite striato. CATESBY. *Car.* 2.
 p. 6. t. 6. f. 1.

En Anglois, *Grunt, or Squirrelfish*.
 Cette espece, l'une des plus belles du genre des Persegues, a ordinairement un pied de long. Ses yeux sont d'un jaune fort vif. Tout son corps est couvert de grandes écailles brunes, bordées de jaune. Sa tête est marquée de lignes bleues qui font un effet agréable, en tranchant sur le fond jaunâtre de sa couleur. Sa gueule est très-ouverte, rouge intérieurement, garnie d'une seule rangée de petites dents sur chacune des deux mâchoires, dont l'inférieure dépasse celle de dessus. Les opercules des ouïes sont dentelés. La premiere nageoire du dos forme une pente très-sensible vers l'endroit de sa réunion avec la seconde.

Cette nageoire a vingt-trois rayons, dont les dix premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a seize, parmi lesquels les trois antérieurs sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a dix-neuf. On trouve ce poisson à la Caroline.

ÉGLEFIN. Voyez ANON.

ÉGREFIN. Voyez ANON.

ÉGUILLERE. Voyez AIGUILLIERE.

EISSAUGUE. Voyez AISSAUGUE.

ELBUTH ou HELLEBUT. Ce mot est anglois, & désigne le *Pleuronectes Hippoglossus* de Linnæus; c'est le Flet de ce Dictionnaire. On le pêche communément à Dunkerque, où il est connu sous les mêmes dénominations d'*Elbuth* & de *Hellebut*.

ÉLÉOTRE (l'). Espece de Gobie.

Gobius Eleotris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.
Gobius, n^o. 3.

Gobius pinna anali radiis novem. Ibid.

CHIN. *Lagerstr.* 28.

Gobius Chinensis. OSB. *Iter.* 260.

Trachinus capite inermi nudo, pinnis pectoralibus coadunatis. AMEN. *Acad. vol. 1. pag. 593*.
 Edit. Lugd. Batav. an. 1749.

Gobius albescens, pinnis utriusque dorsalibus aequalibus, cauda subrotunda. GRONOV. *Zooph.* 276.

Linnæus avoit d'abord placé ce poisson dans le genre des Trachines. Mais il l'en a tiré depuis, pour le ranger parmi les Gobies, dont il se rapproche davantage par l'ensemble de ses caracteres, & en particulier par le nombre des osselets de la membrane branchiostege, qui n'est que de trois dans cette espece, & par la disposition de ses nageoires pectorales, qui se réunissent de maniere à n'en former qu'une seule.

L'Éléotre, suivant le même Auteur, a la tête lisse; les mâchoires garnies de petites dents; le corps couvert de larges écailles, obtuses à leur extrémité, lisses sur leur surface; mais on n'en voit point sur l'espace compris entre la tête & la premiere nageoire du dos.

Cette nageoire a six rayons d'une longueur égale, & d'une consistance un peu ferme, quoi- qu'ils ne soient pas épineux. La seconde nageoire du dos a dix rayons rameux, excepté le rayon antérieur; les derniers sont plus alongés que les précédens.

Les nageoires de la poitrine ont la figure d'un fer de lance; elles se joignent par leurs bases, comme nous l'avons dit, & sont garnies chacune de cinq rayons.

La nageoire de l'anus est opposée & égale à la seconde du dos; elle a neuf rayons, dont les derniers sont les plus longs.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont les intérieurs dépassent les autres & se réunissent par leurs bases.

La queue est d'une forme un peu arondie, & sa nageoire a quatorze ou quinze rayons.

La couleur du corps est blanchâtre, avec une tache violette sur le dos, par-devant les opercules des ouïes.

On trouve ce poisson dans les rivieres de la Chine.

ÉLÉPHANT. Voyez BÉCASSE.



EMBALAGE DU POISSON. Lorsqu'on veut transporter le poisson d'un pays dans un autre, ou, comme l'on dit, *le chasser au loin*, on l'emballé dans des paniers, qu'on nomme *deux au cheval, trois au cheval, &c.* suivant le nombre nécessaire pour faire la charge d'un cheval. Les petits paniers se nomment *Cloyeres*. Quelquefois on se contente d'enveloper les plus beaux poissons avec de la paille; c'est ce qu'on nomme *torquete* ou *torchete*. Quant aux paniers dans lesquels on a emballé le poisson, on les couvre avec de longue paille qu'on nomme *glu*, & que l'on fait bomber au dessus du panier; c'est ce qui s'appelle *former le chaperon*.

EMBEQUER. C'est attacher à la pointe d'un haim un apât, dont le poisson soit avide. Quelques-uns disent *abecquer* & *abaïter*.

ÉMISSOLE (l'). Espèce de Chien-de-mer.

Squalus Mustelus. LIN. *Syst. nat.*

Squalus dentibus obtusis. Ibid.

Squalus rostris subacuto, corpore subrotundo, dorso unicolore rufco, pinnis pectoralibus curtis. GRONOV. *Zooph.* 142.

Squalus dentibus obtusis, seu granulosis. ARTED. *gen.* 66. *syn.* 93.

α. Γαλιός λεός. ARIST. *L.* 6. *c.* 18.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113. 4.

Galeus levis. BELLON.

RONDEL. *L.* 13. *c.* 3. *p.* 375.

GESNER. *p.* 608. 613. 717. ♂ (Germ.) *f.* 77. *a.*

CHARLET. *p.* 128.

Galei species ex Gesnero. ALDROV. *L.* 3. *c.* 35. *p.* 392.

Mustelus levis. SALVIAN. *fol.* 155. *b.* 137. *a.*

JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 2. *punct.* 3.

Mustelus levis primus. WILLUGHBY, *p.* 60.

RAY. *p.* 22.

En Angleterre, *The Smooth or un Prickly hound.* C'est le *Smooth-Shark* de PENNANT, BRIT. *Zool. tom.* 3. *pag.* 102. *tab.* 16. *n.* 48.

β. Ο Αστερίας. ARIST. *L.* 5. *c.* 10. ♂ *L.* 6. *c.* 11.

Γαλιός Αστηρίας. OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113, 5.

ATHEN. *L.* 7. *fol.* 147. 36. *Edit. Valderi.*

Galleus stellatus. GAZ. ARIST. *l.* *c.*

BELLON.

GESNER. *p.* 613.

Galeus asterias. RONDEL. *L.* 13. *c.* 4. *p.* 376.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 36. *p.* 393.

WILLUGH. *p.* 61.

Galeus asterias, sive stellaris. CHARLET. *p.* 128.

Galeus asterias, id est stellatus vel varius. GESN. *p.* 608. 717.

Galeus stellatus, seu Asterias GESNER. (Germ.) *fol.* 77. *b.* 78. *a.*

Mustelus stellaris sive varius. SALVIAN. *fol.* 1. 138. *b.*

Mustelus asterias. JONST. *L.* 1. *t.* 1. *c.* 3. *a.* 2. *punct.* 2. *t.* 8. *f.* 8.

Nous rapporterons encore ici quelques synonymes que Gronovius a joints à la phrase descriptive qu'il a donnée de ce poisson. Parmi ces synonymes, il en est qui appartiennent au *Squalus Galeus* de Linnæus (le *Milandre*), auquel l'*Émissole* ressemble beaucoup, mais dont la plupart des Auteurs l'ont cependant séparé, d'après la forme des dents qui est très-différente dans ces deux poissons.

Squalus pinnis dorsalibus muticis, anali presente; dentibus granulosis. AËT. HELVET. IV, *p.* 258. *n.* 113.

Galeus rostro brevi & obtuso, ore elliptico. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. *p.* 11. *n.* 9. *tab.* 2. *fig.* 1. 2.

Canis glaucus. SALVIAN. *Hist. aquat.* *p.* 130. *fig.* 130. *p.* 41.

Le même Auteur réunit à l'espèce dont il s'agit ici, celle que Linnæus a nommée *Squalus glaucus*. (Voyez CHIEN-DE-MER BLEU.) Mais nous avons cru devoir, d'après le même Linnæus, séparer aussi ces deux espèces, comme ayant des caractères distinctifs suffisans, pour qu'on puisse établir cette séparation sans aucune équivoque.

L'*Émissole* a le corps long, un peu arondi, & la tête aplatie comme les autres poissons de ce genre; les yeux d'une figure ovale alongée, & les prunelles étroites. La membrane qui tient lieu de paupière couvre presque la moitié de l'orbite. Le museau est de forme conique, & percé d'une multitude de petits trous, d'où il suinte une humeur particulière, ce qui est commun à la plupart des Chiens-de-mer avec l'*Émissole*. Willughby & d'autres Naturalistes, pensent que cette humeur sert à lubrifier le corps, & particulièrement la tête de ces poissons, que leurs mouvemens rapides exposent à un frottement capable de causer un trop grand dessèchement. Les narines situées un peu plus près de l'ouverture de la gueule que de l'extrémité du museau, sont en partie recouvertes par un lobule. L'*Émissole*, dit Willughby, n'a point de dents proprement dites, mais ses mâchoires, semblables à celles de la Raie, sont raboteuses comme une lime. Suivant Linnæus & Artedi, ce poisson a des dents obtuses qui forment comme une file de petits grains, ce qui est le caractère principal distinctif de ce poisson parmi ceux de son genre.

La première nageoire du dos, placée entre celles de la poitrine & du ventre, est presque triangulaire. La seconde est plus rapprochée de la queue que de la première du dos. Les nageoires du ventre, situées au delà du milieu du corps, n'ont que la moitié de l'étendue de celles de la poitrine. La nageoire de l'anus est presque à égale distance des nageoires du ventre & du bout de la queue, d'une forme à peu près carrée, & une fois aussi petite que la seconde dorsale. La queue est longue, & sa division supérieure se prolonge beaucoup plus que l'inférieure, & paroît, suivant Willughby, n'être qu'un prolongement du tronc. La ligne latérale est d'abord plus près du dos

que du ventre, & se raproche ensuite du milieu ; la peau est légèrement chagrinée.

M. Broussonet, de qui nous avons emprunté une partie de cette description (*Mém. de l'Acad. des Sciences, an. 1780, pag. 655*), a observé au cabinet du Roi un individu de cette espece, qui avoit deux pieds de long.

Selon Willughby, l'*Émissole* parvenu à son plus grand accroissement, pese environ vingt livres. Quelques auteurs lui donnent l'épithete de *levis* (lisse), non pas qu'il ait la peau douce au toucher, car tous les poissons de ce genre l'ont plus ou moins chargée d'aspérités, mais pour le distinguer de l'Aiguillat, auquel le même Auteur dit qu'il ressemble beaucoup, si ce n'est qu'il n'a point, comme lui, d'épines auprès des nageoires du dos. Sa couleur est cendrée sur le dos & sur les côtés, celle du ventre est argentée.

La variété B se trouve ainsi décrite dans Willughby, page 61. Ce poisson ne paroît différer de l'*Émissole*, qu'en ce qu'il est moucheté de taches blanches, semblables à peu près à des lentilles, ce qui a fait donner à cette espece le nom de *Lentillat*. Celles qui se trouvent sur les côtés sont plus petites & plus nombreuses que celles du dos. On a trouvé de la ressemblance entre plusieurs de ces taches & des étoiles ; de là les noms d'*Asterias* & de *Galeus stellatus*, qu'on a encore donnés à ce poisson. Rondelet dit que le *Lentillat* a la peau moins rude que l'*Émissole* ; mais Willughby n'a point observé cette différence.

On trouve l'*Émissole* dans l'Océan & dans la Méditerranée.

ÉMOI (l'). Espece de Polyneme.

Polynemus plebeius. BROUSSONET, *Ichthyol. De-cas prima*.

C'est dans un des voyages du Capitaine Cook qu'a été observée, pour la première fois, par M^{rs} Banks & Solander, cette espece de Polyneme, dont nous allons donner la description d'après M. Broussonet.

L'*Émoi* a le corps comprimé par les côtés, & d'une forme alongée, & qui imite à peu près celle d'un fer de lance. Son diametre perpendiculaire, à l'endroit où il est le plus grand, c'est-à-dire, entre la seconde nageoire du dos & la nageoire de l'anus, est à sa longueur dans le rapport de deux à sept. Le ventre est assez droit, un peu plat entre les nageoires de la poitrine & celles du ventre, & demi-cylindrique dans sa partie postérieure ; le dos est légèrement courbe dans le sens de la longueur, convexe dans celui de la largeur, un peu bombé vers les nageoires dont il est garni. La surface des côtés est presque plane. La queue est comprimée latéralement, & convexe en dessus & en dessous.

Les écailles sont disposées en recouvrement dans des directions longitudinales ; elles ont à peu près la forme d'un rhombe, sont échancrées à leur base, arondies à leur sommet, & lisses en leurs surfaces. Les lignes latérales ont leur position

assez élevée, & s'étendent parallèlement au dos, en passant sur le milieu des écailles qu'elles parcourent.

La tête est comprimée latéralement, égale au corps en largeur dans sa partie postérieure, d'une forme qui approche un peu de celle d'une pyramide quadrangulaire ; elle est de plus faillante, quoiqu'obtuse, à son extrémité, & garnie d'écailles disposées en recouvrement, sur des lignes obliques, excepté par-dessous, où elles ne gardent aucun ordre régulier.

L'ouverture de la gueule est ample, & un peu arondie. La mâchoire supérieure dépasse celle de dessous, & le poisson a la faculté de la retirer à son gré par les côtés. L'une & l'autre sont garnies de dents minces & éfilées, serrées les unes contre les autres, assez égales entr'elles, & inclinées en dedans.

Les ouïes ont leurs ouvertures situées de côté, un peu plus près de l'extrémité du museau que des yeux ; ces ouvertures sont doubles de part & d'autre ; celle de derriere est un peu plus grande, & à peu près ovale ; l'antérieure est d'une figure orbiculaire.

Les yeux sont presque une fois plus raprochés de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouïes ; leur diametre est grand, leur orbite circulaire & recouverte par une membrane diaphane & d'une substance un peu gélatineuse ; leurs iris ont un éclat argentin, & leurs prunelles sont noires.

Les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, ont leurs opercules assez plats, osseux, mais flexibles, & composés d'une double lame.

On voit, de part & d'autre du corps, antérieurement à la base des nageoires de la poitrine, cinq especes de doigts ; simples, éfilés, qui s'insèrent obliquement sur le corps ; le premier, du côté des nageoires dont on a parlé, est le plus long ; les autres vont en décroissant insensiblement.

La première nageoire du dos est courte, dénuée d'écailles, d'une forme un peu triangulaire. Elle s'étend à peu près depuis le milieu de l'espace entre l'extrémité du museau & la naissance de la nageoire de l'anus, jusqu'à la moitié de la distance entre les coins de la gueule & l'endroit où finit la seconde nageoire du dos. Ses rayons sont simples, assez roides, un peu piquans, & légèrement courbes, le premier est très-court ; le second presque aussi long que le troisième ; les suivans décroissent graduellement, en sorte cependant que le dernier a trois fois la longueur du premier. La membrane qui lie tous ces rayons est diaphane, marquée de points bruns, & teinte de cette même couleur à son sommet.

La seconde nageoire du dos est pareillement courte, & d'une figure un peu échancrée ; elle a sa base garnie de petites écailles qui se recouvrent à peine les unes les autres. Elle commence à peu près à égale distance des yeux & de l'angle rentrant de la nageoire qui termine la queue ; &

son extrémité intermédiaire entre le sommet des nageoires de la poitrine & la base de la nageoire de la queue. Son premier rayon, qui est simple & épineux, est au moins une fois plus court que le second; les suivans sont rameux à leur extrémité; le second est un peu dépassé par le troisième; les autres vont en diminuant insensiblement jusque vers les derniers, qui sont à peu près égaux entr'eux. La membrane qui les unit est un peu transparente, & a son bord supérieur marqué de points bruns.

Les nageoires de la poitrine sont placées très-bas. Leur insertion se fait sur une ligne oblique au corps, & leur expansion dans une direction à peu près horizontale. Leur sommet est tronqué obliquement, & leur base légèrement écailleuse à l'extérieur. Cette base occupe le milieu de l'espace compris entre la pointe du museau & l'anus. Leurs rayons supérieurs ont une légère courbure; le premier est simple, & étroitement appliqué contre le second, qui le dépasse un peu, & n'est point non plus divisé; les suivans sont flexibles & ont leur extrémité branchue; le troisième & le quatrième sont les plus longs; le dernier est un peu plus court que le premier. La membrane commune est obscure & ponctuée de brun.

Les nageoires du ventre sont rapprochées l'une de l'autre; leur insertion & leur expansion se font obliquement; leur forme est celle d'un trapèze; elles sont couvertes d'écailles disposées irrégulièrement. Leur base est au milieu de la distance entre l'extrémité du museau & l'endroit où se termine la nageoire de l'anus. Leur rayon extérieur est un peu plus court que le suivant, d'une consistance épineuse & sans division à son extrémité. Les autres sont rameux; le plus extérieur dépasse le premier. La membrane qui unit ces rayons est diaphane, sans aucune tache à sa base, & mouchetée sur son bord supérieur de points blancs disposés irrégulièrement.

La nageoire de l'anus est courte, un peu échancrée en forme de faux, & garnie de petites écailles qui se recouvrent à peine les unes les autres. Elle a son origine à égale distance entre la base des nageoires de la poitrine & celle de la nageoire de l'anus, & se termine presque au milieu de l'espace, entre la base sur laquelle s'insèrent les digitations dont on a parlé & l'extrémité de la queue. Ses trois rayons antérieurs sont simples & épineux; le premier est très-court; le second est de moitié moins long que le troisième; tous les suivans sont flexibles & rameux à leur extrémité. Le quatrième a le double de la longueur du troisième; le cinquième est encore plus long; ceux qui suivent décroissent insensiblement, & les derniers sont presque de niveau à leur extrémité. La membrane de cette nageoire est un peu transparente, & a son bord supérieur moucheté de brun.

La nageoire de la queue est ample, écailleuse; & partagée en deux lobes, dont l'angle rentrant est obtus. Ces lobes imitent, par leur forme, celle

d'un fer de lance, & ont leur sommet légèrement échancré.

Tout le corps du poisson est d'un blanc argenté, avec une teinte de gris cendré sur le dos. Les nageoires sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la mer du Sud, autour des îles d'Otaïti & de Tanna. Il se tient près du rivage, aux endroits où la mer est couverte d'écume. On emploie, pour le prendre, des hameçons couverts de plumes blanches.

EMPILE ou **PILE**. On appelle ainsi un fil, soit de crin, soit de chanvre, ou même de laiton, auquel on attache un haim, & que l'on suspend aux lignes ou cannes. La grosseur des *empiles* varie suivant la force des haims, & les différentes espèces de poissons que l'on se propose de prendre. Il y a des *empiles* simples, & d'autres qui sont doubles: il y en a de rondes, & d'autres qui sont treffées en forme de cadenetes. Les Pêcheurs de la Méditerranée donnent aux *empiles* le nom de *Bresseau*.

EMPLER LES HAIMS. C'est les attacher à une *empile*.

EMPOISSONEMENT D'UN ÉTANG. Il consiste à mettre dans l'étang de l'alvin, c'est-à-dire, de petits poissons qui y prendront de l'accroissement & s'y multiplieront par la suite. Pour remplir ce but, & tirer un parti avantageux de l'*empoissonement*, il y a un choix à faire, relativement aux lieux & aux circonstances, parmi les poissons que l'on destine à peupler un étang.

M. Duhamel, dont nous ne ferons ici qu'extraire l'article sur cette même matière (*Traité des Pêches*, 1^{re} partie, sect. 3, chap. 3.) remarque que quand on pêche les grands étangs, il s'y trouve naturellement des Barbeaux, des Chevanes, des Meuniers, des Goujons, ainsi que de ces poissons qu'on nomme *Blanchaille*. Ces différentes espèces n'ont qu'une valeur médiocre; on ne les achète point pour les transporter dans les grandes villes; on les vend à bas prix par lot, & comme l'on dit, à la *biliole*. Ces poissons ne font, par conséquent, que des ressources accessoires dans un étang, dont on profite, parce qu'on les a en sa disposition, mais qu'on ne cherche point à accroître & à multiplier.

Les poissons estimés, qu'on appelle *marchands*, & qui servent à peupler les étangs, sont la Carpe, le Brochet, la Perche, la Tenche, & la Truite. On y peut joindre l'Anguille.

La Tenche se plaît par-tout, mais particulièrement dans les étangs limoneux. Ce poisson peuple beaucoup & se transporte aisément en vie. D'ailleurs, les grosses Tenches sont estimées, quand elles ne sentent point la vase; mais on convient assez généralement qu'il faut plus de terrain pour nourrir cent Tenches que pour engraisser cinq cents Carpes: & comme les Tenches se vendent d'ailleurs moins cher que les Carpes, on les met plutôt dans les mares vaseuses que dans les étangs.

La Perche se plaît dans les eaux vives. Elle se vend très-bien ; mais elle est vorace , quoique beaucoup moins que le Brochet . Elle se nourit de blanchaille dont elle débarasse un étang , lorsqu'il y en a une trop grande quantité . Elle a l'inconvénient d'être difficile à transporter . On peut en mettre dans les grands étangs qui sont à portée , soit des Maisons religieuses où l'on fait abstinence , soit des grandes villes où l'on est assuré d'en trouver un débit avantageux .

La Truite est encore fort estimée ; mais c'est plutôt un poisson de riviere que d'étang . Elle subsiste néanmoins dans les étangs où l'eau est vive , mais elle ne s'y multiplie pas . Si cependant on vouloit en conserver à sa disposition , on feroit une espece de vivier sur un fond de gravier où couleroit des eaux de source ; celles qu'on aura prises dans la riviere , se conserveront très-bien dans ce vivier , & s'y multiplieront même , s'il est fort long , sur-tout si on les nourit avec de la blanchaille . Mais cette pêcherie profitera peu : le mieux est de se borner à faire un réservoir où l'on conservera les Truites qu'on aura prises dans la riviere . Au reste , il est bon d'avertir que ce poisson est très-vorace , & encore plus difficile à conserver que la Perche .

Quant aux Anguilles , comme il s'en trouve toujours dans les étangs , on n'est point dans l'usage d'y en mettre . Mais quelquefois on en jete dans des fosses ou des viviers ombragés . On fait que ces poissons se nourrissent de Grenouilles , mais ils prospèrent davantage , si on leur donne de la menuïse , des tripailles , des fruits tendres , &c.

Le Brochet est avantageux pour la vente , & quoiqu'il soit plus difficile à transporter par terre que la Carpe & la Tenche , les Marchands s'en chargent volontiers , parce qu'il est aisé de le conserver en le faisant voyager par eau dans des *bascales* , c'est-à-dire , des bateaux au milieu desquels on place une espece de coffre ou de vivier , dont l'intérieur communique avec l'eau de la riviere par le moyen de plusieurs ouvertures . Mais c'est un poisson très-vorace , qui coûte beaucoup plus qu'il ne rapporte au propriétaire de l'étang ; car on dit qu'un Brochet d'un écu ne parvient à cette grosseur qu'après avoir mangé pour quarante & cinquante francs de poisson . Il commence par la blanchaille , dont il décharge l'étang sans nuire au propriétaire ; mais quand il a pris un certain accroissement , il n'épargne pas même les poissons de son espece . On ne doit donc mettre que des Brochetons dans un étang , & cela lorsque les autres poissons sont devenus assez forts pour leur résister . Quand les Carpes , par exemple , ont pris beaucoup plus d'accroissement que les Brochets ; on prétend que ceux-ci , qui les poursuivent sans pouvoir s'en saisir , contribuent à les rendre plus fortes & plus vigoureuses , par l'exercice qu'ils les forcent de prendre .

Il paroît que les étangs sont particulièrement

destinés pour les Carpes . Ce poisson y prospere en peu de temps ; il se transporte facilement , & la vente en est assurée . Il s'accommode volontiers de toutes sortes de terrains , & s'il a contracté un goût désagréable en séjournant dans un étang limoneux , il est aisé de le lui faire perdre , en le tenant dans des bascules , ou même dans une eau vive , pendant quatre ou cinq jours .

On estime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvin de Carpe dans un étang qui a cent arpens d'eau , dix à onze mille dans celui de cinquante arpens , en augmentant ou diminuant cette quantité , suivant la force de l'alvin , l'étendue de l'étang & la nature du fond ; car il y a des étangs beaucoup plus propres que d'autres à nourrir un grand nombre de poissons . C'est à l'expérience plutôt qu'au raisonnement à diriger le propriétaire relativement à cet objet .

Pour avoir de quoi empoisonner les grands étangs , on en forme de petits que l'on nomme *Carpieres* ou *Alvinieres* , & dans lesquels on met uniquement de l'alvin . Ces étangs doivent avoir huit à dix arpens d'eau , on doit y mettre à la fois des Carpes mâles ou laitées , & des Carpes femelles ou œuvées , en observant de ne mettre à peu près qu'un quart de mâles , sur un nombre déterminé de femelles . Les meilleures Carpes pour peupler , ne doivent être ni trop grosses , ni trop petites . On les choisit à peu près de dix à onze pouces : elles doivent être rondes , & avoir le ventre plein . Il faut aussi qu'elles aient l'écaïlle nette ; on rejete celles qui ont les écaïlles noires , & qui viennent d'un étang bas & vaseux , où il tombe beaucoup de feuilles des arbres voisins .

Dans les mois d'Avril & d'Août , temps auquel frayent les Carpes , il faut garder soigneusement les étangs ; car le poisson alors engourdi , & presqu'à sec entre les herbes , se laisse prendre à la main . Il faut aussi empêcher que les bestiaux n'aillent boire à l'étang ; car en foulant le frai avec leurs pieds , ils en détruiraient beaucoup . Les Cochons sur-tout sont à craindre , parce qu'ils mangent le frai avec beaucoup d'avidité .

Lorsqu'on empoisonnera un grand étang avec de l'alvin d'une certaine grosseur , on fera bien d'y mettre en même temps du Brocheton , pour empêcher la Carpe de trop peupler l'étang .

ENCEINTE ou SEINCHE . C'est une espece de parc que forment sur le champ , au milieu de la mer , un certain nombre de Matelots montés sur différens bateaux , en entourant les poissons de passage qui voyagent par troupes , comme les Thons ; pour cet effet ils tendent de toutes parts des filets devant ces poissons , de maniere que quand l'enceinte est achevée , tout un banc de poissons s'y trouve renfermé , comme dans les parcs sédentaires ; en sorte qu'on a la facilité de les y pêcher avec différentes especes de filets .

ENFUMÉ (l'). Espece de Chétodon .

Chatodon faber . BROUSSONET . *Ichthyol. Decas. prima* .

Faber marinus fere quadratus. *The Pilot Fish*.
RAY. *syn.* p. 160. n°. 12.

SLOAN. *Natur. hist. of. Jamaica. tom. 2. p. 290.*
tab. 251. fig. 4.

Chatodon obscure canus maculis aliquot irregula-
ribus, & officulo secundo pinnarum ventralium in
setam quasi producto. SEB. *Thef. tom. 3. pag. 67.*
tab. 25. n°. 14.

Tetragonopterus, ore parvo, dentato, pinna dor-
sali nigulata ab anteriore parte. KLEIN. *Miss. 4.*
p. 39. n°. 12.

Chez les Anglois de l'Amérique septentrionale,
Angel fish, ou Harbour Angel fish.

Stront viscb. cfr. NIEUHOFS reize, p. 269. tab.
p. 268.

Piscis stercorarius. WILLUGH. *Append. p. 2. tab. 2.*
fig. 2.

Les phrases de Ray, de Hans-Sloane & de Seba
citées ci-dessus font partie de la nomenclature du
Chatodon triostegus, dans le système de Linnæus.
(Voyez ZEBRE.) Mais M. Broussonet, qui nous
servira encore ici de guide, a séparé ces phrases,
comme appartenant à une espèce distinguée du Ze-
bre, & qu'il a nommé *Chatodon faber*.

Ce poisson, selon le même Auteur, a le corps
comprimé, & d'une forme qui a quelque rapport
avec la rhomboïdale. Son plus grand diamètre
perpendiculaire qui se prend auprès de l'anus est
à sa longueur environ dans la raison de quatre à
cinq. Il a le ventre courbe dans le sens de la lon-
gueur, convexe antérieurement & postérieurement,
un peu plane vers les nageoires dont il est garni;
le dos plus sensiblement courbe, presque droit
en son milieu, & légèrement aminci en carène,
la queue comprimée & un peu convexe en dessus
& en dessous.

Les écailles sont ferrées & disposées en recou-
vrement, sans garder aucun ordre vers la partie
antérieure du poisson; mais sur la partie posté-
rieure, elles suivent des lignes obliques qui se
croisent régulièrement. Leur forme est à peu près
celle d'un quadrilatère, arrondi par les angles, &
plus large que long; leur grandeur est médio-
cre, leur base légèrement tronquée, leur con-
tour faiblement crénelé, leur sommet arrondi, &
leur surface garnie de quelques cils, à peine sen-
sibles.

Les lignes latérales sont très-élevées, déliées &
à peine saillantes, courbes vers l'angle supérieur
des ouvertures des ouïes, ensuite parallèles au dos,
& presque droites sur la queue.

La tête est courte, comprimée, un peu plus
large que le corps, dirigée en pente dans sa par-
tie supérieure, rétrécie en carène obtuse derrière
les yeux, un peu convexe antérieurement, légè-
rement courbe en dessous dans le sens de la
longueur, garnie d'écailles, excepté entre les
yeux où elle est nue: ces écailles sont disposées
en recouvrement & sans aucune symétrie; cel-
les des parties latérales sont un peu plus larges
que les autres.

L'ouverture de la gueule est un peu arrondie &
d'une grandeur médiocre. Les mâchoires sont à
peu près égales; l'une & l'autre sont garnies de
dents contiguës & serrées entr'elles, minces, flexi-
bles, & un peu courbes.

Les narines sont percées de chaque côté de deux
ouvertures écartées entr'elles: celle de derrière est
contiguë à l'œil & en forme de fente étroite;
l'intérieure est un peu plus près des yeux que de
l'extrémité du museau, d'une figure arrondie & lé-
gèrement saillante en ses bords.

Les yeux sont à peu près à égale distance entre
l'extrémité du museau & l'angle supérieur des ou-
vertures des ouïes. Leur forme est arrondie, leur
diamètre d'une grandeur médiocre, leur orbite re-
couverte par une membrane étroite, circulaire &
simple; leur iris argentée avec des teintes de jaû-
ne, leur prunelle ronde, & d'une couleur
brune.

Les ouïes, au nombre de quatre de chaque cô-
té, sont d'une grandeur médiocre & légèrement
courbées en arc. Leurs opercules sont osseux, à
peine flexibles, & couverts d'écailles oblongues,
d'inégales grandeurs, disposées en recouvrement &
sans ordre régulier.

La nageoire du dos est longue & garnie d'écail-
les. Elle commence au dessus de la base des na-
geoires de la poitrine, & finit presque à la base
de la nageoire de la queue. Ses rayons antérieurs
sont fort serrés entr'eux, d'une consistance épineu-
se, renfermés en partie entre deux lames écail-
leuses. Les deux premiers sont minces; le second
est un peu plus long que l'autre; le troisième est
environ cinq fois aussi long que le second; le qua-
atrième n'a guère que le tiers de la longueur du
troisième; les suivans vont en diminuant insensibi-
lement. Les deux premiers rayons flexibles sont
simples & les autres rameux à leur extrémité.
Vers la partie antérieure de cette même nageoire
s'insère un aiguillon d'une longueur médiocre, &
incliné obliquement.

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas
des côtés. Leur insertion se fait, ainsi que leur
expansion, dans une direction oblique à la lon-
gueur du corps; leur forme est à peu près ovale,
& leur base est garnie d'écailles sur la partie ex-
térieure; elles répondent presque au milieu de l'es-
pace compris entre l'extrémité du museau & l'a-
nus. Leurs deux rayons antérieurs sont simples,
ainsi que le dernier; les autres sont rameux; le
second dépasse le premier; le sixième est le plus
long; le dernier est court & délié.

Les nageoires du ventre ont leur insertion pres-
qu'horizontale, & se déploient dans une direction
oblique. Elles ont aussi la partie extérieure de leur
base couverte d'écailles, & sont d'une forme qui
approche de l'ovale. Leur base est située à peu
près à égale distance entre l'extrémité du museau
& la naissance de la nageoire de l'anus. Leur ray-
on antérieur est épineux, & presque une fois plus
court que le second; celui-ci est partagé en deux

divisions inégales ; les autres vont en décroissant graduellement, & ont leur extrémité rameuse.

La nageoire de l'anus est longue & écailleuse. Son origine est au delà du milieu du corps, & elle finit auprès de la base de la nageoire qui termine la queue. Ses trois rayons antérieurs sont forts, épineux, aplatis, & renfermés en partie dans une espece de sillon. Le second est une fois plus long que le premier. Les deux premiers rayons flexibles sont simples, & les suivans rameux ; le troisieme est le plus long ; les autres vont en décroissant insensiblement, de maniere que la nageoire paroît un peu échancrée en fer de faux, dans sa partie moyenne.

La nageoire de la queue est légèrement tronquée à son extrémité. Les trois rayons qui la bordent de part & d'autre sont simples, & les intermédiaires rameux à leur extrémité.

La couleur du poisson est d'un gris cendré argentin, marqué de six bandes d'un bleu noirâtre. La premiere, dont la teinte est foible, passe sur la tête en allant d'un œil à l'autre. La seconde s'étend entre les nageoires de la poitrine vers la naissance de la nageoire du dos ; la troisieme répond aux troisieme & quatrieme rayons épineux de la même nageoire ; la quatrieme traverse le milieu du corps, & est un peu échancrée en arc dans sa partie antérieure. La cinquieme répond à la nageoire de l'anus : la sixieme est peu sensible & s'étend sur la queue. Les nageoires sont de la même couleur bleuâtre que ces bandes, qui prend une teinte plus foncée sur celles de la poitrine & du ventre.

On trouve ce poisson dans les mers des deux Indes, autour de la Jamaïque, de la Caroline, des îles de la Société, dans la mer du Sud, &c.

Selon Willughby, ce poisson a été nommé *Stercorarius*, parce qu'on le prend communément dans des lieux infectés, où il cherche sa nourriture, ce qui fait que plusieurs personnes n'en veulent point manger. Cependant, de quelque maniere qu'on le prépare, il a un goût agréable. Le même Auteur dit que la longueur de ce poisson est à peine d'une palme ; il soupçonne qu'il pourroit bien être du nombre de ceux qui nagent sur le côté ; mais, il ajoute, que la position de ses yeux semble démentir cette conjecture, puisqu'il les a situés sur les deux côtés opposés de la tête.

ENGARE. Espece de filet d'environ vingt-huit brasses de largeur, lesté par un de ses côtés avec des bagues de plomb, & que deux bateaux font avancer, en le tenant exactement tendu. pour chasser jusque dans le corps les Thons qui sont entrés dans les différentes chambres d'une madrague. Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.

ÉPERLAN (1°). Espece de Salmone.

Salmo Eperlanus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*

Salmo, n°. 13.

Salmo, capite diaphano, radiis pinnae ani septemdecim. *Faun. Suec.* 350.

Osmerus radiis pinnae ani septemdecim. ARTEDI. *Gen.* 21. *spec.* 45.

Eperlanus. RONDEL. *Part.* 2. p. 196.

GESN. p. 362. 430. ♂ (Germ.) fol. 180. b.

ROND. ALDROV. L. 4. c. 12. p. 536.

JONSTON. L. 2. tit. 2. c. 2. t. 24. fig. 3.

CHARLET. p. 153.

WILLUGH. p. 202. tab. N. n°. 6. fig. 4.

RAY. p. 66.

Spirinchus ♂ *Stiacus*, ut vulgo Germani nominant. GESN. *Paral.* p. 29. 30.

Spirinchus JONST. t. 47. f. 6.

SCHONEV. p. 70.

ROBERG. *Pisc.* p. 21.

En Suede, *Nars* ; en Danemarck, *Smelte* ; en Allemagne, *Stint*. *Stinckfisch* ; en Flandre, *Spiring* ; en Suisse, *Spirinch*, *Spiring* ; à Anvers, *Eperlan* ; en Angleterre, *Smelt*.

L'Éperlan, selon Willughby, est un petit poisson qui a environ neuf pouces de long sur un pouce de large. Sa forme est semblable à celle du Saumon & de la Truite, quoique plus allongée, eu égard au volume de son corps. Il est sur-tout remarquable par la transparence de son crâne, qui est telle, que l'on voit distinctement au travers tous les lobes du cerveau. Suivant Artedi, presque tout le corps de ce poisson est transparent. Il a les yeux plats & dénués de la membrane qui recouvre ceux d'un grand nombre de poissons ; les iris argentées, avec des reflets verdâtres dans leur partie supérieure ; les narines percées de part & d'autre de deux ouvertures ; la mâchoire de dessus un peu plus longue que celle de dessous, l'une & l'autre garnies, ainsi que la langue, de dents, dont deux, parmi celles de la mâchoire supérieure & de la langue, sont plus longues que les autres. Selon Artedi, on voit sur la partie antérieure du palais quatre, cinq ou six grandes & fortes dents, outre plusieurs rangées d'autres dents beaucoup plus petites ; la mâchoire inférieure est garnie aussi d'une rangée d'environ neuf fortes dents, placée derrière un autre rang de dents plus petites ; & la langue porte à son extrémité quatre ou cinq dents pareillement beaucoup plus fortes & plus grandes que celles qui sont disposées sur plusieurs rangées vers la partie postérieure.

Les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, sont garnies d'une simple rangée de rayons disposées comme les dents d'un peigne.

La premiere nageoire du dos a onze rayons ; la seconde est d'une substance molle & charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons ; celles du ventre huit ; la nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue neuf.

Les lignes latérales sont courbes au dessus des ouïes, & descendent ensuite en ligne droite vers la queue. Le corps est couvert d'écailles qui se détachent facilement.

Le dos est d'une couleur un peu sombre : en l'examinant avec attention, ainsi que la surface de la tête, on y voit une multitude de petites

taches noires . Le ventre & les côtés ont un éclar argenté .

L'Éperlan répand une odeur que plusieurs ont comparée à celle de la violette . Il paroît que , dans certaines saisons , cette odeur est si forte , qu'elle en devient désagréable . Suivant Artedi , on prend aux mois de Mars & d'Avril , temps où frayent les Éperlans , une grande quantité de ces poissons qui exhalent une odeur insupportable pour quelques personnes . Quoi qu'il en soit , on convient généralement que la chair de l'Éperlan est délicate & agréable au goût .

On trouve des Éperlans à l'embouchure de la Seine , & de plusieurs autres rivières de l'Europe , où ces poissons remontent vers le printemps . On emploie différens moyens pour le prendre : assez souvent on se sert d'une petite saine que l'on nomme *senete à Éperlan* , qui a environ cent brasses de longueur , & dont les mailles ont peu d'ouverture ; un des Pêcheurs reste à terre , pour maintenir une des extrémités de la saine , à l'aide d'une corde qui y est attachée , tandis que d'autres , montés sur un bateau , font décrire au filet une ligne circulaire : peu à peu le bateau se rapproche du rivage , & on ramène le filet à terre , en hâlant sur l'extrémité qui étoit restée dans le bateau , pour la réunir avec celle que le Pêcheur , placé sur le rivage , avoit conservée .

On pêche aussi à l'embouchure de la Seine beaucoup d'Éperlans avec des guideaux que l'on tend lorsque la mer est retirée ; on se sert encore de nasses pour cette pêche à la Meilleraye , à El-bœuf , &c . On n'en tend point au dessous de Rouen , parce qu'elles seroient emportées par la rapidité de la marée .

Les jeunes Pêcheurs s'amuseut quelquefois à prendre des Éperlans dans de petites anses & au bord de l'eau , avec le filet nommé *Carreau* ou *Échiquier* ; enfin , on fait aussi usage , pour la même pêche , d'une espece de chausse qui porte le nom de *Dranguèle* . Voyez , sur les différentes sortes de filets dont on vient de parler , les articles relatifs à chacun d'eux , & l'article *Pêche* dans l'Introduction .

ÉPERLAN BÂTARD . Voyez CRADOS .

ÉPERONÉ (l') . Espece de Spare .

Sparus Spinus . LIN . *Syst. nat. Pisces thoracici* .
Sparus , n^o . 21 .

Sparus cauda bifida , *spina dorsali recumbente* .
Mus. Ad. Fr. 2 . p . 74 .

LÆFL . *Epist. Msc. an idem?*

Sparus Javanensis . OSB . *Iter* 273 .

Ce poisson est remarquable par différentes lignes ondulées d'une couleur bleue dont il a le corps taché . La nageoire du dos a vingt-trois rayons , dont les treize premiers sont épineux & inclinés ; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons tous flexibles ; celles du ventre en ont six , dont un épineux ; la nageoire de l'anus en a seize , dont les sept premiers sont pareillement épineux ; la nageoire de la queue est divisée en deux lobes ; elle a seize ou dix-sept rayons . On

trouve ce poisson dans la mer des Indes , autour de l'île de Java .

ÉPERVIER . Espece de filet en forme d'entonnoir ou de cloche , dont l'embouchure a quelquefois jusqu'à onze ou douze brasses de circonférence . Cette embouchure est garnie tout autour de bagues de plomb , ou bien de balles du même métal , qu'on enfile , comme des grains de chapelet , dans la corde qui borde le filet . Le poids de toutes ces balles est d'environ quarante ou cinquante livres . Le bas du filet est retrouffé en dedans , & attaché de distance en distance , pour former des especes de bourses . Il y a deux manières de pêcher avec l'Épervier ; l'une en le traînant , l'autre en le jetant . Pour le traîner , il faut trois hommes , dont deux , placés sur les bords du courant d'eau , maintiennent l'embouchure du filet dans une position à peu près verticale , en hâlant sur deux cordes attachées à deux points de cette embouchure , & le troisième Pêcheur tient une autre corde qui répond à la pointe du filet . Lorsqu'il y a du poisson de pris , & qu'on veut relever l'Épervier , les deux premiers Pêcheurs lâchent leur corde , de manière que toute la circonférence du filet porte sur le fond , & le troisième tire doucement à lui la corde qui tient au sommet du cône , en se balançant alternativement sur les deux jambes pour faire en sorte que les plombs se rapprochent les uns des autres , & quand il les voit bien réunis , il tire de toutes ses forces pour mettre promptement le filet sur l'herbe .

La manière de jeter ce filet exige beaucoup d'adresse & de force ; elle consiste , en général , à le déployer par un élan , de manière qu'il forme la roue . La corde plombée se précipite à l'instant au fond de l'eau , & enferme les poissons qui se trouvent dans l'intérieur du cône . Le Pêcheur relève ensuite son épervier de la manière qui a été décrite précédemment . Une attention bien importante est qu'il n'ait ni boutons , ni agrafes à ses habits , qui doivent être seulement retenus par des lacets ou des rubans ; autrement , si une maille du filet s'acrochoit à ses habits , il seroit infailliblement entraîné dans l'eau , au moment où il prend son élan pour jeter l'épervier . (Voy. l'article PÊCHE dans l'Introduction .)

ÉPINETE (pêche à l') . On appelle ainsi une pêche dans laquelle on emploie des haims faits avec des épines que l'on détache de l'arbre , avec un peu de bois de branche , pour leur donner la forme d'un hameçon . Cette pêche est usitée sur les fonds de vase , où l'on prétend que des hameçons de bois sont préférables à des haims de métal qui s'enfonceroient dans la vase , au point de n'être pas aperçus par le poisson , ce qui n'arrive point aux épines , qui sont plus légères que le volume d'eau qu'elles déplacent . Mais comme ces épines n'ont point de barbillon , il doit s'échapper beaucoup de poissons . Ainsi , il vaudroit mieux rendre les hameçons de métal plus légers , en y attachant un petit morceau de liège .

ÉPINEUSE

ÉPINEUSE (la Raie). Voyez CHARDON.

ÉPINEUX (l'). Espece de Baliste.

Balistes aculeatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. Balistes, n^o. 6.

Balistes pinna dorsali anteriore triradiata, cauda lateribus spinis recumbentibus. Ibid.

Ostracion compressus, fasciis nigris, cauda lateribus muricata. It. W. GOETH. 138.

Balistes rostro subobtusio, radio dorsali antrorsum serrato, ventrali humili scabro, lateribus caudam versus parallele aculeato scabris. GRONOV. *Zooph.* n^o. 188.

Balistes dorso diacantho, unicolor, microlepidotus asper. SEB. *Thef.* vol. 3. p. 63. n^o. 17. tab. 25. fig. 17.

Cette espece de Baliste a beaucoup de ressemblance avec le Baliste tuberculeux. (Voyez ce dernier mot.) C'est le même port de part & d'autre, le même nombre de rayons aux nageoires, savoir trois à la premiere du dos, vingt-quatre à la seconde, treize à chacune de celles de la poitrine, vingt & un à la nageoire de l'anus, & douze à la nageoire de la queue. Quant aux nageoires du ventre, il ne s'en trouve ni dans l'une ni l'autre espece.

D'après un rapport si marqué entre ces deux poissons, Gronovius regarde le Baliste tuberculeux, comme une simple variété de l'épineux. Mais Linnæus a trouvé des différences assez marquées pour distinguer l'un de l'autre. La principale consiste en ce que le Baliste épineux a les parties latérales de la queue garnies d'environ quatre rangées d'aiguillons couchés sur la peau du poisson, au lieu que l'autre espece de Baliste n'a, aux mêmes endroits, que des tubercules ou especes de verrues arondies & rudes au toucher.

On trouve l'un & l'autre poisson dans la mer des Indes.

ÉPINEUX (l'). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes papillofus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n^o. 16.

Pleuronectes oculis sinistris, linea laterali curva, corpore papilloso. Ibid.

Aramaca. MARCGR. *Brazil*. 181.

Ce Pleuronecte est du nombre des poissons de son genre, qui ont les yeux situés sur la partie gauche du corps. Il a, suivant Linnæus, les lignes latérales courbées en arc, & le corps hérissé de petits tubercules. La nageoire du dos a soixante six rayons : les nageoires de la poitrine en ont chacune neuf, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quarante-huit, & celle de la queue seize.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

ÉPINOCHÉ (l'). Espece de Gastre.

Gasterosteus pungitius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n^o. 8.

Gasterosteus aculeis in dorso decem. ARTEDI, *gen.* 52. *syn.* 80. *sp.* 97.

Fam. Suec. 337.

Pisciculi aculeati alterum genus. RONDEL. *part.* 2. p. 206.

GESN. *pag.* 89.

Pisciculus aculeatus, pisciculus pungitivus, Spinachia. GESNER. (*Germ.*) *fol.* a.

Histoire Naturelle. Tome III.

Pisciculus aculeatus minor. RAY. p. 145.

Alterum genus Pungitii. ALDROV. *L. 5. c.* 36. p. 628. JONSTON. *tab.* 28. *fig.* a *latere sinistro*.

Piscis aculeatus minor. WILLUGH. p. 342.

An Spinarella pusilla. BELLON. ?

Aculeatus minor levis & glaber. SCHONEV. p. 10 & 11.

En Suede, *Skittspigg den mindre*; en Angleterre, *T'esser Stickleback Banstickle or Sharpling*.

L'Épinoche est un petit poisson, dont la longueur n'excede guere un pouce ou un pouce & demi. Il a les yeux assez grands, couverts de membranes, les iris blancs, ou jaunâtres sur quelques individus : la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en haut : l'une & l'autre garnies de très-petites dents.

Le corps est d'une forme très-rétrécie vers la queue, & d'une couleur olivâtre sur le dos, & argentée sur le ventre. Le sommet du dos est garni, depuis la tête, de dix ou onze épines inclinées alternativement à droite & à gauche; elles sont suivies d'une nageoire qui a huit ou neuf rayons. Ce poisson n'a point, à proprement parler, de nageoires sur le ventre; mais on voit à leur place deux lames offeuses & triangulaires, dont chacune porte un aiguillon. La nageoire de l'anus est précédée d'une épine, & garnie de neuf rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a neuf ou dix. La nageoire de la queue est d'une forme arondie. (WILLUGHBY.)

ÉRIOX. Espece de Salmone.

Salmo Eriox. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Salmo*, n^o. 2.

Salmo maculis cinereis, cauda extremo aequali. Ibid.

ARTEDI. *gen.* 12. *syn.* 23.

Salmo cinereus aut griseus Johnsoni. RAY. p. 63.

The Grey, id est, cinereus aut griseus. WILLUGH. p. 193.

En Suede, *Grålx*; en Angleterre, *Grey*.

L'Ériox, suivant Willughby, est à peu près de la grandeur du Saumon, mais il en differe beaucoup par sa largeur & par son épaisseur, qui sont plus considérables, ainsi que par les taches de gris cendré, dont il a tout le corps parsemé. Sa chair est plus délicate que celle de la Truite saumonée, & même du Saumon. On le prend rarement, parce qu'il échape à tous les pièges, par l'agilité surprenante avec laquelle il parcourt les fleuves qu'il remonte, après avoir quitté la mer, franchissant tous les obstacles, sans qu'aucune amorce ou aucune proie l'arrête dans sa course.

Ce poisson a la nageoire du dos garnie de quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune le même nombre, celles du ventre dix. La nageoire de l'anus en a douze. La nageoire de la queue est sans aucune échancrure & de niveau à son extrémité.

ESCAVE ou ESCABE. C'est ainsi que les Pêcheurs de la Garonne nomment une pêche qui se fait avec la faine dans les petites rivieres, & dans les courans d'eau, entre les bancs, lorsqu'ils ont peu de largeur.

ESPADON (l'). Espece de Glaive.

Xiphias Gladius. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes.*
Xiphias, n^o. 1.

Xiphias. ARTED. *gen.* 30. *syn.* 47.

Faun. Suec. 303.

Xiphias. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15. & *L.* 8. *c.* 19.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 314.

Xiphias. ELIAN. *L.* 9. *c.* 40. *p.* 548. & *L.* 14.

c. 23.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 8. & *L.* 2. *p.* 48.

Xiphias. OVID. *v.* 67.

PLIN. *L.* 32. *c.* 2. 11.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 189. *fol.* 167. *b.*

RONDEL. *L.* 8. *c.* 15. *p.* 251.

GESNER. (Germ.) *fol.* 60. *b.*

JONSTON. *Thaumat.* *p.* 429.

CHARLET. *p.* 124.

Xiphias. AUCTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 103. *fol.* 94. *a.*

Xiphias. ALBERT.

CUB. *L.* 3. *c.* 105. *fol.* 94. *a.*

Xiphias, id est *Gladius piscis*. GESN. *p.* 1049.

Xiphias seu Gladius. JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1.

a. 3. *t.* 4. *f.* 2.

Xiphias piscis, *Latinis Gladius*. WILLUGH.

p. 161.

RAY. *p.* 52.

Gladius seu Xiphias piscis. GESN. (Françf.)

p. 379.

Gladius vel Xiphias. SCHONEV. *p.* 35.

Gladius. PLIN. *L.* 9. *c.* 15.

S. AMBROS. *lex.* *L.* 15. *c.* 10. *p.* 59.

ISID.

CUB. *L.* 3. *c.* 39. *fol.* 80. *a.*

SALVIAN. *fol.* 126. *ad Iconem* & 127.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 21. *p.* 331.

En Suede, *Swardfisk*; en Angleterre, *Swordfish*; en Italie, *Pesce Spada*; à Gènes, *Emperador*.

Gesner observe que ce poisson a un raport si frapant avec une lame d'épée, par la forme de son museau, que les noms qu'il porte dans les diverses langues expriment tous cette ressemblance. Le nom d'Empereur qu'on lui a donné dans nos Provinces méridionales, indique aussi ce même raport, & a été imaginé par le peuple, d'après les tableaux où l'on représente les Empereurs tenant une épée à la main. Ce poisson prend un accroissement très-considérable, & a été mis au rang des Cétacés, par les anciens Auteurs, qui comprenoient sous ce nom tous les grands poissons, quelle que fût leur organisation. On en a vu de l'espece dont il s'agit ici, en Angleterre, en Italie, & dans le Languedoc, qui avoient jusqu'à quinze pieds de long, & qui pesoient plus de cent livres. La forme de ce poisson est allongée, arrondie, plus épaisse du côté de la tête, & se rétrécissant insensiblement vers la queue. Il a la peau rude & mince, le dessus du corps d'une couleur noire, & le dessous d'une couleur blanche ou argentée, la gueule d'une grandeur médiocre

& dépourvue de dents. Rondelet dit qu'elles sont remplacées par quatre os que l'animal a au palais, mais Willughby n'a point aperçu ces os. La mâchoire supérieure forme une espece de bec semblable à une lame d'épée à deux tranchans, dont la longueur est environ le tiers de celle du poisson entier. La mâchoire inférieure n'a que le quart de la longueur de celle d'en-haut, & forme un angle très-aigu. Les yeux sont saillans & assez grands, mais non pas à proportion du volume de l'animal; les iris sont blancs avec des teintes de vert.

Ce poisson n'a sur le dos qu'une seule nageoire, qui commence vers l'angle supérieur des ouïes, & qui s'étend presque jusqu'à la queue. La partie antérieure de cette nageoire est très-élevée: mais depuis le septième rayon jusqu'au douzième, elle décroît en progression très-marquée, d'un rayon à l'autre; les décroissemens continuent par une gradation lente & à peine sensible dans les vingt-cinq rayons suivans; enfin, elle reprend une hauteur considérable dans les quatre derniers rayons, en sorte qu'au premier aspect, on croiroit qu'il y a en cet endroit une seconde nageoire. La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant. Un peu au dessus de cette partie, & sur la ligne du milieu des côtes, s'éleve de part & d'autre une protubérance obtuse, formée par une extension de la peau, comme on l'observe sur le Thon. Les nageoires de la poitrine se rapprochent du ventre; qui est dépourvu de nageoires dans cette espece, elles ont chacune environ dix-sept rayons, dont les décroissemens se font de maniere, à donner à la nageoire la figure d'une faucille. L'anus est distant de la naissance de la nageoire de la queue d'environ un tiers de la longueur du corps, & au delà de l'ouverture de l'anus se trouvent deux nageoires réunies par une membrane; la première a environ douze rayons qui décroissent subitement, en sorte que la seconde rangée est très-basse, en comparaison de celle qui la précède; l'autre nageoire n'a que trois rayons, & correspond à la dernière partie de la nageoire du dos. Ce poisson, suivant Rondelet, a de chaque côté huit ouvertures doubles pour les ouïes. Sa chair est beaucoup plus blanche que celle du Thon, d'un goût assez agréable, très-nourissante, mais difficile à digérer. Pline rapporte que l'Espadon perce les vaisseaux avec l'espece de lame dont il a le museau formé. On croira plus volontiers ce que dit Rondelet, qu'il rompt le filet où il se sent pris, & cause souvent plus de dommage aux Pêcheurs que de profit: on le trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

ESPADON (le petit). Espece d'Esce.

Esox Brasiliensis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*
Esox, n^o. 8.

Esox maxilla inferiore longissima, corpore *Serpentino*. Ibid.

Mus. Ad. Fr. *p.* 102.

Timucu. MARCGR. *Braf.* 168.

Esox maxilla inferiore producta. BROWN. Jam. 443. t. 45. f. 2.

Esox maxilla inferiore tereti cuspidata longissima, superiore brevissima. GRON. Zooph. n°. 363.

Under Swordfish. GREW. Mus. 87. t. 7.

Acus mandibula superiore brevi circinata, inferiore in rostrum ensiforme producta. SLOAN. Jam. vol. 2. p. 283. §. 7. tab. 250. f. 3. (Figure incomplete, en ce que les nageoires ventrale & dorsale y sont omises.)

Elephants Neus. NIEUWHOFF. It. Ind. p. 272.

VALENT. Ind. vet. & nov. vol. 3. p. 391. n. 143. fig. 143.

Id. p. 446. n. 318. fig. 318.

RUYSCH. Theatr. anim. v. 1. p. 27. n. 5. tab. 14. fig. 4 & 5. (La premiere de ces figures représente une nageoire dorsale antérieure qui n'existe pas dans cette espece. Les nageoires ventrales manquent dans la seconde Figure.)

Mastacembelus corpore tereti maculoso, quod linea viridi media secundum longitudinem dividit, inferiori mandibula in spiculum longum producta. KLEIN. Pisc. Miss. 4. p. 22. n°. 2.

Mastacembelus mandibula superiore brevi circinata, inferiore in rostrum vel decies longius producta. Id. Ibid. n°. 3.

On a appelé *Espadons* deux especes différentes de poissons, dont l'un, qui est dans la classe des Apodes, constitue seul un genre sous le nom de *Xiphias*, c'est-à-dire, *Glaive* ou *Espadon*. (Voyez l'article précédent.) Ces deux poissons tirent leur dénomination de la forme du prolongement de leur museau, qui est très-long, & aplati comme un glaive. Celui dont il s'agit ici est beaucoup plus petit que l'autre, & n'a environ que six pouces & demi de longueur. Sa forme allongée & arrondie lui donne quelque ressemblance avec les Serpens.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête petite, assez longue, dénuée d'écaillés, lisse, brillante, d'une figure presque triangulaire, dont une des faces est formée par la partie supérieure, & qui se rétrécit en pointe vers son sommet.

Les yeux sont très-ouverts, convexes, placés au haut des côtés de la tête, un peu plus près de la gueule que des opercules.

Les mâchoires sont mobiles; celle d'en-haut est arrondie & très-courte. L'inférieure est environ dix fois plus longue que l'autre; d'une forme aplatie, très-étroite, ayant ses bords parallèles entr'eux, & sa surface marquée longitudinalement d'un petit sillon. L'une & l'autre sont garnies de dents égales, ferrées & aiguës. On voit à la partie supérieure du gosier un osselet globuleux, chargé de petites dents pareillement ferrées les unes contre les autres, & placé entre deux autres osselets semblables, mais plus petits: la partie inférieure est aussi garnie d'un osselet dentelé, qui répond à celui du milieu parmi les osselets supérieurs dont on vient de parler.

Les ouvertures des ouïes sont très-grandes en

dessous, & latéralement. Les opercules sont très-lisses, brillans, & sans aucun aiguillon. La membrane des ouïes est entièrement couverte par les opercules, & formée de quatorze osselets très-déliés.

Les lignes latérales sont à peine sensibles; elles s'étendent parallèlement au dos, dont elles sont très-voisines. De plus, la partie inférieure des côtés du ventre est marquée, de part & d'autre, depuis les opercules jusqu'à l'anus, d'une ligne saillante, arrondie, & rude au toucher.

Le corps est couvert de grandes écailles, minces, lisses, éclatantes, d'un blanc argenté, situées en recouvrement, & très-peu adhérentes à la peau. Celles du dos ont une teinte brunâtre.

La nageoire du dos, située à l'extrémité de cette partie, est d'une forme presque triangulaire, peu élevée, garnie de treize rayons, dont les antérieurs sont très-longs, & les derniers très-courts.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent sur le milieu des côtés, immédiatement après les opercules. Elles sont petites, étroites, oblongues, & ont chacune dix rayons, dont les proportions sont à peu près les mêmes que celles des rayons de la nageoire du dos.

Les nageoires du ventre sont situées au bas des côtés, assez près l'une de l'autre, loin des nageoires pectorales. Elles ont très-peu d'étendue, & sont garnies chacune de six rayons rameux.

La nageoire de l'anus est pareillement très-petite, & située plus loin de la tête que la nageoire du dos; elle a dix rayons mous & flexibles.

La nageoire de la queue est grande, profondément échancrée, & a quinze rayons un peu rameux, avec quelques autres rayons latéraux plus petits & entiers. Son lobe supérieur est beaucoup plus court que l'inférieur.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne la Jamaïque & les îles voisines, ainsi que dans celle de l'Inde.

ESPADOT. Instrument de pêche dont on se sert particulièrement dans l'Amirauté de Marennes. Il consiste en une broche de fer, d'environ deux pieds & demi de long, dont le bout forme un crochet qu'on ajuste à une perche longue à peu près de cinq pieds, & qui augmente un peu de grosseur du côté où on la tient à la main. Les Pêcheurs se servent de cet instrument à pied, & pendant la basse mer, pour prendre les poissons dans les endroits où il reste encore de l'eau. Ils font cette pêche le plus souvent aux flambeaux, pendant la nuit: dès qu'ils aperçoivent un poisson, ils l'arrêtent à l'aide du crochet de l'*espadot*, & l'assoment avec le même instrument.

ESPECE. Terme collectif, qui signifie, en Histoire Naturelle, la réunion de tous les individus des animaux & des plantes qui se ressemblent par leur conformation. Il y a autant d'*especies* qu'il se trouve de différences dans l'ensemble de la conformation des animaux & des plantes. On ra-

porte à un genre plusieurs especes qui ont entr'elles certain caractere commun. Le choix de ces caracteres est arbitraire ; il dépend de la volonté de l'Auteur d'une distribution méthodique des productions de la nature ; au contraire , les caracteres spécifiques dépendent absolument de l'ensemble de la conformation des individus de chaque espece. Voyez GENRE & INDIVIDU.

ESPERE. Tendre à l'esperere, c'est, en terme de pêche, tendre des filets sur des piquets enfoncés dans la vase, auprès du rivage, avec l'esperance de prendre bientôt des Plies, de petites Soles, & autres poissons qui se portent vers la côte. Malheureusement les Pêcheurs sont dans l'usage d'ensabler le pied de leurs filets, ce qui détruit beaucoup de frai & de menuïse.

ESQUINE. C'est le nom qu'on donne en Gascogne à des crustacés, du genre des Chevretes, dont on se sert pour faire des amorces.

ESTEROTE, ESTOIRE ou ESTOUEYRE. Espece de filet en forme de trémail, dont on se sert sur la Gironde pour prendre des Soles, des Turbots, & autres poissons plats.

ESTROPE. C'est une corde que l'on passe à travers une pierre percée, & que l'on atache ensuite à la maitresse corde, dans les pêches aux haims, pour la maintenir dans une position assurée. On substitue quelquefois à la pierre dont on vient de parler, une poulie chargée d'un poids, & dont la boîte est entourée par l'estrope.

ESTURGEON (le). Espece d'Acide.

Acipenser sturio. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Acipenser*, n^o. 1.

Acipenser cirris quatuor, *squamis dorsalibus undecim*. MUS. AD. FR. 1. p. 54. t. 18. fig. 2.

Faun. Suec. 25 & 299.

It. Scan. 187.

Acipenser corpore tuberculis spinosis aspero. AR. TEDI. *gen.* 65. *syn.* 91.

GRONOV. *Mus.* 1. p. 60 & 2. p. 42. *id.* *act.* Usp. 1741. n^o. 6.

Ovianos Durionis apud ATHEN. L. 7. p. 315.

Ακκπιήσιος. ATHEN. L. 7. p. 294.

Acipenser. PLAUT. *Comed. Fab. in Baccharia*.

NIGID. *Fig.* L. 4. *de Animal.*

CICER. *de Finib.* L. 2. n^o. 24. *Tuscul. quest.*

L. 3. *Frag. de Fato ex Macrob.* L. 3. c. 16.

HORATH *Serm.* L. 2. *Satyr.* 2. v. 46.

OVID. v. 132.

MARTIAL. *Lib.* 13. *Epigr.* 86.

PLIN. L. 9. c. 17. & L. 32. c. 11.

CUB. L. 3. c. 1. fol. 71. a.

WOTTON. L. 8. c. 171. fol. 154.

BELLON.

ROND. L. 14. c. 9. p. 410.

GESN. p. 2.

SCHONEV. p. 9.

MERRET. *Pin.* 188.

Acipenser, *Aquipenser*, *Sturio*. GESN. (Germ.) fol. 184. b.

Accipenser, *Sturio*. MERRETH.

BLAS. *Nat.* p. 259. t. 49. f. 2. 3. 12.

Sturio. ALBERT.

AUCTOR.

CUB. L. 3. c. 88. fol. 90. b. 91. a.

P. JOV. c. 4. p. 18.

C. FIGUL. fol. 5. a.

ALDROV. L. 4. c. 9. p. 517. & c. 526.

JONSTON. L. 2. tit. 1. c. 7. p. 106. t. 23. fig. 8. 9.

THAUMAT. 426.

DALE. *Hist. of Harw.* p. 434. & *Pharm.* p. 405. n^o. 12.

CHARLET. p. 152.

WILLUGH. p. 239. tab. P. n^o. 7. fig. 3.

RAY. p. 112.

Sturio primus. GESNER. p. 6.

Sturio sive Silurus. SALVIAN. fol. 113.

Silurus. SALVIAN. fol. 122. b. *ad Iconem*.

MATTHIOL. t. 2. c. 26. 303.

Galeus Rhodius. ATHEN. *secundum* SCHONEV.

Sus ISIDOR. Or. L. 12. c. 6.

Piscis. *Sloer Mus. Besl.* t. 17.

β. Ο' Ε'λοϚ. ARIST. L. 2. c. 13. 15.

Ε'λλοϚ. ATHEN. L. 7. p. 300.

ÆLIAN. l. 8. c. 28.

Helops. OVID. v. 96.

Elops. PLIN. L. 9. c. 17. 54.

RONDEL. L. 15. c. 12. p. 430.

GESNER. p. 360.

L'Esturgeon. DUHAMEL, *Traité des Pêches*, 2^e partie, 8^e sect. pl. 1. fig. 1.

En Suede, *Stor*; en Danemarck, *Store*; en Flandre, *Stent*; en Angleterre, *the Sturgeon*; en Égypte, près du Nil, *Silurus*; en Italie, *Sturione*; près du Pô, *Attilus*; à Rome, *Porcelletto*.

L'Esturgeon a été de tous les temps un des poissons les plus recherchés par la délicatesse de sa chair. À cet avantage il joint celui d'être susceptible d'un accroissement considérable, & , parmi les animaux de cette classe, il n'en est peut-être aucun qui possède à un si haut degré le mérite de la qualité réuni avec l'abondance. On trouve des Esturgeons qui ont quatre pieds & plus de longueur. Bellon rapporte que l'on en fit voir un à François I^{er}, qui avoit dix-huit pieds. Cardan dit en avoir vu un qui pesoit cent quatre-vingts livres. Les anciens faisoient aussi beaucoup de cas de ce poisson. On lit dans Athénée que l'Esturgeon étoit porté, dans les festins, par des esclaves couronnés, & précédés d'un joueur d'instrumens.

Suivant la description de Gronovius, l'Esturgeon a la tête aussi large que le corps, inclinée en devant, & rétrécie insensiblement par les côtés vers le museau, excavée entre cette dernière partie & le dos par un sillon profond & longitudinal, plane en dessous, terminée en angle obtus au bas de ses parties latérales.

Les yeux sont petits, & situés à peu près à égale distance entre la pointe du museau & les opercules des ouïes. Leur orbite est un peu arrondie,

& recouverte par une membrane ; leurs iris sont d'un jaune doré éclatant ; leurs prunelles noires & ovales.

Les narines placées en dessus à la naissance du museau immédiatement avant les yeux , sont percées de part & d'autre de deux grandes ouvertures ovales.

Au milieu de la partie inférieure du museau pendent quatre barbillons épais , égaux en longueur , & situés tous à des distances égales de la gueule . Cette dernière ouverture est placée de façon qu'elle touche nécessairement la terre lorsque le poisson est couché sur le ventre ; elle a la forme d'un tube étroit & ovale dans le sens de la largeur du poisson , & celui-ci a la faculté de l'étendre ou de la retirer à son gré . La mâchoire supérieure a de part & d'autre une espèce d'échancre ; l'inférieure est un peu arrondie , plus courte que celle d'en-haut , & elle s'applique sur l'ouverture de la gueule pour la tenir fermée . On ne voit aucunes dents , ni sur les mâchoires , ni sur la langue , ni vers le gosier . Ce poisson n'a point non plus de langue .

Il n'y a de part & d'autre qu'une seule ouverture pour les ouïes ; elle est très-ample & s'ouvre latéralement & inférieurement . Les opercules sont aussi très-grands , & se terminent en une membrane molle & flexible .

Le thorax est comprimé par les côtés & d'une largeur à peu près uniforme ; il dépasse la tête jusqu'aux nageoires du ventre , au delà desquelles il s'amincit vers la queue . Le dos est un peu rétréci & s'incline insensiblement depuis la tête jusqu'à la queue . Les côtés sont convexes , dirigés en pente près du dos , & en ligne verticale dans leur partie inférieure . La surface de la poitrine & du ventre est plane .

L'*Esturgeon* n'a point proprement d'écaillés ; mais son corps est couvert en partie par cinq rangées longitudinales d'osselets rhomboïdaux , d'une couleur blanchâtre , & comme ciselés par une multitude de points & de petites lignes . Les pêcheurs appellent ces osselets les *boutons* de l'*Esturgeon* . Les parties comprises entre ces différentes files d'osselets sont toutes hérissées de tubercules à peine sensibles .

La première rangée qui s'étend dans la direction de la nageoire du dos , est composée jusqu'à cette nageoire , de dix osselets comprimés latéralement , garnis dans leur milieu d'un long aiguillon , dont la pointe est courbée vers la queue , & passé la nageoire du dos on voit quatre paires d'osselets , semblables aux précédens , excepté qu'ils ne portent point d'aiguillon .

Sur le milieu des côtés regnent deux autres rangées d'osselets , au nombre de vingt-quatre pour chacune , & qui sont inclinés de gauche à droite , & portent aussi chacun en leur milieu un tubercule en forme d'aiguillon , dont l'extrémité regarde la queue du poisson .

Les deux dernières rangées sont situées au bas des parties latérales , & formées chacune de douze

osselets , semblables à ceux des rangées précédentes , dont neuf depuis les opercules jusqu'aux nageoires du ventre , deux entre celles-ci & la nageoire de l'anus , & le dernier entre cette nageoire & celle de la queue .

Les nageoires de ce poisson sont composées de rayons cartilagineux . Celle du dos située à une petite distance de la queue , est d'une grandeur médiocre , d'une forme à peu près triangulaire , & échancrée dans sa partie supérieure . Les nageoires de la poitrine , placées au bas des côtés , immédiatement après les ouvertures des ouïes , sont larges , très-étendues , & d'une figure ovale . Leur rayon antérieur est très-épais & très-fort .

Les nageoires du ventre , situées pareillement sur les côtés , vers la région de l'anus , sont petites & molles .

La nageoire de l'anus est ovale . Celle de la queue est très-grande , & partagée en deux lobes , dont le supérieur est trois fois plus long que l'autre , son bord le plus élevé , est garni de lames oblongues , d'une consistance moyenne entre celle de l'os & du cartilage , & inclinées obliquement les unes sur les autres .

La couleur du corps est d'un gris un peu cendré sur la partie supérieure , & blanche sur la partie opposée . Cette couleur est relevée par des teintes d'un jaune doré & d'un rouge de pourpre , qui s'effacent après la mort du poisson .

La description de Willughby diffère , à quelques égards , de celle qui vient d'être citée . Cet Auteur assigne des nombres différens de ceux de Gronovius pour les rangées de tubercules disposées le long du corps du poisson , & qui lui donnent , dit-il , une forme pentagonale , savoir douze ou treize pour la rangée du milieu , trente ou trente & une pour chacune des rangées voisines , & environ douze pour chacune des deux autres . Mais on voit par son exposé seul que ce nombre n'est pas fixe , & lui-même avoue qu'il a trouvé , à cet égard , des différens sur les divers individus qu'il a observés . Il dit aussi que l'*Esturgeon* a sur le milieu du ventre deux tubercules de la même forme que ceux de la partie supérieure .

On trouve des *Esturgeons* dans différentes mers de l'Europe . Willughby dit que ce poisson est commun dans la mer de Toscane & la mer Adriatique . Suivant M. Duhamel , il fréquente plus les mers du Nord que celles de nos côtes . Il se plaît aussi dans les rivières , de même que le Saumon , sur-tout quand le courant y est rapide . En Gascogne , il remonte l'Adour jusqu'à l'endroit où le Gave se décharge dans cette rivière . On a remarqué qu'il prenoit beaucoup plus d'accroissement dans les eaux douces , & qu'il y perdoit aussi ce goût sauvage , que son séjour en pleine mer lui avoit fait prendre . On dit aussi que pour chercher sa nourriture , il creuse avec l'extrémité de son museau , à la manière des Porcs , la terre qui est au fond de l'eau .

Paul Jové observe qu'on ne se sert jamais de hameçons pour la pêche des *Esturgeons*, parce que ces poissons ne font que sucer, & lécher en quelque sorte leur nourriture avec leurs levres, la conformation de leur gueule, qui est d'ailleurs dépourvue de dents, ne leur permettant pas de dévorer ce qui se présente à eux, comme il seroit nécessaire pour qu'on pût les prendre à l'hameçon.

Voici la maniere dont la pêche des *Esturgeons*, suivant M. Duhamel, se fait tous les ans à Bourdeaux, depuis le mois de Février jusqu'au mois de Juin. Les Pêcheurs mettent à l'eau une saine flotée & lestée, dont le milieu est en forme de manche ou de poche, & dont les ailes sont tirées par deux petits bateaux plats qu'on nomme *Barges* ou *Filadières*; chacun de ces bateaux est monté par quatre hommes qui manœuvrent de maniere que le courant de la marée s'entone dans la manche du filet. Quand les Pêcheurs s'aperçoivent qu'il est entré des *Esturgeons* dans cette manche, ce qu'ils reconnoissent au mouvement du filet, un des bateaux reste en place à l'extrémité de l'aile qu'il gouvernoit, tandis que les Pêcheurs qui sont dans l'autre bateau, à l'extrémité opposée, hâlent sur cette extrémité en s'approchant de la manche; alors l'un d'eux, après avoir serré le filet pour diminuer la résistance du poisson, prend un cercle de fer, de dix à douze pouces de diamètre, attaché, à l'aide d'une douille, à un manche de bois de huit à dix pieds de long. Il fait entrer la tête de l'*Esturgeon* dans cet anneau, & ensuite, par le moyen d'un bâton qui sert de conducteur, il vient à bout de passer une corde dans la gueule du poisson & de la faire sortir par les ouïes. Il arrête l'*Esturgeon* dans cette position par deux noeuds, qu'on appelle, en termes de manœuvre *des demi-clefs*, & s'en rend ainsi le maître.

On prend aussi des *Esturgeons* avec des tremaux qui ont cent brasses de longueur sur deux de chute, & qui dérivent avec la marée, au lieu que les saines la refoulent.

On trouve des *Esturgeons* dans les parcs & autres pêcheries isolées près des côtes, où ils sont entrés avec d'autres poissons de différentes especes. On a remarqué qu'ils étoient souvent au nombre de deux, un mâle & une femelle. Cependant ces poissons voyagent ordinairement par troupes, & on en a souvent pris, dans les bas parcs établis à l'entrée des rivières, jusqu'à vingt-cinq dans le cours d'une matinée.

ESTURGEON À COLLE DE POISSON. Voyez ICHTHYOCOLLE.

ESTURGEON STRELET. Voyez STRELET.

ÉTALE. Voyez ÉTENTE.

ÉTALIER. Les Pêcheurs prennent ce mot dans deux acceptions très-différentes. Quelquefois il signifie un assemblage de pieux & de perches, disposés au bord de la mer pour tendre des filets de guideaux. Les uns s'appellent *hauts étaliers*, &

les autres *bas étaliers*, suivant leur grandeur. Mais dans l'Amirauté de Coutance, on appelle *étalier* ou *étalière*, un filet tendu circulairement sur des perches.

ÉTALON. C'est le nom que l'on donne en quelques endroits aux Cablières. Voyez ce mot.

ÉTANG. C'est une piece d'eau, plus ou moins grande, que l'on a empoissonnée, & où l'on fait la pêche de temps en temps. L'*étang* differe du réservoir & du vivier, en ce que le poisson y prend de l'accroissement, & s'y multiplie, sans qu'on soit obligé de le nourrir; il doit y trouver la subsistance.

Les *étangs* doivent être placés dans un lieu bas, large & spacieux, où l'eau se rende de toutes parts. C'est un grand avantage pour le propriétaire que d'être à portée d'une petite riviere ou d'un ruisseau qui traverse l'*étang*. Les poissons se plaisent beaucoup dans ces sortes d'*étangs*, & y deviennent excellens. Si la riviere qui coule dans le voisinage étoit un peu forte, elle pourroit être sujete à des débordemens qui entraîneroient beaucoup de vase dans l'*étang*. Pour parer à cet inconvénient, il seroit à propos de détourner cette riviere, pour la faire couler le long de l'*étang*; dont son lit seroit séparé, & de ménager entre l'un & l'autre une communication, à l'aide d'une vanne que l'on ouvreroit au besoin, pour introduire de nouvelle eau dans l'*étang*, après de grandes sécheresses. Il est inutile d'avertir que quand un *étang* est traversé par un ruisseau, il faut mettre une grille à son entrée, pour empêcher le poisson de remonter le cours de l'eau.

Les cas dont nous venons de parler sont rares, & la plupart des *étangs* sont formés des eaux qui coulent des montagnes & des forêts voisines. On pratique des fossés qui vont de toutes parts rassembler l'eau qui s'amasse dans les terres, & celle des mares qui se forment dans les endroits plus élevés que l'*étang*. On doit faire en sorte, autant qu'il est possible, que toutes ces saignées se réunissent avant d'entrer dans l'*étang*, afin de pouvoir mettre, à l'endroit où elles s'y déchargent, une grille qui empêche le poisson de sortir.

Comme on doit être le maître de vider un *étang*, lorsqu'on veut le pêcher, il est nécessaire qu'il soit établi sur un terrain en pente. Il est de plus important, pour que toute l'eau s'écoule par la bonde, dont nous parlerons plus bas, qu'il y ait, dans toute la longueur de l'*étang*, un fossé avec des embranchemens qui s'étendront sur les côtés à droite & à gauche, de maniere que toutes les eaux puissent se rendre dans le fossé du milieu, lorsqu'on voudra vider l'*étang*.

À la partie qu'on nomme *la tête de l'étang*, c'est-à-dire, dans l'endroit où il a le plus de profondeur, on élève une chaussée en terre, couverte en dessus de pierres & de sable, lorsqu'on a de ces matériaux à sa disposition. L'usage de cette chaussée est de retenir l'eau de l'*étang*, & de l'obliger de s'accumuler, de maniere que la

cavité de l'étang soit toujours suffisamment remplie. Derrière la chaussée dont il s'agit, il doit y avoir un terrain qu'on nomme *la fosse*; & qui est encore plus bas que le fond de l'étang; pour recevoir les eaux qui s'en écoulent, lorsqu'on le vide.

En construisant la chaussée de l'étang, on doit ménager au milieu un endroit que l'on puisse ouvrir à volonté, pour en laisser écouler l'eau. On pourroit y pratiquer une vanne ou une pelle, semblables à celles qu'on adapte aux chaussées des moulins. Mais comme cet ajustement occasionne toujours une perte d'eau, parce que les planches qui ne sont mouillées que d'un côté se déjettent en différens sens, on préfère de fermer la chaussée par le moyen d'une bonde.

La partie principale de la bonde, est une espèce de longue boîte ou d'auge, ouverte par l'extrémité opposée à l'étang, & fermée en dessus, vers l'autre extrémité. La pièce qui recouvre la partie supérieure, & qui doit avoir une certaine épaisseur, est percée d'un trou en forme de cône renversé, pour recevoir la tête d'une espèce de pilon qui s'y ajuste exactement. La queue de ce pilon traverse deux pièces de bois situées horizontalement, & qui servent à la maintenir dans une position verticale. L'auge est engagée & cimentée dans la chaussée, de manière que l'eau ne peut sortir que par l'ouverture qui reçoit la tête du pilon. Pour bien concevoir cette position de l'auge, il faut savoir qu'il y a vers la tête de l'étang, dans l'endroit qui répond au milieu de la chaussée une cavité plus profonde que le reste, qu'on nomme *la poêle*, & dans laquelle tout le poisson doit se rendre, à mesure que l'eau s'écoule, lorsqu'on vide l'étang. C'est au milieu de la poêle même que l'on établit l'auge, de manière que le dessus soit placé un pied plus bas que le fond de la poêle, & que l'autre extrémité qui excède la chaussée du côté de la fosse soit de cinq à six pouces encore plus bas, pour ménager à l'eau une pente qui en facilite l'écoulement. Lors donc qu'on est sur le point de vider l'étang, on enlève le pilon, après avoir ôté les chevilles de fer qui en arrêtoient la queue.

Pour empêcher que le poisson ne sorte avec l'eau; on attache du côté de l'étang, sur les montans qui font partie de la charpente de la bonde, des planches percées de trous qui ne permettent qu'à l'eau de passer dans l'auge.

Lorsqu'il n'y a plus d'eau que dans la poêle de l'étang, où le poisson se trouve en même temps rassemblé, on va le pêcher avec des saines ou des trubles. Ceux qui voudroient un plus grand détail sur cette matière, peuvent consulter le Traité des Pêches de M. Duhamel (1^{re} partie, sect. 3, chap. 3) d'où nous avons extrait cet article.

ÉTENTE. On appelle ainsi en général, un filet tendu à la basse mer, sur des piquets enfoncés dans la vase.

ÉTENTE À LA PETITE CABLIÈRE. Le mot *étente* est pris ici dans un sens tout différent de celui qu'il a dans l'article précédent. Il désigne une espèce de pêche fort simple, dont voici la description.

Des femmes & des enfans, après s'être avertis d'apâts, attachent des haims aux extrémités d'autant de lignes, qui ont environ une brasse de longueur, & quelquefois ils ajustent sur ces lignes, à six pouces du haim, de petits corcerons de ligne. Ils ajoutent à l'autre extrémité de chaque ligne un caillou de la grosseur d'un œuf de Dinde. Ils amorcent les haims avec des Vers marins, des Loches ou des Crabes, qu'ils déchirent par morceaux, pour ménager leur provision. On porte sur la greve, ou sur le sable, un grand nombre de ces lignes qu'on nomme *petites cablières*, en prenant la partie pour le tout; car les Pêcheurs appellent proprement *cablières* les pierres destinées à faire caler leurs cordes & leurs filets. Cependant des hommes, ainsi que les plus robustes d'entre les femmes, font avec des louchets ou de petites pelles de fer, des trous dans le sable, pour recevoir les cailloux attachés aux lignes. Ils recouvrent ensuite ces cailloux avec du sable, qu'ils affermissent en apuiant le pied, & ils laissent la ligne & l'apât couchés sur la greve. On tend ainsi un grand nombre de lignes, le plus près que l'on peut de la laisse de basse mer. À mesure que la marée monte, l'eau couvre toute la greve. Des poissons de différentes espèces en suivent le courant, attirés par d'autres poissons plus petits, & par une multitude d'insectes dont ils font leur nourriture ordinaire. Ils se jettent bientôt sur les apâts qui se présentent à eux de toutes parts, se prennent aux haims, & quand la mer est retirée, on les trouve sur le sable.

Cette pêche se fait pendant toute l'année sur les greves qui ont beaucoup d'étendue; mais elle ne se pratique point dans les endroits où la vase est molle. Il ne faut pas non plus que la marée ait un courant trop rapide dans le lieu que l'on choisit pour cette pêche; parce que, dans ce cas, le poisson qui est venu à la côte n'y peut tenir; au lieu que quand la marée est plus foible, il séjourne plus long-temps sur la greve, & ne retourne à la grande eau qu'à la fin du jusant, ce qui lui permet d'aller aux apâts & d'y mordre.

ÉTIQUETE. On nomme ainsi un couteau emmanché de bois, qui n'a point de tranchant, & dont la lame est quelquefois barbelée. Les hommes & les femmes vont avec cet instrument ramasser des Vers marins pour en faire des apâts. On substitue, dans quelques endroits, à l'*étiquete*, une vieille faucille de moissonneur.

ÉTOILÉE (la Raie). Il paroît que le poisson qu'on nomme ainsi, n'est qu'une variété du Miraillet. Voyez ce mot.

ÉVENT.

ÉVENT. C'est une ouverture qui communique aux cavités des ouïes dans la plupart des poissons cartilagineux ; mais cette ouverture n'a point d'opercules osseux ni de membrane soutenue par des osselets.

ÉVENTAIL (1°). Espece de Coryphene.

Coryphæna velifera. PALLAS *Spicileg. fascic. 8.*
19. *Tab. III. fig. 1.*

À la vue de ce poisson, on est frappé, ainsi que l'observe M. Pallas, de l'étendue considérable des nageoires qu'il a sur le dos & derrière l'anus, sur-tout lorsqu'on les compare avec le volume de son corps mince & étroit. Ce Naturaliste présume qu'elles pourroient bien servir comme d'ailes au poisson, pour s'élever au dessus de l'eau par une sorte de vol, comme cela arive au Pégase volant & au Trigle volant. (*Voyez VOLANT.*)

L'Éventail, ainsi nommé, d'après l'aspect que présentent les deux nageoires dont nous venons de parler, a la tête couverte d'écaillés, comprimée par les côtés, obtuse par son extrémité. La gueule est très-fendue, & son ouverture s'élève obliquement vers la pointe du museau. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus ; elle est garnie de deux rangées de très-petites dents déliées & courbes ; la mâchoire d'en-bas en a de semblables, mais qui ne forment qu'une seule rangée. Les yeux sont assez grands & ont leurs iris de couleur d'or. La membrane des ouïes est garnie de sept osselets.

Le front est comprimé latéralement comme la tête, & va en s'amincissant insensiblement vers la queue.

La nageoire du dos commence à l'endroit qui répond au front & s'étend presque jusqu'à la queue. Elle a cinquante-cinq rayons, dont le

premier est très court, le second & le troisième sont successivement un peu plus longs ; ces trois rayons sont épineux & d'une forme triangulaire. Les suivans sont flexibles, très-longés, excepté vers la fin de la nageoire où ils se raccourcissent insensiblement.

Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, d'une forme alongée & terminée en pointe. Elles ont chacune quatorze rayons. Les nageoires du ventre sont très-petites, & n'ont chacune que deux rayons.

La nageoire de l'anus commence en deçà des nageoires de la poitrine & se termine à la queue. Elle est garnie de cinquante & un rayons, dont les deux antérieurs sont épineux & les autres flexibles. Le premier est très-court, & depuis le cinquième dont la longueur est considérable, tous les suivans décroissent graduellement.

Le corps est couvert d'écaillés minces, assez grandes & marquées de stries très-déliées ; ces écaillés sont triangulaires avec une profonde échancrure à leur sommet, & garnies à leurs bases, d'épines dont chacune est inclinée de manière qu'elle entre dans l'échancrure de l'écaille qui la précède. Mais les écaillés qui sont disposées le long des nageoires du dos & de l'anus ont une figure rhomboïdale & ne portent point d'épines.

La nageoire de la queue est profondément échancrée, & a vingt-deux rayons à sa base, outre six autres rayons plus petits, disposés trois à trois sur chacun de ses côtés.

La couleur du corps est par-tout d'un gris argentin. Les membranes des nageoires du dos & de l'anus sont brunes & marquées de petites taches blanches.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.



EXOCETS (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

~~~~~

QUATORZIEME GENRE.

~~~~~

E X O C E T .

E X O G Œ T U S . *Linnei.*

La tête écailleuse, les nageoires de la poitrine très-grandes.

E S P E C E S .

1 LE MUGE VOLANT.

Deux lignes longitudinales & saillantes de chaque côté du ventre.

2 LE PIRABE.

Le dessous du corps arrondi.



F A I

FAILLE ou MAJOUR. On appelle ainsi la portion de la grande aissaugue qui forme les cinq dernières brasses de ce filer. Les mailles à cet endroit n'ont que cinq ou six pouces d'ouverture en carré, & c'est dans cette partie que les Sardines commencent à s'emmailer.

FAISAN D'EAU. On donne quelquefois ce nom au Turbot, suivant l'Auteur du Spectacle de la Nature, (tome 3. p. 219.) à cause du bon goût de sa chair.

FARENE (la). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Farenus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n^o. 30.

Cyprinus iride flava, pinna ani ossiculorum triginta septem. ARTEDI, *Species* p. 23. n^o. 12. (On lit, dans l'édition de cet Auteur, *viginti septem*, mais c'est une faute d'impression.)

En Uplande, *Faren*.

La *Farene*, suivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés. Les yeux sont assez grands, & la couleur de leurs iris est mélangée de reflets dorés & argentés. Les narines sont situées auprès des yeux. Les deux mâchoires sont d'égale longueur. On voit de part & d'autre cinq dents attachées au gosier.

Le corps est comprimé & assez large. Le dos s'amincit un peu en pointe, depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni; il prend ensuite une forme convexe jusqu'à la queue. Le ventre est un peu aplati depuis les ouïes jusqu'aux nageoires ventrales, & au delà il se rétrécit en forme de carène très-aiguë.

Les écailles sont disposées en recouvrement, d'une grandeur médiocre, & d'une forme polygonale arrondie en ses angles. Elles ont une couleur argentée & obscure, qui prend une teinte noirâtre sur le dos. Les lignes latérales sont courbes vers la région du ventre.

La nageoire du dos a onze rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux à leur extrémité: le second & le troisième sont les plus longs, & le dernier est beaucoup plus court que les autres.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons, dont le premier est très-long & très-fort, & les trois derniers très-courts; ces quatre rayons n'ont aucune division à leur extrémité; tous les intermédiaires sont rameux.

Les nageoires du ventre ont chacune dix rayons. Le premier est très-court & paroît se confondre avec le second; l'un & l'autre sont simples, & les autres rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus est très-longue, & garnie

F A R

de trente-sept rayons, dont les trois premiers & le dernier sont simples & les autres rameux. Le premier est très-court: le troisième & le quatrième excèdent de beaucoup tous les autres en longueur.

La couleur de toutes ces nageoires est noirâtre. Celles de la poitrine ont une teinte plus claire.

La nageoire de la queue est divisée en deux lobes, dont l'inférieur est le plus long. Elle a dix-neuf rayons bien apparens, outre plusieurs autres plus petits, situés sur les côtés.

On trouve ce poisson dans certaines parties du lac Meler, en Uplande.

FARIO (le). Espèce de Salmone.

Salmo Fario. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n^o. 4.

Salmo maxilla inferiore paulo longiore, maculis rubris.

ARTEDI, *gen.* 12. *syn.* 23. *spec.* 51.

Faun. Suec. 348.

Trutta. ACTOR.

CUB. L. 3. c. 94. f. 91. b.

Trutta S. AMBROS. (Mediolani) *Hex.* 5. c. 3.

GILL. *nom.* 32.

ISIDOR. *or. L.* 12. c. 6.

SALVIAN. f. 97. a. b.

Tritta. ALBERT.

Varius. ISIDOR. *or. L.* 12. c. 6.

Thedo, Truta, Forella. FIGUL. f. 2. b.

Trutta fluviatilis. BELLON.

RONDEL. *part.* 2. p. 169.

GESN. p. 1002. 1006. 1007.

ALDROV. L. 5. c. 12. p. 589.

JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 1. t. 26. f. 1.

WILLUGH. p. 199.

RAY. p. 65.

Trutta fluviatilis vulgaris. CHARLETON. p. 155.

Trutta, Fario. GESN. (Germ.) f. 173. a.

Truta vel Trutta vulgo, Forina & Forio. SCHON. p. 77.

An Forna S. TÆ HILDEGARD. L. 4. *part.* 1. c. 16. p. 91?

Salar & varius. SALVIAN. f. 96. b.

An Truti. PLINII. VALERIAN. L. 5. c. 43?

En Suede, *Forelh Stenbi & Backero*; en Angleterre, *Trout*; en Italie, *Trotta*.

Ce poisson, selon Willughby, a la tête courte & un peu arrondie, le museau obtus, l'ouverture de la gueule spacieuse, les mâchoires garnies chacune d'une simple rangée de dents; de plus, on voit sur le palais trois petits espaces oblongs, hérissés de dents. Les yeux sont assez grands, & leurs

prunelles sont bordées d'un cercle rouge : la couleur des iris est d'un blanc jaunâtre, ou argenté, selon d'autres Auteurs. Les narines sont percées d'une double ouverture de chaque côté.

Le tronc est épais, d'une forme un peu allongée, & couvert de petites écailles qui se détachent aisément avec la peau du poisson, lorsqu'on le racle.

La première nageoire du dos est située vers le milieu de la longueur du corps, & a douze rayons. La seconde est à une petite distance de la queue, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons, & celles du ventre neuf. On voit de part & d'autre, auprès de ces dernières nageoires, une appendice cartilagineuse qui paroît sortir de leur côté extérieur, & qui est recourbée en dedans.

La nageoire de l'anus a dix rayons. La queue est large & un peu fourchue.

Le dos est brun sur les individus qui ont pris un certain accroissement, & parsemé d'une multitude de taches noires, quelquefois entre-mêlées de taches rouges. Les côtés sont jaunes au dessous des lignes latérales, depuis les ouïes jusqu'au milieu de la queue; le reste de leur surface est marqué de taches pourprées. On voit aussi un grand nombre de taches noires sur la première nageoire du dos. La seconde a son bord d'un beau rouge. Les nageoires de la poitrine & celles du ventre sont jaunâtres sur quelques individus, & rougeâtres sur d'autres. La queue a le plus souvent ses rayons extérieurs & ses angles faillans d'une couleur rouge. L'individu observé par Willughby avoit environ vingt pouces de long.

On trouve ce poisson dans les fleuves de la Suede & de la Suisse. On dit qu'il nage avec une agilité surprenante au milieu des torrens rapides qui se précipitent du haut des rochers, ou dont les eaux se trouvent resserrées dans des gorges qui en accélèrent le cours. On ajoute qu'il se nourrit de moucherons, de vermisseaux, & aussi de petits poissons du genre des Perches, des Barbots, &c. & qu'en particulier il est si avide de mouches, qu'on réussit à l'attirer avec des figures artificielles de ces insectes.

FAUCHEUR (le). Espèce de Chétodon.

Chatodon punctatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n°. 7.

Chatodon spinis pinnae dorsalis octo, pinnis pectoralibus falcatis. Ibid.

La couleur de ce poisson est d'un blanc argenté, parsemé de points bruns; c'est à ce caractère que se rapporte la dénomination de *punctatus* (ponctué), que lui a donnée Linnæus. Celle de *Faucheur* que nous avons adoptée est relative à la figure des nageoires de la poitrine qui ont de la ressemblance avec un fer de faux.

Cette espèce de Chétodon se rapproche des Cyprins par son port, suivant le même Naturaliste. Ses yeux sont très-ouverts & d'une couleur rouge. Les lignes latérales forment une courbure dont la

convexité est tournée en-haut. Le corps est élargi derrière l'anus. La nageoire du dos a trente rayons, dont les huit premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, tous mous & flexibles; celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux; ces deux mêmes rayons, ainsi que le premier des suivans, sont à une distance sensible l'un de l'autre. La nageoire de la queue a dix-sept rayons.

On trouve ce poisson en Asie.

FAUCHEUR (le). Espèce de Labre.

Labrus falcatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 10.

Labrus pinnae dorsalis analique radiis quinque primis inermibus falcata. Ibid.

Ce poisson a un caractère commun avec le précédent, comme l'indique la dénomination de *Faucheur*, que nous avons donnée à l'un & à l'autre. Mais dans celui-ci, ce sont les nageoires du dos & de l'anus, qui, par leur forme, imitent en quelque sorte une faux, au lieu que dans l'autre espèce cette ressemblance est exprimée par la figure des nageoires de la poitrine.

Le Labre dont il s'agit ici a le corps égal en largeur à celui de la Brème. Les mâchoires sont garnies de dents aiguës. La nageoire du dos a sept rayons épineux, & vingt autres mous & flexibles, dont les cinq premiers vont en croissant, & les suivans sont égaux. La nageoire de l'anus a trois rayons épineux, à la suite desquels sont dix-sept autres rayons flexibles, dont les proportions respectives sont les mêmes qu'à la nageoire du dos, en sorte que ces deux nageoires présentent l'aspect dont nous avons parlé ci-dessus, en expliquant l'origine du nom donné à ce poisson. Les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de dix-sept rayons, & celles du ventre en ont sept. La nageoire de la queue en a vingt.

On trouve cette espèce en Amérique.

FAUCON. Voyez MOURINE.

FAUVE (le Labre).

Labrus fulvus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 38.

Labrus cauda integra, corpore fulvo. Ibid.

Turdus cauda convexa. CATESBY. *Car.* 2. p. 10. t. 10. fig. 2.

Ce poisson, suivant Catesby, a quelquefois jusqu'à un pied de long, tout son corps est couvert de petites écailles minces, d'une couleur orangée. Il a la gueule large, la mâchoire inférieure plus longue que celle de dessus, & garnie d'une double rangée de petites dents; il y a d'autres dents encore plus petites attachées au palais, & trois grosses qui sortent de l'extrémité de la mâchoire supérieure. Les iris des yeux sont rouges.

Ce poisson a six nageoires, comme tous ceux de son genre, une sur le dos, qui occupe une grande partie de sa longueur, deux sur la poitrine & deux sur le ventre, toutes d'une figure allongée;

& celle de la queue, dont l'extrémité antérieure est armée d'un fort aiguillon. Elle est de plus entiere & arrondie par son extrémité.

On trouve ce poisson en Amérique.

FAUX. Espèce de filet en forme de sac, qui a six ou huit pieds de profondeur; son embouchure est montée sur plusieurs morceaux de cerceaux qu'on joint bout-à-bout les uns aux autres, de manière qu'ils forment un arc très-surbailé. Une corde s'étend d'une extrémité de l'arc à l'autre, & l'ouverture du filet qui est de dix à douze pieds, est attachée en même temps à la corde & aux cerceaux. Pour se servir de ce filet, on en présente l'ouverture au courant de la marée montante ou baissante. Quand les Pêcheurs sentent qu'un poisson a donné dans le filet, ils en élèvent l'embouchure pour faire tomber ce poisson dans la manche, & sur le champ ils replongent le filet pour attendre un autre poisson. Les mouvemens qu'ils se donnent, dans ces opérations, peuvent être comparés à ceux des Faucheurs, ce qui a peut-être fait donner au filet dont il s'agit le nom de *Faux*, à moins qu'il ne tire ce nom de l'arc qui en soutient l'embouchure, & qui approche de la courbure d'une faux. Dans l'Amirauté de Brest, on appelle aussi ce filet *Guideau de pied*. Comme ses mailles n'ont ordinairement qu'un pouce en carré, on ne l'emploie que pour pêcher de petits poissons.

FEINTE. Voyez ALOSE.

FERRA. Voyez LAVARET.

FEU (Pêche au). Cette pêche se fait pendant la nuit. Les Pêcheurs ayant observé que les poissons se rendoient en foule vers les endroits où ils voyoient de la lumière, allument dans des bateaux, des morceaux de bois de pin, & autres arbres résineux, & après avoir ainsi attiré le poisson, ils le prennent avec des fouanes ou avec des filets.

FIATOLE (le). Espèce de Stromate.

Stromateus Fiatola. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes. Stromat.* n^o. 1.

Stromateus subfasciatus. Ibid.

Stromateus. ARTEDI. *gen.* 19. *syn.* 33.

Στρώματις. ATHEN. *L.* 7. *p.* 322.

Stromateus. RONDEL. *L.* 5. *c.* 24. *p.* 157.

GESNER. *p.* 925. ☉ 1109. (Germ.) *f.* 31.

RONDEL. ALDROV. *L.* 2. *c.* 22. *p.* 192.

RAY. *p.* 50.

Stromatheus. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 12. *t.* 19. *n.* 7.

CHARLET. *Onom.* *p.* 142.

Calliathy. BELLON.

GESNER. *p.* 134.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 23. *p.* 195.

A. Fiatola BELLON.

GESNER. *p.* 925.

RONDEL. *L.* 8. *c.* 21. *p.* 257.

Fiatola Rome dicta. JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 13. *t.* 19. *n.* 8.

Fratola. GESNER. (Germ.) *fol.* 31. *a.*

Stromatei species altera. GESNER. (Germ.) 31. *a. b.*
Fiatola Rome dicta (*qua Stromatei species sive cognata existimatur.*) RONDEL. GESNER. *p.* 925.

À Venise, *Licette*; à Rome, *Lampuga*.

Ce poisson, suivant Willughby, ressemble au Turbot par sa forme à peu près carrée, aplatie & terminée sur ses bords par une espèce de tranchant. Cependant lorsqu'il nage, il se tient dans une position verticale, au lieu que le Turbot est couché sur le côté. Le *Fiatole* a le museau obtus, la gueule très-petite, la langue large, obtuse & lisse, une rangée de très-petites dents à chaque mâchoire, deux petits os oblongs & rudes au palais, les yeux très-peu ouverts, situés assez près de la gueule, sans être recouverts d'aucune membrane particulière, ayant leurs iris argentés; les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de vingt-cinq rayons. Les nageoires du ventre manquent dans cette espèce; on voit seulement à leur place, dit Willughby, deux petites saillies qui semblent être des naissances de nageoires. La nageoire du dos est épaisse, recouverte par la peau commune, distante de l'extrémité du museau à peu près d'un tiers de toute la longueur du poisson, & prolongée jusqu'à un pouce environ de la queue. Cette nageoire a quarante-six rayons cartilagineux qui vont en croissant jusqu'au cinquième, & décroissent ensuite peu à peu. La nageoire de l'anus est entièrement semblable à la précédente, excepté qu'elle n'est garnie que de trente-quatre rayons. La nageoire de la queue est fourchue. La couleur du dos est d'un azur clair, celle du bas des côtés & du ventre est argentée. Le dessus du corps est marqué de taches & de veines d'un jaune obscur, qui font un effet agréable. Le dessous a aussi des taches d'un jaune tirant sur l'or, & qui sont à peine sensibles sur le corps des jeunes poissons. On voit encore le long des parties latérales deux lignes particulières, l'une droite & l'autre courbe. Le peau est écailleuse, mais si fine qu'on a peine à l'enlever. On trouve ce poisson dans les mers de l'Italie, & dans la mer Rouge.

Willughby regarde le *Stromateus* & le *Fiatola* de Rondelet, comme le même poisson, quoique la figure que ce Naturaliste a donnée de la *Fiatola* diffère de celles de l'autre poisson par des bandes transversales & ondées qu'elle a sur les côtés. Le même Auteur rapporte aussi à cette espèce le *Seserinus* de Rondelet, nommé *Tronchon* par son Traducteur. On voit par la nomenclature ci-dessus, qu'Artedi est du sentiment de Willughby sur le rapprochement du *Stromateus* & du *Fiatola* de Rondelet.

FICHURE. On appelle souvent ainsi en Provence la pêche qui se fait avec la fouane. Voyez ce mot.

FILADIÈRE. Bateau de la Garonne, qui a une voile carrée, deux latines & une d'étai, qui se borde sur le beaupré. Sa longueur ordinaire est de vingt pieds, sa largeur de six à sept, & sa profondeur de trois. Il est plat par-dessous

très-relevé de l'avant & du derrière, & pointu par les deux bouts, ce qui lui donne de la ressemblance avec une navete de Tiffeland.

FILET. Espece de réseau fait avec du fil, & dont on se sert pour prendre les poissons. Les filets diffèrent les uns des autres, non seulement par leur forme, mais aussi par l'ouverture de leurs mailles. Les uns, qui les ont fort petites, retiennent le poisson, à peu près comme le ferait une toile claire: d'autres, qui sont destinés à prendre une espece particuliere de poisson, ont leurs mailles tellement proportionnées au volume ordinaire des individus de cette espece, que la tête entre dans l'ouverture des mailles, tandis que le corps n'y peut passer, en sorte qu'il n'est plus possible au poisson de se dégager en reculant, parce que les fils du rets s'engagent dans ses ouïes. Quant aux différentes formes des filets, ainsi qu'aux diverses manieres de s'en servir, suivant les lieux & les circonstances, voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques considérations générales, sur la maniere dont on construit les filets. Lorsqu'un filet est tendu verticalement, le bord d'en-haut se nomme *la tête* & le bas s'appelle *le pied*. Souvent la tête du filet est bordée d'une corde garnie de morceaux de liège que l'on nomme *flotes*, ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, & le pied est pareillement bordé d'une autre corde garnie de bagues ou de balles de plomb; c'est ce qu'on appelle *la plombée*.

La *levure* d'un filet est le premier rang de mailles ou de demi-mailles par lesquelles on le commence. Ainsi, *lever un filet*, c'est le commencer ou former la levure, & *poursuivre un filet*, c'est continuer à en former les mailles.

On nomme *accruës* des mailles volantes que l'on attache sur les bords d'un filet, pour en augmenter l'étendue.

Enlamer un filet, c'est le border d'une espece de listere formée de grandes mailles que l'on fait avec de la ficelle. Il y a de ces listeres qui ont une largeur assez considérable, & dont les mailles sont doubles de celles du filet. Elles ne servent que pour fortifier le filet. D'autres listeres sont étroites, & formées de grandes mailles disposées comme autant d'anneaux, dans lesquelles on passe une corde qui représente la tringle d'un rideau.

Border un filet, c'est l'entourer d'une corde qu'on y attache de trois en trois pouces, avec un bon fil retors. Cette corde qu'on peut appeler, en termes de Marine, une *ralingue*, sert à fortifier les filets. Ceux qu'on traîne en ont sur-tout besoin.

On joint souvent plusieurs filets ensemble pour en former un grand. C'est ce qui s'appelle *coudre un filet*.

L'ouverture des mailles peut avoir deux figures différentes. Les unes sont carrées & les autres en losange. Dans les filets à mailles carrées, tous les fils sont tendus parallèlement, soit entr'eux, soit à la tête du filet, de sorte que l'ensemble des

mailles représente les câses d'un damier. Les filets à mailles en losange ont aussi leurs fils paralleles les uns aux autres, comme l'exige nécessairement la figure de la losange: mais les fils sont dirigés obliquement sur les bords du filet, en sorte que les angles aigus des rhombes sont tournés les uns vers la tête & les autres vers le pied. Les mailles des manets, des saines, & d'une multitude d'autres filets sont en losange. On conçoit que dans ces filets, il ne doit y avoir sur le contour que des demi-losanges.

Pour faire les mailles, on se sert d'un moule dont la grosseur est proportionnée à l'ouverture qu'on veut donner aux mailles, & après avoir entouré le moule par les deux portions de fil qui doivent former la maille, on arrête ces fils par un double nœud; les Laceurs disent qu'ils *assurent la maille*, lorsqu'ils forment le second nœud qui est nécessaire pour empêcher le premier de couler. Pour avoir sur cette matiere de plus amples détails qui n'entrent pas directement dans notre plan, voyez le *Traité des Pêches* de M. Duhamel (sect. 2. chap. 1.) d'où nous avons extrait cet article.

FISCHURE. L'instrument décrit sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le même que celui qui porte communément le nom de *Fouane*. Voyez ce mot.

FLAMBART. Petite chaloupe du Havre, qui n'a que douze ou quinze pieds de long, & qui porte deux mâts sans vergue. On s'en sert pour la pêche du Libouret & du Chalut (Voyez ces mots.) On la démâte quand on veut aller à la rame pour aider les Pêcheurs occupés à de grandes pêches.

FLAMMEQUE. Filet dont se servent les Pêcheurs du pays de Caux pour prendre des Harengs.

FLASCOPSARO. (Voyez HÉRISSE.) Espece de Quatre-dents.

FLASSADE. Voyez ALENE.

FLECHE (la). Espece de Callionyme.

Callionymus sagitta. PALLAS. *Spicileg. fascic. 8. p. 29. tab. IV. fig. 4 & 5.*

La *Fleche* est un petit poisson qui a environ trois pouces de longueur. Sa tête, suivant M. Pallas, a la forme d'un triangle aigu, ce qui joint aux épines qui sortent de ses opercules, & qui sont garnies de petites dents tournées en arriere, lui donne une sorte de ressemblance avec l'arme d'où il tire son nom.

Ce même poisson a la gueule située à l'extrémité du museau, & peu ouverte; les mâchoires hérissées d'aspérités; les narines percées de chaque côté de deux ouvertures d'inégale grandeur.

Les yeux sont très-petits, & entourés d'une membrane lâche; les iris sont argentés.

Le corps est mince, aplati près de la tête, & d'une forme à peu près quadrangulaire.

La premiere nageoire du dos est peu étendue & n'a que quatre rayons; sa partie postérieure est marquée d'une bande noire; la seconde est d'un vert bleuâtre, & garnie de neuf rayons mouche-tés de brun & de blanc.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont les derniers vont en croissant insensiblement; tous ces rayons offrent la même variété de couleurs que ceux de la seconde nageoire du dos.

Les nageoires du ventre sont d'une grandeur médiocre, & ont leur surface mouchetée de brun; leurs rayons, au nombre de cinq, sont très-rameux.

La nageoire de l'anus est comme dentée en forme de lame de scie, & a son extrémité très-basse; elle porte huit rayons dont le dernier seul est rameux.

La nageoire de la queue est arrondie à son extrémité, & marquée en dessus de taches brunes; elle a dix rayons. Quelques individus ont une espèce d'appendice molle & rameuse, qui sort de la membrane de la queue, & qui dépasse cette partie d'une longueur égale à celle de ses rayons.

Le dessous du corps est d'un blanc-grisâtre; le dessus est brunâtre, avec des teintes d'une couleur semblable à celle de la partie opposée, qui représentent une espèce de marbrure.

On trouve ce poisson auprès de l'île d'Amboine, l'une des Moluques, dans la mer des Indes.

FLECHE. Il y a des Sauvages qui percent les poissons à coups de fleche, comme parmi nous certains chasseurs tirent dessus avec le fusil.

FLET (le), ou FLEZ. Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes hippoglossus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes, n°. 4.

Pleuronectes oculis dextris, corpore toto glabro, ibid. Faun. Suec.

GRONOV. Mus. 2. n°. 158.

Pleuronectes oculis à dextra, totus glaber. ART. GEN. 17. Syn. 31.

Hippoglossus. RONDEL. L. II. c. 16. p. 325.

RAY. p. 33.

Hippoglossus, id est Buglossus maximus in oceano.

GESN. p. 669, 787.

WILLUGH. p. 99.

Hippoglossus sive Buglossus maximus. GESN.

(Germ.) f. 54. b.

Hippoglossus ab Aldrovando observatus. ALDROV.

L. 2. c. 43. p. 238.

Passer Britannicus. CHARLET. p. 146.

Passerum genus majus. SCHON. p. 62.

Passer quatuor cubitos longus. KLEIN. Miss. 4. p. 33. n°. 2.

Hippoglossus Rondeletii. BLAS. Anat. p. 278. tab. 50. fig. 13.

En Suede, *Halgflandra*; en Angleterre, *Holibut* & *Turbot*.

La longueur de ce poisson, suivant Gronovius, est d'environ quinze pouces, & sa plus grande largeur de sept pouces; selon Willughby, il a le corps plus allongé & moins carré que le Turbot; la couleur du dessus du corps est d'un vert obscur ou noirâtre; sa peau est couverte de petites écailles, sans être hérissée d'aspérités, & sans avoir,

comme celle du Fleton, des épines à la naissance des nageoires du dos & de la queue. Ces yeux sont situés sur la partie du corps qui est à droite, en supposant la queue du poisson tournée vers l'observateur. La nageoire du dos commence au dessus du milieu de l'orbite des yeux, & se termine environ à deux doigts en deçà de l'extrémité de la queue. Elle est garnie de cent cinq rayons, dont le vingt-quatrième est le plus long. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze ou seize rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus est distante, à sa naissance, de sept ou huit pouces de l'extrémité du museau. Elle a soixante-dix-neuf rayons.

Ce poisson se trouve dans les mers voisines de l'Allemagne, de l'Angleterre & de l'Irlande.

FLETAN. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Flet de notre Dictionnaire, qui fait l'objet de l'article précédent.

FLETELET. Voyez FLETON.

FLETON (le). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Fesus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes, n°. 7.

Pleuronectes oculis dextris linea laterali aspera, spinulis ad pinnas. Ibid.

Faun. Suec. 327.

GRONOV. Mus. 1. n°. 40.

Pleuronectes oculis à dextris, linea laterali aspera, spinulis superne ad radices pinnarum, dentibus obtusis. ARTED. gen. 17. syn. 31.

Pleuronectes linea laterali aspera, spinulis ad radices pinnarum in latere oculato. ARTEDI, spec. 19.

Passer fluviatilis, vulgo Flesus. BELLON.

WILLUGHBY. p. 98.

RAY. p. 32.

Passeris tertia species. RONDEL. L. II. c. 10. p. 319.

GESN. p. 666. 782. 788.

Passer niger. CHARLET p. 145.

Flesus & *Fleteletus*. GESN. (Germ.) f. 52. 53. a.

En Angleterre, *Flounder, or Bul, or Fluke*.

Ce poisson ressemble beaucoup à la Plie. Il a seulement le corps un peu plus long; il est aussi plus épais, quand il est parvenu à son dernier accroissement. Sa peau est d'une couleur sale olivâtre, quelquefois marquée de veines dont la teinte est plus sombre que celle du fond. On trouve même des Fletons qui ont des taches jaunâtres sur le corps & sur les nageoires du dos & du ventre. Ce poisson est couvert de très-petites écailles, si adhérentes à la peau, que dans quelque direction qu'on y passe la main, on ne sent aucune aspérité. La ligne latérale, commence dès l'intervalle qui sépare les yeux, & s'étend sur les écailles osseuses de la tête, en formant une espèce de saillie ou d'arête, garnie de petites dents; elle prend ensuite une légère courbure au dessous des ouïes, & de là se prolonge jusqu'à la queue,

fans changer de direction . Les yeux sont situés sur le côté droit de la tête . Cependant Willughby dit avoir vu un poisson de cette espece, qui avoit les yeux sur le côté gauche, & qui ne lui a paru différer de celui dont il s'agit ici, que par la couleur qui avoit une teinte cendrée un peu plus foncée . Le contour de la partie supérieure du corps est garni, à l'endroit de la naissance des nageoires qui le bordent, d'un rang de petites épines, recourbées en arriere, sensibles au tact & même à l'œil .

Il y a des diversités assez considérables dans les nombres indiqués par les différens Auteurs pour les rayons qui composent les nageoires de ce poisson . Le nombre des rayons de la nageoire du dos varie depuis cinquante-quatre jusqu'à soixante & deux ; on trouve dix, onze & douze rayons indiqués pour les nageoires de la poitrine, six rayons pour celles du ventre, depuis quarante jusqu'à quarante-quatre pour la nageoire de l'anus, & depuis quatorze jusqu'à dix-neuf pour celle de la queue .

Ce poisson se trouve dans les mers de l'Europe . Willughby dit qu'on pêche aussi dans les rivières des *Fletons*, qui sont d'une couleur moins sombre & d'une chair plus tendre que ceux qui viennent de la mer .

Le poisson dont nous allons joindre ici la description, & que Linnæus regarde comme une espece à part, n'est qu'une variété du précédent .

Pleuronectes Passer. LIN. *Syst. nat. Pisces thora-*
cici. *Pleuron.* n°. 15.

Pleuronectes oculis sinistris, linea laterali sinistra
aculeata. *Ibid.*

Pleuronectes oculis à sinistra, linea laterali
(utrinque) aculeata. ARTEDI. *gen.* 18. *syn.* 32.

H' Ψ ττα . ARIST. *L.* 4. c. 11. & *L.* 5. c. 9.
& *L.* 9. c. 37.

ÆLIAN. *L.* 14. c. 3.

OPPIAN. *L.* 1. p. 5.

Passer. OVID. *v.* 125.

PLIN. *L.* 9. c. 20.

An JOV. c. 25. p. 95. 96?

WOTTON. *L.* 8. c. 167. f. 150.

GAZ. ARIST. *L.* c.

An Rhombus. JOV. c. 25. p. 95?

Rhombus Bellonii. GESN. p. 670.

Rhombus aculeatus. RONDEL. *L.* 1. c. 2. p. 310.

GESNER, p. 661. 778. & (Germ.) f. 50. b.

SCHONEN. p. 60.

ALDROV. *L.* 2. c. 48. p. 248.

CHARLET. p. 149.

WILLUGH. p. 93.

RAY. p. 32.

Le vrai Turbot bouclé . *Dub. Traité des Pê-*
ches, 2^e. partie *sekt.* 9. *ch.* 1. *art.* 2. n°. 1. *pl.*
3. *fig.* 1. & 2.

Willughby a reconnu la grande conformité qui se trouve entre ce poisson & le Fleton . Suivant ce Naturaliste, le poisson dont il s'agit a la gueule spacieuse & les mâchoires garnies de dents . On

voit au fond du palais des tubercules arondis & hérissés de très-petites dents . Sa langue est longue & lisse . Ses yeux sont situés tous les deux sur le côté gauche de la tête . Les narines ont quatre ouvertures, deux sur la partie supérieure & deux en dessous .

La ligne qui divise les côtés part de l'angle supérieur des ouïes, & d'abord se recourbe en arc, puis va directement à la queue, en passant à égale distance du dos & du ventre . Willughby a compté soixante & onze épines à la gauche d'une de ces lignes, & cinquante-huit à la droite . Ces épines étoient éparées sans aucun ordre, & réunies deux à deux, ou trois à trois . Il paroît que la ligne opposée est sans épines, & que c'est celle qui est sur le côté gauche du poisson . Aussi Artedi, qui, dans la phrase descriptive de ce poisson, avoit dit d'abord que les lignes latérales étoient toutes deux épineuses, a-t-il corrigé cette fausse indication dans une note particulière .

La nageoire du dos commence presque dès le museau, & se termine à un pouce de distance de celle de la queue . Elle est garnie, selon Willughby, de soixante-six rayons, dont le plus long est celui du milieu, vers lequel tous les autres convergent, en même temps qu'ils diminuent insensiblement de grandeur au delà & en deçà . La nageoire de l'anus, qui se prolonge le long du bord inférieur du poisson est composée de cinquante rayons .

La queue est un peu arondie . Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons . Celles du ventre n'en ont que six . L'estomac est ample & d'une forme convexe . On y trouve des os de petits poissons . Toutes les nageoires sont mouchetées de taches obscures .

La couleur de la partie supérieure du corps est d'un vert cendré . Celle du dessous est blanchâtre . L'individu observé par Willughby avoit dix-sept pouces & demi de long, & treize pouces de large .

Rondelet dit que la chair des petits poissons de cette espece est assez humide & molle, mais qu'elle est dure quand ils sont grès .

Ce poisson est fort vorace . C'est pour cela qu'il abonde à l'embouchure des fleuves, où il attend les autres poissons pour se jeter sur eux au passage . On le pêche dans la Méditerranée, vers l'embouchure du Rhône, dans l'Océan, &c. C'est dans cette dernière mer que se trouvent les plus grands . Rondelet en a vu un qui avoit sept pieds & demi de long, six pieds de large, & un pied d'épaisseur .

Schonfeld cite une variété de cette espece qui se trouve dans la mer Baltique, qui a des aiguillons semblables à ceux de la Raie bouclée, & dont la figure est circulaire, abstraction faite de la queue .

Le poisson que nous venons de décrire est le même que celui qui se trouve cité dans le *Traité des Pêches* de M. Duhamel, sous le nom de *vrai*

Turbot

Turbot bouclé. Selon cet Auteur, on fait la pêche de ces Turbots pendant toute l'année; on estime particulièrement ceux que l'on prend en Février, Mars, Avril & Mai. On emploie pour cette pêche les mêmes instrumens que pour celle des autres poissons plats; c'est-à-dire, les haims, la drage, les tremaux, les foies. On trouve aussi de ces poissons dans les parcs & les étangs salés. On en prend dans la mer & dans les baies, avec des dards & des harpons.

On n'est point dans l'usage de saler ce poisson. On en envoie cependant en Allemagne & à Vienne, pendant la saison froide, après les avoir vidés, & saupoudrés de sel, de poivre, d'autres épices & de fines herbes. Mais quand on ne veut les transporter qu'à une petite distance, on les met entre deux raies; & comme ce dernier poisson se conserve long-temps, il garantit le *Fleton* de la corruption, en le mettant à l'abri du contact de l'air.

M. Duhamel ajoute, que suivant certaines observations, des Turbotins grès comme un écu de six livres, que l'on avoit mis dans des endroits où la mer remonte, y avoient pris un accroissement si prompt, que deux ans après on pêcha de ces poissons qui pesoient jusqu'à trois livres.

FLEZ. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le *Fleton* de notre Dictionnaire. Voyez l'article précédent.

FLOSSADE. Voyez **ALENE.**

FORCIBLEMENT. Mot dérivé de celui de *Force*, & qui est le nom qu'on donne à un Matelot vigoureux, dont la fonction est de tirer à bord les grands filets.

FOUANE. Instrument propre à percer les poissons pour les prendre. Il y en a de plusieurs formes. Tantôt c'est une broche terminée par un dard; tantôt c'est une lame dentelée: quelquefois on ajuste ensemble deux, trois lames, ou un plus grand nombre, pour former une *Fouane*. D'autres fois enfin on donne ce nom à une simple fourche. On ajuste l'instrument au bout d'une perche, & l'on s'en sert pour percer, comme nous l'avons dit, les poissons qu'on aperçoit au fond de l'eau; ou bien, quand on juge qu'il y a des poissons dans la vase, on y enfonce la *Fouane* pour les enfler & les retirer ensuite.

FOUGNE. Espece de harpon, ou de fourche de fer à deux ou trois branches, avec laquelle on darde les poissons, qui sont restés dans les endroits où la basse mer laisse encore un peu d'eau. Cet instrument ne diffère pas sensiblement de certaines *fouanes*. (Voyez ce mot.)

FOULE. Espece de pêche, qui consiste à marcher pieds nus sur le fond des rivières, ou de la mer, quand elle est retirée, & à percer avec un ançon les poissons, lorsqu'on sent qu'on en a foulé quelqu'un en passant dessus.

FOURCHE. Voyez **FOUGNE.**

FOURQUETE. Les Provençaux nomment ainsi une croix de fer ou de cuivre, qui porte des

Histoire Naturelle. Tome III.

lignes & des haims, & que l'on atache à une longue corde, pour la descendre au fond de la mer, & l'en retirer quelque temps après.

FLOTANT. On appelle *filets flotans*, ceux dont la tête est garnie de morceaux de liège qui les font flotter entre deux eaux. Il y a aussi des *lignes flotantes* dont le haim est suspendu auprès de la surface de l'eau, à l'aide d'un morceau de liège ataché à la corde. Quelquefois on substitue au liège des vessies pleines d'air.

FLOTE. Voyez **CORCERON.**

FLUE. On donne ce nom à une nappe de filet délié, placée entre deux autres nappes appelées *hamaux* dans les filets en tremail. Les mailles de la *flue* étant plus serrées que celles des *hamaux*, les poissons, qui, après avoir passé à travers celles-ci, donnent dans la *flue*, ne pouvant en traverser de même les mailles, la font entrer, en la poussant devant eux, dans les grandes mailles de la nappe qui est au delà; en sorte qu'il s'y forme des especes de bourles où le poisson reste engagé. En quelques cantons de Normandie, on donne le nom de *flue* aux demi-foies. Voyez ce mot.

FLÛTE (la). Espece de *Murène*.

Muræna Helena. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes. Muræna, n.º 1.*

Muræna pinnis pectoralibus nullis. Ibid.

Muræna pinnis pectoralibus carens. ARTEDI *gen. 25. syn. 41.*

GRONOV. *Mus. 1. p. 16. n.º 46.*

Muræna maculata nigra & viridis. CATESBY. *Car. 2. t. 20. 21.*

Muræna sive Conger Brasiliensis. SEB. *Mus. tom. 2. p. 72. t. 69. fig. 4. 5.*

H' *Múpava* ARIST. *L. 1. c. 5. L. 2. c. 13. 15. L. 3. c. 10. L. 5. c. 10. L. 8. c. 2. 13. 15. t. 9. c. 2.*

ELIAN. *L. 1. c. 32. 50. L. 9. c. 40. 66.*

ATHEN. *L. 7. p. 312.*

OPPIAN. *L. 1. p. 21. L. 8. p. 39.*

Muræna PLAUT. *Amph. act. 1. scen. 1.*

PSEUD. *act. 1. scen. 3.*

AULUL. *act. 2. scen. 6.*

COLUMELL. *L. 8. c. 16.*

CICERON. *Famil. L. 7. Epist. 27.*

M. VARRO. *Rust. L. 2. c. 6.*

OVID. *v. 26. 42. 114.*

PLIN. *L. 9. c. 16. 19. 20. 23. 54. 55. & L. 32. c. 2. 5. 7. 8.*

S. AMBROS. *Hexam. L. 5. c. 2. 7. p. 52.*

MACROB. *Saturnal. L. 3. c. 15.*

C. FIGUL. *fol. 6. a.*

BELLON.

RONDEL. *L. 14. c. 5. p. 402.*

SALVIAN. *fol. 59. 60.*

GESNER. *p. 575. & (Germ.) fol. 46. a.*

JONST. *L. 1. t. 2. a. 7. t. 5. f. 3. 4. thaum. p. 422.*

CHARLET. *p. 126.*

WILLUGHB. *p. 103.*

RAY. *p. 34.*

Muræna. ISIDOR.

AUCTOR.

CUB. L. 3. c. 58. fol. 84. a.

P. JOV. c. 31. p. 103.

WOTTON. L. 8. c. 166. fol. 147. b.

BLAS. Anat. p. 282.

Murena. maf. ALDROV. L. 3. c. 27. p. 356.

Murena fœmina. ALDROV. L. 3. c. 27. p. 356.

Fluta. COLUMELLE.

Murene. DU TERTRE, *Hist. des Antilles*, tom. 2. p. 220.

En Italie, Murena, ou Morena. SALV.

La Flûte, que l'on a aussi nommée Murene & Lamproie, approche beaucoup de l'Anguille par sa forme : mais elle a le corps plus large, le museau plus allongé, plus comprimé & terminé en pointe plus aiguë. Sa couleur est d'un roux noirâtre panaché de jaune. L'ouverture de sa gueule est très-spacieuse. Le bord de chaque mâchoire est garni d'une seule rangée de très-petites dents. Au milieu du palais se trouvent deux autres dents plus fortes, plus allongées, & mobiles vers le dedans de la gueule. Quelques individus n'ont qu'une seule de ces dernières dents. On remarque encore, dans la partie inférieure du palais, une rangée de très-petites dents, qui descend vers le fond de la gueule, où se trouvent quatre os allongés & dentés. À l'extrémité du museau, sont deux apophyses courtes & fistuleuses, & au dessus des yeux, deux autres plus grosses & encore plus courtes. Willughby soupçonne que c'est dans ces dernières que réside l'organe de l'ouïe, & dans les autres l'organe de l'odorat. Il fonde son opinion par rapport à la faculté auditive de ce poisson, sur ce qu'on lit dans les anciens, que les Pêcheurs attiroient les Flûtes en sifflant (a), & que Crassus avoit aprivoisé un de ces poissons, de manière qu'il venoit à lui quand il l'appeloit.

Les yeux de la Flûte sont situés, sur la mâchoire supérieure, à égale distance, entre l'extrémité du museau & les angles des mâchoires; il sont petits & recouverts d'une membrane qui, mal-gré sa transparence, paroît teinte d'un bleu clair; les prunelles sont bordées d'un cercle de couleur d'or; auprès des ouïes, qui sont au nombre de quatre, il y a de part & d'autre une ouverture ronde, par laquelle le poisson rejete l'eau. Il n'a ni nageoires ventrales ni pectorales, & il s'avance dans l'eau par des mouvemens tortueux, semblables à ceux des serpens.

Sur le dos paroît une nageoire qui commence assez près de la tête, & s'étend jusqu'à la queue, dont elle fait le tour, ensuite elle se prolonge jusqu'à l'anus: cette nageoire est couverte par la peau du corps, avec laquelle elle n'a que peu d'adhérence.

On est surpris, en lisant les anciens, d'y voir l'attachement singulier qu'avoient conçu pour cet

animal des personages aussi graves & aussi sentés d'ailleurs que les célèbres Orateurs (b) Hortensius & (c) Crassus. L'un verse des larmes sur la perte d'une Murene, & il ne restoit à l'autre, pour encherir sur une pareille puérilité, que de prendre le deuil, comme il fit, après la mort de la sienne.

On conçoit mieux le goût qu'avoient les Romains pour les Murenes, considérées comme aliment. Les plus riches en nourrissoient à grands frais dans des viviers. Aussi ce poisson a-t-il la chair blanche, tendre & d'une saveur agréable. Mais on prétend qu'elle a une sorte de qualité venimeuse, qui doit la rendre suspecte, & la faire rejeter comme un mets qui n'est propre qu'à flater le goût aux dépens de la santé.

La morsure des Flûtes est très-pernicieuse. Les Pêcheurs ne l'ignorent pas, & lorsqu'ils ont pris un de ces poissons, ils le saisissent à l'aide d'une pince, lui brisent les mâchoires avec un bâton, & frappent à coups redoublés sur l'épine, pour le mettre hors d'état de s'élaner sur eux. Les dangers de sa morsure firent concevoir autrefois à Védus Pollion (d), ami d'Auguste, l'idée singulière de convertir en des lieux de supplices ces mêmes viviers qui ne paroissent faits que pour fournir au luxe des tables, & à la sensualité. Il y faisoit jeter ceux de ses esclaves qu'il avoit condamnés à mort.

Les Flûtes sont très-rares dans l'océan, quoiqu'elles abondent dans les mers de l'Italie. Il est singulier que ce poisson, qui est marin, & qui même n'entre jamais dans les fleuves, puisse vivre & s'engraisser dans une eau douce. On le trouve aussi à Surinam, au Brésil & dans l'Inde.

FOËSNE. C'est le nom que porte, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, l'instrument que nous avons décrit dans celui-ci sous le nom de Fouane. Voyez ce mot.

FOLE. C'est un filet à larges mailles, que l'on tend de manière qu'il fasse des plis, tant dans le sens horizontal que dans le sens vertical, afin que le poisson s'y envelope plus aisément. Ce sont apparemment les mouvemens irréguliers qu'occasionent ces plis, qui ont fait donner à ce filet le nom de fole. Il est lesté & légèrement floté. On le tend ordinairement par fonds. Il sert à prendre des poissons plats, & en particulier des Raies. Voyez ce que nous avons dit de ce filet, à l'article PÊCHE, dans l'Introduction.

FOLE TRÉMAILLÉE. On appelle ainsi les foles que l'on tend sur des piquets. On leur donne aussi quelquefois le nom de Ravoirs trémaillés.

FOLÉE. C'est une espece de bourse que les Pêcheurs font faire à un filet, en le tendant sur des piquets.

(a) PLIN. *Hist. Nat.* L. 32. c. 2.

(b) PLIN. *Hist. Nat.* L. 185. Cap. 55.

(c) MACROB. *Saturn.*

(d) PLIN. *Hist. Nat.* L. 9. c. 23.

FONDS. Pêcher par fonds, c'est disposer un filet ou des lignes auprès du sol qui est sous l'eau.
FRANCHE-BARBOTE (la). Espece de Cobite.

Cobitis Barbatula. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cobitis*, n^o. 2.

Faun. Suec. 341.

GRONOV. *Zooph.* 20.

Cobitis tota glabra maculosa, corpore subtereti.

ARTEDI, *gen.* 2. *syn.* 2.

Cobitis barbatula. RONDEL. *part.* 2. p. 204.

GESNER. (Germ.) *fol.* 163.

ALDROV. *L.* 5. c. 31. p. 618.

JONST. *L.* 3. *tit.* 1. c. 12. *art.* 3. t. 26. f. 22.

CHARLET. p. 157.

Cobitis altera barbatula. GESNER. p. 404. & 480.

Cobitis fluviatilis barbatula. GESNER. p. 404.

Cobitis fluviatilis. SCHONEV. p. 31.

Cobitis fluviatilis barbatula. WILLUGH. p. 265.

Tab. Q. n^o. 8. fig. 1.

RAY. p. 124.

Fundulus seu Grandulus. FIGUL. t. 6.

En Allemagne, *Grundel*, *Grundling*, *Smerle* & *Smerlin*; en Angleterre, *Loch* or *Groundling*.

La Franche-Barbote, autrement appelée Lotte-Franche, est semblable, selon Willughby, au Goujon ordinaire, tant par sa forme que par sa couleur; mais elle a le corps plus petit; l'individu décrit par le même Auteur avoit environ trois pouces de long. Bellon dit qu'il y en a qui ont jusqu'à cinq pouces, & dont le corps est de la grosseur du doigt; sa forme est un peu arrondie, & sa chair est molle & couverte d'une peau lisse & comme onctueuse, sans écailles du moins qui soient sensibles.

La mâchoire supérieure est garnie de trois paires de barbillons, dont deux sont situés aux coins de la gueule, & les quatre autres près de l'extrémité du museau. Si l'on considère attentivement le poisson, tandis qu'il nage, on lui voit aussi, auprès des narines, deux especes d'appendices très-courtes.

Le museau est oblong. La mâchoire supérieure dépasse celle de dessous. Les yeux sont petits, sans aucune membrane qui les recouvre, les prunelles noires & bordées d'un cercle jaune.

La nageoire du dos est petite, & plus rapprochée de la queue que de la tête. Elle a huit rayons.

Les nageoires de la poitrine sont amples, longues, & garnies chacune de douze rayons. Les nageoires du ventre sont opposées à la nageoire du dos, & ont chacune douze rayons. La nageoire de l'anus en a six. Celle de la queue, lorsqu'elle est déployée, a son extrémité de niveau.

La tête, le dos, les nageoires & la queue sont d'un brun sale, moucheté de taches noires.

On trouve ce poisson dans les rivières & les eaux douces de l'Europe & de l'Asie. Il passe sur-tout lorsqu'il est jeune, pour un mets très-délicat. On se sert, pour le prendre, de nasses, & quelquefois de filets.

FREGATON. Petit bateau de Pêcheur, pointu par les deux bouts, de dix-huit pieds de longueur sur six de largeur, & qui ne va qu'à la rame. On s'en sert particulièrement en Provence.

FRETIN. On appelle ainsi de petits poissons de toutes les especes, qui ne sont guere propres qu'à faire des apâts, pour prendre les Sardines, à fumer les terres, &c. On s'en sert aussi pour nourrir les Cochons. En général le *fretin* est regardé comme le rebut de la pêche, ce qui a donné lieu à l'expression proverbiale, *ce n'est que du fretin*, lorsqu'on parle d'une chose dont on ne fait aucun cas.

FUMAT. Il est assez difficile de déterminer l'espece de Raie décrite sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers. C'est peut-être une variété de l'Alene. Voyez ce mot.

FURET. Voyez ÉPERVIER.

FUSIL. On tue quelquefois le poisson, dans les étangs, à coups de fusil. Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.



GADES (Poissons).

9 LE COLIN.

La mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, la ligne latérale droite.

10 LE LIEU.

La mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, la ligne latérale courbe.

AUTRES ESPECES.

Qui ont deux nageoires sur le dos.

11 LE GRAND MERLUS.

Point de barbillons, la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus.

12 LE LINGUE.

Un barbillon à la mâchoire inférieure, la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

13 LA LOTTE.

Des barbillons, les deux mâchoires de même longueur.

14 LA MUSTELLÉ.

Cinq barbillons, la première nageoire du dos très-courte.

15 LE CIMBRE.

Quatre barbillons, la première nageoire du dos très-courte.

AUTRE ESPECE.

Qui n'a qu'une nageoire sur le dos.

16 LE MONOPTERE.



CAFFE. Morceau de fer terminé en crochet, & soudé à une douille, dans laquelle on fait entrer l'extrémité d'une longue perche. Cet instrument est d'un grand usage pour tirer à terre les gros poissons. On appelle Gafeaux les plus petits de ces instrumens.

GAL (le). Espèce de Doré.

Zeus. *Gallus*. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. Zeus, n°. 1.

Zeus. *radio dorsali decimo analique secundo corpore longioribus*. Ibid.

Zeus. *cauda bifurca*. ARTEDI, gen. 50. Syn. 78. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 108.

Gallus marinus seu faber indicus. WILLUGH. *Append.* p. 33.

Abucatuja brasiliensis, Peixe Gallo Lusitanis. MARCGR. L. 4. c. 11.

WILLUGH. p. 295. Tab. 5. n°. 18. fig. 2.

RAY. p. 99.

Abacatuja, Lusitanis Peixe. JONSTON. L. 4. tit. 2. c. 1. p. 141. t. 37. f. 2.

Jean. Kapelle, RUYSCH. *Theatr.* p. 16. t. 9. f. 7.

Tetragonopterus levissimus, totus coloris argentei. KLEIN. M. 4. p. 38. n°. 8.

Ikan Batoe jang Maha-Acing. VALENT. *Amb. spic.* f. 376. p. 465. n°. 376.

Lune. DU TERTRE. *Hist. des Antill.* t. 2. p. 215. §. 3.

Rhomboida major aepidota, radius anterioribus pinnae dorsalis & ani longissimis. BLOWN. *Jam.* 455.

SEB. *Mus.* 3. p. 72. t. 26. f. 34.

En Portugais, Peixe Gallo.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête & le corps minces dans le sens de la largeur, & étendus en hauteur; le dos & le ventre sont très-aigus; la mâchoire supérieure est un peu plus courte que celle d'en-bas; l'une & l'autre sont hérissées de dents à peine sensibles.

La nageoire du dos a trente-un rayons, dont les neuf antérieurs sont épineux; le premier des rayons flexibles qui suivent, forme une espèce de long filament qui s'étend beaucoup au delà des autres.

Les nageoires de la poitrine sont longues & ont chacune vingt rayons. Celles du ventre n'en ont que six, qui sont très-alongés. La nageoire de l'anus en a vingt, dont le premier est seul épineux; le second se prolonge comme le dixième de la nageoire du dos.

La nageoire de la queue est large, très-échancrée & garnie de dix-sept rayons, outre quelques autres plus courts, qui sont situés sur les côtés.

La couleur du corps a l'éclat de l'argent; les nageoires du ventre sont noirâtres.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique.

GALANGA. Voyez BAUDROIE.

GALICE. C'est le nom que l'on donne aux Sardines en Gascogne.

GANGUY. C'est un filet formé, comme l'aifauge, d'une chausse accompagnée de deux ailes ou bandes de filets, auxquelles on donne plus ou moins d'étendue, suivant les circonstances. Ce qui distingue proprement les Ganguys des autres filets du même genre, c'est que les mailles en sont plus serrées, & que ce filet, quoique plus chargé de plomb, est ordinairement traîné avec plus de vitesse.

GARDON. Voy. ROUGEÂTRE. Espèce de Cyprin.

GASCON (le Scombre).

Scomber Trachurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n°. 6.

Scomber pinnulis unitis, spina dorsali recumbente, linea laterali loricata. *Mus.* Ad Fr. 2. p. 90.

Scomber linea laterali squamis latis pinnata. *Amœn. Acad.* tom. 4.

Scomber linea laterali aculeata, pinnae ani officulorum triginta. ARTEDI, gen. 31. syn. 50.

An Scipos. ARIST. L. 9. c. 2?

An Τραχῦπος. ELIAN. L. 13. c. 27. p. 795. & L. 11. c. 50?

Τραχῦπος. ATHEN. L. 7. p. 326. ex Diocle. & Numenio. *Piscis siccus* & varius.

OPPIAN. L. 1. Hal. p. 5.

GALEN. *class.* 2. f. 30. b.

Saurus. P. JOV. c. 19. p. 86.

SALVIAN. fol. 79. a. b. ad Iconem.

Lacertus sive Trachurus. BELLON.

Lacertorum genus, quod Trachurum Graeci vocant. GESN. p. 467. 552.

Trachurus. RONDEL. L. 8. c. 6. p. 233.

SCHONEV. p. 75.

ALDROV. L. 2. c. 52. p. 268.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 3. art. 1. punct. 5. t. 21. f. 8.

CHARLET. p. 143.

WILLUGH. p. 290.

RAY. p. 92.

SALVIAN. fol. 79. a. b.

Trachurus aut Lacertus privatim. GESN. (Germ.) fol. 56. b.

Scomber linea laterali curva omnino loricata, cauda subbifurca. GRONOV. *Zooph.* 308.

Ara. KÄMPF. *Jap.* 1. t. 11. f. 5.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 82.

Scomber Trachurus. HASSELIQ. Iter. 363.

Scomber dorso dipterygio, pinnulis spuriis unitis, linea laterali curva loricata. Aët. HELV. IV. p. 264. n°. 156.

À Rome, *Sauro*; en Angleterre, *The Horse Macklet*; au Comté de Cornouaille, à *Scad*; en Allemagne, *Müseken*.

Ce poisson a beaucoup de ressemblance avec le Maquereau, tant par sa couleur & par sa forme, que par le goût de sa chair, ce qui lui a fait donner en France le surnom de *Maquereau bâtard*. Mais il est plus petit & a le corps moins épais & un peu plus comprimé. La couleur de son dos est bleuâtre; le ventre est argenté avec des teintes de rougeâtre.

Les yeux sont très-ouverts; la mâchoire d'enbas dépasse un peu celle de dessus, lorsque la gueule est fermée. L'une & l'autre, ainsi que la langue, sont hérissées d'aspérités. On voit aussi sous le palais deux tubercules âpres au toucher.

Rondelet & Bellon prétendent que ce poisson n'a point d'écaillés; mais Willughby croit se rappeler qu'il lui en a observé qui étoient assez grandes. Les lignes latérales forment vers le milieu du corps une courbure dont la convexité est tournée vers le dos; elles se prolongent depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue, & sont formées d'écaillés ou de lames osseuses, & à commencer de l'endroit où elles se courbent, en allant vers

la queue, les lames qui les composent sont garnies en leur milieu de petites épines dont chacune est plus grande & plus saillante que celle qui la précède, en sorte qu'à l'endroit de la queue elles sont très-apparentes, ce qui donne à cette partie une forme à peu près carrée. C'est de ce caractère que le Scombre dont il s'agit tire le nom de *Trachurus* que lui ont donné plusieurs Auteurs, & qui désigne une queue chargée d'aspérités. Selon Willughby, cette queue représente en quelque sorte le museau du poisson appelé *Scie*. (*Voyez ce mot.*)

Les deux nageoires du dos ont leur base engagée dans un enfoncement qui sillonne le milieu de cette partie. La première nageoire a huit rayons, & la seconde, qui lui est presque contiguë, en a trente-quatre. Les nageoires de la poitrine se terminent en pointe aiguë, & ont chacune vingt rayons; celles du ventre en ont six rameux à leur extrémité. La queue est profondément échancrée, & sa nageoire a vingt-deux rayons.

Rondelet dit que ces poissons nagent par troupes, & qu'on en prend un grand nombre, en même temps que des Maquereaux, dans la Méditerranée & dans l'Océan. On trouve aussi cette espèce dans la partie de l'Océan qui avoisine le comté de Cornouaille en Angleterre, & probablement elle existe dans plusieurs autres endroits de la même mer. (*WILLUGHBY.*)

GASCON. *Voyez MAQUEREAU.*



GATTORUGINE. Voyez COQUILLADE.

GELATINEUX (le Bouclier).

Cyclopterus gelatinosus. PALLAS, *Spicileg. fascic. septimus*, p. 19. tab. 3. f. 1.

Au Kamtschatka, *Morskoï Uschkañ*.

Ce poisson, que l'on prend quelquefois sur la côte de Kamtschatka, est, suivant M. Pallas, d'une substance très-molle, un peu diaphane, & qui, à la plus légère secousse, éprouve une espèce de tremoussement semblable à celui des matières gélatineuses que l'on agite. Sa couleur est d'un violet pourpré qui a quelque chose de livide. Aussi les habitans du pays le regardent-ils comme un mets dangereux, & Steller remarque que les Chiens du Kamtschatka, qui se jettent avidement sur les autres poissons, même lorsqu'ils sont pourris & qu'ils répandent une odeur infecte, refusent constamment de toucher à celui-ci, quelque pressés qu'ils soient par la faim.

La longueur ordinaire de ce poisson est d'un demi-pied. Il a la tête épaisse, un peu carrée, comprimée latéralement, légèrement plane à son sommet, convexe par les côtés, inclinée en pente insensible vers les narines.

Les yeux sont recouverts par une membrane mince; les iris sont d'un vert livide, bordé d'un cercle bleuâtre. Les narines, situées à égale distance entre les bords de la gueule & les yeux, forment deux espèces de petits tubes saillans dont le bord est rouge.

Entre les narines & les bords des lèvres, on voit de part & d'autre deux petits trous, dont l'usage, selon M. Pallas, est d'aspirer l'air qui se rend à la partie supérieure des lèvres, laquelle est percée de dix autres trous semblables. On en

voit un pareil nombre depuis les coins de la gueule jusqu'aux opercules des ouïes.

La gueule a son ouverture tournée en haut, à peu près comme dans l'Uranoscope. Les mâchoires ont leurs bords hérissés d'aspérités.

Le corps est oblong, comprimé par les côtés, & va en s'amincissant insensiblement vers la queue.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges, elles forment un arc de cercle par leur contour, lorsqu'elles se déploient. Elles ont trente rayons, dont les trois ou quatre premiers sont très-déliés, & ne tiennent point à la membrane commune, en sorte qu'ils pendent par-devant la nageoire, comme autant de barbillons.

Entre les nageoires dont on vient de parler, on voit une protubérance molle, située sous la gorge, semblable à un petit mamelon, & garnie intérieurement de deux lames cartilagineuses.

Les nageoires du dos & de l'anus se correspondent par leur situation, & commencent l'une & l'autre un peu au delà du milieu de la longueur du poisson. Elles ont chacune environ cinquante rayons, & se prolongent jusqu'à la nageoire de la queue qui a six rayons.

On ne voit guère paroître ce poisson que quand il a été jeté près des côtes par quelque tempête. Il se tient ordinairement dans la pleine mer. Incapable de résister à l'effort des flots, & privé de cette vigueur & de cette agilité que l'on remarque dans les autres poissons, il reste attaché aux rochers, à l'aide de l'espèce de mamelon dont nous avons parlé, & qui, malgré sa petitesse, exerce une force de suçon suffisante pour tenir l'animal appliqué contre les corps voisins, au milieu des agitations de la mer.



TROISIEME CLASSE.

POISSONS JUGULAIRES.

1 ^{er} GENRE.	CALLIONYME	<i>Callionymus.</i>
2 ^e GENRE.	URANOSCOPE	<i>Uranoscopus.</i>
3 ^e GENRE.	TRACHINE.	<i>Trachinus.</i>
4 ^e GENRE.	GADE.	<i>Gadus.</i>
5 ^e GENRE.	BLLENNE	<i>Blennius.</i>

QUATRIEME CLASSE.

POISSONS PECTORAUX.

1 ^{er} GENRE.	CEPOLE.	<i>Cepola.</i>
2 ^e GENRE.	ÉCHENE.	<i>Echeneis.</i>
3 ^e GENRE.	CORYPHENE.	<i>Coryphæna.</i>
4 ^e GENRE.	GOBIE.	<i>Gobius.</i>
5 ^e GENRE.	COTTE.	<i>Cottus.</i>
6 ^e GENRE.	SCORPENE.	<i>Scorpena.</i>
7 ^e GENRE.	DORÉ.	<i>Zeus.</i>
8 ^e GENRE.	PLEURONECTE.	<i>Pleuronectes.</i>
9 ^e GENRE.	CHÉTODON	<i>Chatodon.</i>
10 ^e GENRE.	SPARE.	<i>Sparus.</i>
11 ^e GENRE.	LABRE.	<i>Labrus.</i>
12 ^e GENRE.	SCIENE.	<i>Sciena.</i>
13 ^e GENRE.	PERSEGUE.	<i>Perca.</i>
14 ^e GENRE.	GASTRÉ.	<i>Gasterosteus.</i>
15 ^e GENRE.	SCOMBRE.	<i>Scomber.</i>
16 ^e GENRE.	MULET.	<i>Mullus.</i>
17 ^e GENRE.	TRIGLE.	<i>Trigla.</i>

CINQUIEME CLASSE.

POISSONS ABDOMINAUX.

1 ^{er} GENRE.	COBITE.	<i>Cobitis.</i>
2 ^e GENRE.	AMIE.	<i>Amia.</i>
3 ^e GENRE.	SILURE.	<i>Silurus.</i>
4 ^e GENRE.	TEUTHIE.	<i>Teuthis.</i>
5 ^e GENRE.	CUIRASSÉ.	<i>Loricaria.</i>
6 ^e GENRE.	SALMONE.	<i>Salmo.</i>
7 ^e GENRE.	TROMPETE.	<i>Fistularia.</i>

8 ^e GENRE	ÉSOCE	<i>Esox.</i>
9 ^e GENRE	ÉLOPE	<i>Elops.</i>
10 ^e GENRE	ARGENTINE	<i>Argentina.</i>
11 ^e GENRE	ATHÉRINE	<i>Atherina.</i>
12 ^e GENRE	MUGILE	<i>Mugile.</i>
13 ^e GENRE	EXOCET	<i>Exocetus.</i>
14 ^e GENRE	POLYNEME	<i>Polynemus.</i>
15 ^e GENRE	MORMYRE	<i>Mormyrus.</i>
16 ^e GENRE	CLUPE	<i>Clupea.</i>
17 ^e GENRE	CYPRIN	<i>Cyprinus.</i>



CINQUIÈME CLASSE.

Poissons Ésoques.

1 ^e GENRE	ESOCES	<i>Esoques.</i>
2 ^e GENRE	ÉLOPES	<i>Elopes.</i>
3 ^e GENRE	ARGENTINES	<i>Argentines.</i>
4 ^e GENRE	ATHÉRINES	<i>Athérines.</i>
5 ^e GENRE	MUGILES	<i>Mugiles.</i>
6 ^e GENRE	EXOCETES	<i>Exocetes.</i>
7 ^e GENRE	POLYNEMES	<i>Polynemes.</i>
8 ^e GENRE	MORMYRES	<i>Mormyres.</i>
9 ^e GENRE	CLUPES	<i>Clupes.</i>
10 ^e GENRE	CYPRINS	<i>Cyprins.</i>

GENRE. Terme collectif qui signifie en Histoire Naturelle la réunion de plusieurs especes sous une dénomination commune que l'on appelle *générique*. Cette réunion est fondée sur des caractères communs aux especes que l'on rapporte à leur genre. Par exemple, on réunit toutes les especes de Chiens-de-mer sous un même genre, parce que chacun de ces poissons a des évents sur les côtés, & des nageoires sur le ventre. Le genre des Chiens-de-mer differe de celui des Raies, en ce que celles-ci ont leurs évents placés sous le corps; du genre des Lamproies, en ce qu'ils ont des nageoires sur le ventre. Les caractères des genres sont arbitraires, mais l'Auteur d'une distribution méthodique des productions de la Nature, doit préférer ceux qui lui paroissent les plus évidens ou les plus faciles à connoître. Comme on réunit plusieurs especes sous un même genre, on rassemble aussi plusieurs genres dans une même classe. Voyez CLASSE & GENRE.

GIRELLE (la). Espece de Labre.

Labrus Julis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 15.

Labrus lateribus carulescentibus; vitta longitudinali fulva utrinque dentata. MUS. AD. FR. 2. p. 75.*

Labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxille superioris. ART. GEN. 34. SYN. 53.

Labrus oblongus nigricans lateribus linea alba utrinque sinuata varius, cauda indivisa. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 184.

H' I'XIS ARIST. L. 9. c. 2.

ATHEN. L. 7. c. 304.

I'XIS. ELIAN. L. 2. c. 44. p. 123.

OPPIAN. L. 1. p. 6. & L. 2. fol. 127. 36.

GALEN. *class.* 2. f. 29. D. E.

Julia. GAZ. ARIST. L. c.

SALVIAN. fol. 217. ad *Iconem*.

Julis. PLIN. L. 32. c. 9.

BELLON.

RONDEL. L. 6. c. 7. p. 180.

SALVIAN. f. 219.

GESN. p. 464. & 549. & (Germ.) f. 14. a.

ALDROV. L. 1. c. 7. p. 39.

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 5. t. 14. n. 3.

CHARLET. p. 133.

WILLUGHBY. p. 324.

RAY. p. 138.

En Italie, *Donzellina* & *Zigurella*; à Venise, *Dozella*; à Gênes, *Zigorella*; à Marseille, *Dovella*; à Rome & à Naples, *Menchina di Re*; dans l'île de Crete, *Afdelles*; à Rhodes, *Zillo*.

La *Girelle*, suivant Willughby, est un petit poisson assez semblable au Goujon, par la forme, & dont la longueur est d'environ une palme. Il a la gueule médiocrement fendue, terminée en pointe aiguë, & garnie, sur l'une & l'autre mâchoires, d'une rangée de dents, dont les premières sont plus longues & plus grandes que les autres, sur-tout celles de la mâchoire supérieure, où l'on en voit deux qui dépassent de beaucoup les voisines. Les yeux sont petits & ont leurs iris d'un rouge enflamé.

La nageoire du dos a son origine près de la tête, & se prolonge presque jusqu'à la queue. Elle est garnie de vingt & un rayons.

Les nageoires de la poitrine sont très-molles, & ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre sont petites, & n'ont chacune que six rayons. La nageoire de l'anus en a quatorze.

Le corps est couvert d'écaillés qui adherent fortement à la peau, & orné de couleurs qui font un très-bel effet. La partie supérieure est noirâtre depuis le museau jusqu'à la queue. Les côtés sont divisés par une bandelette bleue qui s'étend sur toute leur longueur, & près de laquelle on en voit une autre qui lui est parallèle, & dont la couleur tire sur celle de l'or. La partie la plus basse du ventre est d'un blanc sale ou bleuâtre. Les nageoires du dos & de l'anus sont jaunes à leur base, rouges dans leur partie moyenne, & bleues à leur sommet.

Les mâles offrent une variété de couleurs encore plus agréable que les femelles. Ils ont le dos d'un vert obscur. Les côtés sont partagés, depuis le museau, par une petite bande qui est jaune auprès des angles des ouïes, & prend ensuite une couleur noirâtre avec une bordure bleue. Depuis le milieu des mêmes parties, regne une autre petite bande dentelée & colorée d'un jaune de safran. De plus, la nageoire du dos est marquée, vers ses trois premiers rayons, à son sommet, d'une belle tache d'un rouge de minium, & d'une autre de couleur noire, placée plus bas, entre le second & le troisième rayon.

Ce poisson est commun dans le golfe de Gênes. Rondelet raconte qu'étant allé se baigner dans la mer, auprès d'Antibes, il vit venir à lui une multitude de *Girelles* qui s'attroupoient comme par essaims, & qui lui mordoient les jambes & les talons. La chair de ce poisson est tendre, cassante & très-estimée.



GLAUQUE (le). Espece de Scombre.

Scomber Glaucus. LIN. *Syst. nat. Pisces thora-*
cici. Scomber, n^o. 5.

Scomber pinnulis nullis, spina dorsali recum-
bente. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 89.

Scomber Adcensionis. OSBECK. *Iter.* 296.

Scomber dorso dipterygio, officulo secundo pinna-
dorsalis secunda altissimo. ARTEDI, *gen.* 32.
syn. 51.

Glaucus primus. RAY. p. 94.

Glaucus primus an secundus. *Rondel. L.* 8. c.
16. p. 252. *WILLUGH. p.* 297. *tab. S.* n^o. 15.
fig. 1.

Ce poisson, suivant Willughby, a le corps aplati par les côtés qui présentent une large surface d'une figure rhomboïdale. Le dos est d'une couleur obscure; les côtés sont argentés, ainsi que le ventre, & marqués chacun de trois ou quatre taches brunes. Les écailles sont petites & arrondies. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris argentés; ils sont dénués de la membrane qui recouvre ceux de la plupart des poissons. La gueule est modérément fendue, & tout son intérieur est d'une couleur bleuâtre, aussi-bien que le palais & la langue. Les mâchoires sont garnies de très-petites dents.

Linnæus & Artedi donnent à ce poisson deux nageoires du dos. Willughby s'exprime avec plus de circonspection, en disant qu'il y a lieu de douter si le poisson a deux nageoires ou une seule sur cette même partie. Car on y voit d'abord sept aiguillons roides & fort courts, dont le premier est incliné vers la tête du poisson & presque couché sur le dos; les six autres sont tournés vers la queue. Ces aiguillons sont liés par une membrane dont la disposition est particulière; car d'une part elle est attachée sur toute la largeur du premier aiguillon, & de l'autre elle aboutit à la base du dernier.

La nageoire placée derrière ces aiguillons, & qui est la seconde, suivant Linnæus, a vingt-six rayons, dont le second est très-élevé; les suivans décroissent insensiblement jusqu'au huitième ou au neuvième, & les derniers sont à peu près égaux en hauteur. La partie antérieure & le haut de cette nageoire sont d'une couleur noirâtre.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept ou dix-huit rayons. Celles du ventre en ont

cinq; elles sont si petites, sur les jeunes individus, qu'à peine les aperçoit-on. La nageoire de l'anus a vingt-cinq rayons; elle est marquée vers son sommet, comme celle du dos, d'une tache noire. Entre l'anus & cette même nageoire, on voit deux aiguillons semblables à ceux qui sont sur la partie supérieure. La nageoire de la queue se partage en deux lobes très-allongés, dont les extrémités sont d'une couleur noire.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de l'Italie, du côté de Rome & de Livourne.

GLAUQUE. Voyez BLEU (le Chien-de-mer).

GLORIEUSE. Voyez MOURINE.

GLOSSOPETRE. Corps fossile d'une figure qui approche de celle d'un cône ou d'une pyramide, tantôt entier, & tantôt dentelé sur les bords. Sa base est aussi quelquefois partagée en deux branches. Sa surface est lisse & polie; son intérieur paroît fibreux. Ses couleurs varient entre le blanc, le gris, le jaune, & le brun.

Les Anciens s'imaginoient que les *Glossopetres* étoient des langues de Serpent pétrifiées, & c'est de là que ce fossile a tiré le nom de *Glossopetre*, dérivé de deux mots grecs, dont l'un signifie *langue*, & l'autre *Pierre*. Mais aujourd'hui le sentiment commun, parmi les Naturalistes, est que les *Glossopetres* sont des dents de poissons pétrifiées. Il y a, suivant Vallerius, cette différence entre ce fossile & la Crapaudine, (Voyez ce mot) que celle-ci est une pétrification de la dent molaire d'un poisson, au lieu que le *Glossopetre* provient d'une dent canine.

Le même Naturaliste distingue plusieurs variétés de *Glossopetres*, à raison des différentes formes sous lesquelles se présente ce fossile, & qui dépendent des diverses especes de poissons auxquelles il appartient. Par exemple, les *Glossopetres* qui viennent du Requin sont très-longs, & ont leurs bords dentelés comme une lame de scie. Ceux qui ont appartenu à d'autres especes de Chiens-de-mer sont droits, petits, arrondis & aigus, &c.

GOBERGE. Il paroît que c'est de l'Églefin, ou Anon (Voyez ce mot), que M. Duhamel a parlé sous le nom de *Goberge*, dans son *Traité des Pêches, seconde partie, section première, page 135*. C'est aussi très-probablement le même poisson qui se trouve décrit au mot *Goberge*, dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*.



GODE. Voyez TACAUD.

GOËFON ou GOIFON. Voyez GOUJON.

GOMBIN ou GEMBIN. C'est le nom que l'on donne, en Provence, à des nasses cylindriques, qui ont deux entrées garnies de goullets.

GONDOLE. Espèce de barque à Pêcheur, plate, longue, & très-légère, qui ne va ordinairement qu'à la rame. En Provence, les *Gondoles* portent une grande voile latine, & un soque à l'avant.

GONION. Voyez GOUJON.

GORS. On appelle ainsi une espèce de Pêcherie, composée de deux cloisons faites avec des pieux ou des filets, & qui convergent du côté vers lequel l'eau coule. On met à l'endroit où ces cloisons se réunissent, un verveux ou un guideau, pour recevoir le poisson qui fuit le fil de l'eau.

GOUJON (le). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Gobio. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n^o. 3.

Cyprinus pinna ani radiis undecim, cirris duobus. MUS. AD. FR. 2. p. 107. *

Cyprinus quincuncialis maculosus, maxilla superiore longiore, cirris duobus ad os. ARTEDI. *gen. 4. syn. 11. spec. 13.*

An idem, apud GRONOV. Mus. 2. n. 149?

Gobio. AUSON. v. 132.

AUCTOR.

CUB. L. 3. c. 40. f. 80. a.

Gobius. FIGUL. f. 4. a.

Fluviatilis Gobio. SALVIAN. f. 214. a.

Gobio fluviatilis. RONDEL. *part. 2. p. 206.*

GESNER. p. 399. *edit. Fr. & 474. & f. 159.*

E. G.

Gobio fluviatilis. ALDROV. L. 5. c. 27. p. 612.

Gesneri. WILLUGH. p. 264. *tab. Q. n^o. 8. fig. 4.*

RAY. p. 123.

Gobius non capitatus. JONSTON. L. 3. *tit. 1. c. 10. a. 1. t. 26. f. 16.*

Gobio non capitatus CHARLET. p. 157.

Fundulus. SCHONEV. p. 35.

Le Goujon de riviere. DUHAMEL, *Traité des Pêches, seconde partie, sect. 3. art. 3. p. 497. pl. 23. f. 5.*

En Danemarck, *Grümpel & Sandhest*; en Allemagne, *Gresfling, Gründling, Gründele & Eingobe*; en Angleterre, *Gudgeon*.

Le Goujon, que l'on appelle dans quelques pays *Gonion, Vairon, & Goison*, est un petit poisson fort connu, qui a ordinairement quatre ou cinq pouces de longueur. Suivant M. Duhamel, il faut environ douze Goujons pour faire une livre.

Ce poisson, selon Willughby, a le corps un peu arondi, & couvert de petites écailles minces. La gueule est ronde lorsqu'il la tient ouverte, & elle est garnie à chacun de ses coins d'un petit barbillon qui n'a que quelques lignes de longueur. Les iris des yeux sont blancs, & auprès de ces organes se trouvent les narines qui sont très-ouvertes. On ne voit aucunes dents sur le contour

Histoire Naturelle, Tome III.

des mâchoires. Les lignes latérales commencent auprès de l'angle supérieur des ouïes, & s'étendent jusqu'à la queue, en passant sur le milieu des côtés.

La nageoire du dos a neuf rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize ou quatorze; celles du ventre, huit ou neuf. La nageoire de l'anus en a onze. Celle de la queue est échancrée, elle a dix-neuf rayons.

Le dos est brunâtre; le ventre d'un blanc obscur; on voit neuf ou dix taches noirâtres & assez grandes, disposées de part & d'autre sur les lignes latérales; d'autres taches plus petites sont dispersées sans ordre sur le dos, la queue & les nageoires.

On trouve ce poisson dans les rivières. Suivant Artedi, les femelles, dès le mois d'Avril, ont des œufs, mais qui ne sont pas encore développés.

Le Goujon, selon M. Duhamel, ne mord pas volontiers aux apâts qu'on lui présente. Aussi tente-t-on rarement de le prendre à l'hameçon. Il n'y a guère que les enfans qui se livrent à cette pêche, par forme d'amusement. On trouve des Goujons mêlés avec d'autres espèces de poissons dans les différens filets que l'on tend. Ce poisson se plaît dans la fange, & l'on dit qu'il est fort avide de charognes corrompues des animaux; en sorte que quand on veut rassembler des Goujons dans un endroit, on y jete quelque partie de ces charognes, comme une tête de cheval ou de vache. Le même Auteur ajoute que ce poisson est peu estimé. Cependant Willughby dit que ce n'est point un mets à dédaigner, & qu'en Angleterre on leur trouve le goût fort délicat, & qu'on les y préfère à la plupart des petits poissons de riviere.

GOUJON BLANC (le). Espèce de Gobie.

Gobius Jozo. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gobius*, n^o. 5.

Gobius radiis dorsalibus eminentibus setaceis. MUS. AD. FR. 2. p. 65. *

Gobius pinna ventrali cerulea, officulis pinnae dorsalis supra membranam assurgentibus. ARTEDI, *gen. 29. syn. 47.*

Gobius albescens, radiis pinnae dorsalis primæ præaltis setiformibus. GRONOV. *Mus. 176. & Zool. phyl. 275.*

Κωβίος λευκός. ARIST. L. 9. 37.

Κωβίος λευκόπερος. ATHEN. L. 7. p. 309.

Gobio albus. ROND. L. 6. c. 18. p. 200.

GESNER. p. 396.

Gobius albus. GESN. (Germ.) *fol. 6. b.*

ROND. ALDROV. L. 1. c. 20. p. 97.

Gobius tertius, Jozo Romæ Salviani; forte Gobius albus Rondeletii. WILLUGH. p. 207.

RAY. p. 76.

Jozo. SALVIAN. *fol. 213. a. ad Iconem.*

Ce poisson differe totalement du Goujon ordinaire, dont nous avons donné la description dans l'article précédent. Il a, suivant Gronovius, la

A a

tête comprimée latéralement, égale au corps en longueur, & inclinée vers le museau. La gueule est située à l'extrémité antérieure de la tête, & a son ouverture d'une grandeur médiocre. Les mâchoires sont garnies d'une seule rangée de dents assez grandes, aiguës, & ferrées les unes contre les autres: elles paroissent égales, lorsque le poisson tient sa gueule fermée; mais quand il l'ouvre, la mâchoire inférieure s'avance au delà de celle d'en-haut. Les yeux sont situés sur le haut des côtés, de la tête, & d'une figure ovale, dont le grand diamètre est parallèle à la longueur du poisson.

Le corps est oblong & arondi; le dos étroit & rétréci à son sommet: on n'aperçoit aucune ligne de division sur les côtés; les écailles sont petites, âpres au toucher, & disposées sur des lignes longitudinales.

La première nageoire du dos est située près de la tête, elle s'élève beaucoup, & a six rayons simples & semblables à des filamens; les trois premiers vont en s'allongeant successivement; le quatrième est égal au troisième; les suivans décroissent insensiblement: tous ces rayons sont liés par une membrane assez forte, qui s'élève jusqu'au tiers environ de la hauteur de ceux du milieu; la seconde nageoire du dos est peu distante de la première, & a seize rayons simples & flexibles, excepté le premier, qui est un peu épineux.

Les nageoires de la poitrine sont étendues, & ont chacune dix-neuf rayons simples à leur extrémité, les nageoires du ventre se réunissent pour n'en former qu'une seule, qui est située transversalement sous les nageoires de la poitrine, d'une figure arondie, & garnie de douze rayons un peu rameux.

La nageoire de l'anus a quatorze rayons simples & flexibles, à l'exception du premier, qui est d'une consistance assez ferme, comme celui qui lui correspond sur la seconde nageoire du dos.

Celle de la queue est grande, un peu arondie: elle a quinze rayons rameux, outre plusieurs autres rayons plus courts, placés sur les côtés.

La couleur du corps est blanchâtre & marquée de lignes transversales argentées, dont les bords ont une teinte ferrugineuse.

L'individu observé par Gronovius avoit trois pouces & deux lignes de longueur.

On trouve cette espèce dans plusieurs mers de l'Europe.

GOUJON-DE-MER (le). Espèce de Gobie.
Gobius Paganellus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoiracici*. *Gobius*, n° 2.

Gobius pinna caudali dorsaliq. secunda basi purpurascens, priori linea lutea terminali. Ibid.

Gobius linea lutea transversa, in summo pinnae dorsalis prima. ARTEDI. *Gen. 29. Syn. 46*.

Gobius Paganellus, HASSELQ. *Iin. 326*.

Gobio colore corporis diluore, anteriori pinnae dorsalis linea lutea transversa notata; fossula a capite profunda; membrana in ventris pinna humilior. KLEIN. *Miss. 5. p. 27. n° 2*.

Gobio. RONDELET. *L. 6. c. 16. p. 195*.

Gobius albus. BELLON.

GESNER. *p. 393*.

Gobius marinus maximus flavescens. GESNER. (Germ.). *fol. 6. b*.

Gobius marinus Rond. ALDROV. *L. 1. c. 20. p. 96*.

Gobius secundus, Paganellus Venetorum. WILL. *p. 207. tab. N. n° 12. f. 4*.

RAY. *p. 75*.

Paganellus, id est, Gobius major & subflavus. GESNER. *p. 397*.

Paganellus seu Gobius major ex Gesnero. ALDR. *L. 1. c. 20. p. 95*.

À Venise, Paganello.

Gronovius paroît ne regarder ce poisson que comme une variété du Goujon blanc, puisqu'il réunit dans sa nomenclature les phrases qui appartiennent à l'un & à l'autre. Nous avons suivi Linnæus & Artedi, qui font de ces deux poissons deux espèces distinctes.

Willughby compare le Goujon de mer avec le Boulereau ou Goujon noir, & trouve qu'il en diffère principalement, 1°. en ce qu'il ne prend jamais autant d'accroissement; 2°. en ce que sa couleur est d'un ton plus clair; 3°. en ce que la nageoire antérieure du dos est marquée à son extrémité d'une bandelette jaune transversale; 4°. en ce que l'espèce de fossète qu'il a vers la naissance du dos, n'est ni aussi longue ni aussi profonde; 5°. en ce qu'il a la tête un peu plus courte, & les mâchoires plus convexes; 6°. en ce que la membrane qui réunit les nageoires du ventre, pour n'en former qu'une seule, est plus basse, en sorte que cette double nageoire fait l'éventail d'une manière encore plus sensible que celle du Boulereau; 7°. enfin, en ce que le Goujon de mer est du nombre des poissons nommés saxatiles, parce qu'ils se tiennent entre les rochers, au lieu que le Boulereau se trouve dans les eaux marécageuses.

Rondelet attribue au poisson dont il s'agit ici des dimensions beaucoup trop grandes, ce qui a donné lieu à Gesner de faire un reproche mal fondé à un peintre qui lui avoit envoyé de Venise une Figure du Boulereau, où ce poisson étoit représenté sous des proportions plus étendues que celles du Goujon de mer. La faute ne venoit pas du peintre, mais de Rondelet lui-même, auquel Gesner s'en raportoît plus qu'à l'Artiste.

On trouve le Goujon de mer dans la Méditerranée.

GOUJON NOIR. Voyez BOULEREAU.

GOULET. Voyez BOURSAL.

GOURDE ou CALEBASSE. On se sert quelquefois de ce fruit, au lieu de flotes de liège, pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau.

GRADOS. Voyez CRADOS.

GRADOU. C'est l'une des chambres du grand parc à compartimens, appelé Madrague.

GRAND FILET. Les Pêcheurs de la Durance appellent ainsi les grandes Saines. Voyez SAINÉ.

GRANDE ÉCAILLE (la). Espece de Ché-
todon.

Chatodon macrolepidotus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n°. 14.

Chatodon cauda integra, spinis dorsalibus undecim, radio dorsali quarto filiformi longissimo. Ibidem.

Chatodon lineis utrinque duabus nigris, radio dorsali quarto longissimo setiformi.

Chatodon ossiculis dorsalibus tribus aculeatis, quarto setiformi, septem subsequenter iterum aculeatis. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 194.

SEB. *Mus.* 3. t. 25. f. 8.

La dénomination de Grande Écaille, que nous avons adoptée pour ce poisson, a le même sens que l'épithete de *macrolepidotus*, employée par Linnæus: elle désigne en général l'étendue des écailles dont ce poisson a le corps tout couvert, & qui de plus sont très-ferrées les unes contre les autres.

Selon Gronovius, cette même espece a la tête petite, comprimée par les côtés; le museau court; les mâchoires égales; les yeux très-grands, arrondis, & situés au haut des côtés de la tête.

Le dos est très-étroit & très-aigu: il s'éleve beaucoup depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni, & au delà, il s'abaisse vers la queue: la poitrine & le ventre sont inclinés en pente droite vers la nageoire de l'anus; & derriere cette nageoire, le ventre s'éleve en ligne courbe jusqu'à la queue; les lignes latérales sont très-déliées, à peine sensibles & très-rapochées du dos.

La nageoire du dos s'étend jusqu'à la queue; elle a trente sept rayons, dont les trois premiers sont courts & épineux; le quatrieme, qui s'étend plus loin que la queue, est semblable à un long fil délié; les sept suivans sont beaucoup plus courts & épineux; les vingt-six derniers sont flexibles & un peu rameux.

Les nageoires de la poitrine se raprochent du ventre, & ont chacune dix-neuf rayons; les nageoires du ventre sont situées très-près l'une de l'autre, & n'ont chacune que six rayons, dont le premier est simple & épineux, & les cinq autres sont souples & un peu rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus a vingt & un rayons, dont les deux premiers sont épineux, & les autres flexibles, avec de légers divisions à leur partie supérieure.

La nageoire de la queue est petite & un peu arrondie: elle a seize rayons un peu rameux.

On trouve ce poisson dans les mers des Indes.

GRAVICHELÉ. C'est une des chambres qui divisent une Madrague en plusieurs compartimens.

GRELIN. Voyez LIEU.

GRENADE. C'est le nom que l'on donne à Dunkerque aux petites Chevretes, espece de Crustacé dont on se sert pour faire des apâts.

GRENOUILLE PÊCHEUSE. Voyez BAUDROIE.

GRENOUILLER (le). Espece de Blenne.

Blennius raninus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Blennius*, n°. 13.

Blennius pinnis ventralibus subsefidis, cirrogulari. *Faun. Suec.* 316.

Les caracteres distinctifs de cette espece de poisson consistent, selon Linnæus, en ce qu'il n'a sous la gueule qu'un seul barbillon, & en ce que les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont les deux premiers sont d'une forme déliée, & les quatre autres peu distincts. On voit par-là que cette espece forme une forte d'exception aux caracteres qui distinguent le genre des Blennes, dont elle se raproche d'ailleurs par son port, suivant le même Auteur.

La nageoire du dos a soixante & six rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a vingt-deux; celle de l'anus soixante, & celle de la queue trente.

On trouve ce poisson dans les lacs de la Suede. Linnæus ajoute une circonstance singuliere, c'est que tous les autres poissons se retirent des endroits que fréquente celui-ci. Il dit encore que ce poisson n'est d'aucun usage comme aliment, en sorte que les eaux où il se trouve sont, en quelque sorte, stériles pour la pêche.

GRENOUILLER (le). Espece de Silure.

Silurus Batrachus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomi Silurus*, n°. 6.

Silurus pinna dorsali unica, radiis sexaginta, cirris octo. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 97.

En comparant les caracteres exprimés dans la phrase précédente de Linnæus, avec ceux des autres especes de Silures, on en trouve un qui peut distinguer assez nettement celle dont il s'agit ici. C'est le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de soixante dans cette même espece, tandis que toutes les autres n'ont à cette nageoire qu'un petit nombre de rayons, qui est toujours au dessous de neuf. Il en faut excepter le Charmut, qui a sa nageoire du dos garnie de soixante & dix rayons, ou même davantage, selon quelques Auteurs.

Le Grenouiller a de plus huit barbillons autour de ses mâchoires, ce qui lui est commun avec plusieurs poissons de son genre. Il est distingué de quelques-uns, en ce qu'il n'a point de seconde nageoire du dos; la membrane des ouïes a cinq osselets, au lieu que celle du Charmut en a neuf ou dix. Quant aux autres nageoires, le Grenouiller a huit rayons, dont un épineux, à chacune de celles de la poitrine: six à chacune de celles de ventre; quarante-huit à celle de l'anus, & quatorze à celle de la queue.

On trouve ce Silure dans les mers de l'Asie & de l'Afrique.

GRILAGINE (la). Espece de Cyprin.
Cyprinus Grislagine. LIN. *Syst. nat. Pisces ab-*
dom. Cyprinus, n°. 12.
Cyprinus pinna ani radiis undecim, pinnis al-
ventibus. FAUN. SUEC. 367.
 Art. Ups. 1744. p. 35. t. 3.
Cyprinus oblongus, iride argentea, pinnis al-
ventibus. ARTEDI. Gen. 5.
Cyprinus oblongus, figura rutili, pinna ani of-
ficulorum decem, id. syn. 5. spec. 12.
 GRONOV. Mus. 2. n°. 148.
Grislagine Augusta dictus gobii fluviatilis spe-
cies, Germani enim gobium gresling vocant. WIL-
 LUGH. p. 263.
Grislagine Augusta dictus, gobii fluviatilis spe-
cies. RAY. p. 123.

Dans les pays du Nord, en Suede, en Bothnie,
 &c. *Stamn, Strafing, Ruda & Idarn.*

Ce poisson est à peu près de la longueur du
 Goujon ordinaire: il ressemble par son port au
 Cyprin rougeâtre; (Voyez ce mot.) car c'est ainsi
 qu'il faut entendre les mots *figura rutili*, qui se
 trouvent dans la phrase d'Artemi, citée ci-dessus;
 le terme *rutilus* étant la dénomination spécifique
 du Cyprin rougeâtre.

La *Grilagine*, suivant le même Auteur, a l'ou-
 verture de la gueule étroite, les narines percées
 de deux trous de chaque côté, les mâchoires dé-
 pourvues de dents, mais le gosier en est garni;
 les iris sont argentés, & ont une teinte obscure
 dans leur partie supérieure.

Le corps est oblong & couvert de grandes écail-
 les, d'une couleur jaune, excepté sur le dos, où
 elles sont blanchâtres. Willughby dit que cette
 partie est d'un bleu sombre; que les lignes laté-
 rales sont d'un jaune de citron, & qu'au dessus
 de ces lignes on voit, de chaque côté, un trait
 noir qui s'étend depuis les yeux jusqu'à la queue.

La nageoire du dos a dix rayons, dont le pre-
 mier est très-court, & le second plus allongé que
 tous les autres.

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize
 ou dix-sept rayons, celles du ventre neuf; la na-
 geoire de l'anus en a onze, dont le second est pa-
 reillement beaucoup plus long que le premier;
 tous les autres vont en décroissant.

La nageoire de la queue est fourchue; elle a
 dix-neuf rayons distincts, outre plusieurs autres
 très-courts, qui sont sur les côtés; ceux du milieu
 sont rameux à leurs extrémités.

On trouve ce poisson dans plusieurs lacs de
 l'Europe, selon Linnæus. Artemi le regarde com-
 me étant à la fois un poisson de mer & de ri-
 viere.

GRILLS. C'est le nom que l'on donne dans le
 commerce aux petits Saumons, soit que leur pe-
 titesse vienne de ce qu'ils sont jeunes, ou que de
 leur nature, & par une suite de circonstances qui
 peuvent influer sur leur accroissement, ils soient
 dans le cas de rester toujours petits. On les nom-
 me encore *Tocans* ou *Saumoneaux*.

GRISON (le). Espece de Chétodon.
Chatodon canescens. LIN. *Syst. nat. Pisces tho-*
racici. Chatodon, n°. 1.
Chatodon cauda bifida, spinis dorsalibus duabus,
radio tertio longissimo, ore bidentato, cauda bifida. Ib.
Chatodon canescens, aculeo utrinque ad os, of-
ficulo tertio pinnae dorsalis setiformi longissimo.
 ARTEDI. *Spec. 93. SEB. Mus. 3. t. 25. f. 7.*

Ce poisson, suivant Artemi, ressemble beaucoup
 au Chétodon cornu; (Voyez CORNU) mais il a
 le museau moins allongé; de plus sa mâchoire su-
 périeure est garnie de part & d'autre, auprès des
 coins de la gueule, d'un aiguillon aigu, recourbé
 en arriere & dentelé de chaque côté vers sa base.
 Ce caractère ne se trouve point dans le Chétodon
 cornu. Au lieu des especes d'épines que l'on re-
 marque au dessus des yeux de ce dernier poisson,
 le *Grison* a, aux mêmes endroits, trois osselets
 peu sensibles, disposés longitudinalement.

La couleur du corps est grise, avec une teinte
 de blanc argentée sur le milieu du corps; la par-
 tie postérieure est marquée d'une ligne noirâtre, à
 l'endroit qui correspond au milieu des nageoires
 du dos & de l'anus; une autre bande, parallèle
 à la première, s'étend en travers sur la région
 des yeux.

La nageoire du dos a quarante-six rayons, dont
 les deux premiers sont légèrement épineux; celle
 de l'anus en a trente-six; les nageoires de la
 poitrine en ont chacune dix-huit, & celles du
 ventre six; la queue a sa nageoire un peu échan-
 crée, & garnie dans sa partie moyenne de seize
 rayons.

On trouve cette espece de poisson dans les mers
 des Indes.

GRISON (le). Espece de Labre.
Labrus griseus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.*
Labrus, n°. 5.
Labrus cauda subbifida, corpore subgriseo. Ibid.
Turdus pinnis branchialibus carens. CATESB. *Car.*
 2. p. 9. t. 9.

Ce poisson, suivant Catesby, a environ un
 pied de longueur; son corps est d'un brun grisâ-
 tre avec une teinte plus claire sur le ventre; les
 côtés de la gueule, ainsi que les parties inférieu-
 res des ouïes, sont rouges, avec une nuance pâ-
 le de bleu; le museau est aigu, la gueule large,
 & chaque mâchoire est armée de deux grandes dents
 à son extrémité.

La nageoire du dos en occupe la plus grande
 partie. Il paroît d'après la figure de Catesby, que
 tous les rayons de cette nageoire, ou du moins
 la plupart, sont épineux; les nageoires du ventre
 ont une figure triangulaire; la nageoire de l'anus
 est terminée carrément; la nageoire de la queue
 est large, & légèrement échancrée. Quant aux
 nageoires de la poitrine, le même Auteur dit
 qu'elles manquent à ce poisson, quoiqu'il ait été
 rapporté à un genre dont les especes sont pourvues
 de deux paires de nageoires. Il est assez vrai-sem-
 blable qu'il y a eu ici une inadvertence de la

part de Catesby, qui n'est pas toujours exact dans ses descriptions, sur-tout par rapport à ce qu'il dit des nageoires, & qui n'avoit vu d'ailleurs qu'un seul individu de l'espece dont il s'agit. On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique septentrionale. Sa chair passe pour un assez bon mets.

GROGNEUR (le). Espece de Cotte.

Cottus Grunniens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Cottus*, n^o. 3.

Cottus gula ramensis villosa, corpore nudo. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 65.

Cottus alepidotus varius, maxilla inferiore longiore multum cirrata. GRONOV. *Mus.* 1, n^o. 106.

Nigri. MARCGR. *Braf.* 178.

Nigri Brasiliensium. WILLUGH. *Ichthyol.* p. 289. *tab. S.* n^o. 11. *fig.* 1.

Gallus Grunniens. *Id. append.* p. 3. t. 4. *fig.* 1.

SEBA. *Mus.* 3. t. 28. *fig.* 4.

On a appelé les poissons une nation muete, & l'on n'en connoît effectivement aucun qui ait une voix proprement dite, & qui jete des cris semblables à ceux des Quadrupedes, des Oiseaux, &c. On prétend cependant qu'il y en a quelques-uns qui font entendre, sur-tout lorsqu'on les tire de l'eau, une espece de ronflement ou de murmure sourd & confus. De ce nombre font le Grondin, dont nous parlerons plus bas, & le Grogneur, qui fait l'objet de cet article.

Ce poisson suivant Gronovius, a la tête aplatie en dessus & en dessous, plus large que le corps, & couverte d'une peau molle. L'ouverture de la gueule est très-ample; la mâchoire supérieure est un peu relevée par son extrémité, & un peu plus longue que l'inférieure: celle-ci est garnie d'une multitude de petits barbillons épais; on en voit plusieurs autres de différentes grandeurs aux coins de la gueule, sur la tête & sur les opercules; enfin, il y en a un d'une grandeur sensible au dessus de chaque œil. Il y a sur les mâchoires & sur la tête beaucoup de petites cavités.

Les yeux sont un peu arondis & couverts d'une membrane. Les mâchoires, le palais & le gosier sont garnis de dents courtes & épaisses; la dernière lame des opercules est terminée par trois aiguillons obtus & couverts d'une membrane.

Le tronc est un peu cylindrique, le dos convexe, & le ventre assez large. Tout le corps est couvert d'une peau lisse & unie, lâche & dénuée d'écaillés; les lignes latérales sont formées par des files de petites ouvertures.

La nageoire du dos est longue, & a vingt-cinq rayons, dont les trois premiers sont courts & épineux, & les autres flexibles & rameux; elle est précédée de deux osselets d'une forte consistance, & recouverts par la peau commune du corps.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt-trois rayons; celles du ventre en ont trois, dont les deux premiers sont simples, & le troisième est très-rameux.

La nageoire de l'anus est longue & a dix-neuf

rayons souples & rameux; la queue est un peu arondie à son extrémité, & a environ quinze rayons, sans compter ceux qui garnissent les côtés.

La couleur du corps est mélangée de roux & de blanc.

On trouve ce poisson dans la mer voisine du Brésil. L'individu observé par Gronovius avoit environ sept pouces de longueur.

Selon Nieuhofs, ce poisson est estimé pour l'usage de la table, & sa chair est très-agréable au goût.

GRONAU (le). Espece de Trigle.

Trigla, lyra. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Trigla*, n^o. 2.

Trigla digitis ternis, naribus tubulosis. *Ibid.*

Trigla rostro longo diacantho, naribus tabulosis.

ARTED. *gen.* 46. *syn.* 74.

H' *λύρα*. ARTED. *L.* 4. c. 9.

An capo. P. JOV. c. 16. p. 76?

Lyra. RONDEL. *L.* 10. c. 9. p. 298.

GESNER. p. 516. (Germ.) *fol.* 20. b.

JONST. *L.* 1. tit. 3. c. 1. a. 3.

Lyra prior. ROND. ALDROV. *L.* 2. c. 7. p. 146.

RAY. p. 89.

En Angleterre, dans le comté de Cornouaille, *Piper*; à Gênes, *Organie*.

On a donné à ce poisson différentes dénominations relatives à des instrumens de musique; les Grecs & les Latins l'appeloient *Lyre*; les Anglois le nomment *Piper*, (joueur de flûte), &c. Ces dénominations expriment différens rapports: celle de *lyre* fait allusion à la forme singulière du museau de ce poisson, que l'on a comparée à celle de la *lyre* des anciens. Le nom de *Piper*, ainsi que celui de *Gronau*, que nous avons adopté, est fondé sur ce qu'on croit que ce poisson rend un certain son, qu'Aristote désigne par un mot qui signifie le grognement du pourceau. Le mot Anglois *Piper*, si la signification étoit prise à la lettre, donneroit à entendre que ce poisson fait entendre une espece de sifflement; mais la chose n'est pas vrai-semblable. Voyez à ce sujet les articles GROGNEUR & GRONDIN.

Le *Gronau*, suivant Willughby, a le haut de la tête couvert d'une lame osseuse, qui se divise, à l'endroit qui répond à l'occiput, en deux especes de cornes, dont chacune se termine par une épine aiguë; le front est profondément excavé entre les yeux; le museau a deux prolongemens garnis d'épines sur leurs bords; les os du front forment au dessus des yeux deux protubérances semblables à des sourcils. On voit, de chaque côté, devant les yeux, une épine recourbée, & une autre plus courte, derriere les mêmes organes, suivant Linnæus.

Le dos est sillonné par une espece de canal qui s'étend le long de son sommet, & qui est bordé, de chaque côté, d'une rangée d'aiguillons, au nombre d'environ vingt-six.

Les narines sont semblables à deux tubes sail-lans. On aperçoit un peu au dessus deux autres

petites ouvertures; les yeux sont très-ouverts; les mâchoires sont plutôt hérissées d'aspérités que garnies de dents; on voit au fond de la gueule quatre tubercules pareillement hérissés, deux dans la partie supérieure, & les deux autres dans l'inférieure.

La première nageoire du dos a dix rayons, & la seconde dix-huit; les nageoires de la poitrine excèdent à peine en longueur les espèces de digérations qui les accompagnent, & dans lesquelles consiste un des principaux caractères du genre des *Trigles*. Ces mêmes nageoires ont chacune douze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus en a seize, dont l'antérieur est pareillement épineux.

La couleur du dos & celle de la queue sont rouges; le ventre & ses nageoires, ainsi que les côtés, sont blancs. La chair de ce poisson est saine & agréable au goût. On le trouve dans la Méditerranée & dans la mer d'Angleterre.

GRONDIN (le). Espèce de Trigle.

Trigla Gurnardus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Tringla*, n°. 3.

Trigla digitis ternis, dorso maculis nigris rubrisque. Ibid.

Trigla varia, rostro diacantho, aculeis geminis ad utrumque oculum. ARTEDI. *Gen.* 46. *syn.* 74.

GRONOV. *Mus.* I. n°. 101.

Piscis cuculi, quem grey gurnard vocant. CHARL. *Onom.* p. 139.

Gornatus seu gurnardus griseus. WILL. p. 279. RAY. p. 88.

Carystion gracilis griseus, pinna ventrali earens, duabus pinnis gutturalibus, totidemque branchialibus gaudens. KLEIN. *Miss.* 4. p. 46. n°. 5.

Cuculus. MERRET. *Pin.* 186.

Gornatus seu cuculus griseus. DALE. *Hist. of Harw.* p. 431.

En Angleterre, *Grey Gurnard*; en Bretagne & ailleurs, *Rouget*.

Le nom de *Grondin*, qui est synonyme de *Grogneur* & *Gronau*, (Voyez ces mots) fait allusion à une certaine faculté que l'on a attribuée aux poissons ainsi nommés, de faire entendre un murmure semblable à celui d'un animal qui grogne ou qui mugit sourdement. On est partagé sur la cause qui produit ce bruit. Suivant M. Duhamel, (*Traité des Pêches*, 2^e. partie, 5^e. sect. p. 106.) les uns prétendent que les poissons dont il s'agit font entendre ce bruit lorsqu'ils sont dans l'eau rassemblés par bandes, sur-tout lorsqu'ils sont agités, comme quand ils se voient poursuivis par quelque poisson vorace; & en conséquence, on a cru que le bruit que l'on entendoit alors, pouvoit être occasionné soit par l'éruption d'une partie de l'air renfermé dans leurs corps, soit par le mouvement rapide de leurs nageoires, que l'on a comparé à celui de certains scarabées qui bourdonnent en volant. D'autres soutiennent que le murmure des *Grondins* n'est jamais plus sensible que quand on les tire de l'eau, & qu'on l'entend encore lors

même que le poisson est déjà dans la corbeille du Pêcheur, & dans ce cas, il est clair qu'il faut recourir à d'autres causes physiques du ronflement des *Grondins*, que celles qui ont été exposées plus haut, & il paroîtroit naturel de penser que le gosier de ces animaux est organisé de manière à produire certaines vibrations dans l'air environant, d'où résulteroit l'espèce de mugissement confus dont il s'agit. Ce sentiment revient à celui de Willughby, qui dit que ces poissons font entendre une espèce de voix ou de son. De là le nom de *Cuculus*, (Coucou) qu'on leur a donné, parce qu'on a comparé le bruit qu'ils font entendre aux deux sons que rend cet oiseau, & qui se succédoient rapidement & sans interruption pendant un certain temps.

Selon l'auteur qui vient d'être cité, le *Grondin* a la tête assez grande, moins cependant que celle des autres espèces du même genre: elle est couverte de plusieurs lames dures, dont celle qui occupe le sommet se partage, dans sa partie postérieure, en deux épines aiguës; le museau forme aussi deux espèces de cornes, garnies chacune de quatre ou cinq petits aiguillons; les yeux sont grands & ont leurs iris argentés & quelquefois obscurés par des espèces de nuages. On voit, au coin intérieur de chacun de ces organes, deux petites épines tournées en arrière.

La partie voisine de l'angle supérieur des ouïes, garnie, au dessus des nageoires de la poitrine, d'une écaille dure qui se termine en une forte épine, pareillement recourbée en arrière; enfin les opercules portent chacun deux épines, dont l'une est beaucoup plus longue que l'autre, & s'incline aussi en arrière.

L'ouverture de la gueule est ample & garnie intérieurement de très-petites dents, sur les mâchoires, au haut & au bas du palais, & à la racine de la langue.

L'espèce de sillon qui s'étend sur le milieu du dos, est bordé de part & d'autre d'écailles offeuses, bombées & garnies à leur sommet de petites épines; les lignes latérales sont très-saillantes & très-âpres au toucher.

La couleur du dos est d'un vert sale, marqué de petites taches jaunes ou blanches, & quelquefois aussi de raies noires. La couleur des côtés est d'un vert plus clair, & parsemé de taches plus nombreuses que celles du dos; la partie la plus basse du ventre est blanchâtre.

La première nageoire du dos, selon Linnæus, a neuf rayons, la seconde dix-huit; chacune des nageoires de la poitrine dix; chacune de celles du ventre six; celle de l'anus dix-neuf, & celle de la queue quinze. On trouve ce poisson dans la mer d'Angleterre.

GRÔS-IEUX (le). Espèce de Cobite.

Cobitis Anableps. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Cobitis*, n°. 1.

Cobitis cirris duobus, capite depresso, oculis prominulis. MUS. Ad. Fr. 2. p. 25.

Anableps. ARTEDI. *gen.* 25.

SEB. *Mus.* 3. p. 108. t. 34. f. 7.

GRONOV. *Mus.* 1. n. 32. t. 1. f. 1. 2. 3.

Ce poisson a la tête très-aplatie en dessus, large & couverte d'écaillés; les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, à une grande distance l'un de l'autre, plus près cependant de la gueule que des opercules des ouïes; leur diamètre est grand & leur forme arrondie. Ils sont renfermés dans des orbites osseuses & saillantes, en sorte qu'ils paroissent sortir de la tête. C'est ce caractère qui nous a fourni le nom que nous avons donné à ce poisson. Celui d'*Anableps* a un sens moins précis, puisqu'il désigne seulement la direction des regards tournés en haut.

La gueule est étroite dans le sens vertical, & aussi large que la tête dans le sens horizontal; les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de très-petites dents contiguës entr'elles & toujours apparentes, le poisson n'ayant point de levres.

Le dos est d'une forme demi-cylindrique, très-large depuis la tête jusqu'à l'endroit qui répond à l'anus, au delà duquel il se rétrécit insensiblement jusqu'à la queue, où il est très-mince; la poitrine & le ventre suivent les mêmes proportions que le dos, dans leurs parties correspondantes.

Tout le corps, ainsi que la base des nageoires & les opercules, sont couverts d'écaillés lisses, disposées en recouvrement, & très-peu adhérentes à la peau.

La nageoire du dos est située à l'extrémité de cette partie, un peu avant celle de la queue; elle n'a que sept rayons, tous fendus profondément, excepté le premier qui est simple.

Les nageoires de la poitrine sont placées au bas des côtés, derrière les opercules; elles ont chacune vingt-deux rayons rameux, à l'exception du premier.

Les nageoires du ventre s'insèrent presque au milieu des côtés, à une grande distance l'une de l'autre; elles ont chacune sept rayons, dont le premier est simple; les autres sont rameux.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, pareillement rameux, excepté le premier; la nageoire de la queue est d'une forme un peu arrondie.

Le corps est roux & marqué sur les côtés de cinq lignes longitudinales, d'une couleur brune. Nous ajouterons à cette description, qui est de Gronovius, un caractère indiqué par Linnæus: il consiste dans un petit barbillon que ce poisson a de chaque côté, au coin de la gueule.

On le trouve près de la côte de Surinam.

GUACARI. Voyez DIPTERE. Espece de CURASSÉ.

GUAPERVE (le). Espece de Chétodon.

Chetodon lanceolatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chetodon*, n. 23.

Chetodon cauda integra, corpore fasciis tribus, oculo, pectorali, longitudinalique.

GUAPERVA. EDW. AV. 210. t. 210.

Le *Gauperve*, selon Linnæus, a le corps oblong,

& d'une forme qui se rapproche de celle d'un fer de lance. Il est marqué de trois bandes noires, dont les bords sont gris; les deux premières sont situées transversalement, l'une dans la direction d'un œil à l'autre, & la seconde sur la poitrine; la troisième bande s'étend depuis la nageoire antérieure du dos, jusqu'à celle qui termine la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

GUARE (le). Espece de Scombre.

Scomber cordila. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n. 4.

Scomber pinnulis decem, linea laterali loricata. 1b.

Scomber linea laterali curva tabellis ossis loricata, corpore lato & tenui. GRONOV. *Act. Ups.* 1750. p. 36.

Scomber subcompressus latus, linea laterali curva, levi, prope caudam recta, loricata. Id. *Zooph.* 307.

Guarateraba. MARCG. *Bras.* 172.

Trachurus Brasiliensis. RAY. *Pisc.* 93.

Scomber linea laterali aculeata, pinna ani officulorum viginti. SEB. *Thes.* 3. p. 74. n. 3. tab. 27. f. 3.

Salkotoc. VALENT. *Ind. vet. & nov.* vol. 3. p. 360. n. 45. f. 45.

Saurus argenteus, laminis branchiostegis, utrinque macula nigra notatis, pinnis tutescentibus.

BROWN. *Jam.* p. 452. n. 2.

Ce poisson a le corps large & comprimé en dessus & en dessous. Selon Brown, il est d'une couleur argentée, qui prend une teinte de jaune sur les nageoires; les membranes des ouïes sont marquées d'une tache noire de chaque côté; les lignes latérales sont d'abord courbes & lisses; mais elles se redressent auprès de la queue, où elles sont garnies de fortes écaillés, terminées chacune par un aiguillon.

La première nageoire du dos a sept rayons, & la seconde neuf; les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, & celles du ventre six, la nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue vingt; les fausses nageoires, en forme de petits pinceaux, qui se trouvent près de la queue, sur les poissons du genre des Sombres, sont au nombre de dix dans cette espece. On la trouve dans les mers de l'Amérique.

GUATE. Voyez ALOSE.

GUAZE (le). Espece de Labre.

Labrus Guaza. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n. 19.

Labrus fuscus, cauda rotundata, radiis membranam superantibus. LEFF. *It.* 104.

Ce poisson a le corps d'une couleur brune; la nageoire du dos est garnie de vingt-sept rayons, dont les onze premiers sont épineux; chacune des nageoires de la poitrine a seize rayons mous & flexibles; chacune de celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a treize; la queue est arrondie, & la nageoire qui la termine a quinze rayons, dont les extrémités dépassent la membrane commune.

On trouve cette espece dans l'Océan.

GUELDRE. Apât que l'on fait avec de petits poissons, des Chevretes, ou de la chair de quelques poissons cuits.

GUELK. C'est le nom que l'on donne aux jeunes Morues, sur les côtes de Flandre.

GUIDEAU. Filet en manche, qui va toujours en diminuant depuis son embouchure jusqu'à son extrémité. On le tend quelquefois sur un châssis qui en maintient l'embouchure ouverte. Souvent on se contente d'enfoncer dans le sable, à la basse mer, des piquets sur lesquels on atache deux traverses, l'une en haut & l'autre en bas, ce qui produit le même effet qu'un châssis. Pour déterminer le poisson à entrer dans la manche, on oppose toujours l'embouchure de celle-ci au courant de l'eau. Mais le Guideau a cet inconvénient, que la force du courant, qui en traverse toute la longueur, comprime les poissons, en sorte que les petits sont bientôt réduits en une espece de bouillie, & qu'il est rare même que les grôs en forment encore en vie. Aussi ce filet est-il inférieur à l'épervier, au haveneau, &c. qui conservent le poisson sain & entier. Les piquets sur lesquels on tend les guideaux, portent le nom d'*étaliers*; quelquefois ils sont très-longs & excèdent le terrain de sept ou huit pieds; d'autres fois ils ne s'élevent au dessus du sol que de trois ou quatre pieds, & alors les guideaux dont on se sert sont beaucoup plus petits que ceux qu'on tend sur de longs piquets. De là sont venues les expressions de *guideaux à hauts étaliers*, & à *bas étaliers*.

GUIDEAU DE PIED. Voyez FAUX.

GUIDELÉ. Voyez GUIDEAU.

GUILDILLE, GUILDIVE & GUILDRE. Voy.

GUELDRE.

GUITAU. Voyez TACAUD.

GUNEL (le).

Blennius Gunellus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Blennius*, n^o. 9.

Blennius pinna dorsali ocellis decem nigris. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 69.

Fauna Suecica. 138.

Gunellus Cornubiensium. WILLUGH. p. 115.

RAY. p. 144.

Blennius maculis circiter decem nigris, limbo albicante, utrinque ad pinnam dorsalem. ARTEDI. *gen.* 27. *syn.* 45.

SEB. Mus. 3. t. 30. f. 6.

En Angleterre, *Butter-fish*.

Ce poisson est ordinairement petit: sa longueur est quelquefois d'un demi-pied, & à peine a-t-il un pouce de largeur; son corps est mince & comprimé; sa couleur est mélangée soit de roux, soit d'olivâtre, & d'une teinte de blanchâtre. On observe de part & d'autre, auprès de la base de la nageoire du dos, environ douze taches noires, entourées d'un rebord blanchâtre & qui font un effet agréable. Ces taches sont disposées par intervalles égaux sur toute la longueur du dos, depuis la tête jusqu'à la queue. La tête est petite & comprimée, le museau court, la gueule très-fendue, presque tournée en haut, garnie d'un seul rang de très-petites dents, & chargée d'aspérités au fond du palais. Les yeux sont petits & couverts d'une membrane; leurs iris sont de couleur orangée; il y a de part & d'autre quatre ouïes, dont les barbes sont très-déliées. Les membranes qui les recouvrent se réunissent pour former une espece de voile qui s'étend sur la poitrine; le corps est garni de très-petites écailles. Ce poisson, selon Willughby, n'a qu'une seule paire de nageoires, savoir, celles de la poitrine, qui ont chacune dix à onze rayons.

Cet Auteur ajoute qu'à l'opposé, & au milieu de la poitrine, se trouvent deux petites épines courtes, perpendiculaires, réunies par des membranes, & qui semblent tenir lieu des nageoires du ventre. Elles ont été en effet considérées comme telles par Linnæus & Artedi, qui ont mis ce poisson au rang de ceux qui ont des nageoires sur le ventre. La nageoire du dos commence assez près de la tête, & s'étend jusqu'à la queue; elle est garnie de soixante & dix-huit rayons, à peu près égaux en hauteur, & saillans au dessus du bord de la nageoire, comme les dents d'une scie. L'anus est à peu près au milieu de la longueur de la partie inférieure. La nageoire située au delà est de couleur jaune, mouchetée de brun; elle a quarante rayons, dont les deux premiers sont épineux, & elle se prolonge jusqu'à la queue, dont la nageoire est un peu arondie. Ce poisson n'a point de vessie aérienne. On le trouve à l'extrémité de la côte de Cornouaille en Angleterre; vers la ville de Saint Yves.



GYMNOTES (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

*Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge,
sur la poitrine, ni sur le ventre.*

SECOND GENRE.

GYMNOTE.

GYMNOTUS. Linnæi.

Point de nageoires sur le dos.

ESPECES.

1 LE CARAPE.

La queue étroite & alongée.

2 L'ANGUILLE ÉLECTRIQUE.

La nageoire de la queue obtuse.

3 LE PASSAU.

La partie antérieure du dos blanche.

4 LE MUSEAU-LONG.

Le museau alongé & pointu.



H A I

HAIM ou **HAIN**. C'est un crochet ordinairement de métal, auquel on attache une amorce pour attirer le poisson, qui se prend au *Haim*, en mordant la nourriture qu'on lui présente. Il y a des *Haims* qui ont deux crochets. On en fait aussi quelquefois avec des épines, & même avec des os. Voyez l'article PÊCHE dans l'Introduction.

HALACHIA. Voyez ALOSE.

HALBOURG. C'est un Hareng fort gras. Voyez HARENG.

HALLE-CROQ. Espèce de croc ou de harpon, qui sert pour tirer à bord les grès poissons, dont la pesanteur pourroit rompre les lignes au sortir de l'eau.

HAMBURGE (1°). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Carassius. LIN. *Sist. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, no. 5.

Cyprinus pinna ani radiis decem, cauda integra, linea laterali recta. FAUN. SUEC. 364.

Cyprinus pinna dorsi officulorum viginti, linea laterali recta. ARTED. *Gen. 4. syn. 5. spec. 29.*

GRONOV. *Mus. 1. no. 11.*

Cyprinus Hamburger. ID. *act. Ups. 1741. p. 75.*

Charax. DUBRAV.

BELLON.

GESNER. p. 222 & 166. b. E. G.

Piscis simpliciter Karas dictus. GESN. *Paralip.*

p. 16. *Carasi tertium genus*. GESN. *Ibid. p. 17.* (Edit. Franc. 1604.)

Carassius simpliciter dictus, sive Carasi tertium genus. GESN. *Paralip. p. 1275.*

RAY. p. 116.

WILLUGHBY. p. 249.

Cyprinus latus alius Gorais Ratisbone. ID. *Ibid.*

Cyprinus latus alius. ALDROV. L. 5. c. 43. p. 644.

JONST. L. 3. tit. 3. c. 9. p. 165. t. 27. f. 12.

Carassius. MARSIL. *Danub. tom. 4. t. 14.*

An Blicca seu alburnus lacustris. GESN. p. 27 ?

An Ballerus. RONDEL. ?

An Cyprinus brevis. SCHONEV. ?

En Suede, Ruda ; En Allemagne, Karass & Karaysche.

Le *Hamburge*, selon Willughby, a de la ressemblance avec la Brème d'une part, & la Carpe de l'autre ; mais il est plus épais & plus court que la première, & beaucoup plus large & plus mince que la Carpe, en sorte que si l'on compare ensemble ces trois poissons, la Brème paroît faire la nuance entre les deux autres.

La couleur du *Hamburge* est d'un jaune doré, qui prend une teinte moins éclatante sur le ventre : il a le dos aminci en forme de tranchant,

H A R

& fort élevé ; l'ouverture de la gueule est petite & arondie ; les yeux sont petits & plus enfoncés que ne le sont communément ceux des autres poissons.

La nageoire du dos a dix-huit rayons ; celle de l'anus huit ; chacune des nageoires de la poitrine en a quinze, & chacune de celles du ventre neuf. Willughby ajoute que le premier rayon des nageoires du dos & de l'anus sont comme dentelés de chaque côté. Selon Gronovius, c'est le troisième rayon de ces nageoires qui a la dentelure dont il s'agit ; mais cet Auteur dit en même temps que la nageoire du dos a vingt rayons, & celle de l'anus dix, & que les deux premiers, de part & d'autre, sont très-courts. Willughby n'a point tenu compte de ces petits rayons, ce qui concilie les deux descriptions ; la queue est un peu échan-crée, & a environ vingt-deux rayons.

On trouve ce poisson dans plusieurs étangs de l'Europe. Il vit long-temps après qu'on l'a tiré de l'eau, & se conserve très-bien dans les viviers. L'individu décrit par Willughby avoit neuf pouces de longueur.

HAMEÇON. Ce mot, suivant M. Duhamel, signifie, à parler exactement, un haim garni de son apât ; mais très-souvent on le prend dans la même acception que le mot de *haim*, qui n'exprime que le crochet auquel on attache l'apât.

HARANGADE ou **HARANGUIERE**. Voyez HARENGADE.

HARENG (1e). Espèce de Clupe.

Clupea Harengus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 1.

Clupea immaculata, maxilla inferiore longiore.

FAUN. SUEC. 357.

Clupea maxilla inferiore longiore, maculis nigris carens. ARTED. *Gen. 7. syn. 14. spec. 31.*

Idem. FAUN. SUEC. 315.

Idem. GRONOV. *Mus. 1. n°. 21.*

α. Χάλκισ. ARIST. L. 4. c. 9. & L. 6. c. 14. & L. 8. c. 20. & L. 9. c. 37.

ELIAN. L. 10. c. 11. p. 582.

ATHEN. L. 7. p. 328.

OPPIAN. *Hal. L. 1. p. 10.*

An Chalchis Plinii. L. 32. c. 11 ?

WOTTON. L. 8. c. 183. fol. 182. b.

Chalcididis species. BELLON.

Erica vel Erica. GAZ. ARIST. L. c.

Allec. S. HILDEGARD. L. 4. part. 1. c. 20. p. 91.

Halec. ISID. *Orig. L. 12. c. 6.*

ALBERT.

AUCTOR.

ACTOR.

CUB. L. 3. c. 52. fol. 80. b.

CHARLET. p. 122.

BLAS. Anat. p. 277.

Aringa cimbricorum littorum. JOV. p. 143.

Harengus. RONDEL. L. 7. c. 15. p. 222.

GESN. (Franc.) p. 408 & 486, & (Germ.)

f. 5.

SCHONEV. p. 36. 37.

JONST. L. 1. t. 1. c. 1. a. 3. t. 1. f. 6.

THAUMAT. p. 416.

MERRET. PIN. 185.

DALE. Hist. of Harw. p. 432.

WILLUGHBY. p. 219.

RAY. p. 103.

Harengus Flandricus. ALDROV. L. 3. c. 10.

p. 294.

Le Hareng. DUHAM. Traité des Pêches. 2^e.
partie. Sect. 3. chap. 3. Pl. XVI. f. 1 & 3.

En Suede, *Still*; en Allemagne, *Hering* & *Haring*.

β. H' *apas*. ARIST. L. 6. c. 15.

Chalchis, id est, *celerinus gallorum*. BELLON.

Membras. RONDEL. L. 7. c. 13. p. 220.

ALDROV. L. 2. c. 31. p. 212.

GESN. p. 74 & 85. & (Germ.) fol. 2. b.

JONST. L. 1. t. 3. c. 1. a. 17. t. 19. f. 14.

CHARLET. p. 143.

Stromlingus. ROBERG. *Pisc.* p. 4. 18 & 25.

Stromingus. ROBERG. *Græs.* p. 9. 12 & 14.

En Suede, *Stromming*.

(Artedi observe que la variété β ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus petite.)

Le Hareng est si estimé des Anglois, au raport de Willughby, qu'ils l'ont surnomé le Roi des poissons. Cependant, quoique sain & agréable au goût, il n'a pas autant de délicatesse que plusieurs autres poissons que nous pourrions citer; mais il devient, par son affluence vers différentes côtes, en plusieurs saisons, une ressource d'autant plus précieuse, qu'elle est plus générale & plus à la portée des hommes de toutes les conditions. M. Duhamel remarque à ce sujet que la pêche seule du Hareng occupe & fait subsister une multitude d'hommes, qu'elle contribue à former de bons matelots, & qu'elle procure à presque toutes les provinces du royaume un excellent poisson frais. Ce même poisson, préparé par la salaison, a bien d'autres avantages: il fournit aux peuples du Nord une partie de leur nourriture pendant l'hiver: il est encore d'un grand secours à quantité de peuples qui, étant éloignés de la mer, ne peuvent, pendant les temps d'abstinence, jouir de la marée fraîche, & transporté, non seulement dans les états voisins, mais jusque dans le Levant, il devient une branche de commerce très-considérable, qui mérite la protection de toutes les nations.

Le Hareng, suivant la description de Willughby, a communément neuf pouces, & quelquefois un pied de longueur, sur deux ou trois pouces de largeur; sa tête est comprimée par les côtés; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en haut; elle

est hérissée, ainsi que la langue & le milieu du palais, de très-petites dents; l'ouverture de la gueule est tournée en-haut; les iris des yeux sont d'une couleur rougeâtre.

Les ouïes sont au nombre de quatre de part & d'autre; les trois premières sont garnies d'un seul rang de franges, beaucoup plus allongées que dans les autres poissons. Artedi compare les franges de la plus grande ouïe à des plumes d'oiseau; la dernière a deux rangées de franges, dont les intérieures sont beaucoup plus courtes que celles de la rangée extérieure.

La nageoire du dos occupe à peu près le milieu de la longueur du poisson: elle a environ dix-sept rayons, dont le quatrième & le cinquième sont les plus longs.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre en ont neuf; la nageoire de l'anus en a dix-sept, plus écartés entr'eux que ceux des autres nageoires. On voit, vers la base des nageoires, des écailles situées transversalement & terminées en pointe.

La couleur du dos est d'un brun bleuâtre: le ventre est aigu & garni d'une rangée d'écailles dentelées, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. Sa couleur est blanche, ainsi que celle des côtés. On ne voit aucunes taches sur ces dernières parties. Les lignes latérales sont à peine sensibles. Le corps est couvert de grandes écailles arondies. La queue est partagée en deux lobes, & sa nageoire a dix-huit rayons, dont les deux extrêmes sont simples, & les intermédiaires rameux à leur extrémité.

Linnaeus a donné au Hareng l'épithete d'*immaculata* (sans tache), parce qu'il n'a point les côtés tachés comme l'Alose. Mais, suivant M. Duhamel, on aperçoit quelquefois sur les opercules des ouïes des taches rouges ou violetes fort éclatantes. Quelques individus ont aussi, auprès des opercules, des taches qui ont le brillant de l'or.

On a donné au Hareng différens noms relatifs soit aux divers états où se trouve ce poisson lorsqu'on le prend, soit aux différentes manieres dont on le prépare. Les Harengs qui sont remplis d'œufs ou de laite, s'appellent *Harengs pleins*, & ce sont les plus estimés. On nomme *Harengs gais* ceux qu'on prend dans la saison où ces poissons n'ont ni œufs ni laite. Peut-être ce nom leur vient-il de ce qu'ils sont alors plus vifs & plus agiles que dans le temps où ils sont pleins.

Les Harengs qu'on nomme *Marchais* en certains endroits, comme pour indiquer qu'ils sont bons alors à mettre en vente, sont, suivant quelques personnes, ceux qui restent dans nos mers, après que les autres les ont quitées pour retourner au Nord: ils sont vides; mais ils se trouvent rétablis de la maladie du frais, & on les confond, en plusieurs pays, avec les *Harengs gais*, quoiqu'ils méritent de leur être préférés.

On prend souvent des Harengs qui sont tout près de frayer, ou même qui ont commencé à

faire leur ponte: ils sont peu estimés, & achevent de se vider de leurs œufs ou de leur laite lorsqu'on les met dans le sel. On dit même que les Pêcheurs, pour prouver ce fait, mettent un peu de sel sur ces *Harengs*, & qu'à l'instant, ils se vident. On les nomme, en quelques endroits *Harengs Boufsards*, ou à la *Bourse*. Comme le peu d'œufs ou de laite qui pourroit leur rester dans le corps, se durcit & se racornit, on leur donne, après la saison, le nom de *Harengs cornés*.

Les *Harengs peccs* sont ceux qu'on pêche dans les mers du Nord: ils sont très-gras, & leur chair est délicate & de bon goût; mais comme elle est en même temps huileuse, elle exige plus de soin pour être conservée, & elle n'est jamais aussi blanche que celle des *Harengs* qu'on sale sur nos côtes. On fait beaucoup de cas de ces *Harengs*, particulièrement en Allemagne.

On prend, aux côtes de France, sur-tout dans la Manche, quelques *Harengs* qu'on nomme *Halbourgs*. Ils paroissent dans une autre saison que ceux qui arivent par bandes nombreuses; il s'en trouve souvent dans les manets que l'on tend pour la pêche des Maquereaux. Quoique vides d'œufs ou de laite, du moins pour la plupart, ils sont grôs & même plus larges que les autres *Harengs*; leur couleur est d'un brun plus foncé que celle des *Harengs* pleins & même des gais. Les sentimens sont partagés sur l'origine des *Harengs Halbourgs*. Les uns croient que ce sont des *Harengs* qui sont restés dans nos mers, tandis que les autres sont retournés au Nord; ils se sont retirés, dit-on, dans les grands fonds, sous des pierres, & ils se montrent dans les saisons où les *Harengs* commencent à voyager, & avant ceux qui ont une longue route à faire pour ariver dans nos mers. Suivant ce sentiment, les *Harengs Halbourgs* ne seroient point distingués des *Marchais*, dont nous avons parlé plus haut. Pour rendre raison de l'embonpoint de ces *Harengs*, les Pêcheurs de Dieppe prétendent qu'ils viennent des côtes d'Angleterre, où ils ont été se rétablir de la maladie du frai, & où ils se sont engraisés par la bonne nourriture qu'ils y ont trouvée. Ils ajoutent qu'on en prend en Juillet qui sont pleins, & qu'après avoir jeté leurs œufs & leur laite, ils maigrissent comme les *Harengs* ordinaires.

D'autres veulent que les *Halbourgs* soient des *Harengs* du Nord qui ont quitté leur bande, dont ils sont comme les avant-coureurs, ce qui fait qu'ils sont gras, comme les *Harengs peccs*, dont ils ne diffèrent qu'en ce qu'ils sont arrivés plutôt dans nos mers. M. Duhamel n'ose assurer que les *Halbourgs* soient de vrais *Harengs*, d'autant plus, qu'outre les différences indiquées plus haut, on aperçoit, selon cet Auteur, d'autres marques distinctives qui paroissent désigner une espece à part. Mais d'après ce qu'il ajoute, qu'il n'est pas aisé de rendre ces marques distinctives par écrit, ni même à l'aide du dessein, on peut juger que les poissons sur qui on les observe, ne sont que des

variétés de l'espece dont il s'agit. M. Duhamel s'est permis ailleurs une conjecture qui pourroit résoudre la difficulté. Il présume que le *Halbourg* n'est peut-être que la grande espece de *Hareng* qui, suivant Linnæus, habite la mer Baltique; tandis que ceux du golfe de Bothnie sont sensiblement plus petits.

On nomme *Harengs de Yarmouth* ceux qu'on prend dans les mers d'Angleterre, & *Harengs du Canal* ceux qu'on pêche dans la manche. Ces distinctions, qui tiennent à des circonstances locales, ne peuvent être de quelque utilité que relativement au commerce. Quant aux différentes préparations du *Hareng*, ainsi qu'aux dénominations qui y ont rapport, nous en parlerons dans la suite.

Rondelet dit que le *Hareng* meurt aussi-tôt qu'il est sorti de l'eau, ce qu'il attribue à la grandeur des ouvertures de ses ouïes. Willughby rapporte le même fait, & ajoute que c'est-là ce qui a donné lieu à un adage anglois, qui signifie aussi *mort qu'un Hareng*. Mais, suivant M. Duhamel, c'est à tort qu'on a dit que le *Hareng* expiroit dès qu'il se trouvoit à l'air, & qu'aucun Pêcheur n'avoit jamais vu ce poisson en vie. Cela n'est vrai que pour les *Harengs* qu'on prend dans des filets où ils sont étouffés, ce qui arive à beaucoup d'autres poissons; mais les Pêcheurs parquiers, qui les prennent avec des trubles, les voient souvent remuer dans leurs paniers; quelques-uns affurent, même qu'ils en ont vu s'agiter dans leurs mains, en les ouvrant pour les habiller.

Le *Hareng* est un poisson de mer, & en même temps de passage, mais qui ne remonte point dans l'eau douce comme les Aloses. Si l'on en rencontre quelquefois dans les rivieres, à une certaine distance de l'embouchure, c'est qu'ils ont été forcés de s'y réfugier pour échapper à la poursuite des poissons voraces, ou même au danger de la mer dans les temps de tempête.

C'est vers le commencement du printemps que les *Harengs* partent tous les ans du fond des mers du Nord, par bancs considérables, que l'on a nommés *flots de Harengs*. On prétend qu'ils fuient alors devant les Baleines du Nord, qui se réunissent pour leur faire la guerre, & que les *Harengs* éfrayés au seul bruit que font ces animaux, entrent en foule dans les détroits voisins, avec tant de précipitation, qu'ils sont presque suffoqués en se pressant les uns contre les autres.

M. Anderson, dans son Histoire Naturelle de l'Islande, fait marcher les *Harengs* en ordre de bataille, & prétend qu'à certains endroits ils forment des divisions qui se portent les unes vers la droite, les autres vers la gauche, & qui se partagent encore à d'autres endroits en divers détachemens, pour se porter plus loin: il suit tous ces différens détachemens, & trace dans un grand détail les diverses routes qu'ils prennent, leur assigne de points de ralliement, & les conduit enfin, depuis leur sortie des abîmes du Nord, jusqu'aux différens termes où ils se dispersent. Il est naturel, sans

doute, qu'un flot de *Harengs* qui arive, par exemple, à la pointe d'une île, s'y divise en deux colonnes, qui longent ensuite les deux côtes opposées de l'île, & continuent de suivre des directions divergentes; mais on croira difficilement que les *Harengs* forment toujours le même nombre de divisions aux endroits assignés par M. Anderson, & suivent exactement toutes les routes qu'il leur a tracées. Son récit est plutôt le résultat de quelques observations particulières, que l'exposé d'un plan uniforme que les *Harengs* seroient assujétis à suivre régulièrement toutes les années. Nous nous contenterons de dire en général, avec M. Duhamel, qu'en considérant les positions des endroits où se fait la pêche des *Harengs*, il y a lieu de conjecturer que ces poissons nous arivent par la mer d'Allemagne, suivent les côtes de l'Écosse, font quelque séjour dans la mer d'Angleterre, où ils se trouvent resserrés, de manière qu'on en prend une très-grande quantité. Beaucoup y frayent & disparaissent ensuite, apparemment pour retourner au Nord, suivant quelques-uns par les côtes d'Irlande, & ceux qui arivent au terme du voyage ne font que les débris de ces flots immenses de *Harengs*, qui ont fourni aux différens peuples situés sur leur passage une nourriture abondante.

Ce qui semble prouver que les voyages des *Harengs* sont sujets à beaucoup de variations, soit quant à leur époque, soit quant à l'ordre que gardent ces poissons, & aux directions de leur route, c'est que les Hollandois, dans certaines années, en rencontrent une quantité considérable, en allant au devant d'eux, près des îles Orcades, de celle de Schetland, &c. & d'autres fois n'en trouvent presque pas dans ces parages. On fait de même, par les nouvelles publiques, qu'on éprouve de pareilles variations en Suede & en Danemarck. On a été pendant plusieurs années sans presque en voir vers l'embouchure du Texel, en Angleterre, & pendant les années suivantes, on en a fait dans le même lieu une pêche abondante.

C'est un sentiment assez répandu en Hollande, & qu'on trouve rapporté par plusieurs Auteurs, qu'il y a un *Hareng* une fois plus gros que les autres, auquel on a donné le nom de *Roi des Harengs*. C'est lui, dit-on, qui paroît à la tête des bancs, & qui les conduit. On ajoute que les Pêcheurs le respectent, & que quand ils l'ont pris, ils le remettent à l'eau.

Il y a bien de l'apparence que ce prétendu Roi est quelque poisson d'une autre espèce qu'on aura vu nager de compagnie avec un banc de *Harengs*, & peut-être le précéder; le goût du merveilleux aura ensuite fait imaginer la fable de ce Roi à quelque voyageur, dont le récit, comme il n'est que trop ordinaire, aura été répété par d'autres Auteurs, & se sera ainsi acrédité, sans que personne ait pris la peine d'examiner le fait. M. Duhamel dit qu'on l'a assuré que ce Roi des *Harengs* n'étoit autre chose qu'une Truite.

Plusieurs Naturalistes pensent, & Rondelet est de cet avis, qu'on ne trouve point de *Harengs* dans la Méditerranée. Comme ce Naturaliste s'est occupé particulièrement des poissons de la Méditerranée, son sentiment est ici d'un grand poids, & l'on peut présumer que les prétendus *Harengs* cités par Bellon & par d'autres Auteurs, comme venant de la Méditerranée, étoient de grosses Sardines, que l'on aura confondues avec des *Harengs*, à cause de la ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces de poissons.

On a lieu d'être surpris de la grande quantité de *Harengs* qui paroît tous les ans dans nos mers, lorsque l'on considère les dangers auxquels ce poisson est exposé de toutes parts, & les différentes causes de destruction qui tend à en diminuer l'espèce. Il sert de pâture aux Baleines, aux Requins, aux Morues, & à d'autres poissons moins gros, qui se jettent dessus avec d'autant plus d'avidité, que ce doit être pour eux un mets très-délicat, puisque c'est le meilleur de tous les apâts qu'aient encore éprouvé les Pêcheurs aux haïms. Joignez à cette cause la voracité des oiseaux marins qui suivent en grand nombre les bancs de *Harengs*, & se saisissent de ceux qui s'approchent de la superficie de l'eau. Enfin, quelle immense quantité n'en prennent point les Pêcheurs, depuis leur départ du Nord, jusqu'à leur retour! Il faut que ce poisson ait été doué, par le Créateur, d'une fécondité merveilleuse, pour réparer sans cesse des pertes si considérables & si multipliées.

Le sentiment commun est que les *Harengs* ne font qu'une ponte chaque année, & on pense qu'ils viennent dans nos mers pour y frayer. Mais il en est de ces poissons comme du Saumon & de la Truite. Ils ne frayent pas tous dans le même temps, & l'époque du frai est encore susceptible de varier, même dans chacun des lieux où ils se sont rendus. On a remarqué assez généralement que dans les années où l'air est doux, ils frayoient plutôt que quand la saison avoit été très-froide. Quelquefois on pêche beaucoup de *Harengs* qui sont déjà gais, au commencement de Décembre, tandis que dans d'autres années, on en trouve encore beaucoup de pleins en Janvier. De plus, parmi les *Harengs* qui entrent dans la Manche, quelques-uns sont gais, pendant que tous les autres ont encore leurs laités ou leurs œufs, ce qui prouve que dans un même banc, il y en a qui frayent avant les autres. Enfin, quoique les observations prouvent, ce semble, d'une manière incontestable, que les *Harengs* frayent sur nos côtes, lorsque l'on considère, d'une autre part, l'immense quantité de ces poissons qui vient du Nord, on est porté à croire qu'il y en a aussi qui y frayent. Suivant la conjecture de M. Duhamel, il pourroit en être des *Harengs* à peu près comme des abeilles, qui se multiplient d'abord dans leur ruche, & envoient ensuite des essaims, comme autant de colonies, pour peupler des ruches étrangères, lorsque la po-

pulation est devenue trop nombreuse dans la première ruche.

Le *Hareng* est du nombre des poissons dont les écailles luisent dans les ténèbres. Ozanam rapporte, (*Traité des Phosphores naturels*, L. I. c. 11.) qu'une personne étant entrée pendant la nuit dans une cuisine, fut très-éfrayée à la vue d'une lumière assez éclatante qui brilloit derrière la porte, & que le fait ayant été examiné, on trouva que c'étoit des ouïes de *Harengs* frais qui répandoient une leur phosphorique au milieu de l'obscurité.

La pêche des *Harengs* occupe les Hollandois, les Anglois & les François. Les premiers, ainsi que quelques Anglois & plusieurs François, vont au devant de ces poissons jusqu'aux îles Orcades, & à la hauteur d'Hitland. La plupart des Anglois & plusieurs Pêcheurs des deux autres nations, attendent qu'ils soient parvenus aux côtes du Nord de l'Angleterre; les Pêcheurs hauts Normands font principalement cette pêche dans la Manche; enfin, les Bretons prennent les *Harengs* sur les côtes de leur province. On pense assez généralement que ce sont les Hollandois qui ont commencé à faire des pêches considérables de *Harengs*. Quelques-uns cependant prétendent qu'ils ont été prévenus par les Basques, & d'autres par les Dieppois.

Les filets dont on se sert pour la pêche des *Harengs* dans la Manche, sont des Manets, qu'on nomme en quelques endroits *Warnetes* ou *Marsaiques*. Les mailles de ces filets n'ont guere qu'un pouce d'ouverture en carré. On assemble plusieurs pieces de filet que l'on coud les unes au bout des autres pour former la tessure entiere. Comme le *Hareng* s'emmaille d'autant plus facilement, que le filet est tendu moins roide, on ne le leste point par le pied, & l'on donne à la corde qui en borde la tête, & qui est atachée de sept en sept mailles, moins de longueur que n'en a la tessure, en sorte que si chaque piece de filet a quinze ou dix-huit brasses, la corde dont elle est bordée n'en aura que neuf ou dix. De cette maniere, le filet reste toujours un peu plissé sur la corde, & flote en quelque façon, ce qui fait que le poisson s'engage mieux dans les mailles. La même corde porte des flotes de liége, dont les morceaux ont environ deux pouces en carré, & comme le liége ne suffiroit pas pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau, sur-tout quand il est chargé de poisson, on ajoute de distance en distance des barils vides; ces barils sont atachés à des cordes verticales, appelées *Bandings*, dont les extrémités inférieures tiennent à une corde située transversalement, & qu'on nomme *halin*. Il faut que le halin soit plus long que la tessure, en sorte qu'il y ait une certaine distance entre celle-ci & le bateau dans lequel on retient un bout du halin. Toute la tessure est suspendue au halin par d'autres cordes verticales atachées à l'un & à l'autre, d'espace en espace, par leurs extrémités. De plus, on amarre à celui des bouts du halin, qui doit rester à la mer, un baril de forme conique, que l'on nomme de

bout, & qui sert de bouée ou de signal pour reconnoître la position du filet. (*Voyez* ce qui a été dit sur les manets, à l'article PÊCHE dans l'Introduction.)

D'après ce qui précède, on conçoit que non seulement la tessure, mais les flotes de liége, le halin & les bandings, sont plongés dans l'eau, lorsque le filet est tendu; les barils seuls surnagent & soutiennent la tessure, dont l'éfort, pour tomber au fond, est déjà balancé en partie par la légèreté des flotes.

C'est vers la fin de Septembre, ou dans les premiers jours d'Octobre, que les *Harengs* commencent à entrer dans la Manche, & la pêche s'en continue jusqu'à la fin de Décembre, ou même plus tard. Les Pêcheurs se rendent au lieu de la pêche avec des bateaux à la rame, & plus souvent encore à la voile. Ils mettent leur tessure à l'eau, ne retenant dans le bateau qu'un bout du halin, & ils laissent ensuite dériver le bateau conjointement avec le filet.

Cette pêche ne se fait que la nuit, & les Pêcheurs sont obligés, pour éviter les abordages, d'avoir un ou deux fanaux alumés & un peu élevés au dessus du pont; cette lumière a de plus l'avantage d'attirer le poisson, & c'est pour cette raison que les grandes lumières qui viennent de terre, sont contraires à la pêche. On met ordinairement le filet à l'eau vers les huit heures du soir, & on le retire lorsqu'on juge qu'il s'y est pris un nombre suffisant de poissons.

Pour relever le filet, on se sert ordinairement d'un cabestan & il y a des matelots qui détachent les bandings du halin, à mesure qu'elles paroissent, & les mettent à bord, ainsi que les barils. En même temps, deux matelots saisissent la tessure, l'un par la ficelle des liéges, & l'autre par le pied du filet, qu'ils tirent à bord, & qu'ils embarquent par le milieu du bateau, tandis que d'autres matelots, placés derrière eux, les aident à hâler le filet.

Cependant une partie des matelots, à mesure qu'on retire le filet, démaillent les *Harengs* qui y sont engagés; mais comme en le secouant sur le pont, on fait tomber tous les poissons qui ne sont pas bien emmaillés, il en rentreroit dans la mer un certain nombre qui seroient perdus, s'il n'y avoit un homme qui présentât sous le filet un manet pour les recevoir, & il arive quelquefois qu'il en prend, dans une seule marée, de quoi remplir un ou deux barils.

Il y a des circonstances qui servent d'indices aux matelots pour juger que la pêche sera abondante; ainsi ils en augurent favorablement, lorsqu'après une agitation de la mer, il survient un calme accompagné de brouillard ou de brume, lorsque les vents souffent de la partie d'où viennent les *Harengs*, qui alors se rendent plus promptement, & en plus grand nombre sur nos côtes, lorsqu'il se rassemble dans un même endroit beaucoup d'oiseaux marins, avides de la chair des poissons, tels que

Les Grès-gris, les Margates, les Goëslans, les Poules de mer, &c. ou lorsqu'on voit paroître de petits Chiens-de-mer & autres poissons voraces qui suivent les bancs de *Harengs* pour s'en nourrir.

Les eaux troubles, entre les bas-fonds, sont encore un présage favorable, ainsi que certaines taches d'une matière onctueuse, qu'on nomme *graisin*, & qui flotte sur l'eau comme de l'huile, au dessus des endroits où il y a beaucoup de *Harengs*.

Comme la pêche de ces poissons se fait de nuit, on en aperçoit les bancs ou bouillons, lorsqu'ils sont près de la surface de l'eau, à un certain éclat qui sort de la mer. Car on fait qu'aux endroits où cet élément est agité, sa surface répand une lumière phosphorescente, qui a donné lieu à diverses conjectures de la part des Physiciens, mais dont la cause n'est pas encore bien connue.

La pêche du *Hareng* en Bretagne, ainsi que celle qui se fait à Yarmouth, au nord de l'Angleterre, & dans les autres mers, diffère peu, quant au fond, de celle qui vient d'être décrite. Ce sont presque toujours des filets en nappes & dérivans que l'on emploie à cette pêche, qui se fait seulement à des époques différentes, suivant que les bancs de *Harengs* arivent plutôt ou plus tard dans les divers endroits où les Pêcheurs se sont rendus. En Bretagne, lorsque le temps permet aux bateaux de se risquer un peu au large, ils prennent des *Harengs* même à la ligne. On en pêche aussi en Norwege, avec des haims qu'on attache au nombre de trois ou quatre au bout d'une même ligne. Enfin, on prend accidentellement des *Harengs* dans les étentes, les pares & autres filets en enceinte tendus à la basse mer.

Nous terminerons cet article par quelques détails sur les préparations que l'on fait subir au *Hareng*, pour le mettre en état d'être transporté au loin, & de se conserver. Ces préparations se réduisent en général à deux, dont l'une consiste à saler le poisson, & l'autre à l'ensumer.

On attribue assez généralement l'invention de la salaison du *Hareng* au nommé *Guillaume Beukelings*, né dans la Flandre Hollandoise. On dit qu'il mourut en 1397, & l'on prétend que l'Empereur Charles Quint, dans un voyage qu'il fit aux Pays-Bas, alla avec la Reine de Hongrie visiter le tombeau de Beukelings, comme pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui avoit mieux servi sa patrie, en lui procurant une branche de commerce aussi féconde, que n'auroit fait un grand Capitaine par des conquêtes considérables.

On appelle *Harengs braillés* ceux qu'on a salés grossièrement, soit pour qu'ils se conservent pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'on en fasse le débit, soit pour les préparer à une seconde opération qui consistera à les saler entièrement ou à les saurir, c'est-à-dire, à les ensumer, comme nous le dirons bientôt. Quant aux *Harengs* que l'on nomme *frais*, tout le monde sait que ce sont ceux qui n'ont passé par aucune préparation, &

que les chasse-marées transportent sur le champ aux endroits où doit s'en faire la consommation.

Il est avantageux que les *Harengs braillés* qu'on livre aux saleurs aient été auparavant *habillés*; c'est-à-dire, qu'on leur ait ôté les ouïes, autrement ils sont très-inférieurs à ceux qui ont été salés, lorsqu'ils étoient encore frais.

Avant de saler les *Harengs*, on les *cague*, c'est-à-dire, qu'on leur arrache les opercules des ouïes, s'ils n'ont été enlevés d'avance, & avec eux l'estomac & l'intestin qui répond à l'anus, en sorte qu'il ne reste dans le corps que les œufs & la laite. On charge de cette opération des femmes que l'on nomme *cagueuses*.

Les *Harengs braillés* & *cagués* sont mis dans des tones ou de grands barils, avec une certaine quantité de sel; on les y arrange grossièrement sans les fouler, & on les laisse s'affaïsser d'eux-mêmes dans ces barils, pendant quelques heures. Ensuite les Toneliers mettent les fonds aux barils; ce sont ces *Harengs* que l'on appelle *Harengs salés en vrak*.

On les laisse ainsi enfermés pendant quinze jours ou trois semaines, pour leur donner le temps de prendre le sel & de s'en pénétrer. Les *Harengs*, à mesure qu'ils s'affaïssent, rendent leur eau; il s'en forme une saumure qui surnage le poisson, & que l'on empêche de couler; sans cette précaution, le poisson qui resteroit à sec se gâteroit.

Après qu'on a tiré les *Harengs* des tones en *vrak*, on les *paque* en baril. Des femmes commises pour cet effet, après avoir lavé les *Harengs* dans leur saumure, & les avoir laissés s'égoutter dans des corbeilles à claire-voie, les prennent un à un pour les arranger par lits, ou les paquer dans différens barils; elles les pressent le plus qu'elles peuvent les uns contre les autres, observant toujours de leur mettre le ventre en-haut. On les foule ensuite, à l'aide d'un faux-fonds, que l'on fait entrer dans l'ouverture supérieure du baril; pour cela on monte sur le faux-fonds, & l'on fait un ou plusieurs sauts, suivant que les *Harengs* ont été plus ou moins ferrés par les *paqueuses*. Si l'on est obligé de sauter plusieurs fois, on met de nouveaux lits de *Harengs*, à mesure que les premiers s'enfoncent. Enfin, les Toneliers relient en plein les barils, & les ferment exactement, de manière qu'ils sont en état d'être transportés. Ces barils portent le nom de *cagues*. Les *Harengs*, après cette préparation, prennent le nom de *Harengs salés* ou *préparés en blanc*.

Il nous reste à parler des *Harengs* qui ont été exposés à la fumée, & qu'on appelle *Harengs fors*, *sauris*, *forets* ou *foris*. Ce furent des Normands des environs de Dieppe qui imaginèrent, il y a plusieurs siècles, cette préparation. Il y a encore aujourd'hui des descendans de ces premiers saurisseurs qui jouissent d'une telle réputation sur ce point, qu'ils vont à Dunkerque, à Calais, à Boulogne, & à plus forte raison, à Dieppe, exercer leur métier.

Pour saurir le *Hareng*, on ne le caque point, mais on se contente de le brailler, c'est-à-dire, de lui faire prendre un peu de sel. Les étuves dans lesquelles se fait cette opération sont de différentes grandeurs, & on les établit, tantôt au rez-de-chauffée, tantôt au haut de la maison, chacun profitant de l'endroit dont il peut disposer. C'est quelquefois un petit bâtiment séparé. On a soin de pratiquer en haut des ouvertures pour laisser échapper la fumée. L'étuve est traversée de bas en haut par des montans de bois, situés verticalement à une certaine distance les uns des autres. On attache le long de ces montans des tasseaux ou des bouts de late, qui se répondent à la même hauteur sur les deux montans voisins, & qui représentent par leurs situations respectives, des bouts d'autant d'échelons, dont on auroit supprimé la partie du milieu. On nomme ces tasseaux *chanlates* ou *écanlates*. On embroche les *Harengs* par la tête sur des baguettes de coudrier terminées en pointe par un bout, & qui portent le nom d'*ainetes*. On place ensuite les *ainetes* sur les *chanlates*, où elles reposent par leurs extrémités. Comme les *Harengs* ont environ dix pouces de longueur, il faut que les chanlates soient à peu près à onze pouces de distance, les unes au dessus des autres, afin que les *Harengs* ne se touchent point : on a soin aussi de passer les doigts entre ceux qui sont attachés à une même *chanlate*, pour empêcher tout contact de l'un à l'autre ; car tous ceux qui se sont touchés sont mis au rebut. Dans une étuve de dix pieds en carré, sur douze de hauteur, il peut tenir seize à dix-sept mille *Harengs*.

Il est bon de remarquer que les chanlates ne commencent qu'à six ou sept pieds au dessus du terrain, afin que les premières rangées de *Harengs* ne se trouvent pas exposées à une chaleur trop vive. Après qu'on a laissé égoutter le poisson suspendu dans l'étuve, on alume, sur le sol, plusieurs feux de trois à quatre buches chacun, qui doivent rendre autant de fumée que de chaleur, & très-peu de flamme. De temps en temps on change les feux de place, afin que la chaleur & la fumée se répandent également par-tout. On se sert, à cet effet, de bois de chêne, de hêtre ou d'aune.

On entretient le feu sans interruption, pendant quatorze ou quinze jours, & quelquefois plus ; on l'interrompt ensuite pendant trois jours, pour laisser égoutter les *Harengs*, qui en effet deviennent humides & rendent quelques gouttes d'huile. „ C'est alors, dit M. Duhamel, un spectacle assez singulier, pour ceux qui entrent la nuit dans une étuve où les feux sont éteints : car non seulement tous les poissons sont lumineux, mais même toutes les gouttes qui en découlent, semblent être des gouttes de feu „.

Lorsque les *Harengs* sont suffisamment égouttés, on ralume les feux que l'on entretient pendant cinq ou six jours, ou même davantage, jusqu'à ce que les poissons soient bien secs. On les déta-

che ensuite des ainetes, & on les met dans des barils pour les transporter.

Il y a des *Harengs* auxquels on ne donne qu'un demi-apprêt, c'est-à-dire, qu'on les sale & qu'on les fume peu. Ils sont préférables aux *Harengs saurs*, mais ils se conservent moins long-temps. On les nomme *appetits* ou *craquelots*, & quelquefois *boufis*, parce que le feu dilate & fait gonfler le volume de leur corps. (Cet article a été extrait en grande partie du *Traité des Pêches* de M. Duhamel, 2^e partie, sect. 3, pag. 335 & suiv.)

HARENG DE LA CHINE. Espece de Clupe.

Clupea sinensis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Clupea*, n^o. 11.

Clupea radio extimo membrana branchioflegæ possessive truncato. Ibid.

Cette espece de *Hareng* a beaucoup de ressemblance avec le *Hareng* ordinaire, mais sa largeur est plus considérable ; les mâchoires sont dépourvues de dents. Les opercules des ouïes recouvrent la membrane des mêmes parties, dont le rayon extérieur est comme tronqué, ou plutôt se confond avec l'extrémité de l'opercule.

Ce poisson a quatre nageoires, qui ont chacune seize rayons ; savoir celle du dos, celle de l'anus, & les deux de la poitrine. Les nageoires du ventre en ont chacune huit.

On trouve cette espece dans la mer voisine de la Chine.

HARENGS DU NORD (le Roi des). Espece de Roi des *Harengs*.

Chimera monstrosa. LIN. *Amphibia Nantes. Chimera*, n^o. 1.

Chimera rostro subtus plieis pertusis. Ibid.

Faun. Suec. 294.

Gunn. act. nidros. 2. p. 270. t. 5. 6.

Chimera. Mus. Ad. Fr. 1. p. 53. t. 15.

Squalus cauda longiore quam ipsum corpus. ARTED. *gen.* 68.

Genus Galei. Clus exot. 136. t. 137.

Galeus Acanthias Clusii exoticus. WILLUGH. p. 57.

Galeus Acanthias. RAY. p. 23.

Vulpecula Strom. 289.

Simia marina. BELLON.

En Angleterre. *The Sea tox or Ape*.

Artedi, Willughby, & plusieurs autres Naturalistes, ont placé ce poisson dans le genre des Chiens-de-mer, avec lesquels il a effectivement beaucoup de ressemblance. Nous avons préféré de suivre Linnæus & M. Broussonet, qui ont cru devoir le distinguer du genre dont il s'agit. „ Dans les especes qui appartiennent au genre des Chiens-de-mer, dit M. Broussonet (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, an. 1780, pag. 641.) le nombre des éventes (ce sont les ouvertures des ouïes) se porte jusqu'à sept, & n'est jamais au dessous de quatre ; ce caractère empêche qu'on ne les confonde avec les poissons cartilagineux qui n'en ont qu'un, tels que les Esturgeons, & ceux que Linnæus a compris sous le nom de *Chimera* „.

La description que nous allons donner de ce poisson, est tirée presque toute entière de Willughby, qui l'a faite sur un individu pris en 1601, dans l'Océan septentrional, par des Pêcheurs qui alloient à la pêche des *Harengs*.

Le corps de ce poisson étoit long d'environ trois pieds. Il avoit une couleur cendrée obscure, dans laquelle on voyoit encore des teintes d'un blanc éclatant, principalement sur le dos, ce qui faisoit conjecturer que le poisson, lorsqu'il étoit encore vivant, avoit eu une couleur presque argentée. (Selon Linnæus, la couleur naturelle de ce poisson est jaunâtre.) Il avoit un pied de circonférence au milieu du corps. Il étoit cartilagineux & couvert d'une peau lisse. Le museau étoit large, mais se terminoit en pointe obtuse. Les yeux étoient grands. Il sortoit de leur partie inférieure une membrane qui en s'élevant les recouvroit comme d'un nuage. L'ouverture de la gueule étoit médiocre & située dans la partie inférieure de la tête. Les mâchoires se terminoient en angle obtus, à peu près comme celles du Singe. Ce poisson avoit quatre dents, deux à chaque mâchoire; ces dents étoient creusées par des sillons qui sembloient en multiplier le nombre.

Le corps alloit en diminuant insensiblement de grosseur depuis la tête. Il y avoit une épine ou un aiguillon à la naissance du dos. Cette épine avoit six pouces de longueur: elle étoit large & creusée à sa base, & très-aiguë à son extrémité. Elle étoit portée sur une nageoire longue d'environ quatre pouces.

Il n'y avoit de chaque côté qu'un seul trou fort ouvert pour les ouïes. Derrière ces parties étoient les nageoires de la poitrine, longues de neuf pouces. Il y avoit deux autres nageoires aux deux côtés de l'anus; elles étoient longues de quatre pouces, & fendues en deux; mais Willughby n'a pu découvrir si cette fente étoit naturelle, ou si on ne l'avoit pas faite à dessein.

Un peu au dessous de la nageoire qui portoit l'épine dont on a parlé, il y avoit, sur le dos, une seconde nageoire d'une forme particulière. Cette nageoire se prolongeoit inégalement presque jusqu'au bout de la queue, laquelle, depuis l'endroit où finissoit cette même nageoire, étoit très-mince & ressembloit à peu près à celle d'un Rat.

La description que Linnæus a donnée du même poisson, ne diffère sensiblement de celle qu'on vient de lire, que par rapport au nombre & à la forme des dents. Selon cet Auteur, la mâchoire supérieure du poisson est garnie de deux dents incisives, & de deux molaires situées intérieurement aux précédentes, & relevées par trois côtes; il ajoute que l'on voit à la mâchoire inférieure deux petites lames offensives. Il est fait mention, dans la même description, de quelques autres caractères qui ne sont point cités par Willughby, & dont voici les principaux. Les ouvertures des ouïes, uniques de part & d'autre, ainsi

Histoire Naturelle. Tome III.

qu'on l'a dit, sont intérieurement partagées en quatre divisions. La queue, qui est plus longue que la moitié du corps, ressemble à une lance par sa forme; elle est garnie par-dessous d'une espèce de nageoire, & terminée comme par un fil. Artedi, dans la phrase citée ci-dessus, dit que la queue est plus longue que le corps entier, ce qui peut se concilier avec la dimension attribuée à cette partie par Linnæus, si l'on suppose qu'Artedi y comprenoit l'appendice filamenteuse qui la termine. Le mâle, dans cette espèce, suivant le même Linnæus, a sur le sommet de la tête un barbillon très-court, dont l'extrémité supérieure est en forme de pinceau, & entouré de petits aiguillons. On voit aussi sur le ventre, antérieurement aux nageoires de cette partie, deux pédicules très-courts, semblables à de petits ongles.

Linnæus dit encore que ce poisson se trouve dans la mer Atlantique, qu'il ne paroît que la nuit, & qu'il vit des coquillages que fournit cette mer. Selon Artedi, il est inconnu dans l'Océan, & ne se trouve que dans la Méditerranée.

HARENG DES TROPIQUES (le). Espèce de Clupe.

Clupea tropica. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 10.

Clupea cauda cuneiformi. OSBECK, *Itin.* 300.

Cette espèce de *Hareng* a le dessus de la tête incliné en avant; les yeux situés auprès de la gueule, dont l'ouverture est très-ample; la mâchoire inférieure plus longue que celle d'en-haut; les dents disposées sur une seule rangée; les opercules des ouïes couverts d'écaillés.

Le corps est comprimé, large, dentelé en dessous, & d'une couleur blanche. Les lignes latérales sont droites, & plus voisines du dos que du ventre.

La nageoire du dos s'étend depuis le milieu de cette partie jusqu'à la queue; elle a vingt-six rayons. Les nageoires de la poitrine en ont dix-sept, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus est exactement opposée & égale à celle du dos; elle a seize rayons. La nageoire de la queue est en forme de coin.

On trouve ce poisson auprès de l'île de l'Ascension.

HARENGADE ou **HARENGUYERE**. C'est le nom que l'on donne à une espèce de manet, dont on se sert pour la pêche des Harengs. *Voyez MANET.*

HARENGS DU SUD (le Roi des). *Voyez ROI.*

HARENGUYERE. *Voyez HARENGADE.*

HAROUËLE. *Voyez ARONDELE.*

HARPON. Espèce de dard attaché à un manche de bois, qui se lance sur le poisson, comme on lançoit autrefois le javelot. On retire ensuite le *Harpon*, avec le poisson qui a été percé, à l'aide d'une corde qui tient par une extrémité au manche du *Harpon*. C'est ainsi qu'on emploie cet instrument pour prendre de grôis poissons; mais pour

C c

faisir ceux qui sont d'un volume peu considérable, on tient immédiatement à la main le manche du *Harpon*, dont on leur plonge le fer dans le corps, comme on feroit avec une épée. Le *Harpon*, employé ainsi, diffère peu de la *Fouane*. Voyez ce mot.

HAVENEAU ou **HAVENET**. Espece de filet en poche, que l'on tend sur deux perches, qui se croisent comme les branches d'une paire de ciseaux. On les maintient ainsi croisées sous un angle tel qu'on le juge à propos, à l'aide d'une traverse placée un peu au dessus de leur point de réunion. On attache l'embouchure du filet tant à la traverse qu'aux parties des perches qui la défont, & de plus, à une corde tendue parallèlement à la traverse, entre les extrémités des deux perches, qui sont du même côté. De cette manière la corde, & les parties des perches qui soutiennent le filet, forment avec la traverse une espece de châssis en trapeze, autour duquel sont attachés les bords du filet. On ne pousse point le *Haveneau* devant soi, mais on le présente au courant. On pêche avec ce filet, soit à pied, soit dans de petits bateaux.

HAUTÉE. C'est une espece de filet semblable à la *Bastude*, mais plus grand. Voyez *BASTUDE*.

HAUTIN ou **HANTIN**. Voyez *SPET*.

HAUTIN (le). Espece d'Argentine.

Argentina Sphyrana. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Argentina*, n°. 1.

Argentina pinna ani radiis quindecim. ARTED. *Gen. 8. syn. 17.*

Argentina pinna dorsali ventralibus opposita. GRONOV. *Mus. 1. n°. 24.*

Argentina maxilla superiore longiore conica, ore edentulo. Id. *Mus. 2. n°. 152.*

Sphyrana parva sive Sphyrana secunda species. RONDEL. *L. 8. c. 2. p. 227.*

GESN. *p. 883 & 1061.*

Sphyrana parva, seu secunda species. Id. (Germ.) *fol. 39. a.*

Pisciculus Romæ Argentina dictus, Sphyrana parva, sive Sphyrana secunda species. ROND. WILLUGH. *p. 229. tab. P. n°. 2. fig. 1.*

Pisciculus Romæ Argentina dictus. RAY. *p. 108. À Rome, Argentina.*

Le *Hautin* est un petit poisson qui n'a communément que trois ou quatre pouces de longueur. Il est d'une forme allongée & arrondie. Willughby la compare à celle du grand Merlus. Il a le museau allongé & terminé en pointe, l'ouverture de la gueule médiocre, & les mâchoires dépourvues de dents; mais il y en a sept ou huit d'une forme recourbée, près de l'extrémité de la langue; on voit de plus, sur le palais, des aspérités ou especes de petites dents.

Le crâne est transparent, & on voit au travers le cerveau, divisé en trois lobes, dont l'antérieur est très-petit, & les deux autres se réunissent de manière à imiter la forme d'un cœur; les yeux sont très-ouverts & ont leurs iris argentés.

La nageoire du dos commence à une petite distance du milieu de cette partie, & a dix rayons, tous flexibles; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre sont situées sur la partie opposée à la nageoire du dos; elles ont chacune onze rayons; la nageoire de l'anus en a neuf; la queue est fendue en manière de fourche.

La partie supérieure de la tête est d'une couleur pourprée obscure, sur l'espace compris entre les yeux; le dos est d'un gris cendré, mêlé de verdâtre; toute la partie inférieure du corps, depuis les lignes latérales, est d'une couleur argentée si éclatante, qu'il semble, selon Willughby, qu'on y ait appliqué artificiellement des feuilles d'argent. Cette apparence est sur-tout sensible sur les opercules.

La vessie aérienne n'a point d'étranglement, & se termine de part & d'autre en forme de cône; sa surface extérieure, a comme le dessous du corps, tout le brillant & le poli de l'argent en feuilles. On l'emploie pour faire des perles artificielles.

On trouve ce poisson dans la mer de Toscane.

HELLEBUT. Voyez *ELBUTH*.

HÉPATE (l'). Espece de Labre.

Labrus Hepatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 4.

Labrus maxilla inferiore longiore, cauda bifurca, lineis utrinque transversis nigris. Ibid.

ARTEDI. *Gen. 35. syn. 53.*

a. Saccettus venetorum, an channadella Belloni & Rondeletii. WILLUGH. *p. 326.*

Saccettus venetorum. RAY. *p. 139.*

Sacheto venetorum. GESN. (Germ.) *f. 24. a.*

Hepatus piscis. BELLON.

GESNER. *p. 411.*

ALDROV. *L. 1. c. 12. p. 58.*

JONSTON. *t. 14. n°. 13.*

Channadella, Saccetus venetis. ALDROV. *L. 1. c. 11. p. 57.*

β. (Artedi présume que les synonymes suivans pourroient bien appartenir à une variété de cette espece.)

Channadella. BELLON.

Cannadella vel Channadella potius a similitudine Channa. GESN. *p. 220 & 261.*

Canadella. GESN. (Germ.) *f. 15. b.*

JONSTON. *L. 1. t. 2. c. 1. a. 8. t. 14. n°. 11.*

Canadella, seu potius Chanadella, vel Canadella vulgo Gesneri. ALDROV. *L. 1. c. 11. p. 56.*

γ. (Enfin, le poisson appelé *Channa* par les modernes, n'est peut-être encore, suivant le même Auteur, qu'une variété de l'*Hépaté*. Voici la synonymie du *Channa*.)

H' Xávn. ARIST. *L. 4. c. 11. & L. 6. c. 13. & L. 8. c. 2. & 13.*

Xávn. ATHEN. *L. 7. p. 327.*

Xávnos. OPPIAN. *L. 1. p. 6.*

Channe. OVID. *v. 108.*

An Chanus. PLIN. *L. 9. c. 16.*

Chana. PLIN. *L. 9. c. 52.*

Hiatula. SALV. *f. 227. a. Ad Iconem.*

Hiatula seu Canna SALV. f. 229.

Channa. BELLON.

GESN. p. 219. & 260.

RONDEL. L. 6. c. 9. p. 183.

WILLUGH. p. 327.

RAY. p. 140.

Channus vel Channa. GESN. (Germ.) f. 15. b.

Channe Salviani. ALDROV. L. 1. c. 10. p. 53.

JONST. L. 1. t. 2. c. 1. a. 8. t. 14. n. 10.

Channe, Hiatula, CHARLET. p. 134.

À Rome, *Sopracieto*; en Espagne, *Serrau*.

L'*Hépate* suivant Willughby, est un petit poisson de rivière, semblable à la Perche par sa forme & sa couleur: il a le museau aigu, la gueule assez ample relativement au volume du corps entier; la mâchoire inférieure un peu plus allongée que celle d'en-haut; l'une & l'autre sont garnies de petites dents; on voit de plus, sur le haut du palais un espace triangulaire hérissé d'aspérités. Les yeux sont couverts d'une peau lâche, outre les membranes qui leur sont propres; les iris sont argentés.

Le corps est garni de petites écailles fort minces, la nageoire du dos a vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux; entre ces rayons épineux & les suivants, qui sont flexibles, la même nageoire est marquée à son extrémité d'une tache noire, ce que Willughby regarde comme un caractère particulier à cette espèce; les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons; celles du ventre six, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus en a neuf, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux; le corps est entouré de plusieurs bandes noirâtres, ce qui rapproche encore cette espèce de la Perche, suivant l'Auteur déjà cité.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

HÉRISSE (le). Espèce de Baliste.

Balistes hispidus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Balistes*, n. 2.

Balistes pinna capitis univariata, rostro subulato, pinna cauda oculo nigro. Ibid.

Balistes varius dorso monocantho, rostro suillo, macula nigra in extrema cauda. S. B. *Mus.* 3. p. 106. t. 34. f. 2.

Cette espèce de Baliste a le corps hérissé, plus rude vers la queue que sur les autres parties; il sort d'entre les yeux un aiguillon un peu penché vers le bas; le museau est assez semblable par sa forme au groin d'un cochon.

La première nageoire du dos n'a qu'un seul rayon, qui est épineux; la seconde en a trente; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze. Il n'y a point de nageoires du ventre proprement dites; mais à leur place, on voit, de part & d'autre, une épine aiguë & dentelée comme une lame de scie; la nageoire de l'anus a vingt-neuf rayons; les membranes des différentes nageoires sont percées à leur base dans les intervalles des rayons; la nageoire de la queue est marquée à son extrémité d'une tache ronde de couleur noire.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

HÉRISSE (le). Espèce de Quatre-dents.

Tetraodon hispidus. LIN. *Amphib. nantes. Tetraodon*, n. 6.

Tetraodon totus hispidus papillis setaceis. Ibid.

Ostracion sphericus tetraodon, aculeis undique exiguis. ARTEDI. *Gen.* 58. *syn.* 83.

Orbis primus Rondeletii. WILLUGH. p. 143.

RONDEL. L. 15. c. 2. p. 419.

RAY. p. 43.

Orbis. PLIN. L. 33. c. 2. 11.

BELLON.

ISIDOR. *Hisp.* L. 12. c. 6.

SALVIAN. *Fol.* 208. b. *Ad Iconem*, & 209.

GESNER. (Germ.) *fol.* 83. b.

JONST. L. 2. t. 2. c. 5. t. 24. n. 9.

Orbis vulgaris. CHARLET. *Onom.* p. 154.

Orbis species ex Gesnero. ALDROV. L. 4. c. 15. p. 554.

Orbis vel orbis. GESN. p. 631. 744.

Ostracion tetraodon ventricosus corpore toto muricato. *Chin. Lagerstr.* 73.

À Venise, *Pesce Colomba*.

La forme de ce poisson étranger qui, abstraction faite de la queue, approche beaucoup de celle d'un globe, paroît un objet très-singulier, si on compare cette même forme avec celle des espèces voisines de nos côtes. Pline qui semble avoir parlé de ce poisson sous le nom d'*Orbis*, dit qu'il n'est composé que d'une tête. Il a la peau très-dure, & chargée de petits aiguillons qui la rendent très-âpre au toucher; la gueule étroite, garnie de quatre dents larges, & deux ouvertures seulement pour les ouïes.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; la nageoire du dos en a neuf, & celle de l'anus dix. Ces deux nageoires se correspondent à peu près dans les parties supérieure & inférieure du corps; la nageoire de la queue est large, sans divisions, & garnie de dix rayons.

Ce poisson n'est pas bon à manger. Rondelet dit qu'après l'avoir desséché & rempli de boue, on le suspendoit aux temples & aux maisons. Les Allemands lui ont donné le nom de *Coq de mer*; parce qu'ils s'en servoient pour connoître la direction du vent, ayant remarqué que quand il étoit suspendu, sa tête étoit toujours tournée du côté d'où venoit le courant d'air. On trouve ce poisson à l'embouchure du Nil & aux Indes. On lui a aussi donné le nom de *Flascopsaro*.

HÉRISSE DE MER. Voyez COURTE-ÉPINE.

HERSE. Instrument semblable à celui dont se servent les laboureurs pour enterrer le grain qu'ils ont semé. On y attache des bœufs ou un cheval qui le traînent sur le sable, à la basse mer, pour en faire sortir les poissons. Des femmes & des enfans qui suivent la *Herse*, prennent tous ceux qu'ils voient s'élaner hors du sable. Ce sont ordinairement des Plies, des Soles, des Limandes, &c. Cette pêche ne se pratique que dans les cha-

leurs, parce que c'est alors que les poissons se cachent dans le sable.

HEU. Bâtiment pêcheur qui est d'un grand usage, sur-tout en Hollande & en Flandre: il tire peu d'eau, & n'a qu'un mât qui s'incline vers l'arrière, avec une demi-varangue ou corne, qui porte une grande voile, à laquelle on ajoute quelques voiles d'étai.

HIATULE (l'). Espece de Labre.

Labrus Hiatula. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 12.

Labrus cauda integra, pinna anali nulla, Ibid.

Le défaut de nageoire auprès de l'anus, dans ce poisson, qui en est entièrement dépourvu, est un caractère négatif qui peut servir à la faire distinguer aisément. Ses autres caractères consistent en ce qu'il a la gueule ridée à l'intérieur, les lèvres mobiles, en sorte que le poisson a la faculté de les retirer à son gré; les mâchoires garnies de dents canines, & sur le palais d'autres dents disposées par groupes; les opercules des ouïes sont couverts d'écaillés sur leur partie antérieure, & marqués de points sur leurs bords; les lignes latérales sont droites.

La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux, égaux entr'eux, & garnis chacun, sur leur partie postérieure, d'une espece de rameau semblable à un long fil; les rayons suivants sont flexibles, d'une couleur noire, & leurs dimensions respectives sont telles, que la partie de la nageoire qu'ils occupent est d'une figure arrondie.

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre en ont six, dont un épineux; la nageoire de la queue est entière, & a vingt & un rayons.

La surface du corps est marquée de six ou sept bandelettes noires.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

HIPPOCAMPE (l'). Espece de Cheval-Marin.

Syngnatus Hippocampus. LIN. *Amphib. nantes*. *Hippocampus*, no. 7.

Syngnathus corpore quadrangulo, pinna caudæ carens. ARTEDI. *Gen. I. syn. I.*

Ἰπποκάμπη. ELIAN. L. 14. c. 14.

Hippocampus. BELLON.

RONDEL. *Insect. C. 9. p. 114.*

GESN. p. 114. (Germ.) *part. 16. fol. 156. a.*

CHARLET. *Insect. p. 59.*

WILLUGH. p. 157.

OLÉAR. *Mus. 53. t. 26. f. 4.*

Hippocampus aculeatus. RAY. p. 45.

Equus marinus. BLADL. *Natur. t. 4. f. 3.*

Zidrach. Auct. de nat. rer. ut videtur.

Cuba L. 3. c. 103. f. 93. c. 94. a. ut videtur.

En Italie, *Cavallo marino*.

Le nom d'*Hippocampe* donné à ce poisson, & qui indique des rapports avec un Cheval & une Chenille, annonce par lui-même un de ces êtres singuliers dont la vue cause toujours une sorte de

surprise, & qui ont un certain air étranger parmi les autres espèces de leur classe. L'*Hippocampe* a effectivement de la ressemblance avec le Cheval, par la forme de sa partie antérieure, & se rapproche des insectes par les inflexions de son corps, & par les anneaux parallèles dont il paroît composé. Aussi plusieurs Naturalistes l'ont-ils rangé parmi les insectes. Sa longueur n'excede guere celle de neuf pouces, & son épaisseur est d'un pouce: il a le museau oblong, fistuleux, sans aucune fente, garni à son orifice d'une espece de couvercle qui s'y applique pour le fermer, & s'abaisse pour l'ouvrir. Ses yeux sont ronds & saillans, & entre ces organes, on observe deux tubercules assez élevés; la forme du corps, jusqu'à l'anus, est à sept pans, relevés par des renflemens garnis d'aiguillons; mais, depuis l'anus, il n'a que quatre pans, & se termine en une queue pointue, ordinairement contournée en spirale. Derrière les yeux, & à l'endroit où les autres poissons ont les ouïes, s'éleve de chaque côté une petite nageoire garnie de dix-huit rayons, & qui par sa situation, représente en quelque sorte une oreille. Ce poisson n'a point d'ouïes proprement dites; mais au dessus des deux petites nageoires dont nous venons de parler, on voit deux ouvertures tournées en haut. Tout le corps est comme formé d'anneaux cartilagineux d'où sortent des aiguillons séparés par des membranes. Selon Linnæus, il y en a trois de part & d'autre sur le tronc, quatre sur la partie antérieure de la queue, & deux autres sur sa partie postérieure; la nageoire du dos est garnie d'environ seize rayons, tous égaux, en quoi cette nageoire differe, dit Willughby, des nageoires des autres poissons, qui décroissent graduellement. La nageoire de l'anus, qu'on appellerait mieux la nageoire du ventre, puisqu'elle est située antérieurement à l'anus, est très-petite & a seulement quatre rayons. La couleur du corps est d'un vert obscur, qui prend vers la queue une teinte plus foncée; le ventre est moucheté de taches d'une couleur d'azur blanchâtre.

Quelques individus de cette espece ont, suivant Willughby, comme une criniere sur la tête. On a observé à Venise un de ces derniers, qui étoit quatre fois aussi grand que les autres *Hippocampes* qui n'ont point de criniere. Les poils dont la sienne étoit composée, pendoient de toutes les parties saillantes de la tête & du cou. C'est cette espece de criniere que Linnæus paroît avoir décrite plus exactement, lorsqu'il dit que ce poisson a un barbillon de part & d'autre, au dessus des yeux, deux barbillons de chaque côté sur le sommet de la tête, & trois autres situés transversalement sur le front.

HIRONDELE DE MER (l'). Espece de Trigle.

Trigla Hirundo. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Trigla*, n°. 6.

Trigla digitis ternis, linea laterali aculeata. *Mus. Ad. Fr. 2. p. 93. **

Trigla capite aculeato , appendicibus utrinque tribus , ad pinnas pectorales . ARTEDI. Gen. 44. syn. 73.

*Idem. Faun. Suec. 340. **

It. W. GOETH. p. 176.

Κόραξ. ATHEN. L. 8. f. 177. 29. 32. 33. juxta Salvoian.

Hirundo. Aldrovandi prior, cum suo sexu. ALDROV. L. 2. c. 3. p. 136.

Hirundo. JONST. L. 1. t. 3. c. 1. a. 2. t. 17. f. 8.

WILLUGH. p. 280.

RAY. p. 88.

Corvus. PLIN. L. 32. c. 11.

ISIDOR. L. 12. c. 6.

ELVIAN. f. 194. 195.

En Angleterre, The Tub fish ; à Rome , Capone .

Ce poisson, suivant Willughby, a la tête très-inclinée, depuis son sommet jusqu'au museau, & couverte d'une lame osseuse, dont la partie postérieure est fourchue, & se termine par deux épines aiguës. Les yeux sont grands, & ont leurs iris bruns & entourés d'un cercle de couleur d'or. L'intervalle qui les sépare forme une excavation; la partie qui répond aux sourcils est dentelée.

Les mâchoires sont hérissées de dents d'une petite extrême; de plus, on voit sur le palais un espace triangulaire, & au fond de la gueule quatre autres espaces arondis, deux en haut, deux en bas, qui tous sont chargés d'aspérités ou de petites dents.

Entre les opercules & les nageoires de la poitrine, il y a de part & d'autre une lame osseuse, semblable à celle qui couvre la tête, & terminée par une forte épine.

La mâchoire supérieure est échancrée à son extrémité, sans cependant se partager en deux lobes bien distincts, comme cela a lieu pour d'autres espèces de Trigles; de plus, son bord est garni de plusieurs épines courtes.

La première nageoire du dos a neuf rayons, tous épineux, dont le second est le plus élevé, & les autres décroissent graduellement; la seconde, qui n'en est pas éloignée, a dix-huit rayons simples, à peu près de niveau à leurs extrémités. Ces deux nageoires ont leur base engagée dans une espèce de canal qui s'étend le long du dos, & qui a ses bords chargés de petites épines au nombre d'environ vingt-cinq. Au reste, ce nombre varie sur les différents individus.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues, leurs rayons, au nombre de dix, se divisent & se subdivisent successivement par des ramifications qui s'insèrent deux à deux sur un même point: près des mêmes nageoires, on voit trois espèces de doigts, dont le premier est très-long & le troisième fort court.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus est longue, & a dix-neuf rayons; celle de la queue est un peu fourchue, & a dix rayons.

Le corps va en diminuant insensiblement vers la queue; il est couvert de petites écailles; le dos est d'un vert sale; le bas des côtés est d'un rouge clair; la partie la plus basse du ventre est blanchâtre; les nageoires du ventre, celle de l'anus & celle de la queue ont la même teinte de rouge que les parties latérales; les nageoires de la poitrine sont panachées de diverses couleurs, & ont leur extrémité d'un bleu éclatant; elles sont marquées, dans quelques individus, vers les bases de leurs septième & huitième rayons, de plusieurs taches noires, sur un fond d'un blanc bleuâtre.

On trouve ce poisson dans l'Océan & dans la Méditerranée.

HIRONDELE DE MER. Le poisson décrit sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Pirapède de notre Dictionnaire. Voyez *PIRAPÈDE*.

HOULEVICHE. Filet avec le quel on prend une espèce de Chien-de-mer qu'on appelle *Houle* à Harfleur. Ce filet est du genre des Brételières. Voyez ce mot.

HOYÉ. Le poisson *Hoyé* est celui qui a été fatigué & meurtri dans le filet, ou que des poissons ont attaqué & mis en mauvais état. Il se corrompt aisément, & on le consomme au lieu même de la pêche.

HUCH (le). Espèce de Salmone.

Salmo Hucho. LIN. Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo, n° 5.

Salmo oblongus, dentium lineis duabus in palato, maculis tantummodo nigris. ART. gen. 12. syn. 25.

Salmo dorso bruneo, maculis nigris, lateribus ventreque albis. KRAM. Anst. 388.

Alia species Trutta fluviatilis, quam Germani Huch vel Hüch appellant. GESN. p. 1075. 1213.

Trutta piscinaria. GESNER. (Germ.) f. 174. a.

Trutta fluviatilis altera, Huch Germanorum ALDROV. L. 5. c. 13. p. 572.

JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 2.

Trutta fluviatilis, Huch Germanorum. WILLUGH. p. 199. tab. N. n° 4. f. 2.

RAY. p. 65.

À Vienne en Autriche, *Huch*.

Ce poisson, suivant Willughby, diffère de la Truite, 1° par la forme de son corps, qui est plus allongé & plus mince; 2° par la couleur noire des taches rondes dont il a tout le dos parsemé, au lieu que ces taches sont rouges sur la Truite; 3° en ce qu'il n'a point de dents sur le milieu du palais, mais seulement autour des mâchoires & sur la langue.

Outre les taches dont le dos est marqué, on en voit quelques-unes sur les côtés, au dessous des lignes latérales. Il n'y en a point sur la tête; seulement la mâchoire inférieure est mouchetée de quelques points. Le corps est couvert de très-petites écailles.

La nageoire du dos a environ douze rayons.

Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre dix; la nageoire de l'anus en a douze ou treize, & celle de la queue vingt.

La couleur des côtés est rouge, ainsi que celle des nageoires. Suivant Gesner, toutes les nageoires, excepté celles de la poitrine & de la queue, sont brunes & marquées de taches, les unes noires, les autres d'une couleur dorée. Les jeunes individus ont sur le dos un plus grand nombre de taches, & l'aspect de cette même partie est encore diversifié par d'autres taches d'une figure différente, qui traversent les premières. L'individu observé par Willughby avoit environ deux pieds de longueur sur trois pouces de largeur à l'endroit des nageoires de la poitrine.

On trouve ce poisson dans le Danube. Willughby dit qu'à Vienne on en fait beaucoup de cas.

HUCHE. On appelle ainsi une grande caisse, faite de bois de chêne, couverte d'une trappe, & fermée à clef, dans laquelle on dépose le poisson que l'on doit consommer. Cette caisse est percée de plusieurs trous; on l'enfoncé de presque toute sa hauteur dans l'eau d'une rivière, d'une source, ou même d'une mare dans laquelle il y a de l'eau claire en suffisante profondeur. On y arrive par le moyen d'une planche qu'on jete du bord de l'eau sur la caisse, & on y pêche le poisson avec des trubles.

HUMANTIN (le). Espece de Chien-de-Mer.

Squalus Centrina. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes.* *Squalus*, n°. 2.

Squalus pinna ani nulla, dorsalis spinosis, corpore triangulari. Ibid.

Squalus pinna ani carens, ambitu corporis triangulari.

ARTED. *gen.* 67. *syn.* 95.

Κεντρίνη, ELIAN. *L. 1. c.* 55. *p.* 59. *♂ L. 11. c.* 8.

Κεντρίνη. ATHEN. *L. 7. p.* 294.

OPPIAN. *L. 1. p.* 15. *♂ L. 3. c.*

Centrina. RONDEL. *L. 13. c.* 9. *p.* 384.

SALVIAN. *fol.* 156. *b.* 157. 158.

GESNER. *p.* 609.

ALDROV. *L. 3. c.* 41. *p.* 401. *♂ c.*

Centrine. JONSTON. *L. 1. tit.* 3. *a. 2. punct.* 6.

1. 7. f. 4. 5.

WILLUGH. *p.* 58.

RAY. *p.* 21.

Galeus Centrina. GESNER. (*Germ.*) *fol.* 78. *b.*

79. *a.*

Vulpecula. BELLON.

GESN. *p.* 613.

En Italie, *Pesce Porco.*

Ce poisson a le corps plus court, plus ramassé & plus épais que les autres poissons du même genre. Il en est sur-tout distingué, en ce que sa forme est celle d'un prisme triangulaire, dont l'une des faces est représentée par le ventre de l'animal, & les deux autres par les côtés & le

dos. Sa tête est petite relativement au volume de son corps, & d'une forme presque plate. Ses narines sont larges & situées à une petite distance du museau. Ses yeux sont ovales & recouverts par une membrane qui tient lieu de paupière; la prunelle est noire, & l'iris d'un vert clair.

La gueule est petite, quoique Rondelet dise le contraire: elle est située à la partie inférieure de la tête, comme aux autres poissons de ce genre; la mâchoire supérieure est garnie de trois rangs de dents; l'inférieure n'en a qu'un seul, qui est composé de neuf dents, semblables à celles d'une scie; la dent du milieu est verticale; les autres s'inclinent vers les côtés de la mâchoire; derrière les yeux on voit deux trous arrondis, que Willughby a conjecturé être les conduits auditifs du poisson; les ouvertures des ouïes sont au nombre de cinq, & très-petites. Près de la dernière se trouvent situées les nageoires de la poitrine, qui sont assez grandes & plus longues que larges; les nageoires du ventre sont attenantes à l'anus, comme dans les autres poissons de ce genre; la nageoire de l'anus manque dans cette espece; la queue est plus large que celle des autres Chien-de-mer.

Il y a deux nageoires sur le dos; l'antérieure est triangulaire & traversée par une épine dont la direction est un peu inclinée vers la tête, & qui est saillante par son extrémité au dessus du bord antérieur de la nageoire. Cette nageoire est si épaisse vers le bas, qu'elle semble être une production du dos; la nageoire postérieure a la même forme que la précédente, & n'en diffère qu'en ce que l'épine qui la traverse est inclinée vers la queue. Le dos s'élève peu en éminence, depuis la partie plate de la tête, & Willughby conjecture que c'est ce qui a fait donner à ce poisson le surnom de *Porc*, à moins qu'on ne l'ait ainsi appelé, parce que, suivant Rondelet, il aime à se rouler dans la fange.

L'individu décrit par Willughby ne pesoit que quatre livres romaines; mais il falloit qu'il fût jeune, puisqu'au rapport de Bellon, le foie seul de cet animal donne quelquefois jusqu'à six livres d'huile.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée. Sa couleur est d'un brun obscur. Sa peau, qui est chargée d'aspérités ou de petits aiguillons, sert à polir différens ouvrages. Sa chair est si dure, & a les fibres si fortement adhérentes entr'elles, qu'à peine peut-on l'entamer avec le couteau; aussi prend-on rarement ce poisson, & les habitans de la campagne eux-mêmes dédaignent-ils d'en manger, lorsque tous les autres poissons leur manquent.

Bellon a cru que ce poisson étoit le *Vulpecula* des anciens. À ce sujet Rondelet critique ce Naturaliste avec aigreur, sur ce que la forme du Humantin empêche, dit-il, les petits poissons de cette espece d'entrer dans l'estomac des grès, comme les anciens le racontent de leur *Vulpe-*

aula. Cette idée ridicule, adoptée par Rondelet, ne pouvoit être plus déplacée que dans une réfutation. Cet Auteur n'est pas mieux fondé à critiquer les Figures que Bellon a données du Humantinn, & à inviter le lecteur à en faire la com-

paraifon avec la fiene, qui est beaucoup plus imparfaite, ainsi que l'observe M. Brouffonet, *Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1780. p. 676.*

HUNIER. Voyez CALEN.



IAGAQUE (1'). Espece de Chétodon.

Chetodon saxatilis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chetodon*, n°. 21.

Chetodon cauda bifida, *spinis pinnae dorsalis quatuordecim*, *pinnis ventralibus acuminatis*, *dentibus emarginatis*. *Ibid.*

Chetodon fasciis quinque albis, *cauda bifurca*. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 64.

Sparus fasciis quinque transversis subfuscis. *Amoen. Acad. t. 1.* p. 594. *Edit. Lugd. Batav. an. 1749.*

GRONOV. *Mus.* 1. n. 89. *Idem.*

Sparus latissimus, *cauda furcata*, *fasciis quinque subfuscis*. GRONOV. *Zooph.* 222.

Iaguacaguare. *Pis. Brasil.* 88.

À juger de ce poisson par son port, on le prendroit pour une espece de Persegue, suivant la remarque de Linnæus, quoiqu'il ait réellement tous les caractères qui conviennent au genre des Chétodons. Sa tête, selon le même Auteur, est obtuse; les opercules de ses ouïes ont de grandes écailles; la membrane branchiofuge a six osselets.

Le corps est ovale, un peu épais, & couvert d'écailles très-larges; les lignes latérales sont courbes.

La nageoire du dos commence presque derrière la tête, & s'étend jusqu'à une petite distance de la queue: elle est composée de treize rayons épineux, à peu près égaux entr'eux, & de treize autres, mous & flexibles; sa base est écailleuse dans toute son étendue, & se rétrécit en pointe par sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons flexibles & rameux; celles du ventre en ont six, pareillement mous & rameux, excepté le premier, qui est épineux & court.

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont le premier est très-court & épineux; le second est aussi d'une forte consistance; tous les autres sont flexibles. Cette nageoire est écailleuse à sa base, comme la nageoire dorsale, mais sa partie postérieure est plus arrondie.

La nageoire de la queue est profondément échancrée en forme de fourche; elle a quinze rayons, tous rameux à leur extrémité.

On trouve cette espece près de la côte du Brésil.

IAVA (le). Espece de Teuthie.

Teuthis iavus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Teuthis*, n°. 2.

Teuthis cauda utrinque mutica. *Ibid.*

Hepatus cauda frontequa inermibus. GRONOV. *Zooph.* p. 113. n°. 352.

Leervisch. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. p. 339.

Ikan Batoe Badoeri, *Gedoornde Klipvisch*. VALENT. *Ibid.* v. 3. p. 476. n°. 410. *fig.* 410.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête courte, comprimée par les côtés, inclinée en dessus, & relevée par-dessous vers le museau, dépourvue d'écailles, excepté sur les parties latérales, au dessous des yeux, où il y en a un certain nombre, qu'on ne distingue que confusément, à cause de leur petitesse.

L'ouverture de la gueule est très-étroite. Les mâchoires sont égales, & garnies de petites dents très-aiguës, & toutes de la même longueur.

Les narines situées plus près des yeux que du museau, sont percées de chaque côté d'une double ouverture; les yeux sont grands, & ont leur globe aplati; mais les orbites osseuses qui les renferment sont saillantes dans leur partie supérieure. Ces organes sont placés au milieu de l'espace qui se trouve entre les opercules des ouïes & l'extrémité du museau; les iris sont petits; les prunelles sont d'une figure ovale, dont le grand diamètre est situé transversalement.

Le tronc est assez long, très-comprimé & d'une forme elliptique, produite par la convexité du dos & du ventre, qui, l'un & l'autre, sont amincis en carène. Les lignes latérales sont courbées en arc, & à peine sensibles.

Les écailles dont le corps est garni sont très-petites, & adherent fortement à la peau. Vues au microscope, elles paroissent oblongues & très-entieres en leurs bords.

La nageoire du dos s'étend depuis la naissance de cette partie presque jusqu'à la queue; elle a vingt & un rayons, dont les treize premiers sont épineux, & les suivans flexibles, rameux & un peu plus grands que les épineux.

Les nageoires de la poitrine, situées au bas des côtés, immédiatement après les opercules, sont d'une forme semblable à celle d'un fer de lance; leur expansion se fait obliquement de bas en haut, & elles ont chacune quinze rayons flexibles.

Les nageoires du ventre sont courtes, situées l'une auprès de l'autre au milieu de la distance entre la région des nageoires de la poitrine & la nageoire de l'anus; elles ont chacune cinq rayons simples dont le premier & le dernier sont épineux, ce qui est, dans ce poisson, une singularité remarquable, puisque les rayons épineux sont ordinairement situés tous du même côté de la nageoire qui en est pourvue.

La nageoire de l'anus est à une distance sensible de cette ouverture, & se prolonge, comme la nageoire du dos, à peu près jusqu'à la queue: elle a seize rayons, dont les sept premiers sont épineux.

La na-

La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant.

La couleur du corps est d'un rouge obscur, marquée sur les côtés d'un grand nombre de taches oblongues, d'un blanc bleuâtre, situées longitudinalement, & dont celles qui avoisinent le ventre sont plus grandes que les autres.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes, près de l'île de Java. Sa chair est saine & agréable au goût.

IBDARE (l'). Espece de Cyprin.

Cyprinus Ibdarus. LIN. *Syst. nat. Piscis abdom. Cyprinus*, n°. 15.

Cyprinus pinna ani radiis duodecim, pinnis ventralibus sanguineis. Ibid.

Cette espece de Cyprin est peu connue. Linnæus, dans sa phrase descriptive, qui est la seule que nous ayons de l'*Ibdare*, ne cite que deux caractères, dont l'un se tire des rayons de la nageoire de l'anus, qui sont au nombre de douze, & l'autre des nageoires du ventre, dont la couleur est d'un rouge de sang. Du reste, cet Auteur ne donne ni le nombre des rayons de ces nageoires, ni celui des rayons des nageoires de la poitrine. Quant à la nageoire du dos, elle est composée de dix rayons dans cette espece, & celle de la queue de dix-neuf.

On trouve ce poisson dans les lacs de la Suede.

ICHTHYOCOLLE (l'). Espece d'Acipe.

Acipenser Huso. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Acipenser*, n°. 3.

Acipenser cirris quatuor, squamis dorsalibus tredecim, caudalibus quadraginta tribus. Ibid.

Acipenser tuberculis carens. ARTEDI. *Gen.* 65. *syn.* 92.

Acipenser corpore tuberculis obsito, rostro obtuso, oris diametro rostri longitudinem superante. KRAM. *Austr.* 385.

a. Mario. PLIN. *L. 9. c. 15. ut videtur*.

Huso. GESN. (Germ.) *fol.* 186.

ALDROV. *L. 4. c. 11. p.* 534.

JONSTON. *L. 2. tit. 2. c. 1. t. 25. f. 1. 2. 3.*

& thamat. *p.* 416.

CHARLET. *p.* 153.

Huso germanorum. WILLUGH. *p.* 243. *tab. P.*

no. 7. fig. 1.

GESNER. *p.* 59.

RAY. *p.* 113.

Exos piscis & Ichthyocolla. ROND. *part. 2. p.* 177.

En Italie, *Copso & Colpesce*.

β. Exos sive Ichthyocolla. GESN. (Germ.) *fol.* 186.

Ichthyocolla. PLIN. *L. 32. chap. 7.*

BELLON.

ROND. ALDROV. *L. 5. c. 4. p.* 566.

JONSTON. *L. 3. tit. 2. c. 3.*

WILLUGH. *p.* 244.

RAY. *p.* 144.

Ichthyocolla. CHARLET. *p.* 199.

En Allemagne, *Husen*.

γ. An Απαλακός. ELIAN. *L. 14. c. 23. 26?*

Histoire Naturelle. Tome III.

STRABON?

Antaceus Borysthenis. RONDEL. *part. 2. p.* 187?

GESN. *p.* 50. *&* (Germ.) *fol.* 185?

An Antaceus Borysthenis. JONST. *L. 3. tit. 2. c. 2. t. 25. f. 4?*

An Antaceus Borysthenis Rondeletii. CHARLET. *p.* 158?

L'utilité que l'on retire de certaines parties de ce poisson, pour faire l'espece de colle appelée *colle de poisson*, lui a fait donner le nom d'*Ichthyocolle*, qui a la même signification. Au reste, ce n'est pas le seul poisson qui fournisse la colle dont il s'agit. Voyez à ce sujet l'article COLLE DE POISSON, où se trouve exposée la maniere de préparer cette substance. Linnæus indique d'autres usages de ce poisson, & dit qu'on prépare avec sa peau d'excellens traits, & qu'on fait avec ses œufs un caviar estimé.

L'*Ichthyocolle*, suivant Willughby, a le museau très-alongé, & garni par-dessous de quatre ou de huit barbillons. Sa forme a du rapport avec celle du brochet. Il n'a point d'écaillés sur le corps; la couleur du dos est noire, & celle du ventre est jaunâtre.

Ce poisson a six nageoires, une sur le dos, deux sur la poitrine, deux sur le ventre, & une derrière l'anus. Le dos & les côtés du corps sont hérissés de tubercules disposés sur autant de lignes longitudinales; il y en a treize à la rangée du dos, & quarante-trois à chacune des rangées latérales, suivant Linnæus. La figure citée de Willughby représente exactement les treize tubercules du dos; mais on n'y voit point les deux autres rangées. Artedi paroît s'accorder encore moins avec Linnæus, lorsqu'il dit de l'*Ichthyocolle*, qu'il n'a point de tubercules, (*tuberculis carens*). Mais ces contrariétés ne seroient qu'apparentes, d'après une observation de Linnæus, suivant laquelle les tubercules tombent à ce poisson lorsqu'il vieillit. L'individu qui a servi de modele pour la figure de Willughby pouvoit avoir perdu une partie de ses tubercules, & celui qu'a observé Artedi étoit apparemment encore plus avancé en âge, & n'avoit plus de tubercules.

La chair de ce poisson, suivant Albert, a le goût de celle du veau ou de celle du porc, suivant qu'elle est prise dans la partie du dos ou dans celle du ventre. On la sale pour la conserver, & elle est encore très-estimée.

L'*Ichthyocolle* a communément vingt-quatre pieds de longueur, selon Artedi. On dit que les plus petits pèsent cinquante livres, qu'il n'est pas rare d'en trouver du poids de cent livres, de deux cents & de trois cents, & qu'il y en a dont le poids va jusqu'à quatre cents livres.

Gesner rapporte que ces poissons vont toujours par bandes, & paroissent aimer le son des instrumens: il ajoute que l'on sonne de la trompette pour les attirer, & qu'on les pêche ensuite avec des hameçons. À la vérité, cet Auteur ne cite ce fait que sur un oui-dire. Il dit encore que tant

que l'*Ichthyocolle* est dans l'eau, il a une si grande force, que d'une secousse de sa queue il est capable de jeter un pêcheur hors de son bateau, mais qu'aussi-tôt qu'on lui a seulement retiré la tête de l'eau, il devient foible au point qu'on le croiroit mort.

On trouve ce poisson dans le Danube, le Wolga & les autres fleuves de la Russie.

ICHTHYOCOLLE. Voyez COLLE DE POISSON.

ICHTHYOLOGIE.

Le mot *Ichthyologie* est dérivé de deux termes grecs, savoir, $\chi\acute{\iota}\varsigma$, qui signifie poisson, & $\lambda\acute{o}\gamma\omicron\varsigma$, qui signifie discours. Ainsi, l'*Ichthyologie* est un traité ou une histoire des poissons.

IDE (I'). Espece de Cyprin.

Cyprinus Idus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n°. 17.

Cyprinus pinna ani radiis tredecim, rubra. Faun. Suec. 362.

Cyprinus iride sublutea, pinnis ventralibus anique rubris. ARTEDI. Gen. 5. *Syn. 24. spec. 6.*

GRONOV. *Mus. 1. p. 3. n°. 13.*

En Suede, *Id*.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête épaisse, large en dessus, les mâchoires à peu près d'égale longueur & dépourvues de dents, ainsi que le palais & la langue; mais au fond de la gueule, on en voit, de part & d'autre, cinq grandes, surtout celles du milieu; ces dents sont d'une blancheur éclatante; elles ont une large base, & sont un peu recourbées à leur extrémité supérieure: il y en a encore deux de chaque côté, mais moins grandes, situées auprès des précédentes, outre plusieurs autres encore plus petites, qui sont cachées dans des membranes vasculuses.

Les yeux sont sur les côtés de la tête, & ont leurs iris jaunâtres & parsemés de points noirs.

Le dos s'éleve un peu derrière la tête; le ventre forme une éminence beaucoup plus considérable, & est aussi beaucoup plus large que le dos; les écailles sont grandes, disposées à la file les unes des autres, plutôt qu'en recouvrement, surtout vers la queue. Le corps se rétrécit très-sensiblement par-dessous, depuis l'anus, & l'espace compris entre cette ouverture & les nageoires du ventre, n'est point aminci en carène aiguë, comme dans plusieurs especes de Cyprins.

La nageoire du dos commence au delà du milieu de la longueur du poisson; elle a onze rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres très-rameux à leur extrémité; le premier est très-court; les trois suivants sont les plus longs, & le troisième dépasse tous les autres.

Les nageoires de la poitrine ont leur premier rayon simple & les autres rameux. Il est très-difficile de compter leurs derniers rayons; aussi Linnæus & Artedi n'ont-ils point assigné le nombre de ceux qui sont dans ces nageoires.

La position des nageoires du ventre est antérieure à celle de la nageoire du dos. Elles ont

chacune dix rayons rameux, excepté les deux antérieurs, dont le premier est extrêmement petit.

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont les deux ou trois premiers sont simples, & les autres se partagent en plusieurs divisions; le troisième & le quatrième sont les plus longs.

La queue est large, & sa nageoire est médiocrement fendue en deux lobes, & a dix-neuf rayons dans sa partie moyenne.

La tête est d'un blanc noirâtre en dessus; mais sur les côtés, ou plutôt sur les opercules des ouïes, sa couleur est mélangée de reflets dorés & argentés, & de plus comme parsemée d'une multitude de points noirs; le dos est d'un blanc obscur, comme le dessus de la tête, avec une légère teinte de couleur argentée; cette dernière couleur est plus sensible sur les côtés, où elle est cependant un peu offusquée par un mélange de noirâtre; enfin, elle prend sur le ventre un éclat plus vif, avec de légères nuances de rouge.

La nageoire du dos est aussi d'un blanc obscur; les nageoires de la poitrine ont une teinte moins sombre; celles du ventre & celle de l'anus sont rouges; celle de la queue a une légère teinte de cette dernière couleur à son extrémité, sur-tout si on la présente à la lumière; le reste de sa surface est d'un blanc noirâtre.

L'individu observé par Artedi avoit environ quinze pouces de longueur. On trouve ce poisson dans les eaux douces de l'Europe.

IMBERBE (I'). Espece de Donzele.

Ophidion Imberbe. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Ophidium*, n°. 2.

Ophidion maxillis imberbibus, cauda obtusiuscula. Ibid.

Ophidion cirris earens. ARTEDI. Gen. 25. *Syn. 42.*

Faun. Suec. 319.

Ophidion. GRONOV. *Zooph. n°. 401.*

SCHETHAM. *Anat. Xiph. p. 23. 24.*

Enchelyopus flavus imberbis. KLEIN. *Pis. Miss. 4. p. 55. n°. 5.*

Sea Snaib. PETIV. *Gazoph. tab. 51. fig. 5.*

Congrus. ALDROV. *Pis. L. 3. c. 25. fig. p. 349.*

Ophidion Plinii. Id. L. 3. c. 26. p. 353.

Ophidion flavum, vel Ophidion imberbe. ROND. L. 14. c. 2.

Ophidion alterum flavum vel imberbe. Rondeletii. WILLUGH. p. 113.

RAY. p. 39.

Ophidion flavum & imberbe. SCHONEV. p. 53.

La différence la plus marquée qu'il y ait entre ce poisson & la Barbue, qui est la première espece du genre des Donzeles, consiste en ce qu'il n'a point comme elle de barbillons sous la mâchoire inférieure; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*Imberbe*, c'est à-dire, sans barbe, par opposition au nom de *Barbue* que porte l'autre poisson. On peut encore distinguer ces deux poissons par la couleur, celle de la Barbue étant d'un gris cendré, tandis que celle de l'*Imberbe* est jaune, quelque-

Fois avec des traces noires sur le dos. Schonfeld dit que la nageoire qu'a ce poisson sur la même partie, est si âpre au toucher, qu'on a peine à le tenir entre ses mains. Cette nageoire, qui a son bord très-bas & parallèle à la base, parcourt toute la longueur du dos, & a, suivant Gronovius, cent quarante-sept rayons. La nageoire de l'anus, qui est semblable à la précédente, a cent un rayons. Gronovius comprend dans ces deux nageoires celle de la queue, avec laquelle elles sont tellement unies, que les trois ne forment qu'une seule nageoire continue. Cependant Linnæus les distingue & assigne soixante & dix-neuf rayons pour la nageoire du dos, quarante & un pour celle de l'anus, & cent dix-huit pour celle de la queue, ce qui fait une somme de deux cents trente-huit rayons, moindre de dix que celle qui résulte de l'énumération de Gronovius.

Les nageoires de la poitrine sont assez grandes, & d'une forme qui imite celle d'un fer de lance; elles ont chacune vingt-six rayons fourchus à leur extrémité; les nageoires du ventre manquent à cette espèce, ainsi qu'à la Barbue.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée. Rondelet dit qu'on le pêche fréquemment autour des îles de Lerins, près de la ville d'Antibes.

INDIEN (l'). Espèce de Callionyme.

Callionymus Indicus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul. Callion. n° 3.*

Callionymus capite lavi, longitudinaliter rugoso, operculis latere aperiendis. Ibid.

Cette espèce, suivant Linnæus, est comme mi-toyene entre le genre du Callionyme, celui de l'Uranoscope & celui du Trachine. L'Indien à la tête comprimée en dessus, & chargée de rides longitudinales; la gueule rude au toucher; la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en-haut; la langue obtuse & échancrée à son extrémité.

Les ouvertures des ouïes sont très-grandes & situées latéralement. La membrane des ouïes a sept osselets; les opercules antérieurs ont deux aiguillons, & ceux de derrière un seul aiguillon.

Le corps est très-aplati dans le sens de la largeur, & d'une couleur livide; l'anus est situé au milieu de la partie inférieure du tronc, ce qui est aussi un des caractères de l'Uranoscope & du Trachine.

La première nageoire du dos a sept rayons, dont l'antérieur est épineux, très-court & écarté des suivans; la seconde a treize rayons souples & flexibles; chacune des nageoires de la poitrine en a vingt; celles du ventre sont très-éloignées l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus a treize rayons, & celle de la queue onze.

On trouve ce poisson en Asie.
ISSAUGUE. Voyez AÏSSAUGUE.



J A U

JAUNÂTRE (le). Espece de Labre.
Labrus rufus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.
Labrus, n°. 11.

Labrus cauda lunata, corpore toto fulvo. Ibid.

Turdus flavus. CATESB. *Carol. 2. p. 11. t. 11.*

En Anglois, *The Hog-fish*.

Ce poisson a quelquefois jusqu'à environ deux pieds de longueur. Tout son corps est d'une couleur rouge jaunâtre, ainsi que les nageoires & même les iris de ses yeux. Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un pourceau; la mâchoire supérieure est cartilagineuse, articulée de manière qu'il peut l'avancer ou la retirer à son gré, & garnie à son extrémité de plusieurs fortes dents, vis-à-vis desquelles il s'en trouve deux de la même grandeur dans la mâchoire inférieure; d'autres dents, plus petites, aiguës, & fort serrées, sont disposées de chaque côté des premières.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons; celles de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six, la nageoire de l'anus en a douze; celle de la queue en a vingt, & représente un carré oblong, dont les bords latéraux seroient prolongés au delà du côté qui forme la base. On trouve cette espece dans la mer de l'Amérique septentrionale.

JESSE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Jese. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.*
Cyprinus, n°. 20.

Cyprinus pinna ani radiis quatuordecim, rostro rotundato. Ibid.

Cyprinus cubitalis, pinna ani ossiculorum quatuordecim. ART. *Syn. p. 7. n°. 11.*

Capito fluviatilis ille, quem Jese appellat Germani quidam: nos differentie causa caruleum cognominemus licet. GESN. *Paralip. p. 9. Ed. Franc. 1604.*

Capito fluviatilis, caruleus. GESN. (Germ.) p. 169. a.

ALDROV. *L. 5. c. 19. p. 603.*

Capito caruleus Gesneri. WILLUGH. p. 256.

RAY. p. 120.

En Allemagne, suivant les différens lieux *Scheert, Koppen, Jese, Jese, Jentling & Jesitz*.

Ce poisson, suivant Willughby, a la tête large, presque plane en dessus; la gueule ample & recourbée en haut par son extrémité; les yeux ne sont recouverts que par leur membrane propre; les narines ont de part & d'autre une double ouverture; le crâne est transparent & d'une couleur brune pâle.

Le corps est large & comprimé par les côtés. Le dos forme une éminence sensible derriere la

J O E

tête. Sa couleur est bleue, avec un mélange de brun; les côtés sont argentés; le ventre est jaunâtre.

La nageoire du dos a onze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune environ dix-huit; celles du ventre neuf; ces dernières nageoires ont une légère teinte de rougeâtre; la nageoire de l'anus a quatorze rayons; celle de la queue est fendue en manière de fourche.

Ce poisson, suivant Schonfeld, fraye au mois d'Avril. Il se nourit de vermicelles. Sa chair est agréable au goût; mais elle n'est pas fort saine. On le trouve dans le Danube & plusieurs autres fleuves de l'Allemagne. L'individu observé par Willughby avoit vingt & un pouces de longueur, sur environ quatre pouces de largeur.

JET. On nomme ainsi, sur les côtes de Picardie, une sorte de filet semblable aux demi-foies. Voyez ce mot.

JOËL (le). Espece d'Athérine.

Atherina Hepsetus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Atherina*, n°. 1.

Atherina pinna ani radiis fere duodecim. Ibid.

a. *Atherina*. MUS. AD. FR. 2. p. 103.

ARTED. *Syn. Append. p. 116. n°. 1.*

GRONOV. *Mus. 1. n°. 66.*

BOSSUET. *Epigr. p. 66.*

Atherina Hepsetus, HASSELQ. *Iter. 382.*

Hepsetus. BOSSUET. *Epigr. p. 67.*

GESN. (Germ.) fol. 2. a.

RONDEL. ALDROV. *L. 2. c. 35. p. 216.*

JONST. *L. 1. t. 3. c. 1. a. 17. t. 19.*

Hepseti. GESN. p. 71. *Gobio similis. Pinna in dorso dua.*

ARISTA. *GAZ. ARIST. L. c.*

Pisciculus anguella Venetiis dictus. WILLUGH. p. 209.

RAY. p. 79.

β. *Atherina*. RONDEL. *L. 7. c. 11. pag. 216. Latharina Romanis.*

ALDROV. *L. 2. c. 36. p. 217. ♂ (Germ.) fol. 2. b.*

GESN. p. 72.

JONSTON. *L. 1. t. 3. c. 1. a. 18. t. 19. f. 13.*

WILLUGH. p. 209.

RAY. p. 79.

γ. *Atherina Bellonii*.

GESNER. p. 72. 83.

ALDROV. *L. 2. c. 36. p. 217.*

WILLUGH. p. 210.

RAY. p. 97.

À Venise, *Anguella*.

Le Joël, suivant Gronovius, est d'une forme comprimée par les côtés, mince & oblongue. Il a

la tête plane en dessus, & aplatie latéralement ; l'ouverture de la gueule spacieuse ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en-haut, l'une & l'autre garnies de très-petites dents. Le corps est couvert de grandes écailles argentées, transparentes & situées en recouvrement ; celles du dos ont leur bord moucheté de noir ; les lignes latérales sont à peine sensibles ; elles passent sur le milieu d'une bande argentée qui s'étend le long des côtés ; la membrane branchiostege est si transparente, que Gronovius n'a pu en distinguer les rayons qu'avec beaucoup de peine ; il s'est seulement assuré qu'elle en avoit au moins trois, mais il se pouroit qu'elle en eût un plus grand nombre, dont les plus déliés échappassent aux yeux.

La première nageoire du dos, située à peu près au milieu de cette partie, a six rayons simples, dont le premier dépasse de beaucoup les autres ; la seconde en a douze, dont le premier est pareillement le plus long.

Les nageoires de la poitrine sont un peu arondies & ont chacune treize rayons ; celles du ventre en ont six ; la nageoire de l'anus, qui est oppo-

sée à la seconde du dos, a dix rayons rameux, excepté les trois premiers ; la nageoire de la queue est assez ample & se partage en deux lobes.

Willughby a observé & décrit un individu de cette espèce qui avoit environ trois pouces de long. Suivant cet Auteur, le *Joël* a le corps transparent, en sorte que la lumière qui le traverse n'est interceptée qu'aux endroits où l'épine du dos & les intestins s'opposent à son passage. Willughby ajoute que ce poisson a le dos moucheté de taches ou de points noirâtres, qui paroissent plus sensiblement, lorsqu'on a enlevé les écailles, & qui sont disposés la plupart quatre à quatre, de manière à représenter un rhombe.

La description que Rondelet a donné du poisson qu'il appelle *Atherina*, ne diffère point de celle qu'on vient de lire, excepté que cet Auteur dit que l'*Atherina* a la gueule peu fendue & dépourvue de dents.

On trouve le *Joël* dans la méditerranée.

JOUSION. Voyez MARTEAU.

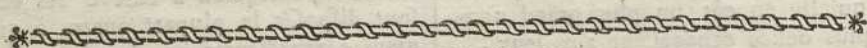
JULIENE. Voyez LINGUE.



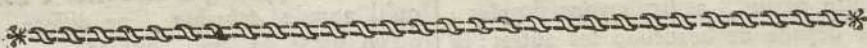
JUGULAIRES (Poissons).

TROISIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.



GENRES.



1 CALLIONYME.

Les ouvertures des ouïes placées près de la nuque.

2 URANOSCOPE.

La tête aplatie & tuberculeuse.

3 TRACHINE.

La tête lisse & la lame inférieure des opercules des ouïes dentelée.

4 GADE.

Les nageoires de la poitrine pointues, & sept rayons à la membrane des ouïes.

5 BLENNE.

Les nageoires du ventre composées de deux rayons flexibles, recouverts d'une membrane épaisse.



K A P

KAPIRAT (le). Espèce de Gymnote .

Gymnotus notopterus. PALLAS . *Spicileg. fascic. sept. p. 40. Tab. VI. fig. 2.*

Dans l'Inde, *Ikan Pangaio & Kaporat* .

La dénomination de *Gymnotus notopterus* , ramenée à son étymologie , présente deux expressions contradictoires ; car le terme *Gymnotus* désigne un animal qui a le dos nu , & *notopterus* signifie *qui a une nageoire sur le dos* . M. Pallas ne se dissimule pas cette contradiction , mais il en impute la faute à ceux qui , dans leurs systèmes ichthyologiques , ont adopté des noms génériques qui expriment un caractère qu'on ne retrouve point dans toutes les espèces du genre , ou qui même est démenti dans quelques unes par un autre caractère tout opposé .

Le *Kaporat* , selon le même Auteur , a la tête un peu épaisse , courte & obtuse ; les yeux sont très-ouverts , & on voit de chaque côté , au dessus de ces organes , un petit trou semblable à un pore ; les iris ont la couleur & l'éclat de l'or .

Les mâchoires sont garnies de dents égales , écartées entr'elles , mais plus sensiblement dans la mâchoire inférieure , où elles sont aussi beaucoup plus grandes que dans celle d'en-haut . Derrière ces dents , il y en a une seconde , composée de dents plus petites & plus rapprochées . De plus , on voit de chaque côté de la mâchoire inférieure une double lame d'une figure à peu près orbiculaire , & une autre lame en forme de tranchant , finement dentelée & située longitudinalement .

Les opercules des ouïes sont couverts d'écaillés , & ont leur bord membraneux ; la membrane branchiole est mince & garnie de six rayons .

Le corps est comprimé par les côtés , & va en diminuant vers la queue , de manière qu'il représente à peu près une lame d'épée . Le dos est épais & un peu convexe ; les écailles qui recouvrent le corps sont petites & ont leur bord entier ; l'anus est situé près de la gueule .

La nageoire du dos est plus près de la queue que de la tête : elle est assez longue , & a sept rayons , dont le dernier est à peine sensible .

Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons ; celle de l'anus est plus charnue & plus basse vers sa naissance que dans les autres parties : elle s'élève ensuite , & se prolonge , en conservant son bord parallèle à la base , jusqu'au delà de l'extrémité de la queue , qui est toute entière d'une substance charnue , & n'a point de nageoire particulière ; la même nageoire a cent seize rayons , tous fendus en deux dans leur partie supérieure .

La couleur du corps est d'un blanc argenté ,

K O E

mêlé d'un jaune d'or ; celle du dos & des nageoires a une teinte de gris cendré .

L'individu observé par M. Pallas avoit environ huit pouces de longueur , sur deux pouces quatre lignes de largeur vers la région de l'anus . On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde .

KAVIAC ou **CAVIAR** . Œufs d'Esturgeons mis en galettes épaisses d'un doigt , & larges comme la paume de la main , salées , & qu'on fait écher au soleil . Les Italiens établis à Moscow en font un grand commerce dans cet empire .

Le meilleur *Kaviac* se fait avec l'Ichthyocolle , poisson de huit à dix pieds de long , qui se pêche dans la mer Caspienne .

Il vient aussi du *Kaviac* de la mer Noire .

On en use en Italie ; on commence à le connaître en France .

Le bon doit être d'un brun rougeâtre & bien sec . On le mange avec de l'huile & du citron . Voyez le *Dict. de Com.*

On donne en Russie au *Kaviac* la dénomination de *Caviari sekari* . On le prépare de la manière suivante : on ôte de dessus les œufs de l'Ichthyocolle la pellicule qui les enveloppe ; on les saupoudre de sel , & on les laisse pendant huit jours dans cet état . Au bout de ce temps , on y mêle du poivre & des oignons coupés en petits morceaux : on laisse fermenter ce mélange . Les Italiens en font venir une grande quantité : ils le regardent comme un manger fort délicat ; mais on prétend qu'il est très-mal-sain & fiévreux . *Dict. des Scien. Arts & Métiers* .

KIN YU . Il paroît que le poisson décrit sous cette dénomination dans le Dictionnaire raisonné des Sciences , Arts & Métiers , est le poisson doré de la Chine . M. Duhamel dit que les Chinois le nomment *Kin-zu* .

KOËLREUTER (le) . Espèce de Gobie .

Gobius Koelreuteri . PALLAS . *Spicileg. fascic. 8. pag. 8. tab. 2. fig. 1. 2. 3.*

Ce poisson , selon M. Pallas , ressemble à beaucoup d'égards à celui qu'il a nommé *Gobius Schlosseri* . (Voyez *SCHLOSSER* .) Il a , comme lui , la tête épaisse , un peu allongée , convexe par-devant , traversée par un sillon longitudinal qui passe entre les yeux , & comme divisée en deux lobes à l'endroit qui répond à la nuque .

La levre supérieure est double ; la partie extérieure pend en devant , & se prolonge en forme de pointe de chaque côté : les bords extérieurs de ces prolongemens se courbent vers les coins correspondans de la gueule , où ils forment de part & d'autre une profonde échancrure ; la seconde levre d'en-haut , qui est sous la précédente ,

& la levre d'en-bas , sont l'une & l'autre d'une substance charnue & épaisse , sur-tout vers les coins de la gueule ; de plus , elles sont pendantes , crénelées sur leur partie antérieure , & couvertes intérieurement de petits mamelons ; les dents sont d'une forme conique ; celles de devant sont les plus grandes ; la mâchoire supérieure en a une de chaque côté , qui est semblable à une dent canine , & qui dépasse toutes les autres . Cette conformation des dents & des levres est à peu près la même que dans le Schloffer .

Les yeux sont à une petite distance l'un de l'autre , & situés sur le haut de la tête ; la partie supérieure de leur orbite forme une espèce de sourcil épais & immobile ; la partie inférieure fait différens plis au gré du poisson . Les iris sont d'un brun argenté ; le même sillon dont nous avons parlé plus haut se prolonge à l'extérieur autour des yeux , & s'oblitére vers les opercules .

Les narines sont situées sous les coins antérieurs des yeux . Le *Koîtreuter* paroît différer à cet égard du Schloffer , puisque M. Pallas , en décrivant ce dernier poisson , dit qu'il n'a pu lui découvrir de narines .

Les opercules des ouïes sont couverts de très-petites écailles ; leur membrane n'a que deux rayons ; celle du Schloffer en a trois .

La première nageoire du dos est ample , & a onze ou douze rayons d'une consistance un peu ferme ; elle est brune , & marquée vers son sommet d'une bandelette noire , au dessus de laquelle paroît son bord , qui est d'une couleur verdâtre , autant qu'a pu en juger M. Pallas , sur un individu conservé dans l'esprit-de-vin .

La seconde nageoire du dos a treize rayons rameux , dont le dernier est double : elle est plus

basse que la précédente ; cependant elle s'éleve insensiblement vers sa partie postérieure . Sa couleur est d'un jaune verdâtre , marqué d'une bande longitudinale d'un brun noirâtre .

Les nageoires de la poitrine ont des membranes épaisses , que l'Auteur cité compare à des bras , & qui vont en s'élargissant vers le corps : elles sont d'une forme ovale , & ont chacune treize rayons .

Les nageoires du ventre se réunissent de manière à n'en former qu'une seule , qui est d'une forme un peu orbiculaire , & qui a douze rayons , dont le premier & le dernier sont très-courts , épais & sans division . Ce caractère singulier se retrouve encore dans le Schloffer .

La nageoire de l'anus est basse & a dix ou onze rayons .

La nageoire de la queue est d'une figure ovale , terminée en pointe , & a onze à treize rayons rameux , sans compter ceux qui sont sur les côtés .

Tout le corps est d'une substance molle & charnue , qui cede facilement à la moindre compression ; la queue est à peine plus mince que le tronc . Elle a par-dessous un sillon qui est profond vers la nageoire de l'anus , & peu marqué vers la région de la seconde nageoire du dos . Ce caractère n'est point cité par M. Pallas dans la description du Schloffer . Les lignes latérales forment des espèces d'excavations , au lieu d'être saillantes , comme dans la plupart des poissons .

La couleur du corps & celle des nageoires inférieures étoient d'un gris blanchâtre sur des individus conservés dans une liqueur spiritueuse . La longueur totale de l'un de ces individus étoit d'environ cinq pouces & demi . On ignore le lieu où se trouve de ce poisson .



LABRES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

~~~~~

ONZIEME GENRE.

~~~~~

L A B R E.

L A B R U S. Linnæi.

Les lèvres plissées en dedans, des appendices membraneux derrière chaque rayon de la nageoire du dos.

E S P E C E S.

Qui ont la queue fourchue.

1 LE SCARE.

Des appendices transversales de chaque côté de la queue.

2 L'AIOLÉ.

Le corps vert.

3 LE BARBIER.

Le corps rougeâtre.

4 L'HÉPATE.

Des lignes transversales noires de chaque côté du corps.

5 LE GRISON.

Le corps grisâtre.

6 LE CROISSANT.

La nageoire de la queue en forme de croissant.

7 LA MOUCHE.

Une tache noirâtre sur les opercules des ouïes.

8 LE PAON.

Le corps bariolé de rouge, de vert & de bleu.

9 L'AURITE.

La membrane des opercules très-allongée.

10 LE FAUCHEUR.

Les cinq premiers rayons des nageoires

LABRES (Poissons).

du dos & de l'anus disposés en forme de faux.

AUTRES ESPECES

Qui n'ont pas la queue fourchue.

11 LE JAUNÂTRE.

Le corps de couleur fauve.

12 L'HIATULE.

Point de nageoires derrière l'anus.

13 LE BORDÉ.

Les nageoires de la poitrine & du dos bordées de couleur fauve.

14 LE ROUILLÉ.

Le corps de couleur de rouille.

15 LA GIRELLE.

Une bande fauve & festonnée le long des côtés du corps.

16 LE PAROT.

Les nageoires rouges, & les opercules des ouïes bleuâtres.

17 LE BERGSNYLTRE.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & une tache noire sur la queue.

18 LE STRIÉ.

Des lignes blanches & noirâtres sur la nageoire du dos.

19 LE GUAZE.

Sa couleur est noirâtre, & les rayons des nageoires du dos dépassent la membrane.

20 L'ÆILLÉ.

Une tache noire à la base de la nageoire de la queue.

21 LA TENCHE DE MER.

Le museau retroussé.

22 LA DOUBLE-TACHE.

Deux taches noirâtres de chaque côté du corps.

23 LE PONCTUÉ.

Des lignes parallèles & ponctuées de noir.

24 LE MÉLOPE.

Un croissant noirâtre derrière les yeux.

25 LE NÉBULEUX.

Les nageoires de couleur nébuleuse.

26 L'OSSIORAGE.

Trente rayons à la nageoire du dos.

27 LE CARUDE.

Une tache noirâtre sur la partie antérieure de la nageoire du dos.

28 L'ONITE.

Le ventre de couleur cendrée, avec des taches noires.

29 LE PERROQUET.

Le corps vert, avec une ligne bleue de chaque côté.

30 LE LOUCHE.

Le dessus de l'œil noir, les nageoires jaunes.

LABRES (Poissons).

31 LE PLOMBÉ.

Le corps de couleur plombée.

32 LE TOURD.

Les iris dorés, le corps vert.

33 LE CINQ-ÉPINES.

Cinq rayons épineux à la nageoire de l'anus.

34 LE LIVIDE.

Un enfoncement sur la tête, le corps de couleur livide.

35 LE TAMBOUR.

Le second rayon épineux de la nageoire de l'anus très-large.

36 LE LINÉAIRE.

Les rayons de la nageoire du dos tous épineux, excepté le dernier.

37 LE FAUVE.

Le corps de couleur fauve.

38 LE CLAVIERE.

Des teintes de rouge, de vert, de bleu & de noir sur le corps.

39 LE MERLE.

Noir.

40 LE CANUDE.

Le dos rouge & le reste du corps jaune.



L A C

LACERT (le). Espece de Callionyme.
Callionymus Lyra. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes*. *Callionymus*, n°. 1.

Callionymus dorsalis prioris radiis longitudine corporis. Ibid.

Uranoscopus. MUS. Ad. Fr. p. 71.

Trachinus maxilla superiore longiore, pinna dorsif. priore altissima. FAUN. SUEC. 304.

STROM. SONDM.

Uranoscopus officulo primo pinna dorsalis longitudine corporis. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 64.

Cottus officulis pinna dorsalis longitudine corporis. GRONOV. *Act. Ups.* 1740. p. 121. tom. 8.

Gurnardus luteus. *Act. Angl.* 293. p. 1759.

Lyra Larvicensis. PETIV. *Gaz.* tom. 22 f. 2.

Exocetus tertius. SEBA. *Mus.* 3. t. 20. f. 7.

Cuculus levis, ceruleo-flavescens, cui in supremo capite branchiarum opercula. *The Yellow Gurnard*. TYSON. *Act. phil. Angl.* n°. 293. p. 1749. f. 1.

Le Lacert, selon Gronovius, est presque entièrement semblable au Dragoneau, par la forme extérieure de ses diverses parties. (V. DRAGONEAU.) Il en diffère principalement par les proportions des rayons de sa nageoire antérieure du dos, dont le premier est très-allongé & s'étend jusqu'à l'extrémité du corps, au lieu que celui qui lui correspond sur le Dragoneau est sensiblement plus court.

Les autres caractères du Lacert, suivant Linnæus, consistent en ce qu'il a les côtés de la tête garnis de cinq aiguillons, (le Dragoneau n'en a que trois

L A M

aux mêmes endroits); la levre supérieure simple, au lieu qu'elle est double dans les autres poissons du même genre; une espece de barbillon auprès de l'anus, & enfin le corps marqué de plusieurs lignes bleues, ainsi que les nageoires du dos & de la queue, où ces lignes sont sur-tout sensibles.

La première nageoire du dos a quatre rayons; la seconde en a dix; les nageoires de la poitrine, qui sont blanchâtres, en ont chacune dix-neuf, tous rameux à leur extrémité; celles du ventre en ont cinq légèrement divisés. La nageoire de l'anus, qui est bleuâtre, en a dix qui sont simples; la nageoire de la queue est un peu arondie; elle a dans sa partie moyenne dix rayons rameux.

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique.

LACERT. Voyez DRAGONEAU.

LAGUILLIERE. Espece de filet en usage à Marseille. Il est fait avec du fil de lin que l'on double pour lui donner plus de force. Il a deux cent brasses de longueur, sur six de largeur.

LAITE ou LAITANCE. C'est la partie des poissons mâles qui contient la liqueur séminale. Elle s'étend d'un bout à l'autre du ventre; elle est double dans la plupart des poissons; mais il n'y a qu'une laite dans quelques-uns, tels que la Perche, &c.

LAMIE. Voyez REQUIN.

LAMPOTE. Voyez BREDIN.

LAMPRIILLON. Voyez BRANCHIALE.

LAMPROIE. Voyez FLÔTE.



- LAMPUGE (la). Espece de Coryphene.
Coryphæna pompilus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Coryphæna*, n^o. 5.
Coryphæna dorso supra lineam lateralem curvam fasciis flavescens picto. Ibid.
Coryphæna cauda aequali, linea laterali curva.
 ARTEDI. *Gen.* 16. *syn.* 29.
 Πόμπιλος. ELIAN. *L.* 2. c. 15, & *L.* 15. c. 23.
 ATHEN. *L.* 7. p. 282. 283. 284.
 OPIAN. *Hal.* *L.* 1. p. 8.
Pompilus. OVID. *Verf.* 101.
 PLIN. *L.* 32. c. 11.
 RONDEL. *L.* 8. c. 14. p. 250.
 GESN. p. 881. 753., & (Germ.) *fol.* 60. a. b.
 ALDROV. *L.* 3. c. 19. p. 325.
 JONSTON. *L.* 1. t. 1. c. 2. a. 2. t. 3. f. 5.
 CHARLET. p. 124.
 WILLUGH. p. 215. *tab. O.* n^o. 1. *fig.* 6.
 RAY. p. 101.

Les anciens donnoient à ce poisson le nom de *Pompilus*, dérivé d'un mot grec qui signifie pompe, cortège, parce qu'ils avoient remarqué qu'il sembloit prendre plaisir à accompagner les vaisseaux.

Suivant Rondelet, ce poisson n'a point d'écaillés. Il a, selon Linnæus, la tête obtuse, la mâchoire inférieure relevée vers l'extrémité du museau, la gueule hérissée intérieurement d'une multitude d'aspérités, les mâchoires adhérentes par les côtés, ce qui fait paroître l'ouverture de la gueule très-profonde. Les parties latérales de la tête sont pleines d'enfoncemens & comme dentelées.

Le corps est épais & va en s'éfilant vers la queue; les lignes latérales sont courbes & d'une couleur jaunâtre. Il y a auprès du dos, le long des côtés, des especes de petits arcs de la même couleur.

La nageoire du dos a trente-trois rayons, dont les huit premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine, qui sont très-aiguës, en ont chacune quatorze; celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a quatorze; dont deux épineux; celle de la queue en a quinze.

On trouve ce poisson dans l'Océan.

LANCE. Nasse cylindrique. Voyez GOMBIN.

LANET. C'est une espece de petit truble. Voyez ce dernier mot.

LANGUE DE SERPENT. C'est ainsi qu'on nomme quelquefois improprement les Glossopetres. Voyez ce mot.

LANGUETE (la). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes Linguatula. LIN. *Pisces thoracici*. *Pleuron.* n^o. 10.

Pleuronectes oculis dextris, ano sinistro, dentibus acutis. Ibid.

Pleuronectes oculis a dextra, ano ad latus sinistrum dentibus acutis. ARTEDI. *Gen.* 17. *syn.* 31.

GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 41.

Linguatula Romæ, Pola Bellonio. WILLUGHBY. p. 101.

An Cynoglossus Rondeletii. *L.* 11. c. 13. p. 323?

GESN. p. 668. 785. (Germ.) f. 54. a.

An Citharus Flavus, seu Asper. RONDEL?

Pola. BELLON.

Solea ore per amplo, squamata & dentata. KLEIN.

MISS. 4. p. 30. n^o. 4.

À Rome, *Linguatula*; chez les Flamands, *Scharre*.

Ce poisson qui a, selon Willughby, beaucoup de rapport pour la forme avec la Sole, en est cependant distingué par plusieurs caracteres sensibles; 1^o. lorsqu'il a pris son entier accroissement, il est toujours au moins de moitié plus petit que la Sole; 2^o. il a le corps plus court à proportion de sa grandeur; 3^o. il est d'une couleur beaucoup plus claire & plus blanche; 4^o. ses écaillés sont beaucoup plus grandes que celles de la Sole; 5^o. il n'a point l'anus situé auprès du bord de la partie inférieure, mais reculé vers le milieu; 6^o. il a les yeux placés à droite, en lui supposant la queue tournée vers l'observateur, au lieu que ceux de la Sole sont à gauche.

Ce même poisson a la gueule très-spacieuse, la langue longue & arondie, & les dents aiguës. Ses yeux sont d'une grandeur médiocre, & peu distans l'un de l'autre. La prunelle est bordée d'un cercle de couleur d'or. Le corps est très-mince par les bords. La nageoire du dos prend son origine presque à l'extrémité du museau, & se termine à une petite distance de la queue. Elle est garnie d'environ soixante-sept rayons. La nageoire de l'anus en a quarante-cinq, selon Linnæus, & cinquante-cinq, suivant Gronovius. Elle commence vis-à-vis l'anus, & se prolonge aussi presque jusqu'à la queue. Les nageoires de la poitrine en ont chacune neuf ou dix, & celles du ventre six. La nageoire de la queue, lorsqu'elle est déployée, s'arondit en arc de cercle par son extrémité: elle a dix-neuf rayons.

On trouve la *Languete* dans les mers d'Italie. Sa chair est d'un goût beaucoup moins délicat que celle de la Sole. Willughby rapporte qu'un poisson de cette espece ayant été ouvert, on lui trouva dans le corps un autre petit poisson nommé *Flambo*, qu'il avoit avalé récemment.

LANNE. On donne ce nom sur les bords de l'Océan, aux lignes qui partent de la maitresse corde. On les appelle aussi quelquefois *Semelles*.

LAVARET (le). Espece de Salmone.

Salmo Lavaretus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Salmo*, n^o. 15.

Salmo maxilla superiore longiore, radiis pinnae dorfi quatuordecim. Faun. Suec. 352.

ACT. STOCKH. 1753. p. 195.

Coregonus maxilla superiore longiore, plana, pinnae dorfi ossiculorum quatuordecim. ARTEDI. *gen.* 10. *syn.* 19. *spec.* 37.

a. *Lavaretus*. BELLON.

GESNER. (Franç.) p. 30.

RONDEL. *part.* 2. p. 162.

GESNER. (Germ.) *fol.* 187. a.

Lavaretus Allobrogum. ALDROV. *L.* 5. c. 51. p. 657.

JONST. L. 3. tit. 4. c. 4. p. 171. t. 30. f. 4.
 CHARLET. p. 163.
 WILLUGH. p. 183.
 RAY. p. 61.

Lavaretus piscis lacustris apud Allobrogos.
 GESN. p. 29.

En Allemagne, *Gangfisch*; en Baviere, *Rhingau*; dans le comté de Cumberland, *Schelley*; en Suisse, *Lavaret*.

(Les synonymes suivans paroissent appartenir à des variétés de cette espece.)

β. *Albula nobilis.* GESNER. p. 33.

Albula nobilis vel Lautus. SCHONEV. p. 12.

Albula major & nobilis. Ibid.

Albula. ROBERG. Pisc. p. 23.

En Suede, *Sik*; en Danemarck, *Snebbel & Helte*; à Constance, *Adelfisch Oder ein Weisser Blawling*; dans le canton de Zurich, *Wyssfisch*; sur les bords de l'Elbe, *Snepel*.

γ. *Piscis Lemani lacus Bezola vulgo nuncupatus.*
 RONDEL. part. 2. p. 163.

GESN. p. 31.

Bezola ex Gesnero. ALDROV. L. 5. c. 52. p. 658.

Bezola. JONSTON. L. 3. tit. 4. c. 4. p. 171.

CHARLET. p. 164.

Albula cerulea Gesneri. WILLUGH. p. 185.

RAY. p. 61.

Dans le canton de Zurich, *Blawling & Felchen*; en Savoie, *Bezola*.

δ. *Albula parva vel simpliciter dicta in Tigurino lacu.* GESN. p. 34.

Albula parva vel simpliciter dicta Gesneri. ALDROV. L. 5. c. 53. p. 659.

Albula parva. GESN. (Germ.) fol. 188. b.

JONSTON. L. 3. tit. 4. c. 5. p. 173. t. 30. f. 8.

CHARLET. p. 164.

RAY. p. 61.

Albelen Tiguri dictus, lacus Tigurini piscis.
 WILLUGH. p. 184.

Dans le canton de Zurich, *Albelen & Weisgangfisch*.

ε. *Alius piscis proprius Lemani lacus.* ROND. part. 2. p. 164.

GESN. p. 31 & 35.

Albule Lacustris species alia; Farra vel Ferra.
 GESN. (Germ.) f. 188.

Farra vel Ferra vel Pala. ALDROV. L. 5. c. 56. p. 663.

Farra, Fora vel Pala quoque dicta. CHARLET. p. 164.

Farra. JONSTON. L. 3. tit. 4. c. 6. p. 174. t. 30. f. 11.

Farra, lacus Lemani piscis Geneva descriptus.
 ROND.

WILLUGH. p. 185.

RAY. p. 62.

Guiniad Wallis, piscis lacus Balensis, Ferra, ut puto. Idem. WILLUGH. p. 183.

An Curimata Brasiliensium. MARCGR. ?

Le *Lavaret*, suivant Willughby, vit dans les lacs, & ne se trouve pas seulement dans ceux de

Savoie, comme le prétend Rondelet, mais encore dans plusieurs lacs d'Allemagne, tel que celui d'Ammerzée en Baviere. Il a le crâne transparent & moucheté de points noirs. Le corps est large & oblong, à peu près semblable, par sa forme, à celui du *Hareng*; le dos est noirâtre & le ventre blanchâtre.

La premiere nageoire du dos a treize rayons, tous flexibles. La seconde est charnue, petite & entiere; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre douze, celle de l'anus en a quatorze. La nageoire de la queue est fourchue, elle a dix-huit rayons.

Bellon & Rondelet disent que le *Lavaret* n'a jamais plus d'un pied de long; que ses mâchoires sont dépourvues de dents; qu'il a la tête oblongue, & la peau couverte de petites écailles blanches, semblables à celles de la *Traite*. Ils ajoutent que les extrémités de ses nageoires sont d'une couleur noire. Selon Willughby, ce dernier caractere convient mieux à la variété qui porte le nom de *Ferra*. Le *Lavaret* a de plus le ventre spacieux, comme la *Traite*, les narines relevées, comme celles du *Hareng*, par des especes d'osselets sailans. Sa chair est blanche & molle, sans être glutineuse. Elle nourit médiocrement & a un goût agréable. Les *Lavarets* nagent par troupes. On dit que quand on les retire de l'eau, ils meurent sur le champ, comme les *Harengs*. Mais il est probable que la premiere observation n'est pas plus exacte que la seconde, dont nous avons montré le peu de fondement à l'article du *Hareng*. (Voyez ce mot.)

Nous joignons ici les descriptions particulieres des variétés γ, δ, ε, citées dans la nomenclature ci-dessus, telles qu'on les trouve dans Willughby. Ces descriptions serviront à faire connoître les différences accidentelles qui distinguent ces variétés les unes des autres.

La premiere variété est celle qui porte le nom de *Bezole* dans la traduction du *Traité de Rondelet sur les Poissons*.

La *Bezole*, suivant cet Auteur, est un poisson particulier au lac de Geneve. Elle n'est guere distinguée du *Lavaret*, qu'en ce que sa couleur est moins blanche, & tire sur le bleu, en ce qu'elle a le museau plus aigu, la tête plus petite, & le ventre plus large & plus saillant. Sa forme a aussi de la ressemblance avec celle du *Hareng*. Sa chair est plus molle que celle du *Lavaret*; c'est un aliment beaucoup moins agréable & moins sain. Ce poisson, selon Gesner, est très-avide des œufs des autres poissons, & on lui en trouve souvent une grande quantité dans l'estomac.

Willughby décrit ainsi la variété δ:

Ce poisson est d'une forme allongée, & qui a du rapport avec celle du *Muge*. Il pese ordinairement environ cinq livres, & quelquefois, mais rarement, jusqu'à douze livres. Sa couleur est argentée, avec une teinte de noirâtre sur le dos. Il a la tête petite, la gueule d'une grandeur mé-

diocre & dépourvue de dents, les yeux aussi médiocrement grands, & les iris argentés; la peau est couverte d'écaillés assez sensibles. La partie du ventre comprise entre la première & la seconde paire de nageoires est aplatie; les côtés sont marqués d'une ligne de points, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, en se rapprochant plus du sommet du dos, que de la partie la plus basse du ventre. Du reste ce poisson ressemble entièrement à la Ferrà, par le nombre, la disposition, la forme, la couleur de ses nageoires, & par les rayons dont elles sont garnies. Sa chair est ferme, blanche, & d'un goût agréable. On le trouve en Suisse, dans le lac de Zurich.

La troisième variété est celle qui porte le nom de Ferrà ou Pala. En voici la description donnée par le même Auteur.

Ce poisson, qui se trouve dans le lac de Genève, a du rapport avec le Saumon par la forme de son corps.

Il a la tête d'une grosseur médiocre en comparaison de son volume, la gueule peu fendue & dépourvue de dents; lorsqu'elle est fermée, les bords ou les lèvres de la mâchoire supérieure recouvrent celles de la mâchoire inférieure. Rondelet attribue le même caractère au Lavaret, & à en juger par la description qu'il donne de ce dernier poisson, la Ferrà & le Lavaret ne diffèrent guère entr'eux que par la grandeur, qui est d'une coudée pour la Ferrà, & d'environ un pied pour le Lavaret. La Ferrà a les yeux nus & sans membrane qui les recouvre, les iris argentés, le haut de la tête d'une couleur azurée, avec des taches d'un azur plus sombre, qu'on n'aperçoit qu'en y faisant beaucoup d'attention; le dos & les côtés d'un vert sale, le ventre argenté, & la peau couverte d'écaillés assez grandes. Deux nageoires s'élevaient sur le dos; celle de devant, qui est située vers le milieu de la longueur totale du poisson, a treize rayons, dont le troisième est le plus haut, & les autres décroissent graduellement. La seconde, qui est petite, charnue & sans rayons, n'est éloignée de la naissance de la queue que de l'espace d'un doigt, ou au plus, d'un doigt & demi; la nageoire de la queue est épaisse & charnue, comme dans les autres poissons de ce genre. Elle se divise un peu en forme de fourche, & s'arrondit par ses extrémités. L'anus est distant de la queue environ du quart de toute la longueur du poisson. La nageoire située derrière l'anus a quatorze ou quinze rayons rameux, dont le second est le plus élevé, & les autres vont en diminuant par degrés. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze à dix-sept rayons: elles paroissent petites relativement à la grandeur du poisson. Celles du ventre qui sont au dessous de la nageoire antérieure du dos, ont des dimensions un peu plus grandes que les précédentes; elles ont chacune onze ou douze rayons. La couleur de ces nageoires est la même que celle du dos, excepté à leur extrémité, où elles sont teintes de bleuâtre ou de

noirâtre. La chair de ce poisson est blanche & agréable au goût. On le pêche en été.

Voici enfin une dernière description de Willughby, qui est relative à la variété désignée par la phrase suivante: *Guiniad Wallis, piscis lacus Balensis, Ferrà, ut puto, idem*. Willughby, p. 183.

La forme de ce poisson a quelque ressemblance avec celle du Saumon. Il a le dos de couleur brune, le ventre blanc, la peau couverte d'écaillés médiocres, la mâchoire supérieure un peu saillante, la gueule entièrement semblable à celle du Hareng, & tout-à-fait dépourvue de dents; le ventre ne forme pas une saillie en arête, mais s'étend environ de trois quarts de doigts en largeur. Le haut de la tête est d'une couleur d'azur clair, avec des taches sombres. Les yeux sont grands & sans aucune membrane qui les recouvre. Les ouïes sont au nombre de quatre, & ont chacune deux rangs de rayons disposés comme les dents d'un peigne. Une ligne de points s'étend depuis l'angle des ouïes, sans aucune inflexion, jusqu'à la queue. La première nageoire du dos est garnie de douze rayons, l'autre n'est qu'une protubérance charnue; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, celles du ventre douze, la nageoire de l'anus en a quatorze.

La nageoire de la queue est évidée en forme de fourche. L'individu décrit par Willughby avoit un peu plus d'un pied de long, & deux doigts & demi de large. On pêche ce poisson dans un lac d'Angleterre, traversé par la rivière de Bée, & situé dans le comté de Merionet, qui est un de ceux dont est composée la principauté de Galles. Willughby observe que le même poisson ne se trouve jamais dans la Bée.

LAVEÜ. C'est le nom que l'on donne près de Martigues, à l'espece de filet dont on se sert dans les pêches que l'on fait avec les bâtimens nommés Tartanes. Les Pêcheurs Languedociens disent Laüte, au lieu de Laveü, & à Livourne, ainsi que dans quelques autres endroits, on donne au filet le même nom du bâtiment.

LAUTE. Voyez l'article précédent.

LECHE. Voyez ACHÉES.

LENTILLADE. Voyez ALENE.

LEPISME (le). Espece de Sciène.

Sciæna Lepisma. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sciæna*, n^o. 2.

Sciæna pinna dorsali intra duo folia squamea recondenda. Ibid.

Nous ne connoissons d'autre caractère distinctif de ce poisson, que celui qui est énoncé dans la phrase descriptive de Linnæus, citée ci-dessus. Ce caractère consiste dans deux lames écailleuses situées de part & d'autre de la nageoire du dos, & qui forment une espece de sillon, dans lequel la nageoire dont il s'agit est cachée lorsque le poisson l'a repliée. Cette même nageoire est garnie de dix-neuf rayons, dont les dix premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons qui sont tous flexibles; celles du ventre ont

ont fix, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont le premier est aussi épineux. La nageoire de la queue en a treize.

On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson.

LESQUE ou LISQUE. C'est le nom qu'on donne dans l'Amirauté d'Eu aux Cibaudieres. Voyez ce mot.

LEVENEGATE. Voyez LIEU.

LEUGEON. On donne ce nom à un filet du genre des Manets, dont on se sert pour prendre des Raies & autres poissons.

LEURES. Ce sont des apâts factices que l'on attache aux Haims, pour attirer le poisson. Voyez l'article Pêche dans l'Introduction.

LIBOURET. Instrument de pêche composé d'une corde ou ligne principale, à l'extrémité de laquelle on attache un poids de plomb, & d'un morceau de bois d'une certaine longueur, qu'on appelle *Avalette*, percé à l'un de ses bouts d'un trou dans lequel on fait passer la corde dont on a parlé. L'*Avalette* est maintenue à une petite distance du plomb par le moyen de deux nœuds que l'on fait à la corde, l'un en dessous & l'autre en dessus de l'*Avalette*, qui doit cependant avoir la liberté de tourner autour de la corde, comme autour d'un axe. À l'autre bout de l'*Avalette*, on attache une ligne garnie de plusieurs empiles qui portent des Haims, & qu'on fait de différentes longueurs, afin qu'elles ne s'embarassent point mutuellement. Cette pêche est sédentaire, le poids de plomb portant toujours sur le fonds. On prend avec le *Libouret* des poissons plats, tels que des Soles, Carrelets, Limandes, &c.; & quelquefois des Maquereaux & des Merlans.

LICHE. Voy. BLEU. (Espèce de Chien-de-Mer.)

LIEU (le). Espèce de Gade.

Gadus Pollachius. LIN. *Sist. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 10.

Gadus tripterygius imberbis; *maxilla inferiore longiore, linea laterali curva*. Ibid.

Faun. Suec. 312.

Asellus Huitingo-Pollachius. WILLUG. p. 167. RAY. p. 53.

Gadus dorso tripterygio, ore imberbi, maxilla inferiore longiore, linea laterali curva. ARTEDI. *Gen.* 20. *syn.* 35.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 57.

IT. W. GOT. 177. *Gadus Lyrbleck*.

An Asellus virescens. SHONOV. p. 20?

WILLUGH. p. 173.

RAY. p. 53.

En Angleterre, *Whiting-Pollach*.

Ce poisson est à peu près de la même forme que le Merlan; mais il a le corps plus grand, plus large & moins épais. L'individu que Willughby a décrit avoit environ quinze doigts de longueur, & à peu près quatre de largeur. Ce poisson est d'ailleurs également distingué de la Morue, en ce qu'il est aussi plus large & en même temps plus mince à proportion de son volume, en ce qu'il

Histoire Naturelle. Tome III.

a la tête moins grosse, le dessous de la mâchoire sans barbillon, & les deux nageoires pectorales beaucoup plus petites. La couleur de son dos est noirâtre, ou d'un vert sale & obscur; il y a sur les côtés, au dessous des lignes ponctuées qui les parcourent, des linéamens d'un jaune sale; le corps est couvert de très-petites écailles. Les lignes latérales commencent à se courber en arc vers la première nageoire dorsale, en se relevant vers le dos, puis elles descendent jusqu'au milieu des côtés, vers la moitié de la seconde nageoire, & de là s'étendent sur une même direction jusqu'à la queue. Les narines ont deux ouvertures de chaque côté; la gueule est très-fendue, & la mâchoire inférieure excède un peu celle de dessus. L'une & l'autre sont garnies de très-petites dents; le haut du palais en est hérissé sur un petit espace triangulaire, & l'on voit au fond du palais deux tubercules qui en sont pareillement chargés. Les yeux sont grands, couverts d'une membrane lâche & diaphane. Leurs iris sont argentés; les ouïes sont au nombre de quatre, dont la première a une rangée de rayons disposés comme les dents d'un peigne, & une autre de tubercules hérissés d'aspérités; les deux ouïes suivantes ont chacune deux rangs de semblables tubercules, & la dernière ouïe n'en a qu'un seul rang; le crâne n'est pas transparent.

Ce poisson a trois nageoires sur le dos; celle de devant est située un peu au dessus du centre de gravité du poisson, à l'opposé de l'anus & vers la plus grande largeur du corps. Elle a onze rayons. Le corps forme une élévation depuis la tête jusqu'à cette nageoire, & s'abaisse ensuite vers la queue, ce qui donne au sommet du dos une figure courbe. La nageoire du milieu, qui est la plus longue, a dix-neuf rayons; la dernière n'en a que seize. Ces trois nageoires ont entr'elles des distances égales. Leurs rayons se raccourcissent dans des proportions différentes, en forte que la pente de la première diffère un peu de la perpendiculaire; celle de la seconde est plus oblique, & celle de la troisième encore davantage. Les nageoires de la poitrine, qui sont d'une médiocre grandeur, eu égard au volume du poisson, ont chacune seize ou dix-sept rayons; celles du ventre, dont la position est un peu antérieure à celle des précédentes, sont beaucoup plus petites, & n'ont chacune que six rayons; des deux nageoires situées derrière l'anus, celle de devant est garnie de seize rayons, & la seconde, qui lui est presque contiguë, en a dix-huit. Ce poisson est commun sur les côtes voisines du Comté de Cornouaille en Angleterre.

Le *Lieu*, suivant M. Duhamel, n'est pas véritablement un poisson de passage. On en prend toute l'année sur les côtes de Bretagne, & de toutes les grandeurs. Si l'on en pêche un plus grand nombre en été qu'en hiver, on prétend que cela vient de ce qu'ils sont attirés par les Sardines qu'ils aiment beaucoup.

F f



On trouve accidentellement des *Lieux* dans les guideaux, verveux ou nasses, ou dans les tremaux, les demi-foles, les cibaudieres, & autres especes de filets que l'on tend pour la pêche de divers poissons. Mais à Audierne, à l'île des Saints, & dans les autres endroits circonvoisins, on fait, depuis Pâque jusqu'à la Saint-Jean, une pêche, dont l'objet principal est de prendre des *Lieux*. On se sert pour cet effet de petits bateaux appareillés d'une ou deux voiles carrées, & dans chacun desquels se mettent six ou huit hommes. On tend à la mer des lignes dont chacune est garnie d'un seul haim amorcé avec une Sardine, ou avec un morceau de peau d'Anguille. Comme le bateau qui est sous voile, file assez rapidement, & que les Pêcheurs secouent continuellement leurs haims, les *Lieux* qui sont voraces prennent l'appât pour un poisson qui fuit, se jetent dessus, & restent accrochés à l'hameçon.

LIEVRE (le). Espèce de Blenne.

Blennius ocellaris. LIN. Syst. nat. Pisces jugul. *Blennius*, n°. 4.

Blennius radio simplici supra oculos, pinna dorsali anteriore oculo ornata. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 62.

Blennius sulco inter oculos, macula magna in pinna dorsali. ARTED. Gen. 26. syn. 44.

An Bénévoles. ATHEN. L. 7. p. 288?

Bénévoles. OPIAN. L. 1. fol. 108. 35. édit. Lippii.

Blennius. PLIN. L. 32. c. 9.

Blennus Salviani. Fol. 218.

BELLON.

GESNER. (Germ.) Fo. 3. a.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 15. t. 19. f. 5.

Blennus Bellonii. GESNER. p. 126. 147.

Blennus Bellonii melius depictus. ALDROV. L. 2. c. 28. (prol. 26.) 203.

Blennus Salviani & fortasse etiam *Bellonii*. WIL- LUGH. p. 131.

RAY. p. 72.

Mesoro. SALVIAN. Fol. 217. ad Iconem.

À Rome, Mesoro; en Angleterre, Butterffy-Fish.

Ce poisson est long de sept ou huit pouces. Sa couleur est cendrée ou d'un azur clair, marqué de traits olivâtres. Il a les yeux assez grands, situés l'un auprès de l'autre au sommet de la tête & recouverts d'une membrane; les iris de couleur de safran, & quelquefois rouges; une petite cavité semblable à un sillon entre les yeux; une pinnule ou petite nageoire au dessus de chacun de ces organes, comme on l'observe au Scorpene & à l'Exocet; ce caractère manque à quelques individus. La surface antérieure de la tête, depuis les yeux jusqu'à la gueule, a une position presque verticale. La gueule est assez petite; mais le

poisson a la faculté de lui donner une grande ouverture en écartant considérablement les mâchoires, par un mouvement semblable à celui des mêmes parties dans les quadrupèdes. Les dents de devant sont longues, arondies, ferrées les unes contre les autres, disposées très-régulièrement & de niveau. On peut les comparer aux dents incisives des quadrupèdes. Elles sont suivies de part & d'autre dans chaque mâchoire de deux autres dents aiguës & recourbées qui répondent aux dents canines. Au milieu du palais est une membrane située transversalement; il y en a une autre auprès de la langue dans la mâchoire inférieure & ces deux semblent être destinées à empêcher que la nourriture ne s'échappe de la gueule du poisson. La langue est molle, arondie & charnue. La première nageoire du dos commence à un pouce & demi de distance de l'extrémité du museau; elle est garnie de onze rayons, dont le premier forme au dessus de la membrane commune une saillie semblable à une soie, & qui a plus d'un demi-pouce de longueur. Le second & le troisième dépassent aussi, quoique moins sensiblement, le bord de la même membrane. Entre le cinquième & le huitième rayon, & vers le bord supérieur de la nageoire, on observe une très-belle tache cœillée, noire en son disque & blanche à sa circonférence. Ce caractère, selon Willughby & Linnæus, est particulier au poisson dont il s'agit. Tout le reste de la surface de cette même nageoire est panaché d'un vert sale ou olivâtre, & moucheté de points azurés, bruns & blanchâtres, épars sans aucun ordre. La seconde nageoire du dos a quinze rayons; elle est attenante à l'autre, en sorte que Willughby considérait les deux nageoires dorsales comme n'en faisant qu'une, laquelle, dit-il, paroît double au premier aspect. Les nageoires de la poitrine sont grandes, & ont chacune douze rayons, celles du ventre sont situées dans la partie antérieure de poisson, auprès de l'angle des opercules qui recouvrent les ouies; elles ont chacune deux rayons seulement. La nageoire de l'anus commence près de cette ouverture, qui est vers le milieu de la longueur du poisson, & se prolonge jusqu'à la queue; elle a dix-sept rayons. La nageoire de la queue est un peu arondie; elle a environ douze rayons, selon Willughby, & vingt-six suivant Artedi. Elle est mouchetée, ainsi que les nageoires, de taches obscures & verdâtres.

On ne voit point d'écaillés sur la peau, ce qui paroît, dit Willughby, distinguer ce poisson du *Blennus* de Bellon, lequel, suivant cet Auteur, est couvert d'écaillés, que le moindre attouchement suffit pour faire tomber (a). Les côtés sont marqués d'une ligne de points qui commence à

(a) En supposant que Bellon ait observé exactement l'espece qu'il appelle *Blennus*, ce poisson diffère encore de celui de Willughby, en ce que ses dents sont si petites, qu'elles ressemblent plutôt à de simples aspérités qu'à des dents proprement dites. Cependant Artedi rapporte le *Blennus* de Bellon à l'espece dont il s'agit ici.

l'angle supérieur des ouïes, & forme une courbure au delà du ventre qui est ample & un peu saillant.

La chair de ce poisson est molle. Il est commun à Venise, sur-tout vers le mois d'octobre. Willughby doute si ce n'est pas le même que le *Scorpioides* de Rondelet. Quant au Blennus de ce dernier Auteur, Artedi pense qu'il forme une espèce distinguée de celle du *Lievre*.

LIGNE. C'est un cordon plus ou moins délié, fait ordinairement avec de la soie ou du crin, à l'extrémité duquel est attaché un haim garni de son amorce. Voyez les détails qui concernent la pêche à la ligne, dans l'article PÊCHE, qui fait partie de l'Introduction.

LIGNE DORMANTE ET PAR FOND. C'est celle qui est garnie dans toute la longueur de haims amorcés, & qu'on tend au fond de la mer, en même temps qu'on en tient l'extrémité supérieure dans un petit bateau. Quelquefois on l'attache à un corps fixe.

LIGNE FLOTANTE. On appelle ainsi une ligne dont les haims sont attachés à des corps flottans tels que des morceaux de liège.

LIGNE SÉDENTAIRE. Voyez **LIGNE DORMANTE.**

LIMANDE (la). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Limanda. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Pleuronectes*, n°. 8.

Pleuronectes oculis dextris, squamis ciliatis spinulis ad radicem pinnarum dorsi anique, dentibus obtusis ibid. MUS. AD. FR. 2. p. 68.

Pleuronectes oculis a dextra, squamis asperis, spina ad anum. ARTEDI, gen. 17. spec. 58. syn. 33.

Passer asper sive squamosus. RONDEL. WILL. p. 97.

SCHONEV. p. 61.

ALDROV. L. 2. c. 46. p. 242.

RAY. p. 32.

Limanda. BELLON.

GESNER.

Limanda, Passer asper sive squamosus. GESNER.

Limanda, tertia Passeris species. GESN. (Germ.) f. 52. a.

Cirbarus. CHARLET.

En Angleterre, *Dab*.

Ce poisson, suivant Willughby, est couvert d'écaillés très-sensibles, & dont les bords sont comme frangés & garnis de petites dents qui se détachent aisément. Sa surface est âpre sous le doigt en allant de la queue à la tête. La ligne dont il est marqué vers le milieu de chaque côté a une courbure vers sa naissance, & se prolonge ensuite directement jusqu'à la queue. En général ce poisson a beaucoup de rapport avec la Plie; mais il en diffère en ce qu'il est plus épais, en ce que ses écailles sont plus grandes, en ce qu'il n'a point de tubercules auprès des ouïes, & en ce qu'il n'est pas moucheté de taches rouges. Cependant Rondelet dit que la *Limande* a des taches sur les nageoires qui environent le corps, & sur les autres

parties, mais que ces taches sont jaunes. Peut-être cette différence est elle un jeu de la nature.

La *Limande*, selon la description d'Artedi, a l'ouverture de la gueule un peu plus ample que celle de la Plie, un grand nombre de dents à la mâchoire supérieure, un moindre nombre à la mâchoire inférieure, c'est-à-dire, environ vingt, parmi lesquels il y en a quelques-unes de mobiles; les yeux saillans & les iris dorés. Ces organes sont placés tous les deux à droite dans cette espèce.

La nageoire du dos est garnie d'environ soixante & dix-huit rayons entiers à leur sommet. Les nageoires de la poitrine en ont douze, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a environ soixante, pareillement entiers à leur extrémité. Vers la partie antérieure de cette nageoire, & immédiatement avant l'anus, on voit, comme dans la Plie, une épine inclinée vers la tête du poisson.

La nageoire de la queue est oblongue, & garnie de dix-huit rayons, dont le premier & le dernier sont beaucoup plus courts que les autres, & ceux du milieu, fendus jusqu'à la moitié de leur longueur, & même au delà.

Le même Auteur dit que le côté droit de ce poisson est d'un brun cendré, marqué de petites taches d'un jaune pâle; ce qui s'accorde avec la description de Rondelet. Le côté gauche est blanc, sans aucun mélange.

Ce poisson est commun dans les mers de l'Europe. Lémery dit que la *Limande* a la chair blanche, molle, humide, un peu glutineuse; il ajoute qu'elle est préférable au Flet & au Fleton, & il attribue à ces trois poissons la propriété d'être pectoraux & propres à adoucir l'âcreté des humeurs. (*Traité univers. des Drogues simples*, p. 659.)

Suivant M. Duhamel, la *Limande* est d'un goût très-agréable, quand elle est fraîche. Il est vrai qu'elle est moins délicate que celle du Carrelet; mais elle supporte mieux le transport, & se conserve plus long-temps sans se gâter. On la préfère, à Paris, au Carrelet, qui est plus estimé dans les ports de mer, mais qui perd davantage à être transporté.

On prend beaucoup de *Limandes* sur les rivages de l'Océan. On en trouve moins en Languedoc, dans la Méditerranée, ainsi que dans la mer Adriatique, celle de Toscane & la mer Noire. Il est peu de poissons plats qui se montrent en aussi grande quantité sur les côtes de Bretagne, de Normandie & de Picardie. On en prend à l'aide de lignes garnies de haims péle-mêle avec des Merlans, des Harengs & d'autres poissons. On se sert aussi, pour cette pêche, de dreiges & autres espèces de filets que l'on traîne. Enfin, on en trouve dans les fossés & les étangs, dans les filets d'enceinte, & même dans les parcs. On en voit toute l'année; mais la vraie saison pour les pêcher est depuis Octobre jusqu'en Janvier.

Elles sont encore bonnes dans les mois de Mars & d'Avril, lorsqu'elles ont leurs œufs ou leur laite. Mais depuis ce terme jusqu'en Septembre, elles maigrissent & sont de peu de valeur.

LIMONEUX (le). Espece de Cobite.

Cobitis heteroclitus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cobitis*, n°. 5.

Cobitis capite imberbi, *pinna dorsali analique albo punctata*, *caudali nigro fasciata*. *ibid.*

Linnæus avoue que le genre de ce poisson n'est pas encore bien déterminé. Sans cette incertitude, il seroit facile de distinguer cette espece d'avec les autres, en ce qu'elle n'a point, comme celles-ci, de barbillons à la mâchoire. Les autres caracteres de ce poisson, selon le même Auteur, consistent en ce qu'il a le corps d'une forme à peu près arondie, & couvert de grandes écailles lisses; la tête un peu plane & pareillement garnie d'écailles; les levres hérissées de petites dents; la membrane des ouïes garnie de cinq rayons. La nageoire du dos située au delà du centre de gravité a douze rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a seize; & chacune de celles du ventre six; la nageoire de l'anus, située au dessous de celles du dos, a dix rayons; la nageoire de la queue est arondie, transparente en ses bords; elle a vingt-cinq rayons.

La couleur des nageoires du dos & de l'anus est noirâtre & parsemée de points d'un blanc verdâtre. Le ventre est jaunâtre. La queue est marquée de taches blanches & de bandes noires.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

LINÉAIRE (le). Espece de Labre.

Labrus Linearis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 36.

Labrus oblongus, *pinnae dorsalis radio ultimo inermi*. *Amœn. Acad. tom. I. p. 597. n°. 48. edit. Lugd. Batav. an. 1749.*

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête comprimée & lisse; les mâchoires garnies de petites dents, dont celles des côtés sont plus longues que celles de devant; la membrane des ouïes garnie de six rayons; le corps comprimé, comme la tête, d'une forme allongée, & couvert d'écailles. Les lignes latérales placées près du dos dans la plus grande partie de leur longueur, formant ensuite une courbure auprès de la queue où elles divisent les côtés en deux parties égales.

La nageoire du dos s'étend sur presque toute la longueur de cette partie; elle est garnie de vingt & un rayons simples & épineux, excepté le dernier qui seul est souple & partagé en deux par son extrémité, ce qui est particulier à cette espece, toutes les autres du même genre ayant un certain nombre de rayons flexibles à la suite des épineux.

Les nageoires de la poitrine imitent la forme d'un fer de lance, & ont chacune douze rayons. Celles du ventre, situées sous les précédentes, ont la même figure, & sont garnies chacune de

fix rayons. La nageoire de l'anus en a quinze; dont le premier est très-court. La nageoire de la queue est sans division: elle a douze rayons. La couleur du corps est blanche.

On trouve cette espece dans la mer des Indes, LINGUE (le). Espece de Gade.

Gadus Molva. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Gadus*, n°. 12.

Gadus dipterygius, *cirratus*, *maxilla superiore longiore*. *Ibid.*

Faun. Suec. 313.

Afellus longus. WILL. p. 175.

SCHÖNEV. p. 18.

RAY. p. 56.

Malva major. CHARLET. p. 121.

Gadus dorso dipterygio, *ore cirrato*, *maxilla superiore longiore*. ARTEDI. *gen. 22. syn. 36.*

Gadus longa. IT. WGOETH. 177.

En Suede, *Langa*; en Allemagne, *Eine Lenge*; en Angleterre, *Ling*.

Ce poisson a un grand nombre de traits de ressemblance avec le Merlus. Il en diffère par son volume, qui est beaucoup plus considérable; par sa forme plus allongée; par la figure de sa queue, qui est arondie & sans échancrure; par ses écailles plus petites; par un beaucoup plus grand nombre de rayons aux nageoires du dos; par celles du ventre qui sont plus petites, & dont les trois premiers rayons sont saillans au dessus de leur membrane commune; par les proportions de ses deux mâchoires, dont celle de dessus est plus longue que l'inférieure, au lieu qu'on voit le contraire dans le Merlus; enfin, par un barbillon suspendu à la mâchoire de dessous, & qui manque au poisson avec lequel nous le comparons.

Le *Lingue* a sa première nageoire du dos garnie de quinze rayons, & la seconde de soixante & cinq. Ces deux nageoires, suivant Linnæus, sont d'une couleur noirâtre avec un rebord blanchâtre. Les nageoires de la poitrine ont chacune environ vingt rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a soixante au moins, & celle de la queue quarante. Lorsque ce poisson est frais, sa chair a un goût délicat, suivant Willughby, & lorsqu'elle a été salée & séchée, on la préfère encore à tous les autres alimens de ce genre.

On pêche des *Lingues*, non seulement dans la Méditerranée, comme le dit Linnæus, mais encore au débouché de la Manche & au nord de l'Angleterre. Les Pêcheurs Dunkerquois qui vont dans ces derniers parages, depuis Février jusqu'en Mai, en prennent pêle-mêle avec des Morues & des Églefins ou Anons. Ceux qui vont à la Pêche de la Morue dans l'Amérique septentrionale n'y prennent quelquefois que des *Lingues*, & d'autres fois que des Morues, suivant qu'ils tombent sur des bancs de l'une ou l'autre espece de poisson.

On trouve des *Lingues* dans les différens filets sédentaires que l'on tend par fond sur nos côtes. On en prend aussi avec des saïnes qui ont soixante

brassies de longueur, sur une ou deux de chute. Enfin, on emploie encore, pour cette pêche, des haims amorcés avec du Hareng ou de la Sardine, sur lesquels ce poisson, naturellement vorace, se jete avec avidité.

LIPARIS (le). Espece de Bouclier.

Cyclopterus Liparis. LIN. *Sist. nat. Amphibia*
Nantes. *Cyclopterus*, n^o. 3.

Cyclogaster. GRONOV. *Mus.* 157.

Act. Helv. 4. p. 265. t. 23.

Act. Harlem. 1. p. 581. t. 9. f. 3. 4.

An Liparis. ARTEDI. *syn.* 117?

a. *An Liparis nostras*. JOHNSON *in appendice?*

WILLUGH. p. 17.

RAY. p. 74.

β. *An Liparis*. RONDEL. L. 9. c. 8. p. 272?

GESN. p. 483?

ALDROV. L. 3. c. 11. p. 296?

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 1. a. 3. t. 1. fol. 7?

WILLUGHBY. p. 135?

RAY. p. 74?

Le *Liparis*, selon Gronovius, a la tête courte, obtuse, beaucoup plus large que le corps, & couverte d'une peau lâche. Les yeux sont situés sur l'extrémité antérieure des côtés de la tête, & ont leurs orbites un peu arondies, petites & peu convexes.

La gueule est placée en dessous du museau; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude de petites dents, disposées confusément & comme par groupes, sur différens espaces.

Les opercules des ouïes sont convexes; leurs ouvertures sont étroites, & les membranes branchioles sont pareillement convexes, & s'étendent librement au dehors, sans être cachées sous les opercules, en sorte qu'on distingue facilement les sept rayons dont chacune est garnie.

Le tronc est oblong, épais, assez large, dénué d'écaillés apparentes, & couvert d'une peau très-lâche. Sa forme est presque ronde auprès de la tête, & va ensuite en s'aplatissant de plus en plus par les côtés vers la queue; le ventre est large & très-bombé.

La nageoire du dos commence aussi-tôt après la tête, & se prolonge jusqu'à celle de la queue, avec laquelle elle se réunit. Elle a trente rayons simples, flexibles & très-déliés.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges & d'une forme arondie. Elles ont chacune vingt-neuf rayons simples & très-éfilés.

Les nageoires du ventre se réunissent pour n'en former qu'une seule, qui se replie circulairement en forme d'entonnoir: elles sont situées sur la même ligne transversale que les nageoires de la poitrine.

La nageoire de l'anus se prolonge, comme celle du dos, jusqu'à la nageoire de la queue, à laquelle elle s'unit pareillement, en sorte que les trois nageoires paroissent n'en former qu'une seu-

le, qui est continue. Celle de l'anus a trente rayons simples.

La peau de ce poisson est si lâche, qu'elle se détache aisément du corps, pour le peu qu'on le touche rudement. On trouve cette espece dans la mer du Nord.

LIS. Voyez DREIGE.

LISIZA (le). Espece de Cotte.

Cottus japonicus. PALLAS. *Spicil. fascic.* 7.
p. 30.

Ce poisson, qui est d'une forme singulière, ressemble par son port, suivant M. Pallas, à une autre espece du même genre que nous avons appelée le *Cotte armé*. (Voyez ARMÉ.) Sa longueur est d'environ un pied. Il a la tête allongée, rétrécie par-devant, aplatie sur sa partie postérieure, & marquée sur son sommet d'une espece de strie longitudinale.

Le museau est obtus & se partage en deux lobes saillans au dessus des mâchoires; il est de plus garni de chaque côté, vers les coins de la gueule, d'une lame qui se divise en trois parties aiguës, dont la première porte un barbillon.

L'ouverture de la gueule est petite; les mâchoires sont mobiles, & ont leur bord hérissé intérieurement d'un grand nombre d'aspérités. Les yeux sont situés près du museau, & ont leurs orbites très-grandes & dirigées obliquement vers le bas; on voit au dessus de chacune une espece de lame plane & triangulaire formée par le prolongement du crâne.

Les opercules des ouïes sont d'une forme demi-circulaire; les membranes des ouïes ont chacune six rayons.

Le corps va en diminuant insensiblement depuis la tête, & forme plusieurs angles saillans qui sont produits par autant de rangées d'osselets bombés. Deux de ces rangées sont disposées sur les côtés & s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue; elles sont formées par des lames oblongues, dont le grand diamètre est situé transversalement, garnies chacune d'une épine sur leur partie saillante, d'où partent des stries qui s'étendent comme autant de rayons vers leur circonférence. Ces deux rangées deviennent contiguës l'une à l'autre, derrière la nageoire de l'anus. On voit, sur l'intervalle qui sépare leurs parties antérieures, quelques lames en forme d'écussons, & très-légèrement bombées; entre ces dernières & la tête, il y a encore, sur la partie inférieure, d'autres lames très-relevées en bosse.

Le ventre est aussi garni de deux rangées d'osselets semblables aux précédens, mais plus petits, entre lesquels il y a encore une rangée de lames bombées moins sensibles, & distantes les unes des autres; les deux files d'osselets dont il s'agit, se rapprochent vers la nageoire de l'anus, & se prolongent jusque sur la partie inférieure de la queue, où elles ne forment plus que des protubérances extrêmement petites.

Deux nouvelles rangées d'osselets s'étendent sur

le dos, le long des deux nageoires de cette même partie ; les osselets compris entre ces nageoires , ont leur disque très-saillant . On voit aussi , à l'endroit qui répond à la nuque, de petites lames striées dont quelques-unes remplissent les vides que laissent entr'elles les rangées d'osselets disposées le long du dos & des côtés .

La première nageoire du dos est voisine de la tête, très-forte , & garnie de six rayons amincis en forme de tranchant vers leur base . La seconde nageoire du dos est placée près de la queue , & a sept rayons simples & flexibles .

Les nageoires de la poitrine sont grandes & larges ; leur forme est arrondie , & elles ont chacune douze rayons simples , dont le premier est très-petit . Les nageoires du ventre n'ont chacune que deux rayons .

La nageoire de l'anus est opposée à la seconde de celles du dos . Elle a huit rayons dont le dernier est écarté des autres & très-petit ; l'avant-dernier est le plus long , & les précédens vont en diminuant par degrés vers la tête .

La nageoire de la queue est arrondie & a douze rayons simples , outre six autres rayons plus petits placés sur les côtés .

Les rayons de toutes les nageoires sont hérissés d'aspérités , ainsi que le ventre , les côtés du corps & ceux de la gueule ; de plus , les bords inférieurs des yeux & ceux des opercules des ouïes sont dentelés .

La couleur du poisson est d'un blanc jaunâtre que M. Pallas compare à celui de l'ivoire qui a perdu son lustre par la vétusté . Le dos est brunâtre ; toutes les nageoires sont marquées de petites raies de cette même couleur . On voit derrière la tête une grande tache pareillement brune , d'où partent des lignes qui s'étendent comme des veines ou des ramifications vers les yeux , les opercules des ouïes & les nageoires de la poitrine . Il y a de part & d'autre une ligne oblique de la même couleur , qui va de la première nageoire du dos à la nageoire pectorale : près de cette ligne , on en voit une autre qui se partage en deux divisions ; il y en a encore une , mais plus large , située transversalement auprès de la seconde nageoire du dos . Enfin , d'autres lignes , toujours de la même couleur , se croisent sous différentes directions autour de la queue .

On trouve cette espèce dans la mer voisine du Kamtschatka .

LISQUE . Voyez LESQUE .

LISSE (la Raie) . Voyez ALENE .

LIVIDE (le) . Espèce de Labre .

Labrus chinensis . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Labrus* , n°. 34 .

Labrus pinna dorsali ramentacea , corpore livido , vertice retuso . Ibid .

Des trois caractères cités dans la phrase descriptive que Linnæus a donnée de ce poisson , le premier qui consiste dans les ramifications des rayons de la nageoire du dos est commun à beau-

coup d'espèces de ce genre . Le second , qui se tire de la couleur livide du poisson , n'est pas propre à le distinguer clairement . Le dernier est énoncé d'une manière assez vague , & paroît consister en ce que ce poisson a le sommet de la tête obtus & comme émoussé .

La nageoire du dos , dans cette espèce , est garnie de vingt-quatre rayons , dont les dix-neuf premiers sont épineux . Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons flexibles . Celles du ventre en ont six , dont l'antérieur est épineux . La nageoire de l'anus en a douze , dont cinq sont pareillement épineux . La nageoire de la queue en a aussi douze .

On trouve ce poisson dans la mer de la côte orientale de l'Asie .

LOCHE (la) . Espèce de Cobite .

Cobitis tania . LIN. *Sist. nat. Pisces abdominales* . *Cobitis* , n°. 3 .

Cobitis cirris sex , *spina suboculari* . Faun. Suec. 342 .

Cobitis aculeo bifurco infra utrumque oculum . ARTEDI. *Gen. 2. syn. 3. spec. 4.*

GRONOV. *Zooph. 200.*

Id. *Mus. 1. n°. 5.*

Cobitis secunda . RONDEL. *Part. 2. p. 204. p. 3. tab. 1.*

Cobitis aculeata . Id. *ib.*

MARSIL. *Danub. tom. 4.*

ALDROV. *t. 5. c. 30. p. 617.*

GESN. *P. 404 & 482.*

CHARLET. *P. 157.*

JONSTON. *L. 3. tit. 1. c. 12. a. 2. t. 26. f. 21.*

Cobitis aculeata Docolithus . GESN. (Germ.) *f. 163. b.*

Cobitis barbatula aculeata . WILLUGH. *p. 265. tab. Q. n°. 8. f. 3.*

RAY. *p. 124.*

Tania cornuta . SCHONEV. *p. 74. & Icon. t. 4. f. 1.*

WILLUGH. *p. 266. tab. Q. n°. 8. fig. 6.*

RAY. *p. 124.*

JONSTON. *t. 46. f. 1.*

An Steinbiza , S. HILDEGARD. *L. 4. part. 1. c. 22. p. 92?*

En Bourgogne, Mouteille ; en Suede , près du lac Meler , *Tanglake* ; en Allemagne , *Steinbeisser* , *Schmeerpiitte* ou *Steinpicker* .

La Loche , selon Willughby , ressemble par sa forme & par sa couleur au Goujon de rivière , mais elle est beaucoup plus petite . L'individu décrit par l'Auteur cité , n'avoit que trois pouces & demi de longueur . Suivant Bellon , la Loche s'accroît jusqu'à cinq pouces de long , sur une épaisseur égale à celle du doigt .

Ce poisson a trois paires de barbillons autour de la mâchoire supérieure ; savoir , l'une aux coins de la gueule , & les deux autres auprès de l'extrémité du museau . Il y a aussi , près des narines , deux petits prolongemens qui ne sont sensibles que quand le poisson nage . Le museau est

oblong; la mâchoire supérieure dépasse celle de dessous.

Les yeux sont petits, & ont leurs prunelles noires & entourées d'un rebord étroit & de couleur jaune.

Le tronc est un peu cylindrique, d'une substance molle & comme onctueuse. Il est dénué d'écaillés, ou du moins elles sont insensibles.

La nageoire du dos est petite & un peu plus voisine de la queue que de la tête. Elle a huit rayons. Les nageoires de la poitrine sont amples & allongées; elles ont chacune douze rayons. Celles du ventre sont opposées à la nageoire du dos, & garnies chacune de sept rayons. La nageoire de l'anus en a six.

La queue est large & aplatie. Sa nageoire a environ dix-huit rayons.

La tête, le dos & les nageoires, sont parsemés de taches noires sur certains individus, & sur d'autres, d'un jaune roussâtre semblable à la couleur des lentilles. Suivant Artedi, on voit sur le dos, & particulièrement sur les côtés, de petites lignes longitudinales mêlées parmi les taches dont nous avons parlé.

Gesner dit que la *Loche* est peut-être de tous les petits poissons celui qui mérite la préférence pour l'usage de la table. Suivant Baltner les *Loches* frayent ordinairement au mois d'Avril, parmi les herbes marécageuses. Cependant il y en a qui frayent aussi dans d'autres temps, en sorte que l'on peut en avoir dans presque toutes les saisons. On se sert, pour les prendre, soit de nasses, soit de filets.

La variété qui porte le nom de *Tania cornuta*, ne paroît différer du poisson que nous venons de décrire, qu'en ce que les deux petits prolongemens qu'elle a auprès des narines, sont plus sensibles, & forment des espèces d'aiguillons ou de cornes, qui se partagent en deux divisions vers leur extrémité.

On trouve ce poisson dans les eaux douces & dans les cavités souterraines de différens pays en Europe.

LOCHE DE MER (la). Espèce de Gobie.

Gobius Aphyæ. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.

Gobius, n^o. 4.

Gobius fuscis etiam pinnarum fascis. MUS. AD. FR. 2. p. 64.

Gobius uncialis, pinna dorsi secunda officulorum septemdecim. ART. *Gen.* 29.

Gobius Aphyæ & *Marsio dictus*. ID. *Syn.* 47.

Ἡ Κοβίτις. ARIST. L. 6. c. 15.

Ἀφύη Κοβίτις. ATHEN. L. 7. p. 284, 285.

Aphyæ Cobitis. ALDROV. L. 2. c. 29. p. 211.

Aphyæ Cobites. RONDEL. L. 7. c. 3. p. 210.

Aphyæ Cobites. WILLUG. p. 207.

Aphyæ Cobites. BELLON.

GESNER. p. 67.

Aphyæ Cobitis. ID. (Germ.) fol. 1. a.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 17.

Aphyæ Cobites, *Gobionaria*. CHARLET. p. 145.

Gobionaria. GAZ. ARIST. L. 1.

Morsio. GESN. (Germ.) fol. 1. b.

Morsio Venetorum. ALDROVANDI. L. 2. c. 38. p. 213.

RAY. p. 76.

À Venise, *Pignoletti* ou *Marsione*.

Ce poisson, suivant Willughby, a une entière ressemblance avec le Goujon de mer, & paroît n'en différer qu'en ce qu'il est plus jeune, ce qui fait qu'il est aussi plus petit. Rondelet regarde cette différence comme indépendante de l'âge, & constante dans divers individus, puisqu'il dit que jamais la *Loche de mer* ne parvient à la grandeur des autres espèces de Gobie. Du reste, ce poisson a sur ses différentes nageoires à peu près les mêmes nombres de rayons que le Goujon de mer; savoir, six rayons pour la première nageoire du dos, dix-sept pour la seconde, six pour chacune de celles du ventre, dix-sept pour chacune de celles de la poitrine, onze pour celle de l'anus, & environ douze pour celle de la queue.

Willughby ajoute que la *Loche de mer* a les yeux saillans & situés plus haut que dans la plupart des poissons; que les rayons de ses nageoires du dos sont un peu roides & épineux, & qu'elle a le dos, ainsi que les deux nageoires qui sont sur cette partie, & la nageoire de la queue, marqués de petites lignes brunes.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & le Nil. Il ressemble tellement à la *Loche de rivière*, suivant l'Auteur déjà cité, que l'on distingue à peine l'un de l'autre, ce qui a fait donner au poisson dont il s'agit ici le nom de *Loche de mer*. Mais il paroît que sa chair est d'une qualité bien inférieure à celle de la *Loche de rivière*, puisque, suivant Rondelet, elle est pesante & d'une cuisson difficile.

LOMPE (la). Espèce de Bouclier.

Cyclopterus Lumpus. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes*. *Cyclopterus*, n^o. 1.

Cyclopterus corpore squamis ossis angulato. MUS. AD. FR. 1. p. 57.

Faun. Suec. 320.

Cyclopterus. IT. SCAN. 188.

ARTEDI. *Gen.* 62. *syn.* 87.

GRONOV. *Mus.* 127.

Idem. *Zooph.* 197.

Lumpus anglorum. MERRET. *Pin.* 186.

DALE. *Hist. of. Harv.* p. 110.

Oncotium colore nigricante & dilute rubente varius: ventre rubescente, tuberculis cutaneis in acutum terminatis sparsim exasperatus. KLEIN. *Miss.* 5. p. 40. n^o. 1.

Lumpus anglorum. TURNER. *epist. ad GESNER.*

GESNER. *Paral.* p. 25. n. 1284.

ALDROV. L. 3. c. 68. p. 479.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 12. p. 42. t. 13. f. 1.

CHARLET. p. 131.

WILLUGH. p. 208. tab. N. n^o. 2.

RAY. p. 77.

Lumpus anglorum piscis SCHELHAM. *Anat. Xiph.*
p. 20.

Orbis Britannici, sive Oceani species. GESN.
(Germ.) fol. 85.

Lepus marinus nostras, orbis species. SCHONEV.
p. 41.

En Suede, *Sjurnygg-fisk*; en Zélande, *Kliest*;
en Flandre, *Snottolff*; en Écosse, *Cock-padd*; en
Angleterre, *Lump* or *Sea-owl*.

β . *Diodon spinosus subrotundus aculeis planis*,
abdumine levi. LIN. *Syst. nat.* 10. n^o. 4.

Ostracion subrotundus aculeis brevibus planis,
ventre glabro. ARTEDI. *Gen.* 59. *syn.* 86. n^o. 18.

Orbis muricatus Ranae rictu, guamajacu atinga.
MARC. L. 4. c. 14.

WILLEUGH. p. 145, 155.

Orbis spinosus. Clus. *exot.* L. 6. c. 22.

RAY. p. 42.

γ . *Diodon ravior pinna dorfi longissima.* *Syn. nat.*
10. p. 336. n^o. 7.

Ostracion rotundo oblongus, tuberculis undique,
pinna dorfi longissima. ART. *Gen.* 59. *syn.* 86.
n^o. 20.

Orbis Ranae rictu. Clus. *exot.* L. 6. c. 25.

RAY. p. 44.

Ce poisson est d'une forme épaisse & singulière,
ce qui lui a fait donner par les Anglois les noms
de *Lump* & de *Sea-owl*, dont l'un signifie *masse*
ou *bloc*, & l'autre *Chouete de mer*. Il a l'ouver-
ture de la gueule assez large, les lèvres épaisses
& charnues. Ses yeux sont recouverts d'une
membrane lâche, & ont leurs iris blanchâtres
avec des teintes de rougeâtre. Les ouvertures des
marines sont saillantes au dessus de la peau. Les
mâchoires sont hérissées d'un très-grand nombre
de petites dents; il y en a aussi deux groupes
disposés sur deux tubercules au fond du palais.

Le dos est aminci en forme de tranchant. Le
ventre est large & comme ramassé contre le corps.
La peau est garnie, au lieu d'écaillés, d'une mul-
titude de tubercules aigus & d'une couleur noire.
Les côtés sont de plus hérissés d'aiguillons cour-
bes, disposés de part & d'autre sur trois rangées.
La première commence au dessus des yeux, & se
termine au troisième rayon de la nageoire de la
queue; elle est composée de vingt-six aiguillons.
La seconde part de l'angle supérieur des nageoires
de la poitrine, & a seize aiguillons. La dernière
n'en a que cinq, & est située auprès du ventre.
On voit de plus une autre rangée d'aiguillons
semblables, au nombre de huit, qui s'étend sur
le sommet du dos. Il paroît que le nombre de
ces aiguillons varie dans les divers individus.

La première nageoire du dos est épaisse & d'une
substance charnue, sans aucuns rayons. Le dos
s'élargit derrière cette nageoire, & porte de cha-
que côté deux épines. La seconde nageoire dor-
sale a neuf rayons.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt
rayons. Celles du ventre se réunissent pour n'en
former qu'une seule, dont la forme a quelque

ressemblance avec celle d'un cône évidé, comme
dans le Goujon de mer. La nageoire de l'anus
a sept rayons. Celle de la queue en a environ
douze.

La couleur du poisson est mélangée de noirâtre
& d'un rouge clair. Celle du ventre est d'un rouge
plus décidé. (WILLEUGHBY.)

On trouve ce poisson dans différentes mers de
l'Europe. Les variétés β & γ sont dans les mers
des Indes. L'individu décrit par Willughby avoit
seize pouces de longueur. Cet Auteur dit que la
Lompe se sert de ses nageoires ventrales pour ad-
hérer au fond de la mer ou aux rochers qu'elle
embrasse en quelque sorte avec la membrane cir-
culaire de ces mêmes nageoires. La chair de ce
poisson est peu estimée.

Les variétés β & γ ne diffèrent du poisson dé-
crit ci-dessus, que par des nuances accidentelles,
comme on peut en juger par la description que
nous joignons ici de l'*Orbis Ranae rictu* de Clusius,
telle qu'on la trouve dans Willughby.

Ce poisson a la tête assez épaisse, les sourcils
élevés, la gueule un peu large, & exactement
conformée comme celle d'une Grenouille. Tout
son corps est d'une couleur brune, parsemée de
taches blanchâtres. Il a sur toute la longueur du
dos une nageoire dont le bord est inégalement dé-
coupé; les côtés du corps sont garnis chacun de
deux rangs de tubercules, que l'on a comparés
pour leur forme à la base des aiguillons de la
ronce. Outre la nageoire dorsale, il y en a qua-
tre autres, deux assez longues & larges, situées
derrière les yeux; une troisième à l'extrémité du
dos, & la dernière entre l'anus & la nageoire de
la queue. L'individu qui a servi pour cette descri-
ption avoit environ seize pouces depuis la gueule
jusqu'à l'extrémité de la queue, & plus de vingt
pouces de circonférence.

LONGUE-ÉPINE (la). Espèce de Deux-
Dents.

Diodon Hystrix. LIN. *Syst. nat. Amph. Nantes.*
Diodon, n^o. 2.

Diodon oblongus, aculeis teretibus. Ibid.

Ostracion Diodon, corpore spinis undique armato.
Mus. Ad. Fr. r. p. 58.

Ostracion conico oblongus, aculeis undique longis
teretiformibus imprimis in lateribus. ART. *gen.* 60.
syn. 86. n^o. 21.

Hystrix piscis. OLUS *exot.* L. 6. c. 21.

RAY. p. 42.

WILLEUGH. p. 146. *Tab. I. n^o. 5.*

Amœn. Acad. edit. 1749. Lugduni Batav. p. 562.
no. 41.

It. Scan. 285.

SEB. *Mus. 3. t. 23. f. r. 2. 4.*

β . *Ostracion oblongus holocanthus, aculeis longis*
teretiformibus in capite imprimis & in collo.
ART. *gen.* 60. *syn.* 89. n^o. 22.

Diodon holocanthus, aculeis capitis collique lon-
gioribus. *Syst. nat.* 10. n. 6.

Hystrix alter, capite angusto subrotundo & admo-
dum

dum spinoso, scilicet spinis pralongis in ipso capite & scapulis donatus. WILLUGH. p. 155.

RAY. p. 42.

La différence la plus marquée qu'il y ait entre les deux variétés de cette espèce, indiquées par la synonymie précédente, consiste en ce que parmi les épines, dont l'une & l'autre ont le corps tout hérissé, les plus longues sont disposées sur les côtés, dans la première variété, au lieu que dans la seconde elles sont principalement sur la tête & à l'endroit du cou.

Ce poisson est le plus grand de tous ceux de ce genre qui aient été vus par Clusius. L'individu qu'il a observé avoit vingt pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à la naissance de la queue, & vingt-neuf pouces de contour au milieu du corps. Sa peau étoit d'une couleur blanchâtre, sans écailles apparentes, & toute hérissée d'épines dures & aiguës, dont la base se terminoit en deux autres épines courtes & cachées sous la peau. La gueule étant ouverte avoit trois pouces de diamètre. Les lèvres étoient ridées, & les mâchoires garnies de deux os creusés en forme de voûte, qui tenoient lieu de dents, & faisoient, ainsi que la gueule, une petite saillie par leur partie antérieure. Les yeux étoient assez grands, les sourcils élevés & chargés de quatre aiguillons. Ce poisson avoit quatre nageoires, deux latérales, situées derrière les yeux, inégalement découpées en leur bord supérieur, longues de trois pouces, & à peu près larges de cinq pouces, lorsqu'elles étoient étendues; une troisième à l'extrémité du dos, & la quatrième derrière l'anus. L'une & l'autre étoient à peu près de la même longueur que les nageoires latérales, mais moins larges. La queue avoit quatre pouces de longueur. Les plus longues épines étoient sur les côtés du corps; celles de la queue étoient moins nombreuses, mais beaucoup plus épaisses que celles qui garnissoient les autres parties. La couleur du ventre étoit blanche; celle du dos étoit brune, marquée d'une multitude de taches noires, ainsi que les côtés, depuis les nageoires latérales jusqu'à la queue. La couleur de la gueule étoit d'un brun plus foncé, & entre cette partie & les yeux on voyoit de part & d'autre un petit trou, qui, suivant la conjecture de Clusius, servoit à la respiration de l'animal.

Clusius a décrit, sous le nom d'*Orbis muricatus alter*, un poisson dont il n'avoit vu qu'une figure coloriée. Il paroît que ce poisson avoit beaucoup de ressemblance avec celui qui vient d'être décrit, &, selon Lister (a), ce n'est peut-être que la même espèce sous deux noms différens.

Le même Lister (b) s'accorde avec Willughby pour rapporter à l'espèce dont il s'agit, le Guamajacu du Brésil. En comparant les deux descriptions, on trouve que ce dernier poisson dif-

Histoire Naturelle. Tome III.

ferre de l'autre, en ce que la base de ses épines se termine en trois pointes engagées dans la peau, au lieu qu'il n'y en a que deux au même endroit sur l'autre poisson. Le Guamajacu du Brésil a de plus, au dessus de chaque œil, une espèce de petite corne mince assez longue, flexible, d'une substance membraneuse, & qui se porte en avant lorsque l'animal nage. Cette partie n'est point citée dans la description de l'*Histrix* de Clusius. On a aussi remarqué que le Guamajacu avoit la liberté de s'enfler & de se resserrer, & que pour le faire enfler, lorsqu'on l'avoit pris, il suffisoit de le tirer par la nageoire dorsale.

Enfin, on trouve dans Willughby (Pl. J. n.º 6.) une belle Figure d'une variété de l'*Histrix Clusii*, observée par Lister, dans un des *Museum* de Londres, & dont les caractères, suivant cet Auteur, sont d'avoir la tête étroite & un peu arondie, & les épines qui garnissent cette partie, ainsi que les côtés de la poitrine, beaucoup plus longues que celles de l'autre poisson.

LOTTE (la). Espèce de Gade.

Gadus Lota. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Gadus*, n.º 14.

Gadus dipterygius cirratus, *maxillis aequalibus*, *Ibid.*

Faun. Suec. 315.

Gadus dorso dipterygio, *ore cirriato*, *maxillis aequalibus*.

ART. gen. 22. *syn.* 38.

Silurus cirro unico in mento. *ART. spec.* 107.

Lota. *RONDEL. part.* 3. p. 164.

ALDROV. L. 5. c. 46. p. 648.

WILLUGH. p. 125.

RAY. p. 68.

Lota Gallis dicta. *GESN. p. 599.*

Lota Gallorum. *JONST. L. 3. tit. 3. c. II. p. 168, t. 29. f. 10.*

Strinfa sive Bostatrissa. *BELLON.*

GESNER. p. 599.

Barbotha. *ISIDOR.*

CUB. L. 3. c. 12. f. 72. b.

Borbocha Magni (OLAI) *L. 20. c. 20.*

Bottatria. *SALV. f. 213. a. ad Iconem.*

Triseus. *SALV. f. 213. b.*

BENED. JOVII in disticis. Vide P. JOV. f. 22.

Atropa. *S. HILDEGARD. L. I. part. 4. c. 25. p. 92. (ut videtur).*

Mustela fluviatilis. *JONSTON. Thaum. p. 422*

GESNER. (Germ.) f. III. b.

Kentmanni. *GESN. Paralip. p. 27.*

SCHONEV. p. 49.

WILLUGHBY. p. 125.

RAY. p. 67.

ROBERG. Pise. p. 9.

CHARLET. p. 159.

Mustela fluviatilis & lacustris. *GESN. ALDROV. L. 5. c. 7. p. 577.*

G g

JONST. L. 3. tit. 2. c. 6. p. 146. t. 28. f. 6.

En Suede , *Lake* ; en Allemagne , *Alraupe* , *Olruppe* , *Trüfche* , *Treifchn* , *Rütten* ; en Flandres , *Putael* ; en Angleterre , *Eelpout* .

La longueur de ce poisson , d'après les descriptions d'Artedi & de Willughby , paroît varier depuis environ un pied jusqu'à deux . Il a la tête aplatie en dessus , & un peu plus étroite que le milieu du corps . La forme du tronc est presque arrondie depuis la tête jusqu'à l'anus , à l'exception du ventre qui forme une légère faillie ; l'endroit de la plus grande épaisseur est entre les nageoires de la poitrine & l'anus ; cette épaisseur étoit de quatre pouces & quelques lignes , sur un poisson d'environ neuf pieds observé par Artedi . Depuis l'anus , jusqu'à l'extrémité de la queue , le tronc est comprimé par les côtés , le dos est un peu plan & élargi , entre la tête & la première nageoire du dos .

On voit un barbillon d'une couleur blanchâtre attaché à la mâchoire inférieure ; ce barbillon avoit environ neuf lignes de longueur sur l'individu décrit par Artedi .

Les narines ont de part & d'autre deux ouvertures très-écartées entr'elles . Les deux ouvertures inférieures sont cachées par des espèces de valves oblongues & pendantes .

Ce sont ces valves que Willughby a citées sous le nom de *barbillons* , qu'il dit être placés entre les narines & le museau . (Voyez le *MUSTELA FLUVIATILIS* de cet Auteur .)

Les yeux sont situés sur les parties latérales de la tête ; leur prunelle est un peu arrondie & d'une couleur bleuâtre ; les iris sont jaunâtres .

La couleur de tout le corps est obscure & noirâtre , lorsque le poisson a été pris récemment ; cette couleur vient d'une espèce de mucosité dont la *Lotte* est enduite ; mais après qu'on a essuyé le poisson , on voit paroître sa véritable couleur , qui est d'un blanc sale , sur la tête & le dos , avec des taches & des raies jaunâtres , éparées sans aucun ordre , & dont celles du dos sont en plus petit nombre & plus larges que celles dont la tête est parsemée ; les côtés sont blanchâtres avec quelques taches noirâtres , quelquefois mêlées de jaunâtre ; le ventre est ordinairement d'une couleur blanchâtre comme les côtés .

Les écailles , quoique petites , sont cependant sensibles à l'œil ; leur figure est ovale , & elles couvrent tout le corps , la tête , les opercules des ouïes , & le bas de plusieurs des nageoires . Elles laissent entr'elles de petits intervalles , & imitent un réseau par leur arrangement .

Les opercules des ouïes sont formés de trois lames & de sept fortes épines réunies & couvertes par une membrane épaisse ; la dernière de ces épines est très-courte , & la première est un peu élargie & recourbée .

La langue est grande , épaisse , lisse , blanche , & détachée par son extrémité .

Les ouïes sont au nombre de quatre de chaque

côté ; les trois supérieures sont garnies d'une double rangée de tubercules un peu rudes : la dernière n'en a qu'une seule rangée , située dans la partie intérieure ; les tubercules qui forment la rangée extérieure de la première des ouïes sont plus longs que ceux de la rangée intérieure .

Les mâchoires sont garnies d'une multitude de dents ramassées & serrées entr'elles , inclinées en dedans , & implantées de part & d'autre dans une base commune & osseuse . Un os d'une forme demi-circulaire , attaché à la partie antérieure du palais , est chargé de dents semblables , inclinées dans le même sens & un peu mobiles ; tout le reste du palais est lisse . On voit encore à l'entrée de la gorge huit tubercules garnis de dents , savoir deux oblongs , situés dans la partie la plus basse , auprès de la plus petite ouverture des ouïes , & six placés au dessus des précédens , & groupés trois à trois , de manière qu'ils paroissent confondus en deux corps arrondis ; tout l'intérieur de la gueule est blanc .

Les nageoires de la poitrine sont d'une figure obronde lorsqu'elles se déploient ; leur surface intérieure est bleuâtre , & l'extérieure est panachée de blanchâtre & de noirâtre ; elles ont chacune vingt & un rayons , dont les deux premiers , ainsi que le dernier , sont sans division à leur sommet ; les autres sont rameux presque jusqu'à leur naissance .

Les nageoires du ventre sont petites , d'une couleur blanche , parsemée sur leur surface extérieure de petits points noirs ; elles ont chacune sept rayons , dont les deux premiers & le dernier sont entiers à leur extrémité supérieure ; de plus , les deux premiers sont terminés par des espèces d'apophyses déliées & très-flexibles , semblables à des barbillons , & dont celle qui fait le prolongement du second rayon est beaucoup plus longue que l'autre .

La première nageoire du dos est peu étendue , marquée sur son contour de taches noires , & garnie de treize rayons , dont le premier & le dernier sont les plus courts , & les intermédiaires divisés en deux par le haut . La seconde nageoire du dos est très-allongée ; on voit sur sa circonférence dix-sept ou dix-huit taches noires ; elle a soixante & seize rayons , qu'on ne peut compter que difficilement à cause de la membrane épaisse qui les lie ; les premiers sont les plus courts , & leur sommet est partagé en deux , ainsi que celui des rayons situés vers le milieu de cette nageoire .

La nageoire de l'anus est longue , blanchâtre , bordée de noir , & garnie de cinquante-cinq rayons , presque tous fendus par le haut , & parmi lesquels ceux des extrémités sont les plus courts .

La nageoire de la queue est colorée comme la nageoire de l'anus , & d'une figure ovale , lorsqu'elle est étendue : elle a plus de trente rayons : ils sont peu distincts .

La ligne qui divise les côtés est large , droite ,

& placée plus près du dos que du ventre, dans la partie antérieure.

Artedi, de qui nous avons tiré la description précédente, ne fait qu'une seule espece de la *Lotte* & du *Mustela fluviatilis* de Willughby, que l'on a nommé en françois *Burbot*. Ce dernier Auteur regarde lui-même ces deux poissons comme n'étant distingués que par des nuances si légères, qu'on ne doit pas les séparer. Les différences qu'il indique entre l'un & l'autre consistent, 1°. en ce que la *Lotte* n'a point de barbillons à la mâchoire supérieure, comme le *Burbot*; mais peut-être Willughby a-t-il fait son observation sur un poisson mort, où les valvules qu'il prend pour des barbillons sont presque insensibles, au rapport de Gesner; 2°. en ce que la queue de la *Lotte* est en forme de pointe d'épée, au lieu, dit-il, que celle du *Burbot* est arrondie; 3°. en ce qu'on distingue sur la *Lotte* de petites écailles, au lieu que le *Burbot*, selon lui, n'en a point, ou si on en découvre, ce n'est qu'en ratissant la peau du poisson.

On peut juger de la fécondité des *Lottes* par une observation de Baltner, qui dit avoir retiré de la matrice d'une femelle de cette espece, jusqu'à cent vingt-huit mille œufs.

On pêche la *Lotte* dans plusieurs lacs, étangs & rivières de l'Europe. Lémery dit que ce poisson aime les eaux dont le cours est lent, & il ajoute qu'il abonde principalement dans la Saone vers Lyon & Geneve; que c'est un bon mets, à l'exception des œufs qu'on rejete, parce qu'ils causent des tranchées.

LOTTE (la grande). Voyez LINGUE.

LOTTE-FRANCHE (la). Voy. FRANCHE-BARBOTE.

LOUCHE (le). Espece de Labre.

Labrus Luscius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 30.

Labrus cauda integra, pinnis omnibus flavis, palpebra superiore nigra. Mus. Ad. Fr. 2. 80.

La dénomination de *Luscius* (*Louche*) adoptée par Linnæus pour ce poisson, paroît être relative à la couleur de ses prunelles, dont la partie supérieure est noire, & lui donne quelque chose de sombre dans le regard. Ses autres caracteres consistent dans la couleur de ses nageoires, qui toutes sont jaunes, & dans la forme de sa queue, qui n'est pas fourchue.

La nageoire du dos est garnie de trente & un rayons, dont les dix-huit premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont les trois antérieurs sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement quatorze.

On ignore le lieu natal de ce poisson.

LOUP (le). Espece de Persegue.

Perca Labrax. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 5.

Perca pinnis dorsalis distinctis, secunda radiis quatuordecim. Mus. Ad. Fr. 2. p. 82.*.

GRONOV. *Act. Upsal.* 1750. p. 39. t. 4.

Perca radiis pinnae dorsalis secunda tredecim, ani quatuordecim. ARTEDI. *gen.* 41. *syn.* 69.

Λάβραξ. ARIST. L. 1. c. 5. & L. 4. c. 8. & L. 5. c. 9. 10.

ÆLIAN. L. 1. c. 30. p. 36. & L. 3. c. 7. & L. 10. c. 2. & L. 16. c. 12.

ATHEN. L. 7. p. 310. 311. & L. 14. 662.

OPPIAN. *Hal.* L. 1. p. 5. & L. 2. c. 34. 58.

Lupus. HORAT. *Satyr.* L. 2. *Sat.* 2. v. 31. & 36.

OVID. *Hal.* v. 23. 38. 112.

VARRO. *Rust.* L. 3. c. 3.

PLIN. L. 9. c. 16. 17. 51. 54. & L. 32. c. 2.

MACROB. *Saturn.* L. 3. c. 16.

S. AMBROS. *Exam.* L. 5. c. 23. p. 52.

GAZA. ARIST. L. C.

C. FIGUL. f. 4. b.

WOTTON. L. 8. c. 172. f. 155.

BELLON.

SALVIAN. *fol.* 107. b. 108. 109.

GESNER. p. 506. & (Germ.) *fol.* 37.

ALDROV. L. 4. c. 2. p. 492.

JONST. L. 2. *tit.* 1. c. 2. t. 23. f. 3.

WILLUGHBY. p. 271. *tab.* R. n°. 1.

RAY. p. 83.

Lupus vulgaris. ALDROV. L. 4. c. 2. p. 391.

Lupus marinus. ISIDOR.

CUB. L. 3. c. 33. f. 83. a.

Spigola sive Lupus. P. JOV. c. 9. p. 64.

Caballo Lucii Poeta.

À Rome, *Spigola*; à Venise, *Bronchini*; en Toscane, *Araneo*; en Espagne, *Lupo*; en Angleterre, *Basse*.

Les anciens avoient donné à ce poisson le nom de *Loup*, à cause de sa voracité. Sa chair étoit un des alimens qu'ils estimoient le plus; mais, selon Willughby, ils consultoient plutôt leur sensualité que leur santé dans le jugement qu'ils portoient de ce poisson. Cet Auteur préfere, parmi les poissons de cette espece, ceux qui ont été pris en pleine mer; il met au second rang ceux qui ont séjourné dans les étangs marins; au troisieme, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves, & fait encore moins de cas de ceux qui ont été trouvés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nouritures fangeuses, ainsi que de petits poissons nouris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flatoient davantage le goût des Romains, puisqu'au rapport de Pline (*Hist. Nat.* L. 9. c. 54.), les meilleurs *Loups* marins étoient ceux qu'on avoit prit dans le Tybre entre les ponts. Les plus sensuels même, parmi cette nation, se vantoient de reconnoître, au seul goût, si un *Loup* marin avoit été pêché en pleine mer, ou à l'embouchure du Tybre, ou entre les ponts, comme il paroît par un passage de la seconde Satyre du second livre d'Horace, où ce Poète, sous la personne d'un certain Ofellus, se moque de ce prétendu discernement des Romains de son temps.

Ce poisson, selon Willughby, parvient quelquefois à une grandeur considérable, puisqu'on en

a vu qui avoient jusqu'à quatre pieds & demi de long. Sa forme est assez semblable à celle du Saumon ou de la Truite. Sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos, qui est marqué au dessus des lignes latérales, d'une multitude de points noirs. À mesure que le poisson prend de l'accroissement, ces points s'effacent & disparaissent. Le ventre est d'un blanc argentin; quelques individus ont aussi cette partie mouchetée de noir, ce qui a donné lieu à Columelle, & d'après lui, à Rondelet, de distinguer deux especes de *Loups*, l'une mouchetée & l'autre sans tache. Mais cette distinction n'a aucun fondement, puisqu'elle porte sur une différence purement accidentelle, & qui ne tient qu'à la diversité de l'âge. Les écailles qui garnissent le corps sont d'une grandeur médiocre, très-serrées entr'elles, & fortement adhérentes à la peau.

L'ouverture de la gueule est spacieuse; les mâchoires sont hérissées de très-petites dents; on voit, au fond du palais, un tubercule triangulaire, chargé d'aspérités, & deux autres d'une forme arrondie, au fond de la gueule. Les narines ont de part & d'autre une double ouverture. Les yeux sont assez grands & couverts d'une membrane étroitement appliquée sur leurs parties antérieures. Les iris ont une couleur argentée, qui paroît offusquée par des especes de nuages, & les prunelles sont entourées d'un cercle jaune.

La première nageoire du dos a neuf rayons, dont le premier est très-court, & celui du milieu plus long que tous les autres. La seconde a treize rayons, dont l'antérieur est épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, tous flexibles, & celles du ventre six, dont un épineux. On voit de chaque côté, auprès des nageoires de la poitrine, deux aiguillons, dont l'un,

situé à l'angle des ouïes, est plus fort & plus long que l'autre. La nageoire de l'anus a quatorze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux & vont en croissant graduellement; le quatrième, qui est le premier des rayons flexibles, s'élève une fois plus que le dernier des épineux; la nageoire de la queue est un peu échancrée en manière de fourche, & a dix-huit rayons.

On trouve ce poisson dans les mers & les fleuves des parties méridionales de l'Europe.

LOUP (Pêche au). On se sert, pour cette pêche, d'un filet en nappe, dont le milieu forme une espece de poche, & que l'on tend verticalement sur trois perches disposées en triangle, dont deux maintiennent le filet par les extrémités, & la troisième par le milieu. On oppose l'ouverture du filet au courant de la marée, & lorsqu'on veut retirer le poisson qui y est engagé, on élève du sol deux des perches dont nous avons parlé, ce qui donne la facilité d'amener le filet dans le bateau où sont les Pêcheurs. On prend à cette pêche toutes sortes de poissons ronds, & même des poissons plats.

Quelquefois on se contente d'attacher le filet sur deux perches par les extrémités: deux hommes, dont chacun tient une de ces perches, s'avancent au milieu de l'eau de la mer, en présentant à la marée montante l'ouverture de leur filet, que l'effort de l'eau maintient, de manière qu'il forme une courbure semblable à celle d'une voile enflée par le vent. Pour se garantir des grosses lames d'eau, ils s'élèvent au dessus, à l'aide de leurs perches, dont le pied est un peu enfoncé dans le sable, & qui leur servent de soutien pour s'élaner de bas en haut. Quand il y a des poissons pris dans le filet, il les y envelopent en rapprochant leurs perches l'une de l'autre.



LOUPS-MARINS (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

~~~~~

QUATRIEME GENRE.

~~~~~

LOUP-MARIN.

ANARHICHAS. Linnæi.

Les dents nombreuses & conuenes.

E S P E C E.

I LA CRAPAUDINE.



LUBIN. Voyez Loup. Espece de Perleque.

LUEZ. C'est le nom que les Bourdelois donnent au Brochet.

LUNE (la). Espece de Quatre-dents.

Tetrodon mola. LIN. *Amphib.* Nantes. *Tetrodon*, n^o. 7.

Tetrodon levis compressus, cauda truncata, pinna brevissima dorsali analique annexa. Ibid.

Ostracion Cathetoplateus subrotundus incarmis, asper, pinnis pectoralibus horizontalibus, foraminibus quatuor in capite. ARTEDI. *Gen.* 61. *syn.* 83.

Ostracion Cathetoplateus, subcompressus, brevis, latus, scaber; pinnis dorsali anique lanceolatis cauda proximis. GRONOV. *Zooph.* n^o. 186.

An Orthrorogiscus. PLIN. L. 32. c. 2. n^o. 11. GESN. p. 635.

Orthrorogiscus sive Luna piscis. RONDEL. L. 15. c. 7. p. 424.

GESN. p. 640. ♂ (Germ.) fol. 85.

Mola SALVI. fol. 155. ♂ 154. a. ad Iconem.

JONSTON. *Thaumat.* p. 419. 420.

CHARLET. p. 129.

WILLUGH. p. 151.

RAV. p. 51.

Mola. Aët. Bonon. a. pp. 2. p. 297. t. 17.

La Lune de mer ou le Poisson d'argent. *Hist. générale des Voyages*, tom. 4. tab. ad paginam. 320. fig. 1. edit. Hag.

Short Sun-fisch. PENNANT *British. Zool.* vol. 3. p. 102. n^o. 2.

En Angleterre, *Sun-fisch*.

Lorsqu'on voit un poisson de cette espece pour la premiere fois, on seroit tenté de croire, suivant la remarque de Willughby, qu'il a été tronqué, & qu'il lui manque la partie de derriere; car il a le corps large, très-court, & terminé circulairement, & c'est de cette figure que lui vient ce nom de *Mole*, qui est le même que *Meule* en Languedoc; dans d'autres pays on l'appelle *Lune* pour cette raison; en Angleterre il porte le nom de *Sun-fish*, c'est-à-dire, *Soleil*, soit à cause de sa forme, soit parce qu'on a remarqué qu'il jetoit une lumiere éclatante au milieu de l'obscurité. Au reste, on fait que cette propriété lui est commune avec plusieurs autres poissons, qui deviennent pendant la nuit des phosphores naturels.

La *Lune* n'est point un poisson à grosses écailles, mais sa peau est dure, épaisse, rude au toucher & très-adhérente à la chair: elle a le dos noirâtre, le ventre argenté, & les côtés mélangés de ces deux couleurs; le milieu du dos & la partie la plus basse du ventre sont en carène aiguë; la gueule est très-petite relativement au volume du poisson, & d'une figure arrondie lorsqu'elle est ouverte, les mâchoires sont dures, amincies comme une lame tranchante, & intérieurement hérissées de dents qui paroissent disposées sur des lignes transversales. La tête n'est point saillante en avant. Outre les narines, qui sont petites & placées entre les yeux & la gueule, il y a vers les mâchoires quatre ouvertures plus grandes, dis-

posées comme aux quatre angles d'un carré oblong. Willughby soupçonne que deux de ces ouvertures servent au poisson de conduits auditifs, & que les deux autres, qui se trouvent situés plus bas, sont des canaux par lesquels s'introduit l'eau que la Mole rejete ensuite par les ouïes. Les yeux sont petits, les prunelles bordées d'un cercle argenté, & le reste de l'iris d'une couleur brune.

Ce poisson a de chaque côté une grande ouverture ovale avec un opercule pour les ouïes. Au près de ces ouvertures se trouvent les nageoires de la poitrine, qui sont arrondies, & ont chacune quatorze rayons. Vers l'extrémité du corps sont deux autres nageoires très-hautes & opposées entr'elles, l'une sur le sommet du dos, l'autre au bas du ventre. Le corps est terminé par une espece de nageoire demi-circulaire, qui est la queue du poisson. Cette nageoire est garnie intérieurement d'un petit nombre de rayons, que l'on n'aperçoit pas quand le poisson est frais, à cause de l'épaisseur de la nageoire, mais qui sont très-sensibles lorsqu'il est desséché. La peau forme à l'extérieur comme une bande transversale à l'endroit où le corps commence à s'amincir pour se terminer par la queue. On dit que la Mole pese quelquefois jusqu'à cent livres. L'individu décrit par Willughby avoit plus de deux pieds de longueur. La chair de ce poisson est très-molle, tous ses os sont tendres & cartilagineux.

On le trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. Il est vivipare, s'il en faut croire Salviani.

LUNULE (la). Espece de Deux-dents.

Diodon Mola. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. p. 39. tab. IV. fig. 7.

Ce poisson, suivant M. Pallas, a le corps aplati par les côtés, & d'une forme demi-ovale, la partie postérieure étant comme tronquée. Il paroît que sa grandeur n'excede jamais celle de la paume d'une main, à laquelle on peut le comparer encore pour la figure.

La tête n'est pas distinguée du corps; le museau est un peu saillant & garni d'osselets mous & crochus, qui lui donnent une forme que M. Pallas compare à celle du museau de la Seche. La gueule est terminée par deux lobes aigus, & armée intérieurement de deux dents. Le sommet de la tête est excavé entre les yeux, par un sillon longitudinal, dont les bords forment une petite saillie convexe; au milieu de cette saillie s'élève de part & d'autre une espece d'aiguillon; on en voit encore un, mais plus petit, sur le front, à la naissance du canal dont il s'agit, & auquel répond, à l'autre extrémité, un quatrieme aiguillon situé à l'origine du dos.

Les yeux sont enfoncés dans leurs orbites, & ont leurs iris argentés. Au dessus de ces organes s'inferent de part & d'autre deux aiguillons.

Quatre autres aiguillons, semblables à des cônes très-aigus, sont disposés de part & d'autre sur une ligne longitudinale, qui passe en dessous des na-

geoirs de la poitrine ; le premier tient à la tête du poisson ; le dernier est très-voisin de la queue , & le second est plus petit que les autres.

Les nageoires de la poitrine , placées entre les deux aiguillons du milieu , parmi ceux dont nous venons de parler , ont chacune quatorze rayons.

Le dos est un peu courbé en arc , & garni de deux aiguillons , sans compter celui qui termine le canal décrit ci-dessus ; entre ces deux aiguillons , on voit trois tubercules semblables à des verrues ; il y en a encore un derrière le second aiguillon ; & au delà de ce tubercule , vers l'extrémité du dos , est une nageoire d'une substance charnue , garnie de cils sur la partie postérieure.

Le ventre est d'une figure demi-circulaire : il a trois aiguillons , deux vers la partie antérieure & le troisième vers l'extrémité opposée ; il est de plus hérissé de plusieurs petits tubercules aigus , situés entre les aiguillons dont il s'agit. On en voit encore deux , assez distans l'un de l'autre , & placés latéralement , sur une même ligne , vers l'endroit de la plus grande courbure du ventre ; enfin , il y a de part & d'autre , à une plus petite distance du dos , deux autres aiguillons qui forment une ligne courbe avec ceux qui sont placés au dessus des yeux .

Le bord postérieur du corps est aigu , sans dentelure , & garni en son milieu d'une espece d'appendice charnu & pendant , qui forme la queue du poisson. Ce même bord est chargé de cils vers la nageoire du dos , & légèrement échancré au dessous de la queue .

La couleur du corps est noirâtre vers le dos , & argentée sur les parties inférieures. L'individu décrit par M. Pallas avoit été envoyé de la Guinée.

LUNULÉ (le). Espece de Pleuronecte .

Pleuronectes lunatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorsici* . *Pleuronectes* , n^o . 17.

Pleuronectes oculis sinistris , corpore ocellis dimidiatis , sparsis , caeruleis . Ibid.

Solea lunata & punctata . CATESB. *Carol.* 2. p. 27. t. 27.

Le corps de ce poisson est d'une forme ovale .

L'individu décrit par Catesby avoit dix pouces de longueur sur cinq de large ; mais comme c'est le seul que cet Auteur ait vu , il n'a pu savoir jusqu'à quelle grandeur cette espece étoit susceptible de s'accroître .

Les yeux sont placés tous les deux sur le côté gauche de la tête , suivant Linnæus . Pour acorder cette position avec celle que représente la figure donnée par Catesby , il faut supposer que la tête du poisson soit tournée vers l'observateur , qui , dans ce cas , aura à sa gauche la face de la tête , sur laquelle sont les yeux .

La nageoire du dos commence derrière le museau , & se prolonge presque jusqu'à la queue ; elle est garnie de quatre-vingt-cinq rayons ; les nageoires de la poitrine en ont chacune douze , & celles du ventre six ; la nageoire de l'anus est à peu près aussi longue que celle du dos : elle forme un enfoncement à l'endroit de la gorge , en sorte qu'elle paroît être composée de deux nageoires , dont l'antérieure est beaucoup plus courte que l'autre ; elle a soixante & dix-neuf rayons .

Le fond de la couleur de ce poisson est brun & relevé par des taches d'un bleu vif , & qui représentent des demi-cercles disposés deux à deux , de manière que leurs concavités seroient tournées les unes vers les autres . On peut considérer aussi ces taches comme des ovales interrompues vers les extrémités de leur petit diamètre . Entre ces taches on en voit de petites , qui sont pleines & de forme circulaire ; la queue est aussi parsemée de taches semblables à ces dernières , & c'est sans doute ce caractère qu'a exprimé Linnæus , par les mots de *cauda Lunata* , & non pas la forme même de la queue , qui imite une losange .

Ce poisson se trouve dans la mer de l'Amérique septentrionale , où on le prend si rarement , que Catesby n'a pu rien découvrir relativement à l'usage qu'on pouvoit en faire .

LUT. Voyez AIGUILLAT .



M A C

MACKREL. Voyez MAQUEREAU.

MÂCLE. On donne ce nom, dans quelques ports, aux filets du genre des Foles.

MACLONIERE. Sorte de Tremail qui a du rapport avec les Foles, & dont on fait usage dans les étangs de Cette.

MADRAGUE. C'est une espece de grand parc construit en pleine eau, & divisé par compartimens. Le poisson y est conduit par une chasse ou une cloison de filet qui s'étend depuis l'enceinte de la Madrague jusqu'à la côte. Voyez l'art. PÊCHE dans l'Introduction.

MAIGRE. Voyez OMBRE.

MAILLADE ou TREMAILLE. Ces mots sont synonymes de Tremail. Voyez ce dernier mot.

MAILLE. On appelle ainsi les ouvertures qui sont entre les fils d'un filet. Il y en a de deux formes différentes, savoir de carrées & d'autres en losange. Voyez FILET.

MAÎTRE DE PHALANGRE. Voyez CORDE.

MAL (le). Espece de Silure.

Silurus Glanis. LIN. Syst. nat. Pisces abdom. *Silurus*, n^o. 2.

Silurus pinna dorsali unica mutica, cirris 6. Faun. Suec. 344.

Mal. It. Scan. 61.

Silurus cirris quatuor in mento. ART. Gen. 8. syn. 110.

Silurus cirris duobus ad maxillam superiorem, quatuor in mento. GRONOV. Mus. 1. n^o. 25. t. 6. f. 1.

Silurus. ÆLIAN. L. 12. c. 29. l. 14. c. 25. p. 838. 840.

ATHEN. L. 7. c. 287.

H' Γάδρις. ARIST. L. 2. c. 13. 15. l. 6. c. 14. l. 8. c. 20. 30. l. 9. c. 37.

Glanis. PLIN. L. 32. c. 10.

Glanis. Id. L. 9. c. 43.

SALVIAN. fol. 210. b. 211.

ALDROV. L. 5. c. 5. p. 569.

JONST. L. 3. t. 2. c. 4. t. 27. f. 8. Tbaum. p. 415.

Glanis, *Glanus* & *Glanius*. CHARLET. p. 159.

Silurus. PLIN. L. 9. c. 15. 51. & l. 5. c. 9.

Solin. POLYH. c. 60.

S. AMBROS. Hexam. L. 5. c. 5.

AUSON. MOSELL. v. 135.

S. HILDEGARD. L. 4. part. 1. c. 10. p. 90?

GAZ. ARIST. L. c.

C. FIGUL. fol. 5. a.

RONDELET. part. 2. p. 180.

GESN. p. 867. 872. 1047.

SCHONEV. p. 69.

JONSTON. t. 47. f. 7.

WILLUGHBY. p. 128.

M A L

RAY. p. 70.

ROBERG. Pisc. p. 11.

GESN. (Germ.) fol. 183. 184.

Act. Scoeb. 1756. p. 34. t. 3.

Silurus Gesneri prior. ALDROV. L. 5. c. 5. p. 569.

An Mustela marina. BELLON?

Schein dictus piscis Mystoceros. GESN. (Germ.) fol. 176. b. 177.

Piscis barbatus. SALVIAN. fol. 210. Ad. Ic.

En Suede, *Mal*; en Allemagne, *Scheid*, *Schoiden*, *Wals*, *Waller*, &c. en Pologne, *Sum*; à Byzance, *Glano*; en Angleterre, *Scheat-fish*.

Le *Mal*, selon Willughby, est un poisson de riviere qui prend un accroissement considerable. On voit des individus qui pesent quatre-vingts, cent vingt, cent cinquante livres, & même au delà. Ce poisson a le corps glissant & enduit de muscosité; sa couleur est la même que celle de l'Anguille, excepté qu'il est marqué, sous le ventre & sur les côtés, de diverses raies, les unes d'une couleur noirâtre, les autres un peu blanchâtres; sa peau est sans écailles, sa tête est plate, large & très-émoussée à son extrémité antérieure; l'ouverture de sa gueule, qui est très-fendue, a presque la même largeur que la tête; le corps est épais & un peu arondi jusqu'à l'anus, excepté sous le ventre, où il est plat; mais depuis l'anus jusqu'à la queue, il est large & comprimé: les yeux sont faillans, petits, d'une forme ronde, & recouverts d'une membrane; la mâchoire supérieure porte, entre les yeux & le museau, deux especes d'antennes ou de longs barbillons que le poisson a la faculté de diriger en avant; quatre autres barbillons minces & plus courts pendent de la mâchoire inférieure.

Stuibius raporte qu'un homme de Strasbourg, qui nourissoit dans son vivier un poisson de cette espece, avoit observé que ses barbillons lui tomboient tous les ans, & qu'il en repousoit de nouveaux, comme cela arive par rapport au bois du Cerf. La langue est atachée au fond de la gueule, dont elle ne paroît point être distinguée; la mâchoire supérieure est garnie de deux rangées de dents; il n'y en a qu'un rang dans la mâchoire inférieure. On observe au fond du palais deux especes de tubercules, chargés aussi de petites dents ou d'aspérités, & auxquels correspondent, au fond de la gueule, deux autres éminences semblables, mais plus petites. Les ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté; les deux antérieures n'ont qu'un seul rang d'osselets, situés sur leur partie de devant; les autres ont chacune un double rang de ces mêmes osselets.

Ce poisson a près des ouïes une paire de nageoires,

geoirs, garnies chacune de seize rayons, dont le premier est d'une forte consistance, & le dernier est denté, comme on le voit sur la nageoire dorsale des Carpes. Kintman dit que chacune de ces deux nageoires est armée d'un aiguillon dur & osseux, dont le *Mal* fait usage pour écarter les autres poissons qui cherchent à l'attaquer. Le dessous du ventre est garni d'une seconde paire de nageoires, dont chacune a onze rayons. La nageoire du dos est petite & n'a que trois rayons; la nageoire de la queue n'est pas fourchue, elle a dix-sept rayons cartilagineux; la nageoire qui commence à l'anus se prolonge presque jusqu'à celle de la queue, & a quatre-vingt-dix rayons.

La vessie aérienne est d'une forme singulière; elle n'est point divisée transversalement comme celle des autres poissons, mais sa capacité est partagée longitudinalement en deux loges par une membrane épaisse; sa partie antérieure forme comme deux mamelons, & elle se termine insensiblement en points vers l'extrémité opposée, ce qui lui donne à peu près la figure d'une lyre: elle est très-blanche & enveloppée d'une membrane noire, dont il est facile de la retirer comme d'un sac.

La chair de ce poisson est généralement estimée, on dit qu'on la prépare comme celle de l'Anguille.

Le *Mal* est un animal très-vorace, & dont la rencontre est dangereuse. On le trouve dans l'Elbe, la Vistule, le Danube, & quelquefois dans le Rhin; il est aussi dans plusieurs lacs de la Suisse, de la Bavière, de la Hongrie, sur-tout, dit Gesner, dans ceux qui ont peu d'étendue & dont les eaux sont fangeuses. Il paroît aussi qu'il se tient pour l'ordinaire au fond de l'eau; car Willughby a observé que le ventre de celui qu'il a décrit étoit comme usé par le frottement.

MALARMAT (le). Espèce de Trigle.

Trigla cataphractus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla*, n. 1.

Trigla digitis geminis, rostro furcato elongato, corpore loricato. MUS. AD. FR. 2. p. 92. *

Trigla cirris plurimis, corpore octogono. ART. Gen. 46. syn. 75.

GRONOV. *Mus.* 1. n. 98.

Lyra altera. RONDEL. ALDROV. L. 2. c. 7. p. 147.

WILLUGH. p. 283. tab. S. n. 3.

RAY. p. 89.

BOSSUET. *Epigr.* p. 117.

Lyra SALVIAN. fol. 192. b. ad *Iconem* & 193.

Cornuta sive Lyra altera. RONDEL. L. 10. c. 10. p. 199.

GESN. p. 517. 610. & (Germ.) fol. 20. b.

Coccyx alter seu major. BELLON.

Cataphractus totus horridus, ore rostrato, mandibulis quasi forcipatis. KLEIN. *Mus.* 4. p. 43. n. 4.

Cataphractus. JONST. *Icht.* p. 89. c. 9. t. 24. f. 2.

Ikan saythen Merah, rode Duyvois vesch, seu piscis Rubri Diaboli. VALENT. *pisc. amb.* f. 55. p. 363.

Histoire Naturelle. Tome III.

Le *Malarmat*. DUH. *Traité des Pêches*, 2^e part. sect. 5. c. 5. p. 113. Pl. 9. f. 1. 2.

À Rome, *Pesce Capone* & *Pesce Forca*. SALV. À Marseille & à Gènes, *Malarmat*.

Le *Malarmat*, selon Willughby, a la tête fort grande, le museau terminé par deux espèces de cornes allongées, dont chacune est garnie d'une épine perpendiculaire; on voit plus haut une troisième épine, disposée, relativement aux deux précédentes, comme au sommet d'un triangle, dans lequel l'angle de ce même sommet seroit aigu. L'ouverture de la gueule est ample & dé-garnie de dents; mais on voit au fond du palais deux tubercules hérissés d'aspérités, & deux autres semblables dans la partie inférieure. La mâchoire d'en-bas est garnie de plusieurs barbillons, dont deux sont plus grands que les autres, & rameux à leur extrémité. Les yeux ont leurs prunelles fort grandes & leurs iris d'une couleur d'or; l'endroit qui répond aux sourcils est garni d'une double rangée de petites épines.

Le corps est couvert de grandes écailles osseuses & d'une forme rhomboïdale; ces écailles sont disposées sur six lignes longitudinales, & forment une espèce de parquet, de manière que les écailles d'une rangée sont situées dans les angles rentrants que font celles des deux rangées voisines. Les rangées qui sont l'une au milieu du dos, & l'autre sur la partie opposée, ont plus de largeur que les intermédiaires, & portent chacune deux fortes épines, recourbées en arrière, & situées transversalement l'une auprès de l'autre. Les écailles des quatre autres rangées n'ont qu'une seule épine, pareillement recourbée vers la queue. Chaque écaille formant un renflement à l'endroit où elle est chargée d'une épine, tous ces renflements donnent au corps une forme anguleuse qui est à six pans. Cependant la plupart des Auteurs disent de ce poisson qu'il a le corps octogone, parce que les deux rangées d'écailles supérieure & inférieure étant, comme nous l'avons dit, plus larges que les autres, & les épines qui les garnissent étant doubles, chacune de ces rangées paroît former deux pans au premier aspect. Willughby a compté sur un individu de cette espèce cent quatre-vingt-huit grandes écailles.

La nageoire du dos s'insère dans une espèce de sillon qui divise les écailles de la rangée supérieure; elle s'étend depuis la seconde écaille vers la tête, jusqu'à la quatrième en deçà de la queue, & a vingt-six rayons d'une couleur de *minium*.

Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons; celles du ventre, qui leur sont presque contiguës, en ont six. Près des nageoires de la poitrine sont deux barbillons cartilagineux & articulés, semblables à des doigts. La nageoire de l'anus a sa base engagée dans une cannelure semblable à celle de la partie opposée; elle est garnie de dix-neuf rayons. La nageoire de la queue en a dix.

La couleur du corps est d'un rouge clair. Selon
H h

M. Duhamel, le ventre est presque blanc, & la couleur rouge des autres parties s'éface peu de temps après que ce poisson a été tiré de l'eau.

D'après la description que nous avons donnée de ce poisson, on ne voit pas trop pourquoi on lui a donné le nom de *Malarmat* (Mal-armé), à moins que ce ne soit parce qu'il est sujet, à cause de sa grande vivacité, à endommager son enveloppe écailleuse, & les aiguillons dont son museau est armé.

Le *Malarmat* est fort rare sur les côtes de l'Océan & dans le canal de la Manche; mais on le trouve communément aux côtes d'Espagne & de Provence, où l'on en prend dans les grands fonds, particulièrement avec le filet de la Tartane. Voyez ce mot. La saison la plus favorable pour cette pêche est pendant le Carême. Ce poisson fournit peu à manger quand il est petit, & on n'en fait cas que lorsqu'il est d'un volume un peu considérable.

MALCOT. Voyez TACAUD.

MAMELONÉ (le). Espece de Baliste.

Balistes papillofus. LIN. *Syst. nat. amphib. nantes. Balistes*, n°. 4.

Balistes pinna dorsali anteriore biradiata, corpore papilloso. Mus. Ad. Fr. 2. 54. •.

Cette espece de Baliste a le corps couvert de petits mamelons, dans lesquels consiste son principal caractère distinctif. Sa nageoire dorsale antérieure est garnie de deux rayons, dont le premier est épineux; la seconde en a vingt-neuf, tous mous & flexibles; chacune des nageoires de la poitrine en a treize; celles du ventre sont nulles: la nageoire de l'anus a vingt-un rayons, & celle de la queue en a douze.

On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson.

MANCHE. Filet en forme de cône ou d'entonnoir, & qui se ferme de différentes manières. Le terme de *Manche* est générique, & convient à diverses especes de filets, tels que les verveux, les trubles, &c.

MANCHOT (le). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes trichodactylus. LIN. *Syst. nat. pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 1.

Pleuronectes oculis dextris, corpore aspero, pinnis pectoralibus filiformibus. Ibid.

Pleuronectes oculis a dextra, corpore aspero canescente, pinnis lateralibus vix conspicuis. ART. *Syn. p.* 33. n°. 10.

Pleuronectes canescens, pinnis lateralibus vix conspicuis. Id. *spec. p.* 60.

Ce poisson, suivant Artedi, ressemble à la Sole, par la forme de son corps, par les petites écailles hérissées d'aspérités dont il est garni sur les côtés, par la direction de ses lignes latérales, qui sont droites, & par plusieurs autres caractères moins essentiels. Il a la mâchoire supérieure un peu plus allongée que celle de dessous, lorsque la gueule est fermée. Les yeux sont assez rapprochés l'un de l'autre, & situés sur le côté droit de la tête.

On voit entre ces organes plusieurs petites aspérités.

La couleur du corps, sur le côté où sont les yeux, est d'un gris sombre, avec quelques taches d'une teinte encore plus foncée; la partie opposée est blanchâtre.

La nageoire du dos s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, & a environ cinquante-trois rayons, dont ceux du milieu sont les plus longs & légèrement fendus à leur extrémité.

Les nageoires de la poitrine sont à peine sensibles; celle qui est à droite a quatre rayons d'une finesse extrême, & la seconde n'en a qu'un seul, qu'on ne peut découvrir qu'avec beaucoup d'attention, en sorte qu'à proprement parler, ce n'est que le rudiment très-imparfait d'une nageoire. De là le nom de *Manchot* que nous avons adopté pour ce poisson.

Les nageoires du ventre ont chacune cinq rayons; la nageoire de l'anus en a quarante-trois, qui ont les mêmes dimensions respectives que ceux de la nageoire du dos; celle de la queue a son extrémité en pointe obtuse, & est garnie de seize rayons, dont ceux du milieu sont rameux.

L'individu décrit par Artedi avoit deux pouces & demi de longueur, sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur. On trouve ce poisson auprès de l'île d'Amboine, l'une des Moluques, dans la mer des Indes.

MANET. C'est un filet en nappe simple, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre; car il faut que la tête du poisson s'y engage, & qu'il soit retenu par les ouïes. On tend les *Manets* de différentes manières. Voyez sur cet objet l'article Pêche dans l'Introduction.

MANGO (le). Espece de Polyneme.

Polynemus Virginicus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Polynemus*, n°. 2.

Polynemus digitis septem, cauda integra. Ibid.

Le *Mango* est distingué du Pentadactyle, qui est la première espece du genre des Polynemes, en ce qu'il a sept rayons distincts près des nageoires de la poitrine, au lieu que le Pentadactyle n'en a que cinq. Il diffère du poisson de Paradis, qui a aussi sept rayons distincts, en ce qu'il n'a point la nageoire de la queue échancrée comme celle de ce poisson, mais entiere, large, & terminée en pointe aiguë.

Suivant Linnæus, le *Mango* a les opercules des ouïes dentelés comme une lame de scie. Sa première nageoire du dos est garnie de sept rayons, dont l'antérieur est très-court. La seconde en a treize, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a seize, dont les deux premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a quinze.

On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Amérique.

MANIGUYERE : Espece de pêcherie formée de filets que l'on tend sur des pieux , qui aboutissent à des manches , où l'on prend des Anguilles.

MANIOLE. Grand trouble dont on se sert sur l'Adour , près de Baïone , pour prendre de petits poissons , & près de Brest , pour pêcher des Maquereaux bâtards . On atache ordinairement la poche du filet à l'extrémité d'une perche ; quelquefois aussi on la suspend à une corde .

MAQUEREAU (le). Espece de Scombre .

Scomber . Scomber . LIN. Pisces thorac. Scomber , n° 1.

Scomber pinnulis quinque . Ibid.

Faun. Succ. 339.

Scomber pinnulis quinque in extremo dorso ; spina brevi ad anum . ARTEDI. Gen. 30. syn. 48. spec. 68.

GRONOV. Mus. 1. n° 81.

Ὁ Σκώρροπος . ARIST. L. 6. c. 17. L. 8. c. 12. 13.

♂ L. 9. c. 2.

ELIAN. L. 14. c. 1. p. 798.

ATHEN. L. 3. p. 121. L. 7. p. 321.

OPPIAN. L. 1. ALIFUT. fol. 108. 109. ♂ L. 3.

Scomber . OVID. Halv. v. 94.

COUMELL. L. 8. c. 17.

PLIN. L. 9. c. 15. L. 32. c. 11. L. 31. c. 8.

MARTIAL. L. 13. c. 102.

BELLON.

RONDELET. L. 8. c. 7. p. 234.

GESNER. 841. (pro 861.) 1012.

SCHONEV. p. 66.

ALDROV. L. 2. c. 53. p. 270.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 3. a. 1. punct. 6. p. 92. t.

21. f. 9. II.

WILLUG. p. 181.

RAY. p. 58.

DALE. Hist. of. Lanv. L. 429. n° 1.

MERRET. Pin. 187.

DALE. Parm. p. 407. n° 20. §. 2.

Scomber vel Scombrus . GESNER. (Germ.) f. 57.

Scomber , Scombrus . CHARLET. p. 147.

Scombrus . P. JOV. c. 19. p. 86. 87.

WOTTON. L. 8. c. 188. p. 166. b.

SALVIAN. f. 239. b. 241. 242.

Le Maquereau . DUH. Traité des Pêches , 2° partie , section 7. c. 1. pl. 1. f. 1.

En Suede & en Danemarck , *Makrill* ; en Allemagne , *Makrel* ; en Angleterre , *Macarel* ; à Rome , *Macarello* ; à Venise , *Scombro* ; à Naples , *Lacerto* ; à Marseille , *Auriol* ; en Espagne , *Carallo* .

Le *Maquereau* est un poisson de mer dont la longueur varie depuis un pied jusqu'à un pied & demi . Il a le corps arrondi , épais & charnu , excepté vers la queue , où il est mince & étroit . Sa peau est couverte d'écaillés , si fines & si peu sensibles , que Rondelet & d'autres Auteurs ont cru qu'il n'en avoit point . La partie inférieure aux lignes latérales est d'une couleur argentée ; au dessus de ces mêmes lignes la peau a des teintes de bleu & de verdâtre , avec des lignes noirâtres , les unes

droites , les autres courbes & tortueuses . La nageoire de la queue est profondément échancrée , & vers sa naissance la peau du poisson forme sur le milieu des côtés une espece de faille semblable à une nageoire . Les mâchoires sont d'égale longueur & garnies de petites dents aiguës . On voit au haut du palais des osselets rudes , & entre les ouïes , des tubercules pareillement chargés d'aspérités . Ce poisson a les narines petites , arrondies , avec une seule ouverture pour chacune , les yeux très-ouverts , & la langue pointue .

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons ; celles du ventre en ont six . La première nageoire du dos a son origine assez près de la tête ; elle est garnie de dix à douze rayons épineux , mais sans être roides ; la seconde en a douze qui sont flexibles . Presqu'à l'opposé de celle-ci se trouve située la nageoire de l'anus , qui a douze ou treize rayons , dont le premier est court , roide & épineux . A la suite des nageoires dont nous venons de parler , il y a de part & d'autre cinq petites nageoires disposées par intervalles égaux , & semblables à celles que l'on voit sur le Thon aux mêmes endroits . Willughby n'a point vu de vessie aérienne dans le corps de ce poisson . En l'ouvrant , on a trouvé l'estomac rempli de petits poissons : car il est très-vorace , & avale indistinctement tout ce qui se présente à sa rencontre .

Il est peu d'aliment mieux assorti à la diversité des goûts , & plus généralement accueilli sur nos tables que le *Maquereau* . On le sert parmi les viandes grasses les plus délicates . Cependant , à juger du cas que l'on en doit faire , plutôt par des principes de santé que par la sensation du moment , il est bon de n'user de ce mets qu'avec réserve , puisqu'on prétend qu'il se digere difficilement , & peut occasioner des pesanteurs & des insomnies .

Lémery dit que la chair du *Maquereau* est compacte & un peu visqueuse , & qu'elle a une vertu apéritive & résolutive .

Ce poisson est un de ceux qui ont à un degré plus marqué la propriété de répandre une lumière phosphorique au milieu de l'obscurité . On lit dans les actes Philosophiques de Londres , an. 1666 , p. 116 , qu'un Cuisinier , en remuant de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire des *Maquereaux* avec du sel & des herbes , remarqua que , dès la première agitation , cette eau devenoit très-lumineuse , & que les poissons qui paroissent au travers , jetoient eux-mêmes un vif éclat .

Par-tout où il tomboit des gouttes de cette eau , après qu'elle avoit été remuée , on voyoit une lueur phosphorique , & les enfans s'amusoient à prendre dans leurs mains & à porter par toute la maison de ces gouttes , qui , de loin aussi-bien que de près , paroissent comme des disques lumineux , dont le diametre étoit beaucoup plus considérable que celui des gouttes .

Le lendemain on répéta l'expérience qui eut le même succès . Lorsqu'on agitoit fortement l'eau

avec la main, par un mouvement circulaire, elle jetoit une lumière si vive, que des personnes qui la regardoient à quelque distance au bout d'une autre chambre, crurent que c'étoit la lune qui donnoit par la fenêtre sur un vaisseau plein de lait. Si l'on augmentoit encore la vitesse du mouvement imprimé à l'eau, l'éclat qu'elle répandoit égaloit celui de la flamme, & on voyoit sortir des jets de lumière de toutes les parties extérieures des poissons, & plus encore de leur gosier, & de quelques autres endroits où il s'étoit fait apparemment des ruptures pendant l'ébullition de l'eau.

Suivant M. Anderson, les *Maquereaux* se rassemblent par troupes pour faire de grands voyages. Cet Auteur croit qu'ils séjournent l'hiver dans le Nord; qu'au printemps ils côtoient l'Irlande, passent auprès de l'Écosse & de l'Irlande, puis se rendent dans l'Océan, d'où une partie pénètre dans la Méditerranée, pendant que les autres se répandent dans la Manche. Ils paroissent en Mai sur les côtes de France & d'Angleterre, en Juin sur celles de la Hollande. Une partie se rend, au mois de Juillet, dans la mer Baltique, & une autre retourne au Nord en côtoyant la Norwege.

C'est pendant les mois de Mai & de Juin que les *Maquereaux*, qui fréquentent nos côtes, sont à leur point de perfection. Ceux qu'on prend à la fin de Juillet & en Août ont jeté leurs œufs & leur laite, & sont *chevillés*, selon le langage du Pêcheur. En général, les *Maquereaux* que l'on pêche près des côtes de la France sont préférables à ceux qu'on va chercher dans le voisinage de l'Angleterre. Les Harengs sont dans un cas tout contraire, & on estime davantage ceux qui ont séjourné dans la partie de la mer qui est vers l'Angleterre.

La pêche de ce poisson est pratiquée plus particulièrement par les François que par les autres peuples. Les Bretons, les Normands, les Picards la regardent comme une de leurs principales ressources, quoiqu'inférieure à celle qu'ils retirent du Hareng. Les Hollandois, qui ont assez peu de *Maquereaux* près de leurs côtes, ne les salent point: cette préparation n'est pas non plus en usage chez les Anglois. Ainsi, à cet égard, les François n'ont point de concurrent.

Les *Maquereaux* sont très-voraces, & se jettent assez indifféremment sur toute sorte d'appât; aussi en prend-on beaucoup avec les haims: on se sert encore, pour cette pêche, du libouret. Voyez ce mot. On y emploie aussi des filets, & particulièrement des manets faits d'un fil très-délié, & que l'on réunit quelquefois jusqu'au nombre de trois cents, qui forment une tessure de près de mille brasses de longueur. Les temps orageux sont les plus favorables pour cette pêche, parce qu'alors les *Maquereaux*, qui sont fort agités, s'approchent de la surface de l'eau, en sorte que l'on en prend un grand nombre dans les filets tendus à une petite profondeur; mais quand l'air est serein & la mer

calme, il faut aller chercher le poisson entre deux eaux, & dans ce cas la pêche est peu abondante.

On sale les *Maquereaux* que l'on veut conserver, en leur donnant d'abord un premier sel, après les avoir vidés, & en les paquant ensuite dans des barils, comme cela se pratique à l'égard des Harengs. Voyez ce mot. Les *Maquereaux* que l'on réserve de préférence pour être mangés frais, sont ceux qui ont le corps épais & court.

Il y a une variété du *Maquereau*, qui n'est point tachetée, & qui se trouve plus rarement que celle qui est rayée de bleu & d'un beau noir. Les François donnent à cette variété le nom de *Marchais*. On la pêche par hazard, & seulement pour les amateurs d'Histoire Naturelle; car elle est peu estimée pour l'usage des tables. (Extrait du Traité des Pêches, de M. Duhamel, 2^e. part. sect. 7, chap. 1.)

MAQUEREAU BÂTARD. Voyez GASCON.

MARBRÉE (la Lamproie).

Petromyzon marinus. LIN. Syst. nat. Amphibia nantes. *Petromyzon*, n^o. 1.

Petromyzon ore intus papilloso, pinna dorsali posteriore a cauda distincta. Ibid.

Faun. Suec. 292.

Petromyzon maculosus, ordinibus dentium circiter viginti. ARTEDI. Gen. 64. syn. 90.

Lampetra. P. JOV. c. 34. p. 109.

RONDEL. L. 14. c. 3. p. 398.

CHARLET. p. 153.

WILLUGHBY. p. 103.

RAY. p. 35.

GESNER. (Germ.) fol. 180. b.

Lampreda Kenimanni. GESN. paralip. p. 22.

Lampreda marina. GESN. paralip. p. 22.

Lampetra maculosa & bicubitalis. SALV. fol. 63. a.

Lampetra major. SALVIAN. fol. 63. b.

ALDROV. L. 4. c. 13. p. 539.

JONSTON. L. 2. tit. 2. c. 3. t. 24. f. 5.

Mustela sive Lampetra. BELLON.

GESN. p. 590.

En Italie, *Lampreda*; en Angleterre, *Lamprey*, or *Lamprey Eel*.

Cette Lamproie a le corps noirâtre, avec des taches pâles & d'une figure anguleuse, semblables à celles dont le corps de la Lotte est moucheté. Sa peau adhère fortement à la chair, moins cependant que celle de l'Anguille, & on ne l'enlève pas, lorsqu'on prépare cette Lamproie pour l'usage de la table. Ce poisson resserre tellement sa gueule, pour saisir la pierre ou le bois, qu'on croiroit qu'il les suce; il faut même faire des efforts pour l'en détacher, ce qui la fait comparer à la Sang-sue. Le sommet de la tête est marqué, entre les deux yeux, d'une tache blanchâtre, auprès de laquelle est un petit tube, environé d'une membrane un peu saillante, & ouvert jusque dans la gueule. Nous avons parlé de l'usage de ce tube à l'article de la Lamproie Branchiale. (Voyez BRANCHIALE.)

Le bord de la gueule est garni de fibres qui le font paroître déchiqueté, & qui aident, à ce qu'on présume, le poisson à s'attacher plus fortement aux corps qu'il semble fucer. Quelques-uns ont pris ces fibres pour des dents enduites d'une espece de poix qui facilite l'adhérence du poisson aux corps qui se trouvent à sa portée. Mais la lamproie a dans l'intérieur même de la gueule plusieurs rangées de dents proprement dites, qui vont en croissant vers les parties du fond. Ces rangées, qui sont à peu près au nombre de vingt, s'étendent du centre à la circonférence, & chacune d'elles est composée de quatre, cinq ou six dents. Vers le fond de la gueule, on observe deux autres rangées de dents, plus petites que les précédentes; la plus considérable de ces rangées représente une lame de scie, garnie de dix petites pointes de part & d'autre; les dents qui la composent sont contiguës; celles de l'autre rangée sont séparées, de maniere qu'on aperçoit entr'elles la peau de l'animal. Les ouvertures des ouïes sont au nombre de sept de part & d'autre. Il y a deux nageoires dorsales, dont la seconde est distinguée de celle de la queue.

Au reste, ce poisson & la Lamproie Branchiale se ressemblent beaucoup par leur forme; mais outre les caracteres distinctifs exprimés dans les phrases relatives à ces deux poissons, on a observé que la Lamproie Branchiale étoit beaucoup plus petite que l'autre, & cette différence seule, qui paroît être constante, a suffi à plusieurs Auteurs pour les distinguer. L'individu observé par Gesner, Auteur de la description précédente, avoit trois pieds de long, & la circonférence de son corps prise immédiatement au dessous des ouïes, étoit d'environ cinq pouces de diametre. La Lamproie se trouve tantôt dans la mer, & tantôt dans les grands fleuves qui vont y décharger leurs eaux.

MARCHAIS. On appelle ainsi en France une variété du Maquereau, qui n'est point tachée, comme la plupart des poissons de cette espece. Voyez la fin de l'article MAQUEREAU.

MARCHAIS (Hareng). C'est le Hareng vide de laite ou d'œufs, après qu'il a frayé, mais qui s'est rétabli de la maladie du frai. Voyez HARENG.

MARCOLIERES; terme de pêche usité dans le ressort de l'Amirauté de Poitou, ou des Sables d'Olonne. Ce sont les filets avec lesquels on fait, la nuit & pendant l'hiver, la pêche des oiseaux marins. D'autres nomment ces filets Alourets, & Alouraux; mais on les appelle Marcolieres, parce qu'on y pêche des Macreuses. *Dict. des Sciences, Arts & Métiers.*

MARE. On peut tirer un parti avantageux de certaines mares profondes qui ne tarissent jamais, pour y entretenir du poisson, comme dans les étangs. Si l'on jete dans une de ces mares, dit M. Duhamel, dix à douze Carpes œuvées, & trois ou quatre laitées, on pourra se procurer plusieurs milliers de Feuille ou d'Alvin, pourvu

qu'il n'y ait Brochets, ni Perches, & qu'on n'y envoie par les belliaux pour les laver & les faire boire.

MARME. Voyez MORME.

MARMO. Voyez DENTÉ.

MARQUETE. On appelle ainsi en Bretagne les Esches dont on fait des amorces.

MARRON (le). Espece de Spare.

Sparus chromis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n^o. 14.

Sparus cauda bifida, radio ventralium secundo setaceo. Ibid.

Sparus officulo secundo pinnarum ventralium in longam setam quasi producto. ARTEDI. *Gen.* 37. *syn.* 62.

Ὀχρίμα, χόρις ἢ χρομίς. ARIST. *L.* 4. c. 8. 9.

⊙ *L.* 5. c. 9. ⊙ *L.* 8. c. 19.

Χρόμις. ÆLIAN. *L.* 9. c. 7. p. 516. ⊙ *L.* 10. c. 11. p. 582.

ATHEN. *L.* 7. p. 318.

Chromis. OVID. *Hal.* v. 121.

PLIN. *L.* 9. c. 16.

GAZ. in ARIST. *L.* c.

RONDEL. *L.* 5. c. 21. p. 152.

GESN. p. 223. ⊙ 264. ⊙ fol. 26. b. E. G.

ALDROV. *L.* 2. c. 14. p. 168.

JONSTON. *L.* 1. tit. 3. c. 1. a. 7. t. 17. n. 14.

WILLUGHBY. p. 330. *Tab. X.* n^o. 5. fig. 6.

RAY. p. 141.

Cremis. CHARLET. p. 140.

En Toscane & à Gênes, *Castagnole*; en Sicile, *Monachelle*.

Le Marron, selon Willughby, est un petit poisson qui n'a qu'environ quatre pouces de longueur, sur une épaisseur assez considérable. Sa couleur est brune, & marquée de lignes longitudinales d'un ton plus clair. Il a la tête petite, le museau court, l'ouverture de la gueule étroite & les mâchoires garnies de dents à peine sensibles. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris dorés ou argentés, & quelquefois offusqués par des especes de nuages.

Le corps est couvert d'écaillés plus grandes que ne le sont communément celles des petits poissons. Les lignes latérales, au lieu de se prolonger, à l'ordinaire, jusqu'à la queue, se terminent à la nageoire du dos.

Cette nageoire est garnie d'environ vingt-trois rayons, dont les quatorze premiers sont épineux, plus élevés & plus rapprochés les uns des autres que les suivans, qui sont flexibles. Au delà de cette même nageoire, qui s'étend presque jusqu'à la queue, le corps se rétrécit sensiblement.

Les nageoires de la poitrine ont chacune environ dix-sept rayons, tous allongés; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & le second s'étend en forme de long filament, & excède de beaucoup la membrane commune.

La nageoire de l'anus a douze rayons, dont les deux premiers sont épineux. La nageoire de la queue est échancrée. On voit de part & d'autre

une tache noire vers la naissance des nageoires de la poitrine.

Ce poisson est commun auprès de la ville de Catane en Sicile, & dans plusieurs parties de la Méditerranée.

MARSAIQUE. C'est un assemblage de filets tendus sur des perches pour prendre des Harengs.

MARTEAU (le). Espèce de Chien-de-mer.

Squalus Zigæna. LIN. *Syst. nat. amphibia nanies*. *Squalus*, n^o. 5.

Squalus capite latissimo transverso malleiformi. Ibid.

Squalus capite latissimo transverso, mallei instar. ARTEDI. *Gen.* 67. *syn.* 96.

H' Ζύγαννα. ARIST. *L.* 2. c. 15.

Ζύγαννα ÆLIAN. *L.* 9. c. 49.

OPPIAN. *L.* 1. p. 14.

Zigæna. BELLON.

RONDEL. *L.* 13. c. 11. p. 389.

GESN. n. 1050. 1255. ♂ (Germ.) fol. 82. b.

ALDROV. *L.* 3. c. 43. p. 408.

JONSTON. *L.* 1. tit. 1. c. 3. a. 8. punct. 7. t. 7. fol. 8.

CHARLET. p. 128.

WILLUGH. p. 35.

RAY. p. 20.

Zigæna. S. AMBROS. HEXAM. *L.* 5. c. 10. p. 58.

Libella. GAZ.

SALVIAN. fol. 128. b. 129.

Le Marteau. DUHAMEL, *Histoire des Pêches*, partie 2. sect. 9. p. 303. pl. 21. fig. 3-8.

À Rome, Ciambetta; en Angleterre, Balance Fish.

Voici l'un de ces êtres qui semblent interrompre, par des saillies frappantes, la marche souvent graduée de la nature, & dont la forme isolée, pour ainsi dire, tranche si fortement sur celle des autres espèces, qu'un simple coup d'œil suffiroit pour la rendre à jamais reconnoissable.

La tête de ce poisson est disposée, à l'égard du corps, à peu près comme la tête d'un marteau par rapport au manche, ou comme le fléau d'une balance par rapport à la chape: de là les différens noms de Marteau, de Balance, de Niveau, &c. que l'on a donnés à cet animal. Le haut de sa tête a un rebord en forme d'arc, & si tranchant, que ce poisson, dont le mouvement est d'ailleurs rapide, est capable, dit-on, de couper en deux, à l'aide de cette même partie, les autres poissons qui se trouvent à sa rencontre.

Les yeux sont grands, arrondis, & situés au milieu des bords latéraux de la partie antérieure de la tête. De plus, on observe aux deux extrémités supérieures du front, & près des yeux, deux cavités oblongues, qui sont, suivant Willughby, les conduits de l'ouïe ou de l'odorat, ou peut-être même servent aux deux fonctions à la fois.

La gueule, dont l'ouverture est très-spacieuse, est située sous la partie inférieure de la tête. Les dents sont très-fortes, aplaties, aiguës, courbées vers les côtés, comme celles d'une scie, & dis-

posées sur trois ou quatre rangs. La langue est large & assez semblable à celle de l'homme.

Le corps est arrondi, oblong & sans écailles. La couleur du ventre est blanche & celle du dos est cendrée. Il y a deux nageoires dorsales, & une troisième nageoire située dans la partie inférieure, & qui est celle de l'anus. La nageoire de la queue a deux divisions, dont celle de dessous est très-courte.

Ce poisson parvient quelquefois à une grandeur considérable, ce qui l'a fait mettre par plusieurs Auteurs au rang des Cétacées: il se plaît sur les fonds vaseux; il attaque les plus grès poissons, même les Raies. C'est, au rapport de Forskal, l'espèce la plus vorace de ce genre. Il fait dix ou douze petits à la fois. On le pêche dans l'Océan & dans la Méditerranée; on le trouve aussi dans la mer des Indes: sa chair est dure & de mauvais goût; on la mange quelquefois après qu'on l'a salée. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1780, page 661.

MATOU (le).

Silurus Catus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Silurus*, n^o. 12.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, ani radiis 20, cirris octo. Ibid.

Bagre secunda speciei MARCGRAVE affinis. CATESBY, *Carol.* 2. p. 23. t. 23.

Bagre secunda speciei. MARCGR. *Brazil.* 173.

Ce poisson a quelquefois jusqu'à deux pieds de long. Ses yeux sont petits, d'un jaune foncé ou de couleur d'or. Sa tête est fort grèsse & d'une forme arrondie. L'ouverture de sa gueule est ample, & capable, selon Catesby, de recevoir un poisson aussi grès que lui. Il a huit barbillons, dont deux, très-alongés & charnus, sont situés auprès des yeux; deux autres plus petits pendent dessous ces mêmes organes, & les quatre autres sont attachés à la levre inférieure.

La première nageoire du dos est terminée en pointe & garnie de six rayons, dont le premier est épineux; la seconde est d'une substance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont le premier est épineux; celles du ventre en ont huit: la nageoire de l'anus en a vingt; celle de la queue est petite, fourchue, & garnie de dix-sept rayons.

Le corps est dépourvu d'écailles, d'un noir obscur sur le dos, & d'une couleur de chair pâle sur le ventre. Catesby dit que ce poisson vit également dans l'eau douce & dans l'eau salée, & qu'on le trouve dans presque toutes les rivières de l'Amérique Septentrionale; il ajoute qu'il mange non seulement les autres poissons, mais même ceux de son espèce: sa chair, suivant le même Auteur, est assez estimée; elle a le goût de celle de l'Anguille.

On trouve aussi ce poisson en Asie. Linnæus a observé un individu apporté de ce pays, & qui n'avoit que six rayons à chacune des nageoires du ventre.

MATRAMAUX ou **FOLES**. Terme de pêche. Voyez **FOLE**, que l'on nomme *Matramaux* dans le ressort de l'Amirauté de Bourdeaux. Ce filet est simple, c'est-à-dire, qu'il n'est point travaillé ou composé de trois rets appliqués l'un sur l'autre. (*Dictionnaire des Sciences, Arts & Métiers.*)

MÉLIS. Voyez **BLANCHAILLE**.

MELOPE (le). Espece de Labre.

Labrus Melops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n^o. 24.

Labrus pinna dorsali ramentacea anique variegata, lunula fusca pone oculos. MUS. Ad Fr. 2. p. 78.

Le principal caractère distinctif de ce poisson paroît consister dans une tache brune en forme de croissant, dont il est marqué derrière les yeux. Sa nageoire dorsale est garnie de vingt cinq rayons, dont les seize premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize, tous mous & flexibles; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont pareillement épineux; cette même nageoire a sa surface comme panachée de diverses couleurs.

On trouve cette espece de poisson dans les mers de la partie méridionale de l'Europe.

MENDOLE (la). Espece de Sparre.

Sparus mena. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n^o. 6.

Sparus ocello fusco laterali, corpore variegato. *Ibid.*

Sparus varius, macula nigricante in medio laterale, dentibus quatuor majoribus. ARTEDI. *Gen.* 36. *syn.* 61.

H' Mairis. ARIST. L. 6. c. 15. 17. & L. 8. c. 30. & L. 9. c. 2.

OPPIAN. L. 1. c. 5.

ATHEN. L. 7. c. 313.

An Menerela. OVID. HAL. v. 120?

Mena. PLIN. L. 9. c. 26.

GILL.

BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 13. p. 138.

GESN. p. 519. & 612. & fol. 33. a. E. G.

ALDROV. L. 2. c. 39. p. 224.

JONSTON. L. 1. t. 3. c. 1. a. 21. t. 20. n. 4.

CHARLET. p. 144.

WILLUGH. p. 318. *Tab. U. n^o. 8. fig. 4.*

Menas Rondeletii. RAY. p. 135.

Alec. Gaz. in Aristot. L. c.

À Venise, *Menelo*; à Rome, *Menote*; à Narbone, *Juscle*.

La *Mendole*, suivant Willughby, ressemble à la Perche; cependant elle a le corps plus mince & plus élargi. Sa longueur est d'un demi-pied, & va quelquefois jusqu'à neuf pouces. Sa couleur est d'un vert très-clair, ou d'un jaune sale, marqué de petites bandes d'une teinte plus obscure, & de plusieurs lignes bleuâtres, qui s'étendent longitudinalement. Mais ce poisson est sur-tout remarquable par une grande tache noirâtre, d'une

figure ronde, qu'il a vers le milieu de chacun des côtés, au dessous des lignes latérales. Rondelet & quelques autres Naturalistes disent qu'en hiver la *Mendole* est blanche, & que pendant l'été elle a le corps parsemé de taches & de raies bleuâtres. Ce fait s'accorde avec une observation de Willughby, qui raporte qu'ayant été à Venise en hiver, & ensuite à Naples & à Rome dans l'été, il avoit remarqué les différences indiquées par Rondelet, sur les poissons de cette espece qu'il s'étoit trouvé à portée de voir.

La *Mendole* a de plus les yeux oblongs, les iris argentés, les deux mâchoires garnies d'une multitude de petites dents aiguës, parmi lesquelles il y en a quatre plus grandes & plus longues que les autres dans la mâchoire inférieure: on voit aussi au fond du palais deux tubercules chargés d'aspérités. Bellon remarque avec raison que quand la gueule est fermée, on seroit porté à croire qu'elle est très-petite; mais que, quand le poisson l'ouvre, elle devient très-ample, parce qu'alors la levre supérieure s'allonge en forme de canal, ce qui provient de ce que son extrémité est pour ainsi dire à charniere, en sorte que le poisson a la faculté de la replier & de la faire rentrer dans une cavité qui est sous la mâchoire supérieure, lorsqu'il veut fermer la gueule.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre en ont six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux; celle de la queue est un peu échancrée.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée; on le vend par monceaux comme le Goujon, & il paroît que sa chair n'est pas fort estimée.

MENISE. Voyez **MENUISE**.

MENU (le). Espece de Bouclier.

Cyclopterus minutus. PALLAS. *Spicileg. Fasciculus* 7. p. 12. *Tab. III. fig. 7. 8. 9.*

L'individu de cette espece observé par M. Pallas, & qu'il présume avoir été apporté de l'Océan Atlantique, n'avoit qu'un pouce environ de longueur. Mais il se pouvoit qu'il fût fort jeune, & peut-être ce poisson est-il susceptible de prendre avec l'âge un accroissement plus considérable.

Suivant le même Auteur, le poisson dont il s'agit a du rapport, par sa forme, avec la Lompe. Sa tête est plus épaisse que le corps, & d'une figure presque quadrangulaire, inégale en dessus & obtuse à sa partie antérieure. Le museau est garni supérieurement de trois tubercules. Les bords des mâchoires & du palais sont hérissés de très-petites dents. Les yeux ont leurs iris brunâtres.

Les opercules des ouïes sont libres jusqu'à la gueule, & la partie de leur bord, qui est située auprès de la nuque, s'allonge en forme d'aiguillon. Les membranes des ouïes ont chacune quatre rayons.

Les nageoires de la poitrine sont garnies cha-

cune d'environ seize rayons, dont les derniers, qui avoisinent la gueule, vont en décroissant insensiblement.

Les nageoires du ventre, situées entre celles de la poitrine, sont réunies, & s'arondissent en forme de cône tronqué, dont le bord est divisé de part & d'autre en sept lobes; l'espace qu'elles renferment dans leur contour est garni d'osselets.

La nageoire du dos commence à l'endroit qui correspond à l'anus, & a huit rayons; elle est précédée d'une espèce de fausse nageoire, d'une substance cutanée, qui s'allonge sous la forme d'un aiguillon courbe & incliné vers la queue.

La nageoire de l'anus est éloignée de cette ouverture, & garnie de sept ou huit rayons. La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrémité; elle a dix rayons, sans compter ceux qui sont sur les côtés.

Le corps est comprimé latéralement, sur-tout vers la queue. On voit sur chacun des côtés, près de l'angle des ouvertures des ouïes, deux tubercules osseux & blancs, dont l'antérieur porte deux épines, & l'autre est moins saillant & tout hérissé d'aspérités.

La couleur de l'individu qui vient d'être décrit, & qui étoit à demi-desséché, avoit une teinte de jaunâtre, & paroissoit avoir été blanchâtre sur le poisson encore frais.

MENUË. Voyez MENUÏSE.

MENUË BOÏTE. Voyez FRETIN.

MENUÏSE. Quand on traîne des saines, ou quand on tend, au milieu des courans, des filets à manche dont les mailles sont étroites, il s'y rassemble beaucoup de différentes espèces de petits poissons, qu'on appelle *Menuïse* ou *Menise*, parce que la plupart sont fort menus; ailleurs on les nomme *œillet*, parce que les Pêcheurs, qui s'en servent pour amorcer leurs haims, les broquent par les yeux; on les appelle en quelques endroits *Meslis*, parce qu'il s'y trouve un mélange d'un grand nombre d'espèces de poissons.

Ceux de ces poissons qui sont encore dans le premier âge portent le nom de *Nonnat*, (*non natus*) comme qui diroit *poisson qui est à peine né*.

MERE DES HARENGS. C'est un des noms que l'on a donnés à l'Alose. Voyez ce mot.

MERLAN (le). Espèce de Gade.

Gadus Merlangus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 8.

Gadus tripterygius imberbis albus, maxilla superiore longiore. Ibid.

Faun. Suec.

Gadus dorso tripterygio, ore imberbi, corpore albo, maxilla superiore longiore. ARTEDI. *Gen.* 19. *Syn.* 34. *Spec.* 62.

GRONOV. *Mus.* 1. n. 55.

Gadus dorso tripterygio, ore acutissimis dentibus in utraque maxilla munito. Id. *Act. Ups.* 1741. n°. 35.

An secunda asellorum species, RONDEL? *L.* 9. c. 10. p. 276.

Secunda asellorum species Merlanus. GESNER. p. 85. 99.

Asellorum secunda species Merlangus. GESNER. (Germ.) f. 40. a.

Asellus candidus primus. SCHONEV. p. 17.

Asellus minor alter. ALDROV. *L.* 3. c. 3. p. 287.

Asellus minor & mollis. CHARLET. p. 121.

Asellus mollis. JONSTON. t. 2. f. 3.

Asellus mollis major seu albus. WILLUGHBY. p. 170.

RAY. p. 55.

An Merlangus. BELLON?

Asellus mollis major, seu asellus albus. DALE. *Hist. of Harw.* p. 428.

Gadus Hwisting. It. *Scan.* 326. t. 2. f. 2.

It. WGOOTH. 176.

En Suede, *Hwisting*; en Angleterre, *Whiting*; dans les Pays-Bas, *Molenaar*.

Le *Merlan*, selon Artedi, a la tête & le corps aplatis par les côtés; le devant de la tête plus surbaissé, lorsque la gueule est fermée; le dos convexe; l'anus très-éloigné de la nageoire de la queue. Tout son corps est peint d'une couleur argentée, qui prend sur le dos une teinte plus foncée ou grisâtre. La peau est couverte de petites écailles arondies & blanches. La mâchoire de dessus est plus avancée que l'inférieure, en sorte que les dents dont elle est garnie descendent au delà de l'autre mâchoire, lorsque l'animal tient sa gueule fermée. Les narines sont apparentes, percées de chaque côté de deux ouvertures, & situées un peu plus près des yeux que de l'extrémité du museau. Les yeux sont grands, placés aux côtés de la tête, couverts d'une membrane lâche & transparente; les iris sont de couleur argentée; les prunelles grandes & bleuâtres. La membrane des ouïes a sept rayons.

La mâchoire supérieure est garnie de plusieurs rangées de dents, dont les plus grandes sont celles qui forment la rangée extérieure; la mâchoire inférieure n'en a qu'un seul rang: toutes ces dents sont très-aiguës, suivant Gronovius.

On voit à la partie antérieure du palais un osselet triangulaire & chargé de dents; vers le haut du gosier, deux autres osselets ronds, & dans le bas, deux autres encore, oblongs & dentelés. La langue est lisse, ainsi que le milieu du palais. La mâchoire inférieure est marquée de part & d'autre de neuf pores ou même-d'avantage; mais elle ne porte aucun barbillon. Deux lignes courbes, noirâtres ou obscures, s'étendent le long des côtés, en s'approchant beaucoup plus du dos que du ventre. On observe aussi de part & d'autre une tache noirâtre à la naissance des nageoires de la poitrine; ces nageoires sont grisâtres, garnies chacune de vingt-un rayons, dont ceux qui occupent le milieu sont les plus longs, & ont leurs extrémités fourchues. Les nageoires du ventre, situées plus en avant que celles de la poitrine, sont blanches; elles ont six rayons, dont le second est le plus long; ceux du milieu sont fourchus.

chus. Il y a trois nageoires sur le dos; la première est d'une forme triangulaire; elle a vingt & un rayons, dont les premiers sont les plus longs, & ceux du milieu un peu fourchus à leur extrémité; la seconde & la troisième ont chacune environ vingt rayons. Derrière l'anus sont deux autres nageoires blanchâtres, dont l'antérieure est longue; elle a trente-trois rayons, qui diminuent sensiblement de grandeur vers les extrémités de la nageoire; la deuxième nageoire de l'anus est plus petite, & garnie de vingt-trois rayons; ceux du milieu, dans l'une & l'autre nageoire, sont aussi terminés en fourche. La nageoire de la queue est sans échancrure; elle a environ trente-un rayons, dont le premier & le dernier ont beaucoup moins de longueur que les intermédiaires, qui, de plus, ont leur sommet divisé en deux.

Selon Willughby, le *Merlan* est l'un des plus petits poissons de son genre; il n'a guère plus d'un pied de longueur, & à raison de son volume, il est mince, sur-tout vers la queue; car il est assez épais vers la tête. Il paroît, ajoute cet Auteur, que le *Merlan* de Rondelet est le même que celui dont il s'agit dans cet article, mais mal gravé, avec une seule nageoire derrière l'anus.

Bellon semble avoir confondu le poisson que l'on appelle à Venise *Pesce molle* (*Poisson mou*), avec notre *Merlan*, puisque celui-ci est un poisson de l'Océan & non pas de la Méditerranée.

Le préjugé, qui nous fait quelquefois apprécier les choses par leur rareté, n'a point de part à l'estime que nous faisons du *Merlan*. Il n'y a guère de poisson plus commun dans nos pêcheries; il abonde dans la Manche & dans toute la mer Baltique; poursuivi par les Morues & par d'autres ennemis redoutables, qui en sont extrêmement avides, il va chercher vers les côtes un asyle, où les Pêcheurs, attentifs aux époques de ses retours, ne le laissent pas long-temps en paix. Si on lui ouvre l'estomac, on reconnoît qu'il se nourrit d'Anchois, de Goujons de mer, & d'autres petits poissons qu'il avale tout entiers; car ses dents ne lui servent point à mâcher les alimens, mais à retenir sa proie; & si les petits poissons se trouvent hachés par morceaux dans son estomac, c'est, dit Rondelet, parce que les nouritures, à mesure qu'elles se digèrent, sont atténuées & mises en pièces par un effet de la chaleur naturelle.

Le *Merlan* est généralement reconu pour un des alimens les plus sains & les plus convenables à toutes sortes de tempéramens. Sa chair molle, tendre & légère, ne laisse, il est vrai, presque point le temps à la nature d'en disposer pour le soutien du corps; mais par-là même il devient une nourriture plus assortie aux dispositions de ceux pour qui l'usage, en ce genre, est si voisin de l'excès. De là vient que souvent, après une maladie, on le préfère aux autres alimens, comme le remède le plus innocent à ce besoin importun, qui est le plus dangereux ennemi de la convalescence.

Tancrede Robinson dit avoir remarqué qu'en

quelques lieux de l'Angleterre de la Flandre, on faisoit sécher ce poisson, après l'avoir vidé, & qu'on le faisoit; il ajoute qu'étant ainsi préparé, il devient un mets très-délicat.

On a dit qu'il y avoit des *Merlans* qui étoient réellement hermaphrodites. J'ai vu de ce *Merlans*, dont l'intérieur présentoit effectivement les œufs d'une part, & de l'autre un corps tout-à-fait semblable à un laite. M. Duhamel dit que plusieurs Naturalistes l'ont assuré que cette prétendue laite n'étoit qu'une masse considérable de foie, attendu qu'on pouvoit en exprimer de l'huile, au lieu que la laite ne fournit aucune substance onctueuse. On a remarqué d'ailleurs que quand les *Merlans* étoient gras, on trouvoit, en les ouvrant, que le foie avoit aussi pris un accroissement considérable.

On pêche beaucoup de *Merlans* à l'aide des haims. On observe que quand il fait un peu de gelée blanche, ces poissons mordent plus volontiers à l'hameçon qu'on a amorcé avec des vers. On prend aussi des *Merlans* avec des filets, & en particulier avec celui qui porte le nom de *Dreige*.

On trouve ce poisson dans presque toutes les mers de l'Europe.

MERLE (le). Espece de Labre.

Labrus Merula LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n. 40.

Labrus caruleo nigricans. ART. *Syn.* 55.

Ο Κόπρυφος. ARIST. *L. 8. c. 15.* & 30.

OPPIAN. *L. 1. p. 19.* & *L. 4.*

ATHEN. *L. 6. f. 152.* 35.

Κόπρυφος θαλάσσιος ELIAN. *L. 1. c. 14.*

Merula. COLUMELL. *L. 8. c. 16.*

OVID. *v. 114.*

PLIN. *L. 9. c. 15.* & *L. 32. c. 11.*

S. AMBROS. *L. 5. c. 2. p. 52.*

GAZ. ARIST. *L. c.*

JOV. *c. 20. p. 87. 88.*

BELLON.

RONDEL. *L. 6. c. 5. p. 172.*

SALVIAN. *f. 220. b. ad Iconem.* 87. & 223. b.

GESNER. *p. 543.* & (*Ger. m.*) *f. 8. b.*

JONSTON. *L. 1. tit. 2. c. 1. a. 4. t. 14. n. 2.*

CHARLET. *p. 133.*

Merula Aldrovandi & *Ovidii*. ALDROV. *L. 1. c. 6. p. 35.*

Merulus. ISIDOR. *L. 2. c. 6.*

Turdus niger. *Merula Salviani* & *Rondel.* WILLUGHBY. *p. 320.*

RAY. *p. 137.*

La couleur de ce poisson est par-tout d'un noir bleuâtre, ce qui l'a fait comparer à l'oiseau connu sous le nom de *Merle*, & qui a, comme l'on fait, le plumage d'une couleur noirâtre. Ce caractère, qui est le seul indiqué par Artdi & par Linnæus, pour reconnoître ce poisson, pourroit être sujet à varier; car Willughby observe que la nature semble se jouer dans ce genre de poissons, par la diversité des couleurs, ce qui a engagé Rondelet à distinguer jusqu'à douze especes de *Turdus*, dont plusieurs ne sont probablement que des variétés

d'une même espèce, qui ont le corps différemment coloré.

Selon Salviani, ce poisson est beaucoup moins estimé aujourd'hui qu'il ne l'étoit chez les anciens. Le même Auteur lui a trouvé la chair aqueuse & d'un goût insipide.

Il est commun dans plusieurs mers de l'Europe.
MERLU. Voyez LIEU.

MERLU-VERDIN. Voyez LIEU.

MERLUCHE. C'est ainsi qu'on appelle la Morue que l'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison. M. Duhamel pense que le nom de *Merluche* devoit plutôt appartenir au *Merlus* séché comme la *Morue*. Voyez MORUE & MERLUS.

MERLUS (le grand).

Gadus Merluccius. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 21.

Gadus dipterygius imberbis, maxilla inferiore longiore. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 60.

Faun. Suec. 314.

Gadus dorso dipterygio, maxilla inferiore longiore.

ARTEDI *Gen.* 22. *syn.* 36.

O' O'vos. ARIST. L. 8. c. 15. L. 9. c. 37.

O'vos. ATHEN. L. 7. c. 315.

ÆLIAN. L. 9. c. 38.

OPPIAN. *Hal.* L. 1. p. 5. L. 2. p. 59.

Θαλάττιος. ÆLIAN. L. 5. c. 20. p. 276.

Γάδος. *Dorionis apud* ATHEN. L. 7. p. 315.

An Bacchus. PLIN. L. 9. c. 17.

Merluccius. BELLON.

GESNER. p. 84. 97.

Asellus. OVID. v. 131.

VARRO. L. 4. de *lingua latina*.

PLIN. L. 9. c. 16. 17.

JOV. c. 20. p. 87.

BONDEL. L. 9. c. 9. p. 272.

SALVIAN. f. 73. ad *Iconem*.

Asellus minor. SALVIAN. fig. 73. b.

Asellus & *primum de Merlucio*. GESNER. (Germ.) fol. 39. b.

Asellus alter, sive Merluccius ab Aldrovando observatus. ALDROV. L. 3. c. 2. p. 286.

Asellus fuscus. CHARLET. p. 122.

Asellus primus, sive Merluccius. RAY. p. 56.

Asellus primus Rondeletii, sive Merluccius. WIL- LUGH. p. 174. (Vide) JONSTON. t. 1. f. 3.

Le grand *Merlus*. DUH. *Traité des Pêches, seconde partie, sect. 1. chap. 1. Pl.* 24.

En Angleterre, *Hake*; en Italie, *Merluzzo*.

Le grand *Merlus* a un pied & demi de longueur, & quelquefois davantage. Les plus grands sont ceux que l'on trouve dans l'Océan. Ce poisson est d'une forme arrondie & oblongue, semblable à celle du Brochet, comme l'indique le nom latin de *Merluccius* ou *maris Lucius*, qui signifie *Brochet de mer*. Willughby le compare au Merlan, dont il se rapproche aussi par sa forme, & même par sa couleur; celle du dos est cendrée & tire

un peu sur le blanc; celle du ventre est d'un gris sale. Il a la peau couverte de petites écailles, la tête large & aplatie, la gueule très-fendue; la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, & toutes les deux, sur-tout l'inférieure, armées de dents un peu oblongues & aiguës, entre lesquelles on en voit de plus courtes & de plus petites; d'autres dents sont disposées comme par groupes sur le palais. La langue est lisse; les yeux sont grands & recouverts d'une membrane; les iris, du moins dans quelques individus, jettent un éclat semblable à celui de l'or. Ce poisson a deux nageoires sur le dos. Celle de devant commence à une petite distance de la tête, & a neuf ou dix rayons; la seconde qui est très-voisine de la précédente, s'étend presque jusqu'à la queue; elle est garnie de quarante rayons qui décroissent graduellement jusqu'au vingt-deuxième, & vont ensuite en augmentant d'une manière très-sensible; en sorte qu'il paroît y avoir en cet endroit une troisième nageoire du dos. Celle qui est derrière l'anus, & qui a trente-neuf rayons, est pareillement brisée, en quelque sorte, après le vingt-troisième rayon. La nageoire de la queue a son extrémité sans aucune échancrure. Les nageoires de la poitrine sont étroites, & garnies chacune d'environ douze rayons. Celles du ventre, situées antérieurement aux précédentes, ont chacune sept rayons cartilagineux. L'anus est un peu plus près de la tête que de l'extrémité de la queue. La chair de ce poisson est molle & tendre. Il se tient dans la haute mer; il est très-commun dans la Méditerranée, & sur-tout dans la Manche, où Rondelet dit qu'on le pêche en si grande abondance, qu'on en transporte d'Angleterre dans toute l'Europe, après l'avoir desséché & salé.

Suivant M. Duhamel, la chair du *Merlus* n'est de bon goût, que quand il a été pris dans la saison favorable, sur les fonds de roche & de gravier, & qu'il est frais. Mais il est bien plus ordinaire de le trouver sur des fonds vaseux, ce qui fait qu'il est peu estimé, si ce n'est par les Basques, les Catalans, & quelques peuples d'Espagne. Peut-être la nature du fond, près des côtes de l'Espagne, favorise-t-elle davantage la qualité de ce poisson, que dans les autres lieux.

Quoiqu'on prene des *Merlus* pendant toute l'année, ils sont plus abondans & ont la chair plus délicate, depuis la mi-Avril jusqu'au mois de Juillet, que pendant le reste de l'année. Il est probable qu'en certaines saisons, ils se retirent dans les grands fonds.

On prend des *Merlus* avec des haims garnis de chair de Sardine, de divers petits poissons, ou de tronçons de vers de terre. Le *Merlus*, qui est avide & très-vorace, se jete précipitamment sur ces différens apâts. Pendant cette pêche, deux hommes font avancer continuellement le bateau, de manière que la ligne est traînée avec une certaine vitesse. On a observé que si elle restoit immobile, on ne prendroit que très-peu de poissons.

On se sert aussi, pour la même pêche, de plusieurs especes de filets, tels que la drague, la bafude, le bouclier, la tartane, &c.

On sale ce poisson à peu près comme la Morue. (Voyez ce mot.) On le fait ensuite sécher, & quand cette opération réussit bien, le *Merlus* est presque aussi bon que la Morue sèche de Terre-Neuve, ou le Merluche. M. Duhamel prétend que cette dernière dénomination conviendrait mieux au *Merlus* sec qu'à la Morue.

MERLUS. On a aussi donné ce nom à la Morue.

MESLIS. Voyez MENUISE.

MÉTHODE. Distribution méthodique des Poissons. Voyez l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Poissons, & les suites de cette Introduction, sous le nom de chacun des genres de Poissons.

MEULE. Voyez MOLE.

MEUNIER. Voyez CHEVANE.

MEUNIER DE MER (le). Espèce de Persegue.

Perca Philadelphica. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 14.

Perca pinnis dorsalibus unitis, macula nigra in medio, squamis & operculis ciliatis. Ibid.

Ce poisson a le corps moucheté de noir & marqué de plusieurs bandes de la même couleur; le dessous est rouge. Les écailles sont bordées de cils, ainsi que les opercules, dont la partie postérieure est terminée en pointe aiguë.

Les deux nageoires du dos sont réunies en une seule, qui est composée de vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux, & les deux antérieurs plus courts que les suivants. On voit une tache noire à l'endroit le plus bas de l'enfoncement que forme cette même nageoire, par la réunion des deux nageoires qui la composent. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons mous & flexibles. Celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a onze.

On trouve cette espèce de Persegue dans la mer de l'Amérique septentrionale.

MILAN (le). Espèce de Trigle.

Trigla Lucerna. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Trigla*, n°. 5.

Trigla digitis ternis, rostro subbifido, linea laterali ad caudam bifida. Ibid.

Trigla rostro parum bifido, linea laterali ad caudam bifurca. ARTEDI. *Gen.* 45. *syn.* 73.

Milvus sive Milago Plinii, juxta Rondeletium.

Milvus. BONDELET. L. 10. c. 8. p. 297.

ALDROV. L. 2. c. 58. p. 276.

Lucerna sive Milvus. ROND. GESN. p. 499.

Lucerna, Milvus & Milvago. GESN. p. 497. & (Germ.) fol. 17. a.

Lucerna Venetorum. WILLUGHBY. p. 281.

RAY. p. 88.

Cuculus. SALVIAN. fol. 190. 191.

À Naples & en Sicile, *Cocco*; à Gènes, *Organo*; à Marseille, *Galline*.

Ce poisson ne diffère sensiblement de l'Hirondelle

de mer, (Voyez ce mot) qu'en ce qu'il a ses lignes latérales comme ramifiées vers leur extrémité; où chacune se partage en deux divisions, au lieu que les mêmes lignes sont simples sur l'Hirondelle de mer. Cette différence fait présumer à Willughby que le *Milan* pourroit bien n'être qu'une variété de l'autre poisson, au lieu que Linnæus la regarde comme assez marquée pour constituer un caractère spécifique qui distingue le *Milan* de l'Hirondelle. Willughby ajoute que quelquefois le *Milan* est marqué vers la base des nageoires de la poitrine, à l'endroit qui correspond à leur septième ou huitième rayon, de plusieurs belles taches noires, & de taches bleues plus petites que les précédentes.

Du reste, ce poisson a sur ses nageoires à peu près le même nombre de rayons que l'Hirondelle de mer, savoir dix rayons, tous épineux, à la première nageoire du dos; dix-sept, tous mous & flexibles, à la seconde; dix à chacune des nageoires de la poitrine; six à chacune de celles du ventre, & quinze à la nageoire de l'anus. Celle de la queue est légèrement échancrée, comme sur l'autre espèce.

On trouve ce poisson dans la mer du Nord.

MILAN. Voyez MOURINE.

MILANDRE (le). Espèce de Chien-de-mer.

Squalus Galeus. LIN. *Sist. nat. Amphibia nantes*. *Squalus*, n°. 7.

Squalus naribus ori vicinis, foraminibus ad oculos. Ibid.

Squalus naribus ori vicinis, foraminibus exiguis ad oculos. ARTEDI. *Gen.* 68. n°. 9. *syn.* 97.

Γαλέος Κύων. ARIST. L. 6. c. 11.

ORPIAN. L. 44. fol. 44. ed. Lipp. & 40 in græca.

Canicula. PLIN. L. 9. c. 46. L. 32. c. 11.

Galeus Canis. RONDEL. L. 13. c. 5. p. 377.

Galeus Canis, vel Canicula. PLIN. GESN. p. 167.

197. & (Germ.) fol. 80. a.

Canis galeus. SALVIAN. fol. 130. ad iconem, & 132. 133.

WILLUGH. p. 51. tab. B. 5. f. 1.

RAY. p. 20.

Canis galeus vulgaris. ALDROV. L. 3. c. 33. p. 388.

JONSTON. t. 8. f. 4.

The Tope. PENN. Brit. Zool. tom. III. p. 98. n. 45.

Le *Milandre*, DUHAM. *Hist. des Pêches*, part 3. sect. 9. p. 299. pl. 20. fig. 1 & 2.

En Angleterre, *Tope*; à Marseille, *Pal*; à Rome, *Lamiola vel Canosa*.

Ce poisson s'accroît quelquefois jusqu'à cinq pieds de long. Willughby dit qu'on en voit qui pèsent cent livres. C'est ce qui lui a fait donner en Italie le nom de *Lamiola*, diminutif de *Lamia*, par lequel on désigne le Requin, qui est un des plus grands poissons de ce genre.

Le *Milandre* ressemble beaucoup à l'Émissole; mais, selon M. Broussonet, il en diffère, comme de toutes les autres espèces de ce genre, par ses

dents, qui sont à peu près triangulaires & dentelées sur un de leurs côtés : ces dentelures sont à peine marquées dans les jeunes individus.

Le *Milandre*, suivant le même Auteur, a le museau allongé & aplati ; les dents placées sans ordre, presque triangulaires, comme on l'a dit, & dentelées sur leur bord vertical, terminées en une pointe aiguë qui est tournée vers les angles de la gueule ; la langue grande & arrondie ; les narines placées près de l'ouverture de la gueule, & en partie fermées par un lobule court ; les yeux à peu près à égale distance entre le bout du museau & le premier évent ; les trous des tempes très-petits & d'une forme allongée ; les éventails très-voisins, & leurs membranes disposées en recouvrement comme des tuiles.

Les nageoires de la poitrine sont grandes & légèrement échancrées à leur extrémité ; la première du dos est presque également éloignée de la base des pectorales & de celle du ventre ; celles-ci sont une fois plus petites que celles de la poitrine ; elles entourent l'anus, qui se trouve situé un peu en dedans de la moitié du corps : la nageoire de l'anus est plus près de la base de celle de la queue qu'à l'anus, & se termine en pointe par la partie postérieure ; la seconde du dos, plus petite que la première, & de la même grandeur que celle de la queue, est située un peu au devant de l'aplomb de celle-ci : la queue est grande, & sa nageoire est divisée en deux lobes inégaux ; la peau est légèrement chagrinée. Cette description a été faite sur un individu observé par M. Broussonet, dans le port de Cette. Le corps du poisson étoit long de trois pieds, & d'une couleur grise. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1780, page 654.)

Willughby prétend que la chair du *Milandre* est tendre, & n'a pas un goût désagréable, quoi que d'autres en puissent dire. M. Broussonet en porte un jugement bien différent, & qui est appuyé sur le témoignage des Pêcheurs, que l'on ne soupçonnera pas d'être dédaigneux par excès de délicatesse. „ La chair du *Milandre*, dit-il, est très-dure, & de mauvaise odeur ; on la fait pour-tant quelquefois sécher ; mais l'abondance & le bon marché peuvent seuls déterminer des Pêcheurs affamés à s'en nourrir „

Ce poisson, au rapport de Rondelet, est fort redouté des pêcheurs & des nageurs, qu'il tâche de saisir par les talons, les jambes, les jarets, ou toute autre partie qui lui donne quelque prise. Il ajoute qu'il est si avide de chair humaine, qu'il s'élance presque sur la terre pour atraper sa proie. On trouve le *Milandre* dans les mers voisines de l'Italie, de l'Angleterre, &c.

MIRAILLET (le). Espèce de Raie.

Raja Miraletus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Raja*, n°. 4.

Raja dorso ventreque glabris, aculeis ad oculos, ternoque eorum ordine in cauda. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 50.

ARTEDI. *Gen.* 72. *syn.* 101.

Raja dorso dipterygio, aculeorum ordine solitario, cauda gracili pinnata, ordine aculeorum terno, rostra subacuminato. GRONOV. *Zooph.* 155.

An Raja oculata & levis: RONDEL. *L.* 12. c. 9. p. 349?

ALDROV. *L.* 3. c. 51. p. 453.

GENS. p. 793. 933. & (Germ.) fol. 69. 70.

Raja oculata. JONSTON. *L.* 1. iii. 1. c. 3. a. 3. punc. 5. t. 10. f. 4.

CHARLET. p. 130.

An Raja levis oculata. SCHONEV. ? p. 58.

Raja levis oculata. WILLUGHBY. p. 72.

RAY. p. 27.

Raja stellaris. SALV. fol. 150. a.

Raja SALV. fol. 148. b. ad inconem 51.

An Miraletus. BELLON?

GESNER. p. 793.

Dasybatus in utroque dorso latere macula magna, ocula simili; rostri supina parte aspera; in cauda quinque spinarum ordines, pinnae duae. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. p. 35. n. 2.

À Venise, *Barracola*; à Rome, *Arzilla*.

Willughby regarde cette espèce de Raie comme une des plus petites de son genre. L'individu qu'il a mesuré avoit dix pouces & demi de long, depuis l'extrémité du museau jusqu'à celle de la queue, & six pouces & demi de largeur. Les deux surfaces du corps, selon le même Auteur, sont entièrement lisses, excepté le bord des yeux, où l'on remarque un petit nombre d'épines ; il y en a aussi quelquefois une ou deux sur le dos. La partie inférieure est marquée de lignes blanchâtres, ondées & situées transversalement. Mais ce qui distingue sur-tout ce poisson de tous les autres cartilagineux plats, ce sont deux belles taches qu'il a sur le dos ; le milieu de ces taches est d'une couleur de pourpre, qui prend vers les bords une teinte noirâtre. Le dessus du corps est d'un brun rougeâtre ; la queue est garnie de trois rangées d'épines, dont les deux latérales ne se prolongent pas plus loin que la première nageoire du dos ; la seconde des mêmes nageoires est presque contiguë d'une part à la première, & de l'autre à l'extrémité de la queue.

La Raie lisse, décrite par Rondelet sous le nom de *Miraillet*, diffère de la précédente à quelques égards ; car elle avoit, sur le milieu des ailes, des taches semblables à des yeux, peintes de trois couleurs : le milieu, qui représente la prunelle, étoit bleu ; autour de cette partie étoit un cercle noir, inscrit dans un autre qui étoit jaune. Ce même poisson avoit aussi un plus grand nombre d'aiguillons que les autres Raies lisses. Mais ces diversités n'ont point paru assez considérables à Willughby, pour constituer une espèce à part, d'autant plus que, selon cet Auteur, non seulement les deux sexes, dans ce genre de poisson, différaient entr'eux, comme on l'a vu, soit par le nombre, soit par la situation des épines, mais peut-être même cette différence se trouve-t-elle entre

les individus d'un même sexe ; „ car, ajoute-t-il ,
 „ à peine sur mille poissons de ce genre en trou-
 „ ve-t-on deux qui se ressembloit parfaitement
 „ par le nombre , l'arrangement & la grandeur
 „ des aiguillons „.

MIROIR. (Raie à miroir .) La Raie , nom-
 mée ainsi par le Traducteur de Rondelet , n'est
 probablement qu'une variété du *Miraillet* .

MIROIR (Pêche au) . On se sert pour cette
 pêche d'un miroir , sur lequel on reçoit la lu-
 mière de la lune pour attirer les poissons , comme
 on fait celle du soleil pour prendre des alouettes .
 Les Chinois emploient , au lieu de miroir , une
 planche colorée en blanc & enduite d'un vernis
 poli . On a remarqué que les poissons venoient en
 foule du côté où ils apercevoient de la lumière .
 De là encore l'idée d'employer le feu pour les
 attirer . Voyez FEU .

MISGURN (le) . Espece de Cobite .

Cobitis fossilis . LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.*

Cobitis , n^o . 4 .

Cobitis cirris octo , *spina supra oculari* . *Faun.*
Succ. 343 .

Cobitis aculeo bifurco supra utrumque oculum .

GRONOV. *Aët. Ups.* 1742 . p. 79 . t. 3 .

Cobitis ceruleus , *lineis utrinque quinque lon-*
gitudinalibus . ARTED. *Gen.* 2 . *syn.* 3 .

Misgurn seu Fisgurn , *Piscis Lampetiformis No-*
rimbergæ & Ratisbonæ . WILLUGH. p. 118 .

RAY . p. 70 .

Les synonymes suivans paroissent se rapporter à
 cette espece .

Mustela fossilis Beiscker vel Beisecker . GESNER.
 p. 373 .

Mustela fossilis Gesneri , *Germanis Beiscker seu*
Beiscker . WILLUGH. p. 124 .

RAY . p. 69 .

Mustela fossilis . ALDROV. *L.* 5 . c. 7 . p. 579 .

Pisces fossiles . JONSTON. *L.* 3 . tit. 2 . c. 7 . t. 28 .
 f. 8 .

An Pacilia . SCHONEV. p. 56 ?

Ce poisson est plus large & plus aplati que
 l'Anguille ; sa largeur est à peu près uniforme
 d'un bout à l'autre : il est remarquable par cinq
 especes de bandes noires qui s'étendent depuis la
 tête jusqu'à la queue , & dont l'une est sur le
 sommet du dos ; deux autres plus larges sur le
 milieu des côtés , & deux plus étroites vers le
 bas des mêmes parties : les espaces intermédiaires
 & le dessous du corps sont d'un blanc sale , par-
 semé de points noirs ; il y a aussi des taches noi-
 res sur toutes les nageoires , & principalement sur
 celles du dos & sur la queue .

La gueule est petite , arondie , entièrement sem-
 blable à celle de la Lamproie , environnée de dix
 barbillons , dont six naissent de la mâchoire supé-
 rieure , & les quatre autres , qui sont plus courts ,
 tiennent à la mâchoire inférieure ; il y a aussi de
 part & d'autre , auprès des narines , deux barbil-
 lons d'une finesse extrême : les yeux sont petits ,
 & recouverts d'une membrane transparente : les

ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté ;
 il paroît y avoir un petit trou entre leurs ouver-
 tures au dessous de la gueule .

Ce poisson a six nageoires , une sur le dos ,
 garnie de sept rayons , deux auprès des ouïes ,
 ayant chacune onze rayons ; deux sous le ventre ,
 dont les rayons sont au nombre de cinq , & une
 qui commence à l'anus , & qui a six ou sept
 rayons : la nageoire de la queue est arondie , & a
 seize rayons d'une substance cartilagineuse . La
 vessie d'air manque à ce poisson . Il est commun
 en Allemagne , où on le trouve dans les eaux
 tranquilles & fangeuses . Baltner dit que lorsqu'il
 reste à sec sur le limon , il fait entendre une es-
 pece de sifflement . L'individu , d'après lequel a
 été faite la description précédente , avoit environ
 dix pouces de longueur . (WILLUGHBY .)

Nous joindrons ici la description que donne
 Willughby du *Mustela fossilis* , qui n'est probablement
 qu'une variété du *Misgurn* .

On a donné , suivant l'Auteur dont il s'agit , le
 nom de *Mustele fossile* à cette espece de poisson ,
 parce qu'on le prend en creusant la terre , où il
 pénètre à la faveur des petits courans formés par
 les rivières qui arosent les lieux marécageux . Ce
 poisson , selon la description qu'en donne Gesner ,
 d'après George Fabricius , est long d'une palme &
 épais d'un pouce ; cependant il s'en trouve de
 plus grands : il a le dos d'une couleur cendrée , &
 marqué d'une multitude de points & de taches
 transversales , les unes noires & les autres bleues :
 le ventre est jaune , avec des taches blanches &
 des points rouges extrêmement petits : la gueule
 a deux appendices charnus , que l'animal étend
 lorsqu'il nage , & retire lorsqu'il est hors de l'eau .
 On prend ce poisson dans la terre en plusieurs
 lieux de l'Allemagne . Il quitte quelquefois ses re-
 traites souterraines pour entrer dans les lacs & les
 marais . On dit que les Charlatans se servent des
Musteles fossiles pour tromper les spectateurs , en
 maniant devant eux de ces poissons qu'ils font
 passer pour des serpens , à la faveur de la ressem-
 blance .

Nous avons déjà observé que cette *Mustele* n'é-
 toit peut-être , selon Willughby & Artedi , que
 la même espece qui est appelée *Misgurn* & *Fis-*
gurn à Ratisbone & à Nuremberg . Les mêmes
 Auteurs présument qu'il faut encore réunir au
 poisson dont il s'agit ici , celui que Schonfeld
 nomme *Pacilia* , & qu'il dit être semblable en
 tout à la *Mustele* des fleuves & à la *Mustele* vi-
 vipare , excepté par sa couleur & par ses nageoi-
 res . Le *Pacilia* a deux nageoires au dessous des
 ouïes , & deux au milieu du ventre ; une autre
 nageoire courte , située sur le dos , & opposée à
 celles qui sont dans la partie inférieure ; enfin ,
 une sixième qui commence à l'anus . Ce poisson
 a deux palmes environ de longueur & un pouce
 d'épaisseur . Le dos est d'une couleur cendrée , &
 marqué d'un grand nombre de points & de li-
 gnes transversales . Schonfeld ajoute que l'on pé-

est ce poisson dans l'Elbe, auprès de Hambourg, mais qu'il n'a point entendu dire qu'il pénétrât dans la terre & qu'on l'y trouvât caché.

MOINE. Voyez. ANGE. (Espece de Chien-mer.)

MOLE (la). Espece de Blenne.

Blennius Phycis. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares*. *Blennius*, n°. 7.

Blennius narius subcristatus, cirro labii inferioris, dorso bipenni. GOUAN.

Phycis. ARTEDI. *Gen.* 84. *syn.* 111.

α. H' *Phycis*. ARIST. *L. 6. c. 3. & L. 8. c. 10.*

OPPIAN. *L. 1. p. 6.*

ATHEN. *L. 7. p. 319.*

Phycis. PLIN. *L. 9. c. 26. & L. 32. c. 11.*

P. JOV. *c. 20. p. 89.*

RONDEL. *L. 6. c. 10. p. 186.*

GESN. *p. 718. & 845. & (Germ.) f. 16. b.*

CHARLET. *p. 133.*

Phycis Salviani. ALDROV. *L. 1. c. 8. p. 43.*

JONSTON. *L. 1. tit. 2. c. 1. a. b. t. 14. n°. 4.*

Phuca sive Phycis. SALVIAN. *fol. 228.*

Fuca. GAZI. ARIST. *L. c.*

SALVIAN. *fol. 227. Ad iconem. 92.*

Ficus. CUB. *L. 3. c. 37. f. 79. b.*

An Trebius Auctor. CUB. *L. 3. c. 92. f. 91. b. ?*

β. *Tenca marina*. SALVIAN. *fol. 230. b. ad icon.*

Tenca marina. ALDROV. *L. 3. c. 9. p. 192.*

JONST. *L. 1. tit. 1. c. 1. a. 2. t. 1. n°. 5.*

CHARLET. *Onom. p. 122.*

Asellus Callarias. BELLON.

GESN. (*Germ.*) 42. *b.*

Asellus Callarias. Belloni. & *Salviani*. RAY. *p. 75.*

A. Rome, *Fico* ou *Ficus*, & *Tenca marina*.

Ce poisson, suivant Artedi, a environ un pied, & quelquefois jusqu'à un pied & demi de longueur; l'ouverture de sa gueule est ample, & ses mâchoires, ainsi que le palais & le gosier, sont garnis de dents; il a les yeux très-ouverts, les iris blancs, un barbillon sous la mâchoire inférieure, & un petit appendice de chaque côté; près de l'ouverture antérieure des narines qui sont doubles.

La couleur du corps est noirâtre; celle de la tête tire sur le rouge: la première nageoire du dos a dix rayons, la seconde soixante & deux, d'une couleur noire vers leurs extrémités: les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons; celles du ventre ont une forme allongée, & sont garnies chacune de deux rayons seulement; la nageoire de l'anus en a cinquante-six; celle de la queue est arrondie à son extrémité.

On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Italie.

MOLE (la). Espece de Quatre-dents.

Tetraodon Mola. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Tetraodon*, n°. 7. var. B.

Ostracion Cathetoplateus, subcompressus, pinna dorsa & ani cum cauda continuatis. GRONOVIVS. *Mus.* *1. n°. 125.*

Ostracion Cathetoplateus, subcompressus, oblongiusculus levis: pinnis dorsa anique cum cauda continuatis. Id. *Zoophyl.* n°. 185.

Mola Salviani, *Ostracion oblongus*. ARTEDI. *Sunfish from Mountsbay*. BORLACE. *Cornub.* *p. 268. tab. 26. fig. 7.*

Mola peregrina. ALDROV. *Pisc.* *lib. 3. c. 44. p. 413.*

Mola piscis. J. PLANCUS *in act.* Bonon. *tom. 3. p. 331.*

The oblong sun-fish. PENNANT, *British Zool.* *vol. 3. p. 100. n°. 1.*

Linnaeus a réuni, sous la même dénomination spécifique de *Tetraodon Mola*, deux poissons que Gronovius regarde comme appartenant à deux espèces différentes, & dont l'un est décrit dans ce Dictionnaire sous le nom de *Lune* (Voyez ce mot), & l'autre est la *Mole* dont il s'agit ici. Nous avons cru devoir suivre plutôt Gronovius, ainsi que M. Pennant, qui, dans sa *Zoologie de l'Angleterre*, a distingué ces deux poissons sous les dénominations de *Short Sun-fish* & *Oblong Sun-fish*, (*Lune courte* & *Lune oblongue*).

Suivant ce dernier Auteur, la *Lune* diffère de la *Mole* en ce qu'elle a le corps plus court & plus épais, les nageoires du dos & de l'anus plus élevées, & les ouvertures des ouïes ovales; au lieu que celles de la *Mole* ont la figure d'un demi cercle. La première de ces différences a été faite par Gronovius, comme on peut en juger en comparant les deux phrases de cet Auteur, où la *Lune* est caractérisée par l'épithète de *brevis*, qui exprime la forme raccourcie, & la *Mole* par le mot *oblongiusculus*, qui désigne une forme plus allongée. Les mêmes phrases indiquent encore une autre différence entre les deux poissons, la *Lune* ayant, suivant cet Auteur, la surface de son corps hérissée d'aspérités, tandis que celle de la *Mole* est lisse. Du reste, ces deux poissons ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre.

M. Pennant dit que la *Mole*, ainsi que la *Lune*, se trouvent dans la mer de la côte occidentale de l'Angleterre, & il ajoute que l'une & l'autre sont beaucoup plus communes dans les climats plus chauds de l'Europe.

MOLUE. Voyez MORUE.

MONACHELLE. Le poisson, ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Marron de notre Dictionnaire.

MONOCEROS (le). Espece de Baliste.

Balistes monoceros. LIN. *Syst. natur. Amphibia nantes*. *Balistes*, n°. 1.

Balistes pinna capitis uniradiata, radiis caudalibus carinatis. Ibid.

Mus. *Ad. Fr. 2. p. 53.*

OSB. *Iter 110. Id.*

Unicornus piscis Bahamensis. CATESB. *Car. 2. t. 19.*

Ce poisson s'accroît quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur: sa forme est renflée par le milieu, & va en s'amincissant vers les deux ex-

extrémités; il a l'œil grand, avec un iris clair borde de bleu: deux os blancs & solides, couverts d'une peau très-mince, forment ses mâchoires, dont celle de dessus est garnie de deux dents, & l'inférieure de quatre; celle-ci dépasse de beaucoup la mâchoire supérieure.

Sur le milieu de la partie postérieure de la tête s'éleve un os de forme conique & très-aigu, dont la partie tournée vers la queue est garnie de deux rangées d'aiguillons mobiles. Le poisson a la faculté d'élever & d'abaisser cet os à volonté, soit en avant, soit en arrière; la substance de cet os est fort cassante, & sa longueur est telle, que quand il est couché sur le dos du poisson, il atteint presque jusqu'à la nageoire du dos.

Cette nageoire a sa naissance à égale distance du museau & de la queue; elle est roide & garnie de quarante-sept rayons: les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons. Il n'y a point de nageoire sur le ventre dans cette espece. La nageoire de l'anus est directement opposée à celle du dos, & garnie de cinquante-un rayons; celle de la queue est longue, roide, osseuse; elle a douze rayons, dont les extrémités forment une espece de dentelure régulière.

Ce poisson n'a point d'écaillés, suivant Catesby; toute sa couleur est d'un brun olivâtre, marqué de taches bleues ondulées & semblables à des vers. Les interstices de ces taches sont parsemés d'autres taches rondes & noires.

Le nom de *Monoceros*, donné à ce poisson, est formé de deux mots Grecs, dont l'un signifie unique, & l'autre corne. Cette espece de Baliste abonde dans la partie de l'Océan qui environne l'île de Bahama, l'une des Lucayes. On a trouvé dans les intestins d'un de ces poissons de petites coquilles & des fragmens de coraux. Ce poisson n'est d'aucun usage; on le regarde même en Amérique comme venimeux.

MONOPTERE (le). Espece de Cuirassé.

Loricaria Cataphracta. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Loricaria*, n°. 1.

Loricaria pinna dorsali unica, cirris duobus. Mus. Ad. Fr. 1. p. 79. t. 29. f. 1.

Plecostomus dorso monopterygio, ore cirrato, edentulo, ossiculo superiori caudæ bifurcæ setiformi brevi. GRONOV. Mus. 1. p. 25. n°. 68. Tab. 11. f. 1 & 2.

β. *Plecostomus dorso monopterygio, ore cirrato, dentato, ossiculo superiori caudæ bifurcæ longitudine corporis*. Id. Ibid. n°. 69.

Linnæus réunit ici comme variété deux poissons dont Gronovius a fait deux especes distinctes, mais, à ce qu'il paroît, sans aucun fondement; car, en comparant les deux descriptions de cet Auteur, on ne trouve d'autre différence un peu sensible entre les caracteres des deux poissons que celle qui se tire de la longueur du premier rayon de la nageoire de la queue, qui dépasse tous les autres dans chacune des variétés, mais qui n'a pas deux pouces & demi dans la premiere variété, au lieu que dans

la seconde il en a plus de sept, & égale le corps en longueur.

Ce poisson, suivant le même Auteur, a la tête assez grande, couverte de lames osseuses, convexe en dessus & étendue en largeur, plane & dénuée d'écaillés en dessous, très-inclinée par les parties latérales, qui s'amincissent en forme de tranchant.

Le museau est très-large, & a son sommet obtus: la gueule est située en dessous, & a son ouverture étroite & entourée de deux levres, dont celle d'en-haut est courte, très-épaisse, lisse & mobile; l'inférieure, qui paroît n'être qu'un prolongement des bords latéraux de la premiere, est très-large, & s'étend sous la forme d'une membrane fort mince, qui est pendante, & se divise en plusieurs especes de barbillons très-courts.

Le corps est oblong, très-comprimé en dessus, & garni d'écaillés dures & âpres au toucher, terminées en aiguillons par leur bord, & disposées en recouvrement. Entre la tête, & la premiere nageoire du dos, on en voit trois qui sont remarquables & d'une figure ovale.

La nageoire du dos est d'une forme presque triangulaire, & a huit rayons rameux, excepté le premier, qui de plus excède de beaucoup les autres. Les nageoires de la poitrine, situées au bas des côtés, ont chacune sept rayons, dont le premier est simple, très-épais & courbé en arc; les six autres sont rameux. Les nageoires du ventre sont très-éloignées l'une de l'autre, & ont chacune six rayons, dont le premier est semblable à celui des nageoires de la poitrine.

La nageoire de l'anus est peu étendue; son origine correspond au dernier rayon de la nageoire du dos; elle a six rayons rameux, à l'exception des deux qui sont aux extrémités.

La nageoire de la queue est petite, divisée en deux lobes; elle a douze rayons rameux, excepté le premier & le dernier, qui sont simples, mais qui different beaucoup en longueur, le plus élevé étant, comme nous l'avons dit, semblable à un filament qui se prolonge plus ou moins, mais toujours beaucoup au delà du reste de la nageoire.

La couleur du corps est d'un gris sombre, qui prend une teinte plus claire sur la partie inférieure. Les individus des deux variétés, observés par Gronovius, avoient chacun environ un pied de longueur, sans y comprendre celle du premier rayon de la nageoire de la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique méridionale.

MONOPTERE (le). Espece de Gade.

Gadus mediterraneus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul. Gadus*, n°. 17.

Gadus monopterygius cirratus, maxilla superiore cirris duobus, inferiore unico. Mus. Ad Fr. 2. p. 60. *

Cette espece de Gade est la seule de tout le genre qui n'ait qu'une nageoire sur le dos. Ce caractere est exprimé par le terme de *Monoptere*, formé de deux mots Grecs, dont l'un signifie seul ou unique, & l'autre aile ou nageoire.

Le *Monoptere* a deux barbillons à la mâchoire supérieure, & un seul sous la mâchoire d'en-bas: sa nageoire du dos est garnie de cinquante-quatre rayons; chacune de celles de la poitrine en a quinze; chacune de celles du ventre deux, & la nageoire de l'anus quarante-quatre. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons de la nageoire de la queue.

On trouve cette espece dans la Méditerranée.

MONOPTERE (le). Espece de Scombre.

Scomber pelagicus. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n°. 10.

Scomber pinnulis pinnaque dorsali coadunatis in unum. Ibid.

Scomber pinna dorsali unica. Mus. Ad Fr. I. p. 72. t. 30. f. 3.

La dénomination de *Monoptere* convient doublement à ce poisson, en ce que les fausses nageoires qu'il a vers la queue sont réunies en une seule, & en ce qu'il n'a non plus qu'une nageoire sur le dos. De ces deux caractères, le premier lui est commun avec plusieurs autres especes de ce genre; mais l'autre lui est particulier, & peut-être regardé comme son principal caractère distinctif.

La nageoire du dos est garnie de quarante rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a dix-neuf; chacune de celles du ventre cinq; la nageoire de l'anus vingt-deux, & la nageoire de la queue vingt.

On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson.

MONTAISON. Les Pêcheurs appellent ainsi le temps où la plus grande partie des Truites quittent les eaux salées pour passer dans l'eau douce, ce qui arive vers la Saint-Jean.

MORME (le). Espece de Spare.

Sparus Mormyrus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 24.

Sparus cauda bifida; fasciis argenteis nigrisque plurimis. Ibid.

Sparus maxilla superiore longiore, lineis utrinque duabus nigris transversis parallelis. ART. *Gen.* 37. *syn.* 62.

Perca dorso monopterygio, capite levi, operculisque diacanthis squamosis. GRONOV. *Zooph.* 295.

Sparus Mormyrus. HASSELQ. *Iter.* 335.

Perca maxilla inferiore longiore. SEBA, *Mus.* 3. t. 27. f. 4.

O' Μορμύρ. ARIST. L. 6. c. 17.

ATHEN. L. 7. p. 313.

EUSTATH. f. 1150. 33.

Μορμύρ. OPPIAN. L. I. p. 5. O' L. 2. p. 58. t. 3. f. 134. 3.

Mormylus. SALVIAN. *fol.* 183. a. ad icon.

Mormyr. OVID. HAL. v. 110.

PLIN. L. 32. c. 11.

Mormur. GAZ. in ARIST. L. c.

Mormyrus. BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 22. p. 153.

SALVIAN. f. 184.

GESNER. p. 547.

ALDROV. L. 2. c. 19. p. 184.

JONST. L. I. tit. 3. c. I. a. II. t. 19. n. 3.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 329. tab. X. n°. 6. fig. 2.

RAY. p. 134.

Mormyrus vel Mormylus. GESN. *fol.* 22. a. E. G.

À Rome, *Mormillo*; à Venise, *Mormiro*; à Marseille & à Gênes, *Mormo*.

Le *Morme*, selon Willughby, a le corps comprimé par les côtés, le dos aigu & courbé en arc. Sa longueur est ordinairement de huit ou neuf pouces, & s'étend quelquefois jusqu'à un pied. Il a le museau allongé & un peu aigu; l'ouverture de la gueule spacieuse, les levres épaisses, la mâchoire supérieure un peu plus longue que celle d'en-bas; l'une & l'autre garnies, vers leurs angles, de petites dents aiguës; de plus on voit, sur le bord intérieur de la mâchoire d'en-haut, trois ou quatre rangées de petits tubercules semblables à des grains de millet, & deux rangées pareilles sur la mâchoire inférieure. Les yeux sont médiocres & recouverts d'une membrane lâche; les iris sont d'une couleur d'or, offusquée par des taches obscures.

Le dos & les côtés ont, sur un fond vert bleuâtre, onze ou douze bandes ou zones noirâtres, situées transversalement, & parallèles les unes aux autres; ces bandes sont beaucoup plus apparentes sur cette espece que sur quelques autres où l'on en voit de semblables; en sorte que Willughby dit qu'il n'a jamais observé ce caractère aussi fortement prononcé sur aucun poisson. La couleur du ventre est blanchâtre; les parties voisines des yeux ont un éclat argentin.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux: les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons; celles du ventre six: la nageoire de l'anus en a treize; celle de la queue est échancrée & fourchue.

Rondelet dit que la chair de ce poisson est molle, aqueuse, & a un goût de vase. On le trouve dans la mer de Toscane.

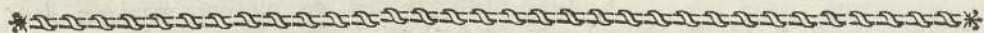
MORMUROT. Voyez MORME.



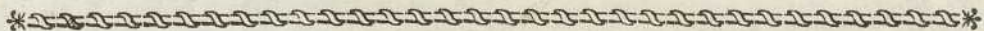
MORMYRES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



TREIZIEME GENRE.



M O R M Y R E .

MORMYRUS. *Linnaei.*

Un seul rayon à la membrane des ouïes.

E S P E C E S .

1 LE CYPRINOÏDE.

Les lobes de la nageoire de la queue pointus.

2 LE CASCHIVE.

Les lobes de la nageoire de la queue obtus.



MORUE (la). Espece de Gade.
Gadus Morhua. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul.*
Gadus, n^o. 3.
Gadus tripterygius, *cirratus*, *cauda subequali*,
nadio primo anali spinoso. *Ibid.*
Faun. Suec. 308.
Gadus dorso tripterygio, *ore cirrato*, *cauda aqua-*
li fere, *cum radio primo spinoso*. *ARTEDI. syn.* 35.
Morhua vulgaris (*maxima asellorum species*).
BELLON.
Morhua sive molva altera. *ALDROV. L. 3. c. 6. p. 289.*
Molva, *Morhua*. *JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 1.*
art. 2. t. 2. f. 1.
Molva vel Morhua (altera minor). *GESNER. p.*
38. 102.
Molva. *RONDELET. L. 9. c. 14. p. 280.*
Molvus seu Morhua altera minor. *GESNER.*
(Germ.) fol. 40. b.
Asellus major. *SCHONEV. p. 18.*
CHARLET. p. 121.
Asellus major vulgaris, *Belgis Cabliau*. *WIL-*
RUGHBY. p. 165.
Asellus major vulgaris. *RAY. p. 53.*
Gadus Kabelja. *It. W. GOTH. 176.*
Cabliau. *STROM. SOND. 317.*
 La *Morue*. *DUHAMEL, Traité des Pêches, secon-*
de partie, sect. 1. p. 36. Et suiv. pl. 4, fig. 1.
 En *Suede*, *Cablia*; en *Danemarck*, *Kablæg*.
 Parmi les divers animaux qui fournissent à la
 subsistance de l'homme, il n'en est peut-être pas
 qui soit transporté aussi loin dans autant de ré-
 gions différentes, que celui-ci. Ce poisson, dont
 il se fait une si grande consommation dans nos cli-
 mats, où l'on fait le conserver, en profitant des
 moyens que lui offre, pour cet effet, l'élément
 même où il vit, ne s'écarte guere des mers du
 Nord. Par cette disposition, il devient une res-
 source assurée & permanente pour les habitans du
 Danemarck, de la *Suede*, de l'Islande & des pays
 voisins, qui, au défaut du froment, qu'un ter-
 rain froid & ingrat leur refuse, se nourrissent de
 ce poisson au lieu de pain, & trouvent encore
 dans leur superflu une branche de commerce dont
 la fécondité égale l'étendue (a). On fait à quel
 point les *Morues* abondent, sur-tout près du banc
 de *Terre-Neuve*, où elles se présentent en foule
 autour des Pêcheurs de toutes les nations, ras-
 semblés pour les prendre, & embarrassent même
 quelquefois, par leur multitude, les navires dont
 elles feront bientôt la richesse. Enfin, la guerre
 qu'elles font aux autres poissons devient encore à
 notre égard une nouvelle cause d'abondance; ce sont
 elles qui, en donnant la chasse aux *Harengs*, dont
 elles sont très-avides, occasionent les retours fré-
 quens de ces animaux vers nos côtes, & font
 ainsi, de ce qui échape à leur voracité, une sorte
 de tribut qu'elles nous envoient tous les ans à des
 époques marquées.

Le célèbre *Leuwenhoeck* (b) a prouvé, par ses
 observations, qu'une *Morue* ordinaire produisoit
 neuf millions trois cents quarante-quatre mille
 œufs. D'après ce calcul immense, au lieu de
 s'étonner, comme on l'auroit pu faire d'abord, de
 ce qu'une espece ataquée de toutes parts se con-
 serve aussi nombreuse, on seroit plutôt tenté de
 demander comment le bassin des mers n'est pas
 comblé par ses habitans.

La *Morue* s'appeloit autrefois plus communé-
 ment *Molue*. Quelques Auteurs la nomment *Mer-*
lus. En *Hollande*, & dans plusieurs pays du
 Nord, elle porte les noms de *Cabeliau*, *Cabiliau*
 ou *Cabliau*; & ces noms se trouvent encore or-
 thographiés de plusieurs manieres dans les divers
 Auteurs. (Voyez *CABELIAU*.)

La *Morue* a le corps épais & un peu arondi,
 le ventre très-saillant, le dos & les côtés d'une
 couleur olivâtre sale, mouchetée de taches jau-
 nâtres, & le ventre blanchâtre. C'est de cette
 couleur, assez semblable à celle de l'Œne, que ce
 poisson a pris, chez les Auteurs Latins, le nom
 d'*Asellus*. Une ligne large & blanche regne le
 long des côtés, en partant de l'angle supérieur
 des ouïes, formant ensuite une courbure qui ré-
 pond à toute l'étendue de la cavité du ventre,
 & de là se prolongeant sur une même direction
 jusqu'à la queue. Les écailles sont petites & très-
 adhérentes à la peau: une membrane lâche &
 diaphane recouvre les yeux, dont les iris sont
 blancs. Mais quoique la *Morue* ait de grands
 yeux, on prétend qu'elle ne voit guere clair, ce
 qui a donné lieu au proverbe, *yeux de Morue*,
 pour désigner ceux qui n'ont pas la vue distincte,
 comme il arrive souvent aux personnes qui ont
 de grands yeux à fleur de tête, avec de larges
 prunelles. On observe sous la mâchoire inférieure
 un barbillon suspendu à l'angle même de cette
 mâchoire, & à peine long d'un doigt. La langue
 est large, ronde, molle & dépourvue de denticu-
 les; mais les mâchoires portent des dents dispo-
 sées sur plusieurs rangées, dans l'une desquelles
 il y en a de beaucoup plus longues que dans les
 autres: entre les dents fixes, il s'en trouve de
 mobiles, comme au brochet; d'autres petites dents
 serrées sont au haut & au bas du palais, vers
 l'orifice de l'estomac, ainsi qu'entre les dernières
 ouïes.

Ce poisson a trois nageoires sur le dos; la
 première est garnie de quatorze rayons, & cha-
 cune des deux autres de dix-neuf. Les nageoires
 de la poitrine en ont dix-huit; celles du ventre,
 qui, dans cette espece, sont situées antérieurement
 aux nageoires de la poitrine, n'ont chacune que
 six rayons. Il y a deux autres nageoires derrière
 l'anus; l'une a vingt rayons, & l'autre, qui lui
 est postérieure, en a seize; le premier rayon de
 la nageoire antérieure est court & épineux:

(a) Voy. *Schonfeld.* (b) *Ep. Phys.* 42.

La nageoire de la queue est plate & sans divisions.

L'individu d'après lequel a été faite la description précédente, que nous avons traduite de Willughby, avoit deux pieds neuf pouces de longueur. Il s'en trouve de sensiblement plus longs; quelques-uns ont jusqu'à quatre pieds.

M. Anderson (a) dit que le Cabliau se nourrit de toutes sortes de poissons, principalement de Harengs, & de grôs & petits Crabes de mer, comme on le voit tous les jours en ouvrant les Cabliaux que l'on pêche auprès d'Hilgeland, à l'embouchure de l'Elbe. Selon le même Voyageur, on ne sauroit trop admirer la promptitude avec laquelle la digestion se fait dans ces animaux. Tout petit poisson avalé est entièrement digéré en moins de six heures. L'action de cette faculté digestive a été aussi observée dans des Cabliaux qui avoient avalé de grôs Crabes. Des Pêcheurs expérimentés ont assuré M. Anderson que l'écaille étoit la première ataquée dans les estomacs de ces poissons; qu'elle devenoit bientôt aussi rouge qu'une écrevisse qu'on fait bouillir dans l'eau; qu'elle se dissolvoit ensuite en forme de bouillie épaisse, & qu'à la fin elle se digéroit tout-à-fait, comme les Tortues de mer sont digérées promptement dans l'estomac du Crocodile, selon le rapport du Pere Feuillée, dans la continuation du Journal des Observations Physiques.

Mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce qu'on rapporte du poisson dont il s'agit ici, c'est la manière dont il remédie sur le champ aux accidens où l'expose son avidité; car toutes les fois qu'il a avalé avec sa proie un morceau de bois, ou quelque autre chose d'indigeste, il vomit, dit-on, son estomac, le retourne devant la gueule, & après l'avoir vidé & bien netoyé dans l'eau de la mer, il le fait rentrer à sa place, & se remet aussitôt à manger. Ce fait est raconté entr'autres par Denis, dans sa description des côtes de l'Amérique septentrionale. Cet Auteur remarque aussi que la *Morue verte* ou blanche, & la *Morue sèche* ou *Merluche*, ne sont que le même poisson différemment préparé. Nous parlerons plus bas des préparations que l'on fait subir aux *Morues* dans les divers pays.

La *Morue* est un aliment sain, quand elle est nouvelle: „ elle convient, disent les Auteurs de „ la Matière Médicale, en tout temps, à toutes „ sortes d'âges & de tempéramens. Sa peau est „ grasse & de bon goût, & son foie passe pour „ un excellent manger. Mais quand elle a été „ salée, on doit la faire bien dessaler avant de la manger, sans quoi elle altere & échauffe beaucoup (b). „ Willughby dit que les grôsses têtes de *Morues* sont fort recherchées pour leur délicatesse, & servies sur les tables des riches comme un mets exquis.

Quoique les *Morues* ne soient pas fort communes sur nos côtes, on ne laisse pas d'y en prendre quelques-unes, soit dans les parcs, soit avec les lignes qu'on met à la mer pour pêcher d'autres poissons, soit dans les Foles ou autres filets qu'on tend par fond. Il n'est pas ordinaire de prendre de grôsses *Morues* par ces sortes de pêches; mais dans la Manche on en prend assez souvent de jeunes, qui ne sont pas plus grôsses que des Merlans, & que les Chasses-Marée mêlent dans leurs paniers avec ce poisson.

On prend plus communément de grôsses *Morues* à l'ouverture de la Manche, ou à l'entrée de la mer d'Allemagne. On tend, pour cet effet, de grôsses cordes par fond, garnies chacune de plusieurs haims. (Voyez FOND.) Ces *Morues* se consomment fraîches dans les villes voisines de la mer; on en porte même à Paris, lorsque l'air est frais; elles s'y vendent sous le nom de *Cabliau*, parce qu'ordinairement elles viennent des côtes de Flandre, où les *Morues* se nomment ainsi.

On appelle improprement *Morues de Meuse* celles qui ont été prises par des bâtimens partis de l'embouchure de la Meuse, & qu'on dépose au retour dans des réservoirs, qui ne sont quelquefois que la coque d'un vieux vaisseau exposé au courant de la même rivière. Les *Morues* pesent jusqu'à vingt livres; elles sont très-délicates, & plus estimées que celles du grand-banc & de l'Islande; aussi se vendent-elles à un plus haut prix. La pêche des *Morues* se fait encore à l'aide des haims, soit le long des côtes de l'Écosse, & sur-tout vers les bancs qui sont au nord de ce pays, soit à l'Ouest du royaume d'Irlande, soit enfin sur plusieurs bancs qui sont hors de la Manche, dans la mer d'Allemagne, & en particulier sur le *Dogger's bancs*, ou banc des Chiens, situé entre la côte occidentale d'Angleterre & celle qui est à l'orient des Provinces-Unies. Ce banc a environ cinquante lieues d'étendue, & il est probable que le nom qu'on lui a donné vient de ce qu'on y trouve quelquefois une très-grande quantité de Chiens-de-mer, qui s'y rendent par flots, comme tous les autres poissons de passage.

Mais il n'y a point de lieu où la pêche de la *Morue* soit aussi abondante que sur le grand banc de Terre-Neuve, île située sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du golfe de Saint Laurent, & qui a été cédée, comme l'on fait, par les François aux Anglois en 1763, avec cette clause: que les François auront la liberté de la pêche & de la sécherie sur une partie des côtes de cette île.

Les *Morues* n'ont point de marche réglée; elles affectent tantôt un lieu & tantôt un autre. Cependant on peut dire en général que vers le 15 de Juin, ou un peu plutard, ces poissons, sur-tout les

K k ij

(a) Hist. Nat. de l'Islande.

(b) Suite de la Mat. Médic. de Geoffroi, tome 2, première partie.

jeunes, quittent les grands fonds, pour aller à la poursuite des Harengs & des Capelans; que c'est au mois de Juillet qu'ils donnent en plus grande quantité sur le grand banc, qu'ils y sont plus rares dans le mois d'Août, saison où l'on ne trouve plus dans ces mers ni de Harengs, ni de Capelans, & où paroissent ordinairement les Chiens-de-mer, qui font fuir toutes les autres especes de poissons; que l'on recommence à prendre des *Morues* au mois de Septembre; qu'elles abondent encore davantage au mois d'Octobre, & que la pêche s'en continue pendant une partie de ce mois, ou même jusqu'à la fin, tant que les glaces ne couvrent point encore les ports & les baies qui sont aux environs.

Les lignes dont se servent les Pêcheurs de Terre-Neuve ont six, huit, neuf & quelquefois dix lignes de circonférence, & environ soixante-quinze à quatre-vingt-dix brasses de longueur; elles doivent être faites de bon chanvre, & réunir le double avantage de la finesse & de la résistance du fil, pour ne point trop éfaroucher le poisson, pour que le Pêcheur sente mieux lorsqu'il y en a quelqu'un de pris, pour qu'il ait plus de facilité à les relever, & pour qu'elles ne se rompent point lorsqu'il les retire.

On garnit le bout de ces lignes d'un plomb qui a la forme tantôt d'une poire, & tantôt d'un cylindre, & dont le poids est de cinq ou six livres, plus ou moins, suivant la grosseur des lignes. C'est à ce même plomb qu'est attachée l'empile qui doit porter le haim; elle a deux ou trois brasses de longueur, suivant que le navire est plus ou moins élevé sur l'eau. Les Pêcheurs donnent différentes courbures à leurs haims, chacun adoptant celle qui lui paroît la plus propre à saisir le poisson de manière qu'il ne puisse échaper. La grosseur des haims varie aussi suivant le diamètre des lignes.

Les choix des apâts est un des objets les plus importants pour le succès de la pêche. Les *Morues* sont très-voraces; elles avalent tout ce qui tombe à la mer: on leur présente d'abord un leure, c'est-à-dire un poisson factice d'étain ou de plomb, ou simplement un morceau de drap d'une couleur éclatante: mais souvent elles refusent de mordre à cet apât; alors on y substitue des morceaux de viande salée ou de lard, qui, ayant été altérés par le voyage, ne sont plus propres à la nourriture de l'équipage; on emploie encore des morceaux de Hareng salé ou de Maquereau; les Grondins, les Sardines, les Capelans, & divers Crustacés, & coquillages, peuvent aussi fournir de très-bons apâts. Mais on n'emploie la plupart qu'avec économie, parce qu'ils sont rares.

Enfin, comme la voracité des *Morues* les porte à se manger les unes les autres, on fait servir quelques parties de celles qui ont été prises à en attirer de nouvelles, employant, à cet effet, le cœur, ou les entrailles, ou les mâchoires sanglantes d'une *Morue* récemment pêchée, mais jamais les foies, que l'on met à part pour en retirer de l'huile.

Les vaisseaux & autres bâtimens qui vont à la pêche de la *Morue* qu'on destine à être séchée, mouillent l'ancre dans une anse qui forme, autant qu'il est possible, un abri sûr. On établit à terre l'échafaud pour la préparation du poisson; on arme ensuite les bâtimens, qui, dès le matin, partent tous pour se rendre au lieu de la pêche. Quelques chaloupes, montées par quatre ou six hommes, ne pêchent point, mais font le *batelage*, c'est-à-dire, qu'elles vont prendre le poisson dans les bâtimens pêcheurs, pour le porter à l'échafaud, & fournissent des haims & des apâts aux Pêcheurs qui en manquent.

Dans la pêche de la *Morue* qui doit être préparée en vert, les Pêcheurs s'écartent davantage de la côte, & même la perdent ordinairement de vue.

On a pu juger, par ce qui a été dit plus haut, qu'on n'emploie que des lignes simples pour la pêche des *Morues*. Sur le grand banc, chaque Pêcheur, établi dans un baril dont les bords sont garnis d'un bouelet de paille, file sa ligne de trente, quarante, cinquante brasses, ou même davantage, suivant la profondeur de l'eau, la vitesse de la dérive & la force des courans. La ligne cale ordinairement jusque sur le fond, à l'aide du poids de plomb dont elle est lestée. L'usage des François & des Anglois est de traîner la ligne, dont le mouvement suit la dérive du bâtiment. Néanmoins quelques Pêcheurs, à l'imitation des Hollandois, qui pêchent au nord de l'Europe, hâlent leurs lignes de temps en temps de quelques brasses, & les laissent tout-à-coup retomber, soit pour empêcher les *Morues* de flairer les apâts, & de les abandonner, comme elles font quelquefois, lorsque la ligne reste sans agitation; soit pour mieux leur faire illusion, par des mouvemens de l'apât qu'elles poursuivent, comme si c'étoit un poisson vivant.

Les Pêcheurs doivent avoir le tact fin, pour relever leur ligne aussi-tôt qu'un poisson a mordu à l'apât; lorsque le poisson est grès, ils se font aider par un second pour le tirer à bord; l'un d'eux dégage ensuite le haim du gosier de la *Morue*, & accroche celle-ci par le derrière de la tête à un petit instrument de fer nommé *Élangueur* ou *Dignet*. Si la *Morue* est destinée à être séchée, on lui fait une incision auprès de l'articulation des mâchoires, & on lui enlève ce que les Pêcheurs appellent la *langue de la Morue*, c'est-à-dire, un morceau de chair dont la langue proprement dite ne fait qu'une partie.

Dans la contrée de Sundmeur en Norwege, on emploie, au lieu de haims, pour la pêche de la *Morue*, un filet en nappe, chargé par le pied d'un lest fait avec des pierres que l'on met dans de petits sacs, ou que l'on perce à un de leurs angles pour y faire passer la corde qui doit les tenir suspendues au filet. La tête du filet est flotée avec des morceaux d'une espece de saule, dont le bois est léger, & qu'on appelle *Saule Marceau* (*Salix Caprea*. LIN.) On tend ce filet dans une situation

verticale, de maniere que le lest dont il est chargé pose sur le fond. Plus de la moitié des Pêcheurs de Norwege preferent aujourd'hui cette maniere de pêcher la *Morue*, & la regardent comme plus avantageuse que la pêche aux haims.

Il nous reste à exposer, d'une maniere abrégée, ce qui concerne la préparation des *Morues*. En France, pour préparer ce que l'on appelle la *Morue verte*, on commence par l'élanguer, c'est-à-dire, lui ôter la langue. Nous avons dit qu'on élanguait aussi la *Morue* qui devoit être séchée; mais alors cette opération se fait à l'instant même où l'on vient de retirer l'hameçon, au lieu qu'ici on la fait plutard. Quand la *Morue* est élanguée, on l'étère ou on la décole; on met le foie à part dans un baril, & quelquefois on conserve aussi les œufs, pour les saler & en faire de la résure; ensuite on habille la *Morue*, ce qui se fait en l'ouvrant depuis la gorge jusqu'à l'anus, appelé improprement le *nombril*, & à ôter dans cette étendue la grosse arête; ce qui s'appelle *défosser*.

Pour mettre les *Morues* dans leur premier sel, on leur en fait entrer dans le corps le plus qu'on peut, & on leur en frote la peau; puis on les range par lits, dans un endroit particulier de l'entrepont ou de la cale du vaisseau, mettant toujours une couche de sel entre deux lits successifs. Les *Morues* restent ainsi en pile pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, jusqu'à ce qu'elles aient jeté leur eau & leur sang; on les change ensuite de place, & on les sale, comme l'on dit, à demeure, en les arrangeant une seconde fois par lits, entre lesquels sont de nouvelles couches de sel. Les bâtimens étant de retour au port où est leur destination, on les décharge, & après avoir tiré les *Morues* de la cale, on les porte dans des magasins frais, mais exempts d'humidité, où elles se conservent jusqu'au printemps, pour être ensuite transportées & distribuées dans les différentes parties du royaume.

L'usage où l'on est en France de ne point ouvrir entièrement les *Morues* en les déshabillant, fait qu'elles conservent une forme arrondie du côté de la queue; de là le nom de *Morues rondes* qu'on leur a donné.

Les Anglois, au contraire, ainsi que les Hollandois, enlèvent la grosse arête toute entiere, & pour cet effet ouvrent les *Morues* dans toute leur longueur, & les habillent comme l'on dit à plat; c'est ce qui a fait donner à ces *Morues* le nom de *Morues plates*. Cependant il y a des endroits en France où l'on habille aussi les *Morues* à plat.

Les Hollandois, après avoir habillé les *Morues*, comme on vient de le dire, les salent en tones ou en barils, dans lesquels ils les rangent par lits, avec des couches de sel interposées. Cette opération est semblable à celle de la salaison des Harengs. (Voyez HARENG.)

Quant aux *Morues* que l'on a dessein de faire sécher, après les avoir décolées, & leur avoir ôté le foie & les œufs, ainsi que la grosse arête,

on leur donne un premier sel, comme aux *Morues* que l'on prépare en vert. Tout cela se fait sur un échafaud établi au bord de la mer, & dont nous avons déjà parlé.

On lave ensuite les *Morues*, & on les étend une à une sur la greve, la chair en haut, & de maniere qu'elles ne se touchent pas; quelques heures après on les retourne, pour leur mettre la peau en haut: on recommence ces opérations pendant plusieurs jours, avec cette différence qu'au lieu d'arranger les *Morues* une à une, on les met par paquets ou par piles, qui vont toujours en croissant, en sorte que le sixieme jour les piles sont de trente, quarante, & même cent quintaux.

On empile de nouveau les *Morues* à plusieurs reprises, mais à de plus grands intervalles de temps, qui augmentent successivement depuis quinze jours jusqu'à cinquante. Le plus souvent, avant de commencer une nouvelle pile, on étend les *Morues* une à une, pendant quelques heures, sur la greve. On désigne les divers empilemens, en disant que les *Morues* sont à leur premier, ou à leur second, ou à leur troisieme soleil, &c. suivant qu'on les met en pile pour la premiere, ou la seconde, ou la troisieme fois, &c. Ordinairement les *Morues* reçoivent dix soleils, avant d'être entièrement séchées; ensuite on les embarque, en les arrangeant dans la cale du navire.

On appelle *Morue blanche*, celle qui a été séchée promptement, & sur laquelle le sel, en se portant à la surface, a laissé une espece de croûte blanche. La *Morue noire*, pinné ou brumée, est celle qui, par une dessiccation plus lente, a subi un commencement de fermentation, en sorte qu'une partie de sa graisse, qui s'est portée à la superficie, se combinant avec le sel, y a laissé une sorte de poussiere grise & quelquefois brune, distribuée par taches.

Les peuples du Nord, voisins des lieux où se fait la pêche de la *Morue*, emploient, pour la préparer, quelques procédés particuliers, dont le plus connu est celui qui consiste à dessécher ce poisson sans sel, en le suspendant par la queue au dessus d'un fourneau, ou en l'exposant au vent du nord, qui regne dans ces contrées pendant le printemps. Les *Morues*, par cette dessiccation, acquierent une dureté égale à celle du bois, d'où leur est venu le nom de *Stocfish*, *Stocvish*, ou *Stockfish*, qui signifie Poisson en bâton. Quelques-uns pensent que le mot de *Stocfish* veut plutôt dire Poisson à billot, parce que quand on apprête le *Stocfish*, avant de le manger, on le bat sur un billot, pour le rendre plus tendre. (Extrait du Traité des Pêches de M. DUHAMEL, seconde partie, section premiere.)

MORUE BARBUE. Voyez LINGUE.

MORUE DE SAINT PIERRE. Voyez ANON.

MORUE FRAÎCHE (petite). On a donné aussi ce nom au Tacaud. Voyez ce mot.

MORUE LONGUE. Voyez LINGUE.

MORUE NOIRE. Voyez COLIN.

MORUETE. On appelle ainsi les jeunes Mours.

MOUCHE (la). Espece de Labre.

Labrus opercularis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 7.

Labrus cauda bifida, corpore fasciis decem, maculaque operculorum fuscis. Ibid.

Labrus (opercularis) fasciis decem, maculaque operculorum fuscis. *Amœn. Acad. vol. 4. ed. Holm. 1759. p. 248. n°. 24.*

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps d'une couleur livide, marquée au moins de dix bandes brunes transversales; sa forme représente à peu près un parallélogramme allongé.

La tête est mouchetée de noir sur sa partie postérieure. On voit de plus une tache brune de chaque côté vers l'extrémité des opercules des ouïes.

La nageoire du dos se prolonge, par son sommet, en une espece de filament; elle a vingt rayons, dont les treize premiers sont épineux & plus courts que les suivants.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, & le second éfilé & plus long que les autres; celles de la poitrine en ont onze: la nageoire de l'anus en a vingt-huit, dont les quinze premiers sont épineux, & s'élevaient moins que les suivants, qui sont souples & entiers à leur sommet. La nageoire de la queue est échan-crée, & garnie de seize rayons.

On trouve ce poisson en Asie.

MOUCHE (la). Espece de Salmone.

Salmo notatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo*, n°. 21.

Salmo macula utrinque nigra versus opercula. Ibid.

Cette espece de Salmone, suivant Linnæus, a beaucoup de rapport avec celle que nous avons nommée la double Mouche. (Voyez ce mot.) Sa tête est un peu pointue; le corps est d'une forme oblongue. On voit de part & d'autre une tache noire vers les opercules, au dessus des lignes latérales.

La première nageoire du dos est garnie de onze rayons: la seconde est petite & d'une substance charnue; chacune des nageoires de la poitrine a seize rayons; chacune de celles du ventre sept; la nageoire de l'anus vingt-trois, & la nageoire de la queue vingt-quatre.

On trouve cette espece près de la côte de Surinam.

MOUCHE (la). Espece de Sciene.

Sciæna unimaculata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sciæna*, n°. 3.

Sciæna macula fusca in medio utriusque lateris. Ibid.

Cette espece de Sciene a le corps moucheté de deux taches, une de chaque côté, vers le milieu des parties latérales; sa nageoire du dos est garnie de vingt-un rayons, dont les onze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont cha-

cune quinze, tous mous & flexibles; la nageoire du ventre en a six, dont un épineux; la nageoire de l'anus douze, dont trois épineux; la nageoire de la queue en a dix-sept.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

MOULE. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Tacaud de notre Dictionnaire.

MOULINET. Espece de Treuil qui sert pour tendre des filets, ou pour les tirer à bord & à terre.

MOURINE (la). Espece de Raie.

Raja Aquila. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Raja*, n°. 6.

Raja corpore glabro, aculeo longo serrato in cauda pinnata. Ibid.

ARTEDI. *Gen. 72. syn. 100.*

Mus. Ad Fr. p. 51.

ARIST. *L. 5. c. 5.*

ATHEN. *L. 7. fol. 143. 52.*

OPPIAN. *L. 1. fol. 117. 25. ed. Lippi.*

Aquila. PLIN. *L. 9. c. 24.*

SALVIAN. *fol. 146. b. 147.*

JONSTON. *L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 3. t. 9. fol. 8.*

WILLUGH. *p. 64.*

RAY. *p. 23.*

Aquila marina. BELLON.

GESNER. *p. 75. (Germ.) fol. 67. a. (Paralip. p. 37.*

Aquila Aldrovandi prior. ALDROV. *L. 3. c. 47. p. 438.*

Pastinaca marina levis altera, ὄζυπτεροδύς, *aquilone dicta*. COLUMN. *c. 1. p. 3. t. 2.*

Secunda Pastinaca species. RONDELET. *L. 12. c. 2. p. 338.*

A Rome, *Aquilone*.

Ce poisson, suivant la description qu'en a donnée Rondelet, a la tête plus dégagée du corps que celle de la Pastenague. (Voyez ce mot.) Son museau est arrondi & semblable à celui du Crapaud, ce qui lui en a fait donner le nom par les Génois. Les côtés, qui ressemblent à des ailes étendues, se terminent aussi en un angle plus aigu que ceux de la Pastenague. Quant à l'aiguillon de la queue, il est de même figure & également venimeux dans l'un & l'autre poisson. Le même Auteur dit que la Mourine s'avance lentement & avec une sorte de fierté, d'où lui est venu le surnom de Glorieuse.

Salviani, après avoir décrit la tête de ce poisson à peu près dans les mêmes termes que Rondelet, ajoute qu'il a les yeux assez grands, ronds & saillants, & que l'on voit derrière ces organes deux larges trous, comme dans les autres poissons cartilagineux & plats. La gueule est située dans la partie inférieure de la tête; son ouverture est médiocre & les mâchoires sont garnies d'un grand nombre de dents. Il y a de part & d'autre une petite nageoire ronde à la naissance de la queue, qui est beaucoup plus étroite & plus longue que

elle du poisson déjà cité. Sur la partie supérieure de la queue, & à une petite distance de l'endroit où elle commence, s'éleve une autre petite nageoire solitaire, derrière laquelle est un aiguillon osseux, alongé, très-aigu & denté des deux côtés en forme de scie. La peau est lisse & molle; le dessous du corps est blanc, & la partie supérieure est d'une couleur livide.

La chair de ce poisson est molle & de mauvais goût. Les especes d'ailes qu'il a sur les côtés, la forme de sa tête & de son museau l'ont fait comparer à l'Aigle, au Milan, au Faucon, à la Chauve-Souris, &c. & les noms de ces différens oiseaux lui ont été donnés par les peuples voisins de la Méditerranée, dans laquelle on le pêche.

MOUSCLEAU. C'est le nom que les Pêcheurs Provençaux donnent aux Haimis. Voyez HAIM.

MOUSTELLE. Voyez MUSTELE.

MUGE (le). Espèce de Mugile.

Mugil Cephalus. LIN. *Sist. nat. Pisces abdom. Mugil*, n. 1.

Mugil. ARTED. *Gen.* 32. *syn.* 52. *spec.* 71.

GRONOV. *Zooph.* 397.

Act. Upf. 1742. n. 21.

Id. Mus. ICHTH. 1. p. 35. n. 85.

Act. Helvet. 4. p. 266. n. 173.

Franz. anim. sacr. p. 451.

DALE. *Hist. of Harw.* p. 430. n. 1.

Id. Pharmac. p. 408. n. 24.

Mus. Richter. p. 378.

Balana, Harder. VALENT. *Ind. vet. & nov.* vol. 3. p. 458. n. 356. fig. 356.

Mugil major argenteus, pinna anteriori dorsi radiorum quinque. BROWN. *Jam.* p. 451. n. 2.

Mugil cephalus. HASSELO. *It.* p. 385.

Blanaog. RENARD. *Poiss.* tab. 2. fig. 10.

Mugil, Cephalus Rondeletii. SLOAN. *Jam.* vol. 2. p. 288. n. 2. tab. 251. fig. 2.

Parati Brasiliensibus. MARCGRAV. *Brasil.* L. 4. c. 18. p. 181.

Cestreus dorso repando & sordide viridi, ventre albo, capite latiore reliquorum, capitibus oculis mucagine tam crassa infestis, ut palpebram dixeris, lineis lateralibus nigris. KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. p. 23. n. 1.

Cestreus, capite acutiore, lineis brevioribus. *Id.* *Ibid.* p. 24. n. 2.

Κεφαλος. ARIST. L. 5. c. 11. L. 6. c. 17. L. 8. c. 2. 19.

ELIAN. L. 1. c. 3. p. 7. L. 13. c. 19.

OPPIAN. L. 1. p. 5.

Κεσπρέος & Κεσπρέα. ELIAN. L. 7. c. 19. & L. 13. c. 19.

Ο Κεσπρέος. ARIST. L. 2. c. 17. L. 4. c. 8. 10. L. 5. c. 5. 9. 10. 11. L. 6. c. 13. 15. 17. L. 8. c. 2. 13. 19. 30.

ATHEN. L. 7. p. 306. L. 1. p. 4. L. 3. p. 86.

Κεσπρέα. OPPIAN. L. 1. p. 5. L. 2. p. 53.

Capito. GAZ. ARIST. L. c.

Cephalus. P. JOV. c. 10. p. 66.

S. AMBROS. *Lex.* 5. c. 10. p. 57.

RONDEL. L. 9. c. 2. p. 260.

GESN. p. 549. 684.

Cephalus, Mugil. *Id.* (Germ.) fol. 35.

Cephalus, seu Mugil. BELLON.

Cestreus Mugil. GESN. fol. 36. a.

Mugil. OVID. v. 37.

PLIN. L. 9. c. 15. 17.

GAZ. ARIST.

CUB. L. 3. c. 55. fol. 83. b.

WOTTON. L. 8. c. 179. fol. 159. a.

JONSTON. L. 2. tit. 1. c. 4. tit. 23. fol. 5.

THAUMAT. p. 421.

Mugil ab Aldrovando observatus. ALDR. L. 4. c. 6. p. 508.

Mugil, Cephalus. WILLUGH. p. 274. tab. R. n. 3.

RAY. p. 84.

Mugil imberbis. CHARLET. p. 151.

Mugil & Mugilis. SALV. fol. 75. a. ad 78. a.

PENNANT. *British Zool.* vol. 3. p. 278.

À Rome, Cefalo; en Angleterre, Mullet.

Le Muge, selon Willughby, a la tête plane & comprimée par-dessus; les iris des yeux sont argentés, & entre ces organes & les coins de la gueule, il y a, de part & d'autre, un osselet hérissé d'aspérités. Nous parlerons plus bas de l'usage de cet osselet.

Le museau est aigu; la gueule, lorsqu'elle est fermée, a la figure d'un angle obtus. Sur l'extrémité de la mâchoire inférieure est un tubercule faillant, qui s'emboîte dans une cavité de la mâchoire supérieure. La gueule est dépourvue de dents; la langue est seulement un peu âpre, & il y a de part & d'autre sur le palais un tubercule chargé d'aspérités: un cartilage roide s'étend depuis la langue jusqu'à la pointe de la mâchoire inférieure.

Le dos s'éleve en forme d'arc, & le ventre a une courbure encore plus sensible. Tout le corps, la tête même & les opercules des ouïes sont garnis d'écaillés assez grandes, rectilignes sur leur base & sur leurs côtés, & arondies à leur extrémité. Le dos est d'un vert sale; le ventre est blanc; les côtés sont marqués de lignes, les unes noirâtres, les autres blanches, disposées alternativement depuis la tête jusqu'à la queue. Les écaillés sont traversées par d'autres lignes plus obscures.

La première nageoire du dos, située en deçà du milieu de cette partie, a cinq rayons forts & épineux; la seconde, qui est à égale distance entre la précédente & la queue, a environ onze rayons souples & rameux: les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit, dont le premier est épineux & plus court que les autres; ceux-ci se divisent en huit rameaux à leur extrémité. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est pareillement court & épineux; les suivans sont plus alongés & très-rameux.

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont les

trois antérieurs sont épineux ; la nageoire de la queue est échancrée & fourchue.

Un individu de cette espèce, observé par Arède, avoit environ un pied de longueur.

On trouve ce poisson dans l'Océan. Aristote le met au rang de ceux qui évitent la pleine mer, & se tiennent plus volontiers auprès des côtes. On dit qu'il ne touche point aux autres poissons, & ne se nourrit que d'herbes aquatiques. Il entre souvent dans les fleuves, & on pêche de ces poissons dans la Garonne, le Rhône, la Seine & la Loire.

Le Muge, au rapport de Pline, (*Hist. Nat. L. IX, c. 17.*) cache sa tête, lorsqu'il est effrayé, à l'approche de quelque danger, & croit alors n'être pas aperçu. On a prétendu la même chose au sujet de l'Autruche, qui s'imagine, dit-on, n'avoir plus rien à craindre du Chasseur qui la poursuit, lorsqu'elle a mis sa tête derrière un arbre. Mais Gronovius disculpe le Muge sur ce reproche de stupidité que lui fait Pline, & observe que ce poisson n'enfoncé sa tête dans le sable que pour s'y retenir, & s'y attacher à l'aide des deux os dentelés qu'il a des deux côtés de la gueule, comme nous l'avons dit plus haut, & éviter ainsi, non pas d'être attaqué par quelque ennemi, mais d'être emporté par la violence des flots.

Il entre un grand nombre de Muges, chaque année à la fin du printemps, dans l'étang de Martigues, en Provence ; ces poissons y frayent, & lorsqu'ils retournent vers la mer, on les prend dans des bourdigues. Willughby dit qu'on les détermine à y entrer, en jetant de grands cris & en faisant beaucoup de bruit autour de l'étang, ce qui ne prouve pas que les poissons aient la faculté d'entendre, parce que ces cris sont nécessairement accompagnés de beaucoup de mouvemens, qui font fuir les Muges dans la bourdigue, où ils croient trouver un asyle.

La chair du Muge, selon le même Auteur, est agréable au goût, mais peu saine & difficile à digérer. On fait en Italie, avec les œufs de ce poisson, salés & ensuite broyés, puis desséchés au soleil, une espèce de pâte, qu'on nomme, dans ce pays, *Botarga*, & qui y est fort estimée. Voyez BOUTARGUE.

MUGE VOLANT (le). Espèce d'Exocet.

Exocetus volitans. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Exocetus*, n. 1.

Exocetus abdomine utrinque carinato. AMÆN. *Acad. v. 1. edit. Lugd. Batav. 1749. p. 605. n. 55.*

Exocetus. ARTEDI. *Gen. 8. syn. 18. spec. 35. GRONOV. Mus. 1. n. 27.*

α. Ἀδωνίς ἢ Ἐξόκωτος. ELIAN. *L. 9. c. 36. p. 544. OPPIAN. L. 1. p. 7.*

Ἐξόκωτος. ATHEN. *L. 1. p. 325.*

Exocetus, aliquibus Adonis. PLIN. *L. 9. c. 19.*

Exocetus seu Adonis. JONSTON. *L. 1. tit. 1. c. 1. 2. 12. 1. 15. n. 8.*

Exocetus sive Adonis Rondeletii. WILLUGHBY, *p. 135.*

RAY. *p. 13.*

Exocetus. RONDEL. *L. 6. c. 15. p. 193.*

CHARLET. *On. p. 135.*

An Exochinus. CUB. *L. 3. c. 27. fol. 77. Ex Alberto?*

Adonis seu Exocetus. GESNER. *p. 13. 15. (Germ.) fol. 37. a. b.*

β. *Mugil alatus*. RONDEL. *L. 9. c. 6. p. 267.*

GESN. *p. 553. (Germ.) fol. 37. a. b.*

WILLUGH. *p. 233.*

Hirundo. SALV. *fol. 185. 186.*

PLINII. *L. 9. c. 27. 51. (L. 32. c. 11?)*

Hirundo Plinii. ALDROVAN. *L. 2. c. 6. p. 144.*

JONSTON. *L. 1. tit. 3. c. 1. a. 3. t. 18. f. 5.*

CHARLET. *p. 139.*

Hirundo. CATESBY. *Car. tom. 2. t. 8. f. 1.*

BOSSUET. *Epigr. p. 96.*

BELLON. *Aquat. p. 195.*

Parabebe secunda. PISO. *Hist. Nat. p. 61.*

Le poisson volant. DU TERTRE, *Hist. des Antill. tom. 2. p. 212.*

Aboadors Portugallis. KOLBE. *Descript. Cap. bone spei. c. 13.*

ROCHFORT. *Hist. des Antill. c. 16.*

Hirundo Luzon. Venenata, ruberrima, Bangor diela. EDWARDS. *t. 210. f. 1.*

Het Bont Duyffe. Valent. pise. AMB. f. 496. p. 501. n. 489.

Ikan Terbang Berampat Sajap, Vliegende Viscb met Vleugels. Id. *Ibid. fig. 165. p. 398. n. 165.*

En Angleterre, *Flying fish* ; en Italie, *Pesce Rondine*.

Le nom d'Exocet, donné à cette espèce par plusieurs Auteurs, signifie proprement *qui va dormir dehors*, & tire son origine de l'opinion où l'on étoit qu'il sort souvent de son élément, & se retire sur le rivage pour y dormir. Ce poisson a de la ressemblance avec le Goujon ; il est long d'un demi-pied, d'une couleur jaunâtre ou dorée, avec des teintes de vert & de rougeâtre en plusieurs endroits ; il a de plus un trait blanc qui s'étend sur toute la longueur de son dos ; ses ouïes sont à peine sensibles, ce qui a fait dire à Pline qu'il n'en avoit point. La nageoire du dos a quatorze rayons ; celle de l'anus en a treize. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze ; celles du ventre six. La nageoire de la queue est fourchue & garnie de quinze rayons. Le ventre est large, & relevé de part & d'autre en forme de carène.

La variété β a été regardée, par Willughby & d'autres Naturalistes, comme une espèce particulière, distinguée par la longueur extraordinaire des nageoires de la poitrine, dont ce poisson se sert quelquefois pour s'élever au dessus des eaux, comme s'il avoit des ailes. Linnæus dit qu'il vole ainsi pour se dérober à la poursuite des Coryphènes. Quant à la couleur de ce même poisson, elle paroît différer de celle de la première variété,

té, suivant Willughby, étant d'un bleu obscur sur le dos, d'un blanc argentin sur les côtés, & simplement blanchâtre sur le ventre. Cet Auteur ajoute, comme une singularité, que l'anus, dans cette espece, est à une distance de la nageoire de la queue moindre que le quart de la longueur du corps; ce qui se trouve dans très-peu de poissons.

Un autre caractère remarquable du *Muge volant*, selon Artedi & Rondelet, consiste en ce que ses lignes latérales ne commencent qu'aux nageoires du ventre, & s'étendent sur le bas de cette partie jusqu'à la queue.

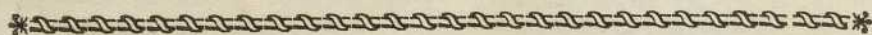
On trouve ce poisson dans les mers d'Europe & d'Amérique.



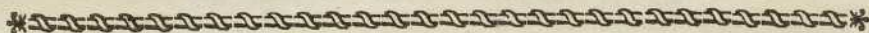
MUGILES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



DOUZIEME GENRE.



MUGILE.

MUGIL. Linnæi.

L'ouverture de la gueule en chevron brisé, point de dents.

ESPECES.

1 LE MUGE.

Cinq rayons à la première nageoire du dos.

2 L'ALBULE.

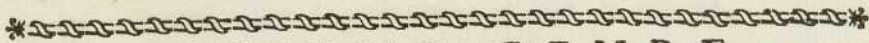
Quatre rayons à la première nageoire du dos.



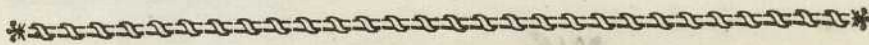
MULETS (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



SIXIEME GENRE.



M U L E T.

M U L L U S. Linnæi.

Trois rayons à la membrane des ouïes.

E S P E C E S.

LE ROUGET.

Le corps rouge, deux barbillons au menton.

2 LE ROI DES ROUGETS.

Le corps rouge, point de barbillons.



MULET. C'est sous ce nom qu'est décrit le Muge de notre Dictionnaire, dans celui des Sciences, Arts & Métiers.

MULIER. Espece de Cibaudiere tendue en ra-

voir sûr des piquets, & qui sert à prendre des Muges.

MULOTIER. Voyez **MULIER**.

MURENE. Voyez **FLÔTE**.



MUSEAU-LONG (le). Espece de Gymnote.

Gymnotus rostratus. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes*. *Gymnotus*, n^o. 4.

Gymnotus rostro subulato, pinna ani cauda brevior. Ibid.

Gymnotus maxillis elongatis tubulosis subconnatis, corpore maculoso, cauda subacuta. GRONOVIVS. *Zooph.* 167. *Musf.* 73.

Gymnotus varius rostro productiore. SEB. *Musf.* 3. p. 99. t. 32. f. 5.

Ce poisson ne differe du Carape, suivant Gronovius, qu'en ce qu'il a le museau plus allongé, & le corps d'une couleur blanche, avec des taches brunes; mais cette dernière différence est peu sensible, puisque Linnæus indique à peu près les mêmes couleurs pour le Carape. (Voyez ce mot.) Ce même Auteur rapporte une autre différence plus marquée, pour distinguer les deux poissons dont il s'agit; elle consiste en ce que, dans le Carape, la nageoire de l'anus se prolonge à peu près jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que dans le *Museau-Long*, elle est sensiblement plus courte que la queue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons; celle de l'anus en a deux cents quatre-vingt-seize.

On trouve ce poisson dans la mer d'Amérique.

MUSTELE (la). Espece de Gade.

Gadus Mustela. LIN. *Syst. nat. Pisces jugular*. *Gadus*, n^o. 15.

Gadus dipterygius cirratus, cirris quinque, pinna dorsali priore exoleta. Ibid.

Gadus dorso dipterygio, cirris maxilla superioris quatuor, inferioris uno. *Musf.* Ad Fr. I. p. 75.

Gadus dorso dipterygio, sulco magno ad pinnam dorsum primam, ore cirrato. ART. *Gen.* 22. *syn.* 37.

GRONOV. *Act. Upsal.* 1742. p. 93. t. 3.

Galea venetorum, seu asellorum altera species.

BELLON. *GESN.* p. 90.

Mustela vulgaris. RONDEL. *L. 9. c. 15. p. 281.*

Mustela vulgaris. *GESN.* p. 89. 103. (Germ.) fol. 41. b.

ALDROV. *L. 3. c. 8. p. 230.*

WILLUGH. p. 121.

RAY. p. 67.

Mustela. JONST. *L. I. tit. I. c. I. a. 2. t. I. f. 4.*

Mustela altera. SCHONEV. p. 49.

Mustela marina tertia. *GESNER.* (Germ.) f. 41. b. & 42. a.

En Angleterre, *Vistle fish*; à Venise, *Donzolina* & *forcee marina*.

Ce poisson, suivant Willughby, a de la ressemblance avec l'Anguille, par sa figure, sa couleur & sa surface glissante; mais il est plus court de plus de moitié à proportion de son volume; il est aussi un peu plus comprimé, & il a le ventre plus renflé & un peu plus saillant. Il est encore distingué par des taches blanchâtres éparées sur les côtés, & dont une partie est disposée sur une même ligne qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. Cependant ce caractère varie

dans les différens individus; les taches dont il s'agit manquent absolument à quelques-uns; d'autres en ont d'un peu plus grandes & colorées d'un rouge noirâtre. La peau de ce poisson est couverte d'écaillés à peine sensibles. Il a la gueule assez fendue, les mâchoires hérissées de petites dents; au haut du palais un espace triangulaire pareillement garni de petites dents, qui ont à peu près la figure d'un chevron, & sous le palais deux éminences couvertes de petites dents; à l'angle de la mâchoire inférieure un barbillon unique, & quatre à la mâchoire supérieure, dont deux auprès des narines, & deux situés plus bas à l'extrémité du museau. Plusieurs individus n'ont que deux de ces barbillons, & quelques-uns en sont entièrement dépourvus. Les yeux sont petits, les iris ordinairement blancs & quelquefois d'un rouge clair.

Les nageoires de la poitrine ont chacune environ seize rayons. Celles du ventre sont allongées, étroites, garnies d'environ six ou sept rayons, dont l'antérieur dépasse de beaucoup les autres. Sur la ligne du milieu du dos & assez près de la tête, il y a une cavité qui renferme une petite nageoire, ou plutôt une membrane fort basse & comme frangée par des poils déliés, courts & souples, dont le second est plus long que les autres. Cette membrane s'aperçoit difficilement, si ce n'est sur les poissons qui ont pris beaucoup d'accroissement & qui sont frais; autrement les poils qui la terminent paroissent sortir séparément de leur cavité; & comme le second est ordinairement le plus long & le plus apparent, peut-être que Rondelet n'a aperçu que celui-là, ce qui lui a fait dire que ce poisson avoit auprès de la tête un seul barbillon qui sembloit être la naissance d'une petite nageoire. Ce barbillon, suivant Linnæus & Artedi, forme la première nageoire du dos, que ces Auteurs disent n'avoir qu'un seul rayon. Derrière la cavité dont on a parlé, commence la seconde nageoire du dos qui est très-longue & garnie de cinquante-six rayons. Dans la partie opposée est la nageoire de l'anus, qui a environ quarante-sept rayons. Ces deux nageoires se prolongent presque jusqu'à la queue, qui forme comme une nageoire à part, d'une figure arrondie, & garnie de vingt-cinq rayons cartilagineux. La vessie aérienne dans ce poisson est partagée par une cloison percée d'un trou: elle est transparente dans la partie inférieure; le reste est d'une substance opaque, épaisse & blanche. L'individu observé par Willughby avoit environ huit pouces de longueur.

Le même Auteur a vu une variété de ce poisson qui étoit distinguée de celui que nous venons de décrire par quelques différences purement accidentelles: sa longueur étoit de neuf pouces, & sa forme aplatie; il avoit deux barbillons à la mâchoire supérieure, près des narines, & un troisième à l'angle de la mâchoire inférieure; ses yeux se rapprochoient de l'extrémité du museau; leurs iris

étoient argentés : la peau étoit d'une couleur jaunâtre, mouchetée de taches d'un rouge noirâtre, & qui se trouvoient en plus grand nombre sur la tête & sur le milieu du dos, & plus rares sur les côtés & auprès de la queue.

Le poisson décrit par Gesner, page 104, & qui, selon cet Auteur, porte le nom de *Sorce* à Venise, a paru à Willughby être le même que la variété dont il s'agit ici; mais la figure que Gesner en donne n'est point exacte, & se rapporte plutôt à la *Moutelle*, décrite au commencement de cet article.

MYRE (la). Espece de Murene.

Murana Myrus. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes.*

Murana, n°. 5.

Murana pinna ambiente alba, margine nigro. Ibid.

Mus. Ad Fr. 2. p. 58.

Murana rostro acuto, lituris albis vario, margine pinnae dorsalis nigro. ARTEDI. *Gen.* 24. *syn.* 40.

a. Serpens marinus alter compressa cauda. WILL. p. 108.

RAY. p. 36.

β. O' Múpos. ARIST. L. 5. c. 10.

ELIAN. L. 14. c. 15. p. 820.

ATHEN. L. 7. p. 312.

Smyrus. PLIN. L. 32. c. 11.

Myrus. PLIN. L. 9. c. 23.

RONDEL. L. 14. c. 6. p. 407.

GESNER. p. 577. 680.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 2. a. 8.

CHARLET. p. 109.

WILLUGHBY. p. 109.

RAY. p. 37.

Myrus, *Murana Mas*. GESN. (Germ.) fol. 46.

Murus. GAZ. ARIST. L. C.

Ce poisson, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le Serpent sans tache; (Voyez SANS-TACHE.) mais il en diffère par plusieurs caractères. 1°. Il est plus court au moins d'un tiers, à proportion de son volume. 2°. Il a le museau moins allongé & la gueule moins fendue. 3°. Les bords des mâchoires, ainsi que le milieu du palais, sont garnis de deux ou trois rangées de petites dents, à peu près égales entr'elles; au lieu que le *Sans-Tache* a des dents grandes & aiguës parmi d'autres beaucoup plus petites. 4°. Vers l'extrémité de la mâchoire supérieure, & auprès des narines, le *Myre* porte deux barbillons ou antennes, semblables à de petits tubes très-courts, tels que l'on en voit au *Congre*. Cependant Willughby n'oseroit assurer que le *Sans-Tache* n'ait pas de pareils barbillons, quoiqu'il ne les ait point vus.

5°. L'extrémité du museau, dans l'espece dont il s'agit ici, a diverses raies blanchâtres: on y remarque sur-tout deux lignes dirigées selon la longueur du poisson, & deux autres situées transversalement. Derrière celle-ci, immédiatement, il y a environ dix points d'une couleur cendrée, rangés à la file sur la ligne du milieu du dos, & qui s'étendent jusqu'à la nageoire du dos. 6°. La queue, moins arrondie que celle du *Sans-Tache*, est aplatie comme celle de l'Anguille, & pareillement garnie d'une nageoire qui en fait le tour. 7°. La nageoire de la queue est bordée de noir, comme celle du *Sans-Tache*, mais le fond de sa couleur est blanc; au lieu que sur l'autre poisson ce fond est bleuâtre. 8°. Enfin, les couleurs du *Myre* sont en général moins foncées que celles du *Sans-Tache*. On trouve le *Myre* dans la mer de Toscane.

La variété β, qui est le *Myrus* de Rondelet, a, suivant Willughby, des rapports très-marqués avec le poisson qui vient d'être décrit. Le *Myrus*, d'après la description qu'en donne Rondelet, a le museau pointu, le corps long, fluet, arrondi, d'une couleur noirâtre, sans écailles & sans aucunes taches. Le tronc est garni de deux petites nageoires d'une substance membraneuse, dont l'une s'étend depuis le cou jusqu'à la queue, & l'autre commence à l'anus, & se termine pareillement à la nageoire de la queue. Le bord de ces nageoires est d'une couleur noire. Les deux côtés du corps sont marqués de quelques points dorés, qui commencent derrière la tête. La chair de ce poisson est tendre & presque dénuée d'arêtes.

MYSTE (le). Espece de Clupe.

Clupea Mystus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Clupea*, n°. 9.

Clupea corpore ensiformi, pinna ani cauda continuata.

Mus. Ad Fr. 2. p. 106.

Clupea Mystus. OSBECK. *Itin.* 256.

Mystus corpore ensiformi. AMÆN. *Acad. tom.* 5. p. 252. t. 1. f. 12.

Le *Myste* a le corps d'une forme allongée & aiguë, que Linnæus compare avec celle d'une lame d'épée. Ce poisson est sur-tout remarquable, en ce que la nageoire de l'anus se prolonge jusque sur la nageoire de la queue, ce qui fait douter à Linnæus s'il ne devoit pas être séparé du genre des Clupes.

La nageoire du dos a douze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit, celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a quatre-vingt-quatre, & celle de la queue environ douze.

On trouve ce poisson dans les mers des Indes.



NAGEOIRE. Voyez l'Introduction, à l'article des parties des poissons.

NAPPE. On appelle ainsi un filet simple que l'on tend à plat.

NASE (le). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Nasus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus, n° 21.*

Cyprinus pinna ani radiis quatuordecim, rostro prominente. ARTED. *Gen. 5. syn. 6.*

GRONOV. *Mus. 2. n° 147.*

Nasus. ALBERT.

GESNER. (GEIM.) *f. 170. b.*

ALDROV. *L. 5. c. 26. p. 611.*

MARS. *Dan. 4. t. 3. f. 1.*

Nasus piscis fluviatilis. GESN. (Latin.) *p. 620.*

Nasus, Naso. SCHONEV. *p. 52.*

Nasus Alberti magni. ALDR. *L. 5. c. 26. p. 610.*

CHARLET. *p. 156.*

JONSTON. *L. 3. tit. 1. c. 9. t. 26. f. 15.*

Nasus Alberti. WILLUGHBY. *p. 254. tab. Q. n° 10. f. 6.*

RAY. *p. 119.*

En Italie, *Savetta*; à Ferrare, *Sueta*; en Allemagne, *Nase* & *Nasen*.

Le caractère le plus frappant de ce poisson consiste dans la forme très-particulière de son museau, qui ne peut être mieux comparé qu'à ces nés épatés que l'on appelle vulgairement *camus*. De là le nom de *Nase*, que les différens Auteurs ont donné au poisson dont il s'agit.

Le *Nase*, selon Willughby, ressemble à la Chevane par sa forme & par sa couleur; il a la tête petite, à proportion du volume de son corps; la gueule est très-étroite, & l'endroit où elle est fendue représente un arc de cercle, lorsque le poisson la tient fermée, & prend une forme quadrangulaire quand il l'ouvre: les mâchoires sont dépourvues de dents; le crâne est transparent; les yeux ne sont point recouverts par une membrane particulière, & ont leurs iris d'une couleur mélangée de celles de l'or & de l'argent.

Le corps est couvert de grandes écailles; le ventre est large & aplati; les lignes latérales se rapprochent du dos.

La nageoire du dos a onze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune sept; celles du ventre neuf: la nageoire de l'anus en a douze; celle de la queue est divisée en deux lobes, & garnie de vingt-cinq rayons. (LINNÆUS.)

Le ventre & les côtés sont argentés. Toutes les nageoires de la partie inférieure, ainsi que le dessous de la queue, ont une légère teinte de rouge sur quelques individus. On voit une tache noire à l'endroit de l'occiput.

L'individu décrit par Willughby avoit un pied de long: mais il paroît que c'étoit un des plus grands; car Bellon dit que le *Nase* n'a ordinairement qu'un demi-pied de longueur.

On trouve ce poisson dans le Rhin, le Danube, & dans plusieurs fleuves d'Italie. Suivant un passage de Baltner, que Willughby nous a conservé, les *Nases* frayent au mois d'Avril, & pendant ce temps les mâles ont la tête parsemée de points blancs, & le corps hérissé d'aspérités; ils nagent aussi alors par troupes, en sorte qu'un seul Pêcheur en prend quelquefois jusqu'à deux ou trois mille en une nuit. Ces poissons déposent leurs œufs au milieu du lit des fleuves, & ont soin auparavant, selon le même Auteur, de nettoyer le fond de l'eau, comme si l'on eût balayé tous les cailloux. Ils sont dans leur point de bonté au mois d'Août. Mais Willughby observe que la chair de ces poissons est flasque, insipide & pleine d'arêtes, sur-tout vers la queue, ce qui est une raison de plus pour préférer la partie antérieure, comprise depuis la tête jusqu'à la nageoire du dos.

NASSE. On appelle ainsi une espèce de panier fait de jonc ou d'osier, & qui, étant à claire-voie, laisse passer l'eau & retient le poisson. Presque toutes les *Nasses* ont un ou plusieurs goulets, composés de brins d'osier que l'on atache autour de la *Nasse*, en dedans, de manière qu'ils s'inclinent les uns vers les autres, & représentent un cône inscrit dans la partie de la *Nasse* à laquelle ils correspondent. Ces brins d'osier sont assez flexibles pour être écartés par le poisson; qui pénètre ainsi dans la *Nasse*; mais lorsqu'il veut en sortir, les osiers lui présentent leurs pointes réunies & lui ferment le passage. Quelquefois on dispose ainsi deux ou trois goulets à différentes profondeurs, & dont les axes se confondent avec celui de la *Nasse*.

NASSON. Voyez NASSE.

NATTE DE LIÈGE. C'est le nom que l'on donne en Provence aux flotes de liège que l'on atache à la tête de certains filets, pour les maintenir suspendus dans l'eau.

NAWAGA (le). Espèce de Gade.

Gadus Callarias. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus, n° 2.*

Gadus tripterygius cirratus varius, cauda integra, maxilla superiore longiore. Ibid.

Faun. Suec. 307.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, colore vario, maxilla superiore longiore, cauda aquali. ARTEDI. *Gen. 16. syn. 35. spec. 63.*

GRONOV. *Mus. 1. n. 58.*

Afellus varius vel striatus. SCHONEV. *p. 19.*

WILLUGHBY.

WILLUGHBY. p. 172.

RAY. p. 34.

Afellus varius. JONST. t. 46. f. 4.

ROBERG. *Pisc.* p. 14.

Gadus Balbicus, Torsk. It. OLAN. 87.

Gadus Callarias Balbicus. It. SCAN. 220.

En Suede, *Sma Torsk*; en Angleterre, *Cod & Cod-fish*.

Ce poisson est fort commun dans la mer Baltique; mais on le trouve rarement dans l'Océan. Sa peau, suivant Willughby, est couverte d'écaillés presque insensibles, en sorte qu'elle paroît lisse. Il a la gueule très-fendue, terminée en pointe, & garnie de dents en son contour & à la partie antérieure du palais; la langue de couleur argentée; deux osselets hérissés de petits aiguillons, situés à l'entrée du gosier; un petit barbillon charnu, qui pend sous la mâchoire inférieure. Les ouïes sont au nombre de quatre de part & d'autre; le dos, les côtés du corps, & la partie supérieure des ouïes sont d'une couleur noirâtre foible, ou d'un roux obscur, qui prend une teinte de blanchâtre vers le ventre. La couleur rousse se change quelquefois en gris, mais alors elle est panchée de taches & de bandes noires, sur-tout en hiver. Une ligne blanchâtre s'étend de part & d'autre depuis l'extrémité des ouïes jusqu'à la queue. Les nageoires dorsales, au nombre de trois, sont noires, contiguës entr'elles & garnies, la première de quatorze ou quinze rayons, la seconde de dix-huit à vingt, & la troisième de dix-sept ou dix-huit. Les derniers rayons de toutes ces nageoires sont les plus courts, & ceux du milieu sontendus à leur sommet. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons, & celles du ventre six. La première nageoire de l'anus en a dix-huit à vingt, & la seconde seize à dix-huit. Les rayons de ces deux nageoires ont les mêmes dimensions respectives qu'aux nageoires du dos, & ceux du milieu sont aussi divisés en deux à leur extrémité. Willughby remarque que ce poisson ne vit point dans l'eau douce, à moins qu'elle ne soit mêlée avec de l'eau de mer. Contre l'ordinaire des autres poissons, il conserve sa voracité, lors même qu'on l'a renfermé dans un vivier, & se jete encore alors sur les petits poissons dont il a coutume de se nourir dans l'état de liberté. Sa chair est délicate, lorsqu'il est frais; elle est friable, & se divise dans la cuisson en especes de lames, comme celle du Saumon. La longueur ordinaire de ce poisson est d'un pied. Schonfeld cite comme une rareté, un poisson de cette espece qui étoit long de quatre pieds.

NÉBULEUX (le). Espece de Labre.

Labrus niloticus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 25.

Labrus cauda integra, *pinnis dorsali ani caudaque nebulatis*. MUS. Ad Fr. 2. p. 79.

Labrus niloticus. HASSELQ. *iter.* 346. n°. 78.

Le nom de Nébuleux donné à ce poisson est relatif à des especes de nuages formés par la distribution des couleurs sur les nageoires du dos, de l'anus & de la queue.

On trouve cette espece dans le Nil.

NIGROIL. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est l'Oblade de notre Dictionnaire.

NIVEAU. Voyez MARTEAU.

NOIRAUD (le). Espece de Chétodon.

Chatodon nigricans. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n°. 10.

Chatodon cauda subbifida, *spinis pinnae dorsalis novem*, *spina laterali utrinque caudae integra*. Ibid.

Chatodon nigrescens, *cauda albescence aequali*, *utrinque aculeata*. ART. *Spec.* 90.

Chatodon aculeis in utroque latere ad caudam duobus. HASSELQ. *it.* 332.

SEB. *Mus.* 3. t. 25. f. 2. 3.

Artedi, dans la description qu'il donne de ce poisson, le compare avec le Chétodon rayé, auquel il ressemble à beaucoup d'égards. (Voyez RAYÉ.) Mais il en differe, en ce qu'il a plus de largeur; les écaillés beaucoup plus petites, à proportion du volume du corps; la tête dirigée en pente plus roide vers le museau, qui s'allonge aussi davantage que dans l'autre espece.

La couleur du même poisson est noirâtre ou brune. Les nageoires du ventre sont d'un noir plus décidé; celles du dos & de l'anus ont la même teinte que le corps, excepté à leur base qui est blanche. Les nageoires de la poitrine sont blanchâtres. La queue est très-large & pareillement blanchâtre; sa forme représente un triangle, lorsqu'elle est déployée.

On voit de part & d'autre, auprès de la queue, un aiguillon, comme dans le Chétodon rayé, mais un peu plus court & plus arondi.

Quant au nombre des rayons qui garnissent les différentes nageoires, Artedi en assigne trente-huit, dont neuf épineux, pour la nageoire du dos, seize pour chacune des pectorales, six pour chacune de celles du ventre, vingt-neuf, dont trois épineux, pour la nageoire de l'anus, & six pour celle de la queue, sans compter d'autres rayons plus petits qui sont sur les côtés.

On trouve ce poisson dans la mer rouge.

NOIRE (la). Espece de Persegue.

Perca atraria. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 16.

Perca pinnis dorsalibus unitis corpore nigro, *pinnis albido maculatis*. Ibid.

Cette Persegue a le corps d'une couleur noire, les lignes latérales droites; les opercules des ouïes dentelés par-devant, & garnis de cils sur

leur bord postérieur ; leur membrane a dix-sept rayons.

La première nageoire du dos est garnie de huit rayons, & la seconde de trente-trois. Ces deux nageoires sont réunies en une seule, & leur surface est marquée de lignes blanches. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons, celles du ventre sept ; la nageoire de l'anus en a vingt-six. La nageoire de la queue est entière, & a vingt rayons.

On trouve cette espèce de Persegue dans la mer qui baigne la Caroline.

NONNAT. Voyez MENUISE.

NORRIN. Ce mot est employé à Medoc, dans le même sens qu'Alvin. Voyez ALVIN.

NU (le). Espèce de Bouclier.

Cyclopterus nudus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Cyclopterus*, n^o. 2.

Cyclopterus corpore nudo, capite postice utrinque unispinoso. Mus. Ad. Fr. 1. p. 57. t. 27. f. 1.

Cette espèce de Bouclier a le corps nu & sans aucune saillie, en quoi il est distingué de la Lompe, autre espèce du même genre, qui est couverte d'écaillés osseuses & saillantes. Il a de plus, derrière la tête, une épine de part & d'autre.

Sa nageoire du dos est garnie de six rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a vingt

& un, & celles du ventre dix, dont les quatre premiers sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement dix.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

Nu (le). Espèce de Chétodon.

Chatodon alepidotus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n^o. 2.

Chatodon cauda bifida, spinis dorsalibus tribus, pinnis ventralibus nullis. Ibid.

Cette espèce de Chétodon a le corps d'une forme rhomboïdale, dénué d'écaillés, d'une couleur bleuâtre sur le dos ; les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents ; les lignes latérales ponctuées, & parallèles au dos ; une autre ligne de part & d'autre qui s'étend sur une même direction depuis les ouïes jusqu'à la queue ; la membrane branchiostege formée de six osselets.

La nageoire du dos imite la forme d'un fer de faux ; elle est garnie de cinquante & un rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt-quatre rayons flexibles ; les nageoires du ventre manquent dans cette espèce. La nageoire de l'anus est opposée & semblable par sa forme à la dorsale ; elle a quarante-sept rayons, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue, elle a vingt-trois rayons.

On trouve cette espèce dans la mer de la Caroline.



O B L

Œ I L

OBLADE (l'). Espece de Spare.
Sparus melanurus. LIN. Syst. nat. Pisces #hora-
 cici. Sparus, n^o. 4.
*Sparus ocello nigro cauda, corpore lineis longi-
 tudinalibus* 16.
*Sparus lineis longitudinalibus variis, macula
 atrinque ad caudam*. ART. gen. 37. syn. 58.
 Μελάνυρος. ARIST. L. 8. c. 2.
 ELIAN. L. 1. c. 41. p. 48. L. 12. c. 17.
 OPPIAN. L. 1. p. 5. L. 3. f. 139. 37. 39.
 ATHEN. L. 7. p. 313. Œ. L. 8.
Melanurus. OVID. hal. v. 113.
 COLLUMELL. L. 8. c. 16.
 PLIN. L. 32. c. 11. Œ. 2.
 JOV. c. 24 p. 94.
 BELLON.
 RONDEL. L. 5. c. 6. p. 126.
 SALLVIAN. f. 181. 182.
 GESN. p. 540. 638. Œ fol. b. E. G.
 JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 10. t. 14. n. 15.
 CHARLET. p. 134.
 WILLUGH. p. 310.
 RAY. p. 131.
Melanuros. ALDROV. L. 1. c. 13. p. 64.
Oculata. GAZ. in ARIST. l. c.
 À Rome, *Occhiata*; à Marseille, *Oblada*.
 L'*Oblade*, suivant Willughby, est distinguée des
 autres poissons du même genre, principalement
 par la forme plus allongée de son corps, & par
 le diamètre de ses yeux qui est plus considérable.
 C'est ce dernier caractère qui a fait donner à ce
 poisson, par quelques Auteurs, le nom d'*Oculata*
 (poisson œillé.) Quant aux dénominations de
Melanurus (Queue-noire.) & de *Nigroil*, qui ont
 été aussi données à l'*Oblade*, elles ont rapport à
 deux grandes taches que ce poisson a près de la
 queue, une de part & d'autre. Au reste, ce cara-
 ctère appartient aussi à plusieurs autres poissons du
 genre des Spires, tels que le Sargue, le Paon, &c.
 L'*Oblade* a l'ouverture de la gueule médiocre;
 les dents disposées sur une seule rangée dans cha-
 que mâchoire, & deux tubercules hérissés d'aspé-
 rités au fond de la gueule. Les iris des yeux sont
 dorés. Le corps est couvert d'écaillés assez gran-
 des. Linnæus n'a point indiqué le nombre des
 rayons de chaque nageoire; mais Willughby dit
 que l'*Oblade* ressemble entièrement à la Dorade,
 par la forme, la situation & le nombre des ray-
 ons de ses différentes nageoires. La queue est
 profondément échancrée.
 La couleur du dos est d'un bleu noirâtre. Les
 côtés sont argentés, & marqués, depuis la tête
 jusque vers la queue, de plusieurs lignes obscures.
 Ce poisson n'a communément qu'environ un
 palme de longueur, & pese à peu près une livre.

Sa chair differe peu, en faveur & qualité, de
 celle de la Dorade. On le trouve dans la mer de
 Toscane.
 ŒILLÉ (l'). Espece de Callionyme.
Callionymus ocellatus. PALLAS, spicileg. fascic.
 8. p. 25. tab. 4. f. 1. 2. 3.
 Ce poisson, suivant M. Pallas, est à peine de la
 longueur du petit doigt. Il a la tête plus petite
 & plus aiguë que la plupart des autres Calliony-
 mes. Il a, d'une autre part, le corps plus épais
 & plus charnu.
 La gueule est étroite & située à l'extrémité du
 museau qui est en pointe obtuse. Les lèvres sont
 charnues & un peu gonflées; celle d'en-haut est
 double. Les mâchoires sont garnies d'aspérités.
 Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, à
 une petite distance l'un de l'autre. Ils ont peu de
 diamètre, & leur cornée est recouverte par une
 membrane lâche. Les narines sont d'une forme
 tubulée.
 La première nageoire du dos varie pour la gran-
 deur suivant le sexe, ce que M. Pallas dit n'a-
 voir observé dans aucune autre espece de pois-
 son. La femelle a cette nageoire large & étendue,
 quoique garnie seulement de quatre rayons déliés,
 flexibles & sans divisions. La partie inférieure de
 la membrane qui les lie, ainsi que l'intervalle
 compris entre les deux derniers rayons, sont mar-
 qués de petites raies brunes éparfes çà & là, avec
 des lignes blanches bordées de noir, interposées
 entre ces raies, & une autre ligne semblable qui
 regne à l'entour: la partie supérieure est seule-
 ment veinée par une multitude de petites lignes
 des mêmes couleurs; de plus, on voit, sur les
 intervalles des trois premiers rayons, quatre gran-
 des taches, dont le centre est noir, le disque brun,
 & le bord formé de deux cercles concentriques,
 l'un blanc, & l'autre, qui est extérieur, d'une
 couleur noire.
 La même nageoire est beaucoup plus petite sur
 le mâle, & toute sa surface est noire.
 La seconde nageoire du dos est plus basse que
 la précédente, & a huit rayons rameux & à peu
 près égaux entr'eux; elle est marquée de lignes
 blanches pareillement bordées de noir, dirigées
 obliquement à sa base, & parallèlement les unes
 aux autres, avec un mélange de couleur brune,
 distribuée sur les interspices des mêmes lignes.
 Cette nageoire ne differe sur le mâle, de celle
 de la femelle, qu'en ce que les petites lignes
 dont elle est parsemée y sont moins distinctes, en
 sorte qu'on n'y aperçoit guere que des taches brunes.
 Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt
 rayons, dont ceux du milieu s'allongent plus que
 les autres; le fond de leur couleur est d'un bleu

verdâtre , parsemé de points blancs vers la base , avec des taches brunes sur les rayons .

Les nageoires du ventre sont grandes , comme découpées en leur bord , & semblables à deux ailes ; leur surface est noire , avec une bordure blanche ; elles ont chacune cinq rayons très-épais & très-rameux .

La nageoire de l'anus est noire , excepté à sa base , qui est blanche ; elle a son bord dentelé comme une lame de scie ; elle est garnie de sept rayons , dont les deux premiers sont simples , éfilés , & les suivans fourchus à leur extrémité .

La nageoire de la queue est arondie & a dix rayons tachés de brun par intervalles ; sa base est ponctuée de blanc , comme celle des nageoires de la poitrine .

Le corps est un peu cylindrique , & va en s'amincissant vers la queue . Les lignes latérales sont formées par un sillon qui va de la nuque à la queue , sur la même direction , en se rapprochant plus du dos que du ventre .

La couleur du corps est ordinairement d'un gris cendré , mêlé de brun , & parsemé de points blancs ; celle de la partie inférieure est blanchâtre .

Les individus observés par M. Pallas lui avoient été envoyés de l'Île d'Amboine .

ÆILLÉ (l'). Espece de Labre .

Labrus Ocellaris . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Labrus* , n^o . 20 .

Labrus pinna dorsali ramentacea , oculo in medio ad basim caudæ . MUS. Ad Fr. 2. p. 78 .

Le caractère qui a fait donner à cette espece de Labre le nom d'Æillé , consiste dans une tache ronde , dont il est marqué vers la base de la queue , sur la surface supérieure du corps . La nageoire du dos est garnie de vingt-six rayons , dont les quinze premiers sont épineux ; chacune des nageoires de la poitrine a vingt rayons , tous mous & flexibles ; celles du ventre en ont six , dont un épineux : la nageoire de l'anus en a treize , dont trois épineux ; la nageoire de la queue en a pareillement treize .

On ne connoît point encore les lieux où se trouve ce poisson .

ÆILLET . Voyez MENUISE .

ŒUFS DES POISSONS . Voyez l'Introduction , à l'article des parties des Poissons .

OMBRE (l') . Espece de Sciene .

Sciæna Umbra . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Sciæna* , n^o . 4 .

Sciæna nigro varia , pinnis ventralibus nigris .

MUS. Ad Fr. 2. p. 81. * .

ARTEDI . Gen. 39. syn. 65 .

Κορακίος . ARIST. L. 5. c. 10. L. 6. c. 17. L. 8. c. 15. 19. 30. L. 9. c. 2 .

ÆLIAN. L. 14. c. 23. p. 833 .

ATHEN. L. 7. p. 308 .

OPPIAN. Hal. L. 1. p. 6 .

Coracinus . PLIN. L. 9. c. 16. 18. L. 5. c. 9. L. 32. c. 5. 7 .

Cælii Rhodigini . L. 7. c. 15 .

GESNER. (Germ.) fol. 29. a .

ALDROV. L. 1. c. 15. p. 74 .

SALVIANI. ALDROV. L. 1. c. 15. p. 72 .

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. II. t. 15. f. 4. 5 .

CHARLET. p. 135 .

WILLUGH. p. 300 .

RAY. p. 95 .

Coracinus subniger & *Coracinus albus* . RONDEL. L. 5. c. 3. p. 128 .

GESNER. p. 294 .

Umbra . SALVIANI. fol. 115. a .

L'Ombre , suivant Willughby , ressemble beaucoup à la Perche par sa forme ; elle a la gueule assez grande , les mâchoires garnies de dents , les yeux d'une grandeur médiocre , & les iris d'un brun noirâtre .

Selon Artedi , les lignes latérales sont parallèles au dos ; le corps est marqué de petites lignes obliques ; la première nageoire du dos a onze rayons , tous épineux ; la seconde en a vingt-quatre , qui sont rameux à leur extrémité : les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons ; celles du ventre en ont six , dont le premier est épineux : la nageoire de la queue est légèrement arondie .

Les nageoires du dos & de la queue ont leur extrémité de couleur noire , celles du ventre & de l'anus ont sur leur surface une teinte si foncée de cette même couleur , que Willughby la compare à celle de l'encre . C'est probablement ce qui a fait donner à ce poisson le nom de *Corbeau* par plusieurs Auteurs .

On trouve l'Ombre dans la Méditerranée & dans les mers de l'Italie .

Le poisson que Willughby désigne par cette phrase , *Umbrino Romæ dictus* , &c. page 300 , est très-probablement le même que celui qui vient d'être décrit . Il n'en diffère , suivant l'Auteur cité , que par les teintes de ses couleurs , & par sa grandeur , qui est plus considérable . Mais ces différences proviennent peut-être de celle de l'âge .

OMBRE CHEVALIER . Voyez UMBLE .

OMBRE CHEVALIER . Le poisson ainsi nommé par M. Duhamel , dans son Traité général des Pêches , paroît être la *Salveline* de notre Dictionnaire .

OMBRE DE RIVIERE (l') . Espece de Salmone .

Salmo Thymallus . LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo* , n^o . 17 .

Coregonus maxilla superiore longiore , pinna dorsifissulorum viginti trium . ART. Gen. 10. spec. 41. syn. 20 .

Faun. Suec. 354. * .

GRONOV. Mus. 2. n^o . 162 .

α. Θύμαλλος . ÆLIAN. L. 14. c. 22. p. 831 .

Θύμος . ÆLIAN. L. 12. c. 49 .

Thymalus . SALVIANI. fol. 81. a .

WOTTON. L. 8. c. 190. fol. 170 .

Thymalus seu Thymus . GESNER. p. 978. 979. & 1171 .

Thymallus. S. AMBROS. *Henam*. L. 5. c. 23.
Thymallus. ALDROV. L. 5. c. 14. p. 594.
 JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 3. t. 26. f. 3. 4. 5.
 31. f. 6.

CHARLET. p. 155.

WILLUGH. p. 187.

RAY. p. 62.

Tithymallus. ISIDOR.

CUB. L. 3.

Thymus. SALVIAN. fol. 80. b. ad *Iconem*.

GILLI. *Nomin.* c. 112.

BELLON.

RONDELET. *Part.* 2. p. 187.

Tunallus. ALBERT. *Anim.* L. 24.

Esch. S. HILDEGARD. L. 4. *part.* 1. c. 19. p.

91.

En Suede, *Harr*; en Angleterre, *Grayling* & *Umber*; en Allemagne, *Afch*; en Italie, *Temelo*.

β. Umbra. AUSONII. v. 90.

Umbra fluviatilis. WOTTON. L. 8. c. 173. f. 156.

BELLON.

RONDELET. *Part.* 2. p. 172.

GESN. p. 1032 & 1033. (Germ.) fol. 175.

ALDROV. L. 5. c. 15. p. 596.

JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 4.

WILLUGH. p. 188.

RAY. p. 602.

L'Ombre de riviere, suivant Willughby, a la tête petite, les yeux faillans, les iris argentés, avec des taches brunes qui en offusquent l'éclat: l'ouverture de la gueule est médiocre & presque carrée; la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; l'une & l'autre sont plutôt hérissées d'aspérités que garnies de dents. On voit au fond de la gueule deux tubercules pareillement hérissés.

Le corps est plus allongé & plus comprimé que celui de quelques autres especes de Salmons, & en particulier de la Truite; le ventre est plan; le dos se rétrécit presque en forme de tranchant: sa couleur est d'un vert sale, avec des nuances de bleuâtre; les côtés sont d'un vert de mer, avec des reflets de couleur d'or; de plus, ils sont marqués de taches noires, distribuées irrégulièrement: les écailles sont d'une forme rhomboïdale, arondie sur ses angles latéraux; leurs joints sont marqués, depuis la tête jusqu'à la queue, de lignes d'une couleur sombre: les lignes latérales sont plus voisines du dos que du ventre.

La premiere nageoire du dos est ample, & a vingt & un ou vingt-deux rayons, dont le premier est très-court, & les quatre suivans vont en croissant graduellement. Cette nageoire a des teintes de rouge vers son sommet, & d'autres teintes d'une couleur bleue mélangée de pourpre à sa base; elle est de plus marquée, sur quelques individus, de taches obscures d'une forme carrée, disposées comme en compartiment. La couleur des côtés du corps varie aussi dans les différens individus; car quelques-uns ont sur ces parties,

vers la région du ventre, un trait d'une belle couleur d'or, qui s'étend entre les nageoires de la poitrine & celles du ventre.

La seconde nageoire du dos est épaisse & charnue. Les nageoires de la poitrine sont situées vers le bas des côtés, & garnies chacune de seize rayons, dont le second est très-fort & très-long; les suivans vont en diminuant par degrés. Les nageoires du ventre, situées à peu près au milieu de la longueur du poisson, ont chacune dix ou onze rayons; leur couleur est d'un bleu pourpre, avec des taches noirâtres; celle de la nageoire de l'anus est d'un bleu plus pâle. Cette nageoire a treize rayons, dont les deux premiers sont très-roides; les suivans décroissent insensiblement. La queue est fourchue.

Ce poisson a été nommé *Thymallus* & *Thymus*, parce qu'on lui trouvoit une odeur semblable à celle du Thym. Salviani ne lui a point reconnu cette odeur, & se borne à dire que l'Ombre de riviere a, vers le printemps, une espece de parfum plus agréable que les autres poissons. Selon Schwenckfeld, ce poisson fraye au mois de Mai, & se nourrit de mouches, de vers de terre, & autres petits animaux semblables. On le trouve dans plusieurs fleuves d'Europe.

ONDÉCIMAL (1'). Espece de Silure.

Silurus Undecimalis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n. 7.

Silurus pinna dorsali unica, radiis undecim, cirris octo. MUS. Ad Fr. 2. p. 97. *

Le nombre de onze, dont la dénomination de ce poisson tire son origine, se trouve quatre fois dans l'énumération des rayons de ses diverses nageoires; savoir, une fois pour la nageoire du dos, deux fois pour les nageoires de la poitrine, & une fois pour la nageoire de l'anus. De ces quatre nageoires, les trois premiers ont leur rayon antérieur épineux. Il n'y a point de seconde nageoire du dos dans cette espece. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, & la nageoire de la queue en a dix-sept. Ce poisson a de plus huit barbillons autour des mâchoires; sa queue est échancrée en forme de fourche. On le trouve auprès de la côte de Surinam.

ONDÉE (la Raie). Voyez COLIART.

ONDOYANT (1'). Espece de Coryphene.

Coryphæna fasciolata. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. p. 23. tab. 3. fig. 2.

Ce Coryphene, suivant M. Pallas, est d'une forme très-élégante, & que l'on pourroit comparer à ce que l'on a désigné sous le nom de *taille svelte*. À juger du volume ordinaire de ce poisson par celui de l'individu envoyé de l'île d'Amboine à M. Pallas, il faudroit le regarder, suivant l'expression de cet Auteur, comme le *pygmée* de son genre, puisque cet individu n'avoit que deux pouces de longueur.

Le même poisson a la tête d'une forme conique, plane sur son sommet, dirigée en pente par-devant; les mâchoires garnies en leur bord de très-petites

dents, les coins de la gueule très-fendus, ce qui donne beaucoup de mobilité aux mâchoires.

Les yeux sont grands, aplatis, & ont leurs iris dorés; les narines sont placées en avant, & percées chacune de deux ouvertures, dont l'antérieure est beaucoup plus petite que l'autre.

Le corps est d'une forme à peu près arondie, & va en diminuant par des degrés égaux, en sorte qu'il paroît bien proportionné dans toutes ses dimensions; les lignes latérales sont un peu saillantes; elles ont par-tout la même direction, excepté à leur partie antérieure, où elles s'élevent vers l'endroit de la nuque.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, a son sommet par-tout à peu près de niveau; elle est garnie de cinquante-quatre rayons dont les différentes paires, prises de deux en deux, sont d'un brun noirâtre, ainsi que la membrane intermédiaire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons déliés; celles du ventre sont placées un peu plus près de la queue que les précédentes, & ont chacune cinq rayons: les unes & les autres sont d'un vert de mer.

La nageoire de l'anus a vingt-sept rayons, & est marquée de bandes brunes: la nageoire de la queue est profondément échancrée; on y voit une tache brune en forme de croissant, dont les cornes s'élargissent & semblent avoir des déchirures.

La couleur du corps est d'un beau blanc argenté, avec une teinte de gris sur le dos. On voit, sur cette dernière partie, des especes de veines brunes qui sont les prolongemens des bandelettes dont la nageoire du dos est marquée.

ONITE (l'). Espece de Labre.

Labrus Onitis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 28.

Labrus pinna dorsali ramentacea, abdomine cinereo fuscoque maculato. MUS. Ad Fr. 2. p. 79. *

Ce poisson a le ventre moucheté de taches d'une couleur cendrée; il a aussi d'autres taches d'une couleur brune. La nageoire du dos est garnie de dix-sept rayons épineux, & de dix autres mous & flexibles; chacune de celles de la poitrine en a quinze, tous flexibles; chacune de celles du ventre six, dont un est épineux: la nageoire de l'anus en a onze, dont trois sont épineux: la nageoire de la queue en a quatorze.

On ne connoît pas encore les lieux où se trouve ce poisson.

ORFE (l'). Espece de Cyprin.

Cyprinus Orfus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Cyprinus*, n°. 18.

Cyprinus pinna ani radiis tredecim. Ibid.

Cyprinus Orfus dictus. ARTEDI. *syn.* 6.

Capito fluviatilis subruber, quem Germani Orsum appellant. GESNER. *Paralip.* p. 10.

Orfus. GESN. (Germ.) f. 166. b. & 167. a.

Capito fluviatilis subruber, Orfus Germanorum. ALDROV. L. 5. c. 21. p. 605.

Orfus Germanorum seu capito subruber Gesneri: CHARLET. p. 156.

Orfus Germanorum seu capito subruber Gesneri. JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 6. a. 4. t. 2. f. 7. & t. 26. f. 9.

Rutilus latior vel Rubellio fluviatilis. WILLUGH. p. 252.

RAY. p. 118.

Rotele. BALTNER. *Mss. cité par Willughby*.

En Angleterre, *Rudd*; & en quelques endroits, *Finscale*; en Allemagne, *Orff*, *Urff*, *Oerve*, *Nerfling*, *Wyrfling* & *Elst*.

L'*Orfe*, selon Willughby, est plus large que la Carpe & plus épais que la Brême; il ressemble au premier de ces deux poissons par la couleur, qui est d'un brun jaunâtre, & par les dimensions de ses écailles; il a la queue légèrement teinte de rouge; les nageoires du ventre & celle de l'anus sont de cette même couleur, mais plus foncée.

Les iris des yeux sont jaunes, & parsemés de points noirs; la disposition des dents & celle des aspérités qui hérissent le palais, sont les mêmes que dans la Carpe. L'*Orfe* a aussi au fond du palais un os triangulaire.

La nageoire du dos est d'une couleur livide, & a dix rayons, dont le second est une fois plus haut que le premier, & le troisième encore plus élevé. On ne voit aucune dentelure sur le premier rayon, comme à la Carpe, qui a ce même rayon garni de petits aiguillons, ce qui suffiroit seul pour distinguer ces deux poissons.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons, dont le premier est plus allongé, à proportion des suivans, que dans les autres poissons du même genre. La couleur de ces nageoires est blanchâtre.

Les nageoires du ventre ont chacune neuf rayons; celle de l'anus en a treize. Les lignes latérales forment deux courbures sur les côtés. La queue est fourchue.

La longueur ordinaire de ce poisson est depuis un pied jusqu'à seize pouces. Suivant Baltner, sa chair est très-estimée pour sa qualité; il est de saison pendant toute l'année, excepté au mois d'Avril, temps auquel il fraye & perd de sa qualité. On trouve l'*Orfe* dans le Rhin, & dans plusieurs fleuves & lacs de l'Angleterre. Il paroît, d'après un passage de Gesner, qu'il y a deux variétés de ce poisson, dont l'une a la chair blanche, même après la cuisson, & l'autre l'a rougeâtre, comme celle des Truites. Cette dernière est la meilleure.

ORILLET. Voyez BRANCHAILLE.

ORIOUX. C'est le nom que l'on donne dans certains pays aux Maquereaux.

ORPHE (l'). Espece de Spare.

Sparus Orphus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 8.

Sparus ocello subcaudali, capite rufescente, cauda integra. Ibid.

Sparus varius, macula nigra ad caudam in extremo aequalem. ARTED. Gen. 37. syn. 63.

O'ppos. ARIST. L. 5. c. 10. L. 8. c. 13. 15.

ELIAN. L. 5. c. 18. p. 275. L. 12. c. 1.

OPPIAN. L. 1. p. 6.

O'ppos. ATHEN. L. 7. p. 315.

Orphus. OVID. Hal. v. 104.

PLIN. L. 9. c. 16.

RONDEL. L. 5. c. 25. p. 157.

ALDROV. L. 2. c. 11. p. 158.

GESNER. fol. 27. a. E. G.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 5. t. 18. n. 8.

CHARLET. 140.

GESNER. p. 638. & 752.

Orpheus veterum. WILLUGH. p. 314.

Orpheus Rondeletii. RAY. p. 133.

Cernua. GAZ. in Arist. L. c.

L'Orphe, suivant Willughby, qui ne fait ici qu'extraire Rondelet, est un poisson de mer, qui se tient ordinairement près des côtes; il a de grands yeux, & les dents hérissées de pointes comme une lame de scie; il est assez semblable au Pagre, tant par la forme de son corps, que par le nombre, la situation & les rayons de ses nageoires. Selon Artedi, ce poisson a une tache noire auprès de la queue; la nageoire du dos a dix rayons; la tête est d'une couleur qui tire sur le rouge. Rondelet dit que celle du poisson est en général d'un rouge pourpré. On ne connoît point les lieux où se trouve ce poisson.

ORPHILIERE. Voyez HARANGUIERE.

OSSFIFAGE (l'). Espece de Labre.

Labrus Ossifagus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. *Labrus*, n°. 26.

Labrus labiis plicatis, pinna dorsali radiis triginta. Ibid.

Le principal caractère distinctif de ce poisson consiste, suivant Linnæus, dans la forme de ses levres, qui sont plissées. La nageoire du dos est garnie d'environ trente rayons, dont les dix-sept antérieurs sont épineux; chacune des nageoires de la poitrine en a quinze, tous flexibles; chacune de celles du ventre six, dont un est épineux; la nageoire de l'anus quinze, dont trois sont pareillement épineux; la nageoire de la queue en a treize.

On trouve cette espece de Labre dans les mers de l'Europe.

OVALE (l'). Espece de Gastré.

Gasterosteus ovatus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. *Gasterosteus*, n°. 4.

Gasterosteus spinis dorsalibus septem, prima recumbente, corpore ovato. Ibid.

Ce poisson est très-petit, & a le corps d'une forme ovoïde, comprimée, & semblable à celle des Chétodons; il diffère d'ailleurs des autres especes de Gastrés, en ce que la membrane des ouïes a six osselets au lieu de trois, & en ce qu'il n'a point de lame osseuse sur la poitrine. Linnæus doute s'il ne devoit point être plutôt rangé parmi les Labres, dont un des principaux cara-

ctères est d'avoir pareillement six rayons dans la membrane des ouïes.

Les autres caractères de ce poisson consistent en ce qu'il a les mâchoires, ainsi que les dents, hérissées d'aspérités; la nageoire du dos précédée de sept fortes épines, dont la première est très-courte & penchée en avant, & les autres sont dirigées alternativement vers les côtés; toutes ces épines sont d'ailleurs bien distinguées les unes des autres. La nageoire qui les suit est garnie de vingt rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a seize, & chacune de celles du ventre six.

Antérieurement à la nageoire de l'anus, sont situées deux autres épines d'une forte consistance. Cette nageoire est garnie de dix-sept rayons, dont le premier est épineux. La nageoire de la queue a vingt rayons.

On trouve cette espece de Gastré dans les mers de l'Asie.

OVELLE. Voyez ÂBLE, espece de Cyprin.

OUIES DES POISSONS. Voyez l'Introduction à l'article des parties des Poissons.

OUTIN. Voyez SPET.

OXYRINQUE (l'). Espece de Salmone.

Salmo Oxyrinchus. LIN. Syst. nat. Pisces abdominales. *Salmo*, n°. 18.

Salmo maxilla superiore longiore conica. Ibid.

Coregonus maxilla superiore longiore conica.

ART. Gen. 10. syn. 21.

GRONOV. Mus. 1. n°. 48.

Oxyrinchus. GESN. p. 771. & (Francof.) p. 655.

WILLUGH. p. 187. tab. N. n°. 1. fig. 3.

RAY. p. 62.

Oxyrinchus. RONDEL.

ALDROV. L. 5. c. 24. p. 609.

JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 9. t. 26. f. 13.

Oxyrinchus Rondeletii. CHARLET. p. 156.

An Spiræna fluviatilis? GESNER. (Germ.) f. 177. a.

À Anvers, Hautin; en Flandre, Hautin & Outin.

Ce poisson est distingué de tous les autres du genre des Salmones, par la forme de son museau, ou plutôt de sa mâchoire supérieure, qui dépasse celle d'en-bas, & se rétrécit en pointe vers son extrémité, de maniere qu'elle représente à peu près la moitié d'un cône que l'on auroit coupé depuis le sommet jusqu'au diamètre de la base: de là lui est venu le nom d'Oxyrinque, composé de deux mots grecs, dont l'un signifie aigu, & l'autre bec ou museau.

L'Oxyrinque a le crâne transparent, les yeux sans aucune membrane particulière, les iris blancs & marqués, sur leur partie inférieure, d'une tache d'un rouge de sang: les mâchoires sont dépourvues de dents; on voit seulement de légères aspérités sur la langue.

Le corps ressemble par sa forme à celui de la Truite; il est seulement un peu plus comprimé. Les écailles dont il est couvert sont assez grandes & d'une couleur blanchâtre, qui prend une teinte

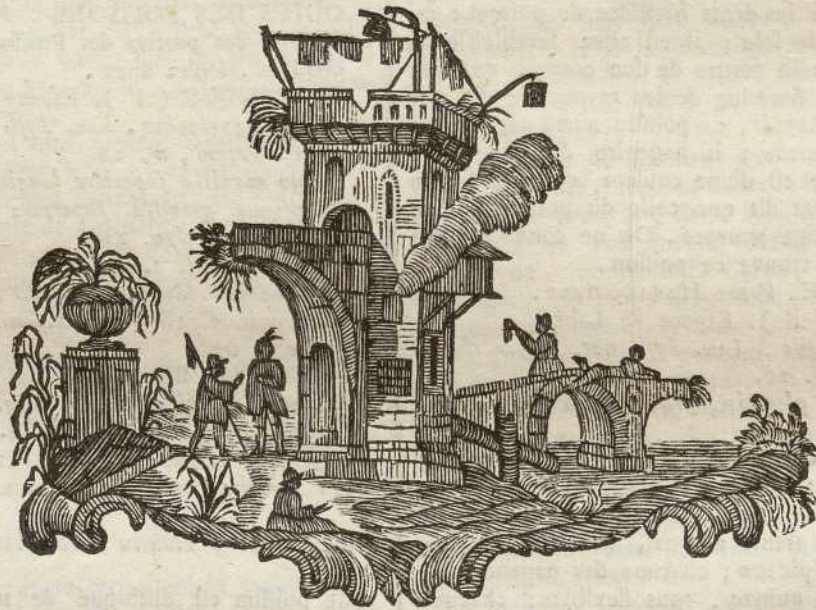
obscure sur le dos. Les lignes latérales sont courbes vers leur naissance.

La première nageoire du dos a treize rayons; la seconde est d'une substance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre douze; la nageoire de l'anus en a quatorze. La queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique.

En Hollande, on le vend assez communément parmi d'autres poissons du genre des Gades, & peut-être ce mélange a-t-il occasioné la méprise dans laquelle est tombé Rondelet, en donnant à l'*Oxyrinque* trois nageoires sur le dos. L'individu décrit par Willughby avoit environ quinze pouces de longueur.

OYÉ. Voyez Hové.



P A G

- P**AGEL (le). Espece de Spare.
Sparus Erythrinus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac.*
Sparus, n°. 10.
Sparus cauda subintegra, corpore rubro. Ibid.
 LÆFL. It. 103.
Sparus totus rubens, iride argentea. ARTEDI.
 Gen. 36. syn. 59.
 O' Ε'ρϋθρινός & Ε'ρϋδρινός. ARIST. L. 4. c. 11.
 L. 6. c. 13. L. 8. c. 13.
 Ε'ρϋδρινός. ATHEN. L. 7. c. 300.
 Ε'ρϋδρινός. OPIAN. L. 7. c. 300.
Erythrinus. OVID. *Hal. v.* 104.
 PLIN. L. 9. c. 16. 52. L. 32. c. 9. 10.
 BELLON.
Erythrinus. RONDELET. L. 5. c. 16. p. 144.
 GESN. p. 365.
 JONST. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 4.
 WILLUGH. p. 311. tab. U. n. 6.
 RAY. p. 134.
Erythrinus Rubellio. GESNER. f. 25. a. E. G.
Erythrinus sive Rubellio. SALVIAN. fol. 239.
 ALDROV. L. 2. c. 9. p. 154.
 CHARLET. p. 140.
Rubellio. SALVIAN. fol. 238. b. ad iconem.
 GAZ. L. 32. c. 9.
 Ζαδός. OPIAN. L. 1. f. 108. 23.
Fragolinus. JOV. c. 14. p. 71.
Pagrus sive Phagrus. JOV. p. 71.
 À Venise, *Alboro & Arboro*; à Gènes, *pagro*;
 à Rome, *Frangolino & Fragolino*; en Espagne &
 à Narbone, *Pagel*.

Tout le corps du *Pagel* est d'un rouge clair, & c'est de ce caractère que les différens Auteurs ont emprunté les noms qu'ils ont donnés à ce poisson dans leurs diverses langues. Les Italiens comparent la couleur dont il s'agit à celle des fraises, & de là le nom de *Fragolino* que le même poisson porte à Rome.

Le *Pagel* differe de la Dorade, suivant Willughby, 1°. par sa grandeur, qui est beaucoup moins considérable; 2°. par l'uniformité de sa couleur; 3°. par la forme plus allongée de son museau; 4°. par l'échancrure plus profonde de la nageoire qui termine sa queue. Du reste, il ressemble à la Dorade par la figure de son corps, & par la situation, la forme & les rayons de ses nageoires, dont celles de la poitrine ont leurs rayons antérieurs très-allongés. Le *Pagel* a l'intérieur de la gueule garni de plusieurs tubercules dentelés, comme dans la Dorade, mais en plus petit nombre; l'ouverture de sa gueule est étroite, ses yeux sont très-grands, & ont leurs iris argentés avec une nuance de rouge.

On trouve le *Pagel* dans la Méditerranée & *Histoire Naturelle. Tome III.*

P A G

dans les mers de l'Amérique. Paul Jove dit que sa chair est aussi saine qu'agréable au goût, surtout en hiver.

PAGRE (le). Espece de Spare.

Sparus Pagrus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.*
Sparus, n°. 11.

Sparus rubescens, cute ad radicem pinnarum dorsi & ani in sinum productis. ART. Gen. 35. syn. 64.

O' Φάγρος ARIST. L. 8. c. 13.

ÆLIAN. L. 9. c. 7. p. 517. L. 10. c. 19.

ATHEN. L. 7. p. 327.

Pagrus. PLIN. L. 9. c. 16. L. 32. c. 10.

ISIDOR.

ACTOR.

CUB. L. 3. c. 66. fol. 86. a.

BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 15. p. 142.

GESNER. p. 656.

ALDROV. L. 2. c. 8. p. 151.

WILLUGH. p. 312. tab. U. n°. 1. f. 5.

RAY. p. 131.

Phagrus. JONSTON. L. 1. tit. 4. c. 1. a. 4. l. 17. fol. 13.

Phagrus seu Pagrus. GESN. (Germ.) fol. 25. b. CHARLET. p. 139.

À Gènes, *Pagro*; en Angleterre, *Sea-Bream*.

Ce poisson, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le *Pagel*, soit par sa forme, soit par sa couleur; mais cet Auteur ajoute, que si l'on considère le *Pagre* avec attention, on trouvera qu'il differe de l'autre poisson à beaucoup d'égards; 1°. il prend plus d'accroissement, car le poids du *Pagel* n'excede pas une livre, au lieu qu'il y a des *Pagres* qui pèsent jusqu'à dix livres; 2°. il a le corps plus large & plus épais; 3°. le dessus de sa tête est plus aplati & plus enfoncé entre les yeux, que la même partie dans le *Pagel*; 4°. il a de chaque côté, auprès de la base des nageoires de la poitrine, une tache d'une couleur de rouille, & une seconde à la naissance des lignes latérales: ces taches manquent au *Pagel*; 5°. il n'a pas les nageoires de la poitrine aussi allongées; 6°. la peau du *Pagre*, forme aux extrémités des nageoires du dos & de l'anus, une espece de pli ou de sinuosité, en sorte qu'elle recouvre & cache presque entièrement les derniers rayons de ces nageoires. On ne voit rien de semblable sur le corps du *Pagel*.

La chair du *Pagre*, suivant Rondelet, est nourissante. Le nom de *Phagre*, dérivé d'un mot Grec qui signifie *manger*, lui vient de ce que l'on a prétendu qu'il avoit les dents si dures, qu'il mangeoit des huîtres toutes entières: selon Isidore,

ce nom n'exprime en général que sa voracité. Ce poisson répand, au milieu des ténèbres, une lumière phosphorique semblable à celle des charbons ardents. On sait que plusieurs autres poissons ont la même propriété.

PAILLOLE. C'est un filet en usage aux Martigues, & dont les mailles sont étroites & faites d'un fil délié.

PAL. Voyez MILANDRE.

PALA. Voyez LAVARET.

PALANGRE. Voyez CORDE.

PALANGRIER. Voyez CORDIER.

PALET. Voyez PALLET.

PALIGOT. Espece de petit parc tournant que les Pêcheurs construisent aux endroits où ils jugent que les poissons abondent, par les traces qu'ils laissent sur le sable.

PALIS. On appelle ainsi des filets que l'on tend sur des piquets, comme les manets.

PALLET. C'est le nom que porte en Gascogne une espece de filet, qu'on tend, comme les rets traversans, en l'enfouissant dans le sable, pour le relever, lorsque la mer est haute, ce que l'on exécute, en hâlant sur les lignes qu'on amarre au haut des perches plantées auprès du filet.

PALOT. Ce nom a deux significations différentes; tantôt il désigne une vieille bêche ou un louchet dont les pêcheurs se servent pour tirer du sable les vers destinés à servir d'apât; tantôt on l'emploie pour exprimer les piquets sur lesquels les Pêcheurs tendent, au bord de la mer, des lignes garnies d'hameçons, ce qui s'appelle *tendre sur palots*.

PALOURDE. Espece de vers à coquille que les Pêcheurs emploient pour amorcer le poisson.

PANIER. Voyez CAGE.

PANTANE. Sorte de parc ou d'enceinte de filet que l'on établit dans l'étang de Leucate, près de Narbone.

PANTENE. On nomme ainsi un filet du genre des verreux, que l'on place à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les Anguilles.

PANTOUFLIER (le).

Squalus Tiburo. LIN. *Sist. nat. Amphib. nantes.* *Squalus*, n°. 6.

Squalus capite latissimo cordato. Ibid.

Tiburonis species minor. MARCGR. *Hist. brasit.* Lib. 4. p. 18.

Zygana affinis, capite triangulo. WILLUGH. p. 55. tab. B. 9. fig. 4.

Cestracion capite cordis figura vel triangulari. KLEIN. *Miss.* 3. p. 13. n. 2. t. 2. fig. 3. 4.

Ce poisson, suivant Willughby, a le corps semblable à celui du Requin, mais il en diffère par la tête qui est d'une figure à peu près triangulaire, ou en cœur; les yeux sont petits & situés sur les côtés de la tête; la gueule est en forme de triangle, & située beaucoup au dessous de la pointe du museau; les dents sont disposées sur trois rangs, mais comme elles sont petites & que l'ouverture de la gueule est étroite, ce poisson n'est point à craindre.

Sa chair a une saveur plus agréable que celle du Marteau.

C'est avec ce dernier poisson, plutôt qu'avec le Requin, que la plupart de Naturalistes ont comparé le *Pantouffier*; & en effet, ces deux poissons ont beaucoup de rapports entr'eux pour la forme. La situation de leurs nageoires est la même, ainsi que le remarque M. Broussonet, (Mém. de l'Acad. des Sc. an. 1780, p. 662.) mais, ajoute cet Auteur, ils diffèrent par plusieurs caracteres essentiels; le diametre longitudinal de la tête du *Pantouffier* est presque égal au transversal; dans le Marteau, au contraire, le diametre transversal surpasse de beaucoup le longitudinal: si on tire une ligne du milieu de l'ouverture de la gueule au bout du museau, elle se trouvera plus courte, dans le premier poisson, qu'une autre ligne tirée du même point jusqu'aux yeux; la même opération faite sur le Marteau donnera un résultat contraire.

M. Broussonet ajoute que le *Pantouffier* paroît habiter seulement les mers de l'Amérique méridionale, & qu'il n'a jamais entendu dire qu'on l'ait pêché dans les mers des grandes Indes. Ceux qu'il a observés dans la collection de M. le Chevalier Banks, avoient été pris sur la côte du Brésil.

Suivant la remarque du même Naturaliste, Gronovius a confondu ce poisson avec le Marteau, & il paroît que Willughby, d'après Marcgrave, en a parlé deux fois sous les titres de *Cucuri* & de *Tiburonis species minor*. Voici la description que cet Auteur a donnée du *Cucuri*; on y reconoit assez bien les traits qui caractérisent le *Pantouffier*, à quelques différences près, comme celle qui se tire du nombre des dents qui, selon Willughby, sont situées sur trois rangées, dans le *Pantouffier*, tandis qu'il n'en assigne qu'une seule rangée pour le *Cucuri*.

Ce poisson, dit le même Auteur, a environ deux pieds & demi de longueur; sa tête ressemble, par le contour de sa partie antérieure, à un arc surbaissé; sa gueule est située fort bas; il n'a qu'une seule rangée de dents très-petites & incapables de faire aucune morsure dangereuse; ses yeux sont de la grandeur d'un grôs pois: leur couleur est noire. Il a sept nageoires, dont les deux premières sont situées derriere les ouvertures des ouïes; leur forme est triangulaire. Vers le milieu du ventre il y a deux petites nageoires, & sur la dernière moitié de la surface inférieure du corps une autre également petite & triangulaire; les deux dernières sont sur la partie supérieure. L'une, qui est grande & aussi de forme triangulaire, est située verticalement sur le milieu du dos; la seconde, qui est de même figure, mais beaucoup plus petite, est dans le voisinage de la queue. Cette queue se divise en deux parties inégales, dont celle de dessus est la plus longue.

Le dessous du corps est blanc. Le dos, la queue & les côtés sont d'une couleur cendrée, relevée par un éclat argenté. Les nageoires ont la couleur des parties auxquelles elles sont adhérentes.

Willughby ajouté qu'on trouve ce poisson en Amérique, & que sa chair est sèche, sans épines, & d'un goût assez agréable.

PAON (le). Espece de Labre.

Labrus Pavo. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n. 8.

Labrus viridi, caruleo, anguineo canoque varius, cauda bifida. Ibid.

Labrus Pavo. HASSELQ. *Iter*. 344. n. 77.

Labrus pulchre varius, pinnis pectoralibus rotundatis. ART. *Gen.* 34. *syn.* 55.

Pavo. SALVIAN. f. 233. a. ad *Icon.* 94 & 234.

ALDROV. L. I. c. 4. p. 29.

JONSTON. L. I. tit. 2. c. 1. a. 3. t. 15. n. 12.

CHARLET. p. 132.

ISIDOR.

Turdus secundus, Pavo colore ex viridi caruleo. GESN. pag. 1016.

Turdus (simpliciter dictus secundum Aldrov.) BELLON. Lat.

Turdus perbelle pictus, an Pavo Salviani. WIL- LUGH. p. 322.

RAY. p. 137.

À Rome, *Papagallo*.

La beauté & la variété des couleurs de ce poisson l'ont fait comparer au *Paon*, dont on lui a donné le nom. Voici, selon Willughby, l'énumération & l'ordre de ces couleurs, autant qu'on peut en donner une idée par une simple description. Le *Paon* a presque toute la mâchoire inférieure colorée d'un beau bleu; on voit, sur-tout autour de la tête & sur les opercules des ouïes, un grand nombre de traits de la même couleur. Le dos est brun, & sur ce fonds s'étendent longitudinalement quatre ou cinq lignes bleues. La couleur du ventre est mélangée de jaune safrané & de rougeâtre. Les iris ont des reflets de trois couleurs, qui sont le minium, le brun, & le jaune doré. La partie antérieure de la nageoire du dos, jusqu'au dixième ou douzième rayon, est d'un bleu indigo, à l'exception du bord qui est jaune. Le reste de la même nageoire est rouge vers la base; jaune vers le sommet, & marqué de taches bleues sur l'espece intermédiaire. À chaque rayon épineux de cette nageoire est joint un autre rayon d'une consistance molle, qui s'élève davantage: tous ces rayons flexibles, placés alternativement, entre les épineux, ne se dressent point, mais restent presque parallèles au dos, lorsque le poisson déploie sa nageoire. Ils sont tous de couleur bleue.

Les nageoires de la poitrine sont à peu près de la couleur du dos, avec de légères teintes de jaune & de rouge: elles sont courtes, relativement au volume du poisson, & lorsqu'il les développe, leur extrémité est circulaire. Les nageoires du ventre sont d'une couleur d'incarnat, les extrémités de leurs rayons antérieurs sont bleues, & la partie moyenne de ceux de derrière est d'un jaune éclatant.

Le haut de la nageoire de l'anus est d'un bleu

clair; les autres parties ont leur couleur mélangée de rouge & de jaune de safran. La queue est toute entière d'une couleur bleue.

On retrouve dans la description précédente les différentes couleurs de l'iris, à l'exception du vert; mais suivant Artedi & Linnæus, cette couleur se trouve parmi celles du poisson dont il s'agit. En effet, comme le jaune est voisin du bleu sur certaines parties de ce poisson, telles que la nageoire du dos, on conçoit que ces couleurs, en se confondant, doivent produire du vert.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

PAON (le). Espece de Spar.

Sparus saxatilis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n. 7.

Sparus ocello subcaudali, corpore candicante. Ibid.

Sciæna ocello ad basim pinnae caudæ. Mus. Ad Fr. 1. p. 65.

Sparus rostro plagioplateo, rufescens, macula nigra, iride alba, ad caudam subrotundam. GRON. Mus. 2. n. 185. tab. 6. fig. 3.

Le nom de *Paon*, que nous avons adopté pour ce poisson, ne désigne point, comme pour celui de l'article précédent, un assemblage de belles couleurs; le rapport qu'il exprime consiste en ce que le poisson dont il s'agit, a vers la naissance de la queue une belle tache noire, entourée d'un rebord blanc, ce qui lui donne de la ressemblance avec un œil, & en même temps avec la manière dont les couleurs sont distribuées sur le plumage du *Paon*, où elles forment des zones concentriques. Le même poisson a aussi une grande tache noire, de chaque côté, auprès des opercules des ouïes, & une multitude de petites taches, les unes de la même couleur, & les autres blanches, disséminées sur les nageoires. Le corps est roussâtre, avec une teinte foncée sur le dos & plus pâle sur le ventre.

Le *Paon*, selon Gronovius, a la tête à peu près aussi large que le corps, & l'ouverture de la gueule d'une largeur égale à celle de sa tête. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies d'une multitude de petites dents très-serrées entr'elles.

Les yeux sont grands, arrondis & situés au milieu des côtés de la tête. Ils ont une membrane lâche qui les recouvre. Entre ces organes & la gueule, sont placées les narines, qui n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture très-étroite.

Le corps est oblong, comprimé par les côtés & assez épais. Le dos s'élève en voûte derrière la tête; les côtés sont étroits & convexes; le ventre & la poitrine sont pareillement arrondis. Les lignes latérales sont d'abord courbes parallèlement au dos, jusqu'aux deux tiers environ de la nageoire de cette même partie; ensuite elles s'étendent sur une même direction vers la queue.

Les écailles sont petites, âpres au toucher & situées en recouvrement. Elles garnissent tout le corps, même les opercules, ainsi que la tête,

excepté l'espace compris entre les yeux & la mâchoire supérieure, où l'on n'en voit aucune, non plus que sur la partie inférieure de la tête.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, est assez élevée. Elle a trente-un rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux, & les suivans mous & rameux.

Les nageoires de la poitrine s'inserent longitudinalement derrière les opercules des ouïes. Elles font un peu arondies, & ont chacune dix-sept rayons rameux.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, & ont chacune six rayons légèrement rameux, excepté le premier qui est simple, épais & épineux.

La nageoire de l'anus a onze rayons simples, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est un peu arondie, & garnie de dix-sept rayons divisés au delà de leur moitié. On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.

PAOURON. Voyez MILANDRE.

PAPILLON. On donne ce nom, dans quelques pays, à la Raie bouclée. (Voyez BOUCLÉE.)

PAPOU (le). Espèce de Teuthie.

Teuthis Hepatus. LIN. Syst. nat. Pisces abdomin. *Teuthis*, n°. 1.

Teuthis spina utrinque caudali recumbente mobili. Ibid.

Teuthis fusco caruleo nitens, aculeo simplici utrinque ad caudam. BROWN. Jam. 455.

Hepatus mucrone reflexo utrinque prope caudam. GRON. Zooph. 353.

Chatodon caruleus, dorso nigro, cauda aequali ex albo nigroque varia. SEB. Mus. 3. p. 104. t. 33. f. 3.

Turdus Rhomboides. CATESB. Car. 2. p. 10. t. 1. f. 1.

Ikan Moroeke, Maroeke visch. VALENT. Ind. vet. C^o nov. vol. 3. p. 371. n. 77. fig. 77.

Ikan Toetombo Betandoc di Moeloet-nia. VALENT. Ibid. p. 406. n. 383. fig. 383.

Ikan Biroe Lagnit Mata-nia. VALENT. Ibid. p. 473. n. 404. fig. 404.

Seserinus. RONDEL. Pisc. Marin. Lib. 9. cap. 20? GESNER. Pisc. Icon. p. 61?

Rhomboides obscure caruleus, pinnis caudaque lunata intense caruleis cyaneis; ore singulari parvo edentulo; ad ortum caudae habet utrinque aculeum mobilem. KLEIN. Pisc. Miss. 4. p. 36. n. 1.

Leervisich. RUYSCH. Theatr. anim. tab. 3. fig. 3.

La tête de ce poisson est petite & courte, très-comprimée par les côtés; un peu plane en dessus, vers la naissance du dos, & formant ensuite une pente roide vers le museau, où elle se rétrécit & se termine en pointe. Sa partie inférieure a la même obliquité en sens contraire que la partie de dessus, & toute sa surface est lisse & dépourvue d'écaillés.

Les yeux sont très-ouverts, un peu aplatis, & situés vers l'extrémité supérieure des côtés de la tête. Les narines sont voisines des yeux. La

gouche est étroite, obtuse, saillante & arondie. Catesby dit qu'elle est dénué de dents; mais, suivant Linnæus & Gronovius, ce poisson a des dents, égales entr'elles & disposées sur une seule rangée.

Les opercules des ouïes sont lisses, d'une figure arondie, très-courts & sans écaillés; ils recouvrent entièrement la membrane qui les accompagne, & dont les rayons sont si déliés qu'ils échappent à la vue.

Le dos forme une courbure très-sensible, & son sommet est aminci en carène. Les côtés du corps sont plans dans le sens de la longueur, arondis dans celui de la hauteur, & très-étendus en surface. La poitrine est courbe & aplatie en dessous; le ventre est pareillement courbe, & aminci en forme de carène.

La ligne qui divise les côtés est lisse, très-marquée & sans aucune interruption. Elle forme un arc parallèle au dos dont elle est très-rapprochée, & s'étend depuis les opercules jusque sur la nageoire de la queue, où elle est encore sensible. Du milieu des côtés, vers la base de la queue, il sort de part & d'autre un fort aiguillon, aisé en forme d'alêne, mobile au gré du poisson, qui tantôt le dresse & tantôt le replie, & le fait entrer dans un sillon où il est tellement caché, qu'il faut y regarder de près pour l'apercevoir.

Les écaillés qui couvrent le corps sont lisses & très-fines; celles qui garnissent les côtés sont disposées en recouvrement.

La nageoire du dos a trente-quatre rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles du ventre cinq, dont le premier est plus court que les autres, & de plus roide & épineux. Les trois premiers de la nageoire de l'anus, qui en a en tout vingt-six, sont pareillement roides & épineux. La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant.

On trouve dans Seba une très-bonne figure de ce poisson. Mais celle qu'en a donnée Catesby est inexacte; outre qu'elle représente les nageoires de la poitrine trop rapprochées du ventre, les nageoires du ventre sont omises, ainsi que la ligne qui divise les côtés.

Ce poisson passe pour un très-bon mets, à la Caroline & dans l'île d'Amboine, autour desquelles on le pêche. Selon Catesby, les aiguillons dont il est armé de chaque côté de la queue, & ceux de ses nageoires semblent éfrayer les poissons voraces, & les empêcher de l'ataquer. „ J'ai cependant vu, ajoute cet Auteur, un Bar- „ racuda (c'est un poisson semblable au Brochet) „ en poursuivre un de cette espèce, & le mor- „ dre par derrière, en forte qu'il lui coupa en- „ viron le tiers du corps; après avoir avalé ce „ morceau, il coupa la moitié du reste, & dé- „ vora tout le poisson en trois bouchées. J'ai „ souvent eu, dit-il encore, le plaisir de voir de „ ces fortes de combats dans les bas-fonds des

„ Îles de Bahama, où l'eau est si limpide, que
 „ quand elle n'éprouve aucune agitation, on peut
 „ distinguer le moindre coquillage à plusieurs bras-
 „ ses de profondeur. „

PARADIÈRE. Espèce de filet dont on forme une enceinte, en le tendant sur des pieux. Les coins de cette enceinte sont contournés de manière à imiter les routes d'un labyrinthe; on ajuste, au fond de l'enceinte, des guideaux que l'on nomme *couves* ou *louves*. Ce filet sert à prendre des Muges, des Plies, & sur-tout des Anguilles.

PARAMITTE. Terme usité parmi les Génois, & qui signifie une palangre ou une corde. *Voyez* CORDE.

PARC. C'est une enceinte que l'on établit dans l'eau, pour y prendre le poisson qui suit le retour de la marée, en se portant vers la pleine mer. *Voyez* l'article Pêche dans l'Introduction.

PARC À CROCHET. Cette espèce de Parc est terminée en volute du côté de la mer; le reste du Parc s'étend en ligne droite vers le rivage.

PARC À L'ANGLOISE. *Voyez* PARC À CROCHET.

PARC À TOURNÉES. Ce Parc diffère de ceux à crochet, en ce que ses deux extrémités sont contournées en volute vers la côte.

PARC COUVERT. *Voyez* CAROSSE.

PARC FERMÉ. C'est un Parc environné de filets de tous les côtés, à l'exception d'une entrée assez étroite qu'on y laisse pour donner accès au poisson.

PARC NATUREL. On appelle ainsi celui qui se trouve presque formé par la disposition des lieux, comme dans ceux où il reste une certaine quantité d'eau entre des rochers: on n'a besoin que d'y ajouter des guideaux, des verveux ou des nasses, pour laisser écouler une partie de l'eau, & retenir le poisson qui voudroit en suivre le cours.

PARC OUVERT. Cette espèce de Parc n'est fermée que du côté de la mer. On la laisse libre du côté du rivage.

PAREAU, PAREAUX, PARRÉS. C'est une sorte de grande barque des Indes, qui a le devant & le derrière fait de la même façon. On met indifféremment le gouvernail dans l'un & dans l'autre, quand il faut changer de bord.

Les *Parres* sont des vaisseaux dont on se sert vers Ceilan, qui ont beaucoup de rapport aux Cagues de Hollande. Ce sont des bâtimens de charge qui ne perdent point de vue les côtes; on s'en sert principalement dans la Tutocofie, aux côtes de Malabar, où les habitans, qui vivent de l'industrie qu'ils ont à pêcher les perles, s'appellent *Parnaes*, à cause qu'ils vont à cette pêche avec cette sorte de bâtimens. Les corsaires de Malabar se servent aussi d'un bâtiment à rames, qu'ils nomment Parc ou Pareau; c'est peut-être bien le même. *Dict. des Sciences, Arts & Métiers.*

PAREAUX. Ce mot signifie, en terme de pêcheurs, de grès cailloux ronds, pesans & percés par le milieu, qu'ils attachent le long de la coulure d'en-bas du filet qu'ils appellent une seine,

afin de la parer quand ils l'ont jetée à l'eau; c'est-à-dire, pour en arrêter le bas au fond, tandis que le haut flote, à cause des liéges qui le soutiennent. *Dict. de Trévoux.*

PAROT (le). Espèce de Labre.

Labrus Paroticus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 16.

Labrus cauda integra, linea laterali curva, pinnis rufis, operculis cyaneis. *Mus. Ad Fr.* 2. p. 76. *

Les principaux caractères distinctifs de ce poisson consistent, selon Linnæus, dans la forme de la nageoire qui termine sa queue, & qui est sans échancrure; dans la figure courbe de ses lignes latérales, dans la couleur rousse de ses nageoires, enfin dans celle des opercules des ouïes, qui sont d'un bleu céleste. Serait-ce la beauté de cette dernière couleur, qui auroit fait donner à ce poisson le surnom de *Paroticus*, qui signifie en Grec un ornement pour les oreilles?

La nageoire du dos a vingt-un rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre six; la nageoire de l'anus & celle de la queue en ont chacune quatorze.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

PARU (le). Espèce de Stromate.

Stromateus Paru. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes*. *Stromateus*, n°. 2.

Stromateus unicolor. *Ibid.*

Paru Brasiliensi congener. SLOAN. *Jam.* 2. p. 281. t. 250. f. 4.

RAY. *Pisc.* 51.

Ce poisson compose seul, avec la Fiatole, le genre des Stromates. Le principal caractère indiqué par Linnæus pour distinguer ces deux espèces, consiste en ce que la Fiatole a le corps diversifié par des couleurs qui s'étendent en forme de bandes peu marquées, mais qui produisent, suivant cet Auteur, un effet agréable, au lieu que le *Paru* est par-tout du même ton de couleur, ainsi que l'exprime l'épithète *Unicolor*.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PASSAN (le). Espèce de Gymnote.

Gymnotus albifrons. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes*. *Gymnotus*, n°. 3.

Gymnotus dorso anteriore niveo. *Ibid.*

PALLAS. *Spicileg. fascic.* 7. p. 35. *tab.* 6. *fig.* 1.

Linnæus est le premier qui ait parlé de ce poisson. Mais la description qu'il en a donnée est défectueuse à plusieurs égards, sur-tout en ce qu'elle ne fait aucune mention d'une singularité que M. Pallas a observée depuis dans le *Passan*. Ce Naturaliste, en examinant un individu de cette espèce à travers une soie, où il étoit renfermé dans le Cabinet de l'Académie de Petersbourg, s'aperçut que le poisson avoit un long filament qui pendoit de la partie postérieure du dos, caractère qui ne se trouve dans aucune autre espèce de Gymnote; mais ce qui surprit le plus M. Pallas, ce fut de voir sur la même partie une

espece de canal longitudinal, dont les dimensions paroissent se rapporter si exactement à celles du filament, que ce Naturaliste fut tenté de croire, au premier aspect, que quelqu'un s'étoit amusé à entailler avec un couteau le dos de l'animal, & en avoit détaché adroitement une lanier qu'il avoit laissée atachée au dos; mais après avoir retiré l'individu de sa fiole, & l'avoir considéré attentivement, il reconut que ce qu'il avoit pris d'abord pour une fraude de l'art, étoit un jeu de la nature.

La longueur de ce poisson, suivant le même Auteur, est d'environ quinze pouces. Il a la tête plus épaisse que le corps, d'une forme à peu près conique, dénuée d'écaillés, d'une substance charnue & percée d'une multitude de petites ouvertures semblables à des pores. La pointe du museau est d'une consistance très-molle.

La gueule est d'une forme singulière. La levre supérieure, qui est très-épaisse, se prolonge de part & d'autre, à l'extrémité du museau, & recouvre la levre inférieure: elle est de plus marquée intérieurement de plusieurs rides longitudinales. La levre inférieure a aussi de chaque côté un prolongement en forme de crête, cachée en partie par la levre d'en-haut, comme nous l'avons dit: son extrémité est molle & épaisse; elle est fillonnée, ainsi que la levre supérieure, par des rides qui partent du gosier, & qui s'étendent à l'extérieur sur tout le contour de la tête. On voit devant le palais une protubérance hérissée de très-petites dents; les bords de la mâchoire inférieure sont osseux, & pareillement garnis de denticules sur le dedans de leur partie antérieure.

Les narines sont semblables à deux petites fentes bordées de membranes; les yeux sont petits & recouverts par la peau de la tête. On aperçoit au dessus de ces organes deux petites ouvertures, & plusieurs autres sur l'occiput, les opercules, & la base de la mâchoire inférieure.

Les nageoires de la poitrine sont noires, & garnies chacune de seize rayons, dont le premier est double à l'endroit de son insertion.

La nageoire de l'anus commence auprès de la tête, & a cent quarante-sept rayons, dont les premiers & les derniers sont simples & très-petits, & les intermédiaires rameux.

À l'opposé de cette nageoire, on voit sur le dos le filament dont nous avons parlé plus haut, & qui est d'une couleur brune, d'une substance très-molle, convexe en dessus, un peu excavé en dessous, marqué sur le même côté d'une espece de future blanche.

La queue est terminée par une nageoire, ce qui est encore particulier à l'espece dont il s'agit. Cette nageoire est petite, d'une figure ovale & garnie au moins de vingt rayons rameux.

Le dessous du corps est aminci en forme de tranchant. Les lignes latérales ne sont formées à leur naissance que par deux rangées de pores très-sensibles, qui descendent depuis l'endroit de la

nuque jusque vers l'angle supérieur des ouïes; leurs parties ultérieures sont composées d'écaillés assez grandes, relevées en saillie par leur milieu, & percées d'un pore à leur sommet; elles s'étendent parallèlement au dos jusqu'à l'extrémité de la queue. Les écaillés qui recouvrent le corps sont arondies; les plus petites sont sur le dos; les plus grandes sont situées au dessous des lignes latérales; celles du ventre sont disposées en recouvrement.

La couleur du corps est d'un noir foncé. La tête est blanchâtre sur toute sa partie dénuée d'écaillés: de plus, on voit une bande d'un blanc de lait, qui prend son origine à l'extrémité de la mâchoire inférieure, & delà s'étend longitudinalement sur la tête, s'amincit à l'endroit de la nuque, & ne forme plus qu'un trait délié qui se prolonge jusque vers le milieu de la longueur du corps où il disparoit. La queue est blanche vers l'extrémité du filament dont on a parlé, & ce filament est de la même couleur sur l'espace correspondant qui est d'environ un demi-pouce. Au delà de cet espace, la queue est brune; la nageoire qui la termine est blanche, & marquée vers sa base d'une raie brune transversale.

On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.

PASTENAGUE (la). Espece de Raie.

Raja Pastinaca. LIN. *Amphib. nantes. Raja*, n^o. 7.

Raja corpore glabro, aculeo longo anterieus serrato, cauda & dorso apterygio. Ibid.

Mus. Ad Fr. 2. p. 51.

Raja corpore glabro, aculeo longo anterieus serrato in cauda apterygia. ART. Gen. 72. syn. 100.

Ἡπρωγών. ARIST. L. 1. c. 5. L. 5. c. 3. 5. L. 6. 10. 11. L. 8. c. 13. L. 9. c. 37. part. animal. 4. c. 12.

Ἡπρωγών. ELIAN. L. 1. c. 37. 56. L. 2. c. 36. 50. L. 8. c. 26. L. 7. c. 8.

ATHEN. L. 7. p. 300. & circa finem.

OPPIAN. L. 1. p. 5. L. 2. p. 46 47 48.

Pastinaca. RONDEL. L. 12. c. 1. p. 331.

SALVIAN. fol. 144. 145.

Pastinaca marina. GESN. p. 679. ♂ (Germ.) p. 63. a.

JONSTON. L. 1. t. 1. c. 3. a. 3. punct. 2. t. 9. f. 7.

Pastinaca marina nostra. ALDROV. L. 3. c. 46. p. 426.

Pastinaca marina oxyrinchos. SCHONEV. p. 58.

Pastinaca marina prima Rondel. WILLUGHBY, p. 67.

Pastinaca marina levis. BELLON.

RAY. p. 24.

Pastinaca ♂ Turtur ♂ Trigon, hodie *Brucceus dista*.

P. JOV. c. 20. p. 101.

β. *Raja altavela corpore glabro, aculeis duobus postice serratis in dorso apterygio*. LIN. Syst. nat. p. 232. n. 7.

Pastinaca marina altera pteryplateja seu altavela. COLUMN. aquat. 4. t. 2.

En Angleterre, *Fire-Flaire*; à Rome, *Bruco* ou *Brucho*.

Ce poisson est large, carré, épais par le milieu, aminci vers les bords, lisse, d'une couleur blanche par-dessous, & par-dessus d'un jaune sale, excepté sur le dos qui est livide ou bleuâtre, ainsi que la queue; il n'a que deux nageoires qui sont situées de part & d'autre de l'anus, mais tout son corps forme en se rétrécissant une espèce de nageoire continue. La surface inférieure est tout-à-fait plane; celle de dessus est convexe. Le museau est fort aigu. Les yeux sont très-faillans, leurs prunelles & leurs iris sont d'une forme ovale allongée; la couleur de l'iris tire sur celle de l'or. La partie supérieure de l'œil est comprimée & recouverte d'une peau. Les trous qui sont derrière les yeux, approchent de la figure d'une oreille, & peut-être, suivant Willughby, font-ils la fonction de cet organe; leur grandeur est telle qu'on y peut faire entrer aisément le petit doigt; ils communiquent avec l'intérieur de la gueule. L'ouverture de celle-ci est petite & de la même forme qu'aux autres poissons de ce genre. Les mâchoires sont hérissées d'aspérités ou de grains tuberculeux.

Les ouvertures des narines sont très-grandes & situées auprès de la gueule. Les ouïes sont un peu au dessous de cette dernière partie, & à des distances inégales, dont la plus grande se trouve entre les premières ouïes, & la plus petite entre les dernières.

La queue est ronde, longue & lisse, comme tout le corps. Elle est épaisse jusqu'à la naissance de l'aiguillon de sa base, qui est de la longueur d'un doigt, & garni des deux côtés de dents semblables à celles d'une scie, & recourbées vers la tête. Au delà de cet aiguillon, la queue diminue subitement & finit par être aussi déliée qu'une soie.

Ce poisson est venimeux seulement par son aiguillon, & c'est pour cette raison, qu'avant de le vendre on lui coupe la queue, pour prévenir les dangers auxquels l'ignorance pourroit exposer ceux qui l'achètent. Les anciens ont débité des choses merveilleuses sur les effets du venin renfermé dans cet aiguillon, mais qui ne méritent pas d'être rapportées. On lui a attribué aussi des vertus qui ne paroissent pas mieux fondées, pour guérir certains maux, entr'autres celle de faire tomber tout-à-coup une dent malade, lorsqu'on y appliquoit l'aiguillon dont il s'agit.

Salviani dit que les plus grès poissons de cette espèce qu'il ait vus pesoient dix livres.

La variété *B* est décrite dans Colonna, qui lui trouve beaucoup de ressemblance avec la Mourine. (Voyez ce mot.) Mais suivant Linnæus, cette variété appartient à l'espèce de la *Pastenague*, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle a deux aiguillons sur la queue, au lieu d'un seul. Pour expliquer cette différence, Linnæus remarque que comme l'aiguillon de la *Pastenague* tombe & repousse chaque année, il arrive quelquefois que le nouvel aiguillon paroît avant que l'ancien ne soit tombé; ce qui a pu faire croire que le poisson dont il s'agit avoit naturellement deux aiguillons toujours subsistans.

Colonna dit que de ces deux aiguillons, le plus antérieur qui est en même temps le plus court, se trouve creusé d'un bout à l'autre en forme de canal, & que le second est marqué de trois sillons. Cette diversité n'est sans doute qu'apparente, & vient de ce que le premier aiguillon, qui est celui de l'année, n'ayant point encore pris son accroissement, on n'y aperçoit distinctement qu'un seul des sillons qu'il doit avoir dans la suite; les deux autres n'étant pas encore sensibles, parce qu'ils ont moins de profondeur.

La chair du poisson dont il s'agit, suivant Colonna, est assez agréable au goût. Cet Auteur ajoute qu'il n'a pu entendre sans rire des Pêcheurs Napolitains, assurer que la *Pastenague* voloit quelquefois. Ce préjugé populaire se retrouve dans *Elie*.

On trouve la *Pastenague* dans les mers de l'Europe. PAUPIERE (la). Espèce de *Persegue*.

Perca palpebrofa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 15.

Perca pinnis dorsalibus unitis, palpebris macula fusca, linea laterali curva, cauda integra. Ibid.

Le principal caractère distinctif de cette *Persegue* se tire d'une tache noire qu'elle a de chaque côté, au dessus de l'œil, à l'endroit de la paupière. Ses lignes latérales sont courbées en arc. Les deux nageoires du dos n'en forment qu'une, qui est garnie de douze rayons épineux, & de vingt-un mous & flexibles. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux. Celle de la queue est entière & garnie de dix-sept-rayons.

Ce poisson, qui est un des plus petits de son genre, se trouve en Amérique.



PECTORAUX (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

G E N R E S .

1 CÉPOLE.

Le corps très-allongé , la tête petite & la gueule tournée en haut .

2 ÉCHENE.

Des stries transversales & dentelées sur la tête .

3 CORYPHENE.

Le devant de la tête obtus , la nageoire dorsale aussi longue que le dos .

4 GOBIE.

Les deux nageoires du ventre réunies l'une à côté de l'autre .

5 COTTE.

La tête épineuse & plus large que le corps .

6 SCORPENE.

Des aiguillons & des barbillons sur une grosse tête .

7 DORÉ.

Sept rayons verticaux à la membrane branchiofège , dont le dernier est transversal .

8 PLEURONECTE.

Les deux yeux situés sur l'un des côtés de la tête .

9 CHÉTODON.

Les dents très-nombreuses & flexibles .

10 SPARE.

Les dents antérieures oblongues , & les postérieures larges & convexes .

11 LABRE.

Les lèvres plissées en dedans , des appendices membraneux derrière chaque rayon de la nageoire du dos .

12 SCIENE.

Une rainure le long du dos pour recevoir la nageoire dorsale .

13 PERSEGUE.

Sept rayons à la membrane des ouïes , opercules dentelés .

14 GASTRÉ.

Trois rayons à la membrane branchiofège , & des rayons épineux au devant de la nageoire du dos .

15 SCOMBRE.

Les côtés de la queue anguleux , & plusieurs petites nageoires près de celle de la queue .

16 MVLET.

Trois rayons à la membrane des ouïes .

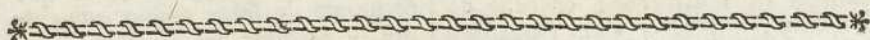
17 TRIGLE.

Des osselets en forme de doigts placés à côté des nageoires de la poitrine .

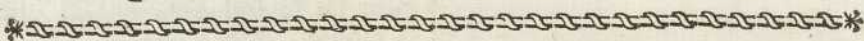
PÉGASES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.



QUATORZIEME GENRE.



P É G A S E.

P E G A S U S . Linnæi.

Des pieces osseuses sur tout le corps, des nageoires sous le ventre.

ESPECES.

1 LE DRAGON.

Le museau conique.

2 LE PÉGASE VOLANT.

Le museau aplati & dentelé sur ses bords.

3 LA SPATULE.

Le museau aplati sans dentelure.



PEIGNE (le). Espèce de Gobie .

Gobius peclinirostris. LIN. *Syst. nat. Pisces thomacici*. *Gobius*, n°. 6.

Gobius dentibus maxillæ inferioris horizontalibus. Chin. LAGERSTR. 29. f. 3.

Apocryptes chinensis. OSBECK. *Iter*. 130.

Ce poisson a les dents de la mâchoire inférieure dirigées horizontalement, en sorte que le contour de cette mâchoire a quelque ressemblance avec un peigne, ce qui en a fait donner le nom à l'espèce dont il s'agit.

La première nageoire du dos est garnie de cinq rayons, la seconde de vingt-six; chacune des nageoires de la poitrine en a dix-neuf; chacune de celles du ventre douze; il y en a vingt-cinq dans la nageoire de l'anus, & cinq dans celle de la queue.

On trouve ce poisson en Chine.

PELAMIDE (la). Espèce de Scombre.

Scomber pelamis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n°. 2.

Scomber pinnulis inferioribus septem, corpore lineis utrinque quatuor nigris. LÆFL. *It.* 102.

Il ne faut pas confondre ce poisson avec la Pelamide, autrement appelée *Thon d'Aristote*, qui ne diffère du Thon ordinaire que par l'âge. (Voyez THON.) Le poisson dont il s'agit ici a, vers la queue, sept fausses nageoires bien distinctes. Le corps est marqué, de part & d'autre, de quatre lignes noires. La première nageoire du dos a quinze rayons; la seconde onze, suivant Linnæus. Les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt-sept; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue vingt-six.

On trouve ce poisson dans l'Océan entre les Tropiques.

PELAMIDE. Voyez THON.

PELORIDE. Espèce de ver à coquille, dont on se sert pour faire des amorces.

PENTADACTYLE (le). Espèce de Polynème.

Polynemus quinquarius. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Polynemus*, n°. 1.

Polynemus digitis quinque corpore longioribus. *Ibid.*

Polynemus officulis filiformibus utrinque quinque ad pinnas pectorales. GRON. *Mus.* 1. n°. 74.

Pentanemus. SEBA. *Mus.* 3. t. 27. f. 2.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête assez petite, convexe en dessus, plane par les côtés & inclinée par-devant; le museau est épais, obtus & arrondi. La mâchoire inférieure dépasse celle d'en haut, mais seulement lorsque la gueule est ouverte; de plus, elle a son extrémité recourbée & arrondie en forme de globe, qui entre dans une cavité située à la partie correspondante de la mâchoire supérieure. On voit sur les mâchoires, sur le palais & dans la gorge, multitude de petites dents ou de tubercules à peine sensibles.

Les yeux sont d'une figure arrondie, d'une grandeur médiocre, & placés sur les côtés de la tête,

à une grande distance l'un de l'autre. Les prunelles sont ovales & ont leur grand diamètre situé dans le sens vertical. Les iris sont argentés.

Les narines sont grandes & percées de part & d'autre d'une double ouverture.

La couleur du dos est rougeâtre; celle des côtés est argentée; toutes les nageoires sont blanchâtres. Les écailles sont d'une grandeur médiocre, minces & flexibles, légèrement dentelées sur leur bord postérieur, & peu adhérentes à la peau.

La première nageoire du dos est petite & a sept rayons courts & un peu épineux; la seconde est plus grande, plus élevée que la précédente, & garnie de seize rayons mous & rameux, excepté le premier qui est simple & épineux.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent obliquement sur la région du ventre; elles sont longues & étroites, & ont chacune seize rayons mous & simples. Vers la naissance de ces nageoires, il y a, sur la poitrine, cinq filamens qui n'ont pas une ligne de diamètre, & dont le troisième & le quatrième sont une fois plus longs que le corps, les deux premiers un peu moins longs que les deux suivans, & le dernier est très-court.

Les nageoires du ventre sont courtes, rapprochées l'une de l'autre, sur le ventre même, & garnies chacune de six rayons rameux & flexibles, excepté le premier qui est roide & sans divisions.

Les nageoires de l'anus & de la queue sont l'une & l'autre très-étendues; la première a trente rayons, dont les deux antérieurs sont épineux, & les autres mous & flexibles; la seconde, qui est profondément échancrée, a dix-sept rayons, sans compter d'autres rayons plus courts disposés sur les côtés.

L'individu observé par Gronovius, avoit environ neuf pouces de longueur. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PERCEPIERRE. Voyez BAVEUSE.

PERCHE (la). Espèce de Persegue.

Perca fluviatilis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 1.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secunda radiis sexdecim. FAUN. *Suec.* 332.

Perca lineis utrinque sex nigris, pinnis ventralibus rubris. ARTEDI. *Gen.* 39. *syn.* 66. *spec.* 74.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 96.

Η Πέρχνη. ARIST. *L.* 6. c. 14.

Αν Πέρχνη. ELIAN. *L.* 6. c. 14. c. 23 & 26.

ATHEN. *L.* 7. p. 319.

PLIN. *L.* 32. c. 9. 10.

Perca. AUSON. v. 115.

S. HILDEGARD. *L.* 4. part. 1. c. 18. p. 91.

ACTOR.

CUB. *L.* 3. c. 66. a.

FIGUL. f. 3. b.

RONDEL. part. 2. p. 196.

JONSTON. THAUMAT. p. 423.

BLAS. *Anat.* p. 284. t. 52. f. 15.

MERRET. *Pin.* 190.

- DATE. *Hist. of Harw.* p. 431. n. 6.
Ad. Pharm. p. 408. n. 23.
 LÉMERY. *Dict. univ. des drogues simples.* p. 666.
Perca fluviatilis. WOTTON. L. 8. f. 157.
 BELLON.
 RONDEL. *part. 2. p.* 196. 197.
 SALVIAN. f. 224. b. & 226.
 GESNER. p. 698. & (Germ.) fol. 168. b.
 WILLUGH. p. 291. tab. S. n°. 13. fig. 1.
 RAV. p. 97.
Perca Fluviatilis major. ALDROV. L. 5. c. 33.
 p. 622.
Perca major. SCHONEV. p. 55.
 JONST. L. 3. c. 1. p. 146. t. 28. f. in infima
 parte, & t. 29. f. 8.
 CHARLET. p. 6.
Perca prima. MARSIL. *Danüb. tom. 4. p.* 65.
 t. 23. f. 1.
 The *Perch.* PENNANT. *British. zool. vol. 3. p.*
 211.
 La *Perche de riviere.* DUH. *Traité des Pêches,*
seconde part. sect. 5. chap. 3. art. 4. p. 98. pl. 8.
 f. 1.

En Suede, *Abbor*; en Danemarck, *Abord*; en Allemagne, *Barff* & *Bersich*; en Angleterre, *Pearch*, or à *Perch*; en Italie, *Persega* & *Persego*; dans les Îles, *Pesce Parsico*.

La *Perche* est un des poissons de riviere dont on fait le plus de cas. Les Romains ne l'estimoient pas moins, comme on peut en juger par deux vers d'Aufone, dont le sens est que la *Perche* fait les délices des tables, qu'elle est comparable aux meilleurs poissons de mer; aussi les Pêcheurs l'ont-ils appelée la *Perdrix d'eau douce*. Sa chair est ferme & en même temps délicate. Ce poisson n'est pas facile à transporter; d'ailleurs il est vorace, quoique moins redoutable que le Brochet, ce qui fait qu'il n'est pas aussi propre à peupler un étang que la Carpe, qui souffre aisément le transport, & enrichit les étangs par la rapidité avec laquelle elle s'y multiplie, sans empêcher d'autres bons poissons d'y croître avec elle. Les *Perches* peuvent servir cependant à empoisonner les étangs qui sont à portée des grandes villes, & des endroits où l'on peut en trouver un débit avantageux.

Ce poisson se plaît dans les eaux vives. On prétend qu'en relevant un aiguillon qu'il a sur le dos, il ne craint point le Brochet; mais il est certain que celui-ci parvient à saisir les *Perches* par la tête & à s'en nourrir, puisqu'on en a souvent trouvé dans l'estomac des Brochets.

La longueur ordinaire de la *Perche* est de neuf pouces ou même d'un pied. On en trouve cependant qui ont quinze pouces, & suivant le rapport de Gesner, il y en a dans un lac situé au nord de l'Allemagne, qui ont un pied & demi de longueur. Ce poisson selon Willughby, a l'ouverture de la gueule, spacieuse; les mâchoires hérissées de très-petites dents; les iris des yeux d'un jaune doré.

Le dos s'éleve en forme de voûte, derrière la tête, comme celui de la Brème. Le corps est large; sa couleur est d'un brun-noirâtre, marqué de cinq ou six bandes noirâtres qui descendent du dos vers le ventre. Les lignes latérales sont plus voisines du dos, que dans la plupart des poissons: elles commencent à l'angle supérieur des ouïes, & se prolongent jusque sur la queue, qu'elles divisent par le milieu.

Les écailles qui recouvrent le corps sont petites, très-serrées entr'elles, & plus dures, plus âpres au toucher, & en même temps plus promptes à se dessécher, que celles des autres poissons de riviere. Lémery dit qu'elles adherent fortement à la peau.

La premiere nageoire du dos a quatorze ou quinze rayons, tous épineux, & dont le troisieme & le quatrieme sont les plus élevés; la seconde a quatorze rayons mous, excepté le premier qui est épineux & fort court. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les cinq autres mous & rameux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les deux antérieurs sont épineux.

Les membranes qui lient les premiers rayons & les derniers de la nageoire antérieure du dos, sont marquées de taches noires. Toute la seconde nageoire de la même partie est d'une couleur jaunâtre. La nageoire de la queue est rougeâtre, excepté sur son dernier rayon, qui est quelquefois blanc. Les deux rayons qui terminent les nageoires du ventre sont en partie blancs & rouges. Au reste, Willughby observe que ces couleurs sont sujettes à varier. Selon M. Duhamel & plusieurs autres Auteurs, les nageoires du ventre sont d'un rouge très-vif.

Le même Auteur dit que la *Perche* se nourrit de Blanchaille, dont elle débarasse les étangs. Suivant Willughby, elle est très-avide de vers de terre; on en amorce les hameçons qu'on lui présente; on se sert aussi de petites Grenouilles pour l'attirer.

On trouve des *Perches* dans les lacs, les étangs & les petites rivieres de l'Europe. On les prend assez ordinairement en tendant un tremail à travers le courant, & en traînant au dessus un épervier; une partie de ces poissons s'enfoncent dans l'épervier; les autres, éfarouchés par ce filet, donnent dans le tremail. On emploie aussi, pour la même pêche, des verveux & d'autres filets à manche.

PERCHE D'EAU DOUCE. Voyez AURITE.

PERCHE DE MER (la). Espece de *Persegu*.

Perca marina. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.*
Perca, n°. 9.

Perca pinnis dorsalibus unitis, radiis quindecim; spinosis quatuordecim, muticis, corpore lituris variegato. Mus. Ad Fr. 2. p. 83.

Faun. Suec. 233.

Perca lineis utrinque septem transversis nigris, ductilibus miniaceis caruleisque in capite & antica ventris. ART. Gen. 40. syn. 68.

- Πέρκη. ARIST. L. 2. c. 13. 17. L. 8. c. 15.
 ATHEN. L. 7. fol. 159. 29. ed. Valderi.
 OPIAN. L. 1. p. 6.
 GALEN. *Class.* 2. fol. 29. C.
 Perca. OVID. *Hal.* v. 112.
 PLIN. L. 9. c. 16.
 JOV. c. 24. p. 92.
 RONDEL. L. 6. c. 8. p. 182.
 SALVIAN. *Fol.* 224. b. ad iconem.
 Perca Pelagia. JOV. c. 24. p. 92.
 Perca marina. BELLON.
 SALVIAN. *fol.* 225.
 GESN. p. 696 & 819. & (Germ.) fol. 6.
 ALDROV. L. 1. c. 9. p. 50.
 JONSTON. P. 1. tit. 2. c. 1. a. 7. t. 14. f. 8.
 CHRLLET. p. 134.
 WILLUGL. p. 327. *Tab. X. n. 6. fig. 1.*
 RAY. p. 140.

À Rome ; *Perca* ; en Angleterre , *Sea-Pearch* .

Ce poisson , suivant Willughby , ressemble par sa forme à la *Perche* de riviere ; mais il a le museau plus alongé & plus aigu ; la gueule est très-spacieuse , relativement au volume du corps , & ce poisson la tient presque toujours ouverte ; les mâchoires & les parties supérieure & inférieure du palais sont garnies de dents aiguës ; la langue est longue , terminée en pointe , & sans aucune aspérité sur sa surface ; les yeux sont très-grands , & ont leurs iris jaunes & quelquefois rougeâtres .

Les ouvertures des ouïes sont très-spacieuses ; les lames intermédiaires des opercules sont dentelées : on voit , dans l'angle de la lame extérieure , deux grandes & fortes épines . Les narines sont doubles & très-voisines des yeux . Les écailles sont d'une grandeur médiocre . Le ventre est un peu faillant .

Le dos & les côtés sont marqués de six ou sept bandes transversales d'une couleur noire sur un fond rouge , sur-tout vers la tête . Cette dernière partie , ainsi que la région antérieure du ventre , sont colorées par des traits d'un rouge de *minium* , & d'autres d'une couleur bleue , qui font un effet agréable .

La nageoire du dos est garnie de vingt-cinq rayons , dont les dix premiers sont épineux , & les suivans mous & plus élevés . Dans la *Perche* de riviere , il y a deux nageoires du dos distinguées l'une de l'autre , ce qui établit une nouvelle différence entre cette *Perche* & celle dont il s'agit ici .

La nageoire de l'anus a dix rayons , dont les trois antérieurs sont épineux . Cette nageoire & la précédente sont d'un jaune pâle , mouchetées de points d'un jaune safrané , avec un mélange de points rouges sur la nageoire du dos .

Les nageoires de la poitrine sont jaunes , & leur partie inférieure est marquée de raies rouges transversales sur quelques individus . Les nageoires du ventre ont aussi quelques taches semblables , mais en plus petit nombre .

La nageoire de la queue est sans division ; ses rayons sont d'une couleur jaune , & les parties latérales sont marquées de points safranés . Au reste , Willughby observe que les teintes de ces couleurs varient suivant les individus .

On trouve ce poisson dans les mers de la Norwege , dans la Méditerranée & la mer Adriatique . Rondelet dit que sa chair est d'une qualité très-supérieure à celle de la *Perche* de riviere , qui est dure & gluante . Mais , suivant Willughby , c'est une erreur ; & s'il y a quelque raison de préférence entre ces deux poissons , elle est plutôt en faveur de la *Perche* de riviere .

PERCHE DE TERRE. Voyez AURITE .

PERCHE (pêche à la). On appelle ainsi celle dans laquelle on se sert d'une *Perche* légère , garnie d'une ligne avec son haim . Les Pêcheurs disent qu'ils pêchent à *perche volante* , lorsqu'en se promenant le long du rivage , ils font sauter l'apât , quelquefois même sans toucher à l'eau , apparemment pour attirer les poissons à la vue de cet apât , dont les mouvemens peuvent exciter leur avidité .

PERCHE DORÉE. Voyez POST .

PERD-TEMPS. C'est le nom que les Pêcheurs donnent quelquefois à une espèce de petit parc couvert appelé *Carosse* . (Voyez ce mot .) Cette pêche se pratique rarement , parce qu'en général elle est peu avantageuse , ce qui fait dire aux Pêcheurs qu'ils y perdent leur temps .

PERDRIX D'EAU DOUCE. Voyez PERCHE .

PERLE (fausse). C'est un petit globe de verre très-mince , soufflé à la lampe d'émailleur , & dans lequel on introduit une goutte de ce qu'on appelle *essence d'Orient* , pour lui donner un aspect nacré , qui imite celui des véritables *Perles Orientales* . Pour consolider ensuite les fausses *Perles* , on les remplit de cire , puis on les traverse avec un petit cylindre creux de carte ou de papier , qui donne la facilité de les enfiler dans un cordon , & d'en faire des colliers . L'essence d'Orient est composée de petites lames minces , qui , vues au microscope , paroissent être la plupart d'une figure rectangulaire ; on détache ces petits corps des écailles d'une espèce de Cyprin nommée *Âble* . (Voyez ce mot .) Pour y parvenir , on met les écailles de l'Âble dans une jatte de faïence remplie d'eau claire , & on les frote avec un ligne fin , comme si on vouloit les broyer . Les petits corps argentés qui recouvrent ces écailles flotent d'abord dans l'eau , & quelques temps après se précipitent au fond sous la forme d'une liqueur épaisse à peu près comme l'hulle , & qui est l'essence d'Orient .

PERLON (le). Espèce de Trigle .

Trigla Cuculus . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Trigla* , n. 4 .

Trigla digitis ternis , linea laterali mutica . MUS. Ad Fr. 2. p. 93. *

Trigla tota rubens , rostro parum bicorni , operculis branchiarum striatis . ARTEDI. *Gen.* 45. *syn.* 74. O' Kóaux. ARIST. L. 4. c. 9. L. 8. c. 13.

ÆLIAN. L. 10. c. 11.
 OPIAN. L. 1. p. 5.
 ATHEN. L. 7. p. 309.
 Cuculus. GAZ. ARIST.
 RONDEL. L. 10. c. 2. p. 287.
 GESNER. p. 305. (Germ.) f. 17. b.
 ALDROV. L. 2. c. 4. p. 139.
 JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 2.
 WILLUGH. p. 281.
 RAY. p. 89.
 Cuculus minor. BELLON.
 GESNER. p. 306.
 Cuculus *Lyra species*. SCHONEV. p. 32.
 Lyra. CHARLET. p. 139.
 Capo. P. JOV. c. 16. p. 76. ut videtur.
 En Flandre, *Hunchem*; en Angleterre, *Red Gurnad* ou *Rotchet*.

Le *Perlon* ou la *Moroude* a, comme plusieurs autres poissons du genre des Trigles, la faculté de rendre un certain son sourd & entrecoupé, que l'on a comparé tantôt au cri du Coucou, tantôt au murmure du Pourceau. (Voyez GRONAU & GRONDIN.) Ce poisson, suivant Willughby, ressemble beaucoup à l'Hirondelle de mer. (Voyez ce mot. Il en diffère, 1°. par sa grandeur, qui est rarement de plus d'un pied, au lieu que l'Hirondelle prend un accroissement beaucoup plus considérable; 2°. par le volume de sa tête, qui est moindre à proportion de celui du corps, & par l'intervalle compris entre les yeux qui est aussi plus petit; 3°. par sa couleur, qui est d'un rouge uniforme; 4°. par ses nageoires de la poitrine, qui sont plus courtes & plus étroites; 5°. par les opercules des ouïes, qui ont des stries dirigées du centre vers la circonférence.

La première nageoire du dos, selon Linnæus, a neuf rayons; la seconde seize: les nageoires de la poitrine en ont chacune onze: les osselets semblables à des doigts, qui avoisinent ces nageoires, comme dans toutes les espèces de ce genre, sont au nombre de trois dans celle-ci. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a seize, & celle de la queue treize.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans l'Océan. Willughby dit que sa chair est ferme, lamelleuse, blanche, & qu'elle fournit un aliment aussi sain que délicat.

PERROQUET (le). Espèce de Coryphène.

Coryphæna Psittacus. LIN. Syst. nat. Pisces thorac. *Coryphæna*, n°. 6.

Coryphæna linea laterali intercepta, pinnis longitudinalibus colore lineatis. Ibid.

Ce poisson emprunte la dénomination de *Perroquet* de la ressemblance de ses couleurs avec celles de l'oiseau qui porte le même nom, elles produisent, par leur variété, un effet si agréable, particulièrement sur la tête, que Linnæus dit de cette partie qu'elle fait l'ornement du poisson. Les yeux ont leurs iris d'un rouge de feu, bordé d'un cercle d'azur. On voit sur le milieu du corps

une belle tache rhomboïdale d'une couleur pourprée, avec un mélange de verdâtre, de jaune éclatant & de bleu. Les lignes latérales sont interrompues sur tout l'espace qui répond à la nageoire du dos, & reparoissent ensuite en se prolongeant vers la queue.

La nageoire dont on vient de parler s'étend sur toute la longueur du dos, en restant toujours à la même hauteur; elle a vingt-neuf rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize; elle est semblable à celle du dos, excepté qu'elle ne commence qu'à la moitié de la longueur du corps. La nageoire de la queue est entière & a quatorze rayons.

Toutes les belles couleurs de ce poisson disparaissent aussi-tôt qu'il est mort. On le trouve dans la mer voisine de la Caroline.

PERROQUET (le). Espèce de Labre.

Labrus viridis. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. *Labrus*, n°. 29.

Labrus viridis, linea utrinque cerulea. ARTED. Gen. 34.

Turdus viridis minor; an Verdone. SALVIANI. p. 88?

Turdus viridis, seu decimus: Rondel. WILLUGH. p. 320.

Le corps de ce poisson, suivant Willughby, est presque tout entier d'une couleur verte; seulement la partie la plus basse du ventre a des teintes de jaune; il y a sur les côtés une raie bleue longitudinale, qui a son origine auprès des yeux. Quelques individus ont aussi des taches de cette dernière couleur sur le ventre. Les Auteurs qui ont parlé de ce poisson n'indiquent que le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de trente, dont les dix-huit premiers sont épineux. On trouve cette espèce de Labre dans la Méditerranée.

PERROQUET (le). Espèce de Quatre-dents.

Tetraodon testudineus. LIN. Syst. nat. Amphib. nantes. *Tetraodon*, n°. 1.

Tetraodon abdomine plano leviore, dorso futuris albis curvis picto. Ibid.

Ostracion oblongus glaber, corpore figuris variis ornato.

ARTEDI. Gen. 60. syn. 86.

Amœnit. Acad. 1. p. 309. t. 14. f. 3.

Orbis oblongus testudinis capite. CLUS. Exot. L. 6. c. 26.

WILLUGHBY. p. 147.

RAY. p. 43.

An orbis levis oblongus cinereis & fuscis maculis ornatus. SLOAN. Hist. 2?

La figure globuleuse dont les poissons compris sous la dénomination générale d'*Orbis*, se rapprochent plus ou moins, passe dans celui-ci à une forme tout-à-fait alongée, & seulement arondie par le contour du corps. La tête est entièrement dégagée, & on remarque un enfoncement derrière l'occiput, comme si ce poisson avoit un

cou. Le museau est aussi plus saillant que dans les autres *Orbis*, & la tête a quelque ressemblance avec celle d'une Tortue. Toute la peau est brune, & ce fond est relevé par différentes figures, les unes presqu'orbiculaires, & les autres quadrilatères, imitant des losanges & des carrés; des taches blanches, diversement distribuées sur ces especes de compartimens, contribuent à répandre une agréable variété sur le fond du tableau. Suivant Linnæus, le corps est un peu âpre sur la surface supérieure, & il est percé en dessous d'une multitude

de pores semblables à des points, & entre lesquels sont cachés de petits aiguillons. Ce poisson a les nageoires de la poitrine d'un brun rougeâtre, & situées auprès du cou; la nageoire du dos est à l'extrémité de cette partie; celle de la queue est un peu plus large que longue. Clusius, qui n'avoit vu qu'une figure coloriée de ce poisson, suppose, d'après des conjectures fondées, que sa longueur naturelle surpasse environ de moitié celle de douze pouces que le Peintre lui avoit donnée. On trouve ce poisson dans l'Inde.



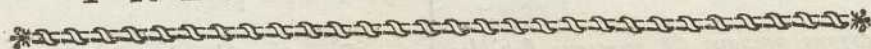
PERSEGUES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



TREIZIEME GENRE.



P E R S E G U E .

P E R C A . Linnæi.

Sept rayons à la membrane des ouïes, opercules dentelés.

E S P E C E S .

Qui ont des nageoires distinctes sur le dos.

1 LA PERCHE.

Seize rayons & une tache noire à la seconde nageoire du dos.

2 LE SANDAT.

Vingt-trois rayons à la seconde nageoire du dos.

3 L'APRON.

Treize rayons à la seconde nageoire du dos, & des bandes noires transversales sur les côtés du corps.

4 LE ZINGEL.

Vingt rayons à la seconde nageoire du dos, la mâchoire de dessous plus courte que celle de dessus.

5 LA QUEUE-JAUNE.

Des lignes ponctuées de noir sur les côtés du corps.

6 LE LOUP.

Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos, le corps de couleur argentée.

7 L'ÂBLETTE DE MER.

Les rayons des deux nageoires du dos sont flexibles.

8 LA BRUNE.

Neuf rayons à la seconde nageoire du dos, & le corps brun.

PERSEGUES (Poissons).

AUTRES ESPECES

Qui n'ont qu'une nageoire sur le dos, & dont celle de la queue n'est pas fourchue.

9 LE CROKER.

Une tache noire aux nageoires de la poitrine.

10 LA PERCHE DE MER.

Quinze rayons piquans & quatorze flexibles à la nageoire du dos.

11 LA BASSE.

Une tache noire à la base de la nageoire de la queue.

12 L'ARGENTINE.

Le corps de couleur argentée, avec huit bandes noires de chaque côté.

13 LA POLYMNE.

Le corps noir, avec trois bandes blanches de chaque côté.

14 LE TÊTARD.

Deux lignes ponctuées sur toutes les nageoires.

15 LE MEÛNIER DE MER.

Une tache noire sur le milieu de la nageoire du dos.

16 LA PAUPIERE.

Une tache noire au dessus des yeux.

17 LE NOIR.

Le corps noir, & les nageoires tachées de blanc.

18 LA DORÉE.

Toutes les nageoires inférieures tachées de brun.

19 LA TACHÉE.

Les nageoires fauves, & celles de la poitrine tachées de noir.

20 LA RAYÉE.

Des raies blanches & brunes.

21 LA PONCTUÉE.

Des points bleus sur tout le corps.

22 LA SANGUINOLENTE.

Des points rouges sur tout le corps.

23 L'ÉCRITURE.

Des lignes noires en différentes directions.

AUTRES ESPECES

Qui n'ont qu'une nageoire sur le dos, & dont celle de la queue est fourchue.

24 LA VENIMEUSE.

Des points rouges sur tout le corps, & le bout des nageoires de la poitrine jaune.

25 LA QUEUE-NOIRE.

Des lignes jaunes sur le corps, la nageoire de la queue noire & bordée de blanc.

26 LA SAUTEUSE.

Le ventre jaune, avec des lignes grises.

PERSEGUES (Poissons).

27 LA STIGMATE.

Des appendices membraneux aux rayons de la nageoire du dos.

28 LA DIAGRAMME.

Des lignes jaunes longitudinales sur le corps.

29 LA STRIÉE.

Des lignes sur le corps, la nageoire de la queue grise.

30 LA CINQ-LIGNES.

Cinq lignes alternativement blanches & brunes sur le corps.

31 LE POST.

Quinze rayons épineux & douze flexibles à la nageoire du dos.

32 LE SCHRAITSER.

Le corps allongé, avec des bandes noires longitudinales de chaque côté.

33 LA CILIÉE.

Les écailles dentelées, & une tache noire à la partie antérieure de la nageoire du dos.

34 LE SERRAN.

Quatre bandes rouges de chaque côté du corps.

35 LA CRÉNELÉE.

Des écailles crénelées & des lignes ponctuées de blanc sur le corps.

36 L'ÉCUREUIL.

Des raies bleues sur la tête.

37 LE TRIDENT.

La nageoire de la queue divisée en trois parties.



PETIMBE (la). Espece de Tompete.

Fistularia tabacaria. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Fistularia*, n^o. 1.

Fistularia cauda bifida setifera. MUS. Ad Fr. 1. p. 80. t. 26. fig. 1.

Solenostomus cauda bifurca in setam balanaceam abeunte. GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 31.

Petimbuaba. CATESB. *Carol.* 2. t. 17. f. 2.

RAY. *Pisc.* 110. n. 8.

Ce poisson, suivant Gronovius, a le museau tubulé, & composé de trois os, dont celui d'en-haut est un prolongement du crâne, & a une forme anguleuse, sillonnée par des stries très-régulieres; les deux autres os qui occupent les côtés sont attachés aux opercules des ouïes: ces trois os sont liés par une forte membrane, qui rend le museau susceptible de dilatation.

Les mâchoires sont un peu aiguës; l'inférieure est mobile, & excède celle d'en-haut; l'une & l'autre sont garnies sur leurs bords de dents très-ferrées entr'elles.

Le corps est allongé & d'une forme anguleuse; son plus grand diamètre transversal est situé vers les nageoires de la poitrine, au delà desquelles il s'amincit insensiblement, & prend une forme hexagonale.

À l'endroit où le corps est le plus mince, & au milieu de la partie supérieure, on voit un prolongement qui a la même couleur noire & la même élasticité que les lames qu'on appelle les fanons de la Baleine. Ce prolongement est aplati jusqu'au milieu, & se termine en un filament très-délié. Sa longueur étoit d'environ huit pouces & demi, & sa largeur d'une ligne, sur un individu de deux pieds de long.

Les lignes latérales s'étendent sur le milieu des côtés, & sont formées de points saillans. Tout le corps est dénué d'écaillés.

La nageoire du dos est très-éloignée de la tête, & garnie de huit rayons. Les nageoires de la poitrine s'insèrent presque verticalement sur le corps, & ont chacune quinze rayons. Les nageoires du ventre en ont sept. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à celle du dos; elle a douze rayons. La queue est fourchue, & a pareillement douze rayons. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PETIT DEUIL (le). Espece de Chétodon.

Chatodon leucurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n^o. 11.

Chatodon cauda integra, spinis dorsalibus novem, prima recumbente, corpore nigro, cauda alba. Ibid.

Ce poisson a le corps d'une couleur noire & la queue blanche. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie de trente & un rayons, dont neuf sont épineux; le premier de ces rayons est incliné vers le corps. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre sont terminées en pointe aiguë, & ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt-deux, dont trois sont pareillement épi-

neux; celle de la queue en a vingt. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PETIT-MONDE (le). Espece de Quatre-Dents.

Tetraodon ocellatus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Tetraodon*, n^o. 4.

Tetraodon fascia humerali ocellata. MUS. Ad Fr. 2. p. 55.

Diodon ocellatus. OSBECK. *Itin.* 226.

Ostracion maculosus, abdomine muricato. ITIN. SCAN. 260.

Ostracion maculosus, aculeis undique densis exiguus. ARTEDI. *Gen.* 58. *Syn.* 85.

SEB. *Mus.* 3. t. 23. f. 7. 8.

Orbis asper maculosus. WILLUGH. p. 155.

RAY. p. 43.

Ce poisson est sur-tout remarquable par une bande qu'il a sur la partie qui répond aux épaules, & qui est marquée de plusieurs taches semblables à des yeux; il a de plus le corps tout hérissé de petits aiguillons.

La nageoire du dos, suivant Linnæus, a quatorze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celle de l'anus en a douze, & celle de la queue sept.

Le même Auteur dit que la piquure de ce poisson est venimeuse. On le trouve dans les eaux douces de l'Asie & dans celles de l'Égypte.

PHASQUIER ou PHASTIER. On appelle ainsi une pêche au feu, dans laquelle on se sert de la fouane pour piquer les poissons. Voyez FEU & FOUANE.

PIABUCU. Voyez PIABUQUE.

PIABUQUE (le). Espece de Salmone.

Salmo argentinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Salmo*, n^o. 12.

Salmo tania longitudinali argentea, pinna anti longissima. Ibid.

Trutta dentata, dorso plano, abdomine acuto prominente. AËL. *Petr.* 1761. p. 404.

Piabucu. MARCGRAV. *Braf.* 170.

Les caracteres distinctifs de ce poisson, indiqués par les phrases précédentes, consistent en ce qu'il a le dos plan, le ventre aigu & saillant, la nageoire de l'anus très-longue, & une bande longitudinale d'une couleur argentée, qui s'étend sur le corps. Aucun des Auteurs qui ont parlé de ce poisson n'a marqué le nombre des rayons de ses différentes nageoires. On le trouve dans la mer du Brésil.

PICAREL (le). Espece de Spare.

Sparus smaridis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n^o. 5.

Sparus oculo nigro laterali, pinnis pectoralibus caudaque rubris. Ibid.

Sparus macula nigra in utroque latere medio, pinnis pectoralibus caudaque rubris. ART. *Gen.* 36. *Syn.* 62.

H' Σμαρίς. ARIST. L. 8. c. 30.

OPPIAN. L. 1. p. 5.

Smaris. OVID. HAL. v. 120.

BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 14. p. 140.

GESN. fol. 33. b. E. G.

ALDROV. L. 2. c. 40. p. 228.

JONSTON. L. 1. t. 3. c. 1. a. 22. t. 20. n. 5.

WILLUGH. p. 319. Tab. U. n^o. 8. fig. 5.

RAY. p. 136.

Smaris & *Maris*, *Leucomanides*. CHARLET.

p. 144.

Mena candida seu smaris. GESN. p. 522 & 616.

Currus. PLIN. L. 32. c. 11.

MARTIAL.

À Venise, *Givoli* & *Gerruli*; à Marseille, *Gerres*.

Le *Picarel*, selon Willughby, ressemble à la *Mendole*; mais il est plus petit, & n'a communément qu'un doigt de long; il a aussi le corps plus arrondi & plus éfilé, à proportion de son volume, & sa couleur est plus sombre & tire davantage sur le noir. Il n'a point, comme la *Mendole*, de bandes transversales sur le corps, mais seulement une tache noire sur chaque côté, ce qui est pareillement un des caractères de la *Mendole*. Ces deux poissons se ressemblent encore par la situation, la figure de leurs nageoires, & le nombre des rayons dont elles sont garnies; celles de la poitrine & celle de la queue sont d'un rouge clair sur le *Picarel*; la nageoire du dos est marquée de taches sombres qui forment des espèces de nuages.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Europe méridionale.

PICOT. Espèce de filet sédentaire, floté & plombé, du genre des demi-foles, & qui est usité dans l'Amirauté d'Honneur. Les Pêcheurs le nomment *Picot*, parce qu'ils piquent ou agitent le fond, autour de ce filet, pour engager le poisson à y donner.

PICOTEUX. Petit bateau dont on se sert pour pêcher près de la côte de basse Normandie. Il n'a que treize pieds de longueur, & ne peut porter que deux ou trois hommes. Le terme de *Picoteux* est aussi employé quelquefois dans le même sens que celui de *Picot*. Voyez ce mot.

PIECE D'APPELET. On nomme ainsi, sur les côtes de l'Océan, une longue corde garnie de lignes & d'hameçons; & un certain nombre d'*Appellets*, attachés les uns au bout des autres, forment ce que l'on appelle une *teffure*.

PIEXE. Voyez REMORE.

PILE. Voyez EMPILE.

PILOTE (le). Espèce de Gasté.

Gasterosteus Ductor. LIN. Syst. nat. *Pisces thorac.* *Gasterosteus*, n^o. 2.

Gasterosteus spinis dorsalibus quatuor. MUS. Ad Fr. 2. p. 88.

Scomber Ductor. HASSELO. Itin. 336.

OSBECK. Itin. 73. t. 12. f. 2.

Scomber fasciis quatuor ceruleo-argenteis, aculeis quatuor ante pinnam dorsalem. LÆFL. It. 103.

Scomber dorso monopterygio pinnulis nullis, linea laterali recta mutica ad caudam dilatata.

GRONOV. Zooph. 309.

Pilote piscis. RAY. pisc. 156.

Loots manneakens. BRUNN. It. 325. t. 190.

Pilot fish. WILLUGH. Icht. tab. append. 8. fig. 2.

Glaucus aculeatus, fasciatus, ab initio pinnæ dorsalis longæ ad usque cauda pinnam fasciis quatuor latis: vel aculeis vel pinnulis pinnam dorsalem antepositis novem. KLEIN. Pisc. Miss. 5. p. 31. n. 5.

Le *Pilote*. DUH. Traité des Pêches, 2^e partie, sect. 4. c. 4. art. 5. p. 55. Pl. 4. fig. 4. & Pl. 9. fig. 3.

On a observé que ce poisson acompagnoit volontiers les vaisseaux; & comme on l'aperçoit assez ordinairement vers l'avant du navire, on a imaginé qu'il le guidoit & lui traçoit sa route; d'où lui est venu le nom de *Pilote*. Comme il suit aussi le Requin, apparemment pour se nourrir des restes de poissons que celui-ci laisse tomber, on a encore prétendu qu'il le conduisoit & lui servoit comme de *Pilote*. Peut-être ce nom lui a-t-il été donné à cause de l'espèce de manœuvre qu'il exécute, suivant le rapport de quelques Auteurs, lorsqu'il acompagne le Requin. On dit, en effet, qu'il nage à la hauteur d'un pied & demi au dessus du museau de cet animal vorace, & qu'il suit & imite tous ses mouvemens, saisissant avec adresse tout ce que le Requin rejete ou laisse échaper de sa proie. On ajoute que quand le Requin se renverse pour se saisir de quelque poisson, le *Pilote* fait à l'instant un écart; mais qu'aussitôt que le Requin a repris sa situation ordinaire, le *Pilote* retourne à son premier poste. Au reste, toute cette manœuvre du *Pilote* paroît avoir été imaginée à plaisir; car on ne conçoit pas comment ce poisson peut profiter des restes de la nourriture du Requin, qui a la gueule en dessous, & qui dans la situation où on le suppose à l'égard du *Pilote*, se trouve plus bas d'un pied & demi; à moins qu'on ne dise que parmi les restes que rejete le Requin, il y en a toujours qui sont assez légers pour s'élever à la surface de l'eau, en sorte que le *Pilote* est à portée d'en profiter.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête trois fois plus courte que le corps, & garnie d'écaillés à peine sensibles, & disposées en recouvrement, excepté sur l'espace compris entre le museau & les yeux, qui en est entièrement dénué. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris argentés.

Les mâchoires sont égales entr'elles, & l'inférieure seule est mobile; l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents, disposées confusément & comme par groupes; il y en a aussi une rangée longitudinale sur la langue: enfin, on voit sur la partie antérieure du palais trois petits espaces d'une figure ovale pareillement garnis de dents.

Le tronc est oblong & un peu arrondi; les lignes latérales sont lisses, & se prolongent sur la même direction depuis les opercules des ouïes jusqu'à

la queue, près de laquelle elles s'épaississent, & forment une faillie semblable à une membrane, en sorte que le corps, en cet endroit, paroît quadrangulaire.

La nageoire du dos est peu éloignée de la tête, & s'étend presque jusqu'à la queue; elle a vingt-sept rayons simples. On voit en avant de cette nageoire trois aiguillons mobiles & à peine faillans au dessus de la peau du poisson.

Les nageoires de la poitrine sont petites, ovales & garnies chacune de vingt rayons fourchus à leur extrémité. Les nageoires du ventre en ont chacune six un peu rameux, excepté les deux premiers qui sont simples.

La nageoire de l'anus est précédée d'un petit aiguillon semblable à ceux qui sont avant la nageoire du dos; elle a dix-sept rayons rameux, dont les premiers sont très-longs, & les suivans vont en décroissant insensiblement.

La nageoire de la queue est large & fourchue; les rayons dont elle est garnie sont recouverts par une membrane si épaisse qu'on ne peut les compter.

La couleur de ce poisson est un peu brunâtre, avec des reflets dorés, & sept bandes transversales d'une couleur noire, dont la première passe sur la tête, à l'endroit qui répond aux opercules; la seconde s'étend sur le corps vers la naissance des nageoires de la poitrine; la troisième correspond aux aiguillons qui sont sur le dos; la quatrième traverse la région de l'anus; la cinquième est située à l'origine de la nageoire de l'anus; la sixième vers l'extrémité de cette même nageoire; la septième fait le tour de la queue.

L'individu observé par Gronovius avoit environ cinq pouces de long; sa plus grande largeur n'étoit guère que d'un pouce. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

PILOTE. Officier dont la fonction est de diriger la route d'un bâtiment de pêche. Les *Pilotes* qui font sortir les bâtimens des rades, ou les y font entrer, se nomment *Pilotes Lamaneurs*. Il y a aussi des *Pilotes Côtiers* & des *Pilotes Hauturiers*, dont les uns chargés de sonder & de reconnoître les côtes, & les autres de conduire les bâtimens en pleine mer. Ordinairement c'est le *Pilote* qui commande la manœuvre pour mettre les filets à la mer.

PILOTEUX. Voyez **PICOTEUX**.

PINARU (le). Espece de Blenne.

Blennius cristatus. LIN. Syst. nat. *Pisces Jugular. Blennius*, n°. 2.

Blennius crista setacea longitudinali inter oculos. GRONOV. Mus. I. n°. 75.

Pinaru. RAY. pisc. 73.

Le *Pinaru*, selon Gronovius, a la tête aplatie par les côtés, très-inclinée en devant vers le museau, & convexe sur la même partie. Les yeux sont grands & faillans, voisins l'un de l'autre, ovales & recouverts d'une membrane particulière.

L'ouverture de la gueule est étroite; la mâchoire supérieure dépasse celle d'en-bas; l'une & l'autre sont garnies d'une multitude de grandes dents

contiguës, & égales. Entre les yeux s'éleve une espece de crête, composée de plusieurs petits filamens noirs rangés sur une même ligne.

La partie des lignes latérales, comprise depuis la tête jusqu'à la nageoire du dos, est courbée en arc; ensuite ces lignes s'étendent sur une même direction vers la queue, en passant par le milieu des côtés du corps.

La nageoire du dos occupe toute la longueur de cette partie, & a vingt-six rayons simples, dont ceux du milieu s'élevent un peu moins que les autres.

Les nageoires de la poitrine sont un peu arondies, & ont chacune quatorze rayons rameux. Les nageoires du ventre sont situées près l'une de l'autre, en deçà de celles de la poitrine, vers la tête; elles n'ont chacune que trois rayons, dont l'extrémité est rameuse.

La nageoire de l'anus a seize rayons; celle de la queue est arondie à son extrémité, & garnie de onze rayons pareillement rameux, excepté les deux extrêmes qui sont simples.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

PIOCHON. On appelle ainsi des piquets sur lesquels on tend des piéces de filet, pour former un parc à l'Angloise. Voyez ce mot.

PIPE (la). Espece de Chval-Marin.

Syngnathus equoreus. LIN. Syst. nat. *Amphibia nantes. Syngnathus*, n°. 4.

Syngnathus pinna cauda radiata, pectoralibus anique nullis, corpore angulato. Ibid.

Ce poisson est d'une forme allongée & anguleuse, comme celle de la plupart des especes du même genre; mais il a cela de particulier qu'il manque non seulement des nageoires du ventre, qu'il n'a point dans ce genre, mais même de celles de la poitrine. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie de trente rayons; celle de la queue en a cinq. On trouve ce poisson dans l'Océan.

PIQUANTE (Raie). Il paroît que le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, n'est qu'une variété de l'espece que nous avons nommée *Chardon*. Voyez ce mot.

PIQUEUR. C'est, en terme de pêcherie, donner une secousse à la ligne pour enforcer la pointe du haim dans le gofier du poisson.

PIQUITINGUE (le). Espece d'Ésoce.

Esox Epsetus. LIN. Syst. nat. *Pisces abdominalis. Esox*, n°. 7.

Esox linea laterali argentea. Ibid.

Piquitinga. MARCGR. Bras. 159.

Argentina pinna dorsali pinna ani opposita.

Amœn. Acad. vol. 1. p. 603. n°. 56. Edit. Lugd. Batav. an. 1749.

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête oblongue, comprimée en dessus & par les côtés. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en-haut. L'intérieur de la gueule est garni de très-petites dents. La membrane des ouïes a environ dix rayons.

Le corps est allongé, un peu cylindrique; couvert d'écaillés très-minces & d'une couleur argentée. La nageoire du dos est située vers la queue, & a environ quatorze, rayons tous flexibles. Les nageoires de la poitrine sont en fer de lance, & ont chacune douze rayons; celles du ventre en ont six, & sont d'une forme arrondie. La nageoire de l'anus est opposée à celle du dos, & garnie d'environ quinze rayons. La nageoire de la queue est fourchue, & a quatorze rayons. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PIRABE (le). Espece d'Exocet.

Exocetus volans. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Exocetus*, n^o. 2.

Exocetus abdomine tereti. Ibid.

Exocetus pinnis ventralibus brevissimis, abdominis carinis nullis. GRONOV. *Zooph.* 358.

Exocetus pinnis pectoralibus longissimis acuminatis. BROWN. *Jam.* p. 442. n. 1.

Pirabebe. PISO. *Hist. Nat. Ind. utr.* L. 3. p. 61.

Meerschälben. VALENT. *Mus. Museor.* (Germ.) vol. 2. p. 162.

Piscis alatus seu hirundo marina. KUNDM. *Prompt.* p. 94. n. A. 23.

Mugil alatus. GESNER. *Icon. Pisc.* p. 72.

Boladorus. ACOSTA. *Hist. Nat. Ind.* L. 3. c. 15.

Poisson volant. GENEV. COBIN. p. 205. n^o. 7. *Hist. génér. des Voyages*. vol. 7. tab. ad. p. 56.

Le Pirabe, suivant Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec le Muge volant, (Voyez ce mot) en sorte qu'il y a lieu de douter si les caractères par lesquels il en diffère sont suffisants pour en faire une espece distincte. Ils ont tous deux les nageoires de la poitrine étendues en forme d'ailes, & il y a apparence que le Pirabe s'en sert, comme fait le Muge volant, pour s'élever au dessus de l'eau. La principale différence qui existe entre ces deux poissons consiste en ce que le Muge volant a les côtés du corps relevés de part & d'autre en carène, vers la région du ventre, au lieu que la même partie, sur le Pirabe, est ronde, sans former aucune saillie. Il paroît aussi que ce dernier poisson a les nageoires du ventre plus courtes que l'autre. Sa longueur ordinaire, suivant Gronovius, est de quatre pouces. On le trouve dans les mers voisines de l'Espagne.

PIRAPEDE (le). Espece de Trigle.

Trigla volitans. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Trigla*, n^o. 9.

Trigla digitis vicenis membrana palmatis. Ibid.

Trigla capite parum aculeato, pinnula singulari ad pinnas pectorales. ARTEDI. *Gen.* 44. *Syn.* 73.

GRONOV. *Mus.* I. n^o. 102.

Trigla capite quatuor spondylis acutis armato. BROWN. *Jam.* 453.

SEB. *Mus.* 3. t. 28. f. 7.

Milivipira & *Pilabele Brasil. Peixe volador Lusitanis*. MARCGR. *Hist. Bras.* L. 4. c. 11. p. 162.

Milvus cirratus. SLOAN. *Jam.* vol. 2. p. 288.

Mugil alatus Rondeletii. JACOB. *Mus. Reg.* p. 1. f. 3. de pisc. §. 39. t. 2. n. 39.

Vliegende visc. VALENT. *Pisc. amb. tom.* 3. t. 52. E.

Cataphractus squamosus eminentis duris & asperis, duabus pinnis dorsalibus, ventre levi, ομόπτερος. KLEIN. *Miss.* 4. p. 44. n. 11.

Hirundo aquatica. BOUT. *Ind. Orient.* p. 78.

Hirundo Plinii. WORM. *Mus.* I. p. 266.

Hirundo. BOSSUET. *Epigr.* p. 109.

RONDEL. L. 10. c. 1. p. 254.

GESN. p. 434. 514. (Germ.) fol. 17. b.

Milvus. DALE. *Pharm.* p. 409. n^o. 25.

BELLON. *Aquat.* 192.

OVID. v. 92?

PLIN. L. 9. c. 26. 27.

SALVIAN. fol. 187.

ALDROV. L. 2. c. 5. p. 141. vol. 124.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 3. t. 17. f. 12.

WILLUGH. p. 283. tab. S. fig. 6.

RAY. p. 89.

Accipiter. P. GILLII in ÆLIAN. *vers.* L. 12. c. 59.

Lucerna. PLIN. L. 9. c. 27. & L. 32. c. 11.

Milvago. Id. L. 32. c. 2.

Χελιδων. ARIST. L. 4. c. 9.

ÆLIAN. L. 2. c. 50. p. 129. L. 9. c. 59. L. 12.

OPPIAN. L. 2. p. 46. ut videtur. & L. 1. fol.

113. 53. 58.

l'εραξ. ÆLIAN. L. 12. c. 59.

ATHEN. L. 8. fol. 177. 32.

l'ερνξ. OPPIAN. L. 1. fol. 113. 53.

En Espagne, *Volodor*; à Rome, *Rondine*; à

Malte & en Sicile, *Falcone*; en Suede, *Flygande*

fisk.

Le Pirapède est un des poissons qui sont doués, jusqu'à un certain point, de la faculté de voler; il s'éleve au dessus de l'eau, en déployant deux larges nageoires garnies d'osselets, & , suivant Marcgrave, il se soutient ainsi dans l'espace d'environ une portée de fusil; alors ses ailes ayant perdu leur humidité, il se replonge dans l'eau, pour les humecter de nouveau, & recommence à voler. Rondelet assure avoir été témoin de cette espece de phénomène, & Gillius dit qu'il a vu de ces poissons s'élever de quatre coudées au dessus de la surface de l'eau. Marcgrave rapporte aussi qu'il a aperçu très-souvent, sur la partie de l'Océan comprise entre les tropiques, des essaims de *Pirapedes*, dont chacun étoit composé d'environ mille poissons volans, & qu'il arivoit quelquefois qu'il en tomboit dans le vaisseau sur lequel il se trouvoit. Il ajoute que ces poissons se servent de leurs ailes pour se dérober à la poursuite des nombreuses troupes de Dorades, qui les cherchent pour en faire leur proie.

Le Pirapède, selon Willughby, a la tête large, comprimée par-dessus, excavée entre les yeux, & couverte d'une envelope osseuse, âpre au toucher, & panachée de différentes couleurs, qui sont le bleu, le jaune & le rouge obscur. Cette envelope se prolonge sur une partie du dos, où elle se termine par deux longues & fortes épines inclinées vers la queue.

La gueule est petite & située en dessous de la tête. Les mâchoires sont plutôt hérissées de petits tubercules que garnies de dents proprement dites. Les yeux sont grands & ont leurs iris jaunes, avec de légères teintes d'un rouge de *minium*. Les opercules des ouïes sont formés de deux lames dures, qui ont chacune un prolongement semblable à une épine aiguë; cette épine est dentelée sur son bord extérieur, & dépasse la nageoire voisine.

Le corps est couvert d'écaillés dures & âpres au toucher, dont chacune est relevée en saillie par le milieu. Ces écaillés sont disposées, depuis la tête jusqu'à la queue, sur des lignes parallèles.

La couleur du dos est semblable à celle de la tête, excepté que la teinte en est plus foncée. Le dessous du corps est aplati, & d'une couleur blanche avec des nuances de rouge.

La première nageoire du dos a cinq rayons simples, dont le premier est le plus long, & les autres vont en décroissant par degrés; la seconde s'élève plus que la précédente; elle est marquée de plusieurs taches, & a huit rayons réunis par une membrane mince. Entre ces deux nageoires on voit une courte épine qui sort du milieu du dos.

Les nageoires de la poitrine, ou, si on l'aime mieux, les ailes de ce poisson, s'étendent jusqu'à la queue; elles sont précédées chacune par une petite nageoire garnie de six rayons, & attachée à la nageoire voisine par une membrane: la surface extérieure de ces ailes est d'un vert sale, tirant sur l'olivâtre; elles sont bordées de belles taches rondes d'une couleur bleue; on voit, sur le milieu de leur partie postérieure, d'autres taches, les unes brunes & les autres d'un blanc bleuâtre; de plus elles sont marquées, vers leur base, de traits bleus, qui s'étendent entre leurs rayons: les quatre premiers de ces rayons sont simples & plus courts que les autres; ils sont suivis de quinze rayons doubles à leur origine, & alternativement blancs & noirâtres sur leur partie inférieure; les derniers, au nombre de sept ou huit, s'élèvent moins que les précédents.

Les nageoires du ventre sont longues & étroites; elles n'ont chacune que cinq rayons. La nageoire de l'anus en a six, qui sont réunis par une membrane déliée. La nageoire de la queue est fourchue, & garnie à sa base de deux grandes écaillés.

La chair de ce poisson, suivant Rondelet, est dure, sèche, très-nourissante, mais difficile à digérer. On le trouve communément dans la Méditerranée & dans les parties de l'Océan où la température est douce; mais il fuit les climats froids, & Willughby observe qu'il est inconnu sur la mer qui environne l'Angleterre.

PIROGUE. On appelle ainsi un canot fait avec le tronc d'un arbre que l'on a excavé, pour lui donner la forme convenable. Les Sauvages de l'Amérique se servent de *Pirogues* pour aller à la pêche. M. l'Abbé Tessier, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, en 1785, dit qu'à la Louisiane on fait, avec un seul tronc du cyprès à feuilles d'acacia, (*cupressus disticha*. LIN.) plusieurs *Pirogues* de plus d'un pouce d'épaisseur, & en état de porter jusqu'à quatre mille livres & au delà. Les Groënlandois en font avec du cuir tendu sur un espece de châffis léger, & qui ne portent qu'un seul homme.

PITOT. Voyez PELORIDE.

PLAGIUSE (la). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes Plagiusa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n^o. 2.

Pleuronectes oculis dextris, corpore oblongo scabriusculo, pinna dorsali analique caudæ unitis. Ibid.

La *Plagiuse*, suivant Linnæus, a les yeux situés tous les deux sur le côté droit de la tête; le corps oblong, un peu âpre au toucher, & d'une couleur cendrée. Ce poisson est sur-tout remarquable par l'adhérence qu'ont entr'elles les nageoires du dos, de l'anus & de la queue, qui forment une continuité si parfaite, qu'on ne peut les distinguer l'une de l'autre, même par aucune différence de longueur entre leurs rayons. On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

PLAISE (la). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes dentatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n^o. 13.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore oblongo glabro, dentibus exsertis. Ibid.

Les principaux caracteres distinctifs de ce poisson, suivant Linnæus, consistent en ce qu'il a les yeux situés sur le côté gauche de la tête, les dents aiguës & à découvert, le corps lisse & d'une forme oblongue.

La nageoire du dos a quatre-vingt-six rayons: les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre onze: la nageoire de l'anus en a soixante & six, & celle de la queue dix-sept. Cette nageoire est arrondie & couverte d'écaillés.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

PLANE. Quelques Auteurs donnent ce nom à la Plie. Voyez ce mot.

PLATUSE. C'est encore un des noms que l'on a donnés à la Plie. Il paroît se rapporter, ainsi que le précédent, à la forme aplatie de ce poisson.

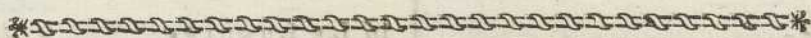
PLECOSTE. Voyez MONOPTERE (Espece de Cuirassé).



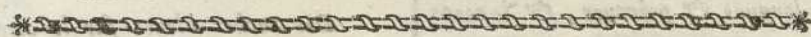
PLEURONECTES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

*Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur
la poitrine.*



HUITIEME GENRE.



PLEURONECTES.

PLEURONECTES. Linnæi.

Les deux yeux situés sur un des côtés de la tête.

E S P E C E S.

Qui ont les yeux du côté droit.

1 LE MANCHOT.

Les nageoires de la poitrine très-petites.

2 LA PLAGIEUSE.

*Les nageoires du dos & de l'anus réunies
à celles de la queue.*

3 L'ARGUS.

*Quatre taches noires bordées de blanc sur
le côté droit du corps.*

4 LE FLET.

Le corps oblong & lisse.

5 LA POLE.

Les dents obtuses.

6 LA PLIE.

Six tubercules sur un côté de la tête.

7 LE FLETON.

*La ligne latérale raboteuse, & deux pe-
tites épines à la base des nageoires.*

8 LA LIMANDE.

*Les écailles dentelées, & de petites épi-
nes à la racine des nageoires.*

9 LA SOLE.

*Le corps oblong, & la mâchoire supérieu-
re plus longue que l'inférieure.*

10 LA LANGUETE.

*Les dents pointues, & l'anus situé du côté
gauche.*

PLEURONECTES (Poissons).

AUTRES ESPECES.

Qui ont les yeux du côté gauche.

11 L'ACHIRE.

Point de nageoires pectorales.

12 LE CARRELET.

Le corps lisse.

13 LA PLAISE.

Les dents longues & pointues, & le corps lisse.

14 LE TURBOT.

Des tubercules sur le corps.

15 L'ARAMAQUE.

De petites appendices sur le corps.

16 LE LUNULÉ.

Des taches bleues sur le corps.



PLIE (la). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes Plateffa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoraici*. *Pleuronectes*, n^o. 6.

Pleuronectes oculis dextris, corpore glabro, tuberculis sex capitis. Ibid.

Faun. Suec. 328.

It. WEGOTH.

Pleuronectes oculis, & tuberculis sex, in dextra capitis, lateribus glabris, spina ad anum. ARTEDI.

Gen. 17. syn. 30.

GRONOV. *Mus.* I. n^o. 36.

Pleuronectes utrinque glaber, tuberculis sex a dextra capitis. ARTEDI. *Spec.* 57.

Φύττα. ATHEN. L. 7. p. 329.

Plais. ACTOR.

CUB. L. 3. c. 69. f. 86. b.

Plateffa. BELLON.

RONDEL. L. II. c. 7. p. 316.

GESNER. p. 664. & 670. & (Germ.) fol. 52. a.

SCHONEV. p. 61.

WILLUGH. p. 96. tab. F. fig. 3.

RAY. p. 31.

Passer. DALE. *Hist. of Harw.* p. 423. n^o. 3.

Passer laevis. ALDROV. L. 2. c. 47. p. 243.

JONSTON. L. I. tit. 3. c. 3. a. 2. punct. I. t. 22.

CHARLET. p. 149.

Alia passeris species. RONDELET. L. II. c. 8. p. 318.

Quadratulus. RONDEL. L. II. c. 8. p. 318.

Quadratulus alia passeris species. GESNER. p. 665.

De Quadradulo. GESN. (Germ.) fol. 52. b.

Pleuronectes Slavvar. It. Scan. 326.

La Plie. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2^e part. sect. 9. p. 265. pl. 5. fig. 3.

En Danemarck, *Schickpleder*; en Allemagne, *Scholle*, *Pladise*; en Angleterre, *Plaife*.

Ce poisson a le corps mince & très-comprimé; sa longueur est d'un pied, & quelquefois davantage; sa largeur est d'environ sept pouces; sa gueule n'est point garnie de dents disposées sur un même rang, mais on observe au fond du palais des tubercules qui en sont chargés. Les yeux sont situés tous deux du côté gauche & à la droite de la gueule, en quoi ce poisson differe des Turbots. Pour mieux faire entendre cette différence, supposons que l'on prene un Turbot par la queue; & qu'on le souleve de maniere que les deux grandes surfaces de son corps soient dans une situation verticale, & que la mâchoire inférieure, celle qui est mobile, soit tournée vers la terre; dans ce cas, les yeux seront à gauche, par raport à l'observateur. Au contraire, si l'on dispose une *Plie* de la même maniere, elle aura les yeux à la droite de l'observateur.

La *Plie* a ces mêmes organes saillans & presque contigus; le côté de la tête sur lequel ils se trouvent est chargé de six tubercules. L'une des narines est située sur la surface supérieure entre les yeux & l'autre du côté opposé & sous les yeux. La nageoire du dos commence auprès des yeux, & se

Histoire Naturele. Tome III.

termine à un pouce de distance de la queue. Wilughby y a compté soixante-douze rayons, qui augmentent insensiblement de longueur jusqu'au trente-huitieme, en s'inclinant vers la queue; après quoi ils vont en diminuant, & se recourbent vers la tête du poisson. Sur le bord inférieur du corps est la nageoire de l'anus, dont les rayons, au nombre de cinquante-quatre, vont en décroissant au delà & en deçà du vingt-quatrieme, qui est le plus long, & ont la même inclinaison respective que ceux de la nageoire du dos. On voit, à la naissance de la nageoire inférieure dont nous venons de parler, une épine forte & courte, tournée vers la tête. Il y a quatre ouïes de part & d'autre; le bord supérieur de leurs opercules est garni de six ou sept tubercules osseux, dont le cinquieme, en comptant depuis les yeux, est beaucoup plus grès & plus élevé que les autres. Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, & ont chacune onze rayons; celles du ventre n'en ont que six. La nageoire de la queue est longue, & lorsqu'elle se développe, son extrémité s'arondit un peu; les rayons qui la forment sont rameux.

La surface supérieure est d'une couleur d'olive sale, selon quelques Auteurs; elle est brune, selon d'autres. Le fond de la couleur est moucheté sur le corps & sur les nageoires de taches rondes d'un beau rouge. La peau de la partie inférieure est blanche, & la chair qu'elle recouvre est disposée par lames ondées. Le corps paroît être tout parsemé de petites écailles, qui sont enfoncées dans des cavités arondies, en sorte qu'il est très-difficile de les détacher en raclant le poisson. On n'observe aucune aspérité ni sur la ligne qui divise les côtés, ni à la circonférence du corps.

Bellon dit que ce poisson s'appelle Carrelet, quand il est petit, & *Plie* lorsqu'il a pris un certain accroissement. Rondelet croit que ce sont deux especes distinctes; mais il n'assigne aucune différence entre l'une & l'autre, si ce n'est que, selon lui, le Carrelet a la figure plus approchante d'un carré, & la peau parsemée en dessus de taches rousseâtres. M. Duhamel prétend aussi que le Carrelet est sensiblement distingué de la *Plie*, non seulement par sa forme, mais aussi en ce que le Carrelet ne remonte pas dans les rivieres; au lieu, que les *Plies* qu'on pêche à la mer se plaisent dans les eaux douces. Au reste, il faut remarquer que le Carrelet dont il s'agit ici n'est pas celui de notre Dictionnaire (*Voyez CARRELET*), mais le *Quadratulus* de Rondelet, de Gesner, &c. Les phrases relatives à ce dernier poisson se trouvent citées ci-dessus dans la synonymie de la *Plie*, en quoi nous avons suivi Linnæus & Artedi, ainsi que Bellon, qui, comme nous l'avons dit, n'admet, entre le *Quadratulus* & le *Plateffa*, d'autre différence que celle du volume, qui tient elle-même à celle des âges.

La *Plie* est très-commune dans l'Océan. Il y a des individus qui ont la surface du dessous pres-

qu'aussi colorée que celle qui est du même côté que les yeux. Les Pêcheurs donnent le nom de *Plies doubles* aux poissons sur lesquels on observe cet accident.

M. Duhamel pense que les *Plies* passent de la mer dans les rivières pour y frayer; il se fonde principalement sur ce qu'on en trouve quelquefois dans les eaux douces qui n'ont qu'un pouce ou deux environ de largeur: il ajoute qu'il lui a paru que les *Plies* de la Loire, prises aux endroits où le fond étoit sâbloneux, avoient plus de délicatesse que celles qu'on pêchoit au bord de la mer. Mais, suivant le même Auteur, les meilleures *Plies* ne sont pas comparables aux Limandes; en forte que ceux qui sont à portée de se procurer de ces derniers poissons, dédaignent la *Plie*, qui ne doit le cas qu'on fait d'elle à Orléans, à Tours & ailleurs, qu'à l'éloignement où les peuples de ces villes sont de la mer, & à la difficulté de se procurer des Limandes & d'autres poissons plats meilleurs que la *Plie*.

M. Duhamel dit encore qu'on nomme *Targuer*, *Targer*, *Targie* ou *Tarche*, une variété de la *Plie* qui se prend à la mer, & qui est très-large & a le dessus du corps marbré de rouge & de noir. C'est peut-être le même poisson qui porte, dans le pays d'Aunis, le nom de Tardineau.

On pêche les *Plies* comme les autres poissons plats. On a remarqué de plus que ces poissons s'enfouissoient volontiers dans le sâble, quand il n'y avoit pas une grande épaisseur d'eau; les Pêcheurs alors s'avancent pieds nus sur le sâble, & quand ils sentent des *Plies* sous leurs pieds, ils les harpônent. On prend aussi des *Plies*, dans le même cas, avec un petit filet en poche, attaché à l'extrémité d'une fourche; on enfonce ce filet dans le sâble, vis-à-vis la tête du poisson, qui donne dans la poche en voulant prendre la fuite. On dit que la saison la plus favorable pour la pêche des *Plies* est depuis le mois d'Avril jusqu'en Juin, & depuis Octobre jusqu'en Décembre.

PLOMBÉ (le). Espece de Labre.

Labrus livens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 31.

Labrus cauda rotundata, pinna dorsi ramentacea, corpore fusco livido. *Mus. Ad Fr.* 2. p. 80.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps d'un brun livide & plombé. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie de trente rayons, dont les dix-huit premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons d'une consistance molle; celles du ventre en ont six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont trois sont pareillement épineux; celle de la queue en a onze. On ne connoît point les lieux où se trouve ce poisson.

PLYÉTER. On nomme ainsi, dans quelques endroits la pêche à la foule. Voyez **FOULE**.

POINTILLÉ (le). Espece de Salmone.

Salmo pulverulentus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Salmo*, n°. 27.

Salmo pinnis pulverulentis, linea laterali descendente. *Mus. Ad Fr.* 2. p. 99.*.

Ce poisson est remarquable par la couleur de ses nageoires, qui semblent être parsemées de grains de poussière, ce qui a fait donner, par Linnæus, à cette espece de Salmone le surnom de *Pulverulentus* (Poudreux). Les lignes latérales descendent vers la queue. La première nageoire du dos a onze rayons; la seconde est d'une substance charnue, comme dans les autres especes du même genre. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre huit. La nageoire de l'anus en a vingt-six, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique.

POINTU (le). Espece de Chétodon.

Chetodon acuminatus. LIN. *Syst. natur. Pisces thoracici*. *Chetodon*, n°. 3.

Chetodon cauda integra, spinis dorsalibus tribus; radio tertio longissimo. *Ibid.*

Chetodon, fasciis tribus fuscis, pinna dorsali setiformi. *Mus. Ad Fr.* 1. p. 63. t. 33.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps marqué de trois bandes transversales d'une couleur brune. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie d'abord de trois rayons épineux, & ensuite de vingt-huit rayons mous & flexibles, dont le troisième s'étend sous la forme d'un long filament. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix-neuf, dont les cinq premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est entiere & a dix-sept rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

POISSONS. Animaux du sixieme ordre, qui ont des écailles & des nageoires. Voyez l'Introduction à l'Histoire Naturelle, tome premier des Animaux, page xviiij, & l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Poissons.

POISSON D'ARGENT (le). Espece d'Athérine.

Atherina Menidia. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Atherina*, n°. 2.

Atherina pinna ani radiis viginti quatuor. *Ibid.*

Menidia corpore subpellucido. BROWN. *Jam.* 441. t. 45. f. 3.

Argentina linea lata argentea in lateribus. GRON. *Zooph.* n°. 350.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps petit & transparent; les levres garnies d'une multitude de dents, tandis que les mâchoires en sont dépourvues, & qu'on n'en voit non plus aucunes sur la langue. Les écailles qui recouvrent le corps sont parsemées de points noirs sur leur contour. Les lignes latérales sont d'une couleur argentée.

La première nageoire du dos a cinq rayons & la seconde dix. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a vingt-quatre, dont le premier est épineux; celle de la queue est fourchue, & garnie de vingt-deux rayons.

On trouve ce poisson dans les eaux douces de la Caroline. Il fraye au mois d'Avril.

POISSON DE PARADIS (le). Espece de Polyneme.

Polynemus Paradisus. LIN. *Syst. natur. Pisces abdominales. Polynemus*, n^o. 3.

Polynemus digitis septem, cauda bifida. Ibid.

Paradiseus piscis. EDW. *Av.* 208. t. 208.

Cette espece de Polyneme a, comme le Mango, qui appartient au même genre, sept appendices, en forme de doigts, auprès des nageoires de la poitrine; mais il est distingué principalement par la forme de sa queue, qui a deux divisions, au lieu que celle du Mango est entiere. Du reste, on a peu de détails sur les caracteres de ce poisson, qui se trouve dans la mer des Indes.

POISSON DORÉ DE LA CHINE (le). Espece de Cyprin.

Cyprinus auratus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n^o. 7.

Cyprinus pinna ani gemina, cauda transversa bifurca.

Faun. Suec. 2. p. 125. t. 2.

Act. Stock. 1740. p. 403. t. 1. f. 1. 8.

Piscis aureus. BASTER. *act. Harlem.* 7. p. 215. t. 2. 4. 6.

Cyprinus pinna ani duplici, cauda bifurca. BALK. *Mus. Princ.* n^o. 57.

GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 15.

Cyprinus pinna ani simplici, cauda trifurca. Id. *Mus.* 2. n. 150.

EDW. *av.* t. 209.

PET. *GAZ.* t. 78. f. 7.

Poisson doré de la Chine, que quelques-uns nomment Dorade Chinoise. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e. part. sect. 4. ch. 4. art. 7. p. 57. Pl. X. 1. 2. 3. 4. 5.

Parmi les différentes productions de la nature que l'on recherche comme objets d'agrément, il en est peu qui aient d'aussi belles couleurs que le poisson dont il s'agit ici. Sa parure, où éclatent principalement le rouge de la pourpre, le jaune de l'or, avec des teintes d'un blanc argentin, est également admirable par la vivacité de ces couleurs, & par la manière dont elles sont nuancées & fondues entr'elles. Aussi les Chinois, curieux de ce qui peut contribuer à l'ornement des lieux qu'ils habitent, élèvent-ils de ces poissons avec grand soin dans de petits étangs construits à cet effet. Les Européens, de leur côté, se sont empressés de s'en procurer, & les ont en quelque sorte naturalisés parmi eux. On en a peuplé les réservoirs, les viviers, & sur-tout les bassins des jardins, où par les reflets que leurs vives couleurs lancent à travers les eaux, & qui empruntent un nouvel éclat de l'agilité & des mouvemens continus de ces petits animaux, ils réjouissent l'œil, & semblent partager, avec les fleurs des parterres voisins, le mérite d'embéllir & d'égayer ces lieux de promenade & de délassement.

Gronovius a décrit deux variétés de ce poisson,

qu'il regarde comme deux especes distinctes, & qui sont indiquées par les phrases de cet Auteur citées ci-dessus. Suivant la seconde description, qui est la plus détaillée, ce poisson a la tête épaisse, un peu plus large que le milieu du corps, convexe par-dessus, & inclinée vers le museau. La gueule est dépourvue de dents, & la mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en-haut.

Les yeux sont grands, un peu arondis, & ont leur cornée saillante, & recouverte par une membrane particuliere. Ils sont placés plus près de la gueule que des opercules.

Le dos est convexe, & s'amincit en forme de tranchant. Les côtés sont très-larges, d'une figure bombée, & se rétrécissent très-sensiblement vers la queue. Le ventre est un peu aplati, & s'amincit comme le dos, en carène aiguë. Les lignes latérales sont courbes & plus voisines du ventre que du dos. Les écailles sont assez grandes, & disposées en recouvrement.

La nageoire du dos est située au milieu de la longueur de cette partie; elle s'éleve beaucoup & a dix-huit rayons mous, simples & très-déliés. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze. Celles du ventre sont oblongues; elles ont huit rayons. La nageoire de l'anus est petite & a huit rayons, dont le troisieme est très-fort & hérissé de petites épines sur son bord postérieur. La nageoire de la queue est très-large, & divisée en trois lobes aigus. Elle a quatre rayons.

La premiere description differe, à plusieurs égards, de celle qu'on vient de lire. Les principales différences qu'elle indique consistent, 1^o. dans la position de la nageoire du dos, qui est plus près de la tête que sur la variété précédente; 2^o. dans la forme de la nageoire de l'anus, qui est composée de deux rangées d'osselets distincts, mais dont les parties inférieures s'inferent deux à deux sur un même point; 3^o. dans la position des lignes latérales, qui s'écartent plus du ventre que du dos; 4^o. dans la figure de la nageoire de la queue, qui n'est partagée qu'en deux lobes. Le même Auteur indique aussi des nombres différens pour les rayons de plusieurs nageoires, savoir, huit pour celle du dos, sept pour chacune de celles du ventre, & vingt pour celle de la queue.

Au reste, on a remarqué que le soin qu'on prenoit d'élever ces poissons, & l'espece d'état de domesticité où on les tenoit, produisoient sur eux à peu près le même effet que la culture par rapport aux fleurs. Linnæus dit que leurs nageoires varient, tant par leur figure, que par le nombre de leurs rayons. Les teintes de leurs couleurs se diversifient pareillement, suivant les différens individus. Sur les uns, c'est le jaune de l'or qui domine; sur d'autres, c'est le brillant de l'argent. Quelques-uns ont des taches de diverses couleurs.

Quelques personnes se font un amusement d'avoir de ces poissons dans des vases de crystal; en ce cas, il faut que ces vases aient une largeur &

une profondeur suffisantes. En général les Poissons dorés de la Chine sont petits; on prétend cependant qu'il y en a qui parviennent à la grosseur du Hareng; mais leurs couleurs ne sont pas aussi vives que celles des petits.

Plusieurs ont cru que ces poissons ne mangeoient point pendant l'hiver; d'autres pensent que sous la glace ils se nourrissent des insectes qui s'attachent aux plantes aquatiques. Il est certain que ceux qu'on élève dans des vases de crystal prennent peu d'alimens pendant l'hiver. Il suffit presque de les changer d'eau tous les sept à huit jours. Mais dans cette opération, il ne faut pas ôter toute l'eau, en sorte que les poissons restent à sec; car la plupart mourroient. Il est bon aussi de tenir la nouvelle eau qu'on veut donner aux poissons, dans un vase à part pendant quelques heures, pour lui faire perdre sa crudité; & si l'on veut les changer de vase, au lieu de les prendre à la main, on fera bien de se servir d'un petit filet dont les mailles soient assez serrées pour que l'eau ne s'en échappe que peu à peu, en sorte qu'il en reste toujours dans le filet, pendant que l'on transporte les poissons d'un vase dans l'autre. On prétend que ceux qu'on a touchés avec les doigts, ainsi que ceux qui restent privés d'eau, même pendant un petit espace de temps, deviennent languissans, ce qu'on reconoit à l'altération qu'éprouvent leurs belles couleurs. Cependant M. Duhamel dit avoir transporté à la main de ces poissons d'un vase dans un autre, sans qu'ils aient paru en souffrir.

Quant à leur nourriture pendant l'été, on peut leur donner une pâte faite avec de l'échaudé & du jaune d'œuf, comme celle qu'on donne aux Serins qu'on élève à la brochette. On prétend qu'ils sont avides d'oublies, qui, en se délayant en partie dans l'eau, y forment une mucosité agréable pour eux. On dit aussi qu'ils sucent avec plaisir la bave des Limaçons, & M. Duhamel ayant eu pendant plusieurs années de ces poissons dans un réservoir de pierre de taille, a remarqué qu'ils étoient presque continuellement occupés à fucer le long des parois la viscosité qui s'y atachoit. Linnæus dit qu'il faut les nourrir avec du pain, de la lentille d'eau & des petits poissons. Mais il ajoute qu'on doit bien se garder de leur laisser manger des semences d'une espece de plante aquatique qui est le *bidens tripartita* de cet Auteur (vulgairement *verbesina*), ces semences étant mortelles pour eux, comme il l'a reconnu par rapport à des poissons de cette espece qu'il élevoit. Le Pere Duhalde dit avoir observé qu'il en mourroit toujours quelques-uns, quand on tiroit le canon, ou que l'on faisoit fondre du goudron.

Ces poissons se trouvent naturellement dans les rivières de la Chine & du Japon. Ils s'y multiplient avec une abondance surprenante, & l'on observe la même chose dans nos viviers. Il est bien rare de les voir se reproduire dans nos vases. Cependant M. Duhamel dit qu'une personne de sa connoissance l'a assuré qu'il étoit venu deux petits

dans un vase de crystal où elle en conservoit avec beaucoup de soin.

Certains charlatans se servent de ces poissons pour amuser la multitude par une apparence de merveilleux. Ils ont un vase de verre en forme de globe, dans lequel est enfermé un second vase semblable, en sorte qu'il reste un certain vide entre l'un & l'autre. Ces deux vases se tiennent par leur partie inférieure, qui est en forme de cylindre, & attachée à un pied de bois. Mais ils n'ont aucune communication ensemble par leur capacité. On place un oiseau dans le vase intérieur, qui communique par de petites ouvertures avec l'air de l'atmosphère. On remplit d'eau l'espace compris entre les deux vases, & l'on y met des Dorades de la Chine. Ce spectacle fait illusion au vulgaire, qui n'apercevant pas le vase intérieur, que la transparence rend insensible, s' imagine voir un oiseau habiter l'eau au milieu des poissons.

POISSON JUIF. C'est le nom que quelques Auteurs ont donné au Marteau. Voyez ce mot.

POISSON ROYAL. Suivant la conjecture de Gronovius, le poisson ainsi appelé dans l'Histoire générale des voyages, tom. 5. l. 9. c. 8. n'est autre chose que le Thon. Voyez THON.

POISSON SAINT-PIERRE (le). Espece de Doré. Zeus Faber. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. Zeus, n°. 3.

Zeus cauda rotundata, lateribus mediis oculo fusco, pinnis analibus duabus. Ibid.

Zeus ventre aculeato, cauda in extremo circinata. ARTED. Gen. 50. syn. 78.

Zeus ventre aculeato, cauda rotundata. Mus. Ad Fr. l. p. 67. t. 31. f. 2.

GRONOV. Mus. l. n. 107.

Id. Act. Upsal. 1741. n. 12.

Zeus ventre acutissimo, cauda circinata, pinnis, analibus binis. Id. Zooph. n°. 311.

Tetragonopterus capite amplo, ad latera valde compresso, oris biatu immuni; latera olivacea colore ex ceruleo albicante variegata; in medio utriusque lateris macula nigra; squamis parvis; dentatus. KLEIN. Pisc. Miss. 4. p. 39. n. 11.

An Κοτις. ATHEN. L. 7. fol. 164. 14. edit. Valderi.

Ο Κακκίς. ATHEN. L. 7. fol. 163. 50. edit. Vald.

OPPIAN. L. 1. fol. 6. 17.

Zeus, idem Faber. PLIN. L. 9. c. 18.

Citula sive Sancti Petri Piscis. P. JOV. c. 27. p. 98.

Corvus. P. JOV. c. 8. p. 61.

Faber sive Zeus. PLIN. L. 32. c. 11.

Faber sive Gallus marinus. RONDEL. L. II. c. 19. p. 318.

GESNER. p. 369. 439.

WILLUGHB. p. 294. tab. 5. n°. 16.

RAY. p. 99.

BOSSUET. Epigram. p. 137.

Faber. OVID. v. 110.

COLUMELL. L. 8. c. 16.

WOTTON. L. 8. c. 181. fol. 160 b.
 SALVIAN. fol. 203. 204. 205.
 GESN. (Germ.) fol. 32. b.
 ALDROV. L. 1. c. 25. p. 112.
 JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 18. t. 17. f. 1. 2.
 CHARLET. p. 136.

En Angleterre, *Doree* ; en Espagne, *Gal* ; à Rome, *Citula*, *Pesce San Pietro* ; à Gènes, *Rotula* ; en Dalmatie, *Fabro*.

Le nom de *Poisson Saint-Pierre*, que les Italiens ont donné à l'espece de Doré qui est l'objet de cet article, lui est venu de l'opinion qui s'étoit répandue & accréditée, que le poisson qu'avoit pêché Saint Pierre, par l'ordre du Sauveur, pour retirer de sa gueule la piece de monnoie destinée à payer le tribut, étoit de cette même espece. Mais il n'y a rien dans le texte sacré qui ait pu faire naître cette idée, puisque le nom du poisson dont Dieu se servit pour remplir ce dessein n'y est point désigné. Willughby conjecture que l'origine de cette opinion provient de la ressemblance que l'on a cru apercevoir entre une piece de monnoie & une belle tache ronde que le même poisson a sur chaque côté du corps.

Ce poisson, suivant l'Auteur que nous venons de citer, a le corps très-large, très-comprimé par les côtés, & par-tout à peu près de la même épaisseur. Sa forme approche de celle du Fleton : mais il nage dans une situation verticale & non pas sur le côté comme le Fleton.

Il a la tête très-volumineuse, très-aplatie latéralement, la gueule d'une grandeur démesurée ; les mâchoires hérissées de petites dents ; on voit sur le haut du palais un espace triangulaire, & sur le fond de la même partie, deux autres petits espaces circulaires, tous pareillement garnis d'aspérités. Les yeux sont très-ouverts, & ont de larges prunelles ; les iris sont jaunes. Les narines sont près des yeux. La mâchoire supérieure est couverte d'une membrane semblable à une levre & comme retroussée.

Les lignes latérales ont à peu près la figure d'une anse de panier, dont les deux extrémités seroient recourbées. La couleur des côtés est olivâtre, avec des taches d'un blanc bleuâtre. De plus, on voit sur le milieu des mêmes parties les deux taches circulaires dont nous avons parlé plus haut, & qui sont noires.

La premiere nageoire du dos s'éleve beaucoup, & a dix rayons épineux, à chacun desquels est accolé en quelque sorte un autre rayon d'une consistance molle ; ces derniers rayons se détachent des épineux, un peu au dessous de l'extrémité de ceux-ci, & se prolongent beaucoup au delà, la membrane intermédiaire les suit jusqu'à leur extrémité, de maniere cependant qu'elle s'abaisse,

dans les intervalles qui les séparent, en restant toujours au dessous de la pointe des rayons épineux. De plus, cette nageoire va en diminuant de hauteur jusqu'à son extrémité où elle se réduit à un point, en sorte qu'elle imite la courbure d'un fer de faux. La seconde nageoire du dos a vingt-quatre rayons flexibles, dont le douzieme est le plus élevé.

Les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de quatorze rayons. Celles du ventre en ont sept, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus a quatre rayons épineux réunis par une membrane. La seconde en a vingt-deux flexibles, & s'étend presque jusqu'à la queue. La nageoire qui termine cette dernière partie prend une forme demi-circulaire lorsque le poisson la déploie ; elle a quinze rayons rameux.

Les rayons de la nageoire antérieure du dos, excepté les deux premiers & les deux derniers, ont de part & d'autre à leur base une épine. On voit aussi le long de la base de la seconde nageoire du dos sept ou huit paires de fortes épines inclinées alternativement de bas en haut & de haut en bas. Les nageoires de l'anus sont garnies pareillement d'épines disposées de la même maniere que celles qui leur correspondent près des nageoires du dos. Deux autres rangées d'épines, dont les extrémités sont tournées en arriere, s'étendent depuis les ouïes jusqu'aux nageoires du ventre, & l'on voit encore deux épines sur l'espace intermédiaire, près des mêmes nageoires. De là jusqu'à la premiere nageoire de l'anus regnent deux nouvelles rangées d'épines recourbées aussi en arriere. Enfin, l'occiput lui-même se termine par deux épines & il y en a encore deux auprès des angles des ouïes, l'une plus courte & droite, la seconde plus allongée & couchée sur le côté.

Un individu de cette espece observé par Willughby avoit dix-sept pouces dans sa plus grande longueur, & sept à l'endroit de sa plus grande largeur. On trouve ce poisson dans l'Océan & dans la Méditerranée. Sa chair est lamelleuse, assez tendre, facile à digérer, & souvent on la préfere même à celle des Turbots.

POISSONIER. Voyez CHASSE-MARÉE.

POISSONIERE. Vendeuse de poisson. À Paris les *Poissonieres* étalent dans les halles & marchés, dans des baquets qu'elles ont devant elles, où le poisson vivant nage & se conserve dans l'eau, dont ces baquets sont remplis. Le nom de *Poissoniere* ne se donne qu'à des marchandes de poisson d'eau douce ; les autres se nomment *Marchandes de Merée*, si leur commerce est de poisson de mer frais ; ou *Marchandes de Saline*, si elles font commerce de poisson salé. *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*.

POISSONS CARTILAGINEUX.

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

GENRES.

1 LAMPROIE.

Sept évents de chaque côté, point de nageoires sur le ventre.

2 RAIE.

Des évents en dessous du corps.

3 CHIEN-DE-MER.

Des évents sur les côtés, & des nageoires sur le ventre.

4 ROI DES HARENGS.

Un évent divisé en quatre parties sous le cou.

5 BAUDROIE.

Un évent près des ouïes.

6 ACIPE.

Des barbillons.

7 BALISTE.

Plus de deux larges dents à chaque mâchoire.

8 COFRE.

Une enveloppe osseuse sur le corps, & les dents cylindriques.

9 QUATRE-DENTS.

Deux dents larges à chaque mâchoire.

10 DEUX-DENTS.

Une large dent à chaque mâchoire.

11 BOUCLIER.

Une masse charnue plate, arondie & placée au devant des nageoires du ventre.

12 CENTRISQUE.

Les deux mâchoires alongées en forme de bec.

13 CHEVAL-MARIN.

Les deux mâchoires fort alongées, & la gueule formée par un prolongement de la mâchoire inférieure.

14 PÉGASE.

Des piéces osseuses sur tout le corps, & des nageoires sous le ventre.



POLE (la). Espece de Pleuronecte :

Pleuronectes Cynoglossus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n^o. 5.

Pleuronectes oculis dextris, corpore oblongo glabro, dentibus obtusis, cauda subrotunda. Ibid.

GRONOV. *Mus.* 1. n^o. 39.

Gronovius a fait un double emploi dans la synonymie de ce poisson ; car au n^o. 39 du premier tome de son *Museum*, il cite la nomenclature d'Artedi, qui a rapport au *Pleuronectes hippoglossus* (le Flet), ce qui pourroit faire croire d'abord qu'il regarde le *Pole* comme une simple variété du Flet. Mais dans le second tome, n^o. 158, il reprend la même nomenclature, & la rapporte à une espece qu'il paroît regarder comme distinguée de celle dont il s'agit ici, & qui doit être le vrai Flet, d'après la description qu'il en donne.

Selon cet Auteur, la *Pole* a les yeux situés fort près l'un de l'autre, sur le côté droit de la tête, les prunelles bleues & les iris blancs. Les mâchoires sont égales entr'elles, & garnies, suivant Linnæus, de dents obtuses. Les lignes latérales sont larges, unies, & situées au milieu des côtés qu'elles parcourent sur une même direction jusqu'aux nageoires de la poitrine, où elles s'élèvent un peu. Le côté droit du corps est d'un rouge-brun ; le côté opposé est tout-à-fait blanc. Les écailles sont ovales, molles & lisses, ce qui a fait probablement donner à ce poisson le nom de *Cynoglossus*, qui signifie *Langue de Chien*.

La nageoire du dos s'étend depuis les yeux, presque jusqu'à la queue ; elle a cent douze rayons simples, dont le premier & le dernier sont très-courts.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons ; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a cent deux. Celle de la queue est oblongue, un peu arrondie à son extrémité ; elle a vingt-quatre rayons, dont les trois derniers à chaque bout n'ont aucune division ; les intermédiaires sont rameux.

L'individu observé par Gronovius avoit environ quatorze pouces de longueur.

POLE. M. Duhamel dit qu'en quelques endroits on donne ce nom à des Limandes qui sont plus grandes & plus épaisses que les autres.

POLTRON. On appelle ainsi les Crabes dont on se sert pour faire des apâts, lorsqu'ils sont près de quitter leur robe, état dans lequel on les préfère, comme étant plus propres à attirer le poisson.

POLYMNE (le). Espece de Persegue.

Perca Polymna. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n^o. 12.

Perca pinnis dorsalis unitis, corpore nigro fasciis tribus albis. *Mus. Acad.*

Perca dorso monopterygio, cauda subrotunda, corpore fasciis transversis albis. GRON. *Mus.* 2. n^o. 10.

Chatodon lineis duabus candidis. SEB. *Mus.* 3. t. 26. f. 20. 24.

Linnæus remarque, au sujet de cette Persegue, qu'elle forme comme une espece intermédiaire, qui lie entr'eux les genres des Persegues, des Labres, des Spires & des Chétodons ; mais il ajoute que l'épine qui termine les opercules de ses ouïes doit la faire ranger dans le genre des Persegues.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête assez grande, d'une largeur égale à celle du corps, rétrécie par-devant, amincie par-dessus en forme de lame courbe, inclinée depuis le dos vers le museau, & sans aucune cavité ni saillie, si on excepte les épines des opercules. Les yeux sont grands, un peu arrondis, & très-près l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est fort ample. Les mâchoires & le gosier sont garnis d'une multitude de dents à peine sensibles, & disposées confusément : la mâchoire inférieure dépasse de beaucoup celle d'en-haut, lorsque la gueule est ouverte ; mais elles sont égales, lorsque le poisson la tient fermée. Les opercules des ouïes sont couverts d'écailles, & se prolongent par-derrière en forme d'épines, comme nous l'avons déjà dit.

Le corps est un peu oblong, aplati par les côtés, & couvert de petites écailles. Le dos est épais & s'élève jusqu'à la nageoire dont il est garni ; ensuite il descend vers la queue. Les côtés sont très-larges à l'origine de la nageoire du dos, & très-étroits vers son extrémité. Les lignes latérales sont déliées, & s'étendent parallèlement au dos, dont elles sont plus voisines que du ventre. Cette partie est droite jusqu'à la nageoire de l'anus, & s'incline ensuite de bas en haut.

La nageoire du dos commence à la région des nageoires de la poitrine, & s'étend jusqu'à la queue. Elle a vingt-six rayons, dont les onze premiers sont roides & épineux ; les suivans sont mous, rameux, & beaucoup plus longs ; cette nageoire forme un léger enfoncement entre ces deux fortes de rayons.

Les nageoires de la poitrine sont situées très-bas, & d'une forme ovale ; leur expansion se fait suivant la longueur du corps, & elles ont chacune dix-huit rayons rameux. Les nageoires du ventre sont très-voisines l'une de l'autre, & placées sous celles de la poitrine. Elles sont garnies chacune de six rayons, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus correspond aux rayons flexibles de celle du dos ; elle a onze rayons, dont les trois premiers sont épineux & plus courts que les suivans. La nageoire de la queue est étroite, un peu arrondie à son extrémité ; elle a dix-sept rayons, sans compter d'autres rayons plus petits qui sont sur les côtés.

On ne fait pas où se trouve ce poisson. L'individu observé par Gronovius avoit trois pouces de longueur, sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur.

POLYNEMES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

~~~~~

QUINZIEME GENRE.

~~~~~

P O L Y N E M E .

P O L Y N E M U S . Linnæi.

Plusieurs rayons détachés en forme de doigts au devant des nageoires de la poitrine.

E S P E C E S .

1 LE PENTADACTYLE.

Cinq rayons détachés plus longs que le corps.

2 LE MANGO.

Sept rayons détachés plus courts que le corps.

3 LE POISSON DE PARADIS.

Sept rayons détachés plus longs que le corps.

4 L'ARGENTÉ.

Quatre rayons détachés plus longs que le corps.

5 L'ÉMOI.

Cinq rayons détachés plus courts que le corps.



POMMETER. On appelle ainsi, en quelques endroits, la pêche que nous avons nommée *Foule*. Voyez ce mot.

POMPILE. Voyez *LAMPUGE*.

PONCTUÉ (le). Espece de Labre.

Labrus punctatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n^o. 23.

Labrus pinna dorsali ramentacea, lineis parallelis fusco punctatis. Ibid.

Sciæna lineis longitudinalibus plurimis fusco punctatis. MUS. AD FR. I.

Labrus brunceus, officulo secundo pinnarum ventralium setiformi. GROLOV. *Mus.* I. n^o. 87.

Ce poisson est distingué des autres du même genre par des différences très-sensibles. Celle qui paroît avoir le plus frappé Linnæus, consiste en ce qu'il a le dos marqué de neuf ou dix lignes longitudinales, composées de points bruns ou noirs, qui tranchent sur la couleur blanche des espaces intermédiaires. L'autre caractère que Gronovius a exprimé, par préférence, dans la phrase descriptive citée plus haut, se tire de la forme des nageoires du ventre, dont un des rayons s'étend comme un long filament. On fait que toutes les especes de Labres ont un pareil prolongement à la nageoire du dos, en sorte que dans le poisson dont il s'agit, ce caractère est générique, si on le considère dans cette nageoire, & en même temps spécifique, en ce qu'il existe aussi dans les nageoires du ventre.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête & le corps d'une forme épaisse, courte & élargie. Il est tout couvert de grandes écailles lisses & brillantes.

La nageoire du dos s'étend jusqu'à la queue, & a vingt-cinq rayons, dont les quinze premiers sont épineux, & les suivans flexibles & plus élevés. Le vingtième est celui qui forme le prolongement dont nous avons parlé.

Les nageoires de la poitrine sont amples, & ont chacune quinze rayons rameux, excepté le premier qui est simple.

Les nageoires du ventre sont situées fort près l'une de l'autre; elles ont chacune un premier rayon épineux, un second qui ressemble à une longue soie, & quatre autres rayons flexibles & branchus.

La nageoire de l'anus s'étend presque jusqu'à la nageoire de la queue, & a douze rayons flexibles & rameux, excepté les quatre premiers qui sont simples & épineux. La nageoire de la queue est arrondie & a dix-huit rayons rameux.

Les lignes latérales sont interrompues vers le dix-septième rayon de la nageoire du dos; leur partie antérieure s'élève en partant des yeux, & s'étend en ligne courbe; l'autre partie parcourt le milieu des côtés jusqu'à la queue.

La couleur du corps est brune. On voit sur chacun des côtés, vers les extrémités des opercules, une ligne noirâtre, avec une tache de la même couleur; & outre les lignes ponctuées qui s'étendent sur le dos, il y a une multitude de petites lignes transversales, éparpillées sur la surface de la queue & sur la partie postérieure des nageoires du dos & de l'anus.

Histoire Naturelle. Tome III.

dent sur le dos, il y a une multitude de petites lignes transversales, éparpillées sur la surface de la queue & sur la partie postérieure des nageoires du dos & de l'anus.

On trouve ce poisson dans les fleuves de Surinam.

PONCTUÉE (la). Espece de Percegue.

Perca punctata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n^o. 20.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda integra corpore ceruleo punctato. Ibid.

Perca marina punctata. CATESBY. *Car.* 2. p. 7. t. 7. f. 1.

En Anglois, *Negrofish*.

Cette espece ressemble assez à la Perche ordinaire; sa longueur varie depuis six jusqu'à dix pouces. Sa couleur est d'un brun obscur, parsemé de petites taches bleues, disposées avec une sorte de symétrie & à une petite distance les unes des autres. L'iris des yeux est d'une couleur orangée. La gueule, dont l'ouverture est spacieuse, a une rangée de dents pointues sur chaque mâchoire.

Les deux nageoires du dos sont réunies par une membrane commune; celle de devant a plusieurs rayons épineux. La nageoire de l'anus a deux fortes épines à sa partie antérieure. La nageoire de la queue est arrondie à son extrémité. On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

PORC (le). Voyez *VIELLE*.

PORC-ÉPI DE MER. Voyez *COURTE-ÉPINE*.

PORC MARIN. Voyez *ROI DES HARENGS DU NORD*.

PORGY (le). Espece de Spare.

Sparus Chrysopterus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n^o. 18.

Sparus cauda lunata, dorso canaliculato, oculorum iridibus aureis. Ibid.

Aurata Bahamensis. CATESBY. *Car.* 2. p. 16. t. 16.

Catesby a donné à ce poisson le nom de *Dorade de Bahama*, à cause de la couleur d'or de l'iris de ses yeux. La dénomination spécifique de *Chrysopterus* exprime ce même caractère, qui diffère de celui de la *Dorade* ou *Daurade* ordinaire, en ce que celle-ci a une tache dorée entre les yeux, sans aucune teinte de cette couleur dans ces organes qui sont argentés.

Le *Porgy* a ordinairement depuis douze jusqu'à seize pouces de longueur. L'extrémité de sa mâchoire supérieure n'a qu'une seule dent, longue & crochue. Il y en a deux pareilles à la mâchoire inférieure, & d'autres attachées au palais.

La nageoire du dos a vingt-quatre rayons, dont les treize premiers sont épineux; elle s'étend sur presque toute la longueur du dos. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue; elle a dix-neuf rayons.

La couleur de ce poisson, selon Catesby, est brune, avec une teinte plus claire sur le

ventre. Linnaeus dit qu'elle est bleuâtre, & que la tête est marquée de raies bleues. Il ajoute que toutes les nageoires sont rouges excepté celle du dos.

Ce poisson abonde aux environs de l'île de Bahama; il passe dans le pays pour un mets très-délicat.

POST (le). Espece de Persegue.

Perca cernua. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. *Perca*, n°. 30.

Perca pinnis dorsalis unitis, radiis viginti septem, spinis quindecim, cauda bifida. Faun. Suec. 335.

Perca dorso monopterygio, capite cavernoso. ART. Gen. 40. syn. 68. spec. 77.

GRONOV. Mus. 1. n°. 94.

KRAM. Austr. 386.

α. *An Κοῖρ* & *Ποσμί*. ATHEN. L. 8. c. 331?

An Κοῖρ. ELIAN. L. 14. c. 23. p. 833.

An Acerina. PLINII. Medici?

Cernua fluviatilis. BELLON.

GESN. p. 191. 192. 226.

WILLUGH. p. 334. tab. X. n°. 14. f. 2.

RAY. p. 144.

Cernua fluviatilis, aliis Perca minor. CHARLET. p. 158.

Perca fluviatilis genus minus. GESNER. p. 701 & 825.

Percus fluviatilis, Perca fluviatilis minor, Cernua fluviatilis. GESN. (Germ.) fol. 160. a.

Aurata fluviatilis. Tragi in Epistola ad Gesnerum. p. 701.

Aspredo. Caji (Jo.) apud Gesner. p. 228.

Perca minor, Porcus, Porculus, Porcellus, Cernua nonnullorum. SCHONEV. p. 56.

Perca fluviatilis minor. ALDROV. L. 5. c. 34. p. 624. 626.

JONSTON. L. 3. tit. 3. c. 2. t. 28.

Perca minor, quibusdam Cernua. CHARLET. p. 161.

Cernua. SCHEFF. Ratisb. 37. t. 2. f. 1.

Perca secunda. MARS. Danub. tom. 4. t. 23. f. 2.

Aspredo, Cernua officin. DALE. Pharm. p. 411. n°. 37.

En Suede, Giers; en Danemarck, Horch; en Allemagne, Kaulbaff, Stuerbarff, Stuer; en Flandre, Posch, Post; en Angleterre, Ruffe.

β. *Piscis Danubii, quem Schroll vel Schrollen Germani ejus fluminis agricola nuncupant*. GESNER. p. 29. & (Germ.) 1289.

Schroll. GESNER. (Germ.) f. 161.

Danubii Incola, piscis Schrollus. ALDROV. L. 5. c. 35. p. 627.

Schrollus. JONSTON. L. 3. tit. 3. c. 3. t. 28. f. a dextro latere.

Schrollus Danubianus. CHARLET p. 161.

WILLUGHBY. p. 335.

RAY. p. 143.

À Ratisbone, Schrollu.

Ce poisson, suivant Willughby, ressemble, par sa forme, à la Perche ordinaire; mais il est plus petit, & sa longueur excède à peine celle d'un pied. Il n'est point non plus marqué de bandes transversales, comme la Perche. Il a la gueule d'une grandeur médiocre; les mâchoires âpres comme une lime; le palais & la langue lisses; les yeux bruns sur leur moitié supérieure, & d'un jaune doré sur l'inférieure; les ouvertures des narines petites, & auprès de ces ouvertures trois ou quatre cavités assez semblables à celles des narines de certains animaux.

Le corps est couvert d'écaillés médiocres, crénelées, & comme frangées sur leurs bords, ce qui rend ce poisson très-rude au toucher.

On voit sur chaque côté du corps, auprès des opercules des ouïes, un aiguillon tourné vers la queue, & un second placé un peu plus bas; ces deux aiguillons adherent au bord postérieur des ouïes; de plus, les ouïes sont garnies sur leur milieu de petites épines dentelées, dont les inférieures sont plus grandes & plus écartées entr'elles que celles qui sont au dessus: toutes ces épines sont disposées sur le bord d'une lame particulière, que l'on peut soulever & séparer de la partie au dessus des ouïes qu'elle recouvre. Il y a encore une espece de lame oblique, dirigée vers l'endroit de l'occiput, & hérissée de denticules qui échappent à la vue & presqu'au tact. Enfin, on voit un prolongement triangulaire, qui s'insere auprès de la fente des ouïes, au dessus des nageoires de la poitrine, & qui est incliné en arriere, & se termine en un aiguillon très-court & délié.

La nageoire du dos est oblongue, & a sur sa partie antérieure quatorze rayons épineux, dont le premier est très-court, le second double, & le troisième triple en longueur; les suivants sont plus longs, mais vont en décroissant insensiblement jusq'au dernier, qui s'éleve davantage, la partie postérieure de la même nageoire a douze autres rayons mous & flexibles, rameux à leur extrémité, & tous à peu près d'égale longueur.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons fourchus, & celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a huit, dont les deux premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est fourchue & a seize rayons.

La couleur du dos est verte, avec un mélange de jaune sale; le bas des côtés est d'un jaune pâle. Les parties voisines des opercules des ouïes jettent des reflets dorés, ce qui a fait donner à cette Persegue, par quelques Auteurs, le nom de *Perca aurata* (Perche dorée); le ventre est blanc. Le dos, le haut des côtés, les nageoires de la partie inférieure & celle de la queue, sont marqués de traits & de points noirs. Les nageoires de la poitrine sont jaunâtres.

Selon Artedi, la surface antérieure du palais est garnie de plusieurs petites dents, à peine sensibles, en sorte que cette partie n'est pas entièrement lisse,

comme l'a cru Willughby. On voit aussi, sur la partie supérieure du gosier, deux osselets contigus, hérissés d'aspérités, & deux autres semblables sur la partie inférieure. Artedi remarque encore que les narines sont pleines d'une liqueur visqueuse, & que tout le corps du poisson est enduit d'une semblable mucosité.

Ce poisson fraye vers la fin de Mai. On le trouve dans plusieurs lacs de l'Europe.

POUDINGUE (le). Espece de Sparus, *Sparus radiatus*. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 22.

Sparus cauda integra, linea laterali stigmatibus trifidis, bifidis. Ibid.

An Turdus oculo radiato? CATESBY. *Carn.* 2. p. 12. t. 12.

En anglois, *Puddingfisk*.

Ce poisson a le dos vert, les côtés d'un rouge de pourpre, le ventre roux; la tête sillonnée par des rides bleues, jaunes & vertes; les endroits qui répondent aux sourcils marqués de points disposés sur différentes lignes; la levre supérieure mobile, en sorte que l'animal peut la retirer à son gré; les dents de forme conique, & les deux premières plus grandes que les autres; les paupieres noires & les iris de couleur d'or avec mélange de bleuâtre & de blanchâtre; les opercules des ouïes marqués de deux taches, l'une de rouge pourpre & l'autre jaune; les lignes latérales parallèles au dos, excepté vers l'extrémité de la nageoire du dos, où elles ont une déviation; elles sont formées d'écaillés étroites, fendues à leur sommet en trois divisions, dont chacune se partage elle-même en deux.

La nageoire du dos a onze rayons épineux sur vingt-deux en totalité. Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize, dont trois épineux. Toutes ces nageoires sont panachées de diverses couleurs. Celle de la queue est arrondie & composée de dix-sept rayons.

On trouve ce poisson à la Caroline. Linnæus présume que ce pouroit être le même qui est décrit par Catesby sous le nom de *Pudding-wife*, auquel se rapporte la phrase latine de cet Auteur citée ci-dessus. Le caractère le plus marqué qu'indique cette description, consiste dans sept lignes bleues, qui partent de la circonférence de l'œil du poisson. Linnæus ne dit rien de précis dans sa description, au sujet de ce même caractère, qu'il paroît cependant avoir eu en vue, en donnant à ce poisson la dénomination spécifique de *rayonné, radiatus*.

POULE DE MER. Voyez POISSON SAINT-PIERRE, TACAUD & TENCHE DE MER.

POUMERENGUE. On donne ce nom aux Dorades qui ont huit à neuf pouces de longueur, & que l'on présume être âgées de deux ans, d'après l'accroissement qu'elles ont pris.

PRÊTRAS ou PRÊTRES. Voyez CRADOS.

PRYCKA (le). Espece de Lamproie.

Petromyzon fluviatilis. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Petromyzon*, n°. 2.

Petromyzon pinna dorsali posteriori angulata. FAUN. SUEC. 290.

GRONOV. *Zooph.* n°. 159.

Petromyzon ordine denticulorum minimorum in limbo oris, præter inferiores majores. ARTED. *Gen.* 64. *syn.* 89. *Spec.* 99.

a. *Lampetra parva & fluviatilis*. RONDEL. *part.* 2. p. 202.

GESNER. p. 598. 706.

WILLUGHBY. p. 104.

RAY. p. 35.

Lampetra fluviatilis Gesneri. ALDROV. L. 5. c. 9. p. 581.

JONSTON. L. 2. t. 28. f. 10.

SCHONEV. p. 41.

CHARLET. p. 159.

Lampetra subcinerea, maculis carens. SALVIAN. f. 63. a.

Lampetra minor. SALVIAN. fol. 63. b.

Lampetra minima. ALDROV. c. 13. p. 539?

Lampetra fluviatilis minor. ROBERG. *Pisc.* p. 2.

Lampetra. BLAS. *Anat. Anim.* p. 278.

RONDEL. *Pisc.* L. 14. c. 3.

DALE. *Harwich.* p. 424. n. 1.

SCHEUCHZ. *Phis. Sacr. tab.* 238. fig. C.

Jaatz me unagi. KÆMPFF. Japon. L. 1. tab. 12. f. 2.

β. *Mustela*. PLIN. L. 9. c. 17.

S. AMBROS. *Hexam.* 5. c. 2.

CUB. L. 3. c. 56. fol. 83. b. 84. a.

Mustela fluviatilis minor. BELLON.

Mustela. AUSON. *Mosel.* v. 107.

C. FIGUL. fol. 5. b.

SALVIAN. fol. 62. b. ad iconem.

Exormislos. CASSIODOR. *Regni litoris desir.*

Murena. ALB. *Anim.* L. 24.

γ. *Alterum genus Lampredæ*. GESNER. p. 597.

Alterum genus Lampredæ minus. GESN. *Paralip.* p. 23.

Genus Lampredæ alterum. GESNER. (Germ.) fol. 181. a.

Lampetra medium genus Germanis & Belgis Prick seu Bick dictum. WILLUGH. p. 106.

RAY. p. 35.

Lampredo minor vel Enneoptalmus major. KEMMANN. apud GESN. *Paralip.* p. 23.

Pryck. SALVIAN. fol. 63. a. b.

Pricka. ALDROV. L. 4. c. 13. p. 540.

JONSTON. L. 2. t. 24. f. 6.

An Lampreta media. SCHWENKF. *Pisc. Siles?*

A Lampern and Pride of the isis. PLOT. *hist. nat. of Oxf.*

En Suede, *Natting*, *Neunogen*; en Allemagne, *Neunogen*, *Prick*; en Angleterre, *Lampern*, ou *Lamprei-Eel*.

Ce poisson, suivant Artedi, a le corps allongé & presque cylindrique, entièrement dénué d'écaillés, lisse & comme onctueux sur sa surface. La couleur du dos est d'un bleu noirâtre. Celle du ventre a la blancheur & l'éclat de l'argent.

Rr ij

La tête n'est point distinguée du tronc, mais seulement un peu plus étroite. Sa forme est oblongue & à peu près cylindrique, comme celle du corps. Elle est marquée entre les yeux, d'une tache blanchâtre, qui a souvent une teinte de rouge. La gueule est placée en dessous, & a son ouverture ample & arondie, sans être terminée par des mâchoires. La circonférence de cette ouverture est garnie d'une rangée de très-petites dents; on en voit cinq ou six autres rangées, disposées intérieurement vers le haut de la gueule. Les parties latérales sont garnies aussi, à l'intérieur de trois osselets fourchus, dont celui du milieu est quelquefois fendu en trois. À l'entrée de la gueule s'insèrent deux osselets, l'un en haut, l'autre en bas; le premier est oblong, situé transversalement, & tout hérissé de petites dents; l'autre est d'une forme demi-circulaire. Plus loin, & sur la partie inférieure, on voit encore un osselet oblong, garni de sept dents, & qui se laisse facilement arracher. Enfin, on découvre au fond du gosier un nouvel osselet cartilagineux, situé aussi dans la partie inférieure; cet osselet paroît composé de deux lames, il est d'une forme singulière.

Les yeux sont placés latéralement, assez loin du museau; ils sont ronds, très-petits, & couverts d'une membrane particulière. Les iris ont une couleur argentée, offusquée par quelques points noirs. Ils prennent quelquefois une couleur rouge, mais qui n'est que l'effet des efforts que fait le poisson.

Le dessus de la tête & les endroits voisins des yeux & de la gueule sont percés de plusieurs pores, qui semblent être les orifices d'autant de canaux; Artedi a essayé inutilement d'en exprimer quelque liqueur.

Ce poisson n'a point de narines; mais il y a une espèce de canal dont l'ouverture est sur le milieu de la tête, un peu en deçà des yeux, &

qui se prolonge intérieurement jusque dans le corps. Ce canal, selon Willughby, sert au poisson pour pomper l'eau, qu'il rejete ensuite par les ouvertures dont nous parlerons bientôt, tandis qu'il suce les pierres, & y adhère fortement en y appliquant l'orifice de sa gueule. Le même Auteur dit aussi que l'on voit le corps de ce poisson s'enfler & s'affaïsser par des mouvemens alternatifs semblables à ceux qui accompagnent la respiration dans les animaux qui ont des poumons.

Les ouïes, ou plutôt les ouvertures qui en tiennent lieu, sont un peu ovales, & disposées au nombre de sept de chaque côté, sur une ligne longitudinale, qui étant prolongée passeroit sur l'œil.

Les nageoires du dos sont situées vers l'extrémité de cette partie; leur substance est molle & membraneuse. La première est petite & courte. La seconde est plus longue & s'élève davantage, sur-tout vers le milieu de sa longueur, ensuite elle décroît insensiblement, en sorte qu'auprès de la queue elle est très-basse, puis elle se relève un peu, en suivant le tour de la queue, à laquelle elle tient lieu de la nageoire dont cette partie est ordinairement pourvue. Entre l'endroit où elle se termine & l'anus, on voit une légère saillie de l'épaisseur d'un fil.

Les lignes latérales sont nulles. Seulement, lorsque le poisson est frais, on remarque de chaque côté quelques points écartés les uns des autres, & situés sur la partie antérieure du corps.

On trouve ce poisson dans les rivières de l'Europe. Sa chair est molle, visqueuse, & fournit un mets plus agréable que sain, sur-tout avec les aromates, que l'on y mêle pour en relever le goût. L'individu observé par Artedi avoit environ neuf pouces de longueur.

PUCELLE. Voyez ALOSE.

PUNARU. Voyez PINARU.



QUA

QUA

QUADRANGULAIRE À QUATRE ÉPINES (le Cofre).

Ostracion cornutus. LIN. Syst. nat. Amphibia nantes. *Ostracion*, n°. 6.

Ostracion tetragonus, spinis frontilibus subcaudalibusque binis. Ibid.

Ostracion polyodon, tetragonus, antice postice dorsoque spinosus. Mus. Ad. Fr. I. p. 59.

Ostracion quadrangularis, aculeis geminis in fronte & totidem in imo ventre.

Piscis cornutus Bontii. WILLUGH. App. p. 20. tab. J. n°. 13. fig. 1.

SEB. Mus. 3. tab. 24. f. 8. 13.

Ce poisson, dont la forme est singulière, a la tête armée de deux cornes, ou si l'on veut, de deux longs aiguillons roides & osseux; les yeux très-ouverts, situés latéralement, & recouverts d'une membrane; la gueule étroite & placée à l'extrémité inférieure de la tête.

Le corps est long, & représente à peu près un prisme quadrangulaire irrégulier; il est couvert d'un cuir osseux, formé d'une multitude d'écailles hexagones. Le ventre est large & convexe, & se termine de part & d'autre, vers l'anus, par deux aiguillons semblables à ceux de la tête.

La nageoire du dos est située à l'extrémité de cette partie, & d'une forme oblongue; elle a neuf rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux.

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas des côtés, & ont chacune neuf rayons, dont le premier est très-court. La nageoire de l'anus est sur l'extrémité inférieure du corps; elle a neuf rayons.

La queue est oblongue, & paroît être un prolongement du cuir osseux dont le corps est couvert. La nageoire qui la termine est sans échancrure à son extrémité, & a cinq rayons.

L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ trois pouces & demi de longueur.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

QUADRANGULAIRE À QUATRE TUBERCULES (le Cofre).

Ostracion tuberculatus. LIN. Syst. nat. Amphibia nantes. *Ostracion*, n°. 7.

Ostracion tetragonus muticus, tuberculis dorsalibus quatuor. Ibid.

Ostracion oblongo-quadrangulus, tuberculis quatuor majoribus in dorso. ARTED. Gen. 55. syn. 84. n°. 6.

Piscis maximus quadrangularis, id est dorso plano. RAY. p. 45.

Piscis maximus quadrangularis, quatuor tuberculis in dorso, longe a capite, insignitus. WILLUGHBY.

Append. p. 20.

α. *Ostracion prior*. ALDROVAND. L. 4. c. 19. p. 560.

JONSTON. t. 25. n. 6.

WILLUGH. p. 148.

RAY. p. 44.

Ostracion Nili. GESN. (Germ.) fol. 177. a.

Ostracion Nili quem Bellonius holosteum appellat. GESN. p. 642. 757.

WILLUGH. p. 148.

Holosteum Bellonii, sive ostracion Gesneri. ALDR. L. 4. c. 19. p. 559.

JONSTON. L. 2. tit. 7. t. 25. fol. 8.

Holosteus Bellonii, seu ostracion Gesneri. CHARL. p. 54.

Ce poisson est remarquable par quatre tubercules qu'il a sur le dos, à une assez grande distance de la tête. Sa forme est quadrangulaire, & il parvient à un accroissement considérable. La variété α se trouve décrite assez au long dans Willughby, p. 148.

Cette variété, suivant les mesures prises sur un individu envoyé des Indes orientales, a environ quinze pouces de long, quatre de large, & trois & demi dans sa plus grande épaisseur. La partie de la tête qui répond au front est carrée & un peu convexe. Il a les yeux grands, le museau obtus & en pente adoucie, deux petits trous au lieu de narines, la gueule très-petite, les dents à peine sensibles, & les ouvertures des ouïes en ligne droite. Le dos & le ventre forment chacun une saillie obtuse vers le milieu, ce qui donne à ce poisson une figure quadrangulaire. Les nageoires de la poitrine sont situées un peu obliquement, & ont une longueur égale à leur largeur; celles du dos & de l'anus sont opposées l'une à l'autre, & à peu près semblables aux précédentes. Presque tout le corps est garni d'un tégument, dont la substance tient le milieu entre celle d'une peau & celle des écailles que portent les Crustacées; les mâchoires & la queue sont les seules parties où il y ait de la peau. L'espèce d'écaille dont nous venons de parler est chargée ou plutôt ornée d'une multitude de tubercules imitant des hexagones, dont la surface seroit divisée par de nouvelles lignes en triangles équilatéraux. Il y a une variété de ce poisson qui est mouchetée de taches noires.

Selon l'observation de Lister, communiquée à Willughby (α), ce poisson a sur le dos quatre tubercules particuliers & saillans, disposés comme aux quatre angles d'un carré. Le même Auteur

soupçonne que l'*Ostracion Nili* de Bellon pourroit bien n'être que la même espece qui vient d'être décrite.

QUADRANGULAIRE SANS ÉPINES (le Cofre).

Ostracion cubitus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes.*

Ostracion, n^o. 9.

Ostracion tetragonus muticus, lateribus planiusculis. Ibid.

Ostracion polyodon tetragonus inermis. MUS. AD. FR. 1. p. 59.

Ostracion quadrangulus, maculis variis plurimis.

ARTEDI. *Gen.* 56. *syn.* 85. n^o. 8.

It. *Wgoth.* p. 138.

PET. *Gaz.* 1. t. 1. f. 2.

SEB. *Mus.* 3. t. 24. f. 4. 5.

Piscis mediocris quadrangularis, maculosus. LIST. *append.* WILLUGH. p. 20.

RAY. p. 45.

Ce poisson est d'une forme quadrangulaire, comme plusieurs autres especes du même genre; mais il n'a point d'épines sur le corps: ses écailles, suivant Artedi, sont hexagonales, hérissées de petits tubercules, & marquées de traits déliés; celles qui recouvrent les côtés ont chacune une tache circulaire dont la couleur varie; celles du ventre sont mouchetées chacune de deux ou trois petites taches. On voit sur le dos d'autres taches plus grandes & plus nombreuses. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix rayons; celle du dos en a neuf; celle de l'anus huit, & celle de la queue dix.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

QUARRELET. Voyez CARRELET.

QUATRE-CORNES (le). Espece de Cotte.

Cottus Quadricornis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cottus*, n^o. 2.

Cottus verrucis capitis quatuor offeis. *Faun. Suec.* 321.

Syst. nat. 6. p. 47. t. 4. f. 3.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 70. t. 32. f. 4.

Cottus scaber, tuberculis quatuor corniformibus in medio capite. ARTEDI. *Gen.* 48. *spec.* 84.

En Suede, *Horn-Simpa*.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête plus large que le corps, & hérissée, sur-tout sur les côtés, d'une multitude d'aiguillons & de tubercules. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous. L'ouverture de la gueule est très-ample. Les os maxillaires sont garnis de plusieurs rangées de très-petites dents. De plus on voit, dans l'intérieur de la gueule, trois osselets dentelés, le premier sur la partie antérieure du palais, les deux autres au fond du gosier, l'un en haut & l'autre en bas.

Les narines sont un peu plus près des yeux que de l'extrémité du museau; elles ont chacune deux ouvertures peu sensibles & assez éloignées l'une de l'autre.

Les yeux sont placés sur le haut de la tête; leurs iris sont petits & d'un jaune rougeâtre; leurs prunelles sont un peu ovales, & le plus souvent

d'une couleur verte, quelquefois avec une teinte de bleu ou de jaune.

Sur le milieu de la tête s'élevent quatre tubercules, semblables à autant de cornes, situés aux quatre angles d'un carré, & dont les deux antérieurs sont ordinairement plus grès, & les deux de derriere plus allongés. La surface des uns & des autres est très-inégale & poreuse.

Outre ces tubercules, on voit au moins vingt apophyses osseuses & aiguës, formées par les prolongemens des lames & des os de l'une & l'autre mâchoire, & couvertes seulement d'une peau déliée. Il y en a deux de chaque côté auprès de la partie supérieure de la membrane des ouïes; trois autres plus grandes au dessus de la même membrane, à côté des especes de cornes dont on a parlé; deux auprès des narines; une de part & d'autre vers la partie supérieure des nageoires de la poitrine, & deux plus larges vers l'origine du dos, sans compter plusieurs autres apophyses obtuses & à peine sensibles.

Le tronc va en diminuant peu à peu vers la queue, ou il est comprimé par les côtés. Les lignes latérales sont droites & plus voisines du dos que du ventre. Au dessus de ces lignes, on voit le long du dos, de chaque côté, deux files longitudinales de petits tubercules arondis & àpres au toucher; savoir, environ quarante sur la rangée supérieure, & quatorze sur l'inférieure qui est aussi plus courte. Une autre rangée de tubercules oblongs & circulaires, au nombre de quarante, plus ou moins, s'étend au dessous de chaque ligne latérale. La peau, entre ces tubercules, est lisse & dénuée d'écailles.

La couleur du corps est tantôt blanchâtre, tantôt obscure, & marquée sur les côtés de lignes noires transversales. Le ventre est blanc. Les nageoires sont souvent mouchetées de taches noires.

La première nageoire du dos a plusieurs rayons simples & un peu roides, dont le nombre varie depuis sept jusqu'à dix. La seconde est plus longue & plus élevée; elle a quatorze ou quinze rayons simples à leur extrémité, rudes sur leur bord extérieur, & dont le premier & le dernier sont très-courts.

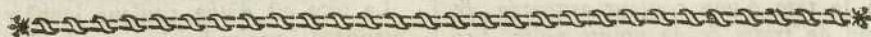
Les nageoires de la poitrine sont très-étendues; elles ont chacune seize ou dix-sept rayons àpres sur leur bord extérieur, comme ceux de la seconde nageoire du dos, & parmi lesquels ceux du milieu s'allongent beaucoup plus que les autres. Les nageoires du ventre, situées directement sous celles de la poitrine, n'ont chacune que quatre rayons simples, dont le premier adhère étroitement au suivant, & les deux derniers sont plus longs que les précédens. La nageoire de l'anus a quatorze rayons à peu près égaux entr'eux.

La nageoire de la queue est presque sans échancrure à son extrémité; elle a douze rayons, tous rameux, excepté le premier & le dernier. Cette nageoire a souvent sa surface mouchetée. On trouve ce poisson dans la mer Baltique.

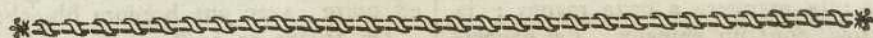
QUATRE-DENTS (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.



SECOND GENRE.



QUATRE-DENTS.

TETRAODON. *Linnaï.*

Deux larges dents à chaque mâchoire.

ESPECES.

1 LE PERROQUET.

Des lignes blanches en différentes directions sur le dos.

2 LE BLANC.

Le corps de couleur grisâtre, & de petits piquans sur le ventre.

3 LE RAYÉ.

Des lignes longitudinales de différentes couleurs sur le corps.

4 LE PETIT-MONDE.

Une grande tache noire près de chacune des nageoires de la poitrine.

5 LE HÉRISSE.

Les corps couvert de piquans.

6 LA LUNE ou LA MOLE.

Le corps comprimé, & les nageoires du dos & de la queue réunies.



QUENOUILLE. C'est le nom que l'on donne aux bateaux pêcheurs sur la côte de Normandie.

QUEUE. Ce mot, dans la langue des Pêcheurs, est synonyme de *Manche* ou de *Sac*, & désigne un filet de forme conique, que l'on tend à la mer.

QUEUE-D'OISON ou **CU-ROND**. Bateau en forme de gondole, qui sert pour la pêche du Hareng & du Maquereau.

QUEUE-JAÛNE (la). Espèce de Persegue.

Perca punctata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 4.

Perca pinnis dorsalibus subdistinctis, corpore lineato punctis nigris, cauda integra. Ibid.

Ce poisson a la tête d'une couleur argentée, & le corps parsemé de traits & de points noirs. Les deux nageoires du dos sont un peu distinguées l'une de l'autre; la première a onze rayons; la seconde vingt-trois, dont un épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celles du ventre six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a douze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux; celle de la queue est entière, d'une couleur jaune, & garnie de dix-neuf rayons. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

QUEUE-JAÛNE (la). Espèce de Sombre.

Scomber Chrysurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n°. 8.

Scomber pinnulis unitis luteis, ore edulento. Ibid.

La dénomination de *Queue-Jaune*, que nous avons adoptée pour ce poisson, revient à l'épithète de *Chrysurus*, que lui a donnée Linnæus, & qui désigne une queue de couleur d'or. Cette couleur est aussi celle des fausses nageoires que ce poisson a sur le dos, à la suite de la seconde des nageoires dont cette même partie est garnie: toutes ces petites nageoires sont réunies entr'elles, comme dans plusieurs autres espèces du même genre.

La première nageoire du dos a neuf rayons, la seconde vingt-six; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-neuf; celles du ventre six: la nageoire de l'anus a trente rayons, dont les deux premiers sont épineux, & s'écartent des suivants; la nageoire de la queue en a vingt-deux.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

QUEUE-NOIRE (la). Espèce de Persegue.

Perca melanura. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 24.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda bifida nigra margine albo, corpore lineis luteis. Ibid.

Perca marina cauda nigra. CATESB. *Car.* 2. p. 7. t. 7. f. 2.

La longueur ordinaire de ce poisson est d'un pied. Il a les yeux teints d'un jaune vif, la gueule large, rouge à l'intérieur; la mâchoire de dessous plus longue que la supérieure, & garnie d'une

rangée de petites dents; le corps couvert de grandes écailles brunes, bordées de jaune, parmi lesquelles on voit une rangée d'écailles beaucoup plus petites, qui s'étend depuis les yeux jusqu'à la queue, en passant sur le milieu des côtés.

Les deux nageoires du dos sont réunies par une membrane commune; celle de devant a plusieurs rayons épineux; l'autre est plus basse & en même temps molle & flexible. Les nageoires de la poitrine sont allongées & aiguës à leur sommet; celles du ventre sont plus larges, & terminées aussi en pointe. La nageoire de l'anus est armée à sa partie antérieure d'un fort aiguillon; celle de la queue est profondément échancrée.

La tête est d'une couleur jaunâtre, sur laquelle s'étendent longitudinalement des bandes bleues bien tranchées, & qui font un effet agréable. La queue est noire, avec une bordure blanche.

On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

QUEUE-ROUGE (la). Espèce de Sombre.

Scomber Hippos. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Scomber*, n°. 7.

Scomber pinnulis unitis operculis postice macula nigra. Ibid.

Ce poisson, suivant Linnæus, a les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents, dont les deux de devant sont plus grandes que les autres. Les opercules des ouïes sont marqués d'une tache noire sur leur partie postérieure. Les lignes latérales sont très-inclinées vers leur milieu, & forment, vers la queue, une saillie en carène, hérissée de légères aspérités.

La première nageoire du dos a sept rayons; la seconde en a vingt-deux, & sa couleur est rouge. Les nageoires de la poitrine ont aussi chacune vingt-deux rayons; celles du ventre sont jaunes; elles ont chacune six rayons. La nageoire de l'anus, qui est de la même couleur, a d'abord dix rayons épineux, écartés les uns des autres, & ensuite douze autres rayons flexibles. La queue est rouge, & a trente rayons.

On trouve cette espèce de Sombre dans la mer voisine de la Caroline.

QUIDIAT. On donne ce nom, en quelques endroits, aux Guideaux à hauts étaliers. Voyez **GUIDEAU**.

QUINQUE-PORTE. C'est une espèce de Verveux de forme cubique, & qui a cinq entrées, qui correspondent à cinq des faces du cube. Le Verveux étant plongé dans l'eau, il n'y a que la face supérieure où il n'y ait point d'entrée.

QUINZE-ÉPINES (le). Espèce de Gasté.

Gasterosteus Spinachia. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n°. 10.

Gasterosteus spinis dorsalibus quindecim. ARTED. *Gen.* 52. *syn.* 81.

Faun. Suec. 338.

Aculeatus vel Pungitius marinus longus. SCHON. p. 10.

WILLUGH. p. 340.

RAY. p. 145.

Aculeatus marinus major. SCHON. (*ad calcem*)

tab. 4. f. 3.

LISTER. *append.* WILLUGH. p. 23.

JONSTON. t. 47. f. 1.

En Allemagne, *Steinbicker*.

Ce poisson a la tête assez semblable à celle du Brochet, excepté que le museau est plus allongé. L'ouverture de la gueule est d'une grandeur médiocre, & garnie intérieurement d'une multitude de petites dents.

Le corps est d'une consistance molle & d'une forme quadrangulaire; il va en diminuant très-sensiblement vers la queue, qui conserve la même

forme carrée. La peau est lisse, d'une couleur noire sur le dos, & d'un blanc jaunâtre sur le ventre. Le dos s'éleve un peu en voûte; il a quinze aiguillons disposés sur une même ligne, un peu inclinés en arrière, & distingués les uns des autres, sans aucune membrane qui les lie. À ces aiguillons succede une nageoire d'une figure triangulaire, & qui a six rayons, suivant Linnæus. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix. Les nageoires du ventre manquent dans cette espèce; mais on voit, sur le milieu de la même partie, deux aiguillons qui s'inclinent de côté. La nageoire de l'anus a sept rayons; celle de la queue est triangulaire; elle a douze rayons. On trouve ce poisson dans les mers de l'Europe méridionale.



R A B

RABAN . On donne ce nom à des cordes que l'on atache par une extrémité à la tête d'un filet dormant , & dont l'autre extrémité est fixée à une pierre que l'on enfouit dans le sable à une certaine distance du filet . Ces cordes sont destinées à maintenir le filet contre l'effort des courans , & à l'empêcher de renverser sur le fond .

RABOTEUX (l'). Espece de Cotte .

Cottus Scaber . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* .
Cottus , n^o . 4 .

Cottus capite striis corporisque squamis serratis linea laterali elevata . Mus. Ad. Fr. 2. p. 66 .

Ce poisson a toute sa surface raboteuse & âpre au toucher , ce qui vient des stries qui forment des sillons sur sa tête , & des dentelures qui bor-

R A F

dent les écailles du corps . La premiere nageoire du dos a neuf rayons , & la seconde onze . Les nageoires de la poitrine en ont chacune deux , & celles du ventre six , dont le premier est épineux . La nageoire de l'anus en a onze , & celle de la queue douze . On ne fait rien sur le lieu où se trouve cette espece de Cotte .

RADEAU . C'est un assemblage de plusieurs pieces d'un bois léger , fortement liées les unes aux autres , & qui forment un corps flotant sur lequel on peut naviguer . On fait en Cypre , avec des feuilles de fenouil , des *Radeaux* dont on se sert pour pêcher à la ligne simple .

RAFLE . On appelle ainsi un verveux à plusieurs entrées . Voyez VERVEUX .

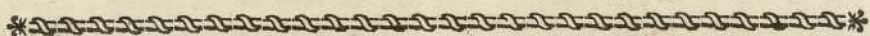


RAIES (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

~~~~~
SECOND GENRE.



R A I E.

R A J A. Linnæi.

Des évents au-dessous du corps.

ESPECES.

Qui ont les dents pointues.

1 LA TORPILLE.

Le corps arrondi & lisse.

2 LE COLIART.

Le milieu des nageoires des côtés est lisse, & il n'y a qu'un rang de piquans sur la queue.

3 L'ALENE.

Dix aiguillons sur le milieu de chacune des nageoires des côtés.

4 LE MIRAILLET.

Une tache noire sur le milieu de chacune des nageoires des côtés, & trois rangs de piquans sur la queue.

5 LE CHARDON.

Le dos couvert de piquans, & deux rangs d'aiguillons sur la queue.

AUTRES ESPECES

Qui n'ont pas les dents pointues.

6 LA MOURINE.

Un os fort allongé & dentelé, & une nageoire sur la queue.

7 LA PASTENAGUE.

Un os fort allongé & dentelé, sans nageoire sur la queue.

8 LA BOUCLÉE.

Des tubercules piquans sur le corps.

9 LA RHINOBATE.

Le corps oblong, un rang de piquans sur le dos.



RAIE, RÊT ou RETS, désigne, en terme de Pêche, une grande saine, qui a dix à douze pieds de chute, & quelquefois jusqu'à cent brasses de longueur. On forme avec ce filet une enceinte en forme d'arc, dont le rivage est la corde. Lorsqu'on veut le retirer, on en rapproche les deux extrémités & le poisson se trouve renfermé dans une poche que le filet forme, par le milieu, & qui est composé d'une multitude de mailles additionnelles.

RAIETON. (Petite Raie bouclée.) Voyez BOUCLÉE.

RALINGUE. Voyez FILET, à l'article où l'on explique la manière de doubler un filet.

RAMART. Voyez HARENGS DU NORD (le Roi des).

RASCASSE (la). Espèce de Scorpène.

Scorpena Porcus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. *Scorpena*, n°. 1.

Scorpena cirris ad oculos navesque. Ibid.

Zeus cirris supra oculos & naves. Mus. Ad. Fr. 1. p. 68.

Scorpena pinnulis ad oculos & naves. ART. Gen. 47. syn. 75.

HASSELQ. It. 330.

Perca dorso monopterygio, capite subcavernoso, aculeato alepidato, circulis ad oculos, latera corporis captisque. GRONOV. Zooph. 291.

Cottus squamosus. SEB. Mus. 3. t. 28. fig. 3.

Carystion sordide flavescens, unica parum interrupta pinna dorsali: caput crebris spinis horridum & rugosum appendicibus carens. KLEIN. Pisc. Miss. 4. p. 47. n. 13.

Trigla subsusca, nebulata, capite aculeato, cirris binis ad oculos, alis brevioribus. BROWN. Jam. p. 434. n. 3.

Ο Σκορπίος. ARIST. L. 2. c. 17. & L. 5. c. 9. 10. & L. 8. c. 13.

Η Σκορπίς. ARIST. L. c.

Σκορπίος. ATHEN. L. 7. p. 320.

An id. OPIAN. L. 1. p. 7. & L. 2. p. 46.

An Scorpius. OVID. v. 116.

ALDROV. L. 2. c. 24. p. 196.

Scorpius & Scorpis. JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 1. t. 19. f. 9.

Scorpius minor & Scorpena. WILLUGH. p. 331. tab. X. n°. 13. f. 1.

RAY. p. 142.

Scorpena. P. JOV. c. 23. p. 91.

SALVIAN. fol. 201. ad Iconem.

Scorpena. PLIN. L. 32. c. 11. ?

SALVIAN. fol. 202.

Scorpio. ISIDOR.

CUB. L. 3. c. 85. fol. 90. a.

WOTTON. L. 8. c. 158. b.

Scorpio & Scorpena. RONDEL. L. 6. c. 19. p. 201.

Scorpio vel Scorpena, id est Scorpius minor. GESNER. p. 867. 1018.

Scorpis, Scorpena, seu Scorpius minor. GESNER. (Germ.) fol. 45.

Scorpidæ, seu Scorpena. CHARLET. p. 142.

À Rome, *Scrofanello*.

Ce poisson, suivant Willughby, est en général d'une forme semblable à celle de la Perche ordinaire. Son volume est peu considérable, & rarement il pèse plus d'une livre. Il a les yeux grands & saillans, situés près l'un de l'autre, & recouverts par la peau de la tête; les iris sont dorés, avec des teintes d'un brun sombre qui en offusque l'éclat. L'espace compris entre les yeux est concave, & l'on voit au dessus de chacun d'eux une espèce de petite nageoire. Il y en a deux autres semblables auprès des ouvertures inférieures des narines.

L'ouverture de la gueule est très-ample. Les mâchoires sont hérissées de petites dents. Il y a sur le palais un espace triangulaire, & quatre autres au fond de la gueule, d'une figure globuleuse, deux en haut & les deux autres en bas, tous pareillement hérissés de denticules.

La tête est très-grosse, relativement au volume du corps; son sommet, ainsi que les opercules des ouïes, sont garnis d'une multitude d'épines, que les Pêcheurs ne manquent pas de couper, parce qu'ils les croient venimeuses. Les mêmes parties sont chargées de rides & d'aspérités. La lame inférieure des opercules porte aussi deux fortes épines, situées à une petite distance de l'angle des ouïes; la lame supérieure est garnie, dans l'angle même, d'une épine semblable. On voit encore d'autres épines sur des différens endroits de la tête; savoir, une petite de part & d'autre, vers les yeux, & trois ou quatre situées plus bas, vers le museau; enfin, il y en a plusieurs qui sont courtes & d'une consistance très-ferme, entre les yeux & la naissance des lignes latérales.

Le corps est épais à proportion de sa longueur & va en s'éfilant vers la queue. Le ventre est saillant; le dos s'élève en forme de voûte. Le corps est couvert de petites écailles, que Willughby compare à celles des Serpens. Sa couleur est obscure, avec des teintes d'un jaune sale, & des taches brunes. Celle du ventre & des nageoires du ventre est rougeâtre.

La nageoire du dos forme un enfoncement vers le milieu, en sorte qu'elle paroît double. Elle est garnie de vingt & un rayons, dont les douze premiers sont épineux, l'avant-dernier très-court, & le dernier fendu en deux à sa base.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues, & ont chacune seize rayons, dont les quatre qui suivent le premier sont fourchus à leur extrémité. Les nageoires du ventre, situées à la même distance de celle de la queue que les précédentes, ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. Celle de l'anus en a huit, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. La nageoire de la queue, lorsqu'elle est déployée, s'arondit en demi-cercle à son extrémité. Elle est marquée par intervalles de lignes noires transversales.

On trouve fréquemment ce poisson dans la Méditerranée. Il n'est pas rare non plus dans l'Océan.

- RASON (le). Espèce de Coryphene.
Coryphena Novacula. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Coryphena*, n^o. 4.
Coryphena capite, pinnisque cancellatis lineis carulescentibus. Ibid.
Coryphena palmaris pulchre varia, dorso acuto.
 ART. *Gen.* 15. *syn.* 29.
Novacula piscis. PLIN. L. 32. c. 2.
 ROND. L. 5. c. 17. p. 146.
 GESN. p. 628. 629 & 721.
 WILLUGH. p. 214. *tab. O*, n^o. 2. *fig.* 2.
 RAY. p. 101.
Novacula. GESNER. (Germ.) *fol.* 32. a.
Pecten Romæ, Novacula Rondeletii. ALDROV. L. 2. c. 27. p. 205.
Pecten Romanorum. JONSTON. L. 1. *tit.* 3. c. 1. a. 15.
Pesce pettine. SALVIAN. *fol.* 217.
Pesce pettine Salviani, Novacula Rond. GESN. *Paralip.* p. 24.
 Le Rason, suivant Salviani, est un poisson de mer, qui va ordinairement seul, & se tient près des rivages, où il se nourit de Seches & de petits poissons. Son dos est tellement aminci en forme de tranchant, qu'on lui a donné le nom de *Novacula* (Rasoir). Il a la gueule située très-bas, & garnie intérieurement de très-petites dents, fort aiguës, excepté les quatre de devant, qui sont plus grosses & plus allongées. La tête est fort large & très-comprimée par les côtés, ainsi que le corps. Les yeux sont petits & placés très-haut.
 La nageoire du dos, qui en occupe toute la longueur, est peu élevée. La nageoire de l'anus s'étend presque jusqu'à la queue, qui se termine par une nageoire très-large.
 Le corps est couvert de grandes écailles panachées de diverses couleurs, dont l'effet est très-agréable. La tête, les mâchoires & les opercules des ouïes sont marqués d'une multitude de lignes azurées. Les nageoires de l'anus & de la queue ont aussi leur surface ornée de lignes jaunâtres & verdâtres, disposées régulièrement comme les fils d'un treillis. La nageoire du dos est rouge & mouchetée de quelques taches bleues. Le reste du corps est d'un rouge jaunâtre.
 Ce poisson prend peu d'accroissement, & excède rarement la longueur d'une palme. Sa chair est tendre, saine & agréable au goût. On le trouve dans la Méditerranée.
 RASPAILLON. Voyez SPARAILLON.
 RASPECON. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Rat de notre Dictionnaire. Voyez RAT.
 RAT (le). Espèce d'Uranoscope.
Uranoscopus Scaber. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Uranoscopus*, n^o. 1.
 MUS. Ad. Fr. 2. p. 59. *.
Trachinus cirris multis in maxilla inferiore. ART. *Gen.* 42. *syn.* 71.
 Ο Καλλιόνυμος. ARIST. L. 2. c. 15. L. 8. c. 13.

- Καλλιόνυμος. ELIAN. L. 13. c. 4. p. 753.
 Ουρανοσκοπος. ATHEN. L. 7. f. 142. 5. ed. Valderi. L. 8. f. 177. 33.
 GALLEN. *Class.* 1. *fol.* 125. A.
 Άγνος. ATHEN. L. 8. f. 177. 33. edit. Valderi.
 Εμπεροκοίτης. OPIAN. L. 2. p. 37.
 Uranoscopus. PLIN. L. 32. c. 7.
 Uranoscopus CUB. L. 3. c. 101. *fol.* 93. b.
 RONDELET. t. 10. c. 13. p. 305.
 SALVIAN. *fol.* 196. b. ad *Iconem* & 197. b. & 198.
 ALDROV. L. 2. c. 52. p. 265.
 JONSTON. L. 1. *tit.* 3. c. 3. a. 1. *punct.* 4. r. 21. f. 7. THAUMAT. p. 429.
 RAY. p. 97.
Uranoscopus seu cæli speculator. CHARLET. p. 147.
Callionymus. PLIN. L. 32. c. 7.
 WOTTON. L. 8. c. 171. *fol.* 154. b.
Callionymus sive Uranoscopus. PLIN. L. 32. c. 11.
Callionymus vel Uranoscopus. GESN. p. 135. 158. & (Germ.) *fol.* 20. a.
Callionymus vel Uranoscopus. WILLUGHBY. 287. *tab. S.* n^o. 9.
Pulcher piscis. GAZ. L. c.
 À Rome, Mesoro; à Venise, Lucerna, Pesce prete & Bocca in Capo; à Marseille, Tapecon & Raspecon.
 Ce poisson forme seul un genre, dans le système de Linnæus, sous le nom d'*Uranoscope*. Les Anciens l'avoient ainsi appelé, à cause de la position de ses yeux, qui sont sur la partie supérieure de la tête, & dirigés en haut, en sorte qu'il paroît observer le ciel. D'autres poissons, tels que la Baudroie, la Raie, &c. ont aussi les yeux au dessus de la tête, mais leur regard est tourné de côté.
 Le Rat, selon Willughby, a la tête volumineuse, plane en dessus, d'une forme presque carrée, & couverte d'un cuir osseux, & hérissé d'aspérités. La gueule est assez ample & située en dessus, comme les yeux. La mâchoire inférieure s'allonge de bas en haut, en sorte que la gueule, vers l'endroit où elle s'ouvre, est dans une direction verticale. La partie inférieure du museau forme une avance comme un menton. Les mâchoires sont garnies de dents aiguës; on voit aussi, en haut du palais, & sur la partie inférieure correspondante, plusieurs groupes de dents, & sous la langue un os d'une consistance ferme, qui se divise en trois épines. La levre inférieure est bordée de petits barbillons qui la font paroître frangée. Rondelet prétend avoir observé le premier, entre la langue & la mâchoire inférieure de ce poisson, une membrane un peu large à sa naissance, & qui se termine insensiblement en un petit corps charnu & arondi, lequel pend hors de la gueule; il ajoute que le poisson s'en sert pour amorcer les petits poissons, afin de les dévorer ensuite. Mais Willughby a cherché inutilement cette membrane.
 Le corps est un peu arondi. Le dos & le ven-

tre font plats. La couleur du dessus du corps est d'un gris cendré ; le ventre est blanchâtre. Les écailles sont si petites, que Rondelet & Bellon ont avancé que ce poisson en étoit dépourvu. Les lignes latérales sont d'abord courbes ; elles se rapprochent l'une de l'autre, derrière la nageoire du dos, puis descendent vers la queue, & se terminent au rayon qui occupe le milieu sur la nageoire de cette même partie.

Du milieu de l'occiput sortent deux osselets obtus & arrondis, qui s'étendent vers les yeux en forme de demi-cercle, & circonscrivent un espace dénué d'écailles. On voit aussi, de part & d'autre, sous les opercules, à l'endroit où la tête s'unit au tronc, deux épines fortes & aiguës, inclinées en arrière, & renfermées dans des espèces de gaines, que le poisson retire & étend à son gré ; en sorte qu'il a la faculté de découvrir ou de cacher les épines dont on vient de parler. Derrière ces épines il y en a deux autres plus petites.

La première nageoire du dos est petite, d'une couleur noire, & garnie de trois rayons aigus, sans être épineux. La seconde est contiguë à la précédente, & s'élève davantage. Elle a quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize. On voit, de part & d'autre, entre les opercules, sur les coins de la poitrine, une épine avec une gaine mobile, semblable à celles qui ont été décrites plus haut. Les nageoires du ventre sont placées beaucoup plus près du museau, que celles de la poitrine, & ont chacune cinq rayons. La nageoire de l'anus en a treize & celle de la queue douze.

Rondelet prétend que la chair de ce poisson est dure & d'une odeur désagréable. Willughby ne lui a point reconnu cette odeur, & Gesner dit qu'on l'a assuré que ce poisson avoit un goût très-délicat. Il est commun dans la Méditerranée.

RÂTEAU. Les Pêcheurs se servent de cet instrument pour entamer le sable, & prendre les poissons qui y sont enfouis.

RATILLON. Voyez BOUCLÉE (la Raie).

RAVE ou **RÉSUVÉ.** On appelle ainsi un apât fait avec des œufs de Morue ou de Maquereau, que l'on a salés. On s'en sert pour prendre des Sardines.

RAVOIR. C'est un filet que l'on tend en travers dans les ravins & autres endroits où il y a des courans d'eau. Le terme de *Ravoir* est générique, & convient à différentes sortes de filets, tels que les saines, les manets, les soles, les demi-soles, les traux, &c. Voyez ces mots.

RAVOIR TRÉMAILLÉ. C'est le nom que l'on donne aux traux tendus en *ravoir*. Voyez l'article précédent.

RAYÉ (le). Espèce de Chétodon.

Chatodon lineatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thora-*
cici. Chatodon, n^o. 12.

Chatodon cauda bifida, spinis dorsalibus novem,
spina laterali utrinque cauda. Ibid.

Chatodon lineis longitudinalibus varius, cauda
bifurca, utrinque aculeata. ART. *Spec.* 89.

SEB. *Mus.* 2. t. 25. f. 1.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés, & très-inclinée par-devant ; l'ouverture de la gueule fort étroite, & les mâchoires à peu près d'égale longueur. Les narines sont très-près des yeux, & percées chacune de deux ouvertures, dont l'antérieure est la plus grande. Les mâchoires sont garnies d'une rangée de dents blanches, arrondies, contiguës entr'elles, & crénelées à leur sommet.

Les écailles sont d'une forme quadrangulaire, émoussées sur ses angles ; leur partie antérieure est légèrement striée, & leur bord inférieur hérissé de petits aiguillons à peine sensibles.

Le corps est large & mince. Les lignes latérales sont voisines du dos, & forment une courbure très-sensible. Chacun des côtés est marqué d'environ neuf lignes longitudinales & étroites, d'un blanc bleuâtre, situées entre deux autres lignes d'un roux foncé, & qui sont séparées à leur tour par des lignes plus larges & blanchâtres, en sorte que ces trois couleurs se succèdent, en passant du bleu au roux, & du roux au blanc.

La nageoire du dos est d'un gris obscur, & s'étend sur toute la longueur de cette même partie. Elle a trente six rayons, dont les neuf premiers sont épineux, & les suivans mous & fourchus à leur extrémité.

Les nageoires de la poitrine sont plus rapprochées du ventre que du dos, & s'insèrent obliquement sur le corps. Elles ont chacune seize rayons, dont les deux antérieurs sont simples, & les suivans rameux ; les second, troisième & quatrième ont plus de longueur que les autres. Les nageoires du ventre sont oblongues, noires à leur extrémité, & attachées au ventre par une membrane qui ne leur permet pas de se déployer dans une direction perpendiculaire au corps. Elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, les autres sont fourchus, & le second, ainsi que le troisième très-allongés.

La nageoire de l'anus est noirâtre, excepté à sa base qui est blanchâtre. Elle a vingt-neuf rayons, dont les trois antérieurs sont épineux ; le premier est très-court, & ceux qui précèdent le dernier dépassent de beaucoup les autres.

La nageoire de la queue est fourchue, & garnie de seize rayons rameux, excepté le premier & le dernier. Elle est marquée, à son extrémité, d'une grande tache ronde & blanchâtre. On voit, de part & d'autre, vers la queue, un grand aiguillon aplati par les côtés, & courbé dans une espèce de sillon destiné pour le recevoir.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

RAYÉ (le). Espèce de Quatre-Dents.

Tetraodon lineatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nati-*
tes. Tetraodon, n^o. 3.

Tetraodon, fasciis longitudinalibus fuscis, palli-
disque.

Muf. Ad. Fr. 2. p. 55. *

Tetraodon Fabaca. HASSELO. *Ilin.* 400.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps marqué de plusieurs bandes longitudinales, les unes brunes & les autres d'une couleur plus pâle. Les aiguillons qu'il a sur le ventre excitent, par leur piquure, des cuiffons semblables à celles qu'occasionent les orties. La nageoire du dos a onze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit. Celles du ventre sont nulles, comme dans les autres especes de ce genre. La nageoire de l'anus a neuf rayons, & celle de la queue vingt & un. On trouve ce poisson dans le Nil.

RAYÉE (la). Espece de Persegue.

Perca vittata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 19.

Perca pinnis dorsalibus unitis, lineis quinque albis fuscisque. Muf. Ad. Fr. 2. p. 85. *

Ce poisson, suivant Linnæus, est caractérisé par cinq bandes étroites, d'une couleur blanche, qui s'étendent sur son corps, & entre lesquelles sont d'autres bandes d'une couleur brune. Les deux nageoires du dos sont réunies de maniere à n'en former qu'une seule, qui a dix-huit rayons, dont les douze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Celle de la queue en a le même nombre. On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Amérique.

RAYON. Voyez BOUCLÉE (la Raie).

RECLARE. Filet en nappe simple, dont les mailles sont peu serrées, & qui est lesté & floté. On le tend depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril.

REISSOLE. Voyez RISSOLE.

REMORA. Voyez REMORE.

REMORE (le). Espece d'Échene.

Echeneis Remora. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Echeneis*, n°. 1.

Echeneis cauda bifurca, striis capitis octodecim. Ibid.

Echeneis. ART. Gen. 15. syn. 28.

GRONOV. Muf. I. n°. 33.

Amœnit. Acad. tom. I. edit. Lugd. Batav. an. 1749. p. 602. n°. 54.

H' ἰχθυίς. ARIST. L. 2. c. 14.

ELIAN. L. 2. c. 17. p. 95.

OPPIAN. Hal. L. 1. p. 9.

Echeneis. OVID. v. 99.

PLIN. L. 9. c. 25. & L. 32. c. 1.

S. AMBROS. lex. L. 5. c. 10. p. 59.

WOTTON. L. 8. c. 166. fol. 149. a.

Echeneis. CUB. L. 3. c. 34.

Echeneis vel Remora. GESNER. p. 345.

Remora. GAZ. ARIST. L. 2. c. 14.

Imperat. Hist.

ALDROV. L. 3. c. 22. p. 336.

RAY. p. 71.

RONDEL. L. 15. c. 18. p. 436.

JONSTON. L. I. tit. I. c. 2. a. 4. t. 4. f. 3.

BELLON. 440.

OLEAR. Muf. 42. t. 25. f. 2.

Remora, *Echeneis*, *Remeligo*, *Neucrates*. CHARLET. p. 125.

Iperuquiba & *Piraquiba Brasiliensibus*. MARCGR. L. 4. c. 18.

WILLUGH. p. 119. tab. G. n°. 8. fig. 2.

Achandes. CUB. L. 3. c. 1. fol. 71. a.

Le Sucet ou Remore. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2°. part. 4°. sect. ch. 4. art. 6. p. 56. pl. 4. fig. 5.

En Angleterre, *Sucking-fish*; en Flandre, *Suyger*; en Portugal, *Peixe Pogador* & *Piexo Pictiba*.

Ce poisson est très-remarquable par la forme de sa tête, dont le dessus est aplati en forme d'ovale, garni, tout-à-l'entour, d'un rebord membraneux. Cette espece d'écusson est divisé en deux par une saillie longitudinale, d'où partent de chaque côté dix-huit ou dix-neuf membranes transversales inclinées vers la queue, & dentelées en leurs bords. La *Remore*, à l'aide de cet organe singulier, adhere fortement au corps des autres poissons, & en particulier à celui du Requin. On dit aussi qu'elle s'attache à la carène des vaisseaux. Alors, si on la tire par la queue, les lames de son écusson étant inclinées en arriere, comme on l'a dit, leurs aiguillons trouvent un point d'appui sur le corps auquel le poisson est attaché, & produisent une résistance que l'on ne peut vaincre qu'avec beaucoup de peine. Au contraire, si l'on essaye d'enlever la *Remore* par la tête, on y parvient aisément, parce que les pointes de ses aiguillons n'étant plus dans une direction favorable à la résistance, le poisson cede aussi-tôt à l'effort de la main qui le tire. On conçoit, par ce qui vient d'être dit, que quand la *Remore* est appliquée contre un vaisseau ou contre un autre poisson, plus l'un ou l'autre a de vitesse, & plus aussi l'adhérence de la *Remore* est forte.

Jusqu'ici ce qu'on raconte de la *Remore* n'a rien que de vrai-semblable, & qui ne paroisse suffisamment attesté. Mais les anciens alloient plus loin; ils prétendoient que quand ce poisson s'étoit attaché à la carène d'un vaisseau, il en diminueoit sensiblement le sillage, d'où lui est venu le nom de *Remora*, formé d'un mot latin, qui signifie retarder. On a même poussé l'exagération jusqu'à dire que ce poisson arrêtoit un navire en pleine mer. De pareils récits tomberoient déjà d'eux-mêmes, quand il s'agiroit de quelque poisson d'un volume considérable. Mais les amateurs du merveilleux étoient bien plus satisfaits, lorsqu'on leur dépeignoit un très-petit poisson (*parvus admodum piscis* PLIN.) dont la force étoit capable de balancer celle d'un vaisseau qui vogue à pleines voiles.

Ce poisson n'a guere que six à sept pouces de longueur sur environ un pouce d'épaisseur. Sa forme, suivant Willughby, est presqu'arondie, & va en diminuant vers la queue. L'ouverture de la gueule est d'une figure triangulaire; la mâ-

choire inférieure est plus longue que celle d'en-haut. Les yeux sont petits & d'une couleur jaune; les prunelles sont noires & bordées d'un cercle doré. Ce poisson n'a point de dents; mais elles sont remplacées par une multitude de petites aspérités.

Les nageoires de la poitrine sont triangulaires, & ont chacune vingt-cinq rayons, selon Gronovius, & vingt-huit suivant Linnæus. Les nageoires du ventre en ont cinq ou six. La nageoire du dos & celle de l'anus sont situées sur la dernière moitié du corps, & ont chacune vingt-deux rayons. La nageoire de la queue en a seize ou dix-sept. La peau qui recouvre le corps est molle & d'une couleur cendrée.

On a cru que ce poisson adhéroît aux différens corps par une espèce de succion, ce qui l'a fait aussi appeler *Sucet*. Mais cette opinion ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit plus haut. On trouve la *Remore* dans la mer des Indes. Pline dit qu'elle n'est d'aucun usage comme aliment; cependant on a assuré M. Duhamel que sa chair étoit bonne à manger.

REMPOISSONER. Terme de Pêcheur. C'est repeupler de poisson un étang ou une rivière. Ceux qui achètent la pêche des eaux dormantes, sont ordinairement obligés de les *rempoisonner*, c'est-à-dire, d'y remettre du peuple. *Trévoux*.

RENARD (le). Espèce d'Ésoce.

Efox Vulpes. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Efox*, n°. 3.

Efox pinna in medio dorsi, membrana branchiostega triradiata. *Ibid.*

Vulpes Bahamensis. CATESB. *Car. 2. T. 1. fig. 2.*

La longueur de ce poisson est d'environ seize pouces. Il est éfilé, & va en s'amincissant d'une manière très-sensible vers la nageoire de la queue, qui est très-large & fourchue. Sa gueule est ample, & garnie à chaque mâchoire d'une rangée de petites dents aiguës. Il est couvert d'écaillés assez larges & minces, d'une couleur jaunâtre sur le dos & blanchâtre sur le ventre.

La membrane des ouïes est partagée en trois rayons. La nageoire du dos est située au milieu de la longueur du poisson, & composée de quatorze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune le même nombre que celle du dos; celles du ventre en ont huit: la nageoire de l'anus en a dix, & celle de la queue dix-sept. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique septentrionale.

RENARD. On donne quelquefois ce nom aux *Verveux*. Voyez ce mot.

RENARD MARIN. Voyez *HARENGS DU NORD*. (le Roi des).

RENÉ. C'est ainsi qu'on appelle à Épinal de petites Truites noires qui sont fort estimées.

REQUIEM. Voyez *REQUIN*.

REQUIN (le). Espèce de Chien-de-mer.

Squalus Carcharias. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Squalus*, n°. 12.

Squalus dorso plano, dentibus ferratis. ARTED. *Gen. 70. syn. 98.*

Squalus capite subdepresso, rostro subacuto, pinnis pectoralibus maximis. GRONOV. *Zooph. 143.*

Canis Carcharias seu Lamia. WILLUGH. *p. 47. tab. B. n°. 7.*

GESNER. *p. 173. 264.*

RAY. *Pisc. 18.*

Squalus Carcharias. GUNN. *Act. Nidros. 2. p. 370. t. 10. 11.*

Ἡ Λαμία. ARIST. *L. 5. c. 5. L. 9. c. 37.*

Λάμνη. OPPIAN. *L. 1. p. 14.*

Καρχαρίας. ATHEN. *L. 7. p. 306. 310.*

Ἀν Κύων θαλασσία. ELIAN. *L. 1. c. 17?*

Lamia. PLIN. *L. 9. c. 24.*

GAZ. ARIST.

RONDEL. *L. 13. c. 12. p. 390.*

GESN. (Germ.) *fol. 82. a.*

Canis Carcharia. Id. (Germ.) *fol. 81. a.*

Canis Carcharias. ALDROV. *L. 3. c. 32. p. 383.*

BELLON. 60.

CHARLET. *p. 127.*

An Canis Carcharias alius? ALDROV. *L. 3. c. 33. p. 388.*

Canis Aristotelis seu Carcharias. JONSTON, *L. 1. tit. 1. c. 3. a. 2. punct. 1. t. 6. f. 4. 6.*

Tiburone. RONDELET. *L. 16. c. 16. p. 489.*

GESN. *p. 213.*

Tiburone. MARCGRAV. *L. 4.*

NIEREMB. *L. 12. c. 20.*

JONSTON. *L. 4. tit. 2. c. 3. p. 208.*

Tuburonus recentiorum. RAY. *p. 18.*

Piscis Jona seu antropophagus quorumdam.

Canis Galeus. SALVIAN. 132.

Squalus capite depresso subacuto, dentibus lanceolatis ferratis sex ordinibus dispositis, pupilla longiori angusta. BROWN. *Jam. p. 458. n. 2.*

Tubaron ou Hays. SLOAN. *Voyag. p. 24.*

Canis Carcharias seu Lamia. Id. *Jam. 11. p. 276. c. 1. §. 2.*

Cynocephalus albus. KLEIN. *Pisc. Miss. 3. p. 5. §. 8. n. 1.*

Le Requin. BROUSSONET. *Mém. de l'Académie des Sciences, ann. 1780. p. 630. n°. 19.*

DUHAM. *Traité des Pêches, 2^e. partie, sect. 9. chap. 4. art. 1. p. 297. Pl. 19.*

Suite de la Matière Médicale de GEOFFROY, tom. 2. 1^{re} part. p. 149.

En Suede, *Haj*; en Hollande, *Haye*; en Danemarck, *Haafisk* ou *Hauwkal*; en Angleterre, *White Shark*; en Islande, *Haakal*.

Le *Requin* est, pour ceux qui se trouvent exposés à sa voracité, un ennemi non moins redoutable que l'élément même qui le nourit dans son sein. La vaste capacité de son corps, la largeur de son gosier, qui peut, à ce qu'on prétend, engloutir un homme tout entier; la multitude de dents aiguës & tranchantes dont sa gueule est garnie; la force de sa queue, dont les coups violens sont presque aussi redoutables que ses morsures, tout semble seconder en lui la férocité qui se peint dans

dans ses yeux rouges & enflamés : heureusement que sa puissance destructive se trouve limitée par la position de sa gueule, qui est située en dessous, comme celles des autres Chiens-de-mer, & presque éloignée d'un pied de l'extrémité du museau, en sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui, en se disposant à la saisir; de plus, il est obligé, pour y parvenir, de se tourner de côté, & par-là il lui donne souvent le temps de s'échapper, quoiqu'il la poursuive avec tant de vivacité, qu'il échoue quelquefois sur le rivage.

C'est ordinairement dans les temps calmes que les *Requins* se montrent. Mais ce calme offre souvent des spectacles non moins lugubres que l'horreur de la tempête. Ces terribles animaux sont toujours affamés, & dévorent tout ce qui se présente; ils sont sur-tout avides de chair humaine. Bosman rapporte, dans la description de la Guinée, que lorsqu'il mouroit un esclave, & qu'on le jetoit à la mer, on voyoit avec horreur quatre ou cinq *Requins* qui s'élançoient vers le fond pour s'emparer du cadavre, ou qui, le saisissant dans sa chute, le déchiroient en un instant; chaque morsure séparoit un bras ou une jambe du tronc. Si quelque *Requin* arivoit trop tard pour partager la proie, il paroïssoit prêt à dévorer les autres; car ces animaux s'ataquent entr'eux avec un acharnement extraordinaire; on leur voit lever la tête & la moitié du corps hors de l'eau, & se porter des coups si terribles, que la mer en retentit au loin. Lorsqu'un *Requin* est pris & tiré à bord, il n'y a point de matelot assez hardi pour l'approcher: outre ses morsures, qui enlèvent toujours quelque partie du corps, les coups qu'il décharge avec sa queue brisent les bras ou les jambes de ceux qui ne se hâtent pas de les éviter.

Le *Requin*, suivant la description de Willughby, a la tête très-large, & l'ouverture de la gueule fort spacieuse. Les dents sont très-dures, très-aiguës, d'une forme triangulaire, & crénelées des deux côtés comme une lame de scie; il y en a six rangées: les dents qui composent la première sont saillantes hors de la gueule & inclinées en avant; celles du second rang sont droites; celles des quatre autres rangées sont recourbées pour la plupart vers le fond de la gueule: il y en a soixante & douze à chaque mâchoire; cependant ce nombre varie suivant l'âge du poisson, & l'on a prétendu que pendant tout le cours de sa vie il lui venoit chaque année de nouvelles dents.

Ce poisson, selon M. Broussonet, a les yeux placés sur les côtés de la tête, presque ronds & petits; l'iris est grisâtre & la prunelle noire. Les nageoires de la poitrine sont très-grandes, & dépassent la région de la base de la première nageoire du dos; celle-ci est placée en deçà du milieu du corps, & d'une forme arondie à son sommet. La seconde nageoire du dos est petite, & presque également éloignée de la base des nageoires du ventre & de la nageoire de la queue. Les nageoires du ventre sont un peu plus près de la

seconde du dos que de la première. La nageoire de l'anus est située un peu plus loin que l'endroit qui correspond à la seconde du dos. La nageoire de la queue est divisée en deux lobes. On voit sur les jeunes individus une tache noirâtre à l'angle des nageoires. La peau est dure & âpre au toucher.

Le *Requin* est commun dans la Méditerranée & dans l'Océan. Quelques Auteurs l'ont mis au rang des Cétacées, à cause de l'accroissement considérable auquel il parvient. Rondelet assure avoir vu un *Requin* de moyenne taille qui pesoit un millier. On rapporte qu'on en a pris un à Nice qui pesoit quatre milliers, & dans lequel on a trouvé le cadavre d'un homme tout entier. On cite un fait du même genre arrivé à Marseille, & plus singulier encore, en ce que l'homme qui avoit été englouti par le *Requin* étoit, dit-on, tout armé. Plusieurs relations de voyages disent qu'entre les *Requins* des mers d'Afrique, il y en a qui ont jusqu'à vingt-quatre & vingt-cinq pieds de longueur.

On a donné au *Requin* différens noms relatifs à sa voracité; on l'a appelé *Lamia*, du mot grec *Laïmos*; qui signifie *faim & gourmandise*; *Anthropophagos*, parce qu'il se nourrit de chair humaine; *Requiem*, d'où dérive *Requin*, comme pour désigner la prière lugubre qu'il fait chanter pour ceux qu'il a dévorés; *Piscis Jona* (Poisson de Jonas), parce qu'on a conjecturé que le poisson dans le ventre duquel ce Prophète demeura trois jours, étoit un *Requin*, ce qui n'est pas contraire à l'Écriture sainte, puisque le mot *Cete*, dont elle se sert, comprend, suivant l'ancien langage, outre les Cétacées, tous les poissons d'une grandeur extraordinaire.

On dit que les Negres saisissent l'instant où le *Requin* se retourne sur le côté, lorsqu'il veut saisir sa proie, pour plonger sur lui & lui ouvrir le ventre; on le prend aussi à l'hameçon, & il ne faut pas beaucoup d'adresse pour y parvenir, parce qu'il se jete avidement sur tout ce qu'on lui présente; on se sert ordinairement d'un grôs haim, garni d'une piece de lard ou de quelque morceau de chair, & attaché à une forte chaîne de fer de deux aunes de long. Lorsque le *Requin* n'est pas affamé, il tourne tout au tour de l'apât, pour l'examiner, & semble le dédaigner; il s'en éloigne & y revient successivement; quelquefois il se dispose à l'engloutir, puis il le quite. Quand les Pêcheurs ont satisfait leur curiosité, en considérant tous les divers mouvemens de cet animal, ils tirent la chaîne, & feignent d'enlever l'apât hors de l'eau. À cette vue, le *Requin*, qui craint que sa proie ne lui échape, sent son appétit; il se jete précipitamment sur le lard & l'avale; mais comme il est pris à l'hameçon & retenu par la chaîne, il se donne, pour recouvrer sa liberté, mille mouvemens, qui deviennent un nouvel objet de curiosité pour les Pêcheurs; il fait jouer ses mâchoires, en essayant de couper la chaîne; il

tire de toutes ses forces pour l'arracher ; souvent il s'élançe en avant & fait des bonds furieux. Lorsqu'on l'a laissé se débattre pendant quelque temps, on tire la corde à laquelle tient la chaîne, jusqu'à ce que la tête du *Requin* soit hors de l'eau ; on glisse une autre corde avec un nœud coulant, qu'on lui fait passer jusqu'au dessus de l'articulation de la queue, puis on serre le nœud ; alors il est aisé d'enlever le *Requin* dans le bâtiment, ou de le tirer à bord ; ensuite on achève de le tuer. Il n'y a point d'animal qui ait la vie plus dure ; car après qu'on l'a coupé en pièces, on en voit encore remuer toutes les parties.

On fait bouillir le foie du *Requin*, pour en retirer l'huile, que l'on verse dans des toneaux ; on coupe aussi la chair du bas-ventre en tranches fort minces, que l'on fait sécher pendant un an & davantage, jusqu'à ce qu'elle ait laissé égoutter toute sa graisse. On prétend que cette chair, préparée ensuite par la cuisson, n'est pas désagréable au goût. Les Norwégiens apprêtent les œufs en omelette, & c'est un mets estimé chez ces peuples. Le *Requin* est de tous les poissons celui que les Nègres aiment le mieux, & dont ils mangent le plus souvent. Les navigateurs n'y touchent jamais, parce qu'ils trouvent la chair trop dure. Les Nègres, pour remédier à cet inconvénient, la gardent pendant huit ou dix jours, jusqu'à ce qu'elle ait commencé à se corrompre & qu'elle ait pris une mauvaise odeur ; & ces peuples, faits pour vérifier le proverbe, qu'il ne faut pas disputer des goûts, regardent alors la chair du *Requin* comme un mets fort délicat : aussi s'en fait-il un commerce considérable dans la Guinée, & particulièrement sur la Côte-d'Or.

La peau du *Requin* est employée par plusieurs artisans pour couvrir des étuis, des tuyaux de lunettes & autres ouvrages semblables : on lui donne alors le nom de *chagrin*. Les dents du même poisson ont été mises au rang de ces amulettes si vantées, que quelques personnes portent encore comme des spécifiques assurés contre les effets du poison, & contre diverses maladies, mais qui, au fond, ne servent qu'à prouver combien l'amour de la vie rend les hommes crédules & susceptibles de préjugés. On trouve dans l'île de Malte un grand nombre de ces mêmes dents pétrifiées. On les a nommés *Glossopetres*. (Voyez ce mot.) Dans ce nouvel état, elles n'ont rien perdu, aux yeux du vulgaire, de leur vertu prétendue pour arrêter l'effet de toutes sortes de poisons.

RESAIGUER. Ce mot est employé en Provence pour exprimer l'action de jeter des pierres autour du filet que l'on a tendu, dans la vue d'éfrayer le poisson, & de l'engager à donner dans le filet.

RESEGUE. Grande tessure de trémail, dont on se sert dans la Méditerranée ; elle diffère de la ségetière, en ce qu'elle a communément les mailles moins ouvertes & faites d'un fil plus délié.

RÉSERVOIR. C'est un enfoncement pratiqué au bord de la mer, pour conserver dans l'eau salée les poissons que l'on a pris. Il y a aussi des *Réservoirs* d'eau douce, pour la conservation des poissons de rivière. Les grands s'appellent *Viviers*, & les petits *Huches*.

RESSAIGUE. Voyez RESEGUE.

RESSAUT. Ce terme, dans la langue des Provençaux, est synonyme d'*Épervier*. Voyez ce mot.

RESURE. Voyez RAVE.

RETOUR. Expression usitée parmi les Pêcheurs, pour exprimer qu'ils ont fait une mauvaise pêche, & qu'ils sont dans le cas de retourner pour essayer d'en faire une plus avantageuse ; ils disent alors qu'ils viennent à *retour*.

RETS. Ce terme a la même signification que celui de *filet*. Voyez FILET.

RETS À BANC. On appelle ainsi les filets qu'on tend entre les bancs.

RETS À COLINS. Filet destiné à prendre de petites Morues, qu'on appelle *Colins* en quelques endroits.

RETS À ROBLOTS. Filet à l'aide duquel on pêche de petits Maquereaux nommés *Roblots* sur les côtes de Normandie.

RETS À ROC. C'est le nom que portent les manets que l'on tend entre les roches.

RETS D'ENCEINTE. On appelle ainsi les filets avec lesquels on se propose d'envelopper un banc de poisson.

RETS DE GRÔS FOND. Espèce de filet en ravoir, que l'on tend comme les soles, de manière qu'il forme une poche dans laquelle le poisson s'engage.

RETS ENTRE L'EAU. Ce terme est synonyme de *Ravoir*. Voyez ce mot.

RETS NOIR OU RETS NOIRCI. C'est le nom que prennent les filets qui sont devenus noirs à force d'avoir été tannés, après qu'on les a lavés & fait sécher.

RETS ROULANT. Voyez VAS-TU VIENS-TU.

RETS SAILLANT. Filet qui a douze ou quinze brasses de longueur sur deux brasses de chute, & que l'on tend à la basse mer pour y prendre différentes espèces de poissons, & en particulier des Muges.

RETS TRAVERSANT. Il y en a de deux sortes, les uns sont enfouis dans le sable, lorsque la mer est basse ; & comme il y a de distance en distance des lignes attachées à la tête du filet, & qui portent des flotes, on hâle dessus, & on relève le filet quand la mer est haute. L'autre sorte de *Rets traversant* se nomme en Gascogne *Pallet*. Voyez ce mot.

RETS TRAVERSIS. Voyez RETS À BANC.

RETZ. Voyez RAIE. (Espèce de pêche.)

RHINOBATE (la). Espèce de Raie.

Raia Rhinobatos. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes.* Raia, n°. 9.

Raia oblonga, unico aculeorum ordine in medio dorso. ART. *Gen. 70. syn. 99.*

Raia dorso dipterygio, aculeorum ordine solitario, cauda lata pinnata, inermi, rostro trigono pro-ductiore. GRONOV. Zooph. 156.

O *Pirōbatos*. ARIST. L. 6. c. 11.

Squatina Raja. GAZ. ARIST. L. c.

ALDROV. L. 3. c. 67. p. 475. 477. 478.

CHARLET. p. 131.

JONST. L. 1. t. 1. c. 3. a. 3. punct. 11.

Squato-Raja seu Rhinobatos. BELLON.

SALVIAN.

GESN. p. 903.

Rhinobatis sive Squato-Raja. P. JOV. c. 29. p.

101.

Rhinobatus seu Squato-Raja. GESNER. (Germ.) fol. 66. b.

Rhinobatus seu Squatino-Raja. WILLUGHBY. p. 79. tab. D. n°. 5. f. 1.

RAY. p. 28.

Rhinobatus seu Squato Raja. SALV. fol. 153. b.

Rhinobatus. RONDEL. L. 12. c. 22. p. 370.

Ce poisson, suivant Willughby, tient le milieu entre plusieurs autres Raies & l'espece de Chien-de-mer à laquelle nous avons donné le nom d'Ange. (Voyez ce mot.) Cependant il se rapproche davantage de celle-ci à plusieurs égards ; il en est distingué, en ce qu'il est plus long à proportion de son volume, en ce que son museau est aigu, plus saillant au delà des levres, comme dans l'espece de Raie nommée Alene. Ce poisson differe encore de l'Ange, en ce que sa surface inférieure est plus plane ; il est dépourvu d'écaillés comme les autres poissons de ce genre, mais sa peau est âpre au toucher : la couleur de sa surface supérieure est un peu sombre ; celle du dessous est d'un blanc rougeâtre. Les iris sont jaunes ; les trous qui sont derriere les yeux ont sur leur bord deux petites dents. Les narines sont oblongues & grandes ; leur intérieure est garni de dents disposées comme celles d'un peigne. Au dessus des paupieres on voit une membrane qui a deux ou trois divisions anguleuses. L'ouverture de la gueule a ses bords presqu'en ligne droite ; sa largeur est de deux pouces. Les dents sont remplacées par des tubercules un peu rudes, comme dans les autres Raies. Il y a sur le milieu du dos un rang de petites épines courtes. Le dessus & le dessous du corps sont bordés, sur la ligne de leur jonction, d'une espece de frange ondé. Le dos a deux nageoires.

L'individu décrit par Willughby avoit trente pouces de longueur depuis la pointe du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. En partant toujours de la pointe du museau, on comptoit dix-sept pouces & demi jusqu'à la nageoire antérieure du dos, vingt-deux pouces & demi jusqu'à la suivante, un pied, jusqu'à l'anus, quatre pouces & demi jusqu'aux yeux, cinq pouces trois lignes jusqu'aux ouvertures situées derriere les yeux, cinq pouces jusqu'à la gueule, six pouces neuf lignes jusqu'à la premiere ouïe, & huit pouces jusqu'à la dernière.

Plusieurs Auteurs ont regardé le *Rhinobate* comme une espece mélangée, provenant de l'acouplement du poisson nommé Ange avec une Raie ; & c'est en raisonnant d'après cette supposition, que Rondelet rejete l'existence de ce poisson comme contraire aux loix de la nature. Willughby, sans entrer dans aucune discussion sur cet objet, se contente d'affirmer que le *Rhinobate*, tel qu'il vient d'être décrit, existe réellement, & il rapporte, d'après le témoignage de Colonna, que le poisson dont il s'agit est très-commun à Naples, que sa grandeur ne surpasse jamais quatre pieds, & qu'il ne pese pas au delà de douze livres. „ C'est donc „ en vain, ajoute cet Auteur, que Rondelet s'é- „ force de prouver que ce poisson n'est qu'un être „ en idée, & il seroit superflu d'employer le raisonnement pour réfuter son opinion, contre laquelle l'observation réclame „.

RHOMBE. Voyez TURBOT.

RHOMBOÏDAL (le). Espece de Spare.

Sparus Virginicus. LIN. Syst. nat. Pisces thorac. Sparus, n°. 23.

Sparus, cauda byfida, fasciis duabus nigris transversis, lineis ceruleis plurimis. Ibid.

Ce poisson, suivant Linnæus, a les opercules des ouïes légèrement dentelés ; il est marqué, de part & d'autre, de deux bandes noires, dont l'une s'étend depuis l'endroit qui répond aux épaules jusqu'à la mâchoire inférieure, en passant sur les yeux ; la seconde part du même endroit, & prend sa direction, à travers les côtés de la poitrine, vers les nageoires de la même partie : de plus, on voit sur le corps plusieurs lignes longitudinales, paralleles entr'elles & d'une couleur bleue.

La nageoire du dos a vingt-sept rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit ; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux ; celle de la queue est fourchue ; elle a dix-huit rayons. On trouve cette espece de Spare dans l'Amérique septentrionale.

RHOMBOÏDE (le). Espece de Salmone.

Salmo Rhombeus. LIN. Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo, n°. 28.

Salmo abdomine serrato, pinna anali caudalique basi marginique nigris. Ibid.

Salmo Rhombeus. PALLAS. Spicileg. fascic. 8. p. 52. tab. 5. fig. 3.

Ce poisson est très-remarquable, selon M. Pallas, par la conformation particulière de la carène du ventre, qui est garnie, depuis l'anus presque jusqu'à la gueule, de dents coniques & très-aiguës. Ce caractère ne le distingue pas seulement des autres especes du même genre, mais de tous les poissons connus ; car, suivant la remarque du même Auteur, la dentelure dont il s'agit n'est point formée, comme dans les Clupes, par de simples écaillés, mais elle sort de la carène même du ventre, dans laquelle s'insèrent les especes de dents

ou d'aiguillons dont on a parlé. L'individu décrit par M. Pallas n'avoit que sept pouces & quatre lignes de longueur. Cet Auteur présume cependant que ce Salmone est susceptible d'un accroissement plus considérable, s'il est vrai, comme le dit Linnæus, qu'il attaque les Canards à Surinam, & leur mord les pates.

Ce poisson a la tête plus épaisse que le corps, par sa partie antérieure, mais plus comprimée vers les opercules des ouïes. La gueule est spacieuse, obtuse à son extrémité & bordée de levres minces.

La mâchoire inférieure est plus longue que celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies de dents triangulaires & très-aiguës, soit sur leurs bords saillans, soit à leur extrémité; celles d'en-bas sont contiguës entr'elles, & vont en croissant vers le devant de la gueule, où il s'en trouve cependant deux très-petites qui occupent le milieu de la rangée; celles d'en-haut sont alternativement plus longues & plus courtes, & s'inclinent un peu vers le palais. Cette dernière partie est aussi garnie de chaque côté d'une rangée de dents très-serrées entr'elles.

Les narines sont contiguës l'une à l'autre; chacune a deux ouvertures séparées par une petite membrane saillante, & dont l'antérieure est arrondie, & l'autre échancrée en forme de rein.

Les yeux sont enfoncés dans leurs orbites, dont le diamètre est assez grand; leurs iris sont d'une couleur d'or.

La tête est dénuée d'écaïlles. Les opercules des ouïes sont striés; le bord postérieur des mêmes ouvertures est garni d'une lame osseuse très-apparante & courbée en arc. La membrane des ouïes a quatre rayons.

Le corps est couvert de petites écaïlles, & d'une forme très-comprimée par les côtés, assez semblable à celle d'un rhombe arrondi par les angles latéraux. Le dos est un peu tranchant, & relevé d'une part vers l'endroit de la nuque, & l'autre vers sa nageoire. Le ventre est en carène mince jusqu'à l'anus, & hérissé, sur ce même espace, de pointes, ainsi que nous l'avons dit. On voit de chaque côté, auprès de l'anus, un aiguillon & ensuite une petite écaïlle; de plus, entre la même ouverture & la nageoire voisine, le ventre est excavé en forme de canal. Les lignes latérales sont

droites & situées au milieu des côtés; elles s'affoiblissent & paroissent éfacées en partie vers la tête.

La première nageoire du dos a dix-sept rayons, dont le premier est très-court, le second fort élevé & simple; les suivans sont rameux à leur extrémité. Cette nageoire est précédée d'un aiguillon incliné vers la queue, & terminé en forme de fourche. La seconde nageoire du dos est d'une substance charnue, & a son bord légèrement frangé.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, qui décroissent insensiblement, & dont le premier est sans division. Les nageoires du ventre sont petites, & ont chacune sept rayons. Les appendices situées au dessus de ces nageoires, sont à peine sensibles dans cette espece.

La nageoire de l'anus est charnue à sa base, & garnie de trente-deux rayons, dont le premier est épais, simple, aminci en forme de lame tranchante, & muni à sa base, en devant, d'un osselet triangulaire. Les rayons suivans sont rameux; le dernier est très-court & paroît double.

La nageoire de la queue est très-grande, & partagée en deux lobes, dont l'inférieur est un peu plus long que l'autre; elle a vingt-deux rayons, sans compter ceux qui occupent les côtés, & qui sont très-forts. La couleur du corps est d'un gris jaunâtre argenté, qui prend une teinte obscure sur le dos. Les nageoires, sur-tout celles de l'anus & de la queue, sont noirâtres sur leurs bords; celle du dos n'a qu'une nuance très-légère de la même couleur. On trouve ce poisson à Surinam.

RIEUX. Voyez CIBAUDIERE.

RIEUX TRÉMAILLÉ. Voy. CIBAUDIERE FLOTÉE.

RISSEAU. Voyez ÉPERVIER.

RISOLE ou **REISSOLE.** Filet dont on se sert en Provence pour prendre des Anchois & de petites Sardines. Il differe peu de la Bastude. Voyez ce mot.

RIVALE. Le filet qui porte ce nom dans le Duché d'Urbain en Italie, peut être regardé comme un diminutif du Colleret. Voyez ce mot.

ROBLOT. C'est ainsi qu'on appelle, en quelques endroits, les petits Maquereaux.

ROGUE. Voyez RAVE.

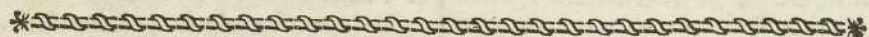
ROI DES HARENGS DU NORD. Voyez HARENGS DU NORD (le Roi des).



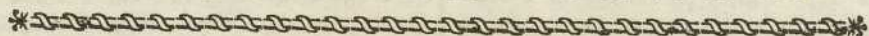
ROIS DES HARENGS (Poissons).

PREMIERE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.



TROISIEME GENRE.



ROI DES HARENGS.

CHIMÆRA. Linnæi.

Un évent divisé en quatre parties sous le cou.

ESPECES.

1 LE ROI DES HARENGS DU NORD.

Des plis poreux sur le museau.

2 LE ROI DES HARENGS DU SUD.

La mâchoire de dessus allongée, & la levre supérieure repliée en dessous.



ROI DES HARENGS DU SUD (le). Espece de Roi des Harengs.

Chimara Callorynchus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Chimara*, n^o. 2.

Callorynchus. GRONOV. *Mus. I. p. 59. n^o. 130. tab. IV. fig. 1 & 2.*

Chimara rostro subtus labro inflexo levi. LIN. *Ibid.*

Pejegallo. FRESIER. *Itin. I. p. 211. t. 17. f. 4.*

Ce poisson est distingué par un de ces caractères singuliers, qu'on seroit tenté de regarder comme des jeux de la nature, s'ils n'étoient constans dans les individus de la même espece. C'est celui qui se tire de la conformation de son museau. Cette partie est composée de deux membranes; l'une, qui est un prolongement de la peau commune de la tête, a environ sept lignes de longueur; cette membrane est assez large dès son origine, & va toujours en augmentant de largeur, en même temps qu'elle s'aplatit: elle est percée à sa partie inférieure d'une multitude de trous qui pénètrent dans son épaisseur. L'autre membrane est attachée à l'extrémité de la précédente, avec laquelle elle fait un angle saillant; sa figure est à peu près celle d'un cœur renversé, c'est-à-dire, qu'elle est étroite par le haut, à l'endroit de sa jonction avec la première membrane, & échancrée par le bas, qui s'arondit en s'élargissant.

La tête est aussi large & aussi épaisse que le corps; elle s'incline très-sensiblement depuis le dos en allant vers le museau: elle est convexe par-dessus, plane sur les côtés, & couverte d'une peau lâche, sur laquelle on voit une multitude de petites lignes, dont l'assemblage représente une future. La gueule est située immédiatement sous le museau; son ouverture est très-étroite, & bordée de deux levres charnues, dont l'inférieure, qui est la plus longue & la plus large, recouvre celle d'en-haut, lorsque le poisson tient sa gueule fermée. Les mâchoires sont garnies de dents semblables à des tubercules âpres au toucher. Les narines sont situées sur la mâchoire supérieure, & percées chacune d'un seul trou, qui est divisé en deux par une valvule membraneuse qui a la forme d'une petite pyramide.

Les yeux sont situés sur le haut des côtés de la tête, au milieu de l'espace, entre les opercules des ouïes & le museau. Leur figure est celle d'un ovale dont le grand diamètre seroit situé horizontalement. Les iris sont argentés, & les prunelles, qui sont pareillement ovales, ont leur grand diamètre dans une direction verticale. Les opercules des ouïes sont fermés sur les côtés, & n'ont qu'une petite ouverture située au bas de la tête, immédiatement avant la nageoire de la poitrine.

Le tronc est aplati par les côtés, oblong, lisse & dénué d'écaillés. Sa couleur est argentée, avec des reflets dorés vers le dos. Cette dernière partie s'incline insensiblement depuis la tête, & est garnie, avant & après la nageoire du dos, d'une rangée de très-petits aiguillons. Le ventre est lar-

ge & plat. Les côtés sont convexes & se rétrécissent par degrés vers la queue. Les lignes latérales forment une légère courbure, & sont fort près du dos, & assez apparentes.

La première nageoire du dos, placée immédiatement après la tête, est d'une figure triangulaire; tous ses rayons sont cartilagineux, excepté le premier, qui est d'une consistance osseuse, aiguë, lisse sur sa partie antérieure, & hérissé, sur le côté opposé, d'une multitude de petits aiguillons. La seconde nageoire du dos est triangulaire comme la précédente, mais un peu plus longue & moins élevée: il y a une distance considérable entre l'une & l'autre.

Les nageoires de la poitrine sont étendues, pareillement triangulaires, & situées au bas des côtés. Les nageoires du ventre s'insèrent auprès de l'ouverture de l'anus. Elles sont petites, & leur figure imite aussi, quoique moins exactement, celle d'un triangle. La nageoire de l'anus manque à ce poisson.

La nageoire de la queue est partagée en deux lobes, dont celui d'en-haut est étroit, aigu par son extrémité, & dix fois aussi long que l'autre qui est d'une figure ovale.

L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ neuf pouces & demi de longueur. On trouve ce poisson dans la mer voisine du Chili.

ROI DES ROUGETS (le). Espece de Mulet.

Mullus imberbis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Mullus*, n^o. 3.

Trigla capite glabro, tota rubens, cirris carens. ART. *Gen. 43. syn. 72.*

Mullus imberbis, sive Rex Mullorum. WILLUGH. p. 286.

RAY. p. 91.

À Malte, *Re di Triglia*.

Ce poisson diffère du Rouget, principalement en ce qu'il n'a point, comme lui, de barbillons. Willughby dit qu'il ignore pour quelle raison les Maltois ont donné à ce poisson le nom de *Roi des Rougets*, „ à moins que ce ne soit, ajoute-t-il, „ à cause de sa grandeur, quoique ceux que j'ai „ eu occasion de voir à Malte fussent d'une petite taille, puisqu'à peine étoient-ils longs d'une „ palme „.

Suivant le même Auteur, le *Roi des Rougets* est couvert de grandes écaillés d'une couleur rouge. Il a les yeux très-ouverts, & les iris dorés, avec des teintes obscures qui en offusquent un peu l'éclat. L'ouverture de la gueule est très-ample. Les mâchoires & le palais sont hérissés d'aspérités.

La première nageoire du dos a six rayons épineux, dont le premier est très-court, & le second fort élevé. La seconde, qui s'éloigne peu de la précédente, a dix rayons, dont le premier seul est épineux. Au delà de ce rayon le corps va en s'amincissant vers la queue.

Les nageoires de la poitrine sont petites, &

ont chacune douze rayons. Celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les suivants mous & rameux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux, & le premier extrêmement court. La nageoire de la queue est légèrement échancrée; elle a environ vingt rayons.

On trouve ce poisson autour de l'île de Malte.

ROI DES SAUMONS. Voyez SAUMON, à la fin de l'article qui concerne la pêche de ce poisson.

ROMATIERE. Pêche qui se pratique en Provence, & dans laquelle on emploie des tremaux, pour prendre des Turbots.

RONDELE (la). Espece de Chétodon.

Chatodon rotundus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chatodon*, n^o. 22.

Chatodon spinis pinnae dorsalis viginti tribus, fasciis quinque pallidis. Ibid.

Chatodon rotundatus cinereus, fasciis quinque. Mus. Ad. Fr. 1. p. 64.

Ce poisson a le corps d'une forme arrondie, & marqué de cinq bandes transversales d'une couleur pâle. Il est de plus remarquable par la proportion très-inegale qui se trouve entre le nombre des rayons épineux & celui des rayons flexibles de la nageoire du dos, le premier de ces nombres étant de vingt-trois, tandis qu'il n'y a que trois rayons flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix rayons, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons de la nageoire de la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

ROSSE. Voyez l'article suivant.

ROUGEÂTRE (le). Espece de Cyprin.

Cyprinus Rutilus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n^o. 10.

Cyprinus pinnae radiis duodecim, rubicunda. Faun. Suec. 372.

Cyprinus iride, pinnae ventris ac ani plerumque rubentibus. ART. Gen. 3. syn. 10. spec. 10.

GRON. Mus. 1. n. 8.

Act. Upsal. 1741. p. 74. n^o. 51.

Rex van Ruy. Ibid. n^o. 52.

Rubiculus. FIGUL. f. 5. 2.

Une Rosse. BELLON.

An Phoxinus Rose. RONDEL. part. 2. p. 205.

Rutilus sive Rubellus fluviatilis. GESN. p. 820. 821.

WILLUGH. p. 262. tab. Q. n^o. 10. f. 5.

RAY. p. 122.

Rutilus seu Rubellus fluviatilis. CHARLET. p. 158.

Rutilus sive Rubellus. GESN. (Germ.) f. 167. a.

Rutilus Gesneri. ALDROV. L. 5. c. 32. p. 621.

Rutilus fluviatilis Gesneri. JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 14. p. 130. t. 26.

Rutilus, Rubellio & Rubiculus. SCHONEV. p. 63.

En Suede, Mort; en Danemarck, Rudsballig; en Allemagne, Rotäug, Rotoge & Rotel; en Angleterre, Roche.

Le nom de *Rutilus*, que plusieurs Auteurs ont donné à ce poisson, exprime une belle couleur rouge relevée par des reflets brillans. Cette couleur n'est bien sensible que sur les nageoires du ventre & de l'anus. Willughby la compare à celle du cinnabre. Les autres nageoires n'ont que de légères teintes du même rouge. Le dos est brun & quelquefois bleuâtre. Le ventre est blanchâtre. Les écailles sont larges, striées, peu adhérentes, & ont l'éclat de l'argent. Les iris des yeux sont d'un rouge doré. Cette même teinte se montre encore à l'endroit qui répond aux sourcils, & à l'entour des ouïes.

L'ouverture de la gueule est circulaire & dépourvue de dents; mais les mâchoires se recourbent de part & d'autre vers le gosier, & à cet endroit elles sont garnies chacune de cinq dents, dont la partie intérieure est âpre comme une lime, ce que Gesner dit n'avoir observé dans aucune autre espece de poisson.

Le corps est large & comprimé, moins cependant que celui de la Brème. Les lignes latérales sont presque parallèles à la carène du ventre. La nageoire du dos a onze ou douze rayons. Celle de l'anus en a le même nombre. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, & celles du ventre neuf. La nageoire de la queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans différens lacs ou étangs de l'Europe, & même quelquefois dans les fleuves. On ne connoît aucune espece qui se multiplie en aussi grande abondance, & avec autant de promptitude. Sa chair est pleine d'arêtes, ce qui fait qu'on l'estime peu. Un individu de cette espece, observé par Artedi, avoit environ six pouces de longueur. (WILLUGHBY.)

ROUGET (le). Espece de Mulet.

Mullus barbatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Mullus*, n^o. 1.

Mullus cirris geminis, corporis rubro. Mus. Ad. Fr. 2. p. 91. *

GRONOV. Mus. 1. n^o. 99.

Trigla capite glabro, cirris geminis in maxilla inferiore.

ART. Gen. 43. syn. 71.

H' Τρίγλα. ARIST. L. 2. c. 17. L. 4. c. 11. L. 5. c. 9. L. 6. c. 17. L. 8. c. 2. 13. L. 9. c. 2. 37.

Τρίγλαν. ELIAN. L. 2. c. 41. p. 118. L. 9. c. 51. 65. p. 557. L. 10. c. 2.

ATHEN. L. 7. p. 324. 325.

OPPIAN. L. 1. p. 5. 6.

MULLUS. OVID. v. 123.

COLUMEL. c. L. 8. c. 17.

PLIN. L. 9. c. 17. 18. 51. & L. 32. c. 10. 11.

SENEC. Natur. question. L. 7. epist. 96.

MARTIAL. L. 15.

CICERON. Parad. 48.

HORAT. Serm. L. 2. Sat. 2. v. 28.

JUVEN. Sat. 4. v. 11.

MACROB. L. 2. Saturnal. c. 16.

GAZ. ARIST. L. c.

WOTTON. L. 8. c. 169. fol. 151. 151. b.

- P. JOV. s. 18. p. 83.
 SALVIAN. fol. 235. 236. &c.
 SCHONEV. p. 47.
 JONSTON. *Thaum.* p. 421.
 WILLUGH. p. 285. tab. S. n°. 7. fig. 2.
 RAY. p. 90.
 DALE. *Pharm.* p. 409. n°. 26.
Mulus. ISIDOR. L. 12. c. 6.
 AUCTOR.
Mulus vel Mullus. CUB. L. 3. c. 60. fol. 84. b.
Mullus minor. SALV. fol. 236. a. L. 32. 35. &c.
Mullus barbatus. CICER. *Attic.* 22.
 VARRON. *Rust.* L. c. 17.
 RONDEL. L. 10. c. 4. p. 290.
 GESNER. p. 565. 667. (Germ.) fol. 19. a.
Mullus piscis. MATTHIOL. in *Diosc.* L. 2. c. 21. p. 297.
Mullus Gesner, qui minor *Salviani* dicitur.
 ALDROV. L. 2. c. 1. p. 131.
 JONSTON. t. 17. fig. 5.
 À Venise, *Barboni*; dans le reste de l'Italie, *Triglia*.

Le *Rouget* est un des poissons qui ait été le plus recherché par les anciens. On prétend qu'on le vendoit chez eux au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe, *celui qui prend le Rouget, ne le mange pas*. Non content de prodiguer pour l'affaïsonnement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flater le goût, ils avoient imaginé de le faire servir à un raffinement de plaisir d'un genre singulier. On fait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles, est d'une belle couleur rouge. Les Romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'éfacoient, en passant par une multitude de nuances successives. On servoit donc le *Rouget*, encore vivant, enfermé dans un vase de verre, & les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs qui s'éteignoient insensiblement, tandis que le poisson expiroit, & dont l'effet, adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de plus flateur encore pour l'œil. Ce fait est rapporté par Pline, (*Hist. nat.* L. 9. c. 17.) & par Senèque, (*Natur. quest.* L. 3. c. 17 & 18.). Ce dernier Auteur s'éleve avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le *Rouget* de quoi satisfaire leur sensualité, s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs yeux. (*Oculos antequam gulam, pavit.*)

La longueur du *Rouget* est d'environ six à neuf pouces. Pline dit que son poids excède rarement deux livres. Senèque parle d'un *Rouget* du poids de quatre livres, qui fut donné à l'Empereur Tibère; & Juvenal (*Sat.* 4. v. 11.) en cite un qui pesoit six livres, & qui Crispin acheta pour autant de sesterces, ce qui revient à peu près à six cents livres de notre monnaie. Mais ces poissons étoient de ces especes de phénomènes qui s'écartent du cours ordinaire de la nature. Quant à ce que dit

Pline d'un *Rouget* du poids de quatre-vingts livres, qui fut pêché dans la mer Rouge, ou c'est un fait imaginé à plaisir, ou il s'agissoit de quelque autre poisson, que l'on aura confondu avec le *Rouget*.

Suivant la description de Willughby, ce poisson a la tête comprimée par les côtés, fort inclinée vers le museau. Les yeux sont situés très-haut & recouverts par une membrane lâche. La couleur des iris est argentée, & quelquefois mélangée de rouge. Les mâchoires ne sont point garnies de dents, mais seulement hérissées d'aspérités. On voit au haut du palais deux osselets pareillement àpres, & au fond de la gueule quatre tubercules, deux en haut & deux en bas, tous également hérissés d'aspérités. La mâchoire inférieure est excavée en dessous entre les opercules des ouïes, & de cette cavité sortent deux longs barbillons, qui ont fait donner à ce poisson le surnom de *Barbatus*.

Le corps est un peu épais, & va en s'amincissant insensiblement depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, à peu près comme un obélisque. Les écailles sont amples, dentelées, peu adhérentes à la peau, & lorsqu'elles ont été enlevées, la couleur du poisson, qui est ordinairement d'un jaune olivâtre, passe à un rouge de *minium*, sur-tout celle des côtés. De là le nom de *Rouget* donné à ce poisson.

La première nageoire du dos a sept rayons d'une consistance ferme, & dont le premier est très-long, & les autres décroissent graduellement. La seconde en a neuf, qui tous sont mous & rameux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celle du ventre six; la nageoire de l'anus en a sept; celle de la queue est fourchue, & garnie de dix-sept rayons.

Le *Rouget* a la chair ferme & très-friable, mais d'un goût fort agréable. On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans les mers du Nord.

ROUGET. C'est le nom que l'on a aussi donné au Gronau & au Grondin. Voyez ces mots.

ROUGETS (le Roi des). Voyez ROI.

ROUILLE (le). Espèce de Labre.

Labrus ferrugineus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 14.

Labrus ferrugineus immaculatus, cauda integra. Ibid.

L'uniformité de la couleur, qui est assez rare, parmi les poissons, se trouve jointe, dans l'espece dont il s'agit ici, à une teinte particulière, semblable à celle que prend le fer par la rouille. La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont deux sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont trois sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est entière & garnie de dix-sept rayons. On trouve ce poisson dans l'Inde.

ROUSSAILLE; synonyme de Blanchaille. Voyez ce mot.

ROUSSADE

ROUSSARDE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus niloticus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n^o. 8.

Cyprinus pinna ani radiis septem, dorsali octo-decim. MUS. Ad. Fr. 2. p. 108.

Cyprinus rufescens. HASSELO. *Iter*. 393. n. 94.

Ce poisson est le premier de la quatrième subdivision de ce genre, dans laquelle Linnæus comprend toutes les espèces qui ont la queue partagée en deux lobes. Si l'on compare ensuite le petit nombre de caractères indiqués pour l'espèce dont il s'agit, avec ceux des autres espèces renfermées dans la même subdivision, on trouve qu'elle en diffère, soit par sa couleur roussâtre, soit par le rapport du nombre des rayons de la nageoire du dos qui est de dix-huit, à celui des rayons de la nageoire de l'anus qui est de sept, ce rapport étant très-différent de ceux qui sont assignés dans la description des espèces suivantes. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre neuf. La nageoire de la queue en a dix-neuf. On trouve ce poisson dans le Nil.

ROUSSETE (la). Espece de Chien-de-mer.

Squalus canicula. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Squalus*, n^o. 8.

Squalus varius inermis pinna ani medio inter anum caudamque pinnatam. ARTEDI. *Gen*. 68. *syn*. 97.

Squalus conductus. OSBECK. *Iter*. 70.

Canicula Aristotelis. ROND. *Pisc*. 380.

GESNER. p. 168.

An Σκόλιον. ARIST. L. 6. c. 10. 11.

Σκόμος. ATHEN. L. 7. p. 294.

OPPIAN. L. 1. fol. 113. 4.

Canicula secunda species sive Aristotelis. GESN. (Germ.) fol. 80. a.

Catulus major. SALVIAN. fol. 137. ad *Iconem*.

ALDROV. L. 3. c. 34. p. 390.

JONSTON. t. 8. f. 1.

Catulus major vulgaris. WILLUGH. p. 62.

Catulus major vulgaris & Salviani. RAY. p. 22.

À Rome, *Scorzone*; à Venise, *Pesce gatto*; en Angleterre, *Bounce*.

(Les synonymes suivans doivent être rapportés au mâle de cette espèce.)

Squalus Catulus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Squalus*, n^o. 10.

Squalus dorso ocellato mutico, pinnis ventralibus concretis, dorsalibus caudæ approximatis, capite punctato. ART. *Gen*. 69. *syn*. 97. n^o. 11.

GUNNER. *Act. Nidros*. 2. p. 235. t. 1. a.

GRONOV. *Mus*. 2. n. 199.

Catulus. SALVIAN. fol. 137. b. ad *Icon*.

Catulus minor. SALV. fol. 138. a. L. 32. & 138. b. L. 8. 13. & 29.

ALDROV. L. 3. c. 34. p. 390.

WILLUGH. p. 64.

Catulus minor vulgaris. RAY. p. 22.

Mustelus stellaris tertius. BELLON.

À Rome, *Pesce gatto*; en Angleterre, *Rough-bound* & *Morgay*.

Histoire Naturelle. Tome III.

La Rouffete. BROUSSONET, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, an. 1780. p. 649.

Nous avons réuni, à l'exemple de M. Broussonet, la synonymie du *Squalus Catulus* de Linnæus, & celle du *Squalus Canicula*, comme étant relatives, non pas à deux espèces distinctes, mais au mâle & à la femelle d'une même espèce. M. Broussonet remarque que les femelles des Chiens-de-mer, comme celles des oiseaux de proie, sont beaucoup plus grosses que les mâles. „ Il seroit difficile, dit cet Auteur, de rendre raison de cette singularité; il suffit de faire apercevoir le rapport qui en résulte entre des animaux de classes d'ailleurs très-différentes, mais que la manière de vivre de quelques-uns rend en quelque sorte analogues. „ Il a paru de plus à M. Broussonet que les mâles de l'espèce dont il s'agit ici, avoient constamment un caractère qui les distinguoit des femelles, & qui consistoit dans la réunion des nageoires du ventre, au lieu que les femelles avoient ces mêmes nageoires séparées l'une de l'autre. Ces différences entre le mâle & la femelle de la *Rouffete* ont fait croire aux anciens & à la plupart des modernes, que c'étoient deux espèces distinctes. Les anciens nommoient le mâle *Catulus minor*, & la femelle *Catulus major*.

Selon Willughby, la *Rouffete* (c'est de la femelle qu'il s'agit) a environ neuf pouces de longueur. Sa peau est rude au toucher, & mouchee comme celle du Léopard: la couleur du fond est rouille, d'où est venu à ce poisson le nom de *Rouffete*. Ses taches sont noires. Le ventre est plat, & le dos est plus large que ne l'est communément celui des Chiens-de-mer. Le museau est plus court & plus obtus que celui de l'Émissole: la gueule est aussi plus grande & plus large. Les mâchoires sont garnies de plusieurs rangs de dents aiguës, recourbées en forme d'hameçons vers le dedans de la gueule.

Les narines, situées auprès de la gueule, sont très-larges & revêtues d'une peau lâche, excepté vers leurs angles, où l'on voit un trou à découvert qui communique à une cavité, dont le fond est garni de petits tubes disposés comme les dents d'un peigne. Le museau est à peine saillant d'un pouce de longueur, même dans les individus qui ont pris tout leur accroissement. Les yeux sont d'une forme ovale allongée, & ont une membrane particulière qui recouvre plus de la moitié de la cornée. Les prunelles sont petites: les iris sont d'un vert bleuâtre, assez semblable à la couleur de ceux des Chats.

La première nageoire du dos est distante de l'extrémité du museau de la moitié de la longueur du poisson. La seconde est petite & placée près de la précédente. Les nageoires de la poitrine commencent à la troisième ouverture des ouïes; elles sont assez amples & d'une figure qui approche d'un triangle rectangle. Celles du ventre sont moins étendues, & situées de part & d'autre de l'ouverture de l'anus. La nageoire placée au delà de cette ouverture en est aussi éloignée que de la naissance de la nageoire de la queue.

Le même Auteur, en décrivant (p. 64) le *Catulus minor*, qui est, comme nous l'avons dit, le mâle de cette espece, dit qu'il ressemble beaucoup au *Catulus major*, mais qu'il en differe par la forme plus étroite & plus alongée de son corps, par son volume, qui est beaucoup moindre, & par sa couleur, dont la teinte est plus claire. Celle du dos est d'un gris sale, avec une nuance de rouge; elle est de plus mouchetée d'une multitude de petites taches, les unes brunes, les autres blanchâtres. Willughby ajoute que les nageoires du ventre se réunissent en une seule, de maniere qu'elles forment un angle aigu à l'endroit de leur jonction. Nous avons vu que ce caractere, ainsi que celui qui dépend de la grandeur du corps, indiquoit, entre ce poisson & le précédent, une différence sexuelle, plutôt qu'une différence spécifique.

La *Rouffete* est commune dans la Méditerranée. On la trouve aussi dans l'Océan. Suivant Rondelet, elle se plaît dans la fange, & elle en est ordinairement toute couverte lorsqu'on la prend. M. Broussonet dit que la *Rouffete* fait sa nourriture ordinaire de Seches & de petits poissons. Elle est vorace, & comme la plupart des autres Chiens-de-mer, elle ataque souvent les Pêcheurs. Sa chair est dure, & a une odeur qui approche

de celle du musc. On en mange rarement, & seulement après l'avoir laissée macérer quelque temps dans l'eau. Le nombre de ses petits est de neuf à treize à chaque portée. Sa peau séchée est très-commune dans le commerce, où elle est connue sous le nom de *Rouffete*. On lui donne aussi celui de *chagrin*.

RUBELLION (le). Espece de Spare.

Sparus hurta. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus, n°. 9.

Sparus cauda bifida, corpore fasciis transversis rubris, dentibus laniariis exsertis. Mus. Ad. Fr. 2. p. 73. *

Ce poisson, suivant Linnæus, a sur le devant des mâchoires plusieurs dents semblables aux canines, & qui paroissent à découvert. Il est de plus remarquable par plusieurs bandes rouges qui s'étendent transversalement autour de son corps. La nageoire du dos est garnie de vingt-huit rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a neuf, dont l'antérieur est épineux. Celle de la queue est fourchue & a dix-sept rayons. On trouve cette espece de Spare dans la Méditerranée.

RUCHE. Voyez NASSE.



S A C

SAC. Voyez MANCHE.

SADOUR (Terme de Pêche.) C'est une sorte de filet tramailé ; les trameaux aux poissons , que les Pêcheurs de Bouin , dans le ressort de l'amirauté de Poitou ou des Sables d'Olonne, nomment *Sadours* , sont ordinairement tannés ; ce sont de vrais trameaux sédentaires d'un calibre beaucoup plus grand , tant pour la nappe que pour les hameaux , que l'ordonance ne le fixe pour ces sortes de filets , les mailles des hameaux ou homails ayant dix pouces trois lignes en carré , & celles de la menue fine, toile ou rets du milieu, quinze à huit lignes en carré ; ces trameaux sont flotés en pierres , comme les flotes dont on se sert à pied & avec bateaux .

Les Pêcheurs nomment aussi *Sadours* les trameaux qui servent en hiver à faire la pêche des Macreuses , & autres especes d'oiseaux marins ; ce sont les Alourets & Aloureux des Pêcheurs des autres lieux , avec la différence que ceux de Bouin sont tramailés , & les autres simplement de toiles . Quand ils sont tendus pour la pêche des oiseaux marins , ils sont sur des perches éloignées les unes des autres de neuf brasses ; on plante les perches suivant le vent qui doit souffler , de maniere qu'il bate toujours la côte .

Le rets a quarante-cinq brasses de long ou environ , & une brassée de chute ; il est tendu de maniere qu'il se trouve élevé de cinq à six pieds au dessus de l'eau , afin que de haute mer il soit toujours élevé au dessus de la marée .

La pêche du *Sadour* commence un peu après la Saint Michel , & dure ordinairement jusqu'à Pâque ; les vents de mer & les nuits les plus sombres & les plus noires sont les plus avantageuses .

Les trameaux ou *Sadours* de la Limagne , ont la maille de la même [toile , nappe ou rets du milieu de deux pouces six lignes en carré , & celle des hameaux ou homails de onze pouces six lignes en carré , & les plus ferrées ont les leurs de onze pouces trois lignes aussi en carré ; les Pêcheurs nomment ces sortes de rets *Sadours* à *Gibasse* . Voyez le Diction. raisonné des Sciences , Arts & Métiers .

SAGETIERE. Voyez SÉGETIERE .

SAGRE (le) . Espece de Chien-de-mer .

Squalus spinax . LIN. Syst. nat. Amphib. nantes . *Squalus* , n°. 3 .

Squalus pinna anali nulla , dorsalibus spinosis , naribus terminalibus . ART. Gen. 67. syn. 95 .

Mus. Ad. Fr. 2. p. 49 .

Faun. Svec. 296 .

S A L

Galeus acanthias seu spinax fuscus . WILLUGH. p. 57 .

RAY. p. 21 .

Mustelus spinax . EDW. Av. t. 288 .

Squalus niger . GUNN. Act. Nidros . 2. p. 213. t. 7. 8 .

Le Sagre . BROUSSONET . Mém. de l'Acad. des Sciences , an. 1780. p. 675 .

Gronovius a confondu cette espece avec l'Aiguillat , auquel le *Sagre* ressemble effectivement à beaucoup d'égards , comme l'observe Willughby . Il en differe , selon cet Auteur , 1°. en ce que sa couleur est brune , & même plus sombre que celle d'aucun autre Chien-de-mer ; 2°. en ce qu'il a les narines situées presqu'au bout du museau , au lieu que l'Aiguillat les a sur les parties latérales ; 3°. en ce qu'il a le ventre plus rude au toucher que le dos , & d'une couleur encore plus sombre ; 4°. en ce que le dos n'est point relevé en arête , comme celui de l'Aiguillat , mais plus plat & plus élargi .

Suivant M. Broussonet , on trouve le *Sagre* dans l'Océan , jusque vers la Norwege ; & dans la Méditerranée , sur-tout vers les côtes de l'Italie . Il paroît que ce poisson étoit connu aux anciens .

SAINNE . Filet en forme de nappe simple , destiné à arrêter toutes sortes de poissons . On garnit les parcs de *Saines* ; on les tend en ravoir ; mais le plus souvent on les traîne . Voyez pour les détails l'article *Pêche* dans l'Introduction .

SAINETE. Voyez COLLERET .

SALABRE . Les Provençaux nomment ainsi une espece de trouble atachée à un manche , & dont on se sert pour prendre le poisson dans les trous des bourdigues . Le filet appelé *Salabre de fond* , est une espece de drague , soutenue par des cordes sur le fond de la mer .

SALICOT. Voyez CHEVRETE .

SALMARINE (la) . Espece de Salmone .

Salmo , Salmarinus . LIN. Syst. nat. Pisces ab-dominales . *Salmo* , n°. 9 .

Salmo dorso fulvo , maculis luteis , cauda bifurcata . ARTEDI. syn. 24 .

Salmarinus . SALV. fol. 101. & 102. b. fig. 27 .

WILLUGH. p. 201. tab. N. n°. 9 .

À Trente , *Salmarino* & *Salamarino* .

La *Salmarine* , suivant Willughby , pese ordinairement une livre ; on en trouve quelquefois dont le poids va jusqu'à deux livres . Ce poisson se plaît dans les fleuves dont l'eau est froide & le lit plein de pierres . Il a la tête arondie , le museau court & obtus , les yeux d'une figure cir-

culaire , l'ouverture de la gueule d'une grandeur médiocre , & garnie d'un grand nombre de dents.

Le corps est rond & un peu alongé , les écailles sont petites & adhérentes à la peau . Le dos est d'une couleur orangée , mouchetée de taches jaunes ; les côtés & le ventre sont d'un rouge pâle :

les nageoires ont la même couleur , mais plus foncée . Celle de la queue est large & fourchue .

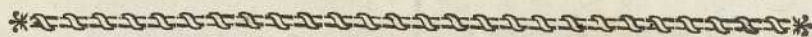
On trouve ce poisson aux environs de la ville de Trente . Il fraye vers le commencement de l'été . Sa chair est tendre & d'un goût très-agréable .



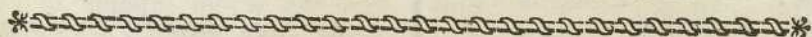
SALMONES (Poissons).

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



SIXIEME GENRE.



SALMONE.

SALMO. Linnæi.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, les rayons des nageoires lisses.

ESPECES.

Qui sont tachetées.

1 LE SAUMON.

La mâchoire de dessus plus allongée que celle de dessous.

2 L'ÉRIOX.

Des taches cendrées sur le corps, tous les rayons de la queue d'égale longueur.

3 LA TRUITE.

Des taches noires bordées de brun, & les points sur les nageoires de la poitrine.

4 LE FARIO.

Des taches rouges sur le corps, & la mâchoire de dessus un peu plus longue que celle de dessous.

5 LE HUCH.

Des taches noires sur les côtés du corps, & deux rangées de dents sur le palais.

6 LA TRUITÉ SAUMONÉE.

Des taches noires sur le corps, & la queue fourchue.

7 LE CARPIO.

Cinq rangs de dents sur le palais.

8 LE BERGFORELLE.

Le dos noir, les côtés bleus & le ventre roussâtre.

9 LA SALVELINE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

10 LA SALMARINE.

Des taches jaunes sur les côtés, & la nageoire de la queue fourchue.

11 L'UMBLE-CHEVALIER.

Les lignes latérales recourbées en haut.

SALMONES (Poissons).

12 LE PIABUQUE.

Une bande argentée de chaque côté du corps.

AUTRES ESPECES

Qui ont les nageoires de l'anus & du dos l'une au dessous de l'autre.

13 L'ÉPERLAN.

Dix-sept rayons à la nageoire de l'anus.

14 LE SAURE.

Dix rayons à la nageoire de l'anus.

AUTRES ESPECES

Qui ont les dents peu apparentes.

15 LE LAVARET.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, & quatorze rayons à la nageoire du dos.

16 L'ÂBLE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

17 L'OMBRE DE RIVIERE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, & vingt-trois rayons à la nageoire du dos.

18 L'OXYRINQUE.

La mâchoire de dessus saillante & conique.

19 LE WIMBE.

La nageoire cartilagineuse du dos presque dentelée.

AUTRES ESPECES.

Qui n'ont que quatre rayons dans la membrane des ouïes.

20 LE BOSSU.

Le dos relevé, & cinquante rayons à la nageoire de l'anus.

21 LA MOUCHE.

Une tache noire de chaque côté près des opercules.

22 LA DOUBLE-MOUCHE.

Une tache noire de chaque côté du corps, trente-deux rayons à la nageoire de l'anus.

23 LE SANS-TACHÉ.

Le corps argenté, & douze rayons à la nageoire de l'anus.

24 LE BLANCHET.

Douze rayons à la nageoire du dos & à celle de l'anus.

25 LE CARPEAU.

Les premiers rayons de la nageoire du dos plus alongés que les autres.

26 LE BLANC-JAÛNE.

Le corps argenté & les nageoires jaunes.

27 LE POINTILLÉ.

Les nageoires pointillées, & les lignes latérales inclinées en bas.

28 LE RHOMBOÏDE.

Le ventre dentelé, & les nageoires du dos & de la queue en partie bordées de noir.

29 L'ANOSTOME.

L'ouverture de la gueule tournée en haut.

SALVELINE (la). Espèce de Salmone.

Salmo Salvelinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* Salmo, n° 9.

Salmo pedalis, maxilla superiore longiore. ART. *Gen.* 13. *syn.* 26.

Salvelin Germanis. RAY. p. 64.

An Umbla altera Rondeletii? WILLUGHBY. p. 195.

Ce poisson, suivant Willughby, a la mâchoire supérieure plus longue d'un quart que celle de dessous, & garnie de deux rangées de dents, séparées l'une de l'autre par une membrane ou une espèce de levre, contre laquelle s'applique le bord de la mâchoire inférieure, en sorte que les dents qui composent la rangée extérieure restent à découvert. Les narines sont percées chacune de deux ouvertures. Près de ces mêmes organes commence de part & d'autre une rangée de points qui, après avoir passé au dessus de l'œil, s'étend jusqu'à l'angle des ouïes, & formant ensuite une courbure vers l'occiput, va s'y réunir à l'autre rangée.

La couleur du dos est noirâtre; les côtés sont marqués de taches jaunâtres. Cette couleur est aussi celle du ventre & des nageoires dont il est garni. Le corps est couvert de petites écailles. Les lignes latérales sont droites.

La nageoire du dos a douze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre neuf; la nageoire de l'anus en a onze ou douze.

Ce poisson est commun dans la partie du Danube qui arrose la ville de Lintz en Autriche. Sa chair est rouge après la cuisson. Il pèse environ six livres, lorsqu'il est parvenu à son plus grand accroissement. L'individu observé par Willughby avoit un pied de longueur.

L'*Umbla altera* de Rondelet ne diffère de l'espèce que nous venons de décrire, qu'en ce qu'elle n'a pas sur la tête les deux rangées de points dont nous avons parlé, & en ce qu'on lui voit sur le palais un espace hérissé de dents, au lieu que la Salmarine en est presque dépourvue sur la même partie.

SAME. Voyez MUGE.

SANCTE. Espèce de grasse Chevrete, dont on se sert pour des apâts.

SANDAT (le). Espèce de Persegue.

Perca Lucio-Perca. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n° 2.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secunda radiis viginti tribus. FAUN. SUEC. 334.

Perca pallide maculosa, duobus dentibus maxillaribus utrinque majoribus. ART. *Gen.* 39. *syn.* 67. *spec.* 76.

Perca quam Schilum Germani vocant, alii Nagemulum. GESN. *Paralip.* p. 28. vel 1288. D.

Lucio-Parca. GESNER. *Paral. inid.* (Germ.) f. 176. b.

SCHONEV. p. 43.

WILLUGHBY. p. 293.

RAY. p. 98.

Schillus sive Nagemulus Germanorum. ALDROV. L. 5. c. 59. p. 667. 668.

Schilus. JONSTON. L. 3. tit. 4. c. 7. p. 174. t. 30. f. 15.

Schilus, Nagemulus. CHARLET. p. 164.

En Suede, Gios; en Poméranie, Sandat; à Ausbourg, Schindel; en Baviere, Nagmaul.

Le Sandat, selon Willughby, est d'une forme plus allongée que celle de la Perche, & assez semblable à celle du Brochet, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucio-Perca*, composé de ceux de ces deux poissons. Il a la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas; l'une & l'autre sont garnies de dents inégales, parmi lesquelles il y en a deux beaucoup plus grandes que les autres, & situées sur la partie antérieure. Les narines ont chacune deux ouvertures. On voit, de chaque côté, auprès des yeux, un petit espace hérissé d'aspérités, & qui se prolonge jusqu'à l'occiput, où il se réunit à celui qui lui correspond vers l'autre œil.

Il y a sur le dessus de la tête, suivant Artedi, depuis les narines jusqu'au dos, un sillon large & peu profond, suivi d'un second à peine sensible, & qui s'étend jusqu'à la première nageoire du dos. Cette nageoire a treize rayons, tous épineux; la seconde en a dix-huit, qui sont flexibles. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre six, & celle de l'anus treize.

La couleur du dos & des côtés est d'un brun sale, marqué de traits d'une teinte plus obscure, & qui ne gardent aucun ordre entr'eux. La partie la plus basse du ventre, ainsi que les nageoires inférieures, ont des nuances de rouge. Les écailles sont très-ferrées entr'elles, & bordées de petites épines.

Ce poisson, dont la chair est très-blanche, se trouve dans le Danube, dans le lac Ammersee en Baviere, & dans plusieurs autres lacs de l'Europe.

SANGLIER (le). Espèce de Doré.

Zeus Aper. LIN. *Syst. natur. Pisces thoracici*. *Zeus*, n° 4.

Zeus cauda equali, corpore rubente. Ibid.

Zeus cauda equali, totus rubens, rostro sursum reflexo. ARTEDI. *Gen.* 50. *syn.* 78.

An Kampos. ARIST. L. 2. c. 13. (L. 4. c. 9?)

ATHEN. L. 8. p. 331?

An Aper. GAZ. ARIST. L. c?

Aper. RONDEL. L. 5. c. 27. p. 161.

CHARLET. p. 123.

GESN. p. 61. 70. (Germ.) f. 30. b.

ALDROV. L. 3. c. 12. p. 297.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 1. 2. 4.

WILLUGHBY. p. 296.

RAY. p. 296.

À Rome, Riondo; à Gènes, Strivale.

Ce poisson n'a guère que quatre travers de doigts de longueur. Il se tient ordinairement au fond de la mer, & c'est sur-tout après les violentes tempêtes que les Pêcheurs le trouvent dans

leurs filets avec d'autres poissons ; mais ils le rejettent communément à cause de sa petitesse. Suivant Willughby, il a beaucoup de ressemblance avec le poisson Saint Pierre ; son museau est aigu & un peu recourbé en haut par l'extrémité ; ses écailles sont frangées sur leurs bords, ce qui le rend âpre au toucher ; la couleur de son corps est d'un rouge uniforme.

La première nageoire du dos a neuf rayons épineux, dont le premier est si petit, qu'à peine peut-on l'apercevoir ; le second est beaucoup plus long ; le troisième est le plus élevé de tous, & très-épais. La seconde nageoire du dos a vingt-trois rayons tous flexibles, dont les premiers sont très courts & ceux du milieu très-allongés.

Les nageoires de la poitrine sont assez longues, & garnies chacune d'environ quatorze rayons, celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les suivants sont souples & rameux. Ces nageoires, lorsqu'elles se déploient, ne sont pas situées à peu près parallèlement à l'horizon, comme dans la plupart des autres poissons ; mais leur direction, à l'égard du ventre, approche de la perpendiculaire. La nageoire de l'anus a vingt-six rayons, dont les trois premiers sont épineux & plus courts que les autres. La nageoire de la queue est de niveau à son extrémité, & colorée au même endroit d'un rouge de *minium*.

On trouve ce poisson dans le golfe de Gênes & auprès de Rome.

SANGUINOLENTE (la). Espèce de Percegue.

Perca guttata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 21.

Perca pinnis dorsalis unitis, cauda integra, corpore punctis sanguineis adperso. Ibid.

Cugupugaacu. MARCGR. *Braf.* 169.

SLOAN. *Jam.* 2. p. 280. t. 247. f. 2.

WILLUGH. *Ichth.* p. 303. *tab.* 6. *Append. fig.* 1.

RAY. *Pisc.* 127.

CATESB. *Car.* 2. p. 14. *tab.* 14.

Ce poisson prend un accroissement considérable qui va quelquefois jusqu'à six pieds de longueur, sur quatre pieds & demi de contour, & un pied & demi d'épaisseur ; il a, suivant Marcgrave, la tête d'un volume considérable, relativement à celui du corps ; l'ouverture de la gueule ronde & dépourvue de dents : les yeux sont d'une grandeur médiocre, & les prunelles brillantes & noirâtres, avec une bordure jaune.

Les deux nageoires du dos sont réunies en une seule, dont la partie antérieure est étroite & garnie de plusieurs rayons épineux, & l'autre partie, qui n'a que des rayons flexibles, s'élève davantage, & est arondie en forme de demi-cercle. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à cette seconde partie de la nageoire du dos. Les nageoires de la poitrine sont longues & larges. Celles du ventre, à en juger par la figure de Willughby, (car Marcgrave n'en parle point dans sa description) sont d'une forme allongée & très-étroite, en

forte qu'on les prendroit à peine pour de véritables nageoires. Celle de la queue représente à peu près un trapeze.

Le corps est couvert de petites écailles. La tête, le dos & les côtés sont d'une couleur cendrée obscure. Le ventre est blanchâtre. Toutes les nageoires sont d'un brun pâle. De plus, tout le dessus du corps & les nageoires de la poitrine sont mouchetés de petites taches noires, selon Marcgrave, & d'un rouge de sang, suivant Linnæus. Ce poisson est estimé comme aliment. On le trouve dans les mers voisines de l'Amérique.

SANSONET. On a donné ce nom, en Normandie, à de petits Maquereaux, que l'on pêche avec des manets faits d'un fil très-délié.

SANS-TACHE (le). Espèce de Salmone.
Salmo immaculatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom.* *Salmo*, n°. 23.

Salmo corpore immaculato, pinna ani radiis duodecim. Ibid.

Albula pinna ani radiis duodecim. *Musf. Ad.* *Fr.* 1. p. 78.

Le principal caractère de ce poisson est exprimé par l'épithète *immaculatus*, qui désigne l'uniformité de sa couleur, sur laquelle on n'aperçoit aucunes taches, en quoi il diffère de la plupart des espèces du même genre. La première nageoire du dos a onze rayons ; celles de la poitrine en ont chacune quatorze ; celles du ventre onze ; la nageoire de l'anus en a douze, & celle de la queue vingt. On trouve ce poisson en Amérique.

SANS-TACHE (le Serpent). Espèce de Murene.
Muræna Serpens. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes.* *Muræna*, n°. 3.

Muræna cauda aptera acuta, corpore tereti. Ibid.

Muræna exacte teres, cauda acuta apterygia. ARTEDI. *Gen.* 24. *syn.* 41.

ὄφιοι θαλάσσιος. ARIST. *L.* 2. c. 14. & *L.* 9. c. 37.

Serpens marina. SALVIAN. *fol.* 57. a. *ad Iconem.* *Serpens marinus*. *Id.* *fol.* 58. a.

BELLON.

RONDEL. *L.* 14. c. 7. p. 409.

GESN. p. 862. 864. 1037. & (Germ.) *fol.* 47. b.

Id. Serpent. *L.* 5. *fol.* 69. a.

ALDROV. *L.* 3. c. 24. p. 346.

Id. Serpent. *L.* 1. c. 20. p. 298.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. c. 2. a. 5. p. 16. t. 4. f. 5.

Id. Serpent. *L.* 1. *tit.* 2. c. 2. a. 2. t. 8.

CHARLET. *Onom.* p. 125.

WILLUGH. p. 107. *tab.* G. n°. 4.

RAY. p. 36.

Ce poisson a le corps étroit & allongé, d'une forme exactement ronde, & d'une épaisseur à peu près égale par-tout, excepté vers la queue, où il va en s'amincissant insensiblement. Le dos est d'un jaune sale ; la partie inférieure est bleuâtre & d'un ton de couleur plus clair que le dessus. Le museau est long, mince & aigu. La gueule est extrêmement fendue. La mâchoire inférieure est garnie, vers son extrémité, de quatre ou cinq dents, grandes & aiguës, & recourbées en dedans & disposées

fées sur un même rang ; il y en a quatre autres également grandes vers le bout de la mâchoire supérieure ; les autres dents disposées de chaque côté dans l'une & l'autre mâchoires à la suite de celles dont nous venons de parler, sont extrêmement petites & contiguës entr'elles . Il y a au milieu du palais d'autres dents, qui sont les plus grandes de toutes . Les yeux, situés au dessus de la mâchoire supérieure, sont petits, mouchetés d'une multitude de points bruns, & ont leurs iris dorés . Les prunelles sont ovales, & ont leur grand diamètre situé obliquement par rapport à la longueur du poisson . Le globe de l'œil est recouvert d'une membrane épaisse & cependant diaphane .

Ce poisson n'a qu'une seule paire de nageoires, qui sont celles de la poitrine ; ces nageoires sont petites, de la couleur du dos, & garnies d'environ seize rayons cartilagineux, dont celui du milieu est le plus long, & tous les autres vont en diminuant insensiblement de chaque côté . Les ouvertures des ouïes sont à une assez grande distance de la tête, comme dans les Anguilles .

On voit autour des mâchoires des especes de points, dont trois sur-tout, situés de part & d'autre un peu au dessous des angles de la gueule, sont très-remarquables . Sur les côtés s'étendent deux files de points, qui commencent à l'occiput, où elles sont d'abord réunies ; ensuite elles passent à une petite distance l'une de l'autre vers les bords des ouïes, puis elles s'écartent tout-à-coup ; elles descendent ensuite le long du corps, & conservent presque jusqu'à l'anus des directions parallèles soit entr'elles, soit avec la ligne menée sur la longueur du dos, en se rapprochant cependant davantage de celle-ci que de la ligne qui lui correspond dans la partie inférieure . À la distance d'environ une palme de l'anus, elles passent exactement sur le milieu des côtés, & se prolongent en droite ligne jusqu'à deux pouces de l'extrémité de la queue . Les points dont elles sont composées laissent entr'eux des intervalles à peu près de quatre lignes .

La nageoire du dos commence un peu plus bas que les nageoires de la poitrine, & s'étend jusqu'à un pouce du bout de la queue ; elle est de la couleur du dos dans la partie inférieure, noire vers son sommet, & plus élevée vers le milieu qu'aux deux extrémités .

La queue est d'une forme arrondie, en quoi elle diffère de celle de l'Anguille, qui est plate ; elle n'est point non plus frangée, comme celle de l'Anguille & du Congre, par les prolongemens de la nageoire de l'anus ; mais son extrémité est nue . La couleur de cette même nageoire est bleuâtre, comme le ventre, vers la base, & noire sur la partie supérieure ; elle s'élève vers le milieu, comme celle du dos, & s'abaisse vers ses extrémités .

Ce poisson se trouve dans la mer de Toscane . L'individu qui a servi pour la description précédente a été observé à Rome par Willughby, & avoit environ cinq pieds de long .

Histoire Naturelle . Tome III.

SAPHIR. Voyez SPARAILLON .

SARDINAL. Filet en nappe simple, dont les mailles sont calibrées pour prendre des Sardines, des Anchois, &c.

SARDINE (la). Espece de Clupe .

Clupea Sprattus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Clupea*, n^o. 2.

Clupea pinna dorsali radiis tredecim. Mus. Ad. Fr. 2. p. 105. *

Clupea quadruncialis, maxilla inferiore, ventre acutissimo. ART. Gen. 7. syn. 17.

Spratti. RAY. *Synops*. 103.

WILLUGH. p. 221.

Hwusfbuk. *Faun. Suec*. n. 358.

The Sprat. PENNANT *British Zol*. vol. 3. p. 294.

La Sardine. DUH. *Traité des Pêches*, 2^e. par. sect. 3. ch. 5. p. 418. pl. 16. fig. 4.

La Sardine est un poisson de passage qui prend peu d'accroissement, & excède rarement la longueur de quatre pouces, sur trois pouces dans sa plus grande largeur . Mais elle réunit diverses qualités qui la font rechercher dans tous les lieux qu'elle fréquente, & engagent une multitude de Pêcheurs à s'occuper des moyens de la prendre . Plus agréable au goût, lorsqu'elle est fraîche, que le Hareng, avec lequel elle a beaucoup de rapport, elle se conserve à l'aide des mêmes préparations . Elle a, comme lui, l'avantage de fournir d'excellens apâts pour prendre des poissons beaucoup plus grès, & d'assurer le succès des grandes pêches . On l'apprête aussi comme l'Anchois ; mais elle est moins délicate . On croit que ce poisson a été nommé *Sardine*, parce qu'il abondoit autour de l'île de Sardaigne . D'autres pensent au contraire que le nom de cette île est originaire de celui du poisson . Il y a une remarque beaucoup plus importante à faire au sujet de l'opinion que Ray & Willughby s'étoient formée des *Sardines* . Ces Naturalistes les regardoient simplement comme des Harengs du premier âge . Cependant, lorsque l'on considère attentivement l'un & l'autre poisson, on y observe des différences qui ne permettent pas de les confondre . Suivant M. Pennant, le corps de la *Sardine* est plus épais que celui d'un Hareng de même longueur . Sa nageoire du dos est placée à une plus grande distance du museau . Mais la principale différence entre ces deux poissons consiste en ce que la *Sardine* a la carène du ventre beaucoup plus mince que le Hareng, & les écailles qui sont disposées sur le bord de cette carène, terminées en pointe aiguë, au lieu qu'elles sont obtuses sur le Hareng . Du reste, la conformation de la *Sardine* est entièrement semblable à celle du Hareng . Elle en approche encore par les taches rouges qu'elle a sur les opercules des ouïes, & qui sont pareillement les seules dont elle soit marquée . Enfin, ses différentes nageoires ont à peu près le même nombre de rayons que celles du Hareng ; savoir, la nageoire du dos dix-sept ; ainsi que chacune

des nageoires de la poitrine ; celles du ventre chacune sept ou huit, & celle de l'anus dix-neuf.

Selon M. Duhamel, il n'en est pas des *Sardines* comme des Harengs, des Saumons & des Morues, qui sont en quelque sorte des poissons propres à l'Océan : car on en prend en quantité, non seulement dans cette mer, mais aussi dans la Méditerranée. Les principaux endroits, où se fait la pêche des *Sardines*, sont le pays Vénitien, Raguse, les côtes d'Espagne & de Portugal ; & pour ce qui regarde la France, le Languedoc, la Provence, la Guienne, l'Aunis, le Poitou, & particulièrement la Bretagne. Il n'y a point de pêche établie expressément pour ces poissons, en Normandie, en Picardie & en Flandres. Mais on en prend beaucoup sur les côtes de l'Angleterre, & jusqu'en Irlande, où Horrebows dit en avoir vu un nombre prodigieux qui agitoient la mer, tandis que le ciel étoit obscurci par des milliers d'oiseaux qui leur donnoient la chasse pour s'en nourrir. Plusieurs voyageurs rapportent qu'ils ont trouvé des *Sardines* vers différentes côtes de l'Asie & de l'Afrique, comme au Japon, en Arabie, à Loango, &c. On a prétendu assigner la route que suivoient les *Sardines*, en passant d'un parage à l'autre ; on les a fait voyager, comme les Harengs, d'après un plan déterminé.

Dans la pêche des *Sardines*, on emploie, pour attirer ces poissons, une resure composée le plus ordinairement d'œufs de Morue. Les filets les plus usités pour cette même pêche, sont de ceux qu'on appelle *flotans* & *dérivans*, tels que les manets, les saines, les ganguys. On donne le nom de *Sardinal* à une espèce de filet en nappe, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des *Sardines*.

Ces poissons se corrompent promptement, & pour peu que les Pêcheurs soient éloignés de leur port, ou retenus à la mer, ils prennent la précaution de les saupoudrer de sel. C'est ce qu'ils appellent *saler en vert*. On prépare aussi des *Sardines*, en les arrangeant par lits avec des couches de sel interposées ; puis on les paque & on les arrange dans des barils, pour les transporter. En cet état elles peuvent se conserver pendant sept ou huit mois. Mais ensuite elles se détériorent, & prennent un goût désagréable, sur-tout dans les pays chauds.

Lorsque l'on a paqué les *Sardines*, on ne manque pas de les presser, à l'aide d'un faux fonds que l'on introduit dans le baril, & qui pose sur le poisson. Il en sort une huile que les pauvres gens brûlent, pour l'entretien de leurs lampes, ou qu'on vend aux Corroyeurs. Mais l'avantage de cette opération consiste moins dans le profit qu'on trouve à vendre l'huile dont il s'agit, que dans l'effet qui en résulte par rapport à la conservation même du poisson, dont on retire une substance qui le gâteroit en peu de temps.

On nomme *anchoisées* les *Sardines* auxquelles on a fait subir une préparation semblable à celle

qu'on emploie pour les Anchois. Enfin, dans quelques endroits on les fume par un procédé qui a beaucoup de rapport avec celui que nous avons décrit en parlant du Hareng que l'on saurit. Mais cette préparation est beaucoup moins usitée aujourd'hui qu'elle ne l'étoit autrefois, & on y a substitué presque par-tout celle de la salaison.

SARGET. Les traducteurs des Auteurs Latins ont rendu par ce mot celui de *Scarus*, qui désigne le Scare de notre Dictionnaire. Voyez SCARÈ.

SARGUE (le). Espèce de Spare.

Sparus Sargus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, no. 3.

Sparus ocello-subcaudali, corpore fasciis nigris. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 73. *

Sparus lineis transversis variis, macula nigra insigni ad caudam. *ART. Gen.* 37. *syn.* 58.

Cynadus corpore ovato lato, cauda bifurca, dentibus aequalibus obtusis. *GRONOV. Zooph.* no. 219.

Ο Σάρπος. *ARIST. L.* 5. c. 9. 11. *L.* 6. c. 17. *L.* 7. c. 2.

ÆLIAN. *L.* 1. c. 23. p. 29. *L.* 11. c. 19. *L.* 13. c. 2.

OPPIAN. *L.* 1. p. 19. *L.* 4. f. 147. 34. & 148. 47.

ATHEN. *L.* 7. p. 321.

Sargus. *ENNII. Apolog.*

OVID. *Hal. v.* 105.

PLIN. *L.* 9. c. 17. 51. 59.

JOV. p. 47.

BELLON.

RONDEL. *L.* 5. c. 5. p. 122.

SALVIAN. f. 178. b. & 179. & 180.

GESNER. p. 825. E. F. & 993. & f. 24. b. E. G.

ALDROV. *L.* 2. c. 16. p. 176.

JONSTON. *L.* 1. tit. 3. c. 1. a. 9. t. 19.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 309. tab. V. no. 4.

RAY. p. 130.

Sargus pinnis ventralibus minoribus subnigris, &c.

KLEIN. *Pisces Miss.* 5. p. 57. no. 1.

En Italie, *Sargo*.

Willughby, dans la description qu'il a donnée de ce poisson, indique plusieurs caracteres qui le distinguent ou le rapprochent de quelques autres espèces du même genre. Il a le museau plus aigu que celui de la Dorade & du Sparailon, & un peu recourbé en-haut. Ses dents de devant ne sont pas rondes & pointues comme les a la Dorade, mais larges comme celles du Sparailon, & comme les dents incisives de l'homme. Il n'a point, comme l'un & l'autre des poissons cités, les mâchoires hérissées de petits tubercules osseux. Il en diffère encore par les bandes transversales d'une couleur brune qui lui entourent le corps, comme autant d'anneaux, en quoi il se rapproche du Morme & de la Perche. De plus, l'espace compris entre ses yeux n'est pas marqué, comme sur la Dorade, d'une tache dorée, mais il en a une d'une couleur noire & d'une figure ronde, située auprès de

la queue, ce qui lui est commun avec l'Oblade & le Sparillon. Enfin, il a le corps plus raccourci, plus large & plus arondi que les autres poissons avec lesquels on vient de le comparer.

Le dos est aminci en forme de tranchant. Entre cette partie & l'occiput, on voit une seconde tache noire qui s'étend en travers & aboutit aux lignes latérales. La première nageoire du dos a vingt-six rayons, dont les deux premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre six, dont le premier est épineux. Celle de l'anus en a dix-sept, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. La queue est profondément échancrée; elle a, suivant Linnæus, dix-sept rayons. Le fond de la couleur du corps est d'un blanc bleuâtre.

La longueur ordinaire de ce poisson est de quatre ou cinq pouces. On le trouve dans la mer de Toscane. Sa chair a le même goût, & à peu près les mêmes qualités que celle de la Dorade.

SARIONE. On a donné ce nom aux Saumons qui étoient déjà parvenus à une certaine grosseur, mais qui n'avoient pas encore pris tout leur accroissement.

SARVE (la). Espèce de Cyprin.

Cyprinus erythrophthalmus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Cyprinus*, n°. 19.

Cyprinus pinna ani quindecim, pinnis rubris. *Faun. Suec.* 366.

Cyprinus iride, pinnis omnibus caudaque rubris.

ART. *Gen.* 3. *syn.* 4. *spec.* 9.

Rootang, id est ἰσχυροφθαλμος Germanis dictus Bramis affinis. WILLUGH. p. 249.

RAY. p. 116.

En Suede, *San*.

Ce poisson, suivant Willughby, a une belle couleur rouge qui s'étend sur tout son corps, avec des teintes différentes. C'est dans les iris des yeux qu'elle a le plus de vivacité, ce qui fait donner à ce poisson le surnom d'*Erythrophthalmus*, (Œil rouge). Cependant Artedi remarque que les yeux sont plutôt d'une couleur safranée que d'un rouge décidé. Selon le même Auteur, la nageoire de la queue & celles du ventre & de l'anus tirent sur le rouge de sang; la nageoire du dos n'est de cette couleur que vers son sommet; mais elle est d'un gris obscur à sa base. Les nageoires de la poitrine sont brunes ou d'un rouge noirâtre. Les écailles qui recouvrent le corps sont d'une couleur argentée, & mêlée d'une teinte de jaunâtre sur le ventre, & offusquée, vers le dos, par une teinte de noirâtre.

Willughby compare la forme de la *Sarve* avec celle de la Brême, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle est plus épaisse. La nageoire du dos, suivant Artedi, a onze rayons rameux, excepté les deux premiers qui sont les plus longs, mais de manière que le second s'élève une fois plus que le précédent. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, dont le premier est le plus élevé, & le seul qui soit sans division. Les der-

niers sont très-courts. Les nageoires du ventre ont chacune dix ou onze rayons, dont les deux premiers sont simples, les suivans très-rameux, & le second avec le troisième plus allongés que tous les autres. La nageoire de l'anus a quatorze ou quinze rayons, qui ont les mêmes dimensions respectives que ceux de la nageoire du dos, & sont pareillement rameux, excepté les deux premiers. La nageoire de la queue est fourchue, & garnie de dix-neuf longs rayons, sans compter d'autres plus courts, situés sur les côtés. L'individu observé par Artedi avoit environ huit pouces & demi de longueur.

On trouve ce poisson dans les viviers de l'Amérique septentrionale. Suivant Baltner, il fraye vers le mois de Mai, auprès des racines des arbres qui sont sur le bord de l'eau.

SAUCANELE. On appelle ainsi, à Narbone, les Dorades qui n'ont que cinq ou six pouces de longueur, & que l'on croit être de l'année.

SAVENEAU, SAVENELE ou SAVONCEAU. Voyez CAUDRETE.

SAUMON (le). Espèce de Salmone.

Salmo Salar. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Salmo*, n°. 1.

Salmo rostro ultra inferiorem maxillam prominente.

ART. *Gen.* 11. *syn.* 22. *spec.* 48.

Faun. Suec. 345.

Salmo. PLIN. L. 9. c. 18.

AUSON. v. 97.

SANCTÆ HILDEGARD. L. 4. p. 1. c. 6. p. 89.

ALBERT. *Animal*. L. 24.

ACTOR.

CUB. L. 3. c. 78. f. 88. b.

JOV. p. 243.

WOTTON. L. 8. c. 190. f. 169. a.

RONDEL. *part.* 2. p. 167.

SALVIAN. f. 100. a. b.

GESNER. p. 824. 825. (Germ.) 181. b. 172. a.

JONST. L. 2. tit. 1. c. 1. p. 106. t. 23. f. 1.

THAUMAT. p. 427.

CHARLET. p. 150.

WILLUGH. p. 189. 190. 191. *Œc. tab. N. n°. 2.* fig. 1.

RAY. p. 63.

ROBERG. *Pisc.* 17.

Salmo nobilis. SCHONEV. p. 64.

Salmo vulgaris. ALDROV. L. 4. c. 1. p. 483.

Salmo vel Sulmo. BELLON.

Anchorago. CASSIODORE. L. 12. *Epist.* 4.

Eriox vel Erox. ALBERT.

CUB. L. 3. c. 33. f. 78. a.

Lachss. Wulff. BROUSS. n°. 42.

The Salmon PENNANT. *British Zool.* v. 3. p. 239.

Le Saumon proprement dit, ou Franc Saumon; DUH. *Traité des Pêches*, 2^e. part. sect. 2. chap. 1. pl. 1. fig. 1.

En Suede, *Lax*; en Allemagne, *Lachs*; en Angleterre, *Salmon*.

Le *Saumon* paroît avoir été inconnu aux anciens Grecs, ce qui venoit sans doute de ce que ces peuples n'avoient point pénétré dans l'Océan, où ce poisson fait sa demeure ordinaire, au lieu qu'on le rencontre très-rarement dans la Méditerranée. Mais il étoit fort recherché par les Latins, comme il paroît sur-tout par un passage d'Aufone, où ce Poète, après avoir décrit l'agilité avec laquelle il remonte du fond de l'eau à la surface, parle de la propriété qu'il a de se conserver frais pendant long-temps, & de la bonté de sa chair, qui le rend digne d'être servi dans ces repas où la délicatesse des mets laisse les convives indécis sur le choix, (*dubia facturus fercula mense*). On fait que ce poisson se porte avec une sorte d'empressement à passer de la mer dans les fleuves dont il remonte le cours. L'accroissement considérable auquel il parvient multiplie les ressources que nous en retirons, & nous avons trouvé l'art de les prolonger, par les différentes préparations que nous lui faisons subir, pour le garantir de la corruption.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête petite à proportion du volume de son corps, & d'une forme qui imite celle d'un cône, sur-tout lorsque la gueule est fermée. Dans le même cas, le museau est plus avancé que la mâchoire inférieure. Les narines sont situées plus près des yeux que du museau, & percées de part & d'autre d'une double ouverture. Les yeux, dont la position est sur les côtés de la tête, sont ronds, & ont leurs iris d'une couleur argentée, avec une nuance de verdâtre: leurs prunelles sont noirâtres, & d'une forme arrondie postérieurement, & terminée en angle un peu aigu à leur partie antérieure.

Les opercules des ouïes ont aussi un éclat argentin, & sont formés de quatre lames osseuses, & de douze osselets un peu larges & légèrement courbes, unis entr'eux par une membrane. Les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, ont chacune, à leur concavité, une double rangée de tubercules semblables à des dents, & un peu rudes au toucher; ceux de la rangée inférieure sont les plus courts, sur-tout dans la plus grande des ouïes, où ceux qui composent la rangée extérieure sont en même temps très-longs & très-aigus. Tous les osselets qui bordent la convexité des mêmes parties sont doubles. Les opercules sont marqués de taches noires d'une figure arrondie, mais irrégulière. On voit de pareilles taches en dessus & un peu au dessous des lignes latérales. Ces lignes sont droites, & plus voisines du dos que du ventre.

Les mâchoires sont garnies chacune d'une seule rangée de dents aiguës, en plus grand nombre dans la mâchoire d'en-haut que dans l'inférieure. Entre ces dents il y en a quelques-unes plus petites & mobiles. Sur les côtés du palais sont, de part & d'autre, deux nouvelles rangées de fortes dents, disposées longitudinalement, entre lesquelles il y en a quelques-unes d'une moindre grosseur, situées vers la partie antérieure. Tout le milieu

du palais est lisse; mais à l'entrée de la gorge, vers les parties supérieure & inférieure de la plus petite des ouïes, on aperçoit encore quelques dents aiguës recourbées en dedans.

La première nageoire du dos a quinze rayons, dont les trois premiers sont courts & simples, les autres rameux, le quatrième & le cinquième très-longs, & les deux derniers placés très-près l'un de l'autre. La seconde nageoire du dos est épaisse, d'une couleur noire, d'une consistance membraneuse, & dépourvue de rayons.

Les nageoires de la poitrine sont noirâtres à leur extrémité, & garnies chacune de quatorze rayons, dont le premier est très-long & simple, les suivants sont rameux, & le dernier est très-court.

Les nageoires du ventre sont d'une couleur blanchâtre, avec des teintes de noirâtre vers leur sommet; elles ont chacune neuf ou dix rayons, dont le premier & le second sont très-longs, & les suivants d'une forte consistance, & très-rameux à leur extrémité, excepté le dernier qui est simple & fort court. Près de la partie supérieure de chacune des mêmes nageoires, on voit une grande apophyse écailleuse.

La nageoire de l'anus est blanche & un peu épaisse; elle a douze ou treize rayons, dont les trois premiers sont courts & sans division, le quatrième & le cinquième très-longs & rameux à leur extrémité, ainsi que les suivants. La nageoire de la queue est noirâtre, légèrement échancrée; elle a dix-neuf rayons, sans compter d'autres rayons plus courts, situés sur les côtés.

La peau du *Saumon*, selon Willughby, est un peu épaisse. La chair est rougeâtre à l'intérieur, & garnie de graisse par intervalles. Les nageoires sont pareillement épaisses & visqueuses. Le même Auteur pense que le nom de *Salmo*, que l'on a donné à ce poisson, vient du mot *sal*, parce qu'on lui fait subir l'opération de la salaison, pour le conserver, à moins qu'on ne fasse dériver le même nom de *salire* (sauter), à cause de l'agilité avec laquelle le *Saumon* bondit dans l'Océan.

On a prétendu que les *Saumons* parvenoit, en très-peu de temps, à leur entier développement. Mais Willughby assure que les Pêcheurs Anglois savent observer, d'une année à l'autre, les progrès de ce développement, qu'ils désignent par l'âge du poisson, & que les *Saumons* n'arivent que la sixième année au dernier terme de leur accroissement.

On prend des *Saumons* qui égalent les Morues en grosseur. Bellon dit qu'il s'en trouve qui ont trois coudées en longueur, & qui sont aussi gros que la cuisse. Mais il est rare d'en prendre de ce volume, & l'on peut dire en général que la taille moyenne de ce poisson est entre deux pieds & deux pieds & demi de longueur totale.

Quelques Auteurs donnent différens noms aux *Saumons*, suivant leur grosseur; on nomme les

plus petits *Digitales*, & ceux qui ont pris tout leur accroissement *Salmones*. Entre ces deux termes, on distingue deux variétés intermédiaires, dont on appelle la plus petite *Salare*, & l'autre *Favione*. Dans le commerce, on admet trois especes de *Saumon*, savoir les *Saumons* proprement dits, ou ceux qui sont parvenus à leur grôsseur; les *Grils*, *Tocans* ou *Saumoneaux*, qui sont les plus jeunes, ou du moins qui ont un volume peu considérable, de quelque cause provienne leur petitesse, & enfin les *Bécards*, qui ont la mâchoire d'en-bas d'une forme particuliere. C'est sur quoi il est nécessaire d'entrer dans un certain détail.

Dans les *Saumons* qu'on nomme *Bécards*, la mâchoire inférieure, au lieu d'être à peu près droite, se recourbe vers le haut, de sorte que son extrémité entre dans une cavité qui se forme à la mâchoire supérieure. On prétend que les *Bécards* ont les écailles plus brunes & moins brillantes que les autres *Saumons*, & que les autres taches sont brunes & peu distinctes. D'autres disent au contraire que ces taches sont plus vives & plus variées sur les *Bécards*. On ajoute que leur tête est plus grôsse proportionnellement au volume du corps, qui est plat, menu & allongé; que la nageoire de la queue est aussi plus longue & plus profondément échancrée, qu'enfin leur chair est d'un rouge plus pâle & a peu de délicatesse. Il paroît cependant certain qu'il y a des *Bécards* très-grôsses & d'un goût très-délicat. Tels sont ceux que l'on prend dans la Semoy, auprès de l'abbaye de la Val-Dieu, aux environs de Charleville.

Cette conformation particuliere de la mâchoire de certains *Saumons*, a fait donner à ce poisson, par quelques Auteurs, & en particulier par Casiodore, le nom d'*Anchorago*, parce qu'on a comparé l'espece de crochet que forme alors cette mâchoire, à celui d'une ancre de navire. Les sentimens sont fort partagés sur la cause de la difformité dont il s'agit. Johnson pensoit que c'étoit un accident naturel, qui survenoit aux mâles dans le temps du frai, & qui étoit une espece d'arme dont ils se servoient pour défendre leurs œufs contre les poissons voraces. D'autres supposent, au contraire, que ce sont les femelles qui contractent cette difformité, en heurtant leur museau contre les cailloux & les pierres qu'elles dérangent pour préparer l'endroit où elles doivent déposer leurs œufs. Mais on assure que parmi les *Saumons Bécards*, il y en a de mâles & de femelles, ce qui suffit pour détruire les deux opinions que nous venons de rapporter.

Quelques-uns veulent que l'eau douce soit très-contrariaire aux *Saumons*, & disent que quand ces poissons y ont séjourné long-temps, il se forme, à l'extrémité de leur mâchoire inférieure, un cartilage qui les incommode beaucoup, au point que, ne pouvant presque plus prendre de nourriture, ils deviennent maigres & languissans; mais qu'à leur retour à la mer, le cartilage tombe, & le poisson reprend son embonpoint. Mais on a des observa-

tions qui prouvent qu'il y a des *Bécards* mâles & femelles, qui ont fait dans les eaux douces un séjour trop court, pour qu'il ait pu influencer d'une maniere aussi sensible sur la conformation de leurs mâchoires.

Le sentiment qui paroît le plus plausible, & qui a été adopté par M. Duhamel, est que la difformité des *Bécards* dépend d'un vice de conformation que la maigreur rend plus sensible, en faisant sortir davantage les contours de la mâchoire; car la plupart de ces poissons déposant leurs œufs au haut des rivières, y éprouvent la maladie du frai, qui les fait maigrir, en sorte que ceux chez qui le vice dont il s'agit est en quelque sorte héréditaire, deviennent entièrement *Bécards*, après avoir séjourné quelque temps dans les eaux douces. D'après cette supposition, il en seroit des *Saumons Bécards* comme de certaines races d'animaux, distinguées des autres par une conformation particuliere de quelques-uns de leurs membres, & qui se perpétue dans les individus de la même race.

Rondelet dit que les *Saumons* se plaisent tellement dans l'eau douce, qu'ils remontent le cours des fleuves & des ruisseaux jusqu'à leur source. M. Duhamel appuie ce sentiment, en assurant qu'il en a vu de grôsses à Saint Chaumont, & même plus haut dans la Loire. Il faut pour cela, comme le remarquent Gesner & d'autres Auteurs, que ces poissons aient franchi un grand nombre de pièges qu'on leur a tendus pour les prendre au passage. Cet Auteur, & beaucoup d'autres, disent qu'ils s'élancent fort haut au dessus de la surface de l'eau, & qu'ils franchissent des cataractes de plus de huit pieds de hauteur. Cambden rapporte que dans la province de Pembrokeshire, située à l'ouest de l'Angleterre, on s'arrête pour admirer la force & l'adresse avec laquelle les *Saumons* s'élancent dans la rivière du Zing, au sortir de la mer, à l'endroit où cette rivière forme, par sa chute, une nappe d'une hauteur considérable. Il ajoute que cet endroit s'appelle pour cette raison, *le saut du Saumon*. Michel Drayton va encore plus loin; il dit qu'à cette cataracte, les *Saumons*, pour vaincre la force du courant prennent leur queue dans leur gueule, pour la bander comme un arc, & se redressent ensuite en frappant l'eau, comme feroit, en se débandant, un ressort fortement tendu. Ont-ils manqué leur coup? ils recommencent la même manœuvre, jusqu'à ce qu'ils aient surmonté l'obstacle. „ Je crois, dit M. Duhamel, après avoir cité ce fait, que tout cela se réduit à dire, que quand un *Saumon* trouve sur son passage un courant très-rapide, il plie son corps, afin que par des coups de queue très-vifs, il acquiere la force nécessaire pour surmonter la résistance de l'eau „.

Le sentiment le plus généralement adopté, est que les *Saumons* frayent dans les eaux douces & y déposent leurs œufs. D'autres pensent qu'ils frayent à la mer, & qu'ils vont ensuite chercher dans les eaux douces une nourriture propre à les

rétablir de la maladie du frai. Ce sentiment, comme l'on voit, est bien opposé à celui des Auteurs, qui prétendent que le séjour des *Saumons* dans l'eau douce leur est très-nuisible, & les rend Bécards. Aussi ces Auteurs soutiennent-ils que les *Saumons* ne passent dans les rivières que pour se débarasser d'un insecte qui les attaque à la mer, & qui périt dans l'eau douce. Mais la rapidité avec laquelle les *Saumons* remontent, comme nous l'avons dit, le cours des rivières, quelquefois jusqu'à leur source, suppose dans ces poissons une impulsion différente de celle que produiroit la crainte d'un ennemi, dont ils seroient bientôt délivrés, sans avoir besoin de faire un si long trajet. D'ailleurs, la grande quantité de petits *Saumons* que l'on prend dans les rivières, vient à l'appui de l'opinion, qui veut que ces poissons passent dans les eaux douces pour y frayer.

Suivant une lettre adressée à Gesner, les *Saumons* entrent en foule dans le Rhin, au commencement du printemps; ils y frayent en différentes saisons; la plupart commencent peu de temps après le solstice d'été, quelques femelles ne jettent leurs œufs que pendant l'automne, d'autres pendant l'hiver, & il y en a qui ne les jettent qu'au printemps suivant. Ces poissons, auprès le frai, changent de goût; l'Auteur dit qu'alors on les prendroit pour d'autres espèces, au point qu'on leur a même donné des noms particuliers. Il ajoute que les femelles tracent dans le sable des sillons où elles déposent leurs œufs, qui sont en suite fécondés par les mâles.

On a remarqué qu'après le frai, les *Saumons* avoient sous le ventre des égratignures, que quelques-uns attribuent à des morsures d'insectes; mais il est plus probable qu'elles viennent de ce que ces poissons se frotent contre le gravier, pour faire leur ponte. Au reste, il y a beaucoup d'autres poissons sur qui l'on remarque de semblables égratignures, dans la même circonstance, ce qui confirme l'opinion que nous avons adoptée.

On ne peut nier qu'il n'y ait des insectes qui s'attachent aux *Saumons*. Quelques Naturalistes même ont donné la description de ces insectes. On prend aussi des Truites qui sont toutes couvertes d'insectes. Willughby avance, sur le rapport d'autrui que les Sang-sues incommodent beaucoup les *Saumons*, & les font bondir dans les eaux. Mais ces poissons trouvent des ennemis plus redoutables parmi les Marsouins, qui les poursuivent avec tant d'acharnement, qu'ils en prennent quelquefois jusque dans les filets. On dit aussi qu'ils accélèrent, par leurs attaques, le passage des *Saumons* dans les rivières. Nous avons déjà remarqué que l'on prenoit très-rarement des *Saumons* dans la Méditerranée, en sorte qu'on peut dire que ce poisson est particulier à l'Océan & aux mers du Nord.

Lémery dit, dans son Traité des Drogues simples, page 773, que le *Saumon* se nourrit de petits poissons. Quelques Auteurs prétendent qu'il ne

vit que d'eau, & ils se fondent sur ce qu'on n'a trouvé aucune apparence de nourriture solide dans l'estomac de plusieurs *Saumons* qu'on avoit disséqués. Mais suivant la remarque de Willughby, le *Saumon* mord avec assez d'avidité aux apâts qu'on lui présente, tels que des vers & des morceaux de petits poissons. Pourquoi ne profiteroit-il pas journellement de la même nourriture qui se trouve à sa portée, & dont il lui est si facile de se saisir?

La chair du *Saumon* est épaisse, tendre, lamelleuse, d'un goût qui a quelque chose de doux & d'agréable à la fois. Cependant elle a besoin d'être relevée par l'assaisonnement. Gesner & d'autres Auteurs mettent ce poisson au premier rang, parmi tous ceux qui sont d'usage comme aliment. Mais cette préférence est plutôt fondée sur le rapport du goût, que sur des raisons de santé; car le *Saumon* n'est propre pour les estomacs délicats, & il seroit dangereux d'en donner aux convalescens. On estime sur-tout les *Saumons* qui ont la tête très-petite, à raison du volume de leur corps, qui doit être gros & arondi, ce qui indique qu'il est gras & charnu. Ses écailles doivent être brillantes, & l'on regarde cet éclat comme un signe de santé. Au contraire, ceux qui éprouvent la maladie du frai les ont ternes, & leurs couleurs moins vives annoncent une langueur dont la chair du poisson se ressent par le goût fade & désagréable qu'elle en contracte.

Le *Saumon* est si généralement estimé, le débit en est si sûr & si lucratif, lorsque ce poisson est frais, qu'on juge aisément combien les Pêcheurs ont dû varier & multiplier les moyens de le prendre. Nous ne parlerons qu'en passant de ceux qui ne diffèrent point de ce qui se pratique pour la pêche de toutes sortes de poissons, tels que l'emploi des saines, des parcs, des filets, & autres pêcheries, où l'on prend effectivement une multitude de poissons de toute espèce, pêle-mêle avec des *Saumons*. Mais il y a des pêches particulières où la prise de ce poisson est l'objet principal qu'on se propose.

Un moyen fort simple que l'on emploie pour y parvenir, consiste à leur opposer un obstacle qui les arrête au passage, lorsqu'ils montent de la mer dans les courans d'eau douce. Si ce courant est une rivière étroite, on se contente quelquefois de tendre en travers un trémail soutenu de distance en distance par des piquets, & où le poisson ne manque guère de s'émailler. D'autres fois c'est un simple filet contre lequel le poisson s'accumule, & où l'on va le prendre avec une seine.

Dans plusieurs endroits, pour diminuer l'étendue du filet, qui occasionne beaucoup de dépense & n'est pas d'une longue durée, on rétrécit le lit de la rivière par un clayonage, au milieu duquel on laisse un espace libre pour le passage des bateaux; on ferme cet espace, dans le temps de la pêche, avec un filet, en sorte que la totalité des clayonages & du filet forme une barrière qui

arrête le poisson ; on se sert , pour le prendre , d'une saine , comme dans le cas précédent .

S'il n'y a point de navigation sur la riviere , on bâre l'eau d'un bord à l'autre , choisissant un endroit où le lit soit étroit , pour diminuer les frais de l'établissement , ou pour qu'à l'aide d'un courant plus rapide les *Saumons* se rendent en plus grand nombre auprès du clayonage ; car on a remarqué que ces poissons sembloient se plaire à refouler les eaux dont le cours étoit accéléré , comme s'ils vouloient faire essai de leur force .

Il y a dans la Guienne des pêcheries de poissons qu'on appelle *Nasses* , & qui sont plus avantageuses que les précédentes . On bâre en partie le cours de la riviere par une chaussée de pierre , principalement destinée à retenir l'eau pour faire tourner la roue d'un moulin . Au delà de cette chaussée , en suivant la direction du courant , on établit des grillages qui forment deux des côtés d'un triangle dont la chaussée est la base . On laisse au sommet de ces triangles des ouvertures qui livrent un passage aux *Saumons* . Lorsque l'on veut faire la pêche de ces poissons , on ouvre des vannes pratiquées le long de la chaussée , & l'eau passant par des grillages situés derriere ces vannes , forme un courant qui détermine les *Saumons* à le remonter . Ils entrent dans l'enceinte des triangles par les ouvertures dont nous avons parlé ; mais ils ne peuvent plus en sortir , parce qu'ils trouvent , à l'endroit même de leur passage , des brins d'un bois flexible , qu'ils ont écartés pour entrer , mais qui leur ferment toute issue , en leur opposant leurs pointes , dont les directions sont convergentes vers l'intérieur de l'enceinte .

Dans quelques endroits , comme à la Val-Dieu , aux environs de Charleville , la pêcherie est formée d'une charpente , divisée en plusieurs chambres , qui ont un plancher de bois . Les *Saumons* entrent dans ces chambres par des grillages en goulet ou en entonoir , dont les baguettes souples & élastiques , faisant le même office que celles qui ont été décrites ci-dessus , permettent aux poissons de passer dans les chambres , mais non pas d'en sortir . Lorsqu'on veut les prendre , on abaisse des pelles qui interceptent le courant de l'eau , en sorte que celle qui est dans l'intérieur de la pêcherie , s'écoulant par des grillages qui sont sur le côté opposé , les poissons restent à sec sur le plancher , où l'on va les prendre , soit avec la main , soit à l'aide d'un filet .

On construit aussi des especes de cofres à claire-voie , que l'on appelle *cofres à Saumons* , & qui ont ordinairement un couvercle fermant à clef , non seulement pour mettre le poisson en sûreté , mais pour empêcher qu'il ne se sauve en sautant par-dessus les bords du cofre . On dispose ces cofres auprès de quelque digue qui arrête les poissons , de maniere qu'après l'avoir côtoyée , en cherchant un passage qui leur permette de remonter vers la source des rivieres , ils sont attirés par un courant rapide qui sort du cofre , & qui enfi-

le l'espace resté libre entre la digue & le bord de l'eau . Ils entrent donc dans le cofre par une ouverture garnie d'un goulet de baguettes élastiques , & les Pêcheurs vont les y prendre avec des filets en forme de poche , suspendus au bout d'une perche . On conçoit que l'on peut varier de différentes manieres ces sortes de pêcheries , suivant la disposition des lieux , ou les idées des constructeurs .

On emploie différentes especes de filets , pour prendre les *Saumons* qui se trouvent arrêtés auprès des digues ou chaussées qu'on oppose , dans les rivieres dont ils remontent le cours . On se sert , sur la Moselle , de l'épervier , du carrelet , & d'une nappe de filets que les Pêcheurs appellent *ress* . Souvent les Pêcheurs attachent , aux extrémités d'une des perches courbes qui forment la croisée du carrelet , un filet qu'ils nomment *trahison* . Ce filet traverse diagonalement le carrelet , & par sa position verticale , il empêche le poisson de sauter par-dessus le carrelet ; il a de plus l'avantage de servir aux Pêcheurs d'indication , pour reconnoître la présence des *Saumons* , qui donnent des secousses à ce filet , par les violens efforts qu'ils font pour le franchir .

Les Pêcheurs de Saint Valeri , qui ont leurs maisons sur le bord de la Somme , pêchent des *Saumons* par leurs fenêtres , avec un grand échiquier , suspendu à une corde , qui passe sur une poulie . C'est ce qu'on appelle en quelques endroits *pêcher au hunier* . On pêche aussi , sur la Somme , des *Saumons* , avec de grands verveux garnis de goullets .

Les Hollandois construisent dans la Meuse , pour la pêche du *Saumon* , des especes de parcs , faits avec des clayonages de branches de saule . Ces clayonages forment un enfoncement vers le courant de l'eau , & s'élevent de deux pieds au dessus de la surface . On place en avant un grand verveux dont les ailes se réunissent à celles du clayonage , en sorte que le tout forme une enceinte . Mais le verveux est assez enfoncé dans l'eau , pour que les *Saumons* puissent le franchir , en nageant , suivant leur coutume , contre le courant . Étant arrivés au parc , qui est plus élevé , ils donnent contre le clayonage , & ne pouvant réussir à s'élaner par-dessus , ils s'éfarouchent , se portent vers le fond pour s'en retourner , & vont se prendre dans le verveux . Dans d'autres endroits , tels que ceux où se fait la jonction de la Meuse avec le Rhin , le Leck & le Vaal , on pêche les *Saumons* avec de grandes saines , qui ont au milieu une espece de sac , comme les ganguys . On fait aussi usage du trémil pour la même pêche .

Les Pêcheurs Hollandois nomment *Roi des Saumons* , un poisson que le hazard fait quelquefois tomber dans leurs filets . On soupçonne que ce poisson n'est qu'une grôsse Truite , qu'ils ne reconnoissent point , à cause de ses couleurs & de ses taches , qui sont beaucoup plus belles que celles des Truites ordinaires .

Lorsque l'air est frais, les *Saumons* se transportent aisément en bon état à la distance de cinquante, soixante, & même quatre-vingts lieues; mais comme les circonstances ne sont pas toujours favorables à ce transport, on a imaginé différentes préparations que l'on fait subir à ce poisson pour le conserver. On appelle *Saumon mariné*, celui qu'on a fait cuire d'abord dans de l'eau salée, après l'avoir vidé & lavé avec soin; & sur lequel on a versé, après la cuisson, du vin légèrement chauffé ou de bon vinaigre. On y ajoute des épices, lorsqu'on veut que le poisson se conserve plus long-temps; en cet état, il est encore bon à manger au bout de six semaines ou deux mois.

On fume aussi le *Saumon*, par un procédé qui diffère peu de celui que nous avons décrit, en parlant de la préparation du Hareng saur. (*Voyez HARENG.*) On prépare encore dans le Nord les *Saumons* à la manière de la Morue que l'on appelle *Stockfish*. (*Voyez MORUE.*) Enfin, on sale le *Saumon*, à l'aide d'une préparation semblable à celle dont nous avons aussi parlé à l'article *MORUE*.

SAUMONEAU. *Voyez GRILL.*

SAUMONELE. C'est le nom que l'on donne, en Normandie, à l'espece d'apât que l'on appelle ailleurs Menuise. *Voyez ce mot.*

SAUNIER. On nomme ainsi ceux qui ramassent & emploient le sel pour la préparation des Harengs que l'on veut conserver.

SAUPE (la). Espece de Spare.

Sparus Salpa. LIN. *syss. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 15.

Sparus cauda bifida, lineis fulvis longitudinalibus utrinque undecim. Mus. Ad. Fr. 2. p. 74. *

Sparus lineis utrinque undecim aureis parallelis longitudinalibus. ART. Gen. 38. syn. 60.

Ἡ Σάλπη. ARIST. L. 4. c. 8. L. 5. c. 9. 10. L. 6. c. 17. L. 8. c. 2. 13. L. 9. c. 37.

ÆLIAN. L. 9. c. 7. p. 516.

OPPIAN. L. 1. p. 6.

ATHEN. L. 7. p. 320.

Salpa. OVID. *Hal. v.* 121.

PLIN. L. 9. c. 57.

ACTOR.

CUB. L. 3. c. 78. fol. 88. 6.

P. JOV. c. 14. p. 73.

BELLON.

RONDEI. L. 5. c. 23. p. 154.

SALVIAN. fol. 119. a. ad icon. & 120.

GESNER. p. 832. & 979. & fol. 34. b. E. G.

ALDROV. L. 2. c. 21. p. 189.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 12. t. 2. n. 10. & t. 19. n. 6.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 316. tab. V. n°. 7.

RAY. p. 134.

À Gênes. *Sarpa*.

La *Saupe*, selon la remarque de Willughby, est plus faite pour plaire à l'œil par son aspect,

que propre à flater le goût par les qualités de sa chair; en général elle est très-peu estimée comme aliment, & il n'y a que le bas peuple qui s'en nourrisse. Le caractère qui contribue le plus à la beauté de ce poisson, consiste dans plusieurs bandes de couleur d'or, qui s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue, au nombre de onze de part & d'autre. Les espaces intermédiaires, au dessus des lignes latérales, sont d'un vert obscur, mélangé de bleuâtre, & au dessus des mêmes lignes d'une couleur argentée. On voit de chaque côté une tache noire auprès de la base des nageoires de la poitrine. Tout le corps est couvert de grandes écailles.

L'ouverture de la gueule est étroite, à proportion du volume de ce poisson. La mâchoire supérieure est garnie de seize dents, terminées par une double pointe, & la mâchoire inférieure, de dix-huit dents plus larges que celles d'en-haut, & dont l'extrémité est en pointe aiguë. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & couverts d'une membrane lâche. Les iris ont l'éclat de l'or.

La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont les onze premiers sont épineux; celle de l'anus en a dix-sept, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a dix-sept.

Ce poisson est commun dans le golfe de Gênes. Il paroît que les *Saupes* vont par troupes, quoiqu'Aristote les ait mises au rang des poissons solitaires.

SAUQUENE. C'est le nom qu'on donne aux Dorades qui ont six pouces de longueur.

SAURE (le). Espece d'Élope.

Elops Saurus. LIN. *syss. nat. Pisces abdominalis. Elops*, n°. 1.

Elops cauda supra infraque armata. Ibid.

Saurus maximus. SLOAN. *Jam. 2. p. 284. t. 251.*

Ce poisson forme seul, dans le système de Linnæus, un genre à part, sous la dénomination d'*Elops*. Il a le corps allongé, la tête grande, lisse & éclatante, un peu plane en dessus & comprimée par les côtés. Les yeux sont recouverts en partie par la peau commune de la tête. Les mâchoires sont hérissées d'aspérités, dont celles de la mâchoire inférieure ont plus de saillie que celles d'en-haut. La membrane des ouïes a trente osselets; & sur le milieu de sa partie extérieure s'insère une seconde membrane beaucoup plus petite, & qui n'a que cinq osselets plus courts que ceux de la membrane principale.

La nageoire du dos est située au milieu de la longueur du corps, & a vingt-quatre rayons, dont les quatre premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre quatorze. La nageoire de l'anus est près de celle de la queue, & a seize rayons, dont un épineux. La nageoire de la queue est profondément échancrée, & garnie en dessous, vers son origine, d'une écaille osseuse, située horizontalement, & terminée

terminée en forme de fer de lance ; elle a trente rayons. On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

SAURE (le). Espece de Gâtré.

Gasterosteus occidentalis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 3.

Gasterosteus spinis dorsalis septem, spinisque duabus ante pinnam analem. Ibid.

Saurus argenteus, cauda longitudinaliter striata, striis prominentibus brevibus interrupta. BROWN. *Jam.* 452. t. 46. f. 2.

Ce poisson est d'une couleur argentée, & a la queue marquée de stries longitudinales, & comme interrompue, à différentes distances, par d'autres stries qui forment des saillies transversales. La nageoire du dos est précédée de sept aiguillons, qui ne sont liés par aucune membrane, & celle de l'anus a par-devant deux aiguillons semblables. La première de ces nageoires est garnie de onze rayons flexibles, & l'autre de sept, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine ont pareillement chacune sept rayons, mais tous flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a seize.

On trouve ce poisson en Amérique.

SAURE (le). Espece de Salmone.

Salmo Saurus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominal. Salmo*, n°. 14.

Salmo radiis pinnae ani decem. Ibid.

Osmerus radiis pinnae ani undecim. ART. *Gen.* 10. *syn.* 22.

An Σαῦρος. ARIST. *L.* 2. c. 2?

ÆLIAN. *L.* 12. c. 25. p. 718?

An Sauris Speusippi. ATHEN. *L.* 7. fol. 161. 14?

An Lacertus peregrinus. RONDELET. *L.* 15. c. 9. p. 428?

Lacertus peregrinus seu maris rubri. GESN. p. 468. (Germ.) fol. 45. b.

Saurus. SALVIAN. fol. 239. 242. b. 243. a.

ALDROV. *L.* 2. c. 56. p. 277.

Tarantola Romæ. WILLUGHBY. *Append.* p. 29. *Tab.*

RAY. p. 66.

Saurus. JONSTON. *L.* 1. tit. 3. a. 1. punct. 8. t. 21. f. infima.

À Rome, *Tarantola*.

Salviani, pour donner une idée de ce poisson, remarque qu'il ne lui manque que des pieds pour être semblable au Léopard de terre. La disposition & les teintes de ses couleurs ajoutent de nouveaux traits à cette ressemblance. Le ventre est blancâtre ; le dos est d'un vert obscur. Cette même partie, ainsi que la tête & les côtés du corps, sont mouchetés d'une multitude de taches vertes, rouges & bleues. La tête est plane à son sommet ; elle a une espece de fossette entre les yeux. Ces organes sont petits & saillans. L'ouverture de la gueule est très-ample, & ressemble à celle des Serpens. Le museau se termine en pointe aiguë. Les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents longues & pointues. On voit sur le haut du palais une

Histoire Naturelle. Tome III.

autre rangée de dents parallèle à celle de la mâchoire d'en-haut. La langue est étroite & hérissée d'une double rangée de dents. Les ouvertures des ouïes sont très-amples.

Le corps est couvert d'écaillés médiocres ; sa forme est arrondie & oblongue ; elle se rétrécit vers la tête, & va ensuite en s'épaississant jusqu'à la première nageoire du dos, après laquelle elle s'amincit de nouveau par des degrés insensibles jusqu'au bout de la queue.

La première nageoire du dos est située vers le tiers de la longueur du poisson, & garnie de douze rayons qui décroissent graduellement. Sa couleur est mêlée de gris & de brun. La seconde nageoire du dos est d'une substance charnue, & placée près de la queue. Les nageoires de la poitrine sont petites & ont chacune treize rayons ; celles du ventre sont beaucoup plus longues, & ont chacune huit rayons qui vont en s'élevant par degrés depuis les antérieurs jusqu'aux derniers. La nageoire de l'anus a dix rayons ; celle de la queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans différentes mers de l'Europe. On dit qu'il se plaît dans les lieux fangeux. Il se trouve ordinairement seul de son espece lorsqu'on le prend, ce qui arrive très-rarement, du moins dans la Méditerranée.

SAVREAU ou SAVRE. Espece de filet semblable au Bouteux. *Voyez ce mot.*

SAUREL. *Voyez GASCON.*

SAURISSEUR. C'est celui qui prépare le Hareng saur. *Voyez, à l'article Hareng, les détails relatifs à cette préparation.*

SAUTERELE. *Voyez CARANATE.*

SAUTEUR (le). Espece de Cyprin.

Cyprinus Gonorynchus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 9.

Cyprinus pinnae ani radiis octo, corpore cylindrico, cauda bifida. Ibid.

Gonorynchus. GRON. *Zooph.* n°. 199. *tab.* 10. *fig.* 2.

Gronovius est le premier qui ait donné la description de cette espece de Cyprin, d'après un individu rapporté du Cap de Bonne-Espérance. Ce poisson, suivant cet Auteur, a la tête petite, un peu oblongue, légèrement inclinée depuis les yeux vers le museau, & garnie de très-petites écaillés, disposées en recouvrement. Le museau est droit, très-allongé, un peu anguleux sur son contour & relevé vers la mâchoire supérieure. L'ouverture de la gueule est étroite & située transversalement au bas de la partie antérieure de la tête. Les mâchoires sont à peu près d'égale longueur. Les yeux sont très-ouverts, & placés au haut des côtés de la tête, à égale distance des opercules & du museau. Les prunelles sont petites. Les narines sont plus près du museau que des yeux ; elles n'ont, de part & d'autre, qu'une seule ouverture, qui est située dans une espece de filon.

Les ouïes s'ouvrent par les côtés ; leurs opercu-

les sont très-écailleux, & leur membrane, qui n'a que trois petits rayons, est couverte par la peau commune de la tête, en sorte qu'elle ne paroît point à l'extérieur.

Le tronc est oblong, arondi en dessus & en dessous, aplati par les côtés, & d'une épaisseur uniforme jusqu'à la nageoire du dos, passé laquelle il s'amincit un peu vers la queue.

Les lignes latérales sont très-sensibles, & parcourent le milieu des côtés, en conservant la même direction. Les écailles qui recouvrent le corps sont très-petites, lisses, & situées en partie les unes sur les autres, comme celles de la tête.

La nageoire du dos est petite, d'une figure triangulaire; elle a douze rayons, dont les deux premiers sont très-courts & le troisième très-long; les autres décroissent insensiblement & sont rameux à leur extrémité.

Les nageoires de la poitrine se déploient dans des directions obliques; elles sont courtes, semblables, par leur figure, à un fer de lance; elles ont chacune dix rayons fourchus. Les nageoires du ventre sont petites & peu écartées l'une de l'autre; elles ont chacune neuf rayons rameux. La nageoire de l'anus est peu étendue, & située au milieu de l'espace entre les nageoires du ventre & celle de la queue; elle a huit rayons rameux.

La nageoire de la queue est large, arondie à son extrémité, légèrement échancrée par le milieu; elle a dix-huit rayons rameux. Gronovius n'a pu juger de la couleur de ce poisson, sur l'individu desséché qu'on lui avoit envoyé; il restoit seulement sur chacune des nageoires une tache noire.

SAUTEUR (le). Espèce de Gasté.

Gasterosteus Saltatrix. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n°. 7.

Gasterosteus spinis dorsalibus octo, membrana connexis. Ibid.

Saltatrix. CATESBY. *Carol. 2. p. 14. t. 14.*

En Anglois, *Skipjack*.

Ce poisson ressemble, par son port, à la Perche; il a l'œil brillant & jaunâtre, la gueule large, la mâchoire inférieure garnie d'une seule rangée de dents, & celle d'en-haut de deux rangées, suivant Linnæus, dont la description, à cet égard, ne s'accorde point avec celle de Catesby, selon laquelle ce poisson n'a qu'une rangée de dents à chaque mâchoire. Ses écailles sont petites, d'un éclat fort brillant, qui tire sur le vert, lorsque le poisson a été pris récemment. C'est ce qui lui a fait donner, dans la Virginie, le nom de *Poisson vert*.

Les piquans situés le long du dos, antérieurement à la nageoire dorsale, & qui, dans les autres espèces de ce genre, sont distincts, se trouvent réunis dans celle-ci par une membrane très-déliée, en sorte qu'ils paroissent former une première nageoire du dos; ils sont au nombre de huit, d'une consistance peu ferme, & le poisson a la faculté de les abaisser & de les faire entrer

dans une espèce de canal destiné à les recevoir. La nageoire du dos a vingt rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de la queue en a vingt-sept; elle est fourchue. Ce poisson est agile, & saute souvent hors de l'eau, d'où lui vient le surnom de *Sauteur*, qu'on lui a donné à la Caroline. Sa chair passe pour un assez bon mets.

SAUTEUSE (la). Espèce de Persegue.

Perca Sætrix. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 25.

Perca pinnis dorsalibus, unitis, cauda bifurca postice rubra, abdomine luteo griseo-lineato. Ibid.

Perca marina sætrix. CATESBY. *Carol. 2. p. 8. t. 8. f. 2.*

Cette Perche a environ cinq pouces de longueur. Son corps est brun par-dessus, & marqué de grandes taches d'un jaune obscur. Le ventre est rayé de gris sur un fond jaune. Les yeux & les ouïes sont colorés d'un mélange de blanc, de rouge & de jaune. Les deux nageoires du dos sont jointes ensemble, & à en juger par la figure de Catesby, elles sont de même hauteur à l'endroit de leur réunion, en sorte qu'elles paroissent ne former qu'une seule nageoire. La partie antérieure de la nageoire de la queue a trois forts aiguillons; elle est fourchue, & d'une couleur rouge à son extrémité.

Ce poisson se trouve dans les mers de l'Amérique, & plus communément aux endroits où le climat est chaud. Catesby dit qu'il s'attache au gouvernail des vaisseaux qui traversent l'Océan Atlantique. C'est de sa constance à suivre les vaisseaux dans leur course la plus rapide, que lui est venu le nom de *Sætrix*, qui lui a été donné par Catesby, & que Linnæus a adopté.

SAXATILES (Poissons). On nomme ainsi certaines espèces de poissons, tels que les Congres, qui se retirent dans les cavités des rochers, ou se glissent sous de grosses pierres. On emploie des crochets & autres instrumens semblables pour les faire sortir de leurs retraites & les prendre.

SCARE (le). Espèce de Labre.

Labrus Scarus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 1.

Labrus appendicibus transversis ad cauda latera. Ibid.

Scarus auctororum. ARTED. *Syn.* 54.

O *Σκαπός*. ARIST. *L. 2. c. 17. L. 8. c. 2. L. 9. c. 37.*

ÆLIAN. *L. 1. c. 2. p. 5. L. 2. c. 54.*

OPPIAN. *L. 1. p. 5. 6. L. 2. p. 53.*

ATHEN. *L. 7. p. 319.*

Scarus. OVID. *v. 9. 119.*

PLIN. *L. 9. c. 17.*

S. AMBROS. *L. 5. c. 5.*

ISIDOR.

GAZ. ARIST. *L. c.*

CUB. *L. 3. c. 31. f. 77. 78. 4.*

HORAT. *Satyr. L. 2. Sat. 2. v. 22.*

BELLON.

ALDROV. L. 1. c. 2. p. 7.

WILLUGH. p. 306. tab. V. n^o. 1. fig. 1.

RAY. p. 129.

RONDEL. L. 6. c. 2.

GESNER. p. 830. ♂ (Germ.) f. 7. b.

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. d. 1. 1. 13.

Scarus piscis. Jov. c. 1. p. 7.*Cerebrum Jovis*. Ennii Poeta apud Jovium.

Le *Scare* seroit un des poissons les plus dignes d'attirer l'attention des Naturalistes, & de les exciter à des recherches particulières sur la conformation intérieure, s'il étoit vrai, comme le croyoient les anciens, & comme plusieurs modernes l'ont répété après eux, que ce poisson eût la faculté de ruminer; mais cette opinion n'est guère vrai-semblable. Il paroît, à la vérité, que le *Scare* se nourrit d'herbes, ce qui lui donne, avec les animaux ruminans, un rapport que l'on aura étendu jusqu'à la rumination elle-même. Ce ne seroit pas la première fois que l'observation d'un fait extraordinaire auroit conduit à en imaginer un autre encore plus singulier.

Selon Willughby, le *Scare* a les dents obtuses, & il se sert de ses antérieures, qui ont beaucoup de rapport avec celles de l'homme, pour arracher les herbes qui tiennent aux rochers. Le même Auteur ajoute que la partie la plus recherchée dans le *Scare* est l'estomac, à cause des herbes succulentes dont il est rempli; on l'affaïsonne ainsi sans le vider, & l'on y ajoute le foie, qui est d'un volume considérable. Autrement le *Scare* ne seroit qu'un mets insipide. C'étoit sans doute une semblable préparation qui avoit donné tant de valeur à ce poisson chez les Romains. Horace, (L. 2. Sat. 2.) parlant de ces convives blêmes, & plutôt bouffis qu'engraïssés à force d'excès, dit que ni le *Scare*, ni les mets les plus délicats n'ont plus pour eux aucune saveur. Au reste, ce poisson a bien perdu aujourd'hui de son prix, & à peine est-il connu parmi nous. On dit cependant que l'on prend beaucoup de *Scares* autour de l'île de Candie, & que l'on emploie, pour les amorcez, des feuilles de fèves & de pois dont ces animaux sont très-avides.

Ce poisson, suivant l'Auteur déjà cité, est d'une couleur livide, mélangée de rougeâtre. Sa longueur excède rarement celle d'une palme. Il a le corps d'une forme large & racourcie, couvert de grandes écailles transparentes. La nageoire du dos a sa surface hérissée de petits aiguillons, & il y en a quatre semblables à la partie inférieure du corps. On voit, de part & d'autre, auprès de la queue, une appendice saillante, située transversalement, ce que Willughby dit n'avoir observé sur aucune autre espèce de poisson.

On trouve le *Scare* dans les mers voisines de la Grece & de la Sicile.

SCHEILAN (le). Espèce de Silure.

Silurus Clavias. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n^o. 15.

Silurus pinna dorsali postica adiposa, ani radiis undecim, cirris sex. Mus. Ad. Fr. 2. p. 98. *

Aspredo cirris longitudine corporis, pinnis dorsalibus duabus. It. Scan. 82.

Mystus cirris sex longissimis, pinna dorsali secunda longissima, a priori ad caudam extensa. GRONOV. Mus. 1. n^o. 83.

Silurus Scheilan Niloticus. HASSELQ. *Iter*. 369.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête égale au corps en largeur, aplatie par les côtés vers les opercules des ouïes, & très-inclinées en avant depuis le dos. La gueule est obtuse, étroite & d'une figure demi-circulaire. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en-haut; l'une & l'autre sont garnies de dents très-ferrées entr'elles & à peine sensibles. Les yeux, situés au haut des côtés de la tête, sont convexes, saillans, assez ouverts, & revêtus de la peau commune de la tête. Les narines n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture.

Il y a sur le bord de la mâchoire supérieure deux longs barbillons, situés avant les yeux; la mâchoire d'en-bas est garnie de quatre autres barbillons beaucoup plus courts, dont les deux extérieurs sont plus longs que les deux autres.

Le tronc est oblong, aplati par les côtés, dénué d'écailles & couvert d'une peau lâche. Sa forme est à peu près triangulaire, & depuis les nageoires de la poitrine, où il est le plus épais, il va en s'amincissant insensiblement jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont très-sensibles, & s'inclinent un peu vers les nageoires du ventre, passées lesquelles elles s'étendent en droite ligne sur le milieu des côtés.

La première nageoire du dos est située près de la tête, & garnie de sept rayons, dont le premier est simple & épineux, & les suivans rameux & flexibles. La seconde nageoire du dos est presque contiguë à la précédente, & s'étend jusqu'à une petite distance de celle de la queue; elle s'élève très-peu, & n'est formée, que d'une substance charnue sans aucun osselet.

Les nageoires de la poitrine, placées au bas des côtés, ont chacune neuf rayons souples & rameux, excepté le premier, qui est simple, très-épais & très-aigu, & plus hérissé de petits aiguillons sur ses bords latéraux. Les nageoires du ventre sont très-voisines de l'anus, & ont chacune six rayons souples & rameux, excepté le premier qui est sans division. La nageoire de l'anus, placée au milieu de la distance entre cette ouverture & la nageoire de la queue, est petite; elle a onze rayons flexibles, dont les deux premiers sont simples & les suivans rameux. La nageoire de la queue est fourchue & a dix-neuf rayons un peu rameux.

On trouve ce poisson dans les fleuves de l'Amérique & de l'Afrique. Les *Scheilans* du Nil, suivant Linnæus, sont dangereux par le rayon dentelé des nageoires de la poitrine, dont la piquure est venimeuse.

SCHILDE (le). Espece de Silure.

Silurus Myxus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.*

Silurus, n^o. 4.

Silurus pinna dorsali unica, radiis sex, cirris octo. MUS. AD. FR. 2. p. 96*.

Silurus Schilde Niloticus. HASSELIQ. *Itin.* 376.

Le *Schilde* a huit barbillons autour des mâchoires, comme plusieurs autres especes du genre des Silures. Sa membrane des ouïes est garnie de dix osselets. Il n'a sur le dos qu'une seule nageoire, dont le premier rayon est épineux; les suivans, au nombre de cinq ou six, sont mous & flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons, dont le premier est pareillement épineux; celles de ventre en ont six. La nageoire de l'anus en a cinquante-sept; celle de la queue est fourchue; elle a dix-neuf rayons. (LINNÆUS).

On trouve ce poisson dans le Nil.

SCHLOSSER (le). Espece de Gobie.

Gobius barbarus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gobius*, n^o. 7.

Gobius pinnis pectoralibus flabello insistentibus, pinna dorsali priore radiis duodecim posteriore tredecim. *Ibid.*

Gobius Schlosseri. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. p. 3. tab. I. fig. 1. 2. 3. 4.

M. Pallas est le premier qui ait publié une description exacte de ce poisson, d'après un individu qui lui fut envoyé par M. Schlosser, ce qui l'a engagé, comme il le dit lui-même, à donner à cette espece un nom qui rapelât l'auteur du don & de la découverte. Suivant les observations communiquées à ce Naturaliste par son ami, ce poisson est connu dans l'Inde sous les dénominations de *Cabos* & de *Chineesche visch*, (Poisson Chinois), parce qu'il sert de nourriture aux peuples de la Chine voisins des côtes qu'il fréquente. On pourroit, en quelque sorte, le regarder comme amphibie; car on le trouve souvent étendu sur la fange dans les endroits marécageux. Ses nageoires, quoique molles, sont épaisses & capables d'une grande résistance; de plus, celles de la poitrine tiennent à deux portions charnues semblables à deux especes de bras, ce qui donne au poisson la facilité de s'avancer avec vitesse dans les eaux fangeuses qu'il habite, & de s'élaner sur les Squilles, les Cancres & autres animaux pareils, dont il est très-avide. Enfin, ses opercules, en s'appliquant exactement sur les ouvertures des ouïes, ainsi que ses lèvres sur les bords de la gueule, empêchent la bourbe de pénétrer à l'intérieur, & les orbites de ses yeux sont enfoncées par le bas dans une sinuosité de la peau, qui, par un mouvement de dilatation dont elle est susceptible, défend ces organes délicats du contact des matieres qui pourroient leur nuire.

Le *Schlosser*, selon M. Pallas, est long d'environ huit pouces; il a la tête alongée, beaucoup plus épaisse que le corps, & couverte d'é-

cailles. La partie qui répond au front est très-inclinée, & forme plusieurs inégalités. La gueule est située transversalement. Les lèvres sont lisses, épaisses, charnues, & hérissées, à l'intérieur, d'aspérités semblables à des grains; celle d'en-haut est double, & la partie de dessus est échancrée par-devant, encore que ses côtés forment des saillies qui s'épaississent vers les coins de la gueule. Les dents sont grandes, aiguës & recourbées, inégales entr'elles, & écartées les unes des autres, sans garder aucun ordre bien régulier.

Les yeux sont placés fort près l'un de l'autre sur le devant de la tête, & sont tournés de côté. M. Pallas n'a point vu de narines à ce poisson,

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons rameux; celles du ventre en ont douze, & sont réunies de maniere à former une espece de conque. C'est principalement par ce caractère que ce poisson differe du Koelreuter, qui a ces mêmes nageoires séparées l'une de l'autre. (Voyez KOELREUTER.)

La premiere nageoire du dos a huit rayons simples & un peu épineux. La seconde a treize rayons rameux, qui vont en s'élevant insensiblement. La nageoire de l'anus en a douze, dont les trois derniers sont seuls rameux. Linnæus paroît s'être trompé, en attribuant à la premiere nageoire du dos le nombre des rayons de la nageoire de l'anus. La nageoire de la queue est d'une figure ovale, terminée en pointe aiguë, & a en tout dix-neuf rayons.

Le tronc est épais, un peu arondi en forme de cylindre, & à peine aminci vers la queue; il est couvert d'écaillés assez grandes, rondes & d'une substance qui ressemble à un cuir amoli. Les lignes latérales sont très-peu sensibles. La couleur de tout le corps & des nageoires est d'un brun sale & noirâtre, qui prend une teinte plus pâle sur le ventre.

SCHRAITSER (le). Espece de Perlegue.

Perca Schraitser. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n^o. 31.

Perca pinnis dorsalibus unitis, lineis corporis nigris. *Ibid.*

Perca dorso monopterygio, lineis utrinque longitudinalibus nigris. ART. *Gen.* 40. *syn.* 68.

Perca dorso monopterygio, capite cavernoso alepidoto aculeato, cauda subulnata, corpora lineato. GRONOV. *Zooph.* 289.

Schraitser. SCHÆFF. *Ratisb.* 48. t. 2. f. 2.

Perca pinnis sex, aculeis duobus anterioribus brevissimis, tertio longissimo. KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. p. 41. n. 2.

Perca pinnis dorsalibus coadunatis, radiis triginta uno, aculeis octodecim. KRAMER. *Eleuch.* p. 387. n. 5.

Schraitser Ratisbonensis. WILLUGH. p. 335. RAY. p. 144.

Le *Schraitser* a tant de ressemblance avec le Post, (Voyez ce mot) soit par sa forme extérieure, soit par la disposition & les rayons de

ses nageoires, que Klein le regarde comme n'en étant qu'une simple variété. En comparant les descriptions que Gronovius & Artedi ont données de ces deux poissons, on trouve qu'ils diffèrent entr'eux à plusieurs égards. 1°. Le *Schraïtser* a le museau & la mâchoire supérieure plus allongés que celle d'en-bas, au lieu que dans l'autre poisson, les deux mâchoires sont de la même longueur. 2°. La cavité que le *Schraïtser* a sur la tête, entre les yeux, est moins profonde que celle qu'on voit au même endroit sur le *Post*. 3°. La distribution des couleurs n'est point semblable sur ces deux poissons. Le premier a les côtés du corps marqués de liges noires longitudinales sur un fond jaunâtre, & la partie antérieure de la nageoire du dos colorée aussi par deux lignes noires parallèles au dos, mais composées de petites taches. Le *Post*, au contraire, est simplement moucheté de taches noires de diverses figures, éparées sur le dos, sur le haut des côtés, & sur les nageoires du dos, de la poitrine & de la queue.

On trouve le *Schraïtser* dans le Danube.

SCIE (la). Espèce de Chien-de-mer.

Squalus Pristis. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes.* *Squalus*, n°. 15.

Squalus pinna ani nulla, rostro ensiformi osseo plano utrinque dentato. Ibid.

Squalus rostro longo cuspidato osseo plano utrinque dentato. ARTEDI. *Gen. syn.* 93. *Faun. Suec.* 297. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 52.

Pristis sive serra piscis. WILLUGH. p. 61. *Cluss. Exot.* L. 6. c. 9.

RAY. p. 23.

Ο Πρίστως. ARIST. L. 6. c. 12.

ATHEN. L. 8. p. 333.

Serra marina. BELLON. *Pisc.* 66.

Pristis. RONDEL. 487.

La *Scie*. BROUSSONET. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1780.

En Suede, *Sag-fisk*; en Angleterre, *Saw-fish*.

C'est à tort que Rondelet a rangé ce poisson parmi les Cétacées, auxquels il ne peut être comparé que par sa grandeur. Sa tête est aplatie & en forme de cœur. Les yeux sont situés sur le milieu des côtés de la tête, un peu plus cependant vers la partie antérieure. Derrière chaque œil, il y a une ouverture par laquelle le poisson rejette l'eau qu'il a prise. Willughby conjecture que ces ouvertures sont les conduits auditifs de l'animal. La gueule est située transversalement dans la partie inférieure de la tête. Les mâchoires sont dépourvues de dents, mais leur bord est aigu & rude comme une lime. À l'extrémité de la surface inférieure de la tête, on voit deux autres ouvertu-

res, que Willughby prétend être les narines du poisson.

Le museau est d'une forme singulière; c'est une espèce de lame allongée, & garnie de part & d'autre d'un certain nombre de dents d'une substance solide, opposées deux à deux, & dirigées perpendiculairement par rapport aux bords de la lame. Le nombre de ces dents varie depuis vingt-cinq jusqu'à vingt-huit de chaque côté. C'est de là qu'est venu à ce poisson le nom de *Scie*.

Le corps est d'une forme un peu arrondie, & va en se rétrécissant vers la partie postérieure. Les nageoires de la poitrine sont situées sur les côtés, un peu au dessous des ouïes; leur forme est un peu plus large que longue. À une certaine distance, & toujours sur les côtés, se trouvent les nageoires du ventre, dont la largeur est égale à la longueur. La première nageoire du dos est de la même grandeur que les précédentes, auxquelles elle correspond par sa position. Ce poisson n'a point de nageoire derrière l'anus; mais il a sur le dos une seconde nageoire également éloignée de la première & de celle qui termine la queue du poisson.

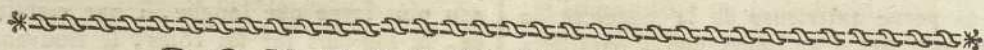
Marcgrave dit avoir vu un museau de *Scie* qui avoit cinq pieds de long. Le même Auteur décrit un poisson de cette espèce qui avoit un pied & sept pouces depuis l'occiput jusqu'à la nageoire de la queue, & dont le museau étoit long de neuf pouces. En supposant que la longueur du museau fût, de part & d'autre, dans le même rapport avec celle du corps, il s'en suivroit que le poisson, dont le museau étoit de cinq pieds, auroit eu douze pieds huit pouces depuis l'occiput jusqu'à la nageoire de la queue. Cette longueur est fort au dessous de celle dont parle Rondelet, qui donne à ce poisson jusqu'à deux cents coudées de long. Mais M. Broussonet remarque que Rondelet ne connoissoit la *Scie* que très-imparfaitement, & que c'est à tort qu'il a critiqué Bellon, pour avoir prétendu que le poisson appelé *Pristis* par Pline, ne pouvoit être la *Scie* dont il s'agit ici. M. Broussonet ajoute que la prétendue figure que Rondelet a donnée de ce poisson n'est autre chose que celle d'un Souffleur, n'ayant de la *Scie* que le museau. Quant aux figures monstrueuses que l'on trouve du même poisson dans l'Ouvrage d'Aldrovande, elles prouvent, selon le même Naturaliste, jusqu'à quel point les Auteurs ont pu porter l'ignorance & la crédulité. La *Scie* vit dans les mers du Nord & dans celles de l'Amérique méridionale; elle parvient quelquefois à une grosseur considérable, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais beaucoup moindre que celle qui lui a été attribuée par certains Auteurs.



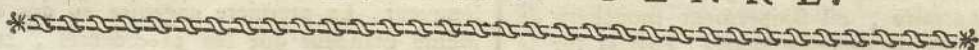
SCIENES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



DOUZIEME GENRE.



S C I E N E .

S C I Æ N A. Linnæi.

Une rainure le long du dos pour recevoir la nageoire dorsale.

E S P E C E S .

1 LA DAINE.

Deux rangs d'écaillés de chaque côté de la tête.

2 LE LEPISME.

La nageoire du dos en partie renfermée entre deux lames écailleuses.

3 LA MOUCHE.

Une tache brune au milieu de chaque côté du corps.

4 L'OMBRE.

Des nuances noirâtres sur le corps, les nageoires du ventre sans échancrures.

5 LE CORP.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, qui a un barbillon à son extrémité.



SCOMBRES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

~~~~~

QUINZIEME GENRE.

~~~~~

S C O M B R E .

S C O M B E R . Linnéi.

Les côtés de la queue anguleux, & plusieurs petites nageoires près de celle de la queue.

E S P E C E S

Qui ont les petites nageoires de la queue séparées les unes des autres.

1 LE MAQUEREAU.

Cinq petites nageoires sur la queue.

2 LA PELAMIDE.

Quatre raies noires de chaque côté du corps, & sept petites nageoires sous la queue.

3 LE THON.

Huit petites nageoires au dessus & au dessous de la queue.

4 LE GUARE.

Les lignes latérales formées par des pièces osseuses, & dix petites nageoires à la queue.

AUTRES ESPECES

Qui ont les petites nageoires de la queue réunies les unes avec les autres.

5 LE GLAUQUE.

Un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

6 LE GASCON.

Les lignes latérales formées de pièces osseuses, & un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

7 LA QUEUE-ROUGE.

Une tache noire de chaque côté sur les opercules des ouïes.

8 LA QUEUE-JAUNE.

Les nageoires jaunâtres, & la gueule dénuée de dents.

9 L'AMIE.

Le dernier rayon de la seconde nageoire du dos très-allongé.

10 LE MONOPTERE.

Une seule nageoire sur le dos.

SCORPENON. Voyez RASCASSE.

SCORPION DE MER (le). Espece de Cotte.

Cottus Scorpius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Cottus*, n^o. 5.

Cottus capite spinis pluribus, maxilla superiore paulo longiore. *Faun. Suec.* 323.

Ulka. *Iter Scan.* 325.

Cottus alepidotus, capite polyacantho, maxilla superiore paulo longiore. *ART. Gen.* 49. *Syn.* 77. *Spec.* 86.

Faun. Suec. 280.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 70.

GRONOV. Mus. 1. n^o. 104.

Edw. av. 158. t. 284.

Fisk. Sympen. GUNNER. *Act. Nidros.* 2. p. 345. t. 13.

Scorpana Bellonii similis. WILLUGH. p. 158.

RAY. p. 145.

ALDROV. L. 2. c. 27. p. 201.

JONSTON. t. 18. f. 12.

Scorpio marinus vel Scorpius nostras. SCHONEV. p. 67.

Scorpius marinus. *JONSTON.* t. 47. f. 4. 5.

En Suede, *Rotsimpa*, *Skrabba*, *Skjalryta*; en Danemarck, *Ulk* & *Ulka*; en Flandre, *Postboest*; en Angleterre, *Father-Lasher*.

Ce poisson, dont la forme, suivant Willughby, a des rapports avec celle du Chabot, est long communément d'un demi-pied, quelquefois de neuf pouces. Sa tête & la partie antérieure de son corps forment un volume considérable à raison de sa longueur, mais il se rétrécit sensiblement vers la queue. Il a la tête hérissée d'épines & d'aspérités, sillonnée entre les yeux par une cavité qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'occiput, en augmentant de largeur, en même temps qu'elle diminue de profondeur; on voit sur les bords de cette cavité deux épines obtuses, dirigées verticalement, deux autres plus aiguës au delà des yeux, & deux autres vers l'occiput, qui se rejettent en arrière, & s'appliquent sur le dos; les yeux sont couverts de deux membranes transparentes; les prunelles sont petites, bordées d'un cercle rougeâtre, les narines sont peu ouvertes; la gueule est très-fendue, les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de petites dents; on voit au milieu du palais, deux tubercules pareillement dentelés, & deux autres semblables dans la partie inférieure; la langue est large, grande & lisse; les opercules des ouïes sont chargés d'une multitude d'épines, dont deux plus remarquables, alongées, aiguës, transparentes, sont dirigées verticalement, & renfermées dans des especes de gaines; deux autres épines sont situées de part & d'autre à l'angle des opercules, & dirigées la pointe en bas. Les opercules s'ouvrent peu, & se réunissent en dessous de maniere à former une espece de voile étendu sur le sternum. Ils sont membraneux, & à l'aide des osselets qui les traversent, le poisson a la faculté de les étendre & de les enfler com-

Histoire Naturelle. Tome III.

me une vessie, ce qui arive sur-tout lorsqu'on l'a retiré de l'eau.

Il y a deux nageoires sur la longueur du dos; celle de devant a huit ou neuf rayons, qui ont de la roideur & sont un peu épineux sur les individus qui ont pris un certain accroissement. L'autre nageoire, qui est contiguë à la précédente, a environ douze rayons longs & flexibles. Les nageoires de la poitrine sont larges, & garnies chacune de quinze ou seize rayons; les nageoires situées sur le milieu du ventre n'ont que trois rayons. La nageoire comprise entre l'anus & la queue en a neuf, dont les extrémités, ainsi que celles de la premiere paire des nageoires, sont saillantes au dessus de leur membrane commune.

La couleur du dessus de la tête est noirâtre; les parties latérales sont divisées par deux lignes longitudinales, un peu rudes au toucher; au dessus de ces lignes, le dos est comme rubané par trois ou quatre bandes transversales & noirâtres, qui tranchent sur la couleur plus pâle des espaces intermédiaires. Au dessous des mêmes lignes, les côtés sont un peu jaunâtres; la couleur du ventre est blanche. La mâchoire inférieure & les opercules des ouïes sont mouchetés de points blancs, rouges & jaunâtres. Les nageoires du dos, celles de la poitrine & de la queue sont marquées de plusieurs lignes transversales, dont les teintes sont alternativement foncées & pâles.

Ce poisson vit très-long-temps hors de l'eau. On le trouve communément dans la mer qui baigne la Hollande. Willughby l'a aussi observé auprès de la côte du comté de Cornouaille.

SCORPION-DE-MER. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est la Rascasse de notre Dictionnaire. Voyez RASCASSE.

SECHE. On emploie quelquefois les Seches, & en particulier celle que l'on nomme *Calmar* ou *Calamar*, pour faire des apâts destinés à attirer les poissons. Mais ces apâts ne réussissent que médiocrement, & il n'y a que la disete d'autres apâts qui engage à s'en servir.

SÉCHÉE. Espece de filet semblable aux Cibaudieres. Voyez ce dernier mot.

SÉDENTAIRE. Ce terme, dans le langage des Pêcheurs, est synonyme de *Dormant*. Voyez ce dernier mot.

SÉGETIERE. C'est un filet en trémail, composé de trente pieces, qui ont chacune trente brasses de longueur sur six pieds de chute. On s'en sert pour pêcher dans les grands fonds.

SEINCHE. Voyez ENCEINTE.

SEINETE. Diminutif de Senne ou Saine. Voyez ce dernier mot.

SEMELLE. Voyez LANNE.

SENNE. Voyez SAINNE.

SEPIE ou SEPIE. Voyez SECHE.

SEPT-DOIGTS. On nomme ainsi, dans l'amirauté de Nantes, un filet en trémail, que l'on

tend en travers entre les roches. Les Pêcheurs se mettent dans leurs barques, entre la terre & le filet, & batent l'eau avec leurs avirons, pour faire lever les poissons plats, & les obliger à fuir dans le filet en même temps que les poissons ronds. Ils relevent leur filet, aussi-tôt qu'ils ont cessé leur batue, & souvent ils font trois batues en une heure. Ils pratiquent cette pêche en tout temps, mais sur-tout lorsque les glaces ou les débordemens empêchent de pêcher à l'embouchure des rivières.

SERPENT (le). Espece de Cheval-marin.

Syngnatus Ophidion. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Syngnatus*. n^o. 5.

Syngnatus pinnis cauda, ani pectoralibusque nullis, corpore tereti. FAUN. SUEC. 275.

Syngnatus teres, pinnis pectoralibus caudaque carens. ARTEDI. *Gen. 1. syn. 2. spec. 1.*

GRONOV. *Mus. 1. n. 2.*

Acui Aristotelis congener pisciculus, pueris Cornubiensibus Sea-adder, id est, Vipera marina dictus. Acus lumbriciformis aut Serpentinus. WILLUGH. p. 160.

Acus lumbriciformis, seu Ophidion lumbriciforme. RAY. p. 47.

Solenostomus seu Acus lumbriciformis aut Serpentinus. KLEIN. *Miss. 4. p. 27. t. 5. f. 4.*

Ikan Boaja Bezar, groote Kayman. VALENT. *pisc. Amb. f. 134. p. 389. n. 134.*

Ikan Pisau Jang merah, & Roode mesuisje. Id. f. 481. p. 500. n. 481.

En Suede, *Hav-nal*.

Ce poisson nous offre un exemple remarquable des saillies que les différentes classes des êtres naturels forment quelquefois dans d'autres classes, par les ressemblances extérieures qui se trouvent des deux parts entre certaines especes. Celle dont il s'agit ici a des rapports très-sensibles, soit avec les *Serpens*, soit avec les Vers de terre; ce qui lui en a fait donner les noms par plusieurs Naturalistes. La forme de son corps, suivant Artedi, est allongée & presque cylindrique. Il n'a point d'écaillés, & semble être composé d'anneaux comme le Lombric ou Ver de terre. Sa queue est dépourvue de nageoire, & se termine en pointe. Sa couleur est uniforme & d'un gris sale tirant sur le vert.

La tête est très-longue, étroite, aplatie par les côtés, & d'une substance osseuse. L'ouverture de la gueule est très-petite. La mâchoire inférieure s'allonge un peu plus que celle d'en-haut, sur laquelle elle s'applique, en se relevant, comme un opercule. Les yeux, à peine visibles, sont revêtus par les côtés d'une membrane transparente, & ont leurs iris d'une couleur jaunâtre. Les narines sont presque contiguës aux yeux, & percées chacune de deux ouvertures qu'on ne distingue que sur les individus qui ont pris tout leur accroissement.

Il n'y a qu'une seule nageoire, qui est celle du dos. Elle a trente-quatre rayons à peu près égaux

entr'eux, & liés par une membrane légère, & blanchâtre.

Ce poisson excède rarement huit pouces en longueur, & souvent il est plus petit. Sa grosseur, au milieu du corps, est égale à celle d'une plume d'Oie. Il est assez commun dans certaines parties de la mer Baltique.

SERPENT DE MER (le). Espece de Cepole.

Cepola rubescens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Cepola*, n^o. 2.

Cepola pinna cauda attenuata, maxillis acutis. *Mus. Ad. Fr. 2. p. 63. **

Tenia Serpens rubescens dicta. ART. *syn. 115.*

Ophidion Macrophthalmum. *Syst. nat. 10. p. 259.*

Serpens rubescens. RONDEL. *L. 14. c. 8. p. 410.*

WILLUGH. p. 118.

GESNER. p. 863: *Serpent. fol. 70. a.*

Serpens marinus rubescens. GESN. (Germ.) *fol. 47. b.*

Myrus alter sive Serpens, rubescens. ROND. ALDR. *L. 3. c. 28. p. 367.*

Tenia potius species censenda. WILLUGH. p. 118.

Ce poisson, suivant Willughby, a du rapport, par sa forme, avec les *Serpens* de terre. Il est d'une couleur rouge, marquée de lignes obliques en forme de chevrons, dont les sommets anguleux sont sur les lignes latérales. La gueule est médiocrement fendue. Les dents sont aiguës & disposées comme les pointes d'une lame de scie. Les ouïes sont garnies d'opercules osseux, comme celles des poissons à écaillés. Les nageoires du dos & de l'anus sont formées par deux rangées de poils déliés, distingués les uns des autres, au nombre de soixante & huit dans la rangée supérieure, & de cinquante-huit dans celle de dessous. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a douze. Nous avons indiqué ces nombres d'après Linnæus; car Willughby, qui ne connoissoit ce poisson que d'après la description de Rondelet, hésite sur le rang qu'il doit lui assigner, par la raison, dit-il, que Rondelet ne fait aucune mention ni des nageoires de la poitrine, ni de celles du ventre. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

SERPENT SANS TACHE. Voyez SANS TACHE.

SERRAN (le). Espece de Persegue.

Perca Cabrilla. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n^o. 33.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda bifida, fasciis longitudinalibus quatuor sanguineis. *Mus. Ad. Fr. 2. p. 87. **

β. Perca lituris flavis violaceisque variegata. *Ibidem*.

Cette espece de Persegue est caractérisée, suivant Linnæus, par quatre bandes d'une couleur de sang, qui s'étendent longitudinalement sur son corps. La variété *β* est panachée de raies jaunes & violetes. Les deux nageoires du dos sont réunies de manière à n'en former qu'une seule, qui a dix rayons épineux, & quatorze autres rayons mous &

flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. Celle de la queue en a dix-sept. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

SEUNE. Voyez SAINE.

SEXANGULAIRE (le). Espèce de Cheval-marin.

Syngnatus barbarus. LIN. *syft. nat. Amphibia nantes. Syngnatus*, n^o. 6.

Syngnatus pinnis caudæ anique nullis, corpore sexangulato. Ibid.

Ce poisson est distingué de tous les autres de son genre, en ce qu'il n'a point de nageoires derrière l'anus ni à l'extrémité de la queue. Ces deux nageoires manquent aussi au *Syngnatus Ophidion*. (Voyez SERPENT.) Mais on ne confondra point cette espèce avec le *Sexangulaire* qui a deux nageoires sur la poitrine, au lieu que le Serpent en est dépourvu. Quant à la nageoire du dos, elle a quarante-trois rayons, dans l'espèce dont il s'agit ici, & les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt-deux.

Le *Sexangulaire* emprunte ce nom d'un autre caractère qui ne lui est pas moins particulier, & qui consiste en ce qu'il a le corps relevé par six arêtes longitudinales, ce qui lui donne la forme d'un poisson hexaèdre, tandis que les autres espèces de Cheval-marin ont le corps arrondi, comme le Serpent, ou à sept côtes, comme l'Aiguille, le Tuyau de plume, &c.

On trouve le *Sexangulaire* dans l'Océan.

SEY (le). Espèce de Gade.

Gadus virens. LIN. *syft. nat. Pisces jugulares. Gadus*, n^o. 7.

Gadus tripterygius imberbis, dorso virescente, cauda bifurca. FAUN. SUEC. 309.

GRONOV. *Act. Upsl.* 1742. p. 90.

Le *Sey* a beaucoup de ressemblance avec le Lieu, mais il en diffère, 1^o. en ce qu'il a les mâchoires d'égale longueur, tandis que le Lieu a la mâchoire inférieure plus allongée que celle d'en-haut; 2^o. en ce que les lignes latérales qui forment une courbe sur le Lieu, s'étendent en ligne droite sur le poisson dont il s'agit ici; 3^o. en ce qu'il a la queue profondément échancrée, au lieu que celle de l'autre poisson est seulement un peu évidée en forme de croissant, à son extrémité.

Le *Sey* a de plus le dos d'une couleur verdâtre. Des trois nageoires qui garnissent cette même partie, la première a treize rayons, la seconde vingt, & la troisième dix-neuf. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six. La première nageoire de l'anus en a vingt-quatre, & la seconde vingt. Celle de la queue en a quarante.

On trouve ce poisson dans l'Océan, & particulièrement près des côtes de la Norwege. (LINNÆUS.)

SIEUREL. Voyez GASCON.

SILLONÉ (le). Espèce de Baliste.

Balistes ringens. LIN. *syft. nat. Amphib. nantes. Balistes*, n^o. 8.

Balistes pinna dorsali anteriore triradiata, lateribus capitis triplicatis, cauda bifida. MUS. AD. FR. I. p. 58.

Ostracion compressus rufescens, pinnae dorsalis radio longo retrorsum denudato. IT. WGOETH. 139.

Balistes nigra. OSBEREK. *Itin.* 295.

Balistes rostro obtuse radio dorsali antierius scabro, ventrali humili retuso, cauda truncata. GRONOV. *Zooph.* 196.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête aussi large que le corps, aplatie latéralement, & couverte d'écaillés rudes, disposées en recouvrement; les côtés sont marqués chacun de trois ou quatre lignes noirâtres très-déliées. La gueule est étroite, & garnie de plusieurs larges dents, très-aiguës par leur extrémité, & ferrés les unes contre les autres.

Les narines sont placées auprès des yeux, au haut des côtés de la tête, & percées chacune d'une seule ouverture. Les yeux sont plus voisins des opercules des ouïes que de la gueule. Leur forme est arrondie, & ils sont recouverts par des membranes particulières.

Le corps est long, un peu épais, aplati par les côtés, & très-élevé dans le sens vertical. Il est couvert d'écaillés dures & âpres au toucher, très-adhérentes entr'elles, & disposées en recouvrement. Celles qui garnissent l'espace compris entre la gueule & les ouïes forment des lignes longitudinales.

La première nageoire du dos n'a que deux rayons, dont le premier est très-long, très-fort, & âpre sur son bord antérieur. Le bord opposé tient à une forte membrane triangulaire, dont la base est engagée dans un sillon destiné à recevoir le premier rayon, qui s'y loge de manière qu'il devient presque invisible. L'autre rayon, qui est très-court & pareillement épineux, occupe le milieu de la même membrane. La seconde nageoire du dos est contiguë au sillon dont on vient de parler, & a vingt-sept rayons assez élevés, égaux en longueur, simples & flexibles, attachés à une membrane d'une forte consistance.

Les nageoires de la poitrine sont petites & situées presque au milieu des côtés. Elles se déploient de bas en haut, dans des directions obliques, & ont chacune treize rayons rameux, dont ceux de l'extrémité supérieure sont très-longs, & les derniers, dans la partie opposée, très-courts.

Les nageoires du ventre manquent à ce poisson. On voit à leur place, de chaque côté, un osselet âpre au toucher, fixe sur le corps, & saillant au delà du ventre.

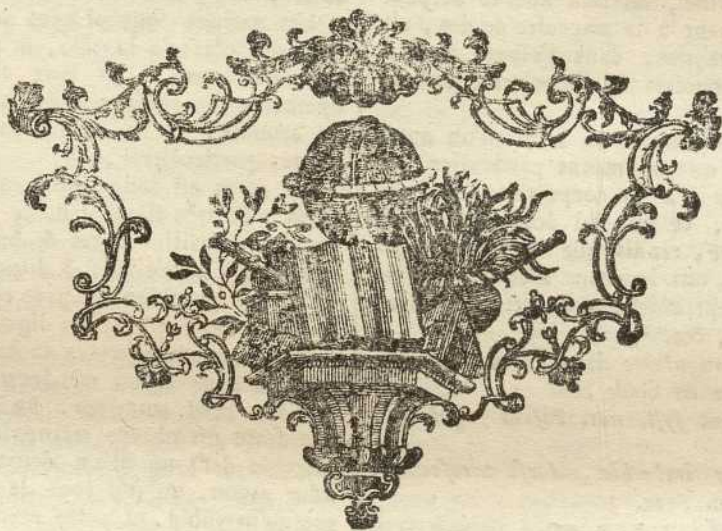
La nageoire de l'anus est opposée, & semblable à la seconde du dos; elle a vingt-six rayons simples. La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrémité, & garnie de huit ou neuf rayons un peu rameux.

Le dessus de la tête & du dos est d'une cou-

leur brune . Leurs côtés sont d'un roux clair & éclatant . Les intervalles qui séparent les rangées d'écaillés situées sur les parties latérales de la tête sont noirs . On voit une petite tache de la même couleur au centre des écaillés qui garnissent les côtés du tronc . La seconde nageoire du dos &

celle de l'anus sont de la couleur du dos . La première nageoire de cette même partie est brune . Celle de la queue est orangée .

L'individu observé par Gronovius avoit environ trois pouces & demi de longueur . On trouve ce poisson autour de l'île de l'Ascension .



SILURES (Poissons).

11 LE CASQUE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, vingt-quatre rayons à celle de l'anus, celle de la queue sans échancrure, & six barbillons.

12 LE MATOU.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, vingt rayons à celle de l'anus, & huit barbillons.

13 LE COUS.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, huit rayons à celle de l'anus, & huit barbillons.

14 LE CARÉNÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, les lignes latérales garnies de piquans, & six barbillons frangés.

15 LE SCHEILAN.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, onze rayons à celle de l'anus, & six barbillons.

16 LE BÂRÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, treize rayons à la nageoire de l'anus, & six barbillons.

17 LE BAGRE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, dont le premier rayon est plus allongé que les autres, & quatre barbillons.

18 L'ASCITE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, dix-huit rayons à celle de l'anus, & six barbillons.

19 LA COTTE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, un seul rang d'écaillés de chaque côté du corps, & quatre barbillons.

20 LE CALLICTE.

Un seul rayon à la seconde nageoire du dos, deux rangs d'écaillés de chaque côté du corps, & quatre barbillons.

21 LE CUIRASSÉ.

Un seul rayon à la seconde nageoire du dos, un seul rang d'écaillés de chaque côté du corps, & six barbillons.



SIX-DOIGTS. On donne ce nom aux Foles en quelques endroits, & dans d'autres aux Cibauideres. Voyez FOLE & CIBAUIDERE.

SOCLETIERE. Filet fait d'un fil très-fin, & dont on se sert aux Martigues pour pêcher de petites Sardines.

SOLE (la). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Solea. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n^o. 9.

Pleuronectes oculis dextris, corpore aspero oblongo, maxilla superiore longiore. Faun. Suec. 326.

Pleuronectes maxilla superiore longiore, oculis a sinistra, corpore oblongo, squamis utrinque asperis. ART. Gen. 18. syn. 32.

Pleuronectes oblongus, maxilla superiore longiore, squamis utrinque asperis. Id. spec. 60.

Pleuronectes Tunga. IT. WGOth. 178.

Βέγλωσσοσ. ATHEN. L. 7. p. 288.

Ἀν Βέγλωσση. OPIAN. L. 1. p. 5.

Solea. OVID. v. 124.

PLIN. L. 9. c. 16. 20.

ACTOR.

CUB. L. 3. c. 84. f. 90. a.

JOV. c. 26. p. 98.

BELLON.

GESNER. p. 671.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 2. a. 2. punct. 1. p.

82.

CHARLET. p. 145.

Buglossus. WOTTON. L. 8. c. 167. fol. 150.

RONDEL. L. 11. c. 11. p. 320.

Buglossus vel Solea. GESNER. p. 666 & 785.

Buglossus sive Solea. RAY. p. 33.

Buglossus seu Solea. WILLUGH. p. 100.

Buglossa vel Solea. ALDROV. L. 2. c. 43. p.

235.

Solea vel Buglossus. SCHONEV. p. 63.

Solea sive Buglossus. GESN. (Germ.) fol. 53. b.

Lingulaca. VARRO.

PLAUT.

La Sole franche. DUB. *Traité des Pêches*, section 9. ch. 1. art. 1. p. 257. pl. 1. fig. 1. 2.

The Sole. PENNANT. *British Zool. tom. 3. p.*

190.

En Suede, *Tunga*; en Danemarck, *Tungpler*; en Angleterre, *Sole* & *Soul*.

La *Sole* est un des poissons les plus recherchés par la bonté de sa chair, qui est plus ferme que celle de la Plie, mais d'un goût plus agréable. On préfère les *Soles* qui ont neuf à dix pouces de longueur. Il s'en trouve de plus grandes; mais comme leur chair est dure au sortir de l'eau, on est obligé de les garder pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles soient amolies, & après cet espace, elles n'ont pas autant de délicatesse que celles qui étant moins grandes, se trouvent à leur point, dès qu'on les a pêchées, & peuvent être mangées fraîches.

Ce poisson, suivant Willughby, est plus long & plus étroit que le Fleton, ou même, selon

M. Duhamel, qu'aucun autre poisson de la même famille, sa largeur n'étant que le tiers de sa longueur totale. On a comparé la forme de son corps à celle d'une langue, ou de la plante du pied, ce qui lui a fait donner les noms de *Lingulaca*, *Linguata*, *Solea*.

Le dessus du corps est cendré noirâtre, & le dessous est blanc. La peau est couverte de petites écailles bordées d'aiguillons à peine sensibles à l'œil, mais qui rendent le corps rude au toucher, lorsque l'on y passe la main, en allant de la queue vers la tête. Les lignes latérales parcourent le milieu des côtés en conservant la même direction. Le dessous de la tête est garni de poils ou de petits barbillons vers l'ouverture de la gueule.

Si l'on suppose une *Sole* située de manière que sa largeur soit dans une position verticale, le dos en dessus, & la queue tournée vers l'observateur, les yeux seront tous les deux à gauche par rapport à celui-ci. Comme la situation de ces organes varie à l'égard du spectateur, suivant le sens dans lequel il place le poisson, il en résulte des différences entre les indications que les Auteurs ont données sur cet objet; les uns, comme Artedi, désignant les yeux à gauche, & les autres les mettant à la droite du poisson, comme l'ont fait Linnæus & Willughby. Les prunelles sont petites & d'une couleur verte éclatante.

La nageoire du dos commence au delà des yeux & se termine à celle de la queue. Elle a quatre-vingt-onze rayons. La nageoire de l'anus a son origine près de cette ouverture, qui n'est pas fort éloignée de la tête; elle s'étend pareillement jusqu'à la nageoire de la queue, & a soixante & quatorze rayons. Ces rayons, ainsi que ceux de la nageoire du dos sont larges, garnis de petites écailles rudes, & tous inclinés vers la queue, ce qui peut servir, entr'autres caractères, à faire distinguer la *Sole* du Fleton, qui a les rayons de chacune des mêmes nageoires les uns inclinés vers la tête, & les autres vers la queue. Les membranes de ces nageoires sont mouchetées dans les interstices des rayons. Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons. Celles du ventre en ont six. La nageoire de la queue est d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Ce poisson se trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. Il se conserve assez long-temps, sans perdre de sa qualité, de sorte qu'on peut le transporter fort loin, même en été, sur-tout si l'on a eu la précaution de lui ôter les intestins. M. Duhamel dit qu'il y a des *Soles* qui ont leur partie brune du côté opposé à celui où elle se trouve située sur la plupart des individus de cette espèce; les Pêcheurs les appellent *Soles contournées*. D'autres ont la surface opposée au côté des yeux presque aussi brune que l'autre. On les nomme *Soles doubles*.

Les *Soles*, selon le même Auteur, s'enfoncent volontiers dans le sable, sur-tout pendant l'hiver,

ce qui a fait soupçonner qu'elles craignoient le froid. Quand le sable est renversé dans les grandes marées, ou par des coups de vent, on en aperçoit de belles, mais que l'on a peine à prendre à la main, parce qu'étant fortes & ayant la peau glissante, du moins en allant de la tête vers la queue, elles échappent facilement. On se sert alors du harpon pour s'en rendre maître.

On estime beaucoup, en haute Normandie, les *Soles* que l'on prend depuis le Tréport jusqu'à la grande vallée de Balluere. Celles que l'on pêche avec les haims, sur-tout depuis le mois de Février jusqu'au commencement de Juillet, sont beaucoup plus estimées que celles qu'on pêche avec des filets qui traînent sur le fond, où il s'amasse très-souvent de la vase; car en général les *Soles* que l'on prend dans les endroits vaseux ont un goût désagréable, & la *Sole* est plus susceptible que beaucoup d'autres poissons de contracter le goût de la vase, lorsqu'elle y a séjourné. Celles que l'on prend sur les côtes de Flandres & de Hollande ont communément ce défaut, qui les déprisse, quoiqu'elles soient très-belles & très-grosses.

Les Anglois, au rapport du même Auteur, sont dans l'usage d'écorcher les *Soles* avant de les préparer pour les servir sur les tables, apparemment à cause des petites épines dont leurs écailles sont hérissées. En France, on est moins délicat sur ce point.

SOLENOSTOME (le). Espece de Trompette.

Fistularia paradoxa. PALLAS. *Spicileg. fascic. 8.*
p. 32. tab. 4. f. 6.

Si jamais on a eu sujet d'observer entre les productions de la nature, des diversités qui paraissent se ressentir de celles des lieux dont ces êtres sont originaires, c'est sur-tout à l'égard des poissons de l'Inde, & en particulier de l'île d'Amboine, comparés à ceux de nos climats. Presque tous ont je ne sais quel air étranger qui excite la surprise. Le Callionyme œillé, l'Éventail, la Fleche, nous offrent autant de preuves de cette diversité, dont nous trouvons un nouvel exemple dans le *Solenostome*. Ce poisson est également extraordinaire & par l'ensemble de sa figure, & par la disposition des nageoires du ventre qui forment uné espece de poche sous cette partie. M. Pallas presume que cette poche est destinée à servir d'enveloppe aux œufs du poisson, qui y restent renfermés, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur maturité. Mais si cela est, les mâles de cette espece seront donc privés de l'enveloppe dont il s'agit. D'ailleurs, il n'est pas aisé de concevoir, dans cette supposition, comment les œufs pourroient être fécondés par le mâle. Seroit-ce que tous les poissons de cette même espece se trouveroient hermaphrodites? M. Pallas semble incliner vers l'opinion qu'il y a effectivement des hermaphrodites dans certains genres de poissons, tels que celui des Chevaux-marins, & cela d'après l'observation qu'il a faite sur un grand nombre d'individus de l'espece

des Aiguilles & de celle des Trompettes, pris en 1676 auprès des côtes du Duché d'Horface, en Allemagne, & qui tous se sont trouvés être des femelles, en sorte que les plus jeunes même étoient déjà remplis d'œufs. Au reste, ce Naturaliste, sans rien décider sur ce sujet, se contente d'inviter ceux qui en seront à portée, à ne pas laisser échapper l'occasion de vérifier un fait aussi digne d'attention.

Le *Solenostome*, suivant le même Auteur, est long d'environ deux pouces. Il a la tête fort petite à proportion du corps, & légèrement inclinée en devant. Le museau est très-long, dirigé obliquement en bas, & d'une substance cornée. Sa forme est à peu près celle d'un prisme triangulaire dont une arête seroit située en dessus, & les deux autres en dessous. La face inférieure, comprise entre ces dernières arêtes, est garnie de trois paires de barbillons noirs placés à des distances égales. De plus, on voit de part & d'autre, sur la partie supérieure, à un tiers de la distance entre les yeux & l'extrémité du museau, une petite épine d'une forme conique. Les mâchoires se relevent en pointe, & sont comprimées latéralement: celle d'en-bas est un peu plus courte que l'autre. Elles n'ont de mobilité pour se séparer, que par leurs extrémités, en sorte que la gueule n'a qu'une étroite ouverture. Les yeux sont grands & situés à la base du museau. Il y a de part & d'autre, devant ces organes, une épine triangulaire, & en deçà de cette épine, une faillie longitudinale qui s'étend le long du museau, entre deux sillons paralleles. De plus, l'endroit de la nuque est garni de trois aiguillons.

Les opercules des ouïes sont petits & très-minces; il y a sur leur surface plusieurs lignes saillantes qui divergent entr'elles. Ils sont doublés par-dessous d'une petite lame en forme d'arc. Les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, sont situées transversalement, légèrement courbes & très-courtes: elles ont en dehors une double rangée de poils épais.

Le tronc est aplati latéralement, & sa surface est divisée comme en compartimens, par des lignes saillantes, les unes longitudinales, & les autres transversales, à peu près comme sur l'Hippocampe. Les figures, que forment ces lignes en se croisant, sont moins régulières sur la partie antérieure du corps, où l'on en voit une triangulaire auprès de chacune des nageoires de la poitrine: cette même partie imite à peu près la forme d'un prisme à dix pans, dont trois correspondent à la région du dos, & trois autres, plus foiblement prononcés, sont situés en dessous vers les nageoires du ventre. Au delà de ces nageoires, le tronc se rétrécit & prend une forme hexaëdre régulière, divisée pareillement, à la surface, en especes de compartimens, mais avec plus de symétrie que sur la partie antérieure. Aux endroits des nageoires du dos & du ventre, on voit, de part & d'autre, un prolongement charnu,

charnu, aplati, d'une figure demi-ovale, relevée par cinq arêtes, & qui sert comme de support à la nageoire correspondante. La queue est plus mince que la partie postérieure du corps, & a la forme d'un prisme éptaèdre comprimé, dont six arêtes sont les prolongemens des précédentes, & la septième forme une saillie particulière qui répond au sommet du dos.

La première nageoire du dos se trouve à l'endroit où il s'éleve le plus. Elle est longue, inclinée vers la queue, marquée de petites bandes noires, & garnie de cinq rayons simples, dont les trois du milieu sont les plus longs. La seconde a dix-huit rayons très-déliés.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges, & situées sur une ligne courbe & saillante, dont la partie supérieure approche des ouïes. Elles ont chacune environ vingt-cinq rayons courts & très-flexibles.

Les nageoires du ventre sont fort étendues; elles ont chacune sept rayons profondément divisés en plusieurs rameaux; elles commencent un peu en dedans de la première nageoire du dos, & ont leur base située perpendiculairement sur la partie la plus basse du ventre; mais au dessus de cette base, elles s'inclinent l'une vers l'autre; de plus, elles adhèrent entr'elles & au côté du corps, par une membrane lâche, ce qui, joint à leur disposition respective, forme, comme nous l'avons dit, une espece de poche, dans l'intérieur de laquelle est renfermé le ventre, qui est maigre, d'une consistance molle.

La nageoire de l'anus a environ douze rayons. Celle de la queue est semblable à la première du dos; ses rayons sont au nombre de quatorze, dont les six du milieu sont les plus longs. La couleur de tout le poisson est d'un gris cendré, avec des petites lignes d'un brun sale, & disposées irrégulièrement.

SOLTAS. On nomme ainsi, à Alicante, une petite pêche que l'on fait avec le trémail.

SORET. Le filet ainsi appelé est une espece de bregin ou bourgin. Voyez ce dernier mot.

SOT. C'est le nom que quelques Auteurs ont donné à l'espece de Raie que nous avons appelée *Alene*. Voyez ce mot.

SOUFLET (le). Espece de Chétodon.

Chetodon longirostris. BROUSSONET. *Ichthyol. De-cas prima*.

Il y a certaines productions de la nature qui, au premier aspect, paroissent avoir quelque ressemblance avec des objets qui nous sont familiers, & dans ce cas, il est assez ordinaire aux Naturalistes de transporter le nom de ces objets aux êtres naturels dont ils offrent une image ébauchée. Ces dénominations, quoique souvent triviales, sont néanmoins d'autant plus admissibles en Histoire Naturelle, qu'elles expriment dans un seul mot, le caractère qui se tire du port, & qu'il est si difficile de rendre par une description. On trouve, dans ce Dictionnaire, beaucoup d'exemples

Histoire Naturelle. Tome III.

de pareilles dénominations, & c'est d'après les mêmes principes, que nous avons donné à l'espece qui fait l'objet de cet article, le nom de *Souflet*, parce que la disposition de son museau tubulé, par rapport à son corps large & comprimé, représente en quelque sorte l'instrument dont on se sert pour animer le feu.

Ce poisson, suivant M. Broussonet, a la tête comprimée, sur-tout inférieurement, égale au tronc en largeur par sa partie postérieure, inclinée en pente vers le museau, & garnie d'écaillés disposées irrégulièrement, excepté entre les yeux, où elle en est dépourvue. L'ouverture de la gueule est étroite & oblongue. Le museau est composé de deux os à peine mobiles, & qui, par leur réunion, imitent la forme d'un long tube. Les dents sont placées à l'extrémité des mâchoires, sur deux espaces étroits où elles se ferment les unes contre les autres; elles sont inégales, en petit nombre, & d'une forme éfilée.

Les narines, percées chacune de deux ouvertures, sont presque contiguës aux yeux. Ces organes sont trois fois plus voisins de la première ouverture des ouïes que de l'extrémité du museau; ils ont leurs iris étroits, d'une couleur argentée, mêlée de verdâtre, & leurs prunelles d'une couleur rousseâtre.

Le corps est comprimé, & d'une figure rhomboïdale allongée: son plus grand diamètre perpendiculaire, situé derrière l'anus, est à sa longueur environ dans le rapport de deux à cinq; le ventre est aminci en carène obtuse, un peu aplati vers ses nageoires, légèrement courbe vers sa partie antérieure, & presque droit vers la queue. Le dos forme une courbure plus sensible que celle du ventre, & s'incline vers la tête, entre cette partie & la nageoire du dos. La queue est comprimée, & un peu convexe en dessus & en dessous.

Le corps est garni d'écaillés disposées en recouvrement sur des lignes obliques & inégales grandeurs; les plus larges sont vers la partie antérieure; toutes ces écaillés sont à peu près carrées, un peu tronquées à leur base, légèrement crénelées en leur bord, arondies à leur sommet, & garnies de quelques cils.

Les lignes latérales commencent à l'angle supérieur des ouvertures de ouïes, & s'élevent vers le dos dont elles suivent à peu près la courbure, puis s'étendent en ligne droite le long de la queue.

La nageoire du dos est longue & garnie de plusieurs rayons épineux qui s'inclinent alternativement à droite & à gauche; ces rayons s'élevent par des degrés très-sensibles jusqu'au cinquième, après lequel ils sont à peu près de niveau. Les rayons flexibles qui les suivent sont rameux, & vont en diminuant par degrés, de maniere que la nageoire prend une figure arondie vers sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine sont situées très-bas

& imitent la forme d'un fer de lance. Leur insertion sur le corps & leur expansion se font dans des directions obliques. Leurs premiers rayons vont en augmentant de longueur jusqu'au quatrième. Les suivans diminuent insensiblement, & ont leur sommet rameux, excepté le dernier qui est simple.

Les nageoires du ventre sont près l'une de l'autre & d'une figure à peu près semblable à celle des précédentes. Elles s'insèrent horizontalement sur le corps, & se déploient dans un sens oblique. Leur premier rayon est épineux. Le second est le plus long de tous, & fendu en deux parties, dont celle qui est extérieure s'allonge beaucoup plus que l'autre, & ressemble à un fil de soie; les suivans sont rameux, & décroissent insensiblement.

La nageoire de l'anus a, comme celle du dos, plusieurs rayons épineux, pareillement inclinés en sens contraire, excepté que le premier penche vers la gauche, au lieu que celui qui lui correspond sur l'autre nageoire est dirigé obliquement vers la droite. Les rayons mous & flexibles qui sont à la suite, donnent à la nageoire une figure ovale, par la proportion suivant laquelle ils décroissent.

La nageoire de la queue est légèrement échan-crée à sa base.

La tête & le museau sont roussâtres en dessus, & ont le dessous d'une couleur argentée avec des nuances d'une couleur de chair. Le corps est d'un jaune citrin, qui prend une teinte de roux sur la partie qui répond aux épaules. Le ventre est de la même couleur que le corps, marqué sur la partie antérieure, de stries irrégulières & d'un bleu verdâtre. La nageoire du dos est aussi d'une couleur citrine, excepté sur le haut de sa partie postérieure qui est bordée de deux petites lignes, l'une noire & l'autre blanchâtre: de plus son premier rayon est d'un vert bleuâtre. Cette couleur domine sur les nageoires de la poitrine & sur celle de la queue, avec cette différence, que les premières ont leur base jaunâtre. Les nageoires du ventre ont la même couleur que la nageoire du dos, & celle de l'anus lui ressemble entièrement, tant par le fond de sa couleur que par sa bordure, excepté qu'elle est marquée vers son sommet, d'une petite tache noire orbiculaire que l'on ne voit point sur la nageoire du dos.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique, autour des îles de la Société, & des îles Sandwich.

SOUFLET. Voyez BÉCASSE.

SOURCIL (le). Espèce de Chétodon.

Chetodon vagabundus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Chetodon*, n°. 19.

Chetodon cauda integra, spinis pinnae dorsalis tredecim, corpore striato, rostro cylindrico. *Mus. Ad. Fr.* 2. p. 71. *

Chetodon macrolepidotus albescens, linea nigra ad oculos. *SEB. Mus.* 3. t. 25. f. 18.

Ce poisson est remarquable par deux lignes noires qu'il a auprès des yeux, & qui nous ont fourni, par leur ressemblance avec des sourcils, la dénomination que nous avons adoptée. Le corps est d'une couleur blanchâtre, marquée de plusieurs stries. Le museau est arrondi & allongé en forme de cylindre. La nageoire du dos a quarante rayons, dont les treize premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt-quatre, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SOURCILLER (le). Espèce de Blenne.

Blennius superciliosus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares*. *Blennius*, n°. 6.

Blennius pinnulis superciliorum palmatis, linea laterali curva. *Ibid.*

Blennius pinnulis ocularibus brevissimis palmatis, linea laterali curva. *Amœn. Acad. edit. Lugd. Batav.* 1749. tom. 1. p. 599. n°. 50.

Blennius officulis tribus anterioribus pinnae dorsalis reliquis aculeatis majoribus. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 172. tab. 5. fig. 5.

Blennius canescens; officulis ultimis pinnae dorsalis mollibus. *ARTED. Miss. ad Sebam.*

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête aplatie par les côtés, inclinée en pente par-devant, & garnie de part & d'autre, au dessus de l'œil, d'un lobe charnu, très-court, obtus & partagé en plusieurs divisions. On a comparé ce lobe à un sourcil, d'où est venu, à ce poisson, le nom de *Superciliosus* (Sourciller). Les mâchoires sont hérissées d'une multitude de petites dents. Les lignes latérales ont leur origine sur la tête, d'où elles s'étendent, en restant à une petite distance du dos, jusqu'à la région opposée à l'anus, après quoi elles descendent vers le milieu des côtés, & se prolongent sur une même direction jusqu'à la queue.

La nageoire du dos en occupe toute la longueur & a quarante rayons, dont les trente-quatre premiers sont épineux, & les suivans flexibles & un peu plus longs. Les nageoires de la poitrine sont larges, arrondies, & garnies chacune de douze rayons. Celles du ventre, situées près de la tête, n'ont chacune que deux rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-quatre. Celle de la queue est entière; elle a douze rayons. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SPARAILLON (le). Espèce de Spare.

Sparus annularis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 2.

Sparus ocello nigro subcaudali, corpore flavescente. *Ibid.*

Sparus unicolor flavescens, macula nigra annulari ad caudam. *ART. Gen.* 37. syn. 57.

Poiss. ARIST. L. 4. c. 8. & L. 5. c. 11.

ÆLIAN. L. 9. c. 46.

Σπάρπος. ATHEN. L. 7. c. 320.

OPPIAN. L. 1. f. 108. 34.

EUSTATH. f. 1720. 41.

Sparus. PLIN. L. 32. c. 11.

ALBERT.

CUBE. L. 3. c. 79. f. 88. b.

BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 3. p. 118.

SALVIAN. f. 176. b. & 177.

ALDROV. L. 2. c. 18. p. 182.

JONSTON. L. 1. t. 3. c. 1. a. 10. & t. 18. n. 11.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 308. tab. V. n^o. 2. fig. 2.

RAY. p. 129.

Sparus marinus. GESN. p. 880. & 1056., & f. 23. b. edit. Germ.*Sparulus*. OVID. vers. 111.*Fluta* & *Spargus*. GAZ.*Caspargus*. ELIAN. L. 11. c. 32. ut *Salviano videtur*.Le *Sparailon*. DUH. *Traité des Pêches*, seconde partie, sect. 4. chap. 2. p. 13. p. 1. f. 5.En Espagne, *Spargoil*; en Italie, *Sparo* & *Carlinotus*; à Antibes, *Sparlin*.

On prétend que ce poisson, au sortir de l'eau, est d'un belle couleur bleue, ce qui lui a fait donner, en quelques endroits, le nom de *Saphir*. Mais sa couleur ordinaire, dans ce cas, selon Willughby, est le jaune verdâtre. Si l'observation que nous venons de citer étoit avérée, on concevroit aisément comment la couleur bleue de ce poisson, en se dégradant après sa sortie de l'eau, comme cela arive par raport à tant d'autres poissons, admétroit une teinte de jaune, qui, par son mélange avec le bleu, produiroit le verdâtre.

Le *Sparailon* est un poisson de mer qui entre, comme la Dorade, dans les étangs salés; il s'approche des côtes, lorsque l'air est doux, & aux premiers froids, il gagne les grands fonds. Sa chair est bonne, lorsqu'il a été pêché dans la saison convenable, & sur des fonds sabloneux ou pierreux. Cependant elle est plus molle & moins

agréable que celle de la Dorade. Élien dit que pendant l'hiver, les *Sparailons* se ressemblent les uns contre les autres au fond de l'eau pour s'échauffer. Cela signifie seulement que ces poissons vont par troupes, comme on l'observe journellement. On emploie pour les prendre les mêmes moyens que pour la pêche de la Dorade.

Willughby, en décrivant le *Sparailon*, a fait usage de la méthode de comparaison qui lui est assez familière, & qui a l'avantage de faire mieux ressortir les caractères d'une espèce, en indiquant les traits qui lui sont communs avec les espèces voisines, & ceux qui l'en distinguent. Suivant cet Auteur, le *Sparailon* est assez semblable, par sa forme, à la Dorade; mais il est plus large à proportion de son volume, & a la queue plus arrondie & moins alongée. Sa couleur est aussi plus pâle que celle de la Dorade, du Canthene & de l'Oblade. Il est marqué auprès de la queue, d'une tache noire d'une figure annulaire, en quoi il ressemble au Sargue & à l'Oblade.

Il a les yeux très-ouverts, les iris argentés, l'ouverture de la gueule étroite, les dents disposées comme celles de la Dorade, mais seulement beaucoup plus larges, comme les dents incisives de l'homme. Il n'a ni ces taches dorées au dessus des yeux, ni ces taches noires & pourprés auprès des ouies, que l'on remarque sur la Dorade; il prend aussi beaucoup moins d'accroissement. Du reste, ces deux poissons se rapprochent par la disposition de leurs nageoires, & par le nombre des rayons qui s'y trouvent. Le *Sparailon* diffère aussi du Sargue & du Canthene, en ce qu'il n'a aucunes bandes, soit transversales, soit longitudinales, d'une couleur particulière, en ce que toutes ses nageoires, excepté celle du dos, ont une forte teinte de jaune; enfin, en ce qu'il est couvert d'écaillés plus larges.

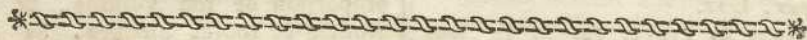
On trouve ce poisson dans la mer Adriatique & dans celle de Toscane.



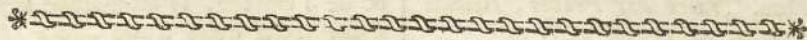
SPARES (Poissons).

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.



DIXIEME GENRE.



S P A R E.

S P A R U S. Linnæi.

Les dents antérieures allongées, & les postérieures larges & convexes.

E S P E C E S.

Qui ont une tache noire.

1 LA DORADE.

Un croissant de couleur d'or placé entre les yeux.

2 LE SPARAILLON.

Le corps jaunâtre ; une tache noire près de la nageoire de la queue.

3 LE SARGUE.

Des bandes noires de chaque côté du corps, & une tache de chaque côté vers la nageoire de la queue.

4 L'OBLADE.

Des lignes noires longitudinales de chaque côté du corps, & une tache noire de chaque côté de la queue.

5 LE PICAREL.

Une tache noire de chaque côté du corps, les nageoires de la poitrine rouges.

6 LA MENDOLE.

Une tache noirâtre de chaque côté du corps, deux dents saillantes à chaque mâchoire.

7 LE PAON.

Le corps blanchâtre, & une tache noire bordée de blanc de chaque côté de la queue vers sa nageoire.

8 L'ORPHE.

Une tache noire de chaque côté de la queue, vers sa nageoire, qui est sans échancrure.

SPARES (Poissons).

AUTRES ESPECES

Qui sont rouges.

9 LE RUBELLION.

Des bandes rouges transversales de chaque côté du corps, & la nageoire de la queue fourchue.

10 LE PAGEL.

Le corps rougeâtre & la nageoire de la queue sans échancrure.

11 LE PAGRE.

Le corps rougeâtre, des sillons de chaque côté des nageoires du dos & de l'anus.

AUTRES ESPECES

Qui ont des raies sur le corps.

12 LE BOGUE.

Quatre lignes longitudinales de couleur d'or & d'argent, placées sur la partie inférieure du corps.

13 LE CANTHENE.

Des lignes jaunes longitudinales de chaque côté du corps.

14 LE MARRON.

Le second rayon des nageoires du ventre allongé.

15 LA SAUPE.

Onze bandes roussâtres longitudinales de chaque côté du corps.

16 LE SYNAGRE.

Le corps rougeâtre, & de chaque côté sept lignes longitudinales de couleur d'or.

17 LA BRÊME DE MER.

Le dos sillonné, & des lignes jaunes de chaque côté du corps.

AUTRES ESPECES.

Qui ont différentes couleurs sur le corps.

18 LE PORGY.

Les nageoires de la poitrine, du ventre, de l'anus & de la queue rouges, & des lignes bleues sur la tête.

19 LE ZANTURE.

Les trois premiers rayons de la nageoire du dos très-allongés.

20 LE DENTÉ.

Deux dents saillantes à chaque mâchoire, & la nageoire de la queue fourchue.

21 L'ÉPERONÉ.

Un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

22 LE POUNDINGUE.

Les lignes latérales formées par des traits.

23 LE RHOMBOÏDAL.

Deux bandes noires obliques, & plusieurs lignes bleues longitudinales de chaque côté du corps.

24 LE MORME.

Plusieurs bandes transversales noires & argentées de chaque côté du corps.

25 LE BRIDÉ.

Des lignes blanches croisées de chaque côté du corps.

26 LE VERT-BLANC.

Le dessus du corps vert & le dessous blanc.

SPARGOIL, SPARLE & SPARLIN. Voyez

SPARAILLON.

SPATULE (la). Espece de Pégase.

Pegasus natans. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Pegasus*, n^o. 3.

Pegasus rostro ensiformi inermi. Ibid.

Cataphractus corpore oblongo plagioplateo: capite levi; rostro elongato spatulaformi, antice truncato. GRONOV. *Zooph.* p. 115. n^o. 357.

Linnaeus a caractérisé ce poisson par l'épithete *Natans* (Nageur), qui contraste avec celle de *Volans*, que cet Auteur a donnée à un autre poisson du même genre; parce qu'il s'éleve au dessus de l'eau par une sorte de vol, à l'aide des nageoires de la poitrine. Nous avons préféré une dénomination tirée de la forme même du museau de l'espece de Pégase dont il s'agit ici, parce qu'on peut la regarder comme son principal caractère distinctif. Cette forme est allongée dans toutes les especes de ce genre, & a quelque ressemblance avec une lame d'épée, mais dans celle-ci, le museau s'élargit vers son extrémité, en sorte qu'il a la figure d'une spatule.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête courte, aplatie par-dessus, presque triangulaire, & couverte d'un cuir lisse & dur. Les yeux sont grands, arondis, & situés près de la base du museau. La gueule est étroite; de la mâchoire inférieure est mince, & plus longue que celle d'en-haut, mais seulement lorsque le poisson tient sa gueule ouverte.

Le tronc s'élargit très-sensiblement derrière la tête, & s'étend dans la même dimension, jusqu'aux nageoires de la poitrine, ensuite il se rétrécit insensiblement vers la queue; le dos est aplati & se termine par deux carènes, qui sont des prolongemens de deux légers saillies que forme la tête de part & d'autre. Les côtés du corps descendent obliquement depuis la nageoire de la poitrine jusqu'à celles du ventre, & se terminent inférieurement par deux autres carènes peu saillantes; ensuite ils s'aplatissent de maniere que le corps, en cet endroit, prend une forme quadrangulaire. Toute la surface inférieure du ventre est plane, dure, & d'une largeur égale à celle du dos.

Ce poisson n'a point d'écailles; mais tout son corps est comme articulé par des especes de crénelures osseuses. On en compte onze depuis l'anus jusqu'à la queue, vers laquelle elles vont toujours en augmentant de longueur. La dernière a, sur son côté droit, un aiguillon à deux pointes. De plus, le dessus du corps est couvert, entre la tête & la région de l'anus, de six lames osseuses, disposées par paires, & d'une figure à peu près hexagonale. La partie correspondante en dessous est pareillement garnie de lames d'une substance très-dure.

La nageoire du dos en occupe à peu près le milieu: elle est petite & peu élevée; elle a cinq rayons simples. Les nageoires de la poitrine sont

situées au bas des côtés, & ont chacune neuf rayons simples & un peu épineux. Les nageoires du ventre sont placées très-près l'une de l'autre, & n'ont chacune qu'un seul rayon très-allongé, & dirigé latéralement. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à celle du dos, excepté qu'elle n'a que cinq rayons. La nageoire de la queue est petite & sans échancrure. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SPET (le). Espece d'Ésoce.

Esox Sphyrana. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox*, n^o. 1.

Esox dorso dipterygio; antica (pinna) spinosa. MUF. Ad Fr. 2. p. 160. *

Sphyrana. ARTED. Gen. 84. syn. 112.

Σφύρανα. ARIST. L. 9. c. 2.

ÆLIAN. L. 1. c. 33. p. 40.

ATHEN. L. 7. p. 323.

OPPIAN. L. 1. p. 7. & L. 2. p. 58. & L. 3.

Sphyrana. CHARLET. p. 136.

Sphyrana prima species. RONDEL. L. 8. c. 1. p. 224.

GESNER. p. 882. 1059.

WILLUGH. p. 293. tab. R. n^o. 2.

Sphyrana prima species. GESN. (Germ.) fol. 39.

Sphyrana sive Sudis. SALVIAN. fol. 70. a.

ALDROV. L. 1. c. 21. p. 102.

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 16. t. 18. f. 1.

RAY. p. 84.

Sudis. VARRO. Lat. L. 4.

PLIN. L. 32. c. 11.

WOTTON. L. 8. c. 166. fol. 149. a.

SALVIAN. fol. 69. b. ad Iconem.

Malleolus. GAZ. ARIST. L. c.

À Livourne, *Luzzo marino*.

Le *Spet* est un poisson de mer qui paroît être particulier à la Méditerranée; car Bellon & Willughby disent qu'ils n'ont jamais vu aucun poisson de cette espece qui eût été pris dans l'Océan. Ceux que le dernier de ces Auteurs a observés à Livourne, avoient environ seize pouces de longueur. Le *Spet*, suivant le même Naturaliste, est semblable au Brochet, excepté qu'il a le corps plus long & plus arondi. Le museau est oblong, & a la forme d'un cône. La mâchoire supérieure est plus longue que celle de dessous, & se termine en pointe aiguë. De là le nom de *Sudis* donné par Plin à ce poisson, & qui est un dérivé de *sudes* (pieu).

Le dessus de la tête est d'un brun verdâtre, ainsi que le dos, jusqu'aux lignes latérales. La partie inférieure est argentée. L'ouverture de la gueule est ample & d'une couleur jaune à l'intérieur. La langue est longue, étroite, & hérissée de petites dents sur toute sa longueur. Les mâchoires sont pareillement garnies de dents aiguës, mais plus grandes, & disposées à l'aïse sur une même rangée; la dent qui occupe le milieu de la mâchoire inférieure est plus longue que les autres, & s'insere dans une cavité, qui lui correspond au milieu de la mâchoire d'en-haut; de plus, les

deux avant-dernières dents de la mâchoire supérieure sont aussi plus longues que les voisines. Enfin, on voit sur le bord de cette même mâchoire une seconde rangée de dents à peine sensibles. Les yeux sont grands & ont leurs iris argentés, mais offusqués par des teintes de pourpre & du brun. Le milieu de la mâchoire supérieure est relevé par deux rides longitudinales qui convergent l'une vers l'autre.

La première nageoire du dos est un peu plus près de l'extrémité du museau que de celle de la nageoire de la queue : elle sort d'une espèce de canal, & a cinq rayons épineux. La seconde, placée au delà des trois quarts de la longueur du poisson, a dix rayons flexibles.

Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, & ont chacune treize rayons. Celles du ventre en ont six, tous rameux, excepté le premier. La nageoire de l'anus en a dix. Celle de la queue est profondément échancrée.

Ce poisson, suivant Rondelet, a la chair ferme & sèche, cassante en quelque sorte, & d'un goût agréable. Aristote met le *Spet* au nombre des poissons qui vont par troupes, ce que confirme l'expérience des Pêcheurs, qui prennent ordinairement un certain nombre de ces poissons à la fois.

SPINARELLE (la). Espèce de Gâtré.

Gasterosteus Spinarellus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n°. 11.

Gasterosteus, capitis postico spinis quaternis serrulatis, lateralibus longitudine abdominis. Ibid.

Pungitius pusillus. MUS. AD. FR. I. p. 74. t. 32. f. 5.

Ce poisson a quatre aiguillons situés derrière la tête, & dentelés comme une lame de scie. La nageoire du dos a seize rayons. Les nageoires du ventre en ont chacune quatre ; celles de la poitrine vingt ; la nageoire de l'anus en a huit. On trouve cette espèce de Gâtré dans la mer de l'Inde.

STERLET. Voyez STRELET.

STERNICLE (la). Espèce de Clupe.

Salmo Gasteropelecus. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. p. 50. tab. 3. fig. 4.

Clupea Sternicla. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Clupea*, n°. 8.

Gasteropelecus. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 155. tab. 7. fig. 5.

Clupea Sima. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* *Clupea*, n°. 7.

Les observations de M. Pallas ont ramené la *Sternicla* à son genre, en déterminant ses caractères distinctifs qui n'avoient pas été bien saisis jusqu'alors. Gronovius, à qui les nageoires que ce poisson a sur le ventre avoient échappé, à cause de leur petitesse, en a fait un genre particulier,

sous le nom de *Gasteropelecus*, qui désigne la forme de son ventre, aminci comme le tranchant d'une hache. Linnæus a bien vu les nageoires dont nous venons de parler ; mais son attention ne s'est pas portée sur une nageoire charnue que le poisson a derrière celle du dos. Ce Naturaliste a cru en conséquence devoir le ranger parmi les Clupes, sous la dénomination de *Clupea Sternicla*, rapprochement qui ne laisseroit pas d'être encore forcé, en supposant même que le *Sternicla* n'eût qu'une seule nageoire sur le dos, puisque son ventre est seulement aminci, mais non pas dentelé en forme de scie, comme dans l'espèce du genre des Clupes. De plus, le même Auteur, ayant lu la description que Gronovius avoit donnée de son *Gasteropelecus*, & ne soupçonnant pas qu'il pût s'être mépris par rapport au défaut de nageoires du ventre, s'est persuadé que l'individu sur lequel il avoit vu lui-même ces nageoires, appartenoit à une espèce différente de celle qu'avoit observée Gronovius. Il a donc fait de celle-ci une espèce particulière de Clupe, qu'il a nommé *Clupea Sima*. D'après cette discussion, on doit réunir, ainsi que l'a fait M. Pallas, le *Clupea Sternicla* & le *Clupea Sima* de Linnæus, & les rapporter l'une & l'autre au genre des Salmones. M. Pallas observe encore que le *Sternicla* doit être rapproché du *Salmo gibbosus* (le bossu) & du *Salmo bimaculatus* (la double tache, avec lesquels il a beaucoup de rapports (a). Nous emprunterons ici la description de Gronovius, en suppléant à ce qui y manque au sujet des nageoires dont nous avons fait mention, cette description ne laissant d'ailleurs rien à désirer au jugement de M. Pallas.

Le *Sternicla* a la tête petite, comprimée par les côtés, plane en dessous, lisse, & d'une couleur d'azur avec des reflets argentés. L'ouverture de la gueule est égale en largeur au diamètre horizontal de la tête. Les deux mâchoires sont garnies de dents assez grandes, contiguës entr'elles, disposées sur un seul rang, & recouvertes par les levres.

Les yeux, situés sur les côtés de la tête, plus près de la gueule que des opercules, sont grands, un peu arrondis, & ont leurs prunelles noires & leurs iris dorés. Les narines sont placées au haut des côtés de la tête, entre les yeux & la levre supérieure. La mâchoire inférieure est beaucoup plus longue que celle d'en-haut.

Le corps est court & très-comprimé par les côtés. Le dos est large & plat auprès de la tête, & se rétrécit dans tout le reste de sa longueur ; il s'élève obliquement vers sa nageoire, puis descend par une autre ligne oblique sur tout l'espace qui correspond à cette nageoire, passé

(a) Nota. C'est par erreur que ce poisson a été rangé parmi les Clupes, à l'article des poissons de ce genre, tel que nous l'avons donné dans notre Dictionnaire. Il faut y supprimer le nom de *Sternicla*, qui se trouvera à sa vraie place, dans l'article du genre des Salmones.

laquelle il se redresse vers la queue . Les lignes latérales sont très-voisines du dos à leur origine , & se rabaisent vers leur extrémité en parcourant le milieu des côtés . Le ventre est saillant & semble aîlé en forme de tranchant , il descend en ligne circulaire depuis les opercules jusqu'au dessous des nageoires de la poitrine , puis il remonte obliquement jusqu'à la nageoire de l'anus , passé laquelle il s'étend horizontalement vers la nageoire de la queue .

La première nageoire du dos est petite , & sa figure imite à peu près un parallélogramme . Elle a douze rayons rameux , excepté les deux premiers qui sont simples . La seconde nageoire du dos est située à égale distance entre la précédente & la nageoire de la queue . Sa substance est charnue , & par sa petitesse , elle échappe presque à la vue .

Les nageoires de la poitrine sont grandes , courbées en fer de faux , situées sur le milieu des côtés , & garnies chacune de neuf rayons un peu rameux , excepté le premier qui est simple , & de plus très-long & très-épais , quoique non épineux .

Les nageoires du ventre sont extrêmement petites , & ont chacune cinq ou six rayon . Elles sont situées sur la carène aiguë que forme le ventre .

La nageoire de l'anus a trente-trois rayons simples . Celle de la queue est profondément échancrée ; elle a vingt-deux rayons . La plupart des nombres indiqués par Linnæus , pour les rayons des nageoires du *Clupea Sima* différent sensiblement des précédens , qui ont rapport au *Clupea Sternicla* . Cet Auteur assigne dix-sept rayons pour la nageoire du dos , dix-sept rayons encore , dont un épineux , pour chacune des nageoires de la poitrine , cinquante-trois pour celle de l'anus , & dix-huit pour celle de la queue . Mais outre que le nombre des rayons qui composent les nageoires des poissons d'une même espèce est sujet à varier ; il se peut que la petitesse de celui dont il s'agit ici , n'ait pas permis à Linnæus & à Gronovius de faire l'énumération exacte des rayons de ses nageoires .

La couleur du corps est comme celle de la tête , d'un bleu d'azur argenté . L'individu observé par Gronovius avoit un peu plus de deux pouces en longueur totale . On trouve ce poisson auprès de Surinam .

STIGMATE (le) . Espèce de Persegue .

Perca Stigma . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Perca* , n^o . 26 .

Perca pinna dorsali ramentacea , operculis inustis . Ibid .

Les caractères distinctifs de ce poisson , que Linnæus a exprimés très-succinctement dans la phrase précédente , paroissent consister en ce qu'il a un long filament soyeux à la nageoire du dos , & que ses opercules sont marqués d'une empreinte semblable à celle qu'a laissé un fer chaud appliqué sur la chair . De là le nom de *Stigmatæ* que porte ce poisson . On voit , par ce qui précède , que cette espèce appartient à la division du genre des Per-

segues , qui a pour caractère la réunion des deux nageoires du dos en une seule . Cette nageoire a vingt-sept rayons , dont les dix-huit premiers sont épineux . Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize ; celles du ventre six , dont un épineux . La nageoire de l'anus en a dix-neuf , dont neuf épineux . Celle de la queue qui est fourchue , en a dix-sept . On trouve ce poisson dans l'Inde .

STOCFSICH , STOCVISH ou STOCKFISH , est un terme générique qui désigne toutes sortes de poissons desséchés sans avoir été salés . Ce terme est dérivé des deux mots allemands *stock* & *fish* , dont le premier signifie bâton , & l'autre poisson , comme si l'on avoit voulu exprimer par la dénomination de *Stockfish* , que les poissons auxquels on l'applique ont acquis , par le desséchement , la dureté d'un bâton . Quelques-uns croient cependant que l'origine du mot *Stockfish* vient de ce que quand on apprête le poisson desséché , pour le manger , on commence par le battre sur un bilet . Mais cette étymologie paroît moins naturelle que la première .

On fait dessécher le *Stockfish* en l'exposant à l'air , ou à la fumée . Cette préparation s'emploie pour les Morues , les Raies , les Soles , les Plies , les Turbots , &c . On dit que le *Stockfish* apprêté avec soin peut se conserver pendant dix ans , sans altération .

STRELET (le) . Espèce d'Acipe .

Acipenser ruthenus . LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes* . *Acipenser* , n^o . 2 .

Acipenser cirris quatuor , squamis dorsalis quindecim . MUS. AD. F. I. p. 54. t. 27. f. 2. & t. 28. f. 1 .

Acipenser ordinibus quinque squamarum ossæarum ; intermedio officulis quindecim . FAUN. SUEC. 272 .

Strelet . BRUN. II. 9 .

Le *Strelet* , suivant M. Duhamel , est le plus petit des poissons du genre des Acipes . Il a , comme l'Esturgeon & l'Ichthyocolle , le museau garni de quatre barbillons . Sa forme est pareillement pentagonale ; chaque arête du pentagone étant formée par une rangée d'écaillés ; mais il y en a quinze à la rangée du milieu , tandis que l'on n'en compte que onze ou treize sur l'Esturgeon & sur l'Ichthyocolle .

La chair du *Strelet* passe pour être fort délicate . On compose avec ses œufs , ainsi qu'avec ceux de l'Esturgeon ordinaire , une espèce de pâte salée & confite , que l'on nomme *Caviar* , *Cavial* , *Casear* . Voyez *CAVIAR* , &c . On trouve ce poisson dans le golfe de Finlande . Linnæus dit qu'on le pêche aussi dans le lac Meler , en Suede , où il a été introduit par le Roi Frédéric I .

STRIÉ (le) . Espèce de Chétodon .

Chatodon striatus . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Chatodon* , n^o . 16 .

Chatodon cauda integra , spinis pinnae dorsalis duodecim , corpore striato , rostro prominente . Ibid .

Chatodon flavescens , fasciis quinque fuscis . MUS. AD. FR. I. p. 62. t. 33. f. 7 .

Chatodon

Chatodon macrolepidotus, lineis utrinque tribus
 nigris, quarta in cauda. ART. Spec. 95.

*Chatodon rostro longo osseo, macrolepidotus albo-
 flavescens, lineis transversalibus quatuor bruneis.*
 GRONOV. Mus. 1. n°. 110.

*Labrus rostro reflexo, fuscis lateralibus tribus
 fuscis.* Amœnit. Acad. edit. Lugd. Batav. an. 1749.
 tom. 1. p. 565. n°. 45.

*Rhombites edentulus, exorato capite per zonam
 latam & curvam diviso, &c.* KLEIN. Miss. 4. p. 37.
 tab. 10. f. 4.

Ikan Batoe Barisca seu Gestreepie Klivisch. VA-
 LENT. Pisces Amboin. f. 266. p. 427. n. 266.

SEB. Mus. 3. t. 25. f. 9.

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête comprimée, le museau étroit, terminé en pointe aiguë, & recourbé de bas en haut; les yeux très-ouverts, sans aucune membrane particulière sur la cornée; les narines percées, de chaque côté, de deux ouvertures, dont celle qui est antérieure est recouverte d'une membrane. Les dents sont égales, très-ferrées, & disposées comme les poils d'un pinceau. Les opercules des ouïes sont écailleux, & la membrane des mêmes ouvertures est garnie de six rayons un peu élargis.

Le corps est d'une forme ovale très-aplatie: on y voit plusieurs bandes transversales d'une couleur brune. La première, qui est étroite, passe sur la tête à l'endroit des yeux. La seconde est plus apparente, plus large, & s'étend depuis la base de la nageoire du dos jusqu'au ventre, en passant derrière les nageoires de la poitrine. La troisième est semblable à la précédente, & située entre le milieu de la nageoire du dos, & celui de la nageoire de l'anus, en sorte que sa direction est oblique sur le corps. Le fond de la couleur sur laquelle s'étendent ces bandes est d'un blanc jaunâtre, ce qui fait qu'Artesi, dans sa description, indique des bandes de cette dernière couleur, comprises entre les bandes brunes dont nous avons parlé. Gronovius observe, qu'indépendamment de ces bandes, le corps est marqué de lignes brunes longitudinales qui forment des espèces d'ondulations. Il ajoute que les nageoires du dos & de l'anus ont aussi, sur leur surface, une bande brune située transversalement, & que la nageoire du dos a de plus une tache noirâtre assez grande vers son extrémité.

Cette nageoire commence à l'endroit des épaules, & se prolonge jusqu'à la queue. Elle est charnue à sa base & arrondie par sa partie postérieure. Elle a deux rayons épineux, qui ont par derrière une petite membrane; ils sont suivis de vingt & un rayons flexibles & rameux. Les nageoires de la poitrine sont aiguës, & ont chacune quatorze rayons pareillement souples: celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux & les suivants rameux. La nageoire de l'anus est semblable à celle du dos; elle a vingt rayons,

dont les trois antérieurs sont épineux, avec une petite membrane, comme à ceux de la nageoire du dos. La nageoire de la queue est petite, arrondie, entière, & a dix-sept rayons rameux. De plus, elle est marquée d'une bande blanchâtre transversale. Selon Artedi & Gronovius, il y a, sur la même partie, une bande noirâtre, ce qui se concilie avec la description de Linnæus, en supposant que cet Auteur ait considéré le brun comme le fond de la couleur de la queue, tandis que les deux autres ont pris le blanc pour la couleur principale; aussi Artedi ajoute-t-il que l'extrémité de la queue est blanche. On trouve ce poisson dans les mers des Indes.

STRIÉ (le). Espèce de Labre.

Labrus striatus. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici.
Labrus, n°. 18.

*Labrus pinna dorsali ramentacea, lineis albis
 fuscisque.* Mus. Ad. Fr. 2. p. 77. *

Cette espèce de Labre a le corps marqué de plusieurs lignes alternativement brunes & blanches, ce qui le fait paroître strié, comme l'indique la dénomination adoptée par Linnæus. La nageoire du dos est garnie de vingt & un rayons, dont dix sont épineux; l'un des rayons flexibles qui sont à la suite de ces derniers, s'étend de beaucoup au delà du sommet de la nageoire, & ressemble à un long fil de soie. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Celle de la queue en a douze.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique. (LINNÆUS.)

STRÉE (la). Espèce de Persegue.

Perca striata. LIN. Syst. nat. Pisces thoracici.
Perca, n°. 28.

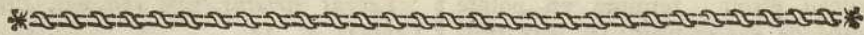
*Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda bifida,
 corpore striato.* Ibid.

Cette Persegue paroît avoir de la ressemblance avec le *Perca Melanura* (la Queue-Noire), d'après la remarque de Linnæus, qui assigne la différence des couleurs de la queue comme un caractère suffisant pour empêcher que l'on ne confonde ces deux espèces; mais cet Auteur ne désigne pas la couleur de cette même partie dans l'espèce dont il s'agit ici. Les autres caractères de cette espèce consistent en ce qu'elle a les opercules des ouïes légèrement dentelés, & le second rayon de la nageoire de l'anus d'une consistance très-roide. La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont treize épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les trois premiers sont pareillement épineux, & le second beaucoup plus ferme que les deux qui l'avoisinent, ainsi que nous l'avons déjà dit. La nageoire de la queue a dix-sept rayons. On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

STROMATES (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

*Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge,
sur la poitrine, ni sur le ventre.*



SEPTIEME GENRE.



STROMATE.

STROMATEUS. Linnæi.

Le corps ovale.

E S P E C E S.

1 LA FIATOLE.

Des bandes colorées de chaque côté du corps.

2 LE PARU.

Le corps de couleur d'argent.

SUBRE-DORADE . On donne ce nom aux Dorades qui ont pris un accroissement extraordinaire .

SUCJET (le) . Espece d'Échene .

Echeneis Naucrates . LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Echeneis*, n^o. 2.

Echeneis cauda integra, *striis capitis viginti quatuor* . Ibid.

VALISM. *Nat.* 1. t. 44.

Echeneis Naucrates . HASSELQ. *Itin.* 324. n^o. 68.

Echeneis in extremo subrotundo . SEBA. *Mus.* 3. p. 103. t. 33. f. 2.

Remora . CATESB. *Car.* 2. t. 26.

Le *Sucjet* a, comme la Remore, la faculté de s'attacher à différens corps, en y appliquant l'espece de bouclier dont sa tête est garnie. Les sries qui sillonnent transversalement cette partie sont au nombre de vingt-quatre, au lieu que la Remore n'en a que dix-huit au même endroit. Le *Sucjet* prend d'ailleurs plus d'accroissement que la Remore; il a aussi la queue plus alongée sans être fendue, & les nageoires plus aiguës; celle du dos a trente-sept rayons: les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt & un; celles du ventre six: la nageoire de l'anus en a trente-sept, & celle de la queue seize. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde. (LINNÆUS.)

SUCJET ou SUCJET . Quelques Auteurs ont aussi donné ce nom à la Remore .

SUETOLT . Voyez HÉRISSE (le) . Espece de Quatre-Dents .

SUISSE . Voyez VANDOISE .

SUMPIT (le) . Espece de Centrisque .

Centriscus Velitaris . PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. p. 36. tab. 4. fig. 8.

Le *Sumpit* est un petit poisson qui n'a que deux pouces de longueur. M. Pallas l'appelle, en plaisantant, un *soldat armé à la légère de cette légion de poissons qu'il avoit reçue de l'Île d'Amboine*, & c'est cette même idée qu'il a exprimée par l'épithete *Velitaris*, dont il a fait la dénomination spécifique de ce poisson.

Suivant la description de cet Auteur, le *Sumpit* a la tête un peu aplatie entre les yeux & sur les côtés, & terminée par un museau en forme de tube comprimé, dont l'orifice est comme frangé. Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, & ont leurs iris argentés. La partie comprise entre le museau & l'œil, de chaque côté, se relève en faillie anguleuse, & l'on voit au dessus de l'œil une seconde faillie qui s'étend vers la cuirasse du dos.

Les opercules des ouïes sont plats, très-entiers & sans aucun rebord membraneux; leur scissure s'étend jusqu'au museau, en sorte qu'ils forment, en se soulevant, une ouverture considérable. Les ouïes sont amples, & au nombre de cinq de part & d'autre.

Le corps est d'une forme aplatie, oblongue & assez semblable à un fer de lance. Le dos est légèrement convexe, un peu dur sur sa partie

antérieure, & recouvert d'une espece de cuirasse en losange, divisée en plusieurs espaces par trois ou quatre petites lignes obliques. Cette cuirasse se termine au milieu du dos, à l'endroit où se trouve un aiguillon mobile, incliné, très-aigu, creusé par-dessous en forme de canal, & dentelé sur ses bords. Sous cet aiguillon est une petite épine qui se joint avec la première & avec le dos, par une membrane attachée à sa base. Le poisson a la faculté d'abaisser cette épine, de manière qu'elle entre dans une fessete qui lui correspond sur le dos.

La nageoire du dos, située derriere le petit canal dont nous venons de parler, est petite; elle a environ douze rayons. Les nageoires de la poitrine sont molles, peu étendues, & ont chacune à peu près treize rayons; celles du ventre sont placées sur sa partie la plus basse, & ont leur base engagée dans un sillon destiné à les recevoir lorsque le poisson les a repliées; elles n'ont chacune que trois ou quatre rayons. La nageoire de l'anus est large, & a vingt-cinq rayons. On voit, avant l'anus, un petit aiguillon couché sur le ventre. La queue est un peu cylindrique, & sa nageoire est légèrement échancrée; elle a douze rayons. La couleur de tout le corps est argentée, excepté sur le dos, où elle est d'un gris jaunâtre.

SURMULET (le) . Espece de Mulet .

Mullus Surmulus . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Mullus*, n^o. 2.

Mullus cirris geminis, *lineis luteis longitudinalibus* . Ibid.

Trigla capite glabro, *lineis utrinque quatuor luteis longitudinalibus* . ARTEDI. *Gen.* 43. *syn.* 72.

Mullus major . SALV. *fol.* 236. a. L. 32. 34. &c. *fol.* 235. a. *fig.* 95.

Mullus major ex Hispania missus . ALDR. L. 2 c. 1. p. 123.

JONSTON. t. 17. f. 6.

Mullus major noster & *Salviani* . WILL. p. 285.

RAY. p. 91.

Le *Surmulet*, selon Gronovius, n'est qu'une variété du Rouget, & la différence de couleurs que l'on remarque entre ces deux poissons, & dont plusieurs Auteurs se sont servi pour les distinguer, est simplement un jeu de la nature. Ces poissons ont effectivement beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre, & c'est sans doute ce qui a donné lieu à la confusion que l'on trouve dans certains Naturalistes, par rapport à leur nomenclature. Ainsi, le poisson que M. Duhamel décrit (*Traité des Pêches*, 2^e partie, page 148) sous le nom de *Surmulet*, est le vrai Rouget, (*Mullus barbatus* . LINNÆUS.) Voyez ROUGET . M. Pennant donne aussi à ce dernier poisson le nom de *Surmulet*, (*British Zool. tom.* 3. p. 271.) & cependant, selon Artedi, les Anglois de la côte de Cornouaille, près de laquelle on pêche fréquemment le poisson qui fait l'objet de cet article, l'appellent *Surmulet*.

Willughby distingue le *Surmulet* du Rouget ; mais il rapporte à l'article du premier ce que nous avons dit , au sujet du plaisir que les anciens trouvoient à considérer , au milieu d'un repas , la dégradation des couleurs sur un Rouget mourant . Au reste , il paroît que le *Surmulet* est propre à donner le même spectacle , & il pouvoit se faire que les anciens ne fissent aucune distinction de ces deux poissons .

Le *Surmulet* , suivant Willughby , differe du Rouget , 1°. en ce qu'il parvient à un accroissement une fois plus considérable , qui va jusqu'à quatorze pouces de longueur ; 2°. en ce que les nageoires qu'il a sur le dos , sur-tout la première , sont d'une belle couleur jaune mêlée d'un rouge de *minium* , au lieu que ces nageoires , sur l'autre espece , ont une couleur blanchâtre , avec une teinte de rouge clair ; 3°. en ce que la seconde des mêmes nageoires n'a que huit rayons sur le *Surmulet* , tandis qu'elle en a neuf sur le Rouget ; Willughby ajoute qu'il n'insisteroit pas sur cette remarque , si le *Surmulet* , à raison d'un plus grand volume , ne paroïsoit devoir être celui des deux poissons qui eût le plus grand nombre de rayons à la nageoire dont il s'agit , tandis qu'on observe le contraire ; 4°. en ce que la nageoire de la queue & celles de la poitrine & du ventre sont pareillement d'un beau rouge mêlé de jaune sur le *Surmulet* , tandis que le Rouget a la nageoire de la queue & celles de la poitrine colorées d'un rouge clair , & celles du ventre d'un jaune pareillement clair ; 5°. en ce que les écailles du *Surmulet* sont plus épaisses & plus fortement adhérentes à la peau ; 6°. en ce que ses yeux ont leurs iris d'un rouge de *minium* , tandis que ceux du Rouget sont argentés , avec de légères teintes de rouge ; 7°. enfin , en ce qu'il a sur chacun des côtés quatre lignes longitudinales d'un jaune doré .

Ce poisson est commun dans la Méditerranée ; on le trouve aussi , comme nous l'avons déjà remarqué , dans la mer voisine du Comté de Cornouaille en Angleterre . Sa chair est très-bonne , & peut-être le nom de *Surmulet* a-t-il été donné à ce poisson comme une marque de la préférence qu'on lui acorderoit sur les autres du genre des Mulets .

SURMULET . Le poisson décrit sous ce nom , ainsi que sous ceux de Rouget-Barbet & Mulet-Barbet , par M. Duhamel , Traité des Pêches , 2^e partie , sect. 6 , pag. 148 , est le Rouget de ce Dictionnaire .

SYNAGRE (le) . Espece de Sparus .

Sparus Synagris . LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici* . *Sparus* , n°. 16 .

Sparus cauda bifida rubra , corpore purpurascens , lineis utrinque septem aureis . Ibid .

Salpa purpurascens variegata . CATESB. *Carol.* 2 . p. 17 . t. 17 .

Ce poisson a ordinairement neuf pouces de long , & ne paroît pas s'accroître au delà d'un

piéd . Ses yeux sont grands , & ont leurs iris larges & rouges . Tout le corps est couvert d'écailles violetes , qui prennent une teinte plus claire sur le ventre . Ce fond est relevé par des bandes jaunes , au nombre de sept de part & d'autre , suivant Linnæus , & qui s'étendent depuis le ma-seau jusqu'à la queue .

La nageoire du dos est longue , & un peu échancrée vers les deux tiers . Les nageoires de la poitrine & celles du ventre sont étroites . La nageoire de l'anus est d'une forme à peu près circulaire . Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons qui garnissent ces nageoires , & c'est la figure donnée par Catesby qui nous a guidés dans le peu que nous venons de dire au sujet de leur forme . Mais il s'est glissé quelque méprise dans la description de cet Auteur , puisqu'il dit positivement que ce poisson a deux nageoires à chaque côté des ouïes , & une seule sur le ventre .

La couleur des nageoires est jaune , comme celle des bandes dont le corps est marqué , à l'exception des nageoires de la poitrine qui sont violetes . La nageoire de la queue est rouge & fourchue . On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique septentrionale .

SYNODE (le) . Espece d'Ésoce .

Esox Synodus . LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales* . *Esox* , n°. 4 .

Esox pinna in medio dorsi , membrana branchiostega quinqueradiata . Ibid .

Synodus . GRONOV. *Mus.* 2 . n°. 151 . Tab. 7 . fig. 1 .

Le *Synode* a beaucoup de ressemblance avec une autre espece du même genre , à laquelle nous avons donné le nom de *Renard* . (Voyez ce mot .) Les caracteres les plus sensibles qui paroissent l'en distinguer , consistent en ce que sa membrane des ouïes a cinq rayons , tandis que celle du *Renard* n'en a que trois , & en ce que ses différentes nageoires ont moins de rayons que celles qui leur correspondent sur l'autre poisson , excepté celles du ventre , qui en ont huit de part & d'autre .

Ce poisson , suivant Gronovius , a la tête aplatie par les côtés , oblongue , plane en dessus , terminée en pointe par-devant , un peu excavée entre les yeux , & hérissée de petites saillies . Les yeux sont situés au haut de la partie antérieure de la tête , à une très-petite distance l'un de l'autre . Ils ont leurs iris de couleur noire .

Les mâchoires , le palais , la langue & le gosier sont hérissés d'une multitude innombrable de dents inégales ; il y en a deux ou trois rangées sur chaque mâchoire , & une seule rangée de part & d'autre sur le palais & dans le gosier ; la langue en est toute couverte . Les narines sont placées immédiatement avant les yeux , & n'ont de chaque côté qu'une seule ouverture . Les lignes latérales s'étendent sur le milieu des côtés , & sont à peine sensibles .

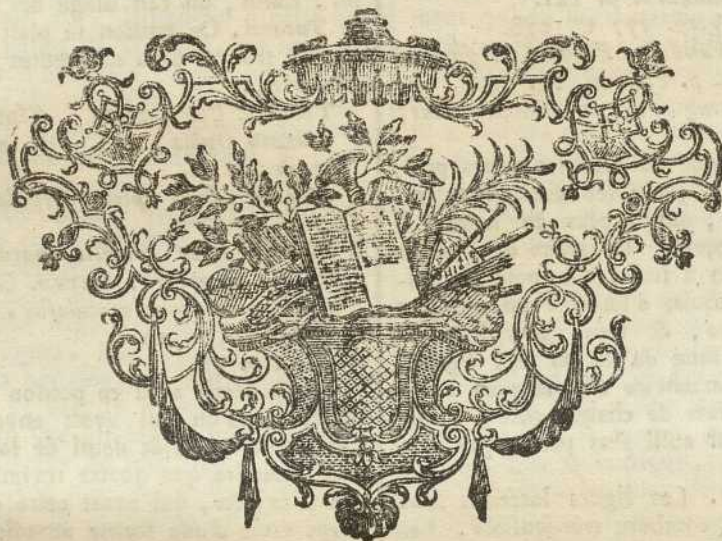
Le corps est mince , oblong , aplati latérale-

ment , & revêtu de grandes écailles disposées en recouvrement , mouchetées de noir sur le dos & blanchâtres sur le ventre.

La nageoire du dos est petite , plus voisine de la tête que de la queue ; elle a onze rayons simples . Les nageoires de la poitrine s'inferent longitudinalement sur le haut des côtés ; elles sont petites , & ont chacune douze rayons , dont ceux du milieu sont rameux . Les nageoires du ventre sont situées l'une près de l'autre , & plus avan-

cées vers la tête que la nageoire du dos ; elles sont grandes & ont chacune huit rayons simples . La nageoire de l'anus en a six pareillement simples ; celle de la queue est petite , profondément échancrée , & garnie de huit rayons rameux , sans compter d'autres rayons plus petits dont elle est bordée de part & d'autre .

L'individu décrit par Gronovius avoit environ cinq pouces & demi de longueur . On trouve ce poisson dans la mer voisine de l'Amérique .



TACAUD (le). Espece de Gade.
Gadus barbatus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares. Gadus*, n^o. 5.

Gadus tripterygius cirratus, *maxilla inferiore punctis utrinque septem*. *Faun. Suec.* 311.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, longitudine ad latitudinem tripla, pinna ani prima officulorum triginta. ARTED. *Gen.* 21. *syn.* 37. *spec.* 65.

Afellus mollis latus. LISTER *apud* WILLUGH. p. 22. *tab. L. membr.* 1. n^o. 4.

STROM. *Sondm.* 316. n. B.

RAY. p. 55.

Afellus barbatus. CHARLET. p. 121.

Gadus Torsk. *It. Wgoth.* 177 & 178.

Le Tacaud. DUH. *Traité des Pêches*, 2^e. partie, sect. 1. chap. 5. art. 1. p. 136. pl. 23. fig. 2.

En Angleterre, *Pouting*, *Pout* & *Whiting-Pout*; à Rome, *Fico*.

Le Tacaud est distingué de tous les autres poissons du genre des Gades, par les dimensions respectives de sa forme, qui a plus de largeur à proportion de la longueur; le rapport de l'une à l'autre est d'environ un à trois. Ce poisson, suivant Artedi, a la mâchoire d'en-haut un peu plus longue que l'inférieure, & sous l'extrémité de celle-ci, un barbillon long de six ou sept lignes. De plus, cette même mâchoire est marquée d'environ huit ou neuf points de chaque côté. L'ouverture de la gueule est aussi plus petite que dans les autres especes.

Le dos est convexe. Les lignes latérales sont noirâtres, & ont une courbure très-sensible. Les écailles sont assez grandes, d'une figure oblongue & de couleur blanche, avec une nuance de noirâtre. On voit de chaque côté une tache d'un noir bleuâtre vers l'origine des nageoires de la poitrine.

La première nageoire du dos s'éleve plus que les deux suivantes; elle est d'une figure triangulaire; elle a environ treize rayons. La seconde est la plus étendue dans le sens de la longueur; elle a vingt-quatre rayons. La troisième en a vingt ou vingt & un. Ces trois nageoires sont souvent bordées de noir à leur extrémité supérieure.

Les nageoires de la poitrine sont d'une couleur rousse pâle, & ont chacune dix-neuf rayons; celles du ventre six, dont les deux premiers sont simples & très-alongés. La première nageoire de l'anus est longue, d'une couleur ordinairement bleuâtre; elle a trente & un rayons. La seconde est contiguë à la précédente, & exactement opposée à la troisième du dos; elle a vingt & un rayons. La queue est par-tout de niveau à son extrémité, qui est d'une couleur noire.

Suivant M. Duhamel, la longueur ordinaire du Tacaud est d'environ un pied, lorsqu'il a tout son accroissement. On prend de ces poissons pendant toute l'année sur nos côtes; mais la saison où ils sont le plus recherchés est depuis le mois d'Octobre jusqu'à la fin de l'année: on en trouve dans les parcs, dans les filets que l'on tend à la côte, tels que les trémaux, les verveux, &c. On en prend dans les nasses que l'on emploie pour la pêche des Crustacées. Quelques-uns s'engagent avec les Maquereaux dans les manets, mais rarement, parce que la plupart sont trop grôss pour s'émailer. Enfin, on fait usage des haims pour pêcher le Tacaud. Ce poisson se plaît entre les rochers. On le trouve dans différentes parties de l'Océan Européen.

TACHÉ (le Serpent). Espece de Murene.

Murana Ophis. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Murana*, n^o. 2.

Murana cauda aptera cuspidata, corpore tereti. Ibid.

Murana teres gracilis maculosa, cauda tereti cuspidata apterygia. ARTED. *Gen.* 24. *syn.* 41.

Serpens marinus maculosus. LISTER. *Append. WILLUGHBY*. p. 19.

RAY. p. 37.

Lister décrit ainsi ce poisson d'après un individu desséché qu'on lui avoit envoyé. Cet individu avoit trois pieds & demi de long, sur une épaisseur moindre que quatre travers de doigts, excepté à la tête, qui avoit cette dimension. Tout le corps étoit d'une forme arrondie, même la queue qui alloit en diminuant insensiblement d'épaisseur & se terminoit en pointe.

Le museau étoit oblong, mince & pointu. L'ouverture de la gueule étoit ample; toutes les dents étoient recourbées vers l'intérieur; il y en avoit plusieurs rangées à la mâchoire supérieure, & une autre rangée sur le milieu du palais. La mâchoire inférieure étoit garnie aussi d'une rangée de dents, dont celles qui répondoient à la partie antérieure du museau étoient doubles par intervalles.

Les nageoires de la poitrine étoient petites; celle du dos commençoit à trois pouces environ de la tête, & se prolongeoit jusqu'à une petite distance de la queue. La nageoire de l'anus se terminoit à trois pouces environ en deçà de la précédente; elle étoit un peu plus large. La tête étoit marquée de diverses lignes d'un jaune noirâtre. On voyoit aussi le long des côtés une double rangée de grandes taches rondes de la même couleur, dont celles de la rangée inférieure répondoient aux interstices de celles qui formoient la rangée de dessus, comme dans les desseins en quin-

conce. La couleur du ventre étoit d'un blanc grisâtre. On trouve ce poisson dans l'Océan.

TACHÉE (la). Espece de Braudroie.

Lophius Hisirio. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*.

Lophius, n°. 3.

Lophius compressus. Ibid.

Lophius pinnis dorsalis tribus. Chin. LAGERSTR.

21.

Guaperva Brasiliensis. WILLUGHBY. p. 90. tab.

E. 2. fig. 1.

Balistes seu Guaperva Chinensis. Mus. Ad. Fr.

I. p. 56.

Balistes seu Guaperva. It. Wgoth. 137. t. 3. f. 5.

Guaperva. MARCGR. *Braf.* 150.

Pisces Brasiliensis cornutus. PET. *Gaz.* t. 20. f. 6.

Lophius tumidus. OSB. *Iter.* 305.

Ce poisson, suivant Willughby, a l'ouverture de la gueule assez spacieuse & saillante en avant, de maniere qu'elle imite à peu près celle d'un Chien. Ses dents sont très-petites. Il a, au lieu de langue, un corps dur, semblable à celui qui se trouve dans le palais de la Carpe. Ses yeux ont à peine la grosseur d'un grain de millet; ils sont d'une belle couleur de turquoise. Entre ces organes & au dessus du milieu de la levre supérieure, il y a sur le front une petite corne qui se dresse en se rejetant un peu en arriere, & devant cette corne est un fil délié, mobile au gré de l'animal; il a à peu près un pouce de long, & il est dirigé en avant, mais un peu relevé au dessus de la ligne horizontale, & terminé par une petite appendice.

Sur le dos est une nageoire longue d'un pouce & large de trois lignes. Sur la partie inférieure du corps & sous la poitrine, on voit deux autres petites nageoires, & vers le milieu du corps, il sort de chaque côté une espece de bras, terminé par une nageoire longue de huit lignes, & à peu près aussi large. Cette nageoire a des rayons épineux qui s'étendent en divergeant dans la longueur de la nageoire, & forment à son extrémité huit saillies semblables à autant de petits angles aigus. Chaque bras est composé d'une seule articulation, & se recourbe vers la partie antérieure du corps. Ce poisson n'a point d'ouïes; sa peau est sans écailles, molle à l'endroit du ventre, & par-tout ailleurs rude au toucher.

L'individu observé par l'Auteur de cette description, n'avoit que deux pouces de long depuis l'extrémité de la gueule jusqu'à la naissance de la nageoire de la queue. Il s'en trouve qui ont le double de cette longueur. Sa plus grande épaisseur étoit de trois pouces; les parties latérales avoient un pouce de hauteur. La nageoire du dos étoit longue d'un peu plus d'un demi-pouce, ainsi que chacune des nageoires de l'anus & de la queue.

La couleur étoit d'un rouge obscur, mêlé de brun, avec des taches noires ondées, éparfées sur tout le corps. On a vu un autre individu dont toute la peau étoit d'une couleur noirâtre luisante. La nageoire du dos & les especes de bras dont nous avons parlé, sont de la couleur du corps.

Cette même nageoire a de plus quatre grandes taches noires sur chaque côté. Les nageoires de la poitrine & de la queue sont agréablement panachées de diverses couleurs.

Ce poisson se nourit de Squilles. Lorsqu'il nage, il étend ses nageoires en même temps qu'il enfle son corps, qui prend à peu près la forme d'une boule. Sa chair ne se mange point. Suivant Linnæus, on le trouve dans l'Océan parmi des *fucus* qui flotent sur l'eau.

TACHÉE (la). Espece de Persegue.

Perca Mediterranea. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac.* *Perca*, n°. 18.

Perca pinnis dorsalis unitis, reliquis fulvis, macula nigra ad pectorales. Ibid.

Cette Persegue est remarquable par une tache noire qu'elle a auprès de chacune des nageoires de la poitrine. Ces nageoires sont d'une couleur rousse, ainsi que toutes les autres, excepté celles du dos, qui de plus, dans cette espece, n'en forment qu'une seule garnie de seize rayons épineux, & de neuf rayons flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement treize. On trouve ce poisson en Amérique.

TAIBOA (le). Espece de Gobie.

Gobius strigatus. BROUSSONET. *Ichthyol. decas prima*.

À Otaiti, *Taibōa* & *Taipōa*.

Le *Toiboa*, suivant M. Broussonet, a le corps comprimé & d'une forme qui imite celle d'un fer de lance; son plus grand diametre perpendiculaire, qui répond à la région de l'anus, est à sa longueur environ dans le rapport de deux à neuf. Il a le dos un peu cylindrique, & le ventre légèrement convexe dans les deux sens; les côtés sont un peu aplatis; la queue est comprimée par les côtés, & forme en dessus & en dessous une légère courbure dans le sens de sa largeur.

Le corps est couvert d'écailles à peu près carrées, légèrement tronquées à leur base, arondies à leur sommet, garnies de quelques cils, un peu crénelées sur leurs bords, & disposées en recouvrement, sur des lignes obliques, dans un ordre régulier. Les lignes latérales sont peu sensibles, & s'étendent parallèlement au dos.

La tête est comprimée, plus large par sa partie postérieure que le corps, rétrécie & convexe par-devant, plane entre les yeux, arondie à son sommet, convexe par les côtés, & légèrement courbe en dessous, dans le sens de la longueur: la peau dont elle est revêtue est percée de plusieurs pores; il y en a sur-tout avant les yeux un grand nombre de petits, très-serrés les uns contre les autres: on en voit encore, de part & d'autre, deux ou trois, mais plus ouverts, au dessus des opercules antérieurs des ouïes.

L'ouverture de la gueule est ample & un peu orbiculaire. Les mâchoires sont obtuses; l'inférieure

est un peu plus courte que celle d'en-haut ; l'une & l'autre sont garnies de dents inégales, aiguës, inclinées vers l'intérieur de la gueule, & ferrées entr'elles. Les narines sont à peu près à égale distance des yeux & de l'extrémité du museau. Les yeux sont situés une fois plus près de cette même extrémité que de l'angle supérieur des opercules ; leur position est très-élevée, leur forme arrondie, & leur diamètre d'une grandeur médiocre ; ils sont recouverts par la peau commune de la tête, & ont leurs iris d'un vert argenté & leurs prunelles noires.

La première nageoire du dos est courte ; elle commence au dessus du milieu des nageoires de la poitrine, & finit à peu près à la moitié de la distance entre le sommet du museau & la base de la nageoire de la queue ; elle a six rayons flexibles & écartés entr'eux, dont les quatre antérieurs vont en augmentant de longueur ; le cinquième est plus court que le précédent, & dépasse à peine le dernier. La seconde nageoire du dos est beaucoup plus allongée que l'autre ; son origine est à une petite distance de l'endroit où finit la nageoire précédente, & son extrémité est au milieu de l'espace compris entre ce même endroit & le sommet de la nageoire de la queue ; ses rayons sont à peu près égaux, excepté le premier, qui est un peu plus court, & le dernier qui s'allonge un peu plus que les autres. Tous ces rayons sont souples & fourchus.

Les nageoires de la poitrine se trouvent sur le milieu des côtés ; elles sont à peu près orbiculaires, plus larges que longues, & ont leurs rayons extrêmes sans division, & les intermédiaires rameux.

Les nageoires du ventre sont très-près l'une de l'autre ; leur forme est ovale & terminée en pointe ; tous leurs rayons sont rameux, à l'exception du premier. Ce poisson diffère de la plupart des autres Gobies, en ce que les nageoires dont nous venons de parler ne sont point réunies en une seule, mais distinctes, comme dans le Koelreuter.

La nageoire de l'anus est longue ; elle commence à la moitié de l'espace entre sa partie postérieure & la base des nageoires de la poitrine, & se termine un peu plus loin que la seconde nageoire du dos, à laquelle elle ressemble d'ailleurs par les dimensions respectives de ses rayons, qui sont au nombre de dix-neuf. La nageoire de la queue est ovale, & plus longue que large ; sa base est garnie d'écaillés ferrées entr'elles ; les rayons qui la bordent de part & d'autre sont simples ; les intermédiaires sont rameux, & ceux du milieu sont les plus longs.

Le corps est un peu transparent ; il est d'une couleur de vert de mer pâle ; celle du ventre est blanchâtre. On voit des espèces de rides brunes auprès de la base des nageoires de la poitrine, & des taches d'un rouge sale au dessous des lignes latérales, sur la partie postérieure des côtés. La

tête est d'un jaune verdâtre, excepté sur les parties latérales, où le jaune est sans mélange ; elle est de plus marquée de quelques rides, dont deux s'étendent longitudinalement depuis les coins de la gueule jusqu'au sommet des opercules postérieurs des ouïes ; il y en a une autre de chaque côté, située transversalement au dessus des mêmes opercules, & une encore au dessus des opercules antérieurs, & parallèles à la précédente. On voit aussi quelques points d'un bleu verdâtre, dont un de part & d'autre à la base des opercules antérieurs, deux à la base de ceux de derrière, & un quatrième plus grand que les précédents, & situé derrière l'œil. Les nageoires du dos ont une transparence verdâtre, & sont marquées à leur base de plusieurs bandes étroites & rougeâtres, dont quatre sur la première, & huit ou neuf sur la seconde. Les nageoires de la poitrine & celles du ventre ont aussi de la transparence, avec une teinte de verdâtre sur les premières, & une teinte blanchâtre sur les autres. La nageoire de l'anus a sa base d'une couleur rouge, le reste de sa surface est de cette même couleur mélangée de vert. La nageoire de la queue est d'un jaune verdâtre ; elle a de part & d'autre une large bande rouge oblique & un peu courbe ; ses rayons, ainsi que ceux des nageoires du dos, sont pareillement colorés en rouge. On trouve ce poisson dans la mer Pacifique, autour de l'Île d'Otaïti.

TAMBOUR (le). Espèce de Labre.

Labrus Cromis. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 35.

Labrus cauda integra, pinnis dorsalibus subunitis, analis radio secundo validissimo. *Ibid.*

Cromis subargenteus oblongus, radiis anterioribus pinnae dorsalis aegre pungentibus. *BROWN. Jam.* 449.

Coracinus Brasiliensis. *RAY. Pisc.* 96.

Guatucupa. *MARCG. Bras.* 177.

En anglais, *Drum*.

Ce poisson a de la ressemblance, par son port, avec la Perche de rivière. Ses écailles sont marquées de bandes brunes, sur un fond un peu argenté. Les opercules de ses ouïes ne sont point dentelés, mais se terminent en une pointe aiguë. Les deux nageoires du dos ont une légère adhérence entr'elles, & paroissent n'en former qu'une, lorsqu'on ne les observe point avec assez d'attention. La première a dix rayons ; la seconde vingt-deux, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit ; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a sept, dont les deux antérieurs sont épineux ; le premier est très-court, & le second beaucoup plus long, très-épais & comprimé. La nageoire de la queue a dix-neuf rayons. On trouve ce poisson à la Caroline.

TAMIS. On se sert quelquefois, pour la pêche, d'une espèce de *Tamis*, que l'on atache au bout d'une perche, & que l'on plonge dans l'eau comme un truble, pour le relever avec les petits poissons qui se trouvent au dessus, & qui ont été surpris

par le *Tamis*, au fond duquel ils sont obligés de rester.

TAMOATA. Voyez CALLICTE.

TANCHE. Voyez TENCHE.

TAPEÇON. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Rat de notre dictionnaire. Voyez RAT.

TACHE. Voyez PLIE.

TARDINEAU. C'est encore un des noms que l'on a donnés à la Plie.

TARERONDE. L'espece de Raie ainsi appelée dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, porte, dans celui-ci, le nom de Pastenague. Voyez ce mot.

TARGER, TARGUET, TARGIE. Voy. PLIE.

TARTANE. Sorte de bâtiment dont on fait un grand usage sur la Méditerranée pour le commerce, quelquefois pour la guerre, & même pour la pêche. Dans ce cas, on dit pêcher à la Tartane. Le filet qui a un manche semblable au Ganguy, s'appelle aussi Tartane.

TAUPE DE MER. C'est ainsi qu'on nomme quelquefois le Requin.

TEDORO. Les Pêcheurs de l'embouchure de la Loire donnent ce nom à un filet du genre des foles, dont les mailles ont trois pouces & demi d'ouverture.

TEÏRA (le). Espece de Chétodon.

Chatodon pinnatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Chatodon*, n^o. 4.

Chatodon cauda integra, spinis dorsalibus quatuor, pinna dorsali analique longissima. Ibid.

Chatodon griseus, fascia frontali apiceque cauda albis. Mus. Ad. Fr. p. 64. t. 33. f. 6.

Chatodon macrolepidotus, capite inermi, radiis pinnae dorsi ani ventrisque setiformibus. GRONOV. Mus. 2. n^o. 193.

SEB. Mus. 3. t. 25. f. 15.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête petite, très-comprimée, & dénuée d'écaillés. Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, à une grande distance l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est étroite & tournée en haut. Les mâchoires ont un grand nombre de dents.

Le corps est aplati par les côtés & étendu en hauteur, de manière que son diamètre vertical est à peu près égal à sa longueur. Le dos est aminci en forme de tranchant, & relevé en voûte, dont le sommet répond à la nageoire de la même partie. Le ventre est pareillement très-étroit & très-mince.

La nageoire du dos a d'abord quatre rayons simples, petits & un peu roides, dont les deux premiers échappent presque à la vue, & ensuite trente autres rayons pareillement simples, dont les antérieurs s'élevent beaucoup & ressemblent à de longs filamens; les suivans vont en diminuant insensiblement jusqu'au dernier qui est très-court.

Les nageoires de la poitrine sont petites, un peu plus voisines du ventre que du dos; elles se déploient parallèlement à la longueur du poisson,

Histoire Naturelle, Tome III.

& ont chacune seize rayons rameux, dont ceux du milieu sont les plus longs.

Les nageoires du ventre sont très-près l'une de l'autre, plus voisines de la gueule que des opercules des ouïes, & garnies chacune de six rayons, dont le second est très-long & très-délié.

La nageoire de l'anus correspond aux rayons les plus allongés de la nageoire du dos, & s'étend presque jusqu'à celle de la queue; elle a vingt-huit rayons, dont les deux premiers sont très-courts & d'une consistance un peu roide: parmi les suivans, qui sont souples & mous, les dix premiers se prolongent en forme de filamens semblables à ceux de la nageoire du dos. La nageoire de la queue est petite & un peu arrondie. On trouve ce poisson dans les mers voisines des Indes.

TENCHE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Tinca. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n^o. 4.

Cyprinus pinnae radiis viginti quinque, cauda integra, corpore mucoso, cirris duobus. Faun. Suec. 363.

Cyprinus mucosus totus nigrescens, extremitate cauda aequali. ART. *Spec.* 27. *Gen.* 4. *syn.* 5.

An *Ψύων*. ARIST. L. 6. c. 14?

An *Fullo*. GAZ. in ARIST. L. c.

An *Γραφίος Durionis*. ATHEN. L. 7. c. 297?

Teucha. ACTOR.

CUBA. L. 3. c. 91. f. 91. b.

TINCA. AUSON. v. 125.

PLATIN. L. 10.

P. JOV. p. 124.

FIGUL. f. 3. b.

WOTTON. L. 8. c. 190. fol. 169. b.

RONDEL. *Part.* 2. *Lacustr.* c. 10. p. 157.

SALVIAN. fol. 89. a. 90.

GESN. p. 984. (Germ.) fol. 167. b.

ALDROV. L. 5. c. 45. p. 646.

JONSTON. L. 3. tit. 3. c. 10. p. 146. t. 29. f. 7.

CHARLET. p. 162.

WILLUGHBY. p. 251. tab. Q. n^o. 5. f. 1. & 2.

RAY. p. 117.

SCHONEV. p. 76.

Phycis vel Merula fluviatilis. SCHONEV. p. 76.

Merula fluviatilis. SCALIG.

Schleine, Schleggen. WULFF. *Boruss.* n^o. 55.

The Tench. PENNANT. *British Zool.* tom. 3. p. 306.

La Tenche. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2^e. part. 3^e. sect. ch. 4. p. 506. pl. 26. fig. 1.

En Suede, *Linnare*, *Sutare* & *Skomakare*; en Danemarck, *Sydere*; en Allemagne, *Schley*, *Schleyen* & *Schomaker*; en Italie, *Tenca*; en Angleterre, *Tench*.

On a soupçonné qu'Aristote avoit voulu désigner la Tenche sous le nom de *Psylon*, mais on ne connoît décidément aucun Auteur ancien avant Aufone, qui ait fait mention de ce poisson, & la manière dont il en parle n'est pas propre à en donner une idée avantageuse; il l'appelle *la res-*

source du bas peuple (*folatia vulgi*). Ce poisson n'a pas été mieux traité par plusieurs modernes, qui l'ont regardé comme fade, d'un goût désagréable, & de plus, mal-sain & difficile à digérer. D'un autre côté, on lui a attribué des propriétés médicinales très-salutaires contre la fièvre, la jaunisse, &c. lorsqu'il est employé à l'extérieur. On a prétendu même que les autres poissons, & en particulier le Brochet, se guérissent de leurs blessures, en se frottant contre le corps de la Tenche, dont la mucosité étoit, pour ces animaux, un spécifique assuré; de là est venu le surnom de *Médecin des poissons*, que quelques-uns ont donné à la Tenche. „ Je ne garantis pas, dit M. Pennant, après avoir rapporté ce sentiment, que la liqueur visqueuse dont la Tenche est enduite eût tant de vertu par rapport aux citoyens des eaux; mais il est certain que sa chair est un aliment sain & délicat pour les habitans de la terre „.

Voilà, comme l'on voit, des opinions bien différentes sur les qualités d'un poisson, qui ne devroit pas être si difficile à juger, puisqu'il n'est pas rare. On pourroit croire que cette opposition vient des différences mêmes qui se trouvent entre les Tenches, suivant les divers lieux où elles ont séjourné, & les divers degrés d'accroissement qu'elles ont pris. Celles qu'on pêche sur les fonds vaseux ont un mauvais goût de fange; de plus, lorsqu'elles sont petites, leur chair est pleine d'arêtes qui la rendent désagréable. Mais celles qui se font dégorger dans les eaux vives ont beaucoup de délicatesse, sur-tout lorsqu'elles sont grosses. Une Tenche de trois livres est fort recherchée. On dit qu'il y en a qui pèsent cinq à six livres. Salviani prétend que ce poisson, en certains endroits, s'accroît jusqu'au poids de vingt livres.

Selon M. Duhamel, quoique les Tenches se plaisent dans la vase, on assure qu'elles passent volontiers des eaux dormantes dans les eaux vives, & on en trouve effectivement en assez grande quantité dans les petites rivières dont le cours est rapide. Ce poisson multiplie beaucoup, & réussit très-bien dans les étangs; mais il les dépeuple par sa voracité. Cependant il cause beaucoup moins de dommage que le Brochet, qui n'épargne pas même la Tenche, qu'on ait dit qu'il en étoit l'ami, & qu'il sembloit la ménager en faveur des propriétés bienfaisantes de la liqueur qui suinte à travers sa peau.

La Tenche, suivant Artedi, a la tête & le museau d'un volume assez petit, à proportion du corps, qui est large, épais & court. L'ouverture de la gueule est médiocre; les mâchoires sont dépourvues de dents; mais il y en a cinq, de part & d'autre, dans le gosier. Les opercules des ouïes sont formés de quatre lames & de trois osselets courbes. Les lignes latérales sont pareillement courbes & se rapprochent du ventre, comme dans les autres poissons du genre des Cyprins. On voit de chaque côté, sur la tête, trois rangées de pores, qui sont les orifices d'autant de petits conduits,

l'une au dessus des yeux, la seconde près des opercules, & la dernière sur la mâchoire inférieure. Les yeux sont petits & situés sur les côtés de la tête. Leurs iris sont rouges.

Le dos est un peu élevé en voûte, derrière la tête, mais il ne s'amincit point en forme de tranchant. Le ventre est plat & assez large. Les écailles sont oblongues & petites, en comparaison de celles des autres poissons du même genre. Elles adhèrent fortement à la peau. Leur couleur est noire sur le dos, & seulement noirâtre sur les côtés, avec des nuances d'un jaune verdâtre. Le ventre est blanchâtre. En général tout le corps a une teinte sombre comme celle des parties ombrées d'un tableau. De plus, les écailles sont enduites d'une humeur visqueuse, qui rend ce poisson glissant comme l'Anguille.

La nageoire du dos est noire; elle a douze rayons, dont le premier est fort court, le second un peu plus long, le troisième double du précédent, & égal à tous ceux qui suivent; les trois antérieures sont simples. & les autres rameux. Les nageoires de la poitrine sont noirâtres, arondies, & ont chacune dix-sept rayons, dont le premier est simple & d'une consistance roide; tous les autres sont rameux, & le cinquième ou le sixième est le plus long.

Les nageoires du ventre sont semblables aux précédentes par leur forme & par leur couleur. Elles ont chacune onze rayons, dont le premier est assez petit, le second ferme & épais, & les suivans très-rameux. La nageoire de l'anus est noire; elle a onze rayons, dont le premier est très-petit, le second un peu plus allongé, le troisième encore plus long, & simple comme les deux premiers; le quatrième & le cinquième sont les plus longs, & ont leur extrémité rameuse, ainsi que tous les suivans. La nageoire de la queue est noire, & d'une figure presque carrée. Elle a dix-neuf rayons peu distincts, excepté ceux des extrémités. L'individu observé par Artedi avoit neuf pouces trois lignes de longueur, sur deux pouces huit lignes à l'endroit de la plus grande épaisseur.

Willughby & d'autres Auteurs disent que le mâle, dans cette espèce, est facile à distinguer de la femelle, en ce qu'il a les nageoires du ventre beaucoup plus étendues; le premier rayon est surtout remarquable par sa longueur & par son épaisseur; il est recourbé en bas, strié transversalement. Les os sur lesquels se trouvent ces nageoires sont aussi plus forts & s'étendent jusqu'aux ouïes, ce qu'on ne remarque point dans les femelles.

La Tenche est particulièrement un poisson de lacs & d'étangs, quoiqu'on en pêche aussi dans les rivières, comme nous l'avons dit. Elle est très-avide de vers de terre; aussi s'en sert-on avec succès pour amorcer les haims avec lesquels on pêche ce poisson. On assure que la Tenche fraye au mois d'Avril, parmi les herbes des endroits marécageux. Elle a la vie si dure, au rapport de Lé-

mery, qu'on en voit quelquefois, des tronçons sauter hors de la poêle où on les a mis pour les faire frire. On lit, dans la *Nouvelle Maison Russe*, que ce poisson est celui qui soutient le mieux le transport. Cependant M. Duhamel, dont on connoît l'exactitude, dit que la *Tenche* se transporte à la vérité facilement, mais moins que la Carpe.

M. Geoffroi le jeune a fait voir à l'Académie des Sciences, en 1710, un *Ténia* trouvé dans une *Tenche* fort saine & fort grasse; il n'étoit pas divisé en anneaux; il avoit seulement des plis parallèles à sa longueur, & un entr'autres qui s'étendoit sur le milieu du corps, depuis la tête jusqu'à la queue. Il étoit entier & avoit deux pieds & demi de long. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1710.)

On croit que le nom latin (*Tinca*) donné à la *Tenche*, est dérivé du mot *tincla*, & fait allusion à la teinte noirâtre de ce poisson, qui paroît lui être particulière & le distinguer de tous les autres.

TENCHE DE MER (le). Espèce de Labre.

Labrus Tinca. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 21.

Labrus rostro sursum reflexo, cauda in extremo circulari. ART. *Gen.* 33. *syn.* 56.

Turdus duodecimus, vielle. RONDEL. L. 6. c. 6. p. 179.

Turdus duodecimus in Provincia vulgo Vielle. GESNER. p. 1019.

Turdus duodecimus. Id. (Germ.) fol. 12. a.

ALDROV. L. 1. c. 3. p. 25.

An Turdus. JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 2. t. 13. fig. infime.

Turdus vulgarissimus; Tinca marina Venetis. WILLUGH. p. 319.

The Wrasse. PENNANT. *British Zool.* t. 3. p. 203.

EN Angleterre, *Wrasse*, *Old-Wife* & *Gwrach*.

La *Tenche de mer* a été ainsi nommée, parce qu'elle a de la ressemblance avec celle de rivière par la forme de son corps. Elle se tient ordinairement au fond de l'eau entre les rochers, suivant M. Pennant, & se nourrit de coquillages & de crustacées. Mais quoiqu'elle soit du nombre des poissons Saxatiles, qui, en général, sont recherchés, sa chair, au rapport de Willughby, n'est ni délicate ni saine.

Ce poisson, selon le même Auteur, a environ neuf pouces de longueur. Son museau est allongé & recourbé en dessus. Les levres sont épaisses, charnues & saillantes au delà des mâchoires. L'ouverture de la gueule est étroite. Les dents sont peu aiguës, & imitent, par leur disposition, les aspérités d'une lame de scie. On voit aussi au fond de la gueule deux tubercules hérissés de dents, & de plus, deux os pareillement dentelés, comme à la Carpe. Les iris sont tantôt bleus & tantôt d'un jaune doré.

Le corps est couvert d'écaillés assez grandes. Les lignes latérales ont une inflexion sous l'extrémité de la nageoire du dos.

Cette nageoire a vingt-six rayons, dont les quinze premiers, qui sont épineux, ont chacun un rayon mou qui leur est adossé, & dont l'extrémité, qui est plus allongée que celle du rayon adjacent, s'incline de manière à imiter la toile d'une banderole. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre, situées un peu plus en arrière, en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. La nageoire de la queue, lorsqu'elle se déploie, est arondie en arc circulaire par son extrémité.

M. Pennant observe que ce poisson varie infiniment par les teintes & la disposition de ses couleurs. Quelques individus sont d'un rouge sale & obscur. D'autres sont ornés, principalement vers la tête, de plusieurs bandes des plus belles couleurs, telles que le bleu, le rouge & le jaune. Willughby parle aussi de ces bandes colorées; mais il dit qu'elles sont alternativement d'un rouge semblable à celui des feuilles de vigne desséchées, & d'un vert olivâtre. Il ajoute que la nageoire du dos est marquée de diverses raies jaunes, rouges & bleues, & que les nageoires de la poitrine sont d'un jaune tirant sur celui de l'or. On trouve ce poisson dans la mer voisine de l'Angleterre.

TÉNIA (le). Espèce de Cépole.

Cepola Tania. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Cepola*, n°. 1.

Cepola pinna cauda attenuata, capite obtusifimo. Ibid.

Tania auctororum. ART. *Gen.* 83. *syn.* 114.

H' *Tania*. ARIST. L. 2. c. 13.

OPPIAN. L. 1. p. 5.

ATHEN. L. 7. p. 325.

Vitta. GAZ. ARIST. L. c.

Tania. RONDEL. L. 11. c. 17. p. 326.

GESN. p. 938. ♂ (Germ.) fol. 56. a.

Tania Rondeletii. ALDROV. L. 3. c. 30. p. 369.

CHARLET. *Onom.* p. 126.

Tania prima Rondeletii. RAY.

Les anciens ont donné à ce poisson le nom de *Tania*, c'est-à-dire, *ruban* ou *banderole*, parce qu'il est très-mince. Il a le corps très-allongé, & de plus en plus éfilé jusqu'à son extrémité. Il est d'une couleur incarnate, avec des teintes bleuâtres. La couleur principale, qui tire sur celle du feu, & peut être aussi la grande mobilité de ce poisson, lorsqu'il nage, l'ont fait comparer à une petite flamme, & de-là lui est venu le nom de *Flambo*. Sa chair est par-tout transparente, en sorte que l'on aperçoit aisément les vertèbres à travers. On voit assez près de la tête, sur le milieu de chacun des côtés, des taches argentées, disposées sur une même ligne.

Le *Ténia* a la gueule très-fendue, les mâchoires garnies d'un seul rang de dents aiguës, les yeux d'une grandeur médiocre, les prunelles petites, les iris argentées. Les trous de ses ouïes sont très-grands. Il n'a qu'une seule paire de nageoi-

res, qui sont celles de la poitrine; les rayons de ces nageoires sont si petits, qu'il est très-difficile de les compter. Suivant Linnæus, ces nageoires ont chacune dix-huit rayons. Le même Auteur indique dans cette espèce des nageoires ventrales qui ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire du dos commence à une petite distance de la tête, & se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue, où elle forme continuité avec la nageoire inférieure qui commence à l'anus. La première de ces nageoires, selon Linnæus, a soixante rayons, & la seconde cinquante-huit, & de plus, cet Auteur distingue de l'une & de l'autre la nageoire de la queue, qui a neuf rayons.

Un autre caractère du *Ténia*, indiqué par Willughby, consiste en ce qu'il a la nageoire de l'anus au moins deux fois plus haute que celle du dos, & placée si près du museau, qu'entre l'endroit où elle prend son origine & la tête du poisson, il ne reste d'espace qu'autant qu'il en faut pour l'ouverture de l'anus, qui par-là se trouve presque contiguë à l'angle de la mâchoire inférieure.

Il paroît certain que ce poisson est le *Tania* de la première espèce cité par Rondelet, quoique la description & la figure qu'en donne cet Auteur soient également defectueuses. La chair de ce poisson, selon le même Naturaliste, est dure & gluante. L'individu observé par Willughby avoit plus d'un pied de long. Sa largeur étoit à peine d'un travers de doigt. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

TENTE. Voyez ÉTENTE.

TENTE SUR PALOTS OU SUR PIQUET. Lorsque les Pêcheurs veulent prendre, avec des lignes des poissons qui nagent entre deux eaux, alors, au lieu d'affujétir les haims au fond de la mer, comme pour la pêche des poissons plats, ils tendent la corde qui porte les lignes, sur des piquets qu'ils enfoncent dans le sable à coups de maillet. Par ce moyen les haims se trouvent eux-mêmes entre deux eaux, & correspondent à la hauteur où se tiennent les poissons, qui y sont pris au passage.

TÉTARD (le). Espèce de Persegue.

Perca cottoides. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 13.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda indivisa, pinnis omnibus lineis duabus punctatis. Ibid.

Mus. Ad. Fr 2. p. 84. *

Cette espèce de Persegue a, comme plusieurs autres de son genre, les deux nageoires du dos réunies en une seule qui a vingt rayons, dont les quatorze premiers sont épineux. On voit sur cette nageoire, ainsi que sur toutes les autres du même poisson, une multitude de points rangés sur deux lignes parallèles. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons: celles du ventre en ont cinq, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue

est sans aucune échancrure, & a douze rayons. On trouve ce poisson dans l'Inde. (LINNÆUS).

TÉTARD. On a aussi donné ce nom à la Chevane. Voyez CHEVANE.

TÊTE DE LIEVRE (la). Espèce de Gobie.

Gobius Lagocephalus. PALLAS. *Spicileg. fascic. 8. p. 14. tab. 2. fig. 6 & 7.*

Nov. Comment. Petrop. 1. 9. p. 428. tab. 9. f. 3. 4.

Ce poisson, suivant M. Pallas, diffère de plusieurs autres espèces de Gobies, tels que le Koelreuter, le Boddart, le Schloffer, principalement par la forme singulière de sa tête, par la position moins élevée de ses yeux, & par la figure des nageoires du ventre, qui s'arondissent plus sensiblement en forme de conque. Sa longueur est d'environ quatre pouces. Il a la tête courte & grasse, la mâchoire supérieure demi-circulaire & très-épaisse. Le nom de *Lagocephalus*, donné à ce poisson par l'Auteur cité, indique une ressemblance avec la tête du Lievre. La gueule est située transversalement; le même Naturaliste la compare à celle du Crapaud. La levre supérieure est charnue, très-grasse & très-faillante au delà du bord de la mâchoire; sa partie extérieure est marquée d'une ride légère. La levre inférieure est plane & plus sensiblement ridée, ce qui la fait paroître double. Elle se termine par un petit lobe aux angles de la gueule. L'une & l'autre sont échancrées à leur milieu. Le palais forme plusieurs faillies courbées en arc; son bord est mince & hérissé de très-petites dents serrées entr'elles. On en voit aussi quelques-unes sur le bord de la mâchoire inférieure, mais un peu plus grandes, terminées en crochet, & placées à des distances à peu près égales.

Les yeux sont situés sur la tête, mais écartés l'un de l'autre, du reste peu ouverts, & revêtus de la peau commune de la tête. Les narines placées avant ces organes, ressemblent à deux pores. Entre ces ouvertures & les levres, on voit deux autres pores. Les opercules des ouïes sont dénués d'écaillés, ainsi que la tête. Ils s'ouvrent de côté vers les nageoires de la poitrine. La membrane des mêmes parties est garnie de trois rayons.

La première nageoire du dos a six rayons simples, dont le dernier est plus long que les autres. La seconde a onze rayons rameux. Les nageoires de la poitrine sont d'une forme ovale terminée en pointe, à peine charnues à leur base; elles ont chacune quinze rayons. Les nageoires du ventre se réunissent en s'arondissant, de manière qu'elles imitent une conque, ainsi que nous l'avons dit. Elles ont chacune quatre rayons très-rameux, & très-courts, & par-devant un prolongement cartilagineux semblable à un coin, & attaché à une membrane qui forme le bord antérieur de la conque.

La nageoire de l'anus a dix rayons. Le corps est cylindrique, excepté vers la queue, où il est comprimé, en conservant toujours la même hauteur. Toute sa surface est couverte de petites é-

cailles d'un brun foncé. On n'aperçoit point de lignes latérales. La nageoire de la queue est ovale, & a douze rayons rameux.

TÊTE NUE (la). Espece d'Amie.

Amia calva. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominals*.
Amia, n°. 1.

Amia cauda macula nigra. Ibid.

En Angleterre, *Mudfish*.

Ce poisson, qui jusqu'à présent, est le seul connu de son genre, a la tête aplatie par-dessus, & comme excoriée à l'endroit du crâne, que l'on voit à nu, ce qui lui a fait donner, par Linnæus, la dénomination de *Calva* (Tête chauve.) Les opercules des ouïes sont obtus. Chacune des narines porte un barbillon. Les lignes latérales sont droites.

Le tronc est un peu cylindrique, & couvert d'écaillés. La nageoire du dos est longue; elle a quarante-deux rayons. Les nageoires de la poitrine sont de la même grandeur que celles du ventre, quoiqu'elles aient chacune quinze rayons, tandis que les autres n'en ont que sept. La nageoire de l'anus en a dix. Celle de la queue est aron-

die, marquée en dessus d'une tache noire auprès de sa base; elle a vingt rayons. On trouve ce poisson dans les eaux douces de la Caroline. On le prépare, quoique rarement, pour l'usage de la table. (LINNÆUS).

TÊTE NUE (la). Espece d'Ésoce.

Esox gymnocephalus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Esox*, n°. 9.

Esox maxillis equalibus, operculis obtusissimis, capite denudato. Ibid.

La dénomination adoptée par Linnæus, pour ce poisson, est formée de deux mots grecs, dont l'un signifie tête & l'autre nu, ce qui indique un rapport avec l'espece précédente, relativement à la surface supérieure de la tête, dont il semble que l'on ait enlevé la peau.

L'espece dont il s'agit ici a de plus les deux mâchoires d'égale longueur, & les opercules des ouïes très-obtus. La nageoire du dos a treize rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix; celles du ventre sept. La nageoire de l'anus en a vingt-six, & celle de la queue dix-neuf. On trouve ce poisson dans l'Inde. (LINNÆUS.)



- THON (le). Espèce de Scombre.
Scomber Thynnus. LIN. *Syst. nat. Pisces thora-*
cisci. *Scomber*, n°. 3.
Scomber pinnulis utrinque octo. Ibid.
Scomber albicans seu *Albecor*. OSBECK. *Iter*. 69.
Scomber pinnulis octo seu *novem in extremo dor-*
so, sulco ad pinnas ventrales. ART. *Gen.* 31.
syn. 49.
Scomber pinnulis novem, pinna dorsi priori pli-
cata, dentibus planis lanceolatis, maxilla superiore
acuta. LÆFL. *Epist.*
Scomber pinnulis utrinque novem, dorso diptre-
vygio spina duplici ad anum. GRONOV. *Zooph.*
 305.
Coretta Thynni species. WILLUGHBY. *Append.*
 p. 5. *tab.* 9. n°. 1.
Alba Coretta Pisonis. Ibid. p. 16. *tab.* M. n°. 5.
 fig. 1.
Corret Belgis. Ibid. p. 24. *tab.* M. n°. 5. *fig.* 1.
Thynnus corpore crassiori & breviori, pinnulis
superioribus novem, inferioribus octo. BROWN. *Jam.*
 p. 451. n°. 1.
Poisson Royal, ou le Negre. *Hist. générale des*
Voyages, tom. 5. liv. 9. chap. 8. *pl. relative à la*
page 349. Fig. 1.
Leman-Visch. VALENT. *Ind. vet. & nov.* vol. 3.
 p. 348. n. 3. *fig.* 3.
 O' Oύvros. ARIST. L. 2. c. 13. L. 4. c. 10. L.
 5. c. 9. 10. 11. L. 6. c. 17. L. 8. c. 2. 12. 13.
 15. 19. 30. L. 9. c. 2.
 ÆLIAN. L. 9. c. 42. p. 549. L. 15. c. 13. 16.
 27. L. 15. c. 3. 5. 6.
 ATHEN. L. 7. p. 301. 302. 303. 319. L. 1.
 p. 5.
 OPIAN. L. 2. *Hal.* p. 48.
Thunnus. OVID. *HAL.* v. 98.
 GAZ. ARIST.
 ALDROV. L. 3. c. 18. p. 313.
 JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 2. a. t. 3. *fol.* 2.
 THAUMAT. p. 428.
 CHARLET. p. 124.
Thunnus sive Thynnus. BELLON.
 GESNER. p. 957. 967. 1148.
 RAY. p. 57.
Thunnus vel Orcynus. SCHONEV. p. 75.
Thynnus. PLIN. L. 9. c. 15.
 SOLIN. *Polyhist.* c. 18. 11.
 AUCTOR.
 CUB. L. 3. c. 96. *fol.* 92. b.
 P. JOV. c. 6. p. 52.
 WOTTON. L. 8. r. 186. *fol.* 163. b.
Thynnus sive Thunnus Bellonii. WILL. p. 176.
tab. M. n°. 1. f. 3.
Thynnus. GESNER. (Germ.) *fol.* 58. b.
 Le grôs Thon, ou le vrai Thon. DUHAM. *Traité*
des Pêches, 2^e. part. tom. 3. sect. 7. chap. 2. art.
 1. p. 190. *pl.* 5.
 En Angleterre, Tunny-fish & Spanish Ma-
 ckerell; en Espagne, Albacore; aux Îles Maldive-
 ves, Talling-Talling.
 α. O'ρυvros. ÆLIAN. L. 1. c. 40.

- OPIAN. L. 1. p. 8. & L. 2. p. 59.
 ATHEN. L. 7. p. 301. 315.
 Orcynus. PLIN. L. 32. c. 11.
 GESN. p. 962. & (Germ.) *fol.* 59. a.
 ALDROV. L. 3. c. 18. p. 314.
 JONSTON *tab.* 3. f. 4.
 Limosa. SALVIAN. *fol.* 123. *ad Iconem*.
 β. Πηλαμῖς. ARIST. L. 5. c. 9. 10. & L. 8. c.
 13. & L. 9. c. 2.
 OPIAN. L. 1. p. 5.
 ATHEN. L. 7. p. 319.
 Πηλαμῖς. ÆLIAN. L. 15. c. 10. p. 877.
 Pelamis. PLIN. L. 9. c. 15.
 BELLON.
Pelamis & Thynnus. SALVIAN. *fol.* 123. b.
 124. 125.
Pelamis cerulea. ALDROV. L. 3. c. 18. p. 315.
 JONSTON. t. 3. f. 3.
Pelamis Bellonii. WILL. p. 180. *tab.* M. n°. 2.
 RAY. p. 58. n. 2.
Pelamys vera seu Thunnus Aristotelis. RONDEL.
 L. 8. c. 11. p. 245.
 GESN. p. 960. 1148. & (Germ.) *fol.* 58. a.
 Limaria. GAZ. ARIST.
 γ. Ἀν Κορδύλος. ARIST. L. 8. c. 2.
 ATHEN. L. 7. p. 306.
 Cordyla. PLIN. L. 9. c. 15.
 GAZ. ARIST.

Le Thon est fort connu par le grand commerce qui s'en fait dans presque toutes les contrées de l'Europe, où on l'envoie de Cadix & de Marseille, après l'avoir salé & renfermé dans des barils. La chair de ce poisson est ferme, grasse, & d'un assez bon goût. On ne prend que celle de l'abdomen pour la couper en morceaux & la garder, après l'avoir salée. Dans plusieurs pays, on sale aussi la chair du dos. Dans cet état, on l'appelle en France *Thon mariné*, & dans l'Italie *Tarentillo*, parce qu'il en vient beaucoup de Tarente. On abandonne au bas peuple les autres parties qui sont dépourvues de graisse, & n'ont presque aucune saveur.

Ce poisson est un de ceux qui prennent le plus d'accroissement. Il pèse quelquefois plus de cent livres; Willughby cite un Thon pris dans la Manche, qui avoit sept pieds de longueur. La forme de ce poisson est arondie & épaisse; il diminue insensiblement vers la queue, où il est mince. La couleur du dos qui est noire se change en une couleur azurée, ou même verte, lorsqu'on la présente diversément aux reflets de la lumière. Le ventre & la moitié des côtés sont argentés. La peau est couverte de très-petites écailles. Le museau se termine en pointe; les mâchoires sont égales & garnies de très-petites dents. La gueule est spacieuse, noire à l'intérieur, excepté l'extrémité du palais qui est rouge. La langue est large, un peu rude, & bordée de part & d'autre d'une espèce de renflement. On voit au sommet du palais un osselet hérissé de denticules, & au fond deux autres osselets ou tubercules couverts

d'aspérités. Les yeux sont assez grands, & sans aucune membrane particuliere qui les recouvre; les iris ont un éclat argenté. Willughby a remarqué, dans le *Thon* qu'il a décrit, que la cornée étoit noire du côté du museau, & blanche sur la partie opposée. Les opercules des ouïes sont formés de deux lames seulement. Le dos a deux nageoires principales, outre les petites dont nous parlerons plus bas: celle de devant est voisine de la tête, & a quatorze rayons simples aigus & cependant assez souples. Cette nageoire sort d'une fossète qui sillone le milieu du dos. La seconde, qui est presque contiguë à la précédente, a pareillement quatorze rayons, mais qui sont rameux, & dont le troisième & le quatrième s'élevent beaucoup; les autres vont en diminuant par gradation. Cette même nageoire est quelquefois teinte de rouge ou de jaune, depuis l'endroit où elle se termine, jusqu'à la queue. Le sommet du dos a huit ou dix autres petites nageoires, situées à des distances à peu près égales, étroites à leur naissance, larges vers leurs sommets, & garnies de rayons allongés, qui s'inclinent vers la nageoire de la queue. Celle-ci est échancrée en forme de croissant. Les nageoires de la poitrine ont chacune environ trente-quatre rayons très-serrés les uns contre les autres: elles sont minces, terminées en pointe, & d'une couleur noire. Les nageoires du ventre, situées un peu en arriere des précédentes, sont pareillement minces; elles ont chacune six rayons, dont le premier est terminé en pointe, & les autres sont rameux. Les côtés & le ventre du poisson ont des enfoncemens ou des especes de sillons, destinés à recevoir les quatre nageoires dont nous venons de parler, lorsque le poisson les replie. Derriere l'anus, qui est distant de l'extrémité du museau, de plus des deux tiers de la longueur du poisson, est une nageoire qui a treize rayons, & qui est semblable à celle qui lui correspond sur le dos. Enfin, au delà de cette nageoire on en voit huit autres petites semblables à celles qui sont sur la partie supérieure, & disposées sur une même direction. Les parties latérales de la queue forment, de part & d'autre, une saillie qui s'étend sur leur milieu, & que Willughby compare à une nageoire, ce qui fait paroître le corps carré en cet endroit.

Les *Thons* sont communs, sur-tout dans la Méditerranée, quoiqu'on en trouve aussi dans l'Océan. Ils vont toujours par troupes, & on dit qu'ils se mettent en ordre, & forment un carré par leur disposition. Il paroît certain qu'ils sont du nombre des poissons de passage, quoiqu'on ne soit pas d'accord sur la route qu'ils suivent dans leurs migrations. L'opinion la plus vrai-semblable est qu'ils passent de l'Océan dans la Méditerranée, & qu'après avoir parcouru les différentes parties de cette mer, ils arivent dans la mer Noire, qui est la seule où ils frayent, selon Aristote. Cependant Strabon rapporte qu'ils frayent aussi dans la mer d'Azow. On dit qu'ils entrent dans le Pont-Eu-

xin par le rivage qui est à droite, & qu'ils en sortent par celui de la gauche, ce qu'Aristote & Pline expliquent avec peu de vrai-semblance, en prétendant que le *Thon* voit plus clair de l'œil droit que de l'œil gauche. Les mêmes Auteurs disent que la plus longue vie de ce poisson ne s'étend pas au delà de deux ans. Mais l'accroissement extraordinaire qu'il prend ne permet pas de douter qu'il ne vive beaucoup plus long-temps.

Suivant M. Duhamel, il passe pour certain que l'arivée des Maquereaux vers nos côtes, annonce celle des *Thons*, qui les poursuivent pour s'en nourrir. Les uns & les autres nagent avec beaucoup de vitesse, & l'on a vu quelquefois des *Thons* suivre, pendant un long espace, un vaisseau qui silloit sous voiles. Ils doivent cette facilité de nager en grande partie à la force de leur queue, qui frappe l'eau avec tant de violence, que le bruit s'en fait entendre de loin. Aussi assure-t-on que leur queue est leur principale défense, & qu'elle devient une arme redoutable, lorsqu'on les attaque. Cependant ils sont timides, & s'enfuient au moindre bruit. C'est pour cette raison qu'on a recours quelquefois au son du cor de chasse, pour déterminer ces poissons à donner dans les filets.

On dit que les *Thons* se plaisent dans les lieux limoneux, & qu'ils se nourrissent de plantes marines. Mais ce dernier fait semble être démenti par l'espece de fureur avec laquelle ils vont à la poursuite des Maquereaux, & par l'avidité qu'ils montrent pour différens apâts qu'on leur présente, sur-tout pour les Sardines; on réussit même à les attirer, en leur présentant simplement un leurre qui imite la forme d'une Sardine. Les pêches dans lesquelles on emploie les haims pour prendre les *Thons*, se font au doigt, à la canne, au libouret ou au grand couple. (Voyez ces différens mots.) Elles ne different de celles dans lesquelles on prend les Maquereaux, qu'en ce que les haims sont plus grands & les lignes plus fortes.

On a donné le nom de *Thonaire* à une enceinte de filets que les Pêcheurs forment sur le champ dans la mer, pour arrêter les *Thons* au passage. Cette pêche est en usage dans les environs de Colioure, où elle se pratique tous les ans depuis le mois de Juin jusqu'en Septembre inclusivement. Pour favoriser cette pêche, la ville de Colioure entretient pendant toute la saison deux hommes intelligens, qui observent du haut de deux promontoires l'arivée des *Thons* vers la côte voisine. Dès qu'ils aperçoivent de loin ces poissons, qui vont quelquefois par bandes de deux à trois mille, ils en avertissent les Pêcheurs qui sont à la côte, ainsi que les habitans, en déployant un pavillon blanc, dont les signalemens indiquent de plus l'endroit où les poissons abordent. À la vue de ce pavillon, les enfans poussent de grands cris de joie, & parcourent les rues en annonçant au peuple la pêche prochaine des *Thons*. Alors tous

les habitans, même les soldats, courent à la marine, où tous les Patrons des bâtimens pêcheurs prenent avec eux les filets nécessaires pour la pêche, & font entrer en même temps dans leurs bateaux autant de monde qu'ils en peuvent contenir, pour les seconder dans cette grande pêche. Quand tous ces bateaux sont arrivés à l'endroit où l'on aperçoit les *Thons*, ceux qui les montent jettent à l'eau leurs pièces de filets qui sont lestées & flotées, & en forment une enceinte demi-circulaire, dont la concavité est tournée vers la côte, & qu'ils appellent *le jardin*. Les *Thons* qui s'y trouvent renfermés tournent dans l'intérieur des barrières, dont la vue les effraye au point qu'ils n'osent en approcher de plus de quinze à vingt pieds.

À mesure que ces poissons s'avancent du côté de la plage, on resserre l'enceinte, ou plutôt on en forme une nouvelle concentrique & intérieure à la première, avec des filets qui étoient en réserve dans dix ou douze bateaux. On laisse une ouverture à cette seconde enceinte, pour que les *Thons* puissent y passer, & lorsqu'ils y sont entrés, on ferme l'ouverture avec une pièce de filet. On continue ainsi de resserrer, par des enceintes successives & qui vont en diminuant de largeur, l'espace dans lequel sont renfermés les poissons, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que quatre brasses d'eau. Alors on jette le grand boulier, qui est une espèce de saine dont le milieu est garni d'une manche. Les *Thons*, après avoir tourné autour du boulier dont les ailes sont courbes, s'enfoncent dans la manche. Alors on amène le filet sur le rivage à force de bras, & les Matelots saisissent les petits *Thons* avec la main, & les grès avec des crochets, puis ils les chargent sur leurs bateaux, & les transportent au bord de la plage du port de Colioure. On a vu de ces pêches qui produisoient jusqu'à trois mille quintaux & plus de ce poisson. On rapporte qu'une année, au mois de Mai, il se fit une pêche de seize mille *Thons*, tous jeunes & du poids de vingt à trente livres; ce qui étoit un fait également extraordinaire, soit que l'on considère l'époque ou le succès de cette pêche.

Le filet que l'on appelle *Combrière*, & auquel les Provençaux ont aussi donné le nom de *Thonnaire*, diffère peu de la Courantille. Voyez ce mot.

Quant à la pêche des *Thons* dans les madragues, l'une des plus importantes de celles qui se pratiquent à la mer, on peut consulter ce que nous en avons dit à l'article *Pêche* dans l'Introduction, où nous avons décrit la construction de ces grands parcs fermés, la manière dont on y prend le poisson, & les circonstances qui font de cette pêche une espèce de fête pour les spectateurs que la curiosité y conduit en foule de toutes parts.

La manière de saler le *Thon*, pour en faire ce qu'on appelle *Thon mariné*, diffère peu de celle dont on prépare la Morue, soit en blanc, soit en

Histoire Naturelle. Tome III.

vert. (Voyez MORUE.) On a grand soin de distinguer les barils où l'on met la chair du ventre que l'on appelle *la panse du Thon*, & qui se vend plus avantageusement que les grosses chairs qu'on nomme *dos de Thon* ou *thonine*. Comme ce poisson est fort gras, il s'en détache, lorsqu'on le lave pour le saler, une huile qui flotte sur l'eau, & que les femmes ramassent pour la vendre aux Tanneurs.

Willughby & plusieurs Naturalistes modernes regardent comme une espèce à part la Pelamide d'Aristote & de Plin, qui est la variété β , dans la nomenclature citée ci-dessus. Le principal caractère qu'ils indiquent pour la distinguer du *Thon*, consiste dans huit ou neuf bandes obliques qui forment des ondulations sur les côtés du corps, au lieu que le *Thon* a ces mêmes parties d'une couleur uniforme.

La Pelamide, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le Maquereau par sa forme cylindrique, & qui s'amincit auprès de la queue. Elle a le dos d'une couleur azurée obscure, le ventre argenté, les yeux petits, à proportion du volume de son corps; les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents; quatre tubercules hérissés d'aspérités, situés au fond de la gueule, à la racine de la langue & des ouïes. Il résulteroit de ce dernier caractère une différence sensible entre la Pelamide & le *Thon*, qui n'a que deux tubercules dentelés au fond du palais, selon la description que nous avons donnée ci-dessus d'après Willughby. Mais cet Auteur ne parle ici qu'en doutant, puisqu'il ajoute, qu'il pourroit bien se faire que le *Thon* eût quatre tubercules au même endroit, comme la Pelamide. Quant au nombre, à la figure & à la situation respective des nageoires, Willughby convient qu'il y a fort peu de différence à cet égard entre la Pelamide & le *Thon*.

Nous avons suivi Artedi, qui regarde toutes les différences indiquées entre ces deux poissons comme accidentelles. Ce sentiment étoit celui des anciens, & en particulier d'Aristote, au rapport duquel les jeunes *Thons*, qui étoient sortis en autone du Pont-Euxin, s'appeloient *Pelamides* au printemps suivant, lorsqu'ils retournoient dans la même mer. Il leur falloit encore une année d'accroissement pour parvenir à l'état de véritables *Thons*. On voit par-là que les Pelamides n'étoient distinguées des *Thons* que par des différences qui tenoient à celle des âges.

THONAIRE. Filet à peu près semblable à la sole, & qui sert, dans la Méditerranée, pour la pêche des *Thons*.

THYMO. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est l'Ombre de rivière. Voyez ce mot.

TIBURON. C'est l'un des noms que l'on a donnés au Requin.

TILLOLE ou TILLOTE. C'est un petit bateau d'une construction singulière, qui n'a ni quille ni

gouvernail, & ressemble aux canots des Sauvages. On s'en sert dans les endroits où le cours de l'eau est fort rapide. On donne aussi le nom de *Tillole* à de petits bateaux très-légers, terminés en pointe de part & d'autre, & que l'on emploie pour pêcher dans les lieux où il y a peu d'eau, en sorte que le bateau peut couler sur la vase.

TIRIATE. Voyez GUIDEAU.

TIROLLE ou TRÉAULE. C'est un filet en trémail, de six ou sept pieds en carré, dont les mailles sont très-petites, & qui est monté sur une perche de douze pieds de long. Les Pêcheurs de la Gironde s'en servent pour prendre de petites Soles, des Plies, des Mulets & autres poissons semblables.

TIS ou TISSE D'ENTREMAILLE. Les Provençaux donnent ce nom au filet que l'on appelle *Trémail* sur les côtes de l'Océan.

TOCAN. Voyez GRILLS.

TOILE. Ce mot est synonyme de *Flue*. C'est la nappe fine qui est entre les deux hamaux du trémail.

TORPILLE (la). Espèce de Raie.

Raja Torpedo. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Raja*, n^o. 1.

Raja tota levis. ART. Gen. 73. *syn.* 102.

MUS. Ad. Fr. 2. p. 50.

GRONOV. *Zooph.* 153. t. 9. f. 3.

H' Νάπρη. ARIST. L. 2. c. 13. 15. L. 5. c. 5. II. L. 6. c. 10. II. L. 9. c. 37.

ÆLIAN. L. 1. c. 36. L. 5. c. 37. L. 9. c. 14.

OPPIAN. L. 1. p. 5. L. 2. p. 32.

ATHEN. L. 7. p. 314.

Narcos. CUB. L. 3. c. 62. fol. 85.

Rahas. JORATH. *Auctoris obscuri*.

CUB. L. 3. c. 74. fol. 87. b.

Torpedo. PLIN. L. 9. c. 16. 24. 42. 51. & L. 32. c. 11. 9.

ISIDOR.

CUB. L. 3. c. 91. fol. 91. b.

P. JOV. c. 28. p. 100.

BELLON.

RONDEL. L. 12. c. 19. p. 358.

SALVIAN. fol. 142. 143.

GESNER. p. 988.

JONSTON. L. 1. tit. 1. c. 3. a. 3. punct. 1. t. 9. f.

3. 4. THAUMAT. p. 428.

CHARLET. p. 129.

MATTHIOL. in DIOSC. L. 2. c. 15. p. 288.

BALK. *Mus. Princ.* §. 38.

MUS. BESLER. p. 57. tab. 26.

BLAS. *Anat. Anim.* p. 305.

REDI. *Exper.* p. 53.

LORENZI. ad VALENT. *Amph. Zootom.* p. 110.

KEMPF. *Amœn. Exot.* p. 509. t. 510.

MUS. RICHTER. p. 368.

GREVIN. *Venen.* p. 129.

J. *Scortia Nat. & Inct. Nili.* L. 1. c. 7. p. 48.

Narcocion dempta cauda circularis. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. p. 31. n. 1.

Torpedo maculis pentagonice positis nigris. SHAW. *Trav. app.* p. 51. n. 35.

Torpedo, Græcis Νάπρη. RAY.

Torpedo, Græcis Νάπρη, Genuensibus Batte potta. WILLUGHBY. p. 81.

Torpedo non maculosa. GESN. (Germ.) fol. 75. a.

ALDROV. L. 3. c. 45. p. 418.

JONSTON. L. 9. f. 5. 6.

Torpedo maculosa. GESN. (Germ.) fol. 75. a.

Torpedo maculosa supina. Id. (Germ.) fol. 75. a.

Torpedo Salviani maculosa. ALDROV. L. 3. c. 45. p. 417.

Torpedo oculata. BELLON.

GESNER. p. 988. 989.

Torpedo oculata prima. Id. (Germ.) fol. 74. b.

Torpedinis species secunda. RONDEL. L. 2. c. 19. p. 362.

GESNER. p. 992.

Torpedinis species tertia. Id. Ibid.

Torpedinis species magis varia. RONDEL. L. 12. c. 19. p. 362.

Torpedinis species quarta. RONDEL. L. 12. c. 19. p. 363.

GESNER. p. 992.

Torpedo, *Torpigo*, *Stupefcor*. LÉMERY, *Dict. des Drogues simples*, p. 887.

The Cramp Ray. PENNANT. *British Zool.* tom. 3. p. 67.

La Torpille, *Torpède* ou *Tremble*. DUHAMEL, *Traité des Pêches*, 2^e part. 9^e sect. chap. 3. p. 286. pl. 13.

La Torpille. *Specht. de la Nat.* tom. 3. pag. 220. tab. ad pag. 221. fig. D.

À Rome, *Occhiatella*; en Angleterre, *Cramp-fish*; à Marseille, *Troupille* ou *Dormilieuse*; à Bourdeaux, *Tremoise*; à Narbone, *Poule de mer*; à Saint-Jean-de-Luz, *Icara*; à Gênes, *Tremorise*.

La Torpille est une de ces productions de la nature, dont les merveilles, exagérées par le vulgaire, & réduites à leur juste valeur par les Savans, ont encore de quoi exercer toute la sagacité de l'esprit humain. On fait que ce poisson a emprunté son nom de l'espece d'engourdissement douloureux qu'il produit dans les membres de celui qui le touche. Cette action de la *Torpille* a été pendant long-temps la seule qu'on lui ait reconue, & l'on a eu recours, pour l'expliquer, à différentes suppositions, dont le plus grand mérite ne pouvoit consister qu'à être ingénieuses, tant que l'expérience, dont il vient d'être fait mention, resteroit isolée. Mais enfin la découverte d'un nouvel effet, encore plus surprenant que l'autre, est devenue comme un trait de lumière, qui a fait apercevoir le point commun par lequel les phénomènes de la *Torpille* tenoient à d'autres phénomènes déjà connus. On a observé que ce poisson, touché d'une certaine manière, faisoit éprouver, à plusieurs personnes rangées en cercle, une commotion subite, semblable à la secousse électrique que produit la bouteille de Leyde. Une physique ingénieuse a retrouvé les loix & l'appareil de l'électricité arti-

ficielle, dans cette espece de vase fulminant animé que la nature avoit placé au fond des mers, & cette découverte étoit réservée au siecle où une physique sublime avoit reconu ce même appareil jusque dans les nuages qui portent la foudre.

Avant d'entrer dans les détails de cette intéressante découverte, nous allons donner la description des parties extérieures de la *Torpille*, en y joignant celle des organes dans lesquels réside la propriété qu'a ce poisson d'engourdir ceux qui le touchent.

La figure de la *Torpille*, abstraction faite de sa queue, est celle d'un cercle dont on auroit détaché un segment dans la partie qui répond à l'extrémité supérieure de l'animal. Ses yeux sont petits, & en grande partie recouverts par une membrane. Il y a derrière les yeux deux amples ouvertures, d'une forme arondie & crénelées sur leurs bords. On croiroit, au premier aspect, que ce poisson n'a point de tête, tant il a cette partie large, & tant elle paroît se confondre avec le corps. Sa gueule est semblable à celle de la Raie; ses dents sont petites & aiguës. Ses narines sont placées auprès de la gueule & à demi couvertes. Il a deux nageoires situées un peu au dessus de l'anus, & deux autres dans la partie opposée, où elles s'élevent sur la dernière moitié de la queue, à une petite distance l'une de l'autre. Les ouïes sont situées dans la partie inférieure du corps, au nombre de cinq de part & d'autre, comme dans les poissons cartilagineux plats. La chair de l'animal est molle au toucher. Toute la peau, principalement vers les bords de la tête, ainsi qu'à l'extrémité de la surface supérieure, & à la naissance des nageoires, est percée d'une multitude de petits trous, dont on exprime aisément une liqueur qui paroît destinée à lubrifier l'animal. La couleur du corps est d'un jaune sale. Le dessus est marqué de cinq taches disposées comme aux cinq angles d'un pentagone. En observant ces taches avec attention, on s'aperçoit que le milieu est d'un bleu obscur, entouré de deux bandes circulaires concentriques, dont l'intérieure est d'une couleur noire, & l'extérieure d'une couleur blanchâtre. (WILLUGHBY.)

Selon Willughby, ce poisson ne prend pas beaucoup d'accroissement, & Salviani rapporte qu'il n'a jamais vu de *Torpille*, qui pesât plus de six livres. Mais M. Walsh, Membre du Parlement d'Angleterre, & de la Société Royale de Londres, a découvert, dans la baie de Tor, deux poissons de cette espece, qui étoient d'une grandeur considérable, & dont l'un ayant été mesuré, se trouva avoir quatre pieds de long, deux pieds & demi de large, & quatre pouces & demi dans sa plus grande épaisseur; il pesoit cinquante-trois livres (a).

Rondelet distingue quatre especes de *Torpilles*. La première est celle qui vient d'être décrite. La seconde differe de celle ci, en ce que les cinq

taches dont elle est marquée sont noires dans toute leur étendue, sans aucune bordure particulière. La troisième a des taches de différentes figures & éparfes sans aucun ordre. La quatrième n'a aucunes marques sur toute l'étendue de la peau. Mais Willughby regarde ces prétendues especes comme de simples variétés accidentelles.

Selon les deux Auteurs que nous venons de citer, la chair de la *Torpille* doit être proscrite des tables, comme étant humide, molle & fongueuse. Elle est d'ailleurs d'un goût désagréable. Aussi en fait-on peu de cas. Ce sentiment ne s'accorde pas avec celui de Lémery, qui prétend que la chair du même poisson est bonne à manger, tendre & saine. On trouve la *Torpille* sur les côtes du Poitou, de l'Aunis, de la Gascogne & de la Provence. On la trouve aussi sur les côtes de l'Angleterre.

Les organes (b) dans lesquels réside la faculté qu'a la *Torpille* d'engourdir & de donner des secousses, sont situés de chaque côté du crâne & des ouïes, d'où ils s'étendent jusqu'aux cartilages demi-circulaires qui forment les deux grandes nageoires latérales du poisson, en même temps qu'ils se prolongent longitudinalement, depuis l'extrémité antérieure du corps de l'animal, jusqu'au cartilage transversal qui sépare la poitrine de l'abdomen. Ils occupent, entre ces limites, tout l'espace compris depuis la peau de la partie supérieure du poisson, jusqu'à celle de la partie inférieure.

Leur plus grande épaisseur est vers celui de leurs bords qui est situé près du centre du poisson, & ils vont en s'amincissant par degrés vers les extrémités. Le bord intérieur longitudinal de chaque organe est évidé inégalement, ayant une figure exactement assortie aux avances irrégulieres que forment la tête & les ouïes. Le bord extérieur longitudinal est courbé en arc alongé; l'extrémité antérieure représente un segment de petit cercle, & l'extrémité opposée fait presque un angle droit avec le bord intérieur. Chaque organe est attaché aux parties environantes par une membrane cellulaire dont le tissu est ferré, & aussi par des fibres tendineuses, courtes & fortes, qui s'étendent transversalement & en ligne droite, du bord extérieur des organes, jusqu'aux cartilages fémi-circulaires.

Sous la peau qui recouvre l'organe en dessus & en dessous, est une espece de bande étendue sur tout l'organe. Elle est composée de fibres qui se prolongent dans le sens de la longueur du corps. Les bords de la bande s'unissent étroitement avec la peau de l'animal, & à la fin paroissent dégénérer, ou se confondre avec la membrane cellulaire de la peau.

Immédiatement au dessous de la membrane dont

Ddd ij

(a) *Of Torpedos found on the coast of England*, p. 4.

(b) *Anatom. Observ. on the Torpedo*, by John Hunter.

on vient de parler, il y en a une autre qui est de la même nature, & dont les fibres croissent celles de la première. Le bord intérieur de cette seconde membrane se perd dans l'autre membrane. Les bords qui correspondent aux trois autres côtés sont en partie attachés aux cartilages semi-circulaires, & en partie confondus avec la membrane cellulaire commune.

Cette même bande intérieure que nous venons de décrire paroît se continuer dans l'organe par une multitude de prolongemens, & par-là former les pans membraneux ou les envelopes des colonnes dont nous allons parler. Entre ces prolongemens, la membrane recouvre l'extrémité des colonnes, en formant leur cloison extérieure ou la première. Chaque organe, dans une *Torpille* observée par M. Hunter, avoit environ cinq pouces de longueur; son extrémité antérieure étoit large de trois pouces, & l'extrémité postérieure avoit un peu plus de la moitié de cette même largeur.

Les colonnes ou prismes qui composent en entier les organes dont il s'agit, sont dans une direction perpendiculaire aux deux surfaces du corps, entre lesquelles elles s'étendent, en variant dans leurs hauteurs, suivant les différentes épaisseurs des parties où elles sont situées. Les plus longues colonnes avoient, dans l'individu cité, à peu près un pouce & demi de hauteur, & les plus courtes environ un quart de pouce. Leur diamètre étoit à peu près d'un cinquième de pouce.

Les formes des colonnes sont très-irrégulières, & varient selon leur situation & les autres circonstances. Le plus grand nombre forment des hexagones ou des pentagones, les uns & les autres irréguliers. Mais ces irrégularités produisent quelquefois de jolis prismes, d'une forme quadrangulaire.

Les membranes qui forment les pans des prismes sont très-déliées, & semblent être transparentes. Elles sont étroitement unies l'une à l'autre, ayant une espèce de réseau lâche, composé de fibres tendineuses, qui passent transversalement & obliquement entre les colonnes, & qui les unissent plus fortement l'une à l'autre. Ces colonnes sont encore attachées par des fibres fortes & non élastiques qui passent directement d'une colonne à l'autre.

Le nombre des colonnes paroît être environ de quatre cents soixante & dix dans chaque organe. Cependant ce nombre varie selon la grandeur du poisson. On a compté jusqu'à onze cents quatre-vingt-deux colonnes dans un seul organe d'une très-large *Torpille*. Ces mêmes colonnes au-

gmentent, non seulement en grandeur, mais en nombre, pendant l'accroissement de l'animal. Peut-être s'en forme-t-il tous les ans de nouvelles sur le bord extérieur de l'organe où se trouvent les plus petites.

Chaque colonne est divisée par des espèces de cloisons horizontales, placées l'une au dessus de l'autre à de très-petites distances, & formant un grand nombre d'interstices qui paroissent contenir un fluide. Ces cloisons sont formées par une membrane déliée & fort transparente. Elles semblent tenir l'une à l'autre par leurs bords, & le tout est attaché au dedans des colonnes par une membrane cellulaire très-fine. Elles communiquent aussi par différens points de leurs surfaces, à l'aide de petits vaisseaux sanguins qui passent de l'une à l'autre.

Les organes sont de plus traversés par des artères, des veines, & un grand nombre de nerfs qui se ramifient dans toutes sortes de directions entre les colonnes, & envoient de petites branches sur chaque cloison où ils se perdent.

Nous passerons maintenant à l'histoire des phénomènes de la *Torpille*, en citant ce que les Auteurs les plus connus en ont écrit.

„ J'ai réitéré, dit le savant & exact Redi (a),
 „ l'expérience par laquelle je pouvois m'assurer
 „ de cette vertu que l'on a attribuée à la *Torpille*
 „ d'engourdir les mains & les bras de ceux qui
 „ la touchent, & me mettre à portée d'en parler
 „ avec cette certitude qui caractérise la science.
 „ Plusieurs Pêcheurs, sur la demande que je leur
 „ en fis, allèrent à la pêche de ce poisson, & en
 „ ayant pris un, me l'apportèrent peu de temps
 „ après. À peine l'avois-je touché, en le serrant
 „ avec la main, que j'éprouvai, dans cette partie,
 „ un picotement, qui se communiqua dans le
 „ bras & dans toute l'épaule, & qui fut suivi d'un
 „ tremblement désagréable, & d'une douleur accâ-
 „ blante & aiguë dans la pointe du coude, en
 „ sorte que je fus obligé de retirer aussi-tôt la
 „ main (b). La même impression se renouveloit
 „ toutes les fois que je m'obstinois à toucher de
 „ nouveau la *Torpille*. Il est vrai que la douleur
 „ & le tremblement diminuerent à proportion que
 „ la mort de la *Torpille* approchoit. Souvent
 „ même je n'éprouvois plus aucune sensation sem-
 „ blable aux premières; & lorsque la *Torpille* fut
 „ décidément morte, ce qui arriva dans l'espace
 „ de trois heures, je pouvois la manier en sûreté,
 „ & sans ressentir aucune impression fâcheuse.
 „ D'après cette observation, je ne suis pas surpris
 „ qu'il y ait des gens qui révoquent cet effet en
 „ doute, & regardent l'expérience de la *Torpille*
 „ comme fabuleuse, apparemment parce qu'ils ne

(a) *Experimenta circa res diversas naturales.*

(b) Cet engourdissement, selon M. de Réaumur, qui a fait sur la *Torpille* plusieurs observations, que nous rapporterons plus bas, est fort différent des engourdissemens ordinaires. On ressent dans toute l'étendue du bras une espèce d'étonnement qu'il n'est pas possible de bien peindre, mais lequel (autant que les sentimens peuvent se faire connoître par comparaison) a quelque rapport avec la sensation douloureuse que l'on éprouve dans le bras lorsqu'on s'est frappé rudement le coude contre quel-

quel corps dur. *Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1714.*

„ l'ont jamais faite que sur une *Torpille* morte
ou près de mourir (a).

„ Quant à l'opinion de ceux qui prétendent
que la vertu de la *Torpille* agit de loin, con-
tinue Redi, je ne puis prononcer ni pour ni
contre avec la même confiance. Tous les Pé-
cheurs affirment constamment que cette vertu se
communique du corps de la *Torpille* à la main
& au bras de celui qui la pêche, par l'inter-
mede de la corde du filet, & du bâton auquel
il est suspendu. L'un d'eux m'assura même
qu'ayant mis une *Torpille* dans un grand vase,
& étant sur le point de remplir ce vase avec
de l'eau de mer qu'il avoit mise dans un second
bassin, il s'étoit senti les mains engourdies,
quoique légèrement. Quoi qu'il en soit, je
n'oserois nier le fait; je suis même porté à le
croire. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'en
approchant la main de la *Torpille* sans la tou-
cher, ou en plongeant mes mains dans l'eau où
elle étoit, je n'ai ressenti aucune impression.
Il se peut faire que la *Torpille*, lorsqu'elle est
encore pleine de vigueur dans la mer, & que
sa vertu n'a éprouvé aucune dissipation, produise
tous les effets rapportés par les Pécheurs „.

Le même Auteur paroît être le premier qui ait
remarqué ces muscles ou organes singuliers que
nous avons décrits, d'après M. Hunter. Il conje-
cture même, quoiqu'il n'ose l'affirmer, que c'est
dans ces mêmes organes que réside la propriété
singulière de ce poisson. Il observe de plus que
cette vertu n'est jamais plus active que quand la
Torpille, serrée avec la main, fait effort pour
s'échapper.

Quant à la cause de l'engourdissement produit
par ce poisson, Redi, M. Perrault, & plusieurs
autres Savans l'ont attribuée à l'émission d'une
infinité de corpuscules qui sortent continuellement
de la *Torpille*, mais dont le flux est plus abon-
dant en certaines circonstances que dans d'autres.
Ils ajoutent que ces corpuscules engourdissent les
membres dans lesquels ils s'insinuent, soit parce
qu'ils s'y précipitent en trop grande quantité,
soit parce qu'ils y trouvent des routes peu affor-
ties à leurs figures.

Borelli a recours à une explication plus mécha-
nique. Cet Auteur distingue deux états dans la
Torpille, l'un où elle est tranquille, l'autre où
elle s'agit par un violent tremblement, & il at-
tribue l'engourdissement que l'on éprouve en tou-
chant le poisson, aux percussions réitérées qu'il
exerce, à l'aide de cette agitation, sur les ten-
dons & les ligamens des articulations, „ qui sont,

„ dit-il, très-nerveux, & doués d'un sentiment
„ exquis „.

M. de Réaumur (b) rejete les deux opinions
dont nous venons de parler, pour y en substituer
une troisième, qui se rapproche cependant jusqu'à
un certain point de celle de Borelli. Entr'autres
raisons qu'il oppose à l'hypothèse des corpuscules
émérés du corps de l'animal, au moment où il
exerce sa force narcotique, il observe que si
cette hypothèse étoit fondée, la main s'engourdi-
roit à une petite distance de la *Torpille*, & que
l'éloignement rendroit seulement l'engourdissement
plus foible, au lieu que le poisson n'agit sur la
main que quand celle-ci est en contact immédiat
avec lui.

Il assure aussi qu'inutilement il observa la *Tor-
pille* avec beaucoup d'attention, & qu'il ne vit
jamais qu'elle fût elle-même agitée du tremble-
ment dont parle Borelli, à l'instant où elle alloit
produire son effet.

„ La *Torpille*, dit-il, comme tous les poissons
plats, n'est pas absolument plate : son dos, ou
plûtôt tout le dessus de son corps, est un peu
convexe; je remarquai que, pendant qu'elle ne
produisoit, ou ne vouloit produire aucun en-
gourdissement dans ceux qui la touchoient, son
dos gardoit la convexité qui lui est naturelle;
mais se dispoit-elle à agir? insensiblement elle
diminuoit la convexité des parties de son corps,
qui sont du côté du dos, vis-à-vis de la poi-
trine; elle aplatissoit ces parties; quelquefois
même de convexes qu'elles sont, elle les ren-
doit concaves; alors l'instant étoit venu où l'en-
gourdissement alloit s'emparer du bras; le coup
étoit prêt à partir, le bras se trouvoit engourdi;
les doigts qui pressent le poisson étoient obligés
de lâcher prise; toute la partie du corps de
l'animal qui s'étoit aplatie, redevenoit convexe.
Mais au lieu qu'elle s'étoit aplatie insensible-
ment, elle devenoit convexe si subitement,
qu'on n'apercevoit point le passage d'un état à
l'autre... Par la contraction lente (qui est l'ef-
fet de l'aplatissement), la *Torpille* bande, pour
ainsi dire, tous ses ressorts; elle rend plus courts
tous ses cylindres; elle augmente en même
temps leurs bases. La contraction s'est-elle faite
jusqu'à un certain point, tous les ressorts se dé-
bandent, les fibres longitudinales s'allongent, les
transversales, ou celles qui forment les cloisons,
se raccourcissent; chaque cloison, tirée par les
fibres longitudinales qui s'allongent, pousse en
haut la matière molle qu'elle contient, à quoi
aide encore beaucoup le mouvement d'ondula-

(a) M. de Réaumur rapporte de lui-même qu'il toucha d'abord impunément à plusieurs reprises des *Torpilles* qui étoient dans la mer même, & que ce ne fut que quand elles se trouverent fatiguées, en quelque sorte, de ses atouchemens réitérés, qu'elles lui firent éprouver leur vertu narcotique. Un peu de précipitation à juger eût fourni une autorité bien imposante à ceux qui ont mis les effets de la *Torpille* au rang des fables. *Mém. de l'Acad. des Sciences*, idem.

(b) *Mém. de l'Acad. des Sc.* ann. 1714.

tion qui se fait dans les fibres transversales lorsqu'elles se contractent. Si un doigt touche alors la *Torpille*, dans un instant il reçoit un coup, ou plutôt il reçoit plusieurs coups successifs de chacun des cylindres sur lesquels il est appliqué.... Ces coups réitérés, donnés par une matière molle, ébranlent les nerfs; ils suspendent ou changent le cours des esprits animaux, ou de quelque fluide équivalent; ou si on l'aime mieux encore, ces coups produisent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous devons leur donner pour mouvoir le bras. De là naît l'impuissance où l'on se trouve d'en faire usage & le sentiment douloureux ».

M. de Réaumur observe que l'engourdissement peut se faire sentir ailleurs que dans le bras. Les Pêcheurs, dit-il, assurent unanimement que lorsqu'ils marchent sur la *Torpille*, à pieds nus, ce qui arrive quelquefois à ceux qui pêchent à la saîne, elle leur engourdit la jambe, & même que ce coup les renverse ».

On a regardé la vertu narcotique de la *Torpille*, comme une espèce d'arme invisible qui lui avoit été accordée pour se défendre contre les attaques des autres poissons, ou pour mieux s'assurer sa proie. M. de Réaumur mit une *Torpille* & un Canard dans un même vase plein d'eau de mer, ayant seulement recouvert le vase d'un linge, afin que le Canard ne pût s'envoler. Au bout de quelques heures il trouva le Canard mort; il avoit apparemment touché trop fréquemment la *Torpille*; il lui en coûta la vie. Il eût été à souhaiter qu'il fit cette expérience avec un poisson, mais il n'en avoit point d'autres pour lors que la *Torpille*.

L'explication de M. de Réaumur, toute ingénieuse qu'elle est, a été abandonnée, depuis que M. Walsh eut mis en évidence le rapport déjà soupçonné par le Docteur Bancroft, entre la vertu de la *Torpille*, & l'action du fluide électrique (a). M. Walsh se trouvant à l'île de Ré, fit à ce sujet plusieurs expériences, qu'il répéta à la Rochelle, en présence des membres de l'Académie, & de plusieurs des principaux habitans de cette ville.

On plaça sur une table une *Torpille* vivante. Autour d'une autre table étoient cinq personnes isolées. On suspendit au plancher, avec des cordons de soie, deux fils de laiton, chacun de treize pieds de long. Un de ces fils s'appuyoit par un bout sur la serviette mouillée où étoit le poisson, & trempoit par l'autre dans un bassin plein d'eau, posé sur la seconde table, sur laquelle il y avoit encore quatre autres bassins, également pleins d'eau: la première personne avoit un doigt d'une main dans le bassin où étoit le fil de laiton, & un doigt de l'autre main dans le second bassin: la

seconde personne avoit un doigt d'une main dans ce bassin, & un doigt de l'autre main dans le troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que les cinq personnes communiquassent l'une avec l'autre, au moyen de l'eau contenue dans les bassins. Un bout du second fil de laiton étoit plongé dans le dernier bassin, & M. Walsh ayant touché avec l'autre bout le dos de la *Torpille*, les cinq personnes ressentirent une commotion, qui ne différoit de celle de l'expérience de Leyde, que par un moindre degré de force. M. Walsh qui n'étoit pas dans le cercle, ne reçut aucun coup. On répéta cette expérience plusieurs fois, même avec huit personnes, & toujours avec un égal succès.

M. Walsh remarque une circonstance singulière des expériences qu'il a faites sur la *Torpille*; c'est que ce poisson étant isolé, faisoit éprouver à plusieurs personnes, disposées pour l'expérience, & pareillement isolées, quarante ou cinquante secousses successives, dans l'espace d'une minute & demie; & ces secousses, très-foibles à la vérité, étoient toutes sensiblement égales. Il en conclut que l'électricité de la *Torpille* est condensée, dans l'instant de son explosion, par un effort soudain de l'animal, & non pas accumulée par des degrés successifs, comme cela a lieu par rapport à la bouteille de Leyde. Chaque effort que faisoit l'animal pour donner la secousse, étoit accompagné d'une dépression de ses yeux, à laquelle on pouvoit même reconnoître les efforts qu'il faisoit pour communiquer la secousse à des corps non conducteurs. Le reste du corps étoit en grande partie sans mouvement, quoiqu'il n'en fût pas entièrement exempt.

Selon les observations du même Auteur, le fluide d'une *Torpille* récemment pêchée, n'étoit pas capable de traverser le moindre espace d'air; ni de passer d'un chaînon à l'autre d'une très-petite chaîne suspendue, en sorte qu'on n'a jamais pu obtenir, à l'aide de ce poisson, la plus légère étincelle, même en faisant l'expérience au milieu de l'obscurité la plus profonde. On n'a remarqué non plus, dans de petites balles de moëlle de sureau, aucuns des signes d'attraction & de répulsion qui ont lieu dans les expériences électriques.

Quant à cette autre sensation continue, mais plus foible que la secousse, je veux dire cet engourdissement que produit quelquefois la *Torpille*, lorsqu'on touche seulement un de ses organes, M. Walsh remarque que l'on peut aussi l'imiter à l'aide de l'électricité artificielle de la bouteille de Leyde, en mettant la boule de l'électromètre de M. Lane presque en contact avec le principal conducteur, auquel communique la bouteille. Il explique l'engourdissement causé par la *Torpille*, en supposant qu'il est l'effet d'une décharge successive des nombreuses colonnes qui composent

(a) Of the electric property of the Torpedo, &c. London. 1774.

les organes électriques, tandis que, selon lui, la secousse provient d'une décharge instantanée de ces mêmes organes. Dans le cas de l'engourdissement, comme dans celui de la secousse subite, les yeux de l'animal, qui ordinairement sont saillans, rentrent dans leurs orbites.

M. Walsh a tenté de vérifier un fait avancé par Kämpfer (a), savoir que l'on pouvoit, en retenant son haleine; se garantir de la commotion que donne la *Torpille*, & il a éprouvé que, malgré cette précaution, la secousse ne laissoit pas de se faire sentir.

Il résulte des expériences & des observations de M. Walsh, que les effets du fluide de la *Torpille* sont entièrement semblables en plusieurs points à ceux du fluide électrique accumulé dans la bouteille de Leyde, mais qu'ils en diffèrent aussi à certains égards. Les surfaces supérieure & inférieure des organes de la *Torpille* se trouvent précisément dans le même cas que les deux surfaces de la bouteille électrique, & passent, ainsi que ces dernières, de leur état naturel aux deux états opposés d'électricité en plus & en moins. L'effet de la *Torpille* se transmet à travers les mêmes conducteurs que l'électricité, tels que sont l'eau & les substances métalliques, & il est intercepté par les mêmes corps, tels que le verre & la cire d'Espagne. La sensation produite dans les membres des personnes qui font l'expérience est aussi la même dans les deux cas, sinon quant à son intensité, du moins quant à sa nature.

Mais la condensation du fluide de la *Torpille* se fait subitement au gré de l'animal, au lieu que le fluide électrique s'amasse par des degrés successifs dans la bouteille de Leyde.

D'ailleurs, la bouteille de Leyde chargée, produit des attractions & des répulsions dans les corps légers suspendus à une petite distance. On peut la décharger à travers une lame d'air d'une certaine épaisseur, & cette décharge est accompagnée de lumière & de bruit, effets qui n'ont point lieu par rapport à la *Torpille*.

M. Walsh essaye de rendre raison de cette différence, en observant que la même quantité de fluide électrique, qui, concentré dans la bouteille de Leyde, est capable de produire les effets dont il s'agit, en produira de tout différens, si on la raréfie, en la distribuant à trois grandes jâres, qui communiquent ensemble, & dont les surfaces étamées forment une surface totale quatre cents fois plus grande que celle de la bouteille; car alors ils n'y aura plus ni émission du fluide électrique, même à travers une lame d'air mince, ni étincelle, ni attractions & répulsions. Cependant ce même fluide, ainsi dilaté, sera encore susceptible de reprendre son équilibre, en passant à travers un circuit considérable de divers conducteurs, & fera ressentir une commotion dans son

passage. Or, selon la conjecture de l'Auteur, tel est l'état du fluide renfermé dans les organes électriques de la *Torpille*. La somme de toutes les surfaces des prismes nombreux dont ces organes sont composés, forme une superficie très-considérable, sur laquelle le fluide se trouve étendu & raréfié, de manière qu'il n'a point assez d'énergie pour produire les étincelles, les attractions & répulsions, &c. quoiqu'il soit capable de faire ressentir une secousse aux différentes personnes qui communiquent avec le poisson, à l'aide d'une suite non interrompue de matières conductrices.

TOUILLE. C'est l'un des noms que l'on a donnés au Requin.

TOURD (1e). Espèce de Labre.

Labrus Turdus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici*. *Labrus*, n°. 32.

Labrus oblongus viridis, iride lutea. ARTEDI. Gen. 34. syn. 57.

Turdus viridis major. WILLUGH. p. 322.

Turdus viridis major, corpore oblongo. RAY. p. 137.

α. *Turdus oblongus fuscus maculosus*. WILLUGH. p. 323.

RAY. p. 137.

Ce poisson, suivant Willughby, est d'une forme allongée, assez semblable à celle du Brochet; il a les yeux petits, les iris d'un jaune doré, avec des nuances de vert; chaque mâchoire est garnie d'une seule rangée de dents assez grandes; les lèvres sont épaisses & charnues; celle d'en-haut est comme doublée par une membrane qui la recouvre, & dont la surface intérieure est d'une couleur bleue.

La nageoire du dos a trente-deux rayons, dont les dix-neuf premiers sont épineux, & réunis par des membranes qui forment des prolongemens déliés comme un fil, & saillans au dessus de la nageoire. Les rayons flexibles qui les suivent, & qui sont plus élevés, se partagent en deux divisions, dont chacune est subdivisée de nouveau en deux espèces de petits rameaux. Tous les rayons mous des autres nageoires se ramifient de la même manière. Du reste, ces nageoires sont semblables à celles de la Tenche de mer, soit par leur figure, soit par leur disposition, soit enfin par le nombre de leurs rayons. (Voyez TENCHE DE MER.)

Le dos & les côtés sont d'un vert foncé jusqu'aux lignes latérales; la partie inférieure est d'un vert plus clair mêlé de jaune, & moucheté de taches cendrées ou d'un bleu pâle. Les nageoires du ventre ont pareillement des taches d'une couleur bleue sur un fond d'un vert clair. Les nageoires de la poitrine & de la queue sont aussi de cette dernière couleur, mais simple & sans mélange. Willughby remarque que le linge ou le papier dont on enveloppe ce poisson encore frais,

(a) *Amenit. Exot.* 1712. p. 414.

se teignent de la couleur verte de ses écailles . On trouve cette espece de Labre dans la Méditerranée .

TOURNÉE . On donne ce nom au Colletet dans l'Amirauté de Saint Brieuc . On nomme aussi *Parcs à petite tournée*, des Parcs ouverts & à crochets ; mais ceux qu'on appelle *Parcs à grande*

tournée, sont les grands Parcs fermés . Enfin, dans quelques endroits, le mot de *Tournée* signifie une faine qui est tirée par deux bateaux .

TOURTOURELE . C'est le nom que les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers ont donné à la Pastenague .

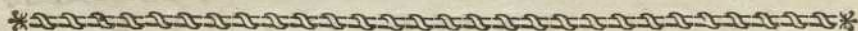
TRABACOU ou **TRABAUQUÉ** . Voyez **TARTANE** .



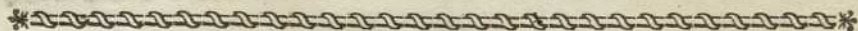
TRACHIURES (Poissons).

SECONDE CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS APODES.

*Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge,
sur la poitrine, ni sur le ventre.*



TROISIEME GENRE.



TRACHIURE.

TRACHIURUS. *Linnaei.*

La queue alongée & sans nageoire.

ESPECE.

I LA CEINTURE-D'ARGENT.



TRAHINE. Voyez BOULIECHE.

TRAINE. On donne assez souvent ce nom aux saines.

TRAIT. Se dit de l'espace qu'on parcourt avec un filet que l'on traîne.

TRAMAIL. Voyez TRÉMAIL.

TRAMAILLAGE. Voyez TRÉMAIL.

TRANSPORT DU POISSON. Le transport à de petites distances, pour déposer le poisson dans les réservoirs des particuliers, ou dans les ports des grandes rivières, se fait ordinairement par charois. On se sert, pour cet effet, de tones remplies d'eau, où l'on met les poissons, en distribuant les espèces dans différentes tones séparées. Cependant on ne fait pas de difficulté de mettre des Tenches avec des Carpes, & des Perches avec des Brochets.

Tous les poissons ne souffrent pas également le transport. En général, les poissons voraces sont plus délicats que les autres. Ainsi, le Brochet demande à être ménagé; aussi n'en met-on dans chaque tone que huit ou dix d'une grandeur ordinaire, & deux ou trois seulement lorsqu'ils sont très-grands. On a soin aussi de placer la tone derrière le limonier, où elle est moins secouée. La Perche est encore plus délicate que le Brochet. Mais l'Anguille & la Lamproie se transportent facilement, quoique ce soient des poissons voraces.

Les poissons d'eau douce se transportent dans des bateaux que l'on nomme *bascules* ou *boutiques*, & dont le milieu, où l'on met le poisson, est percé d'un grand nombre de trous, qui ont ordinairement un pouce de diamètre, & qui sont plus petits si l'on se propose de transporter des Anguilles & des Lamproies. La capacité où se trouve le poisson, communiquant ainsi avec la rivière, le poisson se trouve dans une eau qui se renouvelle sans cesse, & ordinairement il arrive en bon état, à moins qu'il ne survienne des orages accompagnés de tonnerre, ou de fortes gelées, si le transport se fait par un temps froid.

TRAVERSANS (Rets). Voyez RETS.

TRÉMAIL. Filet composé de trois nappes, dont deux, qui sont de fil fort & à grandes mailles, se nomment *hamaux*, & la troisième, qui flotte entre les deux autres, est d'un fil fin & à petites mailles. On l'appelle *nappe*, *toile* ou *flue*. Voyez l'article Pêche dans l'Introduction.

TRÉMAIL À LANTERNE. On appelle ainsi un filet en trémail, aux deux extrémités duquel on attache deux bouées qui portent chacune une lanterne, de manière que l'eau ne puisse éteindre les lumières que quand le filet s'enfonce. C'est le signal auquel les Pêcheurs reconnoissent qu'il y a du poisson de pris. On fait usage de ce filet pour la pêche du Saumon.

TREMBLE & TREMORISE. Voy. TORPILLE.

TRÈS-GRAND (le). Espèce de Chien-de-mer. *Squalus maximus*. LIN. Syst. nat. Amphib. nantes. *Squalus*, n°. 11.

Faun. Groenl. p. 130.

Squalus dentibus canicis, pinna dorsali anteriore majore. GUNNER. Act. Nidros. 3. p. 33. t. 2.

Le très-grand Chien-de-mer. BROUSSONET, Mémoires de l'Acad. des Sc. ann. 1780. p. 669.

Cette espèce de Chien-de-mer parvient à un accroissement si considérable, que, suivant Linnæus, son volume égale celui de la Baleine. Cet Auteur ajoute qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le Requin, mais qu'elle n'a point comme lui une petite ouverture située auprès des yeux. On peut encore distinguer ce poisson du Requin, en ce qu'il a derrière l'anus une petite nageoire plus voisine de la queue que la seconde nageoire du dos, au lieu que la nageoire de l'anus manque au Requin.

Suivant M. Broussonet, le Très-Grand diffère du Requin par la forme plus aplatie de son corps, & par ses dents, qui ne sont point dentelées sur leurs bords. Le même Naturaliste dit qu'en comparant les descriptions des Auteurs, il croit devoir s'écarter du sentiment de M. Pennant, qui a rapporté à cette espèce un Chien-de-mer que plusieurs Naturalistes Anglois ont décrit sous le nom de *Sun-Fish*. (Voyez PENNANT. British Zool. tom. 3. p. 78.)

Au rapport de Fabricius, (*Fauna Groenl. p. 130.*) ce Chien-de-mer se nourrit de Marfousins & de petites Baleines, qu'il avale toutes entières. On le trouve dans les mers du Nord, où il paroît très-rarement.

TRESSON. Espèce de sole qui est en usage à Boscoff & dans l'Île de Bas. On donne aussi ce nom, sur la Pordogue, à une saine dont les mailles sont petites & serrées.

TRESSURE. C'est encore un filet du genre des soles dont on se sert en Bretagne.

TRIANGULAIRE À QUATRE ÉPINES (le Cofre).

Ostracion quadricornis. LIN. Syst. nat. Amphibia nantes. *Ostracion*, n°. 5.

Ostracion trigonus, spinis frontalibus subcaudalibusque binis. Ibid.

Eow. Av. t. 284. f. 1.

Ostracion triangulatus, duobus aculeis in fronte & totidem in imo ventre. ART. Gen. 56. Syn. 85. n°. 9.

Piscis triangularis Clusii cornutus. RAY. p. 44.

Cette espèce de Cofre est distinguée des suivantes, dont la forme est pareillement triangulaire, en ce qu'elle a sur le front deux aiguillons, outre les deux qui sont sous le ventre, comme dans les espèces citées. Les écailles, ou plutôt les lames qui en tiennent lieu, sont peu raboteuses & de différentes figures, la plupart hexagones, avec des rayons qui s'étendent du centre aux angles du contour. Les nageoires du dos, du ventre & de la queue ont chacune dix rayons; celles de la poitrine en ont onze. On trouve ce poisson dans les mers voisines de la Guinée & de l'Inde. (ARTEDI.)

TRIANGULAIRE À TROIS ÉPINES (le Cofre).

Ostracion tricornis. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Ostracion*, n^o. 4.

Ostracion trigonus, *spinis frontalibus duabus*, *dorsali unica*. Ibid.

Ostracion triangulatus, *aculeis duobus in capite & unico longiore superne ad caudam*. ART. *Gen.* 56. *syn.* 85. n^o. 10.

EDW. *Av.* 3. p. 158. t. 284. f. 1.

SEB. *Mus.* 3. t. 24. fig. 9.

Piscis triangularis, *capite cornutus*; *cui e media cauda cutacea aculeus longus erigitur*. LISTER. *Append. ad WILLUGHBY*. p. 19. *tab. J.* n^o. 15.

RAY. p. 44. n^o. 6.

Ce poisson a deux aiguillons sur le front, comme le précédent ; mais au lieu des deux autres, qui, dans celui-ci, se trouvent sur la partie la plus basse du ventre, il en a seulement un troisième, qui se dresse sur le milieu de la queue. Ce poisson, suivant Lister, est d'une grandeur médiocre ; il a les mâchoires & le dos marqués de taches brunes assez larges, qui s'étendent par ondulations, & produisent un effet agréable à la vue. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE CHAGRINÉ À DEUX ÉPINES (le Cofre).

Ostracion tricaudalis. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Ostracion*, n^o. 3.

Ostracion trigonus, *spinis subcaudalibus duabus*, *pinna dorsali radiis decem*. Ibid.

Ostracion triangulatus, *tuberculis hexagonis radiatis*, *aculeis duobus in imo ventre*. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. n^o. 13.

Piscis triangularis parvus non nisi imo ventre cornutus. LISTER. *Append. WILLUGHBY*. p. 20.

SEB. *Mus.* 3. t. 24. f. 3.

RAY. p. 45.

Ostracion triangulatus totus maculosus ac tuberculatus, *aculeis duobus in imo ventre*. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. n^o. 12.

Piscis mediocris triangularis, *ad imum ventrem prope caudam tantum cornutus*, *ex toto maculis aequalibus subrifis dense insignitus*. LISTER. *Append. WILLUGHBY*. p. 20.

RAY. p. 44.

Ce poisson, suivant Artedi, a le dos très-relevé en bosse, & le ventre très-large. Les écailles dont il est couvert ont des figures hexagones, dont le centre forme une petite saillie semblable à un tubercule ; de ce centre partent six rayons, qui vont aboutir aux angles du contour, & qui sont traversés par deux petites lignes parallèles aux côtés de l'hexagone. Chacune des parties latérales du corps est marquée de deux grandes taches.

La nageoire du dos a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze ; celle de l'anus & celle de la queue en ont dix. La partie la plus basse du ventre est garnie de deux aiguillons, comme dans plusieurs autres especes du genre des Cofres. La variété β est remarquable par un plus grand nombre de tubercules, & par une mul-

titude de taches rondes, égales entr'elles, & serrées les unes contre les autres. La couleur de ces taches est d'un roux pâle.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE HÉRISSE À DEUX ÉPINES (le Cofre).

Ostracion trigonus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Ostracion*, n^o. 2.

Ostracion trigonus, *spinis subcaudalibus duabus*, *pinna dorsali radiis quatuordecim*. Ibid.

Ostracion triangulatus, *limbis figurarum hexagonarum eminentibus*, *aculeis duobus in imo ventre*. ART. *Gen.* 56. *syn.* 85. n^o. 11.

Piscis triangularis Clusii, *cornibus carens*. WILL. p. 156.

RAY. p. 44.

Ostracion polyodon tetragonus abdomine pone bicorni. It. *Scan.* 160.

Ce poisson, suivant Artedi, est le plus grand de tous ceux du même genre qui ont une forme triangulaire. Il a la mâchoire supérieure garnie d'environ douze dents, & l'inférieure de huit. Son corps n'est point moucheté. Les écailles hexagones qui le recouvrent sont saillantes par leurs bords. Il y a sur le bas du ventre deux aiguillons, comme dans l'espece précédente. La nageoire du dos a quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix ; celle de l'anus en a neuf. La queue est allongée, & sa nageoire a sept rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE SANS ÉPINES (le Cofre).

Ostracion triquetet. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes*. *Ostracion*, n^o. 1.

Ostracion trigonus muticus. Ibid.

Ostracion polyodon inermis triquetet. *Mus. Ad. Fr.* 1. p. 60.

Ostracion triangulus, *tuberculis exiguis innumeris*, *aculeis carens*. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. n^o. 14.

Piscis triangularis ex toto cornibus carens. LISTER. *Append.*

WILLUGH. p. 20. *tab. J.* n^o. 18.

RAY. p. 4. 5.

SEB. *Mus.* 3. t. 24. f. 6. 12.

La nature, qui semble se jouer dans différentes especes de Cofres, en variant le nombre & la position de leurs aiguillons, a privé entièrement celle-ci de ces défenses. Les écailles dont elle est couverte sont plutôt triangulaires qu'hexagones, suivant Artedi. Cependant, à en juger par la figure citée de Willughby, leur forme est réellement hexagonale, mais divisée en six triangles, par des lignes qui vont du centre aux angles latéraux ; elles sont un peu élevées par le milieu, & hérissées d'une multitude de petits tubercules, qui, par leur disposition, forment comme des stries en divers sens. Le ventre est plus large que dans les autres especes du même genre. Tout le corps est moucheté de petites taches blanches, sur-tout vers le dos, où l'on voit tantôt une seule de ces taches, & tantôt trois ou quatre sur cha-

que écaille. L'endroit de la tête qui répond aux sourcils est relevé de part & d'autre en faillie. Le dos est aigu & bombé; sa nageoire, ainsi que celle de l'anus, a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celle de la queue est légèrement arondie par son extrémité; elle est garnie de huit à dix rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIDENT (le). Espece de Persegue.

Perca trifurca. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Perca*, n°. 36.

Perca pinnis dorsalibus unitis, cauda trifida. Ibid.

Le nom de *Trident*, que nous avons adopté pour cette espece de Persegue, fait allusion à la forme singuliere de la queue, qui a trois divisions, au lieu que dans les autres poissons, cette partie est entiere, ou seulement partagée en deux lobes. Le *Trident*, suivant Linnæus, a la tête ornée de diverses couleurs agréables, les opercu-

les des ouïes finement dentelés, & le corps marqué de sept bandes azurées.

La nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les onze premiers sont épineux; parmi ceux-ci, le troisieme & le quatrieme sont terminés par un prolongement semblable à un fil, & qui est de la même longueur que la partie épineuse de ces rayons. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont trois épineux; celle de la queue en a vingt.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

TRIDENT. Espece de fouane à trois branches, terminées en pointe, dont on se sert pour percer les poissons. Cette pêche se fait pendant la nuit aux flambeaux. Les Pêcheurs sont deux à deux dans de petits bateaux qu'ils nomment *Bettes*; l'un gouverne le bateau, tandis que l'autre pique, avec son *Trident*, les poissons qui se trouvent à sa portée.



- TROIS-ÉPINES (le). Espece de Gastré.
Gasterosteus aculeatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Gasterosteus*, n^o. 1.
Gasterosteus spinis dorsalibus tribus. ART. *Gen.* 52. *syn.* 80. *spec.* 96.
Faun. Suec. 336.
Spinachia. AUCTOR.
CUB. L. 3. c. 83. f. 89. b.
Pungitivus. AUCTOR.
CUB. L. 3. c. 72. f. 87. a.
Pungitius. MERRET.
Pungitius Alberti. JONSTON. *L.* 3. tit. 3. o. 3. p. 146. t. 28. fig. a latere dextro.
Pungitius piscis. ALBERT.
ALDROV. L. 5. c. 36. p. 628.
Pisciculi aculeati prius genus. RONDEL. *part.* 2. p. 206.
Pisciculus aculeatus; *primum genus*. GESN. p. 8. 9.
Pisciculus aculeatus, pisciculus pungitivus, spinachia. GESN. (Germ.) fol. 160. a.
Pisciculus aculeatus Rondel. WILLUGH. p. 341.
 RAY. p. 145.

En Suede, *Skittspigg*, *Skicthar den Storre*; en Angleterre, *Stickleback*, *Banslickle* or *Sharpling*.

Le Trois Épines est un petit poisson dont la longueur n'excede guere trois pouces. Il a, suivant Artedi, la tête d'un volume assez considerable à proportion de celui du corps; elle est d'une forme alongée, comprimée par les côtés, inclinée en avant, & terminée par un museau un peu aigu; le dessus est recouvert par une substance dure, osseuse & légèrement striée. L'ouverture de la gueule est grande, la mâchoire intérieure est plus longue que celle d'en-haut; l'une & l'autre sont garnies sur leurs bords d'une multitude de très-petites dents. Les yeux sont très-ouverts & situés sur les côtés de la tête; leurs iris sont argentés. Les narines sont placées à égale distance entre les yeux & le museau; elles paroissent n'avoir de part & d'autre qu'une seule ouverture qui est à peine sensible.

Les opercules des ouïes sont grands, & composés de deux lames osseuses; leur membrane a trois rayons longs & déliés. Les lignes latérales sont paralleles au dos, & se terminent auprès de la queue en une saillie semblable à une nageoire, en sorte que la partie postérieure du corps paroît être quadrangulaire.

La poitrine est couverte de deux os durs & oblongs, qui convergent l'un vers l'autre, & se réunissent en devant. Le ventre est pareillement garni d'un os oblong, composé de deux parties, semblable par sa forme à un bouclier, & qui s'étend presque jusqu'à l'anus. Les parties antérieures de

cet os ont de chaque côté un prolongement formé par un autre os plat & oblong, qui fait un angle droit avec l'os principal. De plus, tout le dessus du corps, depuis la région des nageoires de la poitrine, presque jusqu'à la queue, est couvert de lames osseuses, qui s'étendent en travers, au nombre d'environ vingt-six, & dont celles qui avoisinent la tête d'une part & la queue de l'autre, sont beaucoup plus petites que les intermédiaires.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, a quinze rayons, dont les trois premiers sont épineux; ces rayons sont séparés entr'eux, mais non pas entièrement distincts, comme quelques Auteurs l'ont écrit, leurs parties inférieures étant réunies par une membrane. Les deux rayons antérieurs sont trois fois aussi longs que le troisième, & dentelés sur leurs bords latéraux. C'est principalement par ces trois rayons épineux que ce poisson est distingué des autres Gastrés, qui ont tous au même endroit un plus grand nombre d'épines, depuis quatre jusqu'à quinze, suivant les différentes especes.

Les nageoires de la poitrine sont oblongues, & garnies chacune de dix rayons simples à peu près égaux en longueur. Les nageoires du ventre n'ont chacune que deux rayons, dont l'antérieur est long, épineux, & le plus souvent dentelé par les côtés; le second est très-mou & très-court, au point qu'il échape presque à la vue, & qu'avant Artedi, aucun Auteur, pas même Willughby, qui est si exact, n'en avoit fait mention.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont le premier est épineux & très-petit; les suivants sont flexibles, légèrement rameux & alongés, excepté les derniers, qui sont très-courts. La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrémité; elle a douze rayons, dont le premier & le dernier sont simples, & les autres fourchus.

Le dessus de la tête est d'une couleur noirâtre. Les nageoires sont blanchâtres. Willughby a observé que les mâles de cette espece avoient le corps d'une couleur verdâtre, avec des taches brunes transversales. La partie inférieure, depuis la gueule jusqu'aux os saillans qui sont sur le ventre, avoit une teinte de rouge, particulièrement sous le museau. La couleur des femelles étoit plus pâle, & il n'y avoit que très-peu de rouge sur le ventre, & seulement sur la partie comprise entre les deux os dont il a été fait mention.

On trouve ce poisson dans les fleuves, les lacs, les ruisseaux & les fossés remplis d'eau. Schonfeld dit qu'il y a aussi de ces poissons dans les eaux salées, où ils nagent par troupes.



TROMPETE (la). Espece de Cheval-marin.
Syngnathus Typhle. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Syngnathus*, n° 1.

Syngnathus pinnis cauda, ani pectoralibusque radiatis, corpore sexangulato. FAUN. SUEC. 277.

Syngnathus corpore medio hexagono, cauda pinnata. ARTEDI. *Gen. 1. Syn. 1. Spec. secunda. p. 1.*

GRONOV. *Mus. 1. n° 4.*

Acus secunda species, sive Acus Aristotelis. ROND. L. 8. c. 4. p. 229.

GESN. *pag. 9. II. ♀ (Germ.) fol. 49.*

Acus Aristotelis. ALDROV. L. 1. c. 22. p. 105.

JONSTON. L. 1. tit. 2. c. 1. a. 17. punct. 1. p. 52. t. 15. f. 14.

Acus Aristotelis, sive Acus secunda species, Rond. WILLUGH. p. 158. tab. J. n° 25. fig. 6.

RAY. p. 46.

Acus. ROBERG. *Pisc. p. 13.*

An altera species sive Acus Aristotelis, Blennus aliquibus dicta Typhle marina. BELLON?

GESNER. p. 11.

An Sphondylus. PLIN. L. 32. c. 11?

Serpens marinus. GILL. *Nom. c. 65.*

Piscis septimus. SALVIAN. *fol. 68. b. ad Iconem. fol. 68. a. f. 7.*

À Marseille, Gagnola.

Il semble que l'on ait épuisé, pour les poissons du genre des Chevaux marins, toutes les dénominations qui conviennent aux productions soit de la nature, soit de l'art, dont la forme est allongée & cylindrique. C'est cette même forme qui avoit fait donner par les anciens le nom d'*Acus* (Aiguille) au poisson dont il s'agit ici. Les Pêcheurs Vénitiens l'appellent *Vipera*, & il est connu en Languedoc sous le nom de *Trompette*, parce que son museau fistuleux représente en quelque sorte cet instrument. L'extrémité du tube est garnie d'une espece de couvercle, comme dans les autres poissons du même genre.

La forme du corps, suivant Willughby, est hexagone depuis la tête jusqu'à l'anus; au delà, elle est simplement quadrangulaire, & va en s'amincissant jusqu'à l'extrémité de la queue. De plus, la substance lamelleuse qui recouvre le corps est comme ciselée, & divisée, par des stries transversales, en cinquante-trois lames parties, dont dix-huit correspondent à la partie hexagone, & environ trente-cinq sont comprises entre cette partie & la nageoire de la queue. La couleur du corps est d'un roux sombre, & tirant sur le brun.

La nageoire du dos a trente-cinq ou trente-six rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize ou quatorze. Il n'y a point de nageoires sur le ventre; celle de l'anus, selon Linnæus, a trois rayons, & celle de la queue dix.

Ce poisson a environ un pied & demi de longueur, sur une épaisseur égale à celle du doigt. On le trouve dans la Méditerranée. Rondelet rapporte qu'ayant observé deux individus de cette espece, dans les environs d'Aigue-Morte, il vit sortir, par une fente que ces animaux avoient au

Histoire Naturelle. Tom. III.

ventre, non seulement des œufs, mais beaucoup de foetus, dont les plus grands se remuoient & avoient déjà toutes leurs parties développées; d'autres étoient si petits qu'on ne leur distinguoit que les yeux & le museau. Cette observation a été faite aussi sur d'autres especes du même genre, en sorte qu'on peut regarder les poissons qui le composent comme étant, en quelque sorte, vivipares.

TROMPETE. Voyez BÉCASSE.

TROMPEUR (le). Espece de Spare.

Sparus insidiator. PALLAS. *Spicileg. fascic. 8. p. 41. tab. 5. fig. 1.*

Le Trompeur. RENARD, tom. 1. fol. 42. n° 209. 210.

Passer, le Filou. Id. tom. 2. fol. 4. n° 13. ♀ fol. 17. n° 18.

Magnus Impostor. RUYSCH. *Theatr. Animal. tom. 1. p. 3. tab. 2. n° 6.*

An Magastomus. VALENT. *Ind. Nov. Antiq. tom. 3. p. 384. n° 122?*

Si l'élément qu'habitent les poissons permettoit de les observer avec plus d'attention, & d'une maniere plus suivie, leurs descriptions, non moins intéressantes que celles des autres animaux mieux connus, offriroient la même diversité dans le détail de leurs mœurs, des ressources de leur instinct, & du succès avec lequel ils emploient, les uns la force, les autres l'adresse & la ruse, pour se rendre maîtres de leur proie. Parmi le petit nombre d'observations qui ont été recueillies sur cet objet, une des plus curieuses est celle qui concerne le poisson dont il s'agit ici. Il ne poursuit point les petits poissons & autres animaux dont il fait sa nourriture. Immobile au fond des eaux, il attend qu'ils soient arrivés à sa portée, & alors lançant tout-à-coup sur eux l'extrémité de son long museau, qu'il a la faculté de ramener ou d'étendre à son gré, il les prend comme au piège, à l'instant où ils s'y attendent le moins. De là les noms de *Trompeur*, d'*Imposteur*, de *Filou*, &c. qu'on lui a donnés dans les différens pays.

Ce poisson, suivant M. Pallas, a la tête comprimée par les côtés, sur lesquels sont situés les yeux. Le museau est très-long, d'une forme aplatie, & terminé par des mâchoires, dont le bord est garni de plusieurs petites dents qui paroissent à découvert, & au milieu desquelles il y a dans chaque mâchoire une autre dent beaucoup plus grande, située verticalement, & d'une figure conique. La partie supérieure du museau est composée de deux lames osseuses & contiguës; la partie inférieure s'unit, par des especes d'articulations latérales, avec les bords extérieurs des lames qui forment le dessus du tube; & à l'aide de certains osselets, qui servent comme de leviers, le poisson, comme nous l'avons dit, peut retirer ou allonger à son gré les deux parties de son museau.

Le corps est assez semblable à celui d'une Carpe, & garni, ainsi que la tête, de grandes écailles,

Fff

disposées en recouvrement. Les lignes latérales sont presque parallèles à la courbure du dos, jusqu'à l'extrémité de la nageoire de cette même partie; ensuite elles s'étendent, en suivant une même direction, sur le milieu des côtés. Les opercules des ouïes sont écailleux; leurs membranes ont chacune cinq rayons.

La nageoire du dos a neuf rayons épineux, dont les premiers sont les plus courts, & autant de rayons mous, qui vont en s'élevant insensiblement vers l'extrémité de cette nageoire. Celle de l'anus est semblable à la précédente; elle a onze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. On voit, de part & d'autre de ces deux nageoires, une écaille solitaire d'une forme arrondie, & terminée en pointe aiguë.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons; celles du ventre, placées sous les précédentes, ont chacune six rayons, dont le second & le troisième sont très-allongés. La nageoire de la queue n'est que très-peu échancrée à son extrémité; elle a onze rayons écartés les uns des autres.

La couleur du dos est rouge; les côtés sont jaunâtres; les bords des écailles sont d'un vert noirâtre. Les nageoires du dos & de l'anus sont marquées de raies vertes, les autres nageoires sont jaunes.

L'individu décrit par M. Pallas avoit dix pouces de longueur, en y comprenant le museau, sur deux pouces huit lignes à l'endroit de la plus grande largeur. Ce poisson abonde dans la mer de l'Inde, auprès de l'île de Sumatra. Les habitants du pays le préparent de différentes manières pour s'en nourrir.

TRONCHON. Voyez ESPADON.

TROUBLE & TROUBLEAU. Voyez TRUBLE.

TROUILLOTE. Voyez CAUDRETE.

TROUPILLE. Voyez TORPILLE.

TROUTTE. Voyez TRUITE.

TRUBLE. C'est un filet en forme de poche, dont les bords sont attachés à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel on ajuste un manche plus ou moins long. Lorsque les Pêcheurs aperçoivent des poissons à une petite profondeur, ils passent le *Truble* par-dessous, à l'aide du manche auquel il est attaché, & le relevent à l'instant, de manière que le poisson se trouve pris dans la poche. On se sert aussi du *Truble*, soit pour enlever les grès poissons qui ont mordu à l'hameçon, & qui, par leur poids, pourroient rompre leurs lignes, si l'on employoit celles-ci pour les retirer de l'eau, soit pour s'emparer des poissons enfermés dans les bourdigues. Il y a aussi des *Trubles* carrés, qui sont plus commodes pour prendre le poisson qu'on a renfermé dans les huches & autres réservoirs semblables, parce qu'ils s'appliquent plus exactement sur le fond de ces réservoirs, par leur base inférieure qui est plate.

Le *Truble* ou *Trouble*, qu'on appelle, en

quelques endroits, *étiquete*, *pêche*, est un petit filet de Pêcheur, qui a à peu près la figure d'un grand capuchon à pointe ronde, dont l'ouverture est attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons suspendus au bout d'une perche; on s'en sert pour pêcher les écrevisses, & aussi pour plusieurs poissons. On amorce le *Truble* avec une poignée de vers de terre, qu'on enfle par le milieu du corps, & qu'on lie pour pendre au haut de ce filet, de sorte qu'ils soient à demi-pied du fond du filet, quand on le plonge dans l'eau. (Voyez le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.)

TRUBLEAU. C'est un diminutif de *Truble*.

TRUIE (la). Espèce de Scorpène.

Scorpena Scrofa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Scorpena*, n°. 2.

Scorpena cirris duobus ad labium inferius. Ibid.

Scorpena tota rubens, cirris plurimis ad os.

ARTEDI. *Gen.* 47. *syn.* 76.

An Scorpena capite cavernoso, cirris geminis in maxilla inferiore? GRONOV. *Mus.* 1. n°. 103.

Scorpius. SALVIAN. fol. 197. a. ad *Iconem*.

Scorpius simpliciter vel major. GESNER. p. 866. 1017.

Scorpius major. GESN. (Germ.) fol. 44. b.

WILLUGH. p. 131. tab. X. n°. 12.

RAY. p. 142.

Scorpio marinus. SALVIAN. fol. 199. 200.

Scorpio. CHARLET p. 142.

À Rome, *Scrofano*; à Marseille, *Scorpena*.

La *Truie*, selon Willughby, a beaucoup de ressemblance avec la *Rascasse*. (Voyez ce mot.) Elle en diffère principalement, 1°. en ce qu'elle prend trois ou quatre fois plus d'accroissement; 2°. en ce qu'elle a tout le corps d'une couleur rouge, quelquefois cependant marquée de taches un peu obscures; 3°. en ce que ses mâchoires, sur-tout celle d'en-bas, sont garnies de plusieurs barbillons, tandis que la *Rascasse* en est dépourvue; 4°. en ce que les nageoires de la poitrine ont dix-neuf rayons, dont les neuf premiers sont fourchus, au lieu que la *Rascasse* n'en a que seize à chacune des mêmes nageoires; 5°. en ce que les opercules des ouïes sont hérissés d'épines autour de leurs angles. Les piquures de ces épines sont regardées comme venimeuses, ce qui a fait donner à ce poisson, par plusieurs Auteurs, le nom de *Scorpion*. Gesner dit que ce poisson l'emporte de beaucoup sur la *Rascasse*, par le goût & les autres qualités de sa chair. On le trouve dans la Méditerranée.

TRUIE (la). Espèce de Salmone.

Salmo Truita. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales*. *Salmo*, n°. 3.

Salmo ocellis nigris, iridibus bruneis, pinna pectorali punctis sex. Faun. Suec. 347. *

Salmo latus, maculis rubris nigrisque, cauda aquali. ARTEDI. *Gen.* 12. *syn.* 24.

Salmo latus, cauda subrecta, maxillis aequalibus, maculis nigris annulo albido. GRONOV. *Mus.* 2. n. 174.

Trutta Taurina. CHARLET. p. 493.

Trutta Salmonata. WILLUGH. p. 193.

RAY. p. 63.

En Suede, *Laxoring & Borting*; en Angleterre, *Scurf* ou *Bull Trout*.

Nota. Le poisson appelé *Truite* par M. Duhamel est le Fario de notre Dictionnaire.

La *Truite* a tant de ressemblance avec le Saumon, qu'il faut avoir l'œil exercé pour l'en distinguer. C'est à peu près le même port, la même conformation, le même nombre de rayons aux différentes nageoires. Les principales différences indiquées par les Naturalistes, pour la distinguer du Saumon, consistent en ce qu'elle a le corps plus large, la tête plus volumineuse à proportion du corps, la nageoire de la queue entière, au lieu que celle du Saumon est échancrée, & des taches différentes de celles dont le corps du Saumon est marqué. Ces taches sont grandes, ovales, éparfées en dessus & au dessous des lignes latérales; leur disque est noir & bordé d'un anneau blanchâtre, selon Gronovius. La phrase d'Artesi indique de plus des taches rouges sur ce poisson, (*maculis rubris nigrisque*). Gronovius ajoute que le dessus du dos, les opercules des ouïes & la nageoire du dos ont aussi leur surface mouchetée de taches noires, mais à peine sensibles.

La *Truite* est en général plus petite que le Saumon. Selon Willughby, il est très-rare qu'elle excède la longueur de vingt pouces; elle se plaît, comme le Saumon, dans les eaux claires, vives & qui coulent avec rapidité; elle a aussi un penchant très-marqué pour remonter le cours des rivières, & on l'y trouve très-fréquemment pêle-mêle avec les Saumons. Voyez ce que nous avons dit à l'article de ce dernier poisson, sur les divers moyens qu'on emploie pour le pêcher; ces moyens servant en même temps à prendre les *Truites*, qui accompagnent presque toujours les Saumons.

Suivant Willughby, la chair de la *Truite* n'est pas rouge, comme celle du Saumon, & elle a une odeur plus forte & moins agréable que celle de l'Ériox, autre espèce de Salmones, dont nous avons parlé à son article. Cependant la *Truite* est généralement estimée. On la trouve dans plusieurs fleuves de l'Europe; & en particulier dans le Rhin, auprès de Bâle, selon Gronovius.

TRUITE SAUMONÉE (la). Espèce de Salmones.

Salmo lacustris. LIN. Syst. nat. Pisces abdominales. *Salmo* n°. 6.

Salmo cauda bifurca, maculis solum nigris, sulco longitudinali ventris. ART. Gen. 12. syn. 25.

Salmo cauda subbifurca, maxillis aequalibus, lateribus & capite maculis minutis nigris crebris. GRONOV. Zooph. n°. 368.

An *Trutta Salmonata*. RONDEL. Part. 2. p. 161.

An *Trutta Lemani lacus vel Salmo lacustris ejusd.* part. 2. p. 161.

Trutta magna vel lacustris, quam aliqui Salmonatam cognominant. GESNER. p. 1003 & 1210.

Trutta magna vel lacustris. *Trutta Salmonata*, GESNER. (Germ.) f. 189.

Trutta lacustris vel Trutta lacus Benaci. ALDROV. L. 5. c. 49. p. 653.

Trutta lacustris. JONSTON. L. 3. tit. 4. c. 2. p. 170. WILLUGH. p. 198.

RAY. p. 64. n. 4.

Trutta salmonata. *Parvus Salmo*. CHARLET. p. 155.

Trout. BORLACE. Cornwall. tab. 26. f. 1.

Trutta dentata, dorso & capite dilute ex viridi cerulescentibus; maculis nigris undique & in pinna adiposa adpersa. KLEIN. Pisc. Miss. 5. p. 19. n. 8.

En Angleterre, *Salmon-Tout & Swin*; en Allemagne, *Torel*.

Cette *Truite* a la chair rouge comme celle du Saumon, ce qui lui a fait donner le nom de *Truite saumonée*. Elle est semblable au Fario, par sa forme extérieure; suivant Willughby, elle a le ventre plat, & excavé au milieu par un sillon longitudinal. Le dos & la tête sont d'une belle couleur verdâtre, mêlée de bleu. Tout le corps est parsemé, ainsi que la première nageoire du dos, d'une multitude de petites taches noires, particulièrement au dessus des lignes latérales. On voit aussi quelques taches semblables sur la seconde nageoire du dos.

Ce poisson pèse assez communément vingt à trente livres. On prétend qu'on en a trouvé dans le lac de Geneve, qui étoient du poids de quarante-huit & cinquante livres. Il est commun dans ce lac, ainsi que dans plusieurs autres lacs de la Suisse. On le trouve aussi, suivant Linnæus, dans les eaux douces de la Norwege. Sa chair est ferme & d'un goût très-agréable; il y en a même qui la préfèrent à celle du Saumon. Mais Paul Jove observe qu'elle perd sensiblement de sa qualité, dans l'espace de quelques heures, & se corrompt très-promptement. Selon M. Duhamel, pour prendre les *Truites* qui passent du lac de Geneve dans le Rhône, ou de ce fleuve dans le lac, on ferme l'embouchure du Rhône dans toute sa longueur, par une espèce de clayonage ou de grillage, dans lequel on ménage quelques portes que l'on ouvre de temps en temps. On ajuste à différens endroits de ce clayonage, de grandes nasses de fil de fer: il y en a ordinairement huit, tournées en sens contraire, & dont cinq servent pour prendre les poissons qui descendent, & les trois autres ceux qui remontent. On ouvre les claires vers le printemps, qui est la saison où les *Truites* commencent à passer du lac dans le Rhône. Vers la fin d'Octobre, on ferme les portes, laissant seulement un passage libre vers le Rhône. En même temps on ouvre les accès des nasses de remonte. Cette pêche dure à peu près jusqu'à la fin de l'année; mais le temps où elle profite le plus, est vers le commencement de Décembre. On se sert aussi, pour prendre des *Truites saumonées*, soit de hameçons, soit de divers filets,

dont les uns ont une poche , & les autres font des nappes du genre des saines.

TUBERCULEUX (le). Espece de Baliste.

Balistes verrucosus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. Balistes, n^o. 5.

Balistes pinna dorsali anteriore triradiata, cauda ordine triplici verrucarum. Mus. Ad. Fr. 1. p. 57. t. 27. f. 4.

Ce Baliste a des rapports si marqués avec l'Épineux, que Gronovius le regarde comme n'en étant qu'une variété. (Voyez ÉPINEUX, espece de Baliste.) Voici les principaux caracteres indiqués par cet Auteur, & qui sont communs à l'un & l'autre poisson. Chacune des mâchoires a deux grandes dents. La premiere nageoire du dos est située sur le sommet de cette partie, immédiatement derriere les yeux. Elle a deux rayons, dont le premier est très-élevé, éfilé comme une aiguille, garni sur sa partie antérieure de petits aiguillons inclinés vers le bas, & excavée, à sa partie opposée, par un sillon longitudinal. Ce rayon est attaché à une membrane triangulaire, au milieu de laquelle il y a un aiguillon court & délié. Il paroît que Linnæus considere cet aiguillon comme un des rayons de cette nageoire, puisque, suivant cet Auteur, elle a trois rayons.

La seconde nageoire du dos s'éleve moins que la précédente, & a vingt-trois rayons souples & entiers. Les nageoires de la poitrine sont situées presque sur le milieu des côtés, & semblables par leur figure à un fer de lance. Il n'y a point de nageoires du ventre proprement dites dans cette espece. Mais on voit à leur place un petit osselet tout hérissé d'aspérités. La nageoire de l'anus est opposée à la seconde du dos, à laquelle elle ressemble d'ailleurs par sa forme & par son étendue, excepté qu'elle a un rayon de moins. La nageoire de la queue est petite, & d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Les côtés du corps sont couverts, ainsi que la tête, d'écaillés assez grandes, rudes au toucher, & placées en partie les unes sous les autres, comme les tuiles d'un toit. De plus, on voit sur chacun des côtés, vers la queue, trois rangées d'aiguillons, paralleles entr'elles. Linnæus observe que ces faillies, que Gronovius appelle *des aiguillons*, sont plutôt, dans cette espece, des tubercules obtus, au lieu qu'elles forment, sur le Baliste épineux, de véritables épines inclinées sur le corps, & c'est en quoi consiste, suivant le premier de ces Auteurs, la principale différence qui se trouve entre l'un & l'autre poisson. Il ajoute qu'ils sont encore distingués par la couleur, mais sans désigner en quoi consiste cette seconde différence.

Quant à la couleur de l'espece dont il s'agit ici, elle est, selon Gronovius, d'un blanc jaunâtre, marqué d'une bande oblique d'un blanc de lait, qui s'étend depuis les yeux jusque vers les nageoires de la poitrine. Quatre autres bandes semblables, paralleles entr'elles & à la précédente, partent du milieu des côtés & se prolongent

vers la nageoire de l'anus. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TURBOT (le). Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes maximus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Pleuronectes*, n^o. 14.

Pleuronectes oculis finistris, corpore aspero. ART. Gen. 18. *syn.* 32.

Mus. Ad. Fr. 2. p. 69. *.

Favn. Suec. 298 & 325.

It. GOTL. 178.

GRONOV. Mus. 2. n^o. 159.

Rhombus maximus asper non squamosus. WILL. p. 94.

RAY. p. 31.

An *Rhombus squamosus*. CHARLET.

The Turbot. PENNANT. *British Zool.* tom. 3. p. 192.

En Angleterre, Turbot & Bret.

Le Turbot, suivant la remarque de Willughby, est de tous les poissons du genre des Pleuronectes, celui qui approche le plus de la forme rhomboidale, & par conséquent celui auquel convient le mieux la dénomination de *Rhombus*, qui est commune à plusieurs de ces poissons. Cependant les anciens avoient donné ce nom en particulier à une espece différente, qui est le Carrelet de ce Dictionnaire. (Voyez CARRELET.) Willughby ajoute, qu'il n'y a aucun poisson du même genre qui parviene à un accroissement aussi considérable, excepté le Fleton. La longueur ordinaire du Turbot est d'environ deux pieds. Il n'a point d'écaillés, si l'on en croit le même Auteur, mais le dessus de son corps est grumeleux & hérissé, par intervalles, d'aspérités, ou plutôt de petites épines qui ne gardent aucun ordre. La couleur de cette même partie est cendrée, & mouchetée d'une multitude de taches noires de différentes grandeurs, qui la font paroître marbrée.

Les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de petites dents; on voit aussi trois groupes au fond de la gueule, l'un situé en haut, & d'une figure triangulaire, les deux autres arondis & placés en bas sur la partie opposée. Les narines sont au dessous de la ligne que l'on supposeroit menée le long de la nageoire du dos. Les yeux se trouvent tous les deux sur le côté gauche de la tête, à une plus grande distance, soit l'un de l'autre, soit de la carène du dos, que dans la plupart des poissons de ce genre.

Selon Gronovius, le Turbot a le corps couvert d'écaillés, mais extrêmement petites. La nageoire du dos a son origine sur le sommet de la tête, & se prolonge sur toute la longueur du dos; elle a soixante-cinq rayons souples & entiers. Les nageoires de la poitrine sont situées derriere les opercules, sur le milieu des côtés; leur forme est un peu arondie, & elles ont chacune treize rayons simples. Les nageoires du ventre sont placées à une petite distance l'une de l'autre & ont chacune six rayons pareillement entiers. La nageoire de l'anus s'étend presque jus-

qu'à celle de la queue, & a cinquante rayons simples comme ceux des autres nageoires. Celle de la queue est un peu arondie, très-étendue; elle a seize rayons légèrement rameux.

Ce poisson est commun dans la Manche & dans la mer Baltique. Sa chair, suivant Willughby, ne le cede point en délicatesse à celle des poissons plats les plus estimés. On prend beaucoup de *Turbots* avec des haims. M. Pennant observe que ces poissons sont difficiles sur le choix des apâts qu'on emploie pour les attirer, en sorte que quand on leur présente un morceau de Hareng, ou de quelque autre poisson qui est resté seulement pendant douze heures hors de l'eau, ils le dédaignent & s'abstiennent d'y toucher.

TURBOT BOUCLÉ. Le poisson décrit sous ce nom par M. Duhamel, est le Fleton de ce Dictionnaire. Voyez FLETON.

TUYAU DE PLUME (le). Espece de Cheval-marin.

Syngnatus pelagicus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Syngnatus*, n°. 3.

Syngnatus pinnis pectoralibus caudaque radiatis, ani nulla, corpore septem angulato. Ibid.

Syngnatus pelagicus. OSBECK. *Itin.* 105.

Ce poisson a le corps d'une forme heptagone, avec des divisions transversales qui le partagent en dix-huit lames. La nageoire du dos a trente & un rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze. Les nageoires du ventre sont nulles, comme dans les autres poissons du même genre; la nageoire de l'anus manque pareillement, ce qui distingue cette espece de la Trompette, de l'Aiguille & de l'Hippocampe, qui ont la nageoire dont il s'agit. La queue est tétragone, partagée transversalement en trente-deux lames, & terminée par une nageoire qui a dix rayons.

On trouve ce poisson sur des fucus dans la mer Pacifique.

TYPHLE. Voyez AIGUILLE.



U M B

U M B

UMBLE CHEVALIER (l'). Espece de Salmon.

Salmo Umbla. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales.* *Salmo*, n°. 11.

Salmo lineis lateribus sursum recurvis cauda bifurca. ARTEDI. *Gen.* 13. *syn.* 25. n°. 7.

Salmo Lemani lacus sive Umbla. RONDEL. *part.* 2. p. 16.

GESNER. p. 1004. & 1201.

Umbla major sive Salmo Lemani lacus. GESNER. (Germ.) f. 190. b.

Umbla vulgaris & Rondeletii. JONSTON. p. 168.

Umbla minor prior. ALDR. *L.* 15. c. 47. p. 630.

JONSTON. t. 30. n. 2.

CHARLET. p. 163.

Umbla prior. WILLUGH. p. 195. *tab. N.* n°. 1. *fig. 1.*

RAY. p. 64.

Ce poisson, suivant Willughby, a quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur. Il est surtout remarquable par la figure de ses lignes latérales qui sont recourbées en haut vers la tête, contre

l'ordinaire de ce qui est sur les autres poissons. Il a la tête d'une couleur bleuâtre, le crâne presque transparent; les narines percées de part & d'autre d'une double ouverture. On voit au dessous des yeux trois ou quatre petits trous semblables à des pores. Les mâchoires sont garnies de dents, & celle d'en-haut en a deux rangées; le palais en est dépourvu, mais il y en a six sur la langue.

Les côtés du corps sont d'une couleur jaune au dessous des lignes latérales; le ventre est de la même couleur. On voit au dessus des lignes dont nous venons de parler, des taches blanchâtres. La nageoire du dos & celle de la poitrine ont chacune quinze rayons. Celles du ventre en ont dix. La nageoire de l'anus en a douze. La queue est fourchue. On trouve ce poisson dans plusieurs lacs de la Suisse & de l'Italie, & en particulier dans le lac de Geneve.

UMBLE CHEVALIER. On a aussi donné ce nom à la Salveline.

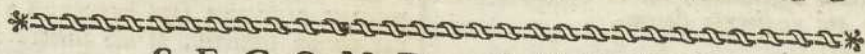
UMBRE. Voyez OMBRE.



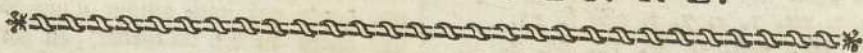
URANOSCOPE (Poissons).

TROISIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.



SECOND GENRE.



URANOSCOPE.

URANOSCOPIUS. *Linnaei.*

La tête aplatie & tuberculeuse.

ESPECE.

I LE RAT.



VAIRON. Voyez GOUJON. Voyez aussi VERON. VAUDOISE (la). Espece de Cyprin.

Cyprinus Leuciscus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominalis*. *Cyprinus*, n^o. 12.

Cyprinus pinna ani radiis decem, dorsali novem. Ib.

Cyprinus novem digitorum, Rutilo longior & angustior, pinna ani radiorum decem.

Leuciscus. BELLON.

CHARLET. p. 156.

JONSTON. L. 3. tit. 1. c. 7. t. 26. f. 12.

WILLUGH. p. 260. tab. Q. n^o. 10. fig. 3.

RAY. p. 121.

Leucisci secunda species. RONDEL. *part. 2. fluviat.* c. 17. p. 192.

GESNER. (Germ.) f. 162.

Leucisci fluviatilis secunda species. Id. (lat.) p. 26.

Leuciscus Bellonii, qui Albicilla vel Albicula latine dici potest. Id. (lat.) p. 27.

Leuciscus secundus Rondeletii. ALDROV. L. 5. c. 22. p. 607.

Laugele. MEYER. *ann. 2. tab. 97.*

The Dace. PENNANT. *British Zool. tom. 3. p. 312.* no. 8.

La Vandoise. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2^e. *part. sect. 3. p. 501. pl. 25. fig. 3.*

En Allemagne, *Läuck*, *Läugele* & *Bigünen*; en Angleterre, *Dace* ou *Dare*.

Ce poisson est fort vif, & lorsqu'il nage, il paroît s'élançer dans l'eau comme un trait, ce qui lui a fait donner le nom de *Dard* dans quelques-unes de nos provinces. Les *Vandoises*, selon M. Pennant, vont par troupes, & durant l'été, elles semblent se plaire beaucoup à se jouer à la surface de l'eau. Le même Auteur ajoute que la chair de ce poisson est fade & très-peu estimée. Willughby dit qu'elle est molle, mais qu'elle n'a point un goût désagréable. M. Duhamel paroît aussi faire assez de cas de la *Vandoise*, pourvu qu'elle soit fraîche & pêchée en bonne eau.

Ce poisson, suivant Willughby, est semblable à la Chevane, mais il prend moins d'accroissement, & sa couleur tire un peu plus sur le blanc; il a la tête plus petite à proportion du corps qui est aussi plus mince & plus éfilé. Les iris de ses yeux sont d'un jaune moins décidé. Il a, comme la Chevane, des teintes de noirâtre sur les nageoires du dos & de la queue, & des teintes de rougeâtre sur les autres nageoires; mais ces teintes sont plus foibles que sur la Chevane. Suivant Gesner & Rondelet, la couleur de ce poisson est mélangée de brun, de vert & de jaune.

La nageoire du dos a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze ou seize:

celles du ventre neuf. La nageoire de l'anus en a neuf ou dix. L'individu observé par Willughby avoit neuf pouces de long. On trouve ce poisson dans plusieurs rivières de la France & des pays voisins.

VAS-TU VIENS-TU. On a donné ce nom singulier à une petite pêche que deux hommes peuvent pratiquer sans bateau. Le filet est un mannet ou un trémail. Il est amarré à terre par une extrémité, & attaché, par l'autre, à une corde qui joue autour d'une poulie, fixée sur une ancre ou sur un rocher, au milieu de la basse eau. Cette corde est double, de manière que suivant qu'on la tire par un bout ou par l'autre, on tend le filet, ou on l'amène à bord. Le filet tendu forme une courbe, à cause du courant qui le frappe. Lorsque les Pêcheurs s'aperçoivent, par les secousses qu'éprouve le filet, qu'il s'y est engagé du poisson, l'un d'eux hâle sur la partie de la corde destinée à ramener le filet, & quand il a mis à terre l'extrémité qui étoit attenante à la poulie, les deux Pêcheurs tirent en même temps le filet par les deux bouts, & prennent le poisson qui s'y étoit embarrassé, puis recommencent la même manœuvre.

VEIRAT. Voyez MAQUEREAU.

VELU (le). Espece de Baliste.

Balistes tomentosus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Balistes*, n^o. 3.

Balistes pinna capitis biradiata, corpore posterioris subvillosa. Ibid.

Balistes aculeis dorso duobus, primo postice dentato, cauda subrotunda, lateribus caudam versus hirsutis. GRONOV. *Mus. 1. p. 51. n^o. 114. tab. 6. fig. 5.*

Pira-aca Brasiliensibus. WILLUGH. p. 150. *tab. J. n^o. 4. fig. 1.*

MARCGRAV. *Braf. L. 4. c. 7. p. 154.*

Monoceros piscis. CLUS. *exot. L. 6. c. 28.*

Ikan Kipas, Wajer Visch. VALENT. *pic. Amb. f. 28. p. 356. n. 28.*

SEB. *Mus. 3. t. 24. f. 18. 19.*

La longueur de ce poisson est d'environ trois pouces, depuis l'extrémité de la gueule jusqu'à la naissance de la nageoire de la queue, & sa plus grande largeur est de deux pouces. Il a le corps comprimé par les côtés, la gueule très-petite, & semblable à celle d'un Porc, ce qui lui en a fait donner le nom par les Portugais; il y a deux grandes dents sur le devant de la mâchoire inférieure, & d'autres dents très-petites à la mâchoire de dessus; les yeux sont assez grands, d'une couleur jaune, avec des prunelles noires. Il se trouve sur le dos un rayon osseux en forme de corne droite, longue d'un pouce, grasse comme un fil, bordée

bordée de deux rangs de petites épines aiguës, dont les pointes sont tournées vers le dos; cette corne est maintenue par une membrane. Derrière ce même rayon, il y a, selon Gronovius & Linnæus, un petit aiguillon qui échappe presque à la vue, & dont Willughby ne parle point. Les deux Auteurs cités regardent la corne & l'aiguillon comme formant une première nageoire dorsale garnie de deux rayons épineux. La corne semble être portée sur une petite éminence. Le dos est d'abord plat, & forme ensuite une bosse semblable à celle qui est sur le corps du Chameau, & en cet endroit commence une nageoire étroite, qui se prolonge sur le dos, dont elle suit la pente jusqu'à la queue, & qui a vingt-neuf rayons. La partie inférieure du corps prend, depuis le museau, une courbure opposée à une autre courbure de la partie de dessus. On voit sur les côtés deux petites fentes pour les ouïes, & derrière chacune une petite nageoire de la figure d'un carré oblong, qui a dix rayons. Les nageoires du ventre sont remplacées par une membrane épaisse, large de près de deux pouces, longue d'un pouce soutenue par un fort aiguillon, qui est caché dans la substance même de cette membrane; vers l'extrémité de celle-ci est une espèce de petite corne épineuse, pareille à celle qui est du côté opposé. La nageoire de l'anus est semblable & correspond à celle de la partie supérieure. La peau est rude au toucher, & sa couleur est d'un jaune obscur, avec des teintes de couleur d'or, sur les nageoires & vers le dos. Suivant Gronovius, les aspérités de ce poisson viennent d'une multitude de petits aiguillons dont les pointes sont tournées vers la queue, & qui échappent à la vue simple. Les côtés du corps vers la queue, sont hérissés de petites éminences flexibles, & semblables à des poils, en sorte que la peau paroît velue en cet endroit.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

VENET. Voyez COURTINE.

VENIMEUSE (la). Espèce de Perleque.

Perca venenosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*.

Perca, n°. 23.

Perca pinnis dorsalibus unitis, pectoralibus apice flavis, cauda lunata, corpore punctis sanguineis. Ib.

Perca marina venenosa punctata. CATESBY. *Carol.* 2. p. 5. t. 5.

Ce poisson a communément un pied ou un pied & demi de longueur, & même trois pieds. Ses yeux sont d'un rouge foncé. Tout son corps est couvert d'écaillés minces & unies, d'un brun obscur sur le dos, & plus clair sur le ventre; ce fond est parsemé de taches rouges, bordées de noir.

Les deux nageoires du dos sont réunies ensemble, de manière qu'elles paroissent n'en composer qu'une seule, qui forme un enfoncement à l'endroit de leur jonction. Les nageoires de la poitrine sont jaunes vers leur sommet. La nageoire

Histoire Naturelle. Tome III.

de la queue est large & échancrée en forme de croissant.

Ce poisson se trouve autour des îles Lucayes, où, selon Catesby, il passe pour venimeux. Cet Auteur observe, à ce sujet, que le local influe sur les qualités mal-faisantes de certains poissons, & que telle espèce qui est venimeuse dans un endroit, se trouve saine, lorsqu'on l'a pêchée dans un autre endroit. Il ajoute que les habitants du pays ne sont pas toujours tellement attentifs à distinguer ces différens lieux, qu'ils ne fassent quelquefois des méprises qui leur deviennent funestes.

VENTRU (le). Espèce de Bouclier.

Cyclopterus ventricosus. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 7. p. 15. tab. 2. fig. 1. 2. 3.

Au Kamtschatka, *Dacebpu*.

Ce poisson a des rapports avec le Liparis, par la mollesse de son corps, qui n'est qu'une masse de chair sans consistance, & par l'humeur visqueuse dont il est enduit, & qui donne à la couleur verdâtre de sa peau une teinte sombre & livide. Mais ce qui le distingue, d'une manière frappante, des autres espèces de son genre, & même de tous les poissons connus, c'est la grosseur démesurée de son ventre. M. Pallas attribue cette conformation à la grande capacité de la vessie qui contient l'urine, & il ajoute, qu'il suffit de presser le ventre, pour voir sortir un jet rapide de cette urine par l'ouverture de l'anus.

Ce poisson se trouve dans la partie de l'Océan comprise entre le Kamtschatka & l'Amérique. On prétend qu'il y parvient jusqu'à la grandeur des Cétacées, & que les Pêcheurs le redoutent, parce qu'il renverse ordinairement leurs canots. Cependant l'individu observé par M. Pallas n'avoit qu'environ un pied de longueur. D'ailleurs, il ne paroît pas fort aisé de concilier la force & l'activité nécessaires pour renverser une barque de Pêcheurs, avec ce que nous avons dit de la substance molle & flexible dont le corps de ce poisson est composé, non plus qu'avec son genre de vie sédentaire, qui le porte, dit-on, à rester presque immobile au fond de la mer, ou attaché contre les rochers, à l'aide des nageoires du ventre, dont la forme sera décrite plus bas. Aussi, d'après les observations communiquées à M. Pallas, n'arrive-t-il jamais que l'on prenne ce poisson avec des filets; on ne le trouve que sur le rivage, après de violentes tempêtes, parmi les différens corps que la mer a rejetés. Les habitants du pays le mangent également cru & apprêté par la cuisson, & ils vantent beaucoup sa chair, qui a naturellement un goût salé, comme celle des poissons que l'on a préparés exprès par la salaison.

Le Cycloptere ventru, suivant le même Auteur, a la tête épaisse, à peu près égale dans toutes ses dimensions, un peu aplatie au sommet, & obtuse à son extrémité. L'ouverture de la gueule est très-ample, tournée en haut, de sorte que la mâchoire inférieure est plus longue que celle de dessus. L'une & l'autre sont terminées par des le-

vres minces & d'une substance cutanée. Leurs bords sont osseux & hérissés de petites dents un peu courbes & un peu obtuses, inégales, disposées sans ordre, & doubles en plusieurs endroits.

Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, & enfoncés dans leurs orbites. Les iris ont un éclat argentin, offusqué par des taches livides. Les narines sont semblables à de petits tubes, & ont une double ouverture de chaque côté.

Le corps est dénué d'écaillés, & enduit, comme nous l'avons dit d'une liqueur visqueuse. Le dos est un peu aplati. La queue s'amincit brusquement derrière l'ouverture de l'anus.

Les nageoires de la poitrine sont larges, comme dans toutes les espèces de Boucliers, & s'étendent vers la gueule. Elles ont chacune dix-huit ou vingt rayons.

Les nageoires du ventre, situées entre celles de la poitrine, forment par leur réunion, une espèce de nacelle, d'une figure qui approche de l'ovale. Leur disque est charnu, d'une couleur jaune, & chargé de rides légères, qui le font paroître tuberculeux; il est de plus garni de six osselets qui traversent ces rides, & qui s'insèrent sur un autre osselet situé longitudinalement au milieu du disque: ses bords sont membraneux, flexibles, susceptibles de contraction, & saillans au delà des rayons de la nageoire, qui sont au nombre de six de part & d'autre.

La nageoire du dos est située près de la queue, & a dix rayons, dont le sixième est le plus long. Ils sont tous d'une couleur noire, & la membrane qui les lie est d'un jaune pâle. La nageoire de l'anus est opposée à la précédente, & a huit ou neuf rayons légèrement fourchus, dont le cinquième est plus long que les autres. La nageoire de la queue n'est que très-peu échancrée à son extrémité, & a dix rayons, tous rameux, excepté le premier & le dernier.

VENTURON. Voyez CALEN.

VERDET (le). Espèce d'Ésox.

Esox viridis.

Acus maxima squamosa viridis. CATESBY. *Car.* 2. t. 30.

La phrase de Catesby, que l'on vient de lire, a été rapportée, par Linnæus, à la synonymie du Cayman, dans laquelle nous l'avons nous-mêmes citée, mais comme douteuse. (Voyez CAYMAN). En effet, le poisson que cette phrase désigne, diffère du Cayman par plusieurs caractères, que nous avons trouvés suffisans pour en former une espèce à part, sous le nom de *Verdet*, parce que ce poisson est d'une couleur verte.

Les principales différences qui distinguent le *Verdet* du Cayman, consistent, 1°. dans les proportions de ses mâchoires, dont l'inférieure est plus allongée que celle d'en-haut, au lieu que le Cayman l'a plus courte; 2°. dans la situation respective des nageoires du dos & de l'anus, qui sont exactement opposées sur le *Verdet*, au lieu que sur l'autre poisson, la nageoire du dos est plus

voisine de la queue que celle de l'anus; 3°. dans l'arrangement des écaillés, qui sont distinctes sur le *Verdet*, & situées en recouvrement sur le Cayman.

Plusieurs des nageoires du *Verdet* diffèrent d'ailleurs par le nombre de leurs rayons, des nageoires correspondantes du Cayman. En comparant les deux poissons sous ce rapport, & en commençant par le *Verdet*, on trouve, pour la nageoire du dos, onze rayons d'une part, & six ou sept de l'autre; pour les nageoires de la poitrine, onze rayons des deux côtés, & six pour celles du ventre; dix-sept rayons d'une part, & seulement six ou sept de l'autre, pour la nageoire de l'anus; & enfin seize rayons d'une part, & douze de l'autre, pour la nageoire de la queue. On pêche le *Verdet* dans les fleuves de la Caroline.

VERGADELLE. On a donné ce nom, en quelques endroits, à ce qu'on appelle ailleurs *Merluche*. Voyez ce mot.

VERGNEUL ou VERGNEUX. C'est ainsi que les Pêcheurs de Picardie appellent le filet connu plus communément sous le nom de *Verveux*.

VERON (le). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Phoxinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales.* *Cyprinus*, n°. 10.

Cyprinus pinna ani radiis octo, macula fusca ad caudam, corpore pellucido. Ibid.

Cyprinus tridactylus varius oblongus teretiusculus, pinna ani officulorum octo. ARTEDI. *syn.* 12.

An Φόζυος. ARIST. *L.* 6. c. 13 & 14.

Phoxinus. WOTTON. *L.* 8. c. 190. f. 169. b. GAZ.

BELLON.

ALDROV. *L.* 5. c. 10. p. 582.

Phoxinus qui vulgo Veronus (quasi varius) dicitur, Bellon. GESNER. p. 715.

Phoxinus levis seu varius. CHARLET. p. 160.

An Phoxinus levis. SCHONEV. p. 57.

Varius seu Phoxinus levis. ALDROV. *L.* 5. c. 10. p. 582.

JONSTON. *L.* 3. tit. 2. c. 8. t. 28. f. 1. 3.

WILLUGH. p. 268. tab. Q. no. 8. fig. 7.

RAY. p. 125.

Pisciculus varius. RONDEL. *part.* 2. *fluv.* c. 29. p. 205.

GESN. p. 715 & 843. (Germ.) p. 158. b.

The Minow. PENNANT. *British. Zool.* tom. 3. p. 318.

Le Veron ou Vairon. DUH. *Traité de Pêches*, 2° *part. sect.* 3. p. 515. pl. 26. fig. 7.

En Allemagne, *Elvitz*, *Eldevitz*; en Italie, *Sanguinerola*; à Rome, *Morelle*; en Angleterre, *Pink minim* ou *Minow*.

Il semble que la Nature se soit jouée doublement dans cette espèce de poisson, & par la variété des couleurs qu'elle offre le même individu, & par les différences de celles qu'on observe sur divers individus comparés entr'eux. En général, le dos du *Veron* a une teinte d'olivâtre. Une bande étroite & dorée s'étend sur chacun des côtés

depuis la tête jusqu'à la queue, & se trouve plus près du dos que du ventre. Quelques individus ont la mâchoire inférieure & tout le dessous du corps d'un beau rouge d'écarlate; d'autres ont le ventre blanc; plusieurs ont les côtés d'une couleur azurée brillante. Sur d'autres enfin les mêmes parties sont marquées de trois lignes longitudinales, dont la plus élevée est d'un jaune doré, celle du milieu d'un bleu sombre, & la plus basse du même jaune que la première.

Le *Veron* a les yeux d'une grandeur médiocre, les iris d'un jaune clair; l'ouverture de la gueule assez ample; les mâchoires dépourvues de dents, & sans aucun barbillon sur leur contour. Le corps est couvert d'écailles si déliées, qu'elles échappent presque à la vue, ce qui a fait croire à M. Duhamel, & à plusieurs Ichthyologistes, que le *Veron* n'avoit point d'écailles. Cependant M. Duhamel remarque, que la peau n'est pas lisse, comme celle des poissons nus, mais pointillée, & comme sablée.

La nageoire du dos est située au delà du milieu de la longueur du poisson, & a huit rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze ou quinze; celles du ventre huit; la nageoire de l'anus en a le même nombre. La queue est fourchue. (WILLUGHBY.)

Suivant M. Duhamel, il est rare que le *Veron* ait plus de deux pouces & demi de longueur. On prend de ces poissons en quantité dans les rivières. On les prépare, comme les Goujons, pour l'usage de la table.

VERROTIS. Voyez VERS ROUGES.

VERROTIER. On nomme ainsi les Pêcheurs qui fouillent le sable avec des pioches, louchets, râteaux, & autres instrumens semblables, pour en tirer des Vers destinés à faire des apâts.

VERS. Les Vers de toute espèce sont un des meilleurs apâts que l'on puisse employer pour attirer les poissons. C'est une précaution utile que de leur laisser le temps de se vider, avant d'en faire usage. Dans le cas où l'on ne les aura pas suffisamment gardés, on peut accélérer leur évacuation, en les mettant dans l'eau pendant une nuit, si ce sont des vers de pré ou de jardin, & en les enfermant ensuite avec du fenouil, dans le sac qui sert à les transporter au lieu de la pêche. Quant aux Vers, soit de terre, soit de fumier, il ne faut les laisser qu'une heure dans l'eau; puis on les met dans le sac avec du fenouil, pour les employer sur le champ.

Si l'on se propose de garder plus long-temps les Vers, le meilleur moyen est de les mettre dans un pot de terre garni de mousse ou de lichen, surtout de l'espèce qui représente une corne de Daim. Il faut renouveler la mousse ou le lichen tous les trois ou quatre jours, en été, & toutes les semaines, en hiver, ou du moins les bien laver, & les presser jusqu'à ce qu'ils aient rendu leur eau, avant de les remettre sur les Vers.

Lorsque le nœud ou l'anneau qui se trouve environ à la moitié du *Ver* de tannée commence à

s'enfler, c'est l'indice d'une maladie qui ne tardera pas à le faire mourir, si on ne le secoure, ce que l'on peut faire en versant, goutte à goutte, une cuillerée de lait ou de crème sur la mousse dont les Vers sont enveloppés. Si l'on ajoute à la crème un œuf battu que l'on fera bouillir avec elle, on réussira à engraisser les Vers, & à les conserver long-temps.

Un autre moyen très-bon pour garder les Vers, consiste à bien laver un morceau de grosse toile à sac, & après l'avoir laissé sécher, le tremper dans du bouillon où l'on a fait cuire du bœuf frais; le bœuf salé feroit mourir les Vers. On tord ensuite cette toile, de manière qu'elle reste encore humide, puis on y enferme les Vers, & l'on dépose le tout dans un pot de terre. Au bout de douze heures on retire la toile, pour lui donner de nouveau la même préparation. On peut ainsi conserver des Vers en bon état pendant environ un mois.

Quelques personnes assurent que du camphre, mis dans le sac où sont renfermés les Vers avec leur mousse, leur donne une odeur si attrayante pour les poissons, que ces animaux deviennent alors avides des plus mauvais Vers.

VERS BÂTARDS. Voyez VERS ROUGES.

VERS BLANCS. Ce sont des Vers marins, ainsi nommés à cause de leur couleur. Les Pêcheurs les estiment moins que les autres.

VERS DE FUMIER. Ce sont ceux qui se trouvent sous les tas de fumier.

VERS DE TANNÉE. On appelle ainsi ceux qui naissent dans le tan.

VERS DE TERRE. On donne ce nom à tous les Vers qui se trouvent dans le sein de la terre. On va les chercher dans les jardins, sous les pots de fleurs, où il y a de l'humidité, ou bien l'on se rend dans un pré un peu frais, & après avoir enfoncé un piquet dans la terre, on fait décrire une circonférence de cercle à l'extrémité supérieure que l'on tient dans la main. La pression qu'occasionne ce mouvement fait sortir les Vers de la terre. Ils sortent encore, pour la même raison, lorsque l'on foule la terre avec les pieds, ou qu'on la frappe avec une bête. On réussit aussi à faire sortir les Vers assez promptement, en versant sur la terre, soit de l'eau salée, soit une forte décoction de feuilles de noyer, sur-tout aux endroits où de petits trous indiquent que les Vers ont coutume de se mettre à l'air pendant la nuit.

VERS DE VIANDE. Pour se procurer de ces Vers, on prend du foie de quelque quadrupède, & on le suspend avec un bâton en croix, au dessus d'un pot ou d'un baril à demi-plein d'argile sèche. À mesure que les Vers grossissent dans le foie, ils tombent sur l'argile, & il s'en produit ainsi successivement pendant un assez long espace de temps.

Pour avoir des Vers toute l'année, il faut prendre un chat ou un oiseau de proie qui soit mort, & le laisser exposé aux mouches. Quand les Vers

s'y seront multipliés, on enfouira le tout dans de la terre humide, & autant qu'il sera possible, à l'abri de la gelée. On retirera le chat ou l'oiseau, pour y prendre des *Vers* au besoin. Mais comme les *Vers* se changent en mouches au mois de Mai, il faut alors avoir recours à d'autres animaux pareils, & recommencer l'opération.

VERS MARINS. Ce sont ceux qui se trouvent enfouis dans le sable, sous les eaux de la mer. Ils fournissent de très-bons apâts, & l'on n'en connoît guere de meilleur, en particulier pour les Soles.

VERS NOIRS. On nomme ainsi les *Vers* marins qui ont une couleur noirâtre. On les appelle encore *Vers-francs*. Ils sont très-estimés sur les côtes de la haute Normandie & de la Picardie. On attend que la marée soit retirée, pour les prendre dans le sable, & l'on reconnoît les endroits où ils se tiennent, aux traces qu'ils ont formées en parcourant le sable avant de s'y enfoncer.

VERS ROUGES, BÂTARDS ou VEROTIS. Ces *Vers* ne diffèrent pas seulement par leur couleur d'avec les *Vers noirs*, mais encore par leur forme qui est aplatie, tandis que celle de *Ver noir* est ronde. Ils se tiennent dans les interstices des petits rochers, qui s'étendent le long du rivage; on les y découvre en détachant, avec un pic, les pierres dont l'assemblage forme le rocher. Ils parcourent les délités qui séparent ces pierres, & laissent sur la vase noire qui remplit ordinairement ces délités, une trace rougeâtre que les Pêcheurs suivent, & qui les conduit jusqu'aux *Vers* mêmes. Les Pêcheurs de Grandville font beaucoup de cas des *Vers rouges*, & prétendent qu'ils sont mieux aperçus que les autres par les poissons, parce qu'ils luisent davantage dans l'eau.

VERT-BLANC (le). Espece de Spare.

Sparus Galilaus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici.* *Sparus*, n°. 26.

Sparus cauda integra, corpore supra virescente subtus albo. Ibid.

Sparus Galilaus. HASSELQ. *Itin.* 343. n. 76.

Ce poisson est distingué des autres du même genre, selon Linnæus, par le contraste que forment les couleurs de ses deux parties supérieure & inférieure, dont la première tire sur le vert, & la seconde est blanche. La nageoire du dos a trente & un rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze, celles du ventre sept. La nageoire de l'anus en a quinze, dont trois épineux. Celle de la queue est sans division, & garnie de vingt rayons.

On trouve ce poisson dans le lac de Genezareth, en Galilée.

VERVEUX. Filet en forme de manche, à l'entrée duquel on ajoute un second filet intérieur, terminé en pointe, pour empêcher que le poisson n'en sorte. Ce second filet se nomme *Goulet*. Voyez les détails qui concernent ce filet, dans l'Introduction, à l'article *Pêche*.

VERVEUX AVEC JAMBES. Voyez CHASSE VERTE.

VERVIER. Voyez VERVEUX.

VÉSICULE AÉRIENE. C'est une vessie membraneuse remplie d'air, & formée par deux ou trois envelopes, qu'on peut aisément séparer les unes des autres. Ce viscere est situé sous la colonne vertébrale, & renfermé dans le péritoine; sa forme & sa grandeur varient beaucoup dans les diverses sortes de poissons, mais le plus souvent il est oblong; dans quelques poissons, la *Vessie aérienne* forme plusieurs lobes; dans presque tous on voit un conduit membraneux qui part de la vessie, & qui entre dans l'estomac ou dans l'œsophage; l'air passe difficilement par ce canal dans l'estomac, quoiqu'on presse la vessie. Cet air est de la véritable moufete atmosphérique, comme M. de Fourcroy l'a prouvé. Plusieurs Auteurs ont cru que c'étoit de l'air dégagé des alimens dans l'estomac; d'autres ont pensé qu'il étoit séparé du sang porté par les vaisseaux qui se trouvent sur la *vésicule*.

Tous les Naturalistes ont cru que cet organe étoit nécessaire aux poissons pour les soutenir dans l'eau. M. Douverney a rapporté, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1701, les diverses expériences qu'il avoit faites sur des poissons placés dans une machine pneumatique, & qui tendent à prouver que la *vessie aérienne* sert à la natation de ces animaux; après plusieurs coups de piston, il a fait sortir du corps des poissons un grand nombre de bulles; leur ventre qui s'étoit enflé, s'est tout-à-coup déinflé, & l'animal a expiré au fond de l'eau.

La *vessie aérienne*, quoique vide d'air, n'étoit cependant point déchirée. L'expérience de Douverney a été répétée plusieurs fois, & on a vu des poissons, dont on avoit vidé entièrement la *vésicule aérienne*, qui ne sont point morts: les Pêcheurs percent quelquefois avec une aiguille la vessie des poissons qu'ils veulent conserver vivans; ils les obligent par ce moyen à rester au fond de l'eau, ils font sur-tout cette opération avec beaucoup d'adresse sur les Merlus.

On ne voit sur la *vessie aérienne* aucun des muscles au moyen desquels l'animal puisse comprimer cette espece de sac.

Les poissons plats, tels que les Soles & les Limandes, n'ont point de *vessie aérienne*, mais on a observé que les reins étoient proportionnellement plus grôs dans ces poissons que dans les autres.

Le poisson, mis en équilibre dans l'eau par la *vessie aérienne*, exécute les différens mouvemens au moyen des nageoires dont il est pourvu.

VIELLE (la). Espece de Baliste.

Balistes Vetula. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes.* *Balistes*, n°. 7.

Balistes pinna dorsali anteriore triradiata, ventrali longitudinali, caudali bifida. Ibid.

Turdus oculo radiato. CATESBY. *Carol.* 2. p. 22. t. 22.

Balistes aculeis dorsi tribus, cauda bifurca. ART. *Gen.* 53. *syn.* 82.

Guaperva. MARCGR. L. 4. c. 12.

JONSTON. t. 34. f. 2.

Balistes Vetula. OSBECK. Iter. 294.

Balistes officulis lateralibus caudæ & anicis pinnae dorsalis posterioris filamentosis. GRONOV. Zooph. 195.

Balistes major fasciata, dorso triacantho, cauda bifurca, radiis exterioribus longissimis. BROWN. Jam. 456.

SEB. Mus. 3. t. 24. f. 14.

Guaperva maxima caudata. WILLUGH. Icht. t. 1. 23.

Guaperva maxima. RAY. Syn. p. 49. n°. 4.

Capriscus extrema cauda & pinna dorsali in tenuissima & longissima fila productis; duabus latiusculis fasciis rubris ad maxillas transversis. KLEIN. Pisc. Miss. 3. p. 25. n°. 4.

Sultan Ternate. VALENT. Ind. vet. & nov. vol. 3. p. 410. n°. 202. fig. 202.

En anglais, *Old-wife*.

La longueur ordinaire de ce poisson est de treize à quinze pouces, & sa largeur de cinq à six. Il est d'une forme un peu aplatie, & va en s'arrondissant & en diminuant vers la tête & la queue. Il a la gueule fort petite, & garnie, selon Catesby, d'environ douze dents; mais, suivant Artedi, ce poisson a vingt-deux dents, toutes très-grandes, dont huit autour de la mâchoire inférieure, & les quatorze autres autour de celle d'en-haut. Les lèvres sont d'une couleur brune, bordée de bleu; une large bande de cette dernière couleur, & d'une figure courbe, s'étend depuis la partie supérieure du museau jusque vers la gorge; une seconde de la même couleur, mais plus étroite, commence à l'angle de la gueule, & se prolonge parallèlement à la première. Les yeux sont placés environ à un tiers de la distance entre le museau & le dos; leur couleur est d'un jaune foncé, & l'on voit à l'entour de ces organes dix ou douze rayons bleus, qui divergent entr'eux, en suivant des lignes irrégulières. Selon Gronovius, ces rayons sont noirâtres.

La première nageoire du dos a trois forts aiguillons. La seconde en a trente d'une substance molle & flexible, & dont le premier est beaucoup plus allongé que les autres. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons. Il n'y a qu'une seule nageoire ventrale, disposée suivant la longueur du corps, ce qui est particulier à l'espèce dont il s'agit ici. Cette nageoire a, dans sa partie antérieure, un aiguillon très-roide, & a en tout seize rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-huit, dont le premier est très-allongé, comme celui de la nageoire du dos. Nous donnons ici les nombres des rayons qui composent les nageoires, d'après les observations de Linnæus. Il y a de la diversité à cet égard chez les Auteurs, surtout relativement à la nageoire du ventre, qui a douze rayons, suivant Osbeck, & dix-sept, selon Artedi. La nageoire de la queue est large; elle a douze rayons; le premier & le dernier

sont beaucoup plus longs que dans les autres, ce qui donne à cette partie une forme très-échan-crée.

Le corps est d'une couleur brune, avec une teinte plus claire & un mélange de jaune rougeâtre sur la gorge & sur le ventre. Les côtés sont marqués de plusieurs lignes d'un brun sombre, qui partent du dos & descendent obliquement. Les nageoires de la poitrine sont d'un gris clair; celles du ventre sont d'un bleu foncé, avec une bordure de bleu vif.

On trouve ce poisson auprès de l'île de l'Ascension. Sa chair est un assez bon mets. Catesby dit avoir remarqué que les poissons de cette forme nageoient lentement, & qu'ils devenoient la proie de ceux qui étoient plus grès & voraces. Il ajoute que ceux-ci, en les ataquant, ne coupoient ordinairement avec les dents que la partie postérieure de leur corps, & évitoient de rencontrer les aiguillons de leurs nageoires les plus avancées vers la tête. Car il peut ariver, & probablement il arive quelquefois, que lorsqu'un poisson poursuit avec acharnement un Baliste de l'espèce dont il s'agit ici, & s'efforce de le dévorer, les aiguillons des nageoires de devant s'enfoncent dans ses deux mâchoires, en sorte qu'il ne peut plus fermer la gueule, & périt lui-même, à moins qu'il ne vienne à bout de se dégager de l'espèce de piège où il s'est pris.

VIELLE. Voyez TENCHE DE MER.

VILAIN. Voyez CHEVANE.

VIMBE (la). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Vimba. LIN. Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus, n°. 25.

Cyprinus pinna ani radiis viginti quatuor, rostro nasiformi. Faun. Suec. 368.

Cyprinus rostro nasiformi, dorso acuminato, pinna ani ossiculorum viginti quatuor. ARTEDI. Gen. 6. syn. 14. spec. 18.

En Suede, *Wimba*.

Artedi est le premier qui ait donné une description de ce poisson, que l'on trouve dans plusieurs lacs de la Suede, & en particulier dans le lac Meler. On le pêche aussi dans la Sala, qui est une rivière du même pays.

La *Vimba*, suivant l'Auteur cité, a la tête plus longue & plus pointue, à proportion du volume de son corps, que celle des autres Cyprins. Elle est d'une couleur noirâtre, & la partie voisine du crâne a de la transparence. La mâchoire supérieure est plus longue que celle d'en-bas. Le museau est mou, allongé, & forme une saillie, qui excède un peu la mâchoire d'en-haut, & qu'Artedi & Linnæus comparent au nez de l'homme. Les yeux ont leurs iris jaunes dans leur partie supérieure, ou d'une couleur d'or offusquée par des points noirâtres: la partie inférieure est ordinairement argentée. Quelquefois cependant l'iris entier est d'un jaune qui tire sur celui de l'or. Les prunelles sont noires & d'une figure orbiculaire.

Les opercules des ouïes ont l'éclat de l'argent, avec des reflets dorés sur leur partie supérieure. Leur lame la plus voisine du dos a souvent des teintes de noirâtre. Les ouïes, au nombre de quatre, de part & d'autre, ont chacune une double rangée d'osselets courts & un peu aigus, qui sont à peu près égaux dans l'une & l'autre rangée.

Le ventre est aplati, & assez large, depuis les nageoires de la poitrine jusqu'à celles du ventre; mais entre celles-ci & la nageoire de l'anus il s'amincit en forme de tranchant. Il regne une faillie un peu aiguë sur le milieu de la surface supérieure du poisson, depuis le museau jusqu'à la queue. Le corps est revêtu de grandes écailles, disposées en recouvrement, peu adhérentes à la peau, d'une couleur argentée sur le ventre, d'un gris obscur sur le dos & sur les côtés, qui sont quelquefois marqués de longues lignes noires, inégales entr'elles.

Les nageoires de la poitrine sont d'un rouge foible ou d'une couleur roussâtre, avec des teintes d'un rouge plus décidé vers leur base, & une bordure noirâtre à leur sommet. Elles ont chacune seize rayons rameux, excepté le premier; les trois antérieurs sont les plus longs, & les trois derniers sont très-courts.

Les nageoires du ventre sont aussi d'un rouge pâle & ont chacune dix rayons, dont le premier est simple & beaucoup plus long que les suivants, qui sont tous rameux à leur extrémité; le dernier s'élève beaucoup moins que les autres.

La nageoire du dos est d'une couleur noirâtre, & a onze rayons rameux, à l'exception des deux premiers. Le second est le plus long, & s'élève presque une fois autant que le précédent. Les deux derniers sont très-près l'un de l'autre. La nageoire de l'anus est de la même couleur noirâtre que la précédente; elle a vingt-trois, ou même vingt-quatre, & quelquefois vingt-cinq rayons, dans les individus mâles; les deux antérieurs, surtout le premier, sont assez courts, & simples à leur extrémité, ainsi que le troisième; celui-ci & les trois suivants sont les plus longs.

La nageoire de la queue est fourchue, d'une couleur qui tire aussi sur le noir, avec des nuances de rouge à ses extrémités. Elle a vingt-sept ou vingt-huit rayons, dont les premiers & les derniers sont très-difficiles à compter, les dix-neuf du milieu s'allongent plus que les autres, & sont rameux, excepté les deux extrêmes.

La *Vimba* a la chair molle, d'un goût assez doux, mais un peu fade, & pleine d'une multitude de petites arêtes fourchues, à l'une de leurs extrémités. L'individu décrit par Artedi avoit près de onze pouces de longueur, sur deux pouces & demi environ de largeur, à l'endroit des nageoires du ventre.

VIMBE (la). Espece de Salmone.

Salmo Vimba. LIN. Syst. nat. Pisces abdominalis. *Salmo*, n°. 19.

Salmo pinna adiposa subserrata. Ibid.

Wimba. It. *Wgotb*. p. 631.

Le principal caractère distinctif de ce poisson, suivant Linnæus, consiste en ce que la seconde nageoire qu'il a sur le dos a son bord légèrement dentelé, au lieu de l'avoir entier, comme les autres especes du même genre. La première nageoire du dos est garnie de douze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celle du ventre dix. La nageoire de l'anus en a quatorze. On trouve ce poisson dans le lac Vener en Suede.

VIVE (la). Espece de Trachine.

Trachinus Draco. LIN. Syst. nat. Pisces Jugulares. *Trachinus*, n°. 1.

Trachinus. It. *Scan*. 323.

Faun. Suec. 305.

Trachinus maxilla inferiore longiore, cirris destituta. ART. Gen. 42. syn. 70.

GRONOV. Mus. 1. n. 97.

Id. Act. Upsal. 1742. p. 95.

α. Δράκον. ARIST. L. 8. c. 13.

ÆLIAN. L. 2. c. 50.

OPPIAN. L. 1. p. 7. L. 2. p. 46.

Δράκον θαλάσσιον. ÆLIAN. L. 11. c. 41. L. 14. c. 12. p. 816.

Draco marinus. PLIN. L. 9. c. 27.

ISIDOR. L. 12. c. 6.

BELLON.

WOTTON. L. 8. c. 178. fol. 158. b.

SALVIAN. fol. 71. ad Iconem.

Draco. GILL. Nom. 65.

RONDEL. L. 10. c. 11. p. 300.

ALDROV. L. 2. c. 50. p. 256.

JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 3. a. 1. punct. 2. t. 21. f. 2. 3. 5.

CHARLET. p. 146.

Draco sive Araneus piscis. SALVIAN. f. 71. b.

Draco marinus sive Araneus. RONDELET. L. 10. c. 11. p. 301.

Draco sive Araneus Plinii. GESN. p. 77. 78. 89. (Germ.) 43. b.

WILLUGH. p. 288. tab. S. n°. 10. fig. 1. 2.

RAY. p. 91.

Araneus. PLIN. L. 9. c. 48.

CHARLET. p. 149.

Araneus Aldrovandi alter. ALDROV. L. 2. c. 50. p. 258.

Araneus vel Draco. SCHONEV. p. 16.

Aranea. ISIDOR. L. 12. c. 6.

CUB. L. 3. c. 3. fol. 71. b.

Trachurus. JOV. c. 19. p. 86.

Trachina. JOV. c. 19. p. 86.

Trachidna. Id. Ibid.

β. *Draco major*. GESNER. p. 78.

Draco minor. Ibid.

Draconis forte omnes species, in libri 2. c. 50. apud Aldrov.

γ. *An Aranei seu Draconis marini species altera*. WILLUGHBY. p. 289.

RAY. p. 92.

The Weever. PENNANT. *British Zool.* tom. 3. p. 134.

La Vive. DUHAM. *Traité des Pêches*, seconde partie, 6^e sect. chap. 1. art. 3. pag. 134. pl. 1. fig. 1.

En Suede & en Danemarck, *Fjarfing*; dans l'île d'Hilligland, *Schwertfisch*; en Angleterre, *Weever*; en Italie, *Pesce Ragno*.

Les Pêcheurs seroient plus attentifs à éviter ce poisson qu'à le rechercher, si l'apât du gain n'agissoit sur eux plus puissamment que la crainte de s'exposer à une espece de tourment. La *Vive* est fort estimée par le goût exquis de sa chair, qui est ferme sans être dure; elle fait, suivant l'expression de M. Duhamel, l'honneur des bonnes tables; elle a de plus l'avantage de se conserver long-temps, & de pouvoir être transportée fraîche à de grandes distances; mais la piquure des aiguillons dont la premiere nageoire du dos est garnie, occasionne des tumeurs, accompagnées de douleurs cuisantes, & quelquefois de la fièvre. Ces douleurs persistent avec violence pendant douze heures & plus, après quoi elles se ralentissent. Les Pêcheurs se sont imaginé qu'elles avoient du rapport avec le flux & reflux, en sorte qu'elles commençoient à s'apaiser après l'intervalle d'une marée. Il y a des Charlatans qui se vantent d'avoir des secrets pour calmer le mal. Les Pêcheurs le préviennent autant qu'ils peuvent, en rompant ou en arrachant les aiguillons aux poissons qu'ils tirent de l'eau; & quand ils n'ont pu éviter d'en être piqués, ils appliquent sur la partie malade le foie ou le cerveau nouvellement retiré du poisson. Différens Auteurs prescrivent en pareil cas, les uns l'application des feuilles du Lentisque, d'autres celle du sable de mer, quelques-uns les fèves de marais, &c. C'est probablement cette qualité mal-faisante des aiguillons de la *Vive*, qui lui a fait donner par les anciens le nom d'*Araneus* (Araignée), parce qu'on a regardé cet insecte comme étant lui-même venimeux.

Ce poisson a le regard dur & farouche, ce qui l'a fait aussi appeler *Draco marinus* (Dragon marin). Quant à la dénomination de *Vive* que nous avons adoptée, elle vient vrai-semblablement de ce que ce poisson vit assez long-temps hors de l'eau, & donne encore des signes de vie après qu'on l'a vidé, ou même qu'on lui a coupé la tête.

Pline dit (*Hist. nat. l. 9. c. 27.*) que la *Vive*, après qu'on l'a prise & jetée sur le sable, s'y pratique aussi-tôt une cavité, dans laquelle elle s'enfonce avec une agilité surprenante. Ce fait est confirmé par Rondelet, & par d'autres Auteurs modernes. M. Pennant ajoute que quand la *Vive* est ainsi enfoncée dans le sable, elle laisse passer le bout de son museau. Malheur alors à celui qui la foule aux pieds; le poisson le frappe aussitôt de ses aiguillons. „ Nous avons vu de ces „ poissons, dit cet Auteur, mesurer leur coup „ avec autant de justesse que le font les Cogs

„ lorsqu'ils se batent les uns contre les autres „ „ (*British Zool. t. 3. p. 135.*)

La *Vive*, selon Willughby, est d'une forme alongée & comprimée par les côtés; elle a le dos droit & le ventre courbe. La tête est d'une grandeur médiocre, plane en dessus, un peu aplatie latéralement, & légèrement concave entre les yeux. Ces organes sont situés à une petite distance l'un de l'autre, & en même temps plus près de l'extrémité du museau que ne les ont tous les autres poissons à écailles, du moins ceux qu'avoit observés l'Auteur cité. L'ouverture de la gueule est très-ample; la mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en-haut, & se termine en forme de tubercule; l'une & l'autre sont garnies de petites dents qui les rendent âpres au toucher. L'occiput est excavé à deux ou trois endroits, & a sa surface hérissée de petites aspérités. Les ouvertures des ouïes sont très-grandes, & leurs opercules ont à leur angle supérieur une forte épine terminée en pointe.

Les côtés sont marqués de lignes, les unes jaunes, les autres d'une couleur obscure, qui descendent obliquement du milieu du dos vers le ventre. Cette dernière partie est d'une couleur blanche. Les opercules sont jaunes. Les lignes latérales sont droites, beaucoup plus voisines du dos que sur les autres poissons. Le corps est couvert de petites écailles minces.

La premiere nageoire du dos est située près de la tête, & a cinq rayons épineux, liés entr'eux par une membrane noire. La seconde, qui est contiguë à la précédente, s'étend presque jusqu'à la queue, & a trente & un rayons flexibles; elle est marquée de deux lignes jaunes transversales. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, dont les antérieurs, jusqu'au neuvième, qui est plus long que les autres, ont leur extrémité rameuse; les suivans sont simples, & vont en décroissant insensiblement. Les nageoires du ventre, situées antérieurement aux précédentes, ont chacune six rayons, dont les trois qui sont sur la partie postérieure ont leur extrémité fourchue. La nageoire de l'anus est très-alongée, & a trente-deux rayons, qui sont saillans, au dessus de leur membrane commune. La nageoire de la queue est légèrement échancrée, & le fond de sa couleur, où le bleu domine, est relevé par de petites bandes jaunes.

On trouve ce poisson dans la mer du Nord & dans la Méditerranée. Rondelet dit que les *Vives* qu'on pêche dans cette dernière mer ont rarement plus d'une palme de long. Cependant Willughby dit qu'un individu qu'il avoit trouvé par hazard à Venise, sans le choisir, avoit presque quinze pouces de longueur. Suivant M. Duhamel, les poissons de cette espece ont quelquefois jusqu'à seize & dix-huit pouces, & communément onze à douze. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les *Vives* s'approchent du rivage, & on en prend dans les manets que l'on tend pour la pêche des

Maquereaux; mais pendant l'hiver elles se retirent dans les grands fonds, où elles s'ensablent; il faut les y aller chercher avec des dreiges. Le même Auteur ajoute que la *Vive* a la peau très-dure, & que quelquefois on l'écorche, comme on fait l'Anguille, avant de la préparer pour l'usage de la table.

VIVELLE. Voyez SCIE.

VIVERE. Voyez VIVE.

VIVIER. On appelle ainsi un réservoir dans lequel on dépose la partie du produit des pêches abondantes qui excède la consommation ordinaire. Par-là on conserve un superflu qui seroit perdu pour l'instant, & qui devient une ressource assurée pour les besoins à venir. Il y a cette différence entre les *Viviers* & les *Étangs*, que l'on ne se propose pas précisément d'y multiplier ou d'y faire croître le poisson, comme dans les étangs; mais on l'y enferme, quand il est déjà parvenu à sa grosseur, pour l'y pêcher bientôt après.

Les *Viviers* pour les poissons d'eau douce sont plus communs que ceux qui sont destinés à la conservation des poissons de mer, parce que ceux-ci ne peuvent être établis qu'à une petite distance des eaux salées, au lieu que l'on peut construire les autres où l'on juge à propos: d'ailleurs les poissons d'eau douce, ayant communément la vie plus dure que les poissons de mer, se conservent plus facilement dans les *Viviers*.

Pour construire un *Vivier*, on fait une large fosse, qui a vingt ou vingt-cinq toises de longueur, plus ou moins, suivant les circonstances où l'on se trouve. Lorsque le *Vivier* est entretenu par une source, ou au moins par un courant d'eau, le poisson s'y maintient en meilleur état. Il est bon aussi qu'on puisse le vider, en ouvrant une petite vanne, lorsqu'on veut le nettoyer, ou en retirer tout le poisson. Quand l'eau du *Vivier* ne se renouvele pas, la Carpe & la Tenche y prennent un goût de vase: en ce cas, il faut, avant de les préparer pour l'usage de la table, les faire dégorger dans une eau vive.

Les fossés qui entourent certains châteaux peuvent servir de *Viviers*; mais alors il faut donner à ces fossés une grande profondeur; sans cette précaution, les fortes gelées seroient périr le poisson.

Il y a des propriétaires qui, ayant un étang à portée de leur maison, construisent au bord, dans l'endroit où l'eau est profonde, un retranchement avec des cannes ou un clayonage. C'est un véritable *Vivier* où ils déposent les grès poissons qu'ils ont pris, soit dans l'étang, soit ailleurs; & comme on a soin d'y nourrir ces animaux, on peut faire en sorte qu'une partie des poissons de l'étang s'y rendent d'eux-mêmes, en pratiquant dans l'enceinte de ce petit parc des ouvertures semblables aux goulets des nasses.

On nourrit les Carpes & les Tenches dans les *Viviers*, soit avec de grès pain bis, soit avec du

grain que l'on a fait cuire dans l'eau, & que l'on pétrit ensuite avec de la terre grasse. On remplit de cette terre un panier ou un baril défoncé, & les poissons sucent la terre & le grain. On peut aussi employer à cet usage de grosses fèves à demi-cuites, ou des fruits qui ont commencé à se gâter, & dont on fait une espèce de hachis. On donne aux Brochets, pour leur nourriture, de la blanchaille qu'on a prise en pêchant, des membres de Grenouilles qu'on a déchirées, des Têtards, que l'on peut prendre en quantité avec un truble au bord de l'eau; des cœurs de Bœuf, &c. Il est sur-tout important de nourrir les poissons dans le temps du frai; mais on peut s'en dispenser l'hiver.

Les Pêcheurs ont donné le nom de *Viviers* à des paniers couverts, dans lesquels ils conservent en vie les poissons de mer qu'ils ont pris; ils calent ces paniers entre des rochers, dans des enfoncemens où il reste toujours de l'eau; ils les chargent avec de grosses pierres, ou ils y attachent des cablières, pour les maintenir dans leur position. Ils conservent ainsi le poisson pendant plusieurs marées, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une occasion favorable pour le vendre.

Nous ne dirons qu'un mot des espèces de petits *Viviers* que quelques personnes ont dans leurs appartemens, plutôt pour l'amusement que pour l'usage. Telles sont les bouteilles où l'on nourrit de petits poissons dans l'eau fraîche. Les Historiens Latins rapportent que Lucullus avoit poussé la magnificence jusqu'à entretenir de ces animaux dans des vases de verre qu'on suspendoit au haut des salles à manger, comme des cages, afin que les convives eussent la satisfaction de voir en vie les mêmes poissons qu'on leur servoit tout préparés, & que le plaisir des yeux, associé à celui du goût, produisît une jouissance plus complète.

VIVIPARES (Poissons). Les poissons sont ovipares, c'est-à-dire, qu'ils sortent du ventre de la mere renfermés dans un œuf; mais dans quelques espèces, le poisson est hors de l'œuf en sortant du ventre de la mere; alors les œufs, fécondés dans le corps de la femelle, y subissent l'incubation, & les foetus qui s'y sont développés se dégagent de leurs enveloppes, & paroissent au dehors vivans. Plusieurs poissons cartilagineux sont dans ce cas. On a avancé que l'Anguille étoit aussi *vivipare* pendant les chaleurs de l'été; mais cette observation a besoin d'être confirmée.

Plusieurs poissons branchiosteges se reproduisent d'une manière à peu près analogue à celle du Crapaud-Pipal, & on a cru que ces animaux étoient *vivipares*, comme on a dit que ce Crapaud l'étoit. Mais le merveilleux cesse, lorsqu'on examine anatomiquement ces poissons, & qu'on observe ce qui se passe lors de leur reproduction. Les œufs, au sortir du corps de la mere, ne sont point jetés au hasard comme ceux de la plupart des poissons, ou attachés à quelque corps étranger; mais ils sont fixés, par une humeur particulière,

sur

sur l'abdomen de la femelle ; ils y sont encore retenus entre deux replis longitudinaux, formés par les tégumens externes : l'inflammation qu'ils produisent dans ces parties, & qui est semblable à celle qui a lieu dans le Pipal, augmente bientôt le volume de cette cavité, dont les bords se rapprochent en même temps. On a pris des poissons en cet état, dans le moment que cette espèce d'incubation étoit achevée, & que les petits commencent à sortir des œufs. On a regardé cette cavité comme la matrice de ces animaux, & on les a crus vivipares. Les vestiges des œufs qui étoient enchâssés dans les tégumens ont paru comme autant de cellules ; mais quand on examine ces poissons quelque temps après, on trouve l'abdomen lisse, ne formant que deux plis longitudinaux, & on ne voit plus de vestiges de cellules ni de matrice.

VIVIPARE (le). Espèce de Blenne.

Blennius viviparus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares*. *Blennius*, n°. 11.

Blennius ore tentaculis duobus. *Faun. Suec.* 317.

Blennius capite dorsoque fusco flavescente lituris nigris, pinna ani flava. ART. *Syn.* 45.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 69.

GRONOV. *Mus.* 1. p. 65.

Id. *Art. Ups.* 1742. p. 87.

TANGLAKE. *Act. Stock.* 1748. p. 32. t. 2.

Tertia Mustelarum species vivipara & marina.

SCHONEV. p. 49.

Mustela marina vivipara. SCHONEV. t. 4. f. 2.

JONSTON. t. 46. f. 8.

Mustela vivipara Schoneveldii. WILL. p. 122.

tab. H. n°. 3. fig. 5.

RAY. p. 69.

α. *Blennius Lumpenus*. LIN. *Syst. nat. Blennius*, n°. 12.

Blennius corpore areolis dorsalibus fuscis. Ibid.

Blennius cirris sub gula pinniformibus quasi bifidis, areolis dorsi transversis. ART. *Syn.* 45.

Lumpen Antverpia dicta, Mustela species. WILL. p. 120.

Mustela Lumpen Antverpia dicta. RAY. p. 40.

β. *Mustela alia vulgaris, sive galea piscis*.

GESN. p. 90. 105.

Mustela vulgaris altera, galea piscis. GESNER.

(Germ.) fol. 41. b.

Ce poisson, selon Schonfeld, ne quite jamais les eaux salées, & se tient très-communément dans les détroits & auprès du rivage de la mer Baltique. Il a environ un pied de long. Sa peau est sans écailles ; la couleur de sa tête & de son dos est d'un jaune obscur, marqué de raies noires ; cette couleur prend une teinte plus claire sur les côtés, puis se change peu à peu en un blanc grisâtre sur le ventre, & devient enfin tout-à-fait blanche vers l'anus. La tête est arrondie comme celle de l'Anguille. Les mâchoires ont, au lieu de dents, une multitude de petites aspérités. Les ouïes sont au nombre de quatre de part & d'au-

Histoire Naturelle. Tome III.

tre. Auprès de ces parties sont deux nageoires assez larges ; & sous le gosier, dont la surface est de couleur de safran, il y a deux autres nageoires très-étroites & semblables à des barbillons. La nageoire du dos prend son origine derrière l'occiput ; sa couleur est d'un jaune cendré, comme celle du dos, marqué par intervalles de raies noires qui s'étendent de bas en haut. Cette nageoire se prolonge sans interruption jusqu'à un demi-pouce en deçà de la queue. La nageoire intérieure commence près de l'anus, & va en s'amincissant vers son extrémité ; elle a une foible teinte de jaune, qui passe peu à peu à la couleur rouge, en allant vers la queue.

Vers l'équinoxe du printemps, les œufs commencent à former dans l'ovaire de la femelle, où on les trouve ramassés en peloton, mais encore extrêmement petits, & d'une couleur blanchâtre. Vers la fin du mois de Mai, ou au commencement de Juin, ils acquièrent de l'accroissement & se colorent en rouge. Lorsqu'ils sont parvenus à la grosseur d'un grain de moutarde, ils s'amolissent, s'étendent, prennent une forme oblongue, & déjà on aperçoit, à leur extrémité supérieure, deux points noirâtres, qui sont les rudimens de la tête & des yeux ; bientôt le ventre se dégage, & paroît enveloppé d'une espèce de membrane blanche & transparente, en sorte qu'on découvre les intestins à travers ; enfin, on voit sortir la queue, qui est semblable à un fil très-délié, & tortueuse à son extrémité.

L'ovaire, qui s'étend pour se prêter à cet accroissement, est encore gonflé par l'abondance d'une liqueur fangeuse qui remplit sa capacité, cette liqueur est blanchâtre, un peu teinte de sang, & insipide au goût. Les fibres nombreuses répandues dans la substance forment, autour des fœtus, comme un léger duvet, qui les empêche de se nuire mutuellement en se froissant, & garantit leur extrême délicatesse de tout danger.

On observe aussi des filamens particuliers, qui, semblables à des vaisseaux ombilicaux, s'étendent des parois ou des tuniques de la matrice, auxquelles ils sont adhérens, vers le corps des fœtus où ils entrent pour y porter vrai-semblablement la nourriture dont ces petits animaux ont besoin pendant ce premier état de développement.

À mesure qu'ils grossissent, cette liqueur dont j'ai parlé, & qui étoit d'abord épaisse & comme coagulée, s'épuise peu à peu, en sorte qu'il n'en reste plus rien quand les petits sont entièrement développés, ou du moins elle se trouve réduite alors en une liqueur pure, & qui a seulement un peu de viscosité, la partie la plus grasse ayant passé dans les fœtus en forme d'aliment. La queue des petits animaux, qui étoit d'abord tortueuse, se redresse, & s'avance la première, dans les différens mouvemens qu'ils font, tantôt pour se porter çà & là, & tantôt pour se préparer une issue hors de l'ovaire. Si on les en retire par une incision, ils vivent encore quelques heures, pendant

H h h

lesquelles on les voit se tordre comme des Anguilles, sautiller, & remuer leurs mâchoires & leurs ouïes. Dans cet état, ils ont à peu près deux travers de doigt de longueur.

Schonfeld, de qui nous avons emprunté ces détails, ayant ouvert plusieurs femelles de cette espèce, a trouvé à peu près trois cents fœtus dans chacune. Il ajoute que les Blennes déposent leurs petits après l'hiver; bientôt l'ovaire devient flasque, & se retire comme une vessie vide d'air. Les mâles alors ne diffèrent plus des femelles à l'extérieur, excepté qu'ils sont plus petits & d'un jaune plus décidé.

Avant le solstice d'été, ces poissons quittent les détroits & les rivages, pour gagner la pleine mer & y chercher des retraites où les Pêcheurs vont les prendre.

Nous avons réuni avec le Blenne vivipare celui que Linnæus appelle *Blennius Lumpenus* (n. 12), comme n'étant qu'une simple variété du premier. Voici la description qu'en donne Willughby.

Ce poisson est d'une figure cylindrique, moins cependant que celle de l'Anguille. Son corps va en s'amincissant vers la queue. Sa couleur est d'un vert jaunâtre, marqué sur le dos, de lignes transversales. L'extrémité de sa queue a une légère teinte de rouge, & tout le corps est parsemé de taches ou de points obscurs. Les côtés sont divisés en leur milieu par un sillon qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. La peau est sans écailles, ou n'en a que d'imperceptibles. La gueule est fort ouverte, arrondie & chaque mâchoire est garnie d'une seule rangée de petites dents, au nombre d'environ vingt-quatre. La langue est large, ronde, molle & sans aspérités. La mâchoire supérieure a une espèce de levre mince qui se replie en dessus. Les yeux recouverts d'une membrane, & les prunelles bordées d'un cercle jaune. Les narines sont petites & arrondies. On ne voit point de barbillons autour des mâchoires. Il y a peu de poissons qui aient les ouvertures des ouïes aussi petites que celui-ci. La nageoire du dos commence assez près de la tête, d'où elle s'étend jusqu'au delà de l'extrémité de la queue, puis se prolonge inférieurement jusqu'à l'anus. Cette nageoire diminue tout-à-coup en hauteur après le quatre-vingtième rayon, en sorte qu'elle paroît brisée en cet endroit; le reste, jusqu'à l'extrémité de la queue, est garni de vingt rayons; il y en a quatre-vingts dans le prolongement inférieur. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons; celles du ventre, qui répondent au milieu de la gueule, paroissent être plutôt des barbillons que des nageoires; cependant quand on les examine de près, on voit qu'elles sont divisées chacune en deux rayons. Il y a auprès de l'anus une autre ouverture, d'où sort une humeur aqueuse, lorsqu'on presse le ventre. Ce poisson a une odeur désagréable. Willughby l'a observé à Anvers, & l'individu qu'il a décrit avoit environ huit pouces de longueur.

VOILE. Assemblage de plusieurs lés de toile cousus les uns à côté des autres, & destiné à recevoir l'impulsion du vent, pour mettre un navire en mouvement. Il y a des Voiles carrées que l'on tend sur des vergues. On appelle *Voiles larines* celles qui ont une figure triangulaire, on les attache aux antennes des galères & autres bâtimens de la Méditerranée. Celles qu'on tend sur les cordages se nomment *étais*. Les Voiles, suivant leur disposition, prennent encore d'autres noms, dont le détail n'est point de notre objet.

VOLANT (le). Espèce de Gastré.

Gasterosteus volitans. LIN. *Syst. nat. Pisces thoricici*. *Gasterosteus*, n. 9.

Gasterosteus spinis dorsalibus tredecim, cirris senis, pinnis pectoralibus corpore longioribus. Ibid.

Perca dorso monopterygio, capite cavernoso, maxilla superiore cirris quatuor, cauda subrotunda utrinque aculeata. GRON. *Mus.* 2. p. 33. n. 191.

Perca amboinensis Nieuhoffi. WILLUGH. *Append.* p. 1. tab. 2. n. 3.

Perca amboinensis volans pinnis longissimis. RUYSCH. *Thef. anim.* 1. p. 39. t. 2. f. 3. A.

Cottus squamosus rostro bifido. SEB. *Mus.* 3. t. 28. fig. 1.

Ikan Kalkoen Sowanggi Djantan, het mannetje van de Tover-Kalkoen-Visch. VALENT. *Amb. tab.* 210. n. 210. p. 413.

Ikan Kalkoen Sowanggi Beting, het wyfke van de Tover-Kalkoen-Visch. Id. *Ibid.* tab. 213. n. 213. p. 415.

L'usage que les poissons font de leurs nageoires pour se diriger dans l'eau, a des rapports sensibles avec la manière dont les oiseaux se servent de leurs ailes pour se soutenir & exécuter divers mouvemens dans l'air. Ce sont, de part & d'autre, des espèces de rames qui frappent un fluide dont la résistance leur offre un point d'appui. Cette considération explique ce que l'on raconte de certains poissons, qui, ayant les nageoires de la poitrine plus assorties, par leur force & par leur étendue, au mécanisme qu'exige le vol, que ne le sont celles des autres poissons, peuvent s'élever au dessus de l'eau, & s'élaner dans l'air, où ils se soutiennent pendant quelques instans. De ce nombre sont le Trigle & le Pégase volans, ainsi que l'espèce de Gastré qui est l'objet de cet article. Cette faculté de voler est probablement pour ces animaux, comme le disent les Voyageurs, un moyen de se soustraire à la poursuite des gros poissons qui menacent de les dévorer.

Le Gastré volant à, selon Gronovius, la tête d'une largeur égale à celle du milieu du corps, amincie en pointe obtuse par sa partie antérieure, inégale en dessus, & excavée en plusieurs endroits dans l'espace compris entre les yeux. Les mâchoires sont égales entr'elles, & celle d'en-haut est divisée en son milieu; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le haut du palais, de dents très-courtes & très-aiguës, disposées par groupes. Ce poisson a huit barbillons, dont quatre qui sont courts,

épais & placés sur la mâchoire supérieure, deux autres plus allongés sont situés au dessus des orbites des yeux, & les quatre autres, qui sont plus petits & d'une forme déliée, se trouvent près des lames qui tiennent le milieu parmi celles des opercules des ouïes. Ces mêmes lames ont leurs bords dentelés en maniere de scie. Les opercules sont écaillieux, & ont à leur partie postérieure un aiguillon saillant au dessus des nageoires de la poitrine. Les ouvertures des ouïes sont très-amplées dans tous les sens; leur membrane est susceptible d'expansion, & a sept rayons très-distincts, dont le plus élevé est entièrement caché sous les opercules. Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, & renfermés dans des orbites osseuses & anguleuses.

Le corps est oblong, très-élevé & fort épais vers les opercules, après lesquels il se comprime & s'amincit insensiblement vers la queue. Le dos est rétréci en forme de tranchant; il s'élève un peu entre la tête & l'endroit qui répond aux nageoires du ventre, & de là il s'incline vers la queue. Le ventre est aplati jusqu'à l'anus, au delà duquel il se rétrécit & prend une forme convexe jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont très-apparences; elles commencent aux opercules, & se terminent au milieu de la queue; elles sont voisines du dos à leur naissance, & parcourent ensuite le milieu des côtés.

La nageoire du dos s'étend depuis la tête presque jusqu'à la queue; elle a vingt-cinq rayons, dont les treize premiers sont épineux, & vont en s'élevant jusqu'au dixième, qui est le plus long; ces rayons sont liés en partie par une membrane triangulaire, dont le sommet est situé vers les rayons postérieurs, & atteint à peine à la moitié de leur hauteur; les douze autres rayons sont flexibles, & réunis par une membrane qui s'étend jusqu'à leur extrémité supérieure.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges, & plus longues que tout le corps; elles ont chacune quatorze rayons, qui vont en s'élevant graduellement vers les extrémités supérieures de ces mêmes nageoires. Celles du ventre sont situées sous les précédentes, à une petite distance l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est court & épineux, & les suivants flexibles & semblables à de longs filamens. La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois antérieurs sont épineux, & les autres souples & fourchus. La nageoire de la queue est très-ample, un peu arrondie, & garnie de treize rayons déliés & rameux: de plus, on voit, de part & d'autre, trois petits aiguillons en dessus & en dessous de la queue. Les côtés du corps & le ventre sont garnis de très-petites écailles disposées en recouvrement: de plus, toute la surface du corps est panachée de diverses couleurs, qui produisent un effet très-agréable à l'œil. Suivant Lister, la couleur de ce poisson est brune, & marquée, sous le museau, de plusieurs lignes bleuâtres. Les na-

geoires de la poitrine sont verdâtres & mouche-tées; celles du ventre sont azurées. Ce poisson se trouve dans les eaux douces de l'île d'Amboine.

* Sa chair fournit un aliment sain & d'un goût délicat, qui a du rapport avec celui de la Perche ordinaire. L'individu décrit par Gronovius avoit cinq pouces & demi de longueur.

Nota. Nous avons suivi Linnæus, en plaçant ce poisson dans le genre des Gâtrés. Mais nous observerons ici, avec M. Pallas, (*Spicil. fasc. 7. pag. 26.*) qu'il a plusieurs caractères qui le rapprochent des Scorpenes, tel que celui qui se tire de la membrane par laquelle les rayons épineux de la nageoire du dos sont liés entr'eux jusqu'à une certaine hauteur, tandis que les Gâtrés ont ces mêmes rayons absolument séparés les uns des autres. Le même Auteur ajoute que le poisson dont il s'agit a beaucoup de ressemblance avec celui qu'il a nommé *Scorpena Didaelyla* (le Deux-Doigts. Voyez ce mot). Enfin, le Gâtré volant se trouve encore ramené parmi les Scorpenes, par cet aspect général que l'on a nommé *port*, & auquel, suivant M. Pallas, on devroit avoir plus d'égard qu'aux caractères particuliers dans l'arrangement des êtres naturels.

VOLANT (le). Espece de Pégase.

Pegasus volans. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes*. *Pegasus*, n^o. 2.

Pegasus rostro ensiformi denticulato. Ibid.

Pegasus rostro conico. *Mus. Ad. Fr. 2. p. 56.*

Ce poisson est distingué, suivant Linnæus, du Dragon, autre espece de Pégase, par la forme de son museau, qui est plus aplati, & approche moins de celle d'un cône. Le poisson, nommé *Spatule*, qui appartient au même genre, a aussi le museau aplati en forme d'épée, mais entier par les bords, au lieu que celui du Volant est, de part & d'autre, hérissé de petites dents, comme une lame de scie. Du reste, Linnæus n'entre dans aucun détail sur les caractères de ce poisson encore peu connu. On le trouve dans la mer de l'Inde.

VOLANT (le). Espece de Trigle.

Trigla evolans. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Trigla*, n^o. 8.

Trigla digitis ternis, mucronibus tribus serratis pinnis dorsalibus interpositis. Ibid.

Trigla volitans minor. BROWN. *Jam. 453. t. 47. f. 3.*

Ce poisson, selon Linnæus, a la tête marquée d'especes de ciselures, qui convergent entr'elles comme les rayons d'un cercle. Le museau est échancré. La première nageoire du dos a huit rayons, & la seconde onze. On voit, entre l'une & l'autre, trois petits aiguillons dentelés. Les nageoires de la poitrine sont noires, égales en longueur à la moitié du corps, mais plus larges; elles ont chacune treize rayons. Les nageoires du ventre en ont chacune six. La nageoire de l'anus en a onze. Celle de la queue est fourchue, & a treize rayons. On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

VOLANT. C'est le nom qu'on donne quelquefois au Guideau à bas étalier. *Voyez* GUIDEAU.

VORACES. Quoique presque tous les poissons se nourrissent d'autres poissons, il y en a cependant qui en font une telle destruction, qu'on les regarde plus particulièrement comme *voraces*. Tels sont entr'autres, les Chiens-de-mer, le Brochet, &c.

VREDELÉE. On nomme ainsi un filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches. Deux

hommes le maintiennent contre le courant, à l'aide de ces perches, tandis que d'autres batent l'eau pour déterminer le poisson à donner dans le filet.

WARNETE. Ce terme est usité sur la côte de Normandie, pour désigner un filet du genre des saines, & qui est fait d'un fil très-délié.

WARNETEUR. Petit bateau pêcheur, de forme carrée, qui est en usage auprès de Dieppe.



X A B

X A B

XABEGA ou BOLICHE. On donne ce nom à un filet du genre des bregins ou bourgins, dont les Espagnols se servent pour la pêche des Sardines.

Y E U

Y O L

YEUX DE BOUC ou IEUX DE BOUC. Ce nom (*en terme de Pêche*) est synonyme de Bredin, & désigne des coquillages dont la chair est employée par les Pêcheurs pour embecquer leurs haims. Ordinairement ils commencent par garnir les haims de Hareng salé. Ils ne prennent guere que des Merlus ou poissons plats, tels que les Limandes.

YOLLE. Voyez BISCAYENE.



Z A N

ZANTURE (le). Espece de Spare.

Sparus Argyrops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*. *Sparus*, n°. 19.

Sparus cauda lunata, dorso canaliculato oculorum iridibus argenteis. Ibid.

Sparus iride argentea, dentibus anterioribus conicis.

Zanthurus indicus. WILLUGHBY. *App. t. 3.*

Ce poisson, suivant Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec le Porgy. Mais il en est distingué par les prolongemens en forme de soie des trois premiers rayons de la nageoire du dos, & par la couleur argentée des iris de ses yeux, au lieu que ceux du Porgy sont de couleur d'or; du reste il a, comme le Porgy, le dos excavé par une espece de canal, & la queue échancrée en forme de croissant. La nageoire du dos a vingt-six rayons, dont les douze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus, en a quinze, & celle de la queue vingt. On trouve ce poisson dans les mers voisines de la Jamaïque & de la Caroline.

ZEBRE (le).

Chatodon triostegus. LIN. *Pisces thoracici*. *Chatodon*, n°. 13.

BROUSSONET. *Ichthyol. decas prima*. Id.

Chatodon cauda bifida, spinis dorsalibus novem, branchiostega triradiata. LIN. Ibid.

Chatodon spinis pinna dorsalibus novem, fasciis quinque nigris. MUS. Ad. Fr. t. 2. p. 70.

Chatodon albescens lineis quinque transversis, nigricantibus, & aculeo laterali utrinque. SEBA. *Thef. tom. 3. tab. 25. n. 4.*

HOUTTUYN. *Nat. Hist. tom. 7. p. 363. n°. 10.*

MULLER. *Natur. Syst. tom. 4. p. 170. n°. 13.*

Par les Anglois, *Angelfish*.

Nous supprimons ici les phrases de Ray & de Sloane, citées par Linnæus, dans la synonymie de ce poisson, & en cela nous avons suivi M. Broussonet, qui a rapporté ces phrases à une espece particuliere, sous la dénomination de *Chatodon Faber*.

Le corps du Zebre, suivant la description du même Auteur, est aplatie & presqu'ovale. Son plus grand diametre perpendiculaire, qui se prend à la base des nageoires du ventre, est environ la moitié de sa plus grande longueur. Il a le ventre courbe, excepté en son milieu, où il approche de la ligne droite; le dos forme une courbure plus sensible; les côtés sont un peu convexes; la queue est comprimée, & sa partie située au delà des nageoires forme une convexité en dessus & en dessous.

Z E B

Les écailles qui recouvrent le corps sont petites, ovales, oblongues, émouffées à leur base, ciliées à leur sommet, serrées les unes contre les autres, & disposées en recouvrement, mais sans garder aucun ordre. Celles de la tête sont plus petites & ont la disposition irréguliere.

Du milieu des parties latérales de la queue, il sort de chaque côté un aiguillon creusé en gouttiere, d'une forme un peu triangulaire, mobile à son extrémité, & incliné vers la partie antérieure du poisson.

La ligne qui divise les côtés, est d'abord un peu anguleuse; elle s'étend parallèlement au dos dans sa partie postérieure, & devient tout-à-fait droite vers l'extrémité de la queue.

La tête est aplatie par les côtés, aussi épaisse que le corps, dans sa partie postérieure, plus mince par-devant, convexe en dessus & en dessous, élargie entre les yeux. Les mâchoires sont étroites & peu susceptibles d'écartement. Les levres s'appliquent étroitement sur les gencives & sur les dents. Ces dernieres parties sont disposées sur une seule rangée, dans chaque mâchoire, au nombre de seize environ de part & d'autre. Elles sont contiguës & serrées entr'elles, un peu tronquées à leur sommet, & très-légèrement crénelées. Les deux de devant sont plus grosses que les autres.

Les ouvertures des narines sont doubles de chaque côté. La plus antérieure est oblongue & ne forme aucune faille; l'autre est trois fois aussi grande, d'une figure orbiculaire, & un peu relevée en ses bords. Au dessus des narines est une espece de filon linéaire, court, oblique, & sans aspérités.

Les yeux sont une fois plus rapprochés de l'angle supérieur des ouvertures des ouïes, que de la pointe du museau. Leur position est très-élevée, & leur forme orbiculaire. Leurs orbites sont saillantes en avant, & recouvertes en partie par une membrane clignotante, d'une substance cutanée, & d'une couleur brunâtre. Les iris sont d'une couleur sombre argentée, offusquée par des especes de nuages, à leurs parties supérieure & inférieure. La prunelle est d'un noir bleuâtre.

Les opercules des ouïes sont un peu aplatis, légèrement écailleux, & composés d'une double lame. Les ouvertures des mêmes parties sont d'une grandeur médiocre, & d'une figure à peu près parabolique. La membrane des ouïes est petite, un peu épaisse, & recouverte par la partie inférieure des opercules postérieures. Les rayons dont elle est garnie sont courts, un peu aplatis & contigus entr'eux.

La nageoire du dos commence au dessus de la

naissance des nageoires de la poitrine, & se termine un peu en deçà de l'extrémité de l'aiguillon de la queue. Elle est garnie de trente-deux rayons. Les neuf antérieurs sont épineux; le premier est couvert d'une peau un peu épaisse; le second est plus court de moitié; les suivans vont en décroissant graduellement jusqu'au cinquième, passé lequel les rayons sont à peu près égaux entr'eux. Les rayons mous antérieurs sont de la longueur des derniers épineux, & un peu fourchus à leur sommet. Les suivans vont en diminuant insensiblement, de sorte que la nageoire paroît arondie dans sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine sont d'une figure demi-ovale, & leur insertion, ainsi que le sens suivant lequel elles se déploient, est oblique par rapport au corps. Elles ont chacune quinze rayons, dont le premier est cinq fois aussi court que le second, & d'une consistance un peu roide. Le second est flexible, & tant soit peu plus court que le troisième & le quatrième; les suivans décroissent insensiblement, & sont flexibles & fourchus à leur sommet. Le dernier est un peu plus long que le premier.

Les nageoires du ventre sont près l'une de l'autre, & d'une forme quadrangulaire. Leur insertion par rapport au corps se fait sur une ligne horizontale; mais elles se déploient obliquement. Elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, & un peu plus court que le suivant auquel il est contigu. Les autres vont en diminuant insensiblement de hauteur, & sont rameux à leur sommet. Le dernier a son bord intérieur attaché fixement à une membrane lisse & blanchâtre.

La nageoire de l'anus a vingt-deux rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. Le premier est recouvert d'une peau, & trois fois aussi court que le second, auquel il est contigu. Le troisième est plus court de moitié que le précédent, dont il est écarté. Ceux du milieu sont à peu près égaux; les derniers se racourcissent insensiblement, & par-là donnent à cette nageoire une figure arondie.

La nageoire de la queue est légèrement échan-crée. Ses rayons sont au nombre de dix-huit, déliés, ferrés entr'eux, & sans division à leur sommet.

Le fond de la couleur de ce poisson est d'un gris verdâtre, avec six bandes circulaires d'un brun jaunâtre. La première est sur la tête, & s'étend obliquement depuis la nuque jusqu'à la gueule en passant sur les yeux. La seconde commence à l'origine de la nageoire du dos, de là va passer à la base des nageoires de la poitrine, & se prolonge jusqu'à celles des nageoires du ventre, où elle paroît s'effacer. La troisième regne depuis le sixième rayon épineux de la nageoire du dos, jusqu'à la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus. La quatrième bande est située entre les rayons flexibles antérieurs de la na-

geoire du dos & ceux de la nageoire de l'anus. Cette bande & la cinquième s'étendent un peu sur la nageoire du dos: la sixième est sur la queue, & correspond à l'aiguillon de cette même partie dans les jeunes individus; cette bande est peu marquée, ou formée seulement de deux taches. Les nageoires sont d'un vert sale, excepté celles du ventre qui sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la partie orientale de la mer des Indes; dans la mer pacifique, auprès de l'île d'Otaïti, & dans la mer du Sud, vers les îles Sandwich.

ZIGENE. Voyez MARTEAU.

ZINGEL (le). Espèce de Perlegue.

Perca Zingel. LIN. *Syst. nat. Pisces aboracisi*. *Perca*, n°. 3.

Perca dorso dipterygio, capite plagioplateo, squamoso, maxilla inferiore multo brevior. GRONOV. *Zooph.* n°. 303.

Zingel. SCHÆFF. *Raisb.* 58. t. 3. f. 1.

Zingel. KRAM. *Austr.* 386.

Linnaeus paroît regarder le Zingel comme une simple variété de l'Apron, puisqu'il range ces deux poissons sous le même numéro, quoiqu'avec des dénominations spécifiques différentes, & ajoute à la synonymie du Zingel une petite phrase de trois mots, (*antecedenti nimis affinis*), par laquelle il insinue que ce poisson a trop de rapports avec l'Apron, pour qu'on doive en faire une espèce distincte. Aussi Gronovius a-t-il rapporté, dans la synonymie du même poisson, les phrases que Linnaeus attribue à celle de l'Apron. Quoi qu'il en soit, voici la description que le premier de ces deux Auteurs a donnée du Zingel.

Ce poisson a la tête oblongue, aplatie dans le sens de la largeur, terminée en cône, convexe en dessus, un peu inclinée par-devant, très-bombée par les côtés, plane en dessous, & dégarnie d'écaillés, tandis que tout le reste de sa surface en est abondamment couverte. Le museau est arondi & un peu saillant au delà des mâchoires.

Les yeux sont grands & placés au haut des côtés de la tête, un peu plus près du museau que des ouvertures des ouïes. L'iris est jaune & la prunelle d'un noir bleuâtre. Les narines sont situées à égale distance entre les yeux & le museau, & percées chacune de deux ouvertures écartées entr'elles, dont l'intérieure est plus petite & orbiculaire, & l'autre est d'une figure ovale.

La gueule est d'une grandeur médiocre. La mâchoire inférieure est plus courte que celle de dessus; celle-ci est tellement adhérente au museau, qu'elle reste immobile. L'une & l'autre sont garnies, ainsi que le devant & les côtés du palais, d'une multitude de très-petites dents qui ne gardent aucun ordre régulier.

Le corps est oblong & presque cylindrique, excepté vers la queue, où il devient à peu près quadrangulaire. Le dos est droit dans le sens de la longueur, courbe dans celui de la largeur, & dirigé en pente peu sensible, en allant vers la

tête. Le ventre est saillant, parallèle à la longueur du poisson, entre les nageoires dont il est garni & celle de l'anus; il s'éleve ensuite jusqu'à l'extrémité de cette nageoire, puis reprend sa première direction.

Les lignes latérales sont très-apparentes & parallèles au dos, dont elles s'approchent plus que du ventre. Les écailles sont petites & disposées en recouvrement sur toute la partie supérieure jusqu'aux lignes latérales; au dessous des mêmes lignes, elles forment des rangées transversales.

La première nageoire du dos est voisine de la tête, assez grande, & garnie de treize rayons. La seconde est peu éloignée de la précédente qu'elle égale en hauteur; elle a dix-huit rayons fourchus, revêtus d'une membrane jusqu'à leur extrémité supérieure, & tous flexibles, excepté le premier qui est épineux, très-court & sans division.

Les nageoires de la poitrine sont situées vers le milieu des côtés, & garnies chacune de quatorze rayons flexibles. Les nageoires du ventre sont placées sous les précédentes, & ont chacune six rayons, tous flexibles, & un peu rameux, excepté le premier, qui est simple, quoique pareillement flexible, ce que Gronovius regarde faussement comme un caractère particulier à ce poisson, puisque Linnæus fait la même remarque au sujet du *Perca ocellata* (la Basse).

La nageoire de l'anus est à égale distance entre les nageoires du ventre & l'origine de celle de

la queue. Elle a treize rayons flexibles & fourchus, à l'exception du premier qui est simple. La nageoire de la queue est d'une grandeur médiocre, d'une forme arondie; elle a dix-sept rayons.

Le corps est marqué de cinq ou sept bandes noirâtres, qui s'étendent obliquement sur les côtés.

Willughby n'a point parlé du *Zingel*; mais il dit que l'Apron a beaucoup de rapport avec le Sandat, autre espèce de Perlegue. Il indique, parmi les caractères de l'Apron, une espèce de sillon qui s'étend sur le milieu du dos de ce poisson, & dont il n'est point parlé dans la description que Gronovius donne du *Zingel*. Willughby dit encore que l'Apron n'a point d'écailles sur la poitrine, au lieu qu'il paroît, d'après la description précédente, que cette partie sur le *Zingel* est garnie d'écailles. Voilà les seules différences marquées qui se trouvent dans la comparaison de ces deux poissons, tels qu'ils sont décrits par les deux derniers Auteurs cités.

Gronovius parle d'une variété du *Zingel*, que Schæffer a désignée par la phrase suivante, *Asper versus Streber Ratisbonensium*, & qui diffère du poisson décrit ci-dessus, en ce qu'il a la gueule plus étroite, le tronc plus mou & plus éfilé au delà des nageoires du dos; la première a huit rayons seulement, & la seconde treize. On trouve le *Zingel* & sa variété dans le Danube.

Fin de l'Histoire Naturelle des Poissons.



